



LA

NOUVELLE REVUE

TOME QUATRIÈME

LA

NOUVELLE REVUE

DEUXIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1880



1846

ÉPISODES DE L'HISTOIRE

DE

LA CONTRE-RÉVOLUTION

LA CONSPIRATION DU 12 MARS 1814 (1)

II

LA COUR D'UN BOURBON DE FRANCE AUX TEMPS DE L'EMPEREUR ET ROI

I

Hartwell-house était, aux premières années de ce siècle, une modeste seigneurie située dans le comté de Buckingham, à 60 milles de Londres.

Pompeusement décoré du titre de château, ce cottage s'étendait au large, triste et silencieux. Du feuillage de ses vieux arbres, des vapeurs flottant sur ses prairies, s'exhalait ce « parfum de la mélancolie », alors tant aimé des poètes : le romantisme d'un tel séjour eût bercé la rêverie naïve d'un Thomas Gray, exaspéré le spleen haineux d'un lord Byron. Sous la bruée d'un ciel anglais : — d'abord, une vaste lande hérissée de genêts et jaunissant sous la bruyère ; — plus loin, d'humides pâtis parsemés de larges cèdres ; — et là-bas, debout entre le nuage toujours gris et la pelouse toujours verte, un lourd édifice aux briques moussues par le temps. Deux avenues de marronniers s'allon-

(1) Voir dans la *Nouvelle Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1879, la Première partie : *Une ville de la Grande Nation aux temps de l'Empereur et Roi.*

geaient vers le cottage qu'enveloppaient, — parterre chatoyant, — le lilas, l'ébénier et le jasmin. Derrière la maison, un verger. Là, grelottant sous les froids rayons du soleil, des fruits s'efforçaient en vain de mûrir. Enfin, reflétant la nuée, une serre, — un *hot-house*, — qu'emplissaient de leurs senteurs étranges maintes fleurs tropicales.

Ce domaine appartenait à l'honorable sir George Shee, un baronnet irlandais, absolument inconnu, inscrit toutefois au noble livre du *peerage*, et menant sans doute la vie coutumière à tout gentilhomme campagnard : chassant, buvant, mangeant, dormant.

Or, par un beau jour d'automne de l'année 1809, la petite population du domaine de Hartwell, — *farmers* à la souquenille blanche et aux guêtres de cuir, *maids* aux chapeaux de paille enrubannés, — voyaient arriver à la file plusieurs lourdes voitures, leur amenant toute une famille de nouveaux seigneurs. De chaque côté de la première berline, galopaient deux gentlemen à la figure étrangère, — des Français... Quand cette berline se fut arrêtée devant la vérandah du château, un valet de chambre, — il se nommait Péronnet, — ouvrit la portière, et respectueusement étendit les bras comme pour recevoir quelque précieux fardeau. Ce fardeau apparut bientôt sous les traits d'un homme déjà sexagénaire, et affligé d'un embonpoint maladif. Il était revêtu d'un habit de coupe ancienne, bleu à collet écarlate, chaussé de hautes guêtres en drap rouge, poudré à blanc comme au vieux bon temps des Chatham et des Bute, et coiffé d'un chapeau à cornes démodé, un de ces *cocked-hat* dont aurait refusé de s'affubler le plus arriéré des gentillâtres de village. L'obèse personnage, essayant de se soulever, fit sur lui-même trois petits sauts assez ridicules, puis enfin, parvenu à se mouvoir, il descendit presque porté dans les bras du valet de chambre. Alors, s'appuyant sur une canne à pomme d'ivoire, se dandinant pesamment et de droite et de gauche, il franchit le palier et pénétra dans la demeure.

Hartwell-house, le modeste cottage, était, ce jour-là, transformé en palais ; son nouveau seigneur avait nom : le Roi de France.

II

Louis-Stanislas-Xavier, — on le devait descendre un jour aux caveaux de Saint-Denis sous le nom de Louis XVIII, — successeur d'Hector, de Francus et de Pharamond, arrière-neveu de saint Louis et petit-fils de Henri IV, comptait en ces jours-là cinquante-cinq ans de vie, vingt-cinq ans d'exil et, — affirmait-il, — vingt et un ans de règne.

La vie avait pour lui commencé le 17 novembre 1755, en cette partie du château de Versailles, alors désertée de tous, où le Dauphin, son père, faisait, pour fronder Louis XV, pompeux étalage de continence et fanfaronnade de fidélité conjugale. Louis-Stanislas-Xavier était le troisième fils de ce « vertueux prince », le petit cadet d'un duc de Bourgogne mort à l'âge de dix ans, le cadet du duc de Berry et l'aîné du comte d'Artois. Le jour où Berry était devenu Louis XVI, Louis-Stanislas-Xavier avait, selon l'usage, pris le titre de « Monsieur, frère du Roi ».

La sollicitude paternelle s'était complue à soigner l'éducation de cet enfant : un gouverneur, duc et pair, lieutenant-général, cordon bleu et « cousin du roi », assisté d'un sous-gouverneur, marquis et cordon rouge, pour en faire un prince; — pour en faire un chrétien, un précepteur évêque relevé de deux sous-précepteurs jésuites; — enfin, des professeurs de toutes humanités pour en faire un homme.

Tant d'efforts combinés n'avaient pourtant produit qu'un composé assez bizarre.

Les professeurs d'humanités se pouvaient flatter d'avoir à peu près réussi dans leur tâche. Pour chacun des enfants de France, résultats selon ses mérites : — à Berry, la science de la serrurerie, de la chasse à courre, de la destruction du lapin; — à d'Artois, l'art de danser sur la corde, de trotter sur King-Pépin, de souper dans les vide-bouteilles, de chiffonner la jupe à paniers; — à Provence, le génie littéraire qui crée les Morel de Chedeville, peut-être même les Marmontel... Tout jeune, Louis-Stanislas-Xavier latinisait comme bonnet de Sorbonne, et pin-

darisait mieux que rimeur de « l'antre de Procope ». Aucunes notions de sciences exactes en ce cerveau princier, à peine quelque teinture d'histoire; mais, en revanche, quelle connaissance du madrigal, du rondeau, de la chanson, de l'acrostiche! De quelle main Provence troussait la prose badine! comme il la faisait folâtrer dans l'apologue moral ou dans le conte égrillard! Un impromptu mémorable composé sur l'éventail de Marie-Antoinette, — éventail qui devait « amener les zéphyrs », mais où « les amours viendraient d'eux-mêmes », — avait commencé cette jeune renommée. A vrai dire, le quatrain n'était aucunement dû au phébus de Provence : Provence toutefois avait savouré sa gloire en homme qui se sent digne d'en conquérir. Un nouveau madrigal, — authentique, celui-là, — sur un « galant filet » qui, tendu devant la barque de la reine, devait prendre non du poisson, mais « une Grâce », faisait bientôt pousser des Ho! admiratifs à la bergère de Trianon. Alors, l'audace croissant avec le succès, Provence tentait une grosse aventure : il « chaussait le brodequin », « associait Thalie à Polymnie », et enfantait une comédie lyrique.

Le mardi 25 janvier 1785, « Panurge dans l'isle des Lanternes » lançait sa note derrière les chandelles de l'Opéra. Musique de Grétry, roulades de la Saint-Huberti, ronds de jambes de la Desrosières, pirouettes du sieur Candeilh, rien n'avait manqué à cette œuvre signée M*** : — anonyme de haut goût et modestie de prince. Mais quelle puissance d'invention en ce drame! Panurge, coiffé d'un turban et drapé d'une dépouille de panthère, y devenait amoureux — le volage — de Climène, « prêtresse lanternoise », amoureux de sa propre femme : Rabelais était moralisé. Et quels vers bien dignes de charmer l'esprit d'un philosophe, ou de faire rêver l'âme d'une femme sensible, tels que :

Un plaisir qu'on achète est toujours plus parfait...

ou bien :

Climène, que veux-tu? tout homme a sa manie...

ou bien encore :

On change, on persévère,
On aime, on se trahit,
L'amour souvent naît du dépit,
En voici le mystère :
C'est un enfant qui nous conduit.

Ce soir-là, 25 janvier 1785, en la salle de l'Académie royale de musique, où miroitait l'habit « cuisse de nymphe », où ondulait la coiffure « à la frégate », les applaudissements de toute la cour sacrèrent l'élève de Moreau « nourrisson des Muses ». Assurément, les professeurs d'humanités n'avaient point perdu leurs peines : Louis-Stanislas-Xavier de France était aujourd'hui, sinon un grand homme, du moins un homme de lettres.

Les professeurs de morale, — le précepteur évêque et les deux sous-précepteurs jésuites, — avaient remporté succès moins éclatant : leurs mains chrétiennes n'avaient point su façonner un chrétien. Monsieur se targuait d'être en ces jours-là une manière de déiste, — voltairien allant à la messe, connaissant son catéchisme, pouvant citer de mémoire une banalité de l'Ecclésiaste ou une gaillardise du Cantique, — franc sceptique en son tréfonds, pas même un de ces « tièdes » qu'au dire de saint Paul, Dieu doit vomir avec dégoût... Quant à sa morale, elle n'était même pas philosophique.

A la vérité, Provence avait pris femme de très bonne heure ; mais de très bonne heure aussi, Provence avait pris maîtresse, — pure fanfaronnade, ajoutaient d'aucuns, histoire de jouer au Bourbon et de s'en faire accroire. Quoi qu'il en soit, Monsieur avait fait son choix galant en la maison de Madame : la propre dame d'atours de sa femme, une demoiselle de Caumont La Force par la naissance, par le mariage comtesse de Balbi... C'était une beauté quelque peu couturée de petite vérole, mais ayant conservé dans son désastre grands yeux, dents blanches et taille mignonne ; point farouche bien qu'ayant du sang ; mariée à un époux génois, imbécile et millionnaire ; lançant des mots à la Sophie Arnould ; pétillante et sémillante au « petit jeu du

trou » ; parlant « gras » à ravir la Du Barry elle-même, et devenant rêveuse sous la mélodie d'un acrostiche. Provence en devint amoureux. Divers galantins de tout âge papillonnaient autour de la déité : deux Jaucourt, oncle et neveu ; deux Montesquiou, marquis et abbé — demandant et recevant. Sûr de son mérite, Provence n'y prit garde... Alors s'alluma dans le cœur de ces deux êtres sensibles, une superbe flamme passionnelle. Ce fut chez tous les deux une dépense merveilleuse d'amour et d'argent, — d'argent surtout...

La belle, grande lectrice de Rousseau, adorait la vie des champs : dans les champs s'élevèrent maisons de campagne, rendez-vous de chasse, vide-bouteilles... de plus des châteaux ; château à Brie-Comte-Robert pour la bien-aimée, pour le bien-aimé château à Brunoy — trois petites heures à peine par la traverse, entre deux baisers...

La belle aimait à cavalcader sur le pur-sang anglais : Monsieur, déjà obèse, bientôt podagre, ne montait guère à cheval. Bah ! pur-sang anglais de remplir ses écuries : huit cent mille francs de chevaux, — bagatelle !...

La belle raffolait surtout des fortes émotions que donne le tapis vert, des longues nuits où se taillent le pharaon et le lansquenet : elle joua, elle perdit, Monsieur paya. Bien émouvantes, sans doute, ces fines parties de Brunoy : treize millions de livres d'alors y passèrent, — millions, au reste, intégralement payés par les fonds secrets du Livre Rouge, c'est-à-dire par le bon peuple de France.

Or, plus l'amour croissait, plus croissait la dépense : si profonde passion était un gouffre. Monsieur se voyait réduit aux expédients d'argent. Il eut alors une idée financière à la Terray : il créa des charges et les vendit. Bientôt sa Maison fut mieux meublée de dignitaires que la Maison même du roi de France :

Cinq premiers aumôniers et cinq aumôniers par quartiers ; trois premiers gentilshommes de la chambre en premier, et huit autres en second ; douze gentilshommes d'honneur ; quatre premiers chambellans et trois maîtres de la garde-robe ; des premiers et des seconds maîtres d'hôtel ; des premiers écuyers et des écuyers ordinaires ; des maréchaux-de-logis de tous grades ;

quatre capitaines des gardes du corps et deux capitaines-colonels des Suisses de la garde; des commissaires des guerres de la Maison militaire de Monsieur; des contrôleurs des guerres de la même Maison; des trésoriers-généraux militaires de la Maison susdite; des ingénieurs géographes militaires de la Maison déjà nommée; des veneurs et des capitaines de chasses; plus soixante-six personnages de maintes hiérarchies, chanceliers gardes des sceaux, surintendants des domaines, contrôleurs généraux, intendants des maisons, conseillers, procureurs, avocats généraux, substituts, maîtres des requêtes, huissiers et audienciers gardes des rôles... Monsieur eut encore des capitaines de la garde de sa porte; un chef des oiseaux de son cabinet; un capitaine des levrettes de sa chambre; un intendant de ses menus plaisirs; un contrôleur général de son argenterie; un capitaine des chasses des plaines de son apanage; un secrétaire de ses commandements pour les années impaires et un autre pour les années paires; deux chauffe-cires; enfin neuf secrétaires ordinaires, dont deux abbés, — ses historiographes.

Toutes ces charges, indispensables apparemment au lustre de sa personne, Provence les vendit deniers comptants. Les écus, produit de cette haute combinaison financière, tombèrent de la main de Monsieur dans les doigts de l'adorée : mise en action d'un vieux proverbe français. Mais que peut une goutte d'eau pour combler un abîme? Déjà Provence se prenait à réfléchir : il calculait, — grave symptôme... Eh quoi! faute d'aliments, la flamme allait-elle s'éteindre? Fallait-il se dire adieu, la larme à l'œil et le sourire aux lèvres?... Mme de Balbi eut une illumination soudaine. « Et son mari! le Génois imbécile et millionnaire!... » Monsieur comprit. Certaine nuit, le mari décrété fut enlevé, bâillonné, mis en présence de savants médecins, examiné, reconnu et déclaré fou à lier. On le lia. L'administration de sa fortune demeura confiée aux soins vigilants et à l'esprit entendu de la comtesse, sa femme. Alors l'amour put rendre à l'amour ce qu'il avait dépensé. Les nuits se prolongèrent plus douces autour du tapis vert; le lansquenet et le pharaon redoublèrent de rage; la belle joua, perdit, et, cette fois, paya... Et, pendant ce temps, Provence était heureux; non moins heureux

aussi ces messieurs de Jaucourt et ces messieurs de Montesquiou... Et, pendant ce temps encore, l'infortuné Balbi, serré, gêné, crevant la faim, se pouvait livrer à de curieuses méditations sur l'histoire rétrospective... Hélas! en pareille occurrence, le coup d'œil de Louis le Grand avait presque valu à M. Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, un fort beau gouvernement de province : que lui valait à lui, Armand, comte de Balbi, le coup d'œil de Louis-Stanislas-Xavier, le petit-fils? Un cabanon et des douches. Chez ces Bourbons, quelle dégénérescence!...

Eh bien, non, en vérité, les professeurs de morale évangélique avaient quelque peu perdu leur peine.

Les deux gouverneurs, M. de La Vauguyon, le duc cordon bleu, et M. de Sinety, le marquis cordon rouge, estimaient avoir formé un prince : — Louis-Stanislas-Xavier leur paraissait posséder toutes les vertus bourbonniennes et quasi-divines qui depuis deux siècles faisaient le Roi de France. Louis XV, qui croyait se connaître en hommes comme il se connaissait en femmes, partageait leur opinion. L'aïeul se ravissait de retrouver en son petit-fils les qualités familiales de sa race : la bonhomie sceptique de la Barbe grise et du Victorieux; l'indolence affairée de Louis le Juste; l'astucieuse finesse de Louis le Bien Aimé; la foi robuste en sa propre infaillibilité de Louis le Grand lui-même: l'adorable petit « sacre! ».... Comme il préférait, ce bon grand-père, la rouerie déjà naissante de Provence à la naïveté têtue de Berry, le fin ciseleur!.... Dieu de Clovis! pourquoi celui-là n'était-il pas l'aîné? Où trouver meilleur pilote pour guider « l'arche du salut » à l'heure prochaine du « déluge » ?

O douleur! se sentir si digne d'être le Roi et n'être à jamais que Monsieur, frère du Roi: fâcheuse loi salique!... Donc, de par les exemples des ancêtres, Monsieur joua au malcontent. Jadis, un Louis XII ou un Gaston d'Orléans avaient déchaîné contre le trône la guerre civile: Louis-Stanislas-Xavier déchaîna l'épigramme. Ni trêve, ni repos dans sa bataille : quolibets sur tout ministre, pamphlets contre tout ministère. Le vieux Maurepas s'avise-t-il de rappeler d'exil le parlement banni—aussitôt,

sur ce vieux Maurepas, libelle anonyme : *le Songe*. Turgot propose-t-il ses réformes — vite, contre Turgot, nouveau badinage : *les Mannequins*. Necker, son « conte bleu » et sa fille obtiennent moins de succès encore. Calonne lui-même, ce raffiné diseur de grands petits riens, Calonne est moins heureux avec Monsieur qu'avec la reine : il ne s'en fait pas admirer. Sur le financier beau parleur, troisième pamphlet et plaisanteries sans nombre : « Ce Calonne est joli comédien ; comme il sait jouer les *Fausses Confidences !*... Quel sauteur d'opéra pourrait être ce Calonne ! qu'il mimerait bien le *Tonneau des Danaïdes !* » En même temps, Monsieur, frère du Roi, raillait et bafouait son Roi. Au baptême de l'enfant premier-né de la reine, Provence, le parrain, demande, — l'ingénu ! — « quel en est le père » : simple formalité de rituel. On eût dit un duc d'Orléans...

Durant quinze années, Monsieur fronda sans trève, taillant ample besogne aux protes de son « imprimerie », attaquant les abus à coups de périodes, réformant le royaume sur l'air de *Tarare* ou de *Bouton de rose*. Or, à force de chansonner, de persifler et de siffler, Provence avait obtenu un fort beau résultat : il était populaire... De Marseille, les bons bougres de la Canebière lui adressaient un costume tissé d'argent. A Paris, messieurs les basochiens jetaient des couronnes de laurier dans sa voiture ; mesdames de la Halle lui composaient un bouquet de roses et de lys. Bien plus, ces dames Salé et ces dames Angot déléguaient une d'entre elles pour donner au prince chéri un baiser d'honneur : galamment, le prince chéri reçut la faveur galante, — toutefois il n'y trouva pas matière à composer un madrigal.

Il fit beaucoup mieux. En novembre 1788, Monsieur, présidant un bureau des Notables, parlait et votait pour la double représentation du Tiers aux États Généraux. Son avis imposa silence aux scrupules de plus d'un ministre. La proposition de Necker, d'abord écartée, prévalut : le Tiers État put envoyer à Versailles 621 représentants. La Révolution allait être légale : la France devenait maîtresse de ses destinées... Louis détesta plus tard son « incartade » politique ; plus tard, il demanda, — souhaitant d'ailleurs ne les pas obtenir, — les charbons d'une

Porcia pour brûler la lèvre d'où était tombé un tel vote. « J'étais si jeune ! » s'écriait-il dolemment en manière d'excuse.

Le 5 mai 1789, les États Généraux s'assemblèrent : Monsieur était alors une des idoles du peuple de France.

Hélas ! combien de sages l'ont dit, les amours de la multitude sont pareils aux caresses de la courtisane, dégradantes toujours, jamais durables... Où donc étaient, en 1790, et bouquets et couronnes? Déjà Provence était impopulaire. Le lamentable procès de Favras venait de le perdre d'honneur. On disait que le complot « liberticide » avait été médité, combiné, soldé par Monsieur : Favras devait embaucher les compagnies suisses et les régiments allemands, entrer dans Paris, se ruer sur l'Hôtel de Ville, donner au « brouillon » Lafayette et au « factieux » Bailly une bonne leçon de lanterne, arracher Louis XVI des Tuileries, séquestrer « le soliveau » en la ville de Péronne, et le contraindre d'abdiquer : Vive Louis XVII ! — Monsieur était régent de France... On disait tout cela — pourtant on avait vu Provence courir à la Commune, et là, pâle de sa propre audace, une main sur sa poitrine, prendre Dieu à témoin de son innocence, parler de « son cœur vertueux, » repousser « avec indignation » une « calomnie atroce », détester « un crime aussi bas ». Infamante lâcheté !... D'un seul mot, Favras eût pu confondre son complice, le perdre et se sauver; ce mot, l'ami renié s'était refusé à le dire : il avait été condamné... Oh ! quelle dut être pour Monsieur la soirée du 19 février 1790, quand d'heure en heure, en son palais du Luxembourg, une estafette lui venait apporter le détail de l'exécution capitale. — Huit heures : — la place de Grève regorgeait d'un populaire en orgie de sang ; à la lueur des torches, danses à la carmagnole ; à chaque glas du bourdon, hurlements de joie : « Bravo ! bravo !... Saute, saute, marquis ! »... et debout, haut, terrible, s'allongeant sur la canaille en liesse : le gibet. — Huit heures et demie, — le cortège s'arrêtait au porche de Notre-Dame ; Favras a voulu lire lui-même sa sentence : il n'a pas dénoncé. — Neuf heures, — halte nouvelle, nouveau discours du condamné, nouveau silence sur son complice. — Neuf heures et demie, — tout est consommé : la corde du gibet a pour

toujours étranglé le secret... Cette nuit-là, sans doute, Louis-Stanislas-Xavier, le sceptique, le voltairien, le joli trousseur de madrigal, connut quelle est cette odeur du sang qu'au dire du poète, tous les parfums de l'Arabie ne sauraient dissiper... Et au matin des jours suivants, Monsieur put apercevoir, massés autour de son Luxembourg, les mêmes citoyens semeurs de couronnes, les mêmes citoyennes donneuses de baisers, — foule ameutée, menaçante et terrible. « A la lanterne, Provence ! » Eh quoi, déjà !...

Pendant plus d'une année, Provence eut contenance hautaine, ricanant à l'insulte, fredonnant sous l'outrage. Mais enfin une heure vint où toutes ces clameurs lui parurent malsonnantes ; il ne se sentit « aucune vocation pour le martyre ». Donc, par un beau soir de juin 1791, Monsieur montait en fiacre, se faisait conduire au Pont-Neuf ; une chaise de poste attendait ; on y poussa Monsieur ; la chaise partit, — l'exil commença.

III

L'exil s'était ouvert devant Provence à l'heure même où « la famille Veto » montait en voiture pour terminer sa promenade à Varennes. Peu de parties de plaisir plus gaiement conduites !... Comme on avait ri ! Comme on avait chanté ! Comme on avait bouffonné dans la berline, entre les Quatre-Nations et la contrescarpe de Mons !... Monsieur s'était grimé au bouchon noirci une tête postiche ! Monsieur avait imité l'Anglais à chaque relais ! Monsieur avait fait pouffer de rire les maîtresses de poste ! Monsieur avait chanté en solo, puis en chœur, la parodie de *Pénélope*, « Ça va bien... Ça prend bien... Ils ne se doutent de rien », — toute la poétique de l'émigration. A la nuit, le joyeux fuyard entrait à Mons... Allons ! « encore une heure à la folie ! »... et Monsieur avait été prendre gîte, non à l'auberge de la *Femme Sauvage,* mais en la chambre de la comtesse de Balbi — par Cypris ! dans le propre lit de la dame... Quelle rencontre imprévue et quelle reconnaissance !... Le lendemain, Monsieur était tout à son Roi, tout à son Dieu, tout à lui-même. Il partait pour Coblentz.

Ce que fit à Coblentz un tel « chevalier de l'honneur », un pareil champion de son sire, — l'histoire l'a raconté. Elle a dit les petites intrigues ourdies en cette discordante Babel où Provence cabalait contre d'Artois, d'Artois contre Provence, tous deux contre leur Roi ; les terreurs de Louis XVI et les fureurs de Marie-Antoinette en apprenant la réunion du trio libérateur, Louis-Stanislas, Charles-Philippe, et le prince de Condé « le maudit borgne » ; les ordres impératifs donnés par elle au baron de Breteuil de la sauver de ses sauveurs ; l'injonction du « Roi des Français » aux princes, ses frères, d'avoir à regagner Paris ; l'impertinente réponse de ces princes « au Roi de France ». Infortuné Louis XVI, placé pendant dix mois entre la déchéance de par la haine de ses ennemis, ou l'abdication de par l'amour de ses amis !... L'histoire encore a décrit l'arrivée de cette cohue d'émigrés, fuyards de leurs gentilhommières, — hobereaux picards, beaux-fils normands, cadets de Gascogne, — voulant brandir le sabre pour ne pas « manier la quenouille », et n'apportant « aux lys sans tache » que leur courage fait de haine et leur orgueil lourd de sottise ; la pompe dérisoire du Versailles de Coblentz où, comme au vieux bon temps, Calonne vendait l'épaulette, où le prix de l'épaulette nourrissait le jeu de la favorite, — la toujours adorée comtesse de Balbi.

Quant à Louis, fermant les yeux à ces scandales, ardemment il travaillait la prose de son *Manifeste* et s'encourageait à tirer l'épée. Le 8 août 1792, le *Manifeste* fut lancé : il contenait de fort belles phrases à l'adresse des Français... Le 24 août, l'épée fut tirée : elle ne flamboya pas longtemps. Tandis que l'armée prussienne s'avançait par l'Argonne et s'arrêtait à Valmy, Monsieur poussait sa pointe jusqu'aux avancées de Thionville. Douze petites journées de blocus, trois heures d'une débonnaire canonnade, un timide essai de corruption sur le gouverneur de la place, et le siège était levé. Cinq semaines plus tard, Louis-Stanislas repassait la frontière, beaucoup moins vainqueur qu'il ne l'avait franchie. Que de tristesses pour son retour ! Désillusion de son panache blanc ; désenchantement plus navrant encore de son amour. « Oh ! femme, femme ! » Tandis que pareil « au grand Henri », Monsieur avait

volé « sous les drapeaux de Mars », — cruelle départie ! — sa Gabrielle prenait ses ébats à travers la Hollande, suspendue au bras d'Archambault de Périgord, un Faublas couru des duchesses ; même, — l'insolente, — elle prouvait bientôt qu'elle eût pu toujours être mère. Monsieur fut outré. Naguère, après une peccadille de ce genre, mais non suivie d'effets, Louis-Stanislas s'était écrié : « La femme de César ne doit même pas être soupçonnée ! » — Lors, la dame de répondre : « Vous n'êtes pas César, et je ne suis pas votre femme. » Oh ! comme ils se connaissaient bien l'un et l'autre ! Cette fois, Monsieur refusa de rire et ne daigna plus pardonner. « *Lugete Veneres cupidinesque...* Adieu, comtesse, on ne se verra plus »... Et, pauvre d'argent, d'honneur plus pauvre encore, elle s'en était allée, la quadragénaire amoureuse, commencer son tour d'émigration qu'elle devait achever à Montauban, tenant tripot, brelan, presque maison galante.

Mais déjà la politique apportait son calmant à ces brisements *du cœur*... Le 25 janvier 1793, Monsieur apprenait le grand forfait accompli sur la *place de la Révolution :* le Peuple souverain venait de « gratter la gale de la France » — son Roi !

La royauté, cependant, n'avait commencé pour le frère de Louis XVI que deux années plus tard — au jour où « son neveu, son seigneur et son maître, » le pauvre petit « louveteau » Capet expirait dans un des taudions du Temple.

Le 12 juin 1795, une vaste clameur emplissait les sombres sapinières de la Forêt-Noire, traversait le Rhin, et passait jusqu'à la terre de France : l'armée de Condé, à genoux, poussait le vieux cri du défi monarchique à la tombe : « Le Roi est mort, vive le Roi ! »

Louis-Stanislas-Xavier se nommait désormais Louis XVIII.

IV

Enfin, il était « le Roi » — sans royaume, — mais le Roi...

L'héritage de Clovis l'était venu saisir sur les terres vénitiennes, en cette ville de Vérone où jadis un autre proscrit trou-

vait, lui du moins, bien amer le pain de la pitié. De suite, Louis avait notifié son heureux avènement aux divers monarques « ses bons frères » ; — nul d'entre eux n'avait daigné le reconnaître. Pour l'Europe entière, « le roi de France et de Navarre » était demeuré M. le comte de Lille, — nom qu'il portait depuis le « voyage vers Coblentz ». Louis, toutefois, n'avait eu garde d'imiter d'aussi discourtois procédés ; il avait envoyé ses ambassadeurs, et quels ambassadeurs ! — un duc d'Harcourt à Londres, un évêque de Nancy à Vienne, un comte de Saint-Priest à Saint-Pétersbourg.

Les instructions de ce corps diplomatique étaient d'une étrange simplicité : elles se pouvaient résumer en quatre formules :

1° Démontrer « que nul gouvernement ne saurait vivre en même temps que le prétendu code des Droits de l'homme » ;

2° Inciter l'Europe à faire à la France « la guerre la plus à mort qui ait jamais existé depuis la création du monde » ;

3° Acquiescer au démembrement de la France et « abandonner les dépouilles des brigands » ;

4° Demander « des subsides », — c'est-à-dire une pension.

Ces instructions bizarres jetaient le trouble dans l'âme des ambassadeurs, et leur mettaient le rouge au front. Mais, harcelés d'insolentes dépêches, ils accomplissaient leur triste mission, forçaient les portes des chancelleries, et ne recueillaient que paroles hautaines ou sourires impertinents... Impassible, Louis se roidissait contre tous dédains. En dépit du non-vouloir des hommes, n'était-il pas Roi par la grâce de Dieu ? Il régnait.

Son Versailles de Vérone était des plus bourgeois : un petit palazzo étroit et défraîchi, — une vraie « maison de M. Desmasures »; sa liste civile des plus modiques : quatre mille réaux par mois (20,000 fr.) payés par les parents d'Espagne, « à peine de quoi manger du pain, pas même de la croûte de pâté », bref « une misère » — mais une misère servie de si insolente façon, que maintes fois Louis eût voulu « envoyer le cousin et ses réaux à tous les diables ». Aussi absence de cour bien qu'abondance de courtisans.

Le Roi néanmoins avait un ministère, — ministère avec des

ministres, — ministres à départements : un secrétaire d'État aux affaires étrangères, un autre à la guerre, d'autres encore sans portefeuilles, un chancelier de France, un ministre de la Maison. Avec eux, Louis travaillait à rage.

Jeune en ces jours-là, et d'âge et d'illusions, à peine alourdi par l'embonpoint naissant, attaqué mais timidement par la goutte, Louis était alors un Bourbon de hautaine, presque d'élégante prestance. La tête se redressait, belle malgré le grand nez familial ; les lèvres s'entr'ouvraient sceptiques et persifleuses ; le visage, éclairé par deux yeux malins, n'étalait pas encore cette béatitude graisseuse proclamée plus tard le « doux sourire du père de famille ». Levé presque à l'aube, paré, poudré à frimas, plaque du Saint-Esprit au côté, épée en sautoir, Louis commençait avec le jour son « métier de roi ». Dès huit heures, le ministre de la Maison, d'Avaray, entrait familièrement dans le cabinet du maître ; bientôt on annonçait le chancelier de France ; presque aussitôt le conseil s'assemblait. Le bon accord ne régnait pas toujours en ce conseil ; on y discutait, on y disputait : conflits de principes, querelles de personnes. Le duc de La Vauguyon s'y posait en champion des traditions de la diplomatie française ; il disait qu'aux seuls Bourbons d'Espagne devait appartenir la gloire d'entretenir le Bourbon de France : simple redevance entre parents — l'honneur des lys restait sans tache. Mais les autres conseillers de répliquer, avec raison : Le trésor d'Espagne est à sec, l'envoi des réaux va cesser ; pourquoi ne pas implorer la Russie ?...

Cependant, ces hautes spéculations diplomatiques n'absorbaient pas tout entière l'attention du Roi ; les affaires intérieures de la France prenaient la meilleure part de son temps.

Louis conspirait.

Depuis près de trois années, les deux princes bourbons, Louis-Stanislas-Xavier, aujourd'hui le Roi, et Charles-Philippe, désormais Monsieur, frère du Roi, s'étaient séparés. Ils s'aimaient peu, s'estimaient moins encore. Chacun d'eux s'en était donc allé à son devoir compris selon ses goûts, prenant rendez-vous lointain aux Tuileries.

Charles-Philippe, qui rêvait gloire et fortune de guerre, avait choisi la gloire, la guerre et ses périls : périls affrontés à la manière du grand ancêtre Louis XIV, — de fort loin. Tandis que le canon grondait dans les chemins creux de la Vendée, le prince gagnait Saint-Pétersbourg. Là, en cette cour de la czarine « sa bonne mère », Monsieur avait beaucoup marivaudé, beaucoup gavotté, beaucoup charmé... Une heure était venue pourtant, où ce fils du « Diable à quatre » avait dû « enfoncer son chapeau » : alors les pêcheurs de l'Ile-Dieu l'avaient pu voir, prudemment escorté d'une escadre anglaise, débarquer en octobre, se rembarquer en novembre. Depuis ce jour, — 17 novembre 1795, — Monsieur, tantôt à Londres, tantôt à Édimbourg, excitait fort autrui à batailler, mais ne bataillait pas lui-même... Vers ce temps-là, Charette, traqué partout et de partout débusqué, écrivait à son Roi une lettre mémorable : « La lâcheté de votre frère a tout perdu. »

Tout perdu — Louis pensait tout sauvé. La Jacquerie vendéenne, avec ses chefs, hobereaux sans quartiers ou vilains sans noblesse, avec ses *rifles* poinçonnés à Sheffield et ses shillings frappés à l'effigie des Georges, ne l'enthousiasmait guère. « Les Chouans de M. Pitt! » disait-il parfois ; et une moue de sa lèvre dédaigneuse accentuait le sarcasme. Il devait, plus tard, témoigner à ces gens-là de la petitesse de son amour par l'énormité de son ingratitude. Louis, d'ailleurs, redoutait l'Angleterre, l'éternel auteur, affirmait-il, des misères de la royauté française ; il détestait « le grand Bill » — « un coquin, honnête homme seulement aux heures où il avait intérêt à l'être ». Et puis il flairait un piège. Assurément, ce M. Pitt devait convoiter l'hermine bretonne pour en faire un manteau ducal à l'un des fils de son roi!... Au reste, Louis n'espérait alors plus rien de la guerre, plus rien de l'étranger : sa restauration voulait être une œuvre de paix.

Un homme par lui rencontré sur les chemins de son exil était l'auteur de cette métamorphose. Cet homme avait révélé à son prince comment se trame un complot, combien une conscience s'achète.

Parmi les assidus des levers royaux de Vérone, Louis avait remarqué un bizarre personnage, comme lui fugitif, homme de lettres comme lui : le comte d'Antraigues.

Emmanuel de Launey, comte d'Antraigues, neveu de l'ambassadeur Saint-Priest, avait, aux premiers jours de la Révolution, occupé une place importante parmi « les enragés » de la « séquelle constitutionnelle ». Membre de l'Assemblée nationale, il s'était conquis beau renom et de parleur, et de réformateur. Toutefois, soit épouvante de l'avenir, soit déception du présent, de bonne heure d'Antraigues avait émigré. Depuis lors, il parcourait l'Europe, détestant cette Révolution par lui tant aimée, publiant contre elle libelles sur pamphlets, et dégradant son talent par son caractère. Étrange figure, en vérité ! orateur disert, écrivain de haut style, expert dans les habiletés de la politique, élevant la science de l'intrigue jusqu'au génie ; certes, celui-là aurait dû être un grand homme dans le Bien, — il ne fut jamais qu'un petit homme dans le Mal. Il végétait dans l'État de Venise, renégat de sa patrie, renié par elle, et se targuant du titre banal de conseiller de légation russe.

Près de lui vivait une non moins étrange créature — la comtesse, sa femme.

Antoinette Clavel, dite la Saint-Huberti, ancienne chanteuse de l'Opéra, avait naguère charmé la Cour et la Ville par l'agilité de sa voix et la facilité de sa vie. Louis l'avait connue — comme beaucoup d'autres. N'était-ce pas cette Saint-Huberti qui avait vocalisé le rôle de Climène dans l'élucubration princière de *Panurge?...* Longtemps maîtresse, aujourd'hui épouse, la comtesse d'Antraigues était tout entière maintenant à un mari enfin conquis. Façonnée aux habiletés de la politique par les mensonges de la galanterie, elle aussi intriguait, elle aussi conspirait. Louis, qui peut-être n'eût pas dédaigné de s'en faire aimer, affichait alors pour elle une estime singulière. Le roi de France paraissait ignorer les fredaines de coulisses du comte de Provence : et certes, la Saint-Huberti était bien oubliée, puisque en ce temps-là, la comtesse d'Antraigues recevait le cordon de Saint-Michel.

Heureux de rencontrer de tels auxiliaires, Louis s'était mis ardemment à travailler.

La leçon politique donnée par d'Antraigues était claire et de compréhension facile : point de restauration violente, plus de guerre civile, le moins possible de guerre étrangère. La contre-Révolution devait naître de la Révolution, l'ennemi d'hier devenir l'ami d'aujourd'hui. Que fallait-il pour obtenir ce résultat ? Peu d'efforts. Enlacer la France dans un réseau d'associations occultes ; transformer le mécontent en ambitieux ; lui faire détester l'heure présente et souhaiter l'heure à venir. On travaillerait pour le Roi sans jamais parler du Roi... Une armée de pareils conjurés pouvait être aisément nombreuse : tout appétit humain, mauvais ou bon, suffirait à l'embauchage. Quant aux chefs de cette contre-Révolution, hardiment il les fallait choisir parmi les fils les plus choyés de la Révolution même. Quelle conscience, répétait d'Antraigues, se refusa jamais à la vente ?

Rompu à l'exercice du Mal par un tel professeur du Mal, Louis devint ainsi un grand corrupteur d'hommes.

D'abord il s'occupa de l'armée et des soldats : l'organisation des *Agences,* bientôt celle de l'*Institut,* prit naissance.

V (1)

Une *Agence* fut primitivement l'association de plusieurs personnes chargées d'entretenir « la correspondance » avec le Prétendant et ses ministres. Cette correspondance devait relater les faits généraux ou particuliers de la politique, les variations de l'esprit public, l'état du commerce et de l'industrie, tout enfin, jusqu'aux bruits et rumeurs courant par les grandes villes.

(1) Je crois utile de déclarer ici que je ne fais pas « du roman, » comme divers journaux (notamment le *Gaulois*, l'*Ordre*, l'*Estafette*) l'ont insinué à propos de mes précédents articles. Les divers historiens de la Révolution française ont accordé, selon moi, trop peu d'importance à l'organisation des *Agences* et *Instituts royalistes*. Ces redoutables associations, qui étendaient leur action du Nord au Midi, furent à peine soupçonnées de la Police. Étalant au grand jour leur audace sous le Directoire, se cachant dans l'ombre sous l'Empire, elles reparurent formidables pendant les Cent Jours et au lendemain de Waterloo. La France leur est redevable des criminels excès de la Terreur Blanche de 1815. J'espère l'établir par la suite.

Presque au lendemain du 9 thermidor, une agence s'était installée à Paris. L'entreprise offrait plus d'un danger; aussi les agents s'entouraient-ils d'un profond mystère. Pour dépister la police, ils prenaient des noms d'emprunt et avaient recours à certains procédés d'écriture. Ces noms d'emprunt étaient tantôt superbes : on s'appelait Constant, Fidèle ou Montjoie; tantôt bizarres : le Juif, Castelbianco, le Moine ou Belle-Peau; parfois même ils ne consistaient qu'en deux lettres majuscules telles que Q. Q. ou A. C. Les missives étaient en apparence des plus insignifiantes : elles ne relataient qu'opérations industrielles ou transactions commerciales. Mais soigneusement glissées entre chaque ligne, entre chaque lettre, se trouvaient d'autres lignes, d'autres lettres, écrites à l'encre sympathique. L'application de certains acides suffisait pour faire reparaître les mots. Malgré tant de précautions, les agences ne surent point toujours se soustraire à la divination de la police. A maintes reprises, plusieurs de ses membres furent dénoncés, arrêtés, jugés, condamnés, exécutés...

Cependant, de très bonne heure, la correspondance s'était convertie en propagande et l'agence transformée en *Institut*.

Vers les premiers jours de l'année 1796, on put voir s'établir dans plusieurs grandes villes de la France, certaines associations d'apparence bénigne et d'étiquette charitable. La « philanthropie » — ainsi nommait-on, en l'an IV, la troisième des ci-devant vertus théologales — était la seule préoccupation, la passion unique des « humanitaires » leurs fondateurs. La façon dont chacune de ces bienfaisantes sociétés faisait des heureux, était chose assurément édifiante. Autour d'un président se groupait un conseil d'administration composé de négociants, d'industriels, d'anciens magistrats — gens de vertus antiques, et citoyens renommés pour leur « philadelphie ». Sous leurs ordres, travaillaient activement d'autres citoyens — âmes non moins belles — battant sans repos le pavé des villes, à la découverte de toute misère. Cette trouvaille était des plus faciles, en ces lamentables jours de guerre, de banqueroute et de famine.

La rumeur d'un quartier signalait-elle la détresse de quelque

boutiquier criblé de dettes, harcelé de protêts et menacé de faillite, vite, le chercheur d'infortunes accourait et prodiguait tous les secours de la philanthropie. Avec un sourire paternel, le bon citoyen apprenait au misérable que sa bienfaisante société avait voulu acquérir les lettres de change souscrites par lui : désormais elle était sa seule créancière. Oh ! le pauvre homme pouvait à l'avenir dormir tranquille : l'association philanthropique ne demandait qu'à faire des heureux. Toutefois, un gros registre était présenté au débiteur reconnaissant, dont la signature venait s'ajouter à beaucoup d'autres — simple précaution de comptabilité. Le meurt-de-faim se confondait en remerciements. De plus en plus affable, le philanthrope laissait tomber de sa main des assignats en liasse, parfois même de la menue monnaie sonnante. Maintenant, entre ces deux hommes la confiance était entière ; on se laissait aller aux confidences. « Quelle était la cause de tant de misères ?... Le mauvais gouvernement de la France... »

Les jours se suivaient cependant, les mois s'écoulaient aussi tristes que par le passé. De nouveau la faim entrait au logis, la faillite menaçait de nouveau : l'infortuné criait vers son protecteur. Celui-ci ne refusait ni conseil, ni argent, ni visites. Cette fois, seulement, il entrait au logis du pauvre diable, porteur d'un paquet soigneusement fermé. Il ouvrait le paquet et en tirait un fusil, un sabre, une giberne, des cartouches. Alors, toujours souriant, toujours bénin, le bienfaiteur faisait connaître enfin le prix de son bienfait : son protégé faisait partie désormais d'un bataillon de légion franche ou d'une compagnie de chasseurs noirs. Mais avant tout, silence — et sur sa vie !... L'Institut philanthropique comptait un adhérent de plus.

Ainsi formée, poussant ainsi chaque jour quelque nouveau rameau, cette étrange confrérie enlaça bientôt la France presque entière. Dans les départements du Nord, toutefois, la propagande fut ou moins active, ou moins heureuse. Mais dans l'Est, dans le Midi surtout, les Instituts constituèrent une véritable association politique fortement unie, conspirant avec ensemble, et prête à tenter tout coup d'audace.

Lyon était le grand centre d'où partaient les ordres. Là, en-

touré de son conseil, résidait le *directeur général* des Instituts méridionaux. Ce haut commissaire royal fut d'abord un ancien magistrat, Imbert-Colomès, puis un prêtre, l'abbé de Lacombe.

Le pays d'outre-Loire se divisait en quatre Instituts principaux : celui de l'Est — Franche-Comté et Alsace; celui de Provence — Provence et Dauphiné; l'Institut de Languedoc et l'Institut de Guyenne. Ce dernier comprenait un ressort considérable : les anciens gouvernements de Guyenne et Gascogne, le Béarn, l'Angoumois et la Saintonge.

A la tête de chaque « Institut principal » se trouvait placé un fonctionnaire philanthropique portant le titre bizarre de *visiteur*. Il était assisté d'un substitut, d'un secrétaire général et d'un conseil d'administration. Le *visiteur* de l'Institut de Guyenne résidait à Bordeaux. C'était un créole de Saint-Domingue, négociant ruiné par la révolte des nègres, homme d'une rare intelligence et d'une audace sans égale : Louis Dupont. Il avait choisi le nom philanthropique de Constant. Son substitut était un citoyen Gibert de Moras, et son secrétaire général un sieur Mathieu-Boissas, répondant au nom philanthropique de Tristan.

Chaque « Institut principal » était partagé en *arrondissements* sous la direction d'un *président*. Ces arrondissements variaient d'étendue, comprenant tantôt un seul, tantôt plusieurs départements : les grandes villes étaient même scindées en plusieurs arrondissements. Bordeaux, à lui seul, en comptait cinq.

L'arrondissement se fractionnait en *subdivisions* sous les ordres d'un *administrateur*. Enfin, dans chaque ville de moindre importance, résidait un *affidé de section* assisté d'*adjoints*. A l'adjoint incombait le devoir de faire la propagande et d'embaucher les prosélytes.

En même temps que l'organisation dite *civile*, fonctionnait l'organisation *militaire*. A la tête de chaque Institut de province, un général philanthropique entouré d'un état-major plus ou moins nombreux : des aides de camp et secrétaires, un major général, un chef d'état-major et ses adjoints, un chef du génie, un médecin et un chirurgien principal, des colonels d'état-major. Ce personnel se composait tantôt d'officiers des an-

ciennes armées royales, tantôt d'officiers des armées républicaines affiliés à la confrérie, les uns en activité de service, les autres en retrait d'emploi. Le commandant en chef de la division de Guyenne était alors un citoyen Élie Papin, longtemps colonel de hussards, bon soldat, intime ami de Moncey, ayant renom de patriote et de sans-culotte à toute épreuve. Un regard de femme, — de ci-devant marquise, — l'avait converti au bien. Une madame de Donnissan, — nous parlerons plus tard de ce conspirateur féminin, — avait transformé le citoyen Papin en *monsieur Servan* (nom philanthropique ingénieux), et le républicain comblé de grades en un royaliste espérant mieux encore... Parmi les membres de son nombreux état-major figuraient des citoyens Sabès, Labarthe, Destraveaux, Archbolt, Merle, et de plus — naturellement — un abbé, le citoyen-aumônier, Anglade.

« L'armée » dont disposait l'Institut se divisait en *régulière* et *auxiliaire*. Le recrutement et l'emploi de ces troupes ne devaient pas être les mêmes.

« Il sera formé, disait une instruction secrète, deux corps de troupes bien distincts ; l'un, qu'on appellera *troupe réglée,* composé de déserteurs, de requis, de conscrits fugitifs, de proscrits, et de tout homme de bonne volonté pris dans le peuple : l'armée agissante... Elle recevra une solde habituelle. » Quant à *l'armée auxiliaire,* l'instruction secrète cherchait à l'organiser de la manière suivante : « Dans chaque paroisse de l'Institut, les bons Français seront classés en *compagnies*... Un nombre déterminé de ces compagnies formera un bataillon... Ces troupes se nommeront *auxiliaires* et le commandement en sera donné aux habitants les plus marquants de chaque arrondissement. Les troupes auxiliaires seront destinées à la défense du pays ; elles seront soldées comme les troupes réglées dès qu'elles sortiront du territoire de leur commune... Ces compagnies et ces bataillons prendront le nom de *légions franches.* »

Pour attirer dans l'association un nombre suffisant d'officiers, les visiteurs eurent l'ordre de remettre à chaque militaire parjure à son serment un brevet conférant « le grade supérieur » ; toutefois il lui était expressément recommandé de ne point

donner sa démission, et de rester en apparence fidèle au gouvernement qui le soldait. En outre, pour accélérer la formation des cadres, on décida que tout individu qui réussirait à raccoler un certain nombre d'hommes, serait le chef légal de ces hommes. Enfin, pour avoir des soldats, on arrêta que tout déserteur recevrait une prime de désertion, et de plus la propriété assurée de son équipement, de ses armes, de son cheval, volés à l'État. De la sorte, les agents de l'Institut parvinrent à constituer de véritables armées secrètes. En Guyenne, les réguliers formèrent jusqu'à deux régiments d'infanterie à huit et à dix compagnies, et un régiment de cavalerie. Les auxiliaires étaient plus nombreux encore. Leurs compagnies franches s'affublaient de noms romanesques : *les chasseurs royaux, la compagnie noire, les chasseurs rouges, les éclaireurs de la cornette blanche*. Recrutés dans les campagnes, embauchés dans les faubourgs des villes, ces auxiliaires étaient commandés par de petits gentillâtres locaux, hobereaux de village, les uns rentrés en France depuis le 9 thermidor, les autres protégés contre la Terreur par l'obscurité même de leurs noms. Parmi ces colonels ou ces majors d'aventure, se faisaient remarquer par l'audace de leur propagande un M. d'Alesme, un M. de Gibert, un M. Roger, et surtout deux messieurs Taffart, l'un dit de Saint-Germain, l'autre de Saint-Bonnet. Ces divers personnages devaient jouer un rôle d'importance dans la suite des évènements.

Le dignitaire le plus important dans l'Institut, sinon par son titre, du moins par ses fonctions, était le *visiteur*. Véritable commissaire royal, armé de pleins pouvoirs, il nommait à tous les emplois civils ou militaires dans le ressort de sa province. C'était lui qui traçait les instructions aux présidents d'arrondissements, aux généraux et aux colonels de régiments ou de légions franches ; c'était lui encore qui percevait l'argent destiné à solder l'Institut.

Ces fonds avaient une double origine, provenant à la fois de contributions volontaires et de sommes fournies par l'étranger. Chaque année, un mystérieux personnage, ayant l'allure d'un voyageur de commerce, apportait l'argent nécessaire à entretenir le complot, examinait les registres, apurait les comptes, et

déclarait le visiteur ou *quitus* ou en *débet*. Cette dernière déclaration était malheureusement fréquente : plus d'un visiteur fut accusé et convaincu d'avoir détourné à son profit les fortes sommes à lui versées dans un but philanthropique. Véritables inspecteurs des finances, ces voyageurs couraient impunément de villes en villes, bravant le gendarme, dépistant le commissaire de police. Tels étaient les sieurs Porquerie-Dubourg, Céris et Forestier, chargés d'ordinaire de soudoyer le zèle dans la Guyenne.

Les 40,000 affiliés de l'Institut, — chiffre stupéfiant fourni par les commissaires royaux en 1799, — ne se savaient pas conspirateurs. Seuls, les dignitaires de la confrérie avaient notion exacte de ce qu'ils voulaient tenter : la restauration bourbonnienne. Ces initiés prêtaient de redoutables serments de fidélité comme de discrétion. Silence rigoureux, leur enjoignait-on, et surtout défiance absolue des femmes. La divulgation du grand secret, même à une mère ou à une épouse, exposait l'imprudent parleur à quelque redoutable châtiment.

Invité à dépouiller les scrupules de sa conscience, l'initié devait solliciter toute fonction publique. « Nous sommes avertis, disait une circulaire, que beaucoup d'entre vous se proposent de refuser les emplois du gouvernement... Un tel refus serait aussi impolitique que contraire à la volonté du Roi... En son nom, nous invitons nos amis à accepter, et même à mettre dans l'exercice de leurs fonctions l'intrépidité nécessaire pour conserver leurs places... Point d'inflexibilité de principes !... »

Quant à la masse des simples agrégés, réunis sous la vague dénomination de *mécontents*, d'*amis de l'ordre*, ou même d'*amis de la liberté*, elle ignorait ce qu'on exigeait d'elle. Abusés par le mensonge comme par le silence, ces affidés ne savaient qu'une chose : la Révolution était mal faite — la Révolution était à refaire... Une France sans conscription et sans impôts, voilà ce que demandaient ces bonnes gens, — voilà ce qu'on leur osait promettre. « On ne doit pas cacher aux chefs royalistes, disaient encore les instructions secrètes, que l'unique objet des Instituts est le rétablissement de la monarchie : ceux-là ne s'y tromperont pas. Mais on devra grossir le parti de tous les mécontents du ré-

gime actuel. Et pour déguiser à leurs yeux le vrai motif, on ne soulèvera le peuple dans les premiers moments que sous le prétexte de divers griefs, tels que les violences de la conscription et la lourdeur de l'impôt. On s'intitulera *mécontents,* on conservera soigneusement les formes et les couleurs républicaines, et le cri de ralliement sera : Vive la liberté!... Avant tout, on évitera de se prononcer ouvertement pour le rétablissement du Roi. »

Telle était cette étrange fédération de conjurés qui abritait ses trahisons derrière l'enseigne de la philanthropie. Une ligue semblable aurait pu être formidable et gagner la partie au terrible jeu des complots. Toutefois un élément de succès lui faisait défaut : l'argent. Le « Roi » avait bien la précieuse ressource des titres et des rubans : le cordon rouge et la croix de Saint-Louis. Cordons rouges et croix de Saint-Louis avaient été lancés à pleines mains... Séduction pour les chefs : qu'offrir aux soldats?... Donc, obligation pour Louis de chercher de l'argent et d'en trouver. Il en avait trouvé; mais quel argent! Des guinées et des livres sterling. William Pitt s'était chargé d'entretenir la bienfaisance des Instituts, comme il nourrissait déjà le royalisme de la chouannerie. Seulement, de par l'axiome : « Profite celui qui paye », l'Anglais avait réclamé pour l'Angleterre, contrôle, c'est-à-dire profit.

La direction suprême des Instituts fut donc confiée à deux présidents : le « commissaire général royal » proposé par le Prétendant, agréé par William Pitt, et le commissaire anglais. Ces deux personnages résidaient sur la rive droite du Rhin, changeant fréquemment de séjour, s'observant, se dénigrant, se haïssant. Le commissaire royal français était un ancien conseiller au Parlement d'Aix, député de la noblesse aux États Généraux, homme d'énergie et de savoir politique : Joseph Dandré. Quant au commissaire anglais, Wickam, il s'était acquis un beau renom d'intrigant accompli. Ministre de George III auprès des cantons suisses, cet homme se faisait un jeu d'acheter au rabais la conviction républicaine. N'avait-il pas tenté de corrompre « l'incorruptible » Maximilien lui-même?.... D'ordinaire, le marché conclu et le pacte signé, Wickam dénonçait à Paris le misérable trafic. Ingénieux moyen, pensait-il, de tuer la grande

ennemie des Rois — la Révolution — en inoculant chez elle la défiance et le mépris d'elle-même... Le Prétendant trouva dans cet homme un adversaire perfide de tous ses projets.

Vers 1799, pourtant, l'Institut était prêt à tenter l'émeute et à risquer la guerre civile. Depuis trois années que ses chefs affichaient leur audace, rien n'était venu entraver les efforts des conjurés. Absorbée par les mille intrigues ourdies à Paris, la police semblait ignorer jusqu'à l'existence de la confrérie. En vain, des bandes de malfaiteurs battaient-ils les grandes routes, attaquant les diligences, massacrant les gendarmes, s'introduisant dans les fermes ou châteaux des patriotes, pillant et chauffant, osant même assaillir la maison d'arrêt de La Rochelle, nulle répression n'avait châtié le brigandage des philanthropes.

Une imprudente prise d'armes, provoquée par les chefs de la province de Languedoc, contraignit enfin le gouvernement directorial à s'occuper des Instituts. Dans les premiers jours d'août 1799, le tocsin tinta dans les communes des départements de la Haute-Garonne et du Gers; bientôt 16,000 philanthropes étaient en armes et roulaient en désordre vers Toulouse. Des régiments coururent à leur rencontre. Alors eurent lieu de sanglantes escarmouches, à l'Isle-en-Jourdain, mis au pillage, à La Terrasse, enfin à Montréjean. Ce dernier combat fut opiniâtre et furieux. Sabrés par le 14ᵉ régiment de chasseurs à cheval, les insurgés se sauvèrent à la débandade. Dans la déroute, une petite arrière-garde forte de six cents hommes se réfugia dans l'église du village. Ces paysans ferment les portes, se barricadent, puis, par les fenêtres de l'église, par les ouvertures du clocher, ouvrent sur les soldats un feu meurtrier. Les soldats ripostent, enveloppent l'église, cherchent à faire brèche à coups de canon. Ils entassent contre les portes de la paille et des fascines; une mèche est lancée, la paille flambe, les portes craquent et s'effondrent. Aussitôt le tambour bat la charge et le grenadier se précipite, baïonnette en avant. Tout ce qui ne portait pas l'uniforme bleu fut massacré. Cet égorgement mit fin à la tentative d'insurrection philanthropique. Mais longtemps il demeura présent à la mémoire du paysan languedocien. Plus de

seize ans après si rude combat, le campagnard de la Haute-Garonne parlait de Montréjean avec ces mêmes larmes de haine qui remplissaient les yeux du Breton au souvenir de Quiberon.

Vaincu sur le champ de bataille, l'Institut n'en prépara pas moins, l'année suivante, une prise d'armes générale. Une importante révolution venait d'éclater à Paris. La Force avait défenestré la Loi, et les grenadiers de Bonaparte dispersé les Cinq-Cents. Plus de Directoire : aujourd'hui, la République s'appelait Consulat. N'importe, l'occasion paraissait favorable. En Normandie comme en Bretagne, le chouan quittait son terrier, poussait dans la nuit son cri de hibou, chauffait et assassinait; le royalisme du Midi se mit en mesure d'agir : les nouvelles extérieures étaient si propices!... On parlait de succès remportés par les armées autrichiennes; le premier Consul avait sa ligne de retraite coupée par les Kaiserlicks; Louis XVIII marchait sur Lyon, escorté de 40,000 impériaux. Un ordre de soulèvement fut envoyé aux Instituts. « Vive le Roi! » criait la Bretagne; « vive la liberté! » dut crier la Guyenne. Cocarde blanche au chapeau des chouans; cocarde tricolore au bonnet des philanthropes... Georges, le blanc sans tache, pour chef suprême aux blancs de l'Ouest; Pichegru, le tricolore, pour généralissime aux tricolores du Midi. Telles étaient les instructions « paternelles » du Roi. Le succès devait être certain : la France « allait recouvrer et la paix et le bonheur »... Tout à coup, un bruit se répand : le Bonaparte est victorieux, — l'heure de Dieu n'a pas encore sonné. Et, pendant qu'effarés, visiteurs, présidents, affidés, s'interrogent et s'encouragent, en une nuit, les chefs principaux de l'Institut de Guyenne sont enlevés de leur logis, puis poussés au fort du Ha... Le ci-devant prêtre oratorien, Fouché, était ministre de la police.

De nombreuses arrestations mirent en émoi les villes du Midi, faisant taire la résistance par l'épouvante. Mais le gouvernement des consuls se montra presque débonnaire : un souffle de clémence sembla passer, ce jour-là, sur les Tuileries. « L'indulgence, écrivait à Lucien Bonaparte un des hauts fonctionnaires de la police, sera la plus belle punition que pourra se permettre notre régime juste et fort... Pardonnons, en républicains

généreux » Donc, on pardonna : — c'est-à-dire on ne fusilla pas. On se contenta de transférer les prévenus à Paris par la « correspondance », enchaînés avec le voleur et l'assassin : Vincennes en reçut un certain nombre. Cependant, presque tous furent élargis et durent aller vivre en surveillance dans les villes du Nord et de l'Est. Les chefs de l'Institut se trouvèrent ainsi dispersés.

L'Institut était-il à jamais détruit? La police consulaire — bientôt impériale — voulut le croire : même elle le crut. Faire grâce à un ennemi parut sans doute au facile vainqueur avoir anéanti cet ennemi. Étrange et naïve illusion!... En politique, l'injure qu'oublie le moins l'ambition déçue, c'est le dédain dans le pardon. Non, l'Institut et le royalisme n'étaient pas morts, puisque vivait encore la haine de ses chefs.

Mais, depuis longtemps déjà, chassé de Vérone et des terres vénitiennes, Louis, comte de Lille, venait de parcourir deux étapes nouvelles sur le chemin de son exil.

VI

La petite ville de Blankenburg, au pays d'Empire, — un vieux *dorf* blotti dans la grande ombre des sapinières du Hartz, — avait abrité la Majesté errante du Roi sans royaume. Pendant trois années, Louis s'était vu réduit à loger ses espérances et ses ambitions dans un garni de trois chambres, au second étage du logis d'un brasseur... Étroite maison, qui pourtant n'était pas la maison du sage, — car Louis y reprit, de plus belle, ses furieuses agitations sur place.

Pour mener à bonne fin son œuvre de contre-Révolution, maintenant il désirait trouver des chefs, — des chefs comme les voulait d'Antraigues, nés de la Révolution même. Ni chouan, ni voltigeur de Condé pour étrangler la République; mais de francs républicains au républicanisme traitable. Cette sorte de gens se devait rencontrer aisément... Parvenu à « la

deuxième année de son règne, » Louis commençait à bien connaître l'homme : il savait aussi quels sont les différents tarifs de la conscience humaine. Petite dépense pour lui : de superbes promesses étayées par sa « parole royale ». Trafiqueur sans vergogne, de suite il trouva beaucoup à acheter, — marchés d'ailleurs léonins : nombre de députés des deux Chambres amorcés par quelques titres de comte ou de baron, et un citoyen-Directeur par un petit marquisat; des militaires à foison : des colonels Danican et Papin cotés croix de Saint-Louis et tortils de baron; un général citoyen Amédée Willot, s'estimant et estimé valoir un cordon rouge, un blason de comte et un article au génitif « Monsieur le commandeur comte de Willot »... Pichegru avait coûté plus cher en promesses. La conscience du vainqueur de la Hollande s'était tarifée un fort beau prix : la duché-pairie, l'apanage de Chambord, un cordon rouge, le bâton de maréchal de France, et 200,000 livres de rente. — Accordé!... Seule, la corruptibilité de Barras se montrait alors difficile, presque délicate, et vraiment trop dispendieuse. Avec ce Directeur, point de paiement à échéance, nul crédit, mais versement en numéraire et immédiat : douze millions, d'or anglais ou russe au choix, et le pardon royal... « Eh quoi, tant d'exigences, tant de façons, chez un des assassins de mon malheureux frère!... » Louis s'était indigné — et avait marchandé... Or, Barras, en « fructidorisant » les citoyens Clichiens, comtes et marquis de l'avenir, avait démontré au trop ménager acheteur les inconvénients de l'économie.

Bientôt, sur l'injonction du gouvernement français, Louis quittait Blankenburg et reprenait sa course vagabonde, poussé au loin par les « coups de vent de l'adversité ». Mais alors, devant les pas de l'errant, le « magnanime » Paul abaissait les frontières du bon pays des Russes. La voix du « petit père » s'était fait entendre, affable : « Qu'on prépare le château de Mittau pour y loger Monsieur mon frère et cousin. » Enfin, le Romanoff prenait donc pitié du Bourbon : il daignait le traiter en roi.

La politique étrangère des ministres de Louis avait remporté cette grande victoire : à Saint-Priest en revenait l'honneur. Sollicité, prié, supplié, Paul Petrowitch s'était senti tout ému. Les

requêtes de son hôte avaient pourtant subi quelques petites réductions :

2,000,000 de roubles chaque année? demandait Louis. — 200,000, avait répondu le czar;

Une armée? demandait encore Louis. — Une armée de cent hommes, avait répondu le czar;

Le titre de roi de France? demandait toujours Louis. — Pas de réponse du czar;

Enfin, le non-paiement des ports de lettres? — Accordé, avait répondu le czar.

L'aumône, quoique rognée, était encore magnifique. Les réaux d'Espagne et les roubles de Russie permettaient à présent de jouer au Roi de France et de Navarre. Aussitôt, le *schloss* Courlandais se transforma en Trianon, presque en Versailles.

A Mittau, manquaient sans doute nombre de ces hauts dignitaires de nobles charges, dont naguère, Monsieur, comte de Provence, aimait à environner sa personne : « son chef des oiseaux du cabinet », par exemple; ou bien encore le « capitaine des levrettes de sa chambre »; voire ses « chauffe-cires ». Toutefois, malgré ce regrettable déficit dans la riche économie de sa « Maison », Sa Majesté Très Chrétienne faisait figure. Sa « Maison » avait aspect aussi édifiant que royal. D'abord, un grand aumônier, évêque, cardinal, prince de l'Église, assisté lui-même de force aumôniers par quartiers; — au service de la Chambre, deux premiers gentilshommes, ducs tous les deux; — aux écuries, un grand écuyer, des premiers écuyers, des écuyers cavalcadours. La Maison militaire affectait également une attitude guerrière. Trois capitaines des gardes du corps avec leurs gardes du corps, faisant beau bruit de tambours et de trompettes, — le tout en trois compagnies : les messieurs de la compagnie d'Avaray, — l'Écossaise; les messieurs de la compagnie de Guiche et les messieurs de la compagnie Cossé-Brissac. Ces derniers, ayant troqué la casaque bleue contre la casaque rouge, figuraient ingénieusement des Suisses... Et quelle étiquette, quelle pompe, quel cérémonial! Des grands et des petits levers; des réceptions solennelles et des audiences privées; des grand'messes en musique avec maîtrise, déploiement de gardes du corps, cliquetis

de carabines, tambour battant aux champs, *Domine salvum fac regem* ronflant en faux bourdon. Dans la salle à manger, surtout, quel grandiose !... Sous les hauts lambris, deux tables. Celle où trônait le Roi, où pouvaient prendre place les ministres, les ducs, les cordons bleus, — les gens ayant du sang. Plus loin, — beaucoup plus loin,— la table des visiteurs, gens de rien... un général Dumouriez, par exemple... En vérité, jamais encore, Louis, comte de Lille, n'avait été plus roi de France et de Navarre !

Pourtant, les soins de sa grandeur n'absorbaient pas tout entier l'esprit du « Roi » : comme toujours, il travaillait. Louis, maintenant, s'appliquait à parfaire l'œuvre de corruption tentée sur Barras.

Le « bon Fauche », l'agent du Roi, et le « beau Monnier », l'agent du Directeur, s'étaient abouchés à Hambourg : rencontre nullement fortuite. Là, chacun de faire assaut de roueries et d'astuce. Une superbe passe d'armes. Le « beau Monnier » l'avait emporté, et Barras s'était fait coter à sa juste valeur. Pour lui, « point de *patipata* comme pour les autres », mais des réalités. « Une sale intrigue, cette grande affaire Barras ! » s'était écrié Louis, superbe d'indignation... Oui, mais si avantageuse ! D'ailleurs, quand « le faible fait le mal, n'est-il pas presque excusable ? » — parole réconfortante adressée par le Prétendant à sa conscience... Et puis, quel plaisir en outre de jouer sous jambe le petit monsieur Sieyès, de faire crouler d'une chiquenaude tout son échafaudage de « saloperies » : son projet d' « introniser » en France un archiduc d'Autriche, avec lui — l'abbé — pour premier ministre ! Donc, pacte conclu : au régicide, de par le Roi, octroi de millions et de pardon royal.

On touchait à un terme prochain et « heureux » ; encore un peu de temps, et la France allait être rendue « à la félicité et au droit »... Tout à coup, le courrier apporte à Mittau d'étranges nouvelles : Barras ne se pavane plus au Luxembourg ; Bonaparte va s'installer aux Tuileries ; plus de Directeurs pour veiller sur la République, mais des Consuls... Eh quoi ! Louis, le dupeur d'hommes, si complètement dupé par les évènements !... Aventure « lamentable », bien qu'assurément « curieuse ».

Tout était à refaire.

VII

Louis voulut tout refaire.

Il le connaissait déjà, ce M. Buonaparte; — déjà il avait tenté de le corrompre. Au lendemain des grandes journées de Lodi et de Castiglione, un agent du prince, le sieur de Montgaillard, avait voulu glisser la séduction dans le cœur du victorieux. L'offre s'étalait, magnifique... Ah! si le général consentait à ramener en France son Roi légitime, comme il saurait bientôt ce que vaut la reconnaissance d'un Bourbon! A lui le cordon bleu, le bâton de maréchal, la vice-royauté de Corse... Affriolantes avances! Le général leur avait donné une double réponse : l'enlèvement du comte d'Antraigues et l'envoi de ses papiers à Paris... Eh quoi! du ruban, un bâton fleurdelisé, une dérisoire vice-royauté pour débaucher l'homme qui, dès le soir de sa première bataille, aux clartés du bivouac, avait eu la vision de sa Fortune, et aperçu, déjà fascinant Bonaparte—Napoléon Empereur?... L'outrageante plaisanterie!...

Mais Louis, l'homme des petitesses ambitieuses, n'était pas fait pour comprendre Bonaparte, l'homme des ambitions grandioses. Par deux fois, ses propositions de subornement vinrent encore assaillir le premier Consul. En février, puis en août 1800, il lui écrivit deux lettres demeurées mémorables dans l'histoire. « Sauvez la France de ses propres fureurs, rendez-lui son Roi, et les générations futures béniront votre mémoire... Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis... Nous pouvons assurer le repos de la France; je dis nous, parce que j'ai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait sans moi. » En même temps, les chefs de l'Agence de Paris rôdaient à distance autour de Joséphine... Fille de noble et veuve de noble, M[lle] de la Pagerie devait savoir quel prestige donne à la femme un tabouret à la cour! En vérité, son époux lui refuserait-il la félicité d'être duchesse — Altesse seigneuriale — Madame la connétable?

Mais, tandis que Louis, jetant à pleines mains sur Bonaparte

toutes les fleurs de sa rhétorique, l'assurait de « son estime », lui parlait de « sa gloire », et lui annonçait « les bénédictions des générations futures », ses émissaires cherchaient à réunir les débris de l'Institut pour risquer une émeute suprême. Ils déploraient « la liberté détruite, les propriétés envahies, l'autorité absolue conquise par un usurpateur, par un bâtard corse ». — « Debout et soulevons-nous! Qu'un seul cri sorte de nos bouches : A bas le Corse! le tyran! l'usurpateur! le bâtard! »... Étonnants procédés politiques... La réponse de Bonaparte avait été insolemment polie : quelques phrases seulement, mais si cruelles!... « Monsieur, vous ne devez pas souhaiter votre retour en France : il vous faudrait marcher sur cinq cent mille cadavres... Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille : je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. » Louis demeura stupéfié. Ainsi, pour unique répartie aux allèchements de sa prose royale, de grands mots déclamatoires, et de l'impertinence! Barras, au moins, avait des formes et sentait son gentilhomme; avec « le Corse » rien à espérer : un brutal qui ne connaissait pas l'histoire et refusait le rôle glorieux d'un d'Épernon ou d'un Monk. Cet être n'était pas de ceux qu'on rallie, mais de ceux qu'on détruit.

Décontenancé, Louis demeura pour un temps en repos : aussitôt Charles-Philippe, son frère, d'entrer en mouvement.

Inactif depuis l'expédition de l'Ile-Dieu, Monsieur suivait d'un regard désolé les pratiques si doucettement conduites par son Seigneur et Roi. La contre-Révolution à l'amiable avait échoué : l'heure lui sembla propice de la risquer violente. Alors prirent fin les essais de corruption, alors aussi commencèrent les tentatives d'assassinat : politique différente chez les deux frères. Au « bon Fauche », à l'aimable Montgaillard, au sémillant La Maisonfort, les tentateurs et débaucheurs de Pichegru, de Barras et de Moreau, succédèrent Picot le Moëlan, le Petit-François et les autres charretiers de la rue Saint-Nicaise. Bientôt, Rivière, les Polignac et la bande se hissaient sur la corde accrochée à la falaise de Biville : Georges prenait gîte chez la fille Hizay, cette nymphe royaliste des ruisseaux de la rue Montagne-Sainte-Geneviève... La réplique du « Corse » aux Chouans fut, on le sait,

péremptoire. A crime manqué, crime accompli. Le 21 mars 1804, au lever du jour, le duc d'Enghien tombait dans le fossé de Vincennes, le cœur troué de balles. A son tour, Monsieur, frère du Roi, se tut comme son Roi lui-même : il comprenait désormais que le sang d'un Bonaparte valait bien le sang d'un Bourbon.

Impassible, Louis avait assisté à ces curieuses expériences de Restauration par le salpêtre ou par le couteau : n'approuvant pas, improuvant moins encore. Les délicatesses de sa conscience s'effarouchaient volontiers des forfaits inutiles. Méditer la destruction violente d'un ennemi est projet contestable au point de vue de la morale ; mais ne pas réussir, l'entreprise commencée, quelle abominable faute !... Abominable faute, en vérité. Le czar Paul s'était chargé de la démonstration. Un mois après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, invitation parvenait à Louis d'avoir à vider le Versailles de Mittau... Le roi de France d'obéir... Il s'était mis en route le 21 janvier, — quelle date funèbre ! — par une effroyable tourmente hivernale. Son *droschki* n'avançait pas : alors, fouetté par la tempête, flagellé par la neige, honteux, la rage au cœur et la goutte aux jambes, Louis, au bras de sa nièce, avait en vain heurté, trébuchant, d'auberge en auberge. C'est ainsi que, traînant avec lui la Fortune des Bourbons, le Prétendant avait gagné Varsovie, — une autre étape, sur cette route, chaque jour se déroulant plus longue, de l'exil... Mais l'inutile cruauté de cette expulsion fatale à sa goutte avait profité à sa gloire. Une gravure, œuvre pie d'un burin royaliste, poétisa dès lors la grande misère d'un « nouvel Œdipe » guidé par « une nouvelle Antigone ». Une légende pouvait naître : celle du « bon Louis ». Encore un peu de temps, et les jongleurs de rhétorique allaient jouer de leur antithèse : en face de Bonaparte, le Génie détestable de la guerre et du mal, fléau de l'humanité, — Louis, l'adorable Génie de la paix et du bien, le « père de famille ».

Une curieuse aventure survenue pendant son séjour en Pologne prussienne, — le territoire de Varsovie relevait à cette époque de la couronne de Prusse, — fournit quelques gaietés à sa haine. Toujours épiant, étudiant toujours l'allure de son ennemi, Louis crut le surprendre en délit de fausse manœuvre.

Un matin de février 1803, le gouverneur de Varsovie, Herr Präsident von Mayer, revêtu de sa veste à ramages et de son habit couleur tendre, se présentait en la demeure du comte de Lille, demandant audience. Communication urgente : message de son roi. Il est introduit. Alors, important et mystérieux, Herr Präsident von Mayer se met à débiter le plus étrange des discours. « Consentez enfin, Monseigneur, à une abdication; le Premier Consul voudrait assurer aux Bourbons vie somptueuse et couronne princière », — et le président de supplier, et le Prétendant de rire... Un second entretien eut encore lieu, tout égayé de larmes tudesques et de persiflage à la française. — Une couronne princière!... Quel diadème la munificence consulaire daignerait-elle laisser tomber sur notre tête? — On vous offre une principauté italienne par voie d'échange. — Quelque Modène ou quelque Monaco?... — Herr Präsident von Mayer se fit poliment mettre à la porte... Était-ce bien vraiment le Premier Consul qui proposait « la petite transaction »? Le roi de Prusse et son ministre Haugwitz ne tendaient-ils pas plutôt un double piège? L'histoire ne l'a pas dit encore. Quant à Louis, bien joyeux, il se hâta de croire à quelque audacieuse naïveté « du Buonaparte ». De suite il répondit à ce monsieur sur le ton naguère employé par ce monsieur lui-même. Sa lettre, maintes fois citée, est demeurée pour les royalistes modèle de haut goût et de beau style épistolaire. « Fils de saint Louis, je saurai à son exemple me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : Tout est perdu, fors l'honneur. »

Quinze mois plus tard, « l'usurpation ouverte du Corse » devenait prétexte heureux à protestation bruyante et hautaine. Le Roi s'adressa d'abord aux Rois « ses frères ». « Buonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout dès l'origine a été nul, ne peut infirmer mes droits... » Le « père de famille » cria ensuite vers les Français, ses enfants. « Français, nous le jurons, jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit nos destinées aux vôtres, qui nous lie à vos cœurs et à vos consciences... Nous prenons à

témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, celui qui juge toutes les justices. »

En si grave occurrence, le « bon Fauche », — toujours on le rencontrait ce « bon Fauche », aux beaux moments, — montra toute la puissance de son imaginative et toutes les ressources de son imprimerie. Tirage du manifeste à 10,000 exemplaires sur deux formats, papier vélin et papier jésus; prospectus de sa librairie pour envelopper la prose bourbonienne, — son royalisme n'avait rien épargné. Les postes mêmes de l'Empereur furent chargées de mener à destination le manifeste du Roi. Il en partit de Hambourg, de Leipzig, de Dresde, de Berlin, de toutes les villes d'Allemagne; les maréchaux, les généraux, les ministres, les sénateurs, les tribuns, les conseillers d'État, les préfets en reçurent; en reçurent aussi les notables habitants des 120 départements de la France continentale. Le ministre de la Police, sénateur, Fouché, était sur les dents; le directeur général des postes, conseiller d'État, Lavalette, ne savait plus quelle lettre ne pas ouvrir... Désormais la France n'avait droit d'ignorer qu'elle possédait un Roi.

Louis était alors dans la petite ville suédoise de Calmar, au royaume de Gustave IV, son ami et son admirateur, un brave homme de roi légitime que les lauriers d'un empereur usurpateur empêchaient de dormir. Les deux frères, Louis-Stanislas et Charles-Philippe, s'étaient décidés à se revoir. Après onze années de séparation, quelles embrassades! Elles se prolongèrent dix-sept jours... Mais, tandis « qu'au sein de la mer Baltique, en face et sous la protection du Ciel », le Prétendant déchaînait son indignation et lâchait la bride à sa rhétorique, il apprenait que l'asile de Varsovie lui était fermé. Le Hohenzollern, mari de la reine de Prusse, désespéré de voir ses belles intentions si méchamment comprises, interdisait aux Bourbons la terre du grand Frédéric. Où aller?... Depuis quatre ans, le « magnanime » Paul était mort en son lit — mais étranglé de son écharpe... Dans le fils, l'infortuné « Porus » trouva un « Alexandre » : Louis retourna donc à Mittau.

VIII

La cause des Bourbons semblait irrémissiblement perdue. De France, les nouvelles arrivaient chaque jour pour eux désastreuses. Le parti royaliste se dissolvait : la désertion s'était mise dans ses rangs; les plus féaux eux-mêmes faisaient défection.

Depuis longtemps rentrés en masse dans leur patrie, les émigrés se sentaient las de fidélité. Le régime nouveau ne leur répugnait pas. Avec lui, sans doute, point d'abbayes à briguer comme jadis, ni de régiments à acheter; mais tant de clefs de chambellan, tant d'habits de préfet, tant de croix de la Légion d'honneur à obtenir! Donc, aujourd'hui : « *Vive Napoléon!* » donc : « *Dieu et mon Empereur!* » La faim d'ailleurs courbait les fronts les plus fiers, dégradait les cœurs les moins ambitieux. Bientôt, les livres d'émargement de la police secrète se couvrirent des plus vieux noms de la vieille France : le « ci-devant », fuyard des guillotinades en l'an II, se faisait en l'an XIV pourvoyeur des fusillades de Grenelle.

A l'étranger, la situation n'était guère plus brillante. Nul souverain aujourd'hui ne croyait possible la rentrée des Bourbons aux Tuileries. Louis s'en rendait compte, et il écrivait avec mélancolie : « Les uns croient qu'il n'y a rien à faire pour moi ; les autres craignent de se compromettre... Placé entre les deux partis, je leur crie également : Vous vous trompez ; mais, d'une part, ma voix n'est pas entendue ; de l'autre, elle n'est pas écoutée... » Encore un peu de temps, et on n'allait plus compter en Europe d'autres royalistes que le Roi.

En la cour même du Prétendant, la solitude et le silence commençaient à se faire. Le conseil de gouvernement, si affairé naguère, à Vérone, s'était dispersé. Plus de ministre de la guerre, plus de secrétaire d'État aux affaires étrangères, plus de chancelier de France; la « mort physique ou morale » avait un à un frappé ces « vieillards ». Un homme, à lui seul, composait aujourd'hui le cabinet, le ministère, le conseil, le gouvernement tout entier : le « cher » d'Avaray. Les négociateurs de petites in-

trigues, un Montgaillard, un La Maisonfort, à l'exception toutefois du « bon Fauche », avaient tôt déserté l'amitié d'un roi qui payait mal, pour servir la police d'un empereur qui payait bien. D'Antraigues lui-même, le professeur de corruption, n'assistait plus aux levers de son disciple. La brouille entre le maître et l'élève remontait au lendemain du coup d'État de fructidor. La publication faite par le Directoire des papiers de Vérone avait mis Louis en belle fureur. « A la trahison ! » s'était-il écrié. — « A l'imbécillité ! » avait riposté d'Antraigues. Louis de saisir la plume : « Monsieur, vous m'avez indignement trompé ! » Et pour toute réplique, d'Antraigues de singer les imperfections physiques de son Roi, nasillant comme lui, comme lui sautillant, trottillant, se dodelinant. Sacrilège gaminerie ! « Cet homme n'est plus Français ! » avait signifié Louis, blême d'indignation. — « Depuis si longtemps je suis Russe », s'était borné à dire d'Antraigues. Il avait eu le dernier mot.

Mais, abandonné de tous, Louis ne s'abandonnait pas lui-même. A peine de retour à Mittau, hardiment il s'était remis à son travail habituel : travail étrange, en vérité — sans cesse détruit et refait sans cesse. Sur tous les hommes, derniers nés de la Révolution, un Pichegru, un Barras, un Moreau, sa corruption s'était exercée sans vergogne, et chaque fois le lamentable essai avait réussi. Chaque fois, l'un de ces hommes avait sans scrupule vendu et son honneur et sa patrie... Et pourtant, en cette cour désertée de Mittau, Louis se voyait toujours réduit à manger « le pain amer de la pitié ». Quelle fatalité dénouait donc de la sorte les trames les mieux ourdies ? Quel Dieu vengeur châtiait ainsi les outrages faits à la conscience humaine ?...

Le découragement de Louis n'avait été que de courte durée. N'ayant pu séduire « Buonaparte », il voulait maintenant suborner le gouvernement même de ce « monsieur ». Oh ! comme il détestait de toute la fureur d'une haine impuissante cette famille « Napoléonne » et son chef, « cet être plus méchant que Robespierre, ce faux Français né des fumiers de la Corse » ! Ah ! s'il pouvait paralyser les deux bras du « monstre », — l'armée et la police, — comme il aurait bientôt raison du monstre même !... L'armée, pensait-il, pouvait être gagnée par l'achat discret et

habile de quelques maréchaux. D'abord, il s'adressa au plus important de tous, au ministre de la guerre, Alexandre Berthier, prince de Neuchatel.

Louis estimait assez ce prince Berthier, ci-devant petit gentilhomme, ancien commandant des gardes nationales versaillaises, presque royaliste aux premiers jours de la Révolution, et sauveteur de ses tantes, la « pauvre Chiffe » et la « pauvre Graille ». Toutefois il l'admirait peu, « bien qu'auteur principal de ces prétendues victoires gagnées contre les règles » par M. Buonaparte. Il le trouvait et vaniteux et naïf. Beaucoup à oser avec un pareil caractère... Aussi, en septembre 1806, une lettre royale était glissée en grand mystère entre les doigts du prince Berthier de Neuchatel. Les propositions du tentateur étaient les suivantes : Un cordon bleu, un bâton de maréchal mais fleurdelisé, un titre d'Altesse, un gouvernement; — redites toujours les mêmes de corruption ; dans la séduction, absence complète d'imaginative... Berthier reçut le poulet, se garda d'y répondre, mais, — circonstance étrange, — ne le dénonça pas. Discrétion encourageante.

Alors, sans hésiter, Louis attaqua le ministre de la police, en personne, — Fouché.

Celui-là, Louis ne l'estimait absolument pas; mais il l'admirait fort, comme une des plus remarquables monstruosités produites par la Révolution. Quel génie et quelle puissance de perversité chez cet homme!... Donc, dans les derniers jours de l'année 1806, le Prétendant faisait parvenir à Fouché l'expression non dissimulée des sentiments de son âme. Un sieur Bassinet, prêtre en exercice de sacerdoce, s'était chargé du message pour le prêtre défroqué. Un gazetier, royaliste longtemps, éprouvé, déporté de fructidor, naguère pensionné par la police anglaise et par la française aujourd'hui, — Perlet, — servait d'intermédiaire. Les propositions étaient allèchantes : beaucoup de millions, le pardon royal, même un ministère... Mais Louis, pour la première fois, rencontra son maître en l'art de feindre. Fouché accueillit l'ouverture, ne s'étonna pas, ne s'indigna pas, révéla une moitié du beau secret à l'Empereur, et garda l'autre moitié pour en jouer avec le Roi. Une correspondance par l'en-

tremise de Perlet s'établit entre Paris et Mittau. Maradan, — Fouché avait choisi ce nom étrange, — s'amusait fort. Bientôt Louis fut persuadé que deux maréchaux d'Empire, nombre de généraux, force sénateurs, n'attendaient qu'un instant favorable pour attacher la cocarde blanche à leur chapeau. L'ingénieux Maradan sollicitait des instructions, et en recevait de plus secrètes les unes que les autres... La comédie se prolongea, presque burlesque, jusqu'aux derniers jours de l'Empire. Seul, un pauvre diable, un Suisse, le propre neveu du « bon Fauche », Vitel, paya de sa vie la nécessité de donner quelque vraisemblance à cet aimable roman : on le fusilla discrètement dans la plaine de Grenelle.

Désormais Fouché avait, pour espion des projets du Roi, le Roi lui-même.

IX

Mais, tandis que Louis, cherchant à duper autrui, devenait sa propre dupe, le canon des armées impériales grondait par les plaines de la Prégel. Tantôt dans les « champs couverts de neige », tantôt, parmi « les bois et les beaux lacs », « le grenadier russe venait trouver la mort sur les baïonnettes françaises ». « La Victoire n'avait pas hésité un seul instant. »... A Paris, les grandes salves des Invalides célébraient sans relâche tous ces « jours de bonheur » ; à Saint-Pétersbourg, le *Prikaze,* — Louis, par erreur de poète, l'appelait Pégase, — osait à peine démentir les récits du *Moniteur*.

Le 25 juin 1807, les deux Césars, celui d'Occident et celui d'Orient, se rencontraient sur le radeau du Niémen, et là, devant les « braves accourus des extrémités du monde », ils s'étreignaient avec amour. Trois semaines plus tard, l'ambassadeur de l'Empereur et Roi, Savary, entrait en grande pompe à Saint-Pétersbourg. Lors, le czar, après l'échange des premiers compliments : « Que dois-je faire de M. le comte de Lille et de sa famille? » — L'ambassadeur Savary dépêcha sur l'heure un exprès à son maître. La réponse de l'Empereur et Roi ne se fit guère attendre : « Si M. le comte de Lille est las d'habiter la Russie, il peut venir à Versailles ; je ferai pourvoir à tout ce qui

lui sera nécessaire... » L'insolent!... Non, « Porus » ne pouvait plus rester l'hôte d' « Alexandre »... Louis décida qu'il devait quitter la Russie...

Étrange destinée! Ainsi, depuis quinze ans, chaque pas en avant d'une armée française obligeait ce roi de France à faire son pas en arrière!... Adieu donc, le vieux schloss courlandais de Mittau, la noble salle à manger aux deux tables, et la chapelle où se chantait le *Domine salvum fac regem;* adieu, l'armée des cent gardes du corps; bref, adieu le Versailles de rencontre, et toutes les pompeuses petitesses de la Majesté du Roi Très Chrétien!... Où trouver maintenant et pension et refuge? Louis chercha et crut les découvrir en Angleterre. Extrémité fâcheuse pour un roi français dont « le cœur saignait » encore au « souvenir de Crécy et d'Azincourt »! Mais Louis refréna prestement ses douleurs historiques, et la « nation sans honneur » fut choisie comme « asile de son honneur ».

Le 6 novembre 1807, une frégate suédoise, la *Fraya*, jetait l'ancre dans la rade de Yarmouth. La mer déferlait houleuse, et le flot raviné d'automne secouait furieusement le navire. Là se cachait une grande misère venant mendier une grande aumône : Louis-Stanislas Xavier, —Louis XVIII, roi de France... Un directeur de police accouru en toute hâte, le chef de l'Alien Office, Brooke, se tenait sur le rivage et empêchait le royal vagabond de débarquer... Or, tandis que la *Fraya*, chassant sur ses ancres, roulait et craquait sous le vent, les honorables membres du cabinet Canning s'assemblaient, discutaient, ergotaient. George III, pareil à Louis XIV, devait-il transformer sa cour en « un refuge de rois »? Non! car il faudrait pour le nouveau Jacques II un Saint-Germain et une liste civile. Mieux valait expédier le Français en cette Écosse si plaisante à ses ancêtres et le claquemurer entre les quatre tourelles de Holyrood, parmi les chers souvenirs de Marie Stuart... Louis s'était irrité, indigné. Certes, il n'irait pas à Édimbourg, il voulait retourner sur l'heure en son palais de Mittau... Enfin, la dure quarantaine fut levée, et le « comte de Lille », mais non pas le « roi de France », avait pu prendre terre.

« L'heureuse étoile » des Bourbons lui faisait rencontrer presque aussitôt un nobleman inscrit au *peerage*, comme « Richard Grenville, marquis de Buckingham, membre du conseil privé, lord lieutenant et gardien des rôles du comté de Bucks, D. C. L. » Sans hésiter, cè noble marquis de Buckingham, — était-ce réparation offerte par le successeur de George Villiers au petit-fils d'Anne d'Autriche? — ouvrait devant Louis les portes de son château de Gosfield-Hall, mettait à sa disposition les hautes salles lambrissées de portraits d'ancêtres, le vaste parc et ses grandes eaux, les bois et les genêts avec leurs chasses giboyeuses... C'est là que, traînant son long ennui, avait vécu Louis de France, regardant — mélancolique — l'heure succéder à l'heure, et le mois devenir l'année...

Un jour se leva pourtant où l'exilé trouva l'escalier d'autrui bien dur à gravir. Alors il se résigna à louer à ses frais, bientôt même à acheter la très modeste châtellenie de Hartwell-house, pour y loger la Fortune de France.

Louis venait d'atteindre la dernière étape de son voyage à travers les peuples, — celle qui précédait son palais des Tuileries.

Telle avait été pendant quinze années, — quinze années, quel long espace de vie humaine! — la course vagabonde de Louis-Stanislas-Xavier, ce roi de France sans France et sans royaume. Plus heureux que le Fils de l'Homme, auquel peu modestement il se comparait, toujours il avait rencontré la pierre où reposer sa tête. Les souverains de l'Europe le connaissaient bien aujourd'hui : tous ils l'avaient vu mendier de leur pitié royale son pain de roi, quémander avec humilité, mais recevoir avec hauteur, et faire sans grandeur l'étalage de sa grande infortune.

L'âge maintenant pesait sur lui avec lourdeur. Un embonpoint maladif déformait sa taille monstrueusement obèse; ses joues s'épanouissaient, pendantes, sur son visage; et son sourire, sans cesser d'être méchant, était devenu béat. La goutte s'acharnait, impitoyable, sur ses jambes aux guêtres rouges : la canne à pomme d'ivoire était, à présent, la compagne obligée de toute

promenade, et pendant de longs jours, au retour du printemps, au déclin de l'automne, le petit-fils du Vert Galant, chiragre et podagre, devait rester étendu sur une chaise longue... La légende de « Louis le Bon », le « père de famille », pouvait donc naître aujourd'hui et rencontrer des crédules.

La légende de « Louis le Grand, deuxième du nom », créateur des libertés parlementaires, ne se laissait pas soupçonner encore. Lecteur admiratif, en ces jours-là, des écrits de Joseph de Maistre, Louis n'estimait de bonheur possible pour un peuple que le bonheur édicté par l'absolutisme d'un roi. Dans son cœur, il avait érigé deux idoles — toutes deux aimées d'ailleurs d'un égal amour : « le Roi mortel » et « le Roi immortel ».

« Le Roi mortel », c'était lui-même, Louis-Stanislas-Xavier, fils de Louis, le Dauphin, et de Mme Marie-Josèphe de Saxe, héritier par saisine de Louis XVII, son neveu... Il espérait bien le ramener en France, ce roi-là, au château de Versailles, jusqu'aux caveaux de Saint-Denis.

« Le Roi immortel », c'était lui encore, — mais lui, apparaissant dans une auréole quasi divine; — lui, qui avait vécu dans le passé avec ses ancêtres, et en qui vivait l'avenir de ses descendants; — lui, responsable de l'heure présente parce qu'elle contient en soi l'heure future; — lui, enfin, ayant reçu du Ciel devoir de régir les peuples de France comme le pape a mission de « paître les brebis » de la chrétienté. Saint Paul n'a-t-il pas dit : « Le Pouvoir vient de Dieu »?

Cette double formule résumait alors toute la doctrine politique de Louis XVIII. Jamais cet esprit hanté par la vision décevante du passé n'avait voulu transiger avec le droit, même avec le fait moderne. Point de programme ni de déclaration; point de charte. Ses proclamations, bouffies d'emphase et de rhétorique, étaient vides de promesses : « On accuse le Roi, écrivait-il, de parler trop vaguement : ce vague est la preuve d'une haute sagesse... Proposer aux Français une constitution nouvelle, serait de sa part une folie ou un crime... » Louis se montrait encore vraiment Bourbon — dédaignant d'apprendre, refusant d'oublier. A ses yeux, la Révolution française n'était que la révolte du populaire de France : de tous les faits accomplis par Elle, il n'avait compris

que les forfaits. Son intelligence de l'histoire était vraiment étrange : Si l'édifice de la vieille société venait de s'écrouler en ruines, la faute en retombait sur Louis XVI et ses déplorables conseillers; leur lâcheté en face des parlements devait fatalement transformer de petites rébellions en grosses révoltes, la Fronde en Ligue, un d'Éprémesnil en Robespierre.

Pourtant, cette Révolution si détestée avait produit quelques bons résultats : l'uniformité dans l'unité était faite à jamais. Louis se proposait de respecter comme progrès réalisés pour l'omnipotence monarchique : la division du royaume en départements, l'administration remise aux mains des préfets, la suppression de l'hérédité dans la magistrature, et la nomination par le pouvoir central d'une judicature que Louis voulait absolument amovible... Là se bornait le peu de bien accompli par l'émeute de 1789. Les autres actes de la cabale constitutionnelle, du brigandage jacobin ou de l'usurpation corse, n'étaient que monstrueux attentats et gâchis sanglant... Ah ! si la Providence ramenait le Fils aîné de l'Église aux palais de ses pères, comme bientôt toute chose rentrerait dans l'ordre et l'harmonie éternelles ! De nouveau, le Passé se dresserait, mais solide, et réédifié des décombres du Présent... Toutefois, comme il faut toujours « brûler quelque petit cierge au diable », le Roi daignerait faire une concession au mauvais esprit de son peuple : il convoquerait des États Généraux — réunion d'ailleurs temporaire et de courte durée. En ces grandes assises, que ferait-t-on ? On rétablirait solennellement « l'ancienne constitution de la Monarchie française ».

Mais quand verrait-on poindre l'aurore de ces beaux jours de fête ?... Louis regardait — Louis attendait — contre toute espérance, Louis espérait.

« Le temps, aimait-il à répéter, me semble *gros* de l'avenir... » Hélas ! pourquoi ses « couches » éprouvaient-elles si long retard ?

Gilbert-Augustin THIERRY.

(*A suivre.*)

SOUVENIRS

DE LA

NOUVELLE - CALÉDONIE

QUATRIÈME PARTIE

XI

Le lendemain matin, 26 août, à cinq heures, tandis qu'il faisait nuit encore, les francs-tireurs n'en allèrent pas moins en expédition. Ils entrèrent sous bois en grand silence, avec des précautions extrêmes. Les sabres-baïonnettes étaient passés à la ceinture sans leurs fourreaux. Autrement ils eussent fait du bruit. Le bidon ou la bouteille que portait chaque homme était recouvert de drap ou de flanelle.

La colonne, et c'était là le nouveau système inauguré par Gallet, marchait à travers la brousse, ne suivait pas les sentiers. Les sentiers, jusque-là, avaient été la sécurité des Canaques. Ils étaient surveillés par eux, ils y tendaient leurs embuscades à coup sûr. Les blancs, en effet, n'étaient-ils pas hors d'état de ne pas les prendre? Il les leur fallait comme aux chevaux, comme aux bêtes lourdes. Les sauvages en plaisantaient. Les sentiers leur disaient tout : que les blancs étaient venus, qu'ils s'étaient arrêtés à tel endroit, qu'ils allaient venir. Aussi, ce matin-là, les sentiers restant déserts, les Canaques étaient tranquilles. La colonne, tout à coup, arriva à un campement improvisé, caché sous les arbres, dans une demi-clairière. Les révoltés, depuis le commencement des hostilités, n'habitaient plus leurs villages

dont on savait à peu près la position et qu'on eût pu découvrir. Ils se faisaient, avec des branches et des écorces de niaouli, des cases d'une nuit ou d'un jour, se déplaçaient sans cesse. A la vue du campement, la colonne s'arrêta. On était aux premières lueurs du matin et les Canaques s'éveillaient. L'un d'eux, qu'on reconnaissait un chef à la plume blanche de ses cheveux, se promenait avec insouciance. Il aperçut les blancs, en demeura immobile d'étonnement, n'en croyait pas ses yeux. Gallet l'abattit d'un coup de fusil. Tout aussitôt les Canaques eurent l'éveil, bondirent dans les bois et s'échappèrent, point si vite cependant qu'on n'en atteignît quelques-uns. De nouveau la colonne s'avança dans la brousse, avec moins de précautions, en se hâtant. Elle espérait surprendre d'autres campements. C'est ainsi qu'elle en trouva un second, non loin d'un sentier. Là les Canaques étaient debout avec leurs armes, plus nombreux, inquiets. Ils avaient entendu les coups de feu. En voyant les francs-tireurs, ils poussèrent leur cri de guerre, lancèrent leurs pierres de fronde. Les francs-tireurs, que la chasse animait, leur répondirent par une clameur d'entrain, mirent leurs sabres-baïonnettes au bout du fusil, coururent à eux, les jetèrent dans le sentier où ils s'enfuirent. On s'en fut plus loin, toujours en pleine brousse, sans se gêner alors, comme une meute, sabrant les lianes et cassant les branches, faisant sa trouée. Mais la brousse, elle aussi, s'emplissait d'autres bruits qui, grandissant, se rapprochaient. De toutes parts les sauvages s'appelaient, s'avertissaient, à leur tour cherchaient les blancs. On se rencontra dans un espace étroit, où l'herbe n'était point haute, tout semé de niaoulis grêles. Les Canaques, au nombre de cent cinquante environ, se répandirent en cercle autour des francs-tireurs. Ceux-ci durent se grouper pour leur faire face. Les sagaies n'eussent point eu la liberté de leur jet et ne pouvaient servir; mais les pierres de fronde en quantité, sans relâche, traversaient l'air. Elles ricochaient des arbres aux hommes, entamaient les uns, contusionnaient les autres. Les noirs avaient aussi des fusils. Une balle effleura le front du vieux Floch, un gabier, l'égratigna à son passage, le moucheta d'une goutte de sang. Une autre tangenta le bord du chapeau de paille du

second maître Chabot, le lui fit tourner sur la tête. Gallet vit trop tard un sauvage qui le visait, n'eut que le temps, à tout hasard, de se jeter derrière un niaouli. L'arbre mince ne l'abritait que bien peu. Cependant la balle se logea dans le niaouli, épargnant Gallet. Le Golleur, très petit, courait un danger moindre. Les coups passaient par-dessus lui. Les hommes tiraient rapidement, se choisissant un but. Duteich ne faisait point le coup de feu. Bien campé sur ses jambes, le torse en arrière, le bras gauche arrondi, le clairon aux lèvres, il jouait la « casquette au père Bugeaud ». Sans s'inquiéter des pierres qui l'avaient décoiffé, la tête nue, les joues enflées, le egard placide, il rhythmait le combat. Toutefois les Canaques augmentaient en nombre et la situation, sans être alarmante, devenait douteuse. Le Golleur et Gallet imaginèrent une feinte. Les francs-tireurs se formèrent en colonne et, comme s'ils abandonnaient la lutte, se replièrent sous bois avec vitesse. Le cercle des Canaques s'était rompu; eux aussi s'étaient groupés en un gros d'ennemis, s'enhardissant à la poursuite. Ils avaient lâché la fronde et saisi la hache. Au bout de quelques minutes, brusquement, la colonne fait volte-face et avec de grands cris, tandis que Duteich sonne la charge, fond sur les sauvages et les culbute. On reprend alors le chemin du poste; mais deux ou trois fois encore, sur le parcours, les Canaques se montrent à la colonne, ne tentent plus de l'envelopper ou de l'assaillir, lui envoient des pierres de fronde; on les écarte à coups de fusil. Ils disparaissent enfin et on sort à peu près de la brousse. Duteich sonne alors des fanfares ou joue une marche pour alléger à ses camarades la lourdeur de la route. Ses robustes poumons ne sont pas plus fatigués que s'il venait, pendant trois heures, de jouer de la musette à une noce de village. Ah! le brave petit clairon!

Nous apercevons la colonne qui passe la rivière et qui monte au poste. Elle a un air satisfait, mais singulier, avec un peu de mystère. Les francs-tireurs ont à la main leur mouchoir enroulé et dans ce mouchoir il y a quelque chose. Les voici tout près. Le Golleur et Gallet font ouvrir les mouchoirs. Nous voyons ce qu'ils contiennent. Ce sont des oreilles. Il y en a six paires. Les francs-tireurs sourient de plaisir à leurs trophées.

« Alors, leur dis-je, vous avez tué six Canaques. » Le petit Durand, un gabier, s'avance : « Pardon, commandant, nous en avons tué douze. — Comment, douze? — Oui, nous n'avons coupé qu'une oreille à chacun. » Les francs-tireurs ne soufflent mot, ils rougissent. Ils sont honteux du mensonge ou de l'outrecuidance de leur camarade. Je dis à Durand : « Pourquoi me fais-tu des contes? Tu vois bien que chaque paire a ses deux oreilles semblables, les oreilles d'une même tête. — Pas la mienne, commandant, il y en a une grande et une petite. Regardez plutôt. » On s'approche, on regarde, on compare, c'était vrai. Durand est félicité, avec un peu d'envie. Il avait eu une bonne idée et on regrettait sans logique de n'avoir point fait comme lui. « Nous en aurions tué douze pourtant de cette façon-là », disait-on.

Quand ils eurent fait un bon repas, je proposai aux francs-tireurs, qui devaient être fatigués, de les laisser à la Foa où ils eussent couché. Ils ne le voulurent pas. C'étaient déjà des sybarites. Ils songeaient à leurs hamacs de la Fonwari, élastiques et bien tendus, qui avaient des moustiquaires. A la Foa, il n'y avait encore que des planches, la terre dure et des moustiques. Dix kilomètres, ce n'était rien par le soleil qui s'abaissait à l'horizon. D'ailleurs, Duteich jouerait des airs de marche. On fit allègrement la route, en chantant soi-même pour que Duteich se reposât. Nous arrivâmes à cinq heures à la Fonwari. Là, je fis un peu pour le commandant Pasquier ce qu'on avait fait pour moi. Nous nous approchâmes avec des allures triomphantes et sournoises et, devant lui, sur une table, on plaça les oreilles. Il les examina sévèrement, puis fit le geste d'un homme qui se rend à l'évidence, et adressa quelques paroles flatteuses aux francs-tireurs. Il était content d'eux.

La défense du poste de la Foa et cette expédition de la colonne étaient des évènements heureux. On était dans un bon courant, il fallait en profiter. Je demandai au gouverneur la permission d'organiser une grande battue pour le 1er septembre. J'écrivis à Servan et je m'entendis avec lui pour qu'il m'amenât ce jour-là deux cents Canalas. Le rendez-vous était à la Foa. Il y avait à fouiller la vallée dans tous les sens et en même temps

à la cerner, afin de ramasser les Canaques qui s'enfuiraient. Voici, sur ce dernier point, les dispositions qu'on prit. Tandis que le commandant Pasquier resterait avec très peu de monde à la Fonwari, le lieutenant Cluzel, ayant Neigre pour guide, en partirait avec trente hommes pour occuper au sud de la vallée le gué d'Amboa et en défendre le passage aux révoltés. Un petit détachement prenait position dans les marais qui s'étendent à gauche de la route de la Fonwari à Teremba, afin de recevoir ceux des fuyards qui auraient échappé au gué d'Amboa. Ces fuyards trouveraient ce poste devant eux et, sur leur gauche et sur leur droite, Teremba et la Fonwari. En outre, au delà de la route, Vanauld, après n'avoir laissé que quelques soldats à Teremba, échelonnerait une ou deux embuscades dans la direction de Moindou à la Fonwari et, de sa personne, avec une trentaine de ses soldats et de ses francs-tireurs, suivrait les crêtes de Moindou à Farino. Au nord de la vallée, les cavaliers Boutan seraient chargés de garder le chemin des Bœufs et le sentier de la Foa à Bouloupari. Au delà, en seconde ligne, vers le nord-est, Vaux-Martin, avec ses éclaireurs à cheval, se tiendrait aux montagnes Rouges. A l'ouest même de la vallée, sur un espace qui, par suite des embuscades, devenait relativement étroit, il y avait le poste de la Foa. Lafond et moi nous nous y tiendrions avec quelques hommes. Restait le côté est. Il confine à la vallée de Poquereux, aux montagnes d'Aréki, à la baie Chambeyron. Faute de monde et de temps, à cause de la distance à parcourir et des chances d'éveiller l'attention des Canaques, il n'était point possible de le garder à l'avance. C'est par un mouvement qui se ferait du poste même de la Foa qu'on s'occuperait de lui. Trois colonnes partiraient du poste. Deux d'entre elles contourneraient la vallée : l'une par le sud, l'autre par le nord, et l'enserreraient jusqu'à se rejoindre à l'est; la troisième irait droit devant elle de l'ouest à l'est et se réunirait aux deux premières. En supposant que, dans leur marche, les colonnes n'eussent pas trouvé les Canaques, elles se rabattraient en demi-cercle vers le poste et les rencontreraient au retour. Il y avait une dernière entreprise, mais celle-là distincte des autres. On supposait que les tribus des environs de Moindou s'étaient établies au treizième

kilomètre de la route de Moindou à Bourail, dans des bois épais qui ont des retraites presque inaccessibles de grottes et de fourrés. Maréchal, au 1er septembre, devait fouiller ces bois avec ses quarante colons armés et dix de ses soldats.

Le 31 août, j'allai à la Foa avec les francs-tireurs. J'y trouvai Servan qui arrivait de Canala. Le lieutenant Auzeille avec trente soldats d'infanterie de marine et Nondo avec deux cents de ses Canaques l'avaient accompagné. Il était près de six heures du soir; on se mit aussitôt à table. Nous étions nombreux. Il y avait Le Golleur et Gallet que la communauté des fatigues et du péril avait unis déjà d'une étroite amitié; Duliscouët, ardent à toutes les aventures et qui, le lendemain, allait sous bois en volontaire; Servan et Auzeille qui, deux mois plus tard, devait se noyer en se baignant dans la rivière de Dogny; Vaux-Martin, qui se plaignait de ce que ses éclaireurs à cheval n'eussent pas assez de besogne; Boutan, dont la bonhomie est souriante et qui dans sa bravoure a les instincts du chasseur; Houdaille, qui est là en passant. M. Houdaille est ce colon d'au delà de Bourail, sur les terres duquel se combattent, pour une Hélène canaque, deux tribus ennemies. Il a, imprudemment peut-être, pris parti pour l'une d'elles. Il vient de Nouméa, d'où il rapporte quarante carabines et revolvers et se rend à sa propriété de la Poya. C'est un homme de trente à trente-cinq ans, dont le visage est énergique, dont les façons sont distinguées. Il y a Lafond, enchanté de son affaire du 24 août; son sous-lieutenant Becker qui en partage le mérite avec lui; Koch, qui a mis toute la vivacité de sa gaieté et de son entrain à la rapide construction du poste; un aide de camp du gouverneur, qui était avant Daniel l'officier en second de la *Vire,* le lieutenant de vaisseau Rathonis. Enfin, il y a Nondo. Tous ses traits, à cette heure, s'épanouissent en amabilité et il a son large sourire sur les lèvres.

Le dîner est bruyant et gai; à tous nos repas d'ailleurs, il y a, sur tous les sujets, la liberté la plus absolue d'appréciations et de paroles. A dix heures, on va se coucher. Nous avons mangé dans la maison qui est à l'intérieur du poste et que les Canaques n'avaient pas brûlée. On jette sur le sol des brassées de feuillage et c'est là que nous nous étendons côte à côte. Quelques-uns s'al-

longent sur la table. Je suis fraternellement entre Servan et Nondo. Nondo se fie à nous, sans danger pour lui. Quant à ses Canaques, ils sont campés en dehors de la palissade. Nous aimons mieux qu'ils soient là qu'à côté de nous comme leur chef. Peut-être aussi Nondo le préfère-t-il.

A cinq heures du matin, les dispositions sont prises, en silence, dans l'obscurité et avec précaution. Boutan part avec ses cavaliers, Vaux-Martin avec ses éclaireurs. C'est à six heures que tous les détachements doivent être à leur affût. Les trois colonnes qui doivent opérer de la Foa même s'organisent. Celle de droite, Le Golleur-Gallet, a dix-huit francs-tireurs, douze Mercury et trente Canaques. Celle de gauche, commandée par Servan, se compose de vingt soldats du lieutenant Auzeille, de quinze soldats du poste, de cinq francs-tireurs, de cinq Mercury et de cent cinquante Canalas que conduit Nondo. Becker, au milieu, a quinze de ses soldats avec le sergent-major Artus, dix Auzeille, cinq francs-tireurs, cinq Mercury et vingt Canalas. Les trois colonnes descendent du poste, traversent la rivière et s'enfoncent sous bois. Toute la vallée est noyée sous un brouillard blanc et épais. Nulle cime d'arbre n'en émerge, il s'étend en grand cercle jusqu'aux collines de l'horizon. Nous nous promenons, Lafond et moi, en dehors de la palissade. De temps à autre il nous semble entendre un cri canaque. C'est d'ordinaire une note aiguë et sonore. Ce matin-là, elle ne nous parvient qu'affaiblie et indistincte. Le brouillard ne la transmet pas, l'étouffe. Il doit étouffer aussi le bruit des coups de fusil, si on en tire. On n'entend rien. Le soleil n'est pas encore levé. Rien ne se décidera avant plusieurs heures. Je vais me coucher.

A dix heures, on me réveille pour le déjeuner. Il n'y a point de nouvelles. Le soleil est brillant et la brume s'est en partie dissipée. A divers intervalles on entend distinctement des cris canaques et des coups de feu. C'est d'un bon présage. Tout à coup, à onze heures, on annonce la colonne Servan. Nous sortons du poste. De la porte de Naina, nous la voyons qui passe le gué, qui gravit la pente. Elle s'avance rapide et joyeuse, dans le pêle-mêle de ses soldats, de ses francs-tireurs et de ses Ca-

nalas. A son milieu, elle a un gros de Canaques, comme un troupeau, dont on hâte la marche avec le bois des sagaies. Ce sont cinquante-huit prisonniers, femmes et enfants. Cependant, la colonne est tout près de nous. A un signe de Servan, elle s'arrête. Les Canalas, brandissant leurs armes, poussent leur cri de guerre. Nondo, avec la solennité du chef sauvage, vient à moi, fait déposer et ranger à mes pieds quatre corbeilles en feuilles de bananier. Il en tire, par les cheveux, quatre têtes fraîchement coupées et me les montre. Il me présente ensuite les quatre guerriers qui ont abattu ces ennemis, qui ont coupé ces têtes. Je les félicite et serre la main à chacun d'eux. Ils ont un maintien orgueilleux et modeste. Une seconde fois les Canalas poussent leur cri de guerre. Alors les hommes de la colonne et ceux du poste s'abordent et se mélangent. On interroge et on répond. On examine les prisonniers avec curiosité. Quelques-unes des femmes pleurent, mais le plus grand nombre est las et résigné. Elles n'ont point d'effroi. Elles savent qu'elles seront le butin des Canalas, elles ne feront que changer de servitude. Les enfants, plus craintifs, se serrent contre leurs mères. Mais déjà ils se rassurent, les soldats jouent avec eux, leur donnent du biscuit ou de la soupe et les font boire. Une seule femme est heureuse, se répand en paroles, rit et pleure à la fois. Elle vivait avec un des gendarmes de la Foa qu'on a tués. Les Canaques l'avaient emmenée avec eux, la maltraitaient. Elle a une physionomie expressive, les cheveux lisses, des dents blanches admirables, de grands yeux noirs, elle est presque jolie d'émotion. Elle prend les mains des soldats, les leur presse avec une effusion de reconnaissance. Elle est libre.

Servan me raconte ce qui s'est passé. Il a surpris un campement d'insurgés qui se sont enfuis en toute hâte à travers les bois. Naina était avec eux, il a pu s'échapper. Sa femme est parmi les prisonnières. Nos alliés se sont mis à la poursuite des Canaques et en ont tué ou blessé neuf, tandis qu'un seul des leurs a été blessé d'un coup de hache à l'épaule. Toutefois Servan s'étonne, il n'a jamais vu les Canalas aussi hésitants. Ils ne s'écartaient pas, marchaient près des soldats, cherchant la protection des fusils. La peur d'Ataï, la honte peut-être de le

combattre étaient en eux. Il a fallu les exciter pour les lancer aux ennemis qui s'enfuyaient.

Maintenant ils sont enhardis par le succès et alléchés par les dépouilles. Nondo nous demande, à Servan et à moi, la permission de rentrer sous bois. Il part aussitôt avec ses guerriers.

A midi, on signale une seconde colonne. Cette fois, c'est celle de Le Golleur et de Gallet. Elle arrive, comme la première, rapide et tout en joie, mais avec plus de hâte et d'exultation. On sent qu'elle apporte la nouvelle d'un fait extraordinaire, d'un succès plus grand qu'on ne l'a prévu. En son apparence, tout le témoigne, l'attitude et le geste. Elle soulève en marchant la poussière sous ses pas. Au travers de cette nuée, sous les rayons du soleil, la colonne, tour à tour, est lumineuse et sombre. Dans ses rangs en désordre, elle a des prisonniers. Les francs-tireurs, tout débraillés, la poitrine au vent, ont leurs vêtements déchirés. Les Mercury, d'une allure farouche, ont en haut de leurs fusils quelque chose de rond et de noir. Cela se rapproche et s'éclaire. Ce sont des têtes coupées au bout des baïonnettes. La colonne n'est plus qu'à trois pas, elle s'arrête. Les Canalas poussent leur cri de guerre et de triomphe, mais à ce cri se joignent les clameurs exaltées des marins et des déportés, le hurlement des Mercury. Des baïonnettes qui s'abaissent, les têtes roulent sur une table qui se trouve là. On les y aligne, elles sont sept. Quelques hommes du poste les ont déjà reconnues et les crient par leurs noms. De toutes parts on accourt. Ce sont les têtes d'Ataï, de son fils, de son takata, de quatre de ses guerriers. Le visage d'Ataï s'est affaissé, les paupières tombent avec lourdeur sur les yeux, les traits se sont relâchés dans une sorte de repos morne. Si ce sauvage avait quelqu'un des sentiments qui nous agitent, il a dû mourir avec le regret d'une cause perdue et d'espérances trompées. La tête de son fils, un adolescent, s'est endormie dans la mort. La tête du takata est celle d'un nain, grosse et difforme. Les têtes des quatre guerriers ont les traits convulsés par l'angoisse de la hache qui frappait par saccades en les séparant du tronc. La lèvre d'en haut est retroussée sur les dents, l'œil ouvert est effaré. La foule s'est faite autour de la table, on regarde ces têtes et l'on se tait.

Quand on les a bien vues, Duliscouët et ses infirmiers les prennent et les emportent. Alors les langues se délient, les interrogations commencent, les propos se croisent. Le tumulte des paroles succède à la curiosité muette d'un moment.

Comme a fait Servan, Le Golleur et Gallet me racontent leur expédition. Ils s'étaient avancés sous bois, mais leurs Canalas, comme ceux de Servan, étaient troublés et hésitants. Ils ne voulaient point pousser plus avant, voulaient aller, disaient-ils, à un rendez-vous que Nondo leur avait donné. Il fallut presque les menacer. Justement, à cet instant-là, on rencontrait le campement d'Ataï. Ce campement, aux aguets pourtant, était sans défiance de la colonne. Il prêtait l'oreille à d'autres bruits, d'un autre côté. Néanmoins les Canalas, saisis de crainte, se refusaient à l'attaquer. — « Si vous ne voulez pas y aller avec nous, leur dit Gallet, nous irons tout seuls. » Cela les décida. Ce qui les décida surtout, c'est que les Canaques d'Ataï aperçurent les blancs, s'enfuirent alors précipitamment et abandonnèrent leur chef. Ataï resta seul avec son fils, son takata et les quatre guerriers. Il tenait à la main un sabre de gendarmerie provenant du pillage de la Foa. Il ne put s'en servir, car une sagaie lancée par un Canala lui traversa le bras. Nos alliés s'élancèrent. Deux d'entre eux frappèrent Ataï à coups de hache, l'abattirent. Ses compagnons, enveloppés, succombaient sous le nombre. Tandis qu'ils étaient à demi vivants encore, on leur avait coupé la tête et on était revenu au poste.

A une heure, la colonne Becker rentrait. Elle avait rencontré et poursuivi des fuyards, en avait tué quelques-uns, ramenait des femmes et des enfants. Après Becker, ce fut Boutan, puis Vaux-Martin. Des Canaques s'étaient sauvés de leur côté. Ils les avaient chassés à courre et forcés de retourner dans la brousse. Dans l'après-midi nous reçûmes des estafettes de la Fonwari et de Teremba. Le détachement Cluzel avait fermé le passage d'Amboa à des Canaques d'Ataï qui tentaient de s'échapper de la vallée, mais, ne voulant point quitter son poste d'observation, il ne les avait pas poursuivis. Quant à Vanauld, il avait regagné Teremba, sans avoir rien vu, après une marche longue et fatigante. A cinq heures, Nondo revenait ayant fait buisson creux,

mais en revanche un courrier arrivait de Moindou. Là, Maréchal avait réussi. Il avait rencontré les Canaques dans les bois du treizième kilomètre, et, après une assez chaude affaire où il avait manqué être tué et où deux de ses hommes avaient été blessés, il avait tué Baptiste le chef des Moindous, sa fille et un indigène et détruit plusieurs campements.

Le poste de la Foa est dans la joie. Il y a double ration à tous les plats. Après le dîner, on chante en chœur et on danse en rond. Puis à huit heures, par l'obscurité d'une belle nuit, on roule sur l'esplanade, en dehors de la porte de Naina, le petit obusier de quatre, et là, pendant que les Canalas assistent curieusement à la salve, on tire, à intervalles égaux, trois coups de canon qui célèbrent la victoire.

Cette journée du 1er septembre était un réel succès. Au point de vue de la répression de l'insurrection dans l'arrondissement d'Uaraï, elle allait avoir une importance décisive. Au point de vue général des affaires, elle n'en eut qu'une relative. C'est que l'insurrection canaque, n'ayant point éclaté partout à la fois comme elle devait le faire, ne s'est propagée ensuite que par une lente traînée de poudre qui a ses intermittences et ses lacunes, à laquelle la flamme ne se reprend qu'accidentellement. C'est ainsi que Canala, au début, avait été sauvé des Canalas par Servan; que le nord, quoique indécis, ne bougea pas; qu'il fallut deux mois aux Canaques des environs de Moindou pour se décider à la révolte ouverte. Or, il allait en être de même de Bourail. La mort soudaine et violente de M. Houdaille lui fit jeter le masque. Le 11 septembre, les Canaques pour lesquels M. Houdaille a pris parti se tournent contre lui et le massacrent ainsi que ses compagnons et leur propre chef, Mavimoin, terminant de la sorte leur querelle avec les indigènes d'Adio et scellant dans le sang, par ce coup de traîtrise, leur réconciliation avec eux. Les tribus de Bourail croient dès lors au succès de l'insurrection, massacrent les colons, incendient les habitations dans la brousse et jusque dans Bourail, font cause commune avec les Neklaï et les Adio. Il va falloir agir à Bourail, comme on l'a fait à Bouloupari et à Uaraï, garder d'abord la défensive, prendre ensuite l'offensive avec des forces suffisantes et, après de longs

et pénibles efforts où l'on a raison des Canaques en masse, en arriver à la destruction des bandes errantes encore armées. C'est à cela que nous en sommes dans l'arrondissement. On a su des prisonniers qu'à l'attaque du poste de la Foa, le 24 août, le chef Moraï, l'allié et le complice d'Ataï, a été tué et qu'Aréki, qui s'était joint à eux pour cette entreprise, s'est retiré, découragé, dans sa Oua-Tom. Il faudra l'y aller chercher. Ataï mort, Naina lui a succédé. Il court la vallée de la Foa dont il a fait son repaire. Kaupa a pris la place de Baptiste parmi les Moindous, les Moméas et les Scinguiés. Ils ne sortent plus de leurs bois que pour chercher des coquillages au bord de la mer. François est avec quelques Canaques d'Uaraï à l'île Le Bris et à la baie Chambeyron. Ce sont ces petites bandes éparses qu'il faut harceler et détruire. C'est la vraie chasse à l'homme qui va commencer.

XII

C'est la colonne Le Golleur-Gallet qui, pendant plusieurs mois, va s'acquitter de cette tâche. Chaque semaine, plus souvent parfois, elle part dans la brousse pour quarante-huit heures. Afin d'être plus légère, elle n'emporte que les vivres de la première journée ; elle n'a pour le second jour qu'une galette de biscuit et un boujaron d'eau-de-vie. Son point de départ, suivant le lieu où elle doit opérer, est tantôt la Fonwari, tantôt la Foa. Dès la veille alors elle va coucher à la Foa. Elle se met en marche à trois heures du matin et arrive avant le jour à l'endroit qu'elle veut surprendre. A huit heures, ce qu'elle avait à faire est terminé. Elle s'achemine à l'aise vers le site qu'elle a choisi pour déjeuner. Il est à plusieurs kilomètres de distance dans la direction qu'elle doit suivre pour sa tentative du lendemain. A ce site, sous de grands arbres ou une épaisse feuillée, aux bords d'une eau froide et courante, on déjeune, on fait la sieste et on laisse s'écouler les chaudes heures du jour. Dès quatre heures du soir la colonne repart et marche d'une traite, jusqu'en pleine nuit, vers l'affût du lendemain. Elle ne s'arrête qu'aux alentours de la proie qu'elle convoite, et, comme elle a déjà fait au matin pré-

cédent, fond sur elle à l'aube naissante. La besogne achevée et selon qu'elle est plus ou moins loin, elle se hâte au retour par une marche forcée ou s'attarde dans le trajet à brûler des campements ou des villages oubliés.

En peu de temps la colonne s'est merveilleusement entraînée. Elle a la plus grande confiance dans ses chefs, Le Golleur et Gallet. D'ailleurs, ce géant et ce tout petit homme se sont admirablement compris, se complètent l'un par l'autre. L'un savait tout de la brousse, l'autre en ignorait tout. C'est pour cela qu'ils l'ont si bien courue ensemble, sans hésiter et sans discourir. Maintenant Le Golleur l'a apprise et déjà il en devine ce qu'il n'en connaît pas. Tous deux sont encore d'une même résistance à la fatigue. Le pas ferme et rapide du marin vaut les enjambées du géomètre. Ils sont aussi d'une même bravoure intelligente et pleine de sang-froid. A l'occasion ils se sauvent la vie. Le surveillant Mercury, ancien sous-officier, les seconde. C'est un de ces serviteurs humbles et dévoués, obéissants et fidèles, qu'on entraîne où l'on veut. Ils se gagnent par les bons traitements, se donnent à leurs chefs par l'affection qu'ils leur portent, ne se reprennent plus. Il tient à demi ses Mercury à l'écart, ne les mène aux francs-tireurs qu'aux heures du péril. Eux-mêmes se tiennent sur la réserve. Ce sont plutôt les francs-tireurs, marins et déportés, qui viennent à eux avec une sorte de bienveillance. Ces nuances de tact, de délicatesse et de bonté existent d'instinct chez les natures simples, s'affirment en elles par la discipline qui les hiérarchise, par le danger qui les ennoblit. Tous ces hommes ont un jarret de fer, une allure allègre, ils enlèvent les longues marches à la semelle de leurs souliers. Ils ont pris les qualités des sauvages, la patience et la ruse, couchent sur la dure, ne se plaignent ni des privations, ni du chaud, ni du froid. Les nuits, en effet, sont fraîches, mais courtes pour eux. Ils les passent moins à dormir qu'à veiller, s'y embusquent, y préparent leur coup. Ce n'est pas qu'ils réussissent toujours, mais toujours et de plus en plus, autour d'eux, ils font le vide et répandent la terreur. Les Canaques, traqués sans trêve et sans pitié, se déplacent, s'espacent, se disséminent, s'amaigrissent et s'épuisent de faim, de froid et de misère. Quel-

quefois les francs-tireurs ont des résultats dont ils sont fiers ou tout l'imprévu d'une chasse heureuse. Mais s'ils ont ces hasards, c'est qu'ils les méritent par leur ardeur qui ne se ralentit pas, par leur âpreté à la lutte. Je ne raconterai pas toutes les expéditions de la colonne. Ce serait la monotonie du courage et des efforts. Je ne parlerai que des incidents.

Au commencement de septembre, la colonne fait une première expédition à la Oua-Tom contre Aréki. Elle arrive par les crêtes, tandis que la nuit dure encore, et dépasse des sentinelles qui ne la voient pas. Elle se sent sur la piste d'un campement et redouble de précaution. Le campement, en effet, est sur le bord d'un ravin dont les pentes se cachent sous une épaisse végétation. La colonne n'en est qu'à cent mètres, et, par les premières clartés du matin, elle aperçoit les abris. Toutefois, avant de s'y précipiter et de les fouiller de ses baïonnettes, il lui faut à grand' peine marcher dans les lianes qui s'enroulent à elle et la retiennent. C'est alors que les chiens canaques donnent l'éveil. Ils aboient moins qu'ils ne se dressent et grognent en montrant leurs dents, en hérissant leur poil. On dit, sans que cela soit tout à fait vrai, que les sauvages ont habitué leurs chiens à se taire. A cet avertissement qu'ils reçoivent, les Canaques sortent en hâte de leurs abris, ne s'attardent point à regarder les blancs, plongent dans le ravin. Les francs-tireurs désolés les poursuivent de leurs balles, en rattrapent ainsi quelques-uns. En même temps ils se déchirent plus rudement aux ronces et aux lianes qu'ils n'ont plus à ménager, les coupent ou les brisent et parviennent au campement. Ils y trouvent un butin considérable. Il provient des habitations des colons pillées par les Canaques. Ce sont des vêtements, des couvertures, du linge et, ce qui importe davantage, des armes, des fusils de chasse, des poires à poudre. Il y a aussi des objets de toute sorte, jusqu'à un accordéon. Mais le plus curieux du butin, canaque cette fois, ce sont deux petites popinées de quelques mois, qui tètent encore et que leurs mères n'ont pas pris le temps d'emporter. C'est un Mercury qui les découvre, à leurs vagissements. Il en berce une sur chacun de ses bras. On brûle le campement, on se charge du butin et la colonne arrive à la Fonwari, un de ses francs-tireurs

jouant de l'accordéon et le Mercury levant en l'air sur ses mains ouvertes les petites filles pour nous les montrer de plus loin.

Dans une autre circonstance, c'est une grande île de la rivière de la Foa qu'il s'agit de fouiller. Dès cinq heures du matin, un détachement d'infanterie de marine, parti de la Fonwari, doit se cacher dans la brousse sur la rive gauche de la Foa. Il y a là un gué qu'il surveillera. Quant à la colonne, je pars avec elle de Teremba, dans des embarcations, pour remonter la rivière. La nuit est sans lune et, pour ne point faire du bruit, les rameurs ont entouré de linges la pelle de leurs avirons. Il ne peut y avoir à nous trahir que l'eau remuée, en sa phosphorescence. Aussi cherchons-nous l'ombre noire de la rive, toute bordée de palétuviers. A cinq heures précises, Le Golleur et Gallet débarquent à l'extrémité sud de l'île. Je remonte le bras droit avec les embarcations. Le jour commence à poindre. Bientôt nous entendons des cris canaques et des coups de fusil. Le silence se fait de nouveau. Nous nous approchons de l'île et nous sondons du regard ses profondeurs de verdure. Maintenant que le soleil s'est levé, elles se reflètent avec une admirable finesse de contours dans la transparence de l'eau. Par intervalles encore, des cris canaques et des coups de feu. Une embarcation reste en aval, les deux autres suivent la chasse qui se prolonge vers le nord. A neuf heures, tout le monde se réunit à un rendez-vous convenu à l'avance. On a tué deux popinées et cinq Canaques et l'on a fait un prisonnier. Il ne paye pas de mine ; il se défendait avec l'épée à poignée d'argent d'un commissaire de marine. Il est là, tremblant de tous ses membres. Il voit que je ne le fais pas fusiller, se rassure et se met à déjeuner avec nous. Ces animaux humains s'apprivoisent vite, ne se civilisent point. Ce prisonnier sera le guide de la colonne pour les excursions dans les îles et sur les bords de la Foa. Il dit quelques mots de français et ne demande pas mieux que de dénoncer ses congénères. On l'engraisse au camp et, les jours de course, un franc-tireur le mène en laisse par une corde qui lui fait le tour du corps. Il marche en tête de la colonne, en limier.

Un peu plus tard — c'est encore sur les bords de la Foa — la colonne, qui revient de la baie Chambeyron, s'est arrêtée dans

l'après-midi sous des ombrages, à faire la sieste. Tout à coup, Le Golleur et Gallet qui ne dorment pas voient une dizaine de Canaques, hommes et femmes, s'approcher de la rivière. L'un d'eux tient un fusil à la main. Ils croient reconnaître Naina. En un instant les francs-tireurs qu'on éveille sont debout en demi-cercle pour envelopper les sauvages. Ceux-ci vont être pris. Trois se jettent à l'eau, les autres bondissent de côté dans les herbes. Des trois qui essayent de traverser la rivière, deux sont atteints par les balles. Ils ne nagent plus, s'en vont inertes, avec le courant, à la dérive. On cherche les autres sans les trouver. Ils ont disparu. Peut-être sont-ils immobiles sous les plants bas à larges feuilles, peut-être se sont-ils glissés sous eux et sont-ils déjà loin. Gallet sonde des yeux l'eau transparente de la Foa. Sur un fond de sable il aperçoit une tache brune qui ne bouge pas. C'est peut-être un Canaque qui se tient par les mains à des lianes ou à des racines de la rive. Comment peut-il demeurer là si longtemps sans respirer? Gallet perd patience, ajuste la tache et fait feu. La tache quitte le fond, remonte, prend une forme humaine et trouée de part en part, se renverse sur le dos, les bras étendus, la poitrine ronde et jeune émergeant de l'eau, tandis que sa ceinture de feuillage et ses jambes plongent sous le flot. C'est une femme que Gallet a tuée. Il en a un petit frisson et un regret et la suit du regard jusqu'à l'île prochaine où elle s'échoue.

Pendant que la colonne s'en va ainsi à une chasse incessante par monts et par vaux, que Maréchal est en reconnaissances et en expéditions fréquentes aux environs de Moindou et dans les bois du treizième au vingtième kilomètre sur la route de Bourail, la vie des camps s'organise à Teremba, à la Foa et à la Fonwari. Teremba, c'est le port et le magasin de l'arrondissement. Les vivres, le matériel et les munitions y arrivent de Nouméa. Vanauld les achemine par des convois à bœufs sur Moindou et sur la Fonwari. C'est aussi par des voitures à bœufs que la Fonwari se charge de ravitailler la Foa. Là on se garde ou l'on fait des excursions militaires dans la vallée. A la Fonwari, chaque lendemain du retour de la colonne, un détachement commandé par un officier et guidé par Neigre s'en va à l'opposé des lieux que la

colonne a visités la veille ou même à quelqu'un de ceux-là. C'est au gîte qu'on retrouve les animaux sauvages. Ces marches, ces chasses, l'escorte des convois, sont au soldat une fatigue salutaire qui lui plaît, lui sont aussi des distractions. Il en a d'un autre genre. A la Foa et à la Fonwari il y a un théâtre. Cela s'est vite organisé. C'est un passe-temps qu'aiment les troupes. Il se rencontre toujours parmi elles des jeunes gens d'un esprit alerte et gai, d'un talent d'imitation original et prompt. Ils montent sur les planches et s'y meuvent d'instinct, comme s'ils les avaient pratiquées, moins dans la farce des tréteaux que dans le rire aimable et le couplet attendri du vaudeville. Il y a également des musiciens, des ténors qui s'ignorent eux-mêmes, mais qui retiennent les airs qu'ils ont entendus, des peintres en bâtiment qui seront peut-être des artistes. Les décors sont brossés, c'est une toile de fond à deux sujets, une maison sur une face, un intérieur sur l'autre. S'il s'agit d'une forêt, il n'y a pas de décor. C'est par brassées de jeunes plants et de feuillage qu'on le figure ainsi que les portants. Une vraie lune et de vraies étoiles y jettent leur clarté blanche. Et c'est là, sur cette scène improvisée, que se jouent *la Consigne est de ronfler* et *les Trente-sept sous de Monsieur Montandon,* que se chantent des opérettes, *les Deux Aveugles* et *le Violoneux*. Le répertoire est à peu près le même à la Fonwari et à la Foa. Cependant, à la Fonwari, la troupe est plus nombreuse et plus complète, sinon meilleure. C'est qu'elle se recrute non seulement parmi les soldats, mais parmi les marins et les déportés. Cela nous vaut des intermèdes de scènes comiques et de chansons. Une fois par semaine, de huit heures à onze heures du soir, toute la population du camp, même les transportés, est là, curieuse, attentive, émerveillée, battant des mains. On écoute et on regarde jusqu'à la fin sans se lasser. Et chez beaucoup de ces spectateurs, condamnés à un exil ou à un châtiment dont ils n'entrevoient pas la fin, que de pensées, que de regrets, que de souvenirs évoqués! Ceux-là lentement rentrent dans leurs cases, vont chercher le sommeil et l'oubli.

Nous avons aussi des visites. Ce sont des colons qui parcourent leurs habitations dévastées ou des éleveurs qui essayent

de rassembler et de recenser leur bétail. Ils arrivent généralement à plusieurs, à cheval, et nous leur offrons l'hospitalité. Ces jours-là, le repas est plus animé. Quelquefois nous recevons Mme F... qui songe à se réinstaller à sa propriété de la Foa et Mme de Coutouly dont le mari a été massacré à Popidéry. Elle aussi voudrait, sous la protection d'un poste, relever sa maison et reprendre son exploitation. Elle a beaucoup de décision, d'esprit, et un grand charme féminin. Plus jeune que Mme F..., Mme de Coutouly est une intrépide amazone. Nous l'accompagnons avec quelques cavaliers d'escorte à Popidéry et nous revenons le même jour. Toutefois les temps sont changés. Nous suivons maintenant le chemin du Colonel, qui est ombreux et pittoresque, et, au lieu de gravir les collines chauves et le pic Malvoisie, nous traversons la forêt de Coutouly qui s'étend, sur un large espace, de la vallée de la Foa à Popidéry. M. de Coutouly y a fait pratiquer, par des Canaques d'Aréki, un chemin de deux mètres de largeur. Ce trajet sous de grands arbres, par une épaisse végétation que sillonnent de petits ruisseaux, est d'une fraîcheur délicieuse. Les voûtes de verdure y font une obscurité silencieuse et douce et, de loin en loin, au travers du feuillage, on aperçoit des sépultures canaques se relevant en monticules au ras de la mousse du sol sous les liserons et sous des fleurs. L'étrangeté de ces jolies excursions, c'est la solitude absolue. Ces collines, ces bois, le bord de la mer n'ont plus d'habitants. Tout au plus, par intervalles, relève-t-on la trace d'un pied sauvage qui s'est posé sur le sentier et s'est enfoncé sous l'herbe.

Il y a d'autres visiteurs à la Fonwari : Nondo et ses Canalas. Ils arrivent à l'improviste à quatre ou cinq heures du soir. Tout aussitôt les Canalas s'organisent en escouades et s'en vont à la cambuse où ils reçoivent leurs rations de pain, de viande et de tafia. Ce côté de la civilisation les affriande. Ils errent ensuite par le camp, y retrouvent des soldats ou des francs-tireurs qu'ils connaissent, se mettent à causer avec eux. On leur distribue généreusement le tabac havane de la Fokola, et, fort avant dans la nuit, ils demeurent accroupis autour des feux qu'ils allument. Nondo dîne avec nous. Quelques minutes avant le dîner il est nu comme un ver, ainsi qu'il est arrivé. La pre-

mière fois, il m'a pris à part et m'a dit : « Ça pas bon, commandant, un grand chef comme Nondo manger tout nu à ta table. Nondo te demander un pantalon blanc. » Je le lui ai donné. A sa seconde visite, il était nu encore et m'a présenté la même requête. J'y ai satisfait. A la troisième fois, comme il était toujours nu et qu'il ouvrait la bouche, je l'ai interrompu : « Oui, Nondo, je sais ce que tu vas me dire, mais si je te donnais tous mes pantalons, c'est moi qui n'en aurais plus. Alors ça pas bon, moi commandant dîner tout nu à côté de Nondo. » Il cligna les yeux, sembla réfléchir et finit par sourire. Mais quelques instants après, et comme on se mettait à table, il arrivait avec un beau pantalon. C'était Boulle qui le lui avait prêté. Après Boulle, ce fut le tour des autres. A table, Nondo n'avait rien du sauvage sans frein ni du guerrier féroce; il prenait les façons aimables et discrètes d'un gentleman, parlait peu, écoutait, s'étudiait aux politesses d'usages et s'y montrait plein de tact. Les sauvages ont à un haut point le goût et le sentiment des convenances et de l'étiquette. Ils les ont à leur mode, mais très précis. Nondo avait remarqué que je le faisais servir avant moi. Il s'y refusa très modestement, mais avec fermeté. Au dessert, il se relâchait un peu de cette attitude digne, et, non sans dessein peut-être, bien qu'il ne se fît point suppliant, devenait obséquieux et quémandeur. Il se penchait vers moi jusqu'à frotter à mes cheveux sa rutilante chevelure en boule et prenait un temps. « Commandant, toi faire donner une bouteille de vin pour les vieux? — Oui, Nondo. » Il prenait un temps beaucoup plus long. « Toi faire donner aussi une bouteille de tafia pour les vieux, hein? » A ce « hein? » ses yeux demi-clos pétillaient. Je tardais à répondre. — « Tes vieux boivent beaucoup. — Ils sont vieux. — Le tafia leur fera du mal. — Le tafia les réchauffera. » Nondo s'en allait avec un domestique qui portait les deux bouteilles. Il ne les aurait pas portées lui-même. Le commandant Pasquier, qui bourrait sa pipe, haussait les épaules. Je lui disais : « Nondo a une très bonne tenue à table. — Mais il boit en chambre », me répondait-il.

Ce premier soir était donné ainsi aux convivialités. Le lendemain matin, Nondo partait avec ses Canaques; il revenait

dans l'après-midi. Ce retour s'annonçait par un grand cri des Canalas. Cela signifiait qu'ils rapportaient des têtes. Il y en avait toujours trois ou quatre, jamais plus, jamais moins. Autrement il n'y en avait pas et on avait fait buisson creux. Ces têtes étaient dans leurs corbeilles de feuilles de bananier. Nondo me les offrait avec courtoisie; mais, cette offrande devenant habituelle, avec moins de solennité et d'apparat qu'à la journée d'Ataï. Je serrais amicalement la main des guerriers et je leur faisais à chacun un petit cadeau, toujours le même, pour entretenir leur zèle. Nondo s'attribuait aussitôt la plus grande partie de ce cadeau. Puis, comme la veille, il dînait avec nous, et le jour suivant repartait pour Canala.

Ces venues assez fréquentes de Nondo me donnaient à penser. Servan, il est vrai, m'écrivait que Nondo lui avait exprimé le désir de venir à Uaraï et qu'il le mettait à ma disposition. C'était un bon procédé de la part de Servan; mais pourquoi Nondo tenait-il tant à venir dans l'arrondissement? Ce n'était pas pour agir de concert avec la colonne. Entre les francs-tireurs et les Canalas il y avait une rivalité d'efforts et de succès, il n'y avait pas d'entente commune. La colonne aimait à s'affirmer par elle-même sans les Canaques, et Nondo, de son côté, préférait agir seul avec ses guerriers sans qu'on sût trop ce qu'il faisait. Je n'avais de confiance en lui que selon les circonstances. Si les affaires allaient bien, je me livrais à lui; si elles allaient mal, je le supposais tout de suite, en évitant autant que possible de le lui montrer, capable de nous trahir. C'est ainsi que, par deux fois, je fus inquiet. La première, c'était un dimanche du mois de septembre, nous avions appris le matin le massacre de M. Houdaille et de ses compagnons. Le soir, au dîner, un officier qui revenait de la Foa nous racontait que Nondo et Caké, avec quatre cents Canaques, y étaient arrivés tout à fait à l'improviste vers cinq heures de l'après-midi. Caké était le chef politique des Canalas, très astucieux, très mal disposé pour nous. Nondo et lui ne s'inspireraient-ils pas du massacre récent pour tenter une surprise sur le poste de la Foa? Ils auraient pu réussir. Le poste n'avait que cinquante soldats, et leurs quatre cents Canaques, qui campaient tout auprès, n'auraient eu besoin que d'un élan pour

franchir la palissade. A la fin du repas, mon inquiétude augmentant, je dis à Le Golleur et à Gallet qu'il serait bon qu'ils partissent pour la Foa. Ils étaient de cet avis. Nous allâmes tous les trois réveiller les francs-tireurs. Ces braves gens avaient toutes les qualités d'une troupe de partisans. Il nous suffisait de les toucher, un à un, à l'épaule et de leur dire à demi voix : « Allons, debout, et en route. » Ils se levaient aussitôt, quittant le sommeil, en pleine possession d'eux-mêmes, sans souffler mot, au bout de trois minutes étaient prêts. A dix heures, les francs-tireurs arrivaient à la Foa, Duteich en tête et jouant « la casquette » afin de prévenir le poste. L'officier s'était trompé. Caké n'était pas là, mais Nondo s'en fut au-devant de Le Golleur et de Gallet. Il paraissait très surpris, un peu ému, leur demanda ce qu'ils venaient faire : « Le commandant a appris ton arrivée, lui répondit Le Golleur, et il nous a envoyés à la Foa pour que nous allions en guerre demain matin avec toi ». Nondo ne fut point entièrement dupe de cette réponse, fit une grimace de remercîment. Peut-être n'avait-il pas eu de mauvais desseins, mais en lui en attribuant et en se préparant à les déjouer, on ne lui faisait pas injure et on ne se l'aliénait pas. Continuels artisans de ruses et de trahisons, les sauvages n'ont qu'en plus grande estime des adversaires qu'ils jugent capables de jouter avec eux, ou des alliés qui se tiennent sur leurs gardes et ne se reposent point aveuglément sur la foi promise.

La seconde fois, c'était encore un dimanche. La colonne était partie le vendredi à deux heures du matin et devait rentrer le samedi soir, soit à la Fonwari, soit à Moindou. Le samedi soir, la colonne n'était pas de retour au camp. Je ne m'en préoccupai pas, mais le dimanche matin j'envoyai un cavalier à Maréchal en le priant, si la colonne n'était pas revenue, de me donner de ses nouvelles dès qu'il en aurait. A midi, je reçus un courrier. Maréchal m'informait qu'on n'avait point encore vu la colonne à Moindou et me communiquait en même temps, d'après ses francs-tireurs qu'il avait mis en campagne, des renseignements singuliers. Des hauteurs de Maupoué, qui sont au nord de Moindou, jusqu'aux marais de palétuviers qui bordent la mer, on avait trouvé des traces. Elles étaient de deux sortes. Les unes,

de larges souliers ferrés en certain nombre et qui semblaient se hâter à la marche, car l'empreinte était légère; les autres, de pieds canaques qui se posaient rapidement sur le sol, le talon en l'air, l'orteil seul s'enfonçant dans la terre; on eût dit que les unes s'enfuyaient vers Moindou, poursuivies par les autres. Or, c'était à Moindou, sinon à la Fonwari, que la colonne devait se rendre. Qu'est-ce que cela signifiait? Maréchal n'émettait point d'avis, paraissait inquiet. Je commençai à l'être sérieusement. L'imagination, quand elle s'alarme, va plus vite et plus loin que le malheur ne saurait aller. Le danger de ces expéditions de la colonne, c'étaient les blessés. Il fallait les emporter avec soi. Autrement ils eussent été massacrés sur place et mutilés, et leurs membres envoyés en guise de trophées aux tribus insurgées. Un blessé, c'étaient quatre hommes hors de combat occupés à le porter, l'attaque plus difficile et la retraite ralentie. Deux blessés, c'étaient dix hommes en moins et la colonne paralysée. J'allais plus loin : je me figurais, dans une de ses deux haltes de nuit, la colonne surprise, Le Golleur ou Gallet tués ou blessés, les francs-tireurs décimés autour d'eux. Les traces qu'on avait relevées étaient alors celles de quelques hommes échappés au sinistre. Le commandant Pasquier et Boulle, pris un peu comme moi de cette angoisse du mystérieux et de l'inconnu, n'étaient pas loin de partager mes craintes, et, sinon aussi fortes, les avaient. Je compris combien la colonne me tenait au cœur. Ces pauvres gens, si vaillants! Je décidai qu'à deux heures nous partirions, Boulle et moi, avec vingt soldats pour aller à leur recherche. Malheureusement nous n'avions pas de guide; Neigre était en permission à Nouméa. Nous savions seulement que la colonne avait remonté la rive droite de la Fonwari. Nous ferions comme elle, nous irions aux contreforts qu'elle devait visiter, et, de là, nous rabattrions sur Moindou. A deux heures précises, les soldats étaient prêts et nous allions nous mettre en marche quand un cavalier de Maréchal m'apporta une lettre. Elle était de Le Golleur; la colonne était à Moindou. On sait que la cessation subite d'une souffrance physique aiguë est semblable à une volupté. Il en est de même de l'anxiété morale qui se dissipe tout à coup. L'âme et l'intelligence se détendent dans le bien-

être, se reposent subitement dans le calme. C'est ce qui m'arriva. J'ouvris la lettre. Le Golleur me donnait quelques intéressants et rapides détails sur son expédition et finissait ainsi : « Nous partirons d'ici à quatre heures et nous serons à six heures à la ferme. Si vous pouviez envoyer deux chevaux pour Gallet et pour moi, vous feriez plaisir à nos jambes. »

A six heures, en effet, la colonne arrivait très fatiguée et affamée. Sauf un demi-repas pris à Moindou, elle n'avait subsisté depuis la veille au matin que de sa galette de biscuit, de son boujaron d'eau-de-vie, de l'eau très fraîche des torrents et de quelques fruits. « C'est dommage, disait gaiement le petit Durand, on s'habituait à ne plus manger. » La colonne n'était rentrée à Moindou que ce jour-là à une heure de l'après-midi parce qu'elle s'était attardée la veille à suivre des traces et avait dû coucher à la belle étoile. Quant aux empreintes de pas qu'avaient relevées les hommes de Maréchal, on ne put savoir ce que c'était. Après avoir mangé, les francs-tireurs se couchèrent. Nous nous amusâmes à aller les voir endormis. Ils étaient dans leurs hamacs, raides comme des pieux. Ils avaient le visage grossi, couvert de sueur, les bras étendus avec les muscles saillants et les poings fermés. Cette énorme fatigue de soixante heures les avait écrasés et jetés dans le néant. Rien au monde, cette fois-là, n'eût pu les réveiller. Mais ils étaient beaux à voir ainsi.

Toutefois, en ces deux circonstances, Nondo n'était pour rien dans les inquiétudes que j'avais ressenties. Que venait-il donc faire aussi souvent à Uaraï? Ce rusé sauvage ne pouvait avoir pour unique but de se faire un petit revenu avec des têtes coupées. Il devait viser plus haut. Ce fut encore la colonne qui me donna le secret de ses menées. A deux ou trois reprises, dans ses explorations aux contreforts de la table Unio et à la table Unio elle-même, elle trouva des Canaques dans des campements tout fraîchement établis. Ces Canaques, quoique tout tremblants et fort troublés, ne s'enfuirent pas à son approche. J'avais dit à Le Golleur et à Gallet de ne point tuer les sauvages qui ne feraient pas de résistance. On s'aboucha donc avec eux. Ils se réclamèrent de Nondo. Ils niaient avoir pris part à la révolte et prétendaient s'être réfugiés, par peur des blancs et avec l'autori-

sation de Nondo, sur le territoire canaque de Canala. Les contreforts de la table Unio et la table pouvaient à la rigueur être considérés comme la limite extrême, dans l'ouest, de ce territoire. Ces Canaques mentaient en se déclarant innocents, mais ils étaient désarmés et devenus inoffensifs. On m'en amena quelques-uns qui n'osèrent point refuser de venir me voir. Je ne les reçus point mal et je les relâchai. Une autre fois, à la hauteur de Pierrad, à une quinzaine de kilomètres au nord du poste de la Foa, dès la pointe du jour, la colonne, à l'improviste, rencontra Nondo avec une centaine de ses guerriers. Il était à la limite des territoires d'Uaraï et de Canala et plantait des poteaux sur lesquels il y avait : « Canala, territoire de Nondo. » A la vue des francs-tireurs il parut tout d'abord très surpris et contrarié, puis se remit. C'était Servan, dit-il, qui lui avait donné ces poteaux et il les posait afin qu'on ne ravageât point par erreur les cultures des Canalas. La chose, pour le moment, en resta là. Ainsi, depuis quelque temps déjà Nondo faisait de la pacification à son profit. Il courait la brousse, rencontrait des révoltés et les sommait de s'inféoder à lui et à sa tribu. S'ils refusaient, il les combattait. C'est alors qu'il rapportait quelques têtes à la Fonwari. S'ils acceptaient, au contraire, il les recueillait, à l'abri de notre poursuite, sur le territoire neutre de Canala, et, ces jours-là, revenait au camp ayant fait buisson creux. Je m'expliquai pourquoi la colonne maintenant surprenait si rarement des Canaques. Il est vrai que, par ses courses continuelles qui les harcelaient, elle les jetait d'autant plus dans les bras de Nondo.

En somme, à y bien réfléchir, Nondo faisait nos affaires. Cette guerre canaque, en supposant qu'on ne lui assignât qu'un but de châtiment et de vengeance, se prolongeant trop, menaçait de ne jamais aboutir. A Uaraï comme ailleurs, pour un révolté qu'on prenait par hasard et qu'on fusillait sans pitié, cent autres se faisaient plus insaisissables encore, fuyaient devant nous frappés de terreur ou, ne s'inspirant plus que de leur désespoir et de leur haine, se livraient, quand ils le pouvaient, à des massacres ou à des assassinats isolés qui rendaient impossible la réinstallation des colons dans la brousse. Il était sage d'en venir, avec les dehors de la clémence, à un oubli volontaire du passé. La clémence,

quand elle s'appuie sur la force, est toujours bonne en soi, mais il est surtout habile de la pratiquer lorsqu'elle peut donner promptement des résultats utiles. Ce que Nondo tentait à son profit, il n'y avait, pour pacifier entièrement l'arrondissement, qu'à le tenter pour notre compte, et c'est à quoi je me mis à songer. Ce qui me déterminait aussi, c'était l'épuisement de la colonne. Depuis trois mois, — nous étions à la fin d'octobre, — elle était à la tâche. Elle aurait pu marcher tous les jours, sans se fatiguer, mais ses sorties de deux jours de suite par semaine l'accablaient. Cinq jours de repos complet et de bonne nourriture ne la rétablissaient pas. A chacun de ses retours, depuis un mois surtout, quelques-uns de ses hommes s'effondraient. On avait un terme pour le dire : ils étaient vidés. Ils revenaient sans appétit, ne mangeaient plus, avaient des vomissements, se sentaient d'une faiblesse extrême et s'alitaient. On les remettait sur pied, avec de grands soins et très lentement. Ce n'était qu'en apparence. A la première marche qu'ils essayaient, ils avaient une rechute, et, dès lors, il ne fallait plus compter sur eux. Le Golleur et Gallet, qu'on avait surnommé Bas de cuir, demeuraient debout, presque intacts, mais les marins avaient été touchés les premiers. Je les renvoyais un à un à bord. Puis ç'avait été le tour des déportés. Deux ou trois s'en étaient retournés à Moindou, par mon ordre, absolument las. Les Mercury, très durs, tenaient bon encore. Cependant, sans exception, tous les hommes de la colonne restés valides étaient extraordinairement maigres et efflanqués. Ils prétendaient en riant, qu'en leur plaçant une chandelle derrière le dos, on leur voyait les côtes au travers du corps. Cette troupe d'élite était à bout.

Je savais que Servan avait les mêmes idées que moi. Je lui écrivis pour me concerter avec lui. J'écrivis aussi au gouverneur pour lui proposer, en ce qui regardait l'arrondissement d'Uaraï, un essai de pacification graduelle qui rendrait la brousse à la tranquillité et à la colonisation. Le commandant Olry, de son côté, inclinait à la fin de la guerre. Il allait bientôt le dire, au mois de décembre, aux tribus de Païta qui, dès le premier jour, avaient fait cause commune avec nous, et qui annoncèrent aux révoltés qu'on les recevrait à merci. Toutefois le gouverneur voulait que

les Canaques, à qui l'on faisait grâce de la vie, abandonnassent l'arrondissement et fussent transportés soit à l'île des Pins, soit aux îles Belep dans le nord. Non seulement cela supprimait les indigènes, mais nous donnait une quantité considérable de terres fertiles. Dans l'alternative où les Canaques se trouvaient placés de se soumettre, un peu à la façon d'esclaves, au joug de Nondo, ou d'être pourchassés à outrance par lui et par nous, il devenait probable qu'ils accepteraient l'exil. Il ne nous fallait plus pour intermédiaire auprès d'eux qu'un sauvage qui fût apte à ce rôle et qui, au contraire de Nondo, ne travaillât que pour nous. Les circonstances et Maréchal allaient nous le donner.

XIII

Depuis que Maréchal avait le commandement de Moindou, je l'avais laissé à peu près libre d'agir comme il le voudrait. Mais Maréchal était un vigoureux officier. En peu de temps il avait entraîné ses hommes et, par de nombreuses expéditions, nettoyé son territoire du côté de Bourail jusqu'au 21ᵉ kilomètre. Le 21ᵉ kilomètre, que j'avais recommandé à Maréchal de ne point dépasser, était en effet la limite des arrondissements d'Uaraï et de Bourail, et les commandants d'arrondissement se gardaient par courtoisie d'opérer les uns chez les autres. Il arriva cependant une fois que des traces relevées par Maréchal et suivies par lui le conduisirent à une lieue et demie environ au delà de cette limite. Elles s'arrêtaient là à des grottes formées par des roches amoncelées. Maréchal ne douta point que les Canaques ne fussent dans les grottes, et les somma de se rendre. On ne lui répondit que par deux coups de fusil tirés par les interstices des pierres. L'un blessa un soldat, l'autre détacha un éclat de roche qui contusionna Maréchal à l'épaule. Alors Maréchal se mit en devoir d'enfumer les grottes. Malheureusement elles avaient une ouverture à leur sommet. La fumée qui s'introduisait au ras du sol, dans les corridors, s'échappait par cette cheminée. Le résultat ne s'obtenait donc qu'à demi. Il était déjà tard. Maréchal avait un blessé, n'avait plus de vivres et ne pouvait s'obstiner à une besogne ingrate. Il fallait, quelque regret qu'on en eût, revenir à Moindou.

On s'y disposait, quand une voix qui s'exprimait en très bon français, sortit des grottes. Cette voix disait : « Commandant, écoute-moi. Je suis Naouno. J'étais interprète à Bourail. On m'a accusé d'avoir pris part à la révolte. Ce n'est pas vrai, j'étais innocent, mais j'ai eu peur et je me suis réfugié dans ces grottes avec ma femme et mes enfants et des guerriers de ma tribu. Je veux faire ma paix avec les blancs. Si tu promets de ne pas me faire de mal et de ne pas me retenir prisonnier, j'irai te voir et parler avec toi demain à Moindou. » Maréchal le lui promit. Cela le tirait d'embarras et lui permettait de s'en retourner avec les honneurs de la guerre. Le lendemain, Naouno vint à Moindou, et s'offrit ainsi que ses guerriers, à Maréchal, pour étouffer l'insurrection. Maréchal me l'amena à la Fonwari. Du premier coup d'œil que je jetai sur Naouno, je fus enchanté de lui. C'était un joli sauvage de vingt-cinq ans, aux yeux très vifs, vigoureux et souple, d'une physionomie expressive, de gestes élégants et faciles. Il avait un pantalon blanc, une tunique et un képi. Il me raconta, non sans désinvolture, que l'insurrection, loin de l'attirer, l'avait fort dérangé dans ses habitudes et dans ses goûts, que sa femme s'habillait avec des robes et qu'il vivait à la française, avec elle et ses enfants, dans une maisonnette à Bourail. Les soupçons injustes dont il avait été l'objet l'avaient rejeté, bien malgré lui, dans les bois. Ce qui m'étonnait et me charmait, c'étaient son langage et sa netteté à répondre. Il n'était pas besoin, pour s'entendre avec lui, de ces colloques à monosyllabes et sans fin qui sont la diplomatie des sauvages. Il avait des politesses et des termes surprenants : « Vous comprenez, me disait-il, quand j'ai craint d'être fusillé, j'ai été forcé de gagner au pied. » Où avait-il pris cela? dans quelque roman? Il lisait et écrivait bien. Il ne tutoyait que rarement la personne à qui il parlait. Quelques jours après, en déjeunant chez Maréchal avec sa femme et le médecin du poste, il dit à ce dernier : — « Vous me pardonnerez, docteur, de parler devant vous en canaque à ma femme, mais elle ne sait pas beaucoup le français. » Il fut convenu, séance tenante, avec Naouno qu'il se mettrait, lui et ses guerriers, à la disposition de Maréchal et qu'il s'emploierait par la persuasion, la ruse ou la force à la pacification de l'arrondissement.

Je ne m'inquiétai pas de savoir si Naouno avait été coupable ou non. La seule chose qui importât, c'est qu'il nous fût utile, et il le fut tout de suite. Du premier jour il se mit à courir la brousse avec ses trente-cinq guerriers. Tout d'abord il procéda comme Nondo, en nous apportant à Maréchal ou à moi quelques têtes. On l'en remercia et on l'en récompensa. Puis, coup sur coup, et à quelques jours seulement d'intervalle, il amena à Teremba, où on les interna aussitôt, les tribus ou ce qui en restait du Grand et du Petit Moindou, des Moméas et des Scinguiés. C'était un total de deux cents Canaques, hommes, femmes et enfants qui, en échange de la vie sauve, acceptaient l'exil à l'île des Pins. Naouno les avait trouvés un peu partout, au bord de la mer, dans les palétuviers, par petits groupes dans les bois et au delà du vingt et unième kilomètre. A vrai dire, tous ces sauvages mouraient de faim et Naouno leur avait surtout promis à manger. On les nourrit très bien à Teremba, par une sorte d'humanité, parce qu'ils étaient lamentables à voir et aussi pour qu'ils n'eussent point la tentation de s'échapper. Je ne crois pas qu'ils en eurent envie. Ils s'épanouissaient dans la nourriture et le chef du Grand-Moindou,qui était en même temps le chef féodal des autres tribus, était certainement de tous ses Canaques celui qui songeait le moins à la fuite. Déjà vieux, débonnaire et paterne, avec un haut cercle de cuivre en forme de couronne autour de la tête, il avait l'air d'un roi de féerie. La *Vire* vint prendre ces Canaques et les transporta en exil à l'île des Pins.

A la Fonwari, en cette phase décroissante de l'insurrection, nous obtînmes un résultat qui nous appartint en propre. Un jour, à la porte même du camp, une femme canaque fut prise ou se laissa prendre ; on ne la maltraita pas et, comme elle disait quelques mots de français, on l'interrogea. Elle nous dit qu'elle était la femme de Pollio, que tous les Farinos étaient très malheureux et que, s'ils étaient sûrs qu'on ne leur fît point de mal, ils se rendraient. C'était évidemment une ouverture qu'elle nous faisait de la part de sa tribu. Je l'engageai alors à retourner vers Pollio et à lui dire qu'il pouvait venir. Elle partit à la nuit tombante. Le jour suivant, vers cinq heures de l'après-midi, nous la vîmes revenir avec un groupe de sauvages qu'elle précédait.

C'était Pollio, tenant par la main son fils, un enfant de quatre ans, et cinq de ses guerriers. Ils n'étaient point en tenue de guerre, mais tous étaient armés. J'allai au-devant d'eux jusqu'à quelque distance de la porte, puis je les attendis. Pollio s'avançait d'un pas incertain, très ému et très pâle. La pâleur se voit sous la peau noire. Elle se décolore. Ses compagnons et lui, comme effrayés de s'être livrés au péril, serrent de leurs doigts crispés leur hache ou leur sagaie. Ils semblent, d'ailleurs, épuisés par les privations. Pollio, qu'on a connu gros et gras, a notablement diminué. Je lui tends la main, je lui souhaite la bienvenue et je lui laisse ses armes. Ses guerriers aussi gardent les leurs. Cela leur cause un grand soulagement et un orgueilleux plaisir. Ils pénètrent dans le camp, à demi rassurés déjà, parmi les rassemblements divers et curieux qui se sont formés pour les voir. Je dis à Pollio : « Pourquoi n'es-tu venu qu'avec un si petit nombre de tes Canaques? — Les autres ont eu peur. Si tu le veux, j'irai les chercher demain. Ils verront que tu ne m'as pas fait de mal et ils viendront. — Je le veux bien, tu iras. » Les Farinos s'installent sous un gourbi, y mangent en affamés et s'y endorment. Le lendemain matin, Pollio monte à ma maison pour prendre congé de moi. Il tient encore son fils par la main, mais l'enfant pleure à chaudes larmes. Il veut accompagner son père. Pollio le caresse et me dit : « Veux-tu le laisser venir avec moi? » J'hésite une seconde. Si l'enfant reste au camp, c'est un otage, Pollio reviendra. Si Pollio, au contraire, emmène son fils, il peut me manquer de parole. Toutefois c'est la tribu entière des Farinos qu'il m'importe d'avoir et je joue le tout pour le tout. Je donne des friandises à l'enfant et je dis à son père : « Emmène-le .» J'attendis le soir avec une certaine impatience. Vers cinq heures, Pollio ramenait avec lui une vingtaine de ses Canaques, guerriers, femmes et enfants. Il opéra de la sorte cinq ou six jours de suite et la tribu tout entière, par fractions successives, se trouva réunie au camp. Un bâtiment arriva pour la prendre. C'était le moment difficile. Ces Farinos, au nombre de quatre-vingt-dix, étaient à la Fonwari et il fallait les conduire à Teremba. Lafond, que Boulle avait remplacé à la Foa, se chargea de la corvée. Les guerriers encore en armes, les femmes ployant sous les far-

deaux, prirent place entre deux files de soldats de la 7e. Lafond, de façon amicale, gardait Pollio près de lui. A Teremba il n'y avait point de dispositions apparentes, mais quand les Farinos s'engagèrent sur l'étroite chaussée qui mène au débarcadère, les soldats de Vanauld se montrèrent de chaque côté, négligemment. Lafond dit alors à Pollio que ses guerriers ne pouvaient emporter leurs armes dans l'exil. Pollio et ses Canaques hésitèrent un instant, puis courbèrent la tête et déposèrent leurs armes sur le sol. Aussitôt après ils s'embarquaient.

Par suite de la reddition de ces diverses tribus, il n'y avait plus dans l'arrondissement qu'une bande de Canaques d'Uaraï à l'île Le Bris et, en dehors de l'arrondissement, mais près de sa limite, Areki dans ses difficiles retraites de la Oua-Tom. Les Canaques de l'île Le Bris nous regardaient seuls; pour Areki il fallait s'entendre, au sujet d'une action commune, avec Canala et Bouloupari. Toutefois, avec le temps qui avait marché, des postes s'étaient construits ou se construisaient qui rendraient la besogne plus aisée. C'étaient le poste Dezarnauld sur la Ouameni, dépendant de Bouloupari et au nord de la Oua-Tom, et Popidéry qui appartenait à l'arrondissement et qui se trouvait au sud du territoire d'Areki. Quoiqu'on ne cessât de harceler la Oua-Tom, on attendait pour y tenter une opération décisive que ces postes fussent établis.

Nous nous occupâmes tout de suite de l'île Le Bris. L'expédition dut avoir lieu le mardi 3 décembre. Dès le dimanche soir la colonne alla coucher à la Foa. Depuis quelques jours elle s'était en partie renouvelée. Ses marins, pour la plupart hors de service, étaient rentrés à bord de la *Vire* et avaient été remplacés par des soldats de Lafond. Les déportés aussi avaient été changés. Malherbe et ses cinq premiers francs-tireurs, ayant reçu leur grâce, rentraient en France par la *Loire*. Des francs-tireurs de Teremba et deux solides mineurs qui revenaient sans ouvrage de Ouegoa avaient comblé les vides. Les Mercury étaient à peu près les mêmes. Quant à Le Golleur, Gallet et Mercury, ils conservaient leur santé et leur ardeur. Duteich avait toujours son clairon. La colonne, avec ces éléments nouveaux, en était à son début et brûlait du désir de se signaler et de se montrer

égale à elle-même. Le lundi, elle partait de très bonne heure de la Foa, faisait un crochet vers Popidéry, puis, par les bords de la baie Chambeyron, se rabattait vers l'île Le Bris. Elle y poussait ainsi les Canaques qui pouvaient s'en être éloignés. Le mardi, matin elle devait se trouver, à l'affût dans la brousse, au bord du petit bras de mer qu'on peut passer à gué et qui sépare l'île de la terre ferme. A Teremba, nous avions un autre rôle à jouer. Le mardi, dès deux heures du matin, une embarcation bien armée partirait de Teremba pour doubler l'île Le Bris et gagner la baie Chambeyron. Et, avec deux autres chaloupes, chargées des soldats et des francs-tireurs de Vanauld, nous irions, Vanauld et moi, aborder directement l'île du côté de la rade.

La colonne prit son poste dès le lundi soir, en pleine nuit. Aux premières clartés du matin, elle fut très étonnée de découvrir sous bois, tout auprès d'elle, un approvisionnement de taros, d'ignames et de poissons séchés. A qui cela était-il destiné? Peut-être à Areki qui le recevait par des sentiers détournés ou par des pirogues. Tout à coup, au moment où le soleil se levait, une dizaine de femmes canaques se montrèrent au bord de l'île Le Bris et entrèrent dans la mer en se dirigeant vers la colonne. Elles étaient jeunes pour la plupart, portaient des corbeilles, riaient ou chantaient en s'avançant dans l'eau, ne se doutaient d'aucun péril. Par la brume légère du matin que dissipait ce soleil rose, tandis que l'étroit chenal ouvrait ses rives d'un vert sombre et que le flot remué par les ébats des femmes avait ses scintillements sous la lumière et jetait dans l'air sa note sonore, c'était une jolie scène canaque. Les francs-tireurs, un peu surpris, la regardaient avec plaisir. Les femmes abordèrent, toujours insoucieuses. Mais tout aussitôt les francs-tireurs se répandirent, les enfermèrent dans un demi-cercle. Précipitamment, avec un grand cri, elles se rejetèrent à l'eau. En vain on leur disait de se rendre, elles ne s'en hâtaient que davantage à la rive prochaine. On s'était mis à leur poursuite quand une vingtaine de Canaques surgirent de la brousse au bord de l'île. Ils accouraient armés aux cris des femmes, firent mine de les recueillir et d'attendre les blancs. On s'arrêta une seconde et on leur cria de se rendre. Leur chef, qu'on ne reconnut pas, fit alors un petit discours très

véhément qu'on ne comprit qu'à sa péroraison. Cette péroraison, il faut l'avouer, était le geste impoli d'Ajax que les Canaques avaient dû nous emprunter. Il fut suivi de pierres de frondes, du jet des sagaies et de deux coups de fusil. Alors les francs-tireurs, exaspérés moins de l'attaque que de l'insolence qui l'avait précédée, firent feu sur les Canaques. La crainte était que ceux-ci ne s'enfonçassent dans l'île où il eût été difficile de les trouver. Mais, soit qu'ils en eussent décidé autrement, soit qu'ils eussent eu connaissance de nos deux chaloupes qui accostaient l'île en ce moment, ils prirent par la gauche et se jetèrent dans la baie Chambeyron. Les francs-tireurs s'y jetèrent après eux, mais ils eurent bientôt de l'eau jusqu'aux genoux et jusqu'au ventre. Les Canaques au contraire, s'empressant à la fuite, paraissaient s'envoler par un sentier sous-marin qui ne les mouillait qu'au-dessus de la cheville. Alors on fit halte et on les tira. Ils se détachaient, à la file indienne, en vigueur, sous le ciel bleu. Les soldats tiraient très bien, mieux qu'on ne l'eût fait dans l'ancienne colonne, et ils avaient du temps devant eux; car les Canaques avaient, sur cette arène liquide, plusieurs kilomètres à parcourir avant de gagner l'extrémité de la rade. Les sauvages, atteints un à un, s'abattaient dans l'eau par une culbute d'agonie. Sur les vingt on en tua seize. La chaloupe qui avait doublé l'île faisait feu de son côté. Quand ce fut fini, la colonne revint à terre et nous rencontra. Pendant trois heures on fouilla l'intérieur et ses arroyos. On découvrit dans deux campements que l'on brûla un très grand butin de linge, de vêtements et d'ustensiles de colons, de filets de Canaques. On découvrit aussi cinq pirogues et deux baleinières qui avaient été volées à la baie Chambeyron. On fit cinq femmes prisonnières. Nous en avions terminé avec le repaire de l'île Le Bris.

Il ne restait plus que l'expédition contre Aréki. Elle allait se faire les 4 et 5 février 1879 et employer toutes nos forces. Depuis deux mois, on continuait à se buter isolément contre ces bois et ces mornes. Tantôt c'était la colonne, tantôt Servan avec ses Canaques. On ne faisait qu'un peu de butin et on ne tuait qu'un ou deux sauvages. Mais, en revanche, les postes de Dezarnauld et de Popidéry, d'où l'on allait pouvoir opérer aisément, étaient

complètement achevés. Le poste de Popidéry, de la même façon que celui de la Foa par Lafond, avait été rapidement construit par Becker. Cet officier, ardent et systématique, excellent quand on le mettait sur sa voie, en avait été l'ingénieur, y avait manié les ouvriers et les soldats. Peut-être la présence de M[me] de Coutouly, intrépide comme toutes les femmes de colons, y avait-elle excité ses efforts. Il y a souvent une femme dans les résultats promptement et heureusement obtenus. Le poste de Popidéry, comme celui de la Foa, avait en outre le mérite de s'être en quelque sorte improvisé, de n'avoir pas coûté cher. La main-d'œuvre en revenait aux Mercury, presque tous ouvriers d'état, que j'avais prêtés à Becker, et les niaoulis ainsi que les bancouliers du voisinage en avaient fait les frais. Il était dans la position la plus favorable, dominant la mer et la brousse à l'extrémité de la Langue-de-Chat où nous avions campé plusieurs fois.

Le 4 février, je partais de la Fonwari avec la colonne et les éclaireurs à cheval. Vaux-Martin ayant été envoyé à Bourail, c'était maintenant le surveillant Dougnac, un ancien sous-officier et un vaillant homme, modeste et dévoué, qui les commandait. Nous prenions à La Foa, pour les emmener avec nous, Lafond et quarante de ses soldats. Mais le passage de la rivière grossie par les pluies de la nuit et qui roulait ses eaux en torrent n'était pas commode. On la traversa, homme par homme, en croupe des cavaliers de Dougnac. Vers le soir nous étions en vue de Dezarnauld qui était le rendez-vous commun. C'est là que nous rencontrâmes Servan et tous ses Canalas. Il avait avec lui tous les chefs, Gelima, Caké et Nondo. De loin et de toutes parts dans la brousse verte ils apparaissaient en points noirs mobiles qu'éclairait quelque oripeau, celui du vêtement traditionnel ou un morceau d'étoffe roulé autour de la tête. On se rejoignit avec de grandes démonstrations d'amitié. Ces expéditions n'étaient plus que le plaisir de la chasse. Le lendemain matin on s'organisa. Lafond et Artus avec quarante-cinq soldats et cent vingt Canalas avaient à pénétrer dans les gorges de la Oua-Tom par un point des versants Ouest, Le Golleur avec la colonne par un second point. Le lieutenant de Baudéand, du poste de Dezarnauld, avec vingt-cinq soldats et Amouroux avec les soldats de Narbonne y

pénétraient par deux points des versants Est. Sandouly, un petit chef, avec soixante-quinze Canalas, descendait tout droit de Dezarnauld sur la Oua-Tom. Un détachement de Popidéry, avec Becker, y montait du sud au nord. Une autre troupe se détachait de la Foa pour se poster à la limite Est de la vallée, en observation. Enfin je partais avec les dix cavaliers Dougnac, six Amouroux, quatre Mercury, Gelima, Caké et les Canalas pour contourner plus au large et par l'est, jusqu'à Popidéry, tout le massif de la Oua-Tom. Le rendez-vous général était le soir à Popidéry. C'était une de ces vastes battues, de la circonférence au centre, dont nous avions pris l'habitude.

Chacun devait être sur son terrain à sept heures et le mouvement concentrique en avant s'effectuer à huit heures. Toutefois, au moment du départ, à cinq heures, il y eut un changement. En passant la revue des francs-tireurs, je m'aperçus que Le Golleur, déjà malade la veille, serait hors d'état de marcher. Il le voulait cependant, mais il était pâle et s'appuyait sur sa carabine. Lui aussi, à son tour, était vidé par ces longues fatigues. Heureusement que nous touchions au terme. — « Mon cher enfant, lui dis-je, on serait forcé de vous porter, ce qui serait un embarras. Venez à cheval avec nous. La colonne fera son devoir en pensant à vous ». Lafond prit alors le commandement des francs-tireurs et Artus celui des soldats de la 7e compagnie.

Le circuit que nous fîmes avec nos cavaliers fut très long. Nous marchâmes au pas, près de douze heures, par un soleil accablant et le plus souvent sans la fraîcheur des bois. Deux ou trois fois on s'arrêta au bord des ruisseaux sous des arbres, moins pour se reposer que pour se dérober à ces rayons de feu qui dardaient avec eux l'insolation sous les crânes. Dès que le vertige et le coup de massue n'étaient plus imminents, on se remettait en marche. Nous arrivâmes à Popidéry quand déjà les divers détachements s'y trouvaient. Chacun d'eux rapportait du butin, des femmes et des enfants prisonniers et des têtes. Mais on ne s'était pas emparé d'Areki. Toutefois, lorsque la nuit fut venue, Nondo, qui ne se hâtait jamais aux confidences, nous prit mystérieusement à part, Servan et moi. Salomon, le frère de Nondo, d'une habile et cauteleuse politique, avait eu une en-

trevue avec Areki, dans une retraite inaccessible, au milieu même des incidents de la battue. Areki, las de lutter, affamé, ruiné, sentant bien qu'il succomberait, n'avait demandé que la vie sauve et avait promis de se rendre. Le lendemain en effet, Servan, en retournant à Canala, le rencontra sur son chemin à Moreo. Areki fut jugé par une cour martiale et exilé à l'île des Pins.

Tels furent les derniers évènements dans l'arrondissement d'Uaraï. Tout s'était passé ailleurs d'une façon à peu près semblable. Le chef d'escadron d'artillerie Ragay, à Bouloupari, le commandant de Maussion à Bourail, le lieutenant-colonel Wendling à Gomen et à la Poya, avaient peu à peu, avec l'aide de tribus alliées, détruit les insurgés, et ce qui en restait s'était rendu. Je n'ai pas à raconter, n'en ayant pas été le témoin, ce qui se dépensa d'efforts, ce qui s'endura de fatigues sous le commandement de ces vaillants officiers. Je ne veux payer qu'un tribut de sympathie et de regrets au sous-lieutenant Rochel, mort à vingt-trois ans, percé d'une balle, au cap Goulvain, à l'attaque d'un retranchement canaque.

Au mois d'avril 1879 les redditions se continuaient, des postes nombreux dominaient le pays, les colons se réinstallaient dans la brousse. L'insurrection avait pris fin.

XIV

Je ne crois pas qu'il faille chercher à cette insurrection de la Nouvelle-Calédonie des causes particulières ou locales. Il y en eut peut-être, mais quelques actes isolés d'arbitraire ou de mauvais traitement ne suffisent pas à soulever un pays. Un grief plus grave serait la prise de possession, plus ou moins justifiée, de terres canaques et l'irruption du bétail dans celles qu'on laissait aux indigènes. Leurs plantations ravagées, c'était pour eux la faim ou le travail sans relâche. Mais la grande cause de l'insurrection, la seule pourrait-on dire, c'est l'antagonisme qu'on a vu de tout temps, du peuple conquérant et du peuple conquis. Il faut que ce dernier soit absorbé par l'autre ou qu'il disparaisse. Or, ces races noires ou cuivrées, qu'elles soient de l'Amérique

ou de l'Océanie, ne s'absorbent pas. Elles diffèrent trop de la race blanche par des mœurs d'instinct qui n'ont jamais progressé, par une invincible répugnance au travail, par leur indifférence complète pour une civilisation dont elles ne peuvent apprécier les bienfaits, n'en ayant pas les besoins. Il arrivera donc, comme cela s'est vu sur le continent américain, que ces peuplades rudimentaires se soumettront et se révolteront tour à tour, mais que, se laissant aller, sans souci du passé et sans prévoyance de l'avenir aux sensations immédiates qu'on éveillera en elles, elles se combattront les unes les autres au gré de ces sensations et au profit de leur ennemi commun. Tout au plus la race de métis qui se montre en germe en Nouvelle-Calédonie sera-t-elle plus consciente de ses vrais intérêts, mais ces intérêts seront ceux de son sang nouveau et la tourneront vers les blancs. D'autres insurrections pourront éclater, elles ne seront pas plus redoutables que celle-ci où les sauvages, incapables de menacer sérieusement un établissement bien gardé, n'ont été en somme que de parfaits assassins dans la brousse. On les aura, comme on les a eus, en partie, contre eux-mêmes et, avec les forces dont la colonie dispose, avec l'expérience qu'elle a prise de cette guerre, il sera toujours aisé de comprimer le mouvement. En attendant, lors des temps ordinaires, il sera humain et politique de laisser les Canaques tranquilles sur les territoires où ils se refouleront de plus en plus. Ils n'entraveront pas plus la colonisation en s'en abstrayant qu'ils ne lui viendraient en aide, si on les y mêlait.

La colonisation n'en est encore qu'à ses débuts. Jusqu'à présent la Nouvelle-Calédonie n'a vécu, selon l'ancienne expression, que « des gens du Roy ». Il y avait à fournir aux besoins courants des troupes de terre et de mer, des fonctionnaires, des officiers et de leurs familles, plus encore du nombreux personnel de l'administration pénitentiaire; cela a donné naissance et pâture à un certain nombre de marchands, au commerce proprement dit, commerce de détail, en tous genres, établi surtout à Nouméa et un peu dans les centres. Quant aux fournitures en gros et de toutes sortes, notamment en vivres, elles sont venues de France ou d'Australie. En fait de ressources qui lui fussent particulières, la Nouvelle-Calédonie n'en fournissait que peu,

beaucoup moins par indigence que parce qu'il n'y avait personne pour les exploiter. En effet, en dehors des commerçants, il y avait à peine quelques éleveurs de bétail et quelques industriels s'occupant des mines. Il faut remarquer que la population des colons qui, au 1er janvier 1866, n'était que de 777, ne s'était élevée, au 1er janvier 1877, qu'au chiffre de 2,752. C'est peu de monde pour coloniser un territoire aussi vaste que la Nouvelle-Calédonie, surtout quand ce peu de monde pourvoit déjà par le commerce aux besoins d'entretien d'une population relativement improductive, qui se composait, en 1877 également, de 3,032 militaires et employés civils, de 3,836 déportés et 6,000 transportés. Un tel état de choses n'est certes point florissant, mais, quand il ne s'agit que d'une colonie ordinaire, il est acceptable. Le système « des gens du Roy » est un début. Peu à peu, bien que lentement, les ressources s'accroissent et la colonie paye ou payera une partie de ses frais. C'est l'État qui se charge de la différence. Mais la Nouvelle-Calédonie n'est pas une colonie ordinaire; sa destination pénitentiaire lui crée une situation exceptionnelle. Le bagne a du bon. Quoiqu'il produise peu, il produit néanmoins et, dans une certaine mesure, s'entretient lui-même. Il fait les routes, les travaux d'utilité publique, il est l'instrument lent mais efficace de l'administration. Il n'est toutefois qu'un rouage passif. Ce n'est qu'à la sortie du bagne que le rôle actif, que les destinées très importantes, presque redoutables, d'une colonie pénitentiaire s'accusent et se précisent. Que faire des libérés? Peu nombreux encore aujourd'hui, ils s'appelleront un jour légion et sont déjà un vif sujet de préoccupation. En grande partie ils sont sans moyens d'existence et, de façon indirecte, demeurent à la charge de l'administration. C'est et ce sera là une charge écrasante, matérielle et morale. Aussi sent-on qu'il faut aviser. Il y a un avis qui semble prévaloir, en Nouvelle-Calédonie. La colonisation se ferait avant tout par les colons libres; le bagne passif continuerait d'être, comme il l'est, l'auxiliaire des résultats administratifs; les libérés, à qui la réhabilitation par le travail et la bonne conduite serait d'ailleurs accessible, resteraient dans une situation surveillée et subalterne, toute de dépendance. Cependant, comme cet avis ne prévoit pas sans

crainte l'augmentation indéfinie du nombre des libérés, il va plus loin : il voudrait se débarrasser du trop plein des libérés, et en partie du bagne lui-même, en les transportant aux Nouvelles-Hébrides. Et cela, par un sentiment irréfléchi d'une supériorité d'honnêteté qui veut s'affirmer, sans songer aux difficultés d'installation qui, si grandes et si coûteuses qu'elles aient été à la Nouvelle-Calédonie, le seraient bien davantage encore dans des îles sans rades hospitalières, au climat insalubre et aux sauvages belliqueux. La preuve que les Nouvelles-Hébrides ne sont bonnes à rien, c'est que les Anglais ne les ont pas prises, et l'on peut ajourner l'intention où l'on serait de s'y installer, sans avoir à courir le risque qu'ils nous y devancent. Il faudrait en outre, pour que le système qu'on préconise eût des chances de réussite, qu'il y eût en Nouvelle-Calédonie ce qu'il n'y a pas en quantité suffisante : des colons libres. On a vu avec quelle lenteur le nombre s'en accroît. Il faudrait enfin admettre, ce qui est contraire à la nature humaine, que les libérés, qui seront en peu d'années le nombre et la force, se résigneront indéfiniment à une situation subalterne dans le seul but de rentrer en grâce auprès d'une société restreinte qui les primera de ses privilèges et de ses droits et ne leur ménagera ni l'hostilité ni le dédain. Rien de cela ne saurait être. Je crois, loin de là, que, pour le développement et la prospérité de la Nouvelle-Calédonie, il faut résolument et sans arrière-pensée adopter la colonisation pénitentiaire, et ne compter que sur elle. Il est fort probable que, si elle a ses coudées très franches, elle réussira. Certes, les libérés resteront astreints au doublage sans lequel le pays ne se peuplerait pas, mais ils devraient dès qu'ils sortent du pénitencier rentrer absolument sous le droit commun, être, de par la loi, les égaux des colons et devenir, sans entraves, libres de leur personne et de leurs actes. Ils s'en iraient alors à ce goût de solitude dans le travail et dans l'effort qu'on a pu constater chez eux comme chez les colons eux-mêmes, à cet individualisme qui est seul puissant et fécond au commencement d'une société. Ils arriveraient en progressant à l'agglomération qui se consent d'un mutuel accord, au lieu de s'attarder ou de rétrograder en ces villages artificiels, en ces rassemblements qui leur sont imposés, qui ont eu leur

raison d'être à la fin de l'insurrection, mais qui, sauf les minces résultats d'un travail indécis, ne seraient, en se perpétuant, que des centres de misère et de désordre. On a pu en voir les raisons morales au cours de ce récit. Il faut que le libéré se fuie, pour se reprendre, dans la brousse. Il y portera en tous points son activité et sa présence. Il y aura son fusil, s'il le faut, contre les sauvages ou contre son voisin. Ce sera tant pis si quelques incidents regrettables se produisent. Ni un désordre, ni une violence, ne comptent isolément dans une œuvre qui se fonde. Les pénitenciers ou le bagne proprement dit resteraient affectés, sous la direction de l'administration, aux travaux qui veulent des bras et du temps. Quant aux colons libres, au lieu d'être de pauvres gens qu'attire le mirage des richesses lointaines, ils n'arriveraient qu'avec des capitaux dans une colonie déjà en essor et s'y feraient une place par leur initiative et leur intelligence.

Peut-être, en face des résultats obtenus par la colonisation pénitentiaire, y contracteraient-ils vis-à-vis des libérés sinon cette indulgence, du moins cette indifférence philosophique qu'ont les Anglais dans la pratique de la vie. Ce serait là un grand bien pour la colonie, car rien ne lui est plus désastreux que l'honnêteté prudhommesque où se cantonnent les colons libres, que la morgue extrême qu'ils en affichent. En principe, on peut avancer que dans une colonie pénitentiaire il ne devrait y avoir d'autres honnêtes gens que ceux qui sont en train de le devenir. D'ailleurs les colons ne perdraient rien à cet éclectisme qui leur est inconnu aujourd'hui. Dans l'ordre moral, tout ce qui est en bas tend à s'élever et la population des convicts s'améliorerait plus vite, pour son compte et dans ses enfants, par des relations d'égalité et de cordialité avec l'élément libre. On peut en augurer ainsi d'après ce qui s'est passé en Australie. Au fur et à mesure qu'elle a progressé vers l'honnêteté et le bien-être, — les deux sont à peu près inséparables, — et qu'elle s'est réhabilitée à ses propres yeux, la société australienne, comme toute société qui veut vivre, a d'elle-même demandé des lois pour se régir et se protéger. Plus tard, s'assurant en ses droits reconquis et protestant contre son origine, elle a demandé et obtenu qu'on ne lui envoyât plus de convicts. Aujourd'hui que sa prospérité est sans

limites et sa moralité hors de doute, elle en redemande, pour cette seule raison qu'ils travailleront et lui seront utiles. Elle est si loin de son passé et l'a si bien oublié que ces hommes flétris ne le lui rappellent en rien. Elle les emploiera pour ce qu'ils peuvent donner de force et ne s'occupera peut-être pas de les rendre moralement meilleurs. C'est tout à fait une société régulière.

Ce ne sont point, on l'a vu, les ressources qui manquent à la Nouvelle-Calédonie. Elle a de belles cultures et, par suite même de la dernière insurrection, des terres fertiles en plus grand nombre à donner à ses colons. Elle a son bétail qui se multiplie de plus en plus, ses mines de cuivre d'une abondante richesse, ses mines de nickel qui s'exploitent à nouveau avec succès, ses mines enfin, très réelles, bien que peu explorées encore, d'antimoine, d'argent et d'or. Au point de vue des productions identiques et de la concurrence, sa proximité de l'Australie est pour elle un inconvénient. Mais, si la colonisation pénitentiaire se développait largement, cet inconvénient deviendrait un avantage. Par son mode de recrutement, la population abondera toujours en ouvriers de tous genres et la main-d'œuvre, plus artistique, plus experte, y sera à meilleur marché. Sous ce rapport et dans les proportions de leurs étendues respectives, l'Australie serait la tributaire de sa voisine.

Enfin, dans ces lointains parages de l'Océanie, la Nouvelle-Calédonie a une réelle importance militaire et maritime. Les guerres en Europe semblent devoir être de plus en plus rapides et foudroyantes; mais aux colonies leur durée sera relativement plus longue. Les divisions navales s'y rencontreront, pourront tenter sur les possessions ennemies de hardis coups de main, auront besoin d'un point assuré de ravitaillement et de refuge. La Nouvelle-Calédonie est, pour notre plus grand avantage, dans la situation la plus favorable et la meilleure. Si dès maintenant, dans sa rade excellente et parfaitement abritée, Nouméa avait un bassin de radoub ou un dock flottant et un arsenal, Nouméa serait une escale pour beaucoup de navires et une station précieuse pour nos bâtiments; ils n'auraient plus besoin d'aller à Sydney qui coûte cher et que la guerre nous fermerait. Malheu-

reusement, le bassin n'a jamais existé qu'à l'état de projet et les ressources maritimes y sont illusoires. C'est à peine s'il y a, dans un magasin en planches, quelques cordages et quelques barils de goudron venus de France. Tout navire qui s'y fût réparé, est forcé de passer outre. Ce n'est là toutefois qu'une question d'accroissement et de prospérité et, quelque regret qu'on en puisse avoir, on peut l'ajourner. Il n'en est pas de même d'un autre point qui touche à la sécurité de l'île et à l'honneur de nos armes. La Nouvelle-Calédonie a de merveilleuses défenses naturelles. Sa ceinture de récifs l'entoure de toutes parts et n'a que des passes étroites dont les bords sont perfides, où souvent deux navires ne pénétreraient pas de front. Cette ceinture, muraille à pic du côté du large, est presque partout à grande distance de la terre. Quelquefois pourtant elle s'en rapproche et en quelques endroits s'y applique. Mais là où elle cesse d'être une barrière, sinon un rempart, il n'y a que la Calédonie sauvage avec ses rochers et ses bois. Toute descente qu'y tenterait l'ennemi se ferait en pleine brousse, au hasard des marches, sans rien à occuper, sans rien à détruire. D'ailleurs, il ne pourrait mettre à terre que des compagnies de ses équipages ou de faibles forces. La colonie accourrait vite au point menacé ou envahi et rejetterait à la mer les assaillants. Une descénte ne saurait être pour elle un réel danger. Partout, au contraire, où se trouvent nos établissements, à Nouméa, à Canala, à Pam, à Teremba, à Bourail, le récif est à plusieurs milles d'eux, les protégeant de son éloignement et de sa continuité, les mettant à l'abri du tir à longue portée. Il y a plus. Entre le récif et la terre, il y a des sentinelles avancées. Ce sont, au ras de l'eau, des îles de corail, avec des soulèvements inégaux du sol, avec des écueils sous-marins. Elles sont çà et là comme des obstacles nouveaux aux navires qui auraient franchi les passes. Enfin, à la côte même, il y a des hauteurs qui en interdisent l'approche, qui dominent la mer. Hé bien, presque nulle part, les défenses effectives ne sont venues en aide à ces défenses naturelles, ne les ont complétées ni rendues efficaces. Sur les seules hauteurs de Nouméa, il y a quelques canons. Ils ne défendront la ville que de trop près, ne la préserveront ni d'un incendie ni d'une des-

truction partielle. Partout ailleurs la ruine est certaine. Un ennemi hardi entrera par les passes et, sans s'aventurer à terre, aura nos établissements à la discrétion de son artillerie. Il repartira sans qu'on puisse l'inquiéter, reviendra si cela lui plaît. Il suffirait d'avoir une batterie flottante à chacune de ces entrées de la Nouvelle-Calédonie, à ces passes étroites qu'elles fermeraient et d'établir quelques canons à longue portée sur quelques-unes des îles intermédiaires. Cette nature, si redoutablement passive, aurait dès lors sa force d'action offensive, serait inexpugnable à l'ennemi. Il ne faut pas oublier que l'Australie est tout près de nous, que les Anglais ont aux îles Fidji un point de ravitaillement et d'attaque, que les Américains en auront peut-être un aux Samoa, que les Allemands vont avoir le leur aux îles Tonga. Si la Nouvelle-Calédonie est appelée à un bel avenir colonial, si elle devient pour nous, ce qui est possible, un grand arsenal lointain, il faut qu'aux antipodes de la mère patrie elle soit à l'abri des chances contraires et que ses défenseurs, nos soldats et nos marins, puissent y porter haut le drapeau de la France.

Henri **RIVIÈRE.**

THOMAS EDISON

ET

SES INVENTIONS

Dans un remarquable ouvrage sur l'histoire du développement de la machine à vapeur, un savant ingénieur américain, Robert Thurston, professeur à l'institut Stevens de New-York, s'attachait récemment à démontrer que les grandes découvertes n'étaient presque jamais l'œuvre d'un seul, mais que toute grande invention nous apparaît comme le résultat de la combinaison de plusieurs autres secondaires, ou comme le dernier terme d'un progrès longtemps continué. Les exemples ne manquent pas à l'appui de cette thèse, et l'histoire de la machine à vapeur, comme celle de toutes les grandes découvertes caractéristiques du XIXe siècle, nous semble parfaitement confirmer cette loi d'évolution. De là vient que, très souvent, la même invention apparaît à la fois dans différentes contrées, faite simultanément par plusieurs personnes. De là vient aussi que, très souvent, une grande découverte, une invention remarquable se produit dans un milieu qui n'est pas encore préparé à la recevoir : l'inventeur échoue et le silence se fait autour d'un nom qui, dans d'autres circonstances, aurait acquis rapidement une célébrité universelle. Mais, si le milieu est favorable, si l'invention nouvelle répond à un besoin général, si l'état intellectuel de l'humanité est assez avancé pour l'apprécier et en faire immédiatement usage, alors l'inventeur rencontre le succès le plus extraordinaire ; son nom vole de bouche en bouche, et le monde tressaille de joie et d'orgueil en apprenant la bonne nouvelle.

Parmi les inventeurs qui ont eu l'heureuse fortune de voir leur œuvre reçue et adoptée par leurs contemporains, et leur nom bientôt acclamé dans l'univers entier, bien peu, nous semble-t-il, sont parvenus aussi rapidement à la célébrité que Thomas Edison. Son nom est aujourd'hui connu de tous ceux qui savent lire, et il n'est pas de journal, dans l'ancien comme dans le nouveau continent, qui n'ait plusieurs fois déjà entretenu ses lecteurs des découvertes du physicien de Menlo-Park. C'est le *phonographe* qui a consacré la réputation d'Edison, et cette invention vraiment merveilleuse suffirait à elle seule à rendre immortel le nom de son inventeur. D'autres découvertes non moins intéressantes, mais en général moins connues, nous présentent Edison comme un vaillant chercheur, menant toujours plusieurs idées de front, audacieux à l'extrême, souvent heureux et favorisé par le succès, échouant aussi quelquefois là où d'autres, moins fiévreux et procédant plus lentement, ont pleinement réussi. Quelques détails sur sa personnalité originale sont nécessaires pour mieux apprécier la nature de ses travaux et l'enchaînement de ses découvertes les plus importantes.

I

Thomas-Alva Edison est né à Milan, dans l'État de l'Ohio, le 11 février 1847. De son enfance nous savons peu de chose, si ce n'est que ses premières études furent réduites à leur plus simple expression. Il reçut les leçons de sa mère, qui avait été institutrice dans le Canada, et fréquenta pendant deux mois seulement les cours réguliers d'un établissement public d'enseignement. Dès l'âge de douze ans, il était employé comme *train-boy* sur un des grands chemins de fer du Canada. Son métier consistait à circuler dans les trains, d'un wagon à l'autre, pour vendre aux voyageurs des fruits, du tabac, des livres ou des journaux. Déjà, paraît-il, son esprit inventif était à l'œuvre. Il avait appris un peu de typographie, et avait installé une petite imprimerie dans le fourgon des bagages, qui recevait d'ordinaire son magasin ambulant. Là, pendant les longues heures du voyage, le jeune Edison composait un journal, avec de vieux caractères usés, achetés à New-York; puis il l'imprimait tout simplement, en

appuyant avec la main le papier contre la forme. Quand le journal était imprimé, Edison faisait des expériences de chimie, ou lisait les œuvres du savant professeur allemand Fresenius. On raconte qu'un jour le feu faillit prendre au wagon qui lui servait d'imprimerie et de laboratoire. Impatienté, le conducteur du train, qui plus d'une fois avait manifesté sa mauvaise humeur contre le jeune chercheur, se hâta de jeter sur la voie tout le matériel improvisé par le pauvre garçon.

Quelques années se passent. Edison a renoncé à son commerce ambulant dans les trains du Canada. Il a étudié la télégraphie avec un employé de la ligne, dont il a un jour sauvé un des enfants sur le point d'être écrasé par une locomotive. Nous le trouvons à Stratford, puis à Indianapolis, employé du télégraphe, imaginant diverses dispositions ingénieuses pour faciliter la transmission des dépêches et en augmenter la rapidité. Bientôt après il est à New-York. Deux grandes compagnies exploitent ses nouveaux procédés et lui ont fait élever de grands bâtiments à Newark pour la construction de ses appareils. Il s'installe à Menlo-Park, à une heure de New-York, et c'est de ce laboratoire que sortent successivement les nombreuses inventions originales dont nous examinerons les plus importantes.

Les savants, les journalistes ou les simples visiteurs qui ont pu pénétrer dans le laboratoire de Menlo-Park ont reçu d'Edison l'accueil le plus cordial. Son extérieur est celui d'un ouvrier, sa tenue simple et modeste. La fortune est venue à lui sans le changer et lui a toujours laissé la même soif de travail incessant. Sa puissance d'invention est vraiment prodigieuse. Avec très peu de connaissances acquises, presque sans instruction, il doit souvent tirer toute chose de son propre fonds. Il invente toujours, il invente sans trêve ni repos. Son laboratoire est rempli de mille choses curieuses qu'il a imaginées comme pour se délasser de ses inventions plus importantes. Ici, c'est une plume électrique qui permet de tirer des centaines de copies du même document; là, des ciseaux électriques pour couper les matières dures. Puis de nouvelles machines à broder, des pompes électriques, des oiseaux volants, etc. Tout est étrange dans ce laboratoire, et l'on en sort avec la conviction que Thomas Edison est un des inven-

teurs les plus extraordinaires qui puissent être révélés au monde scientifique.

Cette conviction résultera, croyons-nous, également pour le lecteur de l'examen rapide que nous ferons de ses principales découvertes.

II

Les premières recherches d'Edison ont porté, comme il était naturel, sur divers perfectionnements de la science télégraphique. Modeste employé d'une des grandes compagnies de New-York, occupé toute la journée à transmettre, sans relâche, des dépêches avec l'appareil Morse, il se demanda tout d'abord s'il n'était pas possible d'abréger la durée des transmissions. Dans un premier système, qui ne fut pas appliqué, il avait imaginé de préparer à l'avance les dépêches en creux sur une bande de papier, et de les transmettre ensuite par un procédé électro-chimique, qui doublait ou triplait même la vitesse ordinaire. Bientôt après il renonça à cette tentative et inventa le *quadruplex*, appareil qui permet d'envoyer à la fois, par un même fil, deux dépêches dans un sens et deux autres en sens inverse. Cet appareil est aujourd'hui employé sur la plupart des grandes lignes télégraphiques de l'Amérique. En Europe, diverses dispositions analogues ont été mises en expérience dans les dernières années, et le principe des transmissions multiples est définitivement acquis à la science.

Il est à présumer qu'Edison aurait continué à diriger ses recherches vers le perfectionnement des appareils télégraphiques, si le *téléphone* de Graham Bell n'avait pas fait son apparition, au moment même où toutes ses pensées étaient fixées sur les meilleurs procédés de communication électrique à longue distance. Edison eut le grand mérite de comprendre immédiatement toute l'importance de la découverte de son compatriote et il se préoccupa de construire lui-même un appareil analogue, en augmentant sa puissance. Pour bien comprendre l'originalité réelle du *téléphone à charbon* de Thomas Edison, il est nécessaire de rappeler tout au moins le principe du téléphone magnétique de Graham Bell.

Le téléphone de Bell se compose d'un transmetteur et d'un récepteur, construits de la même manière et réunis par deux fils isolés. Considérons le transmetteur, c'est-à-dire l'appareil dans lequel on parle. Il comprend une membrane en fer très mince et très élastique, placée au fond d'une sorte de coupe en bois, assujettie à peu près comme la peau d'un tambour. On sait que si l'on parle devant une telle membrane elle entrera en vibration, le nombre et l'amplitude des vibrations par seconde caractérisant les sons émis. Dans l'intérieur du manche en bois de l'appareil est logée une tige d'acier aimantée ; à la partie supérieure, une petite bobine de fils de cuivre entoure la tige d'acier, et les fils de la bobine prolongés deviennent les fils de communication du transmetteur au récepteur, pour aboutir à la bobine toute pareille de ce second instrument. Chaque fois que la distance de la petite plaque de fer vibrante change par rapport à la tige d'acier, il se produit des modifications de la force magnétique qui donnent naissance, dans la bobine du transmetteur, à des courants électro-magnétiques. Ces courants suivent les fils conducteurs et produisent des modifications similaires du magnétisme dans la tige aimantée du récepteur. Conséquence : la plaque vibrante du récepteur est plus ou moins attirée. C'est dire qu'elle entre en vibration, et ses vibrations sont tout à fait identiques à celles de la plaque du transmetteur. Les vibrations des deux appareils étant identiques, les sons émis par le récepteur sont rigoureusement les mêmes que ceux prononcés devant le transmetteur.

Il y a donc transmission absolue de la parole d'un appareil à l'autre. Mais le téléphone Bell est très sensible, très influençable aux moindres courants électriques et fait usage de courants trop faibles pour être transmis à grande distance.

Le téléphone à charbon d'Edison constitue un perfectionnement très important et peut servir sur des lignes télégraphiques de plusieurs centaines de kilomètres. Dans cet appareil, le récepteur est analogue à celui de Bell : le transmetteur est tout différent et nécessite une pile électrique. Cette pile fournit un courant constant, qui traverse deux petites plaques de platine pressant entre elles une rondelle de charbon, et se rend dans une petite bobine d'induction. La membrane élastique vibrante vient

appuyer sur la plaque de platine et modifie ainsi les conditions du contact entre le métal et le charbon. Ces modifications correspondent à des variations de la résistance que ce corps oppose au passage du courant électrique. On sait que chaque variation de la résistance entraîne une variation connexe de l'intensité du courant, et que ces variations de l'intensité du courant produisent elles-mêmes des variations dans le courant induit de la bobine. Les fils conducteurs les transmettent à l'appareil récepteur, et les vibrations de la plaque du transmetteur sont aussi reproduites sur le récepteur. Il y a donc également transmission de la parole.

Dans ces deux systèmes de téléphone, la voix est transmise avec tous ses caractères particuliers, mais elle perd de sa force et, pour écouter dans le récepteur, il faut appliquer l'embouchure contre son oreille. Thomas Edison a imaginé un très curieux appareil, l'*électromotographe*, qui, employé comme récepteur, obvie à cet inconvénient.

Le principe en est très original et témoigne bien de l'ingéniosité de son inventeur. Edison dispose un cylindre horizontal, mobile autour de son axe, et recouvert d'un enduit de phosphate de chaux. Une lame de *palladium* frotte continuellement sur le cylindre pendant sa rotation ; elle porte une petite tige en relation avec la membrane d'un téléphone ordinaire. Dans ces conditions, lorsqu'on tourne le cylindre avec une manivelle, on produit la vibration de la membrane téléphonique. Chose curieuse ! si l'on fait traverser ce système par un courant électrique, il se trouve que toute modification de l'intensité du courant entraîne une modification correspondante dans le frottement du métal sur le cylindre. Par suite, les vibrations de la membrane du téléphone sont modifiées et comme nombre et comme amplitude. C'est dire que l'électromotographe peut servir de récepteur téléphonique.

La parole est ainsi transmise avec une intensité et une netteté remarquables, de manière à pouvoir être entendue, dans une grande salle, de plusieurs centaines d'auditeurs. Malheureusement l'appareil est d'une délicatesse excessive, ce qui en a rendu jusqu'ici les applications assez difficiles.

Dans son téléphone à charbon, ainsi que dans l'électromotographe, Edison a fait usage d'un principe nouveau dans les applications de l'électricité : celui des variations d'intensité qui se produisent dans un courant électrique, par suite des modifications de conductibilité d'un corps plus ou moins comprimé. C'est là un principe dont l'importance ne saurait être discutée et que les physiciens à venir utiliseront certainement.

Edison s'est, du reste, chargé lui-même de montrer les conséquences de ce principe en exécutant le *microtasimètre*. Prenez une rondelle de charbon et placez-la sur une petite tige en caoutchouc durci, dont une extrémité est fixe et l'autre libre de presser sur la rondelle. Les variations de longueur de la tige auront pour conséquence des variations de pression sur la rondelle. Si donc un courant électrique traverse ce système, en vertu du principe précédent, il se produira des variations d'intensité de courant que l'on pourra mettre en évidence par les déviations de l'aiguille d'un galvanomètre. En fait, la plus petite élévation de température change la longueur de la tige de caoutchouc, modifie la pression des corps en contact et suffit à produire des variations de courant appréciables au galvanomètre. En approchant la main seulement à 60 centimètres, on produit un échauffement du caoutchouc que le *microtasimètre* décèle immédiatement.

Cet ingénieux appareil permettra sans doute un jour de distinguer des rayonnements calorifiques qui nous échappent complètement aujourd'hui : ainsi, par exemple, la chaleur envoyée par les étoiles.

On peut remplacer le caoutchouc par une autre substance, dont les variations de longueur soient influencées par une autre cause que les changements de température. Prenez, par exemple, une petite lame de gélatine qui change de longueur avec l'humidité. Dans ce cas, le *microtasimètre* permettra de distinguer les plus petites traces de vapeur d'eau contenue dans l'air. Il suffira d'approcher de la gélatine une bande de papier humide, pour obtenir des variations très sensibles de l'intensité du courant électrique qui traversait le système.

Ce principe nous semble infiniment fécond, et nul doute

qu'on ne puisse un jour en tirer grand parti, en physique et en météorologie. Edison l'a, du reste, également appliqué dans la construction d'un *relai* électrique, que nous nous contentons de mentionner à cette place.

III

Après avoir cherché à perfectionner les méthodes de transmission de la parole à grande distance, soit au moyen des systèmes de télégraphie multiple, soit avec les téléphones, Thomas Edison s'est occupé de réaliser l'enregistrement pratique des sons et leur reproduction. L'ingénieux appareil qu'il a combiné à cet effet est le *phonographe*.

Comment Edison a-t-il été conduit à cette découverte, qui paraît aujourd'hui tellement simple, et qui, dès l'abord, n'a guère rencontré que des incrédules? On a prétendu qu'elle était l'effet du hasard et qu'une circonstance toute fortuite avait amené l'ingénieux inventeur à imaginer cette combinaison merveilleuse. Cela semble fort invraisemblable, à y regarder de près. Il convient, en effet, de rappeler qu'un modeste ouvrier typographe, du nom de Léon Scott, avait construit, en 1857, un grand appareil qui recueillait et inscrivait tous les sons émis devant son embouchure. Le *phonautographe* de Scott se composait d'un vase en forme de paraboloïde de révolution, au foyer duquel était placée une membrane tendue, portant un style léger. Un cylindre, animé d'un mouvement de rotation sur son axe horizontal, et recouvert de noir de fumée, recevait les traces compliquées qu'y déposaient les vibrations du style fixé à la membrane. Toute phrase prononcée devant cet appareil produisait donc une certaine courbe, qu'il était possible de déchiffrer au moyen d'un alphabet étudié à l'avance. Léon Scott avait ainsi parfaitement résolu le problème de l'enregistrement de la parole, vingt ans avant qu'Edison s'occupât de la question. Son phonautographe servit, en Amérique, à Graham Bell, pour diverses expériences qui précédèrent l'invention du premier téléphone. Ces expériences ne pouvaient manquer d'être connues d'Edison, et l'on peut admettre que l'appareil compliqué de Scott a été le point

de départ de l'invention du phonographe. Ajoutons immédiatement que le grand mérite d'Edison n'a pas consisté simplement à rendre plus facile l'enregistrement de la parole : son phonographe a réalisé en même temps la reproduction des sons conservés; c'est là un résultat merveilleux, obtenu d'une manière extrêmement élégante, et qui fait honneur à l'habileté et à l'ingéniosité du physicien de Menlo-Park.

Supposez une rondelle métallique disposée comme celle d'un téléphone, c'est-à-dire libre à son centre et fixée à sa circonférence, tendue au fond de son entonnoir. Plaçons contre cette membrane une petite pointe rigide, qui vient appuyer sur un cylindre recouvert d'une feuille d'étain. Si nous adaptons à ce cylindre une manivelle et que nous lui donnions un axe taillé en vis sans fin, nous pourrons, en tournant la manivelle, imprimer au cylindre un double mouvement de rotation et de translation. La pointe rigide tracera par suite sur la feuille d'étain une fine hélice. Si la membrane métallique est animée de vibrations, la pointe entrera plus ou moins dans le papier et y produira une série de dépressions, dont le nombre et les dimensions dépendront essentiellement de la nature des vibrations. La feuille d'étain peut être enlevée et conservée indéfiniment : elle garde pour toujours la trace gravée des paroles qui ont produit les vibrations de la membrane.

Mais il y a plus. Supposez qu'au lieu de retirer la feuille d'étain, on ait ramené toutes choses dans leur premier état, c'est-à-dire qu'on replace la petite pointe rigide dans sa position initiale, à l'origine de la rainure en hélice. Si l'on recommence à tourner la manivelle avec la même vitesse, la pointe parcourt de nouveau sa rainure et rencontre les dépressions plus ou moins profondes qu'elle avait d'abord tracées. Elle va donc se lever et s'abaisser successivement, en entraînant avec elle la lame métallique à laquelle elle est fixée; cette lame recevra ainsi une série de vibrations tout à fait analogues à celles de la première expérience. Le mouvement vibratoire se transmet à l'air dans l'entonnoir, et les sons ainsi produits, bien que moins intenses, gardent toute la valeur relative des paroles primitivement prononcées.

Tel est le principe du phonographe Édison, et l'on se souvient de l'immense succès qu'il a obtenu. Pendant longtemps on s'est figuré qu'il serait ainsi possible de conserver et de reproduire à volonté les discours d'un orateur ou les chants des acteurs en renom. Malheureusement, le phonographe ne reproduit exactement ni le timbre ni les intonations des paroles qu'il a recueillies. Malgré les perfectionnements apportés à sa construction, il a été impossible de le débarrasser de sa voix de polichinelle enroué. Ses applications pratiques sont restées jusqu'ici absolument nulles, et il ne paraît pas que l'on doive désormais regarder le phonographe autrement que comme une curiosité scientifique. Curiosité, si l'on veut, mais qui a suffi à rendre immortel le nom de son inventeur.

IV

Entre autres découvertes curieuses de Thomas Edison, nous citerons encore : le *mégaphone,* l'*aérophone* et la *plume électrique,* qui sont moins connus que les précédentes, mais dont les applications pratiques ne sont pas sans intérêt.

Le mégaphone permet à deux personnes de causer facilement à la distance de 3 kilomètres. Il se compose d'une sorte de porte-voix gigantesque, formé d'un tube métallique de 2 mètres environ de longueur, dans lequel les sons sont émis. Le récepteur est constitué par un grand cornet en carton, long de $2^{m},50$ environ, avec une ouverture de 1 mètre de diamètre. L'appareil est double. Deux tubes de caoutchouc réunissent aux oreilles de l'auditeur les extrémités des grands cornets. Avec cette disposition, qui a simplement réalisé en grand le cornet acoustique et le porte-voix ordinaires, il devient facile de saisir les moindres bruits, de transmettre, par exemple, des ordres à des ouvriers occupés aux travaux des champs et de recevoir leurs observations.

L'aérophone a pour but de transmettre la parole humaine à 20 ou 30 kilomètres de distance, en supprimant toute nécessité d'un appareil récepteur. Le principe de l'appareil consiste à produire, au moyen d'une machine, un courant d'air comprimé à haute pression qui, lancé dans une gigantesque trompette, donne

naissance à un bruit strident. Supposons une forte membrane mise en vibration par ce courant d'air : il y aura production d'un son. Si nous voulons que cette membrane vibre à l'unisson de la parole humaine, il suffira de disposer une seconde membrane élastique devant laquelle on parlera, puis de rendre solidaires les mouvements des deux membranes, en sorte que toute vibration de la petite agisse pour interrompre le courant d'air comprimé qui vient frapper la grande. Edison a réalisé cette disposition au moyen d'un appareil ingénieux, qui présente encore l'inconvénient de donner des sons très bas, mais reproduisant fidèlement la voix humaine.

Sans se prononcer sur l'avenir réservé à l'aérophone, il y a lieu de remarquer que cet appareil présente un intérêt tout particulier, en ce sens qu'il réalise une certaine transmission de la parole avec augmentation de l'intensité du son. Pour cela, Edison a dû avoir recours à une énergie étrangère à celle qui produit les premiers sons : il s'est servi de l'air comprimé. Nous avons vu que, dans l'électromotographe, il avait habilement profité de l'énergie plus ou moins grande du frottement du palladium sur le cylindre pour obtenir un récepteur téléphonique, dont les sons peuvent être entendus de tout une salle. Nous avons également remarqué que son téléphone à charbon avait acquis une supériorité réelle sur le téléphone Bell, grâce à l'énergie plus grande des courants fournis par une pile introduite dans le circuit. Dans ces trois appareils, Edison a fait appel à une énergie étrangère pour renforcer les sons produits. C'est là un trait caractéristique, qui relie ensemble ces découvertes en apparence si dissemblables, et donne à penser que Thomas Edison ne travaille pas au hasard, comme le prétendait la légende en voie de formation.

La plume électrique d'Edison permet à chacun de reproduire sa propre écriture à plusieurs milliers d'exemplaires. Elle se compose d'une sorte de porte-crayon dans lequel la mine est remplacée par une aiguille très fine. Une petite machine magnéto-électrique, montée dans le porte-crayon, donne un mouvement extrêmement rapide à l'aiguille qui, par suite, quand on la promène sur le papier, le crible d'une multitude de petits trous

fins et rapprochés. Si maintenant nous plaçons une feuille de papier blanc sous cette première feuille, il suffira de passer un rouleau enduit d'une encre grasse pour obtenir une reproduction de l'écriture. L'encre pénètre par les petits trous qui sont assez fins et assez rapprochés pour que le trait obtenu paraisse continu.

Les dernières recherches d'Edison, dont il nous resterait à entretenir nos lecteurs, ont été exclusivement consacrées au problème, si intéressant et si actuel, de la production économique de la lumière électrique et de son introduction dans tous les usages publics et privés. Pour les apprécier convenablement, il serait nécessaire d'exposer les données mêmes du problème, les solutions remarquables déjà obtenues par divers inventeurs, et de les comparer à celles qui ont été proposées par Edison. Mais ce serait allonger indéfiniment cet article et abuser en même temps de la bonne volonté du lecteur. Nous ajouterons, du reste, que les résultats obtenus par Edison, après avoir été annoncés avec un retentissement bruyant,— où les spéculations financières avaient beaucoup trop de part, — se sont trouvés très inférieurs à ce que l'on aurait été en droit d'attendre du prodigieux inventeur.

Les découvertes que nous avons passées en revue suffisent pour illustrer à jamais le nom d'un inventeur, et celui de Thomas Edison nous semble dès aujourd'hui destiné à laisser une trace profonde dans l'histoire des conquêtes de l'esprit humain.

Jacques **BIANCHON**.

LE FORESTIER

CINQUIÈME PARTIE

LE ROI DE LA FUTAIE

I

Besnardeau disparu, Henriette recouvra sa liberté paisible. Le forestier de son côté fut heureux, car la demoiselle put enfin le réconcilier avec son grand-père. Celui-ci n'avait pas voulu d'explications.

— Je vous chéris comme ma propre fille. Vous jurez que le gars est de bonne vie et que les chrétiens ne doivent point garder de rancune. Ça suffit. Qu'il vienne. Aussi bien, la chose me coûtait de mourir sans l'avoir revu.

Renaud ne perdait rien de ses penchants sauvages. Mais plus souvent en contact avec le monde, subissant à son insu la salutaire influence d'amitiés honnêtes, il braconnait moins. Vendre son gibier en cachette au mercier goguenard, demander tout bas *dzamounitions*, lui devenait pénible.

— On est tout de même pus heureux, se disait-il, quand ren ne vous blâme.

Un jour il traversait, armé de son fusil, l'*arrachis* semé d'herbes blanches. Un lièvre déboula dans ses jambes. Il le coucha en joue, réfléchit et revint à sa cabane sans avoir tiré. Mais les rechutes étaient fréquentes.

Il ne pouvait se retenir d'en parler par-ci par-là à la demoiselle.

— Je vas vous dire. On fait ce qu'on peut, mais ça me dé-

mange trop, surtout par les clairs de lune. Enfin j'y arriverai p'tête, quoique ça amuse rudement le mioche !

— Essayez toujours, Renaud; vous vous corrigerez avec le temps.

— Ma foi, je pourrais quasiment me vanter. Depuis huit jours, que j'ai tué deux ou trois méchantes bécasses, mon flingot est resté au clou. J'm'apaise.

Elle le surnomma en riant : le Roi de la futaie.

— J'irai ce soir chez le père-grand. Venez-y; nous lui mettrons la joie au cœur en annonçant que vous ne chassez plus.

Par ces tièdes soirées d'août, les forestiers s'installaient hors des maisons pour humer le bon air. Les habitants du même hameau se réunissaient dans une des cours, chacun apportant sa chaise, et faisaient la veillée en jasant à la lueur des étoiles. On entendait le grillon du foyer par la porte ouverte, et l'orfraie à l'aile silencieuse jetait son lugubre sanglot dans l'espace.

Ce soir-là tous les voisins s'étaient réunis devant la masure du bonhomme. Henriette, arrivée la dernière, se pencha vers celui-ci et lui parla tout bas. Le vieillard hocha la tête d'un air satisfait. Renaud se trouvait en face, assis sur un billot de bois, tenant le Petit Parisien sur ses genoux.

La conversation reprit.

— Je l'avais ben dit, moi, lança un bûcheron. Au mois de mai, le ciel a paru tout rouge à cette heure-ci. C'était signe de guerre dans l'année.

— C'était une aurore boréale, fit observer la demoiselle.

— But! Des inventions de marchands de papier, ces mots-là ! Ça n'empêche pas Massiquet d'avoir été rappelé, et le neveu de ma belle-sœur d'être parti aux moblots.

—Y en a pus de dix qui partent. C'est un tremblement, quoi!

La Volige, qui arrivait de la Ferté, éleva la voix comme un homme qui en sait long.

— Il est fait mention que nous n'avons pas le dessus.

— Oh ! ça se passe loin, Dieu merci, s'écria une femme qui jouait à la main chaude avec des enfants.

Le père Renaud murmurait sourdement :

— Les Prussiens ? les Allemands ? Oh, je m'en souviens !

— Pardi, vous avez été chez eux, vous, père ?

— Oui. Y a longues années... On n'est pas revenus tretous !

— Aviez-vous des gars des Chemins-Verts quant-et-vous, durant ces guerres-là ?

Le vétéran fit avec tristesse un long signe d'assentiment.

— J'avais dans ma compagnie René Simon, qui serait le grand-oncle de la Martine. Il est resté, celui-là. Oh, que j'y ai repensé de fois !

— Ce Simon-là, les Prussiens l'ont-y tué au rez de vous ?

— Non, murmura-t-il lentement; mais je l'ai vu mourir tout de même.

Son visage s'assombrit. Il ajouta :

— Et je l'ai revu depuis.

Les forestiers se regardèrent l'un l'autre. Quelques chaises se rapprochèrent.

— Misère de misère, c'est-y possible? Ah ! contez-nous la chose, père Renaud.

La Volige dit tout bas à sa voisine :

— C'est des imaginations. Un coup pareil ne peut pas arriver.

Le bonhomme l'entendit et redressa la tête.

— C'est pourtant comme ça ! Je vous parle de 1813. Ceux de vous qui ont cinquante-sept ans étaient encore dans le ventre de leur mère. Le guignon avait été si fort en Russie, l'année de devant, qu'on ramassait le monde partout, un tas d'innocents comme moi qui ne savions seulement pas boutonner des guêtres. Et, du coup, nous voilà en Allemagne. Oui, oui, fallait doubler les étapes! Le grabuge était de conséquence, vu que nous ne connaissions goutte à l'exercice, tandis que ceux qui nous tombaient sur le dos savaient la chose comme leur *Pater*. Mais, dès que nous perdions la boule, le petit tondu se mettait devant, qui criait comme ça :

— Eh ben, les enfants, auriez-vous peur, par hasard ?

Et il passait, tranquille comme Baptiste. Ça nous allumait une flamme dans l'estomac, et on se revanchait petit à petit pis que des diables.

Le 2 mai au matin, v'là que le sargent arrive à une manière de tourne-bride où j'avions couché, sur la route qui vient de Lutzen.

— Faut mettre sac au dos, qu'y dit.

En même temps, un gradé sautait de cheval, montait sur le toit et regardait partout avec une lunette. Je l'ouïs qui causait tout seul en marmottant :

— Y a moyen, mais ça va chauffer.

— Quoi donc que c'est, ce particulier-là? demanda un de mes camarades qui était d'Auvergne.

— T'es pas gêné, riposta le sargent; c'est le général Maison.

René Simon avait la figure toute blanche. Je lui présentai ma gourde ; il ne put avaler.

— Qu'as-tu?

— Renaud, c'est une chose sûre et certaine que je vas péri avant le coucher du soleil. Toute la nuit j'ai vu ma mort en rêve.

— Faut-y être bégaud de croire des affaires pareilles !

— Y a pas ; je le sens là.

Sa gorge était si sèche qu'il *ahannait* bien à parler.

On se mit en rang et marche !

Je voyais devant nous de grands marais avec des bouquets de bois semés au mitan, amont des petites buttes. Sur le chemin, un gros bourg tout barricadé. De là les Prussiens envoyaient des coups de canon ; des boqueteaux ils nous fusillaient. De temps à autre, quand le vent balayait la fumée, je découvrais une ville au fond. On peut se souvenir de celle-là : c'était Leipzig.

Nos officiers allaient et venaient, l'œil sur le bourg. Ils disaient dans leur moustache :

— Cré nom! Y a de la troupe en masse à Lindenau. Mais faut y aller, puisqu'on n'a pas de pont autre part. C'est égal, la traversée du marais sera mauvaise.

— Par le flanc gauche, crie notre capitaine.

Notre colonne se tire de la bagarre et file. Bon, nous voilà dans un bourg bien tranquille qu'ils nommaient Leutsch.

Le général nous attendait, joyeux comme un ménétrier devant une noce.

— Commandant, qu'y se met à dire en clignant de l'œil, j'ai trouvé un gué derrière ces baraques. Allons, tout votre bataillon à l'eau, et bonne chance !

Aussitôt jargonné, aussitôt fait. Les Prussiens se cachaient

derrière les saules, sur le bord en face, et tapaient. On répondait tout en barbotant. La chose allait pas trop mal, quand j'entends derrière moi une manière de petit soupir :

— Je le savais-t-y pas ! Ça y est...

Moi, de me retourner. René Simon avait lâché son fusil et se laissait couler au fil de la rivière, comme une chiffe. Je n'ai que le temps de le repêcher. Il crache un peu de sang et me dit :

— Tu vois que je ne mentais pas. J'ai mon compte.

Ce n'était pas commode de le porter, à cause du sac. Enfin nous v'là en route. L'eau ne montait qu'à la ceinture.

— Renaud, me gazouilla-t-il d'une voix toute sifflante, je suis mal préparé à partir.

— Quoi donc qu'il y a?

— J'ai vilainement agi tout à l'heure. Comme nous étions sur la place du bourg, des chevaux qui arrivaient au galop m'ont refoulé sous le porche de l'église. Sentant la mort, je suis entré pour me signer avec de l'eau bénite. V'là qu'une croix d'or pendait au cou d'un saint, dans une niche, pas plus haut que la main. P'tête ben un vœu de la promise d'un soldat, pas vrai? Je l'ai volée, moi, pour voir si ça n'écarterait pas les balles, pas que ça coûte tout de même de trépasser, va, à mon âge ! Tu vois que la chose ne m'a point porté chance... Et à présent j'ai la conscience lourde; m'est avis que je vas payer ce coup-là dans l'autre vie. Tiens, cette croix me brûle ; prends-la et jure que tu la remettras à sa place. Ça m'empêchera de pâtir.

Je mis l'affiquet dans ma poche et fis le serment. Nous n'allions guère vite, les camarades étaient sortis de la patouille; je m'égarais. J'en eus bentôt jusqu'aux épaules; la terre vaseuse me tenait aux pieds. Le poids du René m'écrasait. Quand j'en eus jusqu'au menton, je m'arrêtai. C'était mou sous moi comme des feuilles pourries.

— Faut pas te péri rapport à moi, Renaud. J'aime mieux que tu reportes la croix où je l'ai prise. Oblique à droite et bonsoir!

Il ouvrit les bras, m'échappa et disparut dans le remous.

Mon bataillon avait pris les Prussiens par derrière, pendant que le reste les attaquait par devant, ce qui fait qu'on leur flanqua une volée de première, comme d'habitude à l'époque.

Alors je me tirai des plans et je n'agis pas en bon garçon.

— Des bêtises, que je me dis, de reporter c'te dorure-là. D'autres l'empoigneraient demain. Mieux vaut la garder : quand je retournerai aux Chemins-Verts, je la baillerai aux parents de Simon, en souvenir de lui. Ça les réconfortera un brin.

La chose décidée, je n'y pensai plus.

Ah! mes enfants, le 19 octobre, j'étais revenu à Leipzig; mais quelle différence! Les brigands s'étaient mis quatre contre un; des traîtres nous tiraient dans le dos; on chômait de poudre... Fallut décamper. Mais ceux qui disent que je caponnions font une menterie, pasque le conscrit qui n'avait pus de baïonnette se battait à coups de poing, et que ceux qui n'avaient pus de poing mordaient, comme des chiens de bonne race.

— Au pont de Lindenau! criaient les officiers.

Comme au mois de mai! Sauf qu'on allait le traverser à rebours... Jamais je n'ai vu tant de monde. Et puis, patatras! Au moment où j'arrivais, le pont saute.

La terre en trembla; il tombait autour de nous une pluie de madriers et de morceaux de jambes.

Plus de passage. Les fusils tombaient dans le fossé, les hommes s'écrasaient en se jetant, comme fous, l'un par-dessus l'autre.

Pour moi, je descends, comme je peux, jusqu'à la berge; bien émoyé, car le courant était fort et je nage de même qu'une chatte pleine. Enfin, à force de fureter dans les herbes, je trouve une planche, de celles qui servent de passerelle pour monter en bateau.

— Attends voir, que je me dis en quittant mes buffleteries; une fois à califourchon là-dessus, vantiers que je traverserai.

Comme je mettais à flot le morceau de bois, un homme braille derrière moi :

— Range-toi que je saute. Je suis le maréchal Macdonald.

Jamais on n'a vu donner si terrible coup d'éperon à un cheval.

Je me jette dans le courant, derrière lui, le corps sur ma planche et poussant des jambes ainsi que je l'avais vu faire aux grenouilles. Si le bois tournait, il m'entrait un flot d'eau dans la bouche, mes oreilles bourdonnaient. Et quels coups de reins!

De ma vie je n'ai été si las. J'aurais juré qu'il me sortait des étincelles par les yeux.

Or écoutez, c'est à cet instant-là que j'ai revu mon gars Simon, vu comme je vous vois. Le noyé du printemps ballait sur l'eau, les cheveux collés le long du front, blanc comme la neige, avec un regard si dolent que ça figeait la moelle dans les os.

J'ai ben reconnu sa voix, aussi, quand il m'a parlé.

— Renaud, Renaud, tu m'as manqué de parole. Tu n'as point rendu la croix volée, et je suis puni !

L'eau de la rivière devint plus froide et il me prit comme une paralysie dans les jointures des membres.

Et lui répétait toujours, d'une voix aussi mièvre qu'un bêlement :

— Renaud, mon pays, pourquoi t'es-tu parjuré ?

Le pauvre mort pleurait, tout près de ma planche. Ça me fendait le cœur.

— Mon Simon, j'ai fauté ! j'ai fauté, mais je te fais le serment que si j'en réchappe, j'irai, pieds nus, reporter la croix d'or, avant que ma bouche ait goûté au pain.

Son œil,qui pesait sur moi et me brûlait, s'éteignit peu à peu, et son corps s'enfonça tout doucement, sans que j'aie vu remuer l'eau.

J'arrivai près du bord je ne sais comment, et les camarades me tirèrent avec une gaule crochue. J'étais si perclus, que l'aide-major me desserra les dents avec son fourreau pour me faire boire de l'eau-de-vie. Pas de ça, Lisette. Je la crachai, j'ôtai mes souliers et me servant de mon fusil comme d'une canne, je suivis la déroute jusqu'à Leutsch, où je remis la croix à son ancienne place.

Une heure après on me poussait dans une charrette de blessés, avec les grosses fièvres. Mais n'importe ; j'avais tenu ma parole, cette fois. Je n'ai jamais revu René Simon.

Le bonhomme, à ces mots, inclina la tête et s'engourdit dans une morne rêverie.

II

Chacun se retirait, avec sa chaise. Le grand-père est fatigué, et nous avons tous besoin de notre lit, car le travail est rude sous le soleil d'août, et il faudra recommencer de bonne heure demain matin.

Henriette est bien désappointée. Elle comptait sur les Massiquet, qui passent devant le Plantis pour rentrer chez eux, et ces gens-là ne sont pas venus. Elle ne peut pourtant revenir seule, la nuit, par les bois.

— Viens vite, Jacques, dit-elle au Petit Parisien; tu m'accompagneras.

— Et moi, la demoiselle? demande le grimpeur. Je ne suis donc plus bon à ren?

— Vous? Il est trop tard... vous me laisserez l'enfant.

La candide physionomie du forestier exprime tant de surprise, que la jeune fille rougit d'avoir pensé ce que lui ne pense point.

— Nous irons ensemble jusqu'au ruisseau, Jean. A partir de là mon père pourrait vous rencontrer, et cela ne vous plairait pas plus qu'à lui.

— C'est bien parlé. A la revoyure, grand-père Renaud!

Ils vont tous trois dans la nuit claire; le dôme de verdure s'agite mollement sur leurs têtes. De chauds effluves s'épandent; les insectes perdus dans la mousse égrènent leurs appels monotones. Tout est calme, le vent lui-même s'est endormi au sein de cette nature paisible. Le sentier, qu'un moelleux gazon recouvre, serpente et s'incline vers la vallée des Étangs. Le passage est large assez pour deux, mais la demoiselle y marche seule. Le forestier s'est placé derrière; cheminer aux côtés d'une fille lui semble chose malaisée. L'enfant a pris les devants et vagabonde, marquant sa course par ses cris joyeux.

Il dérobe aux clairières les vers luisants, en admire l'éclat, les pose sur le dos de sa main, puis les jette pour en chercher de plus beaux.

L'homme et la jeune fille ne se parlent point. Le bruit adouci de leurs pas les berce, le parfum des chèvrefeuilles les alanguit.

Ils avancent. Ici le coteau s'affaisse, le ravin s'ouvre devant eux. Les racines tortueuses sont enveloppées de lierre ; une caverne s'enfonce dans l'ombre au flanc de la roche abrupte ; c'est la garenne des blaireaux.

Le sentier aux chutes rapides court parmi les escarpements du gaulis entre deux haies de digitales. Henriette pensive brise, en passant, une des tiges. La grappe de clochettes se penche, mais résiste ; une flexible enveloppe la retient, comme le ferait la main d'un génie, et l'on croit entendre une voix dans ce frôlement :

— Il fait bon vivre au bois où l'on a fleuri !

Renaud l'Affût, d'un doigt vigoureux, a détaché la plante. Il en brise une autre, puis une autre encore... lui présente la gerbe sans rien dire et s'efface gauchement. Elle se remet en marche, les fleurs aux mains, presque triste. Elle non plus n'a pas parlé.

Les voilà descendus dans la vallée aux Étangs. Le brouillard s'enroule au-dessus des roseaux. La petite rivière coule devant eux, large comme un saut de chevreuil, enveloppée d'iris et de cresson. Ici le pont : un arbre renversé dont la hache a grossièrement entaillé l'écorce. Cette gaule, enfoncée dans la vase, offre son mobile point d'appui au passant. Pour se risquer sur la rondeur oscillante, il faut avoir la main ferme et le pied sûr. La fille des Chemins-Verts n'hésite pas.

— C'est ici le ruisseau. Adieu, Jean.

Elle cherche le Petit Parisien des yeux pour partir. Mais voici que l'enfant, serré contre elle, jette un cri d'effroi :

— Le brûlot !

Sa main s'étend vers le marécage.

— Voyez-vous ? C'est le brûlot. Il accourt. Passons vite.

Il a déjà bondi sur le tronc couché ; un second élan le porte sur l'autre rive ; sa main renvoie la gaule.

— Arrivez donc ! on est en sûreté par ici.

Henriette et Renaud sont restés. Une flamme aérienne s'avance vers eux, tantôt s'effilant ainsi qu'une langue, tantôt se pelotonnant en forme de boule. Elle s'élève, puis s'abaisse, décrit mille courbes, s'éloigne et revient. C'est le feu follet des marais, le Follet des légendes, la plus émouvante parmi les ren-

contres de nuit. Dans sa légèreté capricieuse il danse, dans ses pétillements semble rire. Si le passant prend la fuite, lui s'engage dans l'air refoulé, l'atteint et le soufflète. Souvent on en rencontre plusieurs ensemble ; alors ces globes lumineux courent à l'envi, se croisent, crépitent d'une voix moqueuse, et, plus rapides que le fuyard, l'enferment au milieu d'une ronde endiablée.

— N'ayez peur, la demoiselle, ça ne vit ni ne brûle. Faut point songer aux contes qu'on a pu vous faire.

Mais la jeune fille, énervée, ressent malgré elle une superstitieuse épouvante.

— Mon Dieu, le voilà, tout près !

En effet, le follet s'approche en gambadant. On dirait qu'il essaye de se placer à la tête du pont.

Il frôle Henriette et exhale un petit hoquet.

Elle va défaillir.

— Allons, valet, ôte-toi d'ici, s'écrie Renaud.

Le gars saisit sa coiffure, en fouette l'air avec force et la projette au milieu de la clairière. Le follet se précipite à la suite du bonnet, se baisse comme pour le toucher, souffle dessus et se met à danser autour.

Henriette devient folle de terreur.

— Il existe, il rit, il... Ah ! je veux passer, je veux passer !

Elle s'élance éperdue sur le tronc d'arbre.

— Arrêtez, la demoiselle. Vous êtes trop troublée, votre pied glisserait. Le brûlot s'éloigne ; c'est fini.

La fille du garde n'entend rien. Affolée, elle ne peut s'emparer de la perche et s'avance... Mais ses jambes n'ont plus de force ; elle va tomber dans la rivière. Jean n'a que le temps de la ramener vivement à lui sur le bord.

Soudain il s'aperçoit que la demoiselle est quasiment affaissée entre ses deux bras et pour la première fois de sa vie se sent troublé.

— Hélas ! qu'avez-vous fait ? Vous vous penchiez sur l'eau, comme attirée ?...

— Ce n'est rien, me voilà remise ; à présent je passerai.

Mais elle chancelle toujours et ne peut.

Le grimpeur hésite longtemps. Enfin :

— Attendez, dit-il ; y a moyen.

Il entre résolument dans le ruisseau ; se place près de la passerelle, saisit la taille de la demoiselle ; et, regardant d'un autre côté :

— Appuyez-vous sur mon épaule.

Il la fait marcher de la sorte, mais lentement ; si lentement que le Petit Parisien les raille du taillis en face :

— Mais arrivez donc... oh ! les peureux !

Le pied d'Henriette s'échappe sur l'écorce à moitié chemin, tant elle tremble. Jean l'enlève tout à fait et la porte comme un enfant.

A peine debout sur l'autre rive, elle dit, s'efforçant de rire :

— Me voilà passée, enfin !

Il ne peut s'empêcher de répondre :

— Déjà !

— Merci, roi de la futaie.

III

A quelque temps de là :

— Écoute, dit le Petit Parisien avec un soupir, il ne faut tout de même plus chasser pour le moment, puisque ça fait deuil à la demoiselle et au père-grand.

— Mais je n'avons pas touché au flingot depuis trois semaines.

— C'est vrai ; n'empêche qu'il y a encore des collets tendus.

— Les collets à lapins ? C'est ren que ça.

— Tout de même. On serait plus franc de les enlever.

Ce dernier sacrifice coûtait au cœur du braconnier. Mais son môme revint plusieurs fois à la charge.

— Allons, c'est la fin des fins ! grommela-t-il. Puisque tu le veux, je les détendrai la nuit *qui vient*.

Il fut fidèle à sa promesse. Les lacets occupaient les *coulées* d'une haie épaisse, au bord d'un chemin de traverse. Avant dix heures il arriva pour les détendre.

Comme il était accroupi derrière les épines, un bruit singu-

lier frappa son oreille : le heurt d'un soulier ferré contre une pierre. Qui pouvait passer dans ce désert et à pareille heure? Puis tout à coup le silence se fit : l'étrange promeneur s'était arrêté.

Jean se redressa sans toucher aux branches et regarda. C'était un grand homme vêtu d'une houppelande. Il frottait sur une mauvaise boîte des allumettes qui ne prenaient pas. Enfin un jet de lumière apparut ; le passant pencha la tête et présenta sa pipe à la lueur. Son visage fut rapidement éclairé, puis tout rentra dans les ténèbres et le fumeur reprit sa marche.

Renaud l'Affût était bouleversé.

— Où donc ai-je vu cette frimousse ? Ce particulier-là n'est pas des Chemins-Verts ; mais à coup sûr je le connais.

Il fouillait dans ses souvenirs, se tenant la tête à deux mains pour mieux penser. Soudain il étouffa un cri terrible, et, pâle comme la mort, balbutia :

— C'est l'homme, l'homme qui a emmené la Dreuse et les petits !

Oh ! je veux savoir...

Il prit ses sabots dans ses mains et,se glissant sous bois avec une vitesse inconcevable, rejoignit bientôt le rôdeur. Celui-ci marchait d'un pas tranquille dans la ligne; le braconnier filait parallèlement, invisible, sans faire crier les feuilles sous ses pieds nus. Tous deux arrivèrent ainsi au carrefour du Saut-de-Loup; l'homme traça une croix rouge sur la borne. A l'entrée du chemin des Buttes-Blanches, il ouvrit son couteau et fendit l'écorce d'un garais qui faisait saillie. De là il remonta vers le Plantis. Une heure s'était écoulée depuis minuit, car les coqs chantaient. Sur le pilier de la barrière il écrivit des chiffres avec un gros crayon. Quand le chien courant se mit à aboyer, il s'éloigna rapidement.

Renaud suivait toujours, haletant, contenant à peine sa colère grandissante. Après une longue retraite, le rôdeur bizarre atteignit le carrefour où campent les nomades. C'est là que, quelques années plus tôt, sa voiture de païen avait pris la femme des Chemins-Verts ! Un léger filet de lumière oscillait sur la route à travers la brume. Tous deux s'approchèrent, l'un en

sifflant, l'autre caché. Le bizarre équipage se trouvait à la même place qu'autrefois. Quelqu'un veillait là dedans ; on entendait un choc de casseroles remuées.

Jean l'Affût se sentit froid jusqu'aux os.

— Si c'était la Dreuse !

Il pencha la tête, avidement, à travers la rangée de sureaux, pour voir...

L'étranger poussa un juron.

— J'avais dit que la chandelle était de trop. Je n'aime pas les curieuses, moi.

L'homme franchit les degrés, poussa la porte du fond, et, visant du seuil la personne qui se mouvait dans le véhicule, lui lança un coup de pied, décroché à l'acrobate, à hauteur de poitrine. Puis il entra et de confuses rumeurs s'élevèrent dans l'étroit espace.

Le grimpeur fut pris d'épouvante à l'idée de ce qu'il pourrait voir ou entendre. Non, non ; il ne voulait pas savoir si c'était la Dreuse qu'on battait ainsi. Elle?... Sa bouche se refusait à prononcer : ma mère. Ils auraient trop grand'honte, n'est-ce pas, de se retrouver face à face?

Et puis... ce n'était peut-être pas elle, après tout. Sans doute il avait saisi un bruit de voix, un cri... Mais comment reconnaître dans un gémissement ceux qui sont partis si loin, alors qu'on se bouche les oreilles?

Et aussitôt il se mit à fuir, toujours, encore, jusqu'à la vieille futaie, fermant les yeux afin de ne pas voir dans le passé ; et il se dépêchait, parce que des fantômes le suivaient et qu'il voulait les égarer derrière lui dans les ténèbres !

A l'aube il revint. Il ne voulait pas que la voiture maudite laissât de traces, au bord de sa forêt. Et d'ailleurs, cet homme, qui marquait les arbres et les maisons, avait peut-être fait un mauvais coup dans le pays. Si quelqu'un s'avisait de courir après? Et si l'on allait l'arrêter, ô misère ! avec la Dreuse dans sa baraque? Il effaça au loin avec son bonnet toutes les traces des roues.

— As-tu détendu nos collets? demanda l'écolier en s'éveillant.

— Oui, va, mon fieux ; j'ai ben gagné que tu m'embrasses.

Et prenant son petit adoptif par le cou, il pleura à chaudes larmes.

IV

Le 18 octobre, vers une heure du soir, un rassemblement tumultueux s'était formé sur la place du village. Les hommes quittaient leur travail pour accourir aux nouvelles; les femmes épouvantées serraient les dorelots contre leur poitrine. Au bruit que produisait cette foule croissante succédait par moments un silence morne. On entendait de sourds grondements du côté de Châteaudun.

— Ça tonne depuis midi, fit observer un bûcheron ; le roulement m'arrivait dans la vente. Mais ce n'est tout de même pas l'orage : les coups sont moins longs et il y en a trop.

— A moins que ce ne soient des mines qu'on fait sauter?

— Faut aller quérir le père Renaud. L'ancien a des connaissances. Il nous renseignera vantiers.

Le bonhomme arriva d'un pas pénible, appuyé sur ses deux bâtons courts. La foule avait grossi. Marcel parcourait les groupes, hochant la tête ; Sinet le marchand se montra à la même heure, avec du mortier aux mains et sur sa blouse.

— Vous venez de manier la truelle, vous, le marchand? lui demanda un homme du bois.

— Ah! mais non, ah! mais non, répondit-il vivement.

Et non moins vivement il s'éloigna de l'indiscret.

Il fut impossible au vieillard de monter dans le clocher. On le conduisit alors au grenier de la maison d'école qui s'ouvrait au levant. Père-grand arrondit la main derrière une oreille, se pencha. Nul n'osait parler.

Les détonations se succédaient, brusques et profondes; tantôt si répétées qu'elles se confondaient dans un mugissement énorme ; tantôt coupées de décharges plus aiguës, comparables au tapage d'une charretée de gros bois qui tombe.

Le vétéran se redressa.

— Mes enfants, dit-il gravement, c'est une bataille. Je distingue le canon et la mousqueterie.

— Hélâ mon Dieu! s'écria-t-on; les Prussiens sont par chez nous! Je sommes perdus.

L'œil de l'ancien étincelait.

— Et qui vous dit qu'on ne les batte pas, à cette heure? Ça ne nous est-il pas arrivé d'autres fois? Perdus! Les femmes d'ici ne portent donc plus de Français dans leurs flancs?...

— Est-ce loin d'ici qu'ils se battent?

— Oui, du côté de la Beauce.

Une fagoteuse se tordait les mains de désespoir, sous la fenêtre de l'instituteur.

— Ah! bonnes gens, quelle misère! Mon homme est là-bas, peut-être! On l'a rappelé, son temps était fini; n'y a pus de lois! Et deux enfants à ma charge! Qui nous donnera du pain, lui mort?

Louison la fendeuse de lattes se tenait, pâle et muette, sur la dernière marche du perron, présentant le sein à un nouveau-né qu'elle berçait d'un mouvement automatique. Sur ses genoux reposait la tête d'une jeune fille en larmes, et trois petits garçons jouaient à ses pieds avec des cailloux.

— Et toi, ma Louison, ton homme y est aussi, à la guerre, pas vrai? lui demanda un fermier de la plaine.

— Sans doute, il y est.

— Vois, tu aurais mieux fait de rester servante chez nous. Que je te plains!

— Ne prenez pas la peine de me plaindre. Pierre est à sa place, moi à la mienne. Je l'attendrai.

On criait aux nouveaux arrivants :

— Y a une bataille devers Châteaudun. Le vieux Renaud a beau dire, c'est la fin de tout!

Le plus important, Marcel, éleva la voix :

— Les Prussiens... Qui aurait cru pareille chose? Nous sommes ruinés!

Les réflexions se croisaient en tous sens. Ces gens semblaient chercher un apaisement à leurs inquiétudes particulières en parlant entre eux du malheur commun.

— Quoi qu'ils disaient donc, quand la guerre a commencé, que ce serait comme les autres fois? Je n'y pensions même plus.

— Le monde de par ici ne sait seulement pas ce qui se passe. C'est-y une chose permise de ne pas nous laisser tranquilles, quand y a tant de mobiles?

— Tout de même le *piéton* nous avait conté que les Prussiens ont gagné l'Alsace.

— Je l'ai bien ouï, mais c'est si loin! Je ne songeais guère pour çà qu'ils viendraient *chez nous*.

— Faut cacher tout ce qu'on a de bon.

— Voilà maître Friquet parti avec ses vaches.

— Nom d'un bleu, s'il n'en venait qu'un par ici, je n'aurais besoin que de ma fourche, mais y en a tant!

— C'est pas du monde comme d'autres, dites?

— J'en sais ren. Mais s'ils font du dommage au logis, ma femme m'en fera-t-elle, une vie, quand ils seront décampés!

Des sabotiers, des scieurs de long arrivaient. Le murmure lointain du combat s'était apaisé; mais le silence même avait quelque chose de sinistre. De quel côté la victoire?

Chacun s'empressait autour de Marcel, autour du maire.

— Qu'allons-nous devenir? Que faut-il faire?

— Se défendre! s'écria la Volige d'une voix tonnante.

A cette parole chaude un grand mouvement se produisit. Tous ces hommes étaient trop profondément engourdis pour se redresser au premier souffle; mais ils portaient dans leurs veines le vieux sang gaulois qui pousse aux batailles, et l'énergie bouillonne chez les forestiers avec la sève puissante de leurs chênes. Ils se retournèrent donc vers celui qui jetait le cri de hardiesse, et leur hésitation révéla qu'ils n'étaient pas sourds.

La Volige s'avança au milieu du cercle. C'était un homme de quarante-cinq ans, robuste, carré, bien campé sur des jambes velues. Ses cheveux et sa barbe en broussaille, un pied nu sorti du sabot, ses mains noires aux doigts noueux, sa blouse souillée de sciure de bois, son gros cou découvert : tout cela formait un ensemble sauvage et saisissant.

— Si les Prussiens sont à Châteaudun, c'est chez nous, ça! Tant que nous aurons l'âme dans le corps, faut les reconduire. Celui qui n'ose renvoyer le loup de son étable est un *feignant!*

Les forestiers s'approchaient avidement. Le grand homme

s'enivrait au bruit de ses paroles. Marcel l'arrêta d'un geste et s'écria avec autorité :

— Et moi je te dis que nous ne devons pas nous défendre.

Ce mot du régisseur auquel on avait coutume d'obéir glaça l'enthousiasme naissant. Le scieur de long tout seul se révolta :

— C'est mal à vous de causer pareillement, monsieur le garde.

— J'ai raison. Ce serait une folie de se battre, parce que nous sommes les plus faibles. Quand on est vaincu, on est vaincu. Et si l'on se défend, l'ennemi pille bien davantage.

— Vous mentez, Marcel. Ceux qui sont les plus faibles doivent s'efforcer, et ceux qui sont vaincus doivent se revancher.

— Les gars qui parlent comme toi le font parce qu'ils n'ont rien à perdre, parbleur!

— Faites excuse. En défendant les Chemins-Verts, j'ai ma peau à perdre, et la peau d'un scieur de long vaut bien la défroque d'un riche.

Marcel se tourna vers le maire.

— Votre devoir est d'empêcher ces fous-là de faire un coup de tête. Vous devez éviter qu'on irrite inutilement l'ennemi. Vous êtes responsable des intérêts de la commune.

Le malheureux maire perdait la tramontane. Il balbutia :

— Je ne sais pas où est le secrétaire. Au surplus j'offre ma démission, tout de suite.

— Non pas, dit la Volige. Il y a une garde nationale; les fusils sont à la mairie, nous les voulons.

Une main s'appesantit sur l'épaule de l'ouvrier, qui se retourna : c'était Renaud l'Affût.

— Qu'as-tu donc à te tourner les sangs, mon gars?

— J'ai que les Prussiens sont au pays et qu'il va être question de brûler de la poudre. Tu viendras, toi?

— Mon grand'père, demanda le braconnier avec sa naïve simplicité, ça ne fait-y ren d'être boiteux pour obéir à la Volige?

Le brave garçon avait été refusé, avec mille quolibets, au conseil de révision. Il n'osait plus songer à être soldat.

— Va, Jean, dit l'aïeul; tu as bon cœur, c'est assez.

— Eh bien, nous irons aussi, s'écrièrent résolument quelques

hommes du bois. Où le bancroche passera, peut-être bien que nous passerons ! La Volige a causé comme il faut, c'est lui qui commandera.

Le maire aux abois battait en retraite. L'ancien de la forêt frappa ses bâtons contre le sol.

— Enfants, si depuis deux mois on avait fait çà partout, le dernier canon serait rouillé dans les fondrières. Voulez-vous de moi? Je vous montrerai comment on marchait aux Prussiens il y a soixante ans.

— Et je porterai votre fusil, moi, murmura le Petit Parisien.

— La garde nationale! la garde nationale!

On criait, on formait des groupes, on repoussait les femmes suppliantes. Cinq minutes plus tard on plaisantait, comme à la veille d'une partie de plaisir.

Le vieux voltigeur intervint.

— Pas si vite, les gars. Chacun doit se munir de cartouches, avec deux jours de vivres dans sa gibecière.

Le boulanger du village était parti dans les mobiles; Sinet le messager, toujours à l'affût des bonnes aubaines, recevait de la ville voisine des pains en dépôt et se chargeait de la revente.

Le scieur de long, prenant au sérieux son titre de commandant, fit approcher le petit homme.

— Vite, le mercier, livre un pain à chaque volontaire.

— Et du café.

L'ambulant devint violet.

— Je n'ai rien à la maison.

— Museau de fouine, voilà bien assez longtemps que tu grattes sur nous; cette fois ta marchandise va danser. La commune payera.

— Le maire ne l'a point dit, vous n'aurez pas ça.

Il fit claquer l'ongle du pouce contre ses dents.

— Et puis ma cambuse est vide.

— Sinet, Sinet, c'est pour les gars de la forêt, qui vont se battre.

Le petit messager, voyant qu'on le priait, haussa cyniquement les épaules.

— Merci bien. Si je vous donnais mes pains, quoi donc que j'aurais pour les Prussiens, quand ils m'en demanderont?...

La Volige se disposait à assommer cette créature lorsqu'une violente rumeur éclata dans la salle de la mairie. La fenêtre s'ouvrit.

— Ohé, les gars! on ne trouve plus les fusils. Accourez donc.

Les plus ardents envahirent la maison commune : les armes destinées à la garde nationale avaient disparu.

Nul ne s'était aperçu que Marcel prenait le maire à part, au commencement de l'échauffourée.

— Je vous trouve *mollasse,* tout de même! Si vous laissez faire ces vauriens-là, nous serons saccagés.

— Je ne dis pas non... c'est-à-dire... je ne connais rien à des affaires pareilles.

— Voyons, pas d'embrouille. Les fermiers sont raisonnables, eux. Je leur ai parlé. Nous sommes entrés dans la salle par la ruelle et ils ont emporté les armes du côté de la cour du presbytère. A l'heure qu'il est tout le bataclan file dans une charrette. J'ai donné un ordre de départ avec votre cachet. Dites que c'est vous.

— Seigneur, pourvu que je ne sois pas compromis!

Les ouvriers exaspérés refluaient sur la place.

— En vérité, voilà un homme faux, tonna le scieur de long en montrant du doigt le maire affolé. Il avait un dépôt de fusils pour la défense des Chemins-Verts, et il a permis qu'on les vole. A présent les hommes de bonne volonté ont la main vide, et faudra endurer l'affront comme des lâches! Nous sommes vendus et livrés.

— Messieurs... mes amis... je sais-t-il comment faire, moi? Les armes ne sont peut-être pas perdues. Je vas vous dire par où...

Marcel et Sinet couvrirent d'une main la bouche du maire infortuné, l'entraînèrent de force. Alors on vit l'ardeur des uns s'affaisser vite; ils s'en furent aussitôt, disant :

— Tant pis, puisque y a pas moyen!

Les autres, désespérés, se dispersèrent par les lignes, tendant le poing avec une sainte rage dans la direction de Châteaudun où le canon faisait entendre de nouveau sa voix terrible.

V

Le lendemain, dès l'aube, quelques francs-tireurs égarés passèrent, cherchant à gagner Nogent-le-Rotrou par la traverse.

Châteaudun leur avait été enlevé après deux combats successifs; ils avaient évacué la ville en flammes avec ordre de se replier sur Brou; quelques-uns s'étaient perdus dans la nuit. On leur donnait à manger et ils passaient outre. Plusieurs avaient peur de se faire remarquer en les accueillant. On leur conseillait de repartir bien vite.

Toute la nuit les habitants s'étaient rassemblés sur les crêtes, pour contempler au fond de l'horizon l'énorme incendie d'une ville.

A huit heures du matin, des carrioles passèrent, au galop des juments de ferme, dans le chemin vicinal qui longe Saint-Agut. On y voyait des entassements de femmes, de volailles, de boîtes en carton; d'aucuns tenaient une pendule et son globe sur leurs genoux, parant les cahots avec leurs coudes. Le conducteur, assis sur le bord extérieur de l'avant-train, un pied sur chaque brancard, imprimait des saccades au mors. Les enfants, mal réveillés, pleuraient dans le fond, et des voix effarées perçaient par instants, à travers le bruit de ferraille :

— Les Prussiens! les Prussiens!

Tout le monde s'enferma. Un homme qui avait sur le manteau de sa cheminée un pistolet hors d'usage, fut l'enterrer dans son jardin.

— Viens, dit Jean au Petit Parisien. Personne ne travaille, je me sens tout chose.

Il accrocha sa serpe en sautoir et prit le couvert.

La forêt était triste. Au fond d'une jeune coupe un parc improvisé, entouré de limandes, contenait les vaches des riverains. Des femmes pleuraient autour, accroupies et les bras ballants.

Pas un être vivant dans les lignes.

L'enfant, sous le coup d'un superstitieux étonnement, écoutait et regardait sans faire de questions. Renaud étudiait le terrain, avec son invincible habitude de chercheur d'empreintes.

A la Croix-Chemins pas une trace de roues, pas un pied de cheval ; les marques de souliers avaient toutes été battues par la rosée.

— Bon, se dit-il ; ren n'est parti et ren n'est venu.

Fixé de ce côté, il voulut rendre visite à la Volige et pénétra dans le grand bois, suivi de son compagnon.

Le soleil d'automne s'élevait dans un ciel mélancolique. Les navets du diable, enroulés autour des jeunes troncs, laissaient retomber dans le vide leurs grappes de baies pourpres.

Le silence, le repos, toute cette majesté sereine témoignaient de l'impassibilité de la nature devant les fureurs des hommes. Renaud, incapable de définir ce contraste, fut remué par une profonde sensation, à laquelle les scènes violentes de la veille l'avaient prédisposé. Il vit sa chère futaie toujours calme et caressante, même en sa tristesse, baignant son front de la même fraîcheur parfumée. La main du grimpeur s'arrêta, voluptueuse, sur le plus beau des hêtres, et il sourit.

Henriette l'avait appelé le roi de la futaie. Eh bien, oui ; nul n'était roi que lui dans cette solitude. Le vent lui parlait mieux qu'aux autres ; c'est sur son passage que se courbaient les branches, tendant leurs feuilles à baiser ; le fauve, qui reposait là-bas sur son liteau de bruyère, devait la vie à son droit de grâce... Il jeta les yeux tout en haut, dans les cimes, et se souvint que lui seul, la serpe brandie, pouvait désarmer ces géants... Et la grande futaie, qu'elle fût parée de bourgeons tendres ou drapée dans le suaire de givre, n'avait jamais de secrets pour lui. Il murmura :

— Ah ! que j'aime mon bois !

Et il se serra contre le tronc, flairant l'écorce ; son corps fut agité d'un chaud frisson.

Puis, tout à coup, une idée épouvantable lui traversa l'esprit, rapide comme la flèche, aiguë comme elle : ces hommes qui venaient de loin et qui mettaient le feu avec des canons, n'allaient-ils entrer dans les Chemins-Verts et prendre ses arbres à brassée ?

Si ces gens-là appuyaient leurs têtes sur le flanc de ses chênes ?...

— Ah! je ne veux pas, je ne veux pas! s'écria-t-il avec un emportement farouche.

Tout son être frémit, ses tempes battirent. Il se sentit au cœur comme des morsures. Un sentiment tout nouveau le déchirait : la jalousie. Il songeait que sa forêt pouvait être possédée par d'autres; que les bûcherons, les fougères, les chevaux de somme et les nids d'oiseaux, tout ce qui était la vie du bois, disparaîtraient peut-être dans un tapage horrible comme celui de Châteaudun; que ses charmes de deux cents ans seraient éventrés par des inconnus; et que ces inconnus, au mystérieux langage, riraient de voir couler la sève!

A cette pensée il se comprimait la poitrine avec ses ongles et répétait d'une voix effrayante :

— Non, je ne veux pas!

Renaud ignorait la conception grandiose de la patrie; mais sa forêt, il la voyait, la touchait. Les arbres, le sol, l'horizon, la cabane natale, voilà pour lui la chose sacrée; et un formidable accès de colère le transporta lorsque cette jalousie soudaine lui eut représenté l'affront, la souillure, le rapt. Il dit sourdement à Jacques :

— Moi vivant, les hommes du Haut-Pays n'entreront pas dans la forêt.

L'enfant considérait avec stupeur ces traits décomposés, ces mains agitées d'un tremblement convulsif.

— Qu'as-tu, mon Jean? lui demanda-t-il d'un ton craintif.

— Ce que j'ai? Accours, tu vas voir.

Ils arrivèrent tout d'une haleine à la chaumière. Le forestier décrocha son fusil et le chargea à balles. Glissant sa poire à poudre dans sa poche et regagnant le seuil :

— Regarde les Chemins-Verts. Ça, c'est chez nous. Les étrangers ne toucheront pas à mes arbres.

Le petit garçon murmurait, les mains jointes :

— Hélas! il est peut-être fou, comme la Chauvin!

Et l'autre allait si vite que l'enfant, paralysé par la peur, ne pouvait le suivre.

Le fils de la Dreuse mit l'orphelin sur son dos et dévala par le gaulis.

— Hola, qui frappe?

— Ouvrez, gens du Plantis; c'est Renaud l'Affût.

— Va-t'en, on n'a que faire de toi ici.

— C'est Renaud l'Affut qui amène le nourrisson de Mélanie à la demoiselle.

Henriette l'entendit, car il parlait d'une voix de maître, et malgré son père tira le verrou.

— Gardez avec vous l'enfant, la bonne demoiselle. J'ai une longue route à faire; ses pieds saigneraient à me suivre.

— Jean, Jean, où allez-vous ainsi, votre fusil sur l'épaule?

— Puisque votre père Marcel se cache avec les femmes, j'irai, moi, garder la forêt!

Il étreignit Jacques dans ses bras et disparut en bondissant.

Le braconnier suivit la rive du bois, du côté de l'arrivée de Beauce. Advenu au carrefour du Saut-de-Loup, il aperçut un homme près de la croix et s'approcha obliquement.

C'était son père-grand, à genoux. Le vieux soldat n'avait pu combattre, le chrétien priait. Et il priait tout haut, comme dans les anciens temps; et il regardait le soleil avec tristesse, semblant lui reprocher d'avoir paru ce jour-là.

— Seigneur, disait-il d'une voix haletante, pourquoi m'avoir laissé sur terre si longtemps? A ne pas voir ce que je vois, j'aurais mieux dormi dans ma bière. J'ai vu les Prussiens passer dans mon sentier de jeunesse, et je meurs de cette honte-là. Faites que les jeunes aussi en aient honte, et que leurs petits s'en souviennent! Les hommes d'aujourd'hui aimaient trop leur argent et leurs aises; que ceux qui viendront plus tard apprennent à mieux aimer leur devoir, et dans le fond de sa tombe le vieux de la forêt se réjouira!

Le grimpeur se glissa jusqu'auprès de l'aïeul qui tenait embrassé le pied de la croix.

Le vétéran, plongé dans une sorte d'extase, se parlait à lui-même d'une voix affaiblie :

— Il fallait... tous, tous... la France...

— Père, vous parlez de la France? C'est la forêt, dites? la forêt de nous et des autres?

— La forêt de partout, la patrie.

— Allons, père, voilà que je vous comprends, à cette heure.

Il se redressa, ôta son chapeau et agita en l'air son fusil avec une simplicité solennelle :

— Eh bien, je défendrai la patrie, moi, car je vas défendre ma forêt!

— Mon fils, tu es tout seul!

— Non, car j'ai avec moi mon flingot.

— Où vas-tu? Les premiers sont déjà passés.

— Alors la poudre va parler et ils ne repasseront point.

— Ils sont passés, gagnant la ligne des Renardières. J'ai levé mon bâton sur le premier, en criant : Iéna. Mais il m'a renversé du poitrail de son cheval : j'ai quatre-vingts ans!

— Or donc, père de mon père, prêtez l'oreille. Avant qu'il soit une heure, le fusil que voilà aura fait siffler ses deux balles pour la vengeance des Chemins-Verts.

Le jeune homme avait quelque chose de terrible, franchissant le talus et s'enfonçant dans le hallier avec ses déhanchements bizarres. Les branches rebondissaient sur son passage, les feuilles grinçaient au frôlement de son corps; l'eau brunâtre des flaques jaillissait derrière lui sur les écorces.

Il perçait en ligne droite, sûr d'arriver le premier au pied des buttes; il n'avait jamais permis aux sangliers de le distancer.

— Allons, plus vite, plus vite encore... Les forêts sont faites pour les forestiers, et les hommes qui viennent de loin pour s'asseoir sur ma mousse resteront couchés dans la combe!

VI

Le roi de la futaie gagna le bord du chemin, dans le bas-fond, en avant d'un coude. Le gazon était vierge d'empreintes humaines. Alors il regarda devant lui; c'est par là qu'ils allaient venir. Du mamelon jusqu'à lui, pas un détour, pas un pli de terrain. D'épais fourrés encaissaient la pente. Il choisit un massif de genévriers, s'embusqua par derrière, à genoux; s'assura que ses amorces étaient sèches et attendit.

Une buse rôdait tout en haut, décrivant ses cercles majestueux; plus haut encore passèrent des oies sauvages, maigres

voyageuses qu'octobre envoie des pays désolés vers la France. L'oiseau de proie et l'oiseau des invasions lointaines ouvraient à la fois leurs ailes au-dessus des Chemins-Verts.

Tout à coup Renaud frissonna. De grandes ombres s'allongeaient sur la butte, noires silhouettes se détachant sur le bleu du ciel comme des cyprès dans un cimetière. Ces étranges découpures se fondirent insensiblement pour se mouvoir, plus confuses, sur le sombre gazon de la ligne. Trois cavaliers descendaient la côte au pas. Ils s'arrêtaient, écoutaient, se dressaient tout droit sur leurs étriers et reprenaient leur marche prudente.

Le grimpeur serra convulsivement sa bonne arme dans ses deux mains et se ramassa sur lui-même.

Les cavaliers, lorsqu'ils atteignirent le val encaissé, pressèrent leurs montures et leurs dos se voûtèrent; mais, au moment d'atteindre l'angle, firent halte et tendirent l'oreille.

Jean les tenait sous le fusil, à vingt pas. A ce moment quelque chose dominait sa haine, imposait silence à sa jalousie : la curiosité. Il se repaissait du spectacle extraordinaire. Le plus rapproché de ces étrangers avait placé son cheval en travers et regardait du côté des buttes. Arrêté près de la berge, il masquait en partie le troisième. Mais le second, posté au milieu du chemin, se présentait de face : c'est celui-ci que le grimpeur examinait avec une intense avidité.

Cet être portait pour coiffure une boule en cuir que le soleil faisait miroiter. Une tige pointue en couronnait le sommet; Renaud se souvint d'avoir vu des ruches ainsi faites. Par-dessous on découvrait des yeux ternes et une barbe clairsemée tirant sur le roux. Un manteau de couleur sombre enveloppait le corps, retombait jusqu'aux bottes et s'étalait sur la croupière. Sur la hanche du cheval pendait une carabine, la crosse en haut. Une dinde fraîchement tuée flottait de l'autre côté, au bout d'une courte lanière. Un pli du manteau était retroussé légèrement par le pommeau d'un sabre, et dans l'entre-bâillement on voyait luire la plaque d'un ceinturon. Le cheval avait la tête lourde, le nez busqué, les jambes arquées. Son bridon, noué au ras de la crinière, se mouvait comme une scie à chaque mouvement. Le cavalier se pencha pour vérifier l'état de ses sangles, et

le braconnier lui vit sous le bras une bouteille à moitié vide.

Ces gens-là se parlaient, tout en regardant de côté et d'autre, mais dans une langue inconnue.

Jean Renaud, à force d'être étonné, finissait par trouver étranges les moindres détails. Ces hommes étaient trop peu semblables à ceux qu'il avait coutume de voir pour ne pas appartenir à une autre espèce. Une stupeur superstitieuse l'enchaînait.

Ce fut le plus vulgaire incident qui le rappela à la réalité. Le cavalier toussa. L'Affût sortit aussitôt de son hébêtement.

— Il tousse comme nous; c'est un homme pareil à nous.

Immédiatement le sens actif se réveilla chez lui. Il n'aperçut plus dans ce porteur de carabine que l'envahisseur sacrilège et le coucha en joue.

Mais son doigt tremblant ne put envelopper la gâchette; il hésitait, comme naguère devant Besnardeau.

— Ça me coûte de tuer du monde! Ah! que c'est dur de tirer sur un homme!

De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front. Il garda l'arme à l'épaule et releva un peu la tête, se disant :

— Tire donc;

Et se répondant :

— Je ne peux!

Les cavaliers s'étaient reformés et marchaient ensemble au petit pas pour aborder le détour. Leur groupe rasait à cet instant les genévriers. Jean en ajusta un second, avec l'espoir qu'en changeant de cible il allait retrouver du courage. Soudain son œil devint hagard, sa respiration s'arrêta : il tenait au bout de son point de mire le montreur-de-faire-voir; celui qui coupait l'écorce des arbres en rôdant à minuit, celui qui avait enlevé sa mère!

Le maudit, le maudit, il est revenu encore une fois! Et voyez-le : un mauvais sourire plisse ses lèvres; celui-là, c'est l'homme de malheur!

Ah! comme Renaud le reconnut bien!

— Faut que je lui parle, pensa-t-il.

Il visa posément le cheval du bateleur au défaut de l'épaule et tira. Jamais le forestier ne manquait son coup; la monture s'abattit. Les deux éclaireurs restés en selle n'essayèrent pas de

porter la main à leurs armes ; ils firent brusquement volte-face et donnèrent de l'éperon.

Le braconnier bondit jusqu'au talus, attendit qu'ils défilassent par le travers sous son fusil. Le canon gauche du flingot était mauvais, il ne s'en servait volontiers qu'à bout portant. Celui qui rasait le fossé reçut la balle en plein corps. Il glissa peu à peu et demeura pendu, un pied dans l'étrier et la tête rebondissante ; puis le cheval lança une ruade et l'on ne vit plus qu'un bout de manteau collé, rigide, entre deux touffes de *fourgonnières,* sur le bas côté de la ligne.

Renaud avait jeté son fusil et sauté dans le chemin. Il courut vers l'espion qui, d'abord engagé sous son cheval, avait fini par se remettre sur pied. Tous deux se regardèrent fixement.

— Ah ! te voilà? Et la Dreuse, qu'en as-tu fait? Je suis franc, moi ; j'ai voulu que tu te défendes. Tu aimais trop les Chemins-Verts, coureur ; tu ne les quitteras qu'au jour du Jugement.

Il décrocha sa serpe et se rua sur l'être mystérieux.

Celui-ci essaya de se glisser sous bois ; mais, serré de trop près, dégaîna et déchargea un coup de sabre dans le vide. Avant qu'il eût pu relever le bras, Renaud, l'œil flamboyant, l'embrassait et lui fendait le crâne.

Il revint lentement aux genévriers et chargea son fusil.

— En voilà deux, dit-il ; je n'ai pas fini, mais celui-là était le meilleur.

Le sang du saltimbanque avait jailli sur son visage. Il trouva que ces taches chaudes le brûlaient et se lava à l'eau du fossé.

— Le troisième ne reviendra pas, il courait trop bien. Mais je peux encore arriver avant lui à la ligne de Saint-Agut.

De ce côté, l'invasion était accomplie. Un gros d'Allemands occupait le carrefour, commandant du même coup la route et le village. Renaud poussa un cri de fureur en arrivant : devant lui, au milieu de sa forêt, des hommes avec le fer dans les mains, en maîtres ! Il s'avança, invisible, sous l'épais taillis, et quand la distance lui parut bonne, fit feu. Après quoi il se laissa tomber derrière une cépée et rechargea son arme.

De nombreux coups de fusil répondirent au sien ; une branche fut coupée au-dessus de sa tête ; une autre siffla près de son oreille

et s'aplatit sourdement sur un vieil érable. Le sang montait à la tête du chasseur; il se sentait ivre comme un charbonnier qui a fait le lundi. Après avoir tiré de nouveau, la fantaisie le prit de traverser la ligne pour faire parler sa poudre dans l'autre enceinte.

Il passa sans se presser, agitant son flingot au-dessus de sa tête : une décharge générale l'accueillit; des brins d'herbe volèrent autour de ses pieds, sa blouse fut trouée en trois endroits. Voulant rire un peu, le braconnier se laissa choir, la face contre terre. Le feu cessa aussitôt. Alors il se releva, tira, fit un bond prodigieux et retomba dans le fourré. Calé contre un gros arbre, à l'abri des balles, il considéra tranquillement les hommes au bonnet à pointe qui se groupaient en cercle, et au milieu un blondin soutenu par les épaules et dont les jambes traînaient.

Des soldats allemands furent lancés pour fouiller le bois, mais Jean Renaud était insaisissable. N'ayant plus guère de poudre, il ne tirait que de loin en loin, à coup sûr, et se contentait de tourner dans son enceinte, tel qu'un vieux renard devant des bassets.

On cessa de le poursuivre; une grande rumeur s'éleva dans le lointain; puis la forêt retomba dans son solennel silence.

L'homme des Chemins-Verts contempla passionnément sa futaie vengée. Se sentant un peu las, il s'assit et s'essuya le front. Sa serpe portait au coupant une frange de sang caillé; le gars l'essuya sur la mousse. Une main posée sur son cœur pour en comprimer les battements, il aspira le bon air et ne bougea plus. Une voix intérieure lui murmurait sans cesse :

— Tu as tué des hommes, tu as tué des hommes.

Le soleil avait baissé. Tout à coup le cri de la *hiaue* retentit dans l'éloignement, faible et confus. Au bout de quelques secondes une autre note plaintive s'éleva, plus distincte; une autre encore.

— Malheur! s'écria-t-il, c'est le Petit Parisien. L'enfant leur a échappé et me cherche.

De sa voix perçante il imita à son tour l'oiseau de proie; un long sifflement fut jeté en réponse : Jacques l'avait entendu.

Habitués à se retrouver malgré la distance, ils marchaient l'un vers l'autre, lançant tour à tour le miaulement de la buse et marchant en ligne droite dans la direction des appels.

Les deux amis se rencontrèrent à l'entrée de la grande coupe.

L'orphelin, les vêtements en désordre, les traits bouleversés, bégaya longtemps avant de pouvoir prononcer un seul mot.

— Jean, Jean, qu'as-tu fait?

— Sois tranquille; il me reste encore de la poudre.

— O mon frère, tu ne comprends pas! Mais les hommes aux longs sabres remplissent le bourg, entends-tu? Ils disent que Marcel répond de ce qui se passe en forêt puisqu'il est le garde; et ils l'ont envoyé prendre pour le fusiller devant l'église. Le chef a dit qu'on brûlera aussi sa maison, pour l'exemple.

Le grimpeur devint livide.

— C'est pas juste de tuer Marcel pasque je défends l'entrée des bois!

— Non, pas juste. Mais ils le font... On l'a pris devant moi, on lui a donné une heure pour te livrer.

— Et la demoiselle?

— Ah! Si tu savais... Elle se roulait par terre et elle disait comme ça :

— Mon père ou Renaud? Messieurs, plutôt moi!

Le braconnier se tenait la tête à deux mains, cherchant à rassembler ses idées. Enfin il demanda :

— L'heure est-elle passée?

— Il y aura bientôt une heure. Sauve le père d'Henriette, Jean, comme à l'incendie!

Renaud réfléchissait :

— Des choses pareilles ne peuvent pas arriver. Non, c'est sûr, elles n'arriveront pas.

Mon cher petit frère, viens m'embrasser.

Il serra l'enfant contre son cœur avec une tendresse surhumaine; couvrit les joues, le cou, les cheveux de baisers sauvages; le déposa à terre, le reprit et l'étreignit encore...

— A présent, va-t'en. Cache-toi dans le fournil de la Volige.

— Moi, Jean? Je ne te quitterai jamais.

— Va-t'en! cria le braconnier d'une voix terrible. Je ne veux pas que tu viennes où j'irai.

Il prit sa course à travers bois, si vite que nul au monde n'aurait pu le suivre.

Lorsque le fils de la Dreuse atteignit les bordures de sa chère forêt, le courage lui manqua. Il couvrit d'un long regard les vieux arbres bardés de lierre, la sente et le ravin, les voûtes profondes; cueillit pieusement une branchette de houx et la passa sous le ruban de son chapeau, comme les jeunes garçons qui vont à la *louée*. Une larme glissa sur sa joue; il dit tout haut :

— Adieu!

Bondit hors du bois, son fusil à la main, et gagna le chemin du bourg.

VII

La montée est âpre et rocailleuse; il s'avance d'un pas ferme, il approche. La Volige, caché derrière une haie, l'appelle tout bas.

— Malheureux, ne va pas de ce côté-là; le mercier t'a dénoncé. Rentre sous le couvert.

— Non, camarade, c'est là-haut que je dois me rendre.

— Es-tu bête! Viens avec moi; si les gueux touchent à nos arbres, on sera deux pour les porter de nuit dans la marnière.

Renaud ne l'écoute plus et monte toujours. Le voici qui s'arrête à l'entrée du village. La désolation est grande; une bande d'Allemands occupe la place depuis l'église jusqu'à l'école. Des habitants effarés passent furtivement la tête derrière les volets entre-bâillés. Un riche fermier se tient, son bonnet à la main, près de l'officier, et lui offre un logement chez lui. Le vieil instituteur pleure de rage, les bras croisés, devant sa porte, et répond à un soldat ivre :

— Vous pouvez tout prendre, je ne donnerai rien.

A l'autre extrémité de la place une rumeur s'élève. C'est Marcel qu'on amène, poussé à coups de crosse. Le garde a du sang au visage, ses dents claquent. Maîtresse Marcel, plus morte que vive, porte le chapeau tombé en route; la demoiselle apparaît ensuite, se tordant les bras.

— Au mur! s'écrie une voix impérieuse.

Jean Renaud épaule son fusil. Il ajuste le chef, puis ceux qui entraînent l'homme du Plantis. Où tirer? Il va en tuer deux, sans nul doute; mais après? Cent resteront et Marcel n'en mourra pas moins.

— Ren de bon à faire ! murmure le forestier.

L'infortuné laisse retomber son cher flingot, le premier ami, le compagnon fidèle. Un sanglot soulève sa poitrine lorsqu'il appuie l'arme contre son genou. Mais ses bras se raidissent, le bois éclate, c'en est fait. Ce fusil-là, voyez-vous, ne doit pas servir à d'autres qu'à Renaud l'Affût !

Le puits banal est à deux pas, le long des jardins. Jean se penche et lui confie le dépôt sacré. Un petit clapotement, et plus rien : l'eau gardera le secret du grimpeur.

Le roi de la futaie en dix bonds se trouve au milieu de la place. Il refoule de sa main puissante habitants et soldats :

— Arrêtez. Marcel ne vous a ren fait ; qu'on le lâche ! C'est moi qui vous ai pourchassés, malgré lui. Me voilà !

Le petit Sinet glapit d'une voix doucereuse :

— Oui, c'est bien ça le braconnier. Il est seul coupable parmi nous tous, mes bons messieurs.

Et pour se faire bien voir il ajoute avec un sourire :

— Ya, ya.

— Bonne eau-de-vie, moi ; pas bien cher.

Un écorceur lui montre le poing.

Renaud est entouré.

— Franc-tireur, franc-tireur, hurlent les Allemands.

Les uns le saisissent, d'autres le frappent ; un philanthrope des Villes Libres le couche en joue.

L'enfant du bois n'a pas répondu, pas fait un geste. Son visage est calme, son attitude celle d'un homme que les misères humaines ne peuvent atteindre.

— Oh ! le choli franc-tireur, fraiment ! fait un jeune officier ; il est poiteux !

Beaucoup éclatent de rire.

Jean répond sans s'émouvoir :

— Oui, il est boiteux ; mais les gars à bonnet pointu qui sont passés devant son fusil n'ont pus de jambes !

On le bouscule à coups de plat de sabre. Une des manches de sa blouse est déchirée et la chemise paraît à découvert, portant des gouttelettes de sang près des trous de balles.

— Laissez aller cet homme, commande l'officier en désignant

Marcel. Toi, prigand, tu fas être passé par les armes. On s'occupera de la contribution après.

Le régisseur est libre, sa maison est sauve : il respire. Jean Renaud regarde Henriette et lui sourit.

— Je suis content comme ça, se dit-il.

Et, dans sa simplicité stoïque, il interroge familièrement le chef ennemi :

— Où faut-y que je me mette ?

— Emmenez-le là-bas, dans l'enfoncement de la ruelle.

L'homme des Chemins-Verts marche d'un pas assuré. Il connaît l'endroit : c'est le mur de la maison du *frater*.

La demoiselle s'est élancée vers lui, elle barre le passage. Son père la tire brutalement par le bras.

— Allons-nous-en. Tant pis pour lui, après tout. Il l'a voulu.

Marcel s'interrompt : le regard sombre et énergique de la jeune fille lui impose.

— Viens, on croirait que nous sommes ses complices, ajoute-t-il plus doucement.

— Assez, mon père. Celui-là vous a encore sauvé la vie. Je dois lui payer notre dette, au moins, moi !

— Bonsoir, la mère Massiquet, dit Renaud à une vieille femme qui le croise, toute courante. Pas vrai que la Chauvin l'avait ben dans son idée que je ne mourrais point dans mon lit? Ne manquez toujours pas de faire mes honnestés à votre garçon.

Il aperçoit alors la demoiselle arrêtée devant lui, et sourit encore.

— Méfiez-vous du pont quand vous passerez le ruisseau du val. Je voulais le consolider, j'ai pas eu le temps.

— Jean, dit-elle marchant à ses côtés ; adieu, bon cœur, mon seul ami. Pars tranquille. Je ne me marierai jamais ; jamais, entends-tu bien ? Je vivrai pour me souvenir de toi, dans ta forêt. Je serai la gardienne de Jacques, la mère de ton fils... Je tâcherai qu'il te ressemble, Jean. Ta main, mon pauvre garçon ; allons, une poignée de main avant de mourir.

Le roi de la futaie regarde sa main : elle est si souillée de boue et de sang qu'il n'ose la tendre... Ses lèvres s'agitent sans qu'il puisse parler.

Elle s'est approchée davantage.

— Ta main, Jean !

Un coup de crosse éloigne violemment le grimpeur et le colle au mur.

L'appréhension des coups de fusil met en fuite les derniers curieux. En arrière de ce mouvement de recul éclate un cri perçant.

Le forestier reconnaît la voix du Petit Parisien et s'exclame avec force :

— Qu'on l'empêche de voir.

Henriette reçoit l'enfant dans ses bras. Il arrivait tout haletant. Son grand frère était venu si vite ; il n'avait pu le rejoindre.

— C'est lui qui descend par la ruelle, devant des gendarmes noirs ? Je veux mon Jean, moi ; je le veux !

La demoiselle attire précipitamment contre elle le petit être éploré, et regarde, les yeux secs, du côté du mur...

Renaud l'Affût contemplait, tête haute, les cimes de la forêt.

Elle le vit tomber.

La jambe plus courte, habituée à bondir, frémissait encore.

Un Poméranien cria en riant :

— Franc-tireur, capout !

Et se pencha pour donner le coup de grâce dans l'oreille.

. . . .

— Mon père, fit Henriette, allez tout droit au Plantis. Je veux m'en aller par le bois, moi. C'est par là qu'il est venu.

Le petit garçon s'était évanoui. Elle l'emporta dans ses bras.

A moitié de la côte, la demoiselle tomba sur les cailloux avec l'enfant près de son cœur.

Lorsque l'infortuné revint à lui :

— Jacques, lui dit-elle, à présent c'est moi qui suis ta mère, ton frère, ton Jean.

Tous deux, appuyés l'un sur l'autre, s'avancèrent lentement parmi les herbes jaunies.

La futaie inclinait la tête sous les gémissements du vent d'automne et répandait devant leurs pas ses feuilles mortes, qui sont les larmes des forêts.

Jules de **GLOUVET.**

DIEUX VÉDIQUES

I

Il faut se cantonner en Sapta-Sindhou, — le Pendjab moderne, — oublier le reste de la péninsule indoustanique, si l'on veut entrer en pleine communion de sentiments avec l'Arya primitif. « Environnés de toutes les forces de la nature et témoins de l'expansion de ces forces, expansion qui tient du prodige, les indigènes de la péninsule lui ont voué un culte... Cette admiration de la vie, cette idolâtrie de ce qui est, cette adoration ineffable n'ont rien qui doive étonner dans un pays où le spectacle de la vie est à lui seul une merveille qui confond. » L'auteur de ces lignes frappe d'un seul jugement les Indous de toutes les époques et il oblige la péninsule indoustanique tout entière à se résumer dans le très étroit miroir d'un œil humain. Comment distinguer, dans ce cadre restreint, le Dekhan, l'Indoustan, le Gange, l'Indus, les Himalayas, les Vindhya, les Ghattas, et la mer indienne, ces choses différentes et qui ne sauraient se comparer? Au nord, les neiges éternelles; au sud, les plaines brûlantes; à l'est et à l'ouest, des rivages continuellement dévastés; au centre, des gorges qui sont perpétuellement étouffantes, des forêts moites, d'impraticables marais. Il y a l'Indou farouche des terres plates, l'Indou sauvage des vallons obstrués, l'Indou superstitieux des côtes, et aussi l'Indou métisé, dans les veines duquel circule le sang du Chinois, ou du Tartare, ou de l'Arabe, ou de l'Égyptien, ou même du Grec. Le culte de ces Indiens n'est que la confusion de cent cultes divers.

En Sapta-Sindhou, cette terre védique par excellence, la nature est clémente et le sol n'est pas ingrat : les saisons, bonnes ou mauvaises, s'y succèdent avec régularité; les orages redoutables y sont connus, et chacun, pouvant ainsi prévoir l'heure fatale, est capable de se garantir.

L'imagination très féconde de l'Arya l'incite à parler haut, à dire ses pensées, à les rythmer pour les faire durables, à les chanter pour en mieux jouir. Et comme il y a, dans le cerveau indien en travail, un grand besoin d'ordre, de logique, en même temps qu'une extrême sensibilité, le poète perçoit sainement les choses, les réfléchit avec sincérité, ne décrit que ce qu'il voit, ne dit que ce qu'il pense, ne voit que ce qui est et n'imagine pas l'au-delà du vrai. Il chante les spectacles de la nature et ne s'applique à comprendre que le naturel. Ses descriptions sont brutales; ses théories ne se manifesteront que peu à peu, et non sans peine. Ce que le poète dit spontanément, c'est la fraîcheur des aurores, la splendeur des soleils, la richesse des pluies, le courroux des vents, la magnificence des orages, et ses esquisses sont rapides, énergiques, vraies; mais si le chantre védique veut indiquer les lois par lesquelles s'accomplissent les choses, sa parole devient hésitante, incomplète, pénible souvent.

Dès l'origine, une grande préoccupation hante l'esprit des poètes; cette formidable question est posée : Comment ou par qui fut, existe et se conserve tout ce qui est? Par l'observation, l'Arya s'empare vite d'un fait satisfaisant : Ce qui est le plus répandu dans la nature, ce par quoi tout semble exister, vivre, se mouvoir, ce sans quoi tout meurt, c'est le feu. Le feu est partout, visible ou invisible. En faisant se heurter deux cailloux, en frottant deux pièces de bois, un enfant peut faire jaillir le feu. Quelle que soit la pierre ramassée, de quelque essence que vienne le bois coupé et séché, le feu s'y trouve; le feu est donc partout; il est répandu dans tous les arbres, dans toutes les plantes, dans tous les végétaux. Il est aussi dans l'animal vivant, le feu; la vie n'est que de la chaleur, et lorsque, la chaleur manquant, le corps se refroidit, la vie cesse, « la mort commence ». Le feu est donc le principe de la vie. La flamme, manifestation visible du

feu, est mobile; le vent l'agite, mais elle monte toujours vers le ciel; et c'est encore le feu qui, stimulant les nuages, les met en mouvement, les fait s'entre-heurter, se déchirer, « se fendre », livrer à la terre les eaux fécondantes qu'ils détenaient. Le feu est donc aussi le maître des choses célestes.

L'eau, c'est encore du feu : Le soleil, échauffant les eaux terrestres, ne les transforme-t-il pas en buées qui s'élèvent le long des collines, formant des nuages qui sont comme des réservoirs aériens voulus par la chaleur, et menés, et tenus par elle dans l'espace? Ces réservoirs se heurtant, « crevant comme des outres », perdant le feu qui les tenait et qui s'échappe en éclairs retentissants, l'eau retombe en pluie et avec lourdeur. Il y a donc du feu dans l'eau.

Tel est le feu universel, principe de vie, principe igné — Agni! — que l'Arya salue, qu'il célèbre, qu'il loue et auquel il adresse le premier hymne. La louange exige des qualificatifs qui deviendront des attributs. Agni sera *Hari*, le jaune ; *Rita*, le brillant ; *Samidda*, l'enflammé ; *Tapurmûrddan*, à la face brûlante ; *Hiranyahasta*, au bras d'or ; *Tanunapât*, fils de son corps ; *Vâjin*, plein de substance ; *Cyâva*, le noir ; *Tivastri*, principe formateur des êtres ; *Vavri*, vétisseur ; *Dâtri*, fondateur ; *Dravinodas*, auteur de tous les biens... tous attributs positifs du feu.

Le premier verset du premier hymne védique célèbre donc Agni, le dieu « prêtre et pontife », le « magnifique héraut du sacrifice. » Au début, Agni est tout, Agni est seul. Il se manifeste à la volonté de l'homme par le frottement de deux pièces de bois sec, et le poète décrit cette merveille.

Agni n'est pas encore Dieu, au sens moderne du mot ; il est le feu serviteur de l'homme, étincelle venue à l'appel de l'Arya, flamme alimentée par le père de famille et utilisée. C'est Agni l'incendiaire qui détruit les forêts et met à nu, ainsi, de grands espaces dont la charrue s'emparera. Quelquefois l'Agni, « fils de l'homme », œuvre des mains aryennes ayant frotté l'arani, devenu violent, excité par son propre zèle, déchaîné, cessant d'obéir, détruit trop.

La naissance d'Agni fut un acte purement humain ; le Dieu est né du « souffle du prêtre »; sans l'homme, son œuvre

resplendissante ne se serait pas accomplie. Bien plus, Agni cesserait de briller, si l'Arya n'alimentait pas le foyer. Agni, certainement, est désiré par « les fils de Manou », par les fils de l'homme; mais l'homme doit le contenir, modérer ses ardeurs, empêcher ses ravages, limiter sa « vie divine ». L'Arya trace donc sur le sol, et tout autour du point où le bûcher se dresse ordinairement, un cercle qui ne doit pas être franchi. Le centre de l'enceinte, ce sera, de préférence, un tertre dominé par une roche plate et nue, ou simplement une éminence naturelle sur laquelle l'Arya fait, avec des pierres, une sorte de table solide. Sur cet autel, roche tenant au sol ou table bâtie, on étend un lit de gazon vert, afin que les flammes du bûcher ne trouvant pas d'herbes sèches « sous leurs langues », ne puissent porter l'incendie au loin. La durée du feu est calculée à l'avance; l'Arya sait combien de temps le bûcher brûlera. Voilà le commencement d'une architecture religieuse : l'enceinte sacrée existe, l'autel est dressé, le culte se forme, les fonctions du prêtre sont préparées; le dieu seul n'est pas encore absolument dieu. Agni n'est encore qu'un Arya égal à tout autre, soumis à la volonté des hommes, environné de splendeurs, pur, magnifique et brillant.

Œuvre de l'Arya, appartenant à la nation aryenne, Agni est un sage; mais les pères de famille, aussi sages que lui, ont sur le dieu un droit de commandement; ils lui assignent ses demeures et limitent ses œuvres avec fermeté.

Agni, c'est la manifestation matérielle du principe igné découvert par l'Arya, c'est la « chose universelle » par excellence, le phénomène perpétuel, le secret de la vie arraché à la nature et qu'il importe de conserver. Il n'y a pas de Dieu; il n'y a pas de prêtre : Agni est un fait, et le chantre qui dresse le bûcher, qui y met le feu en disant un hymne, qui alimente les flammes, qui « officie » devant l'autel, c'est un Arya nouveau, mis en fonctions spéciales par des circonstances qui peuvent ne pas se reproduire. Pas de clergé, pas de sacerdoce, pas d'église en un mot. Les sacrificateurs volontaires sont indépendants les uns des autres, comme l'est individuellement chaque Arya.

Y a-t-il réellement office divin? Le poète védique, inspiré, a

vu le feu, il l'a compris, il l'a chanté, il le produit et il le dirige. L'acte principal, c'est l'hymne ; le reste n'est encore que l'accessoire, le décor. Les Aryas se réunissent-ils le matin, à midi et le soir, pour assister à l'embrasement du bûcher sur la pierre couverte de gazon? Non certes ; ils viennent surtout pour entendre un chant inédit et pour applaudir le poète ; c'est leur passion. De là cette importance extrême de la poésie védique, cette influence prépondérante du poète, ce fait certain que le chantre védique fut, à l'origine, l'unique lien national. On voit deux classes d'hommes très distinctes dans le groupe aryen primitif : d'un côté les poètes, fils de poètes, descendants des Richis ou anciens sages, les bardes (Bharata); de l'autre, le peuple tout entier, les Aryas, pasteurs, agriculteurs ou artisans. Les chantres ne sont pas seulement des artistes qui, trois fois par jour, charment le peuple assemblé ; ils sont en outre de très habiles directeurs. Le dépôt des traditions nationales leur est confié ; ils savent, seuls, comment les « ancêtres » agissaient, et c'est pourquoi le peuple les écoute. Ils parlent une langue très pure et ils expriment leurs pensées avec un grand charme ; ils séduisent leurs auditeurs par la majestueuse simplicité de leurs compositions poétiques. Il suffit au dernier des Aryas d'entendre les poètes pour les comprendre, et c'est une immense satisfaction. Les hymnes sont ornés de nombreuses images toutes empruntées à des faits naturels, simples, communs même, mais relevés par le choix de l'expression. De telle sorte qu'il y a plaisir et fierté pour tous à venir écouter le poète, et qu'ainsi l'orateur, maître de son auditoire, le dirige à son caprice parce qu'il l'impressionne à son gré.

Pour dominer son auditoire exigeant, pour conserver toute son influence, le poète ne doit jamais faillir ; il faut qu'il chante à l'heure voulue et que ses œuvres se soutiennent ; une surexcitation cérébrale factice étant devenue nécessaire, on prit, sur les collines, une plante dont les tiges pressées donnaient un jus enivrant. Ce « feu liquide », qui brûlait intérieurement, et qui stimulait avec tant d'énergie la pensée du poète, que pouvait-ce être sinon Agni sous une forme nouvelle? Agni « extrait des plantes », Agni Soma, « liqueur génératrice », de *sû*, engendrer.

Soma eut ses chantres, comme « dieu enfant de la colline », plante « généreuse » que les femmes aryennes apportaient.

Boire le Soma devint le premier acte de la cérémonie védique. Au Soma enivrant, préparé par la femme, le prêtre ajoutait l'harmonie de ses hymnes, et c'est ainsi que la libation de Soma fut l'âme du sacrifice, et que « venant avec promptitude répondre au vœu des fidèles », il se plut « au milieu des chants antiques ».

Les poètes étaient charmants et le culte védique était gai. Le chantre improvisait un hymne, « comme la femme se prend à aimer ». Le prêtre désirait l'heure de la prière « comme l'époux désire l'heure de l'amour ». La liqueur chaude, le Soma, se préparait dans un mortier, et la forme de ce mortier était un naïf symbole, hommage pieux rendu à la femme dans sa plus délicate et mystérieuse beauté.

Une pierre, recouverte de mousse fraîche, et sur laquelle un bûcher est dressé le matin, à midi et le soir; devant le feu flamblant, un poète disant des vers, chantant des hymnes, improvisations de pur style n'ayant le caractère ni de prière suppliante, ni de parole révélée, ni de prophétie menaçante; œuvres de simple inspiration, descriptives, sincères, d'une admirable clarté; — un jus d'herbes, une liqueur fermentée que le chantre boit, pour fouetter sa verve; — des auditeurs empressés, écoutant le poète et l'aimant, tel est ce qu'il faut bien appeler le « culte primitif des Aryas » puisque ces mots, suffisamment vagues, sont ceux qui semblent définir le mieux ce qui était. Le chantre védique, « buvant et chantant », est-il un prêtre déjà? Non, puisqu'il n'existe aucun lien hiérarchique groupant un clergé, puisque nulle consécration personnelle n'intervient, puisque enfin tout Arya peut devenir chantre et « officier », comme il lui plaît et quand il lui plaît, modifiant ou supprimant telle partie de la cérémonie ordinaire.

Agni et Soma ne sont pas des dieux non plus, mais de simples personnifications, ou même des dénominations indicatives de faits expérimentés : Agni, c'est le feu général; Soma, c'est la chaleur qui gît dans la liqueur fermentée. De religion, cet « ensemble de doctrines et de pratiques qui constitue le rapport de l'homme avec la puissance divine », comment en existerait-il au

commencement des temps védiques, lorsque l'absence absolue de doctrines y est manifeste et que la « puissance » divine y est encore à inventer?

II

Le Rig-Véda, qui ne cite aucun nom de ville, ni ne décrit aucune agglomération urbaine, parle cependant de fêtes communales. Il n'est question de « villes », pour la première fois, dans les livres indous, que dans les Pouranas, et encore est-il permis d'y trouver le mot excessif. La famille aryenne était à ce point réduite, qu'un degré de moins n'eût laissé que l'individualisme pur. Faire une ville par l'agglomération d'un très grand nombre de familles devait révolter le goût particulièrement simplificateur des Aryas. Ils n'y songèrent certainement pas. D'ailleurs, la vie aryenne, surtout agricole et pastorale, exigeant la dispersion des hommes et des troupeaux, des groupements ne pouvaient se former qu'au centre d'un cercle territorial suffisamment restreint pour que, deux fois par jour, les troupeaux pussent aller au pacage et en revenir, sans fatigue pour les conducteurs.

Les Aryas étaient comme divisés en tribus innombrables, indépendantes, mais localisées. C'étaient des communes. Aucune autorité supérieure, nul pouvoir dominant; en conséquence, pas d'administration générale, pas de trésor public, pas de prince. Le mot « citoyen » échappe à la langue védique. La nation est morcelée, aucun lien politique ne réunit les tribus éparses; telle est l'impression que donne la lecture des hymnes.

Sans prêtres et sans princes, les Aryas se montrent pleinement heureux en Sapta-Sindhou; il est permis de considérer l'état social qui était le leur comme un état achevé, complet en soi. Dès sa formation, le groupe indo-aryen aurait donc été majeur? Pourquoi non? L'œuvre purement humaine de la civilisation des hommes groupés en peuple s'accomplit graduellement, par une série de faits progressifs; mais l'Homme, œuvre naturelle, vient au monde parfait, lui. Les premiers hymnes védiques ne sont-ils pas tels que, dans la suite des siècles,

aucune autre manifestation poétique n'en surpassera la grandeur? Le premier état social des Aryas n'apparaît-il pas tel qu'après eux nul rêve d'indépendance nationale n'ira au delà de ce qui fut en Sapta-Sindhou? Ce fractionnement des tribus védiques en communes innombrables serait-il un témoignage de barbarie? Et faut-il dire que, plus les populations sont barbares, plus le fractionnement est multiple? La nation védique, remarquablement fractionnée, aurait donc été barbare? Barbares, les auteurs des hymnes védiques! La famille aryenne existait, la nation védique existait, que faut-il de plus? Que manquait-il aux Aryas? Il ne leur manquait que l'ambition d'un homme leur suscitant des ennemis pour les grouper et s'en saisir mieux, ainsi, d'un coup de main. L'Arya est parfaitement heureux dans sa régulière anarchie. Il a l'esprit communal, qui est l'esprit de famille élargi; et cet esprit communal, très vivace, est encore le trait distinctif des Indous actuels.

La commune védique, très hospitalière, était ouverte à tous. La générosité des dieux accordant de riches moissons à l'homme fidèle est comparée à l'amabilité de l'hôte « admis au foyer de l'Arya ». La solidarité communale se manifeste dans le plaisir comme dans le travail; on doit se partager la joie et la peine. On voit, en Sapta-Sindhou, les convives d'un même festin se réunir pour exécuter un labeur pénible, pour porter un fardeau trop lourd.

La famille védique était excessivement limitée, mais « l'esprit de famille », très large, s'étendait au delà du foyer; l'ami était comme un parent. La faute commise envers un parent n'était que d'un degré inférieure à la faute commise envers les dieux. Les devoirs de l'ami devenaient, en cela, égaux aux devoirs de l'homme envers la divinité, envers ses enfants, envers son père.

Les serviteurs et les animaux domestiques étaient, à leur tour, traités comme des amis; le maître de la maison, s'enorgueillissant en public de ce qui est son « opulence », cite ses enfants, ses serviteurs, ses vaches et ses chevaux. L'Arya invoque souvent le ciel pour les « quadrupèdes utiles à l'homme »; il est excessivement bon aux animaux. Les voyageurs qui ont

visité l'Inde, et cela à toutes les époques, ont remarqué la grande et constante sympathie des hommes pour les bêtes, et aussi des bêtes pour les hommes. L'animal domestique résiste peu à la volonté du maître et le maître ne brutalise jamais son docile serviteur. L'Arya des premiers temps védiques tenait à l'état de pure domesticité des chevaux, des taureaux, des vaches, des bœufs, des béliers et des chiens.

Dans des écuelles de bois, taillé ou tourné, les Aryas primitifs prenaient leurs repas. Les vases de cuisine étaient en métal. Le lait caillé semble avoir été l'aliment principal des familles aryennes. On ajoutait du lait au « Soma pétillant », devant le bûcher d'Agni, pour que l'ivresse du prêtre fût douce et aimable. Avant la libation, le chantre prenait, sur l'autel, des gâteaux faits de fleur de farine et de lait caillé, ou encore des dhânas, sorte de beignets d'orge. Les Aryas, ordinairement, s'alimentaient de farine, de lait, de fruits et de miel.

Des troupeaux paissaient de grands pâturages, mais l'Arya n'utilisait vraisemblablement que le lait et les toisons des animaux. Le laboureur védique agrandissait son champ par l'incendie. La flamme de l'autel d'Agni, que la libation grasse de Soma surexcitait, se répandait et créait le champ nouveau, le « large emplacement » à cultiver. C'est encore par le feu que les Indous actuels approprient de nouvelles terres. Les bêtes appartenant à un seul Arya étaient assez nombreuses, parfois, pour nécessiter un contrôle quotidien. Ce contrôle se faisait à la clarté blanche du soleil levant, non sans une sorte de respect religieux, de solennité particulière.

Surtout pasteurs, les Aryas observaient et méditaient, et ils disaient ensuite leurs impressions en un langage simple, riche, fortement harmonieux, parce que tout ce qui favorisait leur rêverie, tout ce qui frappait leurs yeux, tout ce qui bruissait à leurs oreilles était harmonie, richesse et grandiose simplicité. Qui mesurera la longue pensée du berger védique gardant le troupeau? Les œuvres purement pastorales abondent dans le Rig-Véda; innombrables y sont les traits vigoureux d'une observation affinée, depuis la tendresse des vaches suivant des yeux leurs nourrissons, jusqu'à l'avarice et la goinfrerie des chiens

avides. Le berger n'est pas seulement poète; il sait également les bienfaisants secrets des simples; il connaît les fleurs et les plantes qui peuvent guérir.

Dès l'aube, l'Arya s'éveillait. Il quittait aussitôt sa maison, allait entendre l'hymne nouveau et, gaiement, ensuite, il se dirigeait vers sa terre. Le soleil levant devait entendre les chants de l'homme et des oiseaux. La ténacité de l'Indien au travail, son courage aimable, sa patience merveilleuse et gaie ne sont plus à dire. Quel voyageur n'a pas été frappé de la bonne humeur de l'Indien? Son contentement est presque un défi. Rien ne l'émeut, rien ne l'inquiète; la péninsule indoustanique n'est-elle pas couverte, d'ailleurs, de monuments qui témoignent de l'effroyable et calme patience de l'Indou?

Des artisans nombreux travaillaient dans les villages et la médecine s'y exerçait. La femme pouvait adopter un métier ou diriger une industrie. Tandis que le père ou le mari, bûcheron, armé de sa hache, allait abattre les arbres dans la forêt, la mère ou la femme, meunière, allait moudre le grain. L'emploi de la hache n'est pas douteux; le poète dit qu'Indra a frappé « le plus nébuleux de ses ennemis », gisant tel que « l'arbre attaqué par la hache étendu sur la terre ». Le forgeron forgeait le fer et le façonnait. Le charron, pour faire une roue, ne taillait pas des sections à plein bois; il tordait une branche et l'assujettissait ensuite : l'homme pieux s'inclinant devant Indra est comparé au bois que le charron « courbe » pour en faire une roue. Au contraire, on taillait les pièces d'un char à coups de hache, dans des blocs.

La hache, outil principal, s'aiguisait sur la pierre. Le fer, dont les outils tranchants étaient faits, pris souvent à fleur du sol, devait être, parfois, cherché dans les entrailles de la terre; et il en était de même de l'or qui ornementait les vêtements de l'Arya. La modestie d'un héros est comparée à celle de l'or « fait pour briller » et qui « demeure enfoui dans la terre si nul ne vient à le découvrir ».

Les chaussures de l'Arya étaient retenues par des liens. Un chantre voulant affirmer que les œuvres d'Indra sont perpétuelles, que le dieu ne se repose jamais, déclare simplement que la

« chaussure de ce dieu pur n'a jamais été déliée ». Les vêtements, coupés et cousus, étaient de forme et d'ornementation différentes. D'habiles praticiens faisaient et ajustaient de beaux et riches costumes. L'or se mêlait aux étoffes, et c'est par le tissage que le précieux métal, effilé, venait enrichir la toile. Le tisserand védique se servait de la navette; une imprécation contre les mauvais versificateurs, les dit « insensés comme le tisserand qui voudrait faire sa toile avec un soc de charrue ». Les femmes aryennes filaient la laine et le lin. Le lin filé, tordu, triplé, servait à faire des cordages. La force d'Indra est comparée à celle d'une « corde triplée ». Avec la laine, on feutrait des tapis d'une douceur vantée. Des ornements paraient les chars, les chevaux et les hommes; c'étaient des pendeloques, des bracelets, des plaques, des colliers, des guirlandes, des aigrettes et de menus joyaux que les orfèvres façonnaient à la flamme du chalumeau. Les hommes, autant que les femmes, portaient des bracelets; des colliers d'or tombaient sur leur poitrine, des « guirlandes » d'orfèvrerie ornaient leurs épaules; les guerriers, par des gestes saccadés, tenant dans leur main un glaive, aimaient à faire résonner les bracelets ceignant leurs bras; des aigrettes éclatantes, souvent comparées aux rayons d'un soleil resplendissant, paraient leurs fronts; et ils s'oignaient de parfums. L'image d'une prière agréable aux dieux comme un parfum, est fréquente dans le Rig-Véda.

Les œuvres aryennes, diverses, dues à des artisans nombreux travaillant chacun dans sa spécialité exclusive, devinrent nécessairement l'objet d'un commerce porté hors du territoire communal. Ces premiers essais d'échange froissèrent l'Arya; le marchand fut pour lui, d'abord, une individualité fâcheuse, presque méprisante. Si le dieu invoqué n'accorde pas la grâce qui lui a été demandée, l'Arya l'accuse d'avoir « agi en marchand ». Les échanges s'étant développés, on construisit des bacs pour franchir les cours d'eau et des navires pour transporter, par les rivières, les produits achetés ou vendus.

La société védique, telle que le Rig-Véda nous la montre, se civilise en elle-même et par elle-même, sans nécessité d'intervention extérieure, sans besoin comme sans désir d'extension.

L'unité, c'est la famille réduite à quelques personnes et qu'abrite une maison close, confortable, suffisamment approvisionnée. Le travail et le plaisir se partagent le temps; le plaisir, purement intellectuel, c'est l'audition de poésies charmantes dites par des poètes connus, d'une certaine façon, à de certaines heures et en un lieu désigné. Quelques familles, librement groupées, forment une commune de fait, sans chef, sans réglementation, sans obligations d'aucune sorte. Dans ce groupe, chaque Arya remplit volontairement sa fonction spéciale; pas un n'a aliéné la moindre parcelle de son indépendante individualité. Une solidarité quasi fraternelle lie les divers habitants du cercle communal formé. Lorsqu'un artisan très laborieux, ou que l'ambition stimule, se propose d'aller offrir, vendre à tel groupe voisin cette partie de son labeur personnel que ses amis de sa propre commune n'ont pas achetée; lorsque, en un mot, l'ouvrier aryen, devenu marchand, « passe ou descend, avec sa marchandise, les rivières », cela déplaît à ses concitoyens immédiats. Trafiquer est une œuvre basse en Sapta-Sindhou, parce que cela distend et finira par rompre le cercle communal. Dans ce cercle, la terre, soigneusement cultivée à la surface, donne des grains; creusée, livre du fer et de l'or; les troupeaux donnent de la laine et du lait; les poètes charment le peuple et les médecins tâchent de rendre aux malades la santé; or, le laboureur, le mineur, le berger, l'artisan, le poète et le médecin sont parfaitement égaux entre eux; mais, l'Arya qui sort de la commune pour y revenir enrichi, créera, au retour, dans la commune védique, si le succès a caressé son entreprise, une flagrante inégalité.

III

L'Arya est intelligent et méthodique; l'amour, en toutes choses, du développement progressif et régulier le caractérise excellemment. D'un goût très vif pour l'ordre et le vrai naît la littérature védique. Les compositions de la race aryenne, vulgaires ou sublimes, légères ou graves, sont toujours littéraires. Il y a un grand calme dans le cerveau de l'Arya, alors même que de rudes pensées s'y manifestent. Le désordre et la confusion

sont encore de réelles inquiétudes pour l'Indien moderne, propre et gai. Le goût des bijoux, toujours très prononcé, n'est pas chez l'Indien, comme chez le nègre par exemple, l'excès démonstratif d'une puérile vanité; on ne voit chez l'Indou qu'un but absolu d'ornementation. Les nègres ne quittent jamais les bijoux dont ils se parent; au contraire, les femmes des environs de Madras, qui portent au nez et aux oreilles des roues d'or serties de perles, ne s'ornent pas de ces parures aux jours de travail; elles leur substituent de simples rouleaux de bois ou de feuilles séchées. La « manie des bijoux » est générale dans la péninsule indoustanique; elle serait cependant plus prononcée sur la côte de Malabar que sur la côte de Coromandel, à Bombay qu'à Madras. A Bombay, les enfants, dès leur sevrage, sont couverts de bijoux si la récolte a été bonne; et si elle a été bien vendue, les bijoutiers de l'Indoustan ne suffisent pas à convertir en ornements les pièces d'or et d'argent qu'on leur apporte. Cette passion, exclusive de tout sentiment d'avarice, n'est pas sans témoigner en faveur de l'Indien qui, certainement, veut en parant son corps rendre un hommage à la dignité humaine.

L'Arya distinguait la musique, cette parole chantée, du simple discours; il semble qu'il possédât quelques instruments. Les hymnes se disaient sur deux tons, l'Arya croyant avoir remarqué dans le chant des oiseaux deux cris dominants. La danse était un art développé. La danseuse, rejetant ses voiles, et sans impudeur, laissait voir son corps comme une œuvre admirable. Il y avait des danseurs et des lutteurs de profession, et des acrobates qui se présentaient la poitrine couverte d'ornements dorés. L'Arya aimait les fêtes et les jeux, naïvement, sincèrement.

L'impressionnabilité de l'Arya védique, très vibrante, le livre à de continuelles distractions; son imagination, toujours en alerte, s'empare du moindre incident, et c'est pourquoi sa patience merveilleuse appliquée à tant de travaux matériels contraste si singulièrement avec son incapacité de réflexion lente. Il perçoit rapidement les choses, il les voit sainement telles qu'elles sont, mais il ne consent guère à chercher longtemps les causes vraies des effets certains qu'il constate. Une formule suffit alors à l'Arya pour expliquer un phénomène. Un entassement de défini-

tions subtiles, ingénieuses, littéraires, telle sera l'œuvre scientifique des Aryas primitifs. C'est ainsi qu'en astronomie ils ne furent jamais véritablement observateurs. Leur cosmographie est embryonnaire. Ils voient trois mondes : le ciel, l'air et la terre, mondes spéciaux, placés les uns au-dessus des autres, deux invisibles, un seul apparent. Le monde visible, c'est la terre; le ciel azuré et l'air incolore ne sont que des mondes insaisissables à la vue. La terre est pour l'Arya tout ce qui se voit solidement, mais rien que ce qui se voit; l'horizon est plus qu'une limite, c'est une fin. La terre est ronde et plate comme un disque; une flèche lancée des cieux et décrivant un cercle en peut faire le tour. Le firmament védique, concave, vient se souder à la terre, circulairement, à l'horizon. Le creux entre la terre plate et la « voûte céleste », rempli d'air, et dans lequel les astres se meuvent, constitue le troisième monde. Cependant l'Arya a l'impression du mouvement terrestre, de la translation des mondes dans l'espace: Il dit que le ciel et la terre ont des frontières communes et qu'ils « roulent ensemble ».

La constatation nécessaire des points de l'horizon où se « lèvent » et se « couchent » les astres, la périodicité et la direction régulière des vents apportant les pluies fécondantes qu'il importait de déterminer, enfin l'obligation de limiter exactement les propriétés par des lignes réelles, firent adopter, sur le grand cercle horizontal immuable, des points de repère ou « points cardinaux » au nombre de quatre.

Le soleil, pleinement lumineux, va de l'orient à l'occident, et c'est le jour. Le même soleil, éteint, sans rayons, noir, revient de l'occident à l'orient, et c'est la nuit. L'itinéraire de ce double voyage, vaguement dessiné sous la voûte céleste, trace le méridien védique. Les aurores qui précèdent l'apparition du jour et dont la clarté blanche est indépendante de la lumière rousse du soleil, naissent dans la nuit et meurent dans le jour. Quelle est cette lueur des aurores, sans foyer central? d'où vient-elle? L'Arya ne peut pas répondre à ces questions et il demande aux aurores elles-mêmes où elles vont, où elles sont pendant le jour, où est leur demeure, en quel lieu on serait certain de les voir, pour les saluer. Le retour vers l'orient du soleil sombre, chaque nuit, est

pour l'Arya un fait positif. Le soleil du jour, flamboyant, a nom Savitri; Varouna, c'est le soleil noir. Savitri, le soleil brillant, suit deux routes, l'une ascendante, l'autre descendante, resplendissant de lumière, « sur un char d'or mené par des coursiers que pique un aiguillon d'or ». Varouna, le soleil sombre, passe dans l'obscurité, « à travers les voies heureuses de l'air », retourne à l'endroit où il doit renaître, « pendant que les oiseaux et les animaux, dans leurs retraites, sont tous endormis et comme aveuglés ».

Cette explication de la nuit succédant au jour ne satisfait cependant pas le poète; des doutes hantent son esprit, et il en fait l'aveu, docilement. Il demande où va le soleil pendant la nuit, et quelle région du monde il éclaire. Le problème, on le voit, est vigoureusement posé; mais ce ne sont pas les Aryas védiques qui s'astreindront à le résoudre.

Le Rig-Véda est plein de tels aperçus, on pourrait dire de telles visions; à chaque instant, les poètes montrent du doigt, à l'horizon, une lueur de vérité certaine, ils indiquent parfaitement la voie qu'il faudrait suivre pour arriver au vrai, mais la route reste déserte et la lueur intellectuelle s'éteint dans la nuit.

Fidèle, reconnaissant, très bon, l'Arya se pare volontiers de sa docilité, de sa gratitude et de sa bonté. Il ne pardonne pas le mal qui lui a été fait, mais, reconnaissant autant que vindicatif, il n'oubliera pas le service que lui aura rendu son ami ou son dieu. L'impuissance d'oublier est presque sa caractéristique. L'Arya ment avec facilité; il est souvent timide; il est toujours très humble sous la main qui l'a frappé. Tout le bonheur humain se résumant dans l'affirmation d'une longue paix, il achètera volontiers ce repos au prix de sa liberté même. N'être point inquiété, vivre doucement, est sa félicité suprême. De nos jours encore, les femmes de Baroda, une fois par an, nettoyant leurs maisons avec minutie, recueillent précieusement la poussière sur un van d'osier, placent au milieu des détritus recueillis une lampe allumée et jettent ensuite le tout sur la voie publique, disant, avec foi, que les chagrins et la misère quitteront ainsi leur demeure et que l'ère de la prospérité commencera. Longs jours se succédant dans une profonde paix, travail facile, vieillesse exempte de maux, richesse

garantissant l'avenir, tels sont les vœux continuels de l'Arya védique.

IV

L'Arya qui aime à vivre n'entend pas qu'un homme quelconque nuise à son corps; il veut le respect et la liberté de la chair. La quiétude est son rêve constant. Mourir est sa désolation principale. Mais bientôt la vie heureuse de l'Arya se compliquera de besoins nouveaux, cela à mesure que grandira sa fortune. Ses premiers biens lui viennent de la terre exclusivement; elle n'est, suivant les termes mêmes des poètes, large, grande, solide, que parce qu'elle est « fondée sur l'abondance des récoltes et le nombre des troupeaux » ; elle ne se manifeste que par « la quantité des chariots chargés d'abondantes provisions », la « fécondité des vaches robustes donnant leur lait », et ne se prépare que par le labeur des bœufs traçant les sillons « où germera l'orge». Aussi quelle ardente prière l'Arya n'adresse-t-il pas aux dieux pour en obtenir la régularité des six saisons que l'agriculteur aryen a cru reconnaître, qu'il a dénommées et auxquelles il dédie des hymnes! Les six saisons védiques étant accouplées, l'année, en réalité, ne comporte que trois divisions.

Les travaux agricoles s'étaient rapidement développés. Les terres basses, envahies chaque année par les eaux des rivières débordantes, s'exploitaient à l'abri de digues solidement construites; des canaux d'irrigation portaient l'eau fertilisante aux terres sèches; il n'y avait d'angoisses que lorsque les Himalayas cessaient d'alimenter les rivières. Alors la peur s'emparait des Aryas, et les poètes chantaient volontiers leurs œuvres sur un ton violent. L'Arya, voyant le fond des rivières à sec, s'imaginait qu'une volonté malfaisante retenait les « ondes » aux sources. Les hymnes à Agni et à Soma demandaient la délivrance de ces ondes. A la période annuelle, inévitable, et plus ou moins prolongée des sécheresses succédait la période des inondations plus ou moins étendues, suivant la quantité des neiges tombées sur les Himalayas et la rapidité de la fonte. Lorsque les eaux revenaient en Sapta-Sindhou, la joie des Aryas dépassait toutes bornes, et ils remerciaient Agni et Soma, le bûcher et la libation, auxquels

ils attribuaient la délivrance des fleuves enchaînés. L'extension des cultures était devenue telle que les travaux d'irrigation ne suffisaient plus. Des puits étaient creusés partout. Les pluies, ardemment désirées, œuvres divines, étaient la récompense inévitable des sacrifices offerts. Les orages eux-mêmes, si terribles, étaient un bienfait; c'est Agni qui, d'un nuage, était capable de faire un torrent couvrant la terre de flots limpides, pleins des « germes » que les plantes nouvelles attendaient.

Agni, le feu bienfaisant, docile, aimable, que l'homme fait jaillir de l'arani à sa volonté et qu'il peut renvoyer à son inaction en laissant le bûcher s'éteindre; Agni, feu terrestre, n'inspire qu'une confiance limitée à l'Arya ; — le feu céleste au contraire, l'Agni « d'en haut », qui se manifeste de lui-même au sein de l'orage, éclair, foudre, tonnerre, est presque une vaillante personnalité. Cet Agni bruyant, fort et généreux, a nom Indra. C'est le même principe igné, mais c'est une autre manifestation. Lorsque la paix et la quiétude sont au foyer de l'Arya, Agni est le dieu charmant auquel les poètes s'adressent; mais si des ennemis ont été signalés en Sapta-Sindhou, si des hordes envahissantes ont été vues, si les orages passent sous le ciel sans se résoudre en pluie, et si le génie du mal qui retient les eaux des rivières à leur source attire également à lui les ondes célestes, laissant ainsi la sécheresse brûler le territoire aryen, alors les hymnes chantent Indra, Indra terrible, Indra foudre, Indra servi par les Marouts, ces « vents impétueux et dévastateurs ».

La religion védique est inaugurée le jour où la peur fait concevoir Indra, le premier dieu se manifestant de lui-même. Ce jour-là, le poète affirme qu'il a seul le pouvoir de se faire entendre du dieu, et c'est le prêtre, maître d'une influence acquise, qu'il veut conserver, s'emparant du peuple et faisant, dans ce but, à son gré, des divinités mystérieuses avec les idées et les symboles que son imagination de poète a conçus.

Agni, chaleur vivifiante, était le principe même de la vie, puisque le froid suit la mort. Les eaux tièdes des rivières décelaient sa présence. L'ardeur du soleil n'était qu'une œuvre d'Agni. La foudre, cet éclat, c'était Agni encore, Agni, grand et sage, honoré par les libations, « engendrant l'onde du nuage » et

« renaissant lui-même au sein de l'onde par l'éclair ». C'est en effet par la chaleur aspirante du soleil que les eaux terrestres sont vaporisées, que les nuages se forment, que la pluie se suspend dans les airs, et c'est par un coup de foudre que les eaux dérobées sont restituées à la terre. Ces manifestations diverses du principe igné, c'est la vie divine d'Agni, c'est le règne du premier dieu des temps védiques.

L'Arya est cependant impressionné par un phénomène aussi puissant que le phénomène du feu. Qu'est-ce que cette forme invisible, impalpable, ces souffles, ces « vents », en un mot, qui se précipitent dans les airs, qui traquent les nuages, les poussent, les chassent, les mettent en grand désordre et les jettent enfin dans cette perturbation d'où la bienfaisante foudre jaillit? Ces vents sont sans chaleur, ils jouissent donc d'une existence qui leur est propre, complètement en dehors d'Agni, et il semble que leur intervention soit indispensable à la naissance du tonnerre, l'Agni céleste? Constater cette force spéciale, la reconnaître indépendante et la nommer, c'était la personnifier, car l'Arya ne conçoit pas encore l'impersonnel. Ces souffles divers, venus de régions différentes, on les nomme Marouts. Ce sont les Marouts qui amènent les orages dont les eaux rendront la vie à l'Arya et enrichiront ses pâturages; c'est par ces Marouts que l'homme devient riche « en famille et en chevaux ». Pour qui viennent-ils de si loin ces vents, ces Marouts, avec leurs « coursiers jaunes et rougeâtres » attelés à leur char « brillant comme l'or », retentissant « comme le bruit des armes » et dont le fracas des roues « fait frémir la terre » !

La formation du nuage par l'aspiration de la chaleur est toujours attribuée à Agni, mais ce n'est plus vers Agni que l'Arya dirige sa reconnaissance, lorsque l'eau du ciel vient désaltérer la terre agonisante. Il est très évident que le déchaînement des nuages est dû aux Marouts, puisque les nuages, sans l'action despotique des vents, resteraient au delà de l'horizon. On entend, on voit les Marouts pousser les orages, les acculer pour ainsi dire en Sapta-Sindhou, sous les Himalayas, les presser et leur arracher ainsi l'eau qu'ils détiennent. En réalité, ce sont les Marouts, « très riches », qui répandent la pluie, ce « lait céleste ».

De même « que l'écuyer dresse le cheval », les Marouts apprennent au nuage à pleuvoir. C'est « une nourrice intarissable qu'ils ont l'art de traire au milieu des mugissements de la foudre ».

Lorsque les Marouts infatigables ont poussé les nuages vers les plaines du Sapta-Sindhou, ils les traitent comme des vaches auxquelles « on arracherait les mamelles », et la pluie tombe, ainsi qu'un lait bienfaisant. Contre la marche des Marouts l'homme ne peut rien, puisque ni les collines, ni les montagnes ne leur résistent, et que sous leurs pas la terre tremble de crainte, « ainsi qu'un roi que l'âge a accablé ». Ils renversent tout ce qui est solide, ils soulèvent tout ce qui est lourd, et c'est ainsi qu'ils arrachent les arbres des forêts, « qui sont des rois », et déchirent les flancs des montagnes, les Marouts violents, « ivres ». Les Marouts, en réalité, par la luie qu'ils amènent et par les ravages qu'ils font sur leur route, magnifiques ou terribles, peuvent à leur volonté donner la richesse à l'Arya ou détruire ses ennemis.

Les Aryas placent donc sur le même autel Agni et les Marouts, et c'est en l'honneur des Marouts, aussi bien qu'en l'honneur d'Agni, que les libations seront versées. De quelles merveilles ne seront-ils pas capables ces « dieux généreux et bruyants », si l'ivresse des libations pieuses, du Soma, surexcite leurs habituelles ardeurs ? L'imagination du poète, toute vibrante, emploiera, pour dire la force des Marouts emportant les nuages vers le Sapta-Sindhou et leur arrachant leurs eaux, des expressions imagées dont l'interprétation positive, plus tard, fera un miracle : Les Marouts « suppriment une source » ou « fendent une montagne du haut en bas ».

La troupe des vents a bientôt un chef, Roudra, personnification de l' « air violent ». C'est à Roudra que les Aryas s'adresseront, autant pour obtenir de lui d'amples richesses que pour se garantir de ses excès. Les bénédictions de Roudra sont appelées sur les chevaux, sur les brebis, sur les béliers, sur les vaches, sur les hommes et sur les femmes.

La déification des Marouts n'est pas générale en Sapta-Sindhou. Un grand nombre d'Aryas se refusent à dépouiller Agni

de ses mérites. Pour eux, c'est Agni-Soleil qui forme les nuages et c'est Agni-Foudre qui, détruisant son œuvre, rend à la terre l'eau dérobée ; Agni-Soleil, Agni-Tonnerre, c'est Indra, nom générique de toutes les manifestations du feu céleste. Il existe une puissance malfaisante, Vritra, qui s'empare des nuages accumulés et qui les emporte au delà du Sapta-Sindhou ; un « chef des nuages », Ahi, ennemi des Aryas, préside au vol. C'est pourquoi Indra est obligé de s'armer de la foudre, de combattre Vritra, de vaincre Ahi. Le chantre védique attribue ainsi à Indra les pluies violentes qui assainissent les marais stagnants, qui fécondent la terre, qui rendent l'eau aux rivières. Lorsque Indra veut détruire les eaux stagnantes des marais et rendre à l'air puant toute sa pureté, « puissant, ivre », il frappe Vritra avec courage et « ouvre l'océan des pluies » : aussitôt le poète de célébrer les antiques exploits par lesquels s'est distingué le dieu foudroyant. Il a frappé Ahi ; il a répandu les ondes sur la terre ; il a déchaîné les torrents des montagnes célestes ; et les eaux, « telles que les vaches qui courent vers leur étable », se sont précipitées vers la mer ; et l'ennemi d'Indra, vaincu, a grossi les rivières « comme d'une poussière céleste ».

Indra est le maître de la foudre qu'il prend et qu'il lance sur son ennemi, il ne personnifie pas le tonnerre qui n'est qu'une arme dans sa main. Il est Soleil et il reste Soleil, avant, pendant et après la bataille. Le dieu flamboyant et victorieux, à la main d'or, est aussi nommé *Papi*, c'est-à-dire « buveur », parce qu'il aspire l'eau terrestre, vaporisée, se condensant en nuages et roulant sous le ciel. Les attributs d'Indra sont nombreux : il est *Sourya*, le resplendissant ; *Savitri*, le créateur ; *Mitra*, l'ami de tous ; *Bhaga*, le fortuné ; *Aryaman*, le puissant ; et il sera un jour *Vichnou*, le voyageur. Alors les Indous se figureront le soleil comme un nain, dont la tête énorme vient de paraître à l'horizon, qui croît avec une rapidité vertigineuse, envahit tout de sa chaleur, s'empare du ciel et le traverse en trois pas : le lever, le zénith et le coucher.

Le feu arraché, par le frottement de deux pièces de bois, du « sein de l'arani », œuvre purement humaine, naît sous les yeux des Aryas, vient de la terre et pourrait y rester éternellement si

le prêtre védique ne le forçait pas à se manifester. Le « feu d'en haut », foudre ou soleil, au contraire, se manifeste sans aucun ordre, sans aucun secours humain ; il est superbe, despotique et capricieux. Le feu terrestre et le feu céleste diffèrent autrement : il n'est pas nécessaire que l'étincelle d'Agni jaillisse, que le bûcher soit allumé, que la flamme sainte crépite pour que la nature continue sa vie régulière; mais pour que les choses vivantes deviennent visibles, pour que la vie se perçoive, pour que la vie « soit », la clarté est indispensable : or, le jour, c'est le soleil, c'est Indra. Indra est nécessaire à l'air, au ciel et à la terre, car dans l'obscurité les trois mondes se confondraient. Agni est le principe conservateur; Indra est le principe manifestant. Sans effort d'imagination, l'Arya voit dans le feu céleste le feu créateur des matières auxquelles Agni a donné la vie qu'il entretient. L'un des premiers hymmes du Rig-Véda attribue à Indra la création de la terre qu'il a faite à l'image de sa grandeur. L'immensité d'Indra absorbe l'espace ; le ciel et la terre ne peuvent le contenir, et les « vagues de l'air » ne peuvent aller jusqu'à sa fin. Indra, seul, a fait tout ce qui existe. L'attribut essentiel de la divinité est donc acquis à Indra : il est et sera le créateur. Le dieu védique est fait. L'Arya peut le diviser en une série de phénomènes naturels spéciaux; mû par sa fantaisie, il pourra diriger ses sincères adorations tantôt vers un dieu, tantôt vers un autre ; il créera, par caprice ou par peur, de nouvelles divinités, mais Indra, le dieu-soleil, resplendissant et mystérieux, demeurera comme le type le plus complet de l'Olympe védique et tous les dieux célébreront ses louanges. S'il n'est pas tout, ainsi qu'Agni, il embrasse et inscrit toutes choses en lui « comme le cercle d'une roue en embrasse les rayons ».

Le père de famille, fidèle aux traditions, prêtre et chantre, dit l'hymne sacré devant l'autel, pendant qu'une main agile prépare la libation dans le mortier; c'est la cérémonie principale, c'est le culte d'Agni dans sa primitive pureté. Agni est bientôt dépossédé de son propre bien; la libation devenue une invocation, un appel à Indra, va d'un autel à l'autre autel, indifférement. Lorsque, ayant à formuler un vœu, le chef de famille fait préparer un pur breuvage, ou bien, lorsqu'il a chargé le prêtre

de chanter un hymne devant l'autel ; lorsque la pierre du mortier, où la libation se prépare, résonne, pendant que la voix du poète dit le chant sacré, c'est alors qu'Indra se plaît à venir parmi les hommes comme à une fête.

C'est à Indra que s'adressent les vœux les plus ardents. Il est la sauvegarde des humains, et « lorsqu'il a bu, lorsqu'il a mangé », en faveur des offrandes qui lui ont été faites, il exauce volontiers le vœu de celui qui lui a présenté des « mets exquis ». A la boisson fermentée s'ajoutent maintenant des grains d'orge bien préparés, dorés au feu et arrosés de beurre. La cérémonie védique, où l'on mange et où l'on boit, est devenue solennelle ; la splendeur du dieu nouveau s'accommoderait peu d'un culte banal. Le poète, le barde, dirigeant les rites, officiant, est un prêtre ; les auditeurs sont des assistants, des fidèles. La religion est née en Sapta-Sindhou. Aussi, le chantre, fier de ses œuvres, influent, enorgueilli, vante-t-il ses hymnes « brillants et forts, aux larges et harmonieuses mesures ». La direction du prêtre, simplement théâtrale, prend chaque jour une importance plus grande; l'ordonnateur des rites rêve de domination; le poète infatué a des désirs de commandement. On peut dire que le second dieu védique, le magnifique Indra, est l'œuvre personnelle des prêtres, tandis que le premier dieu, le doux Agni, découvert dans l'arani, y existait de toute éternité. Les chantres, détrônant Agni au profit d'Indra, laissent leur enthousiasme déborder.

Cependant, les Aryas, demeurés fidèles au flamboyant Agni alors que les poètes déifiaient les Marouts, résistèrent une seconde fois à la révolution. Il y eut des chantres courageux qui affirmèrent leur fidélité. Il y en eut d'autres qui, reconnaissant Indra et servant son culte, maintinrent Agni au-dessus du dieu nouveau, déclarant, non sans émotion, que, quel que soit le dieu qu'ils devront honorer de leur sacrifice perpétuel, c'est toujours à Agni que s'adressera l'holocauste. Agni et Indra se trouvèrent en face l'un de l'autre. Les hymnes semblent plaider. Chacun fait valoir son dieu préféré : Agni, dieu opulent, est dit plus grand que le vaste ciel; il est le roi des êtres humains; n'a-t-il pas combattu lui-même en faveur des dieux et défendu leurs biens? Indra est donc l'obligé d'Agni. Le Dieu-Soleil, cela est incon-

testable, éclaire les mondes, il peut avoir créé les matières dont la terre est faite, mais ce n'est pas lui qui a créé les belles nuits; c'est Agni, le dieu « triomphant de tout », qui a décoré d'étoiles la voûte céleste. Cet argument est habile, car si l'Arya admet que Agni a créé les étoiles, il devra croire un jour, logiquement, que Agni a créé le soleil. La force d'Indra n'est que relative puisqu'elle peut s'accroître.

Indra, jouissant des hymnes chantées et des libations qui lui sont offertes, boit « tel que le cerf altéré » et cela augmente sa force. Les libations constituent l'acte principal des cérémonies védiques ayant pris un tour religieux. La préparation de la liqueur sainte, du Soma fermenté, est peut-être la base du culte nouveau. Tout est réglé minutieusement. On broie d'abord l'herbe dans un mortier qui « résonne comme le tambour des vainqueurs ». Le mortier et le pilon étaient de bois. Le jus extrait des herbes était recueilli dans un bassin et passé ensuite à travers un crible fait de peau de vache. Jadis, répandue sur le bûcher d'Agni, la libation attisait la flamme, nourrissait le dieu, entretenait le feu du bûcher; Indra, lui, boit le Soma par les lèvres du prêtre.

Officier, c'est boire; la prière, c'est la libation; les vœux sont dans « la coupe du sacrifice ». Le prêtre verse les vœux en même temps que le breuvage sacré. La liqueur est vite personnifiée : le Soma est un ami, un ami généreux qui réchauffe, surexcite l'imagination et fouette la pensée, qui favorise d'ardentes improvisations poétiques et « prépare la fortune et la gloire du poète ». Le prêtre, reconnaissant, dédie quelques hymnes à Soma, lui parle dans le ton réservé aux dieux, lui adresse des prières directes pour qu'il accroisse sa richesse, pour qu'il détourne du chantre la maladie, agrandisse ses trésors, double son opulence, pour qu'il se manifeste enfin « comme un véritable ami ».

Indra, Agni et Soma forment la première trinité védique; trois manifestations différentes du même principe : le feu, la chaleur. Indra, c'est le feu du ciel dans toute sa mystérieuse munificence, dans l'éclat de sa force et de ses ardeurs; Agni, c'est le feu terrestre, docile, obéissant, aimable ou terrible à la volonté des hommes, réchauffant doucement les corps enfiévrés,

ou se propageant en incendies; Soma, c'est le feu qui se boit, la flamme invisible mais certaine, qui brûle la poitrine et embrase le cerveau. Personnalités distinctes, Indra, Agni et Soma reçoivent chacun des hommages particuliers; mais le culte n'est entier, la cérémonie religieuse n'est vraiment complète que lorsque le grand principe du feu, — nœud de la trinité védique, — est honoré dans ses trois manifestations. Il n'est pas de sacrifice possible sans le Soma, sans la libation; le sacrifice serait sans but si la libation ne « contenait » pas des vœux adressés à Indra, puissance suprême, organisateur et conservateur des choses, dispensateur des biens; la prière exige une cérémonie et la base de toute cérémonie c'est Agni, le bûcher, le feu terrestre manifesté, le culte. Et, considéré comme base nécessaire de la religion védique, Agni reçoit un nom nouveau : on le dit Brahmanaspati, c'est-à-dire « maître de la chose sacrée ». La prière, seule efficace, seule correcte, est celle qui s'adresse à chacune des trois personnalités de la trinité védique et à toutes ensemble en même temps. Le mortel que conservent Indra, Bramanaspati et Soma ne saurait périr.

Des milliers de divinités différentes surgiront des cerveaux indous; l'exaltation, la peur, la joie, le caprice, l'intérêt, la folie même peupleront jusqu'à l'infini l'Olympe indien, mais la grande idée divine est pleinement formée; le dieu primordial, le dieu type, le dieu védique par excellence, largement conçu, est achevé. Il surviendra de nouvelles théories, des spéculations religieuses autres s'imposeront, de grotesques bizarreries seront produites avec ténacité, avec foi, avec succès; le *Feu* demeurera comme le grand principe indien, et les trois manifestations principales de la chaleur resteront comme le triangle absolu dans lequel tout est et tout tient.

Chaque phénomène naturel, déplorable ou bienfaisant, sera déifié à son tour par les Aryas. Ils chanteront la douceur des aurores blanches, la terre fertile et féconde, le ciel généreux, mais le grand principe igné restera dominant. Il y aura, il y a déjà une foule de dieux, grands et petits, vieux et jeunes; et il dépend des dieux eux-mêmes, ainsi adorés, de conserver leur culte en exauçant les vœux qui leur sont adressés. Ainsi les

hommages dus à leur bonté ne seront jamais interrompus. Comme pour alimenter son adoration perpétuelle, l'Arya multiplie les dieux proportionnellement à ses propres besoins, les rapprochant de lui le plus possible, les intéressant aux moindres actes de sa vie privée, cherchant à stimuler leur zèle, à engager leur responsabilité; les dénominations des divinités ne sont que des mots ordinaires, des qualificatifs s'appliquant avec une exacte concision, avec brutalité parfois, à la caractéristique du dieu.

Si les dieux védiques n'étaient pas immortels, peut-être ne seraient-ils, en réalité, que des personnalités peu supérieures à certains hommes; mais leur immortalité est admise dès les premiers temps, en opposition à la caducité fatale des hommes. La séparation entre le divin et l'humain est radicale. Hors de ce fait d'immortalité, les dieux védiques sont des personnalités jouant dans la nature un rôle déterminé. Ils sont compris dans le cercle de la vie; ils vivent, ils ont une mission à remplir, ils sont soumis à un labeur et leurs travaux sont purement matériels. Il y a solidarité étroite entre l'immortel et le mortel, entre l'homme et le dieu; celui-ci existe pour celui-là. Il est de l'intérêt du dieu de servir l'homme, le bien que procure la divinité à son serviteur tournant à l'avantage du dieu. Lorsque les vœux de l'Arya ne s'accomplissent point, l'Arya se fâche; il en voudra à tel dieu de l'avoir invoqué inutilement « quatre fois » et dénoncera son illibéralité. Indra est magnifique, grand, riche, vrai et fort, mais il n'est fort, il n'est puissant et lumineux, il n'est Indra, en un mot, que pour soutenir son adorateur, « comme le cheval n'existe que pour porter l'homme ». Indra, en effet, est l'œuvre volontaire des chantres; s'il s'agite, s'il se bat, s'il est vainqueur perpétuel et acclamé, si les Aryas adorent le dieu-foudre qui n'est, en somme, que l'une des diverses manifestations du feu, c'est que le poète a voulu que cela fût ainsi. Il ne faut pas que Indra oublie son origine, lui qui sait que le chantre védique seul l'a armé; lorsqu'il lance ses coursiers merveilleux dans l'espace, c'est le poète qui met dans la main d'Indra la foudre, et, avec cette arme, l'invincible frappe ses ennemis.

Le prêtre a fait Indra, il l'a armé, il peut le désarmer; il a

donc le droit de parler hautement au dieu, de le rappeler à son devoir. Ce pouvoir du prêtre est terrifiant ; il est aussi haut et aussi large que possible, il embrasse tout le ciel, il s'élève au-dessus des dieux. Cela ne suffit pas au chantre, qui voudrait aussi étendre sa puissance sur le peuple védique. Chaque père de famille, qu'il soit poète ou non, peut former une assemblée, dresser un autel, édifier un bûcher, frotter l'arani, communiquer l'étincelle aux branchages, faire flamber Agni, l'invoquer, le prier, boire, consommer le sacrifice en un mot. Comment le prêtre parviendra-t-il à se réserver le monopole exclusif du culte? Exclure le père de famille, ce serait tenter une dangereuse révolution; il importe de procéder avec mesure, avec lenteur, habilement. D'abord le prêtre ne réclamera qu'une association; et pourvu que l'on admette comme « meilleure » la prière dite par « le père de famille et le prêtre réunis devant le même autel », il sera satisfait. Cette participation nécessaire, ou du moins utile, du prêtre au sacrifice quotidien étant admise, il suffira de compliquer les rites, de leur donner une grande importance, de les surcharger de détails, pour que le « père de famille », distrait par ses travaux, cesse peu à peu d'exercer sa part d'un sacerdoce devenu très exigeant.

Le culte primitif cessera donc d'être simple : Il faudra dresser l'autel d'une certaine manière et se mouvoir dans l'enceinte sacrée d'une certaine façon; on allumera plusieurs bûchers qu'il faudra orienter suivant une règle précise; l'hymne ne sera dit qu'à un moment déterminé; les officiants imagineront des cérémonies minutieuses, lentes, rigoureusement observées, dont ils auront la science et le monopole.

Cette constitution des poètes-prêtres en classe spéciale, jouissant d'une influence très consolidée, inaugure un nouvel état social en Sapta-Sindhou. Les dieux sont faits; les prêtres vont agir.

Marius FONTANE.

GRACE SHARP

DEUXIÈME PARTIE

V

JIM ARMSTRONG

Il y eut un long et profond murmure parmi les assistants. Les plus éloignés, n'ayant vu que le geste du premier constable et entendu que l'ordre du juge de paix de conduire en prison ma pauvre Grace, crurent qu'il s'agissait de m'y traîner moi-même et commencèrent à se regarder les uns les autres comme pour se consulter. Puis, leur indignation éclata en un grognement terrible. On cria de tous côtés : A bas le juge! A bas les constables! et plusieurs des plus vaillants retroussèrent leurs manches et se placèrent derrière moi pour me défendre. Parmi eux, au premier rang, étaient, comme on doit s'y attendre, mes chers fils Reuben et Siméon que suivaient de près Lévi, Dan, Zabulon et Issachar.

Mais entre Reuben et Siméon s'avançait un autre guerrier et un ami de robuste apparence, tel que dut être Gédéon, fils de Joas, Abihézérite, de la tribu de Manassé, lorsque l'Éternel le regardant, lui dit : « *Va avec cette force dont tu es rempli et tu délivreras Israël de la main des Madianites.* »

Celui-là n'était pourtant qu'un simple fermier établi à quinze lieues de Peterborough, dans la grande forêt qui couvre tout le pays depuis l'Océan Atlantique jusqu'aux grands lacs d'où sort le Saint-Laurent, ce roi des fleuves que Dieu pour un temps a donné aux papistes français et aux idolâtres et que nous reprendrons bientôt en les passant au fil de l'épée, lorsqu'ils seront endormis dans leur camp comme les soldats de Sennachérib.

Son nom était Jim Armstrong, et sa structure était de six pieds six pouces anglais (six pieds de France). Sa force était proportionnée ; dans les foires, on le voyait prendre un bœuf sur ses épaules et l'emporter comme un homme ordinaire pourrait faire d'un mouton. Pour manier la hache il était sans pareil, ayant à lui seul abattu en trois ans un pan de forêt égal en largeur et en longueur à la moitié de la ville de Londres, qui est certainement la plus grande du monde connu. De plus, il avait bâti un moulin et une scierie sur la rivière et fournissait de la farine et des planches à presque tout le comté.

Ce jour-là, comme il me l'apprit plus tard, il était venu à Peterborough avec trois chariots chargés de planches de chêne et de farine, et, comme il venait de livrer ses marchandises aux acheteurs et n'était plus occupé que de souper, il entendit les deux coups de pistolet de Grace; voyant tout le monde, Reuben, Siméon et mes autres enfants se précipiter vers la maison du capitaine Willy et appeler au secours, il était venu, lui aussi, son grand fouet à la main, prêt à venir en aide à son pasteur si j'en avais besoin.

Quand il vit le constable mettre la main sur le bras de Grace il cria d'une voix si forte qu'elle aurait couvert les mugissements d'un taureau :

— Lâche cette fille de Dieu, drôle, ou je te fends le crâne !

Le constable eut peur. Il hésitait, mais le juge de paix fit signe aux deux autres constables d'avancer et dit :

— Jim Armstrong, vous êtes un fort bûcheron devant l'Éternel...

— Pour ça, oui, je m'en flatte !

— Mais vous devez respecter la loi !

— Et vous, répliqua Jim, vous devez respecter les jolies filles,

surtout quand elles appartiennent à la famille du révérend docteur Sharp !

Alors tout le monde s'écria :

— Oui, oui, longue vie au docteur Sharp ! A bas les constables et le juge !

Le juge de paix était très embarrassé. On le serait à moins. C'était un honnête épicier, nommé juge par le crédit du capitaine Willy, qui lui-même, était cousin du gouverneur du Massachussetts. Outre eette raison de favoriser Willy, il en avait une autre plus forte encore, étant intendant ou gérant des affaires du capitaine; il avait amassé une belle fortune à faire abattre quarante ou cinquante mille des plus beaux chênes de sa forêt pour les expédier sous forme de planches en Angleterre, d'où ils revenaient sous forme de vaisseaux à trois ponts armés de cent vingt canons chacun et prêts à s'emparer de l'empire de la mer.

A la nouvelle de l'attentat commis sur Willy on ne savait d'abord par qui, il était accouru en toute hâte, n'ayant pris que le temps de réunir ses constables et croyant avoir affaire à quelque maraudeur ou à quelque Indien de la frontière. Mais quand il aperçut ma fille et qu'il me vit près d'elle, il devint inquiet, et quand Jim Armstrong et le peuple de Peterborough eurent crié : « Longue vie au docteur Sharp ! » il regretta d'être venu, et devint conciliant.

— Docteur Sharp, dit-il, vous savez ce que c'est que la loi humaine, et que mon devoir est de la faire respecter comme vous faites respecter la loi divine... Je compte donc sur vous... Oui, je suppose que je puis compter que vous me prêterez votre aide pour... pour faire respecter ce qui est respectable...

Il s'embourbait un peu dans son discours. Je ne répliquais rien; qu'aurais-je pu répliquer? Fallait-il laisser conduire ma pauvre Grace en prison? Fallait-il résister à la loi?

Je regardai ma fille. Appuyée d'un côté sur mon bras et saisie de l'autre côté par le constable, elle paraissait consternée, anéantie; de grosses larmes coulaient lentement de ses yeux; elle ne disait rien, elle subissait en silence cet horrible châtiment de la honte qu'elle avait trop méritée. Pour moi, je ne savais que résoudre et je consultais des yeux tous les assistants.

Tout à coup Jim Armstrong, qui depuis quelques moments considérait Grace avec attention, parut prendre un parti décisif. Il fit un pas en avant et dit :

— Monsieur le juge, puisque M. le respectable docteur Sharp est muet comme un poisson et que ses fils (il montra Reuben et Siméon) n'osent pas non plus parler par respect pour leur père, je vais proposer, moi, quelque chose qui fera plaisir à tout le monde...

Le juge l'interrompit :

— Faites attention à vos paroles, monsieur Armstrong, et ne proposez rien qui ne soit conforme à la Charte du Massachussetts !

— Monsieur le juge, répliqua Jim Armstrong, si je dis quelque chose qui soit contraire ou désagréable à cette respectable vieille dame, c'est à vous de m'avertir et je me conformerai à vos ordres ; mais jusque-là laissez-moi faire.

Puis, se tournant vers les assistants :

— Puisque M. le juge est là, dit-il, et les constables, qu'est-ce qui empêche d'interroger tout de suite miss Sharp ? Nous serons tous témoins.

Cette proposition fut reçue par des applaudissements. On cria :

— Bravo, Jim ! Il n'a pas sa langue dans sa poche, le meunier !

Le juge seul, un peu effrayé de commencer l'interrogatoire devant des témoins si ardents à déposer contre le capitaine Willy, répondit d'un air hésitant et indécis :

— Il est bien tard. Il vaut mieux remettre l'affaire à demain.

Mais tout le monde se récria. Il n'était que neuf heures du soir. On avait le temps. Le lendemain chacun aurait ses affaires particulières, — le boulanger son pain à cuire, le boucher sa viande à dépecer, le charpentier son toit à construire, et ainsi des autres ; — c'est bien ce que le juge espérait dans l'intérêt de Willy, mais Jim tint bon.

— Je suis veuf depuis six mois, dit-il, et j'ai laissé mes trois petits enfants au moulin. En mon absence un malheur pourrait arriver pendant que mes ouvriers et ma vieille mère sont oc-

cupés ailleurs... Je ne m'en irai pas avant qu'on ait interrogé miss Sharp... Après tout, pour qu'une aussi jolie fille et aussi douce ait tiré un coup de pistolet sur ce Willy, il faut qu'il l'ait bien mérité.

Ces derniers mots ramenèrent l'attention sur le capitaine. On cria de tous côtés :

— Oui, oui, à bas Willy ! Hurrah pour miss Grace Sharp !

Voyant cette unanimité, le juge de paix fit un signe de la main et dit :

— Puisque vous le voulez tous et puisque la Charte du Massachussetts ne s'y oppose pas...

— Non ! non ! Hurrah pour la Charte du Massachussetts !

— ... Je vais faire conduire miss Sharp sous le bras de son père dans le temple afin que tout le monde puisse assister aux débats.

Cette sage décision fut reçue par mille hurrahs.

VI

L'INTERROGATOIRE

Le temple de la congrégation évangélique, la seule du reste qui eût un temple à Peterborough, — l'Éternel ayant permis qu'aucun Amalécite ou Madianite d'une autre congrégation ne se fût glissé dans le pays à plus de douze lieues à la ronde, — notre temple, dis-je, était assez vaste pour contenir quinze cents personnes commodément assises et chauffées en hiver. J'en avais été le premier pasteur, et si l'extérieur n'avait pas été construit sur mes plans (j'ai déjà dit que l'architecte avait pris pour modèle la cathédrale de Saint-Paul, de Londres), l'aménagement intérieur du moins avait été réglé suivant mes conseils et la salle était très confortablement installée. Il est juste qu'on ne soit pas détourné de l'office divin par la nécessité de souffler dans ses doigts ou par la crainte de geler sur place, ce qui refroidirait le zèle des âmes pieuses. De plus il ne faut pas que le chant des psaumes soit interrompu par les toux ou les catarrhes des assistants, et, pour tout dire, le climat du Massachussetts, cette colonie bénie du ciel

à cause de la piété de ceux qui la fondèrent et de ceux qui la maintiennent, n'est pas de ceux qu'on recommande aux poitrines délicates comme le climat du midi de la France, de l'Éspagne et de l'Italie.

L'Éternel, en daignant nous réserver les lumières de la vraie foi qui est le premier de tous les biens, abandonna en échange le vin, le soleil et d'autres présents de nulle valeur aux idolâtres des pays papistes. C'est ainsi qu'il donne à ces malheureux les danses, la musique, les rires, la gaieté funeste, pendant qu'il réserve à ses serviteurs la vertu, le contentement de soi-même et la gravité qui sont les vraies joies de ce monde. Tout ce qu'il a fait est bien fait, et comme lui dit le patriarche Job : *Je sais que tu peux tout et qu'on ne te saurait empêcher de faire ce que tu as résolu.*

Mais je m'égare. L'Éternel n'a pas besoin des vaines louanges de son fidèle serviteur qui n'est qu'un grain de la poussière que secouent ses pieds divins sur les mondes. Que suis-je pour oser célébrer sa grandeur, sa justice et sa miséricorde ?

La salle, donc, où l'on allait interroger ma pauvre Grace et les témoins, était vaste et bien chauffée en tout temps, car le sacristain et toute sa famille allumaient le poêle aux frais de la communauté évangélique, et même, en l'absence des fidèles et du pasteur, faisaient là leur pot-au-feu. J'essayai vainement de blâmer cet usage peu convenable et presque indécent d'un lieu consacré au service du Seigneur ; mais le concierge me répliqua :

— Il est écrit dans le livre de Samuel, chapitre II, versets 13 et 14 :

« Lorsque quelqu'un faisait un sacrifice, le garçon du sacrificateur venait, pendant qu'on faisait bouillir la chair, ayant en main une fourchette à trois dents,

« Dont il piquait dans la chaudière ou dans le chaudron, ou dans la marmite ou dans le pot ; et le sacrificateur prenait pour lui tout ce que la fourchette enlevait... »

On faisait donc la cuisine au milieu du temple, monsieur Sharp, et sous les yeux des anciens d'Israël, au temps où le Seigneur s'entretenait matin et soir avec le prophète Samuel. Pourquoi ne ferais-je pas rôtir et bouillir à Peterborough comme faisait le sacrificateur de Dieu dans le temple de Silo ?

Comme je ne trouvai rien à répondre, car il avait pour lui le témoignage de la Bible, il fit rôtir et bouillir tous les jours de la semaine, de manière que le dimanche le temple était empesté d'une odeur de choux, de morue, de maquereau et de vieilles graisses de bœuf et de mouton qui donnait quelquefois le mal de mer aux plus délicats de mes paroissiens. Mais comment se fâcher contre cet homme qui était l'un des plus pieux et des plus respectables membres de la congrégation? Je n'osais pas et personne n'aurait osé à ma place.

Au reste, ce jour-là, il se trouva fort heureusement qu'au moment où M. le juge de paix voulut prendre possession du temple avec les constables et la foule, la femme du sacristain faisait cuire à petit feu un jambon fumé, de sorte que la salle se trouva chaude et prête à recevoir tous ceux qui se présentaient, c'est-à-dire les deux tiers au moins du peuple de Peterborough.

M. Fortescue, ne sachant où se placer, s'assit en chaire, oui, dans ma propre chaire à moi docteur Sharp, qui n'était élevée que de trois marches au-dessus de l'auditoire, fit asseoir Grace en face de lui entre deux constables, et garda le troisième près de lui comme corps de réserve. Pour moi, j'étais placé derrière ma fille afin de la soutenir et de l'encourager au besoin, car je n'avais en ce moment pour elle qu'une pitié profonde, et quoique j'osasse à peine lever les yeux sur ceux qui nous entouraient je sentis que tout le peuple était disposé à l'indulgence, même les femmes qui ne se ménagent pas toujours, mais qui ce jour-là, en prenant la défense de Grace, croyaient sans doute défendre la cause commune et apprendre aux hommes ce qu'il leur en coûterait de manquer de parole.

Quand tout le monde fut assis et silencieux M. Fortescue demanda :

— Où est le plaignant ?

Il y eut un long silence. On se regardait les uns les autres, on s'interrogeait des yeux.

M. Fortescue répéta sa question, mais personne ne répondit. Willy, qui seul aurait pu se plaindre, ne paraissait pas. Tout le monde était désappointé. On avait espéré entendre raconter une

histoire amoureuse et tragique, et... tout à coup, plus rien... Quelques-uns commencèrent à murmurer.

M. Fortescue se leva et dit :

— Il n'y a pas de plaignant. Donc, il n'y a pas de plainte. Donc, il n'y a pas eu d'assassinat... Allons nous coucher. Miss Grace Sharp, vous êtes libre.

Je me levais à mon tour, et j'allais emmener Grace, lorsqu'une voix de vieille femme aigre et, si j'osais dire, presque moisie, s'éleva de la foule.

— Et moi, dit la voix, je prête serment que miss Grace a voulu assassiner mon maître, M. le capitaine William Cranbury, que j'en ai été presque témoin puisque j'ouvrais en ce moment-là même la porte de la salle à manger pour servir la tarte à la rhubarbe et que je suis allée chez M. le juge pour l'avertir du crime de cette Amalécite.

Puis, comme M. Fortescue paraissait indécis entre cette accusation si nette et les sentiments du peuple de Peterborough qui était visiblement favorable à la pauvre Grace, elle ajouta :

— Si M. le juge faisait son devoir, cette scélérate serait pendue demain matin.

— Et toi, — interrompit Jim Armstrong, qui n'avait cessé de contempler Grace que pour se tourner avec indignation du côté de la voix, — et toi, vieille sorcière, horrible Meg, si M. le juge faisait son devoir, comme tu dis, il te ferait brûler vive tout de suite, et j'apporterais les douze premiers fagots en l'honneur des douze fils de Jacob.

Ce fut un immense éclat de rire dans la foule. On cria de tous côtés :

— Bravo ! Jim ! A bas la vieille Meg ! A bas ! A bas !

Malheureusement, M. Fortescue, comme je l'ai déjà dit, était intendant de Willy en même temps que juge de paix ; il craignit, s'il montrait peu de zèle pour venger le capitaine, de perdre à la fois ses deux places : celle de juge qu'il tenait du gouverneur du Massachussetts cousin de Willy, et celle d'intendant qui lui valait une fortune.

Il étendit donc la main pour imposer silence et dit d'une voix sévère :

— Je ferai mon devoir, Meg, et vous aussi, Jim Armstrong, et si l'un de vous en doute, je vais l'envoyer en prison pendant quinze jours... Je vais donc, puisqu'il y a un accusateur, un crime et un criminel présumés, faire appeler le capitaine Willy, principal témoin.

— Oui ! oui ! Faites venir le beau Willy ! crièrent des centaines de voix. On saura ce qu'il peut dire pour sa défense.

Et, sans attendre les constables, cinquante ou soixante des assistants se détachèrent pour amener le capitaine de gré ou de force. Parmi eux et en tête marchait mon vaillant ami Jim Armstrong.

Au moment de quitter la salle, il me serra la main avec une force extraordinaire et dit à ma fille :

— N'ayez pas peur, miss Grace. Foi de Jim Armstrong qui n'a jamais menti, on ne touchera pas un seul des cheveux de votre tête, et si quelqu'un veut y toucher, je lui fendrai l'âme en quatre!

Dix minutes après il était de retour avec ses amis et ramenait Willy comme il l'avait promis. Mais dans quel état grand Dieu ! sans chapeau, les habits déchirés, couvert de boue et de sang, ah ! qu'il était différent du beau capitaine qu'on voyait la veille encore galoper si fièrement dans les rues de Peterborough sous les yeux de mes paroissiennes éblouies.

— Le voilà ! dit le robuste Jim en le poussant d'une dernière bourrade en face de M. Fortescue.

Arrivé là et se sentant soutenu par le juge et les constables, le capitaine reprit son assurance ordinaire et demanda :

— Monsieur le juge, est-ce l'usage en ce pays de se jeter cinquante ou soixante sur un gentleman, de le frapper lâchement, de déchirer ses habits et de le traîner comme un malfaiteur devant votre tribunal ?

Avant que M. Fortescue eût répondu, Jim répliqua :

— Pour te frapper lâchement, comme tu dis, nous n'avons pas besoin d'être soixante ; si tu veux retrousser tes manches, je vais retrousser les miennes, nous irons à trois pas d'ici devant tous les gentlemen et toutes les dames qui sont ici et je m'engage à faire du fils de ton père une marmelade de chair et de sang.

Le malheureux Willy avait si peu d'amis dans l'assemblée,

et il est si agréable en tout temps de voir une partie de boxe qu'un murmure flatteur accueillit le discours de Jim.

M. Fortescue intervint :

— Jim Armstrong, si vous continuez, je vous fais mettre à la porte du temple.

Jim se tut et le juge reprit :

— Monsieur William Cranbury, avez-vous été blessé ?

— Oui, Monsieur, d'un coup de pistolet.

— Qui l'a tiré ?

William regarda Grace et ne répondit pas.

M. Fortescue insista.

— Je n'ai rien à dire, répliqua William. Quel que soit le meurtrier, je lui pardonne.

Je pensai avec indignation : Ce misérable qui a déshonoré ma fille ose dire qu'il lui pardonne ! Et je vis que la réponse de William excitait des murmures dans toute l'assemblée.

M. Fortescue reprit :

— Soupçonnez-vous que miss Grace Sharp, ici présente, puisse être l'assassin ?

Il répondit sans la regarder :

— Je ne soupçonne rien. Je ne me plains de rien, excepté d'avoir été traîné ici par des misérables... Je ne demande rien, excepté qu'on me laisse rentrer chez moi.

— Minute ! s'écria Jim. Tu ne rentreras pas seul. Je veux te tenir compagnie.

Ses gestes menaçants expliquaient assez ses intentions. Tout le monde se mit à rire. Grace, qui était près de lui, s'écria d'une voix suppliante :

— Au nom du ciel, monsieur Armstrong !...

Mais Jim était lancé comme un cheval de course. Rien n'aurait pu l'arrêter.

— N'ayez pas peur, miss Sharp, dit-il d'un air joyeux, je lui casserai les os en petits morceaux comme on casse le sucre, mais s'il prend soin de les numéroter d'abord, il pourra les faire ressouder par le savant docteur Craig, de Boston, qui vous revisse les bras et les jambes à cent dollars pièce, en payant d'avance, bien entendu.

Alors le juge, craignant que la vie du capitaine ne fût pas en sûreté, lui dit :

— Monsieur Cranbury, vous pouvez vous retirer; mais si vous m'en croyez, vous resterez ici jusqu'à la fin de l'interrogatoire et je vous reconduirai moi-même chez vous avec les constables.

Willy vit bien que c'était le parti le plus prudent et s'assit. Alors vint le tour de ma pauvre Grace.

— Levez-vous, miss Sharp, dit M. Fortescue. Vous savez de quoi vous êtes accusée?

— Je le sais, répondit-elle d'une voix faible. Ses cheveux blonds dénoués flottaient sur ses épaules. Ses yeux bleus, les plus beaux de Peterborough (je le dis sans amour-propre de père) étaient remplis de larmes qu'elle retenait à grand'peine. On lui cria de tous côtés : « Vous êtes innocente, miss Sharp! Nous savons bien que vous êtes innocente! » Il n'y avait pas une seule personne dans l'assemblée, si ce n'est peut-être la vieille femme de charge de Willy, qui ne fût touchée de son malheur et qui n'approuvât son action.

M. Fortescue lui-même paraissait plus ému que ne le sont la plupart des juges. Reuben, Siméon, mes autres enfants et moi nous l'encouragions de la voix et du regard.

A la fin, le juge demanda :

— Miss Grace Sharp, avez-vous tiré un coup de pistolet sur le capitaine Willy ici présent?

Et comme elle ouvrait la bouche pour répondre, il ajouta :

— Souvenez-vous que rien ne vous force à porter témoignage contre vous-même, que vous êtes accusée et non témoin, que vous pourrez plaider devant la cour du comté « coupable ou non coupable ». Souvenez-vous, miss Sharp, et réfléchissez avant de répondre.

Évidemment, M. Fortescue essayait de lui suggérer sa réponse et, profitant du silence de Willy, voulait la remettre en liberté. Moi-même, quoique pour y parvenir il fallût déguiser une vérité trop évidente, je ne savais quel conseil lui donner et j'aurais été heureux qu'elle niât tout.

C'était le sentiment de tous les assistants. Ses frères Reuben

et Siméon, qui n'avaient pas les mêmes scrupules que moi, lui soufflaient tout bas : « Dis que c'est faux, Grace! Dis que la vieille Meg a menti! » Conseil indigne des disciples du Christ qui est l'éternelle vérité, mais que je n'eus pourtant pas sur l'heure la force de blâmer comme je le devais.

Au reste, elle répondit modestement, mais avec fermeté :

— Pourquoi n'avouerais-je pas que j'ai tiré deux coups de pistolet sur Willy? N'est-ce pas la vérité?... Ne l'a-t-il pas mérité?

Les applaudissements éclatèrent de toutes parts. Jim Armstrong, dans son enthousiasme, s'écria : « Ce qu'elle a fait est bien fait. Elle l'a traité comme Judith traita Holopherne. »

M. Fortescue parut fort embarrassé. Fallait-il renoncer à ses emplois ou à sa popularité? Il ne savait à quoi se résoudre. Alors, pour dire quelque chose ou pour en avoir l'air, il demanda :

— Miss Sharp, en quoi le capitaine Cranbury, cet honorable gentleman, a-t-il pu mériter votre colère?

Cette fois il entrait dans le vif de la question et tout le monde se tut pour mieux entendre la réponse ou, pour mieux dire, l'histoire de ma pauvre Grace.

On devine ce que je souffrais; qu'y a-t-il de plus douloureux pour un père que d'entendre sa fille bien-aimée raconter elle-même sa honte? J'espérai même un instant qu'elle ne le ferait pas, mais je me trompais.

Elle se tourna non plus vers le juge Fortescue, mais vers les assistants et dit d'une voix ferme :

— Oui, j'ai voulu tuer ce Willy...

(Elle le désignait du doigt. Il baissait la tête.)

... Et je l'ai voulu parce qu'il a manqué à sa parole. C'est après la promesse de mariage qu'il m'avait faite qu'il reçut de moi les droits d'un mari.

— Vous l'aimiez? demanda le juge.

— Oui, je l'aimais... Comment ne l'aurais-je pas aimé? Par combien de serments n'a-t-il pas essayé de me tromper!... La première fois qu'il me parla d'amour, c'était dans une partie de campagne. Miss Mary Fox et plusieurs autres personnes étaient

avec moi. Il était venu à cheval, tout seul, au triple galop. Son cheval noir était, à ce qu'on disait, le plus beau de la colonie. Je donnais le bras à miss Fox et nous étions en avant sur la route quand il arriva suivi d'un nègre à cheval comme lui, et s'arrêta si brusquement en nous voyant que les deux chevaux plièrent sur leurs jarrets et que miss Fox me dit : « C'est le beau Willy; il va se casser le cou! » Mais il sauta lestement à terre et nous rejoignit, le nègre ayant emmené les deux chevaux.

Pendant ce récit, je pensais : quelle chose légère est la femme qui donne son cœur au premier venu pour un cheval lancé au galop!

Elle continua :

— La journée était délicieuse, une belle journée d'été, pleine d'ombre et de soleil. Le capitaine et quelques autres jeunes gens avaient transporté en voiture le dîner, à un quart de lieue de la ferme de M. Fox, dans les bois. Nous étions précisément six jeunes misses et un nombre pareil de jeunes gentlemen, y compris Willy le nouveau venu, car M. Fox ne comptait pas, ayant atteint l'âge de cinquante ans. Son emploi consistait à veiller sur les chevaux, sur le vin, sur le dîner, sur la vaisselle, à boire et manger sur l'herbe avec nous, mais sans gêner personne. Personne ne faisait même attention à lui, excepté sa fille Mary qui lui dit en mettant son chapeau : « Papa, nous allons dans les bois; nous reviendrons à la nuit. Ayez soin que les chevaux soient attelés. »

Et nous partîmes gaiement deux à deux, chacune de nous emmenant son compagnon désigné d'avance sans s'occuper des autres. Moi seule, n'ayant pas pris cette précaution, j'échus en partage à Willy, qui était lui-même le dernier venu.

A ce moment j'interrompis presque involontairement le récit de ma pauvre Grace et je lui dis :

— Malheureuse enfant! ne t'avais-je pas défendu aussi bien qu'à tes frères et à tes sœurs de fréquenter ce Philistin? Vois-tu maintenant ce qu'il en coûte de désobéir à ses parents? La volonté d'un père n'est-elle pas la parole de Dieu même?

Elle répondit d'une voix si triste que la congrégation tout entière en fut touchée :

— Je le vois maintenant, mon père, et j'implore votre pardon; mais ce jour-là, malgré tous vos ordres et vos sages conseils, je ne remarquai qu'une chose, c'est que Willy avait la réputation du meilleur cavalier de la colonie et du plus séduisant gentleman qui nous fût venu d'Angleterre. Je le détestais parce qu'il avait indignement trompé la pauvre Kate Taylor, mais je pensais à lui depuis longtemps. Je me demandais par quel moyen il avait pu séduire une des jeunes filles les plus vertueuses de la congrégation... Hélas! c'est cette curiosité funeste qui m'a perdue moi-même.

Elle s'arrêta et poussa un profond soupir. Le silence était si profond qu'on aurait entendu le vol d'une mouche. M. Fortescue lui dit pour l'encourager :

— Miss Sharp, reprenez courage.

— Vous êtes ici avec des amis, ajouta Jim Armstrong de sa forte voix de taureau.

Grace se tourna vers lui et le remercia d'un regard si doux et d'un sourire si charmant malgré ses pleurs, que le bon Jim paraissait enlevé en esprit dans les sphères célestes.

Elle continua :

— C'est avec ces dispositions secrètes que j'entrai dans le bois côte à côte avec Willy. Puis les autres se dispersèrent çà et là et nous restâmes seuls dans un petit vallon, au bord de la fontaine...

« Jusque-là nous n'avions dit que des paroles banales comme celles qu'on échange entre gens qui ne se connaissent guère. Mais tout à coup il se rapprocha de moi et me dit :

« Oh! miss Grace, ma chère miss Grace, que je suis heureux de cette rencontre imprévue, car je ne puis espérer que vous ayez su que j'allais venir...

« Je répondis, en me reculant un peu, qu'en effet je n'en savais rien, et même que si je l'avais su...

« Il me saisit la main, la garda presque de force dans les siennes, la porta à ses lèvres et reprit d'un air pénétré :

« — Oh! miss Grace, n'achevez pas! Êtes-vous de ces pharisiens qui me traitent en ennemi pour quelque faute de jeunesse que j'ai déjà si cruellement expiée? Et alors il me jura qu'il

m'aimait depuis longtemps, qu'il m'aimerait toujours, et mille douces flatteries que j'entendais pour la première fois et dont j'ignorais encore le danger.

« Cependant j'osai lui parler de Kate Taylor et de sa triste fin. Je lui reprochai son lâche et perfide abandon; c'est alors qu'il me raconta cette histoire à sa manière, avouant qu'il avait aimé la pauvre Kate, mais mille fois moins que moi, disant qu'elle l'avait trompé pour un contre-maître Anglais du nom de Gordon Pym, que l'enfant était de Gordon Pym et non de lui, Willy, et que pour cette raison il l'avait abandonnée... »

A ces mots un long murmure s'éleva contre Willy dans l'assemblée et interrompit Grace.

— Le damné menteur! s'écria Jim Armstrong qui semblait le chef du chœur. La pauvre Kate était la plus honnête fille du monde avant de l'avoir rencontré.

On regarda Willy. Les bras croisés, il contemplait le mur. Pensait-il à quelque chose? Je ne sais; mais il ne dit rien.

— Et alors?... demanda le juge.

Grace rougit.

— Alors, monsieur Fortescue, je crus ce qu'il disait. Il me jura qu'il m'aimerait toujours. Il m'expliqua que le « malheur de Kate Taylor », c'est ainsi qu'il parlait, l'ayant fait pendant un an exclure de la congrégation où il venait de rentrer à grand'-peine, il ne pouvait pas se présenter tout de suite chez mon père, qu'il craignait d'être chassé par lui... qu'il fallait tout craindre des vieux préjugés puritains... qu'il ne me demandait d'ailleurs qu'une seule chose... si je l'aimais... et que, s'il avait ce bonheur, il se sentait la force de renverser tous les obstacles...

M. Fortescue, voyant que Grace s'arrêtait, lui demanda :

— Et alors, miss Sharp, qu'avez-vous répondu?... Que vous l'aimiez, sans doute?

Quelques assistants murmurèrent. Miss Anna Fox qui n'était pas loin de moi répliqua entre haut et bas :

— Pour qui nous prend-il donc, ce vieux quinquagénaire?... Est-ce qu'il croit qu'on va dire au premier gentleman venu : « Vous m'aimez? Moi aussi, je vous aime!... » sans prendre ses garanties?

Miss Benborough, sa voisine, ajouta d'un air de mépris :

— Des hommes! Il y en a trois pour une femme dans tout le Massachussetts! Des maris! on les ramasserait à la pelle si l'on voulait!

Et miss Benborough ne mentait pas, car les vaisseaux de Londres et de Liverpool amènent tous les ans à Boston douze ou quinze cents jeunes gens pour cent vingt-cinq ou cent trente jeunes filles. Comme dit mon ami M. Fox : « Dans la colonie, l'offre des garçons est supérieure à la demande; en Angleterre, c'est tout le contraire. » Il ajoutait même finement, car c'était un gaillard : « Les garçons d'Angleterre sont en minorité; c'est pour cela que les filles atteignent trop souvent la majorité. »

Grace répliqua :

— Non, monsieur le juge, ni ce jour-là ni pendant plusieurs mois je n'avouai que je l'aimais. Et cependant... ce jour-là même, après qu'il m'eut fait cet aveu et mille protestations d'amour, je lui dis :

— Monsieur Willy, je ne crois pas un mot de ce que vous venez de dire...

(Il se jeta à genoux en me baisant les mains malgré moi et protestant vainement que je lui faisais injure; je ne croyais pas!)

« ...Mais si par hasard vous disiez vrai, c'est à mon père et à ma mère qu'il faudrait expliquer votre conduite passée et faire vos promesses d'amour et de repentir. Et je me levai.

« Il me suivit et nous parlâmes d'autre chose. Je lui demandai si la vieille Angleterre était bien belle, plus belle que la jeune Amérique, si son père le vieux baronnet était en bonne santé ou s'il souffrait beaucoup de la goutte, si Cranbury-Hall était un riant séjour, si son frère aîné, sir Henry, héritier de toutes les propriétés anglaises de la famille Cranbury, chassait souvent le renard, s'il était sujet aux chutes de cheval, si l'on ne pouvait pas craindre quelque accident funeste. Enfin je m'intéressai à tout ce qui pouvait l'intéresser lui-même.

A ces mots, Willy releva tout à coup la tête et dit :

— Oui, oui, miss Grace voulait savoir si elle serait un jour la femme d'un baronnet anglais qui pourra devenir un lord, ou si

je devais rester toujours un simple gentleman, mais cependant le plus riche propriétaire du Massachussetts.

Cette interruption fut accueillie par des huées. Les jeunes dames surtout se montrèrent impitoyables. Miss Benborough s'écria :

— Eh bien, après? Quand Grace Sharp aurait voulu devenir femme de baronnet et se faire appeler *lady Grace,* où est le mal? Est-ce que ce gentleman qui est assis sur le banc avec ses habits déchirés, le nez ensanglanté, les yeux pochés et sans chapeau, s'imagine qu'on aurait jamais fait attention à son museau si ce n'avait pas été celui de l'héritier possible d'un baronnet?

Toutes les jeunes dames applaudirent cette vigoureuse apostrophe. Les jeunes gens applaudirent aussi, mais mollement; on sentait qu'ils auraient eu quelque chose à répondre. Mon fils aîné Reuben disait entre ses dents à son frère Siméon, en désignant du regard miss Benborough :

— Encore une que je n'épouserai pas.

Moi-même...

Mais pourquoi prolonger mon propre supplice en répétant les paroles de ma pauvre chère enfant?... Elle avoua tout, qu'elle avait aimé longtemps en secret cet abominable Willy, qu'elle avait exigé d'abord le consentement écrit du vieux baronnet avant de demander le mien, que Willy avait écrit sous ses yeux, qu'ensuite il avait garanti le consentement de son père, qu'elle l'avait cru (car elle ne demandait, hélas! qu'à le croire), qu'il avait juré de l'épouser avec ou sans ce consentement, qu'il en avait fait la promesse écrite et qu'enfin dans un jour de malheur Dieu l'avait abandonnée...

A ces mots, elle couvrit ses yeux de sa main et s'assit.

Ce fut une malédiction universelle contre Willy. Je crus qu'on allait le déchirer. Les jeunes dames surtout étaient dans une émotion extraordinaire. Miss Benborough s'écria :

— Quand on pense qu'il n'y a pas une de nous qui soit en sûreté si les gentlemen non mariés prennent l'habitude de violer leurs serments!

Alors Jim Armstrong éleva la voix et dit :

— C'est pourquoi vous ferez bien de vous adresser de préférence aux gentlemen qui sont veufs...

— Et qui sont meuniers à quinze lieues de Peterborough avec trois petits enfants d'une première femme sur les bras, n'est-ce pas, monsieur Jim, répliqua miss Benborough... Merci bien, monsieur Jim. Nous n'en sommes pas encore là !

On riait, mais Armstrong reprit à son tour :

— Vous y viendrez, miss Benborough, vous y viendrez; et, ce jour-là, les meuniers seront remariés avec d'autres bonnes femmes et ils en auront d'autres enfants qui seront la joie de leurs vieux jours, et les vieilles demoiselles s'en iront pleurer sur les montagnes comme la fille de Jephté.

Miss Benborough allait reprendre la parole, mais le juge ne lui en laissa pas le temps.

— Miss Sharp, dit-il, que s'est-il passé encore?

Alors Grace répondit :

— Pendant cinq mois je me suis crue devant Dieu la femme légitime de Willy et (j'ai honte de l'avouer) sous prétexte d'aller rendre visite à miss Anna Fox ou à quelque autre de mes amies, j'allais chez lui presque tous les soirs... Puis, un matin, ma mère, ma pauvre mère remarqua et me le dit, mais sans rien savoir, que ma taille se déformait... Je vis qu'il n'était plus possible de rien cacher, je suppliai Willy de tenir sa promesse, de m'épouser sans attendre le consentement du vieux baronnet; il se mit à rire, le misérable et me dit... Oh ! non, je ne répéterai jamais ses horribles paroles... Alors, désespérée, songeant à la douleur de mon père et de ma mère quand ils apprendraient ma faute et mon malheur, prête à le tuer et à mourir ensuite, je l'ai sommé une dernière fois de tenir sa promesse, et comme il riait encore et se moquait, j'ai tiré sur lui deux coups de pistolet... Plût à Dieu que le second m'eût frappée au cœur !

Tel fut le récit de Grace.

Toute l'assemblée cria :

— Elle a bien fait !

Les jeunes filles, miss Benborough en tête, ajoutaient :

— C'est ainsi qu'on devrait les traiter tous !

Je suppose qu'il s'agissait seulement des gentlemen soupçonnés de perfidie.

M. Fortescue demanda encore :

— Miss Sharp, avez-vous l'engagement écrit, la promesse de mariage dont vous parlez ?

Alors Grace, qui était une fille soigneuse (elle tenait cela de sa mère), tira de sa poche un papier et répondit :

— Voyez vous-même, monsieur le juge.

M. Fortescue mit ses lunettes, regarda le papier et lut :

« Je jure sur mon âme et sur ma foi de chrétien que j'épouserai miss Grace Sharp, du comté de Peterborough (Massachussetts), aussitôt que j'aurai obtenu le consentement de mon père.

« *Signé :* WILLIAM CRANBURY, Esq. »

— Monsieur Cranbury, continua le juge en s'adressant à Willy, cette signature est-elle la vôtre ou simplement imitée par un faussaire, quoique (ajouta-t-il avec empressement, car on murmurait déjà, et Reuben lui montrait le poing) la jeune dame ici présente appartienne à l'une des familles les plus distinguées de la colonie et que... Enfin, monsieur Cranbury, ce billet est-il de vous ?

— Il est de moi, répondit hardiment le capitaine.

Il regarda d'un air de défi toute l'assemblée et ajouta en ricanant :

— Quand miss Grace, pour se donner à moi, a demandé cet engagement, elle a fait ce qu'aurait fait un homme de loi ; ce n'est point par amour qu'elle s'est abandonnée, c'est pour devenir femme du capitaine Cranbury, bientôt peut-être baronnet dans le comté de Lincoln... Relisez le billet. N'est-il pas dit : « Aussitôt que j'aurai obtenu le consentement de mon père... » Or, je ne l'ai pas obtenu, je ne l'obtiendrai jamais... Mon père est mort.

En entendant ce cruel discours, Grace tomba évanouie dans mes bras. Le peuple tout entier poussait des cris de fureur contre Willy. M. Fortescue, pressé d'en finir et de renvoyer chacun chez soi, se hâta de dire :

— Que la tentative de meurtre n'étant pas niée, quoiqu'on pût y trouver des circonstances atténuantes, miss Grace Sharp, vu l'état de sa santé, serait admise à présenter une caution de

100 guinées et à séjourner chez son père, le révérend M. Sharp, en attendant les prochaines assises du comté ;

Que si, au contraire, la caution n'était pas fournie, miss Sharp serait conduite en prison sur-le-champ.

A ces mots, je regardai mes fils avec angoisse. Où trouver 100 guinées? Jamais nous n'en avions eu plus de deux ou trois en même temps dans mon secrétaire.

Mes paroissiens étaient aussi fort inquiets. Chacun d'eux, je crois, craignait que je ne fisse appel à sa bourse ; or, ils avaient tous un sincère attachement pour moi et du zèle pour mes intérêts, mais quant à risquer un shilling à ma place, c'était leur demander trop. Je vis qu'ils détournaient la tête. J'étais vraiment consterné.

Alors Jim Armstrong se leva et dit :

— Monsieur le juge, j'ai reçu ce soir pour prix de ma farine et de mon bois 125 guinées en bon or d'Angleterre. Elles sont là-bas sous le siège de mon chariot. Je vais les chercher et je reviens... Monsieur Sharp, attendez-moi ici, vous emmènerez votre fille chez vous ; c'est moi qui vous en réponds.

Je voulus le remercier. Il ne m'écouta pas. Grace lui tendit la main. Il ne la serra pas à la mode de notre pays. Il la baisa en criant de toutes ses forces comme s'il avait été ivre de joie :

— Gueux de Willy! Gueux de Willy! Si jamais tu tombes sous ma main!...

Un instant après il revint, apportant les guinées. Grace voulut l'arrêter, et je lui dis moi-même :

— Je ne pourrai jamais vous les rendre !

Alors le bon Jim répliqua :

— C'est mon affaire. Je les donne à miss Grace ! Ces guinées sont à moi. Je suis bien le maître de les jeter au vent, je suppose !

Ainsi finit l'interrogatoire de Grace. L'assemblée se dispersa, excepté quarante ou cinquante jeunes gens et mes deux fils aînés Reuben et Siméon, à qui Jim Armstrong avait fait un signe. Avant de se séparer, on poussa trois hurrahs pour Jim et trois grognements pour Willy. Je rentrai chez moi avec ma fille et mes plus jeunes enfants. Quant au capitaine, il retourna dans sa

maison sous la garde du juge de paix et des constables, de sorte qu'à onze heures du soir toute la ville de Peterborough s'endormit ou parut s'endormir d'un sommeil tranquille.

Mais quel réveil, grand Dieu ! nous attendait tous !

VII

AVENTURE TRAGIQUE

Et avant ce réveil, quel sommeil !

Ma femme seule était restée à la maison avec la petite Ruth, toute troublée, craignant les plus grands malheurs et, quand elle vit qu'on allait juger en public sa fille aînée, n'ayant pas la force d'assister à ce terrible interrogatoire. Assise à la fenêtre, elle lisait la Bible en attendant notre retour et, de temps en temps, répondait par des caresses aux questions de ma pauvre petite Ruth qui demandait :

— Mamma, où est donc Grace ?... Pourquoi Grace ne revient-elle pas ?... Est-ce qu'elle est fâchée ?

Ah ! les pères et les mères peuvent seuls connaître la joie profonde et la douleur terrible que donnent les enfants ! Tout ce que ceux qui n'ont pas de famille peuvent imaginer n'en approchera jamais.

Enfin elle nous vit revenir, Grace et moi. Lévi, Dan et Zabulon nous suivaient de près. Issachar, le plus jeune, toujours heureux de faire du bruit ou d'annoncer une grande nouvelle (ce sera quelque jour un gazetier fameux) courait à l'avant-garde en criant.

Aussitôt que je fus entré dans la maison avec ma pauvre Grace, Lévi, Dan et Zabulon nous suivant par derrière, — car Reuben et Siméon les deux aînés avaient disparu, et Issachar s'évanouit à leur suite comme la vaine fumée dont il est question dans le livre de Job, — ma chère femme s'écria :

— Grace, comment avez-vous pu ?...

Grace répondit en chancelant :

— Maman, ne me demandez rien...

Elle s'agenouilla et ajouta :

— Je crois que je vais mourir.

Pauvre chère fille, qui avait été jusqu'à ce jour mon orgueil et ma joie, — car elle était vraiment bonne et belle, et sans ce misérable elle aurait été la plus honnête fille et la meilleure du Massachussetts, — je la vis se relever avec peine, s'affaisser ensuite sur un fauteuil les yeux pleins de larmes et nous demander pardon. Je sentis mon cœur troublé jusqu'au fond et, comme ma chère femme s'avançait sur elle les bras levés et criant :

— Malheureuse ! Tu es la honte de toute ta famille ! Je te...

Je vis qu'elle allait la maudire et je m'écriai :

— Élisabeth ! chère Élisabeth ! ne la maudis pas, car la malédiction des pères et des mères suit les enfants et les petits-enfants jusqu'à la quatrième génération.

Ma femme me comprit et s'arrêta. Nous la conduisîmes dans sa chambre et nous l'y laissâmes seule. La chambre était au fond du corridor et n'avait pas d'autre issue qu'une fenêtre qui s'ouvrait sur la rivière, à quinze pieds au-dessus de l'eau.

— Sans cette précaution, me dit à demi-voix ma femme qui était plus impitoyable que moi, elle s'échapperait peut-être pour rejoindre cet infâme Willy.

Puis nous allâmes nous coucher. Nos plus jeunes enfants s'endormirent comme à l'ordinaire, car il était plus de minuit et la nature a ses droits. Pour moi, vers cinq heures du matin, accablé de sommeil, de tristesse et de fatigue, je commençais à m'assoupir lorsque j'entendis tout à coup un grand bruit.

Reuben et Siméon rentraient, suivis d'Issachar. Les deux aînés s'enfermèrent dans la chambre qu'ils occupaient en commun. Quant à Issachar, la joie qu'il avait d'annoncer une grande nouvelle le retenait éveillé. Il enfonça la porte de ma chambre plutôt qu'il ne l'ouvrit, et cria de toutes ses forces :

— Au feu ! au feu ! au feu !

Et en éclatant de rire :

— C'est la maison de Willy qui brûle. Papa, maman, venez voir ; c'est bien drôle. Voilà la maison de Willy qui brûle !

Je me levai sur-le-champ. Alors il me raconta ce qui suit :

Après que l'assemblée du peuple de Peterborough fut dispersée, le juge de paix, aidé de ses constables, avait escorté le

capitaine Cranbury jusqu'à sa maison, de peur qu'il ne fût de nouveau maltraité par la foule. Puis il était rentré chez lui, à un mille de là. C'est alors que cinquante ou soixante jeunes gens, parmi lesquels mes propres fils, Reuben et Siméon, et en tête Jim Armstrong, qui s'étaient cachés dans la maison de Willy en l'absence des domestiques, se montrèrent tout à coup au moment où il allait monter à cheval et partir pour Boston, le saisirent malgré sa résistance (un d'eux eut la tête cassée et l'autre deux côtes enfoncées), le dépouillèrent de tous ses vêtements, le jetèrent d'abord dans un tonneau de goudron liquide, puis le roulèrent dans un amas de plumes, le promenèrent en triomphe dans la grande rue de Peterborough en le poussant devant eux à coups de fourche et ne l'abandonnèrent qu'au bord de la forêt.

Après quoi l'on mit le feu à sa maison.

Ce double spectacle avait fait la joie d'Issachar.

En effet, à peine sorti de ma maison et entré dans la grande rue de Peterborough, je vis les flammes s'élever de la maison à demi consumée du capitaine. Tout secours était inutile. La maison étant isolée, personne ne craignait que l'incendie se communiquât au reste de la ville. On regardait donc en riant et se réjouissant du châtiment de Willy. Peut-être aurais-je dû rappeler à mes paroissiens les devoirs de la charité chrétienne; mais, je l'avoue à regret, le père de Grace Sharp ne pouvait pardonner à Willy.

Au reste, vers sept heures du matin, une nouvelle bien plus terrible me détourna de penser à ce misérable auteur de la honte de Grace.

Jim Armstrong, mon ami Jim, vint me voir dans mon presbytère, me serra la main et demanda après plusieurs autres renseignements :

— Comment se porte miss Grace?

Je lui répondis tristement :

— Mal. Bien mal. Elle est dans sa chambre, accablée de remords et ne veut voir personne.

Il regarda le bout de ses bottes qu'il battait à coups de fouet d'un air pensif et ajouta :

— Vous devriez lui pardonner, monsieur Sharp; oui, vous

devriez lui pardonner. Au fond, elle n'a pas tant de tort! Il avait fait une promesse, ce coquin de Willy; il avait juré, il avait écrit; enfin, n'en parlons plus; il doit savoir maintenant ce qu'il en coûte, là-bas, dans la forêt, les pieds nus sur la neige et la glace...

Je répliquai :

— Jim Armstrong, vous êtes un brave cœur et un ami sûr. Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait cette nuit pour ma pauvre Grace et pour moi...

— Ne parlons pas de cela, monsieur Sharp. C'est pour moi que je l'ai fait, pour me faire plaisir à moi-même.. Vous, maintenant, voulez-vous pardonner à votre fille?

Ma femme, toujours prompte, s'écria :

— Jamais!

— Et vous, monsieur Sharp?

— Jim, la tendresse d'un père est infinie comme la bonté de Dieu; mais comment pardonner avant que le repentir soit assuré par des années d'une vie honnête, laborieuse et sans tache? Comment?

— C'est bon, c'est bon, répliqua Jim Armstrong en me tournant le dos sans façon, je sais ce que je voulais savoir, monsieur Sharp et madame Sharp.

Et il partit.

Presque au même moment Issachar accourut en criant :

— Papa, maman, Grace s'est jetée dans la rivière. Voici sa lettre :

« Mes chers parents,

« Je ne peux plus vivre avec votre mépris et la honte que j'ai attirée sur toute la famille. Adieu, père. Adieu, mère. Adieu, mes frères Reuben, Siméon, Lévi, Dan, Zabulon, Issachar; adieu, ma petite Ruth. Je vous aimais et je fais votre malheur. Pardonnez-moi tous.

« Grace.

« On retrouvera mon corps dans la rivière. »

VIII

ÉPILOGUE

Comment décrire ce qui suivit, la douleur de toute la famille et mon désespoir? Cependant le temps et le travail qui consolent de tous les maux adoucissaient déjà les nôtres lorsque Jim Armstrong arriva un jour à Peterborough et s'arrêta devant le presbytère en faisant claquer son fouet comme d'habitude. Les enfants sortirent pour le recevoir; car, depuis la terrible nuit que j'ai racontée, nous le regardions comme notre ami le plus cher et le plus dévoué.

Je ne le vis pourtant pas entrer sans quelque inquiétude. La caution de cent guinées qu'il avait fournie pour Grace était confisquée, Grace n'ayant pas comparu suivant sa promesse devant les assises du comté. Je craignais qu'il ne vînt la réclamer, et je n'avais pas cinq guinées en caisse.

Mais au premier mot que je hasardai sur ce terrain, le bon garçon me rassura :

— Monsieur Sharp, dit-il, mes guinées sont à moi. S'il me plaît de vous les offrir, je n'en dois compte à personne ; c'est pourquoi n'en parlons plus : d'ailleurs je vous dois un trésor si vous me devez cent guinées. Par conséquent, c'est à moi de vous offrir du retour.

— Quel trésor, Jim?

— Un trésor inestimable, monsieur Sharp, un trésor que tous les diamants de la couronne d'Angleterre ne pouvaient pas payer. Mais ne parlons pas de ça aujourd'hui. Voulez-vous venir demain matin avec Mme Sharp, Reuben, Siméon, Lévi, Dan, Zabulon, Issachar, miss Dina et miss Ruth, assister au baptême de mon garçon Benjamin Armstrong?

J'y consentis volontiers, et le lendemain, à six heures du matin, dès l'aurore, nous partîmes dans le grand chariot à quatre chevaux de Jim. Il tenait les rênes, et Issachar, tout joyeux, faisait claquer le fouet.

Sur le chemin, je demandai :

— Jim, vous êtes donc remarié?

— Certes, répondit-il avec orgueil.

— Avec qui?

— Avec miss Grace Sharp, votre fille.

Et comme j'étais saisi de joie et d'étonnement, il me dit :

— Elle se jeta dans la rivière avec l'intention de se noyer, juste au moment où je me promenais les mains dans mes poches autour de votre maison. J'avais vu son air désespéré. Je me doutais de quelque chose. Je me jette à l'eau, je la ramène au bord. Je la cache dans ma voiture et j'entre chez vous pour savoir si vous vouliez pardonner et me la donner en mariage. Votre femme dit : Jamais! Vous dites : Peut-être. J'emmenai Grace chez moi et je lui dis : « Voulez-vous ne plus penser à Willy et être ma femme? En attendant, vous aurez soin de mes enfants. » Elle consentit, elle a tenu parole et moi aussi. Maintenant elle est mère à son tour et vous allez baptiser votre petit-fils.

Puis, comme il lut dans mes yeux une question que je n'osais faire :

— L'autre, dit-il, est mort dans le sein de Grace, de froid et de saisissement sans doute quand elle se jeta dans la rivière. Il ne reste plus rien de l'horrible race de Willy.

Dire le reste, notre arrivée, la joie de Grace, notre réconciliation, la beauté du petit Benjamin, la grandeur du moulin et des propriétés de Jim, sa fortune toujours croissante, sa famille ancienne et nouvelle, trois enfants de la première femme et douze de Grace, tout cela n'est pas nécessaire.

Remercions le Seigneur, distributeur de toutes choses, qui a béni, après de cruelles traverses, la famille et la postérité de l'humble docteur Sharp, son serviteur.

Alfred ASSOLLANT.

SONNET

A LÉONTINE BEAUGRAND

Qui nous consolera de ton brusque départ,
De ton injuste exil, savante enchanteresse
Dont le pas élégant à sa chaste caresse,
Sans corrompre le cœur, entraînait le regard?

Tu forçais les penseurs à respecter ton art,
Car c'est par toi qu'émus d'une noble allégresse
Ils comprenaient pourquoi les sages de la Grèce
Au culte de la Danse avaient marqué sa part.

C'est par toi, par ton vol aux courbes expressives,
Que des ailes de l'âme et des lignes du corps
Nous sentions les profonds et merveilleux accords.

Si tes grâces, Beaugrand, doivent rester oisives,
Qui nous rendra l'extase où tu nous ravissais
Par ton charme si fin, si pur et si français?

SULLY PRUDHOMME.

LE SALON DE 1880

J'assistais l'autre soir à la reprise de l'*Aventurière* d'Émile Augier. La pièce de l'*Aventurière*, qui date de 1848, est, sinon la meilleure, du moins la plus intéressante du poète, parce qu'elle marque le point de départ de son œuvre, et que l'on sent que, dans un cadre encore fantaisiste, il a eu la volonté de faire vrai.

L'art français, — c'est là son honneur, — a toujours eu pour passion dominante cet amour du vrai, et, à toutes les époques, il a su y demeurer fidèle, en dépit des efforts de ceux qui ont reçu ou qui se sont donné la mission de le diriger.

Aujourd'hui la lutte a perdu de son intensité. Ce n'est pas que les ardeurs soient moins vives, mais elles traduisent bien plus des rivalités de personnes que des rivalités d'écoles, et, à l'exception de quelques artistes épris des grandes traditions du passé, ou sincèrement dévoués à l'étude de la nature, on chercherait vainement ces âpres convictions qui déterminent les grands courants et aboutissent aux triomphantes victoires.

L'école « officielle » subsiste. On s'efforce d'y donner un enseignement « classique »; mais, outre que cet enseignement, qui n'a été lui-même à l'origine qu'une traduction, a perdu de vue ses principes et ses règles, à force d'interprétations successives, la plupart des professeurs qui le donnent et des élèves qui le reçoivent sacrifient volontiers au goût du moment.

D'autre part, un grand nombre des artistes que leur sincérité entraîne vers l'étude de la nature, proscrivent, pour se faire accepter, ce qu'elle peut présenter de fâcheux. En sorte que chacun, n'ayant le plus souvent d'autre souci que de se concilier l'opinion moyenne et d'éviter les audaces qui la pourraient choquer, il s'est établi entre les écoles, hier encore distinctes, une sorte de compromis qui fait de nos Salons annuels des exhibitions d'un aspect quelque peu monotone.

Ce qui contribue d'ailleurs à ce défaut d'accent que l'on a maintes fois signalé dans nos expositions, c'est que les artistes contemporains semblent professer le plus complet dédain pour le milieu dans lequel ils vivent. S'ils ont, en effet, renoncé à travestir le paysage, naguère encore habillé à l'antique, s'ils acceptent de moderniser le portrait, la bataille et le tableau de genre, ils ne peuvent se résigner à laisser de côté les oripeaux dont ils affublent ce qu'ils appellent la peinture d'histoire.

Après le grec et le néo-grec, après les scènes du moyen âge et de la renaissance qui ont été fort goûtés dans ces dernières années, ils nous offrent aujourd'hui les scènes de la Révolution, persistant ainsi à peindre les choses qu'ils n'ont point vues et laissant aux générations futures le soin de traduire ce que nous voyons, d'après les documents que nous leur pourrons léguer.

Mais c'est là un sujet sur lequel je reviendrai au cours de cette étude, avec d'autant plus de développements qu'il intéresse au plus haut degré l'avenir de l'art français.

Le Salon de 1880, dont je veux rapidement esquisser aujourd'hui la physionomie, se distingue de ceux qui l'ont précédé, non pas par son règlement, mais par sa méthode de classement. Avant de parler de cette méthode, il me faut cependant dire quelques mots du règlement.

Le règlement du Salon, édicté par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, à la date du 28 février 1879, veut : « 1° Que l'exposition soit ouverte de droit aux ouvrages des artistes : membres de l'Institut, décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit une médaille aux précédentes expositions, soit le grand prix du Salon ou le grand prix de Rome, soit une mention honorable ; 2° Que l'admission des autres ouvrages soit prononcée par un jury composé, pour un quart, de membres nommés par l'administration, et pour les trois autres quarts, de membres élus par les artistes exposants remplissant l'une des conditions suivantes : membres de l'Institut ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres ; ayant obtenu soit une médaille, soit le prix du Salon, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable ou ayant été admis trois fois à l'Exposition. » En notre temps de suffrage uni-

versel, cette procédure peut, à bon droit, paraître étroite. On ne s'explique pas, en premier lieu, pourquoi certains ouvrages sont exempts de l'examen du jury, en second lieu pourquoi le récépissé, donné en échange de l'ouvrage déposé, ne tient pas lieu de carte d'électeur, pourquoi, en d'autres termes, tous ceux qui veulent exposer ne participent pas à l'élection du jury, ainsi que cela a toujours eu lieu en France aux époques de liberté, ainsi que cela a lieu aujourd'hui dans les concours de la ville de Paris.

Le règlement du 28 février 1879 dispose en outre que le jury d'admission, recruté comme il vient d'être indiqué, « distribue les récompenses à l'issue du Salon et que les fonctions de juré entraînent la renonciation auxdites récompenses ». Or, autant il est singulier que l'État adjoigne des capacités administratives au jury élu pour l'admission des ouvrages, autant il paraît peu logique de faire décerner les récompenses par un jury où siégent des artistes qui peuvent légitimement prétendre à être distingués. C'est l'État qui distribue en son nom des prix. C'est donc l'État qui doit prendre la responsabilité de cette distribution. De deux choses l'une, en effet : ou l'État se reconnaît une compétence en matière d'art, ou il ne s'en reconnaît pas. S'il se juge incompétent, il n'a aucune bonne raison pour intervenir dans la formation du jury d'admission, non plus que dans la formation d'aucune espèce de jury ; si au contraire, il se juge compétent, c'est au moment où il s'agit de distribuer les récompenses qu'il doit revendiquer hautement sa responsabilité et faire appel aux capacités administratives qu'il tient en réserve. C'est à ce même moment qu'il doit éviter aux artistes concurrents l'alternative de renoncer aux fonctions de juré ou de renoncer au droit d'être récompensés.

Sans insister, au reste, sur toutes les dispositions du règlement du 28 février 1879, j'espère que ce règlement, révisable, sera modifié dans les conditions que j'indique, que tous les exposants seront appelés à nommer tous les membres du jury d'admission, que nul ne sera exempt de l'examen de ce jury et que l'État se décidera à distribuer à ses risques et périls les récompenses qu'il a instituées, au moyen d'un jury nommé par lui. Hors de là, tout n'est en effet qu'arbitraire et confusion.

Mais les anomalies du règlement de 1879 ont passé presque inaperçues en présence des étrangetés de la méthode de classement. Depuis bien longtemps on avait adopté pour le classement des ouvrages envoyés au Salon l'ordre alphabétique. L'ordre alphabétique, c'était l'égalité, c'était de plus la clarté.

L'administration des Beaux-Arts a eu, cette année, la malheureuse pensée de renoncer à cette disposition pour imaginer ce qu'elle a appelé « le groupe sympathique ». Elle a pensé qu'elle devait aux artistes hors concours de les séparer des exempts, aux exempts de les distinguer de ceux qui ne le sont pas, aux Français de les éloigner des étrangers; et, ce point de départ étant donné, elle a entrepris de faire de l'ordre avec du désordre. Il est résulté de cette conception une distribution des plus regrettables. Les artistes hors concours, forts de leurs titres et du privilège qu'on leur a donné en raison de ces titres, se sont partagé la cimaise dans les salles qui leur étaient réservées et, ne voulant tolérer personne auprès d'eux, ils ont réclamé et obtenu au-dessus de leurs toiles la faveur d'une frise en papier peint. Quant aux exempts et à ceux qui ne le sont pas, on les a échafaudés tant bien que mal et souvent plus mal que bien.

Pour ce qui est des salles d'où les Français ont été exclus, elles renferment les œuvres de cette colonie étrangère qui est aussi parisienne que les plus Parisiens d'entre nous. Le Salon carré, enfin, a partagé ses panneaux entre les quatre groupes.

J'ai dit tout à l'heure que je me proposais d'esquisser rapidement dans ce premier article la physionomie du Salon. Il me serait en effet assez difficile d'offrir aux lecteurs de la *Nouvelle Revue* autre chose qu'une esquisse rapide, n'ayant fait au Palais de l'Industrie qu'une visite hâtive, au milieu des préparatifs du placement.

Le Salon de 1880 compte 3,957 toiles. Un tiers environ des ouvrages présentés au jury a été refusé. En haut du grand escalier, la *Martyre chrétienne* de M. Georges Becker, qui a, en outre, un très bon *portrait du général de Gallifet;* un *panneau* décoratif de M. Jules Machard, destiné à une église de Paris; deux toiles de M. Thirion et un tableau de M. Maignan. Dans le Salon carré, dit Salon d'honneur, *la Grève des Mineurs,*

de M. Roll, qui est l'une des meilleures toiles de l'année; *les Palanquins à Laghouat,* de M. Gustave Guillaumet, qui devient, de plus en plus, maître de son talent; une *Flagellation,* de M. Bouguereau; *Après la Défaite, épisode d'une invasion au* v^e^ *siècle,* de M. Besnard, dont il faut encore signaler un *Portrait de M*^lle^ *Melcy,* du Gymnase; *la Pêche miraculeuse,* de M. Lehoux; un *Camille Desmoulins,* un *Othello,* puis une intéressante suite de petites toiles dont quelques-unes méritent un examen attentif.

Dans les salles réservées aux artistes hors concours, — ces salles sont du côté des Champs-Élysées, à droite, — *le portrait de M. Grévy, président de la République,* par M. Bonnat, dont *le Job* est évidemment appelé à un grand succès. A côté du portrait du président de la République (j'énumère les portraits des hommes politiques peints par des artistes hors concours), *le portrait de M. Lepère, ministre de l'intérieur,* par M. Feyen Perrin; celui de *M. Constans, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur,* par M. Debat-Ponsan, morceau d'une excellente facture; le *portrait de Victor Hugo,* par M. Montchablon; les portraits de *MM. Henri Martin* et *Paul Bert,* par M. Yvon; le *portrait de M. Clémenceau,* par M. Bin; le *portrait de M. Vacquerie,* par M. Glaize; le *portrait de M. Andrieux,* par M. Bastien-Lepage, n'était pas encore placé lorsque je suis allé au Salon. Dans ces mêmes salles, M. Fantin-Latour a un excellent *portrait de femme.* M. Jacquet, dont *le Menuet* est une aimable toile, a également un très bon portrait de Mme D..., qui supporte aisément le voisinage des Carolus Durand. M. Baudry expose *M. Guillaume* et *M. Jules B...;* M. Jean-Paul Laurens Mlle T..., très près de son tableau le *Bas Empire.* M. Cabanel expose Mme L... A... M. Cabanel a, en outre, une *Phèdre.* M. Duez a peint très heureusement *M. Ulysse Butin.* Des deux portraits de M. Paul Dubois, celui qui est intitulé *Étude,* est de beaucoup préférable à l'autre. M. Antonin Mercié s'est offert la fantaisie de faire de la peinture et il a pleinement réussi, dans son *portrait de M*^me^ *Mercié,* à faire une œuvre délicate, peut-être même un peu trop délicate. Le petit *portrait* de M. Gaillard a gardé les précieuses et fortes qualités de sa très remarquable étude d'après l'évêque de Ségur.

Si nous passons dans les autres salles en continuant l'énu-

mération des portraits, nous rencontrons parmi les hommes politiques *MM. Nadaud, Salomon, Naquet, Bethmont, Poujade, Saint-Martin, Antonin Proust,* ce dernier par M. Manet, qui n'a pas l'heur de plaire à la majorité du jury, particulièrement aux jurés de l'administration, mais qui n'en demeure pas moins fidèle à une manière qu'on traite volontiers de brutale et dont plus d'un peintre cependant a su faire son profit en faisant les concessions voulues.

Il y aurait injustice à ne pas mentionner les portraits de MM. Mathey, Desboutins, Sargent. Je dois également parler des portraits de *MM. Léon Say, Jauréguiberry, Louis Blanc,* qui sont placés dans une même salle. J'omets sans doute bien des toiles du même genre qu'il conviendrait de louer, mais je le répète, la plupart des tableaux n'étaient pas placés lorsque je suis allé au Palais de l'Industrie, et d'ailleurs je n'ai pas d'autre but aujourd'hui que de noter à la hâte les ouvrages des artistes qui se recommandent par le mérite ou par l'ancienneté. En dehors des portraits, entre toutes les œuvres qu'il m'a été donné de voir et qui se distinguent par une valeur incontestable, je dois noter en première ligne les deux tableaux de M. Cazin : *Ismaël* et *Tobie*. M. Cazin est un de ces hommes que le public ignore mais que les artistes suivent avec un intérêt croissant depuis le jour où, pour la première fois, il a mis le pied au Salon. M. Cazin est Français d'origine, Anglais par son éducation; il a fait longtemps de la céramique, et ses compositions en ce genre sont très appréciées de l'autre côté de la Manche. Le jour où il s'est décidé à aborder la peinture, il a réussi du premier coup. Car outre les qualités du praticien, il a le scrupuleux respect de la nature, dont son œil retient avant tout les lignes sobres et les fortes oppositions de couleurs. Le paysage de son *Ismaël* est tout simplement un chef-d'œuvre. M. Cazin est un peintre. On hésitera peut-être à le lui dire aujourd'hui. On le lui dira certainement demain.

Il est très regrettable que M. Lerolle ne se soit pas laissé guider plus complètement par son juste sentiment de la chose vue. Son tableau *Dans la campagne* aurait gardé tout son charme sans rien perdre de son accent.

Le carton de M. Puvis de Chavannes est l'un des meilleurs qu'il ait composés. On s'empressera beaucoup à *la Jeanne d'Arc* de M. Bastien Lepage. Ce mélange de naturel et de surnaturel n'est cependant pas très heureux et l'on comprend malaisément pourquoi M. Bastien Lepage a placé sa peinture sous un vocable aussi prétentieux. *Le Caïn* de M. Cormon réunit, dit-on, un grand nombre de suffrages dans le jury chargé de donner la médaille d'honneur. *Le bon Samaritain* de M. Morot a, paraît-il, aussi ses partisans.

Je note à la hâte, toujours, je le dis encore, dans les tableaux placés au moment de ma visite au Salon, et en tenant compte des conditions que j'ai indiquées : *le Portrait de Mlle Baretta,* par Mlle Abbéma; *Solitude,* par M. Auguin ; *Combat des Centaures et des Lapithes,* par M. Bellet du Poisat; *le Bal public,* par M. Jean Béraud; *le Régal des mouches,* par M. Bergeret; *la Charmeuse d'oiseaux,* par M. James Bertrand ; *Un coin d'église,* par M. Bouvier; *le Soir,* par M. Breton; *Seaside, souvenir de l'île de Wight,* par M. John Lewis Brown; *Tartane de pêche en Provence,* par M. Brun; *Ex-voto,* par M. Butin; *Joueuse de mandore,* par M. Chartran; *Une promenade,* par M. Chelmonsky; *la Nive, au Pas-de-Roland,* par M. Gustave Colin; *les Derniers rebelles,* par M. Benjamin Constant; *Un accident,* par M. Dagnan-Bouveret; *le Cellier de Chardin,* par M. Delanoy; *le Rouet,* par M. Diéterle; *Souvenir de Lock-Corron,* par M. Gustave Doré; *Salambô,* par M. Ferrier; *le Croisic,* par M. Flahaut; *la Grand'-route à Combes-la-Ville,* par M. Français; *Souvenir de la nuit du 4 décembre* 1851, par M. Henry Gervex; *Au dessert,* par M. Jean Gigoux; *le Capitaine,* par M. André Gill; *le Vieux quai de Bercy,* par M. Guillemet; *Sur la plage d'Agon,* par M. Hagbord; *l'Eau dormante,* par M. Hanoteau; *la Marchande de poissons,* par M. Haquette ; *le Retour de chasse,* par M. Harpignies; *la Fontaine,* par M. Henner; *le Retour,* par M. Jules Héreau ; *la Salomé,* par M. Humbert; *Dans les plaines,* par M. Japy; *Un lot de chrysanthèmes,* par M. Jeannin; *une Ascension en l'an VIII,* par M. Kaemmerer; *la Guerre,* par M. Lançon ; *le Bataillon carré,* par M. Leblanc ; un *Portrait* d'homme, par M. Jules Lefebvre; *la Pêche miraculeuse,* par M. Lehoux; *la Pêche,* par M. Leloir;

la Seine, par M. Luigi Loir; *les Énervés de Jumièges,* par M. Luminais; *Belfort,* par M. Maignan; *la Bataille de Grünwald,* par M. Matejko; *Marat,* par M. Mélingue; *Un jour de novembre,* par M. Metsag; *Lavacourt,* par M. Claude Monet; *Pierrot galant,* par M. Monginot; *Galathée et Hélène,* par M. Gustave Moreau; *le Bois de la Saudraie,* par M. Pille; *le Moulin des Cressonnières,* par M. Rapin; *le Retour de la moisson,* par M. Rixens; *Basse-cour,* par M. Philippe Rousseau; *la Vente des coquillages,* par M. Émile Vernier; *le Retour du troupeau,* par M. Vuillefroy; *Courges,* par M. Vollon; *la Chanteuse,* par M. Udher; *Dans une sardinière,* par M. Kruger; *les Prés de Bombet,* par M. Van Marke; *Portrait de Mlle Didier,* par Mlle Jacquemard; *les Saisons,* par M. Alma-Tadéma; *les Environs d'Argelès,* par M. Appian; *Portrait de M. M***,* par M. Santiago Arcos; *la Séance interrompue,* par M. Ballavoine; *Françoise de Rimini,* par M. Blanchard; *les Bords de l'Ept,* par M. César de Cock; *l'Institut à la mairie du XIIIe,* par M. Gustave Boulanger; un *Portrait d'homme,* par M. Raphael Collin; *Un coin de la Halle aux poissons,* par M. Gilbert; *l'Embouchure de la Gironde,* par M. Coquand; *le Convoi d'un enfant,* par M. Edelfelt; *Une station de bateaux en Norwège,* par M. Smith-Hald; *l'École des petits enfants* et *les Éplucheurs de légumes,* par M. Liebermann; *les Batteurs d'œillettes,* par M. Salmson; *Cavaliers circassiens,* par M. Pasini; *la Route de Popoli,* par M. Mancini; *Un chantier à Dordrecht,* par M. Skanberg; *Une mère,* par M. Vanaise; *l'Orphelinat de Katwyk,* par M. Artz; *le Quai Henri IV,* par M. Robert Mols; *Tête de jeune fille,* par M. Wilhelan Leibl; *Portrait,* par Mlle Maria Wuk; *A l'affût des bécasses,* par M. Pokitonoff; *Un atelier de peinture,* par M. Bartlett; *Un coin d'atelier,* par M. Dantan; *Soir de septembre,* par M. Pointelin; *les Premières feuilles,* par M. Pelouse.

Dans plusieurs salles, particulièrement dans les salles des étrangers, je n'ai pu, faute de l'indication des noms, noter des toiles d'une réelle valeur.

De la sculpture, je n'ai vu que *l'Arlequin,* de M. de Saint-Marceaux.

X

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les nationaux russes ont cent fois raison de s'irriter contre ceux qu'ils appellent des cosmopolites, gens qui s'imaginent faire acte de bon goût en rapportant de l'étranger des programmes de politique comme on rapporte une mode, un genre, un cuisinier français ou un tailleur anglais. Ils croient quitter un costume ou changer de cuisine lorsqu'ils réclament, non des réformes, mais la réforme. Vite, ils exigent la réalisation entière de leur utopie. — Mais nous n'avons pas des mœurs étrangères, leur dit-on; pour devenir Européens, attendez que nous cessions d'être Asiatiques. Laissez-nous être affranchis de tous nos servages avant de nous vouloir tout à fait libres. — Non, s'écrient les cosmopolites, la politique russe doit être européenne sur l'heure. Ces gens me rappellent une réponse que fit la grande Catherine à Voltaire : « Eh, mon cher philosophe, cela vous est facile, à vous, d'écrire vos réformes sur le parchemin, mais cela m'est plus difficile, à moi, d'écrire les miennes sur la peau humaine. »

L'esprit cosmopolite est un esprit dangereux. Chaque pays qui veut vivre de sa vie propre doit le poursuivre et l'exclure. Et, ce qu'il faut qu'une nation sache le mieux admirer, chez ses ennemis eux-mêmes, c'est l'amour national. Rien n'éclaire et ne guide les individus et les peuples comme le patriotisme. Se connaître soi-même, le peut-on, si on dédaigne sa race pour lui en préférer d'autres, si on se révolte contre ses défauts pour les cor-

riger par des qualités étrangères, si l'on ignore ses facultés distinctives, si l'on tourmente au lieu de le développer son caractère national?

Ceux qui aiment plusieurs patries autant que la leur ont des sentimentalités vagues, qui leur inspirent des exigences irréalisables; ils sont toujours prêts à sommer les autres peuples d'avoir à faire acte de cosmopolitisme. Lorsqu'on est patriote soi-même, on juge de la passion d'un étranger par la sienne, et on ne lui demande que ce qu'on ferait à sa place. Le retour sur soi, la réserve, la dignité, président à tous les actes d'un véritable patriotisme. On juge un Anglais comme Anglais, un Russe comme Russe, voire un Allemand comme Allemand.

Plus la passion nationale d'un peuple est intense, mieux il doit comprendre celle des autres peuples, et n'attendre d'eux que l'inimitié, si des traditions de race et des besoins contradictoires les font ennemis, ou que les bénéfices d'une action commune si des intérêts semblables les unissent.

Aimer ce qu'il doit aimer, ni plus, ni autrement, ni moins, ne pas noyer son cœur dans des fraternités universelles, c'est pour un patriote accumuler ses forces, c'est se garder de l'aigreur des désillusions et de l'injustice; et c'est aussi se tenir prêt, sans apitoiement et sans terreur, à toutes les luttes pour l'existence.

Les Russes cosmopolites-européens réclament une réforme à l'italienne, ou à l'américaine, ou à la suisse, ils comptent sur une alliance française, sur une alliance anglaise, etc., etc. Ils ne s'inquiètent nullement, les pauvres politiques, de faire de la politique extérieure et intérieure nationale-russe. Ils veulent tout leur programme importé ou rien. Les nihilistes, de leur côté, veulent d'abord réduire tout à rien, et refaire avec ce rien, tout! car, si tout est dans tout, rien doit y être aussi! On le voit, les cosmopolites et les nihilistes ont eu peu de peine à s'entendre au milieu de termes qui peuvent si aisément se renverser. Ils ont des accords de formules dissemblables, comme la musique allemande a l'accord des dissonances.

Tous nihilistes! Les cosmopolites se réjouissent des échecs de la politique extérieure russe, dans l'espoir que la rupture des

négociations entre les gouvernements rapprochera les peuples. Les nihilistes luttent contre les réformes venant d'en haut dans l'espoir qu'elles viendront d'en bas. Le dernier programme du comité exécutif déclare que « les personnes et les groupements sociaux qui aident activement et consciemment le gouvernement dans sa lutte seront traités en ennemis ayant abandonné le terrain neutre ».

Au milieu de ces extravagances et de cette politique tantôt féroce, tantôt naïve, le comte Loris Mélikoff poursuit son œuvre avec une conscience et un courage indomptables. Le réformateur calcule les forces de la pacification comme il calculerait les forces de la guerre. C'est un soldat-législateur. Il a des résolutions de général et des scrupules de magistrat. Il consulte, il travaille dans un comité, comme un ministre constitutionnel; puis, tout à coup, il va droit à l'obstacle; il est une heure dictateur dans un palais et prend seul, sur une inspiration, les responsabilités les plus graves.

Entre les conservateurs à outrance qui ne veulent d'aucun progrès, mais qui sentent le sol se dérober sous leurs pieds, et les nihilistes et les cosmopolites qui attirent l'orage sur la Russie, le réformateur a choisi un terrain solide sur lequel déjà beaucoup de « bons citoyens » osent marcher. Le comte Loris Mélikoff a compris que ce n'est pas lorsqu'il aurait supprimé un groupe d'ennemis du gouvernement qu'il supprimerait l'armée des rebelles. Il a recherché les causes qui font les mécontents, il s'est attaqué aux abus qui arment les partisans.

Il a d'abord obtenu de l'empereur la grâce de trois jeunes étudiants, compromis dans une société secrète à Kharkow, puis l'autorisation de réviser les nombreux dossiers des étudiants exclus des universités, emprisonnés, déportés, exilés, ou placés sous la surveillance de la haute police. Un communiqué, accueilli avec enthousiasme par la presse, déclare que sur l'avis des autorités, lesquelles, pour la plupart, envoient des attestations favorables, non seulement les étudiants seront libérés, mais pourront encore rentrer dans les universités qui leur étaient autrefois toutes fermées dès qu'ils en étaient sortis,

« On a beaucoup calomnié notre jeunesse, dit le *Bereg*, mais

aujourd'hui un décret bienfaisant la réhabilite en prouvant qu'elle n'est pas rebelle au principe de l'ordre civil. Faisons tout pour refaire la réputation de notre jeunesse des écoles aux yeux du gouvernement, et dans l'opinion de la société; montrons-lui notre sollicitude : ce sont nos fils et nos frères. »

Le comte Loris Mélikoff a définitivement supprimé la fameuse troisième section. De pauvres accusés, qui attendaient en prison préventive un jugement qu'ils n'espéraient point, ont été, chose inouïe jusqu'alors, mis en liberté par une ordonnance de non-lieu. En Russie, l'administration de la troisième section détestait de juger un homme qui pouvait avoir, par hasard, l'étrange fortune d'être reconnu innocent. Le réformateur s'est adjoint, à la commission exécutive, des législateurs éminents. Le désir de ne pas s'écarter de la légalité paraît à tous une préoccupation vraiment louable de la part du comte Loris Mélikoff, dont les pouvoirs n'ont pas de limites.

On dit que le comte Tolstoï, ministre de l'instruction publique, qui n'est pas encore changé; que M. Maskoff, destiné cependant par ses capacités à n'être qu'une créature; que M. de Walouïeff et la plus grande partie du ministère, font de l'opposition au chef de la commission suprême et apportent mille entraves à son action. Si cela est vrai, le sentiment qui les inspire est bien aveugle. Lorsqu'on songe aux troubles, aux attentats, aux menaces des nihilistes, avant l'arrivée au pouvoir du comte Loris Mélikoff, il semble que personne ne doive oser prendre la responsabilité des désordres que sa chute provoquerait ou encouragerait.

I

La victoire des libéraux anglais apporte, au parti qui soutient le réformateur dans sa périlleuse entreprise, une puissance véritable. L'irritation contre lord Beaconsfield, depuis le congrès de Berlin, n'avait fait qu'accroître dans la nation l'inimitié contre M. de Bismarck. Mais l'Empire et le parti de la cour, les Allemands, comme on dit à Saint-Pétersbourg, prenaient une influence plus grande à mesure que M. Disraëli était plus insolent.

Peut-être l'Empereur, frappé par l'éclat de la gloire de M. Gladstone, verra-t-il la figure ténébreuse de M. de Bismarck se détacher de la lumière des derniers évènements.

La nation russe, dans toutes ses classes, sauf parmi les fonctionnaires allemands, est enthousiasmée par le triomphe des libéraux anglais. Les Russes ne raisonnent point leur joie en ce moment; ils l'éprouvent. Je ne crois pas qu'ils aient à la regretter. Sans espérer une action commune en Turquie ni la retraite des Anglais dans l'Inde, la Russie a désormais l'assurance que l'Angleterre, au lieu de faire surgir les complications, d'exciter les griefs, de provoquer les conflits, usera loyalement de son autorité en faveur de l'entente des cabinets orientaux et occidentaux, et interviendra en faveur de la paix.

Les conservateurs Chinois ont repris leur influence, paraît-il, sur l'esprit de l'Empereur et l'ont détaché du prince King. Ils veulent une guerre avec la Russie et y préparent le Fils du Ciel. Partout les conservateurs font le métier de maçons et ils excellent à cimenter les murailles de la Chine. Le prince King est coupable de tendances au progrès, coupable d'avoir ouvert à la civilisation européenne une brèche que le vieux parti chinois entend fermer.

La Chine voudrait reprendre le territoire de Kouldja dont elle n'a pas reconnu la cession; mais comment le reprendrait-elle lorsqu'elle l'a perdu à la dernière insurrection, et qu'aujourd'hui il est occupé par les Russes? Les populations voisines du Kouldja et toutes les tribus du Turkestan exècrent les Chinois. Malgré la négligence du général Kauffmann, qui n'a pas su créer des voies de communication et s'assurer d'un élément considérable de révolte en soutenant le fils de l'émir massacré à Kaschgar, les Russes, quoiqu'en petit nombre, supporteront certainement sans plier le premier choc des Chinois. On a dit que ceux-ci seraient commandés par des officiers anglais. Cela eût été impossible, même sous le cabinet Beaconsfield, l'Angleterre ayant un intérêt majeur à ce que le vieux parti ne gouverne pas la Chine, et ne chasse point les commerçants anglais, dont les capitaux engagés dans le Céleste Empire sont considérables.

La Russie ne peut donc plus rencontrer l'Angleterre intri-

guant contre elle, et, si quelque aventure surgit au milieu de sa politique extérieure, elle sera, bonne ou mauvaise, au gré du destin, mais non à la fantaisie de lord Beaconsfield.

II

Et c'est ce qui désole M. de Bismarck! Lors d'un entretien que raconte le *Tagblatt* de Vienne et qui eut lieu avant les élections anglaises, au moment du passage du prince Orloff à Berlin, le chancelier de l'Empire avait posé, paraît-il, des conditions léonines à la Russie, au cas où elle insisterait pour rentrer en grâce : éloignement des troupes russes de la frontière allemande, changement de plusieurs ministres, sacrifice du prince Gortschakoff, et, naturellement, les personnes présentes étant toujours bien partagées, M. de Bismarck avait offert au prince Orloff la présidence du conseil des ministres de l'empereur Alexandre. « On prétend que le prince Orloff aurait répondu : Que dirait Sa Majesté l'empereur Guillaume si le représentant d'une puissance étrangère lui tenait le même langage à votre égard?

« M. de Bismarck répondit :

« L'Empereur me sacrifierait certainement s'il voyait en moi un obstacle à l'entente avec une puissance amie, et si je pouvais être la cause d'une guerre. Il remplirait par là ses devoirs de souverain. D'ailleurs, pourquoi ne pas tenter la contre-épreuve de ce que je propose? Qu'on adresse une demande semblable de Saint-Pétersbourg. Si le résultat de cette proposition est ma mise à la retraite, j'en serai reconnaissant, car personne n'a plus besoin de repos que moi. »

Sans le triomphe des libéraux, M. de Bismarck cherchait-il, dans cette ruse, facile d'ailleurs à découvrir, quelque prétexte nouveau de trouble dans les rapports des deux Empereurs?

Le projet de loi militaire a été voté au Reichstag par une forte majorité. Non seulement la Chambre allemande a voté pour qu'on arme, mais elle a trouvé aussi très spirituel de voter pour qu'on ne désarme pas. Un naïf, de ceux qui croient que « les peuples sont pour nous des frères », M. de Bülher, député

d'Ohringen, a fait au parlement de Berlin une proposition de désarmement aussitôt repoussée avec une gaieté toute germanique.

M. de Bülher, d'ailleurs, avait déjà écrit à M. de Bismarck pour lui soumettre son heureuse idée, et celui-ci, toujours chevaleresque, parodiant un mot français : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » avait répondu : « Que Messieurs les ennemis commencent par désarmer ! »

Si le général de Kameke est sorti joyeux du Reichstag après le vote, si le prince-chancelier a daigné se déclarer satisfait, il ne semble pas que la « patrie allemande » tout entière se réjouisse à propos de la loi militaire. Une réunion a été dissoute par la force à Munich, pour avoir soulevé cette proposition entre beaucoup d'autres : « Les amis et les membres du parti populaire allemand décident qu'il y a lieu d'inviter les députés de la ville de Munich au Reichstag à voter contre le projet de la loi militaire. »

La *Germania* ne ménage point le gouvernement du prince-chancelier et déclare que « l'émigration de plus en plus inquiétante des paysans allemands a pour motifs irrémédiables l'insuffisance des salaires, l'horreur du service militaire et la nausée de l'Empire. »

Le ministre Eulembourg a réclamé à la Chambre le maintien de l'article 28 de la loi contre les socialistes, article qui leur interdit la rentrée à Berlin, et il a dit : « Une agitation continuelle qui n'a pu s'apaiser encore met en danger la tranquillité publique. Il faut des armes pour combattre les ennemis de la loi. »

Si le docteur Virchow a battu un socialiste, en revanche son retour au Reichstag, qu'avait su empêcher le prince-chancelier, ramène un orateur avec lequel M. de Bismarck a été plus d'une fois forcé de compter.

Les ultramontains, de leur côté, ne sont pas précisément calmes. La lettre de l'archevêque de Cologne, qui les avait d'abord irrités comme une concession prématurée, les irrite bien davantage comme une concession inutile. Le nonce Jacobini, à qui ses fonctions de cardinal permettent le repos, est de plus en plus agité. En face d'un adversaire qui déclare « n'avoir pas de principes, mais seulement des intérêts » et qui ajoute que « les moyens ne

sont faits que pour arriver au but », il se trouve que les avances ou les reculs, les engagements et les renoncements, la soumission et les menaces, n'ont aucune influence sur l'adversaire du Vatican. A chaque forme des pourparlers M. de Bismarck répond : « C'est bien, j'attends les prélats, nous allons les voir venir. » L'un d'eux cependant est venu. L'évêque Rœss, d'Alsace-Lorraine, a fait une démarche auprès du général Manteuffel, dans le sens conseillé par le Pape à l'archevêque de Cologne. On accepte sa démarche et l'on répond « qu'on adoucira, non dans la lettre, mais dans l'esprit les lois de Mai ».

La *Germania* perd toute patience, tout espoir, reprend une attitude hostile. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* lui répond, et l'échange de leurs explications manque de charité chrétienne. On parle beaucoup de conciliation, mais pour se reprocher mutuellement de n'en pas avoir. Une note officieuse déclare « qu'il ne tient qu'aux évêques de prouver leurs dispositions conciliantes, comme il ne tenait qu'au centre de se rendre nécessaire à la politique du prince-chancelier et de s'assurer par là ses bonnes grâces, tandis que le centre s'est complu à contrecarrer systématiquement M. de Bismarck. Celui-ci plaisante agréablement chaque fois qu'on lui parle de Canossa. « Je ne souffre pas, disait-il dernièrement, de la vacance d'un millier de cures, et je désire que Sa Sainteté n'en souffre pas plus que moi. » Aux députés du centre, il dit : « Un gouvernement qui céderait à une minorité qui l'attaque ne serait plus un gouvernement. »

Nous entendrons plutôt parler maintenant de la démission de M. de Bismarck que des résistances du Bundesrath. Ceux qui avaient éprouvé le premier frisson de la fièvre d'indépendance, à l'ombre de l'assemblée *souveraine*, sont guéris pour longtemps.

A l'avenir, chaque État confédéré participera directement aux délibérations du conseil. Les affaires les plus importantes seront classées, pour être discutées en une session particulière, dont l'époque ne coïncidera ni avec les travaux des Chambres des États, ni avec ceux du Reichstag.

L'idée d'avoir fait de tout ce débat une simple révision du règlement du 22 février 1871 est des plus ingénieuses. Le Reichstag n'ayant pas à se mêler d'un règlement n'a rien à voir dans ce

conflit. Changer la Constitution sans y toucher, voilà un tour bien joué.

Les rapporteurs, — pour tout finir, — adhèrent « complètement aux vues exprimées dans le projet prussien » ; ils demandent que « les délibérations aient lieu désormais à huis clos ».

En effet, il n'est pas agréable, même pour des plénipotentiaires déjà formés, de donner le spectacle d'une soumission aussi humble que mal récompensée.

M. de Bismarck, maintenant, va s'occuper de « la réforme financière qui doit fournir au prince-chancelier les moyens de terminer dignement sa carrière par une réforme sociale ».

Les *Grensboten* nous font cette étonnante confidence. M. de Bismarck veut le monopole des tabacs, des chemins de fer, des assurances, etc. « J'ai besoin d'argent, de beaucoup d'argent, pour arriver à l'accomplissement de mes projets », dit le prince-chancelier.

La *Gazette provinciale* du grand-duché de Bade reproche à la nouvelle administration d'Alsace-Lorraine d'être trop faible pour les populations annexées. Certains journaux prussiens prétendent même que la délégation d'Alsace-Lorraine a l'intention d'offrir à M. de Manteuffel un supplément de traitement qui le récompenserait de sa douceur.

Vraiment, est-ce pour calmer les Alsaciens que la *Gazette* du grand-duché parle ainsi? Est-ce pour provoquer à l'estime les citoyens allemands les uns envers les autres, que les journaux prussiens essaient de faire entendre qu'un lieutenant de l'Empereur peut montrer des complaisances pour le fameux « argent », qui occupe, par sa rareté, tant de place en Prusse ?

III

M. de Bismarck, il semble, donne des nerfs à ses alliés. En Autriche, on s'émeut des crises du cabinet Taaffe, comme on s'émeut à Berlin des crises du chancelier. Les unes et les autres sont cependant assez fréquentes et assez peu malignes pour qu'on cesse de s'en inquiéter.

Le vote des 154, refusant au ministère des fonds secrets, a fait grand bruit à Vienne. L'opposition s'est crue un moment, non pas sûre de sa propre victoire, mais certaine de la défaite du cabinet, et les journaux constitutionnels s'étant trop hâtés d'annoncer la démission du comte Taaffe, prenant pour véritable une nouvelle désirée, ont été assez piteusement forcés de la démentir le lendemain.

Le président du conseil avait prévu son échec par avance et pris ses précautions en déclarant que le vote sur les fonds secrets ne serait point considéré par lui, quoi qu'il advînt, comme un vote de confiance ou de défiance. Il lui était donc facile de se courber devant l'arrêt du Parlement.

Le comte Taaffe plie et ne rompt pas.

Si les constitutionnels s'acharnent à détruire toutes les combinaisons du cabinet, risquant, peut-être, de l'encourager à la réaction, le comte Taaffe, heureusement pour les libéraux, tient à sa modeste politique d'équilibre, et répète « qu'une opposition systématique, d'où qu'elle vienne, ne le poussera ni dans les bras de la droite, ni dans les bras de la gauche. »

Le point d'appui réel du ministère est dans son entente complète avec la couronne. Au moment du vote de la loi militaire, il a été facile de se convaincre que c'est là, pour le cabinet, une ressource suprême. Dans ce dernier conflit, la Chambre des seigneurs, très certainement par condescendance pour l'Empereur, tirera le ministère de ce mauvais pas, en renvoyant au Reichsrath le budget, à propos de cette question de fonds secrets.

En Autriche, la politique continue à être une surprise pour chacun des groupes parlementaires, et elle tient la presse et le pays en éveil comme un rébus.

Dans le vote des fonds secrets, les amis personnels du comte Taaffe, les Tchèques, l'ont abandonné. La droite, qui lui reproche sans cesse d'aliéner des ressources de l'État en faveur des idées libérales, a voté des fonds secrets « uniquement parce qu'ils lui ont paru nécessaires ». Les constitutionnels de la Chambre ont rejeté un vote profitable à des constitutionnels, et, pour compléter l'imbroglio, les constitutionnels de la Chambre des seigneurs sauveront une seconde fois un cabinet qui les a remplacés

au pouvoir, cela pour plaire au parti anti-constitutionnel de la cour, lequel de son côté s'entremet pour détourner de la constitution les périls que lui font courir les constitutionnels! Est-ce assez clair?

Avec la sincère volonté de servir l'Empire, le cabinet Taaffe arrive à tirer, des circonstances et de la lutte des partis, toute la somme de conciliation qu'on peut en tirer. « Dès que le gouvernement se maintient sur le terrain constitutionnel, dit le président du Conseil, les partis sont en droit de se combattre, et chaque province est autorisée à défendre des intérêts qui paraissent en contradiction avec ceux des autres provinces; c'est au Cabinet à établir l'accord entre ses devoirs parlementaires et ses devoirs envers l'État; à lui de faire grandir partout, au milieu des luttes, l'idée de l'Empire! » Le comte Taaffe fait véritablement une politique de patriotisme, si petite qu'elle paraisse : et je ne puis m'empêcher de citer encore quelques formules de ses discours : « Aucune nationalité, affirme-t-il, ne doit se sentir blessée par la politique du gouvernement ni opprimée dans ses droits historiques. » Et ceci : « L'union des partis autour du palladium des libertés publiques, autour de la Constitution, est dans la nature des choses, et ce qui est dans la nature des choses triomphe tôt ou tard. » C'est parler en homme politique et en philosophe.

Avec ma façon de comprendre le patriotisme des autres, l'une des figures qui m'intéressent le plus en Europe dans la lutte qu'il soutient, c'est le comte Taaffe. Il n'a point, on le sait, et on le sent, la passion du pouvoir pour le pouvoir lui-même. Il considère comme un devoir de ne pas abandonner son poste au milieu des complications, de ne pas livrer le gouvernement à des majorités si instables qu'elles seraient pour l'Empire un élément de trouble. Le président du Conseil montre une grande bravoure dans ces combats perpétuels; en face des agressions, des défections, des contradictions qu'il essuie, qu'il subit ou qu'il soulève, sa tête reste calme au milieu de débats toujours renaissants sur le libéralisme, le décentralisme, le fédéralisme, le dualisme, le cléricalisme, le nationalisme.

Le président du Conseil vient de s'adjoindre un homme qui

certainement occupera dans la politique austro-hongroise, un jour ou l'autre, une place pour le moins égale à celle qu'y a occupée le comte Andrassy. M. de Szlavy, président de la Chambre de Hongrie, est entré au département des finances, chargé de l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine. Ceci est à la fois de la politique reconnaissante et préventive. C'est une récompense à la soumission de la Chambre hongroise qui a voté, malgré ses scrupules, l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, et c'est une garantie contre les difficultés que la Hongrie pourrait, ou encourager, ou laisser surgir à propos de cette annexion.

L'influence hongroise ne cesse de croître en Autriche, et elle est méritée. La Hongrie est patriote. Comme le comte Taaffe, elle aussi sait plier lorsqu'il s'agit des intérêts généraux. M. de Szlavy, avant de quitter ses amis politiques et ses collègues de la Chambre hongroise pour devenir ministre commun de la monarchie austro-hongroise, a dit : « Je suis bon Hongrois, vous n'en pouvez douter, mais ce que je mets au-dessus de tout, c'est l'intérêt de l'Empire. » Ces paroles ont été applaudies.

Le pauvre baron de Haymerle qui, dans le cabinet, fait exclusivement la politique de M. de Bismarck, est le ministre qui a et qui aura le moins de succès. Il a cru, comme son illustre inspirateur, au succès de lord Beaconsfield, et, en même temps que « le prestige » de M. de Bismarck, le prestige de reflet du baron de Haymerle a pâli. Le comte Taaffe, qui est slavophile, en sera-t-il désespéré ?

L'alliance austro-allemande est atteinte dans les sphères diplomatiques, comme elle a été atteinte dans l'opinion publique par le réveil des inimitiés de 1866, par les discours de M. de Hubner et du docteur Rieger, comme elle vient de l'être plus violemment encore par la brochure de M. Otto Hansper, député de Gallicie au Reichsrath, brochure dont les gazettes allemandes disent « c'est plus fort que Tissot ».

Cette brochure est un plaidoyer farouche contre l'homme qui a essayé de faire taire, par la menace et par la pression sur les gouvernements, la presse et le livre en Europe. J'avais dit avant le député de Gallicie que « la politique de M. de Bismarck n'est

qu'une trame de mensonges et de perfidies » et je répète volontiers avec un Autrichien que « l'Autriche a fait un métier de dupe dans ses conventions avec l'Allemagne où tous les profits sont pour Berlin ».

IV

Mon illustre ami, M. Cairoli, dont l'honorabilité personnelle et la dignité de caractère sont incontestablement à l'abri de toute injure et de toute atteinte, devrait bien, lorsqu'il regarde du côté de l'Autriche, comme un ministre des affaires étrangères en Italie doit le faire, prendre modèle sur l'impassibilité du comte Taaffe et sur son sang-froid au milieu des combats à soutenir contre les minorités ou contre les majorités.

La susceptibilité intime est une faiblesse au pouvoir, et un but que vise l'adversaire. N'est-il donc pas plus facile à M. Cairoli qu'à tout autre de recevoir coup sur coup et debout des blessures pour sa cause?

L'esprit de l'extrême gauche, dans la Chambre italienne, est immodifiable : après avoir été cause de la démission de M. Farini, que la droite seule avait intérêt à renverser, elle n'a pu s'entendre sur la nomination de M. Coppino, ni se résoudre à voter pour lui au second tour, parce qu'il était le candidat du ministère. L'extrême gauche a voté deux fois pour M. Zanardelli, risquant, si la droite avait eu un candidat, de faire passer le candidat de la droite.

Comment gouverner avec de pareils éléments? Sur quoi compter? Encore une fois, si quelques défections de la gauche s'étaient glissées parmi les votes, les partis de M. Crispi et de M. Nicotera eussent renversé le nouveau cabinet Cairoli, comme ils avaient renversé l'ancien cabinet Cairoli-Zanardelli, et cette fois avec M. Zanardelli!

Comme il est facile de comprendre que M. Farini se soit fatigué de conduire une pareille Chambre, et comme il est plus facile encore d'admettre que le pays en soit lassé!

La Chambre italienne devient anarchique, et il est nécessaire que le pays, par la réforme électorale, resaisisse le gouvernement de lui-même. Il n'y a vraiment, au palais de Monte Cittorio, de

majorité certaine que contre les ministres. L'Italie est constitutionnelle, par conséquent il est impossible de la gouverner sans parlement. Or, si le Parlement est ingouvernable, le pays a le droit d'exiger la dissolution.

On dit que le roi s'est plaint à M. Cairoli de l'instabilité, de l'incertitude qui règnent dans le gouvernement. Le roi lui-même doit savoir que le cabinet Cairoli-Depretis était le seul qui pût encore donner une cohésion relative à des éléments parlementaires si désagrégés.

Parler, parler pour ne rien dire, agir, agir pour ne rien faire, voilà la légende qu'on pourrait graver sur le fronton du Parlement italien.

Il faut que le ministère obtienne qu'on travaille, qu'on se hâte, qu'on vote la réforme électorale. Il faut que M. Cairoli, au besoin, se contente, comme M. Minghetti, d'une voix de majorité, ou ne s'irrite pas plus que le comte Taaffe contre deux voix de minorité. Il faut que l'extrême gauche et l'extrême droite soient mises en présence de la responsabilité de leurs actes, par la menace d'une prochaine comparution devant les électeurs.

V

Est-ce un succès pour le représentant de la diplomatie italienne que le départ des troupes turques de Goussigné? La ratification du traité sur les frontières monténégrines a-t-elle réglé la question du Monténégro? Il semble que non.

La Porte ayant déclaré, en abandonnant les territoires cédés au prince Nicolas, qu'elle était « dégagée de toute responsabilité », comment obliger les Turcs, en face de la résistance des Albanais, prêts à défendre leurs frères annexés, à punir eux-mêmes des sujets dont le seul crime est de vouloir combattre jusqu'à la mort pour rester fidèles à la Turquie?

Quelques milliers d'Albanais, sous les ordres d'Hoda-Bey, les tribus montagnardes commandées par le grand chef Omer. les membres du comité exécutif de la ligue albanaise, transférée à Diakova, sont prêts à la résistance, et même à l'attaque, si les Monténégrins veulent occuper les contrées cédées par la

Porte. Osman-Pacha s'est replié sur Kostrati. Youssouf-Bey et Ali-Pacha ont adressé à Mouktar-Pacha une déclaration dans laquelle ils avertissent la Sublime-Porte qu'ils défendront par les armes, et jusqu'à ce qu'ils l'aient conquise, l'indépendance de l'Albanie.

Le Monténégro accuse les Turcs d'avoir quitté leurs campements avant le jour convenu, et de s'être ainsi fait remplacer par les Albanais avant l'arrivée des troupes monténégrines.

C'est possible. Dans le règlement de cette question, la diplomatie ottomane est bien restée ce qu'elle est d'ordinaire, composée mi-partie de vraie traîtrise et mi-partie de feinte soumission.

Il faudra avoir une autre attitude et prévoir des complications dont le nouveau cabinet anglais rendrait certainement la Porte responsable, dans les débats que le règlement des questions orientales vont amener entre la diplomatie de M. Gladstone et celle du sultan.

La simple tactique, qui consistait à berner l'Angleterre avec des confidences sur l'ambition de la Russie, n'aura plus de raison d'être, si, comme on peut le prévoir, l'Angleterre et la Russie se mettent d'accord dans leurs exigences vis-à-vis de la Turquie.

Déjà le succès des libéraux anglais a balayé les inquiétudes hypocrites pour faire place à des craintes réelles. On prépare de nouvelles batteries, on se place sur un nouveau terrain pour faire face au danger. Lord Beaconsfield est devenu, du jour au lendemain, un bouc émissaire à Stamboul. N'est-ce pas lui qui a escamoté Chypre? N'est-ce pas lui qui a empêché les réformes en envoyant ses créatures, suspectes aux populations turques, détestées des militaires qui entravaient leur action, par jalousie de leur grade, de leurs appointements si facilement conquis? Aussi, à la nouvelle de la victoire des libéraux anglais sur les tories « cupides, égoïstes et ambitieux », comme le Divan s'est hâté de rappeler Baker-Pacha, alors sur la route de Mossoul, et de le faire revenir à Sivas! Combien la Sublime-Porte attend avec impatience l'heure où elle pourra signaler au cabinet libéral les dangers de l'ingérence des missionnaires, protégés par sir Austin Layard, et dont la propagande a tant de fois provoqué le fana-

tisme musulman et fait courir aux populations chrétiennes de si graves dangers!

Pour les réformes, il y a, paraît-il, depuis le triomphe des libéraux anglais, un parti qui les désire au moins autant que le nouveau Foreign Office, c'est le parti vieux turc!

Il sera facile à M. Gladstone d'avoir la preuve d'un si touchant accord sur tant de sujets, et de mettre à l'aise tant de bonne volonté, lors de la délimitation des frontières grecques.

VI

Qui sait? exprimant plutôt une affirmation qu'un doute, était bien le mot qui devait terminer ma lettre à propos de la stabilité du ministère Tricoupis.

Malgré l'acharnement des adversaires du nouveau président du conseil des ministres à Athènes, malgré un premier vote destiné à le mettre en face de complications immédiates, M. Tricoupis a triomphé. Le ministère a maintenant quelque répit; le temps lui sera donné de montrer ses aptitudes gouvernementales, le roi mettant à exécution son projet de faire un voyage en Europe et confiant la régence aux ministres.

M. Tricoupis a déjà fourni en quelques séances la preuve des progrès qu'il a fait, comme homme d'État. Son programme de gouvernement parlementaire est remarquable. Rien n'est plus mûri et plus équilibré. A toutes les critiques de ce programme, à toutes les contradictions soulevées par ses adversaires, le nouveau président du conseil a victorieusement répondu par des discours où il a, pour ainsi dire, imposé son autorité.

La suppression de la dîme a été un coup d'essai et un coup de maître. Le pays et tous les partis réclamaient depuis longtemps cette suppression; mais aucun ministre n'avait eu le courage de la demander, de l'exiger, pour ainsi dire séance tenante. Les députés de l'opposition ne pouvaient voter contre une réforme si nécessaire, si populaire. Mais c'est à M. Tricoupis qu'on la doit, et, de toutes les provinces, pleuvent des adresses de félicitations pour remercier le président du conseil de sa courageuse initiative.

L'habileté a été, en même temps que M. Tricoupis donnait une satisfaction au pays, de créer par la force des choses et par la nature du projet, une majorité imposante au ministère. Chose plus difficile, la majorité une fois tenue, M. Tricoupis l'a gardée. Chacune de ses mesures l'a obligée à se fixer, et, d'une Chambre hostile, par les seuls moyens de gouvernement, le président du conseil a fait une Chambre alliée.

Le moment de la suppression de la dîme est admirablement choisi. Les habitants de l'Épire et de la Thessalie vont avoir une raison de plus de désirer leur annexion à la Grèce. M. Economos a prononcé, à ce sujet, un excellent discours qui a fait une grande impression.

La taxe sur les bêtes de labour, si combattue, n'est qu'un impôt provisoire. Il sera bien plus facile de l'abolir que la dîme, consacrée par un usage de tant de siècles.

Si la Grèce n'est point certaine encore de l'intervention active du ministère libéral anglais dans la question des frontières, elle sait déjà que M. Gladstone servira sa cause par de fermes conseils à la Turquie.

VII

Tandis que la Grèce espère l'intervention anglaise à son profit, le président du conseil des ministres en Espagne, M. Canovas, espère que le nouveau gouvernement anglais se désintéressera d'une intervention au Maroc, et laissera le champ libre à ses convoitises.

La conférence pour le règlement des affaires du Maroc aura lieu le 20 mai, à Madrid. L'idée en est pour le moins singulière. Est-ce pour faire constater, sur les lieux mêmes, ses projets annexionistes que M. Canovas réunit la conférence? N'est-il pas supposable que le sultan de Fez aura là beau jeu pour donner la preuve des intrigues du ministère espagnol? Et la diplomatie convoquée à Madrid y viendra-t-elle, appelée par M. Canovas, pour prendre des garanties contre l'Espagne ? Mieux vaudrait peut-être s'appliquer à garder Cuba, que de chercher à prendre le Maroc.

M. Sanchez Bustillo, ministre des colonies, est enfin parvenu à faire un *petit* emprunt cubain pour payer les traites du général Blanco qui menaçait de donner sa démission. Les débats sur la discussion du budget de Cuba ont rappelé toutes les fautes de la politique coloniale de M. Canovas. En dehors des faits de la politique et de l'insurrection, il a été prouvé que les recettes budgétaires sont insuffisantes et les dépenses exagérées. Les Antilles, fussent-elles pacifiées, seraient encore réduites à la misère.

On a beaucoup raconté, dans la presse hostile au manifeste du parti démocratique, qu'il était revêtu de la signature d'hommes sans valeur ou sans situation. J'ai sous les yeux le dénombrement de ces signataires. J'y vois des ex-ministres, d'anciens conseillers d'État, des diplomates, de grands propriétaires, des littérateurs, des avocats, des professeurs distingués. Je sais quarante-cinq officiers généraux qui n'ont pu signer à cause de la loi. Il y a là une manifestation sérieuse de l'opinion.

Je n'en doutais pas! mais c'est avec une joie profonde que je constate l'immense succès de la réception d'Émilio Castelar à l'Académie de Madrid. L'orateur, le poète, le philosophe, portés l'un par l'autre, ont fait atteindre à Castelar, dans son discours, le degré suprême du génie.

VIII

C'est d'un grand succès aussi et d'un grand lettré, de M. Gladstone, que je parlerai pour terminer. Je disais dans ma dernière lettre que le vainqueur du Midlothian ne pourrait se soustraire au vœu public le rappelant au gouvernement. Il me semblait entendre les Anglais crier : « Gladstone ! Gladstone ! » et j'ajoutais : « Il est impossible que la Reine, que les amis de M. Gladstone, qu'un peuple entier, n'obtiennent pas du triomphateur qu'il gouverne de nouveau l'Angleterre libérale ». M. Gladstone, après bien des hésitations, a consenti à reprendre le pouvoir.

Le grand homme d'État entreprend, dit-on, une œuvre difficile. Il doit tout d'abord rétablir l'ordre dans les finances, et, pour bien marquer qu'il accepte la responsabilité de cette tâche, il a choisi, dans le cabinet, la situation de chancelier de l'Échiquier.

M. Gladstone proposera donc et discutera ce budget, si malmené sous le ministère Beaconsfield, mettant une fois encore au service de son pays ses hautes capacités financières, reconnues par ses ennemis les plus acharnés.

La question de l'équilibre des budgets, malgré son importance, est relativement secondaire, au milieu des difficultés que peuvent créer au nouveau ministère des éléments de majorité plutôt juxtaposés qu'unis. M. Gladstone, à la tête du cabinet libéral, est prêt à conduire le pays dans la voie du libéralisme. Il le croit du moins. Mais si le plus mince loisir, au milieu de ses multiples occupations, lui permettait de jeter un coup d'œil sur toutes les sottises qui se débitent à propos de son arrivée au pouvoir et de l'action qu'il exercera, je voudrais le voir donner le prix d'extravagance à l'un des conseils qui lui viennent par la presse de Berlin. La *Post* déclare que « par l'extension du droit de suffrage qui a donné la majorité à M. Gladstone, l'Angleterre marche vers le despotisme, car il n'y a que le Parlement allemand — à cause de son action restreinte — qui puisse supporter une base démocratique ».

S'il est plaisant de dire que l'Angleterre marche au despotisme, peut-être n'est-il pas trop tôt de penser qu'elle marche au libéralisme radical. L'organisation des comités libéraux ou plutôt des associations libérales, qui dans dix comtés ont donné pour résultat soixante élections sur soixante-sept, a créé une véritable puissance. De l'avis de M. Chamberlain, « cette puissance exige que les hommes politiques, à l'avenir, lui accordent une attention moins dédaigneuse ». Pour la première fois, l'individualité des électeurs s'est visiblement manifestée; pour la première fois, les votants ont choisi leur candidat, bataillé pour lui, défini son mandat, créant, à leur image, une personnalité politique vivante, agissante, et peut-être encombrante. « Le nouveau Cabinet, disait M. Howe, comprendra au moins une centaine de membres, si chacun de ceux qui pensent y avoir un droit doit y trouver une place. »

Ce nouvel élément du candidat direct, relevant de ses électeurs et non de son parti, créera peut-être, dès le début de la session de la nouvelle Chambre, des antagonismes individuels

que la lutte des partis, que l'importance des réformes calmeront peu à peu. Dans ses deux courants principaux le parti libéral-radical s'est, depuis 1874, singulièrement modifié. Les anciens whigs ont sacrifié une partie de leur tradition surannée, et ont fait la moitié du chemin vers les libéraux avancés, tandis que les radicaux, mûris par l'expérience parlementaire, au lieu d'apporter dans les élections l'élément désorganisateur de 1874, y ont apporté un élément d'organisation emprunté à l'Amérique, mais qui va au tempérament anglais, et qui a pris instantanément racine dans les mœurs électorales. Si la victoire appartient aux plus sages, les chefs du parti radical ont été sages, de même que les chefs du parti libéral, conduits au succès par le marquis de Hartington, eux aussi, ont été sages. Cette marche parallèle des deux grandes fractions dont se compose le libéralisme anglais, les ramènera toujours dans le même chemin lorsqu'il s'agira de réformes. Et la matière des réformes ne manque pas! On ne compte pas moins de vingt-un projets composant le programme libéral, préparés, étudiés, et qui seront soumis dès l'abord au vote du parlement. La politique intérieure absorbera certainement tout entière, au début de la session, l'attention du pays. La question agraire s'imposera dès les premiers jours aux nouveaux législateurs. Les fermiers, ayant abandonné les tories et séparé leur cause de celle des landlords, auront des exigences immédiates.

Il faudra les satisfaire en même temps que, par la réforme électorale, on émancipera les laboureurs, car, en ne s'occupant que du prolétariat rural, en négligeant de donner des garanties aux fermiers contre l'aristocratie territoriale, on remplacerait une oppression par une autre et on risquerait de livrer des électeurs, maintenant libéraux, au parti conservateur dont ils se sont détachés. D'ailleurs, je vois tout le monde d'accord, dans le parti libéral, pour mettre à l'ordre du jour la réforme de la législation, en ce qui concerne la propriété foncière. Vingt mille propriétaires possèdent la moitié du Royaume-Uni. L'agglomération des propriétés dans les mêmes mains est devenue un danger social. On ne peut supprimer en un jour l'aristocratie terrienne, mais on peut arrêter son envahissement. L'étude des projets de loi sur cette question sera faite avec conscience

par tout le parti libéral, car, comme l'a dit en France M. Bradlaugh, « la question agraire est une question de vie ou de mort pour la monarchie ».

M. Gladstone a l'esprit réformateur. Il ne reculera pas devant les engagements qu'il a pris. Les cent voix du parti radical l'aideront à convaincre quelques esprits attardés. Le marquis de Hartington, avec sa modération, avec les ressources que donne une influence personnelle, conquise par le caractère, par l'art oratoire, par la connaissance approfondie de toutes les questions législatives, aura sur le tempérament de la Chambre des Communes une action salutaire. D'autre part, il épargnera certainement au Parlement, par des mesures intelligentes et préventives, par une politique de pacification, l'irritation que lui cause la révolte de l'Afghanistan. M. Forster apaisera de son côté, par une politique ferme et conciliante à la fois, bien des excitations irlandaises.

En prenant le portefeuille des affaires étrangères, lord Granville avait d'abord soulevé quelques objections touchant la part qu'il convenait de faire à l'élément avancé; mais M. Gladstone n'a pas eu de peine à le convaincre que l'avènement aux affaires des hommes d'avant-garde était une des conséquences clairement indiquées par le résultat même des élections. Lord Granville a cédé, avec ce tact politique que les préventions ne font jamais perdre aux hommes d'État anglais.

Il avait déjà été convenu que M. John Bright serait chancelier du comté de Lancastre, poste qui, sans lui imposer les fatigues d'un ministère, lui donne place au conseil. Sir Charles Dilke devient sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères et M. Chamberlain sera probablement président du comité de commerce. Chacun des groupes qui ont concouru à la victoire est ainsi appelé à en recueillir les fruits et à en développer lés effets.

Le ministère Glasdstone-Granville fait honneur à l'Angleterre libérale.

Δ

CHRONIQUE POLITIQUE

Les congrégations atteintes par les décrets du 29 mars continuent à garder le silence : rien de ce qu'on avait annoncé ne s'est produit de leur part. Il n'y a eu ni protestation directe, ni tentative faite pour saisir les tribunaux de la question ; aucune d'elles non plus ne montre la moindre disposition à se mettre en règle avec la loi par une demande d'autorisation. Tout porte décidément à croire qu'elles se proposent d'attendre, dans cette attitude passive, l'échéance des trois mois qui leur ont été accordés et les mesures que le gouvernement devra prendre alors pour faire exécuter ses décisions. Elles spéculent sur l'émotion que produirait parmi la population l'emploi de la force matérielle rendu nécessaire par leur résistance d'inertie. Elles préparent même cette émotion par des manœuvres dont la trace est facile à suivre. Ici, elles déclarent que leurs établissements subsisteront malgré tout, et fortifient le courage de leurs adhérents par la bravade ; là, elles se posent en victimes résignées à aller s'il le faut jusqu'au martyre ; ailleurs, elles fomentent l'irritation et sèment l'esprit de révolte ouverte parmi les ardents. La tactique et les moyens varient suivant les milieux ; on les mesure au degré d'influence exercé, à la ferveur et à la docilité des croyances, au tempérament local ; mais partout se révèle et se trahit la pensée de mettre à profit le délai qu'on a devant soi, pour semer des germes d'agitation morale, qu'on ne désespère pas de faire éclater, le moment venu, en manifestations matérielles.

Il est permis de voir un premier essai de ce plan de campagne dans les incidents qui ont marqué, ces jours derniers, la visite de M. Jules Ferry à Lille, où il s'était rendu pour poser la première pierre de la nouvelle Faculté de médecine. Le mi-

nistre de l'instruction publique a entendu retentir sur son passage les cris de : « Vivent les jésuites! » que personne, nous n'hésitons pas à le dire, n'a jamais poussés en France, sinon les jésuites eux-mêmes ou les gens exaltés et apostés par eux. Il s'en est suivi ce qu'on devait prévoir et ce qui arrivera infailliblement dans toutes les occasions semblables : la foule a riposté à ces acclamations anti-françaises par des menaces et des démonstrations hostiles, d'abord contre ceux qui les avaient proférées, puis contre ceux à qui elle imputait la responsabilité de les avoir provoquées. L'affaire n'a pas tiré à conséquence; mais elle est un indice et doit être un avertissement. Les congrégations feraient volontiers tourner les choses de manière à se poser en victimes de la violence et, s'il est possible, de l'émeute, alors qu'elles ne seront que des rebelles à la loi. Au gouvernement de déjouer ce calcul par sa prévoyance et sa fermeté.

M. l'archevêque de Paris a pris la plume, à son tour, pour adresser ses remontrances au président de la République. Il l'a fait en termes particulièrement absolus et malhabiles. Accentuant la faute que ses collègues de l'épiscopat ont commise en solidarisant la cause du clergé séculier avec celle des congrégations, et en particulier des jésuites, Mgr Guibert proclame la société de Jésus indispensable à l'unité de l'Église et élève l'exorbitante prétention de mettre l'organisation ecclésiastique en dehors et au-dessus de toute intervention de l'État, de tout contrôle de la loi civile. Ailleurs, il ne craint pas d'écrire que « au cours des dissensions qui agitent et divisent notre pays, le clergé tout entier s'est renfermé rigoureusement dans les limites de son ministère spirituel ».

On savait déjà que M. l'archevêque de Paris a la mémoire courte : il l'avait suffisamment prouvé le jour où il refusa l'église de la Madeleine aux funérailles de M. Thiers, oubliant que, sans la prédilection personnelle et sans la volonté obstinée du premier président de la République française, jamais l'ancien archevêque de Tours ne serait arrivé au siège qui fait de lui le primat de l'Église de France, et dont le séparaient des obstacles de plus d'une sorte. A la vérité, il ne s'agissait alors que de la mémoire du cœur; Mgr Guibert vient de montrer qu'il n'a pas da-

vantage celle des faits. Il oublie le concordat, les lois organiques, tout ce qui est l'essence même de la constitution du clergé français; il oublie l'alliance constante de ce clergé, depuis dix ans, avec les mortels ennemis des institutions nouvelles du pays et le rôle militant qu'il a joué dans toutes les entreprises tentées contre la République, de 1873 à 1876. Il oublie les marques de sourde et mesquine hostilité contre la société moderne, qu'il serait facile de relever à chaque pas dans ses propres mandements et dans l'administration de son diocèse. S'il n'avait pas oublié tout cela, Mgr Guibert y eût certainement regardé à deux fois, avant d'oser avancer que l'État est sans droit sur les choses de l'Église, et que le clergé n'est jamais sorti de son domaine spirituel.

C'est avec les assertions de ce genre, irritantes comme un défi, et qui sont véritablement un défi à la vérité, qu'on envenime les controverses et qu'on pousse les conflits à l'extrême. Aucun autre prélat n'était allé dans cette voie aussi loin que M. l'archevêque de Paris; aucun autre n'avait accentué à ce point la répudiation anti-patriotique autant qu'intempestive des traditions et des doctrines de la vieille Église gallicane. Si Mgr Guibert avait étudié tant soit peu attentivement l'histoire de ses prédécesseurs, il aurait pu voir combien différemment ceux-là comprenaient leur rôle de médiateurs entre la foi et l'esprit des temps nouveaux.

Le Saint-Siège montre plus de tact et plus de réserve que l'épiscopat français. Nonobstant les sollicitations d'intervenir qui ne lui ont pas manqué, Léon XIII continue à justifier sa renommée de sage modération. Il n'a fait jusqu'ici allusion à nos questions intérieures qu'en deux circonstances et chaque fois en termes de conciliation et d'apaisement. En recevant M. Desprez, récemment accrédité comme ministre de France au Vatican, il s'est borné à exprimer l'espoir que les choses n'en viendront pas, en France, au point de rendre nécessaire une protestation qu'il serait aux regrets d'avoir à formuler. Plus explicite et plus affirmatif dans sa réponse à un groupe de pèlerins conduits à Rome par M. le vicomte de Damas, il a fait entendre aux catholiques français le conseil de mériter le triomphe

en donnant des preuves de calme et de tolérance. L'avis est d'autant plus significatif qu'il venait après une phrase dans laquelle M. de Damas avait parlé de la « ténacité » de ces mêmes catholiques français. S'il est vrai, comme on l'ajoute, que le pape eût demandé par avance communication de l'adresse qui devait lui être lue et en eût tempéré le langage, les prévisions que nous avions émises achèveraient de se confirmer.

La question des décrets du 29 mars n'a pas, d'ailleurs, été encore portée à la tribune parlementaire. On avait beaucoup parlé, pendant les vacances, d'une interpellation qui se préparait au Sénat pour attaquer en même temps la légalité de l'acte et la conduite du ministère; il s'agissait de faire appel aux susceptibilités sénatoriales, en accusant le cabinet d'avoir visé à prendre une revanche du rejet de l'article 7. Le projet paraît avoir été abandonné, et c'est au Palais-Bourbon que le débat s'engagera le 3 mai, sur l'initiative prise par M. Lamy, député du Jura. M. Lamy est un républicain sincère, qui a donné des gages nombreux d'adhésion aux nouvelles institutions de la France ; mais, catholique fervent, il regarde comme un devoir de prendre la défense des congrégations. C'est au point de vue purement juridique, nullement sur le terrain de l'opposition politique, qu'il compte placer la discussion ; on doit toutefois prévoir qu'elle s'élargira malgré lui et la bataille, pour commencer sous des auspices différents, n'en sera pas moins ce qu'elle eût été avec une interpellation venue de la droite.

Sans que l'affaire des congrégations s'en mêlât, la reprise de la session a eu un mauvais début. Le premier jour, on s'était retrouvé, tant au Luxembourg qu'au Palais-Bourbon, dans les plus heureuses dispositions et avec les plus belles résolutions du monde. On allait être tout aux affaires; les discussions oiseuses, les débats irritants, étaient rayés du programme; l'emploi du temps serait réglé de façon à ne pas gaspiller une heure. La Chambre des députés s'était montrée unanime pour supprimer, sur un simple mot de son président, le chômage du vendredi, dont nous avions fait ressortir l'inutilité et les inconvénients. Elle avait ensuite décidé que les trois derniers jours de chaque semaine seraient consacrés aux tarifs douaniers, le lundi et le mardi

demeurant réservés aux autres projets de loi et aux affaires courantes. Tout s'annonçait ainsi pour le mieux, le 20 avril, dans le plus laborieux des parlements possible. Mais, dès le 22, une séance de récriminations, de colère et de tumulte, donnait le plus triste démenti à ces favorables présages dans les deux Chambres à la fois.

A la Chambre des députés, l'orage a été provoqué par une interpellation de M. Godelle sur le gouvernement de l'Algérie. Le député bonapartiste du huitième arrondissement de Paris avait choisi pour texte la lettre imprudemment écrite et plus imprudemment rendue publique, dans une heure de ressentiment, par M. Journault, pour motiver sa démission de secrétaire général de l'administration algérienne. Cette lettre, nous l'avons dit à l'époque, articulait, à côté de griefs essentiellement personnels, des faits d'ordre public qui semblaient mettre en suspicion non pas seulement les actes, le tempérament et la capacité de M. Albert Grévy, mais son honorabilité même et l'intégrité de sa gestion. Pour un ennemi juré de la République et de tout ce qui se fait en son nom, l'aubaine était précieuse et l'occasion tentante. M. Godelle en a usé et abusé. Son discours n'a pas été une interpellation, mais un réquisitoire dans lequel le gouverneur général de l'Algérie, transformé en proconsul et en tyran, accusé de participation plus ou moins directe à des fautes et à des iniquités sans nombre, s'est vu dénoncé comme mettant en péril le sort même de notre colonie d'Afrique. Quelques paroles prononcées par M. le ministre de l'intérieur pour repousser, au nom de M. Journault, le sens prêté à certains passages de sa lettre, ont fourni à M. Janvier de la Motte un prétexte pour reprendre en sous-œuvre la philippique de M. Godelle et en accentuer encore l'acrimonie. M. Albert Grévy — c'est une justice que ses adversaires eux-mêmes ont été forcés de lui rendre — a soutenu le choc de cette double avalanche d'imputations et d'invectives, avec le calme d'un honnête homme sûr de sa conduite et de sa conscience. C'est aussi en honnête homme qu'il a répondu, avec l'accent contenu d'une droiture blessée, mais sans vain étalage d'indignation, opposant sur tous les points les faits à la calomnie; justifiant chacune de ses décisions; rendant compte de

chacune de ses intentions; démontrant jusqu'à l'évidence que, s'il y a eu des erreurs, des actes discutables ou répréhensibles commis en Algérie, aucune inculpation ne peut en être tirée contre lui. On peut ne point partager l'optimisme de l'honorable gouverneur général à l'endroit de ce qui a été fait ; on peut ne point épouser ses idées sur ce qu'il y a lieu de faire ; on ne saurait, après l'avoir entendu, mettre en doute son absolue loyauté et la sincérité de ses efforts.

L'impression et la conviction ont été unanimes à cet égard, chez tous ceux qui ne cherchaient dans le débat engagé que les éclaircissements rendus nécessaires par la lettre de M. Journault. Rien ne subsistait plus des préventions ou des incertitudes que cette lettre avait pu éveiller dans quelques esprits, lorsque M. Albert Grévy est descendu de la tribune et, si l'interpellation de M. Godelle n'avait pas eu réellement d'autre but que de provoquer une explication satisfaisante, l'incident en fût resté là. Mais dès les premières phrases prononcées par le député du huitième arrondissement, il avait été facile de voir que, pour lui, les affaires de l'Algérie étaient un pur accessoire de mise en scène, et qu'en paraissant viser M. Albert Grévy il cherchait à frapper beaucoup plus loin. Presque au début de son réquisitoire, une allusion perfidement transparente à la « fraternité républicaine » avait clairement indiqué que, dans le gouverneur général de l'Algérie, l'orateur bonapartiste cherchait à mettre en cause le frère du président de la République pour atteindre, dans la personne de ce dernier, la République elle-même.

La tactique se trouvait déjouée par la réponse victorieuse de M. Albert Grévy; M. Godelle n'a pas voulu en être pour ses frais d'attaque et a tenté de revenir à la charge. Mais, dans l'ardeur de son insistance, il a dépassé la mesure, et le président de la Chambre a cru devoir requérir contre lui la peine de la censure avec exclusion temporaire. Il s'en est suivi une scène orageuse, marquée par les plus regrettables incidents, à travers lesquels MM. Baudry-d'Asson et Cunéo d'Ornano ont, à leur tour, encouru la censure simple. C'est seulement après un long et tumultueux intermède, que la séance a été close par le vote d'un ordre du jour de confiance en faveur de M. Albert Grévy, auquel les

droites ont refusé de s'associer, sans toutefois voter contre. Le dépouillement du scrutin a donné 342 bulletins blancs, sans aucun bulletin bleu.

Cette journée de rentrée n'a pas été moins agitée au Sénat. M. de Carayon-Latour a soulevé un premier incident en appelant le ministre de la guerre à s'expliquer sur les changements récemment opérés parmi les officiers supérieurs de l'armée territoriale. M. le général Farre a commencé par se renfermer dans les raisons techniques qui ont fait remplacer des officiers relativement inexpérimentés par des officiers sortant du service actif après une carrière qui leur a donné l'habitude et la connaissance des choses militaires. Il n'a point réussi toutefois à empêcher le débat de glisser sur le terrain politique et, par conséquent, de se passionner. Au reproche d'avoir dépossédé les anciens officiers de leurs commandements pour des motifs d'opinion, il a dû opposer le souvenir des circonstances politiques dans lesquelles la plupart de ces mêmes officiers avaient été choisis sous le gouvernement du 24 mai. C'était le chapitre des récriminations encore une fois ouvert, et l'on sait où il mène. Les sénateurs, heureusement, n'ont plus la fougue et l'emportement tenace des députés ; la discussion est tombée d'elle-même, après un échange de paroles amères. Plus longue et plus sérieuse a été la querelle soulevée immédiatement après par une interpellation de M. Henri Fournier (du Cher), quoique le sujet en fût, à première vue. d'importance limitée.

On sait que la nouvelle loi sur la liberté de l'enseignement a rendu à l'Université le droit exclusif de conférer les grades et de délivrer des diplômes. Mais, pendant les cinq années où l'on a vécu sous le régime de la loi de 1875, des diplômes ont été délivrés par les Universités libres et les jurys mixtes. Ces titres, que les impétrants ont reçus à la suite d'examens en règle, et qui leur ont été donnés comme valables à l'égal de ceux de l'Université elle-même, sont-ils frappés de nullité par le dernier changement de législation? Évidemment non, car il y aurait là, outre une cause d'injuste perturbation dans la carrière d'un grand nombre de jeunes gens, un effet de rétroactivité en contradiction avec tous les principes, avec toutes les traditions du droit fran-

çais. Pour qu'il ne pût, néanmoins, exister d'équivoque ni surgir de malentendu sur ce point, M. Henri Fournier avait, au cours de la discussion sur la nouvelle loi, proposé un paragraphe additionnel qui réservait expressément la validité des diplômes délivrés en conformité de la loi de 1875. Il consentit à retirer ce paragraphe, sur la déclaration formelle de M. le ministre de la justice que cette réserve était inutile, que la chose allait de soi et qu'il ne pouvait s'élever de contestation à cet égard. Or, il arrive que, dans un concours ouvert en ce moment pour l'auditorat au conseil d'État, le programme exige des candidats la production de diplômes de l'Université et n'en admet pas d'autres. C'est une dérogation formelle à l'interprétation donnée et à l'engagement pris par M. le garde des sceaux lors de la discussion du mois de mars. M. Henri Fournier vient lui rappeler ce qui s'est passé et ce qu'il a dit à cette époque, en lui demandant d'intervenir pour que le conseil d'État cesse de frapper d'interdit des diplômes dont le gouvernement a reconnu, garanti et promis de maintenir la validité. M. Cazot, malheureusement, se trouve sans pouvoir dans l'espèce : le conseil d'État est un corps indépendant, maître de ses règlements d'intérieur; il a déterminé, pour l'admission de ses auditeurs, des conditions qu'il refuse de modifier; nul ne peut l'y contraindre. Cette réponse devient le point de départ d'une controverse fort vive, accidentée d'épisodes tumultueux, au bout de laquelle M. Henri Fournier voudrait mettre un vote de blâme contre le ministre; mais le Sénat, à la majorité de 145 voix contre 120, se prononce pour l'ordre du jour pur et simple.

Il serait oiseux de répéter une fois de plus ce qui a été dit et redit sur tous les tons, à propos de ces journées d'algarades parlementaires. Au lendemain, tout le monde en rougit et tout le monde est d'accord pour les déplorer; mais quand la mêlée s'engage, tout le monde s'y jette et chacun finit par avoir sa part de torts. Il appartient à la majorité, aujourd'hui compacte dans l'une et l'autre Chambres, de réagir contre cette tendance autrement que par des paroles de tardif et stérile regret. Elle le peut en s'imposant à elle-même une attitude impassible en face des provocations de parti pris. Le silence est un signe de force

beaucoup plus imposant que les clameurs, et une tactique plus efficace que les plus écrasantes interruptions; il a encore l'avantage d'ôter aux adversaires l'occasion qu'ils cherchent sans cesse de faire tourner la discussion en dispute et la séance en bagarre; enfin, il laisse au président de l'Assemblée plus de liberté d'esprit et d'action pour dominer, diriger et contenir les débats, au lieu d'engager, au travers d'un tapage assourdissant, des colloques où son autorité s'use et où sa dignité se compromet. Le calme, nous le savons bien, n'est pas toujours facile à garder en face de certains orateurs; peut-être, cependant, serait-il moins malaisé à observer qu'on ne le pense, du moment où l'on en ferait un mot d'ordre. C'est une application de la discipline de parti qui vaut la peine d'être essayée, car il s'agit de ne pas jouer le jeu de l'ennemi et de déconcerter ses manœuvres. On ne remarque pas assez, nous avons eu déjà occasion de le dire, l'activité croissante du groupe bonapartiste et l'habileté empressée avec laquelle il s'empare des moindres incidents, lorsqu'il y a chance de les faire tourner au discrédit et au détriment de la République. Un de ses objets favoris est, visiblement, de répandre dans le pays la notion que le régime républicain est un régime d'effervescence constante, de perpétuels soubresauts, incompatible avec la bonne et paisible administration des affaires nationales. Il travaille à établir dans l'esprit des classes moyennes, désireuses de repos avant tout, un contraste entre la sécurité silencieuse où les laissait vivre le Corps législatif impérial et les bruyantes alertes du parlementarisme républicain. Il se donne bien garde de rappeler quel terrible réveil la somnolence d'il y a vingt ans préparait à la nation, et, comme il est dans la nature humaine de ressentir plus vivement les inconvénients du présent que ceux du passé, il en profite pour évoquer des comparaisons au profit de ses mirages rétrospectifs. Vagues aujourd'hui, ces comparaisons iront se précisant et s'affirmant, si l'on commet la faute de laisser s'en multiplier les prétextes. Le parti républicain ne doit pas oublier un instant qu'il est au pouvoir, que le pouvoir entraîne avec lui la responsabilité de toutes choses, et qu'il est entouré d'ennemis constamment en éveil, prêts à faire ressortir cette responsabilité chaque fois qu'ils peuvent la retourner

contre lui. Un même devoir, une même mission incombent, de ce chef, au gouvernement et à la majorité parlementaire : l'un est tenu de ne donner prise sur lui par aucun acte, par aucune omission, par aucune erreur dans la direction des affaires; l'autre doit éviter avec une sévère vigilance tout ce qui peut fournir aux partis hostiles même un semblant d'argument pour la déconsidérer.

Après la journée perdue dont il nous a fallu commencer par rendre compte, la reprise de l'examen des tarifs douaniers a été encore retardée, à la Chambre, par une discussion préliminaire sur une proposition émanant de M. Paul Bert. M. Paul Bert a jugé que le moment était venu de supprimer le privilège d'exemption du service militaire, établi jusqu'à présent au profit des jeunes gens qui se destinent à la carrière ecclésiastique ou à celle de l'enseignement; il veut qu'on leur impose, pour le moins, une année de présence sous les drapeaux. Le dépôt de la proposition qu'il a formulée en ce sens a été accompagné par lui d'une demande d'urgence, à laquelle est venu fort inopinément se joindre M. Janvier de la Motte. Cet appui bonapartiste, apporté à une motion républicaine dont le but ne doit être rien moins que sympathique aux partis soi-disant « conservateurs », a jeté quelque désarroi dans le débat qui a suivi. On se regardait un peu sur tous les bancs, ne sachant plus quelle contenance prendre, et se demandant à quoi pouvait bien rimer l'intervention fantaisiste du député de l'Eure. Après avoir tâtonné assez longtemps, l'urgence a fini par être admise à l'unanimité et la proposition renvoyée à une commission spéciale, afin de la maintenir isolée des divers projets déjà en cours d'étude sur des matières se rattachant au service militaire. Cette décision pourrait donner à croire que les convictions sont faites sur l'innovation proposée par M. Paul Bert, et que l'on est pressé de l'adopter. Il est probable, au contraire, que les opinions restent extrêmement partagées, soit sur le principe, soit sur l'opportunité de la mesure, et rien ne nous paraît plus incertain que le sort qui lui est définitivement réservé. Le vote de l'urgence qui, en d'autres circonstances, peut avoir une signification décisive, ne saurait ici rien faire préjuger.

Grâce à ces retards, la Chambre, qui aurait dû consacrer trois

séances à la discussion douanière, ne lui en a donné qu'une et demie. Il est juste de dire qu'elle a en partie compensé la perte de temps par la rapidité des votes : le tarif, repris à l'article 158, a été conduit jusqu'à l'article 234. Cette série de 76 numéros embrasse toutes les matières minérales et le commencement des produits chimiques. A part un dégrèvement obtenu par M. Guichard sur les sels de soude destinés aux engrais, les droits proposés par le gouvernement ont été invariablement adoptés. Il ne s'est d'ailleurs produit de discussion véritable que sur deux chapitres : la houille et les rails d'acier. Pour la première, M. Boysset demandait la franchise immédiate et complète, M. Michaut l'exemption graduelle au moyen d'une taxe décroissante pendant trois ans. Les deux amendements ont été rejetés ; mais il a fallu, pour cela, que le gouvernement invoquât les considérations fiscales, que nous voyons à regret intervenir dans des questions économiques. Quant aux rails d'acier, M. Crozet-Fourneyron sollicitait une élévation de droits au nom de l'industrie nationale ; M. le ministre du commerce a démontré que cette industrie est en état de prospérer et de soutenir la concurrence contre l'étranger, sans qu'il soit besoin de la couvrir d'une protection particulière dont la consommation générale aurait, comme toujours, à payer les frais. Ici encore, l'amendement a été repoussé, mais cette fois au profit de la liberté commerciale. Au demeurant, l'avantage conquis par cette dernière s'accentue et s'élargit à chaque étape franchie. Quelques points de détail pourront encore lui être disputés dans le présent ; l'avenir lui appartient sans conteste.

Cette conviction, devenue maintenant universelle, contribuera beaucoup à abréger les délais primitivement assignés à la discussion des tarifs. Jusqu'ici, à la vérité, il s'est agi surtout d'objets d'alimentation et de matières premières, chapitres sur lesquels les opinions étaient moins divisées et les intérêts spéciaux moins engagés que sur celui des « fabrications » auquel nous allons arriver. Mais l'accueil fait par la Chambre à toutes les demandes de protection découragera certainement nombre de députés d'une tentative qu'ils savent par avance inutile. De son côté, et par la même raison, la Chambre se montre peu

disposée à prêter l'oreille aux longs débats et coupera court invariablement à ceux où l'on essaierait de l'entraîner.

Malgré tout, la session apparaît de plus en plus insuffisante pour la besogne accumulée à l'ordre du jour. Avec les tarifs et le budget, on vient d'y inscrire la loi des patentes, en voie d'élaboration depuis huit ans. La loi de l'enseignement primaire, celle de la presse, celle du droit d'association et de réunion, le gros problème de la magistrature, la question du régime général des chemins de fer, la proposition de rétablir le scrutin de liste pour les élections législatives, réclament leur tour. Il y a, dans cette énumération encore loin d'être complète, non pas seulement de quoi remplir les dix semaines qui restent d'ici à la mi-juillet, mais de quoi occuper amplement la session d'automne et celle de l'hiver prochain.

Aussi ne faut-il attacher qu'une importance très relative aux calculs prématurément mis en circulation touchant le terme plus ou moins rapproché que la Chambre actuelle fixerait elle-même à son existence. Élue le 14 octobre 1877, la période constitutionnelle pour laquelle elle a reçu son mandat expire le 13 octobre 1881, c'est-à-dire qu'elle a encore dix-huit mois de pouvoir législatif devant elle. On n'en commence pas moins à parler de dissolution, soit pour la fin de la présente session (vers le mois de juillet, par conséquent); soit pour le mois de décembre, après la session d'automne; soit, enfin, pour le printemps de l'année prochaine. Cette dernière hypothèse est la seule qui mérite d'être discutée, bien qu'elle ait elle-même de nombreuses chances d'être démentie par l'évènement. On ne voit pas, en effet, où sont les raisons déterminantes pour abréger le cours de la période parlementaire normale. La seule qu'on allègue avec une apparence de plausibilité, est qu'en siégeant jusqu'au mois d'octobre 1881, la Chambre de 1877 se trouverait avoir voté cinq budgets et réglé cinq exercices, au lieu de quatre qui doivent correspondre à sa durée de quatre années. L'argument est-il si péremptoire que cela? Où est la règle qui mesure strictement la durée d'une législature au nombre des budgets examinés? Est-ce que, d'ailleurs, cette Chambre, élue en octobre 1877, n'a pas eu à voter, en entrant en fonctions, le budget de 1878? Quel empêche-

ment y aurait-il donc à ce que la Chambre nouvelle, qui serait nommée en octobre 1881, commençât à son tour par voter le budget de 1882? Est-ce que, même en avançant la dissolution et les élections au mois de mai, ce budget ne finira pas toujours par être voté à la hâte dans les dernières semaines de l'année? Il nous semble précisément que la question budgétaire, dont on se montre à bon droit principalement préoccupé, devient difficile à régler, de quelque façon que l'on s'y prenne, avec des élections faites au printemps. Tout se trouve facilité, au contraire, en laissant la Chambre actuelle parcourir sa carrière jusqu'au bout et se séparer seulement après le vote du budget de 1882. Ce sera, il est vrai, le cinquième qui lui aura passé par les mains; mais, encore une fois, où sera le mal? Où sera la règle violée? En compensation d'une irrégularité très vénielle, — si tant est que ce soit une irrégularité, — on aura l'avantage de fixer, une fois pour toutes, la date du renouvellement parlementaire, et de faire rentrer le pays dans la voie des évolutions normales, dont il a perdu l'habitude pendant ces dix années de secousses, de péripéties contradictoires et d'imprévu.

Dans tous les cas, nous le répétons, l'état des questions et la nature des choses s'opposent à ce que l'on puisse parler de dissolution dans le courant de la présente année.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Une élection qu'il est permis de présenter comme très significative en raison des circonstances, vient d'avoir lieu dans la Haute-Vienne. Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. de Peyramont, sénateur monarchiste, qui, au 30 janvier 1876, avait été élu par 140 voix sur 273 électeurs inscrits. M. Moustiers de Mérinville, qui se présentait pour lui succéder au nom des mêmes opinions, n'a obtenu que 87 suffrages, tandis que M. Ninard, membre de la gauche parlementaire, en a réuni 161. La majorité monarchiste d'il y a trois ans se trouve ainsi transformée en une majorité républicaine plus considérable encore. Le revirement est d'autant plus frappant qu'il se manifeste au lendemain de la promulgation des décrets du 29 mars, dans un département d'opinions très modérées et par un mode de votation où la prépondérance appartient aux délégués des campagnes.

Dans le Doubs, une élection législative ayant pour but de pourvoir au remplacement de M. Albert Grévy, nommé sénateur inamovible, a donné la victoire à M. Beauquier, candidat d'extrême gauche, sur M. Olivier Ordinaire, qui se présentait sous les auspices de l'Union républicaine. La lutte, d'ailleurs, a été très confuse, au second tour de scrutin comme au premier. La seule remarque à faire est qu'aucun des partis d'opposition à la République n'avait même essayé de poser une candidature.

Le suffrage universel va trouver, au surplus, de fréquentes occasions de se prononcer. Il n'y a pas moins de huit sièges vacants à la Chambre des députés et, dès à présent, quatre collèges électoraux sont convoqués pour le 23 mai : ceux de Ribérac, de Sarlat, de la première circonscription de Lyon et d'Aurillac. Les trois premiers ont à remplacer MM. de Fourtou, de Bosredon et Édouard Millaud, qui ont changé récemment leur titre de député contre celui de sénateur; le quatrième doit donner un successeur à M. Bastid, décédé. Le résultat sera surtout intéressant à étudier dans les circonscriptions de Ribérac et de Sarlat, où les candidats républicains auront à combattre sur un terrain acquis à leurs adversaires par les scrutins antérieurs.

Après la progression si considérable constatée en 1879 dans les recettes du Trésor, il y avait presque lieu de s'attendre à un résultat relativement modeste pour 1880. Quelle que soit la prospérité d'un pays, la marche ascendante de son revenu public a nécessairement des bornes et doit subir

des intermittences. Les relevés du premier trimestre de l'exercice donnent au contraire, dans les recettes du Trésor, une plus-value nouvelle de 24 millions comparativement à la période correspondante de l'année dernière. Sur ce total, l'enregistrement a fourni un peu plus de 3 millions, les douanes 16 millions, l'impôt sur les boissons près de 5 millions et demi. Une augmentation moins considérable comme chiffre, mais d'une portée spéciale comme signification, est celle du produit de l'impôt sur les transports de chemin de fer en grande vitesse : ce produit a passé de 2,651,000 fr. à 3,791,000; c'est un accroissement de plus d'un tiers, qui correspond à un développement d'activité équivalent dans le mouvement des voyageurs et des marchandises. L'impôt sur le revenu, qui fournit un moyen de contrôle non moins exact sur l'état de la fortune publique, a, de son côté, monté de 748,000 francs. Minime en apparence, cette somme prend une grande valeur si l'on calcule qu'elle représente une augmentation de près de 25 millions dans le chiffre des revenus sur lesquels l'impôt a été perçu au taux de 3 °/₀.

Le mois d'avril s'annonce sous des auspices plus favorables et, disons-le, plus surprenants encore : la première quinzaine, à elle seule, dépasse déjà de 12 millions les évaluations budgétaires.

D'autre part, le mouvement de nos exportations à l'étranger, qui avait faibli en janvier et février, s'est relevé à partir de mars avec un élan qui l'a reporté à un chiffre dépassant celui de l'année dernière.

Les partis monarchiques doivent, malgré toute leur assurance, éprouver quelque embarras à répéter encore que la République est la ruine.

Les élections pour le Conseil supérieur de l'instruction publique ont eu lieu le 15 avril. Les résultats proclamés les jours suivants ont donné 36 nominations, sur 45 membres que le corps enseignant avait à élire. Les 9 autres seront nommés à un second tour de scrutin. Mais comme il n'est guère probable que l'opinion des électeurs se modifie d'ici là, on peut considérer comme certaine l'élection des candidats qui ont réuni la première fois le plus grand nombre de suffrages. La composition du nouveau Conseil peut donc être appréciée dans son ensemble.

Dans les corps académiques et les écoles spéciales, l'élection n'a donné lieu à aucune discussion qui permette de préciser la nature du mandat conféré aux délégués. On paraît y avoir surtout respecté les positions acquises. A l'exception de quelques personnalités éminentes, ayant déjà pris part aux débats qui se sont élevés depuis dix ans sur l'opportunité de réformer les méthodes et les programmes en vigueur dans nos écoles, et dont l'opinion est par conséquent connue, il est difficile de savoir exactement sur quel terrain se placeront ces nouveaux membres du Conseil. On croit généralement cependant que leur sentiment sera peu favorable aux réformes.

C'est dans l'enseignement proprement dit, depuis les Facultés jusqu'aux simples collèges, que l'agitation a été considérable. Les élections y ont produit un mouvement très intéressant à étudier. Les candidats des Facultés et des divers ordres d'agrégation des lycées ont dû, pour se faire connaître des électeurs répartis dans tous les établissements universitaires de France,

lancer des circulaires et publier des manifestes. Il s'est même fondé un organe spécial, destiné à les mettre tous en relations ; une polémique s'est engagée, très vive et très passionnée, entre les partisans des réformes et les avocats du maintien intégral du système actuel. C'était la première fois que nos professeurs pouvaient formuler hautement, sans crainte d'être compromis ou désavoués, leurs opinions sur la valeur des méthodes d'instruction qui leur sont imposées. La discussion à laquelle ils se sont livrés a révélé un travail intérieur dont on ne soupçonnait pas l'intensité, et qui a dû surprendre bien des gens. L'Université tout entière appelle des réformes dans l'enseignement, dans l'enseignement secondaire surtout : telle est la signification parfaitement nette du vote du 15 avril. Les choix des Facultés, — des Facultés des sciences principalement, — et des agrégés des lycées ont été à cet égard aussi expressifs que possible. Il ne faut faire d'exception que pour le délégué des agrégés de grammaire, qui a défendu très vigoureusement les vieilles traditions scolaires. Il est évident que les réformes jetteront quelque trouble dans les habitudes des professeurs de grammaire ; mais pas au point cependant de bouleverser leur situation. Leur émoi en cette circonstance a été exagéré et l'avenir les rassurera, croyons-nous. Les professeurs des collèges communaux et de l'enseignement primaire, à la suite d'une entente assez laborieuse, ont donné également, par leurs voix, l'adhésion la plus complète aux réformes.

En définitive, on peut compter que les quatre cinquièmes des élus sont d'accord sur la nécessité de modifier notre enseignement national. Le gouvernement s'est réservé le droit de compléter le Conseil par la nomination de 13 membres à son choix. Les quelques noms mis en avant nous font prévoir qu'il est décidé à tenir compte des vœux exprimés par l'Université et qu'il ne cherchera pas à entraver le mouvement qui vient de se dessiner si nettement en faveur des nouveaux programmes.

La plume autorisée d'un de nos collaborateurs spéciaux analysera prochainement, avec tous les développements qu'elle comporte, l'intéressante et puissante figure de Viollet-le-Duc. Nous ne devons pas cependant attendre jusque-là pour signaler l'exposition de l'œuvre de l'éminent architecte, ouverte depuis quelques jours au musée de Cluny. Cette exposition a été une véritable révélation pour bien des gens, qui ne connaissaient du maître regretté que ses beaux travaux de Notre-Dame, du château de Pierrefonds, et ses admirables *Dictionnaires de l'Architecture* et *du Mobilier*. Plus d'un visiteur a dû se demander, en présence de cette énorme collection de dessins, de croquis, d'aquarelles, comment une seule existence d'homme avait pu suffire à l'exécution des innombrables travaux dont ces documents ne sont, en somme, que l'indication sommaire. Reconstructions de monuments antiques étudiées et rendues avec une étonnante faculté d'évocation, savantes restaurations de cathédrales ou de villes du moyen âge ; à côté de cela, simples souvenirs de voyage, études de paysage enlevées avec une vigueur et une vérité saisissantes, tantôt dans la forêt de Compiègne, tantôt sur les sommets du mont Blanc ; on ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans cette col-

lection, dont le catalogue ne contient guère moins de 700 numéros, et qui remplit une salle immense, trop petite encore. N'oublions pas les émouvantes aquarelles du siège de Paris, jetées au vol sur le papier, à cent mètres de l'ennemi, entre une reconnaissance et une nuit de grand'garde. Le choix du palais de Cluny a été particulièrement heureux en cette circonstance : l'œuvre de Viollet-le-Duc semble, en effet, avoir trouvé son cadre naturel dans ce merveilleux musée d'art et d'archéologie, où tout notre passé revit dans l'intimité de ses mœurs et dans l'éclat de son luxe.

Depuis quinze jours, M. de Lesseps est de retour en France. L'impression qu'il a rapportée de son voyage dans les États de l'Amérique du Nord est éminemment favorable à son projet pour le percement de l'isthme de Panama. Si, pendant son excursion dans les principales villes des États-Unis, il n'a pas été jusqu'à déterminer un courant d'enthousiasme en faveur de l'exécution du canal tel qu'il le conçoit, il a du moins, ainsi que nous le faisions prévoir, détruit les préventions soulevées contre son œuvre et démontré l'inanité des objections qu'on lui opposait, tant au point de vue politique qu'au point de vue matériel. L'accueil qui lui a été fait partout a marqué, par le caractère de cordialité et de chaude sympathie qu'il a pris dès le début, les réelles tendances de la majorité de la nation américaine.

Après avoir vérifié sur place, à Panama, la possibilité du creusement du canal intérocéanique et gagné à peu près sa cause aux États-Unis, M. de Lesseps revient parmi nous, avec l'intention de passer de l'étude à l'exécution. Espérons que cette fois, le public, mieux instruit, le secondera efficacement, en lui fournissant les moyens d'accomplir une tâche qui fera autant d'honneur à celui qui en prend l'initiative qu'à la nation qui lui prêtera son appui.

L'infatigable promoteur des deux plus grandes entreprises du siècle, doit, au reste, faire en public le récit du voyage d'exploration et de propagande qu'il vient d'accomplir, dans une conférence annoncée pour le 2 mai au Cirque d'Hiver. Cette conférence elle-même sera un service rendu à la science, car le produit, qui devra être considérable, est destiné à la section française de l'Association africaine.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

H. Baudrillart : *les Populations agricoles de la France. La Normandie.* (Hachette.) — M. Baudrillart nous fait connaître les premiers résultats de l'enquête dont l'a chargé l'Académie des sciences morales et politiques sur la situation morale et l'état économique des populations rurales de notre pays. Cette monographie, qui comprend toute l'ancienne Normandie, est le premier document sérieux, complet, d'une exactitude absolue que nous possédions sur ce sujet. Jusqu'alors, à part quelques renseignements incomplets et dispersés, nous n'avions rien qui pût nous garder des jugements excessifs ou faux que nombre d'écrivains avaient portés, dans un sens tantôt optimiste, tantôt pessimiste, sur les habitants de nos campagnes normandes. L'étude de M. Baudrillart, impartiale, mesurée, appuyée sur les meilleurs documents, prudemment recueillis et habilement coordonnés, est d'une appréciation excellente. Au moment où les questions agricoles se pressent à l'ordre du jour, on pourra consulter ce volume avec profit. On y trouvera peu de généralités, et surtout pas de polémique, mais des faits. Ce que M. Baudrillart a t nu à faire connaître, c'est l'homme, le type du cultivateur, tel qu'il se développe sous l'influence de la nature du sol, du climat, des cultures. Il a peint de la sorte avec une grande justesse de touche et un rare bonheur d'expressions, l'*herbager*, le *cultivateur de la plaine*, le *propriétaire* ou *fermier-usinier* qui fabrique le beurre dans le Bessin, le *petit propriétaire* du Bocage, définissant ainsi les caractères distinctifs des populations agricoles de chaque circonscription.

Salomon Reinach : *Manuel de philologie classique.* (Hachette.) — La philologie n'a pas en France l'acception qu'on lui donne en Angleterre et surtout en Allemagne. Pour les savants de ces pays, elle est la science de la vie intellectuelle des anciens, particulièrement des Grecs et des Romains, et embrasse toutes les manifestations de l'esprit. Chez nous, on l'identifie presque généralement avec les études grammaticales; on la limite à l'exégèse des auteurs classiques, laissant à la linguistique la tâche plus spéciale de fixer les lois d'après lesquelles le langage naît et se développe. De ces deux attributions, M. Reinach préfère la première; il assigne à la philologie le sens le plus étendu, celui qui lui est donné dans les Universités allemandes. Il est donc nécessaire de bien marquer de suite sa manière de voir, afin de prévenir le lecteur qu'il ne doit pas s'attendre à trouver, sous le titre auquel il pourrait se tromper, un travail de grammaire comparée, mais bien un ouvrage encyclopédique.

Ainsi que l'éprouvent journellement tous ceux qui se livrent, par goût ou par nécessité, à de fortes et sérieuses études, M. Reinach a souvent regretté de n'avoir pas sous la main, à côté de ses ouvrages à consulter, un précis embrassant l'ensemble des sciences philologiques, pouvant fournir à la première recherche, avec le renseignement sommaire, l'indication des sources où la science se puise, et des recueils où ses résultats s'accumulent. Ce « manuel », que notre enseignement ne possédait pas, nos voisins d'outre-Rhin en avaient doté leurs écoles. L'ouvrage de Wilhelm Freund étant tombé entre les mains de M. Reinach, il l'a pris pour guide et pour modèle, afin de doter à son tour les études françaises de ce répertoire de philologie dont l'absence faisait lacune.

M. Reinach n'a pas la prétention, — il le déclare franchement, — d'apporter la science; il indique seulement où elle est et où elle en est; il veut simplement offrir aux étudiants, aux jeunes professeurs de notre Université, aux érudits, non des matériaux, mais les premiers instruments de leurs travaux futurs. Le but qu'il s'était ainsi proposé est admirablement rempli. Toutes les branches de la philologie, prise dans le sens général que nous avons indiqué, l'épigraphie, la paléographie, la numismatique, la grammaire et la mythologie comparées, l'art antique, le droit, etc., etc., sont définies et analysées avec une rare lucidité, et avec une connaissance approfondie du sujet. Pour les lecteurs qui cherchent seulement à savoir un peu de tout, cette partie de l'ouvrage de M. Reinach est amplement suffisante. Pour les autres, pour ceux qui veulent approfondir les questions ou les enrichir de faits nouveaux, l'auteur a ajouté une bibliographie et des notes, — ces dernières presque trop multipliées, — qui permettent à chacun de trouver, sans perte de temps et sans erreur possible, l'ouvrage nécessaire à ses travaux.

Dans son ensemble, avec son caractère de répertoire, ce recueil avait à éviter l'écueil de l'aridité. M. Reinach a su en faire un livre d'une lecture attachante.

Daniel Johnson : *La Comédie politique en Europe*, traduit de l'anglais par A. Mazon. (Plon et Cie.) — « Ce livre est dédié à l'homme d'État dont la politique a le plus contribué à mûrir la démocratie européenne : au prince-chancelier d'Allemagne. » Cette dédicace, finement ironique, donne, dès la première page, une idée de ce qu'a voulu faire le spirituel auteur de cette fantaisie, humoristique et philosophique à la fois. Il nous présente, sous la forme dramatique, les graves évènements qui se sont passés en Europe depuis 1863, en mettant personnellement en scène M. de Bismarck, M. de Moltke, l'empereur Guillaume, et quantité d'autres individualités ayant joué un rôle important dans ces pages d'histoire. C'est ainsi qu'au premier acte, nous avons la guerre du Schleswig-Holstein; au deuxième, la guerre contre l'Autriche; au troisième et au quatrième, la guerre contre la France. Quant au cinquième, il se passe en 1890 et nous montre l'Allemagne, battue en Hollande et en Angleterre, se révoltant enfin contre la dynastie des Hohenzollern et proclamant l'Union allemande, en attendant l'Union des peuples et les États-Unis d'Europe. On devine aisément quel parti a pu tirer de cette ingénieuse fiction un esprit sagace. M. Johnson nous fait toucher du doigt, avec une merveilleuse clarté, l'enchainement logique des faits et des causes. Il nous fait voir comment l'Autriche a payé à Sadowa la faute qu'elle avait commise en permettant à la Prusse d'écraser le vaillant petit peuple danois; comment, nous-mêmes, nous avons été punis à Sedan d'avoir laissé faire Sadowa; comment, enfin, le désarroi matériel et moral de l'Europe actuelle est le résultat le plus clair de sa coupable et égoïste indifférence lors de la guerre franco-allemande. Ce que M. Johnson nous démontre encore admirablement, c'est à quel point ces torrents de sang répandu et ces amoncellements de ruines ont peu profité au peuple allemand lui-même.

Charavay : *Inventaire des autographes et documents historiques réunis par M. Benjamin Fillon.* (Charavay.) — La vente de la merveilleuse collection de M. Benjamin Fillon fut, il y a deux ou trois ans, un grand évènement, non pas seulement pour les amateurs d'autographes, mais pour tous ceux qui prennent intérêt à l'histoire et même pour les simples curieux. Rarement, peut-être même jamais, on n'avait vu pareil assemblage de documents originaux, tous d'un prix et d'une authenticité incontestables. Le classement, qui faisait de chaque groupe de pièces un tout complet, ajoutait encore à leur valeur. C'était l'œuvre d'un chercheur et d'un savant qui, du fond de la modeste retraite où il vit dans un coin de la Vendée, avait mis à rassembler ce trésor historique l'ardeur persévérante que d'autres mettent à poursuivre la fortune. La dispersion de ces richesses au vent des enchères causa un

véritable sentiment de tristesse : il était évident qu'elles allaient, en s'éparpillant, perdre quelque chose du prix qu'elles se prêtaient l'une à l'autre. M. Charavay, qui avait présidé à la rédaction des catalogues, nous apporte aujourd'hui une compensation. Il a réuni en deux grands volumes in-4° l'inventaire général de la collection Fillon et le publie, avec extraits et analyses des pièces, avec fac-similés, tantôt des signatures, tantôt de lettres ou de documents tout entiers. La collection dispersée revit là en abrégé. Le classement primitif a été conservé. Le premier volume comprend les inventeurs, les initiateurs, les chefs de gouvernement, les hommes d'État, la Révolution française (qui a des pages d'une importance particulière), enfin les explorateurs et les navigateurs. Le second est consacré aux écrivains et aux artistes : architectes, sculpteurs, peintres, graveurs, compositeurs de musique, artistes dramatiques, tout s'y trouve. Si nous ajoutons que les deux volumes ont plus de 600 pages et sont, par eux-mêmes, une œuvre d'art véritable, on pourra se faire une idée de l'intérêt et de l'importance que présente la publication de MM. Benjamin Fillon et Charavay, malgré son humble titre d'*inventaire*. Il y a plus d'une collection qui ne vaut pas cet inventaire-là.

Jules Breton : *Jeanne*. (Charpentier.) — Que de fois romanciers, poètes, écrivains de tout genre, ont dû s'écrier en face de la nature, si insaisissable souvent dans ses aspects variés : « Ah! si j'avais un crayon! Si je savais peindre! » Mais un peintre quittant ses pinceaux pour traduire sous une forme autre, pour rendre avec la plume du poète la profonde impression qu'il ressent au milieu des champs de son cher pays natal, assurément voilà qui n'est point commun. C'est cependant le spectacle que vient de nous offrir M. Jules Breton, le maître peintre à qui nous devons ces fraîches et robustes paysannes, d'un charme si pénétrant, d'une vérité si vivante! Déjà, il y a quelques années, M. Jules Breton avait publié sous ce titre : *les Champs et la Mer,* une série de pièces détachées, pleines de saveur et d'originalité. Aujourd'hui, c'est un véritable poème, un poème en vingt-deux chants, qu'il nous donne. D'autres, que nous n'avons pas besoin de rappeler, ont chanté les pays du soleil. Lui, c'est l'Artois qu'il chante, ce pays rude et âpre, mais vigoureux et sain, où il est né et d'où il a signé tant de belles œuvres. Bruno, le véritable héros du livre, est un gars honnête et laborieux, mi-ouvrier, mi-paysan, aussi chaud de cœur qu'il est beau de visage. Il adore Jeanne, la mignonne Jeanne, une enfant trouvée que ses parents ont recueillie, et dont le type oriental et délicat forme un piquant contraste avec ces blondes populations gauloises du pays d'Artois. C'est l'histoire de ces amours honnêtes et naïves, traversées par la poursuite malintentionnée du riche fermier Thomas, un vulgaire et lâche coquin, que nous raconte M. Breton. La place nous manque, malheureusement, pour donner une idée du parfum très particulier qui se dégage de ce poème champêtre. Nous devrons nous borner à citer un court fragment, qui suffira, du moins, pour inspirer à nos lecteurs le désir de connaître l'ouvrage entier :

Quelle était douce l'heure où l'ardent rossi-[gnol,
Perdu dans l'épaisseur des cimes embrasées,
Jetait, par le couchant, ses perles en fusée!
Près des blés qu'un dernier rayon rasait en-[cor.
Alors s'embrunissait, dans une poudre d'or,
La lisière des bois sur les profondeurs bleues.
Vers la berge, déjà, les sveltes hochequeues
Allaient, ralentissant leur frêle balancier,
Se blottir, et frôlaient les buissons du sentier
Où la vache, au retour, berçait sa noncha-[lance.
Et, sous les bruns taillis pleins de sombre si-[lence,
Laissant briller encor au loin leurs diamants,
Croupissaient, mi-perdus, les longs fossés [dormants.

Nous signalerons, comme particulièrement riches en tableaux charmants et tout faits, les chapitres intitulés : *la Petite Ferme, la Briqueterie, l'Incendie, le Champ du repos*.

Et maintenant, nous n'avons plus qu'une crainte, c'est que le succès de *Jeanne,* en poussant de plus en plus

M. Jules Breton dans cette voie nouvelle, ne nous fasse tort de quelques-unes des toiles que son illustre et magistral pinceau nous tient encore en réserve.

Erckmann-Chatrian : *le Grand-Père Lebigre*. (Hetzel.) — Nos lecteurs ont certainement gardé un bon souvenir de ce brave, franc et honnête grand-père, si modeste dans ses allures, mais éclairé, libéral et détestant les jésuites de toute les forces de son âme de voltairien intraitable et incorrigible. Les enseignements qu'il donne à son petit-fils, — sous une forme familière et pleine de malice que l'auteur a su rendre à merveille, — pour le mettre en garde contre les envahissements des disciples de Loyola, ne sont pas sans actualité en ce moment où la société civile cherche à en finir une bonne fois avec ses pires ennemis. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que le succès qui a accueilli l'œuvre dans la *Nouvelle Revue* se double aujourd'hui d'un succès de librairie. Le volume est complété par deux nouvelles : *les Trois Amoureux de la grand'mère* et *la Vision de M. Nicolas Poirier*.

F. Du Boisgobey : *du Rhin au Nil*. (Plon et Cie.) — L'auteur de ce récit appartient à cette catégorie de voyageurs, de plus en plus nombreux aujourd'hui, qui ne craignent pas de se mettre personnellement en scène et ne font grâce aux lecteurs d'aucun de leurs faits et gestes. M. Du Boisgobey nous promène successivement avec lui à Berlin et à Potsdam, à Dresde, à Vienne, à Prague et à Trieste, à Athènes et au Pirée, à Constantinople, puis à Smyrne, à Rhodes, à Chypre, à Beyrouth, à Jérusalem et à Bethléem, sans du reste nous apprendre grand'chose de neuf sur ces nombreux pays. Mais, il faut le dire, son volume est écrit d'un style alerte et facile, et se fait lire avec plaisir. L'auteur ne semble pas, d'ailleurs, avoir eu d'ambition plus haute, car il a donné à son récit ce sous-titre : *Carnet de voyage d'un Parisien*. Il n'y a qu'un Parisien, en effet, qui puisse comparer les femmes turques à des sacs de bonbons de chez Siraudin aîné montés sur des pattes d'oie. Elle est bien d'un Parisien également cette réflexion : « Ce que ces beaux paysages des environs de Constantinople me rappellent surtout, ce sont les deux ou trois douzaines de vues d'Orient sans lesquelles il n'y a point d'exposition chez nous. » Ajoutons, à ce propos, que c'est Fabius Brest qui, selon M. Du Boisgobey, a su le mieux rendre l'effet particulier de lumière aux rives du Bosphore.

Robert Halt : *le Dieu Octave*. (Dentu.) — Le dieu Octave est un de ces parvenus de la littérature, chez qui la vanité d'une réputation d'aventure n'a d'égale que la médiocrité du talent. De tous les égoïstes, ceux-là sont les plus féroces : ils marchent à travers la vie pleins d'eux-mêmes et d'eux seuls, n'appréciant de ce qui les entoure que ce qui se rapporte à leur personnalité bouffie d'importance, torturant les cœurs et broyant les existences qui, par malheur, se rencontrent sur leur passage. M. Robert Halt a retracé ce type, qui serait grotesque s'il était moins odieux, en observateur qui l'a profondément et longtemps étudié. Le personnage est encadré dans une action où l'on pourrait reconnaître un drame de la vie réelle. L'ensemble du tableau, peint d'une main ferme et franche, mérite qu'on le signale comme une des œuvres les meilleures de ces derniers temps.

Pirouette : *le Livre des Convalescents*. (Tresse.) — Malgré l'allure innocente de son titre, nous n'oserions trop recommander la lecture de ce volume « abracadabrant » aux lecteurs qui relèvent de maladie. Il faut avoir en effet la tête solide pour recevoir, sans danger d'ébranlement cérébral, ces douches d'une fantaisie échevelée. Tout Paris connaît le fantasque humoriste, l'impayable pince-sans-rire, qui détaille avec une jovialité si fine et si franchement drôle les saynètes de Dreyfus ou les monologues de Ch. Cros. Il y a beaucoup de ce comique très particulier dans ce livre hétéroclite, où, comme l'a dit assez justement l'ami qui en a écrit la préface, la verve parisienne se marie étroitement à la gauloiserie rabelaisienne et à l'humour anglais. Ce sont les

mêmes déhanchements cocasses, les mêmes ahurissements d'un effet irrésistible, les mêmes tressautements épileptiques : si bien qu'on pourrait appeler Pirouette le *Hanlon Lee* de la littérature. La preuve, du reste, que le public n'est point rebelle à ce genre absolument fantaisiste, c'est que le *Livre des Convalescents* (lequel, entre parenthèse, est orné de dessins de Pille fort spirituellement enlevés), en est à sa 4e édition.

Louis Ulbach : *le Crime de Martial.* (Calmann Lévy) — C'est la suite du *Château des Épines,* dont nous avons parlé il y a quelques semaines. A l'étude psychologique et sociale du premier volume, succède cette fois une action plus dramatique et plus mouvementée. Les caractères n'en sont pas moins tracés avec la même vigueur et analysés avec le même soin. On en suit avec un vif intérêt le développement logique, à mesure que les incidents du roman mettent en relief tel ou tel de leurs côtés. La personnalité de l'héroïne, qui apparaissait sous un jour assez étrange dans la première partie de l'ouvrage, s'atténue et se transforme sous l'influence des nouveaux évènements que l'auteur lui fait traverser. La critique qu'on pouvait formuler de ce chef se trouvant ainsi écartée, il est permis de ranger le *Château des Épines* et le *Crime de Martial* parmi les meilleures choses que nous ait données M. Louis Ulbach.

Ernest d'Hervilly : *les Armes de la Femme.* (Ollendorff.) — Les armes de la femme, on le devine sans peine, ce sont les avantages physiques qu'elle a reçus du ciel pour se défendre contre l'homme, son ennemi naturel, et au besoin pour l'attaquer. M. d'Hervilly s'est fait l'historiographe, le cicerone de cet arsenal délicat, qu'il nous décrit avec force détails depuis l'oreille jusqu'au pied, en passant par tout ce que vous voudrez. Assurément, pour être traité d'une façon discrète à la fois et complète, le sujet demandait une dextérité de plume toute particulière. Cette dextérité indispensable, l'auteur des *Armes de la Femme* la possède à un haut degré ; elle seule a pu lui permettre d'éviter presque toujours le double danger auquel il était exposé, celui de verser dans la mièvrerie et celui de tomber trop avant dans la gauloiserie. Il faut admirer l'aimable désinvolture de talon rouge avec laquelle il se tire des sentiers les plus épineux. Un autre écueil, auquel il n'a peut-être point suffisamment pris garde, c'est l'abus des longueurs et des répétitions. Il ne semble pas, en effet, se douter que le lecteur a bientôt fait de se fatiguer des mêmes fantaisies édifiées à la diable sur une pointe d'aiguille. Le volume est d'une lecture fort agréable en somme ; il est, de plus, orné de quelques légers croquis d'Outin, enlevés lestement d'un crayon spirituel et bien parisien.

A. Matthey (Arthur Arnould) : *l'Étang des Sœurs grises.* (Charpentier.) — Bien que, en général, nous nous sentions peu d'entraînement pour ces gros romans d'aventures, où trop souvent l'intérêt n'est provoqué qu'aux dépens du style, il nous faut faire exception, cette fois, en faveur de l'*Étang des Sœurs grises.* Non point que ce roman compact et substantiel soit moins riche que les autres en péripéties dramatiques jusqu'à l'invraisemblance ; mais du moins il est écrit dans une langue excellente, mérite peu commun par le temps qui court, en matière de feuilletons surtout. On ne serait certes pas embarrassé de tirer un ou plusieurs gros mélodrames de ce long récit, dont l'intérêt poignant ne se ralentit pas un instant. Il y a surtout un caractère de femme, farouche et terrible, qui se soutient admirablement d'un bout du livre à l'autre, et dont le côté abominable se fait presque oublier, grâce à la passion véhémente, absolue, qui l'anime. Nul doute que cette œuvre violente, mais puissamment conçue et vigoureusement menée, ne retrouve en librairie le succès qu'elle a déjà obtenu en feuilleton.

G. Duprez : *Souvenirs d'un chanteur.* (C. Lévy.) — Voici encore une de ces auto-biographies qui sont assurées d'un succès de curiosité auprès du public parisien, si friand des choses et des

hommes de théâtre. L'illustre ténor nous raconte avec une charmante bonhomie les épisodes les plus intéressants de sa longue et glorieuse carrière, depuis ses débuts chez Choron jusqu'aux mésaventures sans nombre de sa *Jeanne d'Arc*. Naturellement les anecdotes plus ou moins piquantes dont le volume fourmille, en constituent un des côtés les plus piquants. Nous signalerons surtout le chapitre sur *Guillaume Tell*, et celui sur la mort de la regrettée Caroline Van den Heuven. On remarquera encore en quels termes sympathiques et délicats l'auteur parle de Nourrit et de sa fin lamentable. Nous n'avons pas, du reste, à insister auprès des lecteurs de la *Nouvelle Revue* sur l'agréable lecture qu'ils trouveront dans les *Mémoires d'un chanteur;* ils ont eu déjà occasion de les apprécier.

Georges d'Heilly : *la Comédie française à Londres*. (Ollendorff.) — M. Georges d'Heilly semble s'être fait une spécialité, un domaine particulier de tout ce qui touche de près ou de loin à l'histoire de notre premier théâtre français. C'est ainsi qu'après avoir publié successivement diverses monographies, toutes fort intéressantes, sur Régnier, sur Mme Arnould Plessy, sur Bressant, sur le regretté Guillard, sur le musée de la Comédie-Française, etc., il nous donne aujourd'hui deux documents d'un intérêt non moins vif pour tous ceux qui sont curieux de détails précis sur les excursions de nos illustres comédiens. — C'est d'abord le *Journal inédit de M. Got*, pendant le voyage accidenté que la société fit à Londres en 1871, aux jours néfastes de la Commune. On sait la part considérable que prit l'éminent doyen des sociétaires à l'organisation et à la direction de ce voyage : aussi, devinera-t-on sans peine quel intérêt doit présenter ce journal écrit par lui au jour le jour jusqu'au retour à Paris. — C'est ensuite le *Journal de M. Sarcey*, qui accompagna, comme chacun sait, la troupe excursionniste dans son voyage à Londres de juin 1879. On y lira de très curieux renseignements sur l'impression produite chez nos voisins par chacun de nos artistes. Enfin, l'introduction, écrite par M. d'Heilly lui-même, est également semée de souvenirs, d'anecdotes, de détails de toute sorte, qui achèvent de faire de cette coquette publication un volume des plus attrayants pour tous ceux, — et ils sont nombreux chez nous, — qui aiment et qui recherchent les choses de théâtre.

Camille Fistié : *l'Amour au village*. (Ollendorff.) — Un aimable et honnête volume, dans les notes tendres, un peu grises peut-être, mais plein de saveur champêtre et d'une observation très fine et très délicate. « Ce n'est pas un de ces parfums troublants qui montent à la tête, dit M. André Theuriet dans la préface qu'il a mise en tête du livre; c'est une aromatique et pénétrante odeur, pareille à celle des sauges et des reines des bois. » Et encore : « Ce qui me plaît dans ces récits, c'est qu'ils sont bien français par l'allure et par la langue. On n'y sent ni déclamation ni rhétorique. Ils sont courts, naïfs et naturels, avec cette pointe de mélancolie rêveuse qu'on retrouve dans les chansons populaires de nos vieilles provinces. » Nous ne saurions mieux dire, ni donner en aussi peu de mots une appréciation plus juste, plus complète de ces récits campagnards. Inutile d'ajouter que nous recommandons également à nos lecteurs la préface sous les auspices de laquelle se présente l'*Amour au village :* c'est une remarquable page de philosophie littéraire, où l'auteur de tant d'œuvres exquises et élevées fait justice, en termes aussi vigoureux que fins, des ambitions et des prétentions de l'école naturaliste.

L'Administrateur-Gérant : **RÉNAUD.**

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 9496.

ÉPISODES DE L'HISTOIRE

DE

LA CONTRE-RÉVOLUTION

LA CONSPIRATION DU 12 MARS 1814 (1)

II

(Suite)

LA COUR D'UN BOURBON DE FRANCE AUX TEMPS DE L'EMPEREUR ET ROI

I

Un fidèle qui, brûlé de ferveur monarchique, eût par deux fois en douze années accompli quelque dévot pèlerinage vers son prince légitime, aurait tristement comparé aux magnificences de Mittau les pauvretés d'Hartwell. La splendeur du trône lui fût apparue en une lamentable éclipse... En Russie, un revenu de deux millions permettait à Louis XVIII de jouer au roi de France et de Navarre : mais en Angleterre, quelle décadence !..... Louis était presque seul à remplir de sa personnalité les solitudes d'Hartwell : à peine quelques familiers, — vieux courtisans à la féauté comme aux espérances incorrigibles, — formaient-ils l'ébauche d'une cour dans son étroit palais.

A la Chambre royale, plus de premiers gentilshommes, pas

(1) Voir dans la *Nouvelle Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1879, la première partie : *Une ville de la Grande Nation aux temps de l'Empereur et Roi*, et dans la *Revue* du 1er mai 1880, le commencement de cette seconde partie.

même de valets de chambre titrés et ayant du sang, — mais un simple serviteur, Péronnet, fort expert d'ailleurs dans l'art difficile d'habiller et de déshabiller son maître... Aux écuries, même misère : une modeste berline et trois ou quatre chevaux de selle n'autorisaient plus la présence de grands écuyers, de premiers écuyers et d'écuyers cavalcadours. Cet important service restait donc vulgairement confié à des palefreniers sous la haute direction du vicomte d'Agoult, qui seul désormais galopait aux portières des carrosses de son Roi... A la maison militaire, délabrement non moins pitoyable : plus de gardes du corps, aucun cent-suisse; deux capitaines toutefois : M. d'Avaray et M. de Grammont. Leur double présence près de Louis ne réussissait peut-être pas à lui faire illusion sur l'absence de ses armées... La grande aumônerie elle-même était à peine digne de la cour d'un Fils aîné de l'Église. Le cardinal-archevêque duc de Reims : Alexandre-Angélique de Talleyrand, l'abbé du Bréau et l'abbé Feuillet, devaient suffire aux besoins d'âme de Louis XVIII.

Trois membres de la maison de Bourbon résidaient près du Roi : la Reine, — Louis-Antoine, duc d'Angoulême, fils de France, — Marie-Thérèse-Charlotte, Madame.

D'abord, aux côtés du Roi, trônait la Reine.

Pauvre Marie-Joséphine-Louise de Savoie! qu'il était loin, depuis longtemps, ce jour du 14 mai 1771, où, dans la chapelle de Versailles, naïve épousée de quinze ans, elle avait, — rougissante, placé sa main en la main du petit-fils de Louis XV! Ce jour-là, que de sottises débitées, et dans le salon de l'Œil-de-Bœuf, et dans le boudoir de Mme Du Barry, et dans la chambre à coucher de « Monsieur la France », son royal amant! Comme on avait habillé et déshabillé la friquette d'outre-monts au nez retroussé, à la taille chétive, à la beauté de grisette, à la démarche boiteuse! Quels sourires à l'adresse de son morveux de mari, quand, debout à l'autel et cambrant fièrement une taille déjà lourde, il avait prononcé son *oui* d'une voix si vibrante, « qu'on eût pu l'entendre jusqu'à Turin », — toute une idylle!

Hélas! les années étaient tôt venues à l'époux jouvenceau, et,

avec les années, les belles manières : mais ces belles manières, une autre que l'épouse les lui avait inculquées. C'était pour Mme de Balbi gaillardement enlevée à son Génois, que, pendant si longues nuits, Provence avait dépensé — le prodigue ! — toutes les finances de la dame et tous les trésors de son esprit... Et pendant ce temps, Louise de Savoie, la délaissée, bien jeune encore, mais déjà résignée, observait, comprenait, et gardait le silence.

Bientôt avaient grondé les jours d'orage politique. Monsieur, frère du Roi, quittait Versailles, s'installait au Luxembourg, cabalait avec fureur, puis, certain soir, partait pour Coblentz. Or, dans sa fuite, Monsieur ne commettait qu'un oubli, — celui d'emmener Madame : Madame avait dû émigrer toute seule... S'étaient ensuite levés les jours de splendeur souveraine : Monsieur était devenu le Régent, bientôt le Roi. Il avait ourdi des intrigues, — politiques cette fois, — et nourri des espérances déçues, renaissantes et déçues encore, de restauration prochaine ; il avait eu sa cour, ses capitaines des gardes, ses gentilshommes de la Chambre, ses ministres à portefeuille et sans portefeuille, — presque toute la jouissance du trône... Et pendant ce temps, Louise de Savoie, l'abandonnée, confinée très soigneusement en une bourgade de Bohême, usait sa vie royale entre Mme Gallois, sa dame de compagnie, et le fidèle Boileau, son valet de chambre. Bien vieillie maintenant, et décidément résignée, toujours elle observait, toujours elle comprenait, toujours elle gardait le silence.

A la fin, pourtant, si dure séquestration avait été levée. Le jour où il mariait sa nièce, Marie-Thérèse, à son neveu d'Angoulême, le Roi se rappelait qu'il existait quelque part une Reine de France, et que cette reine avait le droit peut-être d'assister à des noces de famille. Aussi lui avait-il ménagé une entrée triomphale en la résidence de Mittau... Quelle grande journée dans la vie de Marie-Joséphine-Louise de Savoie ! Un carrosse à quatre chevaux l'avait traînée par les rues de la vieille cité courlandaise : dans le carrosse, à ses côtés, était assis un duc et pair, M. d'Havré ; un marquis, M. de Nesle, galopait à la portière ; à distance, caracolaient, faisant escorte, vingt-cinq gardes du

corps, — le tout somptueusement habillé, équipé, harnaché, par les roubles du « magnanime » Paul, empereur des Russies. Réparation tardive, mais bien éclatante !... Oh ! l'étrange impression produite par cette souveraine sur tous ceux qui l'avaient revue ! Qu'elle avait paru « plus petite, plus boiteuse, plus mal tournée que jamais, avec des cheveux blancs, soixante-dix ans sur un corps de cinquante, se traînant plutôt que marchant, beaucoup moins parlante qu'à Versailles, l'air abasourdie, en un mot, unique »... Depuis lors, — soit philosophie, soit repentir, — le Roi avait peu quitté la Reine. Maintenant, elle vivait près de lui dans le cottage d'Hartwell, ennuyée et ennuyeuse, n'offrant d'autre distraction aux lassitudes de son mari qu'une vieillesse anticipée, un esprit vulgaire, une laideur peu commune, le soin exclusif de sa santé, et la plainte perpétuelle que lui arrachait l'approche de la mort qu'elle sentait venir.

Elle était venue, en effet, la mort, — rapide et foudroyante. Sa première apparition avait mis néanmoins l'époux en franche gaieté. Le samedi 3 novembre 1810, Louise, plus revêche que d'habitude, s'était plainte avec amertume, même avec colère ; mais Louis de sourire et de rire. Versé, affirmait-il, dans la science d'Esculape non moins que dans l'art du Parnasse, il avait eu conférence avec le médecin Collignon, — et le médecin Collignon d'approuver complètement le diagnostic royal. La chère dame n'était qu'une hypocondriaque, « une malade imaginaire ». Toutefois, sur les instances réitérées de la malade imaginaire, le Roi convoquait un second médecin, Lefèvre, — et ce Lefèvre, consulté, hochait la tête d'une façon sinistre. Alors, docte discussion et dispute violente entre les deux médecins : alors, redoublement de gaieté chez Louis, grand connaisseur de son Molière... Trois jours après, ce n'était plus seulement deux médecins qui s'asseyaient au chevet de la Reine, mais deux confesseurs : l'archevêque de Reims pour l'administrer, l'abbé du Bréau pour la consoler... La malade imaginaire se mourait emportée par une hydropisie.

En si douloureuse aventure, Louis démontra combien il possédait ce dont il parlait sans cesse : un cœur aimant. Chaque jour, il passait plusieurs heures près de la moribonde, écoutant

ses plaisanteries,—elle plaisantait maintenant, la pauvre femme! — et les lui rendant au décuple; se donnant et lui donnant « le triste mais sensible bonheur de la servir, en replaçant ses couvertures »; bref, ne la quittant « que pour aller faire sa nuit », — impérieuse obligation que lui commandait le soin bien entendu de sa propre santé... Enfin, le 13 novembre, confesseurs et médecins ayant emmené leur Roi dans le jardin « prendre l'air dont il avait besoin », Marie-Joséphine-Louise de Savoie, Reine de France, pour la dernière fois résignée, était morte comme elle avait d'ailleurs toujours vécu, — loin de son époux.

Le désespoir de Louis s'était alors épandu navrant. Rien n'avait manqué à son expression : funérailles magnifiques aux frais du roi d'Angleterre; habits et livrées noirs imposés à la petite cour d'Hartwell; papier à lettre et cire d'Espagne de deuil. Toutefois la santé royale « n'avait pas éprouvé d'altération » et « ce déficit » n'avait empêché Louis « ni de dormir, ni de manger, ni de prendre part à la conversation, ni même de rire quand l'occasion s'en présentait »... Mais enfin, « cette ère de pleurs et de serrements de cœur » devait avoir un terme : à quoi bon toujours « battre la chamade »? Donc Louis dépêchait bientôt les restes de la défunte aux caveaux de Cagliari, vers les dépouilles d'un père et d'un frère, qui, eux aussi, « avaient déjà franchi le pas »; l'habit noir faisait place à l'habit bleu barbeau, le papier à lettre redevenait du papier doré, et la cire d'Espagne recouvrait sa couleur du plus beau rouge. « En vérité, s'écriait philosophiquement le roi de France, à quoi bon le deuil dans les habits, alors qu'il existe dans le cœur? »

II

Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, était le fils aîné de Charles-Philippe, comte d'Artois, — Monsieur.

C'était en ce temps-là un grand garçon au long nez, au front fuyant, à la tête déprimée, où frisottaient par touffes des cheveux châtains, et sur la face duquel se voyait empreint ce je ne sais quoi, appelé par un peuple, bonté, aux premiers jours d'un règne, et sottise, aux derniers... Tel apparaissait au physique M. le duc d'Angoulême : au moral, le dépeindre eût été malaisé. Rien en

ce Bourbon ne rappelait le Bourbon de France; rien en lui ne sentait le Henri IV, le Louis XIV, voire le Louis XV. Pas de vertus, pas même de vices. Il eût fallu chercher son pareil dans le type familial du Bourbon d'Espagne ou du Bourbon de Naples : quelque Charles III ou quelque Ferdinand VII... Un historien, entreprenant alors d'écrire la biographie de cette Altesse royale, aurait assumé une tâche ardue et difficile : Louis-Antoine d'Angoulême n'avait point encore son histoire. Soit malechance, soit plutôt bonne fortune, il ne s'était guère donné la grande joie de se mêler aux kaiserlicks de Würmser ou bien aux cosaques de Souvarow, pour courir sus au « jacobin » et sabrer « le patriote ». A son actif, aucun de ces faits d'armes, de ces belles hussarderies qui avaient mis en honneur, aux légions émigrées, son frère, Berry, ou son cousin, d'Enghien. Une seule fois, l'occasion s'était offerte à ce fils de France de montrer les vertus militaires de sa race : le czar Paul lui avait remis le commandement d'un régiment de cavaliers nobles. Malheureusement, le régiment n'avait jamais aperçu l'aigrette de son colonel... Presque toujours aux côtés de son oncle, seigneur et roi, le sage prince avait vu, jusqu'à ce jour, tout danger de guerre comme toute chance de gloire soigneusement évités pour lui, peut-être même par lui.

Louis-Antoine, cependant, avait en sa vie accompli un grand acte, qui, mieux que batailles gagnées, lui donnait haute renommée parmi les siens : il avait épousé Madame Royale, fille de Louis XVI.

Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame Royale, était la fille de « l'infâme tyran Capet » — Louis XVI, et de la « panthère autrichienne, la Messaline, la Médicis moderne » — Marie-Antoinette.

Les jours de son enfance n'avaient été pour elle que jours de pleurs, d'opprobre, de désespoir. Bien jeune encore, elle avait senti peser sur les siens toute la lourdeur d'une haine populaire amoncelée depuis dix siècles... Elle était aux côtés de sa mère lors des égorgements d'octobre 1789, quand la Théroigne et ses apprenties tueuses, affamées de pain, ramenèrent à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron »; aux côtés de sa

mère dans la berline qui roula du Pont-Royal au relai de poste de Varennes ; toujours aux côtés de sa mère à la salle du Manège, dans la loge du Tachigraphe, tandis que Veto-Louis XVI dévorait à belles dents un poulet froid. Aux côtés de sa mère elle se tenait encore dans la funèbre nuit du 19 janvier 1793, lorsque la reine, ayant reçu l'étreinte suprême du roi, avait crié aux municipaux : « Vous n'êtes que des infâmes et des brigands ! » Puis, à deux reprises, cette mère d'abord, bientôt sa tante, arrachées à ses petits bras, avaient été appelées pour « prendre l'air », c'est-à-dire « baiser la guillotine » de *la place de la Révolution.*

Malheureuse Thérèse ! comme son frère, l'infortuné Dauphin, elle était alors devenue l'enfant du Peuple souverain : la Nation s'était chargée de sa tutelle... Jésus-Marie-Cœur de Marat ! quelle éducation sommaire donnée par cette nouvelle famille !... Au secret dans une cellule du Temple, la fille Capet avait dû apprendre à balayer les carreaux de son taudion, à laver les malpropretés de son linge, à repriser les haillons tombant en pourriture sur son maigre corps. Et pourtant, heureuse encore en l'ignominie de sa détresse, elle, du moins, ne s'était pas vue contrainte, comme le misérable « louveteau » son frère, à chanter ces couplets « qui faisaient pleurer papa », ou à formuler ces accusations immondes que la mère indignée déféra à la conscience des mères... C'est là, en cette chambre du Temple, dans la hantise de sa pensée solitaire, que Madame Royale sentit, heure par heure, se faner en elle les illusions de la jeune fille et se dessécher le charme comme la beauté de la femme, — tandis que son cœur s'emplissait d'une passion unique : une implacable haine pour ce peuple français, singe et tigre, qui, sans merci, lui avait assassiné et son père, et sa mère, et sa tante, et son frère !

Le raccourcissement de « Monsieur l'Incorruptible » et sa « visite forcée » à son Être Suprême adoucit la rigueur de cette éducation républicaine... Au lendemain du 9 thermidor, la fille Capet redevenue « Madame » reçut des bontés de la Convention l'assistance d'un coopérateur domestique, l'honnête Gomain ; même d'une citoyenne dame de compagnie, Bocquet Chantereine, d'ailleurs soigneusement triée parmi les épouses des citoyens agents de police... Après la canonnée du 13 vendémiaire prit fin la tutelle

nationale : le Directoire exécutif consentit à lever l'écrou de la prisonnière, et ouvrit battante la porte du Temple. Le 25 décembre 1795, la Nation remit à l'Autriche la fille de l'Autrichienne.

A Vienne, Marie-Thérèse passa brusquement des larmes à l'éclat de rire. Là, plus de ces longues nuits d'insomnie silencieuse traversées seulement par le bruit cadencé d'une patrouille, le hurlement d'une *Marseillaise* avinée, ou le soupir lointain d'un *Pauvre-Jacques* mélancolique ; — mais l'harmonie des violons, les rumeurs du bal, le fracas des concerts, les gaillardises de l'Opéra-Buffa. Comme on chantait, comme on dansait en cette cour de l'empereur des Romains ! Quelle frénésie de gaieté germanique ! Quelle débauche de musique italienne ! Quel délire de pantalonnades et de *Matrimonio Secreto !* Tout et tous à la joie ! Nargue des victoires jacobines d'un Bonaparte ou d'un Moreau ! et vive Cimarosa ! vive surtout la Fiorella Das Wiener Blut !...

Mais tandis qu'au Hofburg gavottes et monacos allaient leur train, « l'orpheline du Temple », soucieuse et taciturne, se dérobait au rire. Tristesse bien déplaisante pour son bon parent l'empereur François... Il s'en affligeait, il s'en indignait. Eh quoi ! ne comprenait-elle pas, l'éplorée, le sens de ce carnaval à outrance ?... L'empereur des Romains nourrissait un dessein politique... C'est qu'en vérité, malgré ses yeux rougis de larmes, sa maigreur maladive, et sa laideur désormais accomplie, Madame Royale était parti sortable pour quelqu'un de ces archiducs qui toujours ont foisonné à la cour de Vienne. N'avait-elle pas à elle les diamants de Marie-Antoinette restitués par le Directoire ; treize cent mille livres tournois, succession de son père remise au ministre Thugut ; deux cent mille écus d'or, enfin, la dot non payée de sa mère ? Tel était l'apport matrimonial de l'orpheline : il pouvait s'augmenter encore. Quels acquêts pour sa fortune seraient et l'Alsace et la Lorraine, » provinces non mâles », si on les arrachait à la Nation tricolore ?... D'ailleurs, on espérait mieux à Vienne. Depuis quelque temps déjà, d'étranges et mystérieuses négociations étaient entamées avec Paris. Là-bas, au Luxembourg, parmi les citoyens-Directeurs, plus d'un — le ci-devant abbé Sieyès, par exemple, — sentait

la République craquer sous eux et la France s'effondrer sous leur poids. L'heure approchait où il faudrait subir un roi; mais quel roi serait assez clément pour ces régicides?... Et ils songeaient à un archiduc autrichien consacré Français par un mariage avec la fille de Louis XVI... Voilà pourquoi l'empereur des Romains souhaitait vivement que Madame Royale se livrât à l'allégresse viennoise... Mais, toute à ses pensées, toute à ses souvenirs, Marie-Thérèse écoutait sans enthousiasme les hauts faits des archiducs ses prétendants, les regardait, sans jalousie, courtiser pour prendre patience et divas et danseuses. Un sentiment inconnu venait de germer en ce cœur qu'elle croyait mort : elle aimait.

Elle aimait, la romanesque orpheline, mais sur ouï-dire et par acquit de conscience familial... De sa résidence de Mittau, son oncle, Louis, ne la perdait pas de vue, — même, secrètement, il lui avait démontré qu'elle ferait œuvre de piété filiale en épousant son grand cousin, Louis-Antoine, duc d'Angoulême. Ce grand cousin s'était mis en besogne. Il avait assailli la cousine d'épîtres respectueusement brûlantes et dévotement amoureuses. Troublée, charmée sans doute, Madame Royale les avait dévorées en grand mystère; bien plus, apprenant certain jour que l'enamouré parent, tombé de cheval, s'était cassé une clavicule, l'imprudente! elle avait répondu. Aussitôt, joie immense, et dans le cœur du duc d'Angoulême, et dans l'esprit du Roi de France. L'oncle avait lu la chère missive avec son neveu; le souverain l'avait relue en conseil des ministres. « Eh! eh! de l'amour, s'était écrié ce connaisseur en amour. Que n'ai-je encore mes vingt ans!... N'importe; battons le fer tandis qu'il est chaud! » Or, ce fer si chaud avait été dextrement battu et rebattu. Bientôt, d'adroits agents intéressaient aux chastes tendresses des Enfants de France, et « l'âme généreuse » du czar Paul, et le cœur romanesque de la reine de Prusse... Alors, démasqué et dépité, l'empereur des Romains se résignait enfin à ouvrir la seconde prison de l'orpheline... Par une journée de juin 1799, Madame Royale, presque joyeuse, était donc partie pour Mittau, afin de connaître l'inconnu qu'elle aimait... Lamentable mariage, qui, pour elle, hélas! ne devait jamais être qu'une perpétuelle et impuissante fiançaille!

Il avait eu lieu à Mittau, — *super flumina Babylonis* — ce mariage tant souhaité. Cérémonie aussi touchante que magnifique. Dans la haute salle du schloss courlandais parée de fleurs et transformée en chapelle, le grand-aumônier, cardinal de Montmorency, avait officié : l'abbé Edgeworth de Firmont avait parlé... Oh! quel respectueux murmure d'attendrissement quand Madame Royale s'avança vers l'autel! On admirait — illusion de la fidélité! — dans sa taille sèchement élancée « l'aisance, la noblesse, les grâces de Marie-Antoinette ». La courbe de son nez et ses dents un peu longues rappelaient « avec autant de joie que de douleur » la figure et les traits de l'infortuné Louis XVI, « mais embellis par la jeunesse, la fraîcheur et la sérénité... » Et l'on avait pleuré. Louis, qui trouvait la larme à son heure, avait pressé sa nièce contre son sein. « Toujours retenu par le respect », le duc d'Angoulême s'était contenté d'arroser de pleurs la main de sa cousine. Même, tout à coup, avait retenti dans la chapelle « un vaste sanglot » poussé par les cent vieux gardes du corps, « respectables vétérans de l'honneur et de la féauté... » Pourtant, en si beau jour, la famille ne s'était pas trouvée complète... Pourquoi donc le comte d'Artois, pourquoi Berry, son fils, manquaient-ils à cette fête célébrée pour faire « refleurir les lys » ?

Depuis lors, les deux époux n'avaient point quitté leur oncle et leur Roi. Louis, du reste, faisait grand étalage d'affection pour la nièce si longtemps perdue, si heureusement retrouvée. Son érudition lui décernait le titre de « mon Antigone », et sa « sensibilité » celui de « mon doux ange consolateur ». En « bon père de famille », il avait voulu lui composer une bibliothèque de choix. A l'abbé Edgeworth, le soin de « revoir et corriger l'article Religion » ; à Mme de Saint-Priest, la mission d'acquérir boîtes d'aquarelles et cahiers de musique ; à Baudus, enfin, le libraire, les pleins pouvoirs d'acheter le tout avec remise de librairie. Toutefois, parmi les livres de haute piété, *Imitations* et *Vies dévotes*, s'étaient glissés certains spécimens d'une littérature par trop profane : des Parny, des Bertin, voire divers traités peu propres à charmer les loisirs de la jeune mariée — *l'Art de vérifier les dates,* par exemple. « Il est bien difficile, écrivait Louis

avec bonhomie, même en songeant à ses enfants, de s'oublier entièrement soi-même. » Et, certes, songeant à ses enfants, il ne s'oubliait pas lui-même... La présence de « l'ange consolateur » venait de raviver sa verve glacée par l'absence de l'infidèle Balbi : Louis s'était repris à rimer. A la vérité, plus de gaillardises érotiques, mais du moins un délicat badinage. C'était merveille de voir un tel courtiseur de la Muse, trompant le long ennui d'une journée de Mittau, méditer quelque impromptu galant, puis, le soir venu, décocher à table le madrigal ou l'acrostiche. Les jours de Sainte-Thérèse, surtout, le poète se sentait en verve. Il célébrait alors de sa nièce « l'âme inaltérable », et « le bonheur de Louis », et celui « d'un époux aimable » — rimes bien gueuses, vers baroques, mais que saluaient au passage le murmure admiratif de Louis-Antoine d'Angoulême et le sourire mélancolique de Madame... Quant à Madame, elle se travaillait à rendre tendresse pour tendresse : elle avait pris au sérieux ses fonctions d'Antigone française... Antigone, pourtant, aimait-elle vraiment son étrange Œdipe? Un instant, elle s'était donné l'illusion de le croire : illusion trop vite évanouie! Maintenant, elle connaissait, la désabusée, quel cœur était le « bon père de famille ». Elle qui, devant ses yeux, avait vu, étalées, les hideurs de l'âme humaine — à Paris, la bestialité d'un populaire sans Dieu; à Vienne, le dévergondage d'une noblesse sans patrie, — venait d'apprendre, à Mittau, tout ce que peut recéler de haine le sourire d'un roi sans royaume.

Mais, tandis que Marie-Thérèse se sentait envahie par le scepticisme et le dégoût de toute chose, sauf de Dieu, Louis-Antoine d'Angoulême conservait intacte en son cœur l'illusion comme le culte de sa foi conjugale. Ame débile, de suite il avait subi l'ascendant d'une âme énergique : volontiers, l'époux courbait son vouloir devant l'épouse. Pendant qu'autour de lui tout vieillissait, sa passion semblait ne jamais devoir vieillir. Le temps avait passé sur son amour sans même l'effleurer et y laisser de rides... Oh! quel désespoir et comique et touchant, quand sur l'injonction du Roi, Louis-Antoine quittait pour un jour le sanctuaire où il révérait son idole! Fallait-il partir pour Calmar où l'attendaient un père et un frère à peine entrevus

en dix années? Vite, entre deux embrassades, Louis-Antoine parcourait les boutiques de la ville, dévalisait les magasins, et envoyait à Madame de la ganterie par ballots — souvenir de Suède adressé par l'absent à l'absente... Fallait-il encore précéder son oncle sur le sol de la Grande-Bretagne, et chercher pour la Royauté un dernier refuge? C'était surtout à Madame que songeait Monsieur d'Angoulême. Comment allait-elle supporter la mer « et ses vents redoutables », et « son mal si pénible »?... Puis, quand enfin établis dans Hartwell, au premier étage du château campagnard, Marie-Thérèse se sentait rongée par le spleen. de suite Louis-Antoine proposait quelque voyage sentimental. Monsieur d'Angoulême quittait son habit bleu à revers rouges, Madame coiffait son beau turban à plumes... Alors, pareils à deux jeunes fiancés, ces époux au mariage vieux de douze années s'enfuyaient vers les bains de Cheltenham. Avec quel plaisir on s'arrêtait à Bristol, admirant sur la route vieilles églises et vieux châteaux! Avec quelle mélancolie on pénétrait dans les cimetières! Marie-Thérèse courait de tombe en tombe, Louis-Antoine butinait les inscriptions funéraires, et, tout ému, il montrait à sa compagne les regrets éternels donnés par des maris à leurs femmes. Madame copiait aussitôt l'épitaphe, et la rapportait, non sans malice, pour l'édification de son oncle, son seigneur et son Roi... Preuves touchantes d'un amour sans bornes; preuves que l'épouse eût souhaitées plus probantes encore. Mais l'époux donnait tout ce qu'il pouvait donner.

Plusieurs fois chaque année, quelque journal trop plein de zèle annonçait aux divers royalistes dispersés en Europe qu'un nouveau lys allait s'épanouir : Madame Royale était en mal d'enfant... Cette nouvelle mettait en joie tous les cœurs d'émigrés... « Oui! oui! Angoulême était bien la lignée de Henri IV : Saint Louis veillait sur la perpétuité de sa descendance!... » Seul, le roi de France hochait mélancoliquement la tête, et moitié gouailleur, moitié morose : « Bon! bon! faisait-il. Inventions de gazettes et patipatas de gazetiers! » L'année révolue donnait toujours gain de cause à son pronostic... Hélas! il connaissait si bien son neveu, l'habile homme! Peut-être même avait-il la prescience des destinées réservées à sa famille?

III

Les deux Enfants de France n'étaient point les seuls commensaux de Louis XVIII. Dans le brumeux Versailles d'Hartwell, et courtisant l'exil du Roi Très Chrétien, s'agitaient les « entours ».

Parmi ces familiers, un homme occupait une vaste place dans le cœur du Maître et faisait même presque partie de sa famille — M. d'Avaray.

Antoine-Louis-François comte d'Avaray était, depuis nombre d'années, le Richelieu du petit-fils de Louis XIII, mais un Richelieu infiniment aimé, sinon infiniment aimable. Intelligence médiocre, sans élévation comme sans largeur, tout au plus bel esprit, il exerçait pourtant une domination absolue sur le scepticisme naïf de son Roi. La tendresse que Louis ressentait pour ce favori était phénomène inexplicable : seul, peut-être, un médecin physiologiste aurait-il pu l'expliquer. On eût dit une de ces passions étranges qui, aux derniers jours des Valois, troubla l'être entier du « Vilain Hérode » pour un Saint-Mégrin ou pour un d'Épernon.

Fils d'un gentillâtre beauceron, second maître de la garde-robe de Monsieur, Antoine d'Avaray n'avait pris part à aucun des bruyants ébats, des coûteux plaisirs qui affichèrent la jeunesse du comte de Provence. Sa grande faveur datait de la nuit du 21 juin 1791, nuit de la fuite à Coblentz. C'était lui — lui seul — d'Avaray, qui avait conseillé, préparé, effectué, égayé cette partie de plaisir politique. A lui appartenaient l'invention du fiacre stationnant rue de Vaugirard, de la chaise de poste attendant près du Pont-Neuf, du passeport au nom de Michel Foster, du bouchon noirci grimant en noir les sourcils de Monsieur ; à lui encore revenaient le charme du voyage, le jargon à l'anglaise destiné à faire rire les maîtresses de poste, les petits couplets gaillards entonnés pour abréger la longueur de la route, les larmes, les sanglots et les écus sonnants qui avaient déterminé le postillon Lajeunesse à franchir la frontière ; bref, à lui seul

l'honneur d'avoir conduit Monsieur, sain et sauf, de sa chambre du Luxembourg à la chambre de Mme de Balbi... Ce soir-là, fidèle garde du corps, d'Avaray empruntait le lit de la caméristc.

De tels services ne s'oublient guère. Une gratitude amoureuse venait d'entrer au cœur du « libéré » pour le « libérateur ». Eh quoi ! à l'insu d'un peuple entier, oser ainsi conduire son prince au « rendez-vous de la gloire », avec la duplicité d'un mentor « menant son élève au bal de l'Opéra », à la barbe de ses parents! Quelle puissance d'imaginative!... Donc, au lendemain du mémorable voyage, Louis prenait Dieu à témoin que « son Antoine » serait désormais le « plus tendre des amis », « le plus affectionné des frères ». Devenu le Roi, Monsieur avait tenu la parole du comte de Provence. Avant tout, récompense d'honneur octroyée à l'honneur : trois fleurs de lys d'or se mariant au blason des d'Avaray; mieux encore, une fort belle devise latine, témoignage d'une érudite reconnaissance : *Durum facit pietas iter*... En outre, le « cher Antoine », si magnifiquement fleurdelysé, recevait des gages d'une gratitude plus pratique : une compagnie de gardes du corps — l'Écossaise — arrachée au dépit du marquis de Lévis; peu de temps après, le titre et les fonctions de ministre de la Maison.

Le roi de France s'était donné un maître.

Alors se produisit une de ces lois de psychologie qui régissent l'être humain : la Médiocrité énergique exerça son despotisme sur l'Intelligence vaniteuse et débile. Louis se flatta toujours d'imposer à d'Avaray l'ascendant de son génie : toujours d'Avaray lui fit subir l'ascendant de son vouloir. Jamais préfet du prétoire ne courba sous plus rude discipline un César de Rome ; jamais, non plus, Mérovingien de Neustrie ne sentit plus lourdement peser la main d'un maire du palais. A Vérone, à Blankenburg, à Mittau, en la camarilla bourbonnienne où s'ourdissaient tant d'intrigues, le favori tenait tous les fils, faisant, défaisant, refaisant toutes les trames. Notes confidentielles d'agences, dépêches d'ambassadeurs, projets de ministres passaient par ses mains, souvent pour n'en pas sortir. Rien n'arrivait jusqu'au Roi... Enfermé en tête à tête avec son souverain avant l'heure du conseil, d'Avaray déflorait d'avance les

débats et imposait les décisions. Bientôt, le conseil ne se réunit plus qu'à de rares intervalles : les ministres reçurent l'ordre de traiter leurs affaires par mémoires et de remettre ces mémoires à d'Avaray. Ils protestèrent : vaines remontrances. Ils exigèrent que chaque réponse à leurs rapports fût écrite de la main du Roi : sur l'injonction de d'Avaray, Louis prit la plume, et sa main transcrivit les dictées du favori. Mais la ruse fut connue et la fourbe éventée. Les ministres entrèrent en révolte ouverte : par deux fois, la disgrâce eut raison de la révolte. Le duc de La Vauguyon reçut un congé brutal ; le vieux Saint-Priest lui-même se vit cruellement frappé. On lui fit comprendre « qu'il succombait sous le faix » et « que la brouille de ses facultés devenait sensible ». Il comprit et se démit. Désormais, affranchi de censeurs, d'Avaray régna sur son Roi.

Et maintenant, maître absolu du Cabinet royal, le « cher Antoine » se constituait le gardien soupçonneux de la chambre à coucher. Il en barrait les portes ; il en surveillait les issues — grandes ou petites... Dehors les maîtresses ! et nulle Balbi nouvelle n'avait eu licence de s'approcher du fauteuil de Louis... Dehors l'épouse ! et Louise de Savoie d'aller se morfondre à quelque cents lieues de son époux... Seule, la duchesse d'Angoulême s'était dressée entre le favori et le souverain : Marie-Thérèse avait prétendu lutter. Alors, pendant huit années, s'engagea un duel d'influences plein de chaudes attaques comme de froides ripostes, entre cet homme qui jouait à la femme et cette femme qui eût dû naître homme : — l'homme l'avait emporté... En novembre 1810, s'était même déroulée certaine comédie aux péripéties burlesques, au dénouement navrant. Le lendemain de la mort de la Reine, Madame d'Angoulême, en longs crêpes de deuil, descendait dans la chambre du Roi et prenait place près de lui. Peut-être croyait-elle aux larmes qu'elle avait vu répandre ? Peut-être aussi « Antigone » aspirait-elle à mériter une fois de plus le doux nom d'ange consolateur ? L'attitude embarrassée de Louis, sa parole glaciale, firent comprendre à l'importune qu'il n'avait guère besoin d'être consolé : Marie-Thérèse se retira. Le jour suivant, même démarche : même accueil. La tentative se renouvela plusieurs fois

avec moins de succès encore. Hautaine et humiliée, Madame se confina désormais en son appartement...

D'Avaray était absent, au moment où se livrait cette vive escarmouche. Tout fier d'une telle victoire, Louis prit la plume et écrivit : « Mon cœur a deviné, ou pour mieux dire, pressenti ce que vous me disiez au sujet de ma nièce, dans les premiers jours de mon malheur... J'ai par degrés éloigné les *summons*. J'espère être garanti de nouvelles habitudes ; car mon cœur est satisfait, autant du moins qu'il puisse l'être, en voyant partout place vide auprès de moi. »

Quelle destinée l'avenir eût-il réservée à un tel homme, en cette monarchie française où, pour un Richelieu et un Mazarin, se sont rencontrés tant de Concini, de Luynes, de Chamillard, de Maupeou, de Calonne? — L'histoire n'a pas à le dire : le favori ne devait pas connaître le lendemain de l'exil.

Depuis longtemps, un mal implacable, la phthisie, le rongeait jour par jour. Une première et rude attaque l'avait assailli dans la voiture même qui l'emportait vers la frontière, lui et le comte de Provence. Pendant une heure, les crachements de sang avaient coupé net les refrains grivois ; la mort avait presque serré cette bouche s'éclatant de rire. Les brumes de Blankenburg et les neiges de Mittau devaient encore aggraver l'état morbide... En 1801, vomissements de sang et départ précipité pour Venise... En 1804, nouvelle recrudescence du mal — nouveaux dangers de d'Avaray — nouveau désespoir de Louis... En 1810, ordre médical de partir sur-le-champ vers le soleil de Madère...

Oh ! quels adieux, quand d'Avaray dut monter dans le stage-coach pour gagner Falmouth, sa rade et son paquebot sous voiles ! Quel désespoir chez Louis lorsqu'il fallut confier au jeune Pradel la garde du « cher Antoine » — *animæ dimidium suæ*... Alors commença, entre ces deux êtres séparés par l'Océan, la plus étrange des correspondances. Chaque long-courrier faisant voile vers Madère emportait d'Angleterre quelque lettre toute pleine de désolation. « Mon frère a-t-il tout ce qu'il faut, bon souper, bon gîte et le reste?... » D'abord, la peinture des tristesses de l'absence, les craintes du présent, les angoisses pour l'avenir.

« Eh quoi! passer quinze jours, peut-être plus, dans la saloperie et mourant de faim, c'en est trop. Hélas ! mon Dieu !... » Quoi encore ?... Ne dînait-on pas à huit heures, là-bas ? Le dîner de huit heures, quel délabrement pour l'estomac!... Autre anxiété cruelle : la neige était tombée sur le pic Riuvo. De la neige, près des tropiques! de la neige sur un ancien volcan! Qui eût pu s'aviser de ces choses-là?... Puis, après le chapitre des tristesses, celui des jalousies. « Achille ne pouvait être blessé qu'au talon, Ferragus qu'au nombril, Louis n'était vulnérable qu'au cœur. » Ah ! ce cœur souffrait cruellement. On disait ces femmes de Madère si dangereusement coquettes et leurs maris si brutalement jaloux! Mais non, Louis voulait être tranquille, car il le savait bien, « l'amitié couperait les ailes du petit dieu, s'il s'avisait encore de venir folâtrer autour d'Antoine... »

En même temps étaient expédiés à l'absent quelques-uns de ces mille riens charmants, « de ces petits présents qui entretiennent l'amitié » : pour étrennes — un titre de duc ardemment convoité ; à la Saint-Antoine, « fête d'un patron à prendre pour modèle » — à défaut de bouquet, un portefeuille « qui avait paru gentil... » Mais d'Avaray n'a pas répondu, il ne donne aucune nouvelle... Aussitôt, « pareil à Nina », cette folle par amour dont le bien-aimé ne revient pas, Louis accumule les preuves de sa tendresse. Il envoie son portrait, — un fort beau portrait naguère encore destiné à la Reine, — et dans le portrait « une relique » : une boucle de ses propres cheveux...

Hélas! Nina devait toujours attendre : les chères réponses ne pouvaient plus venir. Titre de duc, portefeuille « gentil », portrait et boucle de cheveux — tout n'avait été déposé que sur un cercueil : Antoine-Louis-François duc d'Avaray était mort.

Le désespoir du Roi fut immense, et le deuil ne sortit plus de son cœur... Et pourtant à l'amertume d'une telle douleur se mélangea la douceur d'une consolation : Louis, roi de France et de Navarre, y vit occasion bien propice d'ériger à son ami une fort belle inscription latine.

Le favori, cependant, n'était pas mort tout entier. Mazarin expirant légua, dit-on, à Louis XIV, son commis, Colbert : —

moins heureux dans son choix, d'Avaray n'avait pu léguer à Louis XVIII que son cousin, Blacas.

IV

Pierre-Louis-Jean-Casimir, comte de Blacas d'Aulps, avait alors quarante-deux ans d'âge et vingt et un d'émigration. Son éloge aurait pu s'étaler aisément en quatre mots : un fort bel homme... Le chapitre de la critique eût occupé plus large place.

A vrai dire, le comte de Blacas n'était point un très grand génie, pas même un très grand seigneur... Malgré d'incontestables prétentions à l'antiquité de race, — plusieurs Blacasset, chevaliers troubadours, n'avaient-ils pas jargonné la gaie science provençale? — en dépit d'un fort curieux blason astronomique, — une comète à seize queues de gueule sur champ d'argent, — les Blacas d'Aulps n'étaient tenus, vers 1789, que pour hobereaux de mince venue, pis encore, de maigre fortune. Vainement eût-on cherché leur nom parmi les innombrables titulaires de charges qui encombraient la Maison du Roi, la Maison de la Reine, la Maison du Dauphin, la Maison des Enfants de France, la Maison de Monsieur, la Maison de Madame, les Maisons du comte et de la comtesse d'Artois, la Maison de Madame Élisabeth, les Maisons de Madame Adélaïde et de Madame Victoire, la Maison du duc d'Orléans. Pas le plus petit emploi pour leurs mâles, pas le moindre tabouret pour leurs filles!... Pierre-Louis-Jean-Casimir de Blacas était cependant, vers ce temps-là, capitaine de dragons — capitaine à dix-neuf ans ; mais, en somme, quel fils de famille ayant un peu de sang, ne traînait pas à dix-neuf ans son sabre de capitaine?... Bien nobles assurément devant l'Éternel, bien obscurs pourtant devant le Roi, ces messieurs de Blacas d'Aulps!

La Révolution aurait pu les servir. Un heureux hasard leur avait donné pour allié le citoyen comte de Barras en personne, — ce Barras si bénin aux hommes et si terrible aux femmes : cousinage provençal. Loin de renier l'aimable parenté, M. de Blacas père s'était fait restituer par le Directoire une partie de sa fortune confisquée par la Convention. Quant à M. de Blacas fils, plus solide en ses principes, un des premiers, en France, il avait

émigré. De 1792 à 1795, on eût pu le voir, chevauchant et bataillant, soit dans les plaines de Champagne, à l'armée des Princes, soit par les coteaux du Poitou, dans les bandes vendéennes. Vers 1795, changement complet de vie et métamorphose radicale : le capitaine de dragons se transforme en commis d'un ministre sans ministère. Introduit par son parent, d'Avaray, dans la Maison du Roi, gaiement il troque l'épée contre l'écritoire.

Depuis lors, M. de Blacas d'Aulps s'était montré complètement digne de la confiance du cousin protecteur. C'était lui qui faisait les fonctions de chambre des comptes et d'audiencier garde des rôles et archives ; à lui encore la haute surintendance des bâtiments, mobiliers, arts et jardins. Parcimonieux jusqu'à l'avarice, aimant fort à recevoir, beaucoup moins à donner, s'étant même acquis dans ses relations d'affaires un certain renom de mauvaise foi, — le tout assurément dans l'intérêt exclusif du Roi son maître, — M. de Blacas traitait volontiers les créanciers de son Prince avec la désinvolture d'un capitaine de dragons rossant ses hommes à la prussienne. De là, grandes colères contre lui.

Vers 1799, soleil levant de la faveur. Le Prétendant envoie l'adroit commis à Pétersbourg régler avec l'empereur Paul les détails d'aménagement du château de Mittau : délicate ambassade. M. de Blacas y déploie les mille ressources d'un génie particulier. Sa situation, toutefois, ne s'était guère modifiée, car on le retrouve en 1807 encore dépêché à Saint-Pétersbourg, tout chargé de notes de tapissiers et d'ébénistes. Il lui fallait convaincre le czar Alexandre que la gloire des Romanoff exigeait qu'ils payassent les frais d'ameublement des Bourbons. Pour la seconde fois, M. de Blacas réussit au delà de toute espérance : convaincu ou non, Alexandre paya.

De telles habiletés devaient fixer sur le gentilhomme provençal la bienveillante attention de son prince : M. de Blacas suivit donc le Roi en Angleterre. Au départ du « cher d'Avaray » pour Madère, il reçut l'intérim du petit ministère de la Maison : quelques mois plus tard, la mort du favori l'en faisait titulaire... Au surplus, bel esprit, affirmant qu'il savait le latin, se disant fin connaisseur en peinture comme en statuaire, et collectionnant

avec conviction antiquités de toutes sortes, égyptiennes. étrusques ou arabes — il devait mourir, un jour, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Tel était l'homme qui vers 1812, à la cour d'Hartwell, prétendait jouer, sinon les Richelieu, du moins les d'Avaray... Mais un adversaire, presque un rival, venait de surgir entre le Maître et lui : le duc d'Havré.

Celui-là s'il n'était pas non plus un grand génie, avait le droit, du moins, de se poser en grand seigneur.

Il était, en effet, l'unique et suprême rejeton du huitième rameau de la seconde branche poussée sur l'antique et noble trône des Croï. Illustre maison entre toutes, paraît-il, cette maison de Croï ou Crouï, et alliée à nombre de familles souveraines, car leur blason, parmi les écartelures et les contre-écartelures, porte à la fois d'Albret, de Bretagne, de Flandre, de France, de Hongrie : — résultat naturel d'une glorieuse bâtardise originaire, hongroise, à la vérité, mais royale.

Nul personnage, en la cour d'Hartwell, n'était donc de plus haut parage que monseigneur de Croï, duc d'Havré et de Croï, prince du Saint-Empire Romain, grand d'Espagne de première classe, chevalier de l'ordre insigne de la Toison d'or, — fils de haut et puissant seigneur Joseph, duc d'Havré, brigadier des armées du Roy, colonel du régiment de la Couronne, et de haute et puissante dame Mme Cunégonde de Montmorency-Luxembourg, elle-même princesse du Saint-Empire comme son époux, comme son époux grande d'Espagne de première classe.

L'héritier de tant de superbes titres était né à Paris le 12 octobre 1744, et avait été baptisé en la paroisse de Saint-Sulpice. La libéralité de son parrain lui avait donné quatre prénoms : Joseph-Anne-Auguste-Maximilien. Celle du roi de France ne devait pas être moindre.

A treize ans, Maximilien d'Havré s'était vu promu aux fonctions de gouverneur de la place de Schelestadt, et préposé « à la garde des passages du haut Rhin », aux appointements annuels de 10,250 livres, — poste de confiance que, du reste, M. le

gouverneur occupait d'ordinaire à Paris, sous le toit paternel de la rue de Bourbon, en compagnie de son précepteur et homme d'affaires, un sieur Barat.

A quinze ans, le gouverneur de Schelestadt était mousquetaire gris ;

A seize ans, enseigne au régiment du Roi ;

A dix-huit, colonel : — adolescence bien employée.

Cette dernière nomination avait donné lieu à de touchantes scènes de famille. Le beau-frère de Maximilien d'Havré, le comte de Rougé, se morfondait depuis quelque dix ans, simple colonel de Flandre-Infanterie, — un superbe régiment, ma foi ! par lui payé 35,000 livres. Or, certain jour de l'année 1762, le comte de Rougé s'était imaginé de donner sa démission, non sans demander 40,000 livres, — 5,000 francs de plus-value, — réclamation conforme aux principes d'une sage économie politique. Aussitôt, profond émoi parmi les commis du ministère de la guerre : colère, puis supplications du ministre duc de Choiseul. Pourquoi donc le colonel comte de Rougé priverait-il le roi de France du secours de son épée ? Madame de Pompadour, avisée, trouva une telle détermination indigne d'un galant homme. Donc M. de Rougé céda et consentit à rester dans le tumulte des batailles. Il retira sa démission et abandonna ses 40,000 livres, intérêts et capital : trait héroïque d'abnégation. Pourtant, en compensation d'un tel sacrifice, le colonel formulait deux petites exigences : 1° On le nommerait maréchal de camp ; 2° Le jeune M. d'Havré, son beau-frère, prendrait immédiatement sa place... Que refuser à un homme comprenant si bien le sentiment de la famille ? « Approuvé », écrivit Louis XV en marge de la supplique : Flandre-Infanterie compta un colonel de plus.

En si beau chemin on ne s'arrête guère. A vingt-six ans, Maximilien d'Havré était brigadier des armées du Roi ; à trente ans, maréchal de camp ; à trente-cinq, il faisait fonctions de lieutenant-général. Et, entre temps, croix de Saint-Louis, puis cordon rouge de pleuvoir sur le fortuné descendant des Arpades de Hongrie... « O Rois, a dit le Sage, faites-vous des amis. »

Le Sage avait été écouté : le roi de France s'était fait un ami. Comblé, accablé de faveurs, M. d'Havré avait le devoir

d'être fidèle : il fut fidèle. Député aux États Généraux par la noblesse de l'Amiennois, il se comporta en homme ayant blason sommé de la devise : *Je maintiendray*. Tous les abus, il les voulut maintenir... L'Assemblée constituante enlève-t-elle aux seigneurs le droit de triage — M. d'Havré proteste. Abandonne-t-elle pour la « contribution patriotique » le quart des traitements de députés — M. d'Havré proteste encore. Supprime-t-elle les ordres de chevalerie — M. d'Havré proteste toujours. Mais, dans la nuit du 4 août, silence de fureur. L'Assemblée abolit les titres de noblesse — M. d'Havré ne daigne même pas protester... Tout à coup, saisi d'un beau désespoir, il abandonne la malheureuse France à ses destinées; il émigre; il s'enfuit à Coblentz; il court offrir aux princes le secours de son épée — précieuse acquisition militaire : les princes en font un diplomate... Monsieur dépêche en Espagne ce grand d'Espagne.

Quelle ambassade! Il s'agit de soutirer une forte somme d'argent à la misère d'un pays sans argent... Cinquante mille réaux par an pour les Bourbons de France, demande l'ambassadeur aux Bourbons d'Espagne : Charles IV octroie la pension... L'ambassadeur demande plus encore : L'Espagne entrera dans la croisade des Rois contre la République régicide; Charles IV pousse ses miquelets et ses Saint-Simon vers la frontière. Mais le canon gronde sur les pentes des Pyrénées et aux rives de la Bidassoa : victoires jacobines à Escola, à Villanova, à Eybar; le général Moncey enlève Bilbao et conquiert Vittoria. Alors le Roi Catholique se repent; il demande la paix; il renie sa parenté; il fera des économies. Les Bourbons de France ne toucheront plus d'argent. Le déconfit M. d'Havré reçoit ses passeports. Louis XVIII l'accueille pourtant à grandes embrassades; puis, mettant sa fidélité à rudes épreuves, il l'envoie en Bohême, à Budweiss : l'héritier des Arpades organisera la Maison de la Reine de France.

Cependant le temps de l'exil conjugal est accompli; Louise de Savoie est revenue près de Louis, avec elle le duc d'Havré. Il l'accompagne au château de Mittau; il la précède au logis d'Hartwell...

Les occupations politiques étaient en ce temps-là assez

peu définies. Le comte d'Avaray le laissait rédiger quelques petites « correspondances ». M. d'Havré s'acquittait de cette tâche en fort beau style, exaltant volontiers « Albion et son trident de Neptune », et par trois fois comparant le Right honourable Spencer Perceval au « vieil Atlas soutenant sur ses épaules le poids du monde » : réminiscences classiques des leçons du précepteur Barat...

Son emploi de cour était mieux déterminé : M. d'Havré marchait devant la Reine. Il avait, paraît-il, grand air dans ces importantes fonctions, sous sa poudre à l'oiseau royal et le ruban noir de son catogan. Louis XVIII, vrai connaisseur en belles manières, ne pouvait s'empêcher d'apprécier la noble façon dont son féal et amé duc d'Havré annonçait au seuil du salon : « La Reine! » — puis, avec aisance, sans précipitation, s'effaçait pour livrer passage à sa souveraine... Toutefois le courtisan aux tant belles manières commençait à se voûter légèrement : cinquante-six ans d'âge, vingt-deux d'exil — et quel exil! Ses admirateurs eux-mêmes disaient toujours : « le beau comte de Blacas »; on ne disait déjà plus que « le respectable duc d'Havré » : — vénération fâcheuse.

Or, il advint en janvier 1812 que la cour d'Hartwell fut en rumeur. Quand la première larme causée par la mort du « cher Antoine » se fut séchée, le Roi fit une promotion de capitaine aux gardes, — promotion unique. L'Écossaise échut à Maximilien, duc d'Havré et de Croï... Curieux effets de la logique humaine : capitaine de l'Écossaise comme d'Avaray, donc comme d'Avaray ministre et premier ministre! Ainsi raisonna M. d'Havré. Aussitôt, stupeur indignée chez M. de Blacas... La discorde venait de pénétrer dans le palais du roi de France : à vrai dire, elle y avait toujours élu domicile.

Un troisième donneur de conseils, politiquant de même à outrance, complétait l'ensemble de ce gouvernement bizarre : le comte de La Châtre.

Ce personnage, bien que « gentilhomme de la Chambre », vivait pourtant assez loin de cette « Chambre », à Londres, ne

recevant qu'à distance les coups d'œil de Louis. Il n'en jouait pas moins son rôle avec importance, — se qualifiant et se croyant « l'ambassadeur du Roi Très Chrétien près Sa Majesté Britannique ».

Claude-Louis de La Châtre-Nançay se targuait, lui aussi, d'une noble et lointaine venue. Il se titrait volontiers « très haut et très puissant seigneur, comte de La Châtre et autres lieux, prince de Déols, et grand bailli d'épée du Berry ». Vieux lignage berrichon en effet, les princes de Déols, et créé par Dieu, à les en croire, presque en même temps que le bas Berry lui-même. La modestie, seule, faisait défaut à cette race quasi-royale. « Sang de La Châtre vaut bien sang de Bourbon », affirmait-elle. Aussi, trouvait-on dans son passé plus d'une peccadille anti-bourbonnienne. Tour à tour Guisards, Ligueurs, Frondeurs, Importants; mêlés à toute conspiration comme à toute cabale, maintes fois ces « hauts et puissants seigneurs » avaient su coter très chèrement et très chèrement faire acheter leur fidélité et leurs services. Henri IV ne payait-il pas jusqu'à 900,000 livres la loyauté d'un comte de La Châtre, — marché conclu, vers cette année où Paris avait bien valu une messe...

Quant à Claude-Louis, fils de Charles-Louis « gouverneur pour Sa Majesté des forts et citadelles de Piquet-La-Tour-Saint-Jean et autres lieux », il était né à Paris, rue de Grenelle, le 30 septembre 1745. Son adolescence s'était accomplie sous l'habit militaire. Brevet de lieutenant à onze ans, de capitaine à quinze, à vingt-deux ans de colonel; costumes de carabinier, de grenadier de France, d'officier au Royal-Vaisseau et de dragon-Monsieur; bref, beaux uniformes, panaches et broderies, rien n'avait manqué à ce jeune homme d'épée, sinon la bataille... Malechance évidemment regrettable !

Toutefois, vers les premiers jours du règne de Louis XVI, Claude-Louis acquérait du renom. Ce renom, à la vérité, il le devait bien moins à lui-même qu'à la comtesse, sa femme, surtout qu'au colonel des dragons-Condé, chevalier de Jaucourt — un ami de sa maison... En ce temps-là, il n'était bruit à la cour comme à la ville que de la fort belle intrigue amoureuse nouée et enlacée dans l'hôtel de La Châtre. On se racontait certaine

aventure burlesque, peut-être tragique, dont Mme Marie-Charlotte-Louise Perret de Bontemps, comtesse de La Châtre, avait été l'héroïne, et Arnail-François de Jaucourt, la victime, — aventure longtemps restée présente à la mémoire de nos pères, et par eux citée comme parfait exemple de discrétion, de savoir-vivre, de savoir-faire.

Une telle réputation, Claude-Louis devait la supporter en galant homme qui connaît son monde, en grand seigneur que rien n'étonne et qui sait rire : il la supporta. La comtesse fut fort peu sevrée de la vue de son colonel de dragons-Condé; même un héritier mâle étant né en 1779, son époux consentait à voir en cet enfant, Alphonse-Louis-Nicolas, chevalier de la Châtre... Au surplus, la faveur royale n'avait pas manqué d'unir ses consolations à celles que donne la philosophie. En moins de douze années, M. de La Châtre franchissait prestement les grades de colonel, de maistre de camp, de brigadier, de maréchal de camp, pour se fixer enfin dans celui de lieutenant-général — fortune invraisemblable et que rien ne pouvait expliquer... pas même certain adage libertin très répété de la vieille France.

Bientôt, la noblesse berrichonne donnait un témoignage d'estime à l'hoir des princes de Déols : elle le députait aux États Généraux. Assis sur les bancs de l'extrême droite de l'Assemblée Constituante, M. de La Châtre démontra ce qu'était un grand bailli porte-épée du Berry. Toutes les innovations des *enragés* rencontrèrent en lui un adversaire intraitable, — parlant très peu, votant beaucoup... Mais, tandis qu'il accumulait les témoignages de son indignation silencieuse, la calamité du ridicule venait l'atteindre : ses ennuis conjugaux se transformaient en une véritable infortune. Au mois de juillet 1790, une rumeur courut par la ville : la comtesse de La Châtre, — une demoiselle Perret de Bontemps, la propre fille d'un valet de chambre du Roi! — se démenait en citoyenne, en dame de la Halle! On l'avait vue, au Champ-de-Mars, un ruban tricolore piqué dans son paméla, rouler de ses mains d'aristocrate la brouette patriotique et façonner des talus fédératifs!... Pour le coup, le grand bailli porte-épée cessa de voter et prit la fuite : fuite bien

rapide, — puisque le mari et le père laissait derrière lui et Louise-Charlotte, sa femme, et Alphonse-Louis, son fils. Il est vrai que François de Jaucourt, bientôt le « Jaucourt de Seine-et-Marne », n'avait point quitté Paris.

Qu'allait devenir maintenant la fortune militaire des La Châtre? Le roi d'Angleterre voulut y pourvoir. En 1793, le lieutenant-général des armées de Louis XVI devenait colonel au service de Georges III. *Rule Britannia!*... Mais au « colonel field officer C. L. Châtre-Nançay » ne fallait-il pas un régiment? Le colonel se mit à enrôler et à racoler. Le Loyal-Emigrant fut le résultat de ses efforts.

Régiment étrange, ce Loyal-Emigrant!... Là, se rencontraient jeunes et vieux gentilshommes apportant à une bannière qui les déshonorait tout leur honneur héréditaire, la haine couvant sous leurs convictions, et le courage soufflé par cette haine. Là aussi, force misérables, déserteurs des armées républicaines ou prisonniers de guerre, endossant l'uniforme anglais pour échapper à la pourriture des pontons, — tristes recrues embauchées à la cause royaliste par la trahison ou par le désespoir... Pendant plusieurs années, ce Loyal-Emigrant déploya contre la France l'héroïsme d'une lamentable bravoure. Ce fut lui qui, au siège de Menin, bloqué par les demi-brigades de Moreau, fondit sur leurs avant-postes, enfonça et traversa les lignes, sauvant, sinon l'honneur de son drapeau, du moins le drapeau lui-même : un major hanovrien le conduisait... Ce fut encore ce régiment qui, dans la presqu'île de Quiberon, sur les glacis du fort Penthièvre, sans munitions et sans cartouches, lutta à coups de crosse de fusil contre un ennemi quintuple... Ce fut lui enfin qui, le dernier, dans les sables de Port-Aliguen, déposa les armes, lorsque ayant à dos le grand flot montant de l'Océan, et, devant leur face, la gueule des canons du général Humbert, ces Français n'eurent plus d'autre refuge, hélas! que la générosité de la France. Un homme de cœur, le major d'Haire, guidait le régiment en ces deux journées de sinistre mémoire. Avec lui bien des officiers du Loyal-Emigrant tombèrent sous les balles, fusillés par chapelets, contre les murailles de la petite église d'Auray... Fatalité cruelle! le colonel de La Châtre ne

s'était trouvé ni au champ d'honneur de Menin, ni au champ de douleur de Quiberon.

La paix d'Amiens ne ramena pas en France le soldat de l'Angleterre; qu'aurait-il fait d'ailleurs en cette France dont il ne voulait plus pour patrie? Peut-être y eût-il rencontré la ci-devant comtesse de La Châtre, aujourd'hui divorcée et devenue la citoyenne François Jaucourt; mais il n'eût pas retrouvé Alphonse-Louis, le pauvre chevalier son fils. Il était mort, celui-là, tombé pour une cause détestée, sous une bannière honnie... La fin de cet enfant avait été glorieuse. Embarqué pour Saint-Domingue, le premier de toute l'armée, il avait été renversé par les balles. Et maintenant, en cette île lointaine pour un instant conquise, une des redoutes qu'enveloppait l'étendard de la France portait le nom désormais glorieux du sous-lieutenant La Châtre... Dans son asile volontaire de Londres, le colonel anglais pleura-t-il beaucoup sur cet héritier de sa race qu'enserrait l'Océan dans un linceul tricolore? Pourquoi ne pas le croire?... Mais la faveur royale eut bientôt séché ses larmes : vers 1803, Claude-Louis de La Châtre se transformait en diplomate.

La personne du « Roi de France » et les intérêts de son trône étaient alors représentés, à Londres, par un étrange personnage : un lieutenant-général, un duc et pair de la vieille France, devenu lui aussi colonel aux armées britanniques : M. d'Harcourt. Les instructions diplomatiques de cet ambassadeur se pouvaient résumer en une formule élémentaire : demander sans cesse de l'argent, pour quelquefois en obtenir. Et M. d'Harcourt demandait, mais sans conviction. Frappé d'ailleurs de sénilité physique et morale, chiragre et podagre, dédaigneux des colères comme de la faim des réfugiés, ses compatriotes, M. de « l'Apoplexie ambulante », — ainsi l'avait-on surnommé, — était devenu odieux à l'émigration tout entière et déplaisant à son Roi. On lui reprochait de masquer son insuffisance indolente sous un grand étalage de morgue, d'infatuation et d'importance. « Pourquoi donc, avait dit Louis XVIII, cet homme au naturel paresseux ne peut-il souffrir d'être aidé dans son travail? Quelle manie chez lui de vouloir toujours tapisser sur la rue? » La mort se chargea de répondre à la question : M. d'Harcourt dé-

cédait bientôt en état d'irrémédiable enfance... Or, au lieutenant-général, colonel anglais, duc d'Harcourt, succéda le lieutenant-général, colonel anglais, comte de La Châtre.

Le nouvel ambassadeur du Roi Très Chrétien était encore en fonctions en 1812, au moment où s'engage ce récit.

V

L'existence traînée par les habitants d'Hartwell était et monotone et fastidieuse. L'ennui pesait lourdement sur la vaste demeure de briques, hantait ses appartements, se retrouvait encore sous les massifs de son parc. Seul, peut-être, le Roi faisait bon visage à ce mal de l'exil. A le voir mener vie oisive et placide, dormant, mangeant, riant, fredonnant même, on l'eût pris pour quelque Dioclétien passionné de la retraite et préférant ses laitues de Salone à la pourpre des Césars. Les heures ne paraissaient pas lui être lentes ni les journées sans fin.

Aimant fort maintenant le long dormir, Louis se levait tard. Voluptueusement il « faisait sa nuit », — raison de santé, — et quelle nuit! neuf heures pour le moins de sommeil! Au grand jour, Péronnet pénétrait dans la chambre royale : le « lever » commençait... Un digne serviteur, ce Péronnet, et rompu dans la science d'offrir la chemise, de présenter l'habit, de boutonner les guêtres. Valet de chambre parfait, à qui l'avenir eût sans doute réservé de hautes destinées, si le malheureux ne s'était avisé, un beau matin, de devenir fou, — et fou en pleines fonctions : réveil désagréable pour son souverain. La démence du brave homme avait été un gros évènement apportant sa diversion à la vie insipide d'Hartwell. Plusieurs en avaient ri; mais Louis de déclarer que cette folie était « une indécence ». Quoi! ne pas accepter sans mot dire une boutade du maître, oser donner riposte à une observation!... « Cette pauvre cervelle est partie! » Et le Roi avait envoyé Péronnet à Blacas, — qui l'avait renvoyé à l'archevêque Talleyrand, — lequel Talleyrand l'avait expédié à d'Havré, — lequel d'Havré l'avait dépêché à Londres vers le comte de La Châtre. Toute cette affaire, instruite et traitée par le ministère, se termina par un bon congé donné

au malade. Louis s'était désolé d'une pareille déconvenue, mais, comme toujours, en philosophe que les plus grandes catastrophes ne sauraient surprendre. « Je serais fâché, écrivait-il, que cette pauvre tête ne se remît point : toutefois la perte serait petite. »

Après une légère collation, le Roi se rendait à la chapelle pour entendre la messe. Cette messe, il l'entendait non plus en voltairien comme jadis, mais en homme qui, à présent, « vouait les francs-maçons à l'exécration et au malheur ». Affaissé sur son prie-Dieu, il murmurait toutes les prières de la liturgie, donnait parfois réplique à l'officiant : il édifiait. La foi chrétienne semblait avoir pénétré au cœur de ce fanfaron de scepticisme. On l'avait bien vu dans une douloureuse circonstance. Mari volage, certes Louis n'aimait guère la triste Louise de Savoie, sa femme... et pourtant, après le décès de l'épouse, que d'offices des morts, que de *De profundis* prodigués au cercueil absent!... Petit-fils de Louis XV sans doute, Louis-Stanislas-Xavier, mais aussi vraiment arrière-neveu de Louis XIV.

La messe achevée, le Roi, appuyé sur sa canne, s'acheminait péniblement vers les fleurs de son parterre. Commençait alors une véritable débauche d'horticulture.

Amateur de jardinage, comme son frère l'avait été de serrurerie, Louis pratiquait avec amour la science des La Quintinie. C'était merveille de le voir, par un soleil de printemps, trottinant du pêcher au pommier; merveille de l'ouïr, s'extasiant devant le lilas et la rose. « Les lilas sont tout verts ; on distingue la couleur de leurs grappes; il y a des marronniers en feuilles et dont les fleurs sont formées!... Le verger commence à sourire; c'est quelque chose qu'obtenir un sourire, même des êtres inanimés. » Et quelle amère tristesse quand « sur les lèvres de ce verger » se rencontrait « la goutte d'absinthe », — c'est-à-dire en français non de poète, mais de jardinier, lorsqu'il avait gelé blanc. Aussitôt la serpette de s'agiter dans la main royale : abricotiers de ci, poiriers de là, le sécateur partout; puis encore grandes manœuvres savamment dirigées de cloches et de paillassons... Ne fallait-il pas conserver à « Pomone » ses « espérances »?

Mais la fatigue est tôt venue : Louis s'assied haletant... Blacas apporte les journaux. Elles sont là en pile, ces gazettes, voiturées par le stage-coach, et transmises par le maître de poste, un honnête *cockney* bien vu dans la maison. Oh! le Roi l'aime peu la prose de ces grimauds de journalistes « qui chaque jour font débiter leur poison pour deux sous » : pourtant il se fait lire assidûment les feuilles publiques. Son attention, naguère encore, n'était accordée qu'à la partie politique, au *leading-article;* aujourd'hui le journal est dépecé dans son entier. Louis veut tout connaître : la date du départ des long-courriers pour Madère, l'état de l'Océan, les variations de l'atmosphère sous les tropiques, — d'Avaray n'est-il pas là-bas? Cette lecture est maintes fois interrompue par la voix gouailleuse du souverain : les traits mordants, les mots à l'emporte-pièce sortent à chaque instant de ses lèvres; parfois même son esprit lui fait trouver le mot du cœur. Certain jour, la duchesse d'Angoulême lisait une gazette venue de France : tout à coup elle s'arrête et se prend à rougir. « Qu'avez-vous? » lui demande son oncle. — « Ces gens-là osent avancer que Votre Majesté veut abdiquer la couronne en ma faveur »; et Louis, moitié badin, moitié sérieux : « La couronne? Si elle était de roses, je vous la donnerais; elle est d'épines, je la garde. »

Louis, cependant, s'est allègrement remis sur pieds : midi vient de sonner, — l'heure où l'on dîne. Soutenu par M. de Blacas, il se rend au salon. Bientôt arrive la duchesse d'Angoulême, précédée de Mme de Sérent, et suivie de son époux. M. d'Havré apparaît. D'un mouvement plein de noblesse il se rejette sur sa droite comme pour livrer passage à la Reine : le Roi a tressailli... La Reine, hélas! n'est plus là pour prendre part au repas de la famille : autour de la table ne s'asseoira ni Louise de Savoie, ni Antoine d'Avaray, — tout ce que Louis disait aimer et tout ce qu'il aimait.

On passe à la salle à manger... C'est là qu'il fait beau voir le roi de France! Étalé dans un vaste fauteuil et brandissant maints flacons de sauces anglaises, il se livre à de doctes dissertations sur l'esthétique culinaire. Gourmet raffiné et gourmand intrépide, il prodigue la louange ou le blâme à l'œuvre de son cui-

sinier. Peu à peu, de la simple critique, il s'élève à la conception de l'art : Louis invente. C'est à table, en cet instant délicieux du repas, que se proposera, se discutera, sera enfin adoptée la fameuse recette de la purée de lièvre, si plaisante au palais, si fatale à l'estomac... On sert des asperges : Louis en prend, — Louis en reprend, — pour la troisième fois, Louis en redemande. Pendant ce temps, ses verres se remplissent jusqu'aux bords : du bourgogne clos Chambertin, — un souvenir donné à la patrie absente! Triste bourgogne celui que seul connaît l'Angleterre : mieux vaut mille fois la malvoisie. Ah! la malvoisie! Quelle allégresse quand de charitables personnes, le prince de Galles ou M. de Viomesnil, en adressent quelques bouteilles au solitaire d'Hartwell!... Adroit monsieur de Viomesnil! votre souverain ne l'oubliera pas ce don fait à l'infortune. Mieux peut-être que vos longs services rendus aux armées portugaises, votre malvoisie restera présente à la mémoire du Maître : un jour, sur les cadavres des frères Fauché, vous serez créé maréchal de France... Soudain le médecin Collignon a froncé le sourcil : le Roi ne regarde pas... Collignon risque une observation timide : le Roi n'entend pas. Il boit. — Il mange... « Et dame podagre? » murmure Collignon... Le Roi a relevé la tête, il demeure pensif. Hésitation passagère : le Roi se remet en besogne, — même il devient ironique, méprisant : « Nargue de dame podagre! Au diable les fredaines du genou!... » Mais l'insultée est là, guettant son insulteur. Brusquement elle assaille son incorrigible ennemi; les élancements se font sentir, les pieds se gonflent, les genoux enflent... Alors, étendu pour plusieurs jours sur une chaise longue, Louis terrassé formule mélancoliquement quelques maximes dignes du Sage : « A brebis sans laine Dieu mesure le vent... » Pourquoi donc à roi sans couronne Dieu ne ménage-t-il pas la goutte?

Enfin le repas est terminé, voici le moment du labeur.

Accompagné de M. de Blacas, le Roi entre dans son cabinet; il s'assied près d'une petite table de bois blanc : le travail commence. Sur la table, un livre est resté ouvert : M. de Blacas le prend et sa voix se fait entendre. Piquante bizarrerie! cette voix s'exprime par mots sonnant en *us*, elle parle latin, elle déclame

des vers... Enfoncé dans son fauteuil, les yeux clos, les mains jointes, Louis écoute avec délices : il est tout entier dans l'ineffable jouissance de son commerce avec Horace. « *Beatus ille qui procul negotiis* »... et l'iambique, le saphique, l'alcaïque remplissent de leur harmonie le silence du cabinet... La voix royale s'élève à son tour : à son tour elle parle en vers, — en vers français. Poète, Louis traduit un poète. Depuis longtemps déjà, il a l'ambition d'être le Delille du divin Flaccus. Délicate entreprise qui ne saurait toutefois effrayer l'auteur de *Panurge,* un nourrisson de la Muse... M. de Blacas écoute, admire, s'exclame : il reprend bientôt sa mélopée... Mais voilà que de la main Louis a fait un petit geste d'horreur. Sans crier gare, le lecteur vient d'entamer certaine épode... « *Quid tibi vis mulier nigris dignissima barris?* » « Oh! oh! Monsieur, *turpe! turpe!* cela fait mal au cœur... » Interdit, M. de Blacas s'arrête... Lors, le Maître de se prendre à rire : « Et pourtant, que d'esprit! que de verve! » Aussitôt invitation est donnée au déconfit ministre d'interroger et l'abbé Desfontaines et le père Sanadon, — deux travestisseurs! Comment ont-ils traduit, ceux-là, l'intraduisible passage?... Bah! l'abbé Desfontaines a reculé devant les épodes, et le père Sanadon n'a voulu connaître qu'un Horace à la jésuite : l'Horace expurgé : « Il a sabré, l'impitoyable, des choses délicieuses! »... « Et Daru, le tribun Daru, le comte Daru? » — chacun de ces titres est accentué d'une intonation goguenarde, — dédain de Roi légitime et sainte jalousie d'auteur... La version du rival est disséquée, son mot pesé, sa rime épluchée. Non! Daru le tribun, Daru le comte, ne se pouvait tirer avec honneur de ce pas difficile... Allons! Louis sera le seul à décemment célébrer les talents indécents de *la vieille impudique bien digne de l'amour des noirs éléphants.* — « Hélas! pourquoi d'Avaray n'est-il plus là? »

Tout à coup Louis a redressé la tête : le bruit d'un *mail-coach* roulant sur le sable s'est fait entendre. L'importune visite!... Mais déjà, de sa belle voix sonore, M. d'Havré vient annoncer :

— Son Altesse Royale Monsieur!

VI

Son Altesse Royale Monsieur est devant le Roi.

Derrière lui, un jeune homme à la mine fleurie, à l'embonpoint bourbonnien : le duc de Berry. Louis a réprimé une légère contraction des sourcils; sur sa lèvre, une grimace s'est transformée en sourire. Oui, visite importune... mais visite d'un frère...

Charles-Philippe, comte d'Artois, prend place près le fauteuil royal.

Dieu de Saint-Louis! quelle métamorphose en la personne du petit-fils de Louis XV, depuis cette nuit du 15 juillet 1789, où si prestement il avait couru en poste vers Turin!... Non, ce n'est plus le joli prince ambitieux de la gloire de bien danser sur la corde, l'élève favori de Placide et de Petit-Diable, les grands maîtres de l'art acrobatique. La taille s'est voûtée, la démarche est devenue lourde; sur la face, quelle décrépitude! En vérité, Mlle Flore, la nymphe de la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur; — Mlle Contat, la divinité de la Comédie-Française; — Mlle Duthé, cette sylphide de l'Opéra qui lui faisait « prendre du thé », pourraient-elles reconnaître l'objet de leurs caprices en cette tête aux lèvres pendantes, aux cheveux grisons?... Et lady Barrymore, pour les beaux yeux de qui M. d'Artois s'était si bien *anglomanisé,* portant habit rouge, trottant sur King-Pépin et roucoulant des *my dear*—que ferait-elle? Elle le ferait attendre aujourd'hui par la pluie et par la neige, toussant à rendre l'âme, non plus des quatre et cinq heures comme jadis, mais des nuits entières devant la borne de son hôtel!... Elle-même, la duchesse de Bourbon se demanderait s'il n'y eut pas folie à jouer, pour cet homme, l'Hermione et la Phèdre, en plein bal de l'Opéra...

Ah! la belle mascarade de mardi gras, quand « tout entière à sa proie attachée », Mme de Bourbon poursuivit de groupe en groupe, de loge en loge, par le foyer, par la salle, par la scène, l'ingrat qui la délaissait, et termina cette odyssée en pétrissant à deux mains le masque de son volage... Et la galante et

merveilleuse rencontre qui s'ensuivit — à Bagatelle, en ce petit vide-bouteilles transformé en palais! Quelle urbanité chez le mari, quelle délicatesse chez l'amant! — « Monsieur, le public prétend que nous nous cherchons. » — Salut de M. le duc de Bourbon. — « Monsieur, je suis ici pour recevoir vos ordres. » — Salut de M. le comte d'Artois... On se met en garde, on croise le fer. — « Monsieur, le soleil est dans vos yeux; ne vous gêne-t-il pas? » — Coup de chapeau de M. le comte d'Artois. — « Monsieur, je suis pénétré de vos bontés; jamais je n'oublierai l'honneur que vous m'avez fait... » Lors, les deux adversaires d'ouvrir leurs bras: — le mari d'étreindre l'amant, l'amant le mari... puis, grandes embrassades et fin souper... puis encore applaudissements de toute la cour, mais sifflets de tout le public.

Bast! les sifflets de tout le public, seul en la France entière, Charles-Philippe ne les avait pas entendus : — même jamais il ne les devait entendre.

Les rumeurs de l'assaut donné à la Bastille étaient mieux parvenues à son oreille. Aussitôt, fuite à Turin; bientôt après, *far-niente* politique à Coblentz; bientôt encore, canonnade innocente dans l'Argonne... Mais qu'importe le fracas de la bataille, surtout quand elle est lointaine? Fallait-il déjà mettre un terme aux badines erreurs? Non : et Charles-Philippe n'avait pas discontinué « d'alterner et le *Tu* et le *Vous* ». La grande Catherine, la czarine d'Orloff et de Potemkin, s'était rencontrée pour lui donner réplique. Comme elle l'avait chéri le joli prince, chéri de toute l'ardeur de son amour sexagénaire!... A lui les médailles, les diamants, les fourrures, les chevaliers-gardes, les frégates prises aux Suédois! A lui, — cet Amadis, ce Gonzalve, ce Roland, — l'épée d'or enrichie de brillants qui devait flamboyer pour la cause des Rois. « Prince, vous péririez plutôt que de différer de vous en servir! »

Hélas! Durandal n'était sortie du fourreau que pour être mise en gage aux mains des juifs, et Roland n'avait fait de brèche qu'à son honneur... Oh! cette expédition de l'Ile-Dieu, quelle honte, quel désespoir pour l'enamourée Sémiramis!... Mais elle-même, où était-elle à présent, Sémiramis?... Plus de quinze années s'étaient écoulées depuis lors, et pendant ces quinze

années, dans le cœur de Monsieur, que d'illusions perdues! sur ses yeux, que de larmes séchées!

Adieu paniers, vendanges étaient faites!... Aujourd'hui, Mme de Polastron elle-même n'existait plus, — trépassée presque en odeur de sainteté.... Avec quelle sollicitude n'avait-elle pas été choyée, soignée, veillée, cette dernière idole, — une idole phthisique?... En vain Charette, Puisaye, Mercier et Georges, en vain Chouans et Vendéens réclamaient-ils la venue de Monsieur, — Monsieur ne se pouvait résoudre à « enfoncer son chapeau » et à traverser les mers... « car du moment qu'on aime »... il est si doux, en chambre discrète de *Thayer-Street*, d'écouter à deux Marin faisant vibrer la harpe... il est si galant de se faire dresser, non loin de sa belle, une couche princière dans une étable à vaches... Soins superflus! la consomption devait emporter le suprême amour.

L'édifiante journée, quand, pressant la main de celui qu'elle allait quitter, la moribonde avait fait jurer, — serment solennel, — au volage enfin fixé, d'amender sa vie pécheresse, d'écouter l'abbé de Latil, de le croire, — bref de faire l'impossible pour la venir rejoindre en Paradis... Charles-Philippe tenait aujourd'hui parole. Plus de maîtresses, mais des confesseurs. L'abbé de Latil avait pris place à côté de M. de Puységur, de M. Des Cars, et de ce terrible baron de Roll « dont le génie dépendait de la quantité de verres de vin qu'il avait bus », — l'homme d'Église près des hommes de guerre : toutes les traditions des rois de France.

VII

« Asseyez-vous, mon neveu », a dit le Roi d'une voix brève et dure : le duc de Berry s'est assis, mais à respectueuse distance.

Louis ne l'aime guère, ce neveu, et Louis est bien payé de retour. Aussi, c'est grand'merveille quand Charles-Ferdinand, duc de Berry, vient faire sa cour. Une fois par mois, cependant, le devoir l'oblige à quitter sa petite maison de Londres, 41, *Saint-George Street, Portman-Square*, pour aller sous les marronniers d'Hartwell recevoir quelque semonce peu plaisante.

Il a pourtant cavalière tournure ce neveu si mal accueilli, malgré sa taille trapue et sa tête déprimée vers les tempes, — double signe de sa race... Pendant nombre d'années, il a traîné le sabre, et il l'a tiré pour sa famille entière. Que de belles hussarderies accomplies par son bras dans les plaines de la Bavière, dans les défilés de la forêt Noire! Coups de pointe et coups de taille sur les tricolores, à Steinschatt, à Camelack, à Schussen-Ried, à Constance!... Un vrai Berchini, un superbe Chamborant... « Monseigneur s'amuse », écrivait alors le prince de Condé.

Mais Louis apprécie mal ces « amusements » de Royal-Cravate : il voudrait chez Berry moins de travail de bras, plus de vigueur de tête... Ce beau neveu l'abreuve de déboires. D'abord, Charles-Ferdinand ne sait apprécier ni les vers, ni la prose, ni la politique de son Roi. Un quatrain de son oncle le trouve insensible : — il ne comprend pas... Là-bas, au régiment Durand et parmi les cavaliers nobles, il a pris de tristes habitudes : il parle haut et enfle la voix; il est querelleur, batailleur et très friand de duels; bref, en vrai pandour, il aime à boire, il aime à rire. N'était l'étiquette de la cour et son rang de fils de France, volontiers le malheureux porterait moustache. — Premier grief.

Il a fait pis encore, le terrible neveu. En l'année 1800, son oncle l'a voulu marier — une fort belle alliance — à Madame Marie-Christine, princesse de Naples et de Sicile. Merveilleuse combinaison d'affaires, cet hymen projeté, et machinée avec tous les ressorts d'une double politique... « Berry, s'était dit le Roi de France, partira pour Naples — Berry verra Madame Christine — Berry plaira — Berry épousera. Or, pendant que lazzaroni et adorateurs de saint Janvier danseront la tarentelle autour des feux d'artifices, l'armée autrichienne entrera en république cisalpine, attirera vers elle les consulaires de Buonaparte, les battra, les anéantira. Aussitôt, Berry de monter sur une frégate anglaise, de cingler vers la Provence et d'y prendre terre. Les philanthropes de Marseille l'attendent, les féaux Barbets assassinent les gendarmes pour le mieux recevoir ; alors, des montagnes de l'Esterel aux rivages du Rhône, un seul et long cri : Vive le Roi !... Plan admirable, succès non douteux, Willot en répond... » Donc, Berry, docile et résigné, est parti... il est venu à Pa-

lerme, puis à Naples... et il a vu. Il a vu le ministre Joseph Acton — et près de son Joseph, Caroline la Reine — et près de sa Caroline, Emma « la fécondante Hygea du lit céleste »; lady Hamilton — et près de son Emma, Horatio, le baron du Nil « Lion in love » Nelson... Stupéfiante vision ! — Et Berry s'est enfui à Rome, à Trieste, à Londres. Plus de mariage !... Grand dépit de l'oncle : le neveu n'en a cure. Charles-Ferdinand ne se transportera pas à Mittau pour expliquer sa déconvenue. Il est à Londres ; il s'y trouve bien ; il y reste... Là, que d'aventures de tavernes, que d'amours de *bagni!* Berry a pou tant près de lui nombre de gentilshommes qui lui pourraient apprendre les belles manières : un M. d'Harcourt, un M. de La Ferronnaye, un M. de Nantouillet... Mais non, lui et son cousin Beaujolais préfèrent être piliers de brelans et de mauvais lieux. — Second grief.

Hélas ! Charles-Ferdinand a fait sottise plus grave encore. Tout à coup, le plus sérieusement du monde, il s'amourache, et de qui? — d'une femme de presque rien, d'une petite bourgeoise, d'une mistress Brown! Il l'installe au 41 de *Saint-George Street*, il en a deux petites filles, il l'épouse !... Pour le coup, l'indignation du Roi, son oncle, ne connaît plus de bornes. Les grands exemples des grands ancêtres se présentent en foule à la mémoire de Louis... Épouser !... Henri IV a-t-il épousé la d'Estrées, Louis XIV la Mancini, Louis XV la Pompadour ? et l'infortuné cousin d'Enghien, lui-même, a-t-il épousé Charlotte de Rohan, une demoiselle de bonne maison, pourtant?... Non ! non ! cette Brown ne sera pas épouse, — elle sera maîtresse !...

Ainsi a décidé le Roi de France, gardien vigilant du saint honneur de sa famille.

VIII

Cependant, Charles-Philippe, comte d'Artois, a pris la parole... De graves préoccupations l'ont, ce jour-là, engagé à quitter Londres et son logis de *South-Adley Street*, pour venir conférer avec son frère. Mauvaises nouvelles d'Espagne.

Louis se met à sourire... Non, les nouvelles d'Espagne sont bonnes : l'armée anglaise se comporte à merveille... Et le Roi

commence à donner le détail des évolutions de lignes, des marches, des contre-marches ; il en explique les beautés, il « raffine » sur l'art de la guerre... Un petit-fils de Henri IV ne doit-il pas, même en son fauteuil, pratiquer avec délices le jeu des batailles? Jadis, Dumouriez lui a démontré que la partie d'Austerlitz fut perdue contrairement à toutes règles. Hier encore, le vieux prince de Condé, se trouvant en visite, initiait son Roi à la noble science du chevalier de Folard : le Roi a bien compris les leçons de M. le Prince... Une carte de la Péninsule est restée déployée sur un meuble : Louis se la fait apporter. Son œil l'examine avec complaisance, son doigt se pose tour à tour sur trois points stratégiques : Torrès-Védras, Almeida, Badajoz. Là, combats; là, défaites et tueries de Français : aussi le Roi de France est-il « un peu content » du lord Wellington. Quel homme de guerre, celui-là! Un César, un Broglie! Comme il a fait piteusement reculer le Niçois francisé, le sergent mal appris qui se croit maréchal, le jacobin qui tranche du duc et du prince, « l'enfant pourri de la victoire », — Masséna!... « L'enfant pourri de la victoire », un bon mot sournoisement dérobé au marquis napolitain Gallo... Louis se tait, regarde son frère, regarde son neveu, et, derechef, se prend à rire. Aussitôt, frère et neveu de rire à l'envi.

« Et M. d'Orléans? » demande brusquement le comte d'Artois. Ce nom étrangle la gaieté... Louis a renversé la tête en arrière, et, fermant à demi les yeux : « Le pauvre duc, fait-il avec bonhomie, a reçu la plus imméritée des offenses. Dans l'ardeur de sa foi royaliste, désireux de combattre l'usurpateur Joseph Buonaparte, il était venu proposer aux Cortès le secours de son épée : les Cortès ont refusé cette offre généreuse, elles ont contraint le prince à quitter l'Espagne... La monstrueuse assemblée! On n'y trouverait même pas trois personnes titrées »... Louis se jette alors dans une savante dissertation sur les devoirs des parlements. Il déplore « la funeste opinion chaque jour plus répandue de la souveraineté populaire »... « Le peuple n'est pas souverain, il ne peut, à son gré, faire des révolutions, même pacifiques. »

Le comte d'Artois approuve, mais revient à son sujet. — « A-t-on de récentes nouvelles de M. d'Orléans? » — Et Louis.

toujours impassible : « Le duc est à Palerme; il a donné avis de la naissance d'un fils. »

La réponse ne satisfait point Charles-Philippe... Peu lui importe que son cousin fasse lignée, que sur la branche d'Orléans pousse rejeton. Le calme de son frère l'étonne :

— Le Roi doit savoir et le Roi sait que Louis-Philippe d'Orléans est un artisan de trahison, un maître en l'art des complots. En ce moment même il conspire, et contre qui?... contre un Bourbon, son beau-père. Le gouvernement anglais l'encourage... On détrônera le respectable Ferdinand, on usurpera sa couronne; on établira en Sicile un gouvernement parlementaire, avec assemblée des trois ordres et ministres responsables, — toutes les folies jacobines du misérable Égalité! Oui, le comte d'Artois connaît pertinemment cette œuvre de ténèbres : il la connaît par les indiscrétions de l'ami, du confident même de M. d'Orléans, le lord Valentia... Il sait plus encore! Il sait que M. d'Orléans caresse une coupable pensée : être roi de France.

Louis s'est légèrement dressé dans son fauteuil : émotion passagère, mouvement sur l'heure réprimé... Monsieur n'a point vu, point compris la colère silencieuse qui vient de sourdre en le cœur de son frère. Il insinue, il attaque, il diffame :

— Les rapports entre M. d'Orléans et l'abominable Puisaye ne sont que trop certains; leur correspondance est des plus actives. Maintefois Puisaye est venu à Twickenham, la demeure de M. d'Orléans, en grand secret, à la nuit close, manteau sur la face, chapeau rabattu sur les yeux : pourquoi ce mystère? Quelle machination ont-ils perpétrée tous deux dans leurs conciliabules?... Le comte d'Artois le sait... Puisaye a dit à son complice : « La Bretagne est à ma dévotion; demain, s'il me plaît, je puis être duc d'Armorique; voulez-vous cette couronne? » — Le prince n'a pas refusé, et Puisaye a fait partir ses agents, les d'Allègre, les Pierreville-Bigan, les Saint-Ange, pour pervertir l'Ouest de la France... Est-ce tout? Non! M. d'Orléans a vu l'ennemi personnel de son Roi, l'infâme d'Antraigues. D'Antraigues a rédigé, pour le servir, notes et mémoires diplomatiques. Cet homme a osé écrire au cabinet de Saint-Pétersbourg, dont il est l'agent salarié, qu'une restauration des Bourbons n'est possible qu'avec

un Louis-Philippe aux Tuileries... Et ce Louis-Philippe, le roi protégé de M. d'Antraigues, a donné le programme de son règne : il fait l'abandon de toutes les conquêtes républicaines ; il crée un royaume des Pays-Bas, barrière dressée contre l'extension de la France ; il propose un gouvernement de jacobins et de régicides : le défroqué Fouché deviendrait son premier ministre.

Louis n'est plus maître de l'émotion de son âme : il interrompt son frère.

— Romans et sornettes, tout cela! Pourquoi diffamer un jeune prince plein de loyauté et de chevalerie? Oui, M. le duc d'Orléans a des défauts, — défauts de son âge, légèreté et insouciance ; mais il est sincère... Ah! si le comte d'Artois l'avait vu à Mittau, cet enfant de Philippe-Égalité, mettre genou en terre devant son Roi, baigner sa main de larmes, et détester avec sanglots l'ambition, les trahisons, les crimes de son père!... Le Roi a pardonné ; le Roi l'aime, ce jeune homme. Il veut être le parrain de son second enfant...

Monsieur, comte d'Artois, et le duc de Berry, son fils, se lèvent et prennent congé.

Louis fait une tentative discrète pour les garder le reste du jour : refus du frère et du neveu. Louis insiste avec grâce : « Pourquoi vivre séparés? Pourquoi la famille n'est-elle pas complète au château d'Hartwell ? »... Monsieur et le duc de Berry s'inclinent sans répondre... Précédés de M. d'Havré, ils ont regagné déjà leur équipage... La berline s'éloigne.

Louis se rassied en soupirant. Taciturne, il s'abîme en une méditation douloureuse... Une parole de son prédécesseur, Louis XII, est revenue à sa mémoire : « Ce grand garçon-là gâtera tout! »

C'est ainsi que, traînant aujourd'hui existence oisive et frivole, Louis XVIII regardait avec mélancolie sa vie s'allonger vers la mort... Il attendait.

D'aucuns, cependant, parmi les plus fidèles, supportaient impatiemment cette patience indéfinie de leur Roi. En vérité, s'écriait l'un d'eux dans sa colère, qu'espèrent donc les Bour-

bons ? Leur faudra-t-il pour remonter sur le trône « l'opération du Saint-Esprit » ?

Or, certain jour du mois d'août 1812, à l'heure du travail quotidien, le comte de Blacas disait presque en riant à son maître :

« M. de La Châtre mande de Londres des choses véritablement surprenantes. Il a fait connaissance d'un homme qui s'engage à soulever la ville de Bordeaux et la Guyenne entière, aux cris de : Vive le Roi.

— Un Français ?

— Un Français.

— Et le nom de cet homme ?

— Un sieur Sébastien Rollac.

Gilbert-Augustin THIERRY.

(*A suivre.*)

UN NAUFRAGE EN 1791

SUR LA COTE DE MADAGASCAR

Celui qui éprouva cette terrible aventure, il y a aujourd'hui quatre-vingt-neuf ans, est mon père, Michel-François Littré, né à Avranches, le 24 mai 1765. Il avait entrepris, en 1827, d'écrire son testament détaillé, où il racontait les principales circonstances de sa vie, où il exposait ses opinions et ses règles de conduite, et où il donnait à mon frère et à moi les conseils à suivre après lui, en exprimant pour ses chers enfants une vive tendresse. Mais, en cette même année 1827, il fut emporté par une attaque de la maladie qui le tourmentait depuis dix-huit mois, et le testament projeté ne fut jamais achevé; même la moindre partie en avait été écrite. C'est dans cette partie et tout au début qu'il avait eu l'idée d'intercaler le récit de son naufrage et des souffrances qui l'accompagnèrent. Ce récit fut, comme le testament, interrompu par la mort; mais, tel qu'il est, il me semble n'être pas dénué de quelque intérêt. D'une part, Madagascar, à l'époque du naufrage raconté, était bien moins connue qu'elle ne l'est aujourd'hui; et, d'autre part, la fidèle narration des émotions qui surgissent en l'âme humaine lors des terribles aventures est toujours un digne sujet de curiosité et de méditation. Quoi de plus dur qu'une lutte acharnée contre une tempête emportant au large une barque et ses sept passagers, qu'une navigation solitaire à travers l'immense océan vers une destination inconnue, que les angoisses de la faim pendant de longs jours, que l'échouement du frêle esquif sur une côte inhospitalière, et que l'accueil qu'allaient faire aux naufragés les sauvages, contemplant la proie apportée par la mer? C'est ce qui m'a décidé à tirer de l'oubli ces quelques pages laissées par un obscur sous-

officier d'artillerie. Voyez, quatre-vingt-neuf ans, c'est presque de l'antiquité, c'est du moins bien loin de nôtre moment actuel. J'ai entendu plus d'une fois mon père conter, à propos de différentes occasions, tout ou partie de cet évènement mémorable en sa vie, et mémorable aussi pour nous, mon frère et moi. Par une coïncidence singulière, le 31 août fut le jour du départ pour la funeste expédition (1791), et le jour de la naissance de mon frère cadet (1804). Cette fortuité ne laissa pas de faire sur l'esprit de mon père une certaine impression que parfois il laissait échapper; et mon frère, frappé aussi, en tirait un fâcheux augure pour sa propre existence. Le fait est qu'il mourut à trente-quatre ans, victime d'un caprice imprudent qui le porta, lui employé de bureau dans l'administration des contributions indirectes, à faire quelques visites, en compagnie d'un médecin de ses amis, à un hôpital et à un amphithéâtre d'anatomie. Là, la malechance voulut qu'il se trouvât en présence du corps d'un homme mort par transmission de la morve chevaline; la contagion le pénétra à son tour, et il succomba à cette affreuse maladie. Je rapporte ces circonstances non pour inspirer croyance aux malignes influences, mais pour mettre sous les yeux du lecteur le mirage des rencontres inattendues et des hasards redoublés.

On pense bien que, toutes les fois que mon père entamait un pareil sujet, j'étais tout oreilles et que les traits principaux en sont restés profondément gravés en mon esprit. Je suis donc en mesure de compléter ce qui a été interrrompu par la mort, non point sans doute avec les traits vivants du narrateur qui relate lui-même ce qu'il a fait, enduré et souffert, mais avec une suffisante exactitude. Cela dit, je laisse parler mon père dans la pièce que j'ai conservée depuis sa mort et qui est intitulée : Mon testament, commencé à Arcueil, près Paris, le 15 août 1827.

« Je suis né à Avranches le 24 mai 1765. Ainsi je suis dans ma soixante-troisième année.

« J'ai essuyé plusieurs maladies graves; j'ai eu à supporter, dans mes longs voyages, beaucoup de fatigues et de misères. J'ai fait vingt mille lieues par mer. J'ai passé six fois la Ligne. J'ai été une fois près de sept jours sans manger. Je dirai ici un

mot de cet évènement, dont le récit détaillé est quelque part dans mes papiers (1). La frégate *la Cybèle,* sur laquelle j'étais embarqué, fit voile de Brest pour l'Inde, le 26 avril 1791. Nous arrivâmes à l'Ile de France le 31 juillet; et, le 31 août suivant, engagé dans une partie de pêche vers les îlots qui sont au sud-ouest de l'île, nous fûmes saisis par un ouragan, écartés de l'île malgré des efforts désespérés, et portés au bout de dix jours et demi à Madagascar. Nous avions pris des vivres pour deux jours ; nous les consommâmes en quatre. Ainsi il y avait six jours et demi que nous n'avions mangé, lorsque nous atterrâmes (2) à Madagascar. Nous avions de l'eau et c'est ce qui nous sauva. Nous avions aussi une bouteille d'huile d'olive, dont j'avalai une bonne partie; ce qui put contribuer à me soutenir. Je ne dois pas omettre non plus un évènement singulier qui nous procura un léger réconfort. C'était le cinquième ou le sixième jour de notre navigation. La tempête était apaisée ; la mer était calme ; nous voguions à peu près au gré des vents et des courants, qui, sans que nous en sussions rien, nous portaient vers Madagascar. Quelques oiseaux pêcheurs planaient dans les airs ou rasaient la pointe des vagues, légèrement soulevées par les vents alizés. Faute de me rappeler le nom propre, je nomme *alizés* les vents d'est qui soufflent assez constamment à l'Ile de France, d'avril en octobre, lorsque la sérénité de l'atmosphère n'est pas troublée par des tempêtes. On sait que l'usage des marins est de désigner par le nom d'*alizés* les vents qui règnent dans la mer Atlantique du tropique à l'équateur.

« Un de ces oiseaux, après avoir tournoyé quelque temps autour de nous, vint s'abattre sur la tête de celui qui tenait le gouvernail. Il n'y a pas de doute qu'en voyant flotter, dans l'immensité de l'océan, ce bateau non ponté, qui n'avait que dix-neuf pieds de long, l'oiseau le prit pour quelque chose dont il pouvait faire sa proie.

« L'homme sur la tête duquel il s'était abattu le saisit. Il me semble encore l'entendre crier. Il poussa un cri aigu, ayant

(1) Ce récit ne s'est malheureusement pas retrouvé.

(2) Atterrer est l'ancien terme, et mon père ne commet aucune faute en s'en servant. Aujourd'hui les marins disent atterrir.

quelque ressemblance avec celui du geai ou de la pie quand on les prend malgré eux. Aaron (c'est le nom d'un pêcheur, Suédois de naissance, domicilié à l'Ile de France, qui, avec un autre habitant, nous avait accompagnés dans cette partie de plaisir), Aaron l'étouffa tout de suite.

« Nous tînmes conseil sur la manière dont il serait dévoré. Nous avions de l'eau, un reste d'huile, un petit fourneau, du charbon et une bassine de cuivre. Nous convînmes de le faire bouillir, parce que le bouillon ajouterait quelque chose de plus aux moyens de subsistance que pouvait nous fournir un oiseau qui, après être plumé, n'était pas plus gros qu'un pigeon ordinaire. Nous fîmes du feu avec nos fusils et un morceau de nos chemises de coton; nous allumâmes notre charbon et fîmes notre soupe, sans pain, sans légumes et sans sel, et qu'assurément l'abbé de La Mennais lui-même (1) nous aurait permis de manger un jour maigre. Il y eut une seconde délibération sur l'ordre dont on prendrait le bouillon. On convint que, la cuiller passant de main en main, chacun de nous en prendrait une cuillerée à son tour, jusqu'à épuisement total. Nous étions sept, et ce ne fut pas sans envie que quelques-uns de nous virent leurs camarades obtenir une cuillerée de plus qu'eux, la quantité totale de bouillon ne s'étant pas trouvée exactement divisible par sept.

« Nous fîmes aussi sept parts de l'oiseau. C'est un oiseau de l'espèce de ceux qui ont deux longues plumes à la queue, et qu'à cause de cela les matelots nomment des *paille-en-cul*. J'en ai fait voir à votre mère au cabinet du Jardin des Plantes. Vous vous figurez, mes enfants, ce qu'il peut y avoir à manger dans la septième partie d'un petit pigeon maigre. J'eus pour ma part une portion de l'estomac, que je rongeai avec les os. Mes camarades en firent autant de la part qui leur était échue. Ainsi restaurés, nous voguâmes encore cinq ou six jours, chaque jour ou plutôt chaque heure ajoutant à l'affaiblissement de nos forces. A la fin, nous

(1) Ceci fut écrit en 1827, en une année où le célèbre auteur *De l'Indifférence en matière de religion* était le plus ardent et le plus intolérant champion des idées catholiques.

n'étions plus que des fantômes d'hommes. Mon estomac, mes intestins étaient comme oblitérés et collés à mon dos. Lorsque j'étais couché sur le dos, il se formait au-dessous du sternum une cavité telle qu'on y eût pu loger une boule plus grosse que la tête. Notre embarcation faisait eau, et, les deux derniers jours, nous étions obligés de nous mettre à deux pour vider un seau d'eau. Tout ce que nous pouvions obtenir de nos faibles efforts, c'était de tenir notre bateau à flot; il avait toujours cinq ou six pouces d'eau, et il fallait dormir en partie dans l'eau. Comme j'avais l'habitude de me coucher sur le côté gauche, la jambe et la cuisse gauche étaient couvertes d'eau pendant mon sommeil, ainsi qu'une partie du côté gauche; et c'est à cette cause ancienne que j'attribue une douleur rhumatismale qui est fixée dans la cuisse gauche, et qui me fait quelquefois boiter.

« Si vous me demandez ce que nous disions, ce que nous pensions dans cette situation, nous parlions fort peu. Une disposition à la colère était toujours au fond de mon cœur. Semblable à une bête sauvage vigoureuse qui s'est laissé surprendre au piège, je m'indignais de me voir pris sans issue et condamné, presque sans espoir, à périr d'une manière horrible, à vingt-six ans; moi plein de force et d'énergie, et dont la Révolution naissante venait d'allumer l'ambition. Je maudissais tout bas le pauvre diable qui avait noué notre partie et qui était dans la nasse avec nous. Une circonstance contribuait à nous animer contre lui. Le jour du départ, divers obstacles qu'on n'avait pas prévus s'étaient successivement présentés et avaient fini par nous faire renoncer à notre partie. On s'était même séparé, et chacun tirait de son côté, lorsque le malencontreux Auvergnat (l'auteur du projet était de l'Auvergne, artilleur comme moi, et se nommait Virbonnet) fit tant par ses courses multipliées qu'il nous rallia, aplanit tous les obstacles, et, sautant en triomphe dans la barque, nous tendit la main pour y entrer et nous poussa au large avec un cri de joie. Huit jours après, chacun le regardait comme son mauvais génie, et mes camarades ne lui épargnaient pas les malédictions. Comme je l'ai dit, je rongeais mon frein en silence, dédaignant de me joindre aux autres pour accabler un malheureux. Tout à coup il se tourne vers moi; il me

prend les mains : « Et vous, Littré, me dit-il, vous ne m'en voulez pas? Dites-moi un mot de consolation. — Ah ! si Mignot était avec nous !... » Mignot était un de mes camarades que j'aimais uniquement, pour lequel j'aurais certainement donné ma vie, qui devait être de notre partie, et qui ne la manqua que parce qu'il ne put pas obtenir à temps la permission qui lui était nécessaire. L'idée du péril qu'il avait fait courir à mon ami fit faire explosion à la fureur que jusqu'alors j'avais contenue au dedans de moi : « Malheureux, lui repartis-je, en le renversant avec plus de force qu'il ne m'en soupçonnait et que je ne m'en croyais moi-même; malheureux, si Mignot était ici, il y a longtemps que je t'aurais jeté à la mer. »

« Il se releva, laissa tomber sa tête sur sa poitrine, et ne me répondit rien. Ce sentiment est terrible, affreux, mais je l'éprouvais en ce moment avec une violence irrésistible; ce ne fut que le lendemain que la tempête qu'il avait élevée dans mon âme s'apaisa, et que je pus le plaindre et lui pardonner.

« Telles étaient les pensées auxquelles j'étais en proie. Je me reprochais amèrement tous les morceaux de pain que j'avais jetés pendant mon enfance. J'étais déchiré en me rappelant les remontrances de ma grand'mère : « Il ne faut pas jeter le pain, me disait-elle ; qui sait si tu n'en manqueras pas un jour? » Ces paroles, que je lui avais fourni l'occasion de m'adresser souvent, me semblaient une prophétie. Depuis ce temps, non seulement je n'ai jamais jeté un morceau de pain, mais encore je n'ai jamais pu voir sans peine quelqu'un en jeter en ma présence.

« Cette aventure se termina par une fièvre que je gagnai à Madagascar. Cette fièvre terrible, pareille à celle qui ronge Batavia, Gorée et tous les pays chauds et marécageux, me retint trois mois au lit, m'y fit retomber avec une rechute aussi dangereuse que la première attaque, et altéra ma robuste constitution pour le reste de mes jours.

« Ces deux maladies, jointes aux fatigues, aux privations, aux traverses, aux peines de l'esprit (une fois, et tu étais né, mon Émile (1), une fois j'ai manqué de pain!) m'avaient fait augurer

(1) C'est de moi qu'il s'agit. J'ai été quelquefois fort gêné, mais jamais autant que mon pauvre père ; et je n'ai pas vu la misère d'aussi près qu'il l'a vue. Qu'on

que ma carrière ne serait pas longue, je vous l'ai dit plusieurs fois. Je ne croyais pas voir la soixantaine. Elle est passée cependant. Depuis ma crise de l'année dernière, je vois les accidents diminuer de gravité et les douleurs devenir de plus en plus tolérables. L'espérance est rentrée dans mon cœur. Je sens que je reprends goût à la vie. Mon père a plus de quatre-vingt-cinq ans; sa mère s'éteignit à quatre-vingt-onze. J'aime aujourd'hui à me rappeler ces exemples qui m'encouragent à vivre. Je reprends mon récit.

« Les circonstances qui précédèrent et qui accompagnèrent notre débarquement un peu forcé, ne sont pas dénuées d'intérêt.

« J'ai oublié de dire que nous avions une boussole marine, ou compas de route. Nous savions en général que Madagascar était à peu près à l'ouest de l'Ile de France. J'avais avec moi une mauvaise *Géographie* de Crozat. Nous consultâmes la carte d'Afrique; et, tout imparfaite qu'elle était, elle servit à rectifier la route que nous tenions, mais, comme nous n'avions point de lumière, nous ne pouvions nous servir de la boussole pour garder notre direction pendant la nuit. Nous gouvernions comme nous pouvions sur les étoiles, en remarquant l'angle que faisait une belle étoile, au moment du coucher du soleil, avec la route indi-

ne s'imagine pas pour cela qu'il ait été dénué soit d'instruction acquise, soit de capacité naturelle. Il avait fait de fort bonnes études au collège d'Avranches, qui était renommé avant la Révolution; il savait bien le latin et avait le goût des livres; c'est, par parenthèse, en raison de ce goût qu'il prit avec lui pour la partie de pêche la *Géographie* de Crozat, dont il sera bientôt parlé. Le naufrage, les maladies qui en furent la suite et les évènements de la Révolution facilitèrent son débarquement et le séparèrent du service militaire; il fut pendant quelque temps chargé de la rédaction du seul journal qui parût dans l'île de France, et le parti attaché à la Révolution le nomma membre de l'Assemblée coloniale pendant qu'il était en mission à l'île de Bourbon. Il l'a présidée deux fois. Cette position et la rédaction du journal lui procurèrent des amis et des ressources; et, quand il fut déporté de l'île comme Jacobin à la chute de Robespierre et renvoyé en France, il réalisa une somme d'environ quarante mille francs. Malheureusement pour lui, il prit des traites sur le Trésor national. Tel était le mauvais état et la mauvaise gestion de ce Trésor, qu'on lui paya la somme dérisoire de 1,467 fr. pour les traites dont il était porteur. Ce fut le plus bas de sa fortune. Il vivota de quelques travaux dans le *Journal des Hommes libres*. Grâce à ma mère, qui connaissait un assez haut personnage du temps, M. Français (de Nantes), il obtint une petite place dans les octrois, à Angoulême. Ce fut le salut. Bientôt après il entra dans l'administration des Droits réunis, où, grâce à ses rapports pour le service, il gagna la réputation d'une des meilleures plumes de la régie. C'est de cette façon qu'il fut appelé à Paris dans l'administration centrale, où il devint chef de bureau.

quée par la boussole, et en diminuant graduellement notre angle à mesure que l'astre s'avançait vers le couchant. Au point du jour, nous suivions de nouveau notre boussole.

« A cette latitude et à cette époque de l'année, la durée des jours n'est pas très différente de celle des nuits; et, en comptant douze heures entre le coucher et le lever du soleil, nous ne nous éloignions pas beaucoup de la durée réelle de la nuit. Nous éprouvions un autre embarras; pas un de nous n'avait de montre. Les montres nous auraient d'ailleurs été inutiles dans l'obscurité, à moins d'être à répétition. Nous y suppléâmes par le nombre de battements de notre pouls. Nous jugeâmes, à la lenteur des pulsations, qu'il ne devait pas battre plus de soixante fois par minute; et, quand il y en avait trois mille six cents de comptées, nous estimions que l'astre qui s'était levé à l'horizon au moment du coucher du soleil, avait fait un douzième de sa révolution : il devait être au méridien après six comptes semblables; et nous jugions passablement s'il était en effet arrivé au plus haut point de sa course. Enfin notre opération était contrôlée par les six derniers comptes, dont le douzième devait finir avec le passage de l'astre sous l'horizon.

« Nous voulûmes aussi savoir combien nous faisions à l'heure. Nous fabriquâmes un loch avec de petites planches du bateau et les cordes de nos lignes de pêche. On mesura le plus exactement que l'on put la longueur du bateau, il avait dix-neuf pieds; faute de pied de roi, on le mesura avec les mains; en fermant les quatre doigts de chaque main et étendant les pouces de manière qu'ils se touchent, j'occupe si exactement un espace d'un pied, que, dans tout ce qui n'exige pas une très grande précision, je ne me sers pas d'autre mesure. Nous partageâmes notre corde en dix divisions de dix-neuf pieds chacune; un de nous se mettait à l'avant du bateau avec son loch, et, au moment où il le jetait à l'eau, un autre comptait les battements du pouls, jusqu'à ce que les dix divisions de la corde eussent filé. Alors nous disions : Si le navire a filé cent quatre-vingt-dix pieds dans tant de pulsations, combien en filera-t-il dans trois cent soixante ou une heure? Et, multipliant ce dernier produit par vingt-quatre, nous avions un grossier aperçu du chemin que nous pouvions faire par jour.

« Si jamais, mes enfants, vous communiquez cette relation à quelque marin instruit dans l'art du pilotage, je ne doute point qu'il ne se moque bien fort et de notre loch, et de notre pouls au lieu de sablier, et de notre point pris sur une carte de la *Géographie* de Crozat, et de notre manière de gouverner sur les étoiles. J'avoue que nos expédients et nos résultats ne peuvent en aucune façon être comparés à tout ce que pourrait obtenir cet habile maître, bien à l'aise sur son vaisseau, entouré de cartes et armé d'instruments de toute espèce, employant, pour assurer sa route, tout ce que le génie a inventé depuis un siècle. Mais, s'il eût été des nôtres et qu'il eût fallu s'orienter, tenir sa route et estimer son chemin avec les seules ressources de son imagination, il eût peut-être trouvé moins que nous. Au reste, nos tentatives prouvent toujours une chose, c'est que nous ne nous abandonnions pas à un lâche et inutile désespoir. Nous faisions avec cœur tout ce qui dépendait de nous pour reculer notre perte, qu'au fond de l'âme chacun de nous était d'autant mieux fondé à regarder comme inévitable que nous nous jugions plus éloignés de Madagascar que nous ne l'étions en effet. Deux causes avaient concouru à fausser notre estime : la distance de Madagascar à l'île de France est moins grande que nous ne l'avions cru, et les courants, qui nous portaient vers l'ouest, nous faisaient faire plus de chemin que celui qui était indiqué par le loch, emporté lui-même par le même courant qui entraînait le bateau ; la mesure par le loch n'ayant de précision qu'autant qu'il est supposé immobile.

« Enfin, le onzième jour, avant le lever du soleil, l'un de nous vit et reconnut la terre, et s'empressa de nous la montrer. J'ai toujours eu la vue basse. Je jetai mes regards à l'ouest, et n'apercevais que des nuages amoncelés à l'horizon, prévenu d'ailleurs que nous ne pouvions pas être aussi près de Madagascar. « Vous vous abusez », leur dis-je douloureusement, et je me recouchai au fond du bateau. Cependant nous avancions ; et une heure après, au moment où le soleil vint illuminer la scène, il ne fut plus possible de prendre pour des nuages les masses immobiles qui se dessinaient dans le lointain sur l'azur du firmament. Je distinguai la terre. Je la saluai par un cri, pareil à

celui que laisse échapper un malheureux qui entend crier grâce, quand il n'attend que le coup mortel. L'espoir rentra dans mon cœur et avec lui la sensibilité. Mes pleurs coulèrent; c'étaient les premiers depuis notre départ.

« Vers neuf heures du matin, nous n'étions plus qu'à une demi-lieue de l'île. La joie nous avait rendu quelques forces. Nous portions sur terre avidement et sans précaution; nous faillîmes périr au moment où nous nous croyions hors de danger.

« La côte que nous avions devant nous est une plaine de sable, fort basse, sur laquelle les eaux de la mer s'étendent au loin. Elles y sont continuellement agitées par un mouvement alternatif, qui du large les porte à la côte et de la côte les ramène au large. Le sable, qui est très fin, soulevé par les eaux, suit ce mouvement d'aller et de retour; au point de rencontre des deux mouvements opposés, les flots se heurtent et se brisent; et une partie du sable, en se précipitant par l'effet du choc, forme sous l'eau une ceinture ou banc qui s'élève du fond et sur laquelle il ne reste pas assez d'eau pour naviguer. C'est ce qu'on appelle la barre.

« Comme je viens de le dire, impatients d'atteindre la terre, nous voguions sans précaution. Nous fûmes promptement sur la barre. Notre barque donna du bec dans le sable, et, prêtant le flanc, elle allait immanquablement chavirer, si l'un de nous, qui était premier aide-pilote à bord de la *Cybèle,* ne l'eût relevée avec beaucoup d'adresse en serrant le vent, et en nous dégageant avec les avirons. Il se nommait Deniels ou Daniel. Je l'ai revu depuis en Europe, faible et souffrant. Il attribuait le délabrement de sa santé au choc qu'elle avait reçu dans notre partie de plaisir.

« Nous reprîmes le large et fûmes mouiller à quelque distance de la barre. Les habitants paraissaient sur le rivage, et nous délibérions sur les moyens de franchir l'obstacle qui nous séparait d'eux, lorsqu'un nouveau péril, encore moins soupçonné que le précédent, nous rejeta dans les transes dont nous étions à peine remis.

« Les baleines sont très communes dans la mer qui entoure Madagascar. Où se trouvent les baleines, là aussi se trouve l'es-

padon, et où sont l'espadon et la baleine, la guerre existe. La nature a mis entre ces deux animaux une haine inextinguible, d'autant plus acharnée que c'est une haine gratuite pour ainsi dire, et qui n'est pas échauffée par l'espoir d'avoir une proie dans le vaincu; car l'espadon ne peut pas avoir pour but de dévorer la baleine, ni la baleine d'avaler l'espadon. La fureur avec laquelle ils s'attaquent et se détruisent paraît un pur cadeau de la nature, qui, d'une main aveugle, a semé pêle-mêle sur notre chétif globe les principes de discorde et d'union, les poisons et les substances salutaires. Partis récemment des côtes de France, nous ignorions les combats ordinaires de la baleine avec son cruel ennemi. Notre étonnement et notre effroi furent donc extrêmes, quand tout à coup nos oreilles furent frappées d'un bruit qui éclata tout près de nous, pareil à celui que ferait l'explosion d'une pièce de 4; c'était la baleine qui, en voulant frapper son ennemi, avait donné sur la surface de la mer un coup de queue terrible, qui fit rejaillir l'eau jusque sur notre barque et l'agita violemment. Au même moment, nous aperçûmes l'espadon s'élançant au-dessus des flots, et qui, courbé en arc, se précipitait comme un trait sur son ennemie. Le champ de bataille était à trente pas de nous; et il n'y a pas de doute que, si nous nous fussions trouvés à portée du coup de la baleine, elle nous aurait moulus et abîmés.

« Nous levâmes précipitamment notre grappin, et nous nous mîmes à fuir le long de la côte, en cherchant un lieu commode de débarquement. Après quelques heures, nous mouillâmes vis-à-vis un bouquet de bois qui s'avançait fort avant sur la plage et que nous jugeâmes être l'embouchure de quelque rivière; et notre conjecture était bien fondée.

« Il était plus de midi, et nous étions en vue de la côte depuis le matin. Ce spectacle avait peu à peu attiré beaucoup de naturels sur le rivage. Il y avait une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, et parmi eux nous en distinguions un certain nombre armés de boucliers et de javelots qu'ils nomment sagaye ou zagaye. Plusieurs noirs se mirent à la nage et vinrent nous reconnaître. Ils nous faisaient signe de les suivre; de notre côté, nous nous épuisions en démonstrations pour les enga-

ger à monter à bord; les invitations furent en pure perte des deux côtés. Je crois qu'ils se défiaient surtout de nos armes à feu; et nous, la tête pleine de récits vrais ou faux de la barbarie des sauvages, nous ne savions s'ils ne nous invitaient pas pour nous mettre à la broche. A la fin, les nageurs qui environnaient notre barque prirent le parti de retourner au rivage, où la foule grossissait toujours. Nous restâmes livrés à nos réflexions. Elles n'étaient pas gaies. Qui croira qu'en ce moment sept malheureux, exténués, n'en pouvant plus, demi-morts d'inanition, oubliaient le danger réel et imminent d'une mort très prochaine faute de nourriture, pour ne voir que le danger incertain, mais plus prochain encore, qu'ils avaient à courir de la part des sauvages? Rien pourtant n'est plus vrai. Nous sentions la mort dans nos entrailles; le plus robuste de nous (et je crois que c'était moi) n'avait probablement pas vingt-quatre heures à vivre. S'il y avait un espoir de salut, il était devant nos yeux; il ne pouvait être que là. Et nous hésitions, nous reculions! C'est qu'il s'agissait d'aller nous remettre à la discrétion de gens qui allaient être nos sauveurs ou nos bourreaux, et que, de leur part, il pouvait y avoir plus que la mort à craindre.

« Enfin, après avoir perdu l'espoir de les voir revenir vers nous, après avoir proposé et rejeté vingt expédients ridicules, dont le plus fou était fondé sur l'espérance de voir un vaisseau de traite atterrer sur cette côte et nous recueillir à son bord, et de rester là en l'attendant, nous nous décidâmes à débarquer. Voici l'argument qui triompha de toutes nos misérables irrésolutions. Nous dîmes : « Nous avons peut-être encore vingt-quatre heures de vie, en restant dans l'état où nous sommes. Qu'une tempête survienne, elle peut nous rejeter au large ; et alors, perdus sans ressource, nous périrons demain par notre faute avec le désespoir, le cruel regret de n'avoir pas mis à profit l'occasion de nous sauver qui nous était offerte ». Notre résolution prise, nous délibérâmes sur la conduite que nous tiendrions avec les naturels. Nous allions être entre leurs mains. Il fallait donc se garder soigneusement de commettre aucune imprudence qui pût allumer les passions soudaines et violentes des sauvages, et nous exposer

à leurs implacables vengeances. Pour cela, il fallait agir de concert et avec subordination. On me choisit pour chef, et on promit d'exécuter ponctuellement ce que j'ordonnerais pour le salut commun. Nous levâmes le grappin et portâmes au rivage. De mon côté, j'avais fait mes réflexions et pris mon parti. J'ôtai ma veste, mon gilet et ma chemise, et ne conservai que mon pantalon et mon bonnet de police, qui était de fort drap. Le lieutenant de la frégate nous avait donné une permission de nous absenter pour une partie de pêche. J'en étais porteur. Je la plaçai dans le pli de mon bonnet, entre le chef et le revers ; et j'assujettis fortement mon bonnet avec mon mouchoir, que je serrai autour de ma tête. Après quoi, je pris mon fusil, et je fus m'asseoir sur le plat bord, au derrière de la barque. Nous allions nous échouer; la mer était assez agitée, surtout près du rivage. La barque pouvait chavirer; au moins devait-elle être jetée sur le flanc. Je craignis qu'en ce moment critique, embarrassés dans les voiles et les cordages, nous ne fussions exposés à nous noyer; et je me décidai à prévenir le danger, en me jetant à la nage, lorsque nous serions près du bas fond. Tel était le but des préparatifs que je viens de décrire. Un moment après j'exécutai mon projet. Dès que je vis que nous ne tarderions pas à toucher, je me précipitai à la mer avec mon fusil dans la main gauche. Je pouvais être à trois ou quatre cents toises du rivage, où, comme je l'ai dit plus haut, le flot portait avec impétuosité. Le fond, toujours sous les eaux ainsi que la plage, alternativement couverte et délaissée par la vague, était formé d'un sable très doux et très fin ; et c'est ce qui me sauva. Si les abords de Madagascar eussent été d'un fond de roche, comme à l'île de France et à l'île de Bourbon, j'aurais été brisé et mis en pièces avant d'être à terre, tant la vague me roulait avec rapidité au rivage. Je l'atteignis, ou plutôt la mer m'y porta en culbutant, en moins de temps qu'il ne m'en faut pour en faire le récit. Elle me jeta sur le sable, à vingt ou trente pieds de ses bords et à moins de cent pas de distance des naturels, groupés sur la pelouse qui était au delà. En me relevant, je les aperçus qui s'avançaient vers moi avec quelque précaution. Quand ils en furent à quarante pas, l'un d'eux, qui était un peu en avant, se mit à se balancer en agitant sa sagaye, comme pour me la lancer. Je

n'avais pas lâché mon fusil. Je le mis en joue, machinalement et poussé par le seul instinct qui excite tout être animé à sa défense et à sa conservation ; ils s'enfuirent en se précipitant les uns sur les autres. Je n'avais garde de faire feu, avec un fusil qui sortait de l'eau. Je me retournai aux cris de mes camarades, empêtrés dans la barque, qui était sur le flanc. J'allai à leur secours. Mais j'avais à peine fait quelques pas, que je me sentis saisi, renversé, désarmé, foulé aux pieds par les sauvages, dont l'incroyable vitesse sur ce sol uni comme une glace et doux comme un tapis, m'avait atteint avant que je les eusse entendus. Je me crus mort. J'en fus quitte pour des coups, qui n'étaient ni dangereux ni même bien violents. Il vaut mieux être foulé aux pieds par un guerrier qui est nu-pieds, que par un guerrier européen qui a des souliers ferrés ou de grosses bottes.

« Les plus avides avaient couru à la barque pour la piller sans s'arrêter à moi. Le même désir du pillage me délivra. Tous m'abandonnèrent pour aller au butin.

« Je dirai plus tard ce qu'on fit de nous et l'incident singulier qui termina nos angoisses et nous procura un accueil plus doux que nous ne l'avions espéré. »

Ici s'arrête le récit de mon père ; je le continue d'après mes souvenirs, qui sont fort fidèles, sauf la vivacité de l'impression personnelle.

Les sauvages, attirés sur la côte par le spectacle du naufrage et par le désir d'en tirer quelque profit, étaient divisés en deux groupes qui ne se mêlaient pas, l'un composé des hommes, l'autre composé des femmes. Dans celui des hommes régnait beaucoup d'animation ; et, comme on se tournait sans cesse du côté des naufragés, il était clair qu'on délibérait sur ce qu'on en ferait. Le groupe des femmes ne prenait aucune part à ce qui s'agitait parmi les hommes. La perplexité et les angoisses étaient grandes chez les naufragés. Personne ne les gardait ni ne gênait leurs mouvements. Ils en profitèrent pour se concerter. La situation même leur inspira la conduite à tenir. On pouvait s'adresser aux femmes, ainsi isolées des hommes, et trouver près d'elles quelque pitié. La tentative réussit au delà de toute espérance. Les naufragés, conduits par mon père, s'avancèrent

vers les femmes, et là, s'agenouillant, implorèrent, par tous les signes les plus démonstratifs, protection et secours dans leur misère. Les femmes les considérèrent quelque temps en silence; puis la fibre humaine s'émut en leurs cœurs pour l'infortune et la souffrance; et l'une d'elles, qui était d'un certain âge et qui semblait avoir une prééminence sur ses compagnes, s'approcha de mon père, le releva, le prit par-dessous le bras et se mit en marche avec lui vers le village. Son exemple fut aussitôt imité; les six autres naufragés furent semblablement relevés et emmenés. Cela coupa court aux délibérations du groupe des hommes; et, sans témoigner ni mauvaise humeur de n'avoir pas été consultés, ni opposition à ce qui se faisait, ils suivirent les femmes dans leur retour vers la demeure de la tribu. Ce fut, sans autre formalité, une véritable adoption; et, dès ce moment, l'accueil fut complet et irréprochable. Aucun mauvais traitement ne leur fut infligé; aucune violence ne leur fut faite, et l'on partagea avec eux, en fait de nourriture, de logement et de commodités, les ressources que le village possédait.

Nos hommes ne laissèrent pas de rendre quelques services à leurs protecteurs et amis. Des inquiétudes graves s'élevèrent dans la tribu, en la crainte d'une guerre avec les voisins. Elle réclama l'aide des naufragés, qui ne la refusèrent pas. Elle possédait un vieux canon, dont la gueule était ébréchée; ils le mirent en état de servir tellement quellement. Ils élevèrent un épaulement au point où il pouvait le mieux défendre la position. Ces préparatifs ainsi faits, on attendit la venue des ennemis, qui ne vinrent pas. Mon père avouait qu'il voyait avec une vive inquiétude s'entamer entre les deux tribus une guerre à laquelle lui et ses compagnons prendraient nécessairement part. Non pas qu'il craignît les hasards d'une bataille; mais il éprouvait une horreur toute particulière pour les armes empoisonnées, qui, par la moindre égratignure, donnent la mort.

Mon père n'avait pas rapporté une haute idée de la force physique des indigènes avec lesquels il vivait. Elle était fort inférieure à celle des Européens jetés parmi eux. Un exercice auquel ils excellaient était de lancer la zagaie. Plus d'une fois mon père s'essaya avec eux. Il se mettait à trente pas, distance

à laquelle le jet de la zagaie a tout son effet; et, là, il attendait le projectile qui ne manquait jamais d'arriver à son but (car il était lancé avec une précision remarquable), mais qu'il évitait sans peine par un mouvement de corps, ou qu'il parait à l'aide d'un bâton. Puis, proposant à ses hôtes un autre jeu auquel il était davantage expert, il prenait une canne, en remettait une semblable à un indigène, et commençait avec lui une escrime où il s'agissait de porter et de parer les coups. Mon père était dans son régiment un bon tireur; aussi parait-il tous les coups portés, et en portait qui n'étaient pas parés. Bientôt le sauvage, se secouant, jetait là sa canne et renonçait à un jeu où il recevait force horions sans en rendre.

Quoique bien traités dans la tribu, ils n'y étaient pas moins de vrais prisonniers, et ils n'auraient pu la quitter sans sa permission. Ils s'y ennuyaient beaucoup et avaient grand désir d'en sortir. Des mois se passèrent ainsi. Enfin ils apprirent qu'il se trouvait, sur un point de la grande île fort éloigné, un traitant européen, et que ce traitant était Français, voire Parisien. Informé de l'existence de sept hommes de la marine royale (on était en 1791) qu'une tribu d'indigènes retenait, et, sûr d'être indemnisé, il entreprit de les racheter. La négociation réussit. Au prix de ces objets européens qui plaisent tant aux sauvages, il fut convenu que la tribu relâcherait ses hôtes et fournirait une escorte qui les conduirait au lieu de la résidence du traitant sur la côte.

Le marché fut fidèlement exécuté de part et d'autre. Au moment de se mettre en route, les gens de la tribu firent observer qu'il y avait deux chemins pour gagner le point d'embarquement. L'un passait par l'intérieur du pays, mais il traversait d'épaisses forêts où l'on avait à redouter des bêtes féroces et des tribus ennemies; l'autre était exempt de ces mauvaises rencontres, il suivait la côte. Le choix des indigènes n'était pas douteux; ils préféraient à beaucoup près le bord de la mer. Les naufragés, à qui il semblait indifférent de prendre l'une ou l'autre voie, laissèrent les indigènes maîtres de la décision.

L'expérience ne tarda pas à montrer qu'ils s'étaient mépris, et que pour eux la voie par le bord de la mer n'était pas tolé-

rable. Ils étaient vêtus de haillons qui les couvraient fort mal, et à travers lesquels le brûlant soleil de Madagascar les frappait impitoyablement. Mon père surtout, avec sa peau fine de Normand, en éprouvait l'incommodité. Des ampoules s'élevèrent sur son cou, sur ses épaules, sur son dos. Le soir venu, on se coucha sur le sable, et la pression du corps creva les ampoules. Le lendemain, quand on fut debout et en marche et que le soleil darda ses rayons sur les écorchures, mon père éprouva une telle cuisson, une telle souffrance, qu'il déclara à ses camarades qu'il lui était impossible de continuer à cheminer en de pareilles conditions, et qu'il était résolu à toutes les extrémités pour décider les indigènes à prendre la voie de l'intérieur et des forêts. Là-dessus on se concerta, et il fut convenu que tous les sept assailliraient les indigènes à l'improviste, les désarmeraient et obtiendraient d'eux un changement d'itinéraire. Ce qui fut dit fut fait. L'attaque subite eut un plein succès ; les armes changèrent de main ; et on ne les rendit qu'en retour de la promesse de ne plus suivre le bord de la mer. Les indigènes, remis en possession de leurs armes, gardèrent fidèlement la convention, ne conservant aucune rancune de la violence qu'ils avaient subie. On s'engagea dans l'intérieur des terres, à travers d'épaisses forêts, une magnifique contrée et la plus riche végétation. Mon père ne parlait jamais sans enthousiasme de ce qu'il avait vu en cette pérégrination.

On ne rencontra ni bêtes féroces, ni tribus ennemies, et l'on parvint sans encombre jusqu'au traitant, qui paya la rançon convenue.

Ainsi se termina la partie de pêche, où figurent, hôtes non invités, la tempête, une longue faim, Madagascar, les sauvages et les maladies, mais qui témoigne une fois de plus que, ainsi que mon père le remarque au cours de sa narration, même dans les situations qui semblent les plus désespérées, s'abandonner soi-même est le pire des partis, et que le salut peut, à qui le dispute, venir du côté et dans le moment où il est le moins attendu.

É. LITTRÉ.

NOS MŒURS ÉCONOMIQUES

LES CHAMBRES SYNDICALES DE PATRONS

D'une façon générale, on dit que les hommes s'associent ; mais c'est là un mot très vague, et qui embrasse beaucoup de choses. Il y a en effet deux modes distincts d'association : le mode syndical ou corporatif, et le mode coopératif. Nous voudrions montrer par où ils diffèrent, car ces distinctions échappent à beaucoup de personnes, et elles sont essentielles.

L'idée coopérative embrasse toutes les formes de l'entreprise industrielle, et le nom même en définit l'objet ; en effet, elle signifie une action, une opération commune, et elle signifie seulement cela. Dès que l'action cesse, aussitôt que les forces associées, dirigées vers un but précis, ont fini de s'exercer, quand l'opération commune enfin est suspendue ou supprimée, la coopération n'existe plus.

Mais à côté d'elle une corporation peut exister, et après elle indéfiniment subsister; on peut supposer une société qu'aucune pensée coopérative n'unit plus, et qu'un lien corporatif unit encore.

La *coopération* met en jeu, au profit d'aspirations privées et pour des fins nettement définies, l'habileté de quelques personnes ; l'idée *corporative* est fondée non sur l'accord des individus, qui est fragile, mais sur des affinités professionnelles ou religieuses, qui sont éternelles ; elle rallie, dans une pensée de discipline ou de mutuelle assistance, les intérêts similaires, les croyances pareilles ; elle groupe, en vertu d'une parenté étrangère et supérieure aux hasards de la destinée,

une foule éparse d'individus ou de sociétés, qui ont la même religion ou le même état.

L'association *coopérative*, est, dans la grande lutte des affaires, un moyen d'attaque, un point de départ; la *corporation* est un point de repère ; par la *coopération*, l'industrie agit, exerce et étend sa liberté ; c'est au foyer *corporatif* que l'artisan opprimé se réfugie, — ou que la loi l'enferme.

Ainsi voilà deux idées très différentes, et qu'on doit nettement distinguer. Ce n'est pas tout : séparées par la raison, elles le sont aussi par l'histoire.

Dans une société primitive, où les moyens de s'enrichir sont rares, où il y a peu d'argent, peu d'activité, peu de science ; où la concurrence, à défaut d'une autorité qui la règle, est bornée naturellement et comme atténuée par une impuissance générale, il est évident que la coopération est dédaignée, ou qu'elle a des formes élémentaires.

Ce n'est pas tout, en effet, de chercher dans un groupement d'efforts choisis un moyen d'accroître la richesse ; il faut qu'une expérience solide et étendue des choses, une organisation sûre du crédit et la vigilance des lois permettent d'y atteindre ; il faut que l'artisan, dans le milieu où il agit, soit suffisamment instruit et protégé. Aussi l'association coopérative a-t-elle dans l'histoire un rôle précaire, effacé. Nous voyons que des tribus, des confréries religieuses, des nations peu civilisées, liées par une organisation spéciale, ont eu la vie commune et le travail commun ; mais c'est moins une association d'hommes industrieux qui ont l'ambition et le pouvoir de prospérer, qu'une coalition d'indigents qui essaient de vivre.

L'association corporative, au contraire, a dès la plus haute antiquité un rôle précis et des fonctions intéressantes ; elle est de prime abord quelque chose de complet et de considérable. C'est qu'en effet, elle n'emprunte pas sa raison d'être aux conditions extérieures, à l'état social particulier du peuple ou du siècle où elle agit ; elle la puise dans une idée simple, qui est de tous les temps, et qui convient à tous les régimes, l'idée de chercher dans la similitude des états ou des religions, dans un classement étroit des fonctions sociales, une occasion de force ou un moyen

d'autorité. Ce sont là les deux aspects de l'idée corporative; également précieuse à la liberté, qui a besoin de cohésion, et à la tyrannie qui a besoin d'ordre, elle a tantôt émancipé et tantôt asservi les hommes; elle a intéressé au même degré le monarque et l'esclave ; de là vient qu'on la retrouve partout, sous des formes très diverses, et flattant des tendances opposées ; oppressive ou tutélaire, encouragée, redoutée, ou exploitée, suivant les temps ; rien n'est plus curieux que son histoire. Parmi les institutions nées du principe corporatif, le corps de métier tenait dans notre société économique, à l'époque de la Révolution, une place prépondérante. Turgot, qui en avait senti les vices et calculé les dangers, l'attaqua (1776), mais sans succès, tant la routine était forte ; c'est seulement le 2 mars 1791 que la Constituante le détruisit. Mais l'idée maîtresse, qui était bonne, a survécu à l'application, qui était mauvaise, et cette idée, nous la retrouvons aujourd'hui, — purifiée, rajeunie, adaptée ingénieusement à une société et à des mœurs nouvelles, — dans ces associations où des gens de même état sont groupés, comme autrefois, pour défendre des intérêts communs et régler des affaires communes et qu'on appelle chambres syndicales (1).

Certes, la corporation d'autrefois et le syndicat d'aujourd'hui sont d'aspect bien différent ; l'association féodale d'Étienne Boyleau et de Colbert, avec ses lois compliquées, ses traditions despotiques, ses jurandes et ses maîtrises, ne ressemble guère à l'honnête et bourgeoise association de ce temps-ci, si peu pittoresque, et si terne. Il n'en est pas moins vrai que, sous des apparences différentes, et en dépit des abus qui avaient ôté peu à peu au régime corporatif sa forme logique et naturelle, il y a, au

(1) Nous désignerons, dans le cours de cette étude, les Chambres syndicales par ces mots : syndicats, associations syndicales, groupes syndicaux. Il ne faut pas confondre ces syndicats avec des associations d'une espèce toute différente, dites aussi syndicales, et qui sont « des réunions de propriétaires intéressés, constituées soit dans un but de défense et de préservation, soit dans un but d'utilisation et de production, soit enfin dans un but d'assainissement. » (Maurice Block, *Dictionnaire d'administration.*) Ces sociétés sont fermées, soumises à une législation spéciale, et fondées principalement, malgré leur nom, dans un but de coopération : travaux de défense contre la mer et les torrents, de curage ou de redressement de certains cours d'eau, de dessèchements de marais, etc.

fond de ces deux institutions, une idée primordiale commune, un intime lien de parenté.

Mais, d'autre part (c'est ici le lieu de dissiper un dangereux malentendu), n'a-t-on pas abusé singulièrement de cette identité d'origine? Certaines personnes, persuadées que d'un principe commun doivent dériver tôt ou tard des applications pareilles, n'ont-elles pas dit que le régime syndical nous ramènerait les corps de métiers? C'est là une grave erreur; car une même idée peut donner des résultats très opposés, suivant les milieux où elle naît ou se développe.

Or, les milieux sont-ils les mêmes? Quel moyen ont les corps de métiers de renaître? que deviendraient-ils, dans une société où le droit des gens, où les conditions de la propriété sont transformées, et ont en quelque façon créé dans le domaine politique un sol nouveau? Certaines transplantations sont impossibles. Que se passe-t-il, avant 1791, au sein des corps de métiers? L'industrie est aux mains du pouvoir qui dispose d'elle et la régit; la loi institue, aux dépens de tous, le privilège de quelques-uns; elle vend le droit de travailler, c'est-à-dire qu'elle arme d'un brevet — chèrement acquis — l'artisan privilégié contre l'émulation de ses rivaux. Quelle institution pourrait aujourd'hui servir d'asile à de semblables abus? La corporation, munie de ses lettres royales, était une force dans l'État, une institution isolée, fermée, qui avait son code particulier, et ses droits à elle; le groupe syndical est une association formée librement, légalement impuissante, qu'aucune faveur ne protège, dont aucune loi n'empêche ou ne règle l'accès, qui, au dedans ou au dehors, ne lie ni n'opprime personne. Faussé par l'égoïsme de l'artisan et par l'intérêt du souverain, le régime corporatif avait abouti au monopole et à l'oppression; il avait cessé de répondre à cette honnête et féconde pensée d'assistance mutuelle qui, au XIIIe siècle, avait été sa seule raison d'être et sa seule force. Dégagé des abus qui le dénaturaient, de la forme étroite et despotique où la routine féodale l'enfermait, il redevient, avec les syndicats d'aujourd'hui, ce qu'il n'eût jamais dû cesser d'être; sa forme présente est à la fois naturelle, nécessaire et probablement définitive. Est-il besoin d'insister? Ne

voit-on pas, par cette brève comparaison, qùe l'association syndicale moderne et l'ancien corps de métier sont deux choses profondément dissemblables, et à quel point certaines appréhensions sont puériles?

I

La première chambre syndicale libre fut créée en 1808 par la corporation des charpentiers. C'était un bureau professionnel, dont les membres recevaient du souverain, paraît-il (1), une espèce d'investiture, et remplissaient, pour le compte du gouvernement, — en dehors de leurs travaux particuliers, — des fonctions analogues à celles de nos agents-voyers. Ainsi le bureau professionnel des charpentiers remplaçait, dans la machine administrative, un rouage manquant; on lui imposait des attaches officielles, et on oubliait à ce prix l'illégalité de son origine.

C'est là sans doute qu'on doit chercher la cause de cette tolérance, bien surprenante,.dont la première chambre syndicale, née sous l'Empire malgré les lois de 1791, a été l'objet.

En 1809 et en 1810, deux nouveaux syndicats furent créés (maçonnerie et pavage); de 1810 à 1848, huit groupes, appartenant à l'industrie du bâtiment ou à des industries voisines, vinrent s'ajouter aux groupes déjà constitués; cette réunion, qui depuis trente années n'a pas varié dans sa composition, forme le groupe général de la Sainte-Chapelle ou du Bâtiment.

Chacune de ces chambres a ses statuts à elle; mais elles sont fondées sur une idée commune, — celle-là même qui inspirait les premières corporations : « Se soutenir, s'aider, se secourir mutuellement; chercher et réaliser, pour la prospérité de chaque profession, toutes les améliorations qu'il est désirable et possible d'obtenir. »

Le groupe syndical de la Sainte-Chapelle a, pour toutes les chambres qui le composent, une même résidence; mais aucun lien fédératif ne relie ces chambres; elles discutent, étudient les

(1) Nous n'avons trouvé nulle part la confirmation de ce renseignement; toutefois, comme il émane d'une personne attachée à l'administration d'une association syndicale très ancienne, nous avons cru intéressant de le reproduire.

besoins de leurs industries respectives, règlent leurs budgets à part; l'autonomie de chaque syndicat est entière.

En 1859, il y avait eu, dans le groupe de la Sainte-Chapelle, un essai de fédération; les chambres, habituées à soigner elles-mêmes leurs affaires, se méfièrent de ce « syndicat général » qui allait s'élever au-dessus d'elles, les gêner, sans doute; les statuts proposés furent généralement mal accueillis et la tentative échoua; elle n'a pas été renouvelée. Cependant, comme il fallait organiser certains services communs, régler certaines dépenses communes, on a institué, depuis 1872, un conseil d'administration, composé des présidents, vice-présidents et trésoriers de chaque chambre; mais le rôle de ce conseil est, nous le répétons, purement administratif; en dehors de lui, chaque chambre reste indépendante, travaille pour son compte et se développe séparément.

Cette coalition pacifique avait éveillé, dès l'année 1858, l'attention d'autres industries. Une nouvelle association fut bientôt constituée, qui avait principalement pour objet de préserver la propriété industrielle de la contrefaçon indigène et étrangère. Trois branches d'industrie la formaient (cuirs et peaux, chauffage et éclairage, carrosserie). Ce groupe prit le nom d'Union nationale du commerce et de l'industrie, et confia le soin de son administration à un agent indépendant qui perçut les cotisations, créa les services nécessaires et administra l'Union à ses risques et périls. L'Union nationale était donc, au point de vue administratif, une maison de commerce qui avait son patron, ses employés et sa clientèle; à la mort de son premier directeur, elle fut mise en vente et adjugée à un directeur nouveau. Telle est l'origine d'un mode d'administration qui continue d'exister, et qui a été l'objet de vives critiques. On a prétendu surtout que l'Union nationale,étant résumée aux yeux des étrangers dans la personne de son directeur, il en pouvait résulter des malentendus et de regrettables confusions; on a cité une circonstance récente où le directeur de l'Union (1) avait, par

(1) M. Pascal Bonnin, aujourd'hui remplacé par M. Nicole. On se souvient du voyage de Chislehurst, à l'époque des funérailles de Napoléon III, et des commentaires auxquels cette démarche donna lieu.

un étalage indiscret de ses opinions politiques, attiré sur les chambres syndicales certaines critiques malveillantes et d'ailleurs injustes; on a dit enfin que cette situation pouvait être exploitée et donner lieu, en un temps d'agitations politiques, à de dangereuses manœuvres; on ne s'est pas absolument trompé. Nous commettons peut-être une indiscrétion en disant que récemment une tentative audacieuse a été faite, et que l'Union nationale a été convoitée par un parti. Que voulait-on? On voulait acheter une étiquette; on voulait payer, — et très cher même, — une apparence de force; nous disons une apparence. De force réelle, en effet, les politiciens n'en trouveront là aucune; en peut-il être autrement dans une association ouverte à tous les partis, où toutes les opinions se coudoient et se neutralisent? Mais à côté de ses inconvénients, — qui sont cependant moins graves qu'on ne le dit et peuvent être aisément corrigés par le tact et par l'honnêteté d'un habile administrateur, — le système adopté à l'Union nationale a de réels avantages. Non seulement il décharge les négociants du soin d'une encombrante gestion; il assure une plus grande régularité dans les services, une organisation meilleure, et ces mille progrès, ces améliorations de détail, qu'une gestion collective et anonyme dédaigne, mais qui préoccupent davantage celui dont c'est le métier et l'intérêt de ne point les dédaigner. Le groupe de la Sainte-Chapelle, fermé à la plupart des industries et réduit à ses douze chambres, a pu confier au contrôle collectif d'un comité le soin de sa modeste administration; l'Union nationale, avec ses services variés, le journal qu'elle publie, les groupes syndicaux chaque année plus nombreux qui la composent, veut être administrée avec une sévère et incessante vigilance; ici, le contrôle intermittent de négociants absorbés par leurs propres affaires est inefficace et peu sûr; mieux vaut l'initiative privée et responsable, qui est là, comme partout, le meilleur des stimulants et la plus sûre des garanties. Nous insistons sur ce point, parce qu'il y a eu, sur cette grave question de l'administration syndicale, à côté de critiques sensées, des critiques déraisonnables. Par exemple, on a dit que les syndicats de l'Union nationale aliénaient, au profit de l'administrateur, une partie de leur liberté! Ce raison-

nement est puéril. L'échange de deux services implique toujours l'aliénation d'une liberté, — ne fût-ce que la liberté de faire mal ce qu'un autre fait mieux que nous. Est-ce cette liberté-là qu'on regrette?

Cette différence d'organisation n'est pas la seule qui distingue l'Union, du groupe de la Sainte-Chapelle. L'Union a un syndicat général; ce nom a été donné en 1866, à l'époque où on révisa les statuts de l'association, à un comité composé des présidents, vice-présidents et trésoriers de chaque chambre, qui fonctionnait depuis 1860. Le groupe de l'Union, en effet, s'était accru cette année-là de six branches d'industries nouvelles; et l'association, qui avait été jusque-là homogène, se divisa en autant de groupes syndicaux qu'elle comprenait d'industries. Le syndicat général de l'Union, étranger aux détails d'administration, est donc le lien fédératif qui en unit les différents groupes; son rôle est purement économique; il s'occupe des intérêts généraux du travail, des besoins communs aux diverses industries qu'il représente; en même temps, il est le trait d'union qui relie l'administration indépendante aux chambres et la retient au besoin sous le contrôle des intéressés.

Le mouvement syndical a été, dans le groupe de l'Union nationale, extrêmement actif depuis vingt ans. On a vu que, en 1860, ce groupe était composé de neuf chambres; il en comptait vingt en 1862, trente en 1864, quarante en 1867, cinquante l'année suivante, soixante après la guerre; au commencement de l'année 1873, il y avait soixante-dix chambres syndicales, adhérentes au groupe de l'Union; il y en a actuellement plus de soixante-quinze, qui réunissent près de 7,000 membres. L'Union, avons-nous dit, a son journal; il contient les renseignements de toute nature qui concernent l'adhérent et les procès-verbaux des séances; « tout ce qui intéresse les commerçants », dit l'épigraphe, « hors la politique ». La politique, en effet, c'est le germe de division, et on a soin de n'y pas toucher; la loi, du reste, est formelle, et si les négociants manquaient de prudence, elle les obligerait d'en avoir.

L'Union nationale enfin n'a pas été créée, comme le groupe de la Sainte-Chapelle, en vue de certaines industries et de caté-

gories déterminées ; elle est ouverte à tous, et par conséquent susceptible d'un développement indéfini ; les industries qui ne peuvent suffire aux frais d'une organisation spéciale et isolée trouvent là un asile commode et un excellent point d'appui.

A côté de la chambre syndicale, où la corporation étudie ses intérêts, l'administration a ouvert des bureaux où l'adhérent fait économie de temps et de dépenses ; bureau de contentieux, de renseignements commerciaux, de brevets, d'assurances, laboratoire de chimie ; c'est pour tout le monde un centre d'information facile, — en partie gratuite, — et qui complète utilement l'action des chambres syndicales. Il y a aussi des comités particuliers qui assurent en tout temps le bon fonctionnement de l'entreprise. Citons un comité consultatif, composé d'avocats, de jurisconsultes et d'hommes spéciaux, « qui a pour mission d'aider de ses lumières et de son expérience le syndicat général, les chambres et l'administration » ; le comité de contrôle, choisi au sein du syndicat général, « et spécialement chargé de veiller à l'observation des règlements et au bon fonctionnement des services » ; la commission d'examen, recrutée de la même façon, qui « connaît des griefs de toute nature que les adhérents auront à formuler contre l'administration » ; enfin un conseil de famille institué pour « connaître, en dernier ressort, des différends qui pourront surgir sur l'application des statuts entre l'administrateur et les chambres, et des questions renvoyées devant elle par la commission d'examen » ; les membres en sont choisis partie dans le comité consultatif, partie dans le syndicat général.

On le voit, c'est là une organisation solide, complète, et qui se prête aux plus sérieux développements ; grâce à elle, l'Union nationale a dans le mouvement syndical de ce temps un rôle très intéressant et très fécond à remplir ; d'ailleurs, l'impulsion qu'elle a donnée à l'idée syndicale depuis vingt années montre assez que la tutelle du pouvoir, si chère à certains esprits, n'est pas toujours nécessaire au succès d'une bonne idée et à la prospérité d'une œuvre sage.

Voilà donc les deux groupes principaux de l'institution syndicale ; mais il y a autour d'eux des chambres isolées, et qui sont puissantes ; les unes, par économie, ont formé de petits groupes

et ont, comme celui de la Sainte-Chapelle, un siège commun; d'autres, plus riches, subsistent en dehors de toute association, et occupent, dans l'institution syndicale, une place à part; telles sont la chambre des tissus, le cercle de la librairie, la société des agriculteurs, celle des gens de lettres, etc. On compte environ vingt-cinq chambres isolées; mais on comprend que c'est là un chiffre vague; il y a continuellement dans Paris des chambres en formation et des chambres en dissolution; comme enfin aucun lien fédératif n'unit d'une façon régulière et publique ces diverses associations, comme aucun journal ne renseigne *officiellement* le public sur leurs travaux et sur les péripéties de leur existence, il est difficile d'être précis. Mais cela importe peu; ce que nous voulons faire ici, c'est moins écrire une histoire détaillée des syndicats professionnels, qu'en marquer la situation générale et examiner d'une façon sommaire un côté curieux et peu connu de nos mœurs économiques.

L'absence d'un lien fédératif dans le groupe du bâtiment et parmi les chambres isolées était évidemment nuisible au progrès de l'idée syndicale; il y avait là une lacune grave. Les industries qui sont représentées dans ces deux catégories exercent au sein de la société économique, — par l'étendue des intérêts qu'elles embrassent et par la valeur personnelle de quelques-uns de leurs chefs, — une influence considérable; il importait donc d'utiliser cette force; il était désirable que, sur le terrain des questions générales, toutes ces chambres, — et avec elles les groupes de l'Union, — pussent se concerter, grouper leurs efforts, et que tant d'initiatives précieuses, dispersées en cent endroits, eussent un point de ralliement. MM. Havard, Celerier, Carlhian et Fr. Lévy créèrent le Comité central (1868). On l'a appelé aussi Comité des Présidents, parce qu'il se compose des présidents (non des bureaux) de toutes les chambres qui adhèrent au règlement.

« Mais si le Comité central sert de lien au faisceau des chambres syndicales, il ne tire de cela aucune autorité particulière; il peut avoir l'initiative de certains actes, mais les chambres conservent leur autonomie et leur indépendance, à tel point qu'aucune résolution, aucun vote du Comité ne les engage, quelle que soit la majorité obtenue, au delà des limites fixées par leur seule

volonté... Ainsi comprise, l'œuvre du Comité n'est autre chose, on le voit, qu'une enquête permanente sur les questions du commerce et de l'industrie (1). »

Une cotisation de cent francs, imposée à chaque chambre adhérente, permet de subvenir aux frais de l'administration commune et paie la publication d'un intéressant recueil, où les travaux du Comité sont insérés. Nous ne savons si ce recueil est très répandu, ni s'il est très consulté par les économistes; les comptes rendus qui y sont publiés forment un répertoire d'économie industrielle et politique tout rempli d'aperçus sensés et de renseignements utiles, où sont discutées et élucidées, au milieu d'hommes spéciaux, toutes les questions d'industrie contemporaine; l'économiste et le législateur trouveront là, sur beaucoup de points, des documents précieux.

Le Comité central comprend actuellement vingt-six chambres. A de rares exceptions près, toutes appartiennent au groupe de la Sainte-Chapelle, ou sont des chambres isolées; à peine y trouve-t-on quatre ou cinq groupes de l'Union. En effet, bien que le Comité central embrassât l'institution tout entière, il est évident que son action répétait sous bien des rapports l'action du syndicat général de l'Union, et que cette fondation nouvelle intéressait surtout les chambres dispersées, en faisant régner pour la première fois, parmi elles, une discipline commune. Cela est si vrai, que le Comité central n'est point *centre;* qu'il s'agisse d'élections consulaires ou d'enquêtes commerciales, le Comité central et le syndicat général agissent à l'unisson, et l'action de ce dernier groupe n'est point du tout subordonnée à celle de l'autre; les fonctions sont les mêmes; les discussions suivent exactement le même niveau; les responsabilités sont égales. Il est vrai de dire que, pendant quelques années, on se conforma à l'intention des fondateurs, en invitant *tous* les présidents des chambres syndicales de Paris à assister aux séances du Comité, « avec voix délibérative sur toutes les questions, sauf celles qui touchaient à son administration intérieure ». Mais on a renoncé

(1) M. Coffinhal-Laprade, *Comptes rendus des séances du Comité central*, préface.

à cette coutume, et il a été décidé récemment que seuls les présidents des chambres adhérentes auraient désormais droit de présence et de vote.

Telle est, dans son aspect général, l'institution des syndicats professionnels de patrons.

D'une part, le groupe de la Sainte-Chapelle et l'Union nationale qui en sont les fondements principaux; de l'autre, le bataillon épars et indépendant des chambres isolées.

Chaque chambre a son régime, ses statuts, et se gouverne elle-même; quand elle est puissante et riche, elle reste à part, et s'administre à ses frais; autrement, elle vient jouir, soit dans le groupe de la Sainte-Chapelle, soit dans celui de l'Union, des avantages d'une administration peu coûteuse et d'une commune résidence.

Au-dessus des groupes syndicaux ainsi répartis, deux assemblées existent, où le champ des discussions s'élargit, où se concentrent les lumières et les influences; la première est le syndicat général, qui reçoit les présidents, vice-présidents et trésoriers de l'Uuion, — et ne reçoit qu'eux; la seconde est le Comité central, destiné *en principe* à centraliser l'action syndicale, et qui, *en fait*, est devenu le syndicat général des isolés, le point de ralliement des chambres du bâtiment et de quelques sociétés indépendantes.

Il y a en tout plus de cent chambres syndicales à Paris; on estime qu'elles réunissent près de vingt mille adhérents.

II

Certes, l'association syndicale n'eût-elle eu que ce résultat d'apprendre aux négociants à se connaître, à s'estimer davantage, à se grouper pour la défense d'intérêts communs, à s'entr'aider comme certaines chambres l'ont fait par la création de caisses de secours et de retraite, enfin à souffrir sans aigreur le continuel rapprochement de petites ambitions rivales; eût-elle eu, disons-nous, ce seul résultat, elle serait déjà une institution utile et digne d'intérêt.

Mais elle en a produit de plus sérieux et de meilleurs. D'abord, dans plusieurs corporations, elle a été l'origine d'œuvres

utiles, qui étendent à tous les artisans, en dehors des groupes syndicaux, les bienfaits de l'idée syndicale.

Ainsi (nous prenons au hasard ces exemples) la chambre de la bijouterie a fondé en 1868 une école de dessin et de modelage pour les ouvriers de cette profession; la chambre de la céramique distribue aux ouvriers et aux apprentis de la corporation des récompenses; des écoles d'apprentissage ont été fondées par les chambres des plumes et fleurs, de la maroquinerie, du papier; quelques groupes syndicaux (les miroitiers, les fondeurs en cuivre) accordent, dans des cas déterminés, aux ouvriers ou aux familles de ceux-ci des secours prélevés sur la caisse de bienfaisance de la chambre; dans la chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie et dans celle des carriers, où des sociétés d'assurances mutuelles contre les risques et accidents du métier ont été fondées, le bénéfice de l'assurance est étendu aussi, en de certains cas, à l'ouvrier.

L'influence du régime syndical s'est même exercée bien au delà des destinées particulières de telle ou telle industrie : elle a contribué d'une façon très réelle au progrès de nos mœurs commerciales.

Parlons d'abord des élections consulaires, que les chambres syndicales dirigent souverainement, depuis une dizaine d'années. On sait que, depuis 1807, les notables commerçants élisent les juges du tribunal de commerce; mais les élections consulaires ne subissaient guère jusqu'en 1867 d'influences extérieures; les magistrats se recrutaient eux-mêmes paisiblement, élaborant les listes, recevant des chambres syndicales des indications éparses et nullement concertées, sur tel candidat proposé par elles, et qui était, suivant le goût du tribunal, admis ou rejeté, c'est-à-dire présenté ou soustrait au vote des électeurs consulaires; c'était moins un choix qu'une sanction.

Le premier soin du Comité central, en 1868, fut de rompre cette tradition et d'introduire dans la préparation des choix un peu de discipline.

Un comité électoral fut constitué, composé de membres du syndicat général de l'Union et du Comité central, et ce comité, mandataire des syndicats parisiens, put, — ainsi rapproché du

corps électoral, — accueillir, proposer et discuter librement toutes candidatures.

C'est ainsi que les choses se passent depuis douze années; le tribunal et le comité se mettent d'accord sur les noms des candidats, et les conflits sont rares : les dernières élections se sont faites sur deux listes, qui étaient les mêmes. Sur deux listes, disons-nous; le tribunal, en effet, n'a pas renoncé à l'ancienne tradition; il accepte les candidats du comité, il s'incline docilement devant l'influence syndicale, mais... *il a sa liste à lui;* il conserve obstinément le signe de son ancienne prérogative, à défaut de la prérogative, qui lui échappe. Un négociant, qui a occupé dans le comité des élections une place importante, nous disait : « Nous avons essayé plusieurs fois d'obtenir l'unité de liste; cela était conforme à la logique et au droit; jamais nous n'avons pu y arriver; aux dernières élections, vous auriez pu voir, sur les murs du Palais, à côté de la liste du comité, s'étaler la liste du tribunal, absolument pareille à l'autre!... »

N'importe; ce qu'il était bon d'affirmer, c'est le droit qu'ont les négociants d'élire eux-mêmes les magistrats dont ils sont justiciables, d'exprimer des choix sûrs, d'être enfin responsables de l'élection et maîtres de leurs votes.

Nous arrivons à la plus grave et à la plus délicate attribution des chambres syndicales, à celle qui a soulevé tant d'appréhensions et de si vives rancunes : l'arbitrage.

III

L'arbitre salarié, auquel sont aujourd'hui déférés d'office une grande partie des litiges commerciaux, est l'auxiliaire légal, autorisé de la justice consulaire; il partage ses travaux, inspire officieusement ses décrets, mais ses jugements ne sont point définitifs, et il peut être récusé à volonté par les parties, ou remplacé par toute personne dont l'intervention est acceptée ou réclamée par elles; en un mot, le tribunal organise l'arbitrage légal, il le propose, il ne l'impose pas.

La loi définit en peu de mots la mission de l'arbitre : concilier les parties, si faire se peut, ou donner son avis.

De la conciliation, il y a peu de chose à dire; elle est généralement difficile. Souvent, avant l'ouverture des hostilités, c'est-à-dire avant l'intervention irritante de la justice officielle et du papier timbré, elle eût été possible; quand le procès est commencé, les premières dépenses faites, et l'amour-propre échauffé de part et d'autre, il n'est plus temps... On a vu des négociants, que les sages conseils d'un arbitre avaient réconciliés, se brouiller de nouveau quand il s'agissait de partager amiablement les frais de justice. Admettons même que l'accord se fasse, n'est-ce pas là une conciliation chèrement acquise? Ne faut-il point payer l'arbitre, et l'huissier, et l'agréé, et le reste? Suffit-il d'interrompre un procès pour en supprimer les inconvénients?

L'arbitre, dit aussi la loi, donne son avis... Est-ce toujours un avis bien fondé et bien sage? La variété et la complexité des litiges commerciaux sont grandes; à côté de ces contestations générales qu'une sérieuse étude du code et des usages commerciaux, ou l'habitude de la comptabilité suffisent à éclaircir et à résoudre, il y a quantité de litiges qui réclament, pour être sainement jugés, des notions spéciales, une expérience technique, familière aux seuls gens du métier, une connaissance approfondie des affaires qui en font l'objet. Que fera l'arbitre, en ce cas? Il s'adressera, avant de concilier, ou de donner son avis, à des personnes compétentes, et alors il se passe ceci : le juge, qui rend un arrêt, est étranger à la question qu'il résout; l'arbitre salarié, dont il recueille l'avis, y est étranger lui-même; mais celui-ci est éclairé et conseillé par des hommes spéciaux, dont il reproduit l'opinion, laquelle est destinée à former l'opinion du juge... Cela est mauvais; et la vérité, cherchée à travers tant de détours, est exposée, quoi qu'on fasse, à subir des déviations regrettables.

Mais comment recourir *directement* à une intervention amiable des négociants? Où trouver les arbitres volontaires et gratuits dont la justice consulaire a besoin, et qui la dispensent des intermédiaires inutiles?

On les a trouvés dans les chambres syndicales.

Il est inutile d'apporter ici de longs détails de statistique;

nous dirons seulement que, du 30 décembre 1859 au 10 février 1875, l'Union nationale seule a été saisie de 12,926 affaires, dont 10,437 furent conciliées, et 2,489 donnèrent lieu à un rapport. Dans une seule année (1872-1873), les deux groupes de l'Union et de la Sainte-Chapelle ont été saisis d'environ 3,000 contestations; plus de 2,000 ont été conciliées.

« Ce sont surtout les chambres syndicales, disait en 1867 un président du tribunal de commerce, qui, sans frais appréciables, instruisent les affaires envoyées à leur examen avec un soin et une autorité que l'on ne saurait contester, et qui rendent ainsi chaque jour au commerce de signalés services. »

La juridiction syndicale n'est pas absolument gratuite; l'administration de l'Union perçoit sur chaque arbitrage, quel que soit d'ailleurs le nombre des vacations, un droit fixe de 6 francs; dans le groupe de la Sainte-Chapelle, il est perçu, outre un droit fixe de 10 francs, une allocation proportionnelle à l'importance de l'affaire; la cause de cette différence est que, dans les chambres du bâtiment, certains arbitrages donnent lieu à des rapports plus détaillés, à des expertises sur lieux, coûteuses et compliquées. Mais les chambres syndicales conservent la faculté d'abandonner ces droits, dès l'instant que la dépense, si minime qu'elle soit, semble être un obstacle à la conciliation; c'est pourquoi la moyenne des frais perçus est inférieure même aux chiffres cités plus haut; elle est de 9 fr. 12 cent. par affaire dans le groupe de la Sainte-Chapelle, et de 4 fr. 74 c. dans celui de l'Union; le minimum des honoraires d'un arbitre salarié, en dehors des frais de justice, est de 60 francs.

Cette première intervention des groupes syndicaux dans les affaires de la justice consulaire n'est d'ailleurs pas aussi récente qu'on le suppose. Antérieure à la fondation du groupe de l'Union nationale, elle a été admise pendant plus de quarante années par le tribunal de commerce, et inaugurée à une époque où n'existaient que le groupe du bâtiment et quelques sociétés éparses; elle serait aujourd'hui encore pratiquée de la même façon, sans une petite révolution qui surprit en 1875 le monde économique, et porta un sensible coup à l'arbitrage syndical.

D'où vint ce coup? Quelles furent en cette occasion les in-

fluences subies? On a accusé les arbitres salariés, que l'intervention syndicale avait jetés dans un mécontentement violent et que cette concurrence inquiétait; on a accusé aussi certains juges, qui ne pardonnaient pas qu'on leur eût ôté la direction des élections consulaires; quoi qu'il en soit, voici la lettre qu'adressa, le 9 janvier 1875, M. Daguin, président du tribunal de commerce, aux présidents des chambres syndicales :

Monsieur,

Monsieur le garde des sceaux, ministre de la justice, vient de m'informer qu'il considère que le Tribunal de commerce, en désignant une Chambre syndicale comme arbitre rapporteur, n'observe pas les termes de l'art. 429 du Code de procédure civile, d'après lequel il doit être nommé un ou trois arbitres, et d'après lequel, par conséquent, les désignations doivent être individuelles. M. le garde des sceaux ajoute que « l'usage suivi enlève, en outre, indirectement, aux parties en cause, la faculté de récusation qui leur est accordée par l'art. 430 du même Code », et il invite le Tribunal à cesser de pratiquer un mode de désignation « contraire au texte de la loi et au vœu du législateur ».

Le Tribunal devra donc se conformer aux instructions qui lui sont données, et ne plus confier la mission d'arbitre rapporteur aux Chambres syndicales « en tant que collectivités ».

Mais son intention n'est pas de se priver du précieux concours des commerçants honorables, faisant partie des Chambres syndicales, qui peuvent l'aider de leurs connaissances spéciales dans les questions techniques et professionnelles, et qui voudront bien le lui continuer, en se conformant aux prescriptions de la loi, c'est-à-dire « individuellement ».

Conséquemment je viens, en exécution de la délibération prise par le Tribunal à la suite des instructions de M. le garde des sceaux, vous prier d'avoir l'obligeance de me faire parvenir le plus promptement possible les noms et adresses des commerçants de votre Chambre qui consentiront à remplir personnellement les fonctions d'arbitre et à rédiger eux-mêmes un rapport dans les litiges qu'ils auraient à instruire.

J'espère que beaucoup de vos confrères voudront bien répondre à l'appel que j'ai l'honneur de leur faire, dans l'intérêt des justiciables.

Agréez, etc.

L'émotion fut grande parmi les négociants; cette décision subitement prise, après quarante années de tolérance, étonnait tout le monde. « L'arbitrage collectif, observa-t-on, est-il vraiment contraire au texte de la loi et au vœu du législateur? L'article 429 parle en effet d'individus; mais l'incompétence d'une collectivité, en matière d'arbitrage, n'est affirmée en aucune

partie du Code. Sans doute plusieurs arrêts, notamment les arrêts de la Cour de cassation de 1813 et de la cour de Paris (1861), ont décidé que si l'un des juges pouvait être nommé arbitre par les parties contendantes, il n'en pouvait être de même d'un tribunal entier; mais il s'agit là d'un tribunal, et non d'une collectivité quelconque; les considérants qui accompagnent ces deux arrêts sont fondés sur les attributions et sur les obligations spéciales de la magistrature; transportées hors de ce domaine, elles sont vides de sens. On prétend se conformer « au vœu du législateur » ; qu'est-ce que cela signifie? Le Code de procédure date de 1808; en 1808, les chambres syndicales n'existaient pas; est-il raisonnable de penser qu'elles furent jugées avant de naître? Le ministre allègue aussi que la désignation d'un arbitre collectif empêche les parties d'exercer le droit de récusation; pourquoi? A la désignation collective d'un groupe syndical succède nécessairement, au sein de ce groupe, la désignation individuelle des arbitres; ou bien l'arbitre est désigné par les parties, et alors la faculté de récusation est superflue; ou il est proposé par le président de la chambre, et rien n'empêche qu'on le récuse. On nous a dit aussi (on a dit tant de choses!) que, dans certaines chambres, le tribunal arbitral ainsi constitué avait imposé aux parties la signature d'un compromis et transformé par là le jugement amiable et conditionnel des arbitres syndicaux en une sentence définitive; ainsi la juridiction était déplacée et l'autorité du tribunal consulaire amoindrie. D'abord, cette accusation est-elle fondée? Beaucoup de personnes, très dignes de foi, le nient, et affirment que les abus de ce genre, s'il y en a eu, ont été très rares; mais serait-ce une raison pour condamner l'arbitrage collectif, et renoncer à un usage qui a donné de si excellents résultats? L'arbitre salarié peut, lui aussi, obtenir la signature d'un compromis, transformer son arbitrage en un jugement définitif, déplacer, comme on dit, la juridiction; et nous serions exposés à d'étranges secousses si on s'accoutumait chez nous à punir les abus par le renversement de la coutume ou de l'institution qui les couvre... »

Le tribunal restant inflexible, on essaya de transiger. Les chambres syndicales proposaient qu'on désignât individuelle-

ment le président d'un groupe, au lieu du groupe lui-même; elles alléguaient aussi que le tribunal, en désignant individuellement un ou trois arbitres au sein du groupe syndical, pouvait concilier l'application de la loi avec l'observation des usages ; elles demandaient seulement qu'on tînt compte de leur existence, qu'on ne séparât point de la famille syndicale les arbitres de bonne volonté, enfin qu'on ne diminuât point l'institution, en obligeant les membres qu'elle déléguait à agir en dehors d'elle.

Dura lex, sed lex; aucune prière ne fut écoutée ; depuis cinq ans, l'arbitrage syndical individuel est exclusivement pratiqué par le tribunal de commerce. Un seul groupe a été, paraît-il, excepté de cette mesure et continue d'exercer l'arbitrage collectif : c'est la Société des gens de lettres.

Est-ce là cependant une situation sérieuse et définitive? Généralement on ne le croit pas. Cet amoindrissement inutile et violent de l'influence syndicale a mécontenté trop d'honnêtes gens pour qu'on puisse se flatter de le faire durer longtemps.

Déjà certaines chambres se tiennent à l'écart, refusent de remettre au président du tribunal les listes demandées ; leur raisonnement est simple. Nous ne comprenons pas, disent-elles, ce zèle soudain qui condamne, après une tolérance d'un demi-siècle, un régime auquel on continue d'emprunter officieusement des auxiliaires ; pourquoi recourir à une collaboration dont on a le mauvais goût de critiquer la forme et de dédaigner l'origine? pourquoi nous imposer une règle humiliante et nous rapetisser, du moment qu'on nous utilise ?

Enfin, au mois de février de l'année dernière, le Comité central et le syndicat général adressèrent au gouvernement une pétition, pour obtenir la suppression des articles 429 et 430 du Code de procédure.

La commission syndicale proposait le texte suivant :

Art. 429. — Le Tribunal pourra renvoyer les parties devant les associations professionnelles, généralement appelées Chambres syndicales.

Art. 430. — Dans le cas de renvoi devant une Chambre syndicale, la récusation sera dirigée contre le président de ladite Chambre.

La chancellerie répliqua par une fin de non-recevoir.

Dans une note où étaient reproduites et développées les mêmes allégations qui avaient motivé ou paru motiver la décision de M. Tailhand en 1875, elle rappelait aux pétitionnaires que, le régime syndical étant seulement toléré et non autorisé par la loi, « inscrire ces dispositions dans notre Code de procédure serait conférer aux chambres syndicales, *ipso facto,* une existence légale que la législation actuelle leur refuse ».

Il fallait donc attendre encore, patienter ; quand la question syndicale serait résolue, on s'occuperait du Code de procédure. La situation des arbitres syndicaux est donc provisoire ; elle repose, comme on voit, sur une lacune de la loi et changera nécessairement, le jour où cette lacune sera comblée ; c'est-à-dire le jour où la reconnaissance légale des chambres syndicales permettra de rendre à l'arbitrage collectif ses prérogatives perdues.

IV

En attendant, les chambres syndicales, amoindries et découronnées dans le domaine de la justice officielle, sont-elles moins puissantes et moins utiles? Nullement. Il reste, à côté du tribunal de commerce, une place vacante et qu'il leur appartient d'occuper ; à côté d'une juridiction lente, coûteuse, qui concilie rarement (1), et que l'inévitable insuffisance des lumières empêche souvent d'atteindre elle-même et du premier coup la vérité, il y a place pour une juridiction expéditive, gratuite, qui conciliera avec facilité, jugera avec autorité, appellera vers elle et résoudra amiablement toutes ces menues contestations qu'aggravent les charges d'un procès. Dans une grande quantité de cas, les chambres syndicales devront, non pas compléter la juridiction consulaire (elles le font depuis cinquante ans), mais former des tribunaux particuliers qui, loin d'affaiblir ou de supplanter la justice officielle, simplifieront sa tâche, la fortifieront au moyen d'une collaboration officieuse et, en quelque sorte, parallèle.

(1) La proportion des affaires conciliées, pendant l'année 1879, au tribunal de commerce, est, d'après les statistiques récemment publiées, inférieure à 8 p. 100.

N'y a-t-il pas, en effet, certaines contestations en matière commerciale, où l'intervention d'un juge — fût-il un homme très juste et très éclairé — est la plus inutile et la plus encombrante de toutes ? Qu'on nous permette à ce propos de citer un fait dont nous avons été témoin, et qui pourra servir d'exemple.

En 1870, pendant la guerre, un négociant expédie dans l'Ouest une caisse de marchandises ; la guerre finie, il apprend que la caisse n'est pas arrivée à destination : il assigne la Compagnie devant le tribunal de commerce. Notons ceci : la question de droit, que le tribunal seul eût été propre à examiner, et qui seule l'intéressait, était résolue d'avance. La Compagnie de l'Ouest ne demandait pas : Dois-je payer une indemnité? Mais : Quelle indemnité faut-il que je paye ? C'était une expertise pure et simple ; il n'y avait besoin là ni d'huissier, ni d'agréé, ni d'aucune pompe judiciaire ; l'avis d'un homme honnête et éclairé suffisait.

On désigna un arbitre salarié ; celui-ci déposa un rapport qui fixait une indemnité dérisoire.

Le négociant aussitôt de protester : « Monsieur, dit-il au juge, votre arbitre est un très honnête homme, instruit dans les choses du Code, mais étranger aux choses d'industrie, et qui n'entend rien à cette affaire. L'indemnité qu'il propose ne couvre pas le tiers de ma perte ; je n'en veux pas. Mais vous avez auprès de vous, au tribunal, un juge, M. X***, qui a été mon confrère, qui connaît à fond les conditions de mon industrie, et que je vous supplie de consulter... » M. X*** fut consulté en effet, et le négociant gagna son procès.

Ainsi, l'affaire avait traîné deux ans ; le plaignant avait donné 150 francs à son agréé ; la Compagnie de l'Ouest en avait donné 60 à l'arbitre, et l'on aboutissait à une sottise ; et il fallait, pour en finir, recourir à l'intervention *officieuse* d'un ancien négociant! On avait dédaigné la juridiction syndicale, et c'était à un procédé de juridiction syndicale qu'on avait dû, après deux années d'attente et 190 francs de frais, la solution équitable, immédiate et gratuite de cette affaire!

Ne voit-on pas que l'intervention arbitrale, utile au sein du tribunal de commerce, l'eût été bien davantage en dehors de lui,

puisqu'elle eût, sans frais appréciables et à bref délai, donné un résultat identique?

N'est-il pas clair aussi que si les chambres syndicales eussent arrêté officieusement cette affaire en chemin, le tribunal eût évité un petit échec, car il était humilié dans la personne de son arbitre, et simplifié sa tâche?

Eh bien, ce rôle excellent, les chambres syndicales doivent le remplir; elles sont organisées de façon à pouvoir, non seulement compléter la juridiction consulaire, mais constituer à elles seules des tribunaux; diminuée du côté de la puissance officielle, leur action, dans le domaine de l'initiative privée, est entière.

Au reste, leur organisation judiciaire, bien que peu développée encore, a déjà rendu au commerce et à l'industrie d'importants services; à côté des chambres qui constituent leur bureau d'arbitrage au fur et à mesure des besoins, il y en a d'autres qui ont un comité judiciaire, périodiquement renouvelable et préposé d'une façon spéciale aux affaires litigieuses; enfin, l'Union nationale, en dehors des tribunaux arbitraux institués librement dans chaque groupe, a créé depuis trois ans, sous la surveillance d'un conseil spécial, un service d'*arbitrage volontaire,* qui embrasse toutes les chambres de l'Union.

L'idée de cette organisation avait été donnée en 1875 par M. Vavasseur, membre du comité consultatif de l'Union; voici à quel propos.

Parmi les différends que l'intervention amiable et désintéressée d'hommes spéciaux suffit à régler, il en est beaucoup qui surgissent entre gens de professions différentes; souvent aussi ces contestations ont un caractère général et peuvent être soumises indistinctement, sans acception de métier, à tous ceux qui ont quelque habitude des usages commerciaux.

M. Vavasseur proposait donc qu'on créât à l'Union nationale un collège d'arbitres; il suffisait de réunir sur un tableau les noms des adhérents qui, dans chaque Chambre, consentiraient, le cas échéant, à remplir ces fonctions. De cette façon, deux négociants appartenant à des professions différentes ou désirant, dans le cas d'une contestation générale, avoir l'avis d'une tierce

personne, auraient là, sous la main, les éléments d'une conciliation facile, à peu près gratuite et immédiate.

Dès 1876, ce tableau fut publié. Mais on fit mieux, et ce service fut bientôt complété de la façon la plus ingénieuse.

Un négociant peut avoir besoin, en dehors de toute contestation, d'emprunter à l'expérience d'un confrère une idée, l'appréciation d'un fait, d'un usage commercial; ou bien, avant d'intenter un procès ou de recourir à la juridiction amiable d'un syndicat, il veut s'éclairer, compter ses chances, sonder exactement le terrain sur lequel il s'engage; enfin, si l'intervention d'un tribunal arbitral mixte est nécessaire, il est bon qu'un intermédiaire soit placé entre le plaignant et le comité spécial qui en dirige la formation.

C'est dans ce double but qu'a été institué, au siège de l'Union, le service d'arbitrage *permanent*. Trois fois par semaine, un groupe de négociants (1), désignés par le conseil syndical, se tient, à une heure déterminée, à la disposition des adhérents. Ce service est organisé depuis un an; il est actuellement fourni par les 364 adhérents qui composent, pour l'année 1880, le collège des arbitres.

Assurément, c'est là un arrangement complexe auquel ne se prêtent point les groupes syndicaux moins importants, comme celui de la Sainte-Chapelle, ou les chambres isolées; mais ce qu'il fallait constater, c'est qu'à défaut d'un luxe d'organisation qui ne convient qu'aux associations riches et fortes, toutes les chambres ont adopté actuellement la pratique du libre arbitrage, et sont en train d'introduire chez nous, au grand profit de tous, la justice à bon marché. Nous ne dirons pas que ce soit jusqu'à présent le côté le plus développé de l'institution syndicale; c'en est à coup sûr le plus fécond.

Beaucoup de personnes, il est vrai, tout en reconnaissant l'utilité de ces tribunaux indépendants, ont regretté ce démembrement de la justice consulaire; il a déplu à certains négociants que l'autorité se départît, même utilement, au profit d'une insti-

(1) Ce groupe est composé de trois négociants, présidés par un membre du conseil syndical d'arbitrage.

tution privée d'une partie de ses attributions. « Les commerçants, disait l'un d'eux, peuvent avoir la pensée d'accroître l'autorité et l'influence du tribunal de commerce, mais jamais de la diminuer. » En effet, objecte-t-on, n'y a-t-il pas un moyen d'ôter à la justice officielle une partie des défauts qu'elle a, sans lui ôter rien de son prestige?

Au civil, les affaires, dans un très grand nombre de cas, sont soumises d'office au préliminaire de la conciliation : pourquoi n'aurions-nous pas des juges de paix commerciaux? Et qui empêcherait d'ailleurs de recourir à l'arbitre syndical, si son intervention est nécessaire?

Beaucoup de négociants, étrangers au groupe syndical de leur corporation, hésitent, en cas de besoin, à s'adresser à lui; la loi a le devoir d'organiser pour ceux-là une juridiction spéciale; elle doit soustraire d'office toute affaire conciliable aux charges et aux lenteurs d'un procès, et ne pas laisser aux justiciables le soin de compléter l'œuvre des juges.

On ne s'est pas borné à ces protestations. Au mois de mai 1879, une commission a été formée au sein du comité central, et a déposé sur cette question un intéressant rapport qui a été adressé, sous forme de pétition, au mois de novembre dernier, à M. le ministre de la justice. Le rapporteur cite des tribunaux de province, — ceux de Toulouse et de Tours, par exemple, — qui ont créé dans leur sein une justice de paix commerciale, où, s'il s'agit de contestations sans gravité et de sommes peu importantes (le tribunal fixe un maximum), le litige est soumis au préliminaire de la conciliation et jugé à peu de frais. Il demande que, dans tous les chefs-lieux d'arrondissement où existe un tribunal de commerce, un juge de paix commercial soit institué, et que partout ailleurs le préliminaire de conciliation soit imposé aux parties par le juge de paix, dans des conditions spéciales qu'indique le rapport et sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister ici.

Nous ne contestons pas l'utilité de cette fondation; en province surtout, où l'idée syndicale n'a encore reçu que d'assez rares applications, elle rendrait des services réels aux justiciables. Mais nous persistons à considérer comme insuffisante, en

matière de conciliation commerciale, — c'est-à-dire en des affaires où souvent l'obscurité et la routine des procédés commerciaux sont la principale base de vérité et de justice, — une juridiction qui a besoin des lumières d'autrui pour s'éclairer, prend la vérité en dehors d'elle, et (qu'on nous passe l'expression) juge par ricochet. C'est, dans l'état précaire de la juridiction syndicale, une ressource honnête, un moyen transitoire, un pis-aller : ce n'est pas une solution.

V

En résumé, quels sont aujourd'hui, parmi les patrons, les résultats de l'institution syndicale?

Les voici :

Elle a procuré au commerce et à l'industrie, au double point de vue du progrès économique et de l'assistance mutuelle, les avantages généraux du groupement corporatif;

Elle a étendu au négociant étranger et à l'artisan, dans plusieurs cas, le bénéfice de son organisation et de ses pacifiques conquêtes;

Elle a fourni au législateur, au savant même, les éclaircissements nécessaires à l'étude des questions spéciales; elle a instruit le géographe et l'homme d'État (1); au tribunal et à la chambre de commerce, elle a reconquis pour les électeurs une prérogative nécessaire, la liberté absolue de leurs choix et de leurs votes;

Elle a donné pendant un demi-siècle à la justice consulaire et elle continue de lui donner — malgré quelques griefs légitimes — un concours efficace et désintéressé;

(1) Il serait trop long d'énumérer ici les questions dont l'étude a été soumise aux Chambres syndicales depuis vingt années, tant par les commissions législatives que par la Chambre de commerce. On peut dire qu'il n'y a pas, dans le domaine économique, une seule grande question à laquelle elles soient restées étrangères ou sur laquelle elles n'aient été appelées à donner officieusement leur avis.

On sait, enfin, que c'est à l'initiative de plusieurs délégués des Chambres syndicales qu'a été due la création d'une commission de géographie commerciale (1873) au sein de la Société de géographie; à la même époque, M. Levasseur eut recours aux lumières du comité central pour compléter, à l'aide de détails techniques qui lui manquaient, une collection de cartes industrielles destinées à l'enseignement.

Enfin, elle a formé des tribunaux arbitraux qui, placés à côté de la juridiction officielle, allègent et simplifient sa tâche, et, loin de l'amoindrir, la fortifient.

Est-ce tout? Et le rôle des chambres syndicales est-il entièrement rempli? N'est-ce pas à elles qu'il appartient de mettre entre la bourgeoisie et le prolétariat un trait d'union définitif, et d'étouffer, par le rapprochement et la conciliation d'intérêts solidaires, cet antagonisme du patron et de l'ouvrier qui semble être la menace de ce temps-ci? Une partie de cette lourde entreprise, en effet, leur revient; cependant, il faut le dire bien haut, ce n'est pas à elles seules qu'en incombent le devoir et la responsabilité.

Si l'on veut que des gens de même métier, — bourgeois et prolétaires, — se comprennent et s'accordent, il faut que l'organisation soit entière; il faut qu'à l'association des patrons, une association d'ouvriers corresponde : c'est la condition nécessaire de toute discussion et de tout accord.

Il convient par conséquent de dire quelques mots des chambres syndicales ouvrières, de montrer ce qu'elles sont, et principalement ce qu'elles doivent être; de comparer les syndicats de patrons et d'ouvriers, au triple point de vue de leur rôle actuel, de leur avenir, et de cette intervention législative, qui est réclamée par les uns, répudiée par les autres. Cette seconde partie de la question syndicale peut donner lieu à des observations intéressantes et de quelque étendue : ce sera l'objet d'une prochaine étude, qui éclairera et complétera naturellement celle-ci.

Émile BERR.

LE CHARMEUR

I

Ce jour-là, une heure avant l'aube, Jean-Pierre Valombré, dit Crazet, allait, la hotte sur le dos, de Piogre à la ville. Piogre était alors un assez beau village, pavé de cailloux qui prouvaient son ancienneté; les villages nouveaux n'étaient pavés que de boue. Piogre possédait un château, une église et une école; le château, qui avait appartenu aux comtes de Ripaille, était devenu la propriété d'un marchand de bœufs, maire de la commune, partisan déclaré des justes tempéraments, point hostile aux idées du jour dans ce qu'elles avaient de compatible avec l'ordre social et la sécurité publique. L'église entretenait un curé fort honnête homme à qui l'on ne pouvait reprocher qu'un peu d'ignorance et un trop grand âge : il était si vieux, qu'il s'endormait d'ordinaire en prêchant; les fidèles ne s'en apercevaient pas, parce qu'il continuait de parler et que, dans le sommeil ou dans la veille, il disait exactement les mêmes choses. Enfin, l'école était dirigée par un jeune homme convaincu, Begnin, dit Parlantin, qui, ayant couru le monde et appris la sociologie, travaillait par la vulgarisation de la science à l'émancipation des masses. Il tâchait d'attirer dans ces idées son frère aîné qui répondait au nom de Magloire et qui était le plus beau garçon du village, mais Magloire avait conclu des idées de Parlantin que, les riches ne faisant rien, l'égalité voulait qu'on fît comme les riches; aussi allait-il de plus en plus au cabaret pour affirmer son droit.

Cependant, Jean-Pierre, dit Crazet, partait chaque matin avant l'aube avec sa hotte légère au départ, mais bien lourde au retour, pesant alors jusqu'à cent livres, et il devait faire, ainsi chargé, deux bonnes lieues de chemin, car il était le messager, c'est-à-dire le valet de tout le monde. Ce qui l'astreignait à ce rude métier, c'était le besoin de vivre : il était le plus pauvre et même le seul pauvre du village où chacun possédait à tout le moins un quart de maison ou un carré de choux, tandis que Crazet ne possédait rien, pas même une chèvre ou un caniche. Il n'avait jamais su qui était son père, et sa pauvre vieille mère, autrefois fille de campagne, était morte à la peine, en ne lui laissant que deux ou trois vieux meubles dans un galetas où on l'avait logée par charité. Jean-Pierre était donc le dernier des Piogriens, que les gens de la ville appelaient par dérision les Piogriotes. On l'avait surnommé Crazet parce qu'il était petit et paraissait chétif; de plus, on le croyait bête et tout le monde se moquait de lui. Le maître d'école, qui tenait à l'instruction des nouvelles couches sociales, lui reprochait durement de ne pas savoir l'alphabet, le marchand de bœufs l'interpellait sur sa tenue, le beau Magloire ne daignait pas même le regarder, les filles lui demandaient en riant : « A quand la noce? » Mlle Gaudy, plus connue sous le sobriquet de Gongon, l'appelait *bobet, niâniou, écouairu;* c'étaient des mots rapportés de la ville où Gongon avait été cuisinière : elle se piquait de parler le bon français et d'avoir oublié le patois. Cependant Crazet allait toujours, sa hotte sur le dos, souriant aux quolibets qui pleuvaient sur lui, se regardant comme un être inférieur à qui le monde faisait assez de bien quand il ne lui faisait pas trop de mal. Les enfants lui jetaient de la neige ou de la boue; il secouait sa blouse et allait son chemin, sans leur dire une seule mauvaise parole; les plus hardis se glissaient jusqu'à sa hotte et la remplissaient de pierres; il se courbait un peu, mais il allait toujours.

Le pauvre garçon ne connaissait que deux êtres qui lui eussent montré de l'affection : l'un était Saturnin, le charmeur; l'autre était la nièce de Gongon, la petite Claudine. Mais Saturnin n'apparaissait que de loin en loin dans le village ou sur la grande route; quant à Claudine, elle était un peu farouche et ne

causait jamais que des yeux; elle avait pourtant un regard si bon, que Crazet, en le sentant sur lui, tressaillait d'aise et ne demandait à Dieu aucune autre joie. Tous les soirs, en revenant de la ville, il rapportait à celui-ci ou à celui-là des lettres, des journaux, des outils, des vêtements; à Gongon, qui aimait le sucre, des petits gâteaux; à Claudine, qui était blonde, des pervenches ou d'autres fleurs bleues; pour chaque commission, il recevait six quarts (six centimes), mais de Claudine il ne voulait rien. Honnête garçon, du reste : les Piogriotes, qui étaient tous un peu défiants, parce qu'ils étaient tous un peu voleurs, lui auraient confié mille écus à porter et il ne se les serait pas laissé prendre. On pouvait le bafouer et l'insulter tant qu'on voulait, mais gare à celui qui aurait essayé de fouiller dans sa hotte! Crazet, quoique chétif, eût ramassé une pierre, *et... tonnerre de Dieu!...*

Ce matin-là, disions-nous, il était parti avant l'aube et marchait nu-pieds pour épargner ses sabots, qu'il tenait à la main. L'aube blanchit peu à peu, l'alouette partit des champs comme une pierre lancée droit en l'air, et chanta matines pour réveiller le soleil. Les brumes se dissipaient, des lueurs roses couraient sur la montagne, une fusée d'or en jaillit, et aussitôt tout ce qui était gris devint bleu, jaune ou vert; les coquelicots se mirent à crier dans les blés, les gouttes de rosée jetèrent des étincelles et toutes les couleurs chantèrent, comme en triomphe : Gloire à Dieu! le soleil est levé.

Mais Crazet n'entendit pas cette fanfare : les paysans n'aiment pas la nature ou l'aiment du moins comme qui dirait conjugalement, par habitude et sans trop d'émotion. D'ailleurs Crazet avait en tête une autre idée : il se souvenait d'avoir vu Claudine causer la veille avec un garçon, et ce garçon était Magloire, un svelte luron, haut sur jambes, aux cheveux crépus, aux yeux d'oiseau de proie; il faisait plaisir à voir quand on coupait les foins : en trois fourchetées il en soulevait une meule. Quand plus tard il rentrait les blés, marchant d'un pas royal à côté des bœufs, tandis que derrière lui, sur le chariot, roulaient des montagnes de gerbes qui, remplissant le chemin, s'accrochaient aux haies et se frottaient aux branches des noyers, les

filles regardaient de son côté en se donnant des coups de coude; les plus délurées, pour être vues, lui disaient adieu (au village on dit adieu au lieu de bonjour) : « Adieu, Magloire! adieu, bel homme! » Claudine seule ne lui avait jamais rien dit, et Crazet en était bien aise, non que Crazet pensât à Claudine : est-ce que les limaces rêvent aux papillons dorés? La jeune fille, il faut le dire, n'attirait pas les galants : on la trouvait trop blonde, trop blanche, trop mince, trop petite; elle avait les mains pâles et ne riait jamais : « pas de santé », disaient les filles grasses. Seul Crazet la trouvait belle, mais elle était si riche et lui si pauvre, qu'il l'admirait d'en bas, un peu tristement. Claudine possédait un champ, un grand verger, un bois dans le ravin, une vigne en plein midi, de plus deux maisons, une grande et une petite en face l'une de l'autre. Le moyen de dire à une fille si fortunée : « Tu as tout ça, je n'ai rien; veux-tu partager? »

Ce qui jusqu'alors avait consolé Crazet, c'est que Claudine ne parlait jamais à personne; cependant la veille il l'avait vue de loin en conversation avec Magloire, le jeune vainqueur. A vrai dire, Magloire était sur le chemin, Claudine dans son champ, entre eux la haie : une forte haie d'acacias bien piquants, repoussant même les chèvres; la tante Gongon savait se défendre contre les voisins. Ils causaient pourtant ensemble : Magloire paraissait avantageux comme de coutume; elle, toute rouge, puis toute pâle : que se disaient-ils donc? Hélas! ne devait-elle pas se marier un jour ou l'autre? — Et qu'en auras-tu de moins, pauvre Crazet?

Le petit messager cheminait donc le cœur gros, lorsque tout à coup il sentit une longue main qui s'appuyait sur son épaule, et il entendit une voix de basse qui lui disait :

— N'aie crainte, Jean-Pierre, c'est toi qui épouseras Claudine.

II

C'était maître Saturnin qui abordait ainsi les gens : un homme très long et très sec, ayant des cheveux blancs, d'épais sourcils noirs, des yeux gris qui voyaient courir le vent, un nez en bec de corbin, une bouche souvent retroussée aux coins et se

moquant de tout le monde, des jambes interminables qui arpentaient toujours les grandes routes, un large et haut feutre pointu orné d'une plume d'aigle, et sur le dos une besace d'où il tirait tout ce qu'il voulait. Tel était maître Saturnin qu'on appelait aussi l'homme d'Aspremont, parce qu'il perchait, disait-on, sur la montagne, mais aucun Piogriote n'avait jamais vu sa maison : tout ce qu'on savait de lui, c'est que de loin en loin, surtout pendant l'hiver, il disparaissait du pays et voyageait par des contrées inconnues d'où il revenait la besace pleine d'or; on le revoyait ensuite à Guerche, à Piogre, à Mieufiz où il faisait beaucoup de bien et ne demandait d'argent à personne : c'était lui qui payait les malades indigents après les avoir guéris. Car il était médecin ambulant et l'on ne pouvait l'empêcher d'exercer sa profession, parce qu'il exhibait aux autorités deux ou trois diplômes; il avait des herbes pour tous les maux, des onguents pour toutes les blessures et le don de soulager les patients qui souffraient le plus en promenant sa main sur eux et en marmottant des mots qu'on ne pouvait ni comprendre ni retenir. Aussi était-il regardé partout comme un charmeur, car il repoussait énergiquement le titre de sorcier, alléguant qu'il n'avait point affaire au diable. Quand on lui demandait des explications à ce sujet, il répondait qu'il y a deux sortes de magie, la blanche et la noire : celle-ci évoque les esprits infernaux pour nuire aux hommes, tandis que l'autre ne songe qu'à bien faire et ne connaît que le monde enchanté d'Obéron et d'Ariel. Les croyants se déclaraient satisfaits, ne trouvant rien là qui fût contraire au catéchisme. Il est certain que Saturnin portait bonheur : quand on le rencontrait le matin, on était sûr que la journée serait heureuse. Un seul homme, le maître d'école, le tenait pour un vil charlatan qui, entretenant la superstition dans les masses, enrayait le progrès intellectuel et moral. Aussi, lui dit-il un jour, pour l'embarrasser, devant un groupe de paysans qui stationnaient devant l'école :

— A bas tous les fétiches! Il n'y a plus qu'une divinité au monde, c'est la vérité.

— La connais-tu? lui demanda Saturnin. Et il ajouta, car Begnin n'avait rien trouvé à répondre :

— Si tu la connaissais, ce ne serait plus une divinité, ce serait ta maîtresse ou ta femme. Tu la déifies, mon garçon, par l'unique raison que tu ne la connais pas. Comme moi, comme le vieux curé que tu méprises tant, tu es un mystique, et, comme lui et moi, tu donnes un nom à l'Inconnu. Tu as raison, mon ami, seulement il ne faut mépriser personne.

Les villageois ne comprirent pas, mais battirent des mains, et Begnin, qui ne comprit qu'à moitié, rentra furieux à l'école. Saturnin passait pour un grand savant et aussi pour un demi-prophète; on peut donc se figurer la surprise et la joie de Crazet quand, sur la route de Piogre à la ville, il fut interpellé par la voix fatidique qui lui disait gravement : « C'est toi qui épouseras Claudine. »

— Jean-Pierre, ajouta le charmeur, tu n'as rien à craindre de Magloire. Tu l'as vu hier avec Claudine, mais tu n'as pas entendu ce qu'il lui disait. Magloire se croit le Grand-Turc. S'il tient à la blonde, c'est parce qu'elle est la seule qui ne coure pas après lui et aussi parce qu'elle a du bien; il ne le sait que trop, c'est lui qui le gère. Voilà pourquoi son frère, le maître d'école, lui a conseillé de la prendre, quoiqu'elle n'ait pas de santé, à ce qu'il dit. Magloire s'est donc présenté hier comme un décrocheur d'étoiles; Claudine était derrière la haie à regarder le soleil couchant : « — Hé! Claudine, comment te va? — Je vais bien, répondit-elle toute rouge. — Il y a bien trois ans qu'on n'a pas causé nous deux. On ne te voit jamais, tu as tort. Viens-tu demain à la Plantée? On dansera sous les tilleuls, toi et moi, jusqu'au matin. Tu sais, j'ai un cheval et un char, trois vaches, deux bœufs, le taureau, une grange, une grande maison, et je suis Magloire. — Merci, fit Claudine toute pâle, je ne danse pas. — Tu ne danses pas? cria le bel homme en tournant les talons, on en trouvera d'autres. » Et il est parti furieux comme un coq. Tu vois donc, ami Jean-Pierre, qu'on ne va pas encore à la noce.

Crazet ouvrit de grands yeux écarquillés, tandis qu'en dedans il riait de bon cœur.

— Toi, garçon, reprit Saturnin, tu es plus près d'elle ; seulement, retiens bien ceci : Veux-tu qu'elle t'aime? Ne brusque rien

et tremble toujours quand tu la vois, comme les petites feuilles des peupliers au vent de bise. Mais avec les hommes, avec Magloire surtout, aie courage et tiens-toi droit. Ne te laisse plus appeler Crazet, sois Jean-Pierre.

A ce mot, Crazet releva la tête, comme s'il eût grandi d'un pied et demi.

— A présent, dit le charmeur, donne-moi la clé de ton galetas. Je t'annonce que tu dois déménager aujourd'hui même. Ce soir, en rentrant au village, tu verras du nouveau.

Sur quoi Saturnin revint à Piogro et alla droit chez Claudine. La jeune fille demeurait avec sa tante Gongon sur le chemin qui tourne à droite et mène aux Roches pour dévaler de prairie en prairie jusqu'au bord de l'eau. Il y avait une cour entre la grande maison et la petite ; la grande maison se composait d'une grange et d'une écurie qui se chauffaient au soleil, tandis que les chambres d'habitation étaient exposées à la bise ; ainsi le voulaient nos pères qui, sachant le prix des choses, avaient plus de ménagements pour le fourrage et pour les bêtes que pour le genre humain. La grange ouvrait sur la cour une belle porte cintrée sous laquelle passait à l'aise un chariot chargé de foin, mais dans la cuisine, qui était la principale pièce du rez-de-chaussée, on ne pouvait entrer qu'en baissant la tête. Cette cuisine très propre, ornée d'une grande cheminée moyen âge où pendait la crémaillère, décorée de casseroles bien luisantes, meublée d'une grande table en bois de noyer dont le tiroir, très petit, était rempli de croûtes de pain, de bouts de chandelle et de brins de ficelle, — cette cuisine, disons-nous, servait de réfectoire et de salle de réception. Un escalier extérieur montait au premier et unique étage où la chambre à coucher de Gongon masquait celle de Claudine. De l'autre côté de la cour s'élevait la petite maison qui était à louer depuis la mort du père Gaudy.

Ce père Gaudy, brave et bon homme, avait perdu sa femme le jour même où sa fille Claudine était venue au monde ; c'est pourquoi, ne voulant pas se remarier, et pensant qu'il fallait une femme dans la maison, il avait appelé auprès de lui sa sœur aînée. Quand il mourut, Gongon resta maîtresse absolue du logis, mais le terrain l'inquiétait, parce qu'on ne peut être en

même temps au four et au moulin, disait-elle. Elle s'était alors adressée à la mère du maître d'école et de Magloire, vieille femme tranquille et qu'on croyait simple d'esprit; aussi les malins avaient-ils altéré son nom de Begnin pour l'appeler *mame Begnule*. Elle n'en fit pas moins accepter son fils comme régisseur et obtint des remerciements par-dessus le marché. Par malheur, la première année fut pluvieuse; dans la seconde année, il y eut une gelée à la Saint-Marc et l'on courait la troisième où les blés étaient hauts, mais peu grenus. Cependant Gongon avait une confiance aveugle en Magloire, parce qu'il était le fils de mame Begnule qui venait tous les jours chez elle entre trois et quatre heures boire deux bols de café au lait. Cette excellente femme était de l'or en barres et comme elle savait écouter! Elle ne répondait jamais que par exclamations : « Pensez voir! Est-ce possible! Ne me dites pas ça! » Gongon triomphait; elle s'était attaché une attention tenace, une adhésion indissoluble; Magloire y gagnait, bon an, mal an, un millier d'écus.

Cependant, si Gongon se fiait aux Begnin, elle se défiait de tous les autres, en particulier des hommes, parce qu'elle avait une détestable idée du sexe fort : c'est ce qui arrive quelquefois aux filles un peu attardées dans le célibat. Si bien qu'aucun homme n'était jamais entré dans la maison, même du vivant de Gaudy qui aimait pourtant la compagnie. Quant aux femmes, elle les chassa également, les unes parce qu'elles étaient grasses et qu'elle avait les femmes grasses en horreur; les autres, bien qu'elles fussent maigres comme elle, parce qu'elle leur disait « leurs vérités ». C'est ce qu'elle appelait être franche; ah! la franchise, grande vertu... dans le désert.

Le désert se fit donc autour de Claudine, qui grandit toute seule. Cette mère qu'elle n'avait pas connue lui tenait au cœur; dès qu'elle put parler, elle demanda :

— Maman, où est-elle?

Toutes les petites du village avaient leur maman : pourquoi n'en avait-elle pas? Car ce n'était pas une maman que tante Gongon, non qu'elle fût méchante, non qu'elle n'aimât pas les enfants, mais elle les aimait tout petits, avant qu'ils pussent marcher : elle leur donnait alors la becquée et les dorlotait,

il fallait voir ! Mais si les malheureux s'avisaient de grandir, elle les rabrouait, en criant vingt fois le jour :

— *Diantre de* moutards!

C'est pourquoi Claudine grandit seule, toujours avec l'idée de sa mère dans le cœur. Elle voulut qu'on lui montrât tout ce que sa mère avait apporté dans le ménage : c'étaient des chaises basses à croisillons et à long dossier en bois de noyer noirci par le temps ; c'étaient des plats d'étain bien luisants, des pots de faïence, un petit lit à colonnes torses, un bahut orné d'angelots bouffis dont on ne voyait que la tête et les ailes, « des *nids à poussière,* quoi! » disait Gongon qui avait toute sculpture en horreur. Claudine s'attacha de plus en plus à ces vieilleries qu'elle voulut réunir dans sa petite chambre ; or, bien qu'elle ne haussât jamais la voix, elle savait vouloir. Quand on lui refusait quelque chose, elle attendait, et huit jours après revenait à la charge, un peu fièrement, sans prendre le ton suppliant des petites filles qui font déjà les petites dames ; si on refusait encore, elle attendait quinze jours, et au bout d'un mois ou deux, il fallait bien lui céder. Elle arrangea donc sa petite chambre comme elle l'entendait, et y passait de longues heures tous les jours à regarder ses vieux amis d'étain, de terre peinte et de bois noir ; elle n'aimait qu'eux et son père ; encore son père, qui était-ce? Elle le voyait à peine et ne le connaissait pas. Elle le pleura bien quand elle l'eut perdu, parce qu'elle s'était habituée à le voir à table où il recevait si béatement les bourrades de tante Gongon ; mais elle ne pensa guère à lui qu'aux heures du repas, en regardant sa place vide. De petits amis dans le village, elle n'en avait jamais eu, parce que tante Gongon chassait tous les enfants, non seulement de la maison, mais du jardin, du pré, même de la cour où ils gâtaient la pompe.

— Ces enfants, voyez-vous, c'est comme les chèvres : quand ils ne font pas de mal, ils le pensent ; en une heure, ils ont tout fourragé.

D'autre part Claudine ne devait pas sortir, de peur qu'elle ne fût enlevée : c'était l'idée de Gongon que des rôdeurs couraient la campagne en quête d'enfants qu'ils vendaient aux Bohémiens. La pauvre enfant ne mettait les pieds dehors que le dimanche,

quand sa tante allait se promener : on descendait alors dans le bois, le plus beau du pays, ou au bord de l'eau qui fait tourner le moulin, ou sur les falaises qui s'émiettent dans la rivière; mais Claudine avait vu toutes ces choses à la course, et il lui eût fallu du temps pour s'y attacher. Quand Gongon se promenait, c'était pour marcher ; quand l'enfant s'attardait auprès d'un chêne ou d'un hêtre, voilà une grosse voix qui, vingt pas devant, lui criait :

— Claudine !

Et il fallait courir. Pas moyen, au printemps, de regarder seulement les primevères. Il y avait un coin, dans le bois, couvert de narcisses ; il y en avait un autre, au fond du ravin, où deux planches sans garde-fous enjambaient le ruisseau qui cabriolait dans les roches. Ah ! la bonne chose de rester là toute une heure et d'écouter l'eau !

— Claudine !

Adieu la cascade et ce clapotis, ce gargouillis si frais qui fait comme un bruit d'éclat de rire ! Il fallait courir après Gongon qui *gongonnait* toujours.

Aussi Claudine ne se plaisait-elle guère que dans sa petite chambre où elle trouvait à qui parler ; elle s'y amusait toute seule, et quand sa tante, qui l'appelait de loin en loin pour moudre le café, lui demandait ce qu'elle pouvait faire là-haut tant d'heures de suite, Claudine répondait :

— Nous causons.

Le jour où on la mit à l'école, il se trouva qu'elle savait déjà lire. Tante Gongon ne lui avait pourtant appris qu'à épeler ; tante Gongon n'aimait pas la lecture qui tourne la cervelle des filles et les empêche de respecter les vieilles gens.

— Quand ces petites bécasses ont avalé un ou deux livres, elles croient en savoir plus que nous. Qu'elles apprennent à faire la soupe !

Cependant Gongon n'enseigna point cet art à Claudine, qui n'y serait jamais venue, n'ayant pas assez de jugement.

— La soupe, voyez-vous, il faut être né pour ça, ne pas quitter de l'œil la marmite et se cuire l'esprit dedans.

Comment donc Claudine avait-elle appris à lire ? Dans les

livres de sa mère, histoires d'autrefois que Parlantin, le maître d'école, méprisait souverainement :

— A-t-on jamais vu des chats parler et porter des bottes?

En sortant de l'école, pour occuper ses dix doigts, elle se mit à coudre ou à broder quatre ou cinq heures par jour ; elle excellait dans ce travail qui était l'honneur du pays : on ne cousait bien qu'à Piogre. Ainsi se cachait sa vie discrète et un peu triste : elle ne voyait que Crazet qui, chaque soir, lui apportait un bouquet de fleurs bleues et lui demandait ses commissions pour le lendemain. Elle lui voulait du bien, parce qu'elle était habituée à le voir et qu'elle le trouvait malheureux. Aussi avait-elle été jetée bien violemment hors d'elle-même, quand Magloire était venu lui parler à travers la haie ; jamais de sa vie elle n'avait rien entendu de pareil. Tant de choses coup sur coup : un salut, un reproche, une invitation à danser, des bœufs, un taureau, et ce Magloire ! Elle l'avait pris en horreur et s'était promis de ne plus descendre dans le champ pour voir le coucher du soleil.

Quand Saturnin entra dans la cour, il trouva Gongon debout au sommet de l'escalier extérieur ; c'était son poste d'observation ; elle commandait de là les deux maisons, le champ, le jardin, la haie, le chemin, lançait des lardons aux passants, criait : *Houzet*, *houzet!* pour chasser les chiens, *courri-courri!* pour appeler les canards, *tiette-tiette!* pour allécher les poules. Car elle aimait les bêtes par la même raison qu'elle aimait les enfants qui ne savent pas encore parler. Tous les chats du voisinage venaient dîner avec elle ; elle les chassait en secouant son tablier et en leur disant de gros mots, mais les chats, qui la connaissaient bien, n'y prenaient pas garde ; ils savaient qu'après la rabrouée, ils auraient leur soupe et leur dessert. Les rôdeurs, les mendiants étaient traités comme les chats : ils recevaient une bordée d'injures, puis un gros morceau de pain, quelquefois une pièce de deux quarts ou une vieille chemise de feu Gaudy. Triste voisine que Gongon, mais bon cœur tout de même.

Cependant Saturnin arriva dans un mauvais moment : la maîtresse du logis faisait la lessive. Grosse affaire à la campagne : celle qui commande est plus occupée qu'un général un jour de combat. Ah! la cave, les cendres, la soude, le savon, le lavoir,

les cordes tendues, cinq femmes et demie à gouverner, car il y a aussi des demi-femmes, celles qu'on prend à la demi-journée; puis les comptes à faire et tout ce monde à nourrir! Il leur fallait cinq repas par jour, à ces *goinfres!* Gongon jetait ses ordres à droite et à gauche aux cinq femmes et demie qui allaient et venaient, foudroyées d'imprécations.

—Bonjour à vous, demoiselle! dit Saturnin, qui fut reçu d'abord comme un chien dans un jeu de quilles; mais il avait une façon de regarder les bêtes et les gens qui les faisait taire; le taureau venait lui donner sa tête à gratter, les chiens les plus hargneux lui léchaient les mains. « Les chiens n'aboient jamais contre les fous », disait le maître d'école. Gongon dut baisser la tête et fut tout à fait radoucie quand Saturnin eut sorti de sa besace, pour les lui offrir de bonne amitié, quelques petits fromages blancs faits avec du lait de chèvre : on les appelait des *tommes* à Piogre et ailleurs. Car elle avait l'estomac très curieux, la vieille fille, et elle faisait comme les lavandières ses cinq repas par jour; ajoutez qu'elle mangeait lentement, si bien que, du matin au soir, elle avait quelque chose à mâchonner dans sa bouche; aussi l'appelait-on *avale-royaume*, mais elle assurait à mame Begnule que c'était une calomnie et qu'elle vivait « de l'air du temps ». Saturnin attira Gongon sous la tonnelle et ils causèrent ensemble une heure ou deux; pendant ce temps, on ne sait pourquoi, tout s'était mis en fête : les capucines riaient dans le jardin, les choux s'ouvraient comme de grandes fleurs vertes, le soleil peignait à terre de belles feuilles noires sur fond or, le sapin étendait ses bras comme pour les ouvrir à tout le monde, le saule, en signe de joie, les levait au ciel; les lavandières jacassaient gaiement sans quitter le travail, une caille et ses cailleteaux *courcaillaient* dans un champ d'orge, les moineaux pépiaient sur le toit, un merle sifflotait sur la cime d'un peuplier, une pie vint s'abattre sur l'épaule du charmeur, de belles guêpes se promenaient sur ses mains sans lui faire de mal, les chats se frottaient contre ses jambes en levant haut leurs queues; le coq, pour lui dire bonjour, dressait la tête et la penchait de côté majestueusement; les poules le saluaient de petites révérences bien raides et bien saccadées; une vache qui sortait de l'étable s'arrêta net devant la haie et de-

meura longtemps immobile, les yeux grands ouverts, pour regarder le nouveau venu. Tout ce monde paraissait heureux, même Gongon qui se mit à rire : en ce moment un souffle de bise promena de grandes ombres sur les blés qui se courbèrent, entre-choquant leurs épis, et les grillons, les guêpes, les cailles, les moineaux, le merle et le peuplier, le vent et les feuillées, les blanchisseuses et les draps blancs agités comme des bannières firent ensemble un bruit coufus qui voulait dire : Gongon a ri, Gongon a ri !

Quand Crazet rentra vers cinq heures plié sous sa hotte qui pesait lourd, il fut accosté par Saturnin qui sortit tout à coup d'une haie.

— Courage, garçon ! lui dit le charmeur, te voilà en route, rappelle-toi maintenant ce que tu dois faire à l'avenir : à Claudine, parle toujours bas ; avec les autres haut la tête, et en entrant au village, redresse-toi. Entends-tu, Jean-Pierre ?

Sur quoi le messager hâta le pas, car Saturnin avait de longues jambes ; les filles ne pouvaient le suivre qu'en courant. A vingt minutes du village, il rencontra une bande de marmots qui se roulaient dans la poussière, jouant à qui se salirait le plus.

— Hou, Crazet ! hou, le *mâpelu* (le mal peigné) ! crièrent-ils en lui jetant des poignées de poussière à la tête. Saturnin les regarda ; ils se sauvèrent à toutes jambes, sans se retourner.

— Regarde-les comme j'ai fait, dit le charmeur, et tu les verras courir. Au reste, ils ont raison ; tu es mal peigné, Jean-Pierre. Nous allons descendre au moulin.

Le moulin tournait autrefois dans la rivière : il a brûlé depuis lors, mais l'endroit s'appelle toujours le Moulin. Il y a encore une grève de sable fin comme de la cendre et une petite anse où les Piogriotes allaient se baigner. Crazet, déshabillé en un clin d'œil, traversa la rivière qui est large et rapide et revint se sécher au soleil couchant. Alors Saturnin, qui avait dans sa besace de quoi faire tous les métiers, lui tailla les cheveux et lui rasa le menton ; Crazet devint un autre homme : une fine tête brune sur un corps tout blanc.

— Il faut habiller ça, dit l'homme d'Aspremont, qui tira de sa besace une chemise propre et une blouse neuve avec des boutons

de nacre si luisants, qu'une alouette tourna longtemps autour pour s'y mirer. Après quoi le messager remonta au village par le sentier qui menait droit chez Claudine. Gongon faisait sentinelle au haut de son observatoire et lui cria du plus loin qu'elle l'aperçut :

— Hou ! Crazet, que tu es brave ce soir !

— Je ne suis plus Crazet, dit le garçon qui ne se ressemblait plus, je suis Jean-Pierre.

Saturnin conduisit le messager dans la cour de Claudine, et, lui montrant la petite maison inhabitée depuis longtemps, qui faisait face à la grande :

— Tu es ici chez toi, lui dit-il.

Jean-Pierre se frotta les yeux pour s'assurer qu'il ne dormait pas. Dans la cuisine, il trouva la marmite que lui avait laissée sa pauvre vieille mère ; dans la chambre d'en haut les deux chaises, dont l'une dépaillée et l'autre sans dossier, la table qui ne se tenait debout qu'en s'adossant au mur, la bahut tout écorché qui contenait les nippes. Derrière la cuisine s'ouvrait une grande pièce dont la fenêtre donnait sur la cour ; dans cette pièce, il n'y avait que les quatre murs peints en jaune, et le plancher fait de soliveaux luisants ; seulement, sur un panneau opposé à la fenêtre, pendait une horloge de bois dont le pendule se trémoussait de gauche à droite et de droite à gauche en hâtant le pas, de peur de manquer l'heure, avec un tic-tac allègre et diligent. Tout à coup, sous le fronton de l'horloge une porte ronde s'ouvrit en craquant, et Jean-Pierre en vit sortir un oiseau joli comme nature qui chanta sept fois *coucou,* secouant sa petite tête, ouvrant son petit bec et montrant sa petite langue rouge. Un roucoulement retentit aussitôt dans la cour : c'était Claudine qui riait, les yeux collés aux vitres. Jean-Pierre ne l'ayant jamais vue rire, elle lui parut illuminée : tout ce visage un peu froid d'ordinaire et comme mort revint à la vie ; la bouche qu'elle tenait toujours close, comme pour cacher de mauvaises dents, montra qu'elle les avait menues et blanches, les cheveux remuèrent, une jolie fossette creusa la joue qui devint rose, le regard étincela.

— Tu le vois, dit Saturnin à Jean-Pierre, le coucou porte bonheur. Tant qu'il chantera, tu n'auras pas de disgrâce à

craindre. Seulement, pour qu'il chante, il faut que tous les soirs, à neuf heures, jamais plus tard, tu tires les deux chaînes et remontes les poids. Tu iras te coucher tout de suite après, et tu te lèveras le matin dès que tu entendras le coucou chanter aux premières lueurs de l'aube. C'est un cadeau que je te fais ; à présent tu n'as plus besoin de moi, va tout seul !

III

C'était le premier coucou qui fût jamais entré dans le pays ; le lendemain (un dimanche), tout le village voulut le voir et défila en procession dans la cour de Claudine. Les filles y vinrent en rangs serrés aussitôt qu'elles furent attifées de leurs belles robes à grandes manches qui laissaient bien voir la rougeur rêche des mains et des bras ; quelques-unes s'extasiaient bien haut pour être entendues et se regardaient l'une l'autre avec des grimaces d'étonnement ; les naïves restaient muettes, ahuries, un doigt dans la bouche. Les garçons y vinrent aussi, un à un, en souliers cirés, en blouses propres, et restèrent plantés des heures entières dans la cour, comme s'ils y avaient pris racine. Tantôt ils regardaient le coucou, tantôt le ciel, ne disant rien, n'en pensant pas davantage, heureux d'avoir devant eux toute une journée à passer debout ou assis, sans bouger. Ce matin-là, le curé fit son prêche pour lui seul : il ne voyait plus bien clair, le vieux homme, et s'étonnait d'avoir un auditoire si tranquille, si attentif. Le coucou lui portait bonheur, à lui aussi, qui ne s'en doutait pas : point de chuchotements dans la salle, pas de porte ouverte et refermée, aucun de ces bruits qui l'avertissaient d'ordinaire que son discours avait des longueurs. Il parla une heure et demie aux banquettes, et rentrant à la cure, content de lui et des autres, il trouva son dîner meilleur ; aussi, après la sieste, écrivit-il à son évêque des paroles consolantes sur le réveil religieux du pays.

Seule, Gongon fut de mauvaise humeur : elle l'était toujours, mais elle le fut ce dimanche-là plus que de coutume. Dans ses bons jours, elle lançait aux gens des lardons qu'elle prenait pour des plaisanteries amicales, mais quand elle était vraiment en colère elle marmottait des imprécations entre ses dents.

Le jour entier, Gongon ne fit autre chose que de monter et descendre l'escalier extérieur de la maison. Sa plus grande terreur étant de voir la cuisine envahie par cette bande de brigands, elle la tint fermée à clef, et dîna sur le pouce ; mame Begnule trouva porte close quand elle vint goûter. Quant au maître d'école, il ne se dérangea pas pour aller voir le coucou, il en avait vu bien d'autres ! Il rêvait d'ailleurs pour son salon une pendule dorée supportant une longue dame, également dorée, avec une lyre à la main et des cheveux en tire-bouchon, le tout sous un globe. Magloire passa la journée entière au cabaret, ne voulant pas se montrer à Claudine, pour la punir de lui avoir répondu si sottement. Le soir il était gris et il alla danser jusqu'au jour à la Plantée avec la grande Gervaise qui faisait la paonne et vous regardait d'un air !... Claudine ne quitta sa chambre que lorsqu'elle n'entendit plus de bruit dans la cour ; le soleil déclinait, tout le monde était à la Plantée. Jean-Pierre, assis devant sa porte et les yeux levés, attendait qu'elle vînt. Dès qu'elle l'aperçut, elle lui dit avec une certaine intention :

— Bonsoir, Jean-Pierre.

— Vous, demoiselle, mais vous seule, appelez-moi Crazet.

En ce moment le coucou chanta ; c'était quelque chose entre eux ; ils ne savaient quoi, mais en étaient bien aises. Claudine rit encore, et le soleil couchant rendit ses joues toutes rouges : n'était-ce que le soleil couchant ?

— Claudine ! cria tante Gongon qui parut tout à coup sur l'observatoire. Remonte un peu vite, garçonnière ; je ne veux pas que tu causes avec Crazet.

Claudine fut profondément offensée de ce vilain mot appliqué à Jean-Pierre qui baissait la tête. Elle tendit une main au garçon, qui n'osa la prendre, et elle lui dit :

— Donne-moi la main, Jean-Pierre.

Il la donna en tremblant, mais grandit tout à coup d'une aune et se sentit assez fort pour casser Magloire en deux. Claudine remonta l'escalier très lentement, et, en passant devant Gongon, jeta sur elle un tel regard, que la vieille n'osa pas souffler mot. Cependant, quelques minutes après, Claudine revint, les yeux en pleurs, et embrassa tendrement sa tante. Gongon perdit une

bonne occasion de se taire; ayant poussé la jeune fille au fond d'une chambre sourde, elle lui dit que Magloire était un garçon d'entregent qui avait du pain sur la planche, qui était de force à tirer de l'huile des pierres, et puis qu'il fallait un homme dans la maison. « Brave garçon d'ailleurs, travailleur... et bel homme... il n'a pas les jambes en manches de veste ! Enfin c'est arrangé avec mame Begnule ; il veut *te marier*, et tu le prendras. »

— Non, dit Claudine en secouant la tête.

— Comment, non? Est-ce que tu penserais par hasard à ce mendiant de Crazet ?

Claudine ne répondit pas, n'y ayant jamais pensé, mais elle y pensa depuis ce moment; Gongon était une maîtresse femme. Jean-Pierre n'alla pas danser à la Plantée, ayant autre chose en tête, et attendant le coup de neuf heures pour remonter le coucou. Les deux chaînettes une fois tirées, il alla se coucher tout de suite après, et ne fit qu'un somme jusqu'au petit jour. Sautant aussitôt à bas du lit, il alla mettre sa tête sous le tuyau de la fontaine et pompa longtemps; c'était froid, mais bon. Après quoi la hotte sur le dos, il partit pour la ville. Cependant Claudine, de sa couchette, avait entendu de demi-heure en demi-heure chanter le coucou toute la nuit, mais sans fatigue : elle n'avait pas envie de dormir.

Chemin faisant, Jean-Pierre se dit qu'il ne ferait plus de commissions pour six quarts ; à l'avenir, il demanderait trois sous, ce n'était pas trop pour cinq heures de marche, sans compter les courses dans la ville et le poids de la hotte au retour. A long aller petit fardeau pèse, à plus forte raison lourde charge. En ce temps-là, le messager était un homme de première nécessité : il n'y avait ni chemin de fer, ni omnibus; la vieille regrattière du village vendait de tout et n'avait jamais de rien, puis vous servait si chichement ! Pour qu'elle vous rabattît deux quarts, il fallait marchander chez elle une heure. Enfin tout manquait à Piogre ; le boucher ne passait que le samedi, et encore ! Le boulanger ne savait faire que du gros pain noir. Les jardiniers portaient tous leurs légumes à la ville où ils avaient des pratiques, et refusaient de rien vendre à leurs voisins. Quant au *pédon* (le facteur rural), il venait quand il voulait, apportant tous les deux

ou trois jours, par paquets, le courrier du curé, les journaux du maître d'école; encore les oubliait-il souvent au cabaret. Quand on voulait qu'une lettre arrivât à destination, on la confiait au messager qui apportait la réponse. C'était défendu sans doute. mais au village on ne craint pas ce qui est défendu, surtout quand il s'agit de frauder le fisc. Jean-Pierre lui-même entrait dans la ville de l'eau-de-vie de marc au risque d'être fouillé par les gabelous. Par ces raisons, le messager pouvait doubler ses prix sans risquer grand'chose. Il annonça le soir cette grande résolution, qui jeta la consternation dans le village : il se forma sur la place, dans la rue, au cabaret surtout, des rassemblements tumultueux. Mame Begnule tenait cercle après vêpres, devant la porte de l'école; il y avait un grand banc de pierre, et quand le banc ne suffisait pas, on sortait des chaises. Toutes les commères y vinrent, même Gongon, plus endiablée que les autres : elle était dans tous ses états.

— Adieu! Je t'ai vu! cria-t-elle, il n'aura plus mes commissions. Il s'est mis aux pieds ce qu'il avait aux mains, la bestiasse!

Elle parla ainsi bredi-breda pendant une heure, puis rentra chez elle en bougonnant tout le long du chemin. Ce fut fort heureux, car on l'entendit venir; aussi trouva-t-elle Jean-Pierre assis tout seul devant sa porte.

— Tante Gongon, lui dit-il avec un air d'assurance, je vous ferai vos commissions pour rien. Seulement tous les soirs, en revenant, je trouverai chez vous mon pot de soupe.

En ce moment, le coucou chanta neuf heures comme pour se moquer de la vieille fille qui restait là tout abasourdie : Crazet ne l'avait-il pas appelée tante Gongon!

— Là-dessus, je vous présente mes obéissances.

Cela dit, Jean-Pierre tourna le dos à Gongon qu'il avait mise à quia. Elle resta une minute ou deux sans trouver rien à dire, puis cria d'une voix étranglée, en faisant le poing en l'air : — Attends voir.

Mais Jean-Pierre dormait déjà comme une taupe. Le lendemain il n'eut pas de commission à faire; tout Piogre avait conspiré contre lui, même la grosse Sabine, la fille de M. le maire, et la meilleure élève du maître d'école : elle écrivait comme un

ange et en profitait pour adresser chaque jour un billet sur papier rose à quelqu'un de la ville que Jean-Pierre savait bien. Le messager profita de ce jour de chômage pour écurer sa petite maison; il fit le plancher si propre, qu'on aurait mangé dessus. Après quoi il alla se promener et rencontra le maître d'école qui lui dit :

— Tu es un ingrat. Tu veux me faire payer trois sous par commission, à moi qui ai toujours tenu le parti des pauvres.

— Le vrai moyen de tenir le parti des pauvres, répondit Jean-Pierre, c'est de leur donner trois sous par commission.

Un peu plus loin, le messager rencontra M. le maire en personne qui menait ses bœufs à la foire de Querche-Bourg.

— Vos prétentions sont exorbitantes, s'écria ce magistrat. Trois sous par commission! C'est vous qui gagnez le plus d'argent dans la commune.

— Eh bien! alors faites-vous messager, dit Jean-Pierre qui prenait de l'aplomb.

En continuant son chemin, il arriva devant la fontaine où Magloire menait boire ses vaches, la pipe à la bouche et le fouet à la main.

— Ohé, Crazet! cria Magloire en faisant claquer son fouet.

— Je ne suis pas Crazet, je suis Jean-Pierre!

En répondant ainsi, le garçon regardait l'autre sous le nez; Magloire lui lança une bouffée de fumée au visage. Jean-Pierre arracha la pipe des dents qui la tenaient serrée et la fit voler par-dessus le clocher de l'église. Magloire leva son fouet, Jean-Pierre ramassa un caillou. Il n'y avait pas de bon Dieu, il fallait se battre; deux ou trois filles guignaient de leurs fenêtres, et la grande Gervaise sortait à demi de la sienne, comme pour être du combat. Plusieurs paysans s'étaient arrêtés au milieu de la rue et attendaient la raclée. On n'était pas fâché de voir étriller Crazet, qui demandait trois sous par commission. Les vaches même s'étaient retournées et regardaient, béates. Tout à coup il se fit un grand remue-ménage dans la basse-cour de mame Begnule : le coq poussait des cris d'aigle et les poules accouraient autour de lui, gloussant, piaillant, coqueriquant avec une agitation de folles; elles allaient, venaient, viraient, hérissant leurs

plumes, grattaient le sol, comme si elles avaient voulu s'y enfouir.

— C'est le *bon oiseau,* dit Magloire qui leva la tête, oubliant Jean-Pierre.

En effet, un épervier descendait, ailes éployées, immobiles, décrivant dans l'air des cercles toujours plus étroits à mesure qu'il se rapprochait du sol. Le messager lança contre lui sa pierre, d'un coup si juste et si violent, qu'il lui cassa une aile; l'oiseau blessé tomba sur le flanc et eut aussitôt la tête écrasée d'un coup de talon.

— Bien, Jean-Pierre! dirent les assistants, qui à partir de ce jour-là ne l'appelèrent plus Crazet.

« Coquerico! » chanta le coq qui redressa la tête en signe de triomphe. Même les vaches se mirent à meugler; seule, Gervaise ne dit rien et ferma sa fenêtre d'un air rageur : Magloire ayant eu le dessous, elle se sentait diminuée. Jean-Pierre, très heureux et pas trop fier, se contenta de prendre deux plumes d'épervier, l'une qu'il mit à son chapeau, l'autre qu'il donna le soir à Claudine.

Le lendemain, il eut une dizaine de commissions, le samedi suivant une cinquantaine à trois sous l'une : en ce temps-là, c'était beaucoup d'argent. La petite maison que lui avait louée Saturnin ne coûtait que trente-cinq francs par an, y compris le petit jardin potager et un carré de vigne qui pouvait lui donner un setier de vin par an : plus qu'il n'en buvait, car l'eau de la pompe était fraîche et bonne. Le matin, en partant, il prenait un petit verre d'eau-de-vie; à onze heures, dans un bouchon de la ville, il avait pour dix sous deux plats au choix, l'eau et le pain à discrétion. Le soir, en rentrant, il trouvait chez Gongon son pot de soupe, car Gongon s'était ravisée, ayant fait son compte et calculé qu'elle y gagnait. Rendons justice à qui de droit, la soupe était excellente. Jean-Pierre mit ainsi de côté cent sous par jour et put bientôt posséder quelque chose au soleil. C'était son rêve : un bout de pré d'abord avec un bouquet de saules, puis à droite, à gauche, derrière, petit à petit, d'autres lopins de terre qu'il mit tous en prés : il aimait le vert, et c'était un bonheur pour lui le dimanche de marcher dans son herbe. Ajoutez qu'il

plut tout le printemps suivant et l'herbe poussa plus que jamais. « Année de foin, année de rien », dit le proverbe; mais Jean-Pierre, n'ayant que cela, n'eut rien à perdre. Puis voyez la chance : une guerre éclata entre deux souverains qui voulaient savoir lequel d'entre eux était le plus fort et en même temps essayer de nouveaux fusils. L'un et l'autre y perdirent cent mille hommes. Cette guerre fit hausser les fourrages, et Jean-Pierre y gagna de beaux écus qu'il convertit encore en prés; tout autour il planta des arbres et laissa monter les haies : il aimait le vert. Tout cela poussait éperdument comme Dieu voulait, car le messager allait tous les jours à la ville. Mais la terre, le soleil et l'eau faisaient son ouvrage; tout lui réussissait.

— C'est le coucou, disaient les gens du village.

En effet, le coucou, remonté chaque soir à l'heure juste, chantait toujours.

Mais le maître d'école était furieux. Implanter, enraciner dans le pays de pareilles erreurs! Laisser croire au peuple qu'un vil grimpeur des bois pouvait influer sur les destinées humaines : autant valait retourner à la messe et croire aux sottises des calotins! Aussi Begnin engageait-il son frère Magloire à entrer dans la voie du progrès, à se munir d'instruments perfectionnés, à couper les haies et les arbres qui faisaient de l'ombre. Magloire suivit le conseil, mais il comptait sans *les cavaliers,* trois jours néfastes : la Saint-Marc, la Saint-Georges et la Saint-Philippe. Il y eut des pluies, des gelées nocturnes, un ouragan. Les noyers, qu'il avait laissés debout, ne verdirent pas; les plus beaux, frappés par la foudre, n'eurent plus que des branches pourries, bonnes à jeter au feu; les blés se carièrent, surpris par des rosées froides sur lesquelles tombait le matin un soleil très chaud; la récolte s'en alla en eau de boudin; la vigne, ayant gelé en mai, ne donnait même plus de promesses. Magloire avait deux bœufs qu'il appelait Zouli et Froment, du nom de deux réformateurs qui avaient voulu dans le temps (disait le curé) infecter le pays; Zouli eut la surlangue, et Froment, paissant un jour de bric et de broc, mangea de la luzerne; il enfla aussitôt et creva. Alors Magloire acheta un coucou, ce qui mit le maître d'école en colère. Il y eut entre les deux frères une scène terrible : le

cadet, qui, en sa qualité de pédagogue, avait l'habitude du commandement, ne voulait pas de ça dans la maison : on l'accuserait de pervertir le sens moral du peuple. Mais l'aîné était le plus fort et avait pour lui mame Begnule qui l'appelait « mon premier ». La dispute s'échauffa si fort, qu'elle ameuta tout le village; la porte était close, mais on entendait tout : des injures, des jurons, des hurlements de femme, un bruit de tables renversées, de plats et de verres tombant en morceaux. Le lendemain, Parlantin quitta la maison et alla s'installer à l'école. Magloire pendit le coucou dans la cuisine, mais il ne sut pas s'en servir. Comme il s'oubliait le soir au cabaret, passé neuf heures, il ne remontait pas l'horloge à temps et l'oiseau ne chantait plus. Le matin il se levait tard et la journée était mauvaise. Un soir qu'il rentra vers minuit, en trébuchant, il tira trop fort la chaînette qui lui resta dans la main et le poids lui tomba sur la tête. Il dut rester au lit plus de huit jours. « Le coucou se venge », pensa Jean-Pierre qui avait bon cœur, mais qui n'était pas fâché de l'accident.

Car ses affaires n'avançaient pas, pauvre Jean-Pierre! Le soir, quand il revenait de la ville rompu de fatigue et qu'il avait distribué ses emplettes aux villageois, il trouvait bien son pot de soupe, mais il devait le manger tout seul, dehors, devant la porte, et il avait beau rester là jusqu'à neuf heures, les yeux fixés sur l'escalier, il ne voyait que Gongon. Pas de Claudine. La pauvre fille restait dans sa chambre, enfermée à clé à cause des rôdeurs, disait la tante qui faisait bonne garde et restait deux heures durant à son poste d'observation, l'oreille au guet et l'œil ouvert. Ou bien, pour faire de l'exercice, elle montait, descendait, remontait et redescendait l'escalier : c'était sa promenade. Elle ne rentrait dans la maison que lorsque Jean-Pierre avait remonté le coucou. Avant de rentrer, elle faisait encore une fois le tour de la maison pour voir si les contrevents étaient fermés, si les crochets tenaient bien, si les fenêtres à guillotine, retenues par une vis, pourraient résister aux attaques du dehors. Ces précautions prises, elle allait se coucher, non sans avoir regardé par-dessous son lit et fureté tous les coins et recoins, tant elle craignait les ennemis cachés. Après quoi elle entrait dans son

lit, mais ne s'endormait pas. Une fouine courant dans le grenier, un rat et une rate coquetant par-dessus les solives du plafond, la réveillaient en sursaut et elle criait : Au voleur ! Ses angoisses croissaient avec l'âge ; décidément il fallait un homme dans la maison. C'était aussi l'avis de mame Begnule, et cet homme ne pouvait être que Magloire.

Seulement, comment faire? Voilà ce que discutaient les deux femmes en vidant leurs trois tasses de café au lait. Il ne fallait pas agir *à la précipitée;* à la campagne, il y a toujours le temps. Un grand sage a dit : « Qui trop se hâte n'a pain ni pâte. »

Il fut convenu qu'on attendrait l'automne pour régler cette affaire de cœur : c'est alors qu'on tue le cochon. A cette occasion, on fait toujours ripaille : Magloire offrirait un grand souper, et Gongon, le cordon bleu, cuisinerait de ses propres mains. On ne dînerait pas la veille du banquet pour avoir une faim de male-vie. Le menu fut réglé trois mois d'avance, parce qu'il ne faut jamais être pris au dépourvu. Mais qui inviterait-on? C'était la grosse affaire. Pas Crazet, d'abord, ni la grande Gervaise qui casserait tout. En revanche, on tâcherait d'avoir le maître d'école : ce serait entre les deux frères un repas de réconciliation. On inviterait aussi Saturnin à qui l'on devait des politesses. Enfin, c'était le grand point : on placerait Claudine à côté de Magloire ; les filles ont le vin tendre, et, au dessert, vivent les mariés !

La chose une fois décidée, on ne parla dans Piogre que de ce fameux festin qui mit toutes les têtes à l'envers. Il en résulta que Magloire et mame Begnule qui, depuis la mort de Froment et de Zouli, étaient descendus dans l'estime publique, reprirent faveur et crédit ; tout le monde leur fit la cour, même Gudule qui comptait bien être de la fête, comme domestique du curé. Quant au maître d'école, il consentit à se laisser fléchir, mais il exigeait que son frère, qui n'entendait rien à la pédagogie, fît les premiers pas. Gervaise rit aux éclats, apprenant qu'elle ne serait pas invitée, et déclara que tout de même elle ne serait pas allée chez ces gens-là. Jean-Pierre, en revanche, devint profondément triste et ne se donna pas la peine de le cacher. On lui avait dit que c'était un repas de fiançailles. Et, depuis plusieurs mois, il n'avait pu dire un mot à Claudine ; c'est à peine s'il pouvait l'entrevoir un

moment, du chemin qui va aux Roches : c'est par là qu'il rentrait le soir, parce que la fenêtre de la jeune fille y donnait. Il la voyait de profil penchée sur son ouvrage et ne levant pas les yeux; il y avait tout le champ entre elle et lui; autour du champ, la haie d'acacias qu'il eût trouée volontiers, malgré les épines, mais si Gongon le voyait! La tante, qui avait déjà enfermé sa nièce à clé, était femme à murer la fenètre. Pauvre Claudine ! elle paraissait toute pâle; on voyait bien qu'elle ne sortait plus.

— Si je demandais conseil à Saturnin! se dit un soir le messager.

Aussitôt le coucou chanta, l'idée était bonne. Jean-Pierre tira les chaînettes et partit pour Aspremont. Trois heures de marche, puis la montagne, les arbres noirs, les rochers. Il ne savait où aller : pas une âme dans ce désert, pas un bruit dans ce silence. La lune brillait, mais ne montrait de maison nulle part. Jean-Pierre s'engagea dans une sapinière et monta droit devant lui; à chaque pas, les fûts des longs arbres grossissaient, s'élevaient, se rapprochaient, formaient d'énormes colonnes qui, à perte de vue, touchaient le ciel. La lune y jouait, agrandissant les ombres, jetant sur les branches comme des flocons de neige, s'émiettant sur les feuilles en étincelles d'argent, couvrant çà et là le sol de flaques laiteuses; le vent fraîchit, les piliers s'ébranlèrent, et toutes ces blancheurs scintillantes se mirent à danser. C'étaient les esprits, les *servants* de la montagne qui voltigeaient autour de Jean-Pierre pour lui demander : « Que nous veux-tu? » Il y en avait de bons qui descendaient d'en haut, c'étaient les sylphes; il y en avait de mauvais qui sortaient de terre, c'étaient les gnomes; d'autres, les lutins, lui jetaient des pierres dans les jambes, lui tiraient les cheveux, le chatouillaient dans le dos. Cinq fois il voulut revenir sur ses pas, mais il entendait toute la forêt éclater de rire en l'appelant poltron, et il avait dans l'oreille le chant du coucou qui lui criait : « Courage! » Enfin il arriva devant la Pierre aux Fées qu'il reconnut, parce qu'on lui en avait parlé. C'est un bloc erratique, disait le maître d'école, où sont grossièrement sculptées quatre figures de femmes qui représentent les quatre saisons. Mais le maître d'école ne savait pas l'histoire : ce sont quatre fées éprises autrefois d'Obéron qui

leur préféra Titania. Elles moururent de chagrin, et Obéron les enterra ensemble sous cette pierre sépulcrale empruntée aux ruines de Babel. Ces fées dorment tranquillement quand le ciel est pur; elles se lamentent les jours d'orage, et sortent de leur tombeau les nuits de lune en robe de neige, hautes comme la forêt, pour danser avec elle une ronde autour de la pierre, confondues avec les sapins qui étendent leurs rameaux l'un vers l'autre, et l'une vers l'autre étendant aussi leurs longs bras nus et blancs. Jean-Pierre les vit de ses yeux et les entendit causer si doucement, que c'était la voix de Claudine. Le coucou battait la mesure et chantait.

Quand Jean-Pierre se réveilla, car il s'était endormi sur la mousse épuisé de fatigue, il vit Saturnin qui était assis sur la Pierre aux Fées et qui avait étendu sur lui son manteau.

— Salut, garçon, lui dit le charmeur, n'est-ce pas qu'on est bien chez moi? Lève-toi maintenant et marchons. J'ai du chemin à faire.

Chemin faisant, Saturnin, qui savait tout, n'attendit pas les confidences du messager. Il lui donna de bons conseils et lui montra au pied de la montagne une fente de rocher.

— Si tu as encore besoin de moi, lui dit-il, tu n'as pas besoin de monter si haut; tu n'as qu'à glisser là-dedans une fleur bleue. Je ne tarderai pas à t'aller voir.

Quand Jean-Pierre rentra au village, il était une heure après-midi, Gongon faisait sa sieste. Le messager avait fait un long détour pour n'être vu de personne et pour passer dans le chemin des Roches. Claudine était à sa fenêtre; elle l'aperçut et lui fit un signe de tête, avec une jolie risette d'enfant. Jean-Pierre troua bravement la haie avec la serpette d'un couteau qu'il portait sur lui, puis il marcha vers la fenêtre en rassurant du geste la jeune fille qu'il vit pâlir. Quand il fut au pied du mur, il lui jeta d'abord un gros bouquet de pervenches; après quoi il se leva sur la pointe des pieds pour lui parler, elle se pencha pour l'entendre, et ils causèrent ainsi longtemps ; l'heure était bonne , tout le monde dormait aux champs et au village ; ils ne pouvaient être vus que des oiseaux qui n'en diraient rien. Jean-Pierre apprit à Claudine qu'il n'irait

plus à la ville que le matin ; il allait acheter un *char* et un cheval et finir sa journée avant midi. Dans l'après-dînée, il cultiverait ses terres puisqu'il en avait. Entre deux, à la même heure, pendant la sieste de Gongon, ils pourraient causer sous la fenêtre, ou peut-être au jardin, si Claudine osait descendre, mais elle répondit qu'elle n'oserait pas, parce qu'elle ne pouvait aller de sa chambre à l'escalier sans passer devant le lit de sa tante qu'une mouche réveillait. Pendant qu'ils devisaient ainsi, une grosse voix ronfla dans la pièce voisine.

— Qui est là? criait Gongon qui venait de rouvrir les yeux.

Les deux jeunes gens retinrent leur souffle ; Jean-Pierre leva sa main le plus haut qu'il put vers la fenêtre, Claudine tendit la sienne en se penchant de son mieux, mais entre les deux mains qui étaient loin de se toucher il y avait encore l'espace d'un bras aussi long que celui de sa tante. Ils étaient si petits tous les deux !

— Patience ! pensa Jean-Pierre, on grandira.

Et il disparut dans le trou de la haie. Aussitôt après Gongon montra son nez à la fenêtre de Claudine, mais elle ne le vit point, parce qu'il avait pu se tapir dans le fossé...

— C'est bon à quelque chose d'être petit, pensa Jean-Pierre.

IV

Or Magloire voulait vendre sa jument, la Grise, un peu parce qu'il avait besoin d'argent, un peu parce qu'elle ne faisait plus bien son service ; il la croyait fourbue, mais elle n'était que fourbe et refusait de marcher parce que son maître la rouait de coups. Saturnin qui savait tout l'avait dit à Jean-Pierre et Jean-Pierre alla chez Magloire pour acheter la Grise. Le prix ne fut pas longuement débattu et le vendeur se frotta les mains pensant qu'il venait de jouer ce pauvre Crazet qui ne savait pas distinguer son bras gauche du droit.

— Marché conclu? demanda-t-il rondement.

— Pas encore, répondit le petit homme qui suivait les leçons de Saturnin ; faut d'abord que la Grise accepte.

Et Jean-Pierre se mit à caresser la bête, lui couchant le poil, lui grattant le chanfrein et lui disant de bonnes paroles; elle le regardait amicalement, car elle connaissait son monde et montrait de petits frissons de bien-être qui promettaient déjà beaucoup d'affection.

— Veux-tu être à moi? lui dit Jean-Pierre en dénouant la longe qui la tenait attachée au râtelier. La Grise appuya sa tête sur l'épaule de son nouveau maître qui la débarrassa du licou pour la laisser libre, et lui dit :

— Viens si tu veux, sinon reste!

La Grise sortit de l'écurie en gambadant; on dit même qu'à peine sortie, elle lança une ruade contre la porte.

— Marché conclu! cria Jean-Pierre qui chemina devant; la Grise le suivait au petit trot, s'arrêtant de minute en minute pour ne pas le dépasser; broutant des feuilles dans les haies, happant une bouchée de foin sur un chariot, buvant un coup à la fontaine. Elle arriva ainsi devant le pré de Jean-Pierre, qui lui dit en étendant un bras :

— Amuse-toi là-dedans.

Heureux qui la vit partir au galop, se dresser sur ses pieds de derrière ou les lever le plus haut qu'elle pouvait, se jeter sur le flanc, se vautrer dans l'herbe. Au bout d'une heure de folie, elle vint se camper d'aplomb devant Jean-Pierre et approcha sa tête du licou qu'il tenait encore à la main. Cela voulait dire :

— Je me suis bien amusée et je vous remercie. A présent, travaillons si vous voulez.

Jean-Pierre comprenait ce que disent les bêtes; pour les entendre, il suffit de les aimer. Il rentra donc au village et la Grise le suivit au petit pas, sagement, en bête sachant vivre. Toutes les filles de Piogre les regardaient cheminer l'un devant l'autre et s'étonnaient de voir une jument sans licou marcher si ferme et si droit. Cependant la Grise fit un écart en passant devant l'écurie de Magloire.

— Tu n'y veux pas rentrer? lui demanda Jean-Pierre.

La Grise le regarda en hésitant.

— Rentre, je le veux, rentre donc, la Grise!

Elle se trémoussa d'abord, piétinant sur place et reculant;

mais au geste impérieux de Jean-Pierre elle baissa la tête et marcha vers l'écurie d'un pas si lent, d'un air si triste, qu'elle eût fait pleurer un maquignon.

— Non, cria Jean-Pierre, en lui passant ses deux bras autour du cou; non, reviens, je te garde!

— Aussi bête l'un que l'autre! pensa Magloire, qui ajouta tout haut pour faire deux bonnes affaires au lieu d'une :

— Tu as le cheval, veux-tu le char?

— Voyons le char, dit Jean-Pierre.

C'était une vieille carriole toute rapiécée, composée d'un siège en bois et d'un arrière-train qui ne pouvait servir qu'à voiturer des légumes. Cependant les roues étaient neuves et bonnes; en refaisant le dossier du siège et en repeignant le tout en beau vert, on eût pu encore s'en accommoder.

— Non, je n'en veux pas, dit Jean-Pierre.

— Je te le donne pour rien, si tu le prends. Que veux-tu que je fasse d'un char sans cheval?

Jean-Pierre attela la Grise au char qu'il eut pour une poignée d'écus avec le harnais par-dessus le marché. Dans cet équipage, il entra dans la cour de Claudine; Gongon était sur l'escalier, comme d'habitude, et montait à son observatoire ayant entendu le bruit des roues qui cahotaient sur le cailloutis du chemin. Elle tenait à voir qui venait, non qu'elle fût curieuse, mais pour savoir.

— Voulez-vous monter, demoiselle? lui cria Jean-Pierre. Je vous mènerai où vous voudrez.

Gongon répondit par un non bien sec, mais se ravisa aussitôt; le messager la prenait par son faible; tous les quinze jours, du temps qu'elle était cuisinière, elle se promenait dans le char à bancs du patron : C'était le bon temps, disait-elle à mame Begnule. Elle mit donc son grand chapeau de paille, dont les larges ailes tombantes battaient au vent, et s'assit auprès de Jean-Pierre qui partit au galop. Le char se cabrait et cabriolait sur les cailloux derrière la Grise qui voulait montrer ses petits talents; Gongon se retenait aux rebords, effrayée et ravie. Ils allèrent ainsi grand train pendant vingt minutes; après quoi la Grise se mit au trot et on put causer. Gongon fut aussi aimable

qu'elle pouvait l'être; ce n'est pas beaucoup dire, mais il faut toujours savoir gré aux gens de leurs bonnes intentions. Elle ne put s'empêcher de déclarer à Jean-Pierre que Magloire l'avait « mis dedans » en lui vendant ce char et ce cheval dont elle n'aurait pas voulu quand on les lui aurait donnés; elle s'oublia même jusqu'à traiter le messager de *bobichon,* mais c'étaient là ses mots d'amitié, ceux qu'elle disait les dimanches. Elle consentit à lui louer son écurie dont elle ne faisait plus rien depuis la mort de Gaudy, les deux vaches ayant été vendues. C'est tout ce que voulait Jean-Pierre; l'écurie avait une porte de derrière qui s'ouvrait sur les champs; il n'y avait donc plus besoin de trouer la haie pour aller sous une certaine fenêtre: et, en cas de surprise, on pouvait d'un saut rentrer chez soi. Dans toute la conversation, qui dura jusqu'au soir, il ne fut pas question de Claudine. La Grise fut installée dans l'écurie et le véhicule mis à couvert sous un hangar attenant à la petite maison. Gongon, voulant rendre à Jean-Pierre sa politesse, lui offrit, outre le pot de soupe, une tranche de lard et un verre de vin. Mais Claudine soupa seule dans sa petite chambre. Elle n'en fut pas plus malheureuse, car elle s'était entendue avec Jean-Pierre; il était convenu entre eux que tous les soirs, à neuf heures, elle tendrait l'oreille, pour entendre le coucou chanter : alors elle et lui devaient penser l'un à l'autre et du cœur se dire bonsoir.

Grâce à sa carriole, le messager gagna trois fois plus d'argent en une demi-journée qu'il n'en ramassait autrefois en trottant sur ses jambes le jour entier. Il portait à la ville quantité de lait et de beurre, des corbeilles de fruits, des paniers de légumes, des sacs de pommes de terre; il en rapportait toute sorte de choses, même des citadins qui étaient heureux d'aller à Piogre pour dix sous et d'épargner leurs talons. La Grise faisait son devoir avec beaucoup de diligence et de bonne grâce; il n'y avait pas besoin de bride pour la conduire et le fouet ne servait qu'à lui chatouiller la croupe et à chasser les taons. Le char, remis à neuf et peint en vert, avait bonne tournure et Jean-Pierre, qui se levait toujours de bon matin, partait allègrement, sifflait dans l'écho, lançait dans l'air frais, sans fumer, de petites vapeurs blanches, et se répétait ce que Claudine, de la fenêtre,

lui avait dit la veille : que lui avait-elle dit? Pas un mot d'amour, mais tout ce qu'elle disait y allait comme l'eau à la rivière. Elle causait de Saturnin, de la Pierre aux Fées, de bleuets et de pervenches, du grand repas de Magloire où elle se promettait bien de ne pas aller. Mais il n'en fallait rien dire! C'était entre eux un complot qui les faisait rire : c'était si bon de comploter à deux!

Il vint enfin ce fameux jour qui depuis trois mois agitait le village. Toutes les filles avaient préparé de longue main leurs belles robes neuves avec de larges ceintures qui, nouées par derrière, leur tombaient jusqu'aux pieds. Le maître d'école, après s'être un peu fait prier par sa mère, endossa enfin la chemise blanche et le costume noir. M. le maire se revêtit de son écharpe, mame Begnule mit son bonnet de noce qui était encore presque neuf; tout le village était sur pied; Gongon triomphait et ne pesait pas une once. Ayant enfermé sa nièce, elle alla s'installer de grand matin dans la cuisine de ses amis. Ce fut une bonne journée pour Claudine et pour Jean-Pierre. Ils purent causer à leur aise et rire de bon cœur; tout ce train les amusait. Depuis quelque temps, on ne savait pourquoi, Claudine, autrefois si triste, était devenue toute *risolette*. Elle tenait souvent sa fenêtre ouverte; il faut croire que l'air du dehors lui faisait du bien. Enfin, le soir, à l'heure du souper, Gongon revint se requinquer un brin et chercher Claudine. Elle la trouva couchée, tremblant la fièvre.

— Hé bon Dieu! cria Gongon, qu'est-ce qu'elle a?

Rendons justice à l'excellente fille; elle renonça aussitôt au festin, non sans pousser un soupir, et résolut de passer la soirée au chevet de sa nièce. Comme il n'y avait pas de malades à Piogre, il n'y avait pas de médecin; retournez la phrase si vous voulez : comme il n'y avait pas de médecin à Piogre, il n'y avait pas de malades. Dans sa première frayeur, Gongon appela Jean-Pierre à grands cris; il monta aussitôt dans la chambre de Claudine. Ah! ces rideaux fins qu'il n'avait jamais vus que d'en bas, ces meubles si vieux, si propres, cet étain si luisant, la couchette toute blanche, les cheveux blonds dénoués qui s'éparpillaient sur l'oreiller, les deux mains qui les ramenaient sur les joues

rougissantes! Il chancela comme un homme ivre et dut se tenir à la porte qui se ferma derrière lui.

— Cours à la ville, cria Gongon, va chercher le *sérugien!* Hardi! encourage-toi! vite! vite!

— C'est inutile, dit Jean-Pierre. Je vais appeler maître Saturnin qui est ici.

Saturnin déclara que ce n'était rien et que Gongon pouvait aller sans scrupule à la fête; il resterait, lui, pour soigner la malade qui serait guérie le soir même : il le promettait solennellement. Gongon ne demandait pas mieux que d'être rassurée, étant d'ailleurs assaillie par une nouvelle inquiétude. Elle avait la rage de *se cuire le sang*. C'était le souper qui la tourmentait; elle avait quitté les casseroles depuis une demi-heure et craignait qu'en son absence on n'eût tout gâté. Elle partit donc au galop, et Saturnin dit gravement (il ne riait jamais que du coin de la bouche) :

— Allons! tu peux te lever, Claudine.

La bonne soirée pour les amoureux! Ils allèrent s'asseoir sur les Roches, avec Saturnin (la jeune fille l'avait supplié de rester près d'eux), au bord du ravin qui s'effondre dans la rivière. Un doux crépuscule d'automne : les falaises de sable, râpées par l'eau souterraine, formaient comme un glacier de cendre tout hérissé de pics et d'aiguilles; la rivière bleuâtre, serpentant en bas dans la plaine, traînait son bruit; les peupliers voisins, à demi dépouillés, frissonnaient; les sommets lointains avaient des lueurs rouges qui lentement devenaient vertes; la nuit montait, atteignant les hameaux élevés dont les fenêtres s'allumaient une à une; enfin le firmament, de plus en plus obscur, s'illumina d'étoiles, et de la terre au ciel, d'un bout de l'horizon à l'autre, dans ce grand paysage noir et tourmenté, fait d'ombres étranges, les ténèbres étincelaient.

Saturnin restait à l'écart, et, marmottant des mots qu'on n'entendait pas, semblait en prière. Les deux jeunes gens coururent d'abord dans l'air libre, avec des cris de joie comme deux oiseaux échappés; puis s'assirent l'un près de l'autre et causèrent gaiement du souper où ils n'étaient pas, puis, peu à peu, devinrent graves comme s'ils avaient eu honte de rire de-

vant cette majesté de la nuit. Ils ne parlèrent plus ; mais jamais de leur vie ils ne s'étaient dit tant de choses : ils se trouvaient si libres, si près l'un de l'autre et si bien ! Ils sentaient en eux le frisson des peupliers, le murmure de l'eau, la sainte paix du ciel et des étoiles. Claudine était pleinement heureuse et avait les yeux gros de larmes ; elle les leva tout à coup, car il lui parut sentir sur son front comme une caresse nuptiale qui venait d'en haut. C'était la main gauche de Saturnin, qui, en même temps, posait sa main droite sur le front de Jean-Pierre.

— Dieu vous bénisse, enfants ! dit le charmeur. Et maintenant rentrons ; le coucou va sonner.

MARC-MONNIER.

(*La deuxième partie à la prochaine livraison.*)

LA QUESTION

DU

THÉATRE-LYRIQUE

I

Le « divin Platon » bannit les poètes de sa République ; il les trouve dangereux, parce que, célébrant les joies et les plaisirs physiques, ils introduisent dans les sociétés vertueuses un germe de corruption et peuvent rendre dissolus, mous et sensuels les citoyens qu'il veut faire sobres, forts et austères.

Les poètes n'étant pas communément aussi subversifs, il peut n'y avoir là qu'une boutade contre une race à laquelle le philosophe avait lui-même appartenu, ayant écrit dans sa jeunesse, outre de nombreux poèmes lyriques, une longue tétralogie dramatique que Socrate, homme de bon conseil, le dissuada de faire représenter.

C'est à ce mécompte d'auteur que les poètes ont dû, peut-être, d'être aussi sévèrement jugés ; une marque d'estime plus haute aurait pu rendre Platon plus indulgent, mais il est constant que rien ne dispose autant à la sévérité pour les autres que le sentiment de sa propre faiblesse.

Je prends de bien loin, semblera-t-il, un sujet qui n'a rien d'antique. C'est en songeant à la condition des artistes d'autrefois et d'aujourd'hui que je suis remonté jusqu'à l'auteur des *Lois;* ceux qu'il appelait des poètes étaient aussi des musiciens ; quant aux musiciens proprement dits, instrumentistes ou chanteurs, il les plaçait, comme les législateurs de l'Inde, dans la caste servile et voulait que l'application de lois sévères, touchant le choix

des morceaux à exécuter pendant les cérémonies religieuses ou publiques, leur ôtât toute espèce d'initiative.

Depuis ces époques reculées, le « musicien », tel que nous le comprenons actuellement, s'est dégagé du simple virtuose, comme il s'est séparé du poète. Il est devenu le « compositeur »; il a pris dans le monde moderne une importance considérable.

La musique, suivant la définition assez étrangement formulée d'un dictionnaire de la langue française, est « la science ou l'emploi des sons qui entrent dans une échelle, dite gamme »; pour Berlioz, elle est « l'art d'émouvoir, par des sons, les hommes intelligents et doués d'une organisation spéciale ». Il en fait donc une force restreinte, démentant ainsi la légende d'Orphée, qui avait le don de charmer jusqu'aux bêtes.

Malgré son caractère exclusif, cette définition est pourtant la meilleure réponse à l'économiste peu sensible qui s'aviserait de chicaner les musiciens sur leur valeur pratique dans l'État.

Proudhon a établi en principe qu'il ne faut pas demander « quelle est l'utilité de l'art et à quoi servent dans la société les artistes », quoique leur influence sur les mœurs de leur temps soit incontestable.

« Émouvoir par des sons » est donc surtout ce qu'il faut attendre d'un compositeur. Quand il est parvenu à ce résultat, il a acquis des droits à la considération publique, et les raisonneurs n'ont plus qu'à faire trêve à leurs raisonnements.

Langue sans vocabulaire, s'exprimant par des combinaisons harmoniques que chacun perçoit et interprète suivant son organisation particulière, la musique est aujourd'hui à la portée de l'entendement des masses; l'éducation du public s'est faite depuis l'époque déjà lointaine où Berlioz écrivait la définition que je viens de citer. Alors, il pouvait ajouter aussi, et non sans amertume, « qu'un grand nombre d'individus ne pouvant ressentir ni comprendre la puissance de la musique, ceux-là n'étaient point faits pour elle et que, par conséquent, elle n'était point faite pour eux ».

Méconnu de son vivant, acclamé depuis sa mort, Berlioz a contribué pour une large part à cette évolution des foules vers les œuvres musicales d'un ordre élevé.

La musique nous fait rêver, aimer, pleurer; elle nous charme, elle nous égaie, elle nous transporte; elle nous prend par les sens et par l'esprit; elle est donc indispensable; elle fait partie de ce superflu, qui est devenu le nécessaire pour les sociétés avides de jouissances délicates et arrivées à leur plein épanouissement intellectuel.

C'est pourquoi les gouvernements se préoccupent, à juste titre, d'encourager, d'aider les compositeurs dans leurs premiers travaux. Et quand l'un d'eux arrive à la grande lumière de la faveur publique, le monde et l'État se trouvent d'accord pour lui faire fête.

Le monde le recherche, l'accueille, le dispute aux admirations rivales, car rien ne remplit mieux un salon, rien n'est plus meublant qu'un compositeur à la mode : en échange des hommages dont on le comble, il se dépense en improvisations, en confidences instrumentales ou vocales, et, sous peine d'être ingrat, c'est au piano, en belles notes bien sonnantes, qu'il paye l'hospitalité reçue et l'encens largement respiré.

Avec l'État, il est moins dépendant, moins esclave de sa renommée, la considération officielle étant moins égoïste et exigeante que celle du monde : on le félicite, on le décore et, quand il a atteint le sommet où il n'a plus qu'à se maintenir, on le fait asseoir, parmi les palmes, sous la coupole de l'Institut.

II

Le point de départ d'une carrière que tous les compositeurs peuvent rêver aussi brillante est habituellement l'école de Rome.

Chaque année, l'État envoie à Rome et y entretient, à la villa Médicis, un jeune homme que l'Académie des Beaux-Arts a proclamé digne du grand prix de composition musicale.

Le lauréat part, l'oreille toute pleine encore des louanges de ses maîtres et de ses amis; on lui a promis l'avenir et il y compte; il arrive à Rome, il y trouve des relations charmantes; la camaraderie naît vite entre tous les pensionnaires de l'école, jeunes, pleins d'ardeur, de foi et d'illusions, et, pendant un assez long temps, peintres, sculpteurs, musiciens, courent ensemble la

campagne de Rome, les provinces italiennes, se complaisant dans un échange continuel de spéculations artistiques, de projets séduisants; c'est la période lumineuse du rêve, l'aurore souriante de la vie; dans le giron de l'Académie, cette bonne mère qui les soigne comme des nourrissons, jusqu'au jour où elle leur ouvrira la porte et les lancera brusquement dans le monde, ils trouvent les délices d'un paradis, hélas! bien borné pour beaucoup d'entre eux..

Revenu de Rome, le musicien entre dans la foule, dans la bataille; abandonné à ses propres forces, ne connaissant pas une scène où il ait réellement droit de cité, il rencontre désormais autant d'obstacles que naguère il a trouvé d'encouragements. Trop souvent alors, au bout de quelques années de lutte, il fait un plongeon dans l'océan parisien et on le retrouve, parfois à des profondeurs inouïes, dans la peau d'un second violon ou sur la dure sellette d'un chef d'orchestre de quatrième ordre.

Lamentable destinée, histoire banale; — mais il est de ces banalités que l'on ne saurait trop redire et sur lesquelles il ne faut pas craindre d'appuyer. — Cette institution des prix de Rome existe depuis 1803. Le premier lauréat fut Androt, dont le nom n'a pas dû laisser de grandes traces dans le souvenir de ses successeurs, car il mourut au bout d'un an, n'ayant guère pour bagage qu'un petit opéra et un *De Profundis*.

L'Académie de Rome aurait pu nous envoyer, depuis Androt jusqu'à M. Hue, lauréat de l'année 1879, sinon soixante-seize grands hommes, — c'eût été trop lui demander, — du moins une convenable série de personnalités marquantes.

Après avoir éliminé les fruits secs, ceux que la mort ou la lassitude a pris trop vite, ceux que la fortune traîtresse a noyés dans le courant, on se trouve en présence de quelques étoiles de première grandeur, trop rares dans ce petit ciel peuplé de nébuleuses.

Il faut aller jusqu'en 1812 pour saluer Hérold, jusqu'en 1819 pour rencontrer Halévy. Berlioz apparaît en 1830; c'est le troisième qui compte réellement après vingt-sept ans d'institution. De 1830 à 1840 on lit le nom resplendissant de Gounod et celui de Thomas; Victor Massé brille seul dans les dix années sui-

vantes. Je passe des noms qui, ayant jeté un certain éclat dans la musique de genre, n'ont rien à faire avec la composition dramatique dont je m'occupe ici exclusivement. Quant à la période absolument contemporaine, celle qui commence à 1850, elle n'est pas encore assez entrée dans l'histoire pour qu'il soit temps d'en parler.

On remarquera que Boïeldieu et Auber ne figurent pas au nombre des illustrations que je viens de citer. N'ayant point été parmi les lauréats, ils pourraient servir à démontrer qu'on peut se passer du prix de Rome pour arriver à la célébrité, si cette démonstration n'était déjà faite. En réalité, l'auteur de la *Dame Blanche*, pas plus que celui de la *Muette de Portici*, n'a pu songer à profiter de l'institution académique de 1803. Auber, né en 1782, avait vingt et un ans à cette époque et ne faisait que de timides essais; Boïeldieu en avait vingt-huit et, déjà, en 1795, il avait fait représenter cette *Dot de Suzette* qui le mettait hors de pages.

Il est permis de croire que d'autres noms seraient sortis de l'ombre, si de plus fréquentes occasions de se produire avaient été ménagées aux élèves de l'Académie de France, à Rome; s'ils avaient eu un théâtre. Mais autrefois, comme aujourd'hui, la place était étroite; ceux qui l'avaient prise la gardaient avec une vigilance jalouse et, l'âge venant au compositeur, et avec l'âge le découragement, le silence se faisait peu à peu autour de ces combattants las du combat.

C'est l'aventure malheureusement trop commune du musicien à son retour de Rome. De quel œil plein d'envie il a le droit de regarder le peintre, son compagnon de travail et de loisir, parfois le confident de ses espérances! Celui-là est l'enfant gâté de la destinée. Son action sur le public est immédiate : il a les salles d'exposition de l'École des Beaux-Arts, le Salon annuel, les Cercles, les vitrines des marchands, pour y étaler son œuvre; on l'y voit tout entier, face à face; son talent s'y exprime sous la forme la plus concrète et, si ce talent est réel, la gloire et la fortune lui viennent vite.

Dans une situation inférieure à celle du peintre, obligé qu'il est à des frais souvent considérables, au-dessus de ses moyens,

le sculpteur a, comme lui, le bénéfice d'un commerce direct avec le public.

L'écrivain, je veux dire le faiseur de livres, est également en tête à tête avec son juge.

Les déshérités de ce groupe sont l'auteur dramatique et le musicien; tous deux souffrent de la même servitude et des mêmes trahisons; entre leur pensée et le public, il y a toujours cette formidable puissance : l'interprétation, qui les sert, les trompe, les tue ou les sauve, suivant des circonstances qui peuvent varier chaque jour.

Pour ne parler que du musicien, une des tortures morales les plus dignes de pitié est certainement celle de l'infortuné compositeur assistant à l'exécution de son œuvre et sentant sa conception, qui lui apparaissait si solide, si harmonieuse et si pure, se déformer, s'écrouler peu à peu, pour quelques-unes de ces misérables causes contre lesquelles il ne peut plus rien : le bras trop paresseux d'un chef d'orchestre, la fantaisie d'un chanteur, la négligence d'un exécutant, pour une série de ces mille riens terribles qui, de cette Vénus amoureusement modelée par l'artiste, font aux yeux du public la figure grimaçante ou gauche d'une Maritorne.

D'une épreuve de ce genre peut dépendre cependant tout l'avenir d'un homme. Aux nouveaux venus dans la carrière, on ne fait pas volontiers crédit : sur le premier coup qu'ils frappent, on les juge. Et, une fois classés, il leur faut des efforts presque surhumains pour sortir des limites assignées à leur savoir-faire.

Il faut donc non seulement donner au compositeur, dont on a encouragé la vocation, une arène dans laquelle il puisse essayer ses forces; il convient de la lui donner dans les meilleures conditions possibles.

L'élève de Rome est tenu d'envoyer, à la fin de ses études, un ouvrage qui est généralement exécuté, devant un auditoire d'élite, par la société du Conservatoire. Un rapport officiel apprécie la valeur de l'envoi; on en parle plus ou moins dans les journaux spéciaux; on grave quelquefois la partition, et le tout va dormir discrètement dans la poussière des bibliothèques. C'est

là, à peu près, tout ce que l'État fait pour le musicien, lequel communément rêve une gloire moins intime.

En somme, pour vivre de la vie militante et tenter la conquête d'une situation, un théâtre, on ne saurait trop le répéter, un bon théâtre lui est indispensable; il lui a été naguère donné et repris; c'est avec une légitime obstination qu'il le redemande aujourd'hui.

Et ce n'est pas en son nom seul qu'il le redemande, c'est au nom de tous ceux qui comptent dans l'art musical, que la villa Médicis ait abrité leurs espérances ou qu'ils aient bravement battu leur fer, dans la grande usine parisienne, loin des yeux maternels de l'Académie.

Ce théâtre, ce ne peut être l'Opéra, ce ne peut être l'Opéra-Comique, ce sera le Théâtre-Lyrique.

III

Ce ne peut être l'Opéra, parce que l'Opéra ne représente pas un théâtre d'essais (1). Il n'ouvrira ses portes qu'à la minorité d'une élite, et encore ne les ouvrira-t-il qu'avec une solennelle lenteur, obligeant ainsi ceux-là mêmes qui ont acquis des droits à leurs grandes entrées sur la scène de l'Académie nationale de musique à tourner leurs regards vers un autre point.

Ce ne peut-être l'Opéra-Comique, dont l'abondant répertoire ne souffre pas volontiers l'adjonction de nouveaux ouvrages et que sa spécialité condamne, à notre époque peu naïve, à ne pas rencontrer facilement le poème et la musique conformes à ses traditions.

Le théâtre fait pour recevoir ce trop-plein de la production contemporaine sera donc un théâtre sans répertoire, né avec la résolution de s'en faire un. On l'appellera le Théâtre-Lyrique, l'Opéra-Populaire, l'Opéra-National, peu importe le nom, pourvu que la chose soit.

Dès que cette question du Théâtre-Lyrique est posée, de toutes parts les objections s'élèvent : « Le Théâtre-Lyrique n'a

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er janvier, page 189.

rien fait, ne peut rien faire; il est donc inutile. Et puis, pour ceux que le Grand-Opéra fatigue, il y a l'Opéra-Comique, c'est bien assez. »

Eh bien! il faut avoir le courage de le dire, l'Opéra-Comique ne nous suffit plus, en tant que genre. Cette sucrerie que nous avons tant aimée nous écœure. Ce composé de prose, de poésie et de musique, après avoir perdu le charme naïf de la comédie à ariettes, a été florissant pendant une assez longue période, de par la grâce de Scribe et de ses collaborateurs; le langage hybride des ouvrages relevant de ce caractère, ces sauts perpétuels du dialogue à la musique, de la musique au dialogue, sont aujourd'hui parfaitement insupportables, et tout à fait en désaccord avec le génie de notre époque, qui, dans toute conception, recherche d'abord l'unité et la vérité.

J'ai bien des fois regretté, pour mon contentement personnel, que le *Pré aux Clercs,* et, après lui, diverses œuvres d'une race bien supérieure à celle du banal opéra comique, n'aient pas été écrites d'un bout à l'autre dans une forme harmonique, qui, leur donnant plus de largeur, ne leur aurait rien fait perdre de leur relief particulier.

Mais le cahier des charges a ses exigences, et à l'Opéra-Comique il faut parler, n'eût-on rien à dire.

Passe encore si l'on parlait, si l'on dialoguait pour une de ces fantaisies d'artiste, une de ces bouffonneries franches, qui sont de tous les temps; le terrible, en pareille occurrence, c'est quand le personnage doit avoir l'air de croire à ce qu'il dit.

C'est un peu en vertu de ce principe de la fantaisie permise et de la conviction difficile à imposer, que l'opéra comique est aujourd'hui absorbé par l'opérette, laquelle a fait vers lui une ascension graduelle, lui a emprunté l'ancienne gaieté de ses allures, en ayant bien soin de lui laisser son sentimentalisme suranné.

L'opérette, pourtant, avec sa mine cavalière, son bonnet haut planté, a fait deux ou trois tentatives vaines pour prendre place sur une scène vraiment musicale et y remplacer le classique opéra comique, pour lequel on n'a plus guère de goût, mais que l'on respecte encore comme un ancêtre. Ces tentatives ont

démontré qu'à changer de cadre elle perdrait tout son charme et on l'a sagement maintenue sur ses petits tréteaux.

La musique caricaturale, forme première de l'opérette, s'est peu à peu affinée; pourtant, malgré un évident souci de distinction, le genre n'en est pas moins fait de lieux communs. Il y a, pour cette sorte de produits, un moule banal où chaque faiseur jette son métal et dont il tire une figurine, qui, plus ou moins bien ciselée, cause aux amateurs un plaisir très peu différent de celui qu'ils ont reçu de la précédente épreuve et qu'ils recevront de la suivante.

En réalité, l'opérette ou, si l'on veut, l'opéra comique léger a remplacé en France la chanson, chère à nos pères, qui eut sa période de faveur et parfois son heure de puissance.

Et aujourd'hui, comme autrefois, suivant le proverbe classique, « ce n'est pas l'air qui fait la chanson »: si on pouvait méticuleusement analyser les succès parfois énormes de l'opérette, on reconnaîtrait que ces succès procèdent surtout du piquant des situations, du ragoût des paroles, des sous-entendus égrillards d'une diseuse en vogue, de toutes ces menues épices qui, sur un rhythme valsant, polkant ou galopant, viennent chatouiller agréablement le public accoutumé des théâtres où ce genre est en honneur.

L'opérette n'a donc, en général, que très peu de rapports avec cet art exquis, d'une perfection aujourd'hui très haute, que l'on appelle la Musique.

Aussi, chaque année, quand ce n'est pas chaque semestre, la liste de ces producteurs s'enrichit-elle du nom de quelque nouveau venu, avide de cette gloire facile à la portée de quiconque a un peu d'imagination, beaucoup de mémoire et sait approximativement son métier de musicien. Très exceptionnellement, on rencontre là un véritable compositeur qui, las de faire antichambre dans les grands théâtres, verse dans l'opérette, en désespoir de cause, se déclare enchanté d'avoir fait cette fin et au fond en éprouve un chagrin mortel.

Pour la foule des faiseurs, il y a dans leur fait une raison péremptoire : on gagne assez d'argent à ces flons-flons; il reste heureusement de par le monde beaucoup de compositeurs pré-

férant l'honneur d'un travail stérile à la grosse monnaie d'un succès vulgaire.

Ceux-là, bien que respectueux encore de la forme classique de l'opéra comique, se sentent généralement mal à l'aise dans ce jardin où la muse française a déjà cueilli tant de fleurs. Leur éducation, leur tendance, le tempérament de leur génération, les en détournent presque fatalement. Pour eux, l'air y a des senteurs fades; les ruisseaux, au lieu de la bonne eau fraîche et limpide, y roulent parmi les cailloux un flot douceâtre; les fruits y semblent de la cire peinte, les fleurs des navets découpés, et les personnages très vénérables y parlent d'une voix de crécelle et y montrent de jolis petits visages fanés.

Le drame lyrique, au contraire, les attire : c'est le vaste domaine où passent les grands souffles de la vie; on y entend les chasses lointaines, les clairons qui sonnent les batailles et les triomphes, les bouffons turbulents y courent parmi les chevauchées, jetant au vent les éclats de leur folie; la gaieté saine et franche y circule avec l'odeur pénétrante des feuillages; dans les profondeurs des bois, dans l'ombre bleuâtre des parcs, dans la lumière des balcons et des galeries, on y voit les belles amoureuses et les couples heureux; l'action s'y développe dans sa vivante énergie, avec ses amours, avec ses haines; le large rire de Falstaff y est à sa place comme la mélancolie amère d'Hamlet; la fantaisie et la vérité s'y rencontrent et toutes deux y parlent cette belle langue sonore, homogène et d'une remarquable richesse, faite de l'alliance absolue du vers et de la musique.

Des gens s'indignent et gémissent de ces tendances, de l'abandon d'un genre cher à leur souvenir, et ils ont bientôt fait de jeter le nom de wagnérien à la tête de certains compositeurs, injure, d'ailleurs, absolument gratuite.

Quoi qu'ils en aient, le flot qu'ils maudissent les entraîne; ils ont beau se cramponner à leurs croyances, ils subissent déjà l'influence d'une forme nouvelle; affirmant leur haine pour ce qui vient, ils sentent se glacer leur tendresse pour ce qui s'en va.

Si bien que l'un d'eux a pu dire un jour cette parole bonne à retenir, parce qu'elle est très caractéristique :

« Tenez! avec votre satanée musique que je n'aime pas,

vous m'empêchez maintenant de prendre plaisir à celle que j'aime. »

IV

On ne manquera pas de protester contre tout ce qui précède, au nom de la gaieté française, qui m'est très chère et que je me garde bien d'attaquer. Mais il n'est pas démontré que l'opéra comique, dans sa forme courante, soit resté quelque chose de précisément folâtre. Et, il nous est permis de le dire, c'est dans le drame tel que l'ont compris Shakespeare et Hugo, traité avec la concision spéciale à notre théâtre, qu'il faut voir la forme idéale des ouvrages lyriques.

Il y a là, en effet, toute la jeunesse, tout le charme, toute la resplendissante fantaisie qu'on pourrait demander à l'opéra comique, à côté de ce que le mouvement de la vie peut donner de plus dramatique et de plus humain. La gaieté française n'est donc pas en jeu; elle a sa large part dans un système où la verve étincelante de Rossini, la grâce spirituelle d'Auber, ont gardé une place d'honneur ; le franc rire gaulois peut encore sonner dans la vieille salle Favart, remise à neuf, toute brillante de dorures et qui semble avoir fait toilette pour recevoir un nouvel hôte.

Cet hôte, ce sera le drame lyrique, car si l'Opéra-Comique ne peut remplacer le théâtre dont la création est attendue depuis si longtemps, il doit, du moins, concourir partiellement au même but.

Les médiocres résultats obtenus depuis quelques années par les œuvres taillées sur le patron de l'ancien opéra comique disent assez combien il est devenu indispensable de rajeunir le genre, opération à laquelle le cahier des charges, utilement modifié, se prêtera certainement avant peu.

Mais le répertoire? dira-t-on. Le répertoire doit rester comme un enseignement comparatif pour la génération actuelle, comme une sorte de musée rétrospectif de ces œuvres qui, suivant la très délicate définition de Saint-Saëns, à propos de la *Dame Blanche,* sont arrivées à ce point charmant où ce qui était vieux devient ancien et reprend une seconde jeunesse, qui est l'immortalité..

Malheureusement ce répertoire, fréquemment mis en œuvre à titre d'argument contre les nouvelles couches musicales, est traité avec le plus étrange sans-façon par ceux-là qui font profession de le maintenir, de l'honorer, et qui en prêchent le culte avec la plus ardente éloquence; il ne vit plus que par la force de l'habitude. Pour lui garder ses attraits, il faudrait, — ce qu'on ne fait pas, — veiller à ce que l'interprétation en soit toujours irréprochable, lui apporter le soutien des meilleures voix, des talents les plus justement aimés, le présenter enfin, à certains jours, avec autant d'éclat que s'il s'agissait d'une œuvre nouvelle.

Tout le monde s'en réjouirait, et les abonnés respectables et les jeunes musiciens qui, épris d'un autre idéal, ont pourtant la considération du passé.

Suivant l'ordre naturel des évènements, le domaine de l'Opéra-Comique est ainsi destiné à s'étendre, dans une certaine limite définitive, vers celui du Drame lyrique, où il a déjà tenté quelques excursions; car, de même que l'Opéra, son grand voisin, il a parfois vécu sur la succession de l'ancien théâtre musical du boulevard du Temple et de la place du Châtelet.

Si on consultait pourtant les directeurs de ces deux grandes scènes, peut-être trouveraient-ils que la résurrection de ce Théâtre-Lyrique est chose fort superflue. Ce serait, il est vrai, comme si l'on demandait aux gérants des magasins du « Louvre » et du « Printemps » s'il faut fonder le « Bon Marché ». La question administrative n'entrant pas dans mon cadre, je ne veux pas m'arrêter à ces considérations; elles m'entraîneraient à examiner si la régie ne serait pas préférable à l'entreprise pour la gestion des théâtres lyriques subventionnés, et me mèneraient ainsi beaucoup trop loin de mon véritable sujet. Je dois insister seulement sur les services que le Théâtre-Lyrique a rendus à l'art musical et dont le souvenir doit se trouver très vivant encore dans l'esprit de l'homme intelligent qui, après l'avoir créé, l'avoir dirigé durant sa plus brillante période, préside actuellement, — c'est la formule sacramentelle, — aux destinées de la salle Favart.

Sans le Théâtre-Lyrique, peut-être n'aurait-on pas connu

Faust, cet impérissable chef-d'œuvre, que le directeur de l'Opéra, Nestor Roqueplan, si je ne me trompe, avait dédaigné, et qui est aujourd'hui un des éléments les plus fructueux du répertoire de l'Académie nationale de musique. Cette hypothèse est admissible; elle représente un des arguments les plus sérieux à invoquer en faveur d'un théâtre largement hospitalier aux compositeurs nouveaux.

Pour l'Opéra-Comique, dans ce démembrement du Théâtre-Lyrique, il s'est adjugé entre autres œuvres : *le Médecin malgré lui*, *Philémon et Baucis*, *Mireille*, *Roméo et Juliette*, et il n'en a certainement aucun regret.

En opérant sur quatre années pleines de l'ancien Théâtre-Lyrique, les deux dernières du boulevard du Temple (1860-1861), les deux premières de la place du Châtelet (1863-1864), c'est-à-dire en négligeant 1862, exercice de sept mois seulement, on obtient au point de vue des recettes les résultats suivants :

Durant ces quatre années, le théâtre est resté ouvert, en 1860 et 1864, pendant dix mois, en 1861 et 1863, pendant neuf, — soit trente-huit mois; — la moyenne des recettes, par mois, a été de 77,244 fr. 57 c., par jour, de 2,574 fr. 82 c.

Ce chiffre est relevé ici à titre de simple document; ce que je tiens surtout à faire ressortir, c'est l'activité qui régnait dans le théâtre durant cette même période de quatre années. — Le tableau des pièces jouées est concluant sur ce point.

Je le copie en entier pour l'année 1860; pour les trois autres, je me borne aux premières représentations et aux reprises marquantes :

1860. — *Mlle Pénélope. Le Médecin malgré lui. Orphée. La Reine Topaze. Les Noces de Figaro. L'Enlèvement au sérail. Ma Tante dort* (1re). *Les Violons du Roi. Philémon et Baucis* (1re). *Robin des Bois. Richard Cœur de Lion. Le Sourd. Gil Blas* (1re). *Fidelio* (1re). *Si j'étais Roi. Les Valets de Gascogne* (1re). *Les Rosières* (reprise). *Maître Palma* (1re). *L'Auberge des Ardennes* (1re). *Crispin rival de son maître. Les Dragons de Villars. Le Val d'Andorre* (reprise). *Les Pêcheurs de Catane* (1re).

1861. — *Astaroth* (1re). *Madame Grégoire* (1re). *Les deux Cadis* (1re). *La Statue* (1re). *Au Travers du Mur* (1re). *Le Buisson vert* (1re). *Le Bijou perdu* (reprise). *Le Neveu de Gulliver* (1re). *La Nuit aux Gondoles* (1re). *La Tyrolienne* (1re). *La Tête enchantée* (1re).

1863. — *L'Ondine* (1re). *Les Troyens* (1re). *Peines d'amour* (1re traduction). *Les Fiancés de Rosa* (1re). *Le Jardinier et son Seigneur* (1re). *Obéron* (1re traduction). *L'Épreuve villageoise* (reprise). *Les Pêcheurs de Perles* (1re).

1864. — *Rigoletto* (1re traduction). *Mireille* (1re). *Violetta* (1re traduction). *Bégaiements d'Amour* (1re). *Le Cousin Babylas* (1re).

Cette nomenclature en dit plus long que bien des phrases. Elle nous rappelle des faits faciles à vérifier, elle nous offre des arguments dont la conclusion s'impose, sans qu'il soit besoin d'apporter dans le débat la brève liste que j'ai sous les yeux des ouvrages donnés à notre époque sur les deux théâtres subventionnés pendant une période égale.

Le Théâtre-Lyrique a vécu d'une existence active et brillante; il a mis au jour des noms nouveaux, enrichi le répertoire de nos deux grands théâtres musicaux : il mérite donc de revivre.

V

Demander dans quelles conditions matérielles ce théâtre pourra renaître et subsister, c'est poser tout d'abord la question d'une subvention. Cette subvention sera faite par l'État; la Ville de Paris donnera la salle et l'éclairage, en laissant au Ministère des Beaux-Arts la haute main sur la direction, car, en pareil cas, il convient d'éviter tout conflit d'autorité.

Voilà, selon toute apparence, la solution qu'il faut attendre. Il n'en est d'ailleurs pas d'autre; le Conseil municipal l'a bien compris ainsi, car la commission chargée d'aviser aux moyens d'instituer un théâtre lyrique et un théâtre de drame populaire vient de déposer, en ce qui concerne la seconde de ces créations, un rapport absolument favorable.

Ce que la Ville fait pour un théâtre de drame, elle le fera certainement pour un théâtre de musique.

Ce qu'il y a lieu d'examiner surtout, c'est le procédé le plus favorable à la prospérité d'une entreprise artistique telle que le Théâtre-Lyrique.

Pour l'exploitation avantageuse d'un ouvrage, il n'est pas nécessaire de grossir les frais outre mesure. Malheureusement,

aujourd'hui, quand on ne peut pas dire ou donner à croire d'une pièce qu'elle a coûté deux cent mille francs, il semble que l'on ait affaire à l'une de ces œuvres sans attraits, ne valant pas que l'on se compromette pour elles. C'est là une idée fausse, avec laquelle il est bon de rompre, et je voudrais voir écrire dans le cahier des charges du nouveau théâtre que le directeur devra donner au moins trois grands ouvrages par an, — un tous les quatre mois, — qu'il ne dépensera pas plus de cinquante mille francs, grand maximum, pour chacun d'eux, et qu'ils devront pourtant être très soigneusement montés.

Une telle exigence n'aurait rien que de très sage. — Un directeur soucieux des intérêts généraux de son théâtre, s'en occupant avec cette assiduité et cette méthode sans lesquelles il n'y a pas de réussite possible, trouvera facilement le moyen de réaliser ce qui pourra passer pour un prodige d'économie, dans un temps où l'habileté consiste à jeter l'argent par les fenêtres, en cassant un peu les vitres, pour attirer et éblouir le passant.

Tout entier à l'ensemble de l'œuvre, ce directeur se préoccupera moins de ce que, dans l'argot moderne, on appelle « le clou ».

Ce « clou », où le succès doit s'accrocher, c'est le public qui le découvre le plus souvent, là où directeur et auteur ne le soupçonnaient même pas, ayant presque toujours l'idée d'aller le chercher hors du sujet, préoccupation assez byzantine, que ne doivent pas connaître les artistes sincères.

L'harmonie de cet ensemble, en ce qui touche aux choses matérielles, — abstraction faite, par conséquent, de la valeur de l'ouvrage et même de celle des interprètes, — peut s'obtenir par l'emploi judicieux des ressources dont dispose l'industrie théâtrale.

Nous sommes très respectueux de la vérité, mais il n'est rien ici qui nous blesse dans l'emploi d'éléments factices : au théâtre, pour être vrai, il ne s'agit pas d'employer des choses réelles, de l'or pour de l'or, du marbre pour du marbre, il faut seulement donner au public l'impression de la réalité.

Et pour cela tout doit être traité comme le décor, en vue de la justesse de l'effet.

Il est des directeurs, très chiffonniers de leur nature, dans le sens délicat du mot, qui passent des nuits blanches à des recherches d'étoffes, de bibelots authentiques, d'objets du « temps » et qui arrivent à constituer une mise en scène horriblement coûteuse, merveilleuse vue de près, et, à distance, insignifiante pour le public, dont l'attention n'est éveillée sur ces merveilles que par le reportage des journaux spéciaux.

Il nous importe peu, en effet, qu'une garde d'épée soit d'une fine ciselure, peut-être même réellement sortie de la main d'un artiste du XVIe siècle ; qu'une étoffe de soie vienne d'un vieux palais de Gênes, date des Doria et coûte vingt-cinq louis le mètre; tant de raffinement n'ajoute guère à notre plaisir et nous nous payons volontiers d'une apparence.

Les Italiens montent beaucoup de pièces sans frais excessifs, avec un luxe parfois considérable. Pour ne parler que des costumes, ils les coupent dans les soies tramées, dans les étoffes imprimées ou peintes. Tout cela, de près, est peu engageant; de loin, en masse, la palette des tons s'établit, tout devient harmonieux et riche ; il y a évidemment là, dans la recherche et dans l'application des moyens, une très grande science de l'effet scénique. C'est l'histoire du manteau grossier de Buonamico Buffalmaco, peint à la détrempe de fleurs indiennes charmantes, soudainement effacées d'un coup d'éponge par l'artiste, alors que les dames florentines s'extasiaient à distance sur la finesse du tissu et l'éclat de ses broderies.

On pourra donc, sans grever de frais trop lourds le budget du théâtre, faire parfaitement les choses à la condition de les faire avec sagacité et avec soin. Et d'ailleurs, comme me le disait récemment, à ce propos, un homme de goût et d'esprit : « les arts se passent volontiers des exhibitions fastueuses ; leurs plus belles manifestations sont toujours simples. »

Il est un autre point sur lequel il faut s'arrêter. Dans l'organisation d'un Théâtre-Lyrique il y a toujours la préoccupation des « lendemains ». On a sur l'affiche une pièce offrant par sa valeur propre, par la valeur de ses interprètes, de véritables garanties de succès ; cette pièce, on ne peut la jouer que trois fois par semaine ; que donnera-t-on les quatre autres fois? Communément

ce sera soit une reprise, soit un ouvrage de moyenne valeur, joué par ce qu'on appelle « la petite troupe », c'est-à-dire, sans euphémisme, la troupe qui n'a pas de talent ou n'en a pas assez pour faire recette. On perdra donc le lendemain ce qu'on aura gagné la veille, et, les demi-succès aidant, l'exercice se soldera par un déficit.

Conclusion : Il faut se passer de lendemains, n'ouvrir les portes que trois fois par semaine et extraordinairement le dimanche, avoir toujours un ouvrage dont les études soient assez avancées pour prendre à bref délai la place du spectacle courant, et faire patienter au besoin le public avec une pièce ancienne, dont tout directeur prudent ne manquera pas de se pourvoir, comme entrée de jeu, au début de son entreprise, car le Théâtre-Lyrique pourra avoir, comme l'Opéra-Comique, son musée rétrospectif.

On donnerait ainsi en moyenne seize représentations par mois ; ces représentations, confiées à une troupe unique, mais assez riche de sujets pour répondre à toutes les exigences du service, pourraient être, devraient être excellentes. Le théâtre, réduit à cette moyenne, deviendrait une institution moins onéreuse pour l'État et en même temps plus profitable à l'art, qui n'a rien à gagner à cette hâte, à cette fièvre et parfois à ces expédients des directions tenues de renouveler quotidiennement leur affiche.

VI

Cette question du Théâtre-Lyrique s'est grossie depuis longtemps de la résistance de tous les intérêts contraires. On a dit que l'État ne pouvait se faire concurrence à lui-même, ce qui est presque une naïveté, car il ne s'agit pas ici d'une concurrence, mais d'une extension donnée à une institution procédant d'un même principe et fonctionnant en vue d'un résultat plus complet.

Les directeurs de certaines scènes se sont inscrits, paraît-il, au nom de la liberté de l'industrie, contre le privilège que l'État accorde aux théâtres nationaux sous forme de subvention.

Mais l'État sera parfaitement dans son droit toutes les fois

qu'il subventionnera une entreprise dont il doit tirer parti au profit de la dignité de l'art et de l'éclat de son école. L'industrie privée n'a rien à voir dans cette question : tout citoyen, en se conformant aux lois, peut organiser des spectacles ; il le fait non sans doute dans un intérêt général, mais dans son propre intérêt et, à ce titre, il ne doit rien attendre que de lui-même.

En vertu du principe invoqué par ces directeurs, leurs ennemis particuliers, — j'ai nommé les entrepreneurs de cafés-concerts, — une des plaies de notre époque, d'ailleurs, — pourraient aussi réclamer contre les subventions officielles, car si l'on parle égalité et liberté au nom d'une pure question de commerce, il faut admettre que l'entrepreneur d'un café-concert est aussi intéressant en son égoïsme professionnel que le directeur d'un théâtre musical ou dramatique.

D'autres contradicteurs reprochent au Théâtre-Lyrique de n'avoir pas fait la fortune de ses gérants. C'est là une considération particulière que l'État aura à examiner pour l'établissement de son cahier des charges, sans perdre de vue le but de l'œuvre, qui n'est pas d'enrichir un particulier, mais de servir les intérêts de tous ; sans subordonner l'existence d'un théâtre nouveau à la destinée plus ou moins heureuse d'un directeur. Les hommes peuvent passer, l'institution doit rester intacte ; même avec des fortunes diverses, elle contribuera à généraliser, à perfectionner le goût des études musicales ; elle encouragera le peuple à des plaisirs plus élevés, elle lui ouvrira des horizons nouveaux et participera à cette œuvre de progrès intellectuel et moral, devenue l'objet des constants efforts de notre société.

Il faut, par conséquent, laisser passer la masse des contradicteurs et des opposants ; quand ce flot se sera écoulé, la question demeurera debout, toujours imposante et exigeante.

Le Théâtre-Lyrique sera donc et il sera durable, parce qu'il est dans la logique des faits. On peut sans nul doute résister à cette logique, mais, alors, que la résistance soit elle-même le résultat d'un principe vraiment rationnel ; que l'on ne soutienne plus les musiciens ; que, par pitié pour eux-mêmes, on ferme aux imprudents, désireux de devenir autre chose que des virtuoses, la villa Médicis et la classe de composition ; si

les œuvres du passé et les rares ouvrages si lents à nous venir de l'Opéra et de l'Opéra-Comique doivent désormais nous suffire, qu'on décourage le plus possible la production, et que les obstinés s'arrangent pour entreprendre le commerce de compositeur dramatique comme celui de bonnetier, à leurs risques et périls.

Car jusqu'ici on leur a laissé le droit de croire que si l'État, complice de leur ambition, leur fait enseigner, avec le respect des belles choses, la pratique d'un art supérieur, ce n'est pas pour leur retirer un jour la possibilité de l'exercer.

Louis GALLET.

LE

SAINT-SIMON INCONNU

Un jour d'hiver, le 21 décembre 1760, « M[e] Guillaume-Claude Delaleu, escuyer, conseiller secrétaire du Roy, Maison, Couronne et de ses finances, notaire à Paris, demeurant rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, paroisse Saint-Paul », vit se présenter chez lui un fonctionnaire important, le sieur Nicolas-Louis Le Dran, premier commis du Dépôt des archives des Affaires étrangères. M[e] Delaleu était dépositaire, depuis cinq ans et demi (30 juin 1755), de cinq caisses solides fermées chacune de trois serrures différentes les unes des autres ; lesquelles caisses contenaient tous les papiers, manuscrits et correspondances du duc Louis de Saint-Simon, pair de France, grand d'Espagne de première classe, chevalier des ordres du Roy, décédé dans la nuit du 1[er] au 2 mars 1755, en son hôtel sis rue de Grenelle, à Paris. Ces papiers, recueillis tant à Paris qu'au château de la Ferté-Vidame, dans le Perche, forment 175 numéros dans l'inventaire conservé en l'étude de M[e] Delaleu et transmis à ses successeurs, chez l'un desquels, M[e] Rouget, M. Armand Baschet a eu l'heureuse idée d'aller le consulter et le copier.

Pourquoi cette masse énorme de documents divers n'avait-elle pas été remise aux ayants droit, c'est-à-dire à l'évêque de Metz, un Rouvray de Saint-Simon, cousin du feu duc, à qui celui-ci les avait laissés par testament? C'est que la succession de Louis de Saint-Simon était très embarrassée et que les créanciers du défunt avaient fait opposition à la délivrance d'un legs

que leurs hommes de loi estimaient avec justesse être fort précieux. Le procès durait donc depuis cinq ans et demi et tenait toutes choses en suspens, lorsque le légataire mourut à son tour au commencement de cette même année (29 février 1760) laissant ses droits à sa sœur, la maréchale de Montmorency-Laval. M. Armand Baschet, à qui nous devons tous les renseignements historiques possibles sur les papiers de Saint-Simon, auxquels il a consacré un bel et bon gros volume (1), plein de science et de cet esprit doucement gouailleur qui est particulièrement propre aux Français des bords de la Loire, M. Armand Baschet a tout lieu de croire que Mme de Montmorency-Laval, désespérant d'entrer jamais en possession des manuscrits de son fameux cousin, consentit à ce que le ministère des affaires étrangères s'en saisît. C'est en effet la seule façon d'expliquer avec quelque vraisemblance comment, après cinq ans et plus d'inertie et de silence, le gouvernement, invoquant son droit de reprendre tous les papiers intéressant l'État, dépêchait le 21 septembre 1760 le sieur Louis-Nicolas Le Dran chez Me Delaleu, à cette fin de s'emparer des manuscrits de Saint-Simon.

Le sieur Le Dran avait, le matin même, reçu les pièces suivantes :

Monsieur,

Les manuscrits trouvés au décès de M. le duc de Saint-Simon ont été renfermés lors de la levée des scellés dans plusieurs grandes caisses et laissés en dépôt au sieur Delaleu, notaire. Comme ils concernent les affaires du Roy et l'ambassade d'Espagne de feu M. le duc de Saint-Simon, je joins ici l'ordre du Roy pour les retirer.

Lorsque ces manuscrits seront au dépôt, vous me les ferez passer caisse à caisse pour les examiner et prendre une idée de ce qu'ils renferment.

21 décembre 1760.

Duc de Choiseul.

—

Par ordre du Roy.

Sa Majesté étant informée que les *manuscrits* trouvés chez M. le duc de Saint-Simon, lors de son décès, la plupart desquels concernent le service du

(1) *Le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits.* 1 fort vol. in-8°. Paris, Plon et Cie, édit. 1874.

Roy et de l'État, ont été renfermés dans plusieurs caisses, ordonne que, sur la simple représentation du présent ordre, et nonobstant toutes oppositions faites ou à faire, lesdites *caisses* et *manuscrits*, en l'état où ils sont, ensemble les clés desdites caisses, seront remis au sieur Le Dran, premier commis du dépôt des Affaires étrangères, et ce, sur la simple reconnaissance qu'il en donnera.

Enjoint au sieur Delaleu, notaire, et à tous autres dépositaires desdites *caisses* et *manuscrits*, de se conformer au présent ordre.

Fait à Versailles, le 21 décembre 1760.

LOUIS.

CHOISEUL.

Nous venons de voir comment les papiers de Saint-Simon entrèrent aux archives des Affaires étrangères ; il nous faut voir, non pas comment ils en sont sortis, — car, sauf les *Mémoires,* ils y sont tous encore, — mais bien comment ils sont revenus au jour.

Sous l'ancien régime, le dépôt des Affaires étrangères était un véritable tombeau pour les papiers et documents qui y étaient versés. Une tradition persistante, obstinée, inexorable dans sa jalousie féroce, voulait que tout y fût secret d'État, et cette tradition, à peine entamée par le temps et les révolutions, a duré jusqu'au commencement de la présente année.

Pour ce qui concerne les papiers de Saint-Simon, l'abbé de Voisenon, Anquetil, Lemontey, Flassan et quelques autres en eurent connaissance. Mais quel faible rayon de lumière projeté sur ce trésor littéraire ! Au commencement de la Restauration, le général marquis de Saint-Simon, bon serviteur du roi, obtint de vive voix la promesse de Louis XVIII que les *Mémoires* de son illustre parent lui seraient restitués. C'était au commencement de 1819, et la promesse était formelle et publique. Le garde des archives d'alors, M. le comte d'Hauterive, n'en tenta pas moins d'éluder, voire de combattre, la décision royale. Le 28 avril, il présenta au roi un mémoire où il dépeignait les dangers de la restitution des papiers de Saint-Simon. Il dut s'exécuter pourtant le 6 mai suivant ; mais il ne livra pas tout, pas seulement les *Mémoires* du duc en entier. M. de Saint-Simon n'obtint cette fois que quatre portefeuilles, et dut lutter pendant près de dix ans pour avoir le reste des *Mémoires*, dont il reçut les trois derniers portefeuilles le 26 janvier 1828. M. d'Hau-

terive avait dû enfin céder à un ordre formel du ministre et à un charmant billet de celui-ci que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire :

Allons, mon cher comte, et malgré la peine que vous en éprouvez, achevons de nous exécuter et donnons à l'héritier du duc de Saint-Simon les trois ou quatre volumes de la partie historique de ses ouvrages qui manquent encore au sacrifice que vous avez déjà fait.

COMTE DE LA FERRONAYS.

Depuis lors, rien n'est plus sorti du dépôt des Affaires étrangères. La table analytique elle-même des *Mémoires*, dressée par Saint-Simon, y est encore.

Au mois de février dernier, M. de Freycinet, en opérant d'importantes mutations dans le personnel du ministère des Affaires étrangères, a transformé celui de la direction des archives et renouvelé la Commission dite des archives diplomatiques. Dès lors, la lumière a pénétré à grands flots dans ces mystérieuses régions; l'accès des archives, la consultation des documents sont devenus des plus aisés pour tout homme présentant quelque garantie de respectabilité. MM. Régnier, de Boislisle, Chéruel, qui, depuis longtemps, pour leurs éditions des *Mémoires,* réclamaient en vain communication des papiers de Saint-Simon, se sont vus servis, nous ne dirons pas à souhait, car le fonds Saint-Simon n'existe plus.

On s'est aperçu que, pour éviter sans doute de nouvelles réclamations, il avait été dispersé dans toutes les séries des archives ; de ci, de là, à droite, à gauche, en haut, en bas, on a mis les papiers de Saint-Simon partout.

Il ne faut pas croire cependant que tous ces manuscrits fussent de la main ou même l'œuvre du duc en personne. Comme les grands seigneurs de son temps, Saint-Simon avait un cabinet, collectionnait les manuscrits. Il n'est pas jusqu'à une histoire des croisades de Guillaume de Tyr, en vieux français, en caractères gothiques avec enluminures et lettres ornées, qui ne s'y trouvât. Un grand nombre de pièces dont Saint-Simon est l'auteur et que l'on a retrouvées ne sont pas même publiables. Qu'on s'imagine, par exemple, plusieurs chronologies des rois capé-

tiens, une foule de généalogies de grandes familles; tout cela évidemment écrit sous l'influence de ces préoccupations nobiliaires, de cette jalousie ombrageuse sur le rang de duc et pair qui tiennent tant de place dans ses *Mémoires*. Au milieu de tout cela, pourtant, on rencontre sans cesse l'écrivain que Sainte-Beuve a traité de Tacite ; ce portrait, par exemple, du cardinal de Retz :

Fr. Paul Gondi, P^er card. de Retz, fut étrangement célèbre et le devint à la fin de sa vie encore plus grandement et plus saintement. Ses propres mémoires où il se sacrifie si continuellement à la vérité, où l'amour-propre trouve si peu son compte, ceux de Joly, son grand instrument, devenu après bassement son ennemi, et tout ce qui a esté écrit de la minorité de Louis XIV, où ce prélat a si principalement figuré, dispenseront de grossir ces courtes notes de ce qui en bruit, remarque seulement feroit un juste volume. Il suffit de remarquer, que ce vaste, ambitieux et prodigieux génie, d'un courage indomptable, d'une ressource sans borne, d'un agrément infiniment séducteur, de beaucoup de sçavoir et d'éloquence, d'une galanterie toujours fine et utile, eut un tel talent de partis, qu'il les formoit, les gouvernoit, les défaisoit, qu'il fit trembler et protégea tour à tour le premier ministre et le gouvernement; que tour à tour aussy, il mena la cour, la Fronde, les princes, le Parlement, Paris, qu'il fut cause de la prison des princes, et cause après de leur délivrance et de l'expulsion du cardinal Mazarin... (*Ducs et Pairs de France*.)

Ailleurs nous le retrouvons anecdotier inimitable et implacable dans ses antipathies. Témoin ce récit d'aventure arrivé à l'abbé Le Tellier, frère de Louvois, plus tard archevêque de Reims :

Immédiatement avant l'épiscopat de M. Le Tellier, sa famille avoit jugé à propos de luy faire voir Rome et l'Italie; en revenant, il passa à Turin. Monsieur de Savoye, père du premier roy de Sardaigne, l'y reçut en prince qui avoit besoin de la France et qui sçavoit ce qu'y pouvoient le père et le frère de cet abbé. La passion dominante de ce prince estoit la chasse où, par la situation de son païs, il s'exposoit à mil périls par son ardeur; courant un cerf, et se trouvant en ce moment fort séparé de toute sa suitte, son cheval fondit sous luy dans un trou à ras de terre qu'il ne pouvoit apercevoir, et comme ce fut en courant à touttes jambes, le hasard du temps du cheval fit qu'il y tomba tout à la fois et fort bas, sans que le cavalier, très bon homme de cheval, en fust désarçonné. A cette hauteur, le trou s'estrecissant toujours, le cheval demeura suspendu par la teste et par la croupe, dans l'impossibilité de tomber plus bas, encore plus de remonter. Dans cette extrémité, quand monsieur de Savoye eût repris un peu ses sens, il considéra que tout estoit à pic dans le trou et qu'il n'en pouvoit remonter, et que

d'espérance d'estre entendu en criant, il n'y en avoit aucune; il comprit aussy l'horrible danger de rester sur son cheval qui mourroit là de faim, et qui après tomberoit plus bas en pourriture, et luy parmi. Il se mit donc à regarder en bas le long de ses jambes tant qu'il put, et à écouter de toutes ses oreilles, il ne vit rien; mais il ouït un petit bruit comme d'une eau courante, d'où il conclut que cette eau avoit une issue et que mourir pour mourir, il n'y avoit que cette issue à tenter. Il s'y résolut donc, et se laissa couler comme il pût entre son cheval et le bord du trou qui estoit à peu près rond et tomba encore d'assez haut dans de l'eau. Lorsqu'il eut repris un peu ses esprits, il s'osta de dessous son cheval, écouta bien le cours de l'eau et se mit à le suivre. Ce chemin n'estoit pas aisé, il en fit rarement à pied quelques courtes parties et presque toujours il fut obligé de se traisner à quatre pieds, quelquefois mesme avec grand'peine et se glisser tant le passage estoit pressé. Il chemina de la sorte pendant plusieurs heures et ne se rebuta ni ne désespéra point. A la fin il aperceut un petit jour qui ranima son espérance et ses forces, et à force de se traisner il y arriva. Mais quel fut son estonnement quand il vit le Po dans lequel cette eau tomboit à pic, et qu'il se trouvoit là comme ayant la tête à une haute lucarne. Il prit là l'air et respira, mais il ne se voyoit plus de ressource que de se jetter la teste la première au hasard de périr, ou de passer de l'autre costé à nage. Dans ces cruelles réflections, il regardoit de tous costés sur le fleuve sans sçavoir en quel endroit il estoit et regarda longtemps sans rien voir; à la fin, il découvrit un batteau; il le laissa approcher à portée de voix, puis se mit à crier de toutes ses forces. Le batelier regardoit de toutes parts sur les rochers sans rien voir, et ne comprenoit point d'où pouvoit venir cette voix. Mais, comme elle crioit toujours, le désir de voir ce que ce pouvoit estre, fit aller le batelier de ce costé-là, et arrivé si près qu'à la fin il avisa la teste d'un homme dans ce trou de rocher à my coste, perpendiculaire du Po. L'horreur, la compassion, la curiosité mesme l'engagèrent à se ranger dessous le plus qu'il pût pour pouvoir parler. Alors monsieur de Savoye lui dit qui il estoit et de se presser de le secourir. Heureusement il n'y avoit pas loin à un village; il vint des hommes, des eschelles, des cordes, des batteaux, dans lesquels monsieur de Savoye se coula. Il s'alla seicher et prendre un peu de vin dans ce mesme village, puis se remit sur l'eau avec son libérateur jusqu'à Turin dont ce lieu se trouva assez proche, et où tout estoit en allarme, en course, en recherches et en consternation depuis la veille au soir qu'on s'estoit aperceu de l'absence de ce prince qui se retrouva enfin dans son palais de fort bonne heure le matin suivant.

L'Abbé Le Tellier, grand poltron de son propre aveu, ne goustoit pas la proposition de chasse d'un prince si hasardeux, et ne s'y rendit que par respect sur la parole qu'on luy donna de luy choisir les chevaux les plus aisés et les plus doux. On luy tint parole et toute la chasse s'estoit passée à son gré, lorsque le cerf donnant à l'eau trompa tout le monde par sa vigueur et traversa le Po, et après luy la meutte et les chasseurs. L'Abbé admiroit leur folie toujours galopant au Po, bien résolu de s'y arrester et de voir du bord le reste du spectacle; mais tel ne fut pas le plaisir de son cheval qui estoit de ceux qui ne peuvent quitter la chasse, et qui avec une bouche plus dure et plus forte en cette occasion que les deux bras de

l'Abbé se jetta dans l'eau après les autres et passa aussy le Po à la nage. Son cavalier arriva à l'autre bord presque sans connaissance; il en avait encore horreur trente ans après en le racontant et ne comprenant pas encore comment glacé de peur, sans tenüe, éperdu comme il fut, il ne se noya pas. Il fut bien ri le soir de son aventure, qui termina ses chasses sans retour. Cette avanture plaisante, et celle de monsieur de Savoye par son horreur et son estrange singularité ont paru mériter de n'estre pas obmises. L'Abbé Le Tellier, un peu enflé de toutes les distinctions qu'il avoit reçues dans son voyage, prit congé incontinent après la chasse et revint à Paris. (*Pairs ecclésiastiques nommés par Louis XIV*, art. LE TELLIER.)

Mais l'œuvre capitale, la trouvaille la plus précieuse dans la recherche du fonds Saint-Simon faite par la direction actuelle des archives des Affaires étrangères, c'est le *Parallèle des trois premiers roys Bourbons, Mai* 1746. Travail historique de premier ordre malgré les défauts de composition, malgré les répétitions imposées par le plan lui-même de l'ouvrage, le *Parallèle,* comme on commence déjà à dire depuis que M. Georges Picot l'a révélé en partie à l'Académie des sciences morales et politiques, le *Parallèle* peut se placer à côté des passages les plus admirables des *Mémoires,* à côté des morceaux littéraires les plus remarquables des deux siècles.

Le but de Saint-Simon a été de remettre Louis XIII au rang que la vénération particulière qu'il avait pour ce prince lui assignait dans l'histoire de la maison de Bourbon de France. On en jugera par le plan lui-même qu'il a formulé à la fin de son livre :

Ce parallèle pour le rendre plus clair est distingué en différentes parties qu'il faut résumer maintenant en peu de mots :

L'éducation des trois monarques.

Leur aage et leur position lorsqu'ils ont pris chacun les resnes du gouvernement.

Leur intime famille et domestique.

Leurs vertus militaires.

Leurs mœurs, leur intérieur, leur extérieur.

Leur gouvernement.

Leurs fautes, leurs faiblesses, leurs perfections, leurs deffauts, leurs vertus.

Derniers tems de leur vie et leur mort.

Tous ces différents points ont esté chacun séparément comparés, en suitte résumés, en sorte qu'y retoucher seroit redittes superflues. Je n'ay rien dissimulé dans aucun, j'ay tâché de les exposer tous au plus grand jour, avec

cela la plus scrupuleuse vérité et les endroits les plus délicats avec encore plus d'exactitude s'il est possible et de netteté, pour mettre le lecteur en estat de n'y rien désirer, et d'en mieux juger, j'ay fait tout ce qui a esté en moy pour concilier ce qui ne se peut faire dans un juste parallele avec le plus profond respect deu à trois si grands monarques, et je n'ay rien oublié pour contenir la préférence intérieure de mon cœur, en sorte que je me pusse rendre un juste témoignage à moy même, qu'elle s'estoit toujours et en tout tenue parfaitement soumise à la plus extrême exactitude et à la plus sincère vérité, c'est donc de l'une et de l'autre que je me suis uniquement proposé de faire sortir le jugement entre ces trois augustes princes avec une évidence qui fust supérieure aux préjugés, si j'ay eu le bonheur d'y réussir il me semble qu'on ne pourra disconvenir de ce qui résulte de ce parallele que je vais exposer très sommairement.

Tout ce qui a précédé le premier moment du gouvernement des trois princes par eux-mêmes, se moutre au dehors et au dedans comme arrangé exprès pour faire d'Henry IV un très grand Roy et un parfait capitaine, de Louis XIII pis en tout s'il se pouvoit qu'un parfait automate, de Louis XIV un prince fort médiocre en tout, leurs différences n'ont pas été moindres dans leurs familles. Henri IV peu heureux en ses deux femmes et en sa sœur n'a pu en estre qu'importuné et a esté en tout tems le maistre de chasser cette funeste lie italienne et de tenir Marie de Médicis au point où elle auroit deu estre reduitte pour le bonheur même de tous les deux et dans la suitte pour celuy de l'Estat. Louis XIII dès avant l'âge de raison trouva dans sa mère une furie dénaturée qui rendit tels à son égard l'épouse qu'elle luy donna et Gaston dont la vie à tous les trois ne fut qu'un tissu continuel des plus horribles complots contre ce monarque et contre son royaume en s'appuyant sans cesse des plus grands et des plus dangereux ennemis de l'Estat au dedans et au dehors. Louis XIV eut une nombreuse famille qui l'adora, qui le craignit et sur laquelle il regna aussy absolument et aussy facilement, aussy continument que sur le dernier de ses sujets et qu'il tint toutte et toujours dans la soumission la plus profonde et dans la terreur de luy deplaire et l'attention à luy plaire dans tous les moments de leur vie. (*Parallèle*, p. 406 et suiv. du mss. des Aff. étr.)

C'est afin de bien montrer l'un des côtés les plus originaux de l'œuvre historique du duc de Saint-Simon, que nous avons choisi trois passages relatifs à Louis XIII et à son illustre ministre, passages qui nous paraissent absolument topiques et qui ont d'autant plus de valeur que l'auteur était à même d'être bien renseigné sur le compte du deuxième roi Bourbon :

Personne n'a jamais nié à Louis XIII ny la valeur ny l'esprit ny la capacité militaire. On s'est jetté sur la foiblesse. L'en accusera-t-on dans son cachot ou sous les voiles du connestable lorsque ses yeux ne pouvoient encore soustenir le grand jour après une si longue et si ténébreuse obscurité? Depuis la mort du connestable jusqu'à la déclaration du premier ministre,

aucun pas, aucune chose qui ait montré la plus légère foiblesse. La nomination de Richelieu au Cardinalat et son entrée au conseil furent des complaisances de bon naturel pour la Royne sa mère dont il auroit bien voulu à la vérité secouer la cruelle dépendance, mais depuis leur réconciliation, la traitter en bon fils. Taxeroit-on ce procédé de foiblesse? Pour faire Richelieu premier ministre y en ayant un la Reine Mère l'aima mieux qu'un autre, mais c'est de quoy elle se seroit bien plus volontiers passée, elle vouloit gouverner, elle ne songeoit qu'à se rendre tout à fait peu à peu la maîtresse à quoy un premier ministre en titre et en capacité devenoit un grand obstacle; aussy ne peut-elle le souffrir longtems. Admirons donc encore la justesse du tact de Louis XIII auquel seul ce choix si excellent est deu puisque le goust n'y entra pour rien et qu'il fut déclaré avant qu'on pust s'y attendre. C'est cette connaissance si rare, ce don de discernement surtout lorsqu'il triomphe du goust et des répugnances qui fait la partie la plus intégrante du grand art de régner. Les roys sont hommes, leur teste ny leur tems ne peut suffire à tout. Ils ne peuvent donc se passer de ministres, de généraux, d'ambassadeurs, etc., qui les aident dans les diverses parties du gouvernement et dans des cas singuliers tels que celui-ci d'un premier ministre pour tout l'unisson du gouvernement même et c'est de la justesse de ces choix que dépend le bon et sage gouvernement et la prospérité des affaires tels qu'on les a veües sous ce juste et grand Roy qui se réserva toujours d'en tenir les resnes. Qu'on avoue donc que ce n'est pas foiblesse qui a fait le cardinal de Richelieu premier ministre, mais au contraire que c'est une des plus fortes, des plus grandes et des plus heureuses actions de Louis XIII.

Reste à voir dans la suitte si l'autorité et le pouvoir dont Richelieu jouit depuis jusqu'à sa mort a esté un effet de la foiblesse de son maistre, c'est ce que les faits principaux découvriront et mieux encore quelques-uns particuliers; il y en a un si grand nombre de ce glorieux règne que ce seroit faire une histoire que de les suivre tous. Je me contenterai de traitter ceux que la passion, l'ignorance, l'injustice ont mis en estat de devoir estre éclairés.

Avant que d'entrer en matière je dois avertir que si je donne des louanges au ministère de Richelieu rien ne m'y porte que la vérité et la justice qui luy est deue. Mon père deut tout à Louis XIII et n'eut d'attachement et de dépendance que de ce bon Maistre. Il estoit inconnu à Richelieu quand Louis XIII lui donna les premières marques de sa bonté; il n'eut de liaison ni avec luy, ny avec aucun des ministres et s'il le servit si utilement à la journée des Duppes comme on le verra en son lieu c'est qu'il crut servir le Roy et l'Estat et il n'en fut pas plus lié avec le premier ministre. Il en éprouva même tost après l'ingratitude par la scélératesse de Chavigny qui dépourveut le Catelet dont un oncle de mon père estoit gouverneur et le laissa manquer de tout, munitions, armes, vivres, pour tramer ce qui arriva. (*Parallèle*, pp. 168 et suivantes du mss. des Aff. étr.)

Sur le manuscrit, en marge du dernier alinéa de la précédente citation, Saint-Simon a eu bien soin de placer une manchette ainsi conçue : *Mon entière impartialité sur le card. de Richelieu.* C'est en effet une constante préoccupation pour le duc que d'in-

sister sur son impartialité à l'égard du grand cardinal, et ce n'est pas un de ses moindres mérites d'historien. Son grand cœur de Français, son patriotisme profond ne lui pouvaient permettre en effet d'abaisser le puissant homme d'État qui avait fait la France si glorieuse et si grande ; son unique souci est d'associer à cette œuvre le roi pour la mémoire duquel il a un culte si pieux, et l'on ne peut se dissimuler que le plaidoyer de Saint-Simon en faveur de Louis XIII ne soit très éloquent et presque convaincant :

Les grandes choses qui ont rendu ce règne si glorieux, le rasement des forts de la Valteline, et les Grisons rétablis dans leur souveraineté et maistres de leurs passages, l'abattement entier des huguenots et des restes de la Ligue, l'abaissement de la puissance de la Maison d'Autriche par l'entrée et les exploits du roy de Suède en Allemagne. Le soutien si admirable de ce parti après la mort de Gustave, les affaires d'Italie si heureusement terminées, l'acquisition des Trois Éveschés qui n'estoient qu'en possession plus que précaire depuis Henry II, la révolution de Portugal et tant d'autres moindres, mais touttes également difficiles et importantes avec le maintien de la religion catholique et de son exercice partout où il avoit esté avant l'occupation des Suèdois et des autres potentats d'Allemagne, éviter de se brouiller avec Rome ny trop avec la Ligue catholique d'Allemagne sont généralement attribuées au puissant génie du cardinal de Richelieu. Je ne prétends pas luy vouloir contester d'avoir esté en ce genre le plus grand homme que les derniers siècles ayent produit, mais il n'est par moins vray qu'aucune des grandes choses qui se sont exécutées de son tems, ne l'ont esté qu'après avoir esté délibérées entre le Roi et Richelieu dans le plus profond sécret. Qui donc peut dire puisqu'il n'y avoit point de tiers quelle part chacun d'eux a eüe à les concevoir le premier, à les digérer, à décider sur la manière de diriger et d'exécuter, lequel des deux a ajouté, diminué, corrigé. Si on peut très aisément penser que Richelieu y a eu la meilleure part et quelquefois toutte entière, peut-on raisonnablement contester que Louis n'y en ait pas eu aussy et puis qu'elles n'ont pas eu leur exécution sans son approbation, sa volonté, son concours de Roy et de maistre. Il les a donc bien entendues et comprises, il en a senti tout le bon, tout le possible, tous les moyens, toutte la conduitte. Je le répète, on ne lui nia jamais l'esprit, la valeur, la capacité militaire, le goust du grand. Joignons-y cette modestie, cette humilité, ce mépris, ce détachement de soy même, cette aversion de louanges si sincère qu'il les tarit, cette tranquile sérénité avec laquelle il en vit combler son premier ministre, et il en résultera qu'on ne peut avec justice oster à Louis une très grande part à tout ce qui s'est conçu et exécuté de grand pendant son règne et qu'en même tems il n'estoit pas possible que toutte la gloire n'en revint dès lors à Richelieu et ne luy soit depuis demeurée. Quel comble de gloire pour Louis XIII de la sçavoir également mériter et mépriser et que cette sorte de gloire est héroïque et unique !

On ne peut juger de ce qui se passoit entre Louis et Richelieu teste à

teste dans leurs délibérations secrettes des grandes affaires de l'Estat que par des choses si rarement échapées au dehors qu'on se rapelle icy l'affaire du pas de Suze et celle de Corbie telles que mon père présent me les a souvent racontées et telles que je les ai exposées en traitant les vertus militaires de Louis. On verra, je ne parle plus icy de la valeur personnelle ny de la capacité de grand capitaine, on y verra dis-je un parti de toutte espèce de courage, d'esprit et de grandeur d'âme et le plus important à la réputation et à la confience d'alliés protégés dans l'affaire du pas de Suze malgré l'avis déclaré, la volonté persévérante et touttes les ruses de Richelieu pour l'empescher, soustenu de l'opposition des mareschaux et de tous les généraux et officiers principaux, et dans celle de Corbie Louis se décider sur le champ pour le seul bon avis contre celuy de Richelieu qui, pour entraisner tout le conseil comme il fit, opine cette fois le premier et longuement et malgré luy le Roy partit dès le surlendemain pour rassembler ses trouppes et marcher à l'ennemi, comme il fit rapidement et glorieusement, et rendit le courage à Paris et à ses frontières. De ces deux faits connus on peut juger si Richelieu tenoit Louis en tutelle, et de là qu'il ne le tenoit pas plus dans les testes à testes et les délibérations des plus grandes affaires dont les détails qui ne se sont passés qu'entr'eux deux ne peuvent estre connus. A de si beaux exemples et si décisifs ajouterois-je une bagatelle. Le chancelier Séguier estoit parfaitement avec le cardinal de Richelieu à qui il venoit de donner sa fille aisnée avec de grands biens pour le fils de M. de Coislin, cousin germain du Cardinal, qui passionnoit ce mariage. Séguier voulut en profiter pour faire asseoir sa femme, le cardinal mouroit d'envie de l'obliger en chose si intéressante, mais il connoissoit le Roy jaloux de l'ordre et des reigles et de la dignité de sa cour et de la noblesse et n'osoit luy en faire la demande. Il traisna ainsy le chancelier quelques mois, c'estoit en 1634. A la fin, poussé à bout, ne pouvant se résoudre à parler au Roy d'un tabouret si étrange, il vint trouver mon père chez lui et ne feignit point de luy demander en grâce de tâcher d'obtenir ce tabouret dont il n'osoit faire au Roy la proposition. Cela ne marque pas un premier ministre qui fait et fait faire tout ce qu'il lui plaist. Mon père n'ose le refuser. Il en vint à bout avec peine et à condition que la chancelière auroit le tabouret uniquement à la toilette et nulle part hors la toilette, ce qui dure encore aujourd'huy, c'est qu'alors la toilette estoit une privance et une entrée particulière. Elle devint depuis publique pour toutte la cour longtemps après Louis XIII, et la chancelière conserva son tabouret. Ces exemples et ce que j'ai raporté d'après mon père en pleine nuit chez lui des frayeurs du cardinal d'estre perdu qu'il est venu plusieurs fois, en se jettant sur son lit, le consulter, le prier de sonder, ou même de parler au Roy, sont des preuves que Louis estoit bien le maistre en grandes choses, comme le pas de Suze et Corbie et en petittes comme celles-cy, et que Richelieu ne l'estoit pas. J'ai mil fois regretté de n'avoir veu mon père que si vieux et de l'avoir perdu si jeune, moy à 18 ans, luy à 87. Si j'avois eu plus de tems, j'en aurois tiré bien davantage. De conclure aussi que Richelieu n'eust pas un très grand crédit sur l'esprit du Roy, ce seroit une autre extrémité fort vicieuse, il le servoit si bien et si grandement, il le soulageoit de tant de détails, il luy servoit si utilement de plastron à tant de choses embarrassantes qu'il estoit bien naturel que Louis se portast aisément

à suivre ses conseils en grand et faire d'ailleurs ce qu'il désiroit. C'est ce que tous les tems racontent des plus grands et des plus judicieux Rois à l'égard des ministres d'une capacité supérieure, et c'est entre une infinité de louanges, une de celles que mérite Louis d'avoir sceu discerner les propositions de son premier ministre, sans opiniâtreté, sans foiblesse, sans jalousie, profiter sagement et s'adapter un génie si vaste, si grand, si lumineux pour le bien de son royaume et pour son propre soulagement. Le maistre et le ministre estoient donc tellement distincts que chacun d'eux demeuroit en sa place, et tellement un par la confience et par l'expérience qui le fortifioit sans cesse, qu'il n'est pas possible de distinguer dans le gouvernement ce qui venoit de l'un ou de l'autre. Je pense bien qu'à l'éducation de Louis, à ses entraves et pis jusques à plus de 20 ans, à ses malheurs journels dans sa plus intime famille Richelieu, si rompu au monde et aux affaires dès sa première jeunesse, en sçavoit plus que luy; mais cela n'exclut pas le juste discernement qui, sans altérer le moins du monde l'estime et la confience, sçavoit les bien distinguer et se garder de l'abandon. Par ces raisons de ne pouvoir discerner dans le gouvernement ce qui venoit du maistre ou du premier ministre dont les teste à teste délibéroient et décidoient de tout, je ne m'estendray pas davantage sur un gouvernement qui a esté l'admiration de l'Europe et dont la gloire appartient indivisiblement à Louis et à Richelieu, et c'est bien traitter le premier ministre puisque sans pouvoir entrer dans le secret de ces importants teste à teste qui révèleroient peut estre bien des choses à l'avantage de Louis, les exemples si glorieux pour luy du pas de Suze et de Corbie contre l'avis formel et la volonté expresse si déclarée de Richelieu doivent si naturellement le faire présumer. (*Parallèle*, pp. 172 et suiv. du mss. des Aff. étr.)

Le fragment qui suit est, sans contredit, un de ceux où le génie de Saint-Simon et la donnée générale de l'œuvre qui vient d'être découverte se révèlent de la façon la plus frappante. Les trois règnes y sont comparés dans leurs caractères les plus essentiels, et l'on y verra Louis XIV jugé déjà, au lendemain de sa mort, comme l'impartiale postérité peut le faire dès à présent :

Il se trouve si peu de proportion entre l'estat ou estoit la France lors de la mort d'Henry IV et lors encore de celle du maréchal d'Ancre et celuy ou la laissa la mort du cardinal Mazzarin, que cette différence rend difficile la comparaison du gouvernement de Louis XIV avec ceux d'Henry IV et de Louis XIII depuis que ces trois monarques en eurent pris les resnes par eux-mesmes. Le pouvoir avoit dès lors toutte l'expérience nécessaire pour agir par luy même et pour choisir à loisir ses ministres entre les meilleurs testes : le second se trouva dans l'estat le plus diamétralement opposé à celuy là en touttes les sortes : le troisiesme tenu de court, mais bien traitté, avoit eu loisir et moyen de voir et d'entendre parmi les désordres de sa minorité et dans les tems qui la suivirent jusqu'à la mort du cardinal Mazzarin quelque soin qu'on eust pris pendant plusieurs années à le tenir dans la plus profonde

ignorance et de prolonger après sa dépendance entière jusqu'à cette époque : Henry IV avoit plus de 35 ans lorsqu'il parvint à la couronne, et il estoit alors tout ce qu'il s'est montré depuis. Louis XIII n'avoit pas 16 ans lorsque la mort du maréchal d'Ancre le sortit du sépulcre ou il avoit été enfermé jusqu'à lors dans la plus profonde ignorance, dans la plus jalouse solitude, en un mot dans les fers et les ténèbres les plus épaisses, et n'avoit guères que 20 ans à la mort du connestable de Luynes. Ajoutons qu'il n'en n'avoit pas 23 accomplis lorsqu'il fit le cardinal de Richelieu premier ministre. Louis XIV avoit plus de 22 ans et demi à la mort du cardinal Mazzarin, qui luy laissa d'excellents ministres au dedans et au dehors, et les premiers capitaines de l'Europe avec force bons généraux.

Aussy les premiers traits de son règne furent-ils éclattans. Il n'eut besoin que de montrer son couroux à Rome et à l'Espagne pour en recevoir les satisfactions publiques les plus humiliantes de l'insulte faitte par les Corses de la garde du pape au duc de Créquy, son ambassadeur à Rome, et de l'affaire arrivée à Londres entre d'Estrades, depuis mareschal de France, son ambassadeur à Londres, et Vatteville, ambassadeur d'Espagne. Lyonne estoit lors secrétaire d'Estat des affaires étrangères, dont l'Europe avoit senti la capacité en plusieurs grandes occasions, et Colbert fit fleurir les finances, l'abondance dans le royaume, le commerce au dehors, la marine, les arts et les lettres dans la place de controlleur général des finances et de secrétaire d'Estat de la marine, deux grands hommes qui ne travaillèrent que pour la gloire et la prospérité du Roy et du royaume, Le Tellier et Louvois, son fils, secrétaire d'Estat du département de la guerre, ne furent pas des ministres moins habiles, mais Louvois plus personnel : de là ces guerres entreprises si légèrement, cette rapidité de conquestes, cet eloignement du repos, ce formidable et ruineux excès de trouppes, cette jalousie et cette frayeur jettée dans toutte l'Europe, qui la banda sans cesse contre la France, qui causa des guerres continuelles, et qui pensa enfin l'écraser sous le poids de ses propres triomphes.

Henry IV et Louis XIII ne se proposèrent que de ravoir le leur, d'empescher leurs ennemis de les dominer, et avec eux toutte l'Europe, et de régner chez eux sans dependance. Tel fut l'objet constant de leurs armes au dedans et au dehors, de leurs alliances, et de toutte la conduitte de leur règne. Louis XIV, libre des entraves domestiques lorsqu'il prit les resnes du gouvernement que ses deux prédécesseurs avoient trouvés chez eux lorsqu'ils s'en saisirent, et qu'ils eurent tant de peines et de travaux à essuyer pour les vaincre, séduit par Louvois, voulut estre conquérant, et s'abandonna à toutte la superbe de la gloire. De là, les deux guerres d'Hollande et le grand fruit qu'il retira de la paix de Nimègue avant que les puissances de l'Europe eussent le tems de se bien reconnoître et de se mettre en estat de se faire redouter à leur tour, après avoir vu une partie de la Flandres, l'Alsace passer sans retour entre les mains de Louis XIV, et enfin le prodigieux chef-d'œuvre de l'ocupation tranquile de Strasbourg qui, du boulevard de l'Allemagne, devint celuy de la France, sans le moindre mouvement, dans le plus surprenant secret, sans qu'il en cousta au Roy qu'un simple voyage de plaisir, ny l'entraisnast après à aucune prise d'armes. Tels sont les exploits de ce règne, aidés de la conjoncture des tems, qui ne se peuvent comparer à

ceux des deux précédents, mais qui causèrent une crainte et une jalousie à toutte l'Europe, qui la réunit contre la France et personnellement contre Louis XIV, sous lesquelles il se vit enfin si près de succomber de la manière la plus cruelle.

Nous arrêterons là nos extraits du *Parallèle des trois premiers roys Bourbons*, convaincus qu'ils suffisent à marquer tout le prix de la découverte d'un pareil travail historique. L'avenir nous réserve sans doute d'autres surprises, non pas peut-être d'une valeur aussi considérable, mais pourtant encore d'un intérêt vif et puissant. Si nous sommes bien informés, dans le travail de reconstitution du fonds Saint-Simon auquel on se livre avec application au dépôt des Affaires étrangères, on retrouve presque chaque jour un nouveau morceau du duc, morceau plus ou moins important, mais toujours curieux. L'œuvre de dispersion des papiers de Saint-Simon a cependant été si radicale, que l'entreprise demande encore bien des recherches, et tout essai d'inventaire officiel nous semblerait pour l'instant hâtif et prématuré. Quoi qu'il en soit, ce qui a été retrouvé suffit à faire aisément patienter le public lettré, qui peut être assuré désormais que, grâce à l'entrée de l'idée républicaine aux Archives du palais du quai d'Orsay, rien ne lui sera dissimulé, pas plus des papiers de Saint-Simon, que des autres documents intéressant l'histoire de notre pays et nos gloires nationales.

Georges DUPLESSIS.

CONFIDENCES INTERROMPUES

NOUVELLE

..... Quel désir, quel besoin me prend d'écrire ces pages détachées, d'y jeter toutes vives au jour le jour mes impressions de jeune fille? Journal incomplet d'une vie qui n'a pas encore d'histoire, qui n'en aura jamais peut-être, mais qui bégaie ses premières pensées et veut les retenir au vol!

Dix-huit ans depuis hier, — et tout un passé de jeux, de rires enfantins, de larmes aussitôt séchées, d'espérances lointaines et de chagrins sans cause! Voilà ce qui m'appartient, ce que je retrouve dans l'indécision de mes souvenirs et le calme inconscient de mes rêveries.

Pour la première fois, je cherche à me rappeler les heures fuyantes que j'ai vécues sans les compter. C'est que je me vois presque femme; je rougis de n'avoir rien éprouvé jusqu'ici qui se soit gravé dans ma mémoire; je tente de récapituler les émotions, les crises de l'âme, les évènements de ma vie... Néant. Je n'ai rien senti, je ne sens rien encore. — Mais l'heure va sonner peut-être, j'ai besoin de me le dire à moi-même, de l'écrire, pour me donner du courage et de l'espoir.

Je suis entre ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore. Comme les minutes sont longues, comme les sensations sont monotones au gré de la curiosité, quand on est forcée d'attendre l'inconnu!

Rien ne me manque cependant. Je ne puis être plus doucement heureuse, plus tendrement aimée. C'est à peine si je m'aperçois que je suis orpheline... Mes pauvres parents ne m'ont pas oubliée ni même abandonnée en mourant. Leur affection se survit en celui qu'ils ont chargé de m'élever et de me chérir. J'ai confiance en ce père adoptif comme dans le vrai père

qu'il remplace auprès de moi. Je les respecte tous deux ensemble, je les unis dans mes pensées, dans mes regrets, dans mon amour.

L'autorité paternelle se personnifie pour moi dans un homme très gai, nullement sévère, qui n'a que le double de mon âge. Il touche à peine à la quarantaine, il sourit plus souvent qu'il ne gronde... Je lui obéis pourtant. Dès qu'il se fâche un peu, j'ai peur et je lui demande pardon.

Je suis bien grande pour être sa fille et il me taquine parfois en m'appelant sa petite sœur... Eh bien! pour moi c'est toujours mon père : ses soins, ses leçons, ses conseils m'ont inspiré un culte filial, et, si je ne craignais de t'offenser, — mon pauvre père que je n'ai jamais connu, — je t'avouerais que ton souvenir est inséparable pour moi de l'autre qui, toute petite, m'a montré ton image et m'a fait murmurer ton nom.

Je devrais être plus franche que je ne le suis, je devrais ouvrir tout mon cœur, communiquer mes premiers rêves, mes folies, mes illusions, à celui qui m'a élevée, qui seul peut me raffermir dans mes doutes et me consoler dans mes tristesses.

Depuis quelques jours je vis seule, repliée sur moi-même, muette et pensive. Je ne souffre pas... et j'ai comme une appréhension... J'ai peine à me taire et je ne veux pas parler... Je désirerais analyser mes sensations confuses et je crains de les laisser paraître.

Songes de jeune fille sans doute, caprices d'enfant, mélancolie de la vingtième année puisée dans mes romans anglais, et dans quelques grands livres dérobés en cachette à la bibliothèque, très abstraits, assez ennuyeux, mais délicieux comme le fruit défendu!

Qu'importe? Je n'en veux rien dire à personne. Petit père n'en saura rien... Mon secret est à moi, d'autant plus que je ne suis pas encore bien sûre de son existence et que ce serait trop ridicule si je bâtissais en Espagne.

J'ai eu une grande semaine d'humeur, je me faisais toute morose, j'ai dit à père quelques méchancetés dont je me suis repentie aussitôt, voyant qu'il en éprouvait du chagrin... Et j'ai tout mis sur le compte de la migraine. — Oh! je n'ai pas tout à

fait menti, j'en souffre souvent, mais ce qui m'étonne c'est que je m'en plains surtout quand je ne l'ai pas... Au reste, ce n'est pas péché mortel; toutes les femmes font ce mensonge-là.

Père a l'air de rire de moi. Je lui trouve la physionomie moqueuse, comme lorsqu'il me prépare une malice ou une surprise. On dirait qu'il veut m'interroger et qu'il n'ose pas.

Il est étonné de me voir sombre et sérieuse. Je ne l'ai pas habitué à être ainsi. Mais c'est mon droit! Je suis d'humeur indépendante, ma nature est nerveuse, les variations de la température me sont très sensibles... N'est-ce pas de mon âge de me lamenter sans motif, de comploter toute seule, d'espérer et de m'impatienter, d'avoir mes idées à moi comme j'ai mon journal de modes, mes broderies, mes amies et mes danseurs,— sans consulter les indifférents et petit père qui se raille toujours de mes combinaisons?

Les oreilles me tintent, la tête me chante, les doigts me démangent. Si je ne trouve une échappatoire, je vais, comme le barbier du roi Midas, conter mon histoire aux roseaux et réjouir les échos de mes confidences...

Mais le moyen est peu pratique et d'un médiocre soulagement. Mon journal n'est pas là pour rien. Il a droit à tous mes aveux, il en recevra la primeur et je ne tromperai pas sa confiance. En revanche, j'attends de lui la plus parfaite discrétion. Jusqu'à nouvel ordre le secret restera entre lui et moi... Je pourrais bien m'être trompée et je veux n'avoir à rougir que devant lui. C'est un témoin peu compromettant qui ne trahit que les maladroits et ne jase que lorsqu'on l'en prie.

Eh bien! mon cœur est peut-être en voie de se laisser éveiller. A coup sûr il ne l'avait pas cherché et il se demande encore modestement s'il doit répondre et laisser percer son trouble... Il est vraiment inquiet et bat à coups redoublés. Je l'entendais depuis quelque temps, mais je ne voulais pas l'écouter et encore moins le comprendre. Il finit par remuer si fort que je m'en trouve toute gênée et que j'ai prêté l'oreille. Ah! il s'est si bien exprimé, en termes si clairs et si nets, qu'il n'y a plus à tergiverser et qu'on ne peut plus faire l'ignorante!

Parmi les jeunes gens que reçoit mon père, Maxime est certainement le plus intelligent, le plus spirituel, le plus généreux. Sa famille connaissait mes parents... Nous avons joué ensemble tout jeunes, nous nous sommes vus assez pour nous connaître, pas assez pour nous détester. Ce n'est point un camarade pour moi. C'est un homme instruit, élégant, aimable, que je n'ai jamais appelé petit mari avant dix ans, — ce qui m'aurait empêchée indubitablement de vouloir l'épouser.

Non! je ne l'avais jamais remarqué avant cet hiver au bal... Comme il valse bien! quel cavalier! une grâce, une noblesse, un esprit endiablé! et si docile, — je suis sûre, — dès qu'il aimera!

Je me souviendrai toujours de cette soirée où il m'a parlé si longuement avec une douceur craintive. C'est la première fois que j'ai écouté et retenu ses paroles... Je ne savais pas encore ce que pouvait dire un homme. Je ne soupçonnais pas qu'il y en eût un seul qui s'exprimât avec agrément. Leur conversation est si vide! Ils sont fats, pédants, inutiles, compassés, sans cœur et sans cervelle!

Maxime, lui, a cette délicatesse de sentiments que nous exigeons d'abord et qui distingue l'homme du monde du galantin et du bellâtre... Sa causerie est sérieuse et enjouée, son timbre de voix est exquis. — Tous les autres ont l'intonation rauque et grossière. — Ses phrases sont douces et insinuantes, son regard est pénétrant...

Sa main tremblait un peu dans la mienne, tandis qu'il me soutenait mollement la taille en dansant. J'étais bien émue, presque faible; je me laissais bercer, conduire et je m'appuyais un peu trop languissamment sur sa poitrine et sur son bras...

Je me trouvais seule au salon, pensant à *lui*. — A quel autre sujet pourrais-je donc maintenant penser? — Comme il m'a dit peu de choses encore! Comme ma pauvre tête s'exalte vite et comme je suis loin du bonheur que j'imagine et que je réalise sans obstacles!

On a sonné. Ce carillon vif et aigu m'a paru vibrer en moi-même, au fond, tout au fond de mon cœur. — J'avais raison. Ce

coup de sonnette était pour moi. Maxime venait voir mon père qui n'est pas là, et c'est moi qui le reçois.

C'est notre premier tête-à-tête, et sous la rougeur timide qui me trouble et me monte aux joues, il y a une satisfaction secrète, ignorée jusqu'à présent, un parfum délicieux de mystère, la saveur même d'un rendez-vous.

J'avais un peu peur aussi...

L'autre jour, en valsant, il s'était déclaré si vite et si audacieusement, d'une voix rapide et mordante, son souffle dans mes cheveux et ses lèvres au bord de mes tempes... Je l'écoutais avec un frisson où il y avait de la complaisance et de l'effroi, — de l'effroi surtout. — Ce n'est qu'après que j'ai été tout à fait rassurée... et très contente.

Aujourd'hui ma frayeur m'a reprise. J'ai craint qu'il ne fût brusque et brutal — et je m'apprêtais à le rappeler tout net au respect et au devoir.

Je n'en ai pas eu besoin. Il s'est assis sur le canapé — à l'autre bout, — bien loin de moi. Il m'a parlé, — tandis que je baissais les yeux, — avec des hésitations touchantes, de notre dernière rencontre. Il se laissait aller à évoquer les souvenirs de cette soirée très agréable... et sa voix qui tremblait un peu me faisait doucement tressaillir.

Ses yeux étaient tout humides, ses lèvres frémissantes ; il jouait nerveusement avec sa badine à pomme d'or ; — car j'avais relevé la tête, je le regardais et je l'encourageais par un sourire assez compatissant.

Quand il vit que je n'étais pas fâchée, il continua de plus belle à me dire des riens charmants qui ne finissaient pas et qui me berçaient très mollement. J'aime beaucoup cette musique-là, je ne l'avais jamais entendue : c'est mieux rhythmé et plus pénétrant que tout un orchestre...

Il ne parlait plus du passé, mais de ses projets d'avenir, de tout ce qu'il avait rêvé, de ce qu'il rêvait, d'une existence à deux, tranquille, solitaire, libre et occupée tout ensemble... je pensais avec lui et je me laissais couler au fil de ses rêveries. Mes regards fixes s'étaient arrêtés sur une rosace du tapis, tandis que mon esprit accompagnait les belles inventions du conteur... et ma

main droite était tombée nonchalamment sur le canapé.

Il l'avait saisie, le perfide! et il achevait de me convaincre sous un nouveau déluge de promesses, de protestations qui se précisaient à chaque instant et s'adressaient bien à moi. Je ne me défendais plus beaucoup, je n'avais même pas conscience que sa main serrât la mienne. Je me sentais seulement sous le charme et je désirais y rester.

Très humblement il s'était rapproché de moi, puis tout à coup il ne me parla plus. Mais ses yeux avaient une expression si profonde et des reflets si brillants, que je fus prise de pitié et de bonheur et que je laissai ma tête s'abattre sur son épaule.

C'était tout ce qu'il voulait... et dans un baiser très long qui me fit un peu de mal il me murmura tout bas :

— Hélène, veux-tu m'épouser?

Je ne lui répondis pas, je n'en avais pas la force. Mais un léger mouvement des paupières lui suffit bien. Je me détachai de ses bras — et de la porté je lui fis signe, avec une moue un peu honteuse, que désormais j'étais sur mes gardes et qu'il ne m'y reprendrait plus.

Maxime a parlé à mon père. Ses parents sont venus ici, et il y a eu de grandes conversations que l'on m'a soigneusement dérobées. Mais j'ai vite percé le mystère.

Voilà huit jours entiers d'angoisse! Je n'ai fait qu'apercevoir Maxime, sans pouvoir échanger un seul mot avec lui... Il avait l'air préoccupé et chagrin. Pourvu que rien ne menace notre bonheur!

Moi, je ne vois aucun obstacle. Je n'entends rien à ce retard, à ce silence... La chose me paraît toute simple : Maxime m'aime... et je le lui rends bien... Nous sommes libres tous les deux. Il est plus riche que moi, sans doute, et je n'ai qu'une très petite dot pour lui. Mais puisqu'il veut s'en contenter, je ne conçois guère la nécessité de tous ces conciliabules.

Les mines longues, sérieuses, le mutisme de père m'indignent. On dirait qu'il hésite, qu'il délibère, que son cœur se divise en deux, qu'il commet le sacrifice d'Abraham, — quand il s'agit tout simplement de me rendre heureuse!

Père vient de me faire beaucoup de peine. J'en ai le cœur tout gros, tout gonflé. Je ne m'en consolerai jamais, je ne lui pardonnerai peut-être pas !... Mais mon désespoir déborde, et j'ai besoin de me soulager.

Ah ! ma confiance a été brisée du coup, quand il est venu d'un air froid, impassible, m'annoncer qu'on lui avait parlé d'un mariage, mais qu'il le jugeait inacceptable et qu'il n'y fallait plus songer...

J'ai tremblé en l'entendant. Immobile, stupéfaite, privée de réflexion, je n'en voulais pas croire ses paroles, et je le regardais avec douleur, avec colère. Il m'apprenait cette nouvelle d'une voix dolente, indifférente, — et moi, ma dernière, mon unique espérance s'écroulait !

Le premier moment d'incertitude passé, j'ai senti comme un flux de sang aux tempes, un frémissement nerveux par tout le corps, une bouffée de rage qui m'empêchait de répondre.

Il restait surpris, un peu gêné, épiant sur ma physionomie les mouvements secrets de mon âme :

— Allons, Hélène, — me dit-il, — surmonte un mécontentement passager. Ce mariage ne te convenait pas, et tu l'aurais regretté comme moi...

— Je ne crois pas, — lui répliquai-je durement, — et je ne le croirai jamais. J'obéirai certainement, mais on ne me persuadera point que je puisse avoir tort d'aimer Maxime.

Il eut un geste d'impatience en m'interrompant :

— Tout s'opposait à ce projet... Je ne parle ni du jeune homme ni de sa famille, quoique cela prête à des objections... Mais ce n'était pas là l'union que ton père aurait pu rêver pour toi, ce n'était pas celle que j'avais souhaitée...

Je me contenais à peine. Il se faisait dans mes pensées comme une révolution profonde... Je le voyais en un instant tel que je ne l'avais jamais vu. Il cessait tout à coup de m'apparaître comme le père chéri qui m'avait adoptée. Son affection devenait une tyrannie, et moi, si docile aux conseils, je me révoltais sous les ordres.

— C'est bien, n'en parlons plus. Seulement je ne me marierai jamais !

J'ai peut-être été un peu vive avec père. Mais je ne sais pas m'en repentir. Il a causé la grande, l'éternelle douleur de ma vie. J'ai pu lui céder, je ne puis plus l'aimer comme jadis. En me séparant de Maxime, il m'a torturée bien cruellement, il m'a déchiré l'âme... Et je ne lui pardonnerai décidément jamais, car le pardon c'est l'oubli...

Il semble cependant bien malheureux. On dirait qu'il est chargé de soucis, bourrelé de remords, dévoré d'inquiétudes. Il prend avec moi des mines humbles, bienveillantes, agenouillées, comme s'il cherchait à rentrer en grâce ou comme s'il s'excusait d'un pénible devoir stoïquement accompli.

J'avoue que je suis très insensible. — Je pense trop à toi, mon Maxime, pour témoigner de l'indulgence à celui qui rompt notre amour.

Je sens en moi comme une fureur de liberté. Ce n'est plus par confiance, par attachement, que je reste dans mon devoir filial. Est-ce seulement par respect? N'est-ce pas plutôt encore par habitude, par éducation, par lâcheté?...

Voici quelques jours que père tourne autour de moi avec l'attitude embarrassée d'un homme qui rumine une confidence. Mais je ne veux rien entendre, rien au monde. Je ne saurais dissimuler mon sentiment sur ses procédés, sur son odieux égoïsme. Tout ce qui vient de lui m'irrite, je sens bouillonner ma franchise et j'ai peur de ses paroles!

Enfermée dans les souvenirs de mon amour, je me ronge le cœur à poursuivre une solution impossible. Chaque réflexion nouvelle ajoute à mon horreur pour celui qui m'impose gratuitement ce supplice.

Déjà ma patience est à peu près lassée, ma soumission est à son terme. J'ai largement rempli ma tâche, ma reconnaissance est à bien rude épreuve, et je suis presque quitte envers cette protection si ombrageuse et si altière.

Je me demande ce qui peut se passer dans l'esprit de mon père adoptif. Tous les jours il devient plus étrange, plus absorbé et plus violent. Il me fait peine et il m'effraie. On dirait que je

l'importune, qu'il veut me fuir... Je suis bien sûre qu'il ne m'aime plus, mais je n'en découvre pas la cause.

Moi-même, — dois-je me l'avouer? — je suis moins attachée à lui. Je sens mon affection usée, prête à se briser... Notre tendresse commune est morte et je ne sais ce qui la remplace.

Depuis une semaine nous vivons presque séparés. La rupture que l'exil de Maxime a causée entre nous n'est pas de celles qui s'effacent. Rien ne peut plus nous réunir.

Hier la journée avait été pour moi plus maussade, plus languissante que de coutume. Les repas s'étaient écoulés dans un silence ennuyé et pensif. Je m'étais retirée dans ma chambre de très bonne heure, voulant me réserver au moins la douceur de la solitude.

La soirée était déjà avancée lorsque père est entré brusquement, venant m'arracher à mes songes. Sa visite était imprévue, bizarre, ses manières gênées et timides... Comme j'attendais ce qu'il avait à me dire, il s'est assis, le visage dans l'ombre, sans un seul mot. Je sentais un malaise m'envahir et je n'osais pas, moi si brave, rompre un silence qui semblait nous peser également.

Tout d'un coup il se rapprocha de moi avec une expression à la fois triste et farouche, il me saisit les deux mains; puis d'un accent voilé, navré :

— Hélène, dit-il, je suis bien malheureux, bien à plaindre... Je t'ai fait souffrir, je le regrette... et pourtant, ajouta-t-il d'une voix stridente...

Je le regardais avec stupeur.

Il se leva, et me repoussant presque il fit quelques pas pour sortir. J'entendais comme des sanglots monter de sa poitrine et je ne pouvais me défendre d'un mouvement de sympathie pour mon pauvre ami dont je ne comprenais pas la souffrance...

Alors il revint, les yeux remplis d'une lueur fauve qui m'épouvantait et me fit reculer instinctivement devant lui. Était-ce la colère qui le bouleversait ainsi ou quelque autre sentiment que je ne savais analyser?

Il était tout près de moi, son regard plongeait dans le mien

et me fascinait lentement en me causant une douleur aiguë. Cependant il avait enlacé ses mains autour de mon cou, il me serrait dans une étreinte à la fois rude et suppliante, et il me murmurait à l'oreille d'une voix tragique : « Pardon, pardon, Hélène! »

Étonnée, furieuse, je me débattais, j'avais peur et je le croyais fou, ma foi! Mais lui me tenait plus étroitement et me donnait sur tout le visage des baisers égarés, mauvais, qui me suffoquaient et me faisaient horreur. Par un violent effort je me dégageai... Sa figure était décomposée. — D'un geste je lui montrai la porte, et il sortit sans même lever les yeux.

Aussitôt je me suis enfermée, je tremblais comme une coupable...

Mon Dieu! je n'ai rien fait dont je doive rougir, et pourtant je me sens toute couverte de honte et chargée de remords. Le passé si calme et si pur pour moi s'est dérobé; ce n'est plus qu'une ombre lointaine, le rêve d'une illusion éphémère. La réalité commence, la réalité douloureuse et souillée.

Lui, je ne peux plus maintenant l'aborder, je ne peux plus l'entendre comme autrefois. Qu'est-il donc désormais pour moi?... Car il n'est plus mon père, et je me trouve seule avec lui, — sans parents, sans amis, sans défense, — irrévocablement privée de mon amour!

Enfin! je l'avais pressenti et la mesure de mes supplices est comblée.

Maxime, dans quelques jours sans doute tu seras mort pour moi, et il ne me restera même plus la consolation loyale de ton souvenir. J'ai le droit toutefois de me répéter encore que je t'ai aimé et que je t'aime. De toi à moi l'oubli ne saurait venir... si vite. On peut seulement me contraindre à m'immoler, mais non pas à arracher toute vive la partie de mon cœur qui demeure pleine de toi.

Oui, celui qui m'a empêchée d'être ta compagne, celui qui me destinait une autre félicité que celle que j'avais choisie, — mon père adoptif est encore venu tout à l'heure, et, pendant que j'hésitais entre la colère et l'effroi, il m'a tout avoué...

Ah! que de circonlocutions et de stratagèmes pour en arriver enfin à cet abominable blasphème!... C'est donc vrai, c'est donc permis, c'est donc possible... Il m'aimait!

Je l'ai laissé parler, puisqu'il fallait l'entendre... Il m'a répété vingt fois que le souhait de mes parents avait toujours été qu'il m'élevât pour m'épouser. J'étais libre au surplus. Tout ce qu'il invoquait, c'était ce vœu de mon père, — de mon vrai père, — c'étaient les soins qu'il m'avait prodigués, — ces soins intéressés que je croyais paternels —, c'était sa tendresse même que j'acceptais si bien, ne pouvant dans ma candeur imaginer qu'elle fût... ce qu'elle était!

Accablée, prosternée sous cette révélation dont je doutais encore, je sentis une pitié dédaigneuse, une ironie méchante me monter aux lèvres. Je mesurai déjà la portée de mon sacrifice et je tressaillis de frayeur à l'aspect de l'avenir.

— Si c'est une dette qu'il me faut acquitter, lui dis-je, vous avouerez que c'est bien cher, et je ne l'ai pas contractée en pleine connaissance de cause.

Il s'est tu et j'ai réclamé deux jours de réflexion.

Tout est consommé, Maxime. J'ai tenté un dernier effort pour me conserver à toi... mais c'est en vain.

Je suis faible, ami, je suis lâche et je me plonge éperdûment dans mon malheur... J'ai réfléchi longtemps à sa demande, j'ai envisagé froidement son amour, sa folie; puis je me suis souvenue qu'il avait tendrement gardé mon enfance, qu'il avait consacré les belles années de son âge mûr à m'instruire, à me veiller sans cesse; j'ai récapitulé tout ce que je lui devais — et j'ai cédé aveuglément par une reconnaissance qui me révolte et que je déteste.

C'est le devoir qui m'oblige, c'est le soin de ma dignité qui m'entraîne. Certes, je ne me dissimule ni l'amertume, ni le néant de ma destinée; je prévois, j'accepte tout. Ainsi du moins je suivrai l'impulsion rigoureuse de ma conscience, je resterai loyale et honnête, je me rattacherai de toutes mes forces à mon sentiment filial d'autrefois et j'essayerai d'en faire sortir une affection nouvelle!

Puisque je m'immole, je veux m'immoler tout entière, m'engloutir à jamais dans ce sacrifice terrible, et renoncer dès aujourd'hui à mes illusions qui ne sont plus.

L'avenir n'existe pas pour moi, mon cœur est desséché, vide, glacé. Je n'ai plus rien à penser, rien à sentir, rien à écrire... Ce qui commence désormais, c'est la monotonie d'une vie éternellement résignée!

Aussi bien, il sait tout; je lui ai déclaré franchement que je remplissais à contre-cœur une obligation douloureuse, un engagement d'honneur... qu'en obéissant à un vœu de mes parents, en l'épousant par nécessité, je me libérais envers lui... mais qu'il ne saurait entre nous être jamais question d'amour.

Mon aveu ne le surprit pas.

— N'importe, fit-il, c'est moi qui t'aimerai!

Le contrat lui plaisait ainsi!... Mon Dieu! quel homme est-ce donc? Quelle détestable passion a pu naître dans ce cœur de quarante ans? Moi je suis jeune, enfin! Je ne l'aime pas, je me dévoue, je paye... et il accepte!

Tous mes rêves de jeune fille sont ternis déjà au contact de cette ardeur étrange qui m'épouvante, qui tue mes joies et qui, en un jour, a fini ma jeunesse.

Je suis vieille avant l'heure... Mes belles années sont achevées, hélas! avant d'éclore. Mes sens sont émoussés avant d'avoir vibré d'allégresse.

Pardonne-moi, Maxime, fiancé de ma candeur et de mon adolescence, rêve inoubliable de mon beau printemps, pardonne-moi! Je suis morte à la passion si je ne suis pas délivrée de la vie. C'est à toi que dans mon cœur je m'étais destinée, c'est à toi seul que j'ai appartenu.

L'autre n'aura rien de moi que l'obéissance et le sacrifice. C'est une veuve qu'il a épousée. Ton premier baiser a recueilli ma première et ma dernière sensation d'amour.

Albert LE ROY.

PAYSAGES NORMANDS

I

FORGES

De la lisière des futaies,
Je vois, parmi le ciel léger,
Forges, ses murs blancs et ses haies,
En pente douce s'étager.

Comme tout est frais et tranquille!
D'ici je n'entends même pas
Les bruits que la petite ville
Doit faire en remuant là-bas.

On dirait la lyre d'Orphée,
Quand vibre ce bois ancien,
Où, sans doute, une jeune fée
Enchaîne un vieux magicien;

Et grâce à la belle sirène,
Grâce au bon sorcier, dès demain
Il se peut qu'ici je comprenne,
Ainsi que le langage humain,

Le soupir de la rose blanche,
La flûte d'argent du ruisseau,
Le chuchotement de la branche
Et le ramage de l'oiseau.

Est-ce un rêve? Hier soir encore,
J'étais étourdi par les cris,
L'éclat, la poussière sonore
De ce tumultueux Paris;

Et voici qu'en cette retraite,
A l'abri du rire moqueur,
Je ne sais quelle fleur discrète
S'apprête à fleurir dans mon cœur.

II

CÔTE NORMANDE

Je pars, je m'en vais seul, marchant tout droit, sans règle,
D'abord vite. Bientôt je traverse à pas lents,
Entre l'or du blé mûr et les barbes du seigle,
Un champ de trèfle en fleurs et de papillons blancs.

Les chevaux sont au vert, voici les vaches rousses;
La pointe d'un ajonc berce un oiseau cendré;
Pour gravir, je choisis les pentes les plus douces,
Et j'aspire au versant que je redescendrai.

Mais, en haut, je m'arrête. O solennel silence!
Rien que des profondeurs d'azur à l'horizon!
Au fond du gouffre bleu mon vrai désir s'élance,
Je noie en l'infini mes sens et ma raison.

Je perds le souvenir du temps et de l'espace;
Libre, mon âme échappe à son vivant tombeau,
Et se fond, hors de tout ce qui décroît et passe,
En la sérénité de l'immuable Beau.

Mais il faut regagner la fourmilière humaine;
Et j'ai pitié de nous, qui ne durons qu'un jour,
Et qui trouvons moyen de mêler tant de haine
A ce que nos besoins nous imposent d'amour.

III

BROUILLARDS DU MATIN

Ce matin, je n'ai rencontré
Dans les brouillards de la falaise
Qu'un troupeau de moutons, serré
Par un chien noir aux yeux de braise.

Le berger, sur un tertre assis,
Tricotait de la laine grise;
Le sol, aux contours indécis,
Fuyait dans la brume et la bise.

Autour des éboulements blancs,
La bruyère était violette.
Pas de ciel. Vers les blés tremblants,
Au loin chantait une alouette;

Et tout en bas, sur le galet,
Invisible sans être absente,
A grandes vagues déferlait
L'immense mer retentissante.

IV

FLEURS DES CHAMPS

Un tout petit oiseau zézaie
Et vole dans la cerisaie.
La terre est en fleur. Le ciel rit.
Veux-tu nous en aller ensemble,
Par les sentiers où l'herbe tremble,
Vers les champs où le blé mûrit?

Sur les talus, comme deux chèvres,
Nous grimperons, l'amour aux lèvres;
Et nous cueillerons un bouquet,
Où se mêlera, fille d'Ève,
Comme la passion au rêve,
Le coquelicot au bleuet.

Au retour, nous prendrons la route
Dont les grands arbres forment voûte;
Et le long du chemin des bois,
Dans les bruyères, dans les mousses,
Parmi les hautes herbes rousses,
Nous nous embrasserons vingt fois.

Là-bas, nous oublîrons, peut-être,
Notre beau bouquet sous un hêtre; —
Sous un hêtre j'aime à m'asseoir,
L'ombre fraîche au repos m'invite; —
Soit! Notre amour en sera quitte
Pour revenir au bois ce soir.

A Phœbé, dont les flèches blanches
S'émoussent dans l'ombre des branches,
Je rimerai des madrigaux;
Et Phœbé, chère à Philomèle,
Nous rendra le bouquet qui mêle
Les bleuets aux coquelicots.

V

EXCURSION

Rien ne fait mieux goûter les charmes
D'une retraite au bord des flots,
Qu'un voyage plein de vacarmes
Et de cahots.

Villes, hameaux, campagnes, grèves,
Apparaissez-moi tour à tour;
Et disparaissez, fuyants rêves
Faits en plein jour!

— Rouen, duchesse féodale,
Sa couronne gothique au front,
M'ouvre sa haute cathédrale
Au chœur profond;

Et Rouen, la riche bourgeoise,
L'accent traînant, les yeux bavards,
Me fait voir, coquette et narquoise,
Ses boulevards,

Ses quais neufs, ses faubourgs de briques,
Ses squares, ses gares de fer,
Et les fourneaux de ses fabriques
Aux feux d'enfer;

Sans oublier ce palais-fée
Bâti par les vieux échevins,
Où dame Justice est coiffée
De joyaux fins.

Mais déjà la Seine fleurie
Passe, comme un lacet d'argent,
Au corset vert de la prairie
Son flot changeant.

Tout rit, tout est rayon, paillette;
Et c'est là, pourtant, qu'a sombré
L'ange que notre grand poète
A tant pleuré!

Au Havre, à tous les étalages,
On voit, faisant leurs embarras,
Des objets d'art en coquillages
Et des aras.

Honfleur et la côte de Grâce
Sont chers à ceux qui n'ont pas peur
Du drame intime qui se passe
Sur le vapeur.

Plus loin, Trouville marivaude,
En gardant, avec ses tritons,
Pour Neptune aux yeux d'émeraude,
Les blancs moutons.

Les fraîches beautés de Granville
Ont dans les yeux un grain de sel.
Connaissez-vous la montagne-île
De Saint-Michel?

Fécamp, dit-on, est un peu triste.
Mais non! La cité calme plaît
Au rêveur, et charme l'artiste,
Telle qu'elle est,

Avec son antique abbaye,
Ses bassins pleins d'agrès mouvants,
Et sa vaste grève envahie
Par tous les vents.

Étretat, cette parvenue
Dont je sais tant de cœurs épris,
N'est qu'une plage entretenue
Par tout Paris;

Mais comme, au fond de la vallée,
Sur les toits d'ardoise d'Yport,
La blanche lune, dévoilée,
Miroite et dort!

Et comme, en la fraîche lumière
Du matin rose et bleu, là-haut,
Fleurit le petit cimetière
De Vattetot!

Dieppe a des airs de Célimène,
Dont je suis vite fatigué;
J'aime mieux que cette inhumaine,
Ma mie, ô gué!

J'aime mieux, beauté villageoise,
Sous les grands arbres chevelus,
Une bonne ferme cauchoise
Aux verts talus.

— Mais il n'est pas toujours commode
De prendre une ferme d'assaut;
Et dans un endroit à la mode,
Bien qu'un peu sot,

Je viens d'élire domicile
A cinq minutes des galets,
Sur une grand'route imbécile
Aux lourds chalets.

J'habite un logis ridicule
Tendu d'effroyables papiers,
Qu'encadre un jardin minuscule
De quatre pieds.

Bah! j'ai les roses pour voisines,
Et sous un pommier, leur aïeul,
Dans un fouillis de capucines
Monte un glaïeul.

La mer, verte, bleue ou vermeille,
Berce mes rêves rajeunis;
Tous les matins je me réveille
Au chant des nids.

VI

HIRONDELLE DE MER

Sur la mer et ses colères,
L'hirondelle au ventre blanc
Agite, en son vol troublant,
Ses ailes triangulaires.

Comme elle est fine, nageant
Au léger ciel gris de perle,
Tandis que le flot déferle
En larges nappes d'argent!

C'est une flèche vivante,
Aux caprices incessants,
Qui trace, dans tous les sens,
Mille dessins qu'elle invente.

C'est heurté, précis, nerveux :
Elle frôle de sa plume
L'écueil où frémit l'écume,
Elle effleure mes cheveux;

Elle plane, tourne, plonge,
Vire soudain, prend l'essor,
S'abat brusque, plane encor,
Et disparaît comme un songe.

VII

FEUILLES MORTES

C'est un jour d'octobre très doux.
Dans l'or du couchant qui rayonne,
La colline aux grands arbres roux
Dort avec des airs de lionne.

Les feuilles mortes, peu à peu,
Bruissent quand le vent s'élève :
Tels les spectres du passé bleu
Dans un cœur las où flotte un rêve!

— Mais, plein de bruits frais et charmants,
Voici que le moulin secoue
Une averse de diamants
Sur les palettes de sa roue;

Et les beaux enfants du meunier,
S'asseyant sur le pas des portes,
Avec un rire printanier
Se couronnent de feuilles mortes.

VIII

ADIEUX A LA MER

Immensité des mers, ports, falaises, troupeaux,
Vergers dont la fraîcheur rit autour des villages,
Adieu! Voici l'hiver; adieu, bois! adieu, plages!
Adieu, rosiers fleuris dans l'herbe des tombeaux!

Adieu, hêtres hantés le soir par les corbeaux,
Chant des nids qu'accompagne un frisson des feuillages,
Plateaux nus labourés par les lents attelages,
Flots houleux écumés par les prompts paquebots!

Comme un soldat blessé, qui, pour panser sa plaie,
S'est assis près d'une eau vive, sous une haie,
Puis retourne à son rang, fort d'un meilleur espoir;

Tel je rentre à Paris en redressant ma taille,
Et reprends dès demain ma place à la bataille
Que le Juste et le Beau livrent au Passé noir.

Émile BLÉMONT

LE SALON DE 1880

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, l'aménagement du Salon de 1880 a soulevé de toutes parts des plaintes vives et souvent amères. Le fait est que jamais on ne vit aménagement plus déplorable. A qui la faute? L'administration reproche au jury de s'être montré trop indulgent et de l'avoir mise dans la nécessité d'exposer des toiles sur la galerie extérieure, le nombre des salles dont elle dispose s'étant trouvé insuffisant pour recevoir toutes les œuvres admises. Le jury reproche à l'administration d'avoir manqué de prévoyance, en ne préparant pas le nombre de salles nécessaire. Les exposés se demandent enfin comment la collaboration de l'administration et du jury a pu aboutir à la désastreuse exhibition dont ils sont victimes.

Il s'est, à ce propos, dépensé beaucoup d'encre, et, comme il arrive presque toujours en pareil cas, ce sont ceux qui pâtissent qui sont condamnés. On fait trop de peinture, s'écrie le chœur des *snobs,* il n'est que temps de mettre un terme à un pareil débordement.

Je ne conteste point qu'il se fait de nos jours beaucoup de peinture et qu'il n'y a en somme qu'un petit nombre de peintres, mais il ne faudrait cependant pas déplacer la question.

Les expositions annuelles ne sont pas destinées à offrir au public un choix d'œuvres telles que celles qui prennent place dans nos musées. Ces expositions ont pour objet de montrer au public ce qui s'est fait au cours de l'année. Le public, de son côté, n'entre pas au Palais des Champs-Élysées comme on entre dans une église.

Que la société des aquarellistes, que les impressionnistes ou

tout autre groupe ouvrent de petites chapelles, rien de mieux. Que ces oratoires se multiplient, on ne saurait trop s'en féliciter, parce que toutes ces tentatives témoignent d'une renaissance de nos luttes artistiques; mais l'exposition annuelle doit être ouverte à tous aussi largement que possible.

J'entends par là que tout ce qui atteste une individualité quelconque doit prendre place au Salon et qu'il ne faut proscrire que les « niaiseries ». Par malheur, le jury nommé cette année a semblé prendre à tâche d'admettre ce que j'appellerai « les productions de demoiselles », — les cimaises des salles en sont encombrées, — et de proscrire ou de reléguer loin des yeux ce qui a choqué son goût évident de la banalité.

Ainsi j'ai parcouru cette galerie extérieure, désormais célèbre, où les toiles sont soumises aux reflets changeants d'un jour multicolore, infiniment moins favorable que le jour cru de la rue; et j'ai noté dans ce lieu d'exil un certain nombre de tableaux qui se recommandent par de réelles qualités. Je cite les meilleurs : *Deux portraits d'homme,* l'un par M. Dastugue, l'autre par M. Gustave Bourgain; *Un Jour sombre en Norwège,* par M. Kielland; *les Marais salants de la pointe de l'Aiguillon,* par M. Thénot; *le Port de Granville,* par M. Lopisgich; *Un Chemin dans la vallée d'Orsay,* par M. Massias; *un portrait d'homme,* par M. Édouard Paillet; un autre *portrait,* par M. Bouisset; un *Effet du matin,* par M. Philippe Lalande; *Une Rue à Bercy,* par M. Bugarel; *Une Nichée de briquets,* par M. Van der Meulen; une *Aventure de Don Quichotte,* par M. Moreno-Carbonero; *Un paysage en l'Overyssel,* par M. Bakuyzen; *Une Marchande de poissons,* par M. Tivadar-Flesch; *Un Cordonnier,* par Mlle Bresleau; *Chrysanthèmes,* par Mlle Barillot; *le Carrefour de la Butte,* par M. de Ruysscher; *Cosme de Médicis,* par M. Guzzone; *Clair de lune,* par M. Lindström; *Village danois,* par M. Gegerfelt; *Nature morte,* par M. Tholer; *l'Absinthe,* par M. Marius Michel.

Il n'est pas un de ces tableaux que je conseillerais d'acheter pour un musée, tout en reconnaissant que plusieurs y feraient peut-être meilleure figure que beaucoup d'œuvres dont on meuble nos collections. Mais, encore une fois, la question n'est pas là. Les toiles que je viens de signaler indiquent pour la plu-

part des tendances qu'il est intéressant de constater et que le Salon annuel a pour objet de mettre en lumière.

On objecte, je le sais, que la place fait défaut et que l'on ne saurait se montrer libéral sans courir le risque d'envahir le Palais des Champs-Élysées tout entier, qui, du train dont vont les choses, pourrait même bientôt ne pas suffire. Cette objection est sans valeur, car non seulement il n'y aurait nul inconvénient, mais il y aurait avantage à donner à nos expositions de plus vastes proportions et à inviter tous les arts à concourir à leur éclat. Si l'on conviait, en effet, les arts décoratifs à participer à nos expositions, on aurait des salles d'un aspect agréable au lieu d'avoir une succession de galeries d'un aspect désagréable.

La question fut soulevée, il y a quelques années, au Conseil supérieur des Beaux-Arts. On proposa d'admettre à nos expositions annuelles les œuvres originales des maîtres de l'art décoratif; mais les docteurs déclarèrent que l'on ne pouvait confondre les artistes avec les artisans, que Bernard de Palissy lui-même se verrait justement refuser l'entrée du Salon, et que la moindre enluminure sur toile cotait mieux son homme qu'un chef-d'œuvre affectant la forme d'un plat. C'est là un sujet sur lequel il faudra nécessairement revenir, car, en cette matière comme en toute autre, il n'est pas trop tôt de décider qui doit l'emporter de la routine ou du bon sens. Ce que l'on peut d'ailleurs reprocher à l'administration actuelle des Beaux-Arts, c'est précisément de s'attarder dans les vieilles ornières par déférence pour des résistances surannées.

Je ne veux pas me livrer ici à la critique de tous les actes de cette administration; mais il me sera bien permis de dire, sans sortir du cadre de cette étude, que le Salon actuel témoigne de son indécision. On n'y sent point la volonté d'encourager des œuvres qui puissent faire honneur à notre temps. Je l'ai dit dans le précédent article, les artistes contemporains affectent un dédain marqué pour le milieu dans lequel ils vivent. Ils disent volontiers que notre époque est indigne d'être reproduite, qu'elle est laide, mal accoutrée, incapable de les inspirer, et qu'ils en sont bien réduits de chercher dans le passé des sujets plus dignes de leur talent.

Diderot tenait le même langage sur les choses de son siècle; il lui paraissait mauvais que les peintres voulussent descendre jusqu'à retracer la forme des « chapeaux à lampion », et il gourmandait fort ceux qui s'y essayaient. Il n'y a eu de nos jours qu'un seul régime qui ait eu le courage d'affirmer à cet égard ses convictions. C'est le régime de 1830. Il a bravement abordé la reproduction des « bourgeois » qui ont fait les journées de Juillet; et ces pages fort médiocres cependant, pour la plupart, constituent l'un des plus grands intérêts de la galerie de Versailles.

Pourquoi donc, dans cette éternelle querelle des vivants et des morts, l'administration actuelle des Beaux-Arts hésite-t-elle à prendre le parti des vivants? On dira tout ce que l'on voudra de notre laideur, mais si laids que nous puissions être, je préfère cette laideur à tout ce que l'art d'accommoder les restes des grands maîtres peut suggérer à l'imagination stérile de nos peintres. Et quand, au sortir de nos expositions, je contemple ce spectacle toujours renouvelé et vraiment admirable que nous donne le mouvement de la rue, je me demande ce que nous veut cet art de convention auquel nous persistons à être si étroitement attachés.

Le but que doit se proposer l'artiste est de transmettre à celui qui regarde son œuvre l'impression qu'il a reçue du spectacle de la nature et non pas l'impression qu'il a pu recevoir d'une œuvre déjà faite. Et, autant il est précieux de retrouver devant ce qu'il nous offre une émotion vraie, autant il est indifférent et souvent pénible de constater qu'il n'a fait qu'affaiblir un sentiment déjà maintes fois traduit.

Ces desservants du faux mettent du reste au service de leur culte une science des plus étroites. On croit rêver quand on lit par exemple les articles du règlement de l'Académie de France à Rome.

Le lecteur sait que tous les artistes français âgés de quinze à trente ans peuvent concourir pour les grands prix de Rome après avoir subi deux épreuves préalables, exécutées en loges et réglées comme celles du concours définitif par l'Académie des Beaux-Arts.

Or, les articles 16 et 17 du règlement de l'Académie de France à Rome sont ainsi conçus : « Les seuls pays dans lesquels les

pensionnaires sont autorisés à voyager sont l'Italie, la Sicile et la Grèce. Les pensionnaires devront rester pendant la première année de leur pension à Rome et dans l'Italie centrale. Ils n'en pourront sortir sans une autorisation spéciale du directeur. Pendant la seconde année de leur pension, les pensionnaires pourront voyager en Italie et en Sicile et, à partir de la troisième année, dans l'Italie, la Sicile et la Grèce. Toutefois ils ne pourront partir sans avoir obtenu auparavant l'autorisation du directeur. »

Un autre article du même règlement prescrit au pensionnaire peintre d'exécuter dans la première année de sa pension : 1° une figure peinte d'après nature et de grandeur naturelle ; cette figure représentera un sujet emprunté soit à la mythologie, soit à l'histoire ancienne, sacrée ou profane ; 2° un dessin d'après la peinture des grands maîtres, de deux figures au moins ; 3° un dessin d'après une œuvre remarquable de sculpture de l'antiquité ou de la Renaissance, soit statue, soit bas-relief.

Dans la deuxième année : un tableau d'au moins deux figures nues ou en partie drapées, de grandeur naturelle.

Dans la troisième année : une copie peinte soit d'après un fragment de tableau ou de fresque, de trois figures au moins. Ce fragment sera copié de la grandeur de l'original ; si, toutefois, l'original est de proportion colossale et que le pensionnaire veuille le réduire, les figures ne devront point avoir moins de deux mètres de proportion.

Dans ces dernières années, on a créé *le prix du Salon* qui laisse plus de liberté à ceux qui l'obtiennent, mais la chinoiserie du règlement de l'Académie de France à Rome n'en subsiste pas moins.

En attendant que ce prix du Salon produise des résultats, s'il doit en produire, en attendant aussi que l'État se décide à encourager les vivants et à décourager les morts, je veux aujourd'hui parler des artistes qui ont eu cette année le courage de regarder et de chercher à reproduire ce qui se meut autour d'eux.

En ce genre et dans la série des grandes compositions, l'œuvre qui a fait le plus de bruit avant l'ouverture du Salon est certainement la *Jeanne d'Arc* de M. Bastien-Lepage. Le peintre des *Faucheurs* et des *Ramasseuses de pommes de terre* s'était,

disait-on, surpassé, et, au dire des enthousiastes, son tableau était tout un poème. J'ai la plus profonde estime pour le talent de M. Bastien-Lepage, et c'est peut-être à cause de la vive sympathie que m'inspire ce talent que j'ai éprouvé, devant la *Jeanne d'Arc* de M. Bastien-Lepage, une véritable déception. Son tableau est en réalité ce que les amateurs de tapisseries appellent une « verdure ».

La figure principale qui a pris place dans cette « verdure » est d'un dessin médiocre, souvent très défectueux. Le mouvement qui cherche à être naïf est maniéré; d'autre part, les figures accessoires produisent une tache peu agréable et qui ne s'explique pas. Je ne dis rien du sujet que M. Bastien-Lepage a eu la prétention de traiter. Il peut convenir à certaines imaginations maladives de retrouver dans cette jeune paysanne à l'air hébété la fière et robuste fille de la légende, la femme qui, au milieu des désastres de la patrie, saisit l'arme que les hommes ont laissée tomber et va hardiment secouer l'indolence du roi pour le conduire à la victoire. Mais, pour ma part, je préfère laisser de côté le titre que M. Bastien-Lepage a donné à son tableau pour ne louer que les bonnes et solides qualités de sa peinture.

Dans la même salle, M. Jules Breton expose une page d'une impression mélancolique, *le Soir*. M. Breton est un poète et il a voulu rendre l'effet de cette heure chère aux poètes où le soleil quitte la terre. Il y a pleinement réussi; le paysage et le rang des sarcleuses encore attachées au travail, qui en peuplent le fond, ont un charme inexprimable. J'aime moins les figures du premier plan, la recherche du travail y contredit les contours trop mous du dessin. Dans ces figures, M. Jules Breton a cru devoir corriger l'indécision de l'heure à laquelle il a peint son tableau et, d'autre part, il n'a pas affirmé avec assez de précision les lignes qui se profilent toujours un peu durement sur le ciel crépusculaire. Au demeurant, l'œuvre a de la simplicité et de la grandeur, et jamais M. Jules Breton n'a été mieux inspiré.

J'ai une prédilection particulière, — je l'ai dit dans le premier article — pour les deux toiles de M. Cazin, l'*Ismaël* et le *Tobie*. Dans la seconde de ces compositions, le paysage est plus lumineux que dans la première. Je préfère cependant l'*Ismaël*. La scène

est admirablement comprise et tout, figures et paysages, s'y trouve en parfait accord. Il n'est pas au Salon un seul tableau auquel on pourrait adresser un semblable éloge. J'ai entendu reprocher à M. Cazin de s'inspirer de la manière de M. Puvis de Chavannes dans la discrétion avec laquelle il rehausse d'un accent la tonalité presque toujours sourde de ses ensembles. Ce qui n'est pas contestable, c'est que, dans l'*Ismaël* comme dans le *Tobie*, M. Cazin s'est inspiré d'un effet vrai, qu'il l'a rendu à merveille et qu'il a su le mettre au service d'une pensée élevée. Que demander de plus?

M. Lerolle est, lui aussi, de cette excellente école des peintres qui, selon l'expression de Ruysdaël, ne cherchent pas à ajouter à la nature, mais se bornent à recueillir ce qu'elle nous donne et à transmettre fidèlement l'impression qu'ils en reçoivent. M. Lerolle a tracé une scène champêtre des plus simples. Une bergère avec un troupeau de moutons occupe un premier plan laissé dans l'ombre et que gagne une rangée d'arbres. Au fond se déroule un vaste horizon baigné de lumière. Si quelques tons un peu violents ne tachaient pas l'ombre du premier plan, le tableau de M. Lerolle serait une œuvre tout à fait complète.

M. Bonnat mérite certainement de prendre place dans la phalange des naturalistes, mais il malmène souvent son modèle pour arriver à des effets de transparence que l'on n'obtient qu'à la condition de sacrifier des tons dont la valeur est indispensable. Son *Job* est, par suite, d'un modelé plus lumineux que puissant. Il n'en restera pas moins comme l'un des plus étonnants morceaux de peinture de l'auteur du *Christ en Croix*. M. Morot, qui nous avait donné l'année dernière la bataille un peu confuse des *Eaux Sextiennes,* expose cette année une composition plus sobre qui est en même temps une peinture plus vigoureuse. M. Morot procède de la même façon que M. Bonnat, il est comme lui très préoccupé des moindres détails du corps humain. Et s'il est moins maître du métier, il est plus que M. Bonnat préoccupé de l'air qui entoure ses figures. Son *Bon Samaritain,* dans lequel il serait fort difficile de relever une faute de dessin ou une défaillance de coloration, laisse cependant le spectateur assez froid.

Cela tient peut-être à ce que la recherche même du « bien fait » fait perdre à la composition de M. Morot le côté dramatique inséparable de la sensation du mouvement. Je me hâte de dire toutefois que, si le jury est appelé à choisir entre le tableau de M. Morot et celui de M. Cormon pour l'attribution obligatoire de la médaille d'honneur, le tableau de M. Morot me paraît de beaucoup préférable.

Je viens de dire que la médaille d'honneur était obligatoire; c'est là, soit dit en passant, une des étrangetés du règlement du Salon qu'il faut ajouter à celles que j'ai déjà signalées.

L'exposition annuelle dût-elle n'offrir aucune œuvre magistrale, le jury est tenu de décerner une médaille d'honneur à la sculpture et une médaille d'honneur à la peinture. Il est possible que l'on renonce à la distribution des prix qui se fait à l'issue de tous les Salons, mais aussi longtemps que cette coutume subsistera, l'administration ferait sagement de réserver ses hautes récompenses pour les années où elle peut équitablement les décerner.

Aujourd'hui, si l'on écarte des concurrents M. Puvis de Chavannes dont le talent est à son apogée, il devient fort difficile de rencontrer dans les galeries de peinture cette œuvre magistrale que le règlement a visée.

Pour en revenir cependant aux candidats proposés pour la médaille d'honneur de 1880, je dois, après avoir parlé de M. Morot, parler de M. Cormon. M. Cormon expose une très vaste toile. Cette toile représente, d'après le livret, *la Fuite du Maudit et de sa famille*. Caïn, précédant les siens, traverse une plaine poudreuse qui représente le désert. Les figures de M. Cormon forment une composition convenablement massée, on y relève des morceaux bien peints, mais l'ensemble est gris, terne, sans accent et, ce qui est plus grave, nous offre le tableau d'un drame sans intérêt.

Je lui préfère de beaucoup la toile de M. Roll, *la Grève des mineurs*. N'y aurait-il, de la part de M. Roll, que la seule tentative d'aborder le réel dans de vastes proportions et au mépris de toutes les exigences des raffinés, qu'il faudrait le louer. Mais il y a plus : le tableau de la *Grève* est d'une exécution puissante et sincère

qui rappelle avec un progrès très marqué l'*Inondation de Toulouse,* exposée en 1877.

M. Roll avait envoyé au Salon dernier une fantaisie quelque peu tapageuse, *la Fête de Silène*. Il faut le féliciter de nous être franchement revenu et d'avoir abandonné la vaine poursuite des Jordaens.

Un ouvrage qui attire beaucoup l'attention est celui de M. Bouveret-Dagnan, *l'Accident*. Son succès est de toute justice. Le drame choisi par M. Bouveret-Dagnan est des plus intimes. Un enfant a été blessé, le sang de la blessure a été recueilli dans une cuvette qui, en sa qualité de trompe-l'œil, est pour le gros public ce qu'on appelle en argot de théâtre le «*clou*» de la situation. Un médecin de passage panse la blessure, la mère abîmée dans la douleur pleure au pied du lit, sous lequel s'est réfugié le chat de la maison. Les parents qui travaillaient avec l'enfant dans l'usine au moment où l'accident est arrivé sont là, attentifs, inquiets, émus de cette émotion froide, particulière aux hommes qui, chaque jour, jettent leur vie aux hasards de la manœuvre. Tout, jusque dans les moindres détails, est observé avec finesse et sans exagération. Le tableau est peint avec une largeur de touche et une sûreté d'intonation qui dénotent chez M. Bouveret-Dagnan un tempérament de peintre.

Dans la section des étrangers, deux œuvres du même ordre me séduisent particulièrement, *le Convoi d'un enfant en Norwège*, par M. Ederfelt, et *un Orphelinat*, par M. Artz. Quelles bonnes, honnêtes et franches impressions! Ici la scène est claire, simple et bien liée. Là, elle est d'une tranquillité qui rappelle les meilleures choses des artistes hollandais. Que de peintres, dont les compositions ambitieuses perdent du côté de l'intérêt ce qu'elles cherchent souvent en vain du côté de la variété, à qui l'on pourrait recommander l'étude de ces deux toiles!

Cette réflexion ne s'adresse pas à M. Gervex, qui cependant n'a pas été aussi heureux que d'habitude dans son *Souvenir de la nuit du 4 décembre* 1851.

Je regrette que M. Gervex n'ait pu envoyer les excellentes esquisses qu'il a faites en collaboration avec M. Blanchon, pour l'une des mairies de Paris. M. Gervex et son collaborateur ont

bravement rompu avec les vulgarités des allégories habituelles. Ils n'ont point, comme M. Gustave Boulanger, emprunté à M. Guillaume son *Mariage romain*. Ils se sont gardés d'habiller à l'antique nos modernes académiciens. Dans leur panneau du *Mariage*, dans celui de l'*École*, ils ont décrit «tout bêtement» les choses telles que nous les voyons chaque jour. Il y a gros à parier que cette audace fera crier au scandale, mais elle fait grand honneur à ceux qui l'ont eue.

J'aurais voulu parler dans cet article de toutes les compositions qui méritent d'être signalées au Salon, en laissant, bien entendu, à l'écart les frivolités applaudies ; mais j'ai déjà passé les bornes que je m'étais prescrites et je me vois forcé de remettre au prochain numéro de la *Revue* le bien que j'ai à dire de plusieurs de ces compositions. Car, si le Salon de 1880 ne renferme pas d'œuvres magistrales, il compte bon nombre d'œuvres dont il faut louer les tendances.

X

REVUE DU THÉATRE

DRAME ET COMÉDIE

Théâtre-Français : *Ruy-Blas.* — Théâtre de l'Odéon : *Le Parapluie*, par M. Ernest d'Hervilly; *les Deux Saisons,* par M. Eugène Adenis. — Théâtre du Gymnase : *L'Amiral*, par M. Jacques Normand. — Théâtre des Variétés : *Mes Beaux-Pères,* par MM. Émile et Raoul de Najac; *L'Œil du Commodore*, par Cham et Busnach. — Mlle Croizette dans *l'Aventurière.*

I

Vendez vos rentes françaises, et achetez des Ottomans; la France va mourir : Mlle Sarah Bernhardt a fui la maison de Molière. Vendez vos Ottomans, et rachetez de la rente française : Mlle Bartet remplace Mlle Sarah Bernhardt, et elle a fait preuve d'une rare intelligence. Tout est sauvé. La nouvelle Marie de Neubourg n'aura jamais de caprices : elle ne montera pas en ballon; elle traitera son directeur avec toute la déférence qui lui est due, et aucun auteur n'aura jamais à se plaindre d'elle.

Qu'on me pardonne, si je ne ressens ni cet excès de désespoir ni cet excès de joie. Les artistes de mérite ne manqueront en aucun temps à la Comédie-Française, et l'aventure de ces derniers jours prouve une seule chose : c'est que les comédiens en vogue peuvent, à la rigueur, être remplacés; *non deficit alter aureus,* et même, faute du rameau d'or, le public se contente volontiers du rameau d'argent. Il y aurait bien d'autres choses à dire sur tout cela, et si l'on voulait s'amuser un peu, on ferait une jolie brochure sous ce titre : *la Question du Théâtre-Français!* On démon-

trerait sans peine que la crise dont notre premier théâtre nous donne le spectacle tient à des causes générales, et que l'aventure de Mlle Sarah Bernhardt est simplement le résultat de ces causes nombreuses et diverses.

En attendant, nous ne saurions en vouloir à l'actrice fugitive, puisque nous devons à ce joli coup de tête le plaisir d'avoir revu un des chefs-d'œuvre du maître. J'avoue même que j'ai mieux compris, cette fois, le rôle de la reine de *Ruy Blas*. Mlle Bartet lui donne je ne sais quelle amertume voilée qui doit être au fond dans la pensée du poète.

Ce rôle de Marie de Neubourg, qui ne semble pas un grand rôle au premier abord, est un des plus profonds que M. Victor Hugo ait tracés, et j'essaierai de le démontrer rapidement.

Quel est le personnage principal de *Ruy Blas?* Sans chercher à faire un paradoxe, je crois que c'est le personnage du roi Charles II. Non, ce n'est point un paradoxe. Dans beaucoup de grandes œuvres, il y a souvent ainsi un personnage invisible et muet qui remplit la scène plus que les personnages visibles à nos yeux : dans *la Mort de Pompée,* par exemple, c'est aussi bien Pompée que César qui vit pour le spectateur, et César vivant ne parle pas plus haut que Pompée mort avant le commencement du drame de Corneille. Dans *Ruy Blas*, Charles II ne paraît pas, mais, par une sorte de mirage, on l'aperçoit sans cesse à l'horizon du drame; on croit le voir passer au fond de la forêt triste comme son cœur, suivant avec ennui la chasse sous le grand vent d'automne, indifférent, pas même fier d'avoir *tué six loups,* insulté dans sa voiture par *les paysans qui sont dans la campagne,* ayant encore moins souci de sa femme que de son peuple, égoïste et solitaire, coupable d'imbécillité presque volontaire, puisqu'il n'a pas même l'idée de la résistance au mal qu'il voit faire autour de lui et sous son nom. Il n'est pas un roi méchant sans doute, et le poète lui épargnera les grandes expiations imposées aux sanglants despotes. Comment donc punir ce roi plus grotesque que sinistre? Par un châtiment qui a quelque chose de ridicule comme lui : le poète lui arrachera du front sa couronne et la remplacera par le béret bariolé de Georges Dandin. Non pas, certes, que la reine devienne coupable au sens matériel

du mot (et c'est une erreur ou une perfidie d'avoir écrit le contraire), non, la reine dit elle-même à Ruy Blas :

J'ai foi dans votre honneur pour respecter le mien ;

mais, s'il n'y a pas entre la reine et Ruy Blas adultère physique, il y a un autre adultère plus grave peut-être : l'adultère moral ; et c'est la reine encore qui le dit à Ruy Blas, ou plutôt à Don César, le seul nom qu'elle lui connaisse :

Don César, je vous donne mon âme ;
Reine pour tous, pour vous je ne suis qu'une femme ;
Par l'amour, par le cœur, duc, je vous appartien.

Et, comme si elle voulait marquer d'une façon plus précise cette séparation morale entre le roi et la reine, elle dit à Don César :

Va, tu me sembles bien le vrai roi, le vrai maître.

Il y a dans l'amour de la reine pour Don César une sorte d'étonnement de trouver un homme si peu semblable au roi qu'elle connaît :

Vous n'ignorez donc rien? D'où vient que votre voix
Parlait comme devrait parler celle des rois?

C'est que cette pauvre reine, avant d'épouser ce roi stupide, avait eu des parents bons et affectueux, mais peu faits aussi pour ce rude métier de roi :

Que ne suis-je encor, moi qui crains tous ces grands,
Dans ma bonne Allemagne, avec mes bons parents!
Comme, ma sœur et moi, nous courions dans les herbes!
Et puis, des paysans passaient traînant des gerbes;
Nous leur parlions. C'était charmant. Hélas! un soir,
Un homme vint qui dit : — il était tout en noir,
Je tenais par la main ma sœur, douce compagne, —
« Madame, vous allez être reine d'Espagne. »
Mon père était joyeux, et ma mère pleurait.
Ils pleurent tous les deux à présent.

Et cependant Marie de Neubourg avait en elle le vague instinct du devoir royal; si son mari eût été un roi de grand cœur et de grand esprit, elle l'aurait aimé avec la double fierté de l'épouse et de la reine; mais Charles II, loin d'être un Henri IV, est loin même d'être un Louis XIII, et elle en arrive à ressentir pour lui cette sorte de mépris amer qui, dans le cœur d'une femme, est la forme la plus terrible de la haine; elle s'est défendue d'abord contre ce sentiment de répulsion :

Oh! s'il l'avait voulu, j'aurais aimé le roi!

Mais l'épouse est aussi blessée que la reine, l'idée d'un autre amour se glisse dans son âme :

Mais enfin, il faut bien que j'aime quelqu'un, moi!

Aimer... le peut-elle? La reine d'Espagne peut-elle descendre jusqu'à aimer un sujet, un des hommes qu'elle voit s'incliner devant elle, tremblants comme Don Guritan ou hostiles comme Don Salluste? Non, ce qu'elle peut aimer, c'est l'inconnu, le rêve, l'idéal ; et quand ce rêve devient une réalité, quand elle a lu le billet poétique caché dans le bouquet de fleurs apporté par le passant mystérieux, quand elle a vu sur le billet le sang du jeune homme inconnu, elle se défend encore d'aimer autre chose que son rêve :

Toi qui verses ton sang, toi qui risques tes jours
Pour donner une fleur à la reine d'Espagne,
Qui que tu sois, ami dont l'ombre m'accompagne,
Puisque mon cœur subit une inflexible loi,
Sois aimé par ta mère et sois béni par moi!

C'est une autre femme, c'est la mère, qu'elle charge d'aimer pour elle le mystérieux inconnu ; mais un hasard le lui fait enfin connaître. Elle ne voit en lui d'abord qu'un page amoureux et dévoué, elle ne songe pas à l'aimer, elle le protège seulement contre les mauvais desseins de Guritan : *Il ne le tuera pas!* C'est un cri de douce pitié, et non un cri d'amour. Mais au troisième

acte, quand elle a entendu l'ardente apostrophe de Don César à ses indignes ministres, quand elle a comparé à son époux avili ce jeune homme qui, pour *la sauver, sauverait le Monde,* elle comprend que tout est fini entre elle et le roi ; elle le dégrade et le découronne dans son âme, tandis qu'elle couronne César et le sacre roi par un baiser au front.

Voilà la punition de Charles II ; il n'est point puni comme époux, il est châtié comme roi. La reine ne prend pas un amant, elle choisit, dans sa pensée, un second roi qui est le contraire du premier. Ce n'est point l'épouse coupable, c'est la reine *justicière*.

Aussi bien, est-ce là une des sources les plus abondantes de l'art dramatique : la femme justicière ! A certaines heures, dans la vie d'un peuple comme dans la vie d'un homme, quand règne partout cette maladie périodique : l'impuissance à punir le mal ; quand les plus forts en apparence, les héros ou les penseurs, abdiquent, la femme n'abdique pas. La justicière vient quand elle est indispensable ; elle ne prend pas toujours une épée comme Judith, un marteau comme Jahel, un couteau comme Charlotte Corday, un glaive comme cette Judith française dont le nom est inconnu et qui tua le duc Amale. La justicière a d'autres armes quelquefois, et quand elle veut récompenser ou punir, elle n'a qu'à donner ou à reprendre son cœur.

C'est ce que fait la reine de *Ruy Blas,* et c'est peut-être la véritable et grande leçon que cache ce drame si large et si profond.

On pourrait étudier *Ruy Blas* à bien d'autres points de vue, et M. Victor Hugo les a indiqués lui-même dans sa préface. Il en est un qui ne peut plus échapper aujourd'hui même aux yeux les moins clairvoyants ; c'est le caractère démocratique de *Ruy Blas ;* la démocratie est dans les moelles de l'œuvre, comme, du reste, dans tout le théâtre de M. Victor Hugo. Le personnage de Ruy Blas, devenu Don César, duc d'Olmédo, grand d'Espagne, premier ministre, défenseur de la reine, juge et exécuteur de Don Salluste, représente bien le mouvement ascensionnel du peuple. C'est une des raisons qui expliquent la popularité, renouvelée sans cesse, du théâtre de M. Victor Hugo.

Cette popularité, qui s'étend à toutes les œuvres de l'illustre maître, est un des spectacles les plus curieux et les plus nobles de l'histoire des lettres. Mais par combien de luttes, de tristesses, de déboires, d'injustices elle a été payée d'avance! Voulez-vous en avoir une idée? Écoutez ceci :

« Don César de Bazan a le malheur de ressembler au type le plus populaire des théâtres de boulevard. Il est taillé sur le patron de Robert Macaire, et paraît prendre à tâche d'exagérer le modèle qu'il copie...

« Don Guritan paraît avoir la même destination que Don César... Il faut plaindre l'auteur qui, pour accomplir la fusion du sérieux et du comique, se croit obligé de présenter sur la scène des personnages pareils à Don Guritan. Contre une telle bévue, il n'y a rien à dire. Le blâme hésite, la colère balbutie; on se résigne à la pitié. »

Quel est l'être stupéfiant qui écrivait ces lignes en 1838? Il avait nom Gustave Planche. Il a écrit vingt-cinq longues pages du même style sur *Ruy Blas;* et je ne sais rien de plus récréatif que cette lecture, faite aujourd'hui, après ces magnifiques ovations prodiguées au poète. Écoutez ceci encore. C'est un comble, pour parler la langue du jour :

« L'auditoire de la première représentation a fait preuve, nous l'avouons, d'une rare longanimité. Il a écouté sans murmurer une pièce qui ne relève ni de la réalité historique, ni de la réalité humaine, ni de la poésie lyrique, ni du mélodrame, dont les acteurs se traitent mutuellement comme autant de pantins incapables de sentir et de penser. Mais cette longanimité, nous l'espérons, ne sera pas imitée par la foule, car si *Ruy Blas* était applaudi, il faudrait proclamer la ruine de la poésie dramatique. »

Continuez, si vous le pouvez sans rire : « Chacun des actes de cette pièce, que nous ne savons de quel nom appeler, se compose de scènes impossibles... Le quatrième acte est le plus hardi défi que M. Hugo ait jamais adressé au bon sens et au goût de son auditoire... »

Voilà ce que Gustave Planche pense, ou du moins ce qu'il dit de *Ruy Blas* comme œuvre dramatique; voici ce qu'il en pense comme style :

« L'auteur fouille dans le vocabulaire comme dans la roue d'une loterie. Les mots ne lui coûtent rien, et il les entasse avec une profusion sans exemple. Il fait de la verbosité la première loi du style, il réduit à néant l'analogie des images... »

Vous riez, n'est-ce pas? Eh bien, non, il ne faut pas trop rire.

Certes, je suis loin de nier les droits et l'utilité de la critique; il est bon de protester contre certaines œuvres qui, par leur vogue éphémère, calomnient le succès; mais quand on voit se dresser contre le génie je ne sais quels serpents sortis de je ne sais quelle ombre infecte, il ne faut pas rire. Savez-vous de quoi ce Gustave Planche a été coupable? A force d'exciter contre Victor Hugo les jalousies de l'un ou les rancunes de l'autre, il est parvenu, avec quelques complices de sa vengeance vile, à faire l'émeute qui accueillit *les Burgraves,* et depuis lors le fier poète se refuse à donner au théâtre quelque œuvre nouvelle; nous n'aurons ni *les Jumeaux* ni *Torquemada;* et pourquoi? Parce que, vers 1838, un Gustave Planche a jeté son venin au lion qui passait.

Et notez que ce Gustave Planche était presque, je ne dis pas quelqu'un, mais quelque chose en son temps; des gens hauts en cravate disaient en hochant la tête: C'est un bon esprit! comme qui dirait : un bon assassin !

Je sais bien que les écrivains de cette sorte disparaissent sans laisser de trace, et que leur nom, quand un hasard nous le rappelle, n'excite plus que le fou rire le plus joyeux; mais ils ont laissé une école malgré tout. L'enfant demandait :—Que fait-on avec les vieilles lunes? — Le bon Dieu en fait des étoiles, lui répondait-on.

Avec les vieux Gustave Planche, le bon Dieu ne fait pas des étoiles; mais le diable en fait de petits Gustave Planche.

Que le triomphe éclatant et définitif de Victor Hugo, rapproché un moment du souvenir de son Zoïle, nous serve du moins de leçon. Si la franchise est un devoir dans le jugement des œuvres de l'esprit, si la sévérité même est un droit, éloignons de nous le parti pris, la cruauté joyeuse à découvrir les fautes et les faiblesses; ayons non seulement l'admiration pour le génie, mais la sympathie pour le talent qui se cherche et s'affirme.

Cela est facile de notre temps. Il est très remarquable en effet qu'en aucune époque peut-être les hommes de talent ne furent plus nombreux ; il est à remarquer aussi qu'une foule de poètes ont choisi la forme dramatique pour traduire leur pensée ; trente noms viennent sous ma plume, et dans la dernière quinzaine, pour ne pas remonter plus haut, je trouve au théâtre des œuvres où la distinction de la forme dénote de vrais écrivains. Au Gymnase, comme à l'Odéon, le bon style, l'ingéniosité, l'élégance, semblent préoccuper les auteurs, quelquefois un peu même aux dépens des nécessités scéniques. Mais qu'importe, si le public ne demande pas une trame plus forte, et si la fine broderie suffit au plaisir de ses yeux ? Il est même utile que l'art dramatique se renouvelle ainsi de temps à autre en empruntant à la poésie pure son charme tout particulier.

II

M. Jacques Normand est un *jeune,* comme on dit, un vrai jeune ; mais il ne se croit point pour cela tenu de dédaigner ses frères aînés et appelé à renouveler la face du monde. Il sait que l'art dramatique est chose d'expérience autant que d'inspiration, et il a déjà cette première expérience qui règle l'inspiration sans lui rien ôter de sa grâce.

L'*Amiral* a beaucoup réussi, et c'est une des plus jolies fleurs qui soient écloses dans cette charmante serre qu'on appelle le *Gymnase.* La métaphore est ici toute naturelle, car cet *Amiral* n'est autre chose qu'un oignon de tulipe d'une valeur énorme, et dont un soldat affamé fait son repas... Mais vous connaissez l'histoire. Ce que j'admire, c'est qu'un poète se soit trouvé pour en faire trois actes. Eh bien, M. Jacques Normand y a réussi à force d'esprit, de vivacité, de bonne humeur, de couleur locale finement étendue sur la toile légère de sa pièce. J'ai cru revoir la charmante maison d'un pépiniériste de Harlem, où j'ai passé une heure dernièrement, et quand je retournerai à Harlem, après avoir entendu l'orgue aux huit mille tuyaux, je relirai l'*Amiral* à l'ombre de l'église de Saint-Bavon.

III

Quand je retournerai en Angleterre, j'emporterai également *le Parapluie* de M. Ernest d'Hervilly, puisque la scène se passe en Angleterre. L'*humour* britannique, l'entrain, la verve naturelle, la rêverie discrète, en sont les principaux mérites. Mais pourquoi M. d'Hervilly n'a-t-il pas écrit *le Parapluie* en vers, comme il avait fait pour la *Belle Saïnara?* C'est pour nous prouver sans doute que sa prose ressemble à sa poésie; cette prose à facettes, comme le miroir à prendre les oiseaux, brille vivement et par rapides éclairs, et ce ne sont pas les oiseaux seuls qui s'y laisseront prendre.

Les Deux Saisons, de M. Jules Adenis, nous donnent le plaisir que M. d'Hervilly nous rendra aussi un autre jour. Ce petit acte est écrit en vers pleins de jeunesse, avec le sourire des vingt ans. Il faut dire : courage! au jeune lutteur, après lui avoir dit bravo!

IV

Aux *Variétés*, une chose touchante : la collaboration du père et du fils. M. Émile de Najac ne se contente pas de transmettre à son fils un nom justement honoré dans les lettres, il veut l'aider à se faire un nom par lui-même. De là cette collaboration et cette comédie : *Mes Beaux-Pères!* Vous raconterai-je cette histoire? Oui, en deux mots. Serpolet a deux beaux-pères, le père de sa première femme et le père de la seconde. Ce sont ses deux tyrans, plus intolérables l'un que l'autre ; le pauvre Serpolet en vient à se séparer de sa femme, mais les deux beaux-pères, jusque-là ennemis jurés, se réconcilient, et le ménage Serpolet en fait autant. Tout cela est gai, vif, amusant, et cela prouve qu'il ne faut pas avoir deux beaux-pères, ce qui me rappelle une petite histoire : Un brave homme, honnête mais emporté, paraissait devant le tribunal correctionnel pour avoir battu sa belle-mère. Il avouait son crime. — Accusé, lui dit le président avec une bienveillance visible, voyons, pour avoir battu votre belle-mère, vous devez avoir eu vos raisons, ou du moins une excuse—Oui,

Monsieur le président, j'ai eu trois belles-mères, et je n'ai battu que la troisième!

Je donne le mot à MM. Émile et Raoul de Najac; ils ont assez d'esprit pour en tirer un acte qui réussira comme *Mes Beaux-Pères.*

L'Œil du Commodore, au même théâtre des Variétés, est une bouffonnerie au gros sel; le sel attique sera pour une autre fois. Quelle bonne folie! M. Busnach y a pour collaborateur ce pauvre Cham, dont la plaisanterie, comme le crayon, était si piquante sans être amère, qui a fait pendant tant d'années la joie des lecteurs du *Charivari,* et qui, en voyant entrer la mort, a dû la dessiner de son crayon tremblant.

V

Nous sortons du Théâtre - Français, où nous avons vu Mlle Croizette dans l'*Aventurière,* la pièce même qui nous a valu la crise Sarah Bernhardt. Le succès de Mlle Croizette a été considérable. Dans les deux derniers actes, où le rôle de Clorinde devient le rôle principal, elle a eu un succès de passion, presque d'attendrissement; elle a joué ces deux actes comme elle eût joué l'ancien répertoire, comme elle joue Célimène, et jamais la belle œuvre de M. Émile Augier n'a paru plus jeune, plus vraie, plus forte. On a rappelé quatre fois, après la chute du rideau, la vaillante comédienne, et la voilà proclamée une véritable artiste.

Ce qui ne gâte rien, elle a eu, dès son entrée en scène, un succès de beauté. Elle était admirable, en effet, avec ses longs cheveux blonds, la pâleur de son visage, et l'élégance grave de toute sa personne dans sa robe de velours brun. Mlle Croizette, en représentant cette Cléopâtre de fantaisie, nous a fait songer à Cléopâtre, la reine d'Égypte, que le poète de la *Légende des siècles* a peinte dans ces deux vers qui se gravent d'eux-mêmes dans la mémoire :

O tremblant cœur humain, si jamais tu vibras,
C'est dans l'étreinte altière et douce de ses bras!

Henri DE BORNIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Une politique sans charlatanisme, sans drame, une politique de dénouement plus que de nœuds, plus nationale qu'internationale, sincèrement anglaise, vaillante sans forfanterie, pratique avec dignité, réformatrice, non utopique, telle est la politique dont on cherche à Downing Street à prévoir les difficultés, à concerter les mesures, à unir les forces.

Il me semble que la fortune, qui veille sur le libéralisme dans le monde, a de hautes vues sur l'Angleterre, et la prépare à certaines influences, non peut-être par une action directe, mais par son exemple. De même que les élections anglaises ont délivré l'Europe d'une direction tyrannique et dangereuse, de même la Chambre des communes paraît destinée à servir de modèle aux Parlements européens dans un moment où ils en ont grand besoin.

L'heure de juger la politique anglaise avec profit pour le passé, avec prévision pour l'avenir, est bien choisie. Quoi qu'en disent les tories vaincus, la vieille Angleterre aime la Réforme, son esprit de race est libéral. La grande manifestation politique des derniers évènements en a donné la preuve manifeste une fois de plus.

N'est-il pas intéressant d'étudier la cause des malaises d'un pays à certaines époques de crise nationale, dans le caractère du médecin que le peuple choisit pour se guérir? Ce qui me fait croire au rôle bienfaisant que peut jouer l'Angleterre sous le cabinet libéral, c'est que son chef, M. Gladstone, est en même temps l'incarnation de la race anglaise libérale et de l'homme moderne.

Son activité prodigieuse, sa vitalité, le mettent en accord par-

fait avec des mœurs qui exigent la puissance et pour ainsi dire la vitesse. L'esprit de M. Gladstone, quoique curieux de découvertes, se plaît aux études de la tradition qui apprennent la valeur de l'expérience. M. Gladstone, instruit du passé, attaché au présent, n'a pas la crainte de l'avenir. On pourrait dire, à l'anglaise, qu'il plaide innocent pour le progrès, où des hommes politiques de son âge et de sa science plaident coupables. Il est tour à tour agitateur et calculateur. Son intelligence supérieure conçoit à la fois la politique dans ses généralisations, dans ses lois lentement recherchées, classées, formulées, et dans ses actes journaliers dont les déductions s'enchevêtrent, s'entassent ou se dégagent grossièrement. L'accumulation des faits, la hâte des évènements, ne le trouvent pas vieilli, ou n'irritent point ses nerfs.

Son esprit anglais s'est, pour ainsi dire, assoupli à la politique nouvelle, dans ce demi-siècle, avec la même souplesse qui formait l'esprit commercial anglais à des habitudes et à des procédés nouveaux.

Réaliser vite, bénéficier vite, supprimer l'intermédiaire et le stock, donner à la pensée ou à la marchandise sa valeur exacte, fixer son poids brut, transporter, échanger le plus rapidement possible l'une et l'autre, mettre les intérêts en présence, substituer aux complications la simplicité, l'honneur au mensonge, le progrès à la routine, associer ou intéresser à la politique ou au commerce la concurrence ou l'opposition, tels sont les procédés du commerce et de la politique en Angleterre, procédés qui, malgré leur apparente vulgarité, peuvent contribuer à sa richesse et à sa grandeur dans un temps où les questions économiques ont pris la première place dans les petits et dans les grands États.

Pourquoi gémir d'ailleurs sur le prosaïsme des choses humaines, sur les besoins des sociétés, sur les intérêts des nations? La sentimentalité a été bannie de nos âmes par les leçons de la force; l'idéalisme, par les épreuves des misères publiques. Les phrases creuses ou ornementées n'ont jamais servi que d'enveloppe à la politique : elles n'ont pu en être que la forme, point le fond. Nulle amélioration, nul progrès ne se sont réalisés qu'au bénéfice des intérêts matériels dans les sociétés. On pourrait, à l'occasion, prouver que la liberté de penser a profité au com-

merce et à l'industrie, que les droits de l'homme ont développé la somme de travail et fait florir l'agriculture. La politique est le jeu des intérêts et des besoins ayant pour base l'augmentation des ressources sociales et de la richesse des nations. Il faudra séparer, un jour ou l'autre, l'idéalisme de la politique comme la religion de l'État.

Avec lord Granville, aucune des résolutions dans les questions de politique extérieure ne sera inspirée par le caprice ou dissimulée par le mensonge. Une sorte d'enquête se fait au Foreign Office à propos des documents dont les libéraux avaient tant de fois demandé communication et qu'ils n'avaient pu obtenir de l'indifférent, du dédaigneux lord Salisbury. Ce n'est pas exagérer le sentiment des membres du pouvoir actuel, que de dire qu'ils eussent voulu trouver ces pièces moins compromettantes et moins faites pour créer des embarras au nouveau gouvernement.

Lord Granville a déjà pris son parti de la plus grosse de ces difficultés, en déclarant qu'il désire entretenir de cordiales relations avec la France et lui faire oublier ses griefs de 1870. Mais ce n'est pas seulement cette bonne grâce à reconnaître une erreur, et cet acte de courage vis-à-vis de M. de Bismarck, qui me font louer par avance la politique de lord Granville. D'autres considérations appuient un jugement qu'on pourrait croire intéressé. Lord Granville a des sympathies pour la Grèce, il les exprime nettement et affirme qu'il défendra ses droits contre la Turquie. La politique anglaise et la politique française vont être enfin d'accord à Stamboul. C'est un espoir bien grand pour moi qui crois avec ardeur en l'avenir de la Grèce, que celui de penser que le Foreign Office, au lieu d'être un obstacle à la délimitation des frontières grecques, va devenir le plus puissant appui des Hellènes!

Le choix que le noble lord a fait de sir Ch. Dilke comme sous-secrétaire d'État au Foreign Office est une assurance précieuse de la loyauté avec laquelle le vieux whig accepte les responsabilités et les exigences créées par les élections. Lord Granville est entré dans le cabinet Gladstone, sinon avec le désir des réformes, du moins avec la volonté de les accepter. La politique démocratique de sir Ch. Dilke n'a d'ailleurs rien d'effrayant pour un esprit libéral et progressif. Homme politique anglais, vérita-

blement parlementaire, il saura transformer, sans rien leur laisser perdre de leur énergie, de leur hauteur, de leur sûreté, de leur influence, ses qualités d'opposition en qualités de gouvernement.

Voilà un jugement qui, chez nous, avec nos mœurs politiques, serait bien hasardé. Cantonnés derrière une ou deux formules et derrière un système, en France, les individus et les groupes parlementaires se débarrassent de leur vigueur dès qu'ils arrivent au pouvoir, comme d'une arme inutile. Ils croient à la victoire définitive parce qu'ils occupent la forteresse. Les Anglais se disent qu'au gouvernement la lutte est plus ardente parce qu'elle est plus décisive ; ils se passionnent pour la réforme appliquée plus que pour la réforme discutée, pour la loi plus que pour le projet.

Les parlementaires anglais ne se croient ni élevés au pouvoir, ni abaissés dans l'opposition. Ils se retrouvent partout en face de leurs adversaires, et ne s'imaginent pas en avoir eu raison parce qu'ils ont changé de place avec eux. Le gouvernement n'est pas pour les lords, ou pour les membres de la Chambre des Communes, un but ; c'est, comme l'opposition, un moyen d'empêcher une réforme ou de l'obtenir, de détruire ou de sauver un privilège.

M. Gladstone et lord Granville se recueillent, se consultent, prennent l'avis des jeunes alliés qui ont aidé au triomphe commun, s'efforcent dans tous leurs projets de s'entendre avec la reine et de préparer en même temps des satisfactions aux vœux légitimes du pays. Ils désirent parfaire, après l'avoir créé, un ministère homogène, afin de ne point ajouter aux complications léguées par le cabinet Beaconsfield les tiraillements du cabinet Gladstone. Sage prévision, qui ne sera pas inutile ; car, même en combattant le même combat, les troupes qui ne sont qu'imparfaitement disciplinées se dispersent ou faiblissent dans les accidents de la bataille.

Malgré la défaite de sir William Harcourt, qui déjà s'était laissé battre aux élections de 1876, et qui, soumis à la réélection comme ministre de l'intérieur, vient d'échouer contre un brasseur tory d'Oxford, M. Hall, protégé de sir Robert Peel, le *Times* a donc raison de croire au succès, à la durée, à l'esprit politique

de ce « brillant ministère de financiers et de réformateurs appuyé par la plus grande majorité que l'on ait vue depuis un demi-siècle ».

L'état des finances occupe M. Gladstone sans lui laisser un moment de repos. C'est le point qui lui paraît le plus grave, et il faut sa vaillance et sa facilité de travail pour essayer de parer immédiatement à un déficit de deux cents millions. Le directeur général des postes, le professeur Fawcett, a dit en présence de ses électeurs, dans un premier moment d'indignation, qu'une enquête se faisait, et qu'on obligerait les anciens ministres à rendre leurs comptes : mesure qui restera vaine sans doute, mais qui éclaire le pays sur l'administration sortante. Il paraît que le budget des Indes a un déficit de cent millions, sans que ce surcroît de dépenses puisse se justifier autrement que par un manque de contrôle, et de coupables négligences. L'irritation est grande à ce propos contre le cabinet Beaconsfield, et contre l'administration militaire des Indes.

L'opinion publique, si elle a confiance en M. Gladstone pour l'étude des budgets, pour la recherche des moyens de combler les déficits, et pour la réforme financière, a une foi absolue dans le marquis de Hartington pour le règlement de la question afghane. Le choix du marquis de Ripon, comme vice-roi des Indes, a été fort approuvé. L'énergie, l'autorité, la promptitude et la modération de jugement du ministre des Indes ne sont contestées par personne, même parmi les adversaires du cabinet; d'ailleurs, avec une volonté ferme et de la décision, le marquis de Hartington pourrait en ce moment peut-être faire entrer la question indienne dans la voie de l'apaisement. Au lieu d'irriter les chefs les uns contre les autres, et de diviser pour régner, système qui n'aboutissait qu'à des révoltes successives et ne récoltait que l'inimitié générale, l'Angleterre devrait soutenir Abdourrhaman, petit-fils de Mohammed, très populaire à la fois parmi les tribus montagnardes comme parmi celles de la plaine, et qui réclame ses droits au trône de l'Afghanistan. Abdourrhaman proteste contre la cession du Kandahar : ne vaudrait-il pas mieux, pour la sûreté des frontières de l'empire indien, rendre à un allié ce que des révoltés menaceront sans cesse et envahiront un jour?

Le marquis de Hartington me paraît prêt à faire ce qu'il disait à ses électeurs : « Le seul moyen de ne pas marcher au-devant des défaites que ne prévoient point nos adversaires, serait de se jeter résolument hors de la voie qu'ils ont suivie. »

Les ministres libéraux quittent donc partout le chemin tracé par lord Beaconsfield, et c'est surtout vis-à-vis de M. de Bismarck, pour la paix du monde, que l'écart se mesure de plus en plus. L'une des phrases que le prince-chancelier avait préparées pour étonner l'Europe, et dont il avait essayé, selon une habitude consacrée, l'effet sur son entourage, demeurera lettre morte et ne pourra être dite : « J'ai fait l'alliance des trois empereurs, dont une impératrice ! »

Le *Times* lui-même reconnaît aujourd'hui que les bases de la convention austro et anglo-allemande étaient cimentées, et il découvre tous les jours quelque indice des projets communs de M. de Bismarck, de lord Beaconsfield, du comte Andrassy, projets formés par le prince-chancelier seul, admirés et consentis par les deux autres. Si l'Angleterre, au lieu de repousser la politique prussienne de M. de Bismarck et la politique impériale de lord Beaconsfield, les avait approuvées, qui sait si le comte Andrassy n'eût point tout à coup reparu à Vienne pour « reformer le faisceau » des trois conspirateurs européens?

Les électeurs anglais ont culbuté ces beaux plans de bataille, pour lesquels le prince-chancelier avait augmenté son effectif.

Il est temps qu'à la fin de mai, comme ils en ont reçu l'ordre, tous les ambassadeurs de la Prusse impériale viennent « pour être informés, en grand détail, sur la situation européenne ».

I

Et ce ne sont pas les petits échecs qu'il a subis journellement au Reichstag qui sont faits pour consoler M. de Bismarck de ce grand échec!

Le prince-chancelier serait-il de la nature de ces hommes célèbres dont Prosper Mérimée me disait qu' « ils passent, avec le même entêtement, la moitié de leur vie à se faire, et l'autre moitié à se défaire »?

M. de Bismarck a monté de degré en degré jusqu'au faîte, je ne dirai pas de la grandeur, mais des grandeurs. Maintenant, il aspire à descendre. Le ministre de l'empereur Guillaume a pu se croire, après le congrès de Berlin, l'arbitre des destinées du monde, pouvant réduire à sa guise tous les peuples au rang d'esclaves ou d'alliés de sa politique, ce qui prêtait dans les mots seuls à des interprétations différentes. Et voilà que tout à coup, sur l'échiquier, les pions résistent ! Ce que le joueur croyait être immobile, s'agite sous sa main et lui échappe ; ce qu'il croyait être sans voix, parle ; les valets battent les rois, les cavaliers écrasent la tour. Trop orgueilleux pour se reconnaître coupable d'erreur, d'imprévoyance ou de faiblesse, et battu par des pions, le triomphateur habituel, le joueur constamment heureux s'en est pris à la fortune ; il l'a, sans scrupules, sans vergogne, accusée d'aveuglement, d'ineptie. Injuriée par celui-là même dans lequel un moment elle s'était incarnée, la fortune, sur l'heure, s'est détachée de son favori, l'a livré à ses seules ressources. Comme aussitôt il a paru pauvre ! Ayant eu la fortune audacieuse, insolente, il a l'infortune récriminatoire et larmoyante.

C'est à Hambourg que M. de Bismarck a trouvé la déveine. D'abord dans la maison Godefroy de Hambourg qui, à la suite de sa faillite, fait rêver le grand politique de l'empire des mers et le persuade de subventionner la « société du commerce maritime allemand ». Des actionnaires naïfs, pour donner à M. de Bismarck la joie plaisante de voir le pavillon prussien flotter dans le Pacifique, souscrivent la somme de vingt millions. Pour obtenir ladite somme, d'ailleurs, le banquier Bleichrœder, muni d'une lettre de M. de Bismarck, garantissait le protectorat de l'État et un intérêt de 3 pour 100 pendant vingt années.

Le Reichstag, malgré l'heureux début oratoire du prince de Hohenlohe qui, par ce fait, devient un début malheureux, refuse tout simplement de ratifier la convention. M. Bamberger, dans un discours spirituel, enlève le vote ! Rien n'est grave, dit-il, dans cette affaire conclue par M. de Bulow, défendue par le prince de Hohenlohe, encouragée par M. de Bismarck, que le désappointement de MM. Baring frères, John-Henry Schrœder et Berenbourg Goslar. Ce sont eux qui profiteraient des vingt millions

qu'on vous demande et que je vous conseille de refuser net. Le Reichstag rejette donc par 128 voix contre 112 ledit projet concernant la navigation dans la mer du Sud et les plantations des îles Samoa.

La ville de Hambourg porte malheur au prince-chancelier : ne venait-elle pas de voter pour un socialiste, M. Hartmann? Vote désagréable s'il en fut à M. de Bismarck, car la *Post,* organe officieux, s'écrie à ce propos : « Le spectre rouge envoie sa carte au chancelier ! »

C'est encore à propos du faubourg Saint-Paul de Hambourg, qu'un désir prussien de M. de Bismarck a été repoussé une première fois au Reichstag. Le chancelier, voyant ses généraux livrés à l'insubordination d'officiers inférieurs, s'est présenté en personne sur le front de ses troupes. Il s'agissait de la prise de possession d'une conquête que les vaincus osaient disputer. Quoi! l'empire prussien se croirait-il allemand? Le Reichstag osait faire une réserve au projet d'annexion de la ville d'Altona et du faubourg Saint-Paul de Hambourg au territoire douanier de l'empire, projet présenté par M. de Bismarck, comme délégué de la Prusse, au Conseil fédéral !

Les membres de la Commission du Reichstag, auxquels le projet avait été primitivement soumis, ayant déclaré que la frontière douanière de l'Elbe ne pouvait être annexée à la Prusse que par une loi, M. de Bismarck avait d'abord, par ses ministres, fait savoir au Reichstag qu'il ne le reconnaissait compétent dans la question qu'au cas où il serait de l'avis du Conseil fédéral, c'est-à-dire qu'il subirait sans le discuter davantage l'ordre à la prussienne. Le Reichstag osa murmurer ! Dès lors, le débat, par l'emportement du prince-chancelier, par les malechances qui le poursuivent, prit tout à coup les proportions d'un conflit. Pour une affaire sans importance, la question constitutionnelle des droits respectifs du Reichstag et du Conseil fédéral fut discutée, le particularisme et l'unitarisme mis en présence, dans ce même Reichstag qui personnifiait jusqu'aujourd'hui l'esprit de l'unité de l'empire !

Pour comble de surprise, le chancelier a reparu au Reichstag après une longue absence. Il a pris des airs de prince outragé qui ne réussissent pas plus aux gouvernants qu'on abandonne,

qu'aux femmes qu'on délaisse. Il est tombé comme une bombe au milieu des infidèles, ce qui est un mauvais procédé ; il a fait une scène et a menacé de planter là ceux qui lui obéissent à regret. « Il ne tient à rien que je ne vous laisse l'empire à gouverner comme vous le voudrez », s'est-il écrié. Notons en passant que ce rien, c'est la volonté de l'empereur son maître !

Combien de membres du Parlement, comme ces maris qui se fatiguent de la menace d'être quittés, ont soupiré en se disant : « Qu'il parte une bonne fois, que cela finisse, nous n'en mourrons pas ! »

M. de Bismarck peut feindre de vouloir abandonner la scène politique ; il ne l'abandonnera pas. Il a besoin des bravos de la foule, des émotions du dompteur. Lorsqu'il entre dans la cage, tous, à la fois, se courbent à son entrée. Les grognements eux-mêmes lui paraissent préférables au silence. Bientôt il quêtera les bravos qu'autrefois il provoquait. Comme cet Anglais qui suivait Crockett, je suis M. de Bismarck pour être là le jour où il sera dévoré. Sa cravache s'use, son œil s'éteint, sa voix est plus emportée qu'impérieuse ; la ménagerie, mal nourrie, montre les dents. A force de faire mordre ses animaux les uns par les autres, il les lassera, et ils s'habitueront à vivre ensemble. Déjà ils ne se battent plus ; peut-être un jour se jetteront-ils tous à la fois sur le maître brutal qui ne les a point épargnés.

Je le verrai mangé...

Il est difficile de ne pas s'arrêter à ce dernier évènement de la discussion au Reichstag sur le faubourg Saint-Paul. Le signe nouveau est manifeste. Jamais la nature brutale de M. de Bismarck ne s'était révélée avec aussi peu de retenue ! Tour à tour menaçant les conservateurs des libéraux, les libéraux des conservateurs, mettant le marché religieux à la main des cléricaux, reprochant aux Allemands qu'il ruine leur ingratitude, disant à une confédération qu'il humilie et qu'il exploite : « Je t'ai fait mon empire ! » L'Allemagne est-elle assez prussienne pour subir un tel discours dans la Chambre de ses députés, et les rêveurs qui ont combattu pour l'unité de la patrie allemande sont-ils assez vaincus ?

Dans la discussion qui avait précédé le défi d'un homme à

une nation à propos de la loi contre les socialistes, des députés à la tribune s'étaient fait rappeler à l'ordre en parlant de l'irritation des masses allemandes, de la misère des campagnes, du découragement patriotique du peuple, que les charges militaires accablent, que les impôts révoltent, et des progrès croissants de l'émigration, dont le mouvement, cette année, rappelle celui de 1873.

« Quelle sera notre étonnement à la fin de l'année 1880, écrit le *Frankfurter Beobachter,* quand nous consulterons la statistique de l'émigration, quand nous verrons quelles proportions inaccoutumées elle a prises et quelle quantité de forces vives et de capital l'Allemagne a perdue et ne retrouvera plus à aucun prix!... Celui qui a souci des intérêts de son pays ne peut rester indifférent en voyant des milliers d'hommes robustes, habiles et pour la plupart intelligents, tourner le dos à leur patrie. Il est incontestable qu'une pareille émigration en masse est une preuve indéniable de la faiblesse économique d'une nation. »

Qu'importe à M. de Bismarck! Il lui faut de l'argent. En vain on lui dispute les deux cents millions qu'il demande à l'impôt sur le tabac; il l'obtiendra. Dans la crainte qu'avant la clôture de la session il ne représente son éternel projet de monopole et de régie par l'État, le Reichstag, par mesure préventive, sur la proposition de M. Delbrück, ancien ministre du prince-chancelier, vote un ordre du jour déclarant que le droit perçu est suffisant, et que le Reichstag espère qu'il ne sera pas mis en cause. M. de Bismarck présentera son projet!

Depuis que le Conseil fédéral, que le Reichstag lui résistent, il travaille sans relâche, ou pour calmer son excitation, ou pour tromper sa fatigue, et se plonge dans les détails de l'administration. Y cherche-t-il l'oubli de sa lassitude ou quelque martingale qui doive calmer son insatiable soif d'argent?

La commission du Reichstag lui a refusé à l'unanimité l'impôt du timbre sur les quittances. Un nouvel échec attend encore, sur cette question, le prince-chancelier.

Pour l'arrêter dans sa rage de protection, le Reichstag a refusé de voter le droit d'exclure les navires étrangers dans le cabotage entre les ports allemands.

Le chancelier rêve déjà, peut-être sans espoir de le faire accepter, un impôt militaire que cependant les plus farouches socialistes seront forcés de soutenir. A force de violenter les questions économiques et d'en vouloir tirer des ressources artificielles, le ministre de l'empereur Guillaume devient socialiste. M. de Bismarck veut percevoir un impôt sur tout individu ne faisant pas partie de l'armée, n'étant pas soumis au service militaire, mais gagnant sa vie par un emploi ou ayant des rentes. L'impôt serait proportionnel au revenu et serait une dîme, une redevance : le possesseur de 2,000 francs de rente payerait 20 francs, et l'impôt augmenterait en raison de la richesse du contribuable; celui qui aurait 12,000 francs de rente payerait environ 300 francs, etc. Voilà du socialisme pur, et la distinction bien établie entre le capital et le travail.

II

J'avais espéré qu'une phrase écrite dans un moment d'irritation contre l'extrême gauche qui siège à Rome serait excessive et que le Parlement italien me fournirait l'occasion de lui faire amende honorable. Je disais dans ma dernière lettre, à l'heure même où MM. Nicotera et Crispi le prouvaient : « La Chambre italienne devient *anarchique* et il faut que le pays reprenne le gouvernement de soi-même. » J'ajoutais : « Si le Parlement est ingouvernable, le pays a le droit d'exiger la dissolution. Il faut que l'extrême gauche et l'extrême droite soient mises en présence de la responsabilité de leurs actes par la menace d'une prochaine comparution devant les électeurs. » Mais, quelles inquiétudes ces pensées provoquaient en mon esprit! Je craignais que la dissolution se fît par un ministère d'affaires qui n'eût point posé nettement la question politique au pays, et n'eût obtenu que de vagues réponses. Je craignais que M. Cairoli ne se décourageât, comme s'était découragé M. Farini, et qu'il n'abandonnât le pouvoir. Je prêchais de loin le grand patriote, espérant que les conseils de ses amis français arriveraient à temps pour lui faire prendre l'opposition en patience. J'avais peur qu'un ministère Nicotera-Crispi-Zanardelli ne se formât et n'obtînt, du Roi

lassé, de présider aux élections. Nous eussions alors revu les honnêtes manœuvres électorales de M. Nicotera en 1876.

Un seul dénouement était possible, et c'est à la promptitude de jugement du roi Humbert qu'on le doit. Malgré des réserves antérieures justifiées, à mon sens, par l'attitude mystérieuse du fils de Victor-Emmanuel, je n'hésite pas à reconnaître que la conduite du Roi dans cette circonstance a été celle qu'eût tenue son père, ennemi résolu des fausses situations. Quelle que soit la réponse de cet appel fait à l'opinion du pays, l'acte est rigoureusement constitutionnel, il est politique, et il a été dicté par un sentiment élevé et réfléchi de l'intérêt général plus que par des considérations personnelles.

Certes, la réforme électorale eût été nécessaire pour obtenir du pays une consultation définitive; mais les grands courants d'opinion emportent trois cent mille électeurs aussi bien qu'un million.

Le pouvoir étant demeuré dans les mains de MM. Cairoli et Depretis, il y a là un gage d'honneur, de loyauté, de sincérité donné à la nation. La grande majorité qu'avait réunie le ministère sur la question extérieure, permettait au Roi de considérer les dernières tracasseries parlementaires, non comme l'expression d'une opposition raisonnée, mais comme le parti pris de quelques ambitieux, de quelques insubordonnés, servis par des adversaires jouant leur jeu, d'enrayer toute action gouvernementale et de provoquer des crises successives, faites pour mettre la royauté dans l'embarras par une crise finale.

La netteté d'opinion du Roi en cette épreuve difficile, prouve au pays que l'hésitation à réaliser des réformes ne hantait pas les conseils du gouvernement, comme le prétendent MM. Crispi, Nicotera, Zanardelli, mais bien que les empêchements à cette réalisation venaient d'un groupe d'hommes à la fois impatients et incapables de gouverner. Et il est hors de doute que, sans MM. Crispi et Nicotera, la réforme électorale eût été votée durant cette session à la Chambre, et que le ministère, soutenu par l'influence du Roi, eût obtenu du Sénat l'abolition de l'impôt sur la mouture.

Ici le plaisant commence, car, lorsque les députés méri-

dionaux proclament qu'ils ont abandonné le ministère parce qu'il ne faisait pas de réformes, ils confessent implicitement qu'il s'agit de l'abolition de l'impôt sur la mouture, impôt qui n'a aucun intérêt pour l'électeur des provinces du Midi. En revanche, lorsque les députés de la droite, comme M. Minghetti, à Bologne, déclarent qu'ils ont combattu le ministère parce qu'il s'acharnait à vouloir faire voter l'abolition de l'impôt sur la mouture, — impôt odieux dans les provinces du Nord et que M. Minghetti juge « nécessaire, indispensable à l'équilibre des finances » — il se peut que les électeurs italiens, lesquels, si je ne me trompe, sont gens avisés, se demandent pourquoi des mobiles si différents concourent au même but, et pourquoi MM. Cairoli et Depretis ont été battus par une coalition de députés, dont la moitié ne se souciait pas de la réforme, dont l'autre la répudiait, cela sous le prétexte que le ministère ne voulait pas cette réforme! Si je ne suis point, malgré mes efforts pour être claire, comprise en France, je le serai en Italie!

MM. Nicotera et Crispi, quoi qu'il arrive, n'auront pas à bénéficier d'une situation qu'ils ont essayé de troubler pour y pêcher un lambeau de pouvoir : soit que le pays fatigué des dissensions de la gauche incline vers la droite et la renforce, auquel cas celle-ci serait la première à répudier ses alliés d'un jour; soit que l'Italie, italienne et une, consolide au pouvoir des hommes qui parlent le langage des députés ministériels, et que nous citons :

« Fermes dans nos résolutions, nous avons voté, le 29 avril, avec le ministère, convaincus de rester fidèles au programme solennellement acclamé.

« Nous voulons surtout la réforme électorale, la transformation des impôts, le remaniement de l'administration.

« Pour hâter la réalisation de ce programme, nous avons cherché à empêcher une nouvelle crise qui n'était déterminée par aucune question de principes.

« De pareilles crises troublent la conscience publique, interrompent l'œuvre féconde du pouvoir législatif, font remonter les dommages des dissentiments des hommes aux institutions. »

Voilà le langage de véritables législateurs, et c'est ce langage que l'Italie écoutera.

Les candidats de la droite ont si peu d'éléments d'opposition contre le ministère, qu'ils en sont réduits à rejeter sur MM. Cairoli et Depretis les fautes de M. Sella. M. Minghetti, dont le talent, l'expérience, les ressources d'esprit sont si remarquables, n'a trouvé rien de mieux à faire qu'une campagne en faveur des municipalités. Il regrette qu'on ait mis à leur charge des frais qui devaient être à la charge de l'État. Or, qui a sacrifié l'intérêt des communes à l'intérêt du nouveau royaume d'Italie, sinon la droite, sinon M. Sella? Et M. Sella lui-même, en admettant l'élection des présidents de la députation provinciale et des maires, ne fait-il pas plus d'opposition à l'ancien gouvernement de M. Sella, qu'au nouveau gouvernement de M. Cairoli?

Les candidats de l'extrême gauche, de leur côté, se battent les flancs pour expliquer l'étrangeté de leur conduite. M. Crispi, dans un meeting à Naples, s'écrie qu'il ne pouvait voir davantage l'Italie « humiliée à Berlin, bafouée par le Turc, méprisée par l'Autrichien ». De telles paroles sont inutiles, ou coupables, ou funestes dans la bouche d'un patriote. Elles le seraient, alors même qu'elles correspondraient à la vérité; elles le sont, d'autant plus que M. Crispi lui-même les sait fausses.

Et, lorsque M. Bovio, ami personnel de M. Crispi, dit à ses côtés, dans la même réunion électorale : « Je n'ai pas peur du régionalisme qui servira à écraser le ministère ; » c'est avec une sorte d'allègement qu'on lit à la suite de ce discours : « Ici, tumulte et cris de : Vive l'Italie ! »

La Chambre qui vient d'être dissoute avait été élue en 1876. Les électeurs sont convoqués pour le 16 et le 23 mai. Le vote du douzième provisoire du budget exige qu'elle soit réunie le 27 du même mois.

L'Italie est mise en demeure de montrer si elle est attachée à la cause des réformes, si elle est unitaire et constitutionnelle, si elle entend que ses mandataires disciplinés combattent dans le rang pour la conquête des institutions libérales, ou bien si, charmée par le mouvement, par les distractions et par les surprises d'une politique de décadence, elle veut éterniser le système de ce que MM. Cairoli et Depretis appellent judicieusement les « crises subites et les luttes infécondes provoquées par d'inexpli-

cables dissentiments ». Nous ne doutons pas de sa réponse en faveur du ministère.

III

L'Autriche, la bonne Autriche, prend la méchante humeur du chancelier. Tout le monde est mécontent à Vienne depuis la convention « non écrite », et peut-être à cause de cette convention, laquelle, en effet, devient de plus en plus difficile à écrire faute de pouvoir se mettre d'accord sur les fameux « intérêts complémentaires ». La commission pour le traité douanier austro-allemand vient d'accorder un sursis au tarif autonome jusqu'au 30 juin 1881.

Dans le Reichsrath, la gauche harcèle le ministère Taaffe, la droite devient de plus en plus intolérante, et, jusqu'aux députés tchèques, quoiqu'ils aient obtenu par décret le droit d'employer leur langue dans les tribunaux et dans les écoles de Bohême, sont mécontents, répétant qu'on ne fait rien pour les récompenser de leur entrée à la Chambre de l'empire.

Pourquoi l'Autriche s'est-elle attelée au char de M. de Bismarck au moment où il s'embourbait? N'ayant pu sortir de l'ornière, elle y est entrée avec lui. Je ne sais si le comte Andrassy et le baron de Haymerle se repentent d'être allés avec le prince de Bismarck au-devant de l'échec de lord Beaconsfield, mais les gazettes qu'on dit inspirées par eux confessent une inquiétude, un trouble, qui ont toute l'apparence de remords incertains de l'absolution.

La paix ou la guerre dans les Balkans ne peuvent plus, tour à tour, préparer les voies à l'Autriche dans sa marche sur Salonique. L'œil du chien vigilant de Downing street veille aux Portes de fer du Danube, car « la Péninsule des Balkans doit appartenir aux populations qui l'habitent ».

Un membre influent de la Chambre des communes, M. Jenkins, en ce moment à Pesth, et appartenant au parti qui vient de triompher en Angleterre, s'est laissé interroger longuement sur la conduite que les libéraux anglais tiendront vis-à-vis de l'Autriche. Je citerai quelques passages de cette conversation qui n'a aucun titre officiel, mais que tous les journaux hongrois et autri-

chiens reproduisent, et qui ne fait que souligner la réponse de M. Gladstone à l'ambassadeur d'Autriche.

« Je suis convaincu, dit M. Jenkins, que la Grande-Bretagne fera tout pour arriver à une entente cordiale avec l'Autriche-Hongrie et pour obtenir le concours de ses hommes d'État en vue d'atteindre le grand but qu'elle se propose et qui est la liberté et le développement du bien-être des populations, du bas Danube à Constantinople, et de l'Adriatique à la mer Noire. L'Autriche n'a donc rien à craindre de la part du ministère libéral de la Grande-Bretagne, si elle n'a pas de visées contraires au programme que je viens de formuler. »

En faisant cette citation, je ne puis m'empêcher de donner publiquement à M. Jenkins, dont je connais l'esprit fin et railleur, ce surnom de goguenard dont je l'ai plus d'une fois qualifié.

Oui, l'Autriche a des *visées contraires* à « la liberté et au développement du bien-être des populations, du bas Danube à Constantinople, et de l'Adriatique à la mer Noire ». Et n'est-ce pas mettre le comble à votre raillerie, M. Jenkins, que d'ajouter : « Les libéraux anglais verraient avec plaisir que l'Autriche se retirât de la Bosnie et de l'Herzégovine, et que, d'accord avec les autres chrétiens, elle aidât à l'œuvre de la formation et du maintien de populations libres dans la presqu'île des Balkans » ?

La lettre de M. Gladstone au comte Karolyi, quoi qu'on en dise, n'est d'ailleurs, au sujet de la Bosnie et de l'Herzégovine, qu'une acceptation politique et résignée du fait accompli.

IV

Non seulement le comte Loris Mélikoff promet une politique de conciliation, mais il tient ses promesses. S'il n'a pas fait revenir les quatre mille cinq cents jeunes gens internés en Sibérie, il a préparé leur retour de façon que les graciés ne soient pas livrés aux excitations de la misère, et la nomination de M. de Sabouroff au ministère de l'instruction publique en remplacement du comte Tolstoï, est, pour les étudiants russes, la preuve évidente des bienveillantes dispositions du gouvernement à leur

égard. On ne pouvait, à l'occasion des fêtes de Pâques, donner à la jeunesse des écoles de meilleures étrennes.

Il y a, dans le caractère du chef de la commission exécutive, une hauteur, un courage, une bienfaisance qui séduisent l'opinion et désarment l'ennemi. L'empereur a les nerfs calmés, sa nature de réformateur reprend le dessus; il se laisse aller aux douceurs de la clémence.

On dit que, frappé des résultats obtenus par l'Autriche dans l'acceptation officielle de la langue des États pour les rapports intérieurs des tribunaux, de l'administration, des écoles, le comte Loris Mélikoff songe à faire dans l'Ukraine, où les nihilistes exercent une grande influence, ce que l'Autriche a fait en Bohême, et qu'il a autorisé les Petits-Russiens à parler uniquement leur langue.

Grâce à cette première faveur, et sans déplaire à l'empereur, dont les rancunes contre les Polonais ne sont pas éteintes, le comte Loris Mélikoff pourrait octroyer quelques réformes à la Pologne, en permettant l'usage de la langue polonaise dans la Pologne russe, comme l'Autriche permet en Gallicie le polonais et en Bohême le tchèque.

D'autre part, on s'acheminerait vers la liberté des cultes en Pologne par une réforme sur laquelle a trop hésité le comte Tolstoï, mais que M. de Sabouroff, a toujours énergiquement soutenue.

Il s'agit de réaliser le projet présenté par une commission de sept curateurs, de l'archevêque d'Odessa, métropolitain de Saint-Pétersbourg, de cinq prélats, de trois gouverneurs généraux, et proposant que l'enseignement religieux soit, dans les villages, confié à des laïques. Sérieuse réforme, dans un pays où le prêtre, le pope, est ignorant, grossier, ivrogne, où il n'a qu'une influence désastreuse sur les esprits! Les laïques auront pour mission d'élever le niveau moral dans les campagnes.

Encouragé, conseillé par le grand-duc héritier, le comte Loris Mélikoff étudie, cherche, essaye avec loyauté, avec patriotisme, tous les moyens de pacification. Il prépare les réformes générales à l'aide des réformes particulières, et il achemine la Russie asiatique, sans trop de lenteur, vers la forme des gou-

vernements européens, s'instruisant à mesure des modifications que le caractère de son pays, ou comporte, ou nécessite. Le bon vouloir du réformateur est si incontestable, son dévouement à la chose publique si manifeste, que, à leur dernier voyage à Saint-Pétersbourg, les délégués polonais, le marquis Vielopoliki, le comte Thomas Zamoïski, au lieu de réclamer des réformes irréalisables, se sont entendus avec le comte Loris Mélikoff pour lui envoyer un *memorandum* approfondi sur les améliorations possibles à réaliser immédiatement, et sur les réformes futures à préparer.

Je lis, non sans quelque surprise, dans les journaux autrichiens et allemands, que l'Allemagne et l'Autriche ont ressenti, pour le développement des intérêts de la Russie en Orient, une sollicitude généreuse, et cela brusquement, aussitôt après la victoire des libéraux anglais. Le cercle qui entoure l'empereur Alexandre est, paraît-il, fort sensible à ces assurances subites, et feint de croire sincères les bons rapports qui existent entre les cours de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg; on rêve à nouveau de l'alliance des trois empereurs.

Il y a, dans toute la Russie, depuis la guerre d'Orient, en dehors du palais d'Été, un courant d'opinion contre l'Allemagne, contre les duperies de M. de Bismarck, contre les complaisances du comte Andrassy, copiées par le baron de Haymerle, qui n'est plus dirigé que par les relations personnelles de l'empereur avec les puissances voisines. Les questions de famille sont traitées différemment à la cour et dans le pays, et l'alliance de l'oncle et du neveu n'est plus la base de l'alliance des deux empereurs.

L'ambassadeur chinois, marquis de Tseng, est attendu dans la quinzaine à Saint-Pétersbourg. Il me paraît singulier qu'après sa première aventure avec un ambassadeur du Céleste Empire, le gouvernement de l'empereur Alexandre consente à entrer en pourparlers avec un délégué du Fils du Ciel. Peut-être feindra-t-on d'écouter des explications pour gagner du temps, pour fortifier Nertchingsk, pour expulser les ouvriers chinois, pour préparer une expédition dans les mers de la Chine et pour fournir aux arguments diplomatiques une démonstration effective.

Tous les bruits répandus à propos d'une alliance du Japon et

de la Chine et d'une invasion immédiate du territoire de Kouldja, me paraissent ou faux ou prématurés.

V

Le Montenegro adresse une circulaire aux puissances, les puissances adressent une circulaire à la Porte, qui répond aux puissances. Les puissances interrogent les ambassadeurs, les ambassadeurs répondent aux puissances, les puissances répondent à la Porte, etc., etc.

Jusqu'à l'entrée en diplomatie du nouveau cabinet anglais, voilà ce à quoi la politique orientale nous avait accoutumés.

La Porte essayait de faire croire aux puissances qu'elle était prête à réoccuper les territoires cédés au Montenegro. Elle préparait lentement sa rentrée à Goussinié et à Pritzrend ; mais bientôt on affirmait que toute l'Albanie était en armes, qu'une partie des troupes d'Osman-Pacha avait passé aux insurgés. On recevait à Stamboul une sorte de pétition des chefs albanais déclarant que trois « millions d'Albanais sont décidés à périr ou à arriver au but de leurs efforts », et la nouvelle de la proclamation de l'indépendance de l'Albanie. Voilà un protocole du congrès de Berlin qui me semble demander pour la troisième fois une nouvelle interprétation.

La nomination de M. Goschen comme ambassadeur extraordinaire chargé d'une mission spéciale à Constantinople par le cabinet Gladstone-Granville, prend plus que jamais de l'importance au milieu des évènements qui se précipitent en Turquie. Là où l'Angleterre jusqu'ici aidait aux atermoiements, favorisait les échappatoires, l'Angleterre va exiger qu'on tienne des engagements. Elle envoie à la Sublime-Porte un homme énergique, résolu à n'accepter qu'une mission temporaire, et qui saura presser le règlement des affaires qu'il veut conclure.

M. Goschen reste membre du Parlement anglais et son ambassade à Stamboul ne durera que pendant la session de printemps de la Chambre des Communes. Les jours qui se suivent et se ressemblent au Divan, et sur lesquels d'ordinaire il compte pour échapper aux évènements, lui seront désormais comptés.

On dit que M. Goschen, financier de grande expérience, a reçu trois missions : celle de régler la question des frontières du Montenegro, de la Grèce, de la Roumélie orientale; celle de provoquer à nouveau l'essai des réformes constitutionnelles, et celle enfin de voir s'il est possible de remettre un peu d'ordre dans les finances turques.

Les banquiers de Galata se sont laissés aller, d'une part, à prêter au sultan des sommes qui dépassent leurs engagements, et d'autre part, on a trouvé moyen de leur reprendre les garanties douanières qu'on leur avait données. Les revenus de l'empire sont absorbés entièrement par le palais depuis plusieurs années. Ni les fonctionnaires ni les soldats ne touchent leurs appointements ou leur solde, et la catastrophe jusqu'ici évitée menace d'éclater.

L'Angleterre va-t-elle faire un effort suprême pour galvaniser ce corps déjà cadavre et qu'il faudrait peu de jours pour réduire en poussière si on l'abandonne à sa corruption? M. Goschen nous l'apprendra en quelques mois. Le sultan, disent ceux qui l'approchent, désire les réformes, et il a gémi plus d'une fois en voyant sir Austin Layard encourager ses ministres dans leur résistance ou dans leur négligence. On affirme qu'Abdul-Hamid est rempli de bonnes intentions, qu'il est animé du désir d'épargner à son pays les hontes de la banqueroute ou d'une ruine définitive. Le cabinet Gladstone lui fournit l'occasion d'agir avec fruit, sans retard, sans faux-fuyant.

S'il est vrai que le sultan ait un jour prié Savas-Pacha de « régler définitivement la question des frontières grecques », il sera facile, d'après ce qu'il va faire, aidé par M. Goschen, de juger ce qu'il eût fait s'il n'en avait pas été empêché par sir Austin Layard.

VI

Après une suite de débats passionnés, l'existence du cabinet Tricoupis est assurée. Le ministère ne pouvant convoquer les Chambres pendant le voyage du roi, les ennemis de M. Tricoupis, malgré leur acharnement et leur nombre, en sont réduits à le voir gouverner au moins jusqu'à l'automne. Aussi, tous

ceux qui peuvent se détacher de l'opposition s'en détachent, et viennent, à la première heure, sincèrement offrir leurs services.

La réduction du service militaire à une année est très populaire. Partout les villes, les communes envoient au président du conseil leur approbation de cette mesure. Si, comme il faut l'espérer, aucune guerre ne menace maintenant la Grèce, M. Tricoupis se sera acquis par cette réforme, pour toute la durée de sa carrière politique, la reconnaissance d'une jeunesse ou laborieuse ou studieuse, très influente en Grèce.

L'abolition de la dîme, quoique remplacée par l'impôt sur les bêtes de labour, a été accueillie avec une joie sans réserve par les habitants des campagnes. M. Tricoupis a d'ailleurs promis d'abolir à l'automne ce dernier impôt lui-même, et d'en trouver un plus rationnel et mieux réparti. Le cabinet a tout l'été pour travailler, pour mettre un peu d'ordre dans les finances.

Si la question de la délimitation des frontières est résolue sous le ministère Tricoupis, si la Thessalie et l'Épire, légitimement désirées, sont réunies à la Grèce, le cabinet actuel ne sera plus ni un ministère d'affaires ni un ministère politique, mais bien un ministère national, et je ne sache pas qu'un seul patriote grec consente alors, fût-il personnellement l'ennemi de M. Tricoupis, à le renverser.

La violence de l'opposition contre la personne du président du conseil est cependant bien grande. J'en veux fournir une preuve attristante et citer un article du *Journal d'Athènes* que tous les Grecs ont lu avec chagrin : « La Grèce, dépendance britannique », d'où je détache ce méchant paragraphe :

« Tricoupis veut donc condamner la Grèce au rôle d'un satellite anglais et nous faire descendre de la position d'un État indépendant à celle d'une province tant soit peu autonome du grand empire britannique? Nos pères ont sacrifié tout ce qu'ils avaient et ils ont lutté des années entières en émerveillant le monde par des prodiges d'héroïsme, pour conquérir la liberté et l'indépendance, ces biens suprêmes de notre siècle, — et M. Tricoupis veut nous rendre, nous, les fils de ces héros, des parias de l'humanité, et nous faire partager le sort des Maltais et des Afghans! »

Que, dans la haine de la défaite, en face du vainqueur, on

écrive avec une pareille violence, on y peut trouver des circonstances atténuantes. Mais ce qui me désole c'est de voir un grand journal français, les *Débats,* dont l'opinion, toujours éclairée et mûrie, a une si réelle influence sur nos esprits, se faire l'écho d'un jugement injuste sur M. Tricoupis.

Il faut que le *Journal d'Athènes* en prenne son parti : M. Tricoupis est l'ami de l'Angleterre avec M. Gladstone, comme il en était secrètement l'ennemi avec M. Beaconsfield, et, de même qu'il était secrètement l'ennemi de M. Waddington, le président du conseil est devenu l'ami de la France depuis la circulaire de M. de Freycinet. C'est être patriote que de n'avoir des sentiments d'amour ou d'inimitié qu'à travers les intérêts de sa patrie. Quant aux sympathies personnelles de M. Tricoupis, elles sont assurément aussi françaises que les miennes sont grecques !

VI

La conspiration de Mayari prouve à l'Espagne, et par son importance et par les rigueurs du ministère Canovas, que Cuba est loin d'être pacifiée. Quarante-deux créoles, parmi lesquels plusieurs chefs signataires de la Convention de Zanjon, viennent d'être condamnés à mort et exécutés.

M. Canovas, aux députés cubains qui réclamaient à la Chambre sa clémence, a répliqué : « Le gouvernement répond à la guerre par la guerre. »

Et, par le nerf en même temps, car le général Blanco ne cesse de réclamer de l'argent dans chacune de ses dépêches ; c'est à croire que, s'il découvre les conspirations, c'est après avoir acheté les dénonciateurs.

La conférence à propos du Maroc s'ouvre à Madrid le 15 mai. On prétend que l'Allemagne y réclamera des droits à un comptoir commercial sur la côte marocaine. C'est aux îles Canaries, qui sont en face, que la conférence devrait siéger, si elle accorde à l'Allemagne cet établissement.

Δ

CHRONIQUE POLITIQUE

On s'attendait à voir la question des congrégations prendre une large place dans l'histoire parlementaire de cette quinzaine, par suite de l'interpellation de M. Lamy. Derrière la discussion exclusivement juridique qu'un devoir de conscience poussait le député républicain du Jura à provoquer, tout le monde avait cru apercevoir un autre débat, élargi et passionné par l'intervention des orateurs de la droite. Il n'en a rien été. La droite a laissé passer, sans vouloir la saisir, l'occasion qu'on la disait si impatiente de trouver pour faire publiquement échec aux décrets du 29 mars. Elle est restée, de parti pris, en dehors de la controverse engagée devant elle et dans laquelle son rôle était tout indiqué. Elle a fait plus même que de s'abstenir : elle a improuvé, par un silence de glace, M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia qui était monté à la tribune pour donner lecture d'une sorte de mémoire général en faveur des droits, privilèges et immunités de l'Église. On eût dit que les amis politiques du député légitimiste lui reprochaient tacitement de manquer au mot d'ordre convenu. La tactique des congrégations et de leurs tenants se dessine ainsi de plus en plus dans le sens que nous indiquions il y a quinze jours. Le camp clérical renonce bien décidément à l'offensive, d'abord annoncée avec si grand bruit : il attendra l'évènement, se bornant à fomenter en sous-main l'agitation qu'il se flatte d'exploiter à son profit, le moment venu. Il s'en tiendra à ce qu'on pourrait appeler le défi de l'expectative.

C'est un plan de campagne qui aurait son mérite et son efficacité en d'autres circonstances. Rester enfermé dans ses retranchements, en laissant à l'adversaire les risques et l'embarras de l'attaque, est un genre de manœuvre qui a souvent réussi à ceux qui l'ont employé, dans la politique comme dans la guerre. Mais la condition du succès, en pareil cas, est que l'inaction soit un signe de résolution et de force, qu'elle réserve des moyens

sérieux de défense; ici, elle trahit manifestement l'inquiétude et la faiblesse. On n'y recourt en dernière analyse qu'après avoir cherché de tous côtés le moyen de faire autrement, sans parvenir à le trouver, parce que de tous côtés on s'est heurté à l'invincible barrière de la loi. Où donc est la croisade judiciaire et parlementaire si fièrement prêchée au lendemain de la promulgation des décrets? Nous en restons aux remontrances individuelles des évêques, qui n'étaient point partie au procès et parmi lesquels plus d'un regrette, à l'heure qu'il est, d'avoir renié les constantes traditions de l'Église de France, pour s'associer à une cause dont jamais jusqu'à présent elle n'avait voulu être solidaire. Quant aux intéressés immédiats, loin de provoquer la discussion, ils s'y dérobent. N'est-ce pas avouer qu'ils manquent d'armes légitimes pour la soutenir? Et pourtant, celles d'entre les congrégations à qui la porte serait ouverte pour se mettre en règle avec les prescriptions légales, persistent à ne point s'y conformer. En même temps que l'impuissance à contester la loi, éclate l'opiniâtre prétention de se mettre au-dessus d'elle. C'est une mauvaise préparation pour le jour où expireront les délais de tolérance accordés par le gouvernement. De quel droit, au nom de quelle logique, quand ce jour sera venu, les congrégations entreprendront-elles de résister à des mesures qu'elles auront eu trois mois pour faire invalider, si elles les croyaient sincèrement sujettes à invalidation? Elles marchent à une situation de révolte déclarée et sans excuse, dans laquelle elles se trompent grandement si elles croient qu'elles auront l'opinion générale ou même toute l'opinion catholique pour auxiliaire.

L'interpellation de M. Lamy a eu cela de bon qu'elle a mis dans tout son jour l'inanité des objections légales dont on parlait tant, contre les décrets du 29 mars. Jamais les congrégations n'auront un avocat plus convaincu et plus pénétré de la justice de sa cause que le député qui, sous la seule impulsion de ses croyances religieuses, n'a pas hésité à se séparer ouvertement de ses amis politiques, à parler et à voter contre eux. Il lui serait également difficile de trouver, pour les défendre, un orateur ayant mieux étudié et approfondi son sujet, possédant à un plus haut degré le double talent de la parole et de la discussion.

En dépit de tout, cependant, M. Lamy n'a pas apporté à la tribune un seul argument susceptible de faire naître un doute sur la valeur juridique des décrets du 29 mars et des « lois existantes » qui leur servent de base. La sincérité de son effort et la nullité du résultat deviennent la condamnation de la thèse à laquelle il s'était dévoué. Pour donner à cette thèse un semblant de corps, il a dû échafauder son plaidoyer sur l'insoutenable théorie qui voudrait qu'une législation fût frappée d'abrogation, par l'unique fait de n'avoir pas été constamment appliquée. Puis, sentant tout le premier que ce sophisme se détruisait de lui-même, il a entrepris de revendiquer pour les congrégations le régime légal établi au profit des associations libres et le droit d'exister, sans avoir à remplir ni à subir d'autres conditions que celles imposées à ces dernières. L'assimilation était inattendue; M. le ministre de la justice, à qui incombait la tâche d'ailleurs facile de répondre, l'a réfutée avec un rare à-propos de parole en rétablissant par une définition saisissante la distinction que M. Lamy tentait d'effacer. Entre l'association et la congrégation, a dit M. Cazot, il y a cette différence : que l'association multiplie les forces de l'individu par la coopération, tandis que la congrégation l'annihile en l'absorbant. C'est plus qu'un argument sans réplique; c'est une formule qui mérite de rester et qui restera, car elle détermine avec une inflexible justesse la ligne de démarcation morale que le parti clérical voudrait supprimer par un artifice de comparaison. Non, il n'y a aucun rapprochement à établir entre les associations et les corporations, pas plus au point de vue du but et du rôle social que sur le terrain juridique. Les unes sont un foyer d'activité, un instrument de progrès, et vivent de libre arbitre; les autres sont la négation du libre arbitre, du progrès et de l'activité, quand elles ne sont pas, en outre, un dissolvant. Elles continuent à avoir une place à part dans la société, comme elles n'ont pas cessé d'avoir une place à part dans la loi. Pour compléter sa démonstration, le ministre n'a eu qu'à récapituler les nombreuses applications faites depuis un demi-siècle de la législation qu'on affecte de présenter comme frappée de désuétude. Il a rappelé la dissolution des trappistes de la Meilleraye en 1831, des trappistes de Tarbes en 1832, des

jésuites de Lyon en 1839, des jésuites de Saint-Acheul en 1845. A cette énumération, il aurait pu ajouter la dispersion des capucins d'Hazebrouck, des rédemptoristes de Douai, d'Arras, de Boulogne-sur-Mer, sous le gouvernement de Napoléon III. Il aurait pu encore citer une circulaire, adressée en 1860 par M. Rouland aux préfets de l'Empire, et dans laquelle on lisait cette phrase : « Il ne convient pas aux intérêts de l'État que les congrégations non autorisées prennent une extension *abusive*. » Les régimes politiques ont changé ; la législation, la jurisprudence et les droits du gouvernement vis-à-vis des congrégations sont toujours restés les mêmes. A cet égard, la preuve est surabondamment faite et la question épuisée.

La principale importance du discours de M. Cazot réside toutefois dans la précision avec laquelle il a affirmé la détermination du gouvernement de ne pas laisser braver les décrets du 29 mars, et indiqué même de quelle manière il se propose d'en assurer l'exécution. L'article 291 du Code pénal interdit toute association de plus de vingt personnes « dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets *religieux,* littéraires, politiques ou autres », sinon avec l'agrément du gouvernement « et *sous les conditions* qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société ». D'autre part, la loi du 10 avril 1834 porte que les dispositions de cet article seront applicables aux associations « alors même qu'elles seraient *partagées en sections* de moins de vingt personnes et qu'elles ne se réuniraient pas tous les jours ou à des jours déterminés ». La même loi ajoute : « L'autorisation donnée par le gouvernement est *toujours révocable.* » Elle frappe les contrevenants d'une peine variant de deux mois à une année d'emprisonnement et de 50 à 1,000 francs d'amende, pouvant être portée au double en cas de récidive. Enfin, elle frappe comme complices les personnes qui auront prêté ou loué sciemment leur maison ou appartement pour une ou plusieurs réunions d'une association non autorisée. C'est sur l'ensemble de ces dispositions, qui embrassent, comme on voit, tous les cas possibles, que le gouvernement s'appuiera pour assurer le respect des lois « existantes », si une résistance malencontreusement

inspirée l'obligeait à sortir de la voie des simples mesures administratives auxquelles il compte recourir d'abord.

La netteté du langage ministériel a produit un grand effet. Elle a mis fin aux dissertations et aux assertions contradictoires sur le plus ou moins d'efficacité des décrets du 29 mars, en démontrant que ces décrets sont irréfutablement fondés en droit, et qu'il n'y aura ni hésitation ni embarras de la part du gouvernement, quand arrivera le moment de l'application, quelle que soit l'alternative où il plaira aux congrégations de se placer. C'est une riposte droite à l'affirmation bruyamment colportée que ces dernières étaient à l'abri de toute atteinte et pouvaient défier le pouvoir civil sans s'inquiéter des conséquences. Même dans les centres les plus catholiques, on a été très frappé d'apprendre que les « lois existantes » ne sont pas un vain mot, que le gouvernement a la résolution comme les moyens d'en assurer l'exécution, et que la désobéissance à ses décrets constituera ceux qui s'y obstineraient en état d'impardonnable rébellion. Ce sentiment est destiné, en se propageant, à modifier beaucoup la manière de voir des populations qui s'en étaient exclusivement rapportées jusqu'ici aux dires du parti clérical et de ses organes. Aussi a-t-il paru bon de donner aux déclarations de M. Cazot la plus grande publicité possible, en faisant afficher son discours dans toutes les communes de France. Cet affichage, un peu insolite, avait de prime abord causé quelque surprise ; il s'explique par le très sérieux intérêt qu'il y a, dans la circonstance actuelle, à ce que les intentions et les droits du gouvernement soient connus et appréciés du pays tout entier.

Au lendemain de ce débat, M. Baudry d'Asson avait manifesté la velléité de le ressusciter, à propos d'un vœu du conseil général de la Vendée frappé d'annulation par le conseil d'État ; mais la Chambre a pensé avec raison qu'elle avait un meilleur emploi de son temps, et s'est remise aux tarifs douaniers après avoir renvoyé au mois prochain l'interpellation plus fantaisiste que sérieuse de l'irrépressible député vendéen. Comme on pouvait s'y attendre, le chapitre des fils, filés et tissus de lin est devenu l'occasion d'une nouvelle bataille pour laquelle le parti de la protection avait préparé un suprême effort. Une fois encore il

a été repoussé avec perte, grâce surtout à la fermeté de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, qui semble s'animer d'une conviction croissante et d'une sorte d'irritation patriotique, à travers les épisodes renaissants de cette lutte où l'égoïsme des intérêts particuliers s'acharne à rabaisser aux yeux de l'étranger notre vitalité industrielle et nos forces productrices. Dans la séance du 7 mai, M. Tirard a trouvé un chaleureux élan pour protester contre ce perpétuel dénigrement de nous-mêmes, qui nous porte sans cesse à exalter les autres pays en rabaissant le nôtre, et qui malheureusement est une de nos faiblesses, nous pourrions dire une de nos misères nationales. Les paroles du ministre s'adressaient, dans le moment, aux orateurs qui venaient de faire retentir l'enceinte parlementaire de lamentations exagérées sur notre infériorité manufacturière, dans l'espoir d'obtenir des droits plus élevés en faveur des industries de leur prédilection ; mais combien d'autres qui, pour soutenir leur cause, leur opinion ou leur thèse, parfois pour l'unique satisfaction d'exhaler leur mauvaise humeur, proclament chaque jour que la France est en train de tomber au rang de la dernière des nations !

Battu sans rémission au Palais-Bourbon, le protectionnisme espère se créer une citadelle au Luxembourg, où il vient, à notre grande surprise et à notre plus grand regret, de remporter un premier avantage. La commission élue par les bureaux du Sénat, pour faire son rapport sur la loi douanière dont les députés poursuivent l'examen et le vote, se trouve composée de telle sorte que les adversaires de la liberté commerciale y comptent une majorité de 4 voix, — 11 contre 7. Le fait n'a pas de portée alarmante au point de vue du résultat final ; ce qui se passe à la Chambre, au sujet de ces mêmes tarifs, montre assez que la commission peut très bien conclure dans un sens et l'assemblée voter dans un autre. Mais il y a tout lieu de prévoir des retards volontaires et des délais calculés dans le dépôt du rapport, puis des propositions de changements qui fourniront autant de prétextes pour éterniser la discussion. Déjà il a été pris une détermination qui entraîne, à elle seule, une perte de temps considérable : on a décidé qu'au lieu de traiter le tarif section

par section, à mesure que chaque partie arrivera de la Chambre, ce qui eût permis d'en aborder de suite le premier chapitre, on attendra l'ensemble avant de le soumettre à la sanction du Sénat. Si l'on persiste dans ce système, il devient dès aujourd'hui presque inutile d'espérer le vote sénatorial dans le cours de la session actuelle. Ce sera une grave déception pour le monde industriel et commercial, qui croyait toucher enfin au terme d'un trop long provisoire ; ce sera une situation des plus fausses et des plus délicates créée à la France vis-à-vis de l'étranger qui se fatigue, non sans raison, d'attendre notre bon plaisir pour régler définitivement le sort des traités de commerce. Mais cela importe peu à M. Pouyer-Quertier et à ses amis, et ne les empêchera pas d'exploiter, jusqu'à la dernière limite du possible, au profit de leurs vues particulières, le hasard qui les a rendus momentanément maîtres de régler à leur guise la marche de la question douanière. Poussés à entraver les choses de tout leur pouvoir par le soin des intérêts spéciaux qu'ils personnifient ou qu'ils représentent, ils y sont encore excités par l'esprit d'opposition politique. Nous avons eu un échantillon de ce que va être cette campagne, dirigée simultanément contre la République et contre la liberté commerciale, dans une réunion tenue la semaine dernière, au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Estancelin. La séance n'a été qu'un conciliabule anti-républicain, où la discussion économique a figuré juste autant qu'il le fallait pour servir d'accessoire et de prétexte aux invectives et aux attaques envers les hommes du gouvernement. M. Estancelin, pour sa part, est allé si loin, que plusieurs sénateurs et députés, venus là sur la foi du programme annoncé, et parmi eux l'honorable M. Lenoël, sénateur de la Manche, ont dû se retirer en protestant contre l'indécente manifestation à laquelle on avait voulu les associer par surprise. C'est dans ces conditions que M. Pouyer-Quertier a inauguré, par un discours tout à fait de circonstance, sa nouvelle croisade protectionniste et réactionnaire. On voit que le début promet. Peut-être cependant l'esclandre même de ce début avertira-t-il quelques-uns des collègues de l'ancien ministre de M. Thiers, dans la commission sénatoriale, de ne point s'associer aveuglément à une tactique dont la responsabilité et les con-

séquences peuvent aller infiniment plus loin qu'ils ne le prévoient.

Le cercle de la vie parlementaire s'est, d'ailleurs, un peu élargi. La Chambre a consacré deux séances intéressantes à une proposition de loi émanant de M. Loustalot, député des Landes, et dont l'adoption introduirait une innovation considérable dans la composition des conseils généraux. Au lieu d'être uniformément réglé par l'unité cantonale, comme il l'a été jusqu'ici, le nombre des représentants de canton aux assemblées départementales varierait suivant la population. Le projet primitif de M. Loustalot établissait une échelle de proportionnalité attribuant un conseiller général à chaque groupe de 15,000 habitants. Dans ce système, 2,138 cantons auraient continué à nommer un conseiller général; 554 en auraient eu 2; 57 en auraient eu 3; 10 en auraient eu 4; 3 en auraient eu 5, et 3 autres jusqu'à 6. Le total des membres composant les conseils généraux des quatre-vingt-six départements de la France eût été augmenté de 725. Le ministère, tout en acceptant le principe, a pensé que ce projet lui donnait une application trop étendue; il a demandé que la modification se bornât à attribuer deux conseillers généraux au lieu d'un aux cantons comptant plus de 20,000 habitants.

C'est sur cette base nouvelle, adoptée par la commission et par l'auteur de la proposition, que la question a été discutée, et discutée avec une certaine ardeur. Même renfermée dans les limites que lui assigne l'amendement ministériel, et en dehors de toute prévention, de tout calcul politique, l'innovation soulève de sérieuses objections. Beaucoup de bons esprits la jugent pour le moins inutile; d'autres lui trouvent des inconvénients graves, sinon des dangers éventuels. Nous avouerons que, partisans de l'idée de M. Loustalot au premier abord, notre manière de voir s'est grandement modifiée au cours du débat et que, parmi les arguments invoqués à l'encontre, plusieurs nous semblent mériter un examen attentif. Ce même sentiment d'hésitation s'est d'ailleurs manifesté dans la Chambre, au moment de décider qu'on passerait à une seconde lecture : le scrutin a donné seulement 250 voix contre 199. Comme la mesure ne présente aucun caractère d'urgence, peut-être le mieux serait-il d'en ajourner le vote définitif et de la soumettre à une nouvelle étude.

Le Sénat a eu, de son côté, un engagement de tribune assez vif, à propos de la loi de 1814 qui rendait obligatoire l'observance du repos dominical. L'abrogation de cette loi avait été votée l'année dernière au Palais-Bourbon; restait à la ratifier au Luxembourg. Les délais multipliés qui avaient tenu la question à l'écart depuis des mois disaient assez que la prescription surannée et tombée en désuétude qu'il s'agissait d'effacer de notre code, comptait encore, parmi les sénateurs, des partisans opiniâtres; mais on ne soupçonnait pas que ces partisans fussent aussi ardents et aussi nombreux. La loi de 1814 a trouvé cent vingt-quatre membres du Sénat pour voter en faveur de son maintien et n'a été abrogée qu'à la majorité d'une trentaine de voix. Ceux qui lui ont apporté leurs suffrages ont-ils simplement voulu se donner le luxe d'une manifestation chrétienne toute platonique? Ou bien eussent-ils réellement entendu maintenir le respect forcé du dimanche au nombre des lois existantes, pour se réserver la satisfaction de la remettre en vigueur, le jour où un retour de fortune, dont ils ne désespèrent jamais, les ramènerait au pouvoir? C'est le secret de leur conscience; mais nous serions curieux de voir ces pieux apôtres du chômage universel pour cause de sainteté, soumis pendant quelque temps à la stricte application de leur théorie. Riches pour la plupart, pour la plupart étrangers et par conséquent indifférents aux exigences du mouvement industriel et commercial, nous comprenons qu'ils apprécient mal l'importance d'une perte hebdomadaire de vingt-quatre heures pour ceux qui vivent de leur travail ou des affaires. Mais que diraient-ils si, — poussant leur principe à ses conséquences logiques, sans lesquelles il cesse d'exister, — on les condamnait à n'avoir, le dimanche, ni chemins de fer, ni voitures, ni journaux, ni théâtres, ni restaurants, ni cercles, ni cuisine chaude même chez eux, ni rien enfin de qui implique travail ou service quelconque de la part de qui que ce soit? Aucun d'eux, nous le gagerions hardiment, n'est d'humeur à subir le martyre de ces privations pour la glorification de sa foi dominicale. La bataille qu'ils ont livrée sur le terrain de la loi de 1814 était donc essentiellement une bataille politique, se rattachant à la guerre générale engagée entre les vieilles traditions

de compression et l'esprit de liberté moderne. C'est par là qu'elle a pris une importance relative, car elle a révélé l'effectif exact des forces dont dispose le parti clérical pur dans l'assemblée du Luxembourg.

Après le vote que nous avons enregistré plus haut sur la proposition Loustalot, la Chambre a adopté la loi des patentes telle que l'avait préparée la commission, puis la loi qui règle sur de nouvelles bases le droit de réunion. Elle a, de plus, mis à son ordre du jour la loi d'administration militaire. Ce sont les premiers signes d'une activité pratique qui promet de se développer sérieusement sous l'aiguillon du temps qui presse. Les commissions poussent également leurs travaux, de manière à passer des discussions qui s'éternisaient aux solutions trop longtemps attendues. On peut considérer comme prête pour un prochain débat la loi sur la presse, au sujet de laquelle le gouvernement et la commission sont désormais d'accord. Il en est de même de la proposition de M. Casimir Périer tendant à attacher à la personne des préfets la classification hiérarchique attachée jusqu'ici aux préfectures, mesure excellente qui permettra de faire avancer sur place les fonctionnaires méritants, sans les soumettre aux vicissitudes de mutations perpétuelles. La proposition qui a pour but d'assurer le secret du suffrage universel, à l'aide d'enveloppes dans lesquelles seront enfermés les bulletins de vote, est également sortie de la phase d'examen préliminaire ; l'adoption n'en est pas douteuse ; mais peut-être l'application ne donnera-t-elle pas les résultats qu'on s'en promet et présentera-t-elle des difficultés de détail que l'on ne prévoit pas. La commission chargée d'arrêter les dispositions d'une loi définitive d'organisation municipale, a aussi repris son œuvre, à laquelle personne ne pensait plus ; ici il serait téméraire et prématuré de porter un pronostic sur le dénouement : la loi municipale est la toile de Pénélope des législatures françaises.

La conformité de vues n'est pas complète entre le gouvernement et les commissions, sur quelques-uns des sujets multiples que ces dernières embrassent dans cette recrudescence de travail un peu fébrile. Le projet relatif à la magistrature présenté par M. le ministre de la justice semble insuffisant à ceux qui vou-

draient qu'on allât jusqu'à la suspension de l'inamovibilité ; pour éviter un dissentiment complet, M. Cazot vient d'élargir son premier texte à l'aide d'une disposition nouvelle qui créerait pour les magistrats une sorte de cadre de disponibilité : on pourrait ainsi les mettre en dehors des fonctions actives, sans briser leur carrière. Il n'est pas certain, cependant, que cette modification suffise pour établir l'entente. A la commission de l'enseignement primaire, M. Jules Ferry avait d'abord insisté pour que le chapitre de la laïcité des écoles, détaché de ceux relatifs à l'instruction gratuite et obligatoire, fût réservé pour faire l'objet d'une loi spéciale qui viendrait plus tard ; on annonce aujourd'hui qu'il se déjuge et abandonne cette demande, malgré les arguments d'une très réelle importance qu'il avait fait valoir à l'appui ; mais le fait a besoin de confirmation.

Un troisième désaccord, plus persistant, s'est produit entre M. le ministre de la guerre et la commission chargée de préparer le rapport sur la proposition Laisant. Celle-ci a pour but, comme on sait, de ramener la durée du service militaire à une période de trois ans, uniforme pour tous les citoyens, avec suppression totale du volontariat. M. le général Farre n'accepte ni cette suppression, ni même la réduction absolue à trois années du temps de présence sous les drapeaux. Sur ce dernier point, toutefois, on était arrivé à une transaction et une loi de compromis était déjà rédigée, lorsque la question du volontariat a déterminé une rupture complète. M. le général Farre considère l'abréviation du service militaire en faveur des jeunes gens qui se destinent aux carrières exigeant de longues études, comme une nécessité sociale ; il refuse formellement d'abandonner le volontariat. La commission, par contre, ne veut y voir qu'une inégalité anti-démocratique, établie au préjudice des classes populaires, et qu'elle est décidée à faire disparaître. Elle a en conséquence repris la proposition Laisant dans son texte intégral et dans sa forme absolue. Il n'y a donc plus seulement désaccord, mais conflit déclaré, sur lequel la Chambre devra prononcer.

Nous aurions terminé cette chronique sans avoir à sortir du domaine parlementaire, si un malencontreux incident ne venait de remettre à l'ordre du jour l'éternelle question de savoir ce

que doit faire le gouvernement en face de certaines manifestations. Un appel avait été lancé dans quelques journaux, pour provoquer une réunion devant la fosse commune au cimetière du Père-Lachaise, le 23 mai, date anniversaire de la sinistre bataille livrée dans les rues de Paris en 1871 : c'était un pendant à la manifestation analogue du 4 avril, sur la tombe de Gustave Flourens. L'autorité avait laissé passer celle-ci en toute liberté, et nous aurions cru que l'excellent résultat de cette tolérance l'aurait encouragée à y persévérer. Elle en a jugé autrement. Une note publiée au *Journal officiel* rappelle à la population les prescriptions de la loi des 7-9 juin 1848 sur les attroupements, et annonce que le gouvernement est déterminé à faire respecter ces prescriptions. Cet avis suffira-t-il pour prévenir la réunion projetée ? Nous craignons au contraire que ceux qui en ont pris l'initiative, et que tourmente le besoin maladif de la notoriété à tout prix, ne trouvent dans l'interdiction annoncée une incitation nouvelle ; elle leur promet un rôle plus en évidence et la chance de se poser en martyrs de la liberté. Peut-être leur entourage sera-t-il moins nombreux ; mais, en pareille occurrence, c'est le bruit qu'on fait et non pas le nombre qui est l'important ; or, la manifestation empêchée aura un retentissement décuple de celui qu'aurait obtenu la manifestation abandonnée à elle-même. Nous concevons que notre société, à peine sortie d'un régime de compression à outrance qui étouffait jusqu'à la moindre rumeur importune, éprouve encore des sursauts lorsqu'elle entend éclater certains cris ; il est pourtant indispensable qu'elle s'y habitue ; la tranquillité réelle et durable est à ce prix. L'Empire nous a légué, à cet égard, un enseignement que nous ne devrions plus perdre de vue. Qui peut dire quelle a été, sur la dernière phase de l'ère impériale, l'influence des arrestations opérées au cimetière Montmartre le 2 décembre 1868, et quel eût été le cours des évènements si M. Pinard, ministre de l'intérieur, avait eu la politique inspiration de laisser prononcer librement deux ou trois discours sur la tombe de Baudin ?

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

En présence des affirmations cléricales touchant l'impossibilité d'appliquer les décrets du 29 mars, le ministère a cru devoir faire communiquer aux journaux la note suivante :

« Les directeurs des congrégations non autorisées paraissent décidés à attendre le terme fixé sans formuler aucune demande d'autorisation, et à invoquer, s'ils sont expulsés *manu militari*, le cas de violation de domicile et de propriété privée. Le gouvernement a prévu cette éventualité. On assure que les préfets, aussitôt que les opérations des conseils de révision vont être terminées dans tous les départements, seront mandés à Paris pour recevoir des instructions verbales relativement à l'exécution des décrets du 29 mars. »

Rapprochée du discours prononcé à la Chambre le 3 courant, par M. le ministre de la justice, cette note ne laisse aucun doute sur la ferme résolution du gouvernement de ne pas laisser à l'état de vaine parole la remise en vigueur des lois existantes.

L'industrie de la filature et du tissage, dans le Nord de la France, se trouve en souffrance depuis la fin d'avril par suite d'une grève qui a pris des proportions et une persistance tout à fait inattendues. Un premier désaccord entre patrons et ouvriers s'était manifesté à Reims; mais il n'a pas duré et s'est terminé au bout de quelques jours par la reprise graduelle du travail. Ce court chômage semble pourtant avoir servi de point de départ au mouvement qui, après s'être déclaré à Roubaix, a gagné Tourcoing, Lille et toute la région industrielle avoisinante. On n'évalue pas à moins de vingt-cinq à trente mille le nombre des travailleurs qui ont quitté leurs ateliers et refusent d'y rentrer. Des grèves partielles sont, d'autre part, signalées dans le département de la Seine-Inférieure.

Deux traits particuliers caractérisent cette suspension de travail : à d'insignifiantes exceptions près, les industries spéciales que nous avons désignées sont seules atteintes; et ni les réclamations des ouvriers ni l'attitude tout à fait conciliante des fabricants n'expliquent la résolution extrême et toujours ruineuse dans laquelle les premiers s'obstinent. Cette double circonstance a fait naître le bruit que la grève pourrait bien avoir été suscitée, ou tout au moins être entretenue, par les concurrents anglais de nos manufactures du Nord. Une autre version fait intervenir l'action occulte de l'Internationale. A l'appui de ces conjectures, on allègue des distributions d'argent qui auraient été faites aux grévistes sur le territoire belge où ils se rendent tous les jours en bandes plus ou moins nombreuses. Rien n'est moins prouvé et ne paraît moins vraisemblable. Il est rare d'ailleurs que ces explications mystérieuses ne soient pas mises en avant, chaque fois qu'éclate avec intensité un mouvement du genre de celui que nous constatons.

Jusqu'à démonstration contraire, nous ne croyons pas qu'il y ait dans ce

qui se passe autre chose qu'un effet de l'espèce de contagion morale qui fait qu'une grève ne vient jamais seule. L'attitude absolument pacifique et l'ordre parfait qu'observent jusqu'ici les grévistes confirment cette supposition. Un mouvement soudoyé et poussé par des agitateurs étrangers aurait infailliblement dégénéré presque aussitôt en actes de violence et de destruction.

Ce phénomène des grèves ouvrières est encore une des conséquences du progrès de la liberté, dont nous devons prendre l'habitude de ne pas nous alarmer. En cela, comme en tant d'autres choses, l'Angleterre nous fournit un exemple important à étudier. Il est rare qu'une année se passe chez nos voisins sans être marquée par deux à trois cents grèves. En 1879, année d'épreuves, le chiffre s'est élevé à *trois cent vingt-sept* et il n'est guère de corps de métier qui n'y ait pris part.

On a constaté, en effet, 15 grèves faites par les maçons, 20 par les charpentiers et menuisiers, 24 par les ouvriers cotonniers, 11 par les tisseurs de lin et de chanvre, 8 par les verriers, 13 par les ajusteurs et dessinateurs. Les paveurs, les briquetiers, les mouleurs se sont mis sept fois en grève ; les potiers, les tailleurs de pierre, les ébénistes, les ouvriers en produits chimiques, trois fois. L'industrie de la houille a subi 67 grèves, et celle des fers et métaux, 45. Aucune industrie en un mot n'a été épargnée : les imprimeurs, les cochers, les gaziers, les bottiers, les ouvriers en bouchons, les ouvriers en ciment, etc., tous ont suspendu leur travail pendant une période de temps plus ou moins longue.

Et, cependant, personne en Angleterre n'a cru le pays ruiné ou la société menacée, et la Grande-Bretagne continue à compter parmi les nations les plus prospères du monde.

Gustave Flaubert vient d'être enlevé par une mort foudroyante.

Peu d'écrivains ont eu, avec un bagage littéraire aussi restreint, autant d'influence sur la littérature contemporaine que Gustave Flaubert. La mort a pu le surprendre en pleine sève de son talent, à la veille de l'apparition d'œuvres nouvelles; ce qu'il eût donné dans l'avenir n'eût fait qu'étendre sa renommée et la confirmer, sans y rien ajouter. Gustave Flaubert est tout entier dans son premier roman. Il a pu faire de l'archéologie dans *Salammbô*, de la politique et de la morale dans l'*Éducation sentimentale*, de la philosophie dans la *Tentation de Saint Antoine*, — *Madame Bovary* est et restera son seul livre, puisque, ainsi qu'il le répétait parfois, un homme n'a qu'un livre en lui.

L'apparition de *Madame Bovary* causa dans le public une sensation profonde, dans le monde des lettres un vif émoi. Pour toute une génération d'écrivains, ce roman fut une révélation; et beaucoup aujourd'hui bénéficient largement, — en exagérant jusqu'à l'extrême la manière du maître, — de l'initiative prise par lui. Ce que Balzac avait tenté avec une œuvre colossale, mais incohérente, Flaubert l'a résolu dans un volume. Mieux que Balzac, qui se complaisait encore trop au récit d'aventures invraisemblables, à la peinture de mœurs et de caractères inventés, Flaubert a réussi à se dégager des traditions surannées du roman. Aidé par une éducation scientifique complète et sérieuse, il a entrepris de peindre dans sa réalité la

société qui l'entourait, ne cherchant l'*effet* que dans la constatation pure et simple des actes des personnages qu'il mettait en scène. Le premier, il a su faire du roman impersonnel, limitant la tâche de l'écrivain à l'analyse froide et mathématique de ce qu'il appelait la *Sottise* humaine. Pour lui, l'intrigue n'était rien, le fait était tout. Avec quel souci de la vérité et quelle recherche de l'exactitude il procédait, ceux-là seuls qui l'ont lu et relu, qui ont admiré la précision du trait, l'énergie du mot, peuvent s'en rendre compte. Aussi mettait-il dix ans à écrire un ouvrage, — bel exemple à donner à ceux qui demandent la célébrité aux productions hâtives et accumulées. Rappelons enfin qu'à son grand honneur, Flaubert n'est jamais descendu jusqu'aux grossières vulgarités. S'il a trouvé un âpre plaisir à peindre les vilains côtés de notre nature, il s'est toujours gardé, même dans ses tableaux les plus réalistes, de la trivialité choquante. Chez lui, le mot reste toujours honnête. Pourquoi faut-il que ce soit devenu là un éloge?

La mort vient de frapper un autre littérateur de grande distinction, que sa modestie seule a empêché d'occuper un rang beaucoup plus en vue parmi les réputations contemporaines : M. Édouard Fournier.

Tout entier aux recherches historiques et littéraires pour lesquelles il s'était passionné dès sa première jeunesse, Édouard Fournier laisse surtout le renom d'un travailleur infatigable, qui avait pénétré plus que personne dans les secrets intimes de notre passé national. *Les Énigmes des rues de Paris,* le *Vieux-Neuf,* l'*Histoire de l'Hôtel de ville;* ses éditions de Boileau, de Racine, de Molière; ses études sur le théâtre français au XVIe et au XVIIe siècle et vingt autres travaux du même genre lui assignent, en effet, une place proéminente parmi les érudits de notre littérature et de notre histoire. Mais, à côté de cet érudit, il y avait un critique très fin, un journaliste d'une rare fécondité, un écrivain d'infiniment d'esprit. Il a rédigé le feuilleton dramatique de la *Patrie* depuis 1859 jusqu'à la veille même de sa mort. Il a donné à la Comédie-Française plusieurs pièces, toutes très goûtées, et notamment l'*Avocat Patelin* qui fut l'un des succès littéraires les plus vrais de ces dernières années.

Édouard Fournier, en un mot, était du petit nombre de ceux dont la mort laisse un vide plus grand que la place qu'ils semblaient occuper et dont la réputation posthume dépasse celle qu'ils ont eue de leur vivant.

L'Académie française a procédé le 13 courant à l'élection d'un membre en remplacement de M. Jules Favre.

Les candidats à ce fauteuil étaient au nombre de cinq : MM. Henri de Bornier, Paul de Saint-Victor, Eugène Manuel, Rousse et Oscar de Vallée.

Trente-cinq académiciens ont pris part au vote.

Au second tour de scrutin, M. Rousse a été élu par 18 voix, contre 13 données à M. Manuel, 3 à M. de Bornier et une à M. Oscar de Vallée.

Au premier tour, M. Rousse avait eu 13 voix, M. Manuel 11 et M. de Bornier 9.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Victor Hugo : *Religions et Religion.* (Calmann Lévy.) — Est-il spectacle plus grandiose que cette merveilleuse et intarissable fécondité qui va s'affirmant tous les jours, à l'âge où d'ordinaire la pauvre humanité, épuisée, s'est depuis longtemps arrêtée dans son effort ? Jamais le poète du siècle ne s'était montré plus puissant, plus hautement inspiré, plus varié, plus profond que dans cette nouvelle manifestation de son génie. Jamais son vers n'avait été plus large, plus sculptural, plus marmoréen. Jamais il n'avait trouvé, avec plus d'abondance et plus d'à-propos, ces impétueux et magnifiques coups d'aile qui emportent le lecteur à des hauteurs où le vertige le prend.

Il commence, tout d'abord, par montrer à l'homme le néant de sa science :

Savoir fut de tout temps la démence des [sages !

Et dans quel cercle étroit il se meut :

Donc, esprit, prends ton vol si tu te sens des [ailes ;
Mais homme, quel que soit l'éclair de tes [prunelles,
N'espère pas, si haut que ton âme ait monté,
T'envoler au delà de ton humanité.
Va, mais songes-y bien, nul ne sort de sa [sphère,
L'être en qui tout se fond, mais de qui tout [diffère,
A fait les régions pour qu'on s'y renfermât ;
Et l'oiseau le plus libre a pour cage un cli- [mat.

Aussi, le poète défend-il à l'homme de rapetisser Dieu en voulant le faire à sa taille et à son image :

Ah ! pauvre homme inutile et fou sous le ciel [bleu,
Tu ne peux faire un monstre et tu veux faire [un Dieu !...
Et vous le façonnez si ressemblant à vous,
Que père, il est vengeur, et maître il est ja- [loux.

L'outrecuidance et la fausseté des exploiteurs du culte l'exaspèrent surtout ; aussi ne les ménage-t-il point dans ses vers indignés :

Prêtres, vous remuez aussi facilement
La malédiction, le mensonge inclément,
L'imposture et l'erreur dans vos pesants vo- [lumes
Que le petit oiseau fouille du bec ses plumes.

Quels terribles coups d'épaule dans la muraille lézardée des superstitions ! Et quelle formidable gaieté dans cette ironie pleine à la fois d'audace et d'un bon sens écrasant :

Après avoir créé le monde et la machine
Des astres pêle-mêle au fond des horizons,
La vie, et l'engrenage énorme des saisons...
La fleur, l'oiseau, la femme, et l'abîme et la [terre,
Dieu s'est laissé tomber dans son fauteuil [Voltaire !

A chaque page éclatent des vers d'une puissance incomparable dans leur simplicité :

Que d'hommes ont vécu sans jamais être [nés !...
Le ver n'est pas plus loin de l'infini que [l'homme...
Le peu que nous savons tient au peu que [nous sommes...

Quel poète a trouvé une image à la fois plus hardie, plus pittoresque et plus magnifique que celle-ci :

Et qu'il faut une échelle étrangement robuste
Et que l'échafaudage eût été bien construit,
Pour peindre l'aube à fresque au mur noir de [la nuit!

Et vit-on jamais une période comparable, pour le nombre, la grandeur, et l'harmonieuse majesté, à ces vers :

Qu'est-ce que cela fait, homme, au puits de [la nuit?
Qu'est-ce que cela fait au précipice énorme,
Où la vie en de l'ombre et du vent se trans- [forme,
Où le songeur hagard n'aperçoit vaguement
Qu'un incommensurable et sombre écroule- [ment;
Où le jour, blémissant dans les vides sans [bornes,
Meurt dans l'aveuglement des immensités [mornes!

Mais il faudrait tout citer, si l'on voulait donner une idée réelle de ces pages. Aussi bien, la critique n'a pas en effet autre chose à faire que de s'incliner en face de cette œuvre merveilleuse où la hauteur des idées est servie par une langue incomparable. Que si, parfois, le poète semble se perdre dans les nuages, c'est comme le chêne immense, dont la magnifique frondaison domine toute la forêt, abritant sous son ombre les pauvres humains par milliers, et bravant la foudre, se riant de la tempête et du vent, superbe, grand, immortel!

Georges Graux : *les Congrégations religieuses et la loi.* (A. Castillon et Cie.) — C'est, comme on voit, un livre de circonstance; mais il est fait avec toute la conscience et tout le soin d'un livre de droit. La méthode de l'auteur est excellente, et il parle la langue du droit de manière à être intelligible et probant pour tout le monde : grande qualité en pareille matière. La conclusion à laquelle le conduit son étude des textes et des précédents est d'ailleurs celle à laquelle nous n'avons pas cessé de nous en tenir : il n'y a, pour les congrégations, qu'une alternative : se soumettre à la loi ou se dissoudre.

Saint-Simon : *Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne.* (Quantin.) — Cette correspondance fait partie du trésor des *Papiers inédits* dont la révélation toute récente cause une si vive sensation dans le monde des curieux et des lettrés. Elle renferme des pages qui peuvent soutenir victorieusement la comparaison avec les meilleurs chapitres des *Mémoires*, et fait de la cour d'Espagne, en 1721, une peinture où les surprises abondent. Une introduction de M. Édouard Drumont, placée en tête du volume, résume avec de piquants détails les vicissitudes par lesquelles ont eu à passer les manuscrits aujourd'hui livrés au public. Un second travail du même écrivain sert de préface à la correspondance, en rappelant dans quelles circonstances le duc de Saint-Simon reçut du régent la mission de se rendre en Espagne et ce que fut son ambassade. Le tableau est ainsi complet.

Georges Bell : *Comment les Monarchies finissent.* (Lecuir.) — « Écrire l'histoire pour prouver, convient à un esprit tel que Guizot; écrire pour raconter est bon pour un Barante; faire revivre le passé est le but que se propose un Michelet. » M. Georges Bell a suivi une autre voie. S'il a fouillé les évènements du passé, c'est principalement, c'est uniquement dans le but d'être de quelque utilité à ses contemporains. Il a fait choix d'un trône quatre fois brisé en moins de soixante ans, sous quatre dynasties différentes de nature et d'origine, et nous montre, avec l'enchaînement d'idées du philosophe et la sévère impartialité de l'historien, par suite de quelles fautes, de quels aveuglements, de quelles fatalités chacun de ces trônes s'est écroulé. Prenant successivement les derniers chapitres des règnes de Louis XVI, de Napoléon le Grand, de Charles X, de Louis-Philippe et de Napoléon III, il nous fait toucher du doigt les mensonges, les duplicités dans lesquelles ces monarchies agonisantes se débattaient, cherchant leur point d'appui partout ailleurs qu'aux endroits véritables où réside et résidera toujours la force réelle des gouvernements. « La vérité des faits a été recherchée jusqu'à la minutie, dit l'auteur dans son Introduction; et quant aux hommes, nous sommes resté ferme dans la haute et respectueuse impartialité qui est pour nous la souveraine loi. » M. Georges Bell ne s'est pas contenté de nous

raconter, avec force détails des plus curieux, la fin de ces diverses monarchies; il a tiré en outre de ces catastrophes l'enseignement philosophique qu'elles comportaient. Pour lui, les gouvernements sont renversés ou s'effondrent quand ils cessent de se conduire d'après les principes qui ont marqué leur origine et consacré leur existence première dans le respect des peuples, tandis que ces principes n'ont pas cessé d'être l'expression des besoins et des aspirations des gouvernés. On ne pourrait dire mieux, ni plus juste.

Ernest Jaéglé : *Correspondanee de Madame, duchesse d'Orléans,* extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland (traduction). (Quantin.) — La correspondance de Madame, plus connue sous le nom de la princesse Palatine, commence au lendemain même de son mariage avec Philippe d'Orléans, père du Régent, en février 1672, et va jusqu'à la veille de sa mort, en novembre 1722, c'est-à-dire qu'elle embrasse la fin du règne de Louis XIV et presque toute la Régence. La princesse écrivait au jour le jour, avec toute la vivacité de l'impression du moment; c'est ce qui donne à ses lettres un intérêt tout particulier et leur assigne une place à côté des *Mémoires de Saint-Simon* et des *Lettres de Mme de Sévigné*, bien qu'elles n'aient ni la valeur historique des premiers, ni le charme des secondes. Vertueuse et laide, brusque et violente, la princesse Palatine ne joua jamais un rôle important à la cour de Louis XIV; mais sa situation personnelle lui permit de voir les choses de près, et comme elle avait naturellement l'esprit gai, aimant la joie et les propos gaillards, elle ne se fit pas faute de parler de ce qu'elle voyait avec une liberté de langage qui ne manque point de saveur. Pour donner une idée de la femme, et de la façon dont elle écrivait, nous ne pouvons mieux faire que de citer le portrait qu'elle trace d'elle-même : « Il faut que vous ayez perdu tout souvenir de moi pour que vous ne me rangiez pas parmi les laides : je l'ai toujours été et le suis devenue davantage encore par suite de la petite vérole; de plus, ma taille est monstrueuse; je suis carrée comme un dé, la peau est d'un rouge mélangé de jaune, je commence à grisonner, j'ai les cheveux poivre et sel, le front et le pourtour des yeux sont ridés, le nez est de travers comme jadis, mais festonné par la petite vérole, de même que les joues; je les ai pendantes, de grandes mâchoires, les dents délabrées; la bouche aussi est un peu changée, car elle est devenue grande et les rides sont aux coins : voilà la belle figure que j'ai, chère Amélie... » Quel vilain portrait, mais quel style charmant!

Gabriel Legué : *Urbain Grandier et les Possédées de Loudun*. (L. Baschet.) — Bien que le sombre drame de Loudun ait déjà servi d'objet à de nombreuses études historiques, on peut dire que jusqu'ici on n'avait guère fait que soulever un coin du voile qui enveloppe encore cette mystérieuse et sinistre affaire. L'esprit de parti, d'ailleurs, la prévention, la mauvaise foi, si commune dans les débats sur les questions religieuses, ont toujours empêché la lumière de se faire complètement. L'auteur du nouveau volume qui nous occupe, dégagé de toute autre passion que celle de la vérité, s'est attaché à refaire intégralement toute l'histoire d'Urbain Grandier, depuis son arrivée à Loudun jusqu'à sa mort. Il ne se contente pas de nous exposer comment cette soi-disant profession démoniaque des Ursulines, dont on a fait un crime à l'infortuné curé de Saint-Pierre, a pris naissance, quelles en ont été les causes, et avec quelle perfide habileté on l'a exploitée; il apporte encore, pour la première fois, une explication scientifique, basée sur des faits médicaux absolument irréfutables. Enfin il étale dans toute sa crudité la façon odieuse dont le procès fut dirigé par Laubardemont. M. G. Legué a mis à profit, avec une sagacité et une conscience qu'on ne saurait trop louer, quantité de matériaux, inédits pour la plupart, qu'il a trouvés dans les archives de Paris et des départements, et dans la collection particulière de M. Ch. Barbier, de Poitiers. Ajoutons que cette magnifique pu-

blication est accompagnée de nombreux fac-similés, de portraits authentiques, et surtout d'une très curieuse estampe du temps représentant le supplice d'Urbain Grandier, et qui n'existe point à la Bibliothèque nationale.

Dr **Ernest Martin** : *Histoire des monstres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* (Ch. Reinwald et Cie.) — Ce n'est pas l'histoire de la science des monstres que l'auteur a pu et voulu écrire. Une science ne commence qu'avec les premières explications *positives* qu'on essaye de donner des faits; et la tératologie est trop jeune pour avoir une histoire, puisque ce n'est guère que de nos jours qu'on a essayé de rattacher les faits tératologiques à des lois générales. Ces faits seulement n'ont jamais manqué; les monstres se sont produits de tout temps, donnant lieu dans le public à des opinions et à des usages en rapport avec la civilisation du moment.

C'est en se plaçant à ce point de vue purement social que le docteur Martin a écrit son livre, qui est à sa façon un des contingents les plus curieux apportés à l'histoire des idées de l'humanité. Une érudition variée, une chaleur communicative rendent à la fois attrayante et instructive la lecture de cet ouvrage, où sont exposées, à côté des faits tératologiques les plus célèbres, les législations et coutumes, sacrées ou profanes, dont ils ont été l'objet, et qui est complété par les découvertes les plus récentes de la tératologie. Le psychologue et le sociologiste trouveront, l'un et l'autre, de précieux renseignements dans cette histoire des monstres; mais on doit regretter que l'auteur se soit borné à signaler le fait, au lieu d'essayer lui-même de tirer quelques-unes des conclusions philosophiques et sociales qui peuveut découler de son œuvre.

Guy de Maupassant : *des Vers.* (Charpentier.) — Voilà tout d'abord un titre qui ne manque pas d'originalité et de désinvolture; il repose des *Crépuscules*, des *Aurores*, des *Brises*, des *Fleurs*, des *Chants du matin* — ou *du soir*, — et autres étiquettes patentées dont nous poursuivent les volumes infiniment trop multipliés d'effusions poétiques; il promet pour le moins, chez l'auteur, l'horreur de la banalité. Le livre ne ment pas à cette promesse de la couverture. M. Guy de Maupassant marche d'une allure vigoureuse et libre entre la versification de redites et la versification de convention que l'on nous sert la plupart du temps en guise de poésie. Il a sa note à lui, note plus sensuelle que rêveuse, mais vraiment jeune, chaude et sonore. Son vers n'est pas un pénible enchâssement de syllabes tordues bon gré mal gré sous le joug de la prosodie, ou un chapelet de réminiscences prises un peu partout; il coule limpide et franc, comme tout ce qui jaillit spontanément du cœur ou de la pensée. Mérite devenu encore plus rare, sa rime ne sent pas le dictionnaire laborieusement feuilleté pour y trouver une ressource à la précieuse colonne des épithètes assonnantes; elle est presque toujours d'une simplicité naturelle et de bon aloi. Ce sont là de vraies qualités de poète, auxquelles se joint une correction de forme qui s'allie sans effort à la vivacité de l'inspiration. Peut-être ce dernier éloge ne sera-t-il goûté qu'à demi par l'entourage de M. de Maupassant, dont le nom figure parmi les affiliés de la petite église qui affecte d'inscrire en tête de son *credo* un superbe mépris pour toutes les règles reçues. Mais ce qui nous fait précisément insister sur ce volume, c'est qu'il emprunte à la bruyante école dont l'auteur fait momentanément partie tout ce qu'elle peut donner de bon, sans lui rien prendre de ses exagérations voulues.

Nous devons particulièrement signaler les quatre morceaux qui ont pour titre : *Au bord de l'eau*, le *Mur*, l'*Oiseleur* et l'*Aïeul*. Ils donnent, dans trois tons différents, la mesure du talent très personnel de M. de Maupassant.

Correspondance de George Sand. — La publication de la « Correspondance de George Sand », recueillie par sa famille et qui promet d'offrir le plus vif intérêt, est actuellement en préparation. Les personnes qui posséderaient des lettres de l'illustre écrivain et qui voudraient fournir des documents à l'histoire de la

littérature contemporaine sont instamment priées de vouloir bien laisser prendre copie de ces lettres par l'éditeur M. Calmann Lévy, rue Auber, 3, à Paris.

Armand Dubarry : *l'Allemagne chez elle et chez les autres.* (Charpentier.) — C'est par épisodes que procède l'auteur. Trois récits écrits d'une plume énergique conduisent successivement le lecteur à Magdebourg, au temps de la campagne d'Iéna, en Alsace pendant la guerre de 1870, en Italie à l'époque de la domination autrichienne. Le volume est complété par un récit de la visite de l'empereur Guillaume au roi Victor-Emmanuel au mois d'octobre 1875. Tableaux très vivants, où les caractères nationaux que l'auteur a voulu peindre se détachent en un vigoureux relief.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus auxquels le défaut d'espace ne nous permet pas de consacrer des notices spéciales.

Librairie Boulanger :

La Prochaine Guerre, coup d'œil d'ensemble sur les forces militaires de l'Europe, par L. Seguin.

Librairie Charpentier :

Fosca, roman de mœurs provinciales et parisiennes, par Gustave Claudin.

Contes bleus et noirs, par Édouard Sylvin.

Contes populaires de la Haute-Bretagne, par Paul Sébillot.

Librairie Charavay frères :

Les Œuvres de Bernard Palissy, publiées d'après les textes originaux, avec une notice historique et bibliographique et une table analytique, par Anatole France.

Librairie Dentu :

Le Dernier des réfractaires, souvenirs d'un ancien magistrat, avec préface, par M. Emmanuel Gonzalès.

Le Démon de la chair, roman contemporain, par Alfred Sirven et Henri Leverdier.

Contes en l'air, par Georges de Peyrebrune.

Voyages au cap des Aromates, explorations et aventures sur la côte de l'Afrique orientale, par Georges Revoil, avec illustrations de Ferdinandus et G. Bellenger, et trois cartes gravées par Erhard, d'après les dessins et croquis de l'auteur.

Le Club des coquins, par Alexis Bouvier.

Un Héritage tragique, roman en deux parties : — I. *Les Vengeurs;* II. *Les Condamnées*, — par Constant Guéroult.

Librairie Derenne :

Après deux ans d'amour, par Marin Dubois.

Librairie Auguste Ghio :

La Religion, la Politique et l'Armée, discussion des questions du temps.

Le Siège et la Commune de Paris en 1871, par M. Gabriel Chausson, conseiller municipal d'Asnières, page d'histoire contemporaine, complétée par des documents peu connus.

Librairie Paul Ollendorf :

Un Drame au centre de l'Afrique, par Léopold Robert.

Librairie Marpon et Flammarion :

Les belles Millionnaires, par Léopold Stapleaux.

La Maison de lierre, drame de la vie réelle, par Roméo Sosta.

Librairie Quantin :

Répertoire politique et historique de 1879, résumé des évènements, des travaux parlementaires et des élections de l'année, avec les lois, décrets, circulaires et documents divers, concernant chaque ministère, publié sous la direction de M. Ch. Valframbert (4e année).

La Nouvelle-Grenade, Santiago de Cuba, la Jamaïque et l'isthme de Panama, notes et journal de voyage par le chevalier B. Le Moyne, ancien ministre plénipotentiaire.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 9561.

LA

GUERRE RUSSO-TURQUE

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS

Tant au point de vue militaire qu'au point de vue diplomatique, la guerre de 1877 offre à l'historien toute une série d'énigmes. Depuis l'insurrection de la Bosnie jusqu'à la conclusion du traité de Berlin, l'Europe a suivi d'un œil étonné les marches et contremarches d'une diplomatie dont elle ne comprenait ni le but ni le caractère intime.

Le mémorandum du comte Andrassy, le refus de l'Angleterre de s'associer aux démarches des trois puissances orientales, la déclaration de guerre de la Serbie survenue si peu de jours après les assurances d'amitié et de soumission données à la Turquie par le prince Milan, l'ultimatum du général Ignatieff, les conférences de Constantinople, les pérégrinations d'Ignatieff à travers les capitales de l'Europe, le protocole de Londres, — voilà, sans parler du reste, tout un ensemble de faits sur lesquels le dernier mot n'a pas encore été dit.

L'histoire diplomatique de la guerre italienne de 1859, de la guerre de 1866 et même de la guerre franco-allemande de 1870, est suffisamment connue pour permettre à chacun d'apprécier les mobiles auxquels obéissaient les diverses parties en cause.

Par contre, que savons-nous des coulisses diplomatiques de

la dernière lutte engagée en Orient? Presque rien. N'est-ce pas la meilleure preuve que cette lutte n'est pas tout à fait terminée et que le feu continue à couver sous la cendre?

Autant il règne d'obscurité sur les négociations qui ont précédé, accompagné et suivi les évènements militaires de 1877, autant ces évènements eux-mêmes sont restés peu compréhensibles jusqu'ici. Ç'a été une succession de surprises qu'il serait curieux d'éclaircir.

D'où proviennent les hésitations du cabinet de Saint-Pétersbourg, depuis la mobilisation de l'armée russe jusqu'à la déclaration de guerre? Pourquoi la Russie, qui a plus d'un million de baïonnettes en temps de paix, a-t-elle commencé avec des forces insignifiantes une guerre à laquelle elle se préparait depuis de longues années? A quoi attribuer l'apparente inactivité des deux mois qui s'écoulèrent entre le passage de la frontière roumaine et le passage du Danube?

Comment concilier l'exécution magistrale de ce dernier passage avec le désarroi qui a marqué d'autres épisodes de la campagne?

Comment expliquer cette grande énigme qui porte dans l'histoire le nom sanglant de Plewna?

Comment l'armée russe a-t-elle pu forcer en plein hiver le passage des Balkans qu'un stratégiste aussi expérimenté que M. de Moltke avait déclaré impraticable (1)?

Pourquoi, après avoir frappé les coups rapides et foudroyants qui avaient anéanti l'armée turque, les Russes se sont-ils soudain arrêtés devant les murs de Constantinople, renonçant à une conquête qui était le but final de toute la guerre?

Le simple énoncé de ces questions en indique l'importance capitale.

La prévision de l'avenir suppose tout d'abord l'intelligence du passé. Pour pouvoir préjuger ce que sera l'armée russe dans

(1) Conjointement avec plusieurs officiers d'état-major, le comte de Moltke suivait attentivement tous les mouvements de la dernière guerre. Souvent même il donnait pour tâche à son entourage militaire de préparer d'avance les mouvements que l'armée russe devait exécuter. Après la prise de Plewna, l'éminent tacticien déclara à ses officiers qu'ils pouvaient suspendre leurs travaux jusqu'au printemps, « vu que le passage des Balkans en hiver était impossible ».

les prochaines guerres, il est nécessaire de s'expliquer les contrastes heurtés, les violentes oppositions qui n'ont cessé de se manifester chez elle au cours de la dernière campagne. A côté de faits d'armes aussi savamment conçus qu'héroïquement accomplis, se rencontrent des défaillances non moins déplorables qu'étranges.

Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver ici une narration suivie, moins encore un examen critique des évènements qui se sont accomplis en 1876 et 1877. Ce que nous livrons à la publicité, ce sont plutôt des matériaux pour l'historien futur.

Parmi les épisodes de la dernière guerre, notre choix s'est fixé sur ceux qui pourront nous permettre de répondre aux questions suivantes :

1° A quel moment la Russie s'est-elle sérieusement décidée à tirer l'épée, et, en dernière analyse, quel but poursuivait-elle ?

2° Pourquoi, une fois décidée à faire la guerre, l'a-t-elle commencée avec un contingent relativement si faible ?

3° Comment le passage du Danube a-t-il pu s'accomplir au prix de sacrifices si peu considérables ?

4° Pourquoi tant d'hésitations dans la conduite de la guerre depuis le passage du Danube jusqu'à la prise de Plewna ?

5° Comment le passage des Balkans, réputé impossible, a-t-il pu s'effectuer si rapidement, au cœur de l'hiver, et amener à bref délai l'écrasement des dernières armées turques ?

6° Pourquoi l'armée russe s'est-elle arrêtée devant Constantinople, quand elle n'avait, semble-t-il, qu'à tendre la main pour prévenir, par l'occupation de Gallipoli, l'entrée de la flotte anglaise dans les Dardanelles ?

I

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

Commençons par la première question : Quand la Russie s'est-elle décidée définitivement à trancher par les armes les difficultés pendantes entre elle et la Porte ?

Nous pouvons répondre que cette décision a été prise bien

avant le soulèvement de l'Herzégovine. Depuis l'année 1866, le général Ignatieff ne cessait de pousser le gouvernement à une guerre contre la Turquie et de représenter ce pays comme incapable de toute résistance sérieuse. Dès ce moment, la Russie commençait ses préparatifs militaires. En 1871, le général Obroutcheff était chargé de parcourir la Bulgarie et d'étudier les passages des Balkans, mission qu'il accomplit, accompagné de M. Chitrowo. En 1875, deux colonels d'état-major russes, MM. Bobrikoff et Artamonoff, exploraient de nouveau les Balkans et étudiaient les différents passages qu'une armée d'invasion pouvait utiliser.

Le but de la guerre est suffisamment indiqué par ce fait que, vers le même temps, l'agent militaire russe à Constantinople, e colonel Frankini, adressait au ministère de la guerre un plan détaillé des environs de cette ville.

La campagne résolue en principe, restait d'une part à obtenir la neutralité de l'Autriche et de l'Angleterre, de l'autre à trouver un *casus belli* à peu près admissible : de là tous les atermoiements, tous les pourparlers diplomatiques qui retardèrent la déclaration de la guerre jusqu'au mois d'avril 1877.

Nonobstant l'entrevue de Reichstadt et l'alliance des trois empereurs, l'attitude de l'Autriche ne laissait pas d'inspirer de vives craintes. Comme nous aurons plus d'une fois l'occasion de le remarquer par la suite, ces inquiétudes expliquent en grande partie pourquoi la Russie a commencé la guerre avec des forces relativement si réduites. Depuis la mobilisation de l'armée russe jusqu'à la conclusion du traité de Berlin, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas un seul instant cessé de prévoir le danger possible d'une intervention autrichienne.

Si l'alliance des trois empereurs ne garantissait nullement à a Russie sa liberté d'action en Orient, par contre, le gouvernement allemand n'avait pas attendu que la guerre fût déclarée pour la juger inévitable. Telle était, bien avant les évènements, la conviction du grand chancelier. Nous n'osons pas affirmer que le prince de Bismarck ait poussé la Russie à la guerre dans l'intention d'affaiblir son puissant voisin ; mais ce que nous savons de bonne source, c'est que, dès le temps de la première lutte turco-serbe, il était au courant de la situation.

Un fait dont l'exactitude nous est attestée par plusieurs témoins également dignes de foi montrera quels rapports existaient à cette époque, sinon entre les deux gouvernements, du moins entre les deux familles impériales. C'est de la bouche de l'empereur Guillaume que le grand-duc Nicolas reçut la première nouvelle du prochain commandement qu'on lui destinait. Il assistait aux manœuvres de l'armée allemande en septembre 1876, lorsque l'empereur s'adressant à lui, en présence du prince Frédéric-Charles et d'autres personnages de sa suite : « Vous serez bientôt appelé, lui dit-il, à prendre le commandement d'une grande armée et à exercer vos talents militaires. »

Depuis son enfance, le grand-duc ne s'est jamais occupé que des affaires militaires : aussi n'était-il nullement au fait de la situation diplomatique. La nouvelle qu'on lui annonçait le prit tellement au dépourvu, qu'il ignorait même contre qui, de l'Autriche, ou de la Turquie, serait dirigée la campagne dont la direction allait lui être confiée.

Si nous ne nous trompons, ce n'est qu'au milieu d'octobre, quelques jours après son retour à Saint-Pétersbourg, qu'il reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Livadia. Même alors, l'ennemi à attaquer restait encore un mystère. La plupart croyaient que la guerre serait principalement dirigée contre l'Autriche. La destruction de l'armée serbe n'avait pas encore eu lieu à Djunis, et tout le monde était persuadé que la Serbie et le Monténégro n'avaient besoin d'aucun secours pour venir à bout de la Porte. En cas de guerre avec l'Autriche, on se bornait à agiter l'éventualité d'une simple démonstration militaire contre la Turquie.

Le 29 octobre seulement, l'empereur informa le grand-duc, arrivé à Livadia, qu'il était désigné pour commander une expédition contre la Turquie. « Quel est le but final de la campagne? » demanda-t-il. Le tzar ne répondit qu'un mot, mais un mot significatif : « Constantinople. »

Cette réponse explique le télégramme que le grand-duc envoya de San Stefano à l'empereur : « Votre ordre laconique a été exécuté : l'armée de Votre Majesté se trouve sous les murs de Constantinople. »

Nous appelons l'attention sur cette conversation entre l'em-

pereur et le grand-duc, parce qu'elle donne un démenti aux nombreuses fables répandues plus tard : que la Russie était loin de désirer une guerre sérieuse, qu'elle ne cherchait qu'à exercer une pression sur la Turquie au profit des populations chrétiennes, etc. Constantinople, c'est-à-dire le libre passage des Dardanelles pour sa marine militaire, tel était le but de la Russie, bien avant la mobilisation de l'armée et l'envoi du premier ultimatum.

Nous trouvons d'autres preuves à l'appui de notre dire dans les pourparlers qui précédèrent à Livadia l'ordre de mobiliser l'armée russe. Le grand-duc ayant demandé quelle serait la force des troupes qu'on mettrait à sa disposition, on lui répondit que quatre corps d'armée seraient placés sous son commandement. Le futur généralissime de l'expédition partageait-il, lui aussi, le mépris pour la milice turque qu'Ignatieff prêchait dans tous ses rapports? Nous ne le croyons pas. En 1872, dans un voyage à travers la Turquie d'Europe et la Syrie, il avait eu l'occasion de voir de près les troupes ottomanes. Leur armement et leur instruction avaient fait sur lui une impression dont ses lettres portent témoignage.

Le plan de campagne adopté par le ministère de la guerre fut immédiatement communiqué au grand-duc. Avant d'en retracer les principales lignes, il n'est pas inutile de se reporter à l'état dans lequel se trouvait la Turquie. Depuis une année entière, l'armée turque luttait en vain contre quelques bandes de partisans en Bosnie et en Herzégovine. Malgré la férocité de la répression, malgré l'appui que les Osmanlis trouvaient dans la population musulmane, surtout chez les begs de Bosnie, tous leurs efforts pour triompher de l'insurrection restaient stériles. Et pourtant c'était le cas ou jamais de déployer de la vigueur. La Porte ne se faisait pas d'illusion sur ce point et comprenait la nécessité d'en finir au plus vite avec une révolte qui, en se prolongeant, mettait en péril l'édifice vermoulu de l'empire. Sentant que la prompte pacification des provinces rebelles était pour elle une question de vie ou de mort, elle agissait en conséquence; mais ses efforts ne servaient qu'à faire éclater son impuissance à tous les yeux. Aussi, sauf peut-être les gouvernements d'Angle-

terre et d'Allemagne mieux renseignés par leurs agents sur le véritable état des choses, personne, en Europe, ne conservait alors le moindre doute sur la situation désespérée de l'*homme malade*. Grâce à la légèreté impardonnable du général Ignatieff et à la coupable négligence des agents du ministre de la guerre, le gouvernement russe pensait à cet égard comme le gros public. Il jugeait la Turquie d'après les faits apparents qui semblaient des preuves péremptoires de sa faiblesse. D'accord avec beaucoup de gens, il s'imaginait que les milliards empruntés par le sultan Abdul-Aziz avaient tout entiers passé à satisfaire les caprices des harems, au lieu d'être affectés à l'amélioration de l'armée et de la flotte.

La prise d'armes de la Serbie et du Monténégro vint fournir un nouvel argument aux contempteurs de la Turquie. Battus dans toutes les rencontres avec les Monténégrins, les Turcs avaient toutes les peines du monde à défendre leur frontière contre la Serbie. Recrutée en grande partie parmi des bergers et des paysans arrachés de la veille à leur charrue, conduite, qui pis est, avec une incurie incroyable par le général Tchernaïeff, l'armée serbe devait, selon toute apparence, voler en éclats au premier choc de l'armée turque. Eh bien, au contraire, c'était celle-ci qui se voyait réduite à défendre son territoire. Tous les témoins de la guerre turco-serbe étaient d'avis qu'une ou deux divisions de n'importe quelle armée européenne eussent suffi pour disperser les troupes d'Abdul-Kérim, tant elles étaient mal organisées et mal conduites.

C'est sous l'impression de cette impuissance complète de la Turquie que le ministère de la guerre russe résolut de faire marcher quatre corps d'armée sur Constantinople. Les généraux réunis à Livadia n'admettaient même pas la possibilité d'une résistance sérieuse de la part de l'ennemi. Dans leurs prévisions, il fallait un mois pour atteindre et passer le Danube, trois jours pour arriver au pied des Balkans, cinq jours pour occuper Andrinople et deux semaines pour s'emparer de Constantinople. Un des corps d'armée devait rester en Roumanie, un second maintenir les communications à travers la Bulgarie et les Balkans, les deux autres marcher sur la capitale turque.

Il faut croire que le futur commandant en chef ne partageait pas l'optimisme général. Voyant probablement quelle disproportion existait entre le but qu'on lui assignait et les moyens qu'on mettait à sa disposition pour l'atteindre, il déclara nettement qu'il était de tout point indispensable d'augmenter le nombre des corps d'armée placés sous ses ordres.

C'est alors qu'on allégua pour la première fois l'impossibilité où se trouvait la Russie d'envoyer plus de troupes contre la Turquie, vu la nécessité d'avoir toujours en réserve une grande armée prête à entrer en campagne sur la frontière autrichienne.

« Dans ce cas, répondit le grand-duc, il est indispensable de commencer la guerre sans retard et de profiter du moment où la Turquie, occupée par la Serbie et le Monténégro, est hors d'état de parer un choc venant de notre côté. »

Le commandant en chef mit tant d'insistance à réclamer une guerre immédiate, que l'empereur convoqua pour le 18 octobre un conseil extraordinaire auquel assistèrent entre autres le grand-duc, le prince Gortschakoff, les généraux Miliutine et Obroutcheff. Dans cette réunion, le grand-duc développa de nouveau les raisons qui militaient en faveur d'une prompte déclaration de guerre. N'ayant que quatre corps à sa disposition, il ne pouvait répondre du succès que si l'attaque était assez brusque pour ne pas laisser à la Turquie le temps de concentrer ses troupes et de s'opposer au passage du Danube et des Balkans.

Le conseil tout entier comprit la force de ces raisons et l'empereur décida d'ouvrir les hostilités dès l'automne de 1876. Le prince Gortschakoff reçut l'ordre d'aviser le général Ignatieff qu'il aurait bientôt un ultimatum à présenter à la Porte. Ordre fut donné en même temps de rédiger le manifeste relatif à la mobilisation de l'armée.

Le lecteur voit que ce n'est nullement le désir de couvrir Belgrade contre une invasion de l'armée turque, qui décida l'envoi d'un ultimatum à la Turquie. Cette démarche fut dictée à la diplomatie russe par des motifs purement militaires, et surtout par la considération du petit nombre de troupes que la Russie pouvait diriger contre la Turquie, étant donné l'attitude équivoque de l'Autriche. La défaite serbe à Djunis ne fit que précipiter

l'exécution d'un dessein déjà arrêté en principe avant cet évènement.

Il y a encore un point sur lequel nous voulons appeler l'attention du lecteur. Surpris par l'envoi de l'ultimatum russe, le public n'y vit qu'une simple mesure comminatoire destinée à arrêter la marche victorieuse des troupes d'Abdul-Kérim. Peu s'en fallut même que l'opinion européenne ne blâmât la Turquie d'avoir pris cet ultimatum au sérieux et de s'être soumise aux injonctions venues de Livadia.

En réalité les ministres turcs agirent très sagement. Ils comprirent qu'il ne s'agissait nullement d'une simple menace et que la Russie ne cherchait qu'un *casus belli* pour attaquer incontinent la Porte. Celle-ci, qui n'était aucunement préparée à la résistance, préféra céder, ce qui lui fit gagner un temps précieux.

Tel était le désir qu'avait le gouvernement russe de précipiter les évènements et de tomber à l'improviste sur la Turquie, qu'immédiatement après le conseil dont nous avons parlé plus haut, le télégraphe annonçait au général Niepokoïtchïtzki sa nomination comme chef de l'état-major de l'armée mobilisée. Ordre lui était donné de se trouver au commencement de novembre à Kicheneff. En même temps, on télégraphiait à Pétersbourg d'expédier sur-le-champ le train impérial à Livadia pour ramener la famille impériale.

Le 1er novembre, le prince Gortschakoff ordonnait à Ignatieff de présenter un ultimatum à la Porte, et, le 2, le grand-duc se rendait à Pétersbourg pour faire ses derniers préparatifs.

En route, il reçut un télégramme chiffré de l'empereur l'avertissant que l'ultimatum était accepté par la Turquie, que son départ était remis, et que l'ordre de mobilisation ne serait donné que le 14 novembre.

A la question posée plus haut : Quand la Russie a-t-elle résolu de déclarer la guerre à la Turquie et quel était le but final qu'elle se proposait en l'entreprenant? nous pouvons donc répondre positivement que, dès l'automne de 1876, la campagne contre la Turquie était décidée, et que le but final de cette campagne était Constantinople.

II

PRÉPARATIFS MILITAIRES

Abordons la seconde question : Pourquoi la Russie a-t-elle commencé la guerre avec des forces si peu considérables?

Nous nous sommes déjà expliqués en partie sur ce point, lorsque nous avons fait connaître le plan de campagne proposé à Livadia.

Nous avons dit que le commandant en chef n'admettait la possibilité d'une campagne avec des forces si réduites, que sous les conditions suivantes :

1° La guerre serait déclarée à la Turquie dès l'automne de 1876, pendant que ce pays était encore en lutte avec la Serbie et le Monténégro;

2° Les quatre corps passeraient le Danube. La tâche d'observer l'Autriche, aussi bien que celle d'occuper la Dobrudscha, serait confiée à d'autres troupes;

3° Ces quatre corps se borneraient à assurer les communications entre le Danube et les Balkans. De nouveaux renforts seraient mis en campagne quand il s'agirait de marcher contre Constantinople.

Quand il n'y eut plus à compter sur une campagne d'automne, et que même une campagne d'hiver fut devenue problématique, l'état-major installé à Kicheneff se mit à réclamer, dans les termes les plus énergiques, l'envoi de nouvelles troupes. Il ne cessa d'insister dans ce sens, depuis le mois de novembre 1876, jusqu'après la seconde affaire de Plewna.

Malheureusement ces réclamations restèrent le plus souvent sans résultat, et on ne leur donna un semblant de satisfaction que lorsque de cruels désastres eurent montré jusqu'à quel point elles étaient fondées.

Ainsi s'expliquent tous les revers de cette guerre. Plusieurs fois les supplications de l'état-major de l'armée active furent entendues et l'ordre fut donné de diriger de nouvelles troupes sur la péninsule des Balkans; mais ces envois ne furent jamais

ni assez considérables ni assez prompts pour assurer une action sérieusement efficace.

Ce n'était évidemment pas le manque d'hommes qui causait ces retards, puisque, rien que dans la Turquie d'Europe, il est arrivé peu à peu plus de forces qu'il n'en aurait fallu, au début, pour mener la guerre à bonne fin. Mais ces troupes étaient envoyées par petites portions, au fur et à mesure que se succédaient les échecs. Déplorable système qui retarda de trois mois au moins l'issue de la campagne, tandis qu'en lançant d'un seul coup de nombreuses troupes contre Plewna, on se fût épargné plus d'un désastre, si-même on n'eût prévenu la formation de ce formidable centre de résistance.

La santé du commandant en chef, déjà surmenée par l'excès de travail, ne put résister aux continuelles contrariétés qu'il éprouvait du côté du ministère de la guerre, et il tomba gravement malade à Kicheneff. Voilà la vérité sur le fait qui a donné lieu à tant de récits fantaisistes.

D'autre part, les incessantes fluctuations de la diplomatie ne contribuaient pas peu à gêner les préparatifs militaires. Ainsi, par exemple, au mois de décembre, l'ordre de commencer la construction d'un camp, pour l'hivernage de l'armée remise subitement sur le pied de paix, fut envoyé de Pétersbourg. C'est que les conférences de Constantinople firent espérer pendant quelque temps que le conflit recevrait une solution pacifique. Sur l'armée, ces hésitations et ces contre-ordres produisaient l'effet le plus fâcheux.

Le fait suivant montrera mieux que tout à quel point les préparatifs militaires étaient paralysés par les exigences intempestives de la diplomatie.

La construction des ponts pour passer le Danube à Braïla et à Sistowo demandait au moins deux mois. Ne voulant pas perdre de temps et sentant plus que jamais, vu la faiblesse du contingent mis à sa disposition, la nécessité de brusquer l'attaque contre la Turquie, l'état-major demanda l'autorisation de commencer ce travail en Bessarabie. On la lui refusa, sous prétexte que « de tels préparatifs trahiraient l'intention formelle de faire la guerre et pourraient dès lors compromettre le résultat des

pourparlers que le général Ignatieff continuait à Vienne et à Londres ». L'ordre de commencer la construction des ponts ne fut donné que le 10 avril 1877. Ce retard fit perdre à l'armée, entre le passage de la frontière roumaine et celui du Danube, un temps d'autant plus précieux, que le matériel roulant des lignes roumaines ne permettait pas de transporter toutes les troupes par la voie ferrée. Un seul corps put être porté jusqu'au Danube par chemin de fer, les autres durent suivre à pied.

Le 24 avril, l'empereur arrive à Kicheneff. La guerre vient d'être déclarée. Les troupes ont commencé leur marche en avant. Le 30, le commandant en chef, appuyé par le grand-duc héritier, renouvelle sa demande de renforts, insistant surtout pour l'envoi des 13e, 14e et 4e corps d'armée, comme étant les plus rapprochés du théâtre de la guerre. Nouveau refus. Tout ce qu'on put obtenir, et encore par surprise, ce fut qu'une brigade du 7e corps, appartenant à la division militaire d'Odessa, rejoignît l'armée d'invasion. Cette dernière se composait donc, au début de la campagne, outre cette brigade, des quatre corps suivants : le 8e, le 9e, le 11e et le 12e.

L'empereur ne se décida à donner une satisfaction partielle aux demandes du grand-duc, que quand il fut arrivé à Kieff, à son retour de Kicheneff. Tandis qu'il passait en revue le 13e corps, il déclara tout à coup que ce corps irait rejoindre l'armée en campagne.

Quelques semaines après, même ordre fut donné au 14e corps. Le 4e corps fut le dernier qu'on mobilisa, en l'attachant à l'armée qui devait opérer dans la Turquie d'Europe. Cantonné dans les gouvernements de Minsk, de Twer, de Smolensk et de Witebsk, il était primitivement destiné à observer la Pologne et à se tenir prêt pour toute éventualité de collision avec l'Autriche.

L'influence fatale de ces envois tardifs est facile à constater. Le 13e et le 14e corps n'arrivèrent sur le théâtre de la guerre qu'après la première affaire de Plewna, et la seconde avait eu lieu quand arriva le 4e.

Le plan d'opérations présenté par le commandant en chef avait été élaboré en vue d'une campagne d'automne; mais, à

très peu de choses près, il fut suivi une année plus tard, lorsque la Turquie avait eu le temps de se préparer à la résistance et d'établir toute son armée entre le Danube et les Balkans. Longtemps avant la déclaration de guerre, il avait été décidé que le passage du Danube aurait lieu dans le voisinage de Sistowo-Nicopoli. Il faut en dire autant de la marche précipitée sur les Balkans et de l'occupation de Chipka, qui ne furent que la mise à exécution d'un plan arrêté de longue date, et non, comme on l'a supposé, le résultat d'un entraînement héroïque de la part du général Gourko. Or, le passage du Danube et celui des Balkans étaient les seules grandes difficultés qui s'opposaient à la marche des armées sur Constantinople. Le choix de Sistowo comme point de passage du Danube et la prompte occupation de Chipka ont donc, en dépit des échecs ultérieurs, assuré le succès définitif de la campagne.

Le Danube une fois traversé, l'armée devait former un triangle ayant pour base le Danube entre Nicopoli et Biela, pour côté gauche la Jantra, pour côté droit l'Osma, et dont la pointe devait être dirigée vers Tirnowo. A mesure que de nouvelles troupes passeraient le fleuve, la pointe devait lentement avancer, occuper Chipka et s'y fortifier; les deux côtés devaient attirer à eux autant de troupes que possible, de façon à former une chaîne compacte et ininterrompue depuis les Balkans jusqu'au Danube.

Le flanc gauche, s'étant fortifié entre la Jantra et le Lom, devait masquer Roustchouk et Schoumla; le flanc droit devait, par Nicopoli, Plewna, Loftcha et Selvi, arriver à Gabrowo.

Quand la base de ce triangle aurait été solidement établie et les différents points des deux flancs assez fortement reliés entre eux pour pouvoir résister à toute attaque de l'ennemi, les nouvelles troupes, en traversant le Danube, devaient passer entre les deux côtés du triangle, atteindre les Balkans, et, après avoir franchi la passe de Chipka, gagner Andrinople.

Nous verrons plus tard que, dans ce plan, la tâche d'arrêter Osman-Pacha à Widdin et de marcher sur Sofia était réservée aux troupes roumaines et serbes, soutenues par le 9ᵉ corps d'armée russe.

Les échecs subis par l'armée russe à Plewna et l'arrivée tar-

dive des premiers renforts avaient dû renverser de fond en comble ces dispositions. Si, malgré une perte de temps considérable, malgré la dépression morale produite par ces deux échecs, le plan du commandant en chef a pu néanmoins être exécuté dans ses grandes lignes, c'est la meilleure preuve que, quoi qu'en aient dit les stratégistes en chambre, il était parfaitement conçu. La force de résistance du soldat russe, ainsi que sa confiance dans ses chefs, n'a pas peu contribué non plus à en assurer le succès final.

Dans tous les cas, pour que la campagne n'aboutît pas à un échec déplorable, pour qu'on pût exécuter, au moins dans ses principaux points, le plan primitif, il était de toute évidence qu'il fallait absolument augmenter encore l'effectif des forces expéditionnaires.

La présence de l'empereur au milieu de l'armée ajoutait encore aux embarras de la situation. Outre que, par son intervention personnelle, il contrariait souvent l'exécution d'un ensemble de mouvements combinés et portait ainsi atteinte à l'unité du commandement, sa garde seule immobilisait plus d'une brigade dans un moment où chaque soldat était précieux.

Il suffit de citer le fait suivant pour montrer combien la position de l'armée russe était difficile, vu le développement de sa ligne, qu'elle ne pouvait pourtant pas réduire, sous peine de compromettre le principal résultat acquis, — la prise de Chipka.

On se souvient de la marche de l'armée du grand-duc sur le Lom. Ce mouvement fut l'objet de critiques fondées, car en étendant l'armée plus que jamais, il aggravait encore sa situation déjà assez précaire. Or, cette marche fut entreprise uniquement pour ne pas laisser la personne de l'empereur exposée dans la première ligne du flanc gauche, dont les différentes parties étaient trop faiblement reliées entre elles pour mettre le quartier général à l'abri d'une surprise.

Ce n'est qu'après la prise de Nicopoli et le premier échec de Plewna que l'empereur, sur la demande du grand-duc, accorda non seulement la 3e brigade des tirailleurs, mais la 2e et la 3e divisions d'infanterie.

Il fallut des instances non moins énergiques pour obtenir plus

tard l'envoi sur le théâtre de la guerre de la garde et du corps des grenadiers. Ce n'est qu'à l'arrivée de ces troupes d'élite que le commandant en chef se trouva en force pour reprendre l'exécution du plan primitif, dont tant d'échecs et d'obstacles avaient retardé l'accomplissement. Aussi, à partir de ce moment, la campagne prit-elle une tournure décidément favorable qui ne se démentit plus jusqu'à la fin.

Avons-nous besoin de rappeler que l'insuccès des premières opérations militaires en Asie fut dû à la même cause, c'est-à-dire à l'extrême insuffisance des contingents mis sur pied ?

Les exemples cités plus haut démontrent surabondamment l'influence néfaste exercée sur les débuts de la campagne par le manque de troupes.

Les raisons qui expliquent la faiblesse numérique de l'armée expéditionnaire sont nombreuses et diverses ; nous tâcherons de les résumer ici, telles qu'elles ressortent de notre exposé.

D'abord, il faut le répéter, on se faisait illusion sur la résistance qu'offrirait la Turquie. Cette erreur, entretenue par les rapports d'Ignatieff et de ses agents, trouvait une sorte de confirmation dans l'insurrection de Bosnie et dans la guerre turco-serbe.

En second lieu, il faut faire entrer en ligne de compte l'attitude équivoque du cabinet de Vienne. Nous ne saurions trop le répéter : la Russie ne trouvait ni dans l'alliance des trois empereurs, ni dans l'entrevue de Reichstadt, ni dans l'amitié de l'Allemagne, aucune garantie sérieuse contre une intervention hostile de l'Autriche, dès l'ouverture même des hostilités.

La troisième raison pour laquelle la Russie se vit, dès le début des hostilités, arrêtée dans ses mouvements par l'insuffisance de son effectif, c'est qu'elle commença la guerre en avril, après huit mois perdus par elle en hésitations et gagnés par la Turquie, qui en avait profité pour organiser sa résistance et rallier ses troupes. Le pis est que le plan de campagne avait été conçu en vue d'une guerre immédiate en automne : on y escomptait l'effarement d'un ennemi pris à l'improviste et d'ailleurs encore occupé par la Serbie et le Monténégro.

Du moment que la guerre avait subi un retard de près d'une

année et qu'un refus systématique était opposé à toutes les demandes de renforts, pourquoi, dans des conditions aussi défavorables, le grand-duc a-t-il consenti à conserver le commandement? La réponse est facile. Le frère de l'empereur, entré dans les rangs de l'armée à l'âge de six ans, n'a jamais été qu'un soldat s'honorant de donner le premier aux troupes l'exemple du respect et de la discipline. Il avait l'ordre de marcher sur Constantinople : n'eût-il eu avec lui qu'une division de cavalerie, il aurait essayé quand même de l'exécuter. D'ailleurs l'armée russe n'a qu'à se féliciter de ce que le grand-duc ait consenti à rester à sa tête. Tous ceux qui ont assisté aux phases heureuses ou malheureuses de la guerre savent que bien des difficultés ont été surmontées, bien des découragements évités grâce à la confiance aveugle que les troupes avaient dans leur chef. Le grand-duc a hérité de son père cet ascendant magique sur les soldats qui, dans les moments les plus pénibles, leur inspire une abnégation héroïque, ainsi qu'on a pu s'en convaincre tant de fois au cours de la dernière campagne.

III

PASSAGE DU DANUBE

Nous arrivons à la troisième question posée en commençant : Comment le passage du Danube a-t-il pu s'accomplir avec tant de facilité, alors que ni le temps ni les moyens ne manquaient aux Turcs pour s'y opposer?

Ici encore nous croyons pouvoir donner une réponse satisfaisante en racontant simplement les faits dont nous avons été témoin oculaire. Le lecteur se souvient que, déjà, dans le premier plan de campagne élaboré par le commandant en chef, les environs de Sistowo-Nicopoli étaient le point choisi pour le passage. Le choix ne pouvait naturellement avoir qu'une valeur relative, puisque l'ennemi était toujours libre de concentrer sa principale résistance sur ce point.

Forcé de prévoir cette éventualité, l'état-major russe tenait en réserve plusieurs autres combinaisons, afin de ne pas être pris

au dépourvu, dans le cas où il serait obligé de modifier ses premières dispositions. La marche des troupes russes, dans la direction du Danube, avait été réglée de manière que la concentration pût indistinctement s'opérer sur quatre points : Oltenitza, Giurgewo, Simnitza ou Turna-Magareli. L'armée roumaine, qui avait son principal centre à Kalafat, prolongeait ses extrémités jusqu'à Lom-Palanka et Kalarasch, ce qui pouvait faire craindre à l'ennemi qu'elle ne traversât le Danube dans les environs de ces localités.

L'attention de l'armée turque devait par conséquent se porter sur tout le parcours du Danube, depuis Widdin jusqu'à Kilia. Car, quoique l'entrée de l'armée russe dans la Dobrudscha fût peu vraisemblable après les tristes expériences des campagnes précédentes, il eût été néanmoins dangereux de ne pas avoir l'œil sur le bas Danube.

La tâche à remplir pour les Turcs était donc des plus difficiles. Il leur fallait rester pendant des mois, l'arme au pied, à surveiller près de sept cents kilomètres d'un fleuve dont les bords sinueux, abrupts et couverts de forêts, offraient tant de facilités pour une surprise. On a beaucoup reproché à Abdul-Kérim-Pacha d'avoir manqué d'activité et de vigilance, quand on a vu avec quelles pertes insignifiantes le passage du Danube a pu s'effectuer. Ces critiques ne sont pas tout à fait fondées. Tout le long du fleuve, un service d'avant-postes reliés entre eux par des fils télégraphiques surveillait très attentivement chaque mouvement qui s'opérait de l'autre côté. Les réserves étaient placées de manière à pouvoir être portées le plus rapidement possible sur les points menacés. De hardies reconnaissances étaient fréquemment exécutées sur la rive roumaine par des bandes de bachibouzouks, qui ne se contentaient pas de recueillir de précieuses indications sur les positions russes, mais ramenaient souvent aussi des troupeaux entiers de bœufs et de moutons.

Le retard apporté au passage du Danube par les inondations et la crue du fleuve fut également utilisé par l'armée turque, qui en profita pour établir des batteries riveraines et augmenter les moyens de défense de ses places fortes.

Ce qu'on peut plus justement reprocher aux Turcs, c'est d'a-

bord de n'avoir pas su tirer parti de l'excellent moyen de défense que leur offraient leurs nombreux cuirassés; ensuite, d'avoir manqué d'énergie et d'initiative dans les premiers moments qui suivirent le passage des troupes russes.

La destruction de deux monitors par les hardis marins russes démoralisa complètement la flottille turque. La panique fut telle, qu'il suffisait le plus souvent de l'apparition d'un petit bateau russe, armé ou non, pour mettre en fuite les monitors, ou du moins pour paralyser leurs mouvements. Ainsi s'explique le succès du capitaine Nowikoff qui, avec quelques canots, put, presque en vue de la flotte et de l'armée ennemies, intercepter à l'aide de torpilles la navigation du Danube près de Nicopoli et de Roustchouk. Grâce à ce barrage, le fleuve fut mis, sur tout ce parcours, à l'abri des monitors turcs emprisonnés dans leurs positions et devenus incapables de s'opposer à la construction des ponts ou au passage des pontons russes. Cette opération s'effectua vers le 22 juin. Quoique la crue du Danube n'eût diminué que dans des proportions très restreintes, et que les rives fussent encore couvertes de larges nappes d'eau, il était dès lors évident que le passage du fleuve serait bientôt tenté.

La réussite de cette entreprise s'expliquera d'elle-même, croyons-nous, par le simple récit des épisodes auxquels nous avons assisté.

Le lecteur se rappelle que la distribution générale des troupes russes était calculée de manière à permettre au gros de l'armée de se porter avec facilité sur tel ou tel des quatre points du Danube indiqués plus haut. Le 9e corps était dirigé sur Slatina; le 8e était échelonné de Giurgewo à Nicopoli; le 12e formait la réserve du 8e; le 11e se trouvait entre Braïla et Giurgewo.

Pour tromper l'ennemi sur l'endroit du passage, la plus grande partie des forces russes avait été concentrée en face de Nicopoli. Les Turcs devaient être d'autant plus facilement dupes de cette feinte, qu'ils savaient parfaitement que le pont destiné à relier les deux rives du Danube était en construction dans les Karpathes, et ne pouvait arriver sur le Danube que par l'Olta, affluent qui s'y jette près de Turna-Magarelli, un peu en amont de Nicopoli. Au cas où le passage aurait eu lieu un peu plus bas, force eût été

de faire passer le pont sous le canon de la forteresse turque, opération qui fut plus tard exécutée par les Russes, mais qui, au début de la campagne, eût paru le comble de la témérité.

La position des Monténégrins engagés contre Suleyman-Pacha était devenue si critique, que le commandant en chef de l'armée russe crut devoir, sans plus de délai, tenter le passage du Danube, bien que la crue du fleuve persistât et que tous les préparatifs fussent loin d'être terminés.

Le 20 juin, le grand-duc disparut inopinément de Plœchti. Nul, à l'exception de son fils et de son chef d'état-major, ne savait où il s'était rendu. Le bruit que le commandant en chef était de nouveau tombé malade se répandit dans le quartier général et persista pendant plusieurs jours.

La véritable cause de sa disparition était une reconnaissance personnelle qu'il avait entreprise pour fixer définitivement le lieu du passage. Du 20 au 22 juin, le grand-duc visita tous les points de la rive, depuis Giurgewo jusqu'à Turna-Magarelli, et arrêta finalement son choix sur Sïmnitza-Sistowo. La crue du Danube était encore si forte, que les chevaux traversaient beaucoup d'endroits à la nage, et que les soldats qui accompagnaient la reconnaissance avaient de l'eau jusqu'aux genoux.

Le choix fait devait, jusqu'à la fin, rester un mystère, et, si le passage a réussi, nous n'hésitons pas à affirmer que c'est surtout parce que ce secret fut rigoureusement gardé. Pour donner une idée de la sévérité avec laquelle l'endroit choisi fut caché, il suffira de dire que l'empereur lui-même ne le connut qu'au dernier moment, quand déjà le passage était commencé.

Le 21, le commandant en chef, accompagné des généraux Niepokoïtchitzky et Lewitzky, ainsi que de son fils, arriva subitement à Alexandria, où se trouvait le quartier général du 8e corps commandé par le général Radetzky. Sans même dire à ce dernier quel était le but véritable de sa visite, il assista au dîner donné par le général Mirsky, et dont les seuls convives furent, outre sa suite, Radetzky et Dragomiroff.

Après le repas, il invita Dragomiroff à faire avec lui une promenade pour inspecter la division de ce général. En route, ce dernier reçut la confidence des dispositions prises pour le pas-

sage et apprit en même temps qu'il était chargé d'en diriger l'exécution.

Dans le but de soustraire à l'attention les préparatifs que le général Dragomiroff devait faire en secret, le grand-duc continua sa reconnaissance jusqu'à Turna-Magarelli, où il donna *ostensiblement* des ordres de nature à laisser croire que la tentative serait faite en cet endroit.

Nous avons oublié de dire que, quelques jours auparavant, le général Zimmermann, qui commandait l'armée échelonnée le long du bas Danube, avait reçu l'ordre de passer le fleuve à Braïla. Il obéit, non sans avoir, au préalable, formulé quelques observations sur les difficultés presque insurmontables que l'entreprise lui paraissait offrir. Ici encore il ne s'agissait que de donner le change à l'ennemi et d'attirer une partie de ses forces vers la Dobrudscha. Ajoutons que le commandant en chef turc ne se laissa pas prendre à ce piège. Aussitôt que le passage eut été effectué à Braïla, il rappela les quelques milliers de soldats qui se trouvaient dans les petites forteresses du bas Danube et évacua la Dobrudscha jusqu'au mur de Trajan.

A Turna-Magarelli, les préparatifs simulés eurent plus de succès. La concentration destinée à induire les Turcs en erreur sur le lieu choisi pour le passage, s'effectua près du village de Flamounda. Là fut tenu un dernier conseil de guerre dans le logement du général Manwelow. Le commandant en chef assista à cette réunion avec son fils et les généraux Niepokoïtchistzky, Lévitzky, Massalsky, Dragomiroff et Depp. Les suprêmes dispositions furent prises pour opérer le passage à Simnitza. Le général Dragomiroff avait sous ses ordres, outre sa division du 8e corps, les pontons, les brigades 2e et 4e des tirailleurs de la division cosaque du Caucase commandés par Skobeleff Ier. On avait strictement réglé l'itinéraire que ces troupes, ainsi que les pontons, qui se trouvaient à Bey et à Brigadir, auraient à suivre pour atteindre Simnitza.

Quant au reste des troupes, aucune modification ne fut apportée aux dispositions générales. De Flamounda, le grand-duc se rendit au quartier général à Dratscha; en route, il choisit un emplacement d'où l'empereur pût voir le passage de l'armée.

Le même jour, ordre fut donné à toutes les batteries comprises entre Braïla et Widdin d'ouvrir une canonnade bien nourrie et de la continuer pendant soixante-douze heures.

Diverses raisons exigeaient que le lieu choisi fût surtout caché à l'empereur et à sa suite. Les espions de l'ennemi suivaient avec une attention toute particulière les déplacements du tzar, persuadés à bon droit qu'il ne manquerait pas d'assister en personne à une opération militaire de cette importance.

Pour écarter tout soupçon, le commandant en chef invita l'empereur à se rendre par le chemin de fer à Slatina, et de là en voiture à Turna-Magarelli. L'empereur partit le 27, mais le lendemain une ordonnance du grand-duc lui fit prendre une autre route et l'amena à Flamounda. Le général Krudener, commandant du 9e corps, s'y trouvait déjà pour recevoir les ordres relatifs au passage du fleuve en cet endroit. Pendant deux jours, le pauvre général resta convaincu qu'on lui réservait l'honneur de forcer le passage en face de Nicopoli. Le général Depp, envoyé sur l'Olta pour chercher les pontons préparés dans les forêts des Karpathes, était chargé de les amener à Flamounda et de les mettre à la disposition du général Krudener.

Le 26, de dix heures du matin à quatre heures, l'empereur resta posté sur un tertre où, *à haute voix,* on lui expliqua, dans tous ses détails, le plan qui s'exécutait en apparence. On lui montra la position des batteries de l'ennemi, Nicopoli déjà en flammes, et les préparatifs faits par le 9e corps pour traverser le fleuve.

Toutes ces indications, données *coram populo,* n'avaient naturellement d'autre objet que de tromper les espions turcs.

Le soir seulement, quand l'empereur fut arrivé à Dratscha, où il devait passer la nuit, le commandant en chef lui révéla que toute cette mise en scène n'était qu'un leurre, et qu'en ce moment même, le passage se préparait non à Flamounda, mais à Sistowo. Après avoir prié son souverain de garder le secret jusqu'au lendemain matin, le grand-duc voulait se rendre immédiatement à Simnitza. Toutefois l'empereur insistant pour y aller avec lui, il dut renoncer à ce projet.

Le 27, à sept heures du matin, l'empereur, en compagnie du

grand-duc, de sa suite et de plusieurs attachés étrangers, se retrouvait à son poste d'observation près de Flamounda, mais, cette fois, c'était pour suivre de loin l'action engagée de l'autre côté du Danube et recevoir, par un fil télégraphique établi pendant la nuit, les nouvelles de l'audacieuse entreprise en cours d'exécution.

Le premier départ des pontons eut lieu dans la nuit du 26 au 27 vers deux heures du matin. Aucun des témoins de cette scène mémorable ne l'oubliera de sa vie. Les préparatifs se faisaient dans le plus profond silence; néanmoins, vers dix heures, un clair de lune inopportun fit craindre pendant quelque temps que l'ennemi ne vînt à découvrir les apprêts du passage. Heureusement les Turcs, énervés par une faction de plusieurs mois sur les bords du fleuve, s'étaient un peu relâchés de leur vigilance.

Les troupes destinées à être embarquées les premières se composaient de trois compagnies de tirailleurs et des deux bataillons du régiment Wolinski. Il était près de six heures du soir, quand elles arrivèrent à Simnitza, après une marche forcée de 30 werstes. Chaque soldat avait avec lui une provision de biscuit pour quatre jours et une livre de viande. A peine eurent-ils pris quelques heures de repos, qu'ils commencèrent les préparatifs de marche. Plusieurs circonstances faillirent donner l'éveil aux Turcs. Un pont avait été jeté, près de Simnitza, sur un petit affluent du Danube ; seulement on n'avait pas eu la précaution de le joncher de paille pour amortir le bruit, et cet oubli ne fut remarqué qu'au moment où déjà les pans des pontons avaient commencé à s'engager sur ce pont. Autre sujet d'émoi : une troupe d'oies, troublée tout à coup dans sa quiétude par le mouvement insolite qui se faisait autour d'elle, prit son vol avec un vacarme épouvantable. Peu s'en fallut que les descendants des sauveurs du Capitole ne devinssent cette fois les sauveurs de la Turquie.

Cette alerte ne devait pas être la dernière. Soudain, en effet, on entendit retentir de l'autre côté de l'eau le son d'une trompette turque. Interrogé à ce propos par le général Dragomiroff, un officier russe, qui avait pris part à la guerre serbe, répondit que c'était un signal d'alarme. Heureusement il se trompait. Cette malencontreuse sonnerie provenait tout simplement de quelque

soldat turc atteint de dilettantisme qui avait voulu se distraire, par la musique, des ennuis de l'attente.

Enfin, vers deux heures du matin, le moment solennel est arrivé. L'embarquement s'exécute dans le silence le plus complet. Chaque soldat se signe avant de mettre le pied sur le ponton. Le général Dragomiroff se sépare avec émotion de ces braves gens dont il sait que bon nombre le quittent pour ne plus le revoir. Quelques attachés militaires étrangers prennent place à bord du premier ponton. La lune s'est cachée et l'obscurité est devenue si complète, que c'est à peine si, des diverses embarcations où ils se trouvent, les passagers peuvent s'apercevoir. D'ailleurs la force du courant ne tarde pas à les disperser, ce qui oblige les soldats à débarquer à de fortes distances les uns des autres. La première sentinelle turque est surprise et égorgée sans avoir eu le temps de se reconnaître. Mais un autre factionnaire, placé près d'un moulin, a remarqué, au bord du fleuve, des figures suspectes : il donne le signal d'alarme en tirant un coup de fusil. Vers quatre heures, au milieu des plus épaisses ténèbres, commence la fusillade...

Nous ne raconterons pas les détails de cette lutte engagée contre les troupes turques par de faibles détachements russes. Disons seulement que, des deux côtés, les combattants montrèrent, par le courage et l'acharnement dont ils firent preuve, qu'ils comprenaient toute l'importance de cette première affaire.

D'autres diront la défense héroïque des Turcs enfermés dans un moulin auquel ils préférèrent mettre le feu plutôt que de se rendre. Ils retraceront l'effrayant spectacle que le lendemain, au jour, offrit le Danube : les pontons, troués par les balles et les obus venus de Sistowo, s'enfonçant lentement dans l'eau, tandis qu'à la surface quelques malheureux, *rari nantes,* essayaient de se sauver à la nage. Enfin, ils décriront les fluctuations de la lutte soutenue par les premiers détachements sous un soleil de feu, pendant huit heures consécutives, lutte qui menaçait de mal finir pour les envahisseurs, quand l'arrivée du premier canon russe leur permit de reprendre courage et de recommencer l'attaque. Quant à nous, nous n'avons pas à nous étendre sur ces faits qui, appartenant à l'histoire militaire proprement dite, ne rentrent pas dans le cadre de notre travail.

Le sort des troupes débarquées ne fut fixé qu'à une heure fort avancée de l'après-midi du 27. Jusque-là le succès de l'entreprise resta douteux, et plus d'une fois on put s'attendre à voir les soldats russes rejetés dans le Danube.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne comptaient pas trouver à Sistowo et dans les environs autant de troupes qu'ils en rencontrèrent. L'état-major russe fut trompé, fort innocemment du reste, par les espions qu'il avait dans cette ville. A l'aide de pigeons voyageurs, ils l'avaient informé que la garnison de Sistowo ne comptait pas plus de sept à huit cents hommes, tandis qu'en fait, le jour du débarquement des Russes, il y en avait plusieurs milliers. Voici ce qui était arrivé : Le bruit s'était répandu, vers le 22, que l'armée russe tenterait le passage du côté de Nicopoli ; sur cette nouvelle, 4,000 soldats turcs étaient partis de Roustchouk pour renforcer la garnison de la ville menacée. Une partie de ces troupes rebroussait chemin et se trouvait par hasard à Sistowo au moment où les Russes y débarquèrent. Deux jours plus tôt ou plus tard, l'armée d'invasion n'aurait rencontré aucune résistance sérieuse sur ce point.

Nous avons déjà dit que, depuis sept heures du matin, l'empereur se trouvait avec sa suite sur un tertre voisin de Flamounda, où, d'instant en instant, il recevait des nouvelles de la lutte engagée sur l'autre rive.

Le général Krudener, qui ne savait rien du passage effectué à Simnitza et qui attendait toujours l'arrivée des pontons pour tenter lui-même le passage à Flamounda, se décida, vers neuf heures, à se rendre auprès du tzar. « Je n'y comprends rien, lui dit-il, les pontons qui m'ont été promis pour hier ne sont pas encore arrivés. Comment veut-on que je passe aujourd'hui ? » Pour toute réponse, l'empereur le prit par les épaules, et lui faisant faire demi-tour dans la direction de Simnitza, lui montra l'armée russe en train de passer le Danube. Le pauvre vieux général ne put qu'exprimer son désespoir : « Pourquoi nous avez-vous trompés ? » dit-il au commandant en chef.

Vers six heures du soir, l'empereur, avec toute sa suite, arriva à Dratscha, et là les aides de camp Ewreinoff, Stackelberg et Benkendorff l'instruisirent verbalement de la marche de l'en-

treprise. Peu après, le grand-duc recevait du général Niepokoïtschitzky un billet conçu en ces termes : « Je félicite Votre Altesse de son premier succès : le passage a réussi, les Turcs battent en retraite. »

L'empereur, ému jusqu'aux larmes, mit lui-même au cou de son frère la croix de Saint-Georges de seconde classe. La nouvelle que le grand-duc venait d'être l'objet de cette distinction aussi flatteuse que méritée, ne tarda pas à se répandre dans le quartier général, et tous s'empressèrent d'aller féliciter le commandant en chef. Ce fut, pour les quelques attachés militaires et correspondants étrangers présents à cette scène, un spectacle assez étrange que de voir les officiers et les soldats empoigner le grand-duc et le lancer en l'air avec des hourrahs enthousiastes.

Malgré les immenses difficultés que rencontrèrent les pontons, vers le soir du 27 on était parvenu à réunir sur la rive droite du Danube tout un corps d'armée composé des 3e et 9e divisions, d'une brigade de tirailleurs, d'une batterie de montagne et d'une *sotnia* de Cosaques. Le lendemain, la 35e division passait tout entière.

Ce qu'il faut peut-être le plus admirer dans le passage du Danube, c'est l'extrême régularité en même temps que la promptitude avec laquelle les divers transports se succédèrent sous une pluie de balles et d'obus. Certes, nous n'entendons pas marchander l'éloge aux premières compagnies qui, débarquées isolément à de grandes distances les unes des autres, allèrent au feu sans formation, avec la perspective d'une mort certaine, dans le seul but de donner au reste de l'armée la possibilité de débarquer impunément. Mais tant de courage et de dévouement aurait été perdu, si les mesures prises par le général Dragomiroff n'avaient permis de transporter, dès le premier jour, au delà du Danube, assez de troupes pour garantir, au moins pendant quelque temps, la possession de la rive droite.

Aussitôt qu'on eut procédé à l'établissement du pont arrivé en trois morceaux de Turna-Magarelli, après avoir passé sous le feu des batteries turques de Nicopoli, le premier soin du commandant en chef fut d'envoyer en Bulgarie huit régiments de cavalerie. Le pont fut terminé le 4 juillet. Les reconnaissances

commencèrent immédiatement, d'un côté jusqu'à la Jantra, de l'autre jusqu'à l'Osma. Les rapports, reçus au quartier général, constatant que l'ennemi ne se montrait nulle part et que la plus grande consternation régnait parmi la population musulmane, le grand-duc décida de se mettre en marche sur-le-champ pour s'emparer, dans le plus bref délai possible, du défilé de Chipka.

Il fallait à tout prix profiter de la panique, et c'eût été une faute capitale de laisser aux Turcs le temps de se reconnaître, de se concentrer et de tomber en forces supérieures sur les Russes encore trop peu nombreux pour résister à une attaque sérieuse du gros de l'armée ottomane. Cette marche précipitée en avant forçait les troupes russes à étendre singulièrement leur ligne, au risque de se voir coupées de leurs communications insuffisamment établies. Dans une guerre européenne, une pareille manière de procéder eût été plus que de la témérité.

Mais l'état-major russe savait à quels adversaires il avait affaire, et ne s'engageait qu'à bon escient. Tout échec, — et le passage du Danube en était un très grave pour les Turcs, — décourage ces soldats fatalistes et les rend tout à fait incapables d'opposer une résistance sérieuse. Le même principe qui leur inspire, sur le champ de bataille, un si héroïque mépris de la vie, leur enlève, en revanche, tout ressort moral après une défaite. Vaincus, ils ne savent plus que se résigner à la mauvaise fortune, au lieu d'essayer de réagir contre elle.

La panique qui suivit le passage du Danube livra aux Russes Chipka; celle qui se produisit après la prise de Plewna leur permit seule de franchir les Balkans dans les conditions les plus difficiles et de détruire les restes de l'armée turque ; la défaite de Moukhtar-Pacha mit entre leurs mains la plus redoutable forteresse de l'Asie Mineure.

La cavalerie ayant traversé le Danube, le triangle formé par l'armée russe commença à s'élargir. Aussitôt après le passage, le 12e corps, placé sous le commandement du grand-duc héritier, se rendit sur la Jantra et menaça Roustchouk. Le 9e, commandé par le général Krudener, avait reçu, étant encore sur la rive gauche, l'ordre d'occuper Plewna et de cerner Nicopoli. La rupture du pont amenée par un violent orage retarda de quelques

jours le passage de ce corps qui, aussitôt après avoir traversé, commença sa marche pour former le flanc droit du triangle en occupant l'Osma.

Le général Gourko, nommé commandant en chef de l'avant-garde destinée à occuper Chipka, s'éloignait de plus en plus du Danube, tandis que le grand-duc héritier prenait possession de la Jantra. Le triangle était formé et ses diverses parties reliées assez solidement entre elles. A gauche de Tirnowo une brigade de Cosaques, sous le commandement du général Czernosouboff, donnait la main à l'aile droite de l'armée du grand-duc héritier; le prince Eugène de Leuchtenberg, avec ses dragons tenait Tirnowo ; le prince Nicolas de Leuchtenberg avec les hussards et le 30ᵉ régiment des Cosaques, occupait Selvi et Gabrowo, restant en communication avec le général Krudener par l'intermédiaire d'une brigade de Cosaques du Caucase établie à Loftcha.

Le quartier général n'était pas sans inquiétude sur les mouvements de l'armée turque. Cette absence complète de résistance, cette fuite universelle avait lieu d'étonner même de la part des Ottomans, et pouvait n'être qu'une ruse de guerre. Prise de flanc par une sérieuse attaque de l'armée concentrée près de Schoumla, la ligne de communication des Russes eût été trop faible pour y résister. Ces craintes ne firent qu'augmenter quand, le 5 juillet, les Roumains informèrent le commandant en chef que les troupes d'Osman-Pacha avaient subitement disparu de Widdin, sans doute pour se diriger sur le flanc droit de l'armée russe. Avis en fut immédiatement donné au général Krudener, qui reçut de nouveau l'ordre d'occuper Plewna.

IV

LE DRAME DE PLEWNA

Nous touchons ici à un des épisodes les plus dramatiques de toute la campagne. Nous entrerons donc dans quelques détails qui expliquent et comment Plewna put être occupé par Osman-Pacha et quel fut le contre-coup de cet évènement sur la marche ultérieure de la guerre.

Il est d'abord utile de revenir de quelques semaines en arrière et de reprendre le récit des faits au moment où le quartier général russe se trouvait encore à Plœschti. L'état-major, à cette époque, mettait la dernière main à l'élaboration du plan général.

Les pourparlers diplomatiques que le prince Gortschakoff poursuivait du quartier général avec le comte Schouwaloff, influaient puissamment et souvent d'une façon fâcheuse sur les combinaisons militaires. Nous ne citerons à l'appui de notre dire que des faits qui se lient étroitement aux premiers échecs de l'armée russe après le passage du Danube.

Dans les derniers jours de mai, le général Ignatieff, qui contrecarrait de tout son pouvoir l'action modératrice du prince Gortschakoff, se présente chez le grand-duc et lui montre une lettre qu'il venait de recevoir de Constantinople. « Le cabinet britannique, écrivait-on à l'ancien ambassadeur russe auprès de la Porte, a informé la Turquie d'une convention intervenue entre le gouvernement russe et lui : aux termes de cet accord, la Russie s'interdit de franchir les Balkans et d'étendre son action militaire au delà de la Bulgarie. »

On comprend aisément la gravité de cette nouvelle. Si elle était exacte, la Turquie pouvait se dispenser de fortifier les passages des Balkans et concentrer toutes ses troupes pour la défense du Danube. Le grand-duc envoya immédiatement chez le chancelier pour demander la copie des instructions adressées le 18 mai au comte Schouvaloff. Il put ainsi acquérir la preuve que la Russie s'était engagée à ne toucher ni à Constantinople ni aux Balkans.

M. Nelidoff fut chargé par le grand-duc de rédiger un mémorandum destiné à être mis sous les yeux de l'empereur. On y démontrait l'impossibilité de restreindre le champ de l'action militaire comme le voulait le cabinet de Londres, en se fondant d'une part sur les sacrifices énormes que la guerre avait déjà coûtés, de l'autre sur la position de l'empire russe et sa mission historique, enfin et surtout on insistait sur les obstacles que les promesses faites à l'Angleterre apporteraient au passage du Danube et aux premiers mouvements de l'armée.

Ce mémoire fut présenté à l'empereur, qui se laissa convaincre

sans trop de peine. Peu de jours auparavant, un article du *Grajdanine*, conçu dans le même sens, avait déjà attiré l'attention du tzar sur la nécessité d'opposer une résistance plus ferme aux exigences britanniques.

Un conseil fut immédiatement convoqué, où le prince Gortschakoff et le grand-duc échangèrent de violentes récriminations.

En fin de compte, la discussion aboutit au triomphe complet de la politique du commandant en chef. Bien que l'ambassadeur russe à Londres eût déjà communiqué au gouvernement anglais les dépêches reçues le 18 mai, il fut convenu qu'on lui télégraphierait de nouveau pour lui ordonner de revenir, sous un prétexte quelconque, sur ses premiers engagements.

Le grand-duc fit lui-même rédiger la dépêche, que le prince Gortschakoff fut chargé d'expédier après qu'elle eut obtenu l'approbation de l'empereur.

Nous ignorons comment s'y prit le comte Schouvaloff pour dégager son gouvernement de la promesse relative aux Balkans. Nous ne saurions dire non plus s'il réussit à effacer l'effet diplomatique de ses déclarations antérieures. Mais ce qui est sûr, c'est que leur effet militaire subsista et exerça une influence fâcheuse sur le début de la campagne.

Envoyées le 1er juin, les dernières instructions du prince Gortschakoff au comte Schouvaloff précédèrent de trop peu de jours le passage du Danube pour que les Turcs eussent le temps de modifier leurs dispositions stratégiques et de diriger une partie de leurs troupes vers les Balkans. C'est ainsi qu'une fois débarqués sur la rive droite, les Russes ne tardèrent pas à se trouver aux prises avec toutes les forces ottomanes : plus habilement conduites, celles-ci auraient immédiatement livré bataille à l'armée d'invasion qui, adossée au Danube, aurait couru alors un immense danger. Il ne fallut rien moins que l'inconcevable inertie d'Abdul-Kérim pour permettre aux Russes de se concentrer dans une certaine mesure et de consolider leur assiette.

Il est vrai que les Turcs, rassurés du côté des Balkans, avaient négligé de les mettre en état de défense, ce qui facilita aux Russes la prise de Chipka. Mais pour s'emparer de cette place,

les généraux russes durent renoncer à tenter en même temps l'assaut sur Nicopoli et l'occupation de Plewna.

L'épisode diplomatique que nous venons de raconter ne fut pas le seul qui contribua à la fatale surprise de Plewna.

D'après le plan de l'état-major russe, en même temps que l'armée russe passait le Danube à Sistowo, l'armée roumaine devait faire le même chemin à Lom-Palanka. Cette coopération avait été définitivement arrêtée entre le grand-duc Nicolas et le prince Charles. Il est vrai que les conseillers de ce dernier insistaient auparavant pour le passage de l'armée roumaine au nord de Widdin. Mais le commandant en chef russe n'eut pas de peine à leur démontrer jusqu'à quel point ce passage serait dangereux pour les Roumains, qui pouvaient être rejetés vers la frontière autrichienne, et préjudiciable aux Russes, parce que les Roumains, même en cas de succès, rejetaient Osman-Pacha sur le flanc droit russe. Or, le but principal de la coopération roumaine était justement d'arrêter Osman à Widdin.

Les Roumains ne remplirent pas leur engagement. Ils restèrent immobiles en face de Widdin et permirent ainsi à l'armée d'Osman-Pacha d'entreprendre sa marche sur Plewna.

Ce n'est qu'après la leçon de Plewna, que l'attaché militaire français, le colonel Gaillard, envoyé par le grand-duc Nicolas en mission auprès du prince Charles, réussit, non sans peine, à amener l'armée roumaine à passer le Danube. C'est même pour ce grand service rendu à l'armée russe que le colonel Gaillard fut décoré de la croix de Saint-Georges.

C'était surtout la crainte de l'Autriche qui paralysait le mouvement de l'armée roumaine ; la même crainte imposait l'immobilité à la Serbie. Là aussi, l'antagonisme entre le grand-duc Nicolas et le prince Gortschakoff produisit des résultats déplorables. Tandis que le premier escomptait le concours des Serbes pour arrêter Osman-Pacha à Widdin, le chancelier faisait tout son possible pour que la Serbie, fidèle à l'engagement pris par l'empereur Alexandre à Reichstadt, restât l'arme au bras sans franchir la frontière.

Dans les causes qui permirent à Osman-Pacha de devancer les Russes à Plewna, la fatalité eut aussi sa large part : on se

rappelle en effet que le passage du général Krudener sur la rive droite du Danube fut retardé de deux jours, grâce à une forte bourrasque qui rompit le pont jeté sur le fleuve.

Le général Gourko, arrivé à Tirnowo, ne put s'y arrêter. Force lui fut de profiter de la panique générale pour se rendre maître de Chipka avant que les Turcs eussent eu le temps de s'y fortifier. Il n'y avait pas d'illusion à se faire : Chipka fortifié, le passage des Balkans devenait presque impossible. Heureusement pour les Russes, les Turcs, confiants peut-être dans les promesses faites par le comte Schouvaloff au cabinet anglais, crurent inutile de renforcer à l'aide des ressources du génie militaire l'admirable rempart que la nature leur a donné.

Rien ne prouve mieux l'impossibilité de forcer les Balkans, lorsqu'ils sont sérieusement défendus, que les efforts stériles tentés par Suleyman-Pacha pour en déloger les Russes. Pendant dix jours il attaqua avec une furie incroyable des positions à peine ébauchées, et ne parvint point à s'en emparer.

Les Russes eux-mêmes ne purent se rendre maîtres de Chipka que par surprise et grâce à la coupable négligence des Turcs. N'osant pas attaquer cette place de front, le général Gourko pénétra dans les Balkans par un passage abrupt et inconnu de l'ennemi, pour assaillir la position à revers. Son but était de prendre Chipka entre deux feux. Mais il arriva trop tard pour pouvoir combiner son action avec celle du régiment d'Orloff, qui, ayant attaqué seul, le 5/17, fut repoussé avec perte. Gourko, le lendemain, livra un nouvel assaut et ne fut pas plus heureux. Ce n'est que le 7 que les Turcs, se voyant tournés, abandonnèrent spontanément leurs formidables positions, sans qu'aucune nécessité stratégique les y obligeât.

La marche de Gourko dans la vallée de Tundja, si sévèrement critiquée par tous les stratégistes, fut entreprise contrairement à l'ordre exprès que le commandant en chef avait envoyé au général par l'aide de camp Ewreinoff. Cette opération, qui aboutit aux deux échecs d'Eski-Sagra et d'Eni-Sagra, Gourko ne s'y décida, du reste, que pour sauver son artillerie et ses transports. En se laissant attaquer par Réouf-Pacha au pied de Chipka, il risquait fort de perdre ses équipages, vu l'extrême

difficulté de les faire arriver au sommet de la montagne et de les y mettre en sûreté. Il était donc forcé d'aller au-devant de l'ennemi pour donner à ses troupes le temps de sauvegarder son matériel.

Les défaites essuyées dans l'intervalle à Plewna retardèrent considérablement l'exécution des plans de l'état-major général, sans toutefois en modifier les grandes lignes. Les deux principales difficultés de la campagne, le passage du Danube et celui des Balkans, ayant été surmontées, il fallait à tout prix conserver les avantages obtenus. Rester en possession de Chipka et assurer la liberté des communications à travers le Danube, telle était la double tâche à remplir, tâche d'autant plus ardue que les armées russes qui opéraient en Bulgarie étaient numériquement très faibles.

Néanmoins, grâce à des efforts inouïs et à une ténacité sans exemple, les Russes parvinrent à leur but. Quoique la fortune eût plus d'une fois trahi leur courage, ils réussirent non seulement à se maintenir en Bulgarie jusqu'à l'arrivée des renforts, mais encore à écraser la principale armée turque et à faire prisonnier son chef le plus capable.

Les stratégistes en chambre et les reporters aux abois ne trouvaient pas d'expressions assez acerbes pour reprocher à l'état-major russe les lenteurs du siège de Plewna. Ceux qui, comme nous, se souvenaient encore de la longue faction des armées alliées devant Sébastopol ou de l'armée allemande sous les murs de Paris, ne se laissaient pas trop influencer par ces critiques. Jugeant la situation sur place, nous ne pouvions pas ne pas reconnaître qu'étant donné l'insuffisance des effectifs avec lesquels la Russie était entrée en campagne, elle avait obtenu en très peu de temps des succès aussi sérieux qu'inespérés. Bien plus, loin que le retard apporté aux opérations militaires par la résistance de Plewna nous parût préjudiciable à l'issue finale de la guerre, nous pensions qu'il y avait plutôt lieu de s'en réjouir comme d'une chance éminemment favorable. Cette proposition sera sans doute taxée de paradoxe par plus d'un lecteur. Beaucoup nous accuseront d'être dupes de nos sympathies russes.

Nous ne croyons pas mériter ce reproche. Tout en ayant

gardé le meilleur souvenir de nos relations personnelles avec les officiers russes de tout grade que nous avons eu l'occasion d'approcher, nous n'entendons nullement nous faire les apologistes quand même de l'armée russe, ni jeter un voile complaisant sur les erreurs et les défaillances que, mieux que personne, nous avons été en situation de voir et de déplorer au cours de la campagne de 1877. Le désordre dans l'administration, l'improbité et l'ineptie dans l'intendance; chez beaucoup de généraux l'oubli répréhensible des précautions les plus élémentaires, ainsi qu'une facilité excessive à passer de la plus folle confiance au découragement le plus profond. Rien de tout cela ne nous a échappé. La confusion générale que la présence de l'empereur et de sa suite introduisait dans l'ensemble des mouvements de troupes, les mesquins débats qui s'agitaient entre les divers quartiers généraux, les rivalités d'amour-propre que certains commandants auraient dû laisser à Krasnoié-Selo où elles n'étaient que ridicules, et ne point transporter en Bulgarie où elles devenaient odieuses, — tous ces abus, toutes ces misères, nous les avons observés, et le lecteur a pu déjà se convaincre que nous ne songions nullement à les cacher. Mais cela doit-il nous empêcher de rendre justice aux qualités brillantes de l'armée russe, à la bravoure et à la ténacité merveilleuse de ses soldats, à leur discipline et à leur confiance aveugle dans leur commandant en chef, enfin à la sagacité et à l'énergie avec lesquelles ce dernier sut accomplir sa tâche au milieu de difficultés dont les plus grandes n'étaient pas toujours celles que l'ennemi lui suscitait?

C'est surtout quand il s'agit d'un évènement aussi considérable que le siège de Plewna, qu'il convient de ne pas se prononcer à la légère, mais de porter son jugement avec une entière impartialité. Dans les pages qui précèdent, nous nous sommes efforcé d'expliquer, sans autre souci que celui de la vérité, par quel ensemble de circonstances l'armée russe se trouva arrêtée devant Plewna. Il nous reste à exposer avec la même franchise les conséquences qui en sont résultées pour le développement ultérieur de la campagne. Nous n'hésitons donc pas à le déclarer : nonobstant l'éclipse momentanée de leur prestige

militaire, les Russes ont beaucoup plus gagné que perdu à ce temps d'arrêt.

On a souvent comparé Plewna à Sébastopol; mais il ne semble pas qu'on ait poussé cette comparaison assez loin. En effet, la prise de Sébastopol, emporté après onze mois d'un siège très pénible, ne donnait, somme toute, aux alliés qu'un port de mer qui était à peine fortifié au début de la campagne et qui, situé à l'extrémité de l'empire russe, n'offrait par lui-même que peu d'importance. A première vue, ce succès était loin de compenser les énormes sacrifices d'hommes et d'argent qu'il avait coûtés. Pourquoi donc a-t-il décidé l'issue de la guerre et pourquoi, Sébastopol tombé, la Russie s'est-elle vue forcée de demander la paix?

La réponse n'est pas longue à chercher. Au lieu de recommencer la faute commise par Napoléon Ier et de s'engager dans une expédition aventureuse, au cœur d'un pays immense, les alliés préférèrent concentrer leurs efforts sur un point excentrique de l'empire, quitte à y attirer toutes les forces de l'ennemi. Dans ces conditions, la Russie perdait tout le bénéfice de sa vaste superficie territoriale. Bien plus, du moment que toute la guerre était localisée dans la Tauride, les avantages de cette étendue se transformaient en inconvénients, car il était beaucoup plus facile aux Anglo-Français de recevoir des renforts par voie de mer qu'aux Russes par voie de terre.

C'est pour les mêmes raisons que les alliés avaient tout intérêt à laisser la place assiégée en libre communication avec le reste de l'empire : Sébastopol cerné, — à supposer qu'il eût pu l'être, — aurait perdu presque toute son importance.

Là est, selon nous, la véritable analogie entre Sébastopol et Plewna. Ce que la première de ces deux forteresses avait été en 1855 pour les Anglo-Français, la seconde le fut en 1877 pour les Russes : une sorte de souricière géante où vinrent se faire prendre toutes les forces vives de l'ennemi.

***

(*La seconde partie à la prochaine livraison.*)

ORPHÉE AUX ENFERS

I

L'homme se sent mal à l'aise en face d'idées qui ne sont pas à sa mesure. Les sentiments sublimes l'excèdent s'il ne les ramène peu à peu aux proportions vulgaires. Des dieux il fait des demi-dieux, et des demi-dieux des héros.

L'anthropomorphisme et l'évhémérisme ont un même principe, on pourrait facilement les comprendre dans une définition commune. Après tout, ils n'ont d'autre différence que celle-ci : l'un fait les religions, l'autre les défait. Du soleil, conçu comme le moteur du ciel constellé et de l'univers, quelques grands esprits firent un Dieu sous forme humaine, la lumière était l'éclat et le rayonnement de sa longue chevelure dorée. Grand chef d'orchestre, à l'accent de sa voix les mondes s'ébranlaient.

Nous avons dit (1) que le grand joueur de lyre était une « épiphame » ou apparition du Dieu de lumière ; il nous faut le présenter maintenant comme une personnification du même Dieu dans sa course nocturne. Orphée, dont le nom signifie le sombre ou l'obscur, est un « Beau Ténébreux ». Nous le tenons pour le père ignoré de cette légion de preux, émules des Perceforest, des Amadis et des Galaor. Dolents et affligés pour un amour envolé dont ils avaient perdu la trace, ils coururent le monde, franchissant les fleuves, les mers, bataillant avec les monstres et les chevaliers félons ; ceux-là portaient de sable ; noir était leur écu, noire l'aigrette du cimier, noire l'écharpe, noir le palefroi aux housses de deuil. Si quelque grand coup de flamberge faisait

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 octobre 1879.

sauter la mentonnière du casque noir, il s'échappait une abondance de cheveux blonds ; s'il leur fallait dépouiller la cuirasse noire, ils montraient des corps frais et roses, des vêtements de satin blanc frangés d'or et de pourpre ; les regards s'émerveillaient de l'éclat de leur beauté. Tel était aussi Orphée, lequel nous est représenté sous la figure d'un héros de la lyre, type tout autrement élevé que celui des pourfendeurs de crânes, ferrailleurs d'estoc et de taille.

Le sens que notre fable recouvre plutôt qu'elle ne le cache, sous son voile richement brodé, nous semble être qu'Eurydice est une des mille et trois beautés, parmi lesquelles Daphné, Thalie, Coronis et Clymène, que Phœbus-Apollon a recherchées et poursuivies, pour les abandonner ensuite ou en être délaissé. Car il est à noter que la plupart de ces amours eurent une fin malheureuse. Eurydice ne saurait être que la personnification de l'année à son printemps, de la végétation vigoureuse et surtout de la plante céréale en sa fleur et en sa maturité. Les amours d'Eurydice et d'Orphée offrent un contraste avec les amours des grandes déesses orientales, pour les Thammuz et les Adonis, toutes amours qui n'ont jamais duré que ce que dure la saison des roses, mais qui laissent de longs et cuisants regrets. Amants ou amantes, filles ou épouses, autant de prête-noms et de prétextes à drames et à élégies. Après la mort de son Atys, Cybèle affolée par la douleur erre de contrée en contrée, les cheveux épars, agitant le tympanum bruyant. De même la grande Déméter, pâle et défaite, deux flambeaux aux mains, court les montagnes et les vallées, à la recherche de Coré, enlevée tandis qu'elle cueillait des fleurs dans la prairie Sicilienne. Quant à Eurydice, elle est enlevée au milieu des moissons jaunissantes, ce qui veut dire qu'elle est elle-même le blé mûri. Elle est piquée au talon par un serpent, absolument dans les mêmes circonstances que la nymphe Hespérie, sur laquelle Ésaque, caché derrière des gerbes, s'était précipité soudain. — Ésaque, Aristée, la vipère, autant d'expressions de l'influence souterraine et tout intérieure, mystérieuse et irrévocable, qui fait que, son temps venu, la plante sèche sur pied et meurt par la racine. Le serpent qui mord est le diminutif du dragon infernal, équivalent tradi-

tionnel du trépas. Rapprochement intéressant : d'après le récit biblique, la mort est entrée dans le monde par l'intervention du serpent ancien, qui, lui aussi, piqua au talon Ève, la mère des vivants.

Arrivés à ce point, nous accepterons sans peine l'idée que Proserpine est une forme secondaire de Cérès, et qu'Eurydice se confond ici avec Orphée-Apollon, son époux. Quand le blé jaunissant semble frappé par la faux invisible, cause de mort prochaine, le soleil lui-même est atteint au haut du ciel.

Le Cancre et le Scorpion assistèrent l'Hydre dans le marais de Lerne et piquèrent bravement Hercule à la cheville. Pâris décocha de derrière une colonne une flèche mortelle dans le talon d'Achille aux pieds légers. De même le Sagittaire infernal, caché derrière quelque constellation, lance un trait empoisonné contre le héros solaire qu'on voit bientôt ralentir sa course, s'affaisser, languir, se traîner de semaine en semaine. Cependant ce n'en est pas fait encore de la végétation et de la belle saison, dès qu'ont commencé les ardeurs de la canicule. L'automne a encore de beaux jours, dans lesquels les plantes reprennent quelque vigueur et les fruits se gonflent de doux sucs. — Eurydice revient à la vie... pour un temps seulement, elle ne peut échapper à l'Hadès qui déjà l'a blessée d'une blessure mortelle. Orphée-Soleil meurt aussi, les Ménades le mettent en pièces et sa tête pâlie est portée jusqu'aux rivages de Lesbos par les vagues au doux bruissement qui tantôt roulent, tantôt déroulent les boucles de sa chevelure blonde. Quand les vapeurs d'automne submergent l'horizon, ne vous a-t-il pas semblé plus d'une fois voir le soleil sous l'aspect d'une tête sanglante flottant au hasard sur les nuées rougies ?

Nos modernes peuvent trouver singulier que les anciens aient attribué une mort violente au Soleil parvenu au terme de sa course annuelle, et même à la plante arrivée à maturité. Pourquoi, dit-on, expliquer un fait normal par un accident anormal ? Il est donc à propos de rappeler que la grande loi de la mort, qui semblerait devoir s'imposer aux intelligences les plus obtuses, a été longtemps incompréhensible, pour ne pas dire ignorée. Le monde primitif vivait de guerres et de chasses, les

meurtres étaient incessants et les assassinats innombrables ; bêtes et gens s'entre-dévoraient ; on ne sortait pas du spectacle des batailles ; mais comme toutes ces morts étaient violentes et voulues, on ne s'imaginait pas que chaque existence doit prendre fin, même au milieu des conditions les plus normales. Encore aujourd'hui, de nombreux sauvages n'en veulent rien croire et sont persuadés que tout homme serait immortel, s'il n'était tué par les Dieux, les esprits ou les sorciers. La découverte de la mort, comme fin nécessaire de la vie, n'a pas été une conquête facile de la science. On ne voulait pas de cette certitude, elle a donc été lente à s'établir. En effet, on a plus de chance de se soustraire à un accident qu'à la nécessité. On eût aussi préféré que le blé eût été une plante immortelle, dont les épis, semblables au rameau d'or de Virgile, se seraient renouvelés d'eux-mêmes sur une inépuisable tige. Mais loin de là, le grain à peine récolté et engrangé, il faut recommencer les labours et les durs travaux de l'agriculture. C'était un dédommagement de s'en prendre à quelqu'un, ou à quelque chose, et d'en faire retomber la faute sur une tête maudite. On accusa le serpent tellurique d'être la cause volontaire de tant de maux et de fatigues ; c'était lui, disait-on, qui, traîtreusement et sournoisement, assaillait et enlevait les Eurydice et les Proserpine, filles de Cérès.

II

Notre Eurydice est dans l'Hadès, prison ténébreuse des âmes, lugubre séjour où règnent Aïdonée-Pluton et Perséphone-Proserpine. Le Cocyte roule paresseusement ses flots ternes dans une plaine désolée ; quelques roseaux épars le long des marécages, des touffes de joncs maigres alternent avec des plaques d'eau noire ; sur un sol bourbeux se traînent des brouillards épais sous un ciel bas ; des nuages pendent comme des rideaux tombant en guenilles. Un vent aigre balaie la plaine immense dans laquelle on distingue des amas grisâtres, épars ci et là. Ce sont des peuples d'ombres. Blêmes, froides, endormies, elles foisonnent et pullulent comme ces tas de sangsues, ces grouillis de vers ou de serpents que, dans l'hiver, on découvre

dans les étangs, faisant pelote et entortillés les uns dans les autres. A l'horizon, de grandes taches sombres marquent les forêts, repaire de monstres; des collines modérées cachent les Champs-Élysées que l'on sait baignés par une pure lumière, échauffés par une atmosphère douce et sereine.

Au milieu de la plaine s'élève le palais du souverain Dîs, ou le Riche, Pluton ou maître de l'Opulence. Pourquoi ces surnoms? Ces titres, que plusieurs mythologistes attribuent au même personnage, on les explique par les richesses minérales que le sein de la terre contient en carrières, marbres et cristaux, fer et cuivre, en filons d'or, en veines d'argent. L'interprétation est exacte, mais insuffisante. Ces richesses, à l'état de matières premières, sont bien inférieures à celles que donne l'agriculture. Plutus, le dieu spécial de la richesse, était réputé fils de Jasion et de Déméter, car il n'est de véritable abondance que celle qui provient de la terre fécondée par la charrue. Pluton, lui aussi, est un dieu agricole autant qu'un dieu funèbre. Les deux attributions n'ont rien de contradictoire ; il est même indispensable de les identifier si l'on tient à avoir une compréhension entière du personnage. Nous y parviendrons en considérant que s'il est le dieu de la mort, il est aussi celui de la renaissance, tant des plantes que des âmes.

En effet, à l'entrée de l'hiver, le laboureur procède aux semailles; le grain, enseveli dans la terre, y passera par ce qu'on a appelé mort et décomposition. Mais cette mort ne sera que passagère, cette décomposition précède une recomposition. C'est Pluton, c'est Proserpine qui président à cette reconstitution ; ils lui consacrent et leur puissance et leur sollicitude. Dans leur sombre officine, ils fécondent les semences, réveillent les énergies vitales, dispensent la fertilité, préparent les moissons abondantes. Les religions agricoles ne pouvaient faire autrement que d'assimiler au grain de blé les corps des défunts. Elles ne pouvaient manquer de prétendre que les éléments de notre être intellectuel doivent passer par une période d'obscurité, de silence et d'immobilité apparente. La putréfaction temporaire provoque une fermentation qui sollicitera les virtualités latentes ; et l'âme regermera, reverdira, refleurira, refruitera. En d'autres

termes, la mort est un acte de vie, bien mieux, c'est la fécondation suprême. Cette doctrine, qui nous est connue sous la forme que les orphiques lui ont donnée, mais qui est certainement de provenance égyptienne, est en son essence une philosophie, ou plutôt un mysticisme agricole. L'apôtre Paul s'en enthousiasma, l'adapta à son système, et le christianisme naissant l'a vulgarisée.

Jusque-là les initiés aux Éleusinies, aux Thesmophories, aux mystères de Samothrace et autres, en avaient fait un privilège dont ils étaient les seuls à profiter. Car la résurrection n'était pas donnée à tous, mais à ceux qui avaient été admis à connaître les secrets d'outre-tombe et à pratiquer les cérémonies régénératrices. Quant aux âmes vulgaires, elles allaient se perdre dans la masse indistincte des ombres. En buvant les eaux de l'Oubli, à leur sortie des Enfers comme à leur entrée, elles perdaient le souvenir et partant le profit de leurs expériences. Au temple de Delphes, Polygnote, qui paraît avoir été un profond penseur autant qu'un grand peintre, symbolise ces existences, recommencements perpétuels, sous la figure d'Ocnos, ou le Grand Lâche, être inutile et mou qui s'occupait à tresser une corde de jonc qu'un âne dévorait au fur et à mesure. Le jonc des marais infertiles fait ici contraste avec le blé des guérets, et l'âne est un animal que les légendes d'Égypte et de Grèce ont assez mal traité. Une seconde peinture de la Lesché montrait une vieille femme et sa fille qui revenaient de la fontaine avec leur cruche brisée. Une inscription expliquait qu'elles n'avaient point été initiées aux mystères. Évidemment l'allégorie était de même ordre que celle des cinquante Danaïdes dont le châtiment était éternel, parce qu'il n'était pas accompagné de purification. Cette eau lustrale qu'elles prenaient si grand'peine à puiser, ce n'était pas dans un tonneau sans fond, mais sur leur front pervers, sur leurs mains sanglantes que les épouses meurtrières eussent dû la verser. Mais elles n'en savaient pas davantage ; elles non plus, n'avaient pas été initiées aux mystères.

C'est ainsi que, d'après la doctrine ésotérique, les âmes d'élite qui ont pratiqué une « vie orphique », qui se sont purifiées et sanctifiées avant de rendre le dernier soupir, sont admises

à la résurrection. Pour elles, la tombe est une matrice, et le secret de la mort n'est autre que celui d'une vie nouvelle.

Mais pourquoi donc garder, avec une jalousie poussée parfois jusqu'à la férocité, le secret de ce mystère bienfaisant? Pourquoi punir de mort ceux qui l'auraient révélé et qui en auraient facilité la compréhension au plus grand nombre? Pourquoi si peu d'élus? On n'ose répondre affirmativement à ces questions. Elles s'imposent à nos esprits, mais un petit nombre des initiés osait les soulever. La faveur dont ils étaient l'objet leur faisait craindre de paraître impies. Il leur suffisait de se rendre dignes de l'illumination qu'ils acquéraient par des pratiques austères et un cérémonial compliqué, et ils n'aspiraient plus après cette conquête qu'à faire preuve de ferveur. Pour nous qui n'avons pas les mêmes motifs de pieuse réserve et qui examinons le problème à la lumière de la mythologie comparée, nous inclinons à croire que le système de l'animisme, substratum de toutes les religions connues, après avoir dévoilé tant de mystères, nous donne encore la clé de la doctrine antique relative à la résurrection. Il est fort possible que cette interprétation, les orphiques l'eussent déjà perdue, ou même qu'ils l'eussent désapprouvée. Car il est dans l'habitude des religions tant soit peu développées, de protester contre les grossièretés de leurs origines; celles qui sont parties de plus bas se décernent les plus glorieux titres de noblesse.

L'animisme est probablement la première explication que les hommes ont su trouver aux phénomènes de la nature. Il enseignait qu'en dehors de l'action visible et immédiate des hommes et des animaux, tout ce qui se meut et s'agite, tout ce qui devient et se produit, est mis en mouvement par des esprits invisibles qui sont les âmes des morts. Qu'il s'agisse de feuilles sèches que le vent d'automne soulève en tourbillons, du Vésuve et de l'Etna, des tempêtes de l'Océan ou des rides d'une plaque d'eau, les revenants sont en cause. Gnomes et farfadets, lutins et gobelins pullulent dans la forêt et les buissons, hantent les rochers, les cailloux et même les grains de sable; ils vont, viennent, se multiplient dans les airs et les eaux, sur terre et sous terre; on les retrouve dans les étoiles et les comètes, les

bolides et les météores, les foudres, l'écho et les murmures indiscrets des souffles du soir. Et dans les hommes, les animaux eux-mêmes, toute manifestation insolite de force et d'intelligence, les passions, les maladies, autant d'influences de divinités multiples qui ne sont autres que les morts. Évidemment les âmes rudimentaires, les esprits sans consistance se fusionnaient peu à peu avec la masse d'esprits de même nature; elles se dissolvaient en une substance commune, élément fluide et subtil, grand creuset de force et d'énergie, fond de réserve de tous les êtres animés pour la terre, pour le monde entier. Nul doute que les Grecs primitifs n'aient eu, eux aussi, cette croyance, bien que nous ne puissions en donner de témoignages positifs, et qu'il nous soit impossible de suppléer à notre ignorance autrement que par des inductions sur cette lacune dans la doctrine. Nul doute qu'ils n'aient admis, au moins à l'origine, que les esprits baignés dans le Léthé se décomposent en matières primordiales, qu'ils se liquéfient dans les eaux mères du Styx. Par le Styx, les dieux, disait-on, ne jurent qu'avec un frémissement de respect, car ils savent, — bien qu'ils n'aiment pas à l'avouer, — qu'ils tirent leur origine de cette onde, source de toute vie, et dans laquelle ils flottèrent jadis pendant de longs âges, alors qu'ils n'existaient qu'à l'état de germe dans le sein de Gæa. Les fonctions de gardien des eaux mystérieuses valurent à Pluton une place à part dans le Panthéon des Hellènes; il fut respecté et même redouté par son frère Zeus. Il est beau de commander à la foudre. Le maître des dieux et des hommes est fier, et à bon droit, de régner sur le brillant Olympe. Mais l'empire de l'Hadès est autrement vaste. Les mortels n'aiment point Aïdonée puissant, terrible, effroyable, épouvantable, implacable, inflexible, toutes expressions d'Homère et d'Hésiode; il n'est pas de dieux qu'ils haïssent autant que lui. Peut-être le détesteraient-ils moins s'ils le connaissaient mieux. Mais comment le connaîtraient-ils, puisque son nom est l'Invisible? Tenant à la réalité plutôt qu'à l'apparence du pouvoir, Aïdonée est satisfait d'avoir sous ses ordres les feux souterrains et les eaux infernales, d'avoir scellé de son sceau les sources de la vie, les sources de la mort, d'être juge sans appel des âmes qui se pré-

sentent devant son tribunal. Il décide qu'elles seront jetées dans le Tartare, qu'elles iront dans le séjour heureux des Champs-Élysées, qu'elles vivront, qu'elles disparaîtront sans nom dans le réservoir de l'Orcus. Il accomplit aussi d'autres fonctions dont les cultivateurs sont plus soucieux que les poètes et les moralistes; avec une branche de saule, de pin ou de peuplier, il asperge les graines qui lui sont confiées : dès qu'elles ont été touchées par le liquide vivificateur, les semences s'ouvrent et germent. Avec cette même branche, il fait tomber l'eau lustrale sur les initiés dont les âmes renaissent alors à la vie, brûlant d'un feu plus pur, et jetant une flamme plus brillante que jamais.

III

Le voyage qu'accomplit Orphée à la recherche de son Eurydice n'était pas moins pénible, pas moins douloureux que celui de la mort dont il est l'image.

Tous les paysans d'Europe connaissent l'histoire, vraie ou fausse, du ménétrier qui, s'étant attardé à quelque noce et passant la nuit par une forêt, tomba dans un piège à loups, où il trouva compagnie. Subitement dégrisé par des grognements redoutables, il distingua dans l'obscurité des dents blanches, des yeux étincelants. La bête furieuse ne pouvait manquer de l'assaillir, or il n'avait pas d'armes; il n'était pas robuste. Que faire? Il eut une inspiration. Saisissant son violon, que, dans le premier moment d'effroi, il avait laissé tomber, il attaqua hardiment un air de danse. Le loup surpris écouta la musique. L'air fini, le musicien se serait volontiers reposé, mais les grognements recommençant de plus belle, il recommença, lui, la contredanse. Pour n'être pas dévoré, il jouait donc, jouait avec une activité furieuse. Quand une corde cassait, il lui semblait que quelque chose se brisait dans sa poitrine. Il joua de la sorte toute la nuit, jusqu'au matin, où les secours enfin lui vinrent.

Le violoneux enfermé avec le loup, David avec sa harpe en face de Saül et de sa lance, Daniel dans la fosse aux lions, le héros scandinave dans le puits aux vipères, autant de situations analogues à celle d'Orphée, que Virgile nous montre « péné-

trant par les gorges du Ténare, entrée profonde des Enfers, et s'engageant dans les bois ténébreux remplis d'une sombre horreur ». Quand il eut franchi les noirs limons et les tristes roseaux du Cocyte à l'eau croupissante et les longs marais mouvants, il entra dans le bois de Proserpine, aux pins entremêlés d'ifs et de peupliers blancs, il traversa de vastes plaines nues et arides, puis s'engagea dans la forêt immense, repaire de bêtes obscures, qui hurlent, sifflent et glapissent, mais dont les plus dangereuses guettent et se taisent. Si le ciel des constellations est périlleux à traverser, combien plus les Enfers ! — « Prends garde, mon fils, disait le Soleil à Phaéton, en lui remettant les rênes du char lumineux ; prends garde ! Partout tu rencontreras pièges et monstres. Il te faudra passer à travers les cornes du Taureau, il te faudra éviter l'arc du Centaure, la gueule menaçante du Lion, puis un long espace que les redoutables pinces du Scorpion balaient en un sens et celles du Cancer dans un autre. » — Que lui eût-il dit, s'il eût voulu s'aventurer chez les morts, parmi tous ces animaux dont l'image nous est retracée sur les vases funéraires que nous a laissés l'antiquité, et par les contes et légendes qui se sont conservés dans le peuple jusqu'à nos jours : chiens, hyènes, chacals, loups de tout pelage, tigres de toute robe, cherchant qui dévorer, vautours, chouettes, hiboux aux ailes silencieuses, aux griffes aiguës? L'air est traversé de traînées sulfureuses, de brandons rouges et d'étincelles vertes ; ce sont des phalènes phosphorescentes, des insectes buveurs de sang, des volatiles venimeux, dardant leurs aiguillons cuisants, leurs trompes empoisonnées. Les mares, les étangs sont pleins de crocs, de pinces, de suçoirs, de tentacules, de gueules béantes, de ventres avides. Les terrains grouillent de rats agiles, de crapauds lourds, d'araignées velues, de scorpions, de crabes, êtres malfaisants qui sont en embuscade, gisant sur les plages, blottis sous les pierres, tapis dans les trous, recroquevillés autour des troncs, pendants aux branches en grappes noires, et qui se glissent sous les herbes, se vautrent dans les fanges, se faufilent à travers les roseaux. Des reptiles monstrueux rampent quand ils pourraient voler, redoutables par leurs griffes puissantes, plus redoutables par l'infection qu'ils exhalent.

Ignorant de ces périls, insoucieux de ces dangers, Orphée chemine par les sentiers solitaires, les yeux fixés sur son étoile, la Lyre. Il marche d'un pas ferme et hardi, il a le geste joyeux. Qu'a-t-il à redouter? L'amère séparation va prendre fin. S'il meurt, le triste séjour sera transformé par la présence d'Eurydice, et s'il vit il ramènera sa bien-aimée à la douce lumière. Il va chantant, il va jouant de l'archet, des chants d'espérance, des hymnes d'amour et de victoire. Au fond de l'Érèbe, racontent les *Géorgiques,* accourent les ombres légères et les fantômes des morts, aussi nombreux que les oiseaux qui se réfugient dans les forêts aux approches de la nuit ou d'une pluie d'orage; mères, époux, héros noblement tombés dans les combats, enfants, vierges, fils chéris, pleurés par leurs parents, tristes richesses. Les bêtes qui dévorent et déchirent, les carnassiers, les fauves de la forêt, les monstres entendent aussi, et s'arrêtent stupéfaits. Ils étaient familiers avec les gémissements et les sanglots, les cris de la colère et de la fureur, les soupirs étouffés du désespoir, les hoquets de l'agonie; mais ils entendent un hymne fier et triomphant, une chanson légère, des vocalises amoureuses! Délicieusement troublés par ces accents de joie et de tendresse, charme inconnu, ils l'écoutaient immobiles, ne pensant pas même à le suivre. Orphée les aperçoit, les regarde comme les choses qu'on voit en rêve, sans songer à s'étonner, sa pensée étant ailleurs, à ce palais qui renferme Eurydice. Les abords des Enfers sont hantés par les plus redoutables; Echidna, les harpies, goules et garoux, stryges et lamies. Aux alentours errent des multitudes de Pygmées dont le peuple fut exterminé par les grues; les Centaures, les Lapithes, çà et là un groupe de Cyclopes, parmi lesquels Polyphème, des Titans, les Anguipèdes, les Centimanes. Voici les Graïes, voilà les Gorgones hérissées de serpents, Méduse, belle et terrible.

A l'entrée du palais, le formidable Geryon, géant tricapite, fouaille le hargneux chien aux trois gueules, Cerbère, qui se réfugie derrière la triple Hécate. Sur la rampe des escaliers, dans le vestibule carrelé de blanc et de noir, s'allongent des griffons au bec tranchant et crochu qui tournent lentement sur le passant leur grand œil clair et dédaigneux. Les portes sont larges

ouvertes sur des salles d'une sombre magnificence, qui se succèdent à perte de vue, colonnades après colonnades. L'or s'étend en nappes, l'argent en bassins, le mercure coule en ruisseaux; cuivre, fer, plomb, étain poussent en cristallisation colossale, les arbres de Diane, de Saturne montent vers les voûtes. En guise de torches et de lampadaires, des dragons se soulèvent à demi et vomissent des flammes rouges et bleues. Autour des hypostyles de porphyre, le long des fûts de marbre, des serpents s'enroulent jusqu'au plafond, — des pythons à la peau tigrée, des boas tatoués de dessins étranges, contournent leur corps cuirassé d'écailles étincelantes, les yeux jettent des feux de topaze, de rubis, d'escarboucle; aux guirlandes, aux chapiteaux, s'accrochent des chauves-souris diaprées de mille couleurs, des chimères, des Pyges et Jypiges. Suivant les caprices du moment, la grande maîtresse des Enfers, savante artiste, modifie les espèces, brouille les types, amalgame les formes bizarres, crée des êtres, tantôt effrayants, tantôt gracieux.

Reconnaissable à son pétase, à ses bottines de courrier. Mercure, l'introducteur habituel des âmes, ouvre le cortège. Orphée le suit. Ses pas, ceux d'un homme vivant, réveillent de longs échos. Quant à l'innombrable multitude qui, derrière lui, se presse jusqu'au tribunal du Jupiter souterrain, elle glissait silencieuse, autant que les dragons, chimères et autres reptiles. Les volatiles prenaient leur essor, s'agaçaient, se poursuivaient, s'abattaient, voltigeant sans bruit ainsi que les songes aux ailes de duvet. Du haut de leurs gradins, les sphinx barbus, hommes, aigles et taureaux tout à la fois, regardaient gravement cet être en chair et os dont la démarche vigoureuse fait résonner la demeure du silence. Pour le voir passer, cet étranger avec du sang chaud dans les veines, les sphinges curieuses, perchées sur le rebord des vasques, et soutenues par des ailes palpitantes de cygne, caressaient de la queue leur croupe léonine, avançaient leur gorge blanche aux seins de vierge, penchaient leur tête blonde aux yeux souriants et naïfs, agitaient avec de voluptueux frémissements leurs griffes acérées. Orphée marche toujours. De pavillon en pavillon, de galerie en galerie, son guide le fait arrêter entre une double fontaine qui jaillit l'une

en gerbes hérissées dans un bassin d'albâtre, l'autre en gros bouillons noirs avec une écume rougeâtre. En face, marches sur marches, s'éleve le trône superbe des Enfers. Sur la Nébrile tachetée, siège Aïdonée, vêtu de pourpre, son trident à la main, redoutable à voir, avec un diadème éclatant sur son front soucieux. A ses côtés, la grande et svelte Perséphone aux bras blancs, avec un manteau de deuil sur une robe lamée d'argent et d'or; un pâle sourire éclaire son visage. Au pied des degrés se tient Eurydice, qui pleure, sourit et tremble.

Le maître fait signe, Orphée approche. La lyre frémit déjà. S'il avait à ses accents ébranlé les rochers, si les fauves et les monstres avaient léché ses pieds, comment eût-il désespéré d'émouvoir un Dieu, d'émouvoir une Déesse, puisque la divinité est faite d'intelligence, et l'intelligence de bonté? Il raconta le désespoir qui avait suivi tant de bonheur. Il osa dire à Aïdonée qu'un Dieu est tout-puissant pour être pitoyable ; il osa comparer les disparitions subites d'Eurydice et de celle qui ne s'appelait alors que Coré, et qui fut enlevée tandis qu'elle cueillait les muguets et les violettes dans la prairie d'Enna; il dit comment elle fut emportée dans le char aux noirs coursiers, comment la terre, frappée d'un coup de sceptre, s'entr'ouvrit jusqu'au Tartare. — « Aïdonée, s'écria-t-il, pour ce rapt, tu dois une compensation, il te faut donner la liberté à l'une de tes captives. Rends-moi Eurydice ». Orphée ne réclama pas contre la loi, celle de la mort qui frappe sur tous. Mais il se plaignit que la mort distraite oubliât tant de vieillards, tant de malades qui l'appelaient à grands cris, pour tomber sur les vierges, les éphèbes, les jeunes, heureux de vivre, heureux de s'aimer. Il dépeignit la félicité qui serait l'œuvre d'Aïdonée et de Perséphone s'ils se laissaient toucher. Il dit... Mais qu'importe ce qu'il disait? Il chantait, et ses accents jetèrent un trouble délicieux dans les cœurs, pénétrant l'âme en des profondeurs inconnues. Telle la pierre, dont, penché sur le gouffre, on écoute les rebondissements de paroi en paroi. Le son plongeait dans les abîmes de la sensation, il en fouillait le lit, puis se relevant soudain, remontait comme une fusée dans les cieux et planait dans les hauteurs incommensurables. Porté sur son vol, l'esprit découvrait en lui-même l'Olympe en haut, le Tartare

en bas et tout un monde entre les deux; un monde peuplé de choses suaves et sublimes, grandioses et délicates. La magie du musicien fait de ces merveilles; il n'est de charme comme celui de la lyre; il charme le maître des Enfers..

Orphée se tait. Aïdonée reste plongé dans sa méditation. Il en est réveillé par une main légère qui se pose sur son genou, celle de Perséphone. Il étend le bras : « Reprends ton Eurydice, dit-il, reprends-la. Elle va te suivre. Mercure vous ramènera jusqu'à la lumière de Jupiter ; il commandera à Cerbère, bienveillant pour ceux qui entrent, intraitable pour ceux qui sortent. » Et après un instant de réflexion : « Va toujours devant toi, Orphée. Ne te retourne pas. Garde-toi bien de regarder en arrière. Accepte cette épreuve bien légère pour un autre qu'Orphée et que j'impose à ton amour, parce qu'elle lui sera difficile, car sache qu'il répugne à l'Achéron de se dessaisir de sa proie ».

Le rapide messager des Dieux ne pouvait aller assez vite au gré des amants qui se tenaient par la main, mais il leur semblait être séparés encore par un monde. Un monde les séparait en effet. Ils avaient retraversé le sombre royaume, ses forêts, ses marais, ses landes, ses fleuves; Orphée avait contenu ses ardeurs, déjà la massive porte de fer avait tourné lourdement sur ses gonds rouillés, déjà un flot de lumière aveuglante se précipitait du dehors. « Victoire! » s'écrie Orphée; il se retourne pour embrasser Eurydice : plus d'Eurydice! mais au fond du couloir, tout au fond, une ombre qui lui ressemble, lui tend encore les bras, puis rien, rien.

— Pauvre Orphée, s'écria Hermès ; tu n'avais pas encore passé le seuil!

IV

Ce regard qu'Orphée porta en arrière, combien de fois ne l'a-t-on pas reproché à Pluton, qu'on accusait de mauvaise volonté, même de perfidie! Il avait prémuni contre un danger, on voulut qu'il eût dressé un piège; il avait remis en vigueur une loi de l'Enfer, et l'on se persuada qu'il avait ourdi un complot. Pour une fois qu'il s'était montré compatissant, il en fut bien

mal récompensé. Nul doute, on avait méconnu la signification symbolique du regard en arrière. Tâchons de la retrouver.

Regards de haine ou d'amour, de tristesse, de curiosité... ces locutions dérivent incontestablement de l'idée que l'œil est le siège principal de l'âme, idée que les peuples primitifs prennent toujours au pied de la lettre.

Les significations du symbole d'Orphée sont infinies. Le regard en arrière, auquel notre légende d'Eurydice est indissolublement liée, était autrefois, pensons-nous, le signe de l'Enfer, son équivalent idéographique, et il nous semble qu'une étude spéciale tant soit peu approfondie des peintures religieuses que l'antiquité nous a transmises, ne saurait manquer de mettre la proposition hors de doute. Les dessins funéraires se plaisent à nous montrer l'âme du mort, celle de la morte, — disons d'Eurydice, — introduite par Hermès Psychopompe, reçue gracieusement par Proserpine, et complimentée par l'hôte de la sombre demeure qui, bien qu'occupé à quelque autre affaire, se retourne pour souhaiter la bienvenue. Ce geste, cette attitude caractérise Pluton, le Dionysos des mystères, et les dieux des morts, qui ont toujours la face détournée, qui ne manquent jamais de regarder ailleurs, du côté de l'autre monde. En mainte occurrence, il serait impossible de découvrir le caractère funèbre de la scène, sans ce détail significatif. Tel dessin représente le triple Jupiter. Comme dominateur de l'Olympe, il porte la foudre; comme Roi des mers, il brandit un trident; comme Seigneur des Enfers, il tourne la tête ; cela suffit pour le faire reconnaître. On pourrait croire qu'on le fait se détourner pour marquer sa sévérité et son inflexibilité. Mais alors il détournerait toujours les yeux des personnes, ne leur montrerait jamais une figure bienveillante. Il faut donc chercher l'explication ailleurs.

On voyait le soleil dans sa course diurne, autour de la terre, aller de l'est à l'ouest, mais la nuit il était censé voyager en sens contraire, soit de l'ouest à l'est. Par quel artifice les peintres et les dessinateurs qui avaient à représenter les aventures d'Orphée, de Dionysos et des autres, pouvaient-ils accuser clairement et ostensiblement que la scène se passait aux antipodes? Volontiers on fût convenu de tourner le profil en un sens déterminé ; par

exemple, ceux des héros solaires, de gauche à droite, et de droite à gauche ceux des champions de la nuit. Mais la pratique ne se prêtait pas à l'arrangement. On se tira d'affaire par un procédé idéographique analogue à ceux que les Peaux-Rouges mettent en usage, et l'on imagina de faire regarder par-dessus l'épaule des dieux, aux personnages et même aux animaux dont on voulait indiquer les relations avec le monde infernal. Cette attitude ne pouvait manquer d'être outrée dans les compositions de style inférieur : par exemple, dans les images et figurines magiques du bas empire. Les visages furent appliqués à contre-sens sur les épaules. Plus tard, par une simplification grossière, on ne se donna plus la peine d'intervertir les têtes de ces êtres-là, mais seulement leurs jambes. Les créatures diaboliques ont le plus souvent leurs pieds bots ou fourchus plantés en dedans, comme le sont aussi les pieds palmés ou doigtés de ces esprits malins qui prennent la forme de corbeaux, de pies ou de coqs, pour se glisser la nuit dans les chambres, et jeter au dormeur la fièvre des mauvais songes, des cauchemars funestes; visites que de la farine ou des cendres éparses sur le plancher ont maintes fois décelées. De là, cette croyance établie au moyen âge, et fidèlement conservée dans une partie de la population, que le diable et les bêtes diaboliques ont la tête retournée et les membres renversés sens devant derrière. On a donné pour explication que l'Enfer étant à nos antipodes, tout devait y être à contre-sens de chez nous : raisonnement qui ne manque pas de plausibilité.

Ces propos remettent en mémoire les chevaux ferrés à rebours, les animaux qu'on pourchassait en les faisant marcher à reculons, et autres stratagèmes semblables au moyen desquels, dans les récits des temps passés, les assiégés, les amants, les brigands réussissaient si bien à masquer leurs vols, leurs fuites et leurs enlèvements. Ces histoires nous paraissent tirer, pour la plupart, leur origine des locutions antiques dont on avait perdu le sens exact, des représentations figurées sur lesquelles l'imagination travailla d'autant mieux que la tradition était devenue indistincte. Notre explication s'adapte parfaitement à l'épisode des bœufs du Soleil dérobés par Hermès et par Cacus, problème dont M. Michel Bréal a le premier trouvé la solution dans une étude qui a

fait date dans la mythographie. Les mystères antiques sont d'une grande simplicité, et il est assez probable que l'investigation de la méthode moderne finira par les deviner tous. Le Soleil, présenté sous la forme d'un pasteur, avait autant de bœufs qu'il y avait de jours dans l'année ; mais l'année fut longtemps variable. Hermès, ou la science fondée sur l'expérience, tantôt raccourcissait, tantôt augmentait l'année. Les bœufs qu'il volait à Apollon, il les faisait rentrer dans l'Hadès, et ce retour au non-être était marqué par le symbole des bœufs pourchassés devant derrière. Hermès était encore au berceau quand il fit ce beau coup. En effet, la découverte de la durée à peu près exacte de l'année solaire a signalé le réveil de l'intelligence, a été son premier exploit.

Pour en revenir à nos représentations figurées, les peintres idéographes introduisirent un dernier perfectionnement, celui de supprimer purement et simplement leurs têtes aux voyageurs et aux habitants de l'Enfer. Pour plus de simplification même, ils les leur firent porter sous le bras, ou empoigner par les cheveux, à la mode de saint Denis. On ne pouvait indiquer d'une façon plus claire que les gens étaient morts. Nous voici en plein fantastique chrétien, grotesque autant que sinistre ; autour de nous surgissent les *Danses Macabres* et les *Tentations de saint Antoine,* les *Chasses du Grand Hellequin,* ou les *Chevauchées du Veneur Noir*. Cavaliers, la tête dans le dos, courent le cerf, courent la biche, courent les « Vieilles de la Forêt » et les jeunes Dryades, qu'ils se plaisent à écarteler toutes vives; ils chevauchent, bride abattue, des coursiers apocalyptiques dont les sabots marquent la nue en longues traînées de feu. De ces chevaux-fantômes, les uns hennissent avec des grondements de tonnerre, d'autres sont muets; pour être plus légers, ils ont secoué leurs têtes, les ont laissé tomber, elles les suivent par derrière comme elles peuvent... Hourrah! les morts vont vite.

Nous n'avons pas épuisé, tant s'en faut, les significations symboliques du regard en arrière. Dans notre langue poétique, — elle n'est poétique, si l'on veut bien y réfléchir, que pour avoir gardé le reflet des anciennes traditions, — dans les *Almanachs* des *Muses* et *Bouquets à Chloris,* le Soleil est toujours appelé l'Œil du

Jour. Un œil en suppose un second, et les Égyptiens, en effet, enseignaient que le visage d'Horos, ou du Monde, a deux yeux, celui du jour et celui de la nuit. Ces deux lumières diffèrent autant entre elles que les régions qu'elles éclairent : ici, un air pur, léger, azuré, là des vapeurs épaisses, ternes, lourdes. L'œil d'En Haut est le Bon Œil, il se dirige franchement en avant, celui qu'il regarde obtient succès et prospérité. L'œil d'En Bas est l'Œil Mauvais, torve, il épie en arrière et par-dessus les épaules, il appelle la privation, la décadence, la ruine, la maladie, la mort. Il a suffi d'un pas pour nous faire glisser en pleine magie, prenons garde à ne point nous y attarder.

L'œil dans sa sphère de cristal réfléchit les horizons vers lesquels il se tourne; le plus petit des globes polis, goutte de rosée ou de vif-argent, reproduit les mille et mille objets qui l'environnent, toute l'étendue dont il occupe le centre. Le philosophe des âges primitifs ne pouvait manquer de conclure que l'œil qui contemple les Enfers devient aussi leur réceptacle. Puisqu'il a fait converger en lui leurs influences funestes, il doit les répandre à son tour, il reversera sur autrui ce qu'il a concentré entre ses parois. L'enfer est donc absorbé par les yeux qui se tournent vers lui; bon gré, mal gré, le contemplateur s'identifie avec le contemplé. Qui est dévisagé par la mort doit mourir, qui la dévisage doit également mourir, à moins qu'il ne transmette à la hâte le rayon funeste à quelque autre. De sorte que la mort, l'Enfer et le regard en arrière sont en magie synonymes, et les équivalents les uns des autres. Ce serait une étude intéressante, mais qui nous conduirait trop loin, que de montrer combien est générale, pour ne pas dire universelle, la croyance que le regard en arrière est générateur de toutes sortes de mécomptes, de mésaventures et de désastres. Nous ne produirons qu'un seul exemple, mais il est des plus frappants.

Les Turkmènes Pagayens, riverains du bas Askys, racontent, — peut-être d'après Hésiode, — que notre monde habitable communique par l'Océan avec l'Enfer, et que des barques, jouets des vents et des courants, ont abordé à l'hospitalier rivage. Le père de Farba Rinndshi, outré des fredaines précoces de son fils, l'enferma dans un tonneau d'or et le jeta à la mer. Chargé de

cet autre Persée, le tonneau flottant vogua de l'Askys dans la mer Blanche, de la mer Blanche dans la mer Rouge, de la mer Rouge dans la mer Noire et de la mer Noire il s'engagea dans une baie où il échoua et fut précipité dans les eaux souterraines. Émergeant à la surface, il se reprit à flotter jusqu'à l'embouchure d'une rivière. Il s'arrêta dans une crique à l'endroit où les gens d'Erlikhann, roi des Enfers, avait coutume de s'approvisionner d'eau. La servante, un matin, emplissait sa cruche quand elle aperçut le nouvel objet dans les roseaux. Bien qu'elle se fût proposé d'en avertir le maître à son retour, dès qu'elle eut franchi le seuil elle perdit toute souvenance de ce qu'elle avait à dire. Le lendemain, la fille retrouvant le tonneau à la même place se ressouvint, et prit mieux ses mesures. Évitant de porter la vue sur la demeure de l'Oubli, elle chemina à reculons, mais se heurtant au seuil, elle tomba en arrière et se blessa à la tête.

Au bruit de sa chute, Erlik se retourna : — Qu'y a-t-il?

— Il y a que j'ai vu un tonneau dans les joncs; que pour ne pas oublier de vous le dire j'ai marché à reculons et que je me suis fait mal.

A se retourner, la servante d'Erlik n'avait perdu que la mémoire, mais la femme de Loth perdit la vie, changée en statue de sel pour avoir regardé brûler Sodome et Gomorrhe, les villes d'Enfer. Ce dernier cas n'a rien d'extraordinaire, et nous en connaissons de nombreux équivalents. Nos contes rustiques affirment parfois que le simple attouchement d'un démon pétrifie un héros de lumière ; mais, par contre, il suffit d'un rayon de soleil levant pour changer en rochers les ogres, autre male engeance du monde souterrain, qui sont assez sots pour se laisser surprendre par le jour.

Au temps où l'ou mangeait la moelle des lions pour se donner leur force, et le cœur des braves pour hériter de leur vaillance, où l'on voyait tantôt que l'homme s'assimilait sa nourriture, tantôt qu'il était assimilé par elle, — supposition au moyen de laquelle on expliquait les empoisonnements d'une façon assez plausible ; — en ces temps-là, il suffisait pour être livré à la mort d'avoir goûté à l'eau du Léthé, d'avoir regardé du côté de la demeure infernale.

« Enfants, prenez garde à si peu que rien! »

Si peu que rien fut le regard qui perdit Eurydice, si peu que rien fut le grain de grenade que mangea Proserpine et qui la condamna désormais au séjour des Enfers. Ainsi qu'Orphée, le héros japonais Izana Ghi descendit aux Enfers pour recouvrer son épouse. Izana Mi le revoyant, fondit en larmes : Hélas! il n'est plus de retour; j'ai goûté à la nourriture infernale, et tu m'as perdue!

Nous avons absous Pluton de la catastrophe, est-ce pour en faire retomber le poids sur Orphée? Hercule, plus heureux, ramena Alcestis, mais s'il eut la force de maîtriser sa curiosité, de dominer sa joie, sa tâche fut plus facile, car il n'était pas l'amant d'Alcestis.

Avouons, toutefois, que le succès d'Hercule, si dieu qu'il soit, ne laisse pas de nous étonner. De toutes les expéditions faites pour ramener des morts à la vie, la sienne fut la seule qui ait abouti. Malgré les plaintes, malgré les objurgations de Cérès dans le grand conseil de l'Olympe, Proserpine dut continuer à résider dans les Enfers, sauf la visite qu'elle nous fait tous les ans. — Les Tyndarides? — Ils alternent leur existence, passant et repassant de la lumière de l'Olympe aux ténèbres souterraines. A leur occasion, les Enfers ne perdirent aucun de leurs droits, tout au contraire, et dans la substitution consentie, un Dieu entra sous leurs lois. Quel fut après tout le sort d'Alcestis? Elle revint à la vie, mais pour mourir une seconde fois, et même pour mourir à l'époque qui lui avait été primitivement fixée par les Moïres. Quelques années de répit seulement furent accordées à Admète; l'époux et l'épouse entrèrent ensemble dans les noires demeures pour ne plus les quitter. Ramener une morte, pour qu'elle meure encore, mince résultat d'un esprit prodigieux, maigre récompense d'un rare dévouement.

A vrai dire, ce qu'Hercule, ce qu'Orphée avaient été chercher dans l'Hadès, ce n'étaient pas des mortes, c'était l'immortalité. Cette immortalité la rapportèrent-ils? Encore eût-il fallu que l'immortalité n'eût pas été conférée à Eurydice et Alcestis seulement, car alors elles eussent été privilégiées outre mesure, et l'énorme passe-droit consenti en leur faveur eût révolté les

déshérités. Cela fut bien senti par la conscience universelle. Orphée ayant échoué dans sa tentative de rédemption, l'imagination populaire se retourna vers celui que les Pères de l'Église appellent le vrai, le grand Orphée, elle créa la légende de la Descente aux Enfers, d'un héros qui aurait brisé les portes d'airain et les aurait apportées en triomphe, à la manière de Samson qui chargea sur ses épaules les portes de Gaza, la cité philistine. Les évangiles apocryphes, celui de Nicodème entre autres, s'épanchent en cris de joie, en hymnes de victoire; ils proclament que la Mort a enfin été foulée aux pieds par la Vie. Mais les philosophes chrétiens et les théologiens postérieurs n'ont su rien faire de cette légende, inscrite pourtant au symbole des apôtres, et ceux qui la nient, comme ceux qui l'acceptent, s'entendent pour la passer sous silence. Ils ont, sans doute, leurs bonnes raisons pour cela.

Qui donc désire qu'Orphée ait ramené son amante saine et sauve? Désir inutile aujourd'hui pour qui a le sentiment de la nécessité inexorable. Eurydice ne pouvait pas, ne devait pas revenir sur la terre; et c'est parce qu'elle reste soumise à l'universelle loi, qu'elle nous est sympathique et que sa légende est humaine et vraie. Que Déméter, que Dionysos soient allés aux Enfers et en aient ramené pour un temps Proserpine ou la verdure, Thammuz ou le renouveau, Sémélé ou la floraison de la vigne, — tous ces mythes disent la renaissance du soleil et de la végétation, mais ne disent point la renaissance de l'homme qui, chaque année, avance d'un pas vers la tombe, tandis que la Nature retrouve chaque printemps sa jeunesse et sa virginité. Mais les joies de la fécondation, les premiers bonheurs de sa maternité ne lui font pas oublier le triste sort de ses couvées de poussins qui s'envolent l'un après l'autre dans les profondeurs de l'Hadès, dans les gouffres du Schéol. Quand les blés sont tombés sous la faux du moissonneur, quand les grappes ont été foulées dans le pressoir du vendangeur, Déméter songe tristement aux arbres qui s'effeuillent, aux générations d'hommes qui meurent. Les échos de l'antiquité retentissent encore des plaintes de Thétis, des lamentations d'Astarté, des pleurs d'Aphrodite,

des sanglots d'Isis. La grande mère ne veut pas être consolée, elle se désole jusqu'à ce qu'elle berce un nourrisson nouveau sur ses genoux, jusqu'à ce qu'un autre enfant, frais, rose, souriant comme l'aurore, tende vers les divines mamelles ses petites mains innocentes qu'elle couvrira de baisers.

V

Les dogmes antiques n'ont pas été plus loin. Ils nous font tous mourir. La terre est petite, et les vivants, s'ils étaient immortels, l'encombreraient vite. La reproduction leur eût été bientôt interdite et le monde uniquement peuplé de vieillards, muets ou rabâcheurs, toujours absorbés en eux-mêmes, plus ou moins semblables à ce triste époux de l'Aurore, à Tithon, misérable objet qu'on n'osait plus regarder. La jeunesse est la fortune de l'existence, et ceux que les Dieux aiment meurent jeunes! Mieux vaut donc que l'humanité achète par des morts incessantes une jeunesse incessamment renouvelée!

L'Hadès lui-même ne saurait recevoir éternellement les morts que le monde supérieur lui envoie; à la longue, les vastes demeures ne pourraient plus contenir ces ombres vaines. C'est donc aux Enfers que s'opère la transformation; c'est là que les chairs décomposées redeviennent fraîches, roses et délicates. C'est au feu souterrain de Vulcain que la vieille ferraille est reforgée en instruments neufs. L'Hadès est l'immense chaudière bouillante dans laquelle Médée, la grande magicienne, jette le vieil Éson coupé en morceaux, jette les générations usées pour en faire sortir de nouvelles.

Pluton et Proserpine eussent-ils voulu sauver Eurydice, que Jupiter n'aurait pu consentir à un renversement de l'ordre dont il était l'expression suprême. S'ils se fussent montrés dédaigneux des droits de tous, ils n'eussent pu empêcher que les Enfers, par la porte violemment ouverte devant Eurydice, n'eussent dégorgé leurs tourbillons de vapeurs épaisses et de miasmes infects, leur fumée vireuse, leurs fléaux et leurs pestilences. Fondé sur la Loi, l'Univers ne subsiste que par l'ordre dans tout, la Justice pour

tous. Il a pour conditions primordiales que la Vie et la Mort, procédant l'une de l'autre, alternent comme le Jour et la Nuit.

Pleure donc, pauvre Orphée, pleure! Contemple la belle et froide Eurydice; contemple-la sous son voile noir; car la mort l'a regardée, la Vierge éternelle l'a enveloppée de sa lugubre majesté. Nul ne la touchera désormais. Tu es en face de l'irrémédiable, de l'irrévocable. Tu pourrais lui rendre la vie, que tu ne le devrais pas. La rejoindre, oui, la ressusciter, jamais!

Ne pouvant les rappeler à la lumière, on a pourtant prodigué aux morts toutes les compensations imaginables; on en a fait des héros, des êtres divins ou demi-divins; on s'est plu à les identifier avec la divinité. Des morts on a fait des Manes, et les Manes portent officiellement le nom de Dieu. Les premiers Dieux, qui avaient été des morts, ne pouvaient être trop hospitaliers envers les nouveaux venants. Pluton et Proserpine accueillirent donc avec bienveillance Eurydice qui leur revenait; ils la firent asseoir sur les marches de leur trône. Bien plus, ils la firent monter sur leur propre siège. Eurydice resta aux Enfers pour y régner.

L'épouse du Soleil Nocturne ne pouvait manquer d'être bientôt confondue avec la souveraine du royaume de la Nuit. Proserpine, de même, était une Eurydice ou « Justicière dont le règne s'étend au loin »; elle avait pour ministre Eurynome, génie préposé au « Vaste Domaine ». Proserpine est un nom collectif s'appliquant à plusieurs idées connexes assez différentes et même opposées les unes aux autres. C'est un écheveau un peu embrouillé de fils de diverses couleurs, tous employés au même tissu. Tantôt, cette Proserpine se confond avec sa mère, tantôt avec son époux. Il n'en pouvait être autrement. Aïdonée lui-même, ou l'Hiver et la Mort, n'étant autre que le Jupiter Chtonien, son épouse fut appelée la Junon infernale. En tant que fille de Cérès, elle représente la végétation et plus spécialement la plante de blé; en tant que Junon, elle féconde son pépin de grenade et fait germer les racines. En tant qu'Eurydice, elle est l'épouse du Soleil Nocturne, qui active la vie des semences au même temps que le Soleil Diurne opère la croissance de la plante aérienne. On la dénomme encore Aphrodite Épitymbia, ou Libi-

tina, la Vénus noire. Ces appellations diverses conviennent à celle qui a sous sa garde le réservoir du Styx, dont l'eau remonte en double et affleure le sol en maints endroits au Pays des féeries et des Contes bleus. Qui n'a entendu parler de ces fontaines versant une onde tantôt bouillante, tantôt glacée, tantôt le poison, tantôt le remède, d'où jaillissent, ici l'attrait et le Désir, et un peu plus loin la froideur et l'indifférence, d'où sourdent l'Amour et la Haine? Celle de Pyrie, d'où surgissaient devant Jamblique, deux fantômes, tantôt celui d'Éros, tantôt celui d'Anti-Éros. En Béotie, on montrait un rocher d'où s'échappaient deux ruisselets, celui de gauche faisait perdre la mémoire, celui de droite la rendait. L'Arioste a vu

Due fontane
Che di diverso effetto hanno liquore,
Ambe in Ardenna te non sonno lontane :
D'Amoroso disio l'una empie il core;
Chi bee dell' altra senza amor rimane
E volge tutto in ghiaccio il primo ardore.

Il suffit. Comme Proserpine, Eurydice entre aux Enfers en victime, elle y séjourne en souveraine. Elle est une des nombreuses formes qu'a prises la Déesse de l'Hiver qui donne naissance au Printemps, la déesse de la Tombe qui préside aux renaissances. « Il n'est d'instant auquel le monde ne meure, auquel il ne se régénère », disent les soufis, héritiers sur ce point de la tradition grecque. Que la vie, que la mort soient la condiction l'une de l'autre, les manifestations opposées d'un principe identique, la nature des choses, telle fut la grande découverte de la sagesse antique qui en fit l'arcane de ses mystères, le secret qu'elle enveloppa d'une obscurité jalouse, faute de pouvoir l'éclairer de quelque lueur; car il en est de la science comme de l'amour.

Élie RECLUS.

LA GENDARMERIE

SON HISTOIRE ET SON ROLE

LES INCONVÉNIENTS DU RÉGIME MIXTE

De tous les agents de l'autorité en France, il en est peu dont les attributions soient aussi étendues, aussi multiples que celles des gendarmes; il n'en est pas pour qui ces mêmes attributions soient aussi mal définies, aussi vaguement limitées. A la lecture, rien de plus clair que les textes, semble-t-il. Rien de moins net, au contraire, dès qu'il s'agit de l'application. Mille conflits surgissent. De ministre à ministre, ces conflits sont arrêtés à leur début, sans que le public en reçoive confidence. Entre les subalternes, dans les départements, ils sont fréquents, sinon bruyants. Justifiés ou non, ils ne sont pas moins fâcheux pour l'autorité des fonctionnaires. On s'explique mal, parmi les populations, les susceptibilités hiérarchiques. On n'y voit qu'une querelle entre des hommes chargés de veiller à la bonne harmonie, de la rétablir même si elle était troublée. « Ils ne prêchent pas d'exemple! » dit le contribuable, toujours frondeur, qui s'amuse de ces tiraillements.

Pour remédier à cet état de choses, on annonce, depuis plus d'un an, la publication d'un décret qui s'ajourne. L'élaboration n'en est pas facile, nous le comprenons, surtout si on entend inaugurer un régime nouveau et ne pas se contenter de copier, plus ou moins servilement, les anciens règlements. La voie d'un décret est-elle bien celle qui permettra le mieux d'aller jusqu'au bout des réformes? Nous ne le pensons pas. Devant les difficul-

tés se multipliant avec les objections, chaque ministre intéressé craindra de froisser un collègue en entamant sa puissance. On se fera des concessions mutuelles, et, à en juger par les précédents, le décret se bornera à quelques modifications de détail, qui ne satisferont personne, ni le gouvernement ni le public, ni la gendarmerie elle-même.

Pourquoi nos ministres ne saisissent-ils l'occasion de porter le débat devant le Parlement? C'est par des lois que la première République organisa la gendarmerie nationale. Après elle, c'est par des ordonnances ou des décrets qu'on a modifié cette organisation, si bien que, depuis le 28 germinal an VI, jamais les Chambres n'ont été appelées, sauf pour des crédits votés sans discussion, à s'occuper de cette arme. L'institution pourtant en vaut la peine.

D'autre part, les inconvénients du régime mixte actuel ont été constatés, en ces dix dernières années, par tous ceux qui ont été mêlés aux affaires publiques. On compte en grand nombre, dans le Parlement, ceux qui, préfets, sous-préfets, magistrats, officiers, candidats, ont souffert de ces inconvénients, et qui apporteraient au cabinet le concours de leur expérience personnelle.

Un projet de loi, étudié avec soin par une commission, discuté dans la presse et en séance, résoudrait, à notre avis, le problème du régime mixte de la gendarmerie avec plus d'autorité qu'un décret. L'organisation nouvelle gagnerait à cet examen public une cohésion, une unité qui la rendraient pratique et durable.

Le régime mixte sous lequel vit actuellement la gendarmerie doit être repris à son origine. Ce n'est qu'en l'étudiant historiquement qu'on arrive à comprendre combien il est suranné et nuisible, n'ayant été d'abord qu'un expédient imposé par les circonstances.

I

Les compagnies régulières d'archers qui, à la fin du moyen âge, étaient chargées de maintenir la discipline dans les armées

de mercenaires, furent utilisées plus tard, surtout par Louis XI, le grand policier, à veiller à la sûreté des villes et des campagnes. Placées sous les ordres directs des maréchaux de France, ces compagnies prirent le nom de maréchaussée. Toutes furent supprimées par l'édit de 1720 et réorganisées sur de nouvelles bases. Elles ne durent plus être commandées que par des prévôts généraux, obéissant aux maréchaux, et furent alors réparties sur l'étendue du royaume en résidences de quatre hommes aux ordres d'un exempt ou d'un brigadier.

Par suite de modifications successives, la maréchaussée formait, en 1770, un corps moitié civil, moitié militaire, dont les officiers n'étaient, par exception, justiciables que des tribunaux civils. Peu à peu, cette exception tomba en désuétude, non que la loi s'en soit expliquée, mais parce que l'élément militaire ayant fini par prédominer, la maréchaussée fut considérée comme partie intégrante de l'armée.

Le 28 avril 1778, elle fut complètement réorganisée par une ordonnance royale, qui a depuis servi de modèle aux lois et règlements sur la gendarmerie. On reconnaîtra, du reste, dans les caractères principaux que nous venons d'indiquer, plusieurs de ceux qui sont encore, à l'heure actuelle, propres à cette arme.

En 1789 et 1790, lors des premiers mouvements révolutionnaires, la maréchaussée déploya une telle sévérité contre le peuple, qu'elle rendit odieuse la juridiction des prévôts des maréchaux et que Louis XVI dut se résoudre à l'abolir. Elle fut remplacée par la gendarmerie nationale.

En réalité, ce remplacement se borna à un changement de nom, car le recrutement des officiers et soldats se fit, pour la plus grande partie, dans les rangs de la maréchaussée. De même pour le règlement. Le décret que sanctionna l'Assemblée nationale, et qui devint la loi du 16 février 1791, n'est guère que la copie de l'ordonnance de 1778 ; si bien que tout, jusqu'au titre même, fut suranné et monarchique dans l'institution qui venait d'être refondue et rebaptisée.

L'Assemblée nationale avait alors, on le comprendra, une tâche plus urgente que celle de descendre jusqu'aux détails d'un règlement. L'important n'était-il pas de donner à la maré-

chaussée, peu nombreuse et discréditée, un nom nouveau qui la fît respecter et un effectif imposant qui la fît craindre? Tel fut le but de la loi du 16 février 1791, loi rudimentaire, que les évènements empêchèrent de parfaire.

Sous la Convention et aux premiers jours du Directoire, augmenter l'effectif de la gendarmerie en même temps que celui des autres corps militaires, telle fut encore l'unique préoccupation, préoccupation de salut national. Lorsque, grâce aux victoires des armées d'Italie, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, grâce à la pacification de la Vendée, il fut permis aux directeurs de reporter leur attention sur l'état intérieur de la République, ils songèrent à « rappeler la gendarmerie à son véritable but », dont les nécessités de la défense nationale l'avaient éloignée, comme plus tard en 1870.

C'est ainsi que sept ans après la loi du 16 février 1791, l'organisation de la gendarmerie fut à peu près achevée par la loi du 28 germinal an VI, loi républicaine dans ses dispositions nouvelles et votée à la suite d'une déclaration d'urgence par le conseil des Cinq Cents et le conseil des Anciens, afin d'assurer, sans le moindre retard, « par la force publique, l'exécution des jugements et la poursuite des accusés sur tout le territoire français ».

Cette loi porte à 10,000 le nombre des gendarmes à cheval, répartis en 2,000 brigades. Elle répond par des mesures énergiques aux besoins du moment et résume, en les coordonnant, les décrets ou arrêtés des précédentes années. Elle fixe les conditions d'admission de telle sorte que des soldats sûrs, éprouvés, de bons citoyens puissent seuls composer l'arme. A plusieurs reprises, elle revient sur la nécessité du certificat de civisme, de soumission à la discipline militaire, d'attachement à la République, de patriotisme, de moralité, « de tout ce qui est propre à caractériser la bravoure, le dévouement et le vrai républicanisme ».

« Le corps de la gendarmerie nationale, dit l'art. 1er, est une force instituée pour assurer dans l'intérieur de la République le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Une surveillance continue et répressive constitue l'essence de son service. » Surveillance et service difficiles et multiples à cette époque troublée.

Pour rendre possibles l'une et l'autre, les circonstances exigeaient la prolongation du régime mixte, aussi étendu que les fonctions pouvaient être diverses, selon les évènements quotidiens. Mais les rédacteurs de la loi, jugeant absolument transitoire ce système compliqué et anormal, ne voulurent pas le consacrer par une disposition formelle. C'est de l'ensemble des prescriptions seulement que ressort le maintien du régime mixte qui subordonne à la fois la gendarmerie au ministre de la guerre, au ministre de la police générale et, pour les exécutions judiciaires, au ministre de la justice.

N'est-il pas évident que, dans leur pensée, les législateurs subissaient la contrainte des circonstances en laissant subsister cette triple subordination, ce triple commandement?

La gendarmerie avait besoin d'une loi d'urgence. C'est cette loi, perfectible comme toutes les mesures hâtives, qu'ils entendaient lui donner. Plus tard, après expérience, on ferait la part des vices et des qualités. Présentement, n'était-il pas sage d'attendre la consolidation de la République, avant de songer à réglementer par le menu et définitivement l'usage des instruments nouveaux qu'elle créait ou de ceux qu'elle empruntait à la monarchie pour les perfectionner, en les appropriant aux mœurs de la France nouvelle?

La gendarmerie attendit longtemps. A dire vrai, nous croyons qu'elle attend encore.

II

Le régime mixte cependant ne tarda pas à laisser apparaître ses côtés fâcheux. Entre tant de fonctionnaires, chargés de lourdes responsabilités, et qui se disputaient l'autorité prépondérante sur la gendarmerie, entre l'élément militaire et l'élément civil, des conflits devaient se produire.

Un an à peine après la loi du 28 germinal, le 18 vendémiaire an VII, le ministre de la guerre, Schérer, adressa aux généraux commandant les divisions militaires une circulaire dans laquelle il se plaint que des officiers subalternes prétendent, dans les arrondissements, « à une autorité absolue sur la gendarmerie,

croient pouvoir s'immiscer dans les fonctions que la loi a particulièrement attribuées aux gendarmes, et s'irritent de la moindre opposition que les chefs de ce corps présentent à des prétentions exagérées ». Il rappelle que, d'après la loi de germinal, les chefs de la gendarmerie ne sont subordonnés qu'aux généraux de division et de brigade commandant dans les départements, et ne sont tenus d'obéir qu'à leurs ordres directs ou transmis par écrit.

Cette subordination immédiate de la gendarmerie aux généraux de division et de brigade n'est pas une innovation républicaine. C'est un reste de l'ancienne organisation de la maréchaussée qui, nous l'avons dit, tirait son nom de sa subordination exclusive aux maréchaux de France. Une telle restriction n'indique-t-elle pas à quel point, même sous la monarchie, on s'appliquait à soustraire la maréchaussée aux empiètements de l'autorité militaire, à laquelle ne la rattachaient, même alors, qu'un petit nombre de ses attributions?

Schérer tient à réprimer ces empiètements. Il appuie avec force sur ce point. « Les généraux, dit-il, ne sauraient user avec trop de sobriété de leur autorité sur la gendarmerie. Ils doivent en restreindre l'exercice au cas où il leur serait impossible d'assurer, sans le secours de cette troupe, l'effet de leurs dispositions. Au sujet de leurs ordres dont l'exécution pourrait compromettre essentiellement le service de la gendarmerie, les officiers de ce corps sont autorisés à leur soumettre des observations (art. 152 de la loi de germinal). »

Ainsi, c'est le ministre républicain de la guerre qui insiste auprès de ses officiers pour leur recommander de ne pas outrepasser les limites de leurs attributions, pour restreindre autant que possible l'action des chefs militaires sur un corps dont le service est, avant tout, un service de surveillance et de protection civiles. N'est-ce pas là que se révèlent, au lendemain même de la loi de germinal, le but et l'intention des organisateurs de la gendarmerie? Ne trouve-t-on pas dans cette circulaire une preuve nouvelle en faveur de notre thèse, que la gendarmerie ne devait être, dès que la pacification de la France le permettrait, qu'une force exécutive aux mains du ministre de l'intérieur?

Au nombre des causes qui retardèrent, et ont retardé jusqu'à présent, ce retour de la gendarmerie à un ministère civil, est la conscription que le Directoire dut établir le 2 vendémiaire an VII. Une mesure de ce genre, en dépit de l'appel de la patrie en danger, devait provoquer de nombreuses insoumissions. La gendarmerie fut chargée de les vaincre et de poursuivre les conscrits réfractaires.

La circulaire de Schérer n'obtint pas tout le succès souhaité, car une seconde copie en fut adressée aux généraux le 18 vendémiaire an IX, deux ans plus tard. Le double envoi de ces sages prescriptions ne paraît pas avoir été un remède bien efficace. Les habitudes prises n'étaient pas aisées à déraciner. Une instruction du ministre de l'intérieur aux préfets, en date du 19 vendémiaire an XIV, nous apprend que les difficultés n'ont fait que s'accroître et que, dans les départements, il y a toujours conflit entre les autorités civiles et les autorités militaires relativement à l'emploi de la gendarmerie.

Pour qui sait lire entre les lignes des documents administratifs, cette instruction est grosse de confidences.

Les abus étaient flagrants, puisqu'il devenait nécessaire de rappeler à la gendarmerie elle-même « la déférence qu'elle doit à l'autorité civile », de lui exposer les principes qui maintiennent la subordination, entretiennent l'harmonie, et d'après lesquels les instructions de l'administration qui dirige règlent l'emploi de la force qui exécute. « Vous veillerez, écrit le ministre, à ce qu'aucun de ses membres ne dépasse la limite fixée à une force essentiellement obéissante, et vous me rendrez un compte exact des abus qu'ils auraient pu se permettre. »

Les empiètements de l'autorité militaire sur les attributions de l'autorité civile s'expliquent par l'état général des esprits à cette époque. Les campagnes récentes qui liaient trop souvent le sort de la nation à la fortune d'un général, les levées en masse de la Convention, la conscription, le devoir imposé à chacun de concourir à la défense, les préoccupations constantes de l'opinion à l'endroit de la guerre et de ses acteurs, avaient répandu la mode, le goût des spectacles, des choses et des hommes de la guerre. Devant l'auréole qui entourait les vainqueurs, aux récits déjà

légendaires de leurs batailles, aux rayons de leur gloire, des dorures et des chamarrures de leurs états-majors, comment le prestige des magistrats civils n'eût-il point pâli? La réaction s'empressait d'exploiter cet éblouissement de la foule et répétait : « La France est lasse du gouvernement des avocats ! »

Peut-être aussi, après les agitations, les drames politiques, après l'essor inattendu et soudain de la liberté, une sorte de lassitude s'était-elle emparée du peuple, encore inexpérimenté, lassitude qui se trahissait par une vague aspiration au repos, à la soumission. Sieyès, l'oracle des modérés et des habiles, le centre gauche de ce temps-là, prononçait le mot fatal : « Il ne faut plus de bavards, mais une épée ! » L'épée, il l'eut. D'Égypte, Bonaparte l'entendit. Le lendemain était le 18 brumaire.

Il entrait dans les vues de Bonaparte, logiquement, que l'élément militaire eût le pas sur l'élément civil. Si on s'en aperçoit aux instructions du ministre de l'intérieur, d'une modération presque timide dans les termes, on s'en aperçoit mieux encore à celles que le premier inspecteur général de la gendarmerie adressait aux colonels, le 30 octobre 1806. La forme et le fond diffèrent notablement.

« Quelques fonctionnaires, même parmi les plus subalternes, dit-il, se méprenant sur l'institution de la gendarmerie impériale, l'ont envisagée comme un corps dont ils étaient maîtres de disposer, et cela parce qu'ils ont le droit de le requérir. On a même quelquefois employé, dans l'exercice de ce droit, des formes non moins illégales qu'offensantes, vis-à-vis d'un corps militaire aussi méritant et aussi respectable... D'un autre côté, on a usé de la faculté de requérir à tout propos, et, sans égard ni aux formes prescrites, ni aux cas prévus par la loi, on s'est immiscé dans des détails dont on ne devait pas connaître; enfin, on a impérieusement demandé des comptes ! Mais maintenant, Son Excellence espère que son avertissement général suffira pour ramener aux principes et aux convenances les fonctionnaires publics qui s'en seraient écartés sur ce point. »

D'après cette circulaire, ce n'est plus à l'autorité militaire que les gendarmes doivent faire des observations, si elle excède ses droits, c'est l'autorité civile qui est convaincue d'usurpation.

C'est à elle que les officiers de gendarmerie feront des observations, « convenables et décentes », il est vrai. Était-il donc devenu possible qu'elles n'eussent ni l'un ni l'autre de ces caractères?

Ces instructions forment, on le voit, la contre-partie exacte de celles du ministre de la guerre Schérer. Schérer pourtant était général, et non des moindres. — Le vainqueur de Loano commanda en chef l'armée d'Italie, où il fut supérieur de Bonaparte, à qui il trouvait, dit-il dans ses notes, « un peu trop d'ambition et d'intrigue pour son avancement ». (*Bonaparte et son temps*, par Th. Iung.) — Mais Schérer était un ministre de la guerre républicain.

On avait beau faire : les circulaires s'ajoutaient aux circulaires, ni les conseils ni les ordres ne mettaient fin aux conflits, vices constitutionnels de l'institution elle-même.

III

Au cours des années qui suivent, les évènements, victoires et catastrophes, abdications et restaurations, on ne songe guère à la gendarmerie qui avait pourtant fort à faire.

Ce fut seulement après avoir installé sa maison, réglé minutieusement, comme un ballet, les nouvelles pompes royales et même après avoir inventé « les gendarmes des chasses », lorsqu'il commença à espérer des années moins hasardeuses que les vingt-six premières de son règne, que Louis XVIII s'occupa de la gendarmerie et des règlements qu'elle attendait.

L'ordonnance du 29 octobre 1820 fut rendue. Ceux qui la rédigent ne se soucient pas d'innover; ils réparent cependant quelques oublis. Ils fixent la place que la gendarmerie doit occuper, immédiatement après la garde royale, dans les parades et défilés. Il ne faut pas moins de quatorze articles pour régler les préséances, les honneurs à rendre; toutes choses auxquelles la République n'avait pas eu le loisir de songer. Par contre, de certificats de civisme, il n'est plus question. Le serment « de bien et fidèlement servir le Roi » les remplace. De même l'article de la loi de germinal, qui fixe à cinquante francs la prime accordée aux sous-offi-

ciers et gendarmes par chaque émigré ou prêtre déporté, saisi sur le territoire de la République, est remplacé par un article (104) ainsi conçu : « Lorsque la gendarmerie accompagne le Saint-Sacrement aux processions de la Fête-Dieu, elle est en grande tenue et en armes. Deux sous-officiers ou gendarmes suivent immédiatement le dais, se plaçant sur les deux côtés ; le surplus du détachement marche entre les fonctionnaires publics et les assistants. »

Le second Empire n'eut garde d'oublier cet article dans sa copie de l'ordonnance de 1820. Nous verrons plus loin comment on pensait, en juin 1873, s'en prévaloir contre un maire de chef-lieu de canton qui avait défendu à la brigade de gendarmerie d'assister à la procession.

Il faut reconnaître que cette ordonnance, tout en adaptant le service de la gendarmerie aux besoins des hommes et des idées qui revenaient de l'émigration, perfectionne ce service, l'étend et le précise autant que faire se pouvait. Sa date est celle de l'organisation de la gendarmerie telle qu'elle subsiste aujourd'hui. Sur les points qui nous intéressent, spécialement sur les rapports de la gendarmerie avec les autorités militaires, administratives et judiciaires, le décret impérial du 1er mars 1854 n'en a pas modifié sensiblement les dispositions principales.

Cette ordonnance conserve toutefois, avec le régime mixte, le caractère provisoire de la loi du 26 germinal an VI. Non seulement elle consacre ce régime par un article exprès, elle le développe en plaçant simultanément la gendarmerie dans les attributions des quatre ministres de la guerre, de l'intérieur, de la justice et de la marine.

Ses prescriptions eurent-elles enfin le succès refusé à leurs devancières ? Prévinrent-elles les conflits ? Non. Nous en trouverons encore de nombreux exemples. Les conflits, cependant, sont plus rares sous le règne d'un seul dont le despotisme se déguise plus ou moins derrière l'épithète constitutionnelle, de sincérité souvent suspecte. Le pouvoir absolu, dynastique ou électif, se soutient surtout par la crainte. Il a besoin d'une action plus rude, plus intimidante que tous les autres. La prépondérance de l'armée s'impose à lui comme une nécessité vi-

tale. Il est entraîné à laisser l'autorité du ministre de la guerre primer celle de ses collègues. Y aura-t-il conflit entre eux? Non pas. La volonté du maître faisant loi, chacun des ministres accepte la part d'autorité qui lui est remise, large ou moindre, et s'en contente. Aussi, à mesure que l'élément militaire prend une plus grande place dans les conseils et dans les moyens de gouvernement, voit-on les ministres de la guerre entraver, diminuer davantage l'action du ministre de l'intérieur sur la gendarmerie.

IV

Après 1830, le roi-citoyen réserve toutes ses grâces pour la garde nationale qui l'a fait entrer aux Tuileries, et qui l'en fera sortir. La gendarmerie est alors si complètement négligée que, dans les années qui suivent 1830, il devient impossible d'entretenir l'arme au complet. D'où venait cette pénurie d'hommes? De causes diverses. La première est la loi du 14 avril 1832, qui priva la gendarmerie du rang supérieur dont elle jouissait et de ses avantages particuliers de retraite. En outre, il résulte de l'exposé des motifs de la loi du 26 avril 1841, que ce n'étaient pas seulement les sous-officiers et soldats qui manquaient pour compléter les brigades; les officiers eux-mêmes refusaient de venir occuper les lieutenances qui leur étaient dévolues.

La solde, augmentée pour tous les autres corps de l'armée, était encore en 1839 la même que celle fixée par la loi de germinal; de sorte que, en 1841, la dissolution de l'arme était devenue si imminente, qu'un nouveau tarif de solde fut voté avec le budget de 1842. L'amélioration pécuniaire se trouva n'être pas considérable. Comme la nourriture du cheval avait été oubliée par les députés et qu'elle ne pouvait pas l'être par les gendarmes, l'augmentation se réduisit à peine à cinquante francs par an et par homme.

Ces motifs d'ordre matériel n'étaient pas les seuls. Il en était d'autres d'un ordre plus élevé. Les fonctionnaires du gouvernement de Juillet employaient, paraît-il, la gendarmerie à des missions indignes d'elle. Le 22 mai 1837, le ministre de la guerre adressa aux chefs de corps une lettre qui touchait un point

si délicat, qu'on jugea prudent de ne la point insérer au *Journal militaire*. La gendarmerie, écrit en substance le ministre, n'est pas destinée à exercer un service occulte, et ne peut se déguiser en habit bourgeois pour les besoins de ce service, de nature à déconsidérer les hommes à leurs propres yeux, tout en attirant sur eux l'animadversion populaire.

Le cas visé par cette lettre n'était ni isolé ni nouveau. Déjà, sous la Restauration, ces pratiques avaient été employées, non sans danger parfois pour les acteurs. La preuve en est fournie par un arrêt de la Cour de cassation du 19 mars 1828 : « La résistance à un gendarme dépourvu de tout signe extérieur de son caractère et de sa profession, ne constitue pas le délit de rébellion. Le gendarme ainsi déguisé ne peut être considéré comme étant dans l'exercice de ses fonctions. » (Sirey, XVIII, 2, p. 122.) Une semblable jurisprudence était faite pour détourner les gendarmes de toute expédition occulte, plus efficacement encore qu'une circulaire, puisqu'ils restaient sans recours contre ceux des surveillés qui auraient la révolte brutale. Cependant l'abus se perpétuait.

A cette époque (1838) eut lieu en Algérie un conflit qui démontre, avec plus de clarté que tous les raisonnements, les dangers du régime mixte de la gendarmerie. Pour l'assiette du camp de Miserguine (province d'Oran), l'autorité militaire avait commis une usurpation de terrain. L'huissier du propriétaire somme le lieutenant-général de retirer les troupes. Sur le refus qui lui est opposé, l'huissier requiert l'assistance du commandant de la gendarmerie de la province, le capitaine Dagard, qui refuse également, par ce motif que le lieutenant général « lui a défendu de donner suite au réquisitoire de l'huissier ». Le lendemain, la main-forte est de nouveau requise, cette fois par le substitut du procureur général. Intervient un ordre du jour du lieutenant-général par lequel « il est ordonné au capitaine Dagard de suspendre, jusqu'à la décision du gouverneur général, l'exécution de ce réquisitoire ». En conséquence, le commandant de la gendarmerie refuse pour la troisième fois de prêter main-forte. Il est cité, à la requête du ministère public, le 15 février 1839, devant le tribunal correctionnel d'Oran, qui le condamne à

quinze jours de prison « pour refus d'un service légalement requis ». Appel devant le tribunal supérieur d'Alger qui, n'osant se prononcer, laisse se partager ses voix, le bénéfice du partage étant acquis à l'accusé. L'affaire est portée devant la Cour de cassation, et, à l'audience du 17 juillet 1840, le capitaine Dagard présente quelques explications où nous trouvons ces paroles significatives : « Subordonné passif, après avoir fait toutes les représentations fermes et respectueuses que comporte ma qualité d'officier de police judiciaire, victime muette d'un conflit déplorable que je n'ai pas fait naître et que je n'ai pu empêcher, on m'a meurtri sans pitié dans le choc de deux rivalités puissantes... Il y a longtemps que je suis tourmenté par ce jugement qui compte un an et demi de durée... Depuis lors, j'ai essuyé tant de disgrâces, toute espèce de peines et de tribulations. J'ai été humilié dans l'exercice de mes fonctions, j'ai été stigmatisé ; l'armée est témoin de la honte que j'ai injustement éprouvée, et c'est pour cela que j'ai l'honneur de vous demander justice de la flétrissure correctionnelle dont j'ai été frappé pour avoir obéi à mes supérieurs. »

La Cour de cassation, en regrettant sans doute de ne pouvoir se laisser toucher, annula le jugement du tribunal supérieur d'Alger, « attendu que l'acquittement implicite, résultant en faveur du capitaine Dagard du partage des voix, comportait une connaissance du fond de l'affaire, ce qui constituait une violation de l'ordonnance du 10 août 1834, aux termes de laquelle le juge correctionnel d'Oran devait juger en dernier ressort ». Supprimez l'autorité du ministre de la guerre sur la gendarmerie, du même coup un tel conflit est évité. Le capitaine Dagard n'a plus ni doute ni hésitation. Force reste à la loi. Ici, au contraire, tout le monde se plaint : le propriétaire, le parquet, le gouverneur général, les tribunaux et l'infortuné capitaine, « meurtri sans pitié dans le choc de deux rivalités puissantes ».

A côté d'un conflit grave, comme celui-là qui va jusqu'à entraver l'exercice de la justice, jusqu'à rendre en quelque sorte la gendarmerie complice d'une violation des propriétés qu'elle a mission de protéger, il se produit en mille occasions, à propos des honneurs et préséances et autres questions hiérarchiques, des

conflits plus ou moins futiles auxquels les ministres essaient vainement de mettre un terme. En août 1847, notamment, le ministre de l'intérieur est obligé de rappeler à certaines autorités militaires qu'elles ne doivent pas se rendre séparément et directement, comme les magistrats, au lieu des cérémonies publiques, mais se réunir au cortège du préfet, quand ce fonctionnaire a la préséance. Le temps passé à réfréner ces vaniteuses incartades, n'est-il pas du temps perdu pour la bonne administration des affaires?

V

Avec la présidence du prince Louis-Napoléon, la gendarmerie voit luire l'ère de la faveur et de la prospérité.

Le gouvernement de Juillet s'était montré si parcimonieux envers cette arme; elle était si découragée et si mécontente, que les promoteurs de la candidature du prince à la présidence de la République s'empressèrent d'exploiter ce mécontentement. Il n'était pas malaisé au neveu de l'empereur de se faire auprès de ces anciens soldats une popularité, déjà préparée par son nom, qui réveillait les souvenirs de la légende napoléonienne. Les hommes qui l'entouraient avaient compris, d'ailleurs, quelle force cette petite armée, disséminée sur toute la France, mettrait au service de leurs projets. Dès les premiers jours, il y eut parmi les officieux de l'Élysée comme un mot d'ordre. La consigne fut d'exalter les gendarmes.

C'est dans le *Journal de la Gendarmerie* qu'il faut suivre mois par mois, quinzaine par quinzaine, les progrès des embaucheurs et leur tactique aussi brutale qu'habile. Afin de conduire à bien cette campagne d'entraînement, il n'était pas nécessaire de prendre de longs détours, de déployer une diplomatie pleine de finesses et de réticences. « On y alla carrément. »

Le colonel Ambert, un des premiers, poussa jusqu'au lyrisme. « La science seule, s'écrie-t-il, le courage seul, la religion seule, ne produiraient pas un tel homme (le gendarme), et cependant il est là, devant nous! La magistrature le dispute à l'armée, l'armée le dispute à la magistrature (comme dans l'af-

faire du capitaine Dagard, par exemple). Au milieu de notre civilisation moderne, l'homme le plus digne de respect est le gendarme, parce qu'il est la sentinelle de la loi. Au milieu de notre armée si brave, l'homme le plus courageux est le gendarme, parce que son ennemi est invisible. Au milieu de notre magistrature si vigilante, l'homme le plus clairvoyant est le gendarme, car il voit tout quand tout se cache de lui... »

Le prendre sur ce ton, n'est-ce pas préluder sûrement à quelque prière, à quelque exigence dont la formule embarrasse? L'Élysée comptait, en effet, beaucoup demander à la gendarmerie et d'elle obtenir beaucoup.

Avant tout, il fallait que le chiffre de l'effectif fût en proportion avec l'importance des projets. Dès le 10 avril 1850, le ministre de la guerre annonce aux colonels que la commission parlementaire du budget s'occupe d'une augmentation de la gendarmerie; devançant le vote, il ajoute : « L'intérêt du service exigeant que cet accroissement de force publique s'effectue *sans aucune perte de temps,* j'ai décidé que les commandants des compagnies seraient spécialement chargés du recrutement dont il s'agit. Ces officiers devront employer *sans délai* les moyens les plus efficaces pour engager à se présenter devant eux les anciens militaires ou ceux en congé. Il conviendra de leur signaler les avantages qu'ils trouveraient dans la carrière honorable qui leur est ouverte. »

C'était, on l'avouera, s'y prendre de bonne heure. L'assemblée législative ne jugea pas l'augmentation réclamée aussi urgente que le pouvoir exécutif le disait. Tout en approuvant le principe, elle crut devoir scinder l'opération, en ne votant que les crédits nécessaires à la création de 231 brigades; sauf à statuer pour le reste lors de la présentation du budget de 1852.

Ce demi-refus des représentants vint s'ajouter, le 20 octobre, à un grief récent de la gendarmerie contre quelques-uns d'entre eux. Le 12 octobre 1850, le prince-président avait lu son message où se trouvaient ces mots : « ... Partout l'armée a donné son concours avec cet admirable dévouement qui lui est propre, partout aussi la gendarmerie a accompli sa mission avec un zèle digne d'éloges. » Ce compliment ne passa pas inaperçu.

« Les éloges mérités, donnés par le chef de l'État au zèle et au dévouement de la gendarmerie, ont provoqué quelques rires ironiques sur les bancs de l'extrême gauche », s'écrie le rédacteur du journal de l'arme. Il prend sa revanche en ces termes : « Nos lecteurs savent pourquoi certaines gens n'aiment pas la gendarmerie, et peut-il en être autrement, puisque son service l'oblige à poursuivre les malfaiteurs et à déjouer les tentatives coupables? » Le 2 décembre ne fut pas déjoué par les gendarmes. Pour le *Journal de la Gendarmerie,* l'échec de la tentative constituait seul la culpabilité, car, en 1840, le même rédacteur se félicitait du rôle actif et prépondérant joué par la gendarmerie dans l'arrestation des « rebelles de Boulogne ».

Les temps étaient proches. Le 28 mai 1851, une circulaire ministérielle prescrit aux chefs de légion de hâter l'installation des nouvelles brigades. « Au fur et à mesure qu'un casernement sera disponible, c'est-à-dire dès qu'il pourra être occupé « sans inconvénients réels » pour la santé des hommes et des chevaux, le chef de la brigade et les gendarmes désignés d'avance devront y être dirigés « d'urgence ».

Le journal choisit ce moment pour dire que les éloges du prince ne suffisaient pas à la gendarmerie. C'est par une demande d'augmentation de solde qu'il s'efforce de pénétrer plus avant dans les bonnes grâces de ses lecteurs, en indiquant aux gouvernants ce qu'il leur reste à faire. Au mois d'août suivant, nouvel appel qui, tout en se faisant l'écho de récriminations assez vives sur les faveurs accordées au reste de l'armée et dont les gendarmes sont privés, dégage avec soin la responsabilité du président. « N'oublions pas que M. le prince Louis-Napoléon Bonaparte a pris dans nos rangs le commandant de son palais. Puisons dans cet acte (*sic*) une preuve de sympathie, de confiance, dont nous devons être fiers et reconnaissants, d'autant plus que son gouvernement a déjà amélioré notre position. Espérons donc en lui... »

Bien que justice soit rendue au bon vouloir du prince, l'ensemble de l'article fut néanmoins jugé trop pessimiste; le *Moniteur de l'armée* fut chargé d'effacer ce que cette lecture aurait pu laisser dans l'esprit des gendarmes de doutes sur leur

avenir et peut-être d'incertitude dans l'action qu'on attendait d'eux; il s'acquitta de sa tâche à la satisfaction des intéressés. « Cette admirable milice, — écrivait-il, — qu'on pourrait appeler la tête de colonne de la grande armée de l'ordre public en France, présente aujourd'hui une force imposante, plus peut-être encore par l'excellent choix des vieux et solides soldats qui la composent que par le chiffre de son effectif qui est de 23,154 hommes. » Il reprend alors, mais avec plus de légèreté de main, ce qu'avait dit le *Journal de la Gendarmerie* sur la solde et les grades; il s'étend sur les causes qui ont rendu l'avancement des officiers si tardif comparé à celui de leurs camarades de l'armée. Il les plaint de ces retards, il les loue de leur patience et indique clairement que des faveurs nouvelles vont être le prix de nouveaux devoirs. « Il faut aujourd'hui, dans cette arme, des hommes de vigueur et d'action, et il est juste et politique que l'émulation ne manque pas plus à ces hommes que dans les autres carrières de l'armée. Dorénavant, d'après le projet de loi dont l'Assemblée législative est saisie... une plus large part d'avancement est attribuée aux sous-officiers de gendarmerie... Tout ce qui touche à une pareille question de force et de bonne police intérieure, déclare-t-il en terminant, importe à la sécurité du pays et réclame des décisions et des votes d'urgence. »

L'Assemblée accorderait-elle les crédits? N'avait-elle pas, l'année précédente, refusé la moitié de ceux que le prince lui demandait? Qu'importe! Immédiatement, le *Journal de la Gendarmerie* reproduisit cet article plein de promesses. On était au mois d'octobre 1851. Ce qui importait, n'était-ce pas de gagner les sous-officiers de gendarmerie?

VI

Vint « la date choisie au fond de sa pensée ». Le coup d'État fut consommé. Ce ne sont pas les gendarmes qui s'en pouvaient plaindre. L'Assemblée, dispersée ou emprisonnée, n'avait-elle pas résisté aux désirs du président? n'avait-elle pas salué de rires ironiques l'éloge de la gendarmerie? Les confidents du

prince n'avaient-ils pas tout fait pour convaincre les gendarmes que le succès des mesures qui assureraient à l'arme une solde plus forte, un avancement plus rapide, était lié au succès de la tentative militaire de Louis-Napoléon, de sa mission providentielle?

Entre le prince-président et la gendarmerie, il y avait un contrat tacite d'assistance. Assistance violente et enfiévrée, que celle prêtée par les brigades jusque dans le dernier village français. Partout le gendarme se montra le docile exécuteur des œuvres du coup d'État. Excité par des officiers, des procureurs, des juges de paix, des maires soigneusement triés, des préfets et des sous-préfets à poigne, à quels excès ne devait pas s'emporter le zèle de ces soldats plus ardents qu'éclairés?

Plus décisive avait été cette assistance, plus immédiate devait être la récompense. Elle ne tarda pas. Après le 2 Décembre, Louis-Napoléon payait comptant. Par décret du 16 décembre 1851, le comité consultatif de la gendarmerie, créé par ordonnance du 3 octobre 1846 et dissous par la révolution de Février, fut rétabli. Cette mesure, « si impatiemment désirée de toute la gendarmerie », fut saluée comme « le prélude des récompenses et des améliorations auxquelles le corps tout entier venait d'acquérir de nouveaux droits par sa belle conduite dans les derniers évènements, comme le présage d'une ère nouvelle ».

En attendant d'autres améliorations, la gendarmerie eut la satisfaction d'entendre louer de toutes parts « sa belle conduite ». C'est d'abord le ministre de la guerre, le général de Saint-Arnaud, qui, le 17 décembre, écrit aux commandants militaires : « Les derniers évènements ont fait vivement ressortir tout le mérite de la gendarmerie et démontré tout ce qu'on peut attendre de cette excellente troupe. C'est avec orgueil que j'ai vu partout les braves militaires de cette arme, sans comparer leur petit nombre avec la foule de leurs ennemis, aborder la révolte avec intrépidité. Ce noble dévouement a porté ses fruits... » C'est ensuite une certaine presse ayant à sa tête le *Constitutionnel* qui déclare « que la sollicitude du gouvernement, la reconnaissance des bons citoyens, la vive et profonde sympathie de tous les hommes de cœur sont acquises à tout jamais à ces

modestes et glorieux champions de l'ordre, de la loi, de la civilisation aux prises avec la barbarie, avec les bandes de jacques du XIXe siècle ».

C'est enfin la gendarmerie elle-même qui, par son journal, se félicite d'avoir tenu l'emploi des premiers sujets dans le drame de Décembre. En flattant l'auteur, elle se flatte elle-même : « La ferme et courageuse résolution de Louis-Napoléon doit nous faire espérer un brillant avenir. La gendarmerie, forte de sa conscience, a déjà oublié l'indifférence qui pesait sur elle, les burlesques facéties qui déversaient sur ses actions et son uniforme un ridicule calculé... Grâce à Louis-Napoléon, cette arme sortira de l'ornière où elle gisait depuis si longtemps... Ces « bons gendarmes » ont prouvé, avec gloire, qu'ils n'étaient ni « invalides » ni « retraités »... Remercions mille fois le digne neveu de l'empereur de nous avoir préservés de cette lutte acharnée et terrible qui devait achever la ruine de la France en 1852. Remercions-le d'avoir devancé l'heure de notre délivrance... Honneur et reconnaissance à Louis-Napoléon! »

De pareilles protestations de dévouement et d'admiration, l'adresse, l'insistance avec laquelle elles rappellent, en toute occasion, les espérances conçues qui restent à l'état d'espérances, ne permettaient pas d'ajourner plus longtemps le complément des récompenses méritées. Le 22 décembre 1851, sur le rapport du ministre de la guerre, parut un décret de réorganisation. Ce n'est que le prologue du décret de 1854, mais « il est accueilli par la gendarmerie avec le plus grand enthousiasme. Elle y voit la preuve que ses espérances se réalisent et que M. le président de la République n'a pas oublié les services rendus à l'ordre et à la société, les combats livrés chaque jour à l'anarchie et à la barbarie ».

Il oubliait si peu les services rendus, qu'il s'en autorisa pour en demander d'autres.

Les besognes dont les gendarmes avaient été chargés pendant les derniers mois, les surveillances minutieuses qui leur étaient confiées dans chaque commune, ne les prédisposaient que trop à s'égarer hors du service avoué et avouable. Il s'en trouva à qui la police publique ne suffit pas et qui ne reculèrent pas de-

vant les fonctions de policiers occultes, offertes, parfois même imposées, avec plus ou moins de précautions oratoires, par les agents de M. de Maupas, qui organisait la police générale. Cet embauchage alla si loin, que le général de Saint-Arnaud, peu scrupuleux cependant, se plaignît assez vertement des empiètements du ministre de la police générale, dans une circulaire adressée aux chefs de légion le 15 avril 1852. La création du ministère de la police ne devait rien changer, disait-il, aux rapports de la gendarmerie avec les délégués des ministères de l'intérieur et de la justice, ni altérer, en quoi que ce fût, l'action du ministre de la guerre « qui est directe et entière », celle des autres ministres étant limitée. « Il demeure d'ailleurs entendu, conclut-il, que vous devrez me communiquer les renseignements *de toute nature* que vous seriez dans le cas d'adresser au ministre de la guerre ou aux inspecteurs de la police générale, sur la demande qu'ils vous en auraient faite. »

Pour préparer l'avènement de l'Empire, — et la création du ministère de la police générale n'avait pas d'autre but, puisqu'il fut supprimé le 21 juin 1853, — il importait de ne pas entraver l'action des collaborateurs que se choisissait M. de Maupas. Si le ministre de la guerre proteste que la gendarmerie, « sorte de magistrature armée », perdrait toute sa force morale du jour où elle serait employée comme auxiliaire d'une police occulte, que devient, d'un autre côté, le pouvoir du ministre de la police générale si les renseignements *de toute nature* qu'il demande à la gendarmerie sont communiqués à son collègue de la guerre? Que devient l'essence même de la police, le mystère, si ses secrets voyagent en double, en triple expédition?

Les deux collègues, se connaissant bien, se méfiaient-ils l'un de l'autre? C'est probable. Saint-Arnaud n'aimait point de Maupas. Il l'avait jugé au 2 Décembre et raillait, d'un mot d'une énergie toute soldatesque, les frayeurs et les défaillances du préfet de police pendant la nuit fameuse.

A l'Élysée, on jugea sans doute que le ministre de la guerre était cette fois trop exigeant et ses instructions trop absolues. Elles furent rectifiées de concert par les deux ministres, dans une nouvelle circulaire adressée le 15 juin aux officiers de la gendar-

merie et aux agents de la police. Dans cette circulaire, où le conflit est officiel, chacun des deux ministres triomphe à son tour. Celui de la guerre obtient l'aveu que les inspecteurs généraux et spéciaux ont en quelques occasions interprété « trop largement » leurs instructions; il obtient encore que les missions occultes soient épargnées à la gendarmerie. Mais le ministre de la police est substitué entièrement au ministre de l'intérieur pour la police générale. Son autorité sur la gendarmerie n'est plus limitée aux cas exceptionnels indiqués dans la circulaire du 9 avril. Il n'est plus question de la transmission simultanée à la guerre et à la police des rapports qui n'intéressent que cette dernière. En somme, quelles que soient les précautions prises pour ménager, au moins dans les mots, les susceptibilités du ministre de la guerre et de ses subordonnés, ces instructions nouvelles contiennent, tout enveloppé qu'il soit, un désaveu adouci. M. de Maupas restait maître de la place.

Le texte de ce document n'existât-il pas, les faits prouveraient, avec plus de certitude encore, que les phrases si fières du général de Saint-Arnaud contre les besognes occultes ne contenaient que des interdictions purement platoniques. Ne fallait-il pas empêcher le bourgeois de se tenir en défiance auprès des gendarmes, rassurer la droiture d'officiers dont l'honneur s'insurgeait? Ne fallait-il pas surtout inspirer la confiance et l'audace aux agents timides, s'il s'en trouvait alors dans la gendarmerie?

Le ministre de la police générale fut servi à souhait. Il ne se montra pas ingrat. Le 23 novembre 1852, à la veille du rétablissement de l'Empire, quand, grâce à l'organisation nouvelle des commissariats cantonaux, « depuis longtemps réclamée par l'expérience », s'étendait sur la France entière le filet aux mailles serrées où était pris tout citoyen suspect d'attachement à l'idée républicaine, M. de Maupas adressait aux colonels de gendarmerie une lettre constatant « qu'il importait de confier les fonctions de commissaire de police cantonal à des hommes d'une excellente moralité, énergiques, calmes, dévoués d'une manière absolue à S. A. le Prince-président et à son gouvernement. Les sous-officiers de gendarmerie, disait-il, et les simples

gendarmes qui abandonnent, quoique valides, le service actif, réunissent ces qualités. C'est parmi eux que l'autorité choisira ses meilleurs candidats... » La nature du salaire était, on le voit, tirée de la nature des services.

Cette lettre souleva un nouveau conflit. M. de Maupas demandait que les listes de candidats fussent dressées en triple expédition, une pour son ministère, les deux autres pour le préfet et l'inspecteur général. Récompenser ses gendarmes sans son avis, voilà ce que le ministre de la guerre n'admettait pas. Il répliqua en écrivant aux colonels : « Il demeure entendu que les listes de candidatures que vous avez à établir en triple expédition ne devront parvenir que par mon intermédiaire à leurs destinations respectives. » Ainsi, la liste dressée par le colonel commandant à Marseille et transmise des bureaux de la légion à la préfecture devait passer par Paris et le ministère de la guerre. N'était-ce pas aller un peu loin? Le conflit, sans doute, se dénoua de lui-même.

VII

L'Empire était proclamé. Le succès vint mettre tous les complices d'accord et justifier leurs procédés. Ces procédés avaient donné des résultats trop appréciables pour qu'on pût se résoudre à les abandonner, ou même à les négliger. Le service de la gendarmerie fut, en particulier, singulièrement étendu. La brigade devint la succursale du commissariat de police. Parfois même, elle exerça une surveillance parallèle qui contrôlait l'autre.

Si secrètes qu'on s'appliquât à tenir des fonctions de cet acabit, la population ne tarda pas à les soupçonner, alors même qu'elle avait la fortune enviable de n'en pas compter dans ses rangs les auxiliaires ou les victimes. De là, dans certaines contrées, une impopularité que les gendarmes ne méritaient pas tous, mais qui s'explique par la jalousie légitimement ombrageuse avec laquelle les citoyens gardent leur liberté d'opinion et de parole. L'odieux qui s'attache à l'espionnage, n'est-il pas un sentiment naturel à la franchise, à la loyauté du caractère national?

Entre temps avait paru le décret du 1er mars 1854, apportant à la gendarmerie les améliorations que n'avait pu lui donner l'Assemblée dissoute. A l'exemple de l'ordonnance de 1820, ce décret réunit, en les résumant, tous les règlements antérieurs. Les innovations, qui y sont rares, ne concernent pas les rapports de la gendarmerie avec les différents ministères auxquels elle ressortit, ni avec les différentes autorités civiles. Elles portent presque exclusivement sur l'organisation, l'ordre intérieur, le nombre des brigades, la solde et l'avancement. Ce décret n'a eu d'autre objet que d'assurer à la gendarmerie les avantages promis par le prince-président et tenus par l'empereur.

Il consacre de nouveau le régime suranné : « En raison de la nature mixte de son service, la gendarmerie se trouve placée dans les attributions des ministres de la guerre, de l'intérieur, de la justice, de la marine et des colonies. » C'est toujours, on le voit, la même routine, acceptant sans examen le legs des prédécesseurs, et le même esprit. Cet esprit ne saurait surprendre de la part de l'Empire, obligé de puiser sa force dans l'élément militaire.

Si, en 1854, le temps d'étudier des réformes aussi spéciales que celle-là manquait au gouvernement impérial, plus tard il ne s'en soucia pas davantage. Réformer, c'était dérouter. Or, l'impulsion était donnée. Toute modification eût amené une perte de vitesse acquise. Dommage certain pour un bénéfice incertain. La gendarmerie ne fonctionnait-elle pas à merveille? Elle rendait tout ce qu'on attendait d'elle, si bien qu'après la chute de l'Empire, les dossiers de suspects, trouvés dans les préfectures et sous-préfectures, et tenus à jour jusqu'en 1869, renfermaient un casier composé de notes et de rapports confidentiels fournis par les brigades.

L'Empire n'eut peut-être pas le mérite de l'invention. Il ne coûte pas à notre bonne foi de reconnaître que cette corruption paraît avoir été plus vieille que lui ; et qu'avant de l'atteindre, elle aurait été utilisée par le gouvernement de Juillet. Guizot avait moins de scrupules que de raideur. Nous savons que toute son austérité était dans son masque ; le mot est de Mme de Liéven ; on peut l'en croire. En est-il moins vrai qu'après 1830 les

habitudes policières imposées à la gendarmerie ont été encouragées avec soin? En est-il moins vrai qu'en proie à toutes les excitations officieuses et officielles, la gendarmerie jeta de tout son poids l'influence du sabre et du jaune baudrier dans la balance électorale et plébiscitaire?

Avec le suffrage censitaire, devant l'électeur, bourgeois, commerçant, agriculteur, notable, le maréchal des logis, le brigadier, n'avait sur la place du village ou du chef-lieu de canton qu'un mince prestige. Que pouvait-il contre la liberté du vote de ces « plus imposés »? Sa force n'était-elle pas tout autre, décisive même, contre le suffrage universel naissant, contre les timidités, les frayeurs de son inexpérience, contre la foule des citoyens, des humbles, des ignorants et des pauvres qui, dans les départements, apportèrent l'appoint énorme de leurs bulletins au neveu de Napoléon?

A la campagne, où l'action de la gendarmerie est plus immédiate, la population s'est habituée à considérer ce corps comme une puissance souveraine, avec laquelle il ne fait pas bon discuter, et le brigadier comme un juge dont les sentences sommaires sont sans appel. Faut-il s'en plaindre? Pour certaines gens, qui ont plus d'appétits que de morale, plus de prestesse que de probité, la crainte du gendarme n'est-elle pas le commencement de la sagesse?

Où cette crainte s'exagéra, c'est lorsqu'elle détermina le paysan honnête à accepter comme ordre de l'autorité le conseil du gendarme, à l'ériger en grand électeur des communes rurales. Cette sorte de juridiction électorale profita pendant vingt ans à l'Empire. L'intrusion de la gendarmerie dans la politique ne souleva pas de conflit que nous sachions. La raison électorale suffisait à tous les ministres pour imposer silence à leurs susceptibilités.

L'Empire poussa cependant l'emploi électoral et politique de la gendarmerie jusqu'à l'outrance. C'est à se demander comment, pendant les semaines précédant le scrutin, les malheureux gendarmes s'acquittaient de leur service ordinaire, accablés qu'ils devaient être par leurs fonctions extraordinaires. Il nous a été donné de feuilleter plusieurs dossiers électoraux de 1863 et de 1867. Nous en avons été stupéfait.

Il était enjoint à chaque brigadier d'adresser, chaque jour, au sous-préfet et au capitaine commandant l'arrondissement, un rapport confidentiel, relatant tous les renseignements parvenus à sa connaissance sur les divers candidats et sur l'attitude des populations. Le capitaine, de son côté, résumait ces renseignements et en composait un rapport général quotidien qu'il adressait au sous-préfet. Cette police spéciale était exercée avec un tel entrain, que le sous-préfet savait, tous les matins, où le candidat de l'opposition avait passé la journée de la veille, où il irait le jour même, les communes qu'il avait parcourues, les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui lui avaient fait accueil, celles qui ne l'avaient pas reçu, celles avec qui il s'était entretenu, ce qui avait été dit en ces entretiens, le nombre des professions de foi distribuées, des affiches apposées, l'état dans lequel elles se trouvaient, le nom des distributeurs, afficheurs, etc., etc.

Veut-on des exemples copiés dans les dossiers mêmes?

Voici quelques lignes du rapport quotidien d'un capitaine : « M. « Opposant » était attendu à S... hier. Il n'était pas encore arrivé au moment du départ du courrier. Mais il était à M... dans la matinée. Il y trouva M. de la P... et le vicomte de R... qui disent partout de voter pour M. « Opposant ». La vicomtesse y était aussi. Ils sont restés ensemble à peu près une demi-heure... Je donne l'ordre à tous mes chefs de brigade de veiller le jour de l'élection que l'on ne change pas les bulletins des électeurs en leur subsistuant (*sic*) d'autres portant un nom différent que (*sic*) celui qu'ils veulent nommer, et de faire arrêter immédiatement ceux qui se livreraient à ces manœuvres coupables. »

Dans un autre rapport, du lendemain : « J'ai donné des ordres afin qu'aujourd'hui, jour de marché à X... (chef-lieu de l'arrondissement), les agents de M. « Opposant » soient surveillés et connaître (*sic*) leur attitude vis-à-vis des gens de la campagne. »

Un autre encore, — nous copions toujours textuellement : « M. « Opposant » s'est rendu à Z... dimanche dernier. Il a été rendre visite à M. A..., docteur, et B..., négociant. Le premier, d'après les renseignements recueillis, ne lui aurait pas été favo-

rable; au contraire, il a répondu qu'il ne ferait rien pour lui. Le second paraît prendre le parti de M. « Opposant », non pour faire tort à M. « Officiel », mais parce que M. « Opposant », lui aurait promis de faire destituer le maire actuel avec lequel il est très mal. Ce M. B... est influent, vu qu'il occupe beaucoup de monde. De plus, il est lié intimement avec les autres usiniers du canton qui, il est probable, suivront ses conseils, etc. »

On devine sans peine que la plupart de ces rapports sont encore beaucoup plus précis. Chaque renseignement, écho de commérages locaux, prend, suivant les citoyens qui en sont l'objet, le caractère d'une dénonciation. Tout le monde y passe, petits et grands, depuis le conducteur des dépêches jusqu'au curé, depuis le notaire jusqu'au tambour de ville, jusqu'à une fillette de quinze ans, qui, un dimanche, se promenant à la campagne, déchire l'affiche du candidat officiel. Cette profanation, qui a eu pour témoins deux écoliers de onze ans, fait l'objet d'un rapport spécial et circonstancié sur les tenants et aboutissants, famille et relations de la coupable.

Plus de six mois avant l'ouverture de la période électorale, le sous-préfet écrit confidentiellement au capitaine de gendarmerie pour lui demander une enquête sur les propos qu'aurait tenus, au sujet des élections prochaines, « le nommé Théodore », conducteur des dépêches de X... à M... Après huit jours, le capitaine répond qu'il résulte des renseignements recueillis, « avec discrétion », que les propos attribués à Théodore sont faux et se réduisent à ceci : « On dit que l'on doit faire transporter le canton de P... à M...; » mais qu'il aurait ajouté : « Je n'en crois rien, car il y a si longtemps que cela se dit. » Le capitaine continue : « Le nommé Théodore a été questionné adroitement par une personne, à laquelle il aurait bien confié ses idées, sur le choix du candidat à présenter aux élections prochaines, et il n'a rien dit. » Conclusion : « Cet individu sera surveillé et s'il survient quelque fait de sa part, je m'empresserai de vous en informer. »

Théodore est innocent; ses amis, les questionneurs adroits, n'ont pu découvrir, dans les confidences provoquées, un mot à sa charge, et le voilà, quand même, placé sous la surveillance de

la gendarmerie. L'opinion d'un postillon de patache sur le choix des candidats officiels importait-elle donc tant au salut de l'Empire, qu'elle dût mettre en campagne, pendant une grande semaine, les deux gros bonnets de l'arrondissement?

Un autre jour, le capitaine signale le tambour de ville du chef-lieu d'arrondissement comme ayant distribué dans les auberges la profession de foi du candidat de l'opposition. En marge du rapport, se trouvent ces mots, de la main du sous-préfet : « Écrit au maire. » Le tambour de ville aura été semoncé, peut-être destitué.

Le même rapport raconte : « Dans le canton de M..., M. Pommier, notaire à V..., agent intrigant de M. « Opposant », se serait chargé de faire afficher et circuler la profession de foi du susnommé et a chargé de cette mission un de ses clercs ou domestiques, auquel il est alloué trente francs pour salaire. Ceci a été dit à P... » Le mot « agent » est souligné de deux traits rageurs au crayon rouge et, en marge, de la main du sous-préfet : « Écrit au procureur impérial. » Il y a des procureurs et même des substituts austères qui prétendent que pas un officier ministériel, notaire, avoué, huissier, n'est sans péché. M. Pommier était peut-être l'exception. Mais ce serait méconnaître les parquets de l'Empire que de douter des mille petites misères que cette dénonciation aura fait pleuvoir sur la tête de ce pauvre notaire qui était, croyons-nous, ancien condisciple du candidat.

Quelques lignes plus bas : « A Y..., c'est le nommé H..., cafetier, qui est chargé de coller les affiches provenant de M. « Opposant ». Le nom du cafetier est souligné au crayon rouge et, en marge, ces mots, encore de la main du sous-préfet : « Écrit au préfet. » On sait que l'autorisation d'ouvrir les débits de boissons est réservée au préfet qui peut la retirer. Les prétextes ne manquent point.

Dans les derniers jours, en terminant son rapport sur les faits de la veille, le capitaine rectifie lui-même une de ses informations : « C'est par suite d'une erreur d'impression (*sic*) que je vous ai signalé, dans ma lettre n° 28, en date du ** courant, M. le maire de C... comme faisant de la propagande hostile à M. « Officiel ». Cela a dû vous étonner, attendu que M. D...

vous est connu pour un homme dévoué au gouvernement. C'est du curé dont il était question. Il résulte des renseignements recueillis que le curé F... est reconnu pour un républicain exalté. Il s'est fait remarquer en 48. Il a à C... un petit nombre de partisans qui, bien que n'étant pas de son parti (*sic*), approuvent ses actes dans le but de faire de l'opposition à l'autorité locale. Il est difficile de savoir si ce prêtre fait de la propagande hostile au gouvernement, car il est dissimulé au dernier point; mais tout dans son attitude et ses démarches le fait supposer. Partout on parle du curé de C... comme étant en opposition ouverte avec les autorités. » Le sous-préfet écrivit-il, ou fit-il écrire à l'évêque? La marge est muette.

Qu'on juge par là de ce qui se passait dans les circonscriptions où le candidat officiel était menacé. Car l'arrondissement ainsi surveillé plus attentivement qu'un pays ennemi, avec une vigilance que l'Empire aurait bien dû apprendre aux généraux de l'armée du Rhin, est loin d'être une contrée où bouillonnent les passions subversives. C'est un arrondissement du Centre, riche et paisible, qui, de tout temps, jusqu'à la fin de l'Empire, nomma les candidats officiels avec des majorités considérables. Aujourd'hui, il est converti, et solidement, à la République. Il a subi l'invasion. Depuis 1871, c'est M. « Opposant » qui a hérité des majorités de M. « Officiel ».

Ces échantillons électoraux démontrent que, conformément au contrat d'assistance de 1850, si l'Empire a fait beaucoup pour la gendarmerie, il y eut réciprocité, et que la gendarmerie a fait beaucoup pour l'Empire.

Les hommes du 24 mai, du 16 mai et ceux du 2 décembre, les Bardy de Fourtou et les Fialin de Persigny, avaient entre eux trop de ressemblance pour qu'on puisse s'étonner que la gendarmerie se soit mise avec tant d'empressement à la disposition des complices de M. le duc de Broglie. Est-il besoin de rappeler ces temps? Les excès commis sont dans toutes les mémoires. La vie industrielle, commerciale, agricole suspendue; tous les ressorts de l'administration faussés; les gendarmes nuit et jour sur les grandes routes et les chemins de traverse, courant à droite, courant à gauche; ici, collant les affiches blanches du

candidat officiel; là, déchirant celles du candidat républicain; partout éperdus d'ordres et de contre-ordres, de marches et de contre-marches, impatients et bourrus, molestant les passants, tracassant les cabaretiers, les aubergistes, les marchands de journaux, les colporteurs, la foule des petits; et, agents dociles, prenant inconsciemment la tête de cet odieux et détestable cortège de menaces, de pièges, d'illégalités, d'arrestations, de vexations de toutes sortes que « le gouvernement des curés » déchaîna pendant cinq mois sur toute la France qui, impassible et railleuse, laissait faire et laissait passer, sachant bien qu'elle aurait son jour.

VIII

En suivant pas à pas avec nous, à l'aide de documents si divers, d'époques si différentes, la marche de la gendarmerie à travers notre histoire nationale, nos lecteurs se sont-ils convaincus qu'alors que tout se modifiait, progressait, mœurs publiques et mœurs politiques, l'antique maréchaussée traversait à peu près intacte les révolutions et les réformes, et parvenait jusqu'à nous, sous son nom d'emprunt, puisque la gendarmerie a conservé son régime mixte, demeuré immuable, quoique provisoire?

Historiquement, on s'explique que la gendarmerie ait été placée dans les attributions du ministre de la guerre. Le service dévolu à cette arme fut d'abord presque exclusivement militaire. La France était en République, il fallait des gendarmes pour tenir en respect les ennemis de la République. La Révolution avait remué le vieux monde jusque dans ses bas-fonds; à la surface était remontée la lie sociale qui, dans le trouble, s'efforçait de ravir sa place au soleil par le brigandage. Il fallait des gendarmes pour purger le pays des chauffeurs. Partout, devant les factions armées, devant les bandes à l'affût, le gendarme ne devait-il pas compter beaucoup plus sur son sabre et ses pistolets que, comme aujourd'hui, sur son prestige?

Pendant de trop longues années encore, les conspirations, les tentatives de soulèvement, la recherche des conscrits réfractaires et des détrousseurs de diligences firent de la mission de la

gendarmerie une mission militante et périlleuse. A présent, qu'il y a heureusement des Pyrénées pour le brigandage, que la conscription, ou plutôt le service obligatoire est accepté comme une dette sacrée, que l'exercice du suffrage universel a fait entrer l'apaisement dans nos mœurs, en même temps que, par l'affermissement de la République, en a été bannie la politique à coups de fusil, pourquoi perpétuer cette prépondérance presque exclusive du ministre de la guerre sur un corps qui ne doit être que notre garde civile?

L'état intérieur de la France, les progrès de la raison publique qui rendent facile l'obéissance aux lois, l'élévation du niveau moral de la nation tout entière, ont considérablement réduit le rôle de la répression à main armée. Le gendarme ne nous apparaît plus guère que, l'arme au pied, comme le protecteur tranquille des individus et des propriétés, une sorte de garde champêtre, plus correct, à cheval et en uniforme, le gardien de la paix des campagnes.

Pourquoi donc ne pas l'assimiler au gardien de la paix des villes? Sa mission est-elle autre? Nous ne le pensons pas. L'un veille à la sûreté de la rue, l'autre à la sûreté de la route. L'un est à pied parce que la rue est courte, l'autre est à cheval parce que la route est longue.

A cheval? — C'est le cheval peut-être qui gêne les réformateurs. Un corps monté ne saurait ressortir à un ministère civil. Tel est le préjugé. Qu'on ne sourie pas. Il a parfois suffi d'une objection de cette gravité pour condamner à un ajournement indéfini des améliorations nécessaires. Qu'il nous soit permis de le dire, bien que ce ne soit pas notre objet, là encore éclate toute la puissance de la routine.

Si la gendarmerie ne dépendait que d'un ministère civil, elle aurait une monture mieux appropriée à son service. Pourquoi? Parce que s'il est un service qui exige la célérité, c'est celui de la gendarmerie. Que de malfaiteurs échappent aux poursuites, non pas à travers les taillis, mais simplement à travers champs! Que d'incendies de fermes annoncés aux pompiers du bourg ou de la ville voisine avec un retard d'une demi-heure! A qui la faute? Non au gendarme, mais à son cheval.

Le gendarme primitif était bardé de fer. A faix lourd, lourde monture. Peu à peu, il déposa quelque pièce de son harnais; mais il figura toujours dans la grosse cavalerie. Pour charger à l'ennemi, hommes et chevaux pesants étaient de rigueur. Depuis, la gendarmerie a reçu une autre destination, des modifications successives lui ont retiré son rôle de grosse cavalerie pour lui confier un rôle de surveillance alerte. Pourtant le gendarme, qui a besoin de toute son agilité, de toute la liberté de ses mouvements, a encore, comme les picadors espagnols, ou comme s'il fallait le protéger contre les piques et les baïonnettes, les jambes emprisonnées dans une armure qui l'immobilise en selle. Il est encore monté sur un cheval trop lourd, auquel son propre poids, non moins que le défaut d'entraînement, ne permet guère de franchir haies et fossés, ou de fournir à une allure accélérée une course un peu longue.

Qu'aurait fait un ministre civil? Il aurait chaussé le gendarme de bottes légères et souples, suffisant à le garantir contre les broussailles et ne lui rendant pas absolument impossible la marche à pied. Est-il indispensable que les bottes soient imposantes?

Qu'aurait fait encore le ministre civil? Sachant que, chaque année, la cavalerie légère réforme un certain nombre de chevaux dont l'unique défaut est l'humeur indisciplinée qui les pousse hors du rang, il se serait entendu avec son collègue de la guerre pour que la remonte des brigades pût se faire parmi ces chevaux. Les gendarmes ne chevauchant d'ordinaire que par couple, les fantaisies de leur monture n'ont pas, au cours d'une tournée, le long d'un sentier, les mêmes conséquences qu'au milieu d'un régiment en ligne. Ces chevaux, moins chers que ceux de la grosse cavalerie, montrant moins d'exigences pour le menu quotidien, d'une nature plus nerveuse, plus agile, rendraient avec plus de rapidité des services plus nombreux. Comme ils résistent mieux à la fatigue, — la campagne de l'hiver de 1870-1871 en témoigne, — le gendarme, propriétaire de sa monture, ne tremblerait pas au retour de chaque expédition de perdre une partie de son modeste capital.

N'y aurait-il pas là précisément quelque réforme à tenter dans l'intérêt des gendarmes et dans l'intérêt du service? Nous ne

voulons pas nous étendre sur ce sujet qui n'est pas de notre com pétence, mais de celle du bon sens public et des fonctionnaires qui emploient la gendarmerie.

IX

Entre le gardien de la paix à la ville et le gendarme au village, disions-nous, la ressemblance est frappante et complète : pourquoi donc l'un dépend-il de la sûreté générale, et l'autre du ministère de la guerre ? L'un est fonctionnaire, répond-on ; l'autre est soldat. Si le gendarme est considéré comme soldat, il doit être justiciable des tribunaux militaires. Or, le Conseil d'État a décidé que les attributions des conseils de guerre sont, en ce qui concerne la gendarmerie, restreintes aux seuls délits relatifs au service et à la discipline militaire (exception supprimée par la mesure même qui rattacherait la gendarmerie au ministère de l'intérieur). Dans tous les autres cas, et même dans ceux où il y aurait complication d'un délit militaire et d'un délit relatif au service de la police générale, la connaissance en appartient aux tribunaux criminels ordinaires. La décision n'est pas nouvelle. Elle date du 8 vendémiaire an XII.

Le gendarme est donc jugé comme le serait un fonctionnaire civil. Il y a plus encore. Comme un fonctionnaire civil, il peut se démettre de ses fonctions quand il lui plaît. La loi ne dit-elle pas que les militaires de la gendarmerie qui ne rejoindraient pas leur corps à l'expiration des congés et permissions et ceux qui quitteraient leur poste sans autorisation seront censés démissionnaires ? Pour que l'absent fût réputé déserteur, il faudrait qu'il fût débiteur au corps, ou que sa disparition eût été accompagnée de circonstances aggravantes.

Un service militaire commandé n'est-il pas un service obligatoire ? Or, le gendarme peut quitter son poste sans autorisation et sans encourir de châtiment. Son engagement, moins étroit encore que celui de certains fonctionnaires civils, est non seulement résiliable à sa volonté, mais sa démission n'a pas besoin d'être formelle : elle se présume. Un fantassin ou un cavalier de l'armée est poursuivi comme déserteur s'il n'a pas rejoint son

régiment dans le délai fixé. Son service ne consiste pourtant qu'en exercices d'apprentissage et, faute d'un fusilier, le régiment ne chôme pas. Le gendarme, au contraire, a un service de sécurité sociale : il forme, à lui seul, le quart de la brigade, — et il peut partir quand cela lui plaît, laissant ses camarades et ses chefs dans l'embarras ! Le brigadier, le maréchal des logis, s'il n'est pas débiteur au corps, peut, du jour au lendemain, abandonner son commandement ! Quels étranges soldats que ces « sentinelles de la loi » qui se relèvent eux-mêmes de leur faction et dont le silence suffit à couvrir la responsabilité ? Qu'ont à faire ici les traditions de l'armée et l'autorité du ministre de la guerre ?

Les gendarmes sont-ils plus militaires que les douaniers ? Leur service offre-t-il plus de périls ? Douaniers, gardes forestiers, gardes-pêche, gardes-chasse, ne sont-ils pas exposés, dans leurs embuscades de jour et de nuit, qui ont quelque analogie avec celles des éclaireurs en campagne, à faire usage de leurs armes plus souvent que les gendarmes qui suivent les routes et les chemins frayés ? Les douaniers, pourtant, dépendent du ministère qu'ils servent, celui des finances ; de même les gardes forestiers, du ministère de l'agriculture, ainsi que le commandent la logique et la régularité de l'administration. Et tous, douaniers, gardiens de la paix, gardes forestiers, ont-ils moins utilement, moins courageusement défendu la patrie en 1870-1871, parce qu'ils ne dépendent pas du ministère de la guerre ?

Si le régime mixte est singulier pour des soldats, il ne l'est pas moins pour des fonctionnaires. Les gendarmes, en effet, reçoivent d'un ministère leurs ordres de service, et, d'un autre ministère, la récompense de ces mêmes services. L'anomalie ne suffit-elle pas à expliquer l'opposition sourde que les administrateurs et les magistrats ont rencontrée quelquefois chez les officiers et sous-officiers de la gendarmerie ?

C'est le préfet, le sous-préfet, le procureur de la République, le maire qui réquisitionne. C'est pour lui obéir que le gendarme compromet la santé de son cheval, sa propriété. C'est encore par le préfet et le conseil général que sont réglées les questions de casernement, pas toujours au gré des brigades. C'est le tribunal civil qui le punira s'il a commis quelque délit. En un mot, tout ce

qui est pénible dans la vie du gendarme et l'éloigne de son existence d'autrefois, tout ce qui est irritant, corvée ou châtiment, lui vient du ministre de l'intérieur, du ministre de la justice, ou de leurs délégués, autorités civiles. Au contraire, tout ce qui le rattache aux souvenirs de sa jeunesse, de l'époque insouciante, brillante de son premier service, la solde, l'avancement, tout ce qui est agréable lui vient du ministre de la guerre. Comment les sympathies, les préférences d'un esprit peu spéculatif ne demeureraient-elles pas fidèles à l'autorité militaire qui l'a fait ce qu'il est et l'aidera, par la promotion de demain, à monter plus haut? On sait cela au ministère de la guerre, et peut-être a-t-on abusé. dans une certaine mesure, de ces dispositions.

X

Depuis de longues années déjà, on s'est appliqué à répandre dans la gendarmerie cette erreur que, le premier chef étant le chef militaire, tout ce qui n'est pas ordre militaire n'est, pour ainsi parler, qu'un ordre dont l'exécution reste facultative, affaire de condescendance. Comme pour aider l'erreur à faire son chemin, on a, par mille détails de service, absorbé le temps et l'attention des gendarmes. On les a transformés en facteurs des circulaires, lettres, ordres de toute nature concernant le recrutement.

Quel est l'administrateur, quel est le juge de paix qui n'a pas remarqué dans la constatation des délits ruraux, des délits de chasse, des contraventions de roulage, etc., une progression décroissante hors de proportion avec la diminution réelle de ces contraventions et de ces délits? D'où vient que les procès-verbaux se font plus rares? C'est que les gendarmes sont trop souvent en course pour porter les avis de la division aux hommes de l'armée active. de la réserve, de l'armée territoriale. Où trouveraient-ils le temps de surveiller les champs et les chemins? Ils pourraient, dira-t-on, s'acquitter simultanément de la surveillance et du message. Non. Faire à la fois un double travail, c'est le faire doublement mal.

La poste reçoit tous les jours, distribue et remet exactement à leur adresse des lettres non moins importantes qu'une convo-

cation militaire ; ses agents connaissent mieux les habitants des moindres hameaux, des métairies les plus isolées. Pourquoi retirer aux facteurs ce service qui leur appartient, pour en accabler les gendarmes qui devraient y rester étrangers ? Ils ne l'accomplissent qu'en négligeant celui qui leur est propre et en violant l'art. 99 du décret du 1er mars 1854. Ne serait-il pas toujours temps d'employer la force armée contre les convoqués récalcitrants ?

Là encore se trahit la routine. Autrefois on employait cet appareil de la gendarmerie pour imposer à la jeunesse campagnarde, trop volontiers sourde aux appels du recrutement. Le gendarme ne venait à cheval, le tricorne en bataille, le sabre cliquetant, frapper à la porte de la maison et remettre la feuille de route, que pour bien persuader le gars que la soumission était obligatoire et que, si le départ était différé, une seconde visite aurait lieu, plus impérative.

Veut-on un autre argument, tout moral cette fois ? Dans les villages, il est indispensable que le maire et le brigadier vivent en bonne intelligence et veillent de concert à la tranquillité publique. Or, si lorsque le maire était nommé par le chef de l'État, les conflits n'étaient pas rares entre lui et le brigadier, pour qui l'infaillibilité de « l'autorité supérieure » est article de foi, comment veut-on qu'à l'heure présente, quand la République a rendu à la plupart des communes le libre choix de leurs administrateurs, les conflits disparaissent ? Quel prestige, quelle influence a, vis-à-vis du brigadier, un maire nommé par le conseil municipal ? Le moindre gendarme a reçu l'investiture de l'autorité supérieure, le maire ne l'a pas. Et lui, le brigadier, lui, le gendarme, devrait soumission au maire, un civil, un paysan !

Ces préventions sont encore affermies par des conseils au moins maladroits. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal de la Gendarmerie* du 21 juin 1873 : « On nous demande si le maire d'un chef-lieu de canton peut empêcher la brigade de gendarmerie à (*sic*) assister en armes à la procession de la Fête-Dieu. » Le rédacteur répond : « En se rendant en armes à une procession, — sur la demande du curé, — la gendarmerie ne fait que se conformer à l'article 153 du décret du 1er mars 1854, et le maire du chef-lieu de canton, pas plus que les autres maires

des communes, n'a le droit de l'empêcher, attendu qu'il n'a pas à s'immiscer dans les détails de son service. »

« Sur la demande du curé »? Est-ce que le régime mixte, dont nous nous plaignons, s'étendrait jusqu'à conférer le droit de réquisition ecclésiastique, non pas au ministre, mais aux ministres des cultes?

Quelles sont les conséquences de la décision du *Journal de la Gendarmerie?* — Dans un certain nombre de villes, par une mesure sage, qui tend à se généraliser, la prudence des maires, se fondant sur l'art. 45 de la loi du 10 germinal an X, a interdit les processions sur la voie publique. Qu'arrivera-t-il si M. le curé passe outre à la prohibition municipale? Le maire ira à la caserne de gendarmerie requérir le commandant de lui prêter main-forte contre une démonstration illégale, et contre son auteur, M. le curé. Stupéfaction du maire : la caserne est vide. Informations prises, c'est derrière le dais, conformément à l'art. 153 du décret du 1er mars 1854, qu'il devra aller chercher la brigade et la sommer, entre deux cantiques, d'assurer le respect de la loi outragée et de faire rentrer M. le curé dans son église! Telle est la jurisprudence qu'autorise et tel est le scandale auquel peut aboutir le régime mixte.

C'est ce régime que, parmi nos amis républicains, quelques esprits droits, mais craintifs, veulent conserver. Ils s'élèvent contre toute mesure qui rattacherait la gendarmerie au ministère de l'intérieur. La maintenir énergiquement dans les attributions du ministre de la guerre est, à leur avis, le seul parti salutaire pour empêcher la gendarmerie de se discréditer par la politique. Si ces adversaires de bonne foi ont lu l'historique qui précède, ils doivent être édifiés. La gendarmerie n'a jamais été plus étroitement soumise au ministre de la guerre que sous l'Empire et sous M. de Mac-Mahon : elle n'a jamais été jetée plus violemment dans la mêlée politique.

XI

Certes, personne plus que nous ne rend justice aux mérites de la gendarmerie. « Elle est vraiment, comme l'a écrit Cormenin, l'institution tutélaire qui fait, presque à elle seule, la police, la sûreté et la tranquillité des campagnes... Elle est un

tribunal qui marche, qui recherche, qui note, qui désigne, qui interroge, qui constate et qui saisit. Elle représente le droit vivant : elle est l'œil, l'oreille et la main de la justice. » C'est précisément parce qu'en étudiant son histoire nous avons admiré son zèle, son dévouement, son abnégation, que nous voudrions ne plus les voir gaspillés au profit de causes malhonnêtes, puisqu'elles sont illégales, que nous voudrions ne plus voir la gendarmerie compromettre, en des œuvres basses, sa dignité, son haut renom de bravoure et d'honneur.

Ce que nous souhaitons, nous aussi, à cette arme, c'est ce que souhaitait pour elle, avant nous, M. Gambetta, dans le discours de Romans : des instructions bien faites, qui préviennent les conflits et les zizanies, qui lui rendent son véritable rôle de protection et de confiance. C'est encore une solde correspondant à ses fatigues, à ses dépenses, aux nécessités de sa vie, l'aisance modeste, la retraite honorable que la République doit et assure à ses vieux serviteurs : en un mot, la juste récompense d'un long et loyal concours.

Mais nous le demandons aux gendarmes eux-mêmes : la répartition de ces récompenses n'aura-t-elle pas chance de se faire avec une proportion plus juste, plus équitable, lorsqu'elle sera remise aux soins, au discernement des autorités mêmes qui emploient la gendarmerie, qui, étant en communication immédiate, quotidienne avec elle, sauront appeler sur les plus méritants de ses membres, la bienveillance, la justice du ministre qui sera leur chef unique et direct ?

XII

Notre tâche est finie. Nous avons voulu prendre dans le passé un exemple de chacun des inconvénients, d'espèces si diverses, présentés par le régime mixte. Nous espérons avoir réussi à montrer, l'histoire à la main, que ce régime n'est en réalité qu'un provisoire, perpétué par l'insouciance et la routine. Quel est l'homme de gouvernement qui ne sera pas frappé de la nécessité d'y mettre un terme, en plaçant exclusivement sous la main de l'autorité civile un corps destiné par la nature même de sa mission à ne recevoir d'ordres que d'elle ?

Ernest LEBLANC.

LE CHARMEUR

DEUXIÈME PARTIE

I

Cependant tout allait mal au souper de Magloire. Ce fut d'abord un grand désappointement de ne pas voir Claudine; peut-on se figurer un repas de fiançailles où la fiancée n'assiste pas? Cela jeta un froid sur les premiers verres de vin; puis, Gongon ne s'était pas trompée dans ses prévisions sinistres. La soupe était épaisse, le veau brûlé. Gongon poussait des hélas! et gongonnait plus que jamais dans sa serviette. Elle initiait tous les convives aux mystères de la marmite, et leur expliquait pourquoi tous les plats, l'un après l'autre, étaient manqués. Elle y avait bien mis tout le beurre, tout le sel qu'il fallait, et l'avait mis à l'heure juste, mais elle avait dû s'absenter un quart d'heure, et, pendant ce temps, les souillons de cuisine avaient tout mis sens dessus dessous. Elle était d'une colère! Son voisin, le maître d'école, cherchait à la consoler en lui assurant que tout allait pour le mieux.

— Pouvait-il en être autrement, ajouta-t-il, quand vous étiez la cheville ouvrière de la fête?

— Chenille vous-même, répondit Gongon qui avait mal entendu. Eût-elle bien entendu, d'ailleurs, elle n'aurait pas compris; ce diantre de Parlantin n'avait que des mots savants à la bouche.

Cependant, ce souper manqué disparaissait à vue d'œil; les mâchoires travaillaient de bon courage, et l'on eût trouvé tous

les plats exquis, sans les jérémiades de Gongon. En même temps on caressait les bouteilles, et le petit vin blanc du pays, un peu pénible, mais vite bu, ne cessait de remplir les verres vidés d'un trait; aussi M. le maire, un peu allumé, ne tarda-t-il pas à lancer des pointes contre les bousingots; le maître d'école, qui l'était et qui voyait trouble, répondit aigrement; sur quoi Magloire, rouge comme un coq, donna un grand coup de poing sur la table en criant : Pas de politique! Les bouteilles et la saucière renversées du coup versèrent leur contenu sur la nappe : il y eut des robes tachées, et Gongon, qui aimait les bonnes manières, déclara que c'était une abomination. Magloire, outré, donna un second coup de poing qui fit tomber la lampe, et, dans l'obscurité, la chambre s'agita tumultueusement. C'étaient des cris, des imprécations, des rires, des bruits de baisers, des trépignements, des collisions, un grand mouvement vers la porte, que tout ce monde, poussé, foulé contre elle, ne pouvait ouvrir. D'autres s'étaient jetés vers la fenêtre; mais les contrevents à peine ouverts, on vit dehors une grande lueur rouge. « A l'eau! » criait-on dans le village. C'était la grange de Magloire qui avait pris feu.

Un groupe de paysans stationnait déjà devant la maison et faisait ses commentaires.

— C'est un *feu mis*, disaient les malins (c'est toujours ce qu'on dit en pareil cas).

— Peut-être le regain qui a fermenté.

— Ah! oua! le regain est rentré il y a belles lunes.

— Les Begnin ont tant d'ennemis!

— Serait-ce *rien* la grande Gervaise?

Le maître d'école profita de l'occasion pour dire à Magloire :

— C'est ton coucou qui t'a porté bonheur.

On alla chercher la *seringue* (on appelait ainsi la pompe), et le maître d'école, qui savait tout, se chargea de la faire aller, mais il ne put en venir à bout. Le feu sortait par la fenêtre du fenil, d'où il gagna le toit, et peu à peu, rampant sur le cheneau, allumant les chevrons, dévorant les lattes, s'étendant partout, monta jusqu'au faîte avec des crépitations, des craquements qui faisaient peur. La porte, enfoncée par Magloire à coups de hache, vomit

des flammes comme un volcan. Ce fut bientôt un immense brasier qui lançait partout des étincelles, des fusées, menaçant non seulement la maison, mais le village entier. Les femmes qui hurlaient, folles d'épouvante, jetaient par les fenêtres tout ce qu'elles trouvaient sous leurs mains : le linge, les matelas, les meubles, même la vaisselle qui se brisait en tombant; les enfants riaient, trouvant cela drôle. Tout à coup, un terrible fracas fit reculer tout le monde et des monceaux de tuiles croulèrent sur des poutres flambantes : c'était le toit qui s'effondrait.

En ce moment arriva Saturnin, qui amenait avec lui Jean-Pierre et Claudine.

— Voilà le sorcier, dit le maître d'école avec un mauvais ricanement : vous verrez qu'il *coupera* le feu.

En effet, Saturnin, en un clin d'œil, remit la pompe en mouvement; on fit la chaîne, et le toit de la maison, déjà léché par la flamme, fut inondé en un clin d'œil.

—Jamais la seringue, disaient les gens qui reprenaient courage, n'avait si bien *giclé*. Toute l'eau de Piogre alla dans des seaux que les villageois, hommes et femmes, se passaient l'un à l'autre; Jean-Pierre et Claudine travaillaient ensemble, et en se passant les seaux, leurs mains se touchaient. Gongon aidait de son mieux sans faire beaucoup d'ouvrage. Elle avait perdu la tête et regrettait le souper dont elle sauva quelques bribes : trois bouteilles de vin et cinq poulets qu'elle mit dans un panier et qu'elle porta toute la nuit, craignant les voleurs.

Quand la maison fut hors de danger, Saturnin laissa brûler ce qui restait dans la grange; on dit qu'il jeta dans la flamme un écheveau de fil en marmottant des mots compris de lui seul, et qu'aussitôt après le brasier s'éteignit; j'ignore si c'est vrai, je n'y étais pas. Le maître d'école nia la chose, et déclara que le sorcier n'était pas sorcier du tout, que la pompe seule avait fait toute la besogne et que lui-même, si on l'eût laissé agir, aurait éteint l'incendie sans le moindre écheveau de fil. Mais il ne put convaincre personne, pas même sa mère qui lui dit obstinément :

— *N'empêche* que cette nuit Saturnin a guéri Claudine et coupé le feu.

Le lendemain matin, Magloire évalua ses pertes. La maison

était sauvée, mais l'eau lui avait fait presque autant de mal que lui en eût fait le feu. Le toit inondé ne tenait plus sur les poutres déjà pourries; le grenier était une mare qui se dégorgeait partout, l'escalier une cascade; les murs suintaient; des bruines tombaient des plafonds et perçaient les planchers. La pompe avait abattu le tuyau de la cheminée et versé un étang dans la cuisine. La chambre où l'on avait soupé n'offrait plus qu'un monceau de débris, la table avait roulé à terre sur les plats, les bouteilles et les victuailles. La plupart des meubles, jetés par les fenêtres, étaient brisés. Un grand lit, que pendant l'incendie on avait sorti par la porte, ne put y passer quand on voulut le rentrer dans la maison. Le maître d'école avait beau dire, c'était mauvais signe. Quelqu'un, Saturnin peut-être, avait jeté un sort aux Begnin. Pour habiter encore cette masure, il eût fallu tout reconstruire de fond en comble, et tout le monde sait, à la campagne, que les reconstructions portent malheur. D'ailleurs, où trouver de l'argent? Les bêtes étaient mortes; la vente du char et du cheval avait à peine suffi pour payer le triste souper de la veille. Magloire devait douze cent septante francs à son frère, et sept cent huitante francs à Gongon. Il pouvait encore gérer le bien de Claudine, mais il n'en aurait plus retiré grand'chose tant il l'avait déjà exploité de toute façon. Aussi dit-il à Gongon, quand elle vint en triomphe rapporter à mame Begnule les trois bouteilles et les cinq poulets qu'elle avait sauvés :

— Écoutez, demoiselle, il vous faut chercher un autre régisseur. Je ne peux plus me mettre pour vous *en peau de souris*. Il faut que je travaille pour moi et pour la vieille.

— Et les sept cent huitante neuf francs que vous *me restez devoir?*

— Je vous les paierai sûr, dit le bel homme qui ajouta entre ses dents : la semaine des quatre jeudis.

Le soir, Jean-Pierre rentra de fort bonne humeur : il venait d'acheter le bien de Magloire et l'avait eu pour un morceau de pain, parce qu'il offrait de l'argent comptant. C'était Saturnin qui avait avancé la somme.

— Mais d'abord j'ai pensé à vous, demoiselle, dit-il à Gongon. Je me suis fait rendre votre argent, je vous le rapporte.

Sur quoi il vida dans le tablier de la tante un sac assez lourd contenant huit cents francs en gros écus. En payant Magloire, il avait retenu l'argent de Claudine.

— C'est onze francs de trop, objecta Gongon qui voulut les rendre.

— Et les intérêts? fit Jean-Pierre qui savait déjà *sa chiffre,* comme on disait alors. A présent, reprit-il, si vous avez besoin d'un brave homme qui gère vos biens, me voici.

— Nous verrons, nous verrons, maronna la vieille qui se défiait de lui, par la même raison qui lui avait inspiré tant de confiance en Magloire. Elle y réfléchit toute la nuit, et, le lendemain matin, sa résolution était prise : confier tous ses biens à ce Crazet! autant vaudrait arracher tous les acacias qui retenaient son champ du côté du ravin, et le laisser dévaler dans la rivière. Elle s'en voulut de n'avoir pas refusé tout de suite.

— Je suis toujours trop bonne, se dit-elle. Et elle le croyait.

Elle comptait sans Claudine. Le matin, la jeune fille sortit de sa chambre dès qu'elle fut habillée, et alla droit à sa tante qui était en train de monter pour la vingtième fois l'escalier.

— Ma bonne tante, lui dit-elle, j'ai aujourd'hui vingt et un ans, je suis majeure. Je vais donc, s'il te plaît, m'occuper de mes petites affaires qui n'ont guère prospéré dans les mains de tes Begnin.

Gongon tombait de son haut, mais Claudine, qui avait le pouce long, parlait si bravement, que la riposte était difficile.

— Viens avec moi, continua Claudine, et je vais te montrer des choses que tu ne sais pas. Il y avait ici un noyer; Magloire t'a dit qu'il était mort et qu'il fallait l'arracher; ce noyer est maintenant là-bas, dans le pré voisin, qui appartenait à Magloire et qui est maintenant à Jean-Pierre. Tu vois bien cette borne, c'est la limite de notre champ; elle était autrefois dix pas plus loin; c'est Magloire qui l'avançait d'un pied ou deux chaque année pour s'agrandir à nos dépens. Tu vois bien ce grand trou? Magloire t'a dit que le sol s'était effondré une belle nuit d'orage; mais ce que tu ne sais pas, c'est que chaque nuit il venait t'enlever des tombereaux de terre qu'il emportait chez lui, puis, la terre enlevée, des tombereaux de sable qu'il vendait fort cher aux

maçons, et le trou grandissait d'année en année. Tu vois bien ce bois d'acacias? Magloire le coupait à tout moment, parce que les arbres trop élevés sont agités par le vent et secouent la terre; mais il ne t'a jamais dit qu'il vendait les branches coupées : il t'en a vendu à toi-même en fagots. Tu t'es toujours laissé voler, pauvre tante, toi qui avais toujours peur des voleurs. Je ne t'en veux pas; tu m'aimais bien, et je t'aime aussi (ce disant, Claudine embrasse Gongon), seulement il faut que cela finisse. Tu avais confié mon bien à Magloire qui n'en veut déjà plus, je vais le confier à Jean-Pierre. Tu voulais me faire épouser Magloire, c'est Jean-Pierre qui sera mon mari.

— Ouin! dit Gongon, qui se retint à un cerisier pour ne pas tomber à la renverse.

— Jean-Pierre ne veut pas encore, parce qu'il a son idée; il attend d'avoir acheté ma grande maison pour m'y recevoir; il dit que c'est l'homme qui doit loger la femme. Je pense qu'il a tort. Quand on est marié, lui dis-je, il n'y a plus ni mien, ni tien; ce qui est à l'un est aux deux. Mais il n'entend pas de cette oreille. Donc nous prendrons patience jusqu'à ce que ma maison soit à lui, peut-être encore un an ou deux. Après quoi il prendra ta chambre...

— Et moi? dit Gongon terrassée.

— Toi, tu auras la petite maison qu'on te fera jolie. Tu y seras très bien.

Alors l'orage longtemps contenu éclata : Gongon devint éloquente; elle vomit toutes les imprécations de son vocabulaire, et l'on sait déjà combien il en avait. Ce fut une éruption furibonde. Claudine la laissa passer sans répondre, puis reprit doucement :

— Prends-en ton parti, bonne tante! C'est Jean-Pierre qui sera mon mari.

Voilà ce qu'amena le grand souper de fiançailles.

II

Cependant, depuis huit jours, le pédon ne venait plus au village; le neuvième jour, on apprit qu'il s'était noyé. Magloire

postula sa place et l'obtint : c'était le pain quotidien, sans beurre, mais le vin ne manquait pas ; tout homme qui se respecte, en recevant une lettre, offre un grand verre plein au pédon. A vingt lettres par jour, cela faisait quatre bouteilles. Puis, par-ci par-là, un cigare, une halte au cabaret, une familiarité avec la cuisinière, une partie de tarot, un travail régulier sans mauvaises chances. Magloire croyait cette vie faite pour lui. Toujours bel homme, encore qu'il eût pris du ventre et que son nez eût rougi, peut-être comptait-il en secret sur d'heureuses rencontres. Il ne pouvait plus rien attendre que du hasard, puisque Claudine ne voulait pas de lui, ni les autres, depuis ses malheurs. Restait bien la grande Gervaise, mais on la soupçonnait d'avoir mis le feu à la grange ; Gongon, qui était pour la peine de mort, aurait voulu qu'on la livrât à la justice ; mais M. le maire s'y était opposé faute de preuves et crainte de se mettre une grosse affaire sur les bras. Gervaise fut honnie pendant une huitaine de jours, puis la chose tomba d'elle-même. Un mois après on n'en parlait plus. Seulement, de loin en loin, au lavoir, quand les filles se prenaient de bec, elles disaient à Gervaise en lui montrant le poing :

— Foui, la brûleuse !

Cependant Magloire, étant devenu pédon, changea bientôt d'humeur ; on le vit arpenter la grande route en marchant droit devant lui, le chapeau rabattu sur les yeux : sa grosse barbe, qu'il avait laissé pousser, lui donnait une mine farouche et mauvaise. Il s'était trompé, le pauvre homme : il avait besoin de s'étourdir avec les autres et de se disputer au cabaret pour oublier sa malechance ; quand il se trouva seul, en face de lui-même, il se mit à songer au passé. Malheur à ceux qui se souviennent ! Quand la maison a brûlé ne vous retournez pas en arrière pour la revoir : vous deviendrez inerte et amer comme la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel. Magloire ne voyait plus rien devant lui : pédon aujourd'hui, pédon demain, pédon à perte de vue ; toujours la même route à parcourir la gibecière sur l'épaule, toujours les mêmes lettres à donner aux mêmes gens ! Il ne trouva bientôt plus de goût au petit vin blanc ; il lui fallut de l'absinthe. Pour se distraire, il prit son fusil qu'il n'avait pas voulu vendre,

et quand il rencontrait une petite bête à tuer, il la tuait : tout gibier lui était bon, même les rossignols. Il n'y eut bientôt plus d'oiseaux sur la route. Alors il s'enfonça de plus en plus, en pensée, dans le bon temps où, jeune et beau, il attirait à lui tous les yeux, où il avait une vigne, des prés, un cheval et un char, où il espérait Claudine. Qui lui avait pris tout cela? Ce fétu de Crazet qu'il eût écrasé entre deux doigts s'il avait voulu. Son chagrin s'aigrit, tournant en haine, et il mit une balle dans son fusil. Tous les matins il rencontrait sur la grande route ce petit homme qui lui avait fait tant de mal, et bien des fois il l'avait regardé de travers sans que le petit homme s'en aperçût. Heureux les amoureux! ils regardent en dedans et ne voient pas ceux que leur joie désole. Jean-Pierre était si confiant sur son siège! Il ne se fût jamais retourné pour voir le chemin parcouru. Il n'eût trouvé à l'horizon qu'une enfance d'orphelin, des mépris et des avanies. Son bonheur était devant lui : du vert au soleil, du foin dans la grange, sa maison, ses enfants, son coucou, sa Claudine. Maintenant toutes les saisons étaient pour lui des fêtes : les soirs d'hiver on veillait dans la cuisine de Gongon. Une veillée à trois, cela eût pu déplaire à beaucoup d'autres ; il vaut bien mieux n'être que deux, comme dit la chanson. Mais Gongon avait deux qualités : elle ne pouvait rester assise ; aussi se levait-elle à chaque instant pour monter l'escalier et faire le tour de la grange. Telle était la première qualité de Gongon, voici la seconde : aussitôt qu'elle restait assise un quart d'heure, elle s'endormait. Dans son sommeil, elle marmottait encore des mots durs : « Il n'avait pas besoin de venir. Il ne s'en ira pas! » Mais on avait autre chose à faire que de l'écouter. Quelquefois mame Begnule venait jouer aux cartes et boire du riquiqui : Gongon n'en offrait pas à Jean-Pierre. Les deux vieilles, qui jouaient *au mort à deux,* un bien joli jeu *des autres fois,* avaient besoin de la chandelle. Les deux jeunes gens se réfugiaient alors dans un coin et causaient si bas qu'on savait bien de quoi. Gongon les oubliait et, toute à son jeu, ne gourmandait que mame Begnule :

— Jouez donc, patraque ; nous ne sommes pas ici pour nous amuser.

Si Gongon perdait, c'était mame Begnule qui recevait la bordée d'invectives. Une branche de hêtre flambait au foyer, le chat ronflait sur une chaise, le vent soufflait dehors, la neige fouettait les vitres, il faisait chaud, c'était bon.

Quand vint le premier dimanche de carême, — la soirée des *alouilles*, comme on disait dans le pays, — Jean-Pierre et Claudine allèrent ensemble sur les Roches pour voir les brandons allumés sur les hauteurs. Des perches recouvertes de paille tortillée flambaient partout dans la nuit déjà noire : on eût dit une danse folle de peupliers qui auraient pris feu. En rentrant, à neuf heures, ils trouvèrent dans la cour des jeunes gens qui les attendaient et qui, les regardant comme déjà mariés, venaient leur souhaiter de beaux enfants; Gongon vociférait contre eux, craignant pour sa cave. Claudine, toute rouge devant cette foule tapageuse, aurait bien voulu s'enfuir dans sa chambre, mais Jean-Pierre la retint en lui montrant le coucou qui chantait. L'horloge remontée, il alla chercher dans le caveau de la petite maison une corbeille de noix avec des bouteilles pleines. Claudine dut trinquer, ce qui l'effaroucha d'abord : c'était si nouveau pour elle! mais à la seconde gorgée elle pensa qu'après tout ces jeunes gens lui voulaient du bien, et trinqua encore de bon cœur avant de leur dire adieu. Ainsi le village était du secret et donnait son consentement au mariage. Il n'y avait donc plus besoin de se cacher : Jean-Pierre et Claudine se montrèrent ensemble et les vieilles gens les saluaient d'un sourire bon, les trouvant faits l'un pour l'autre, si petiots tous les deux. « Dans les petites boîtes les bons onguents », disait la regrattière, qui vendait aussi de la pharmacie et qui s'était attachée à Jean-Pierre en haine de Gongon. Quant aux garçons, ils n'étaient point fâchés que Magloire eût été supplanté par Crazet : l'ancien coq du village les avait tous plus ou moins battus, quand il était en colère après boire. « C'est bien fait! » disaient-ils à Jean-Pierre, « mais veille-toi! Magloire est méchant et t'en fera voir de grises! » Seules, les filles, celles du moins qui n'avaient pas de bon ami, trouvaient ce mariage *tant* ridicule!

— Prendre ce Crazet, dit l'une d'elles. Je n'en voudrais pas, quand bien même il serait en vrai or.

Le premier dimanche de mai, grande fête au village : c'était alors que le plus jovial des garçons s'entourait d'une grande cage d'osier toute garnie de feuillage et se promenait ainsi, comme une petite hutte verte, pour chanter bon retour à la belle saison. Le *folliu* allait de porte en porte et souhaitait de riches récoltes aux gens qui ne désiraient rien de mieux. Aussi était-il reçu partout à bras ouverts, on lui donnait à manger, à boire : « Allons, *folliu*, bois et mange, tant plus tu mangeras, tant plus nous aurons du soleil ! » En même temps les épouses de Mai, comme on les appelait alors, allaient ravager les prés d'où elles rapportaient des touffes de fleurs qu'elles offraient aux mariées. Elles allèrent avec le *folliu* chez Jean-Pierre, et cette fois Gongon ne put les chasser. Tout ce qu'il y avait au buffet y passa : le jambon, le fromage, deux énormes pains de seigle et les menues friandises : les bricelets, les merveilles, les semelles, les biscotins.

— Allons, tante, disait Claudine, il y a encore à la cave du vin et du cidre. Donne du cidre aux épouses de Mai, du vin au *folliu*.

Gongon jetait à Claudine des regards foudroyants. Elle dut pourtant descendre à la cave, où elle s'arrêta aussi longtemps qu'elle put en pensant que peut-être ces intrus se lasseraient d'attendre et s'en iraient en avalant leur langue. Mais, pour leur faire prendre patience, Claudine monta sur une chaise et tira du plus haut rayon du placard un formidable gâteau à la rhubarbe que, la nuit précédente, en cachette, Gongon avait mis au jour. La vieille destinait ce régal à ses petits goûters avec mame Bégnule. Quand elle remonta avec sa picholette de vin et son pot de cidre, le gâteau avait disparu : le *folliu* tenait encore entre ses dents le dernier morceau de croûte. Gongon, terrifiée, leva les yeux au ciel en criant :

— Hé, là, bon Dieu !

— Merci, Claudine merci, Jean-Pierre, dirent en partant les épouses de Mai et le *folliu*. C'est vous qui avez fait le plus de bien, c'est vous qui aurez la meilleure année.

La prédiction s'accomplit. Il y eut des pluies qui firent pousser le foin, puis un bon soleil pour le blé et pour la vigne,

avec des averses nocturnes qui arrosèrent le jardin. Claudine alla aux champs, et apprit à manier la faucille ; elle eut les mains moins blanches, mais de bonnes joues roses, et le maître d'école ne trouva plus qu'elle n'avait pas de santé. Instruite par Jean-Pierre, elle sut bientôt diriger les travaux de la campagne : cela n'est pas difficile ; il suffit de se lever tôt et d'arriver aux champs avant les autres ; le reste va tout seul. Jean-Pierre, le matin, pouvait aller sans crainte à la ville ; quand il rentrait à onze heures, la besogne était aussi bien faite que s'il eût été là. Après diner, assis sous la tonnelle ou sur la margelle de la pompe, les amoureux restaient de longues heures à se regarder ou à faire des plans d'avenir. La petite maison se meublait peu à peu ; Jean-Pierre y rapportait de la ville, de loin en loin, une de ces vieilleries que Claudine aimait tant, et qui alors ne coûtaient pas cher. Les jeunes gens se montraient ensemble au village et, le dimanche, allaient s'asseoir sur le banc vert où les amoureux écrivent leurs noms. Ce banc qui existe encore derrière un poirier plein d'ombre commande le ravin boisé, où Gongon promenait autrefois Claudine, en courant si vite, que la pauvre fille n'avait le temps de rien voir. Jean-Pierre n'étant pas si pressé, Claudine y put rester à son aise et se lier avec les ormes, les chênes, les mousses, les bruyères, la cascade, le ruisseau jaseur qui lui dirent tout ce qu'ils savaient.

Le soir, assis devant la porte, ils attendaient que le coucou chantât neuf heures. — Adieu, Jean-Pierre ! — Adieu, Claudine ! — Elle remontait l'escalier, elle embrassait sa tante en regardant son ami qui recevait le baiser. Il rentrait alors et remontait le coucou avant de s'endormir : oh ! le bon sommeil et les beaux rêves !

Ainsi passa toute une année. Voilà pourquoi Jean-Pierre était si heureux sur son siège et ne pensait pas à Magloire qui le guettait entre Piogre et la ville, et qui avait une balle dans son fusil. Cependant la Grise, une ou deux fois par jour, à tel endroit de la route, portait les oreilles en avant et se cabrait : un matin, elle s'arrêta court.

— Adieu, la Grise ! cria cordialement Jean-Pierre, pensant que la bête s'ennuyait parce qu'il ne lui disait rien. La Grise se

remit au trot, mais au retour, à la même place, elle porta une oreille en arrière et l'autre en avant. Cet endroit était le seul qui fût parfaitement isolé entre Piogre et la ville : partout ailleurs on rencontrait des maisons égrenées, un hameau, un gros bourg, un groupe de villas, des cabarets, des tonnelles, mais à la Croisée, d'où quatre chemins partaient en divers sens, on était à cinq cents pas de la maison la plus proche et une forte haie de noisetiers, assez haute pour cacher un homme, se dressait à l'entrée d'un de ces chemins.

Le hasard voulut qu'au moment où passait Jean-Pierre il se trouvât toujours du monde à la Croisée : un chasseur suivi d'un gros chien, un médecin monté sur sa mule, des femmes qui auraient pu crier, trois ou quatre fois (chose très rare dans le pays) un gendarme. Le messager sifflait sur son siège, le nez au vent, l'âme en fête, ne demandant au temps que de courir vite et à demain d'être bientôt aujourd'hui.

Par une belle matinée de mai, — grande fête, — Jean-Pierre conduisit Claudine à la ville où elle allait pour la première fois. Le char était paré comme pour un triomphe. Des coussins neufs couvraient le bois du siège, dont les rebords étaient ornés de feuillage; l'arrière-train, vrai parterre ambulant, disparaissait sous les lilas, les narcisses, les giroflées, les fleurs des champs, les fleurs des jardins que la campagne envoyait à la ville pour offrir aux citadins une échappée de printemps. La Grise portait un collier et une têtière de feuilles vertes, et trottait plus gaiement que d'habitude, sentant qu'elle ne faisait pas sa tâche quotidienne et que, ce jour-là, tout le monde devait s'amuser. Cependant, à la Croisée, elle dressa les oreilles et fit un écart, puis partit au galop.

— Qu'est-ce qu'elle a? demanda Claudine.

— Je ne sais pas. Faut croire que les Italiens lui ont fait peur.

En effet, des Calabrais passaient en ce moment, grands et maigres, le teint couleur d'olive, leurs longs cheveux noirs coiffés de chapeaux pointus ; ces zampognari soufflaient dans la cornemuse : il y avait de quoi effrayer la Grise qui voyait pour la première fois des Italiens. Cependant la haie tressaillit et les musiciens y virent quelque chose qui les mit en fuite. Jean-

Pierre et Claudine étaient déjà si loin, qu'ils ne s'aperçurent de rien.

A la ville, Claudine tomba dans une sorte de stupeur. Ces maisons si hautes, cette foule de passants sur lesquels elle n'eût pu mettre un nom, ces gens qui marchaient tous si vite, ces voitures qui couraient l'une sur l'autre, ces rues sans air et sans soleil, ces monuments qui l'écrasaient de leur masse grise et dure; ces fontaines où personne, pas un chrétien, pas une vache, n'allait boire; ces cuisinières qui la heurtaient de leurs paniers; ces jeunes gens qui la regardaient en riant, comme s'ils se moquaient d'elle; ces odeurs qui lui donnaient des nausées; ces bruits qui lui déchiraient les oreilles; toutes ces choses qu'elle ne connaissait pas lui firent peur. Elle se serra contre Jean-Pierre et ne respira un peu que dans la rue du Marché; là, du moins, elle se retrouva en famille. Deux haies de campagnardes, assises sur les trottoirs, leurs paniers devant elles, attendaient les chalands. Dans ces paniers, il y avait des légumes et des fleurs, du vert, du jaune, du bleu, du rouge, des choses qui faisaient plaisir à voir et qui sentaient bon. Les maisons lui parurent moins laides. et les gens meilleurs. Des fraîcheurs connues montaient des grands paniers, les revendeuses parlaient patois; et quelles belles cerises déjà mûres! Claudine ne voulut pas quitter le marché, malgré Jean-Pierre qui tenait à lui montrer une grande église gothique où l'on entrait par un portique grec, et un musée de bêtes empaillées où se dressait une girafe si haute, qu'on avait dû percer le plafond pour elle et faire un vitrage dans le toit. Quand elle consentit à quitter la rue du Marché, Claudine voulut voir la rivière. C'était la même qui courait au-dessous de Piogre, mais plus large, plus bleue, traversée par un pont plein de soleil. En passant le pont, Claudine revit des montagnes qu'elle connaissait, des collines vertes qu'elle reconnut aussi, bien que de sa fenêtre qui les regardait de loin elles lui eussent paru bleues. Là, du moins, il y avait de l'espace et beaucoup de ciel par-dessus. Claudine leva la tête et but une pleine gorgée d'air en serrant la main de son ami. Elle était heureuse.

Au delà du pont, nouvelle joie : une boutique de bric-à-brac, ouverte sur le quai, montrait ses merveilles. Claudine s'arrêta

devant et n'en bougea plus. Là aussi elle se trouvait en pays de connaissance : les bahuts, les crédences, les consoles, les chaises sculptées qu'elle avait vues à l'église étaient pour elle de vieux amis. Les plats de faïence ne l'étonnaient pas et elle s'accoutuma vite aux anciens tableaux qui lui paraissaient être de la même famille. D'autres objets l'intriguaient sans la choquer, et elle les regardait si fixement, que l'antiquaire la pria d'entrer et lui expliqua tout, sans la moindre idée de rien lui vendre. Oh! le brave homme que cet artiste et la bonne tête! Une figure qu'on eût dit sculptée ou plutôt taillée à l'emporte-pièce dans un morceau de vieux acajou : un grand nez abrupt, une bouche qui avait l'air d'une cicatrice et qui riait jusqu'aux oreilles, de gros yeux qui flambaient dès qu'ils voyaient quelque chose de beau. Claudine se sentit à l'aise avec lui comme si elle l'avait connu toute sa vie; elle resta deux heures dans sa boutique et eut pour vingt francs un dressoir qui en coûterait mille aujourd'hui. Jean-Pierre alla chercher la Grise et le char, où le dressoir fut hissé, puis il acheta une grosse bouteille de vin bouché promise à Gongon, qui l'avait invité à dîner pour midi juste. Grâce à la halte chez l'antiquaire, les jeunes gens ne quittèrent la ville qu'à midi moins un quart.

— Hé, la Grise! au galop! cria Jean-Pierre.

La Grise comprit d'autant mieux qu'elle s'était ennuyée à l'écurie et savait bien qu'on était en retard. A cette heure, on ne rencontrait personne sur la route; les paysans, qui dînent à onze heures et mangent lentement, laissant entre chaque bouchée un long intervalle parce qu'il y a du temps pour tout, étaient encore à table; et ils avaient une sieste à faire avant de retourner au travail. Quand la Grise fut à vingt pas de la Croisée, elle s'arrêta net, plus agitée que jamais, piaffant et secouant la tête, sourde à la voix qui lui criait d'avancer, insensible au fouet qui, pour la première fois, depuis qu'elle appartenait au messager, lui endolorit l'échine. Bien plus, elle recula en hennissant et tourna les yeux vers Jean-Pierre qui s'obstinait à ne se douter de rien.

— Regarde donc, dit Claudine, il doit y avoir quelque chose.

Jean-Pierre sauta sur le coussin du siège, en tenant toujours la grosse bouteille à la main, et vit aussitôt derrière la haie de

noisetiers un homme qui le couchait en joue, mais il ne put le reconnaître, parce que l'homme était masqué par les feuilles et par la crosse de son fusil. Alors, prenant la bouteille par le goulot, il la jeta violemment dans la haie; au même instant, le coup de feu partit, et la Grise, folle d'effroi, ne fit qu'un temps de galop jusqu'à Piogre.

III

Cependant Gongon n'était pas contente : le coucou avait chanté midi depuis longtemps, et ces *dianstres de moutards* ne revenaient pas. La soupe n'était déjà plus que de l'amidon, la sauce du veau prenait un air de colle forte. Quant au vin bouché, elle l'attendait pour le boire et aussi pour accommoder à la genevoise une truite déjà si molle qu'on eût pu l'avaler sans la mâcher. « *Dianstres de moutards!* Pourvu qu'il ne leur soit rien arrivé! » pensait Gongon qui aimait sincèrement Claudine et qui, au fond, ne détestait pas Jean-Pierre, bien qu'elle ne voulût pas se l'avouer. Dix fois elle fut sur le point d'aller à leur rencontre: ce qui la retint, ce fut le dîner qu'elle ne voulait pas quitter du coin de l'œil. Aussi passa-t-elle au moins trois quarts d'heure à monter et à descendre l'escalier, allant du foyer à l'observatoire pour voir si le char apparaissait sur la route, et de l'observatoire au foyer pour voir ce que devenait le fricot. Les chats n'étaient pas moins inquiets qu'elle : habitués à dîner vers onze heures, ils comprenaient qu'il avait dû se passer quelque chose de singulier. Aussi, ne pouvant rester tranquilles, entraient-ils derrière Gongon dans la cuisine; quand elle les en chassait, ils sortaient devant elle et pendant qu'elle montait l'escalier, assis dans la cour le nez en l'air, ils la regardaient avec un air de tristesse et d'étonnement.

Enfin la Grise entra dans la cour au grand galop; Claudine était toute pâle, Jean-Pierre lui-même paraissait bouleversé. La balle, qui était partie au moment où il sautait sur la banquette, lui avait passé entre les jambes; trois secondes plus tôt elle lui aurait traversé le corps. Il tremblait cependant de tous ses membres, parce que la bouteille avait atteint au sommet du crâne

l'homme au fusil, qui s'était affaissé lourdement en poussant un cri d'enragé. Certes, Jean-Pierre avait bien fait de défendre sa peau, mais il venait, croyait-il, de tuer un homme. Sans la Grise qui courait grand'erre, sans Claudine surtout qui était comme morte, il fût revenu sur ses pas pour le relever.

— Eh! là, bon Dieu! qu'est-ce qui vous est arrivé? demanda la vieille.

— Rien, ma tante, répondit Claudine en l'embrassant, nous sommes partis de la ville un peu tard...

— Qu'est-ce que c'est que ça? reprit Gongon en montrant le dressoir. Encore un *fumier!* Nique douille de Crazet, tu seras bientôt pelé comme une taupe. Et ma bouteille de vin bouché, malheureux?

Jean-Pierre pâlit, Claudine ne sut que dire.

— Allons, bon! Vous l'avez encore oubliée, paire de breloques! Vous allez bien dîner; beau dîner de raves! Enfin, vous avez fait la faute, vous en aurez la sauce. Viens, Crazet.

Mais, pendant ce colloque, les chats n'en pouvant plus et trouvant qu'on les traitait par-dessous jambe, avaient tout mangé.

IV

Cependant le vieux curé de Piogre avait dû sortir après son repas de midi pour visiter un malade, et il n'était pas content, le digne pasteur, non qu'il regimbât jamais contre son devoir, mais parce qu'il aimait à le faire après sa sieste. La digestion lui offusquait toujours un peu la cervelle, et le trot de sa mule l'ébranlait si rudement, qu'il dut la mettre au pas : alors, tenant son parapluie ouvert, il tomba dans une somnolence étrangement cahotée; le corps avait des mouvements de roulis et de tangage; le parapluie, des oscillations et des subsultations de tremblement de terre; la tête, de minute en minute, tombait en avant, comme si elle eût voulu saluer tous les arbres du chemin. Enfin, à la Croisée, la mule se cabra tout à coup et le curé alla rouler dans la poussière.

Ce fut Saturnin qui le releva. Le charmeur venait de panser Magloire qu'il avait trouvé derrière la haie, baigné de vin et de

sang; cependant le cœur n'avait pas cessé de battre; un doigt crispé pressait encore la détente du fusil, et de l'autre côté de la route une haute branche de peuplier pendait cassée au milieu, probablement par la balle.

— Jean-Pierre l'a échappé belle, pensa l'homme d'Aspremont qui devinait tout.

Magloire une fois pansé, le charmeur lui avait fait un brancard avec le bois de la haie et l'avait hissé sur un chariot à ridelles qui allait à la ville, ordonnant au charretier de transporter le blessé à l'hôpital. Quand le chariot se mit en mouvement, Magloire, revenu à lui, poussa le hurlement qui venait d'effrayer la mule; le curé n'eut pas de mal et Saturnin, l'ayant assis à l'ombre de la haie, tira de sa besace une liqueur qui le réveilla tout à fait. Ils causèrent un instant, puis le curé voulut aller voir son malade; mais la mule, effrayée de ce qu'elle avait fait, s'en était retournée à Piogre pour différer le châtiment.

— Prenez mon bras, monsieur le pasteur, nous irons ensemble, dit le grand Saturnin qui, cheminant auprès du curé tout rond, ressemblait au manche d'un bilboquet tirant sa boule. Le malade, qui avait une arête de poisson dans le gosier, se croyait mort; le curé se mit en prière et Saturnin enleva l'arête; aussitôt le malade, sautant à bas du lit, voulut manger; les assistants crurent au miracle et l'homme de Dieu fit un discours sur l'efficacité des oraisons. Sur quoi tout le monde but un petit coup de vin et le curé, très content de lui, revint à pied au village. Chemin faisant, il voulut savoir qui était son compagnon de route, qu'il n'avait encore rencontré nulle part.

— Je suis l'homme d'Aspremont, lui dit Saturnin.

— Le sorcier! cria le prêtre en se signant et en reculant d'horreur. O ciel! Et j'ai bu de ses philtres!

— Vous n'en avez pas moins sauvé un moribond. Rassurez-vous d'ailleurs, monsieur le curé, je ne suis pas plus sorcier que vous. Je n'ai point vendu mon âme au diable, que je ne connais pas, — et, entre nous, je ne crois pas qu'il existe. Je ne suis qu'un rôdeur qui vit dans les bois, qui connaît les simples, et qui, à force de regarder, sait un peu comment les hommes sont faits, au dedans et au dehors. Ils sont tous un peu bossus, mon-

sieur le curé, parce qu'ils ont à porter des charges trop lourdes. Un beau jour l'idée m'est venue de les soulager. Vous voyez que, vous et moi, nous faisons le même métier; ne levez pas les bras au ciel, je ne suis point un impie. Nous croyons l'un et l'autre au même Dieu, puisqu'il n'y en a qu'un; seulement, vous et moi nous le faisons à notre image; le vôtre est gras, le mien est long, voilà toute la différence : je trouve inutile de nous manger pour cela. Je pense, comme vous, que sans la foi on ne fait rien; c'est pourquoi je pousse les gens, tant que je peux, à voir quelque chose au-dessus et au delà de la vie. N'est-ce pas ce que vous faites, et n'avons-nous pas, vous et moi, la même vocation? Vous me direz que nous n'admettons pas les mêmes dogmes et que mes fées ont moins d'authenticité que vos saints. N'agitons pas cette question qui nous mènerait loin : peu importe ce qu'on croit; le grand point, c'est de croire. Si cette vérité prenait pied dans le monde, il n'y aurait plus de théologie et tous les honnêtes gens se donneraient la main.

« Le malheur est que, dans nos métiers, il faut toujours un peu de charlatanisme. Allons! monsieur le curé, ne quittez point mon bras avec indignation; nous ne sommes ici que nous deux. Vous ne pouvez plus faire de miracles : sans la pince que j'ai tirée tout à l'heure de ma besace, le moribond que vos prières ont sauvé serait mort. On invente bien pour vous des eaux miraculeuses; mais le pape lui-même, qui devient mécréant, les réprouve, en quoi il a tort, à mon avis. Voilà pourquoi cette religion déchoit d'heure en heure; le surnaturel ne peut tenir quand on n'en fait plus. Moi j'en fais, et cela m'amuse; c'est par là que je mène au bien les simples cœurs. Si j'avais dit à Jean-Pierre : « Couche-toi de bonne heure et lève-toi matin », il serait allé au cabaret avec les autres et aurait fait de mauvais ouvrage; mais je lui ai donné un coucou, dieu familier qui le protège, l'endort vite et l'éveille tôt. Et Jean-Pierre achètera peu à peu tout le village... A moins qu'une grande colère de Dieu... »

Saturnin prononça ce dernier mot d'une voix si grave et si frémissante, que le curé leva la tête avec étonnement. Le charmeur reprit, sans achever sa phrase :

— Cependant nous avons un ennemi, c'est le maître d'école,

tête vide, mais carrée, et qui, elle aussi, à sa foi. Il croit relever les paysans en leur apprenant un peu de tout; c'est une erreur sinistre : il en fera des nigauds paresseux et vaniteux. Aussi croyez-moi, monsieur le curé, tâchons, vous et moi, de maintenir dans le pays un peu de superstition, sinon gare! Dans dix ans d'ici, Piogre ne sera qu'un long cabaret.

Sur quoi le pasteur et le sorcier se quittèrent, ne pouvant entrer au village bras dessus bras dessous. Le curé, forcé de réfléchir contre son habitude, inclinait vers les idées du rebouteur, mais il était las et il avait faim; son souper l'endormit et le lendemain, en se réveillant, il se repentit d'avoir écouté si patiemment tant de sottises. Quant à Saturnin, virant sur les Roches, il aborda Jean-Pierre et Claudine encore tout agités par l'aventure du matin.

— Je sais tout, leur dit-il, mais n'en parlez pas, même entre vous. Laissez l'histoire se faire toute seule et tâchez de n'y être pour rien.

En effet, cette histoire, comme toutes les autres, depuis celle d'Ève et d'Adam, se fit toute seule. La justice se transporta sur les lieux; un chirurgien, qui avait déclaré que la blessure avait été faite par du verre cassé, passa pour une étoile de première grandeur quand on eut découvert derrière la haie des tessons de bouteille. Tout s'expliquait le mieux du monde; l'homme était tombé en buvant et la tête avait donné sur le fond de la bouteille qui lui était échappée des mains. Telle fut, en résumé, la version répandue par le *fait divers* que le chirurgien rédigea lui-même pour le plus grand journal de la ville; il y mit son nom en se qualifiant d' « éminent concitoyen ». Une société de tempérance s'empara de l'évènement pour tonner contre les abus de l'ivrognerie et fournit des notes à un écrivain naturaliste qui préparait un roman sur ce beau sujet. Ce n'était donc pas un meurtre, ce n'était qu'un accident; au bout de huit jours on n'en parla plus.

Cependant Magloire ne reparaissait point au village : au commencement, on n'y prit pas garde, parce qu'il n'y venait que de loin en loin, quand par miracle il avait une lettre à y porter. On savait qu'il couchait où il se trouvait le soir, sur une table de

cabaret, dans une grange, à l'écurie de la poste, à la belle étoile. Il s'écoula quelques semaines avant que le maître d'école eût des inquiétudes ou plutôt des soupçons; aussi alla-t-il un mercredi, jour de congé, à l'hôpital de la ville, où il vit son frère qui vivait encore et qui le regarda d'un air hébété. Parlantin courut aussitôt à l'hôtel des Postes pour supplier le directeur d'avoir pitié de Magloire qui était bien malade et de lui conserver le modeste emploi de facteur rural. Ce devoir accompli, le maître d'école regagna ses foyers, comme il disait, mais ne parla point de sa visite à l'hôpital. Sa mère elle-même n'en sut rien : elle l'aurait répété, sous le sçeau du secret, à tout le village. Si bien que mame Begnule continuait de pleurer son fils, en affirmant que le pauvre garçon s'était détruit par chagrin d'amour.

— Ne m'en parlez pas, soupirait Gongon, ça me fend le cœur. C'était un bien joli homme.

Cependant la campagne était superbe : les foins coupés avaient rempli les granges, les blés montaient haut, dorés par le grand soleil de juillet; les vignes se couvraient de petites grappes vertes; les pommiers, les pêchers montraient déjà plus de fruits qu'ils n'avaient porté de fleurs.

— Riche temps! disait le paysan qui, pour la première fois, ne se plaignait pas. L'hiver a été froid. « Si février ne fevrotte, mars marmotte. » Le printemps est venu tard : « Saison tardive n'est pas oisive. » Ça va bien! Il y aura du grain pour les oiseaux, on fera des Bacchus en octobre, on mangera de la viande en janvier.

Mais, un soir, l'air devint si lourd, que tout le monde avait la *molle*, surtout Gongon qui haletait comme un soufflet de forge en montant et en descendant l'escalier. Elle annonça d'abord un grain, puis une ondée, une giboulée, une bourrasque, un déluge.

Les hirondelles rasaient le sol.

— Je l'avais bien dit l'autre hier, murmurait la vieille fille :

Quand la lune renouvelle en beau,
Trois jours après on a de l'eau.

Encore si la grêle...!

— Allons ! tante, *ne nous donnez pas une malice,* cria d'en bas Jean-Pierre qui croyait aux mauvais sorts.

Les nuages couraient l'un sur l'autre, chassés par des vents contraires qu'on n'entendait pas souffler. Les Roches étaient lugubres, on n'y voyait rien bouger, les oiseaux se taisaient, la rivière même paraissait croupir, on respirait de la braise. La main de Claudine, moite et tremblante, ne serrait pas celle de Jean-Pierre qui la brûlait. Une chape de plomb, couvrant le ciel, s'abaissait lentement, fatalement sur la campagne accablée.

— Rentrons, dit le jeune homme, et ferme bien tes volets. Bonsoir, Claudine, et Dieu nous garde !

A minuit, Jean-Pierre fut réveillé en sursaut par un grand bruit, et du premier regard, entre ses volets qui joignaient mal, il vit une raie ardente. En trois sauts, croyant que la grande maison brûlait, il bondit jusqu'à la porte qui, à peine tirée, s'ouvrit violemment, le rejetant en arrière, et une nuée de pierres blanches, grosses comme des œufs, jaillit du dehors contre lui. Le ciel était en feu ; un seul éclair incendiait la cour, le chemin, la campagne jusqu'à l'extrême horizon, et cet éclair durait, jamais éteint, ravivé à chaque instant par le flamboiement plus vif de grandes vagues rouges qui roulaient des fracas de foudre, des hurlements de houle, tandis que la rafale grondante secouait les portes et les contrevents, s'engouffrait dans les cheminées, enlevait les tuiles, arrachait les plantes, cassait les branches dont elle emportait au loin les débris, et que le nuage de grêle s'avançait en colonne blanche à travers ces lueurs sanglantes avec un mugissement égal et sinistre, crevant en mitraille qui hachait tout : quelle nuit d'horreur et d'épouvante ! Le curé crut que c'était la fin du monde, et, pendant son insomnie qui dura jusqu'au matin, il eut constamment dans l'oreille ce mot que Saturnin lui avait dit d'une voix tremblante et grave : « Une grande colère de Dieu. »

Claudine sortit de sa chambrette et, traversant la chambre de Gongon qui s'était cachée sous ses couvertures, atteignit la porte qu'elle put ouvrir sans danger, parce que le vent ne donnait pas contre elle ; alors, dans la tempête, elle cria de toute sa voix :

— Jean-Pierre !

— N'aie crainte, répondit-il, je suis là.

Il était là, elle n'eut crainte. La bourrasque dura vingt minutes, après quoi le ciel se remplit d'étoiles qui regardaient tranquillement le désastre. Claudine descendit près de Jean-Pierre; les deux maisons étant inondées, ils commencèrent par chasser l'eau dehors avec des balais, puis épongèrent avec des chiffons les carreaux et les planchers, assez gaiement parce qu'ils étaient jeunes. Gongon souleva ses couvertures et, n'entendant plus rien, appela Claudine qui ne répondit pas ; alors, très inquiète, elle courut vers la couchette de la jeune fille et, la trouvant vide, se précipita vers l'observatoire où elle cria de tous ses poumons :

— Claudine!

— Ma tante ? répondit une voix fraîche qui sortait de la maison de Jean-Pierre.

— Que faites-vous là, misérables ?

— Hé ! viens donc voir, nous épongeons.

En effet, ils essuyaient le plancher, elle en camisole et les pieds nus, lui en manches de chemise et le pantalon retroussé jusqu'aux genoux ; tous deux riant de ce qu'ils faisaient, comme deux braves enfants qui ne font rien de mal. Gongon rassurée leur donna un coup de main, non sans leur avoir dit qu'ils n'y entendaient rien, et ils épongèrent allègrement jusqu'à l'aube.

Mais quand le jour éclaira le désastre, ils ne rirent plus. La cour encore pavée de grêlons, le chemin jonché de feuillage et de rameaux verts, comme si on l'eût décoré pour une fête, plusieurs noyers arrachés du sol, les racines en l'air; plus un fruit, plus une feuille aux arbres qui restaient debout; le jardin, le champ de blé, la vigne et toutes ses promesses, écrasés et broyés comme si une armée entière avait piétiné sur eux toute la nuit; des toits effondrés, des contrevents emportés, des centaines de vitres brisées, des pans de mur ouverts et laissant voir l'intérieur désolé des maisons ; çà et là des incendies qu'on n'avait pas eu le cœur d'éteindre ; la récolte entière perdue pour l'année et peut-être aussi pour les années suivantes, car tout avait souffert ! Le village était consterné ; le paysan, habitué aux surprises et d'ordinaire assez philosophe, se sentait cette fois anéanti ; les jeunes s'arrachaient les cheveux, les vieux hochaient la tête, la

gêne était là déjà sur eux, non loin la ruine et à l'horizon l'hiver se dressait, gros de menaces, le froid, la faim! Jean-Pierre lui-même se tenait assis devant sa porte, les bras croisés, le menton sur sa poitrine. Aux premières lueurs de l'aube, il était allé regarder son horloge qui, bousculée peut-être par l'ouragan, s'était arrêtée : le coucou ne chantait plus.

Qui pouvait relever tous ces cœurs jetés à terre? Le curé? Mais, terrifié lui-même et tremblant le grelot, il répéta toute la journée d'une voix chevrotante, avec un claque-dents lamentable : « Une grande colère de Dieu! » Le maître d'école se taisait pour la première fois de sa vie : il ne savait que dire et se frappait le front pour en faire sortir quelque chose : peine perdue, il n'en sortait rien. Seuls les enfants riaient : quelle aubaine que cette mitraille blanche! C'était la neige en plein été. Ils se lançaient des boules de grêle et promenaient comme des trophées ces grosses branches feuillues qui étaient tombées du ciel pour les amuser. L'école resta fermée tout le jour et devait l'être aussi les jours suivants : quelle chance! Ils firent un grand feu à la Plantée; ce n'était pas le bois qui manquait.

Tout à coup apparut Saturnin sur la grande place où les villageois se tenaient debout, immobiles, sans dire un mot, sans regarder rien.

— Hardi! les amis, cria-t-il, il faut se faire une raison :

Qui a des noix, il en casse;
Qui n'en a pas, il s'en passe.

Ce mot suffit pour rendre un peu de cœur à tout le monde. On se mit à ramasser les branches, à replacer les tuiles, à reboucher les trous, à relever les arbres qui pouvaient guérir; on soupa le soir de grand appétit, parce qu'on avait travaillé; la nuit fut bonne. Saturnin prit avec lui Jean-Pierre et Claudine et les conduisit sur les Roches où la grêle, n'ayant trouvé que du sable à détruire, n'avait point fait de mal.

— Mes enfants, leur dit le charmeur, ayez bon courage : il n'y a plus rien à faire ici, le village est ruiné pour deux ans. Il faut que Jean-Pierre s'en aille. Il veut acheter ta maison, Clau-

dine ; ce n'est pas moi qui lui donnerai tort : foin des maris qui vivent aux crochets de leur femme. Je vais donc l'emmener et je le garderai jusqu'au lendemain de Noël ; vous pourrez vous marier le premier de l'an, M. le maire est prévenu. Toi, Claudine, tu prendras le coucou et tu le remonteras chaque soir quand il aura chanté neuf heures : en ce moment-là vous vous direz bonsoir l'un à l'autre et vous serez ensemble : tant que l'oiseau chantera, Jean-Pierre t'aimera. Je t'écrirai pour lui, parce qu'il ne sait pas écrire ; si mes lettres ne t'arrivent pas, ne sois pas en peine ; il faut toujours se défier de la poste dans les pays où je vais. Le lendemain de Noël, au coup de quatre heures, tu iras t'asseoir sur la borne, à la Plantée, et tu regarderas du côté de la ville. Au bout d'un quart d'heure, tu nous verras venir. Est-ce dit ?

— C'est dit, murmura Claudine qui avait le cœur gros, mais qui ne résista pas, parce qu'elle croyait en Saturnin.

— Écoute maintenant et n'aie crainte ; tu vas entendre un grand bruit.

En disant cela, le charmeur tira de sa besace un de ces cors en fer-blanc qui servent aux bergers des montagnes pour appeler de loin leurs troupeaux. Il souffla violemment dans l'embouchure et en fit sortir un gémissement si long, si aigu, que toutes les maisons aux fenêtres ouvertes et aux murs lézardés le répétèrent plaintivement ; les villageois tendirent l'oreille avec inquiétude, le curé crut que c'était la trompette du jugement dernier, Gongon se sauva dans la cave, les poules s'amassèrent autour du coq, la Grise hennit, les chiens se lamentèrent.

— Essaye de souffler dedans, dit Saturnin à Claudine.

Elle essaya, mais ne produisit d'abord qu'un glapissement de renard enroué. Elle dut recommencer plusieurs fois avant de faire trembler les vitres. Quand elle y fut parvenue, Saturnin lui parla ainsi :

— C'est un joujou que je te donne ; tu l'auras toujours sur toi quand tu quitteras la maison. Si quelqu'un veut te faire du mal, pousse dans le cor tout ton souffle et sois tranquille : tu effrayeras les plus forts. Et maintenant adieu, nous partons tout de suite. Hardi, Jean-Pierre ! sors le char et attelle la Grise. Au revoir le lendemain de Noël !

Jean-Pierre obéit et chercha partout Gongon pour lui dire adieu ; il la trouva cachée derrière un tonneau, tant elle avait peur du diable. Après quoi il embrassa son amie et fit tout ce qu'il put pour ne pas pleurer; il lui mouilla pourtant la joue en lui disant :

— Tu m'attendras, n'est-ce pas, Claudine?

— Oui, Jean-Pierre, je t'attendrai.

Là-dessus, il monta sur son siège pour aller où voulait Saturnin, et la Grise partit en secouant la tête. Le lendemain, Magloire, tout à fait guéri, quitta l'hôpital et reprit son métier de pédon.

V

Saturnin tenait la bride et dit à la Grise (car il avait la manie de parler aux bêtes, assurant qu'elles le comprenaient) :

— Écoute bien. Nous n'allons pas à la ville, nous tournons à droite vers Aspremont. Tâche de marcher droit, nous avons du chemin à faire, mais tu dormiras ce soir dans une bonne écurie et tu auras double picotin.

La Grise ne se le fit pas dire deux fois, et prit le trot commode et régulier des grandes courses. Jean-Pierre se laissait mener, avalant ses larmes ; au bout d'une heure, il parut se réveiller et dit à Saturnin :

— Où sommes-nous ?

— Sur la route du Midi, mon garçon ; nous allons voir du pays et des hommes. Tu ne sais pas lire et tu es bien heureux, cela t'empêche de regarder par les yeux des autres, aussi faut-il ouvrir les tiens. On sait trop peu quand on n'a vu que Piogre. En même temps, nous éprouverons Claudine et nous gagnerons de l'argent.

Quelques heures après, à la tombée de la nuit, les voyageurs descendirent dans un ravin encaissé entre des rochers si hauts, qu'ils faisaient peur. Au fond grondait un torrent et jaillissait une eau tiède, autrefois chère à trois fées qui allaient s'y baigner, mais Dieu ne les aimait pas, parce qu'elles faisaient un mauvais usage de leur pouvoir ; c'est pourquoi le rocher croula

sur elles. A côté de l'eau thermale, une petite maison attendait Saturnin, qui en avait la clef.

— Tu es ici chez moi, dit-il à Jean-Pierre. Allons, la Grise, je suis content de toi, tu as bien marché. A présent soupons, tous trois, et dormons bien, car demain nous aurons de la besogne.

On soupa dans l'herbe, au fond de l'entonnoir, au clair des étoiles qui, vues de là, ne paraissaient pas plus hautes que les rochers. Quand la Grise eut mangé son double picotin et bu l'eau fraîche du torrent, quand les deux hommes furent rassasiés et égayés par une bouteille de vieux vin de Montmeillan soigneusement décantée :

— C'est neuf heures, Jean-Pierre, dit Saturnin qui regarda les étoiles.

Jean-Pierre murmura aussitôt :

— Bonsoir, Claudine.

La Grise fut conduite à l'écurie et Jean-Pierre alla dormir dans un bon lit entre deux draps blancs. Le lendemain, à l'aube, il trouva Saturnin occupé à remplir deux ou trois mille petites fioles de l'eau qu'il puisait à la source tiède, après quoi il les bouchait avec soin, les cachetait avec art, les enveloppait de papier doré, les ornait de médailles qui paraissaient d'argent et sur lesquelles était figuré un groupe de trois femmes. L'étiquette collée sur les fioles portait ces mots : Eau des Trois Fées. Saturnin faisait ce travail très rapidement, et, sur son ordre, Jean-Pierre alla remplir à la source toutes les bouteilles et tous les barils qu'il trouva dans la maison. Après quoi on lava le char qui était resté en plein air et on le para de belles housses rouges à franges ; le bois du siège disparut sous un tapis de Turquie tiré d'un vieux bahut qui ressemblait au vestiaire d'un théâtre forain. Les barils, peints de toutes les couleurs, furent rangés avec soin sur les housses ; tout autour du char on attacha des bannières et des banderoles ; après quoi, on fit la toilette de la Grise, qui disparut presque entièrement sous des draperies ornées de bouffettes, sous un harnais couvert de grelots et de pompons ; le mors (le *mostigadour*, comme l'appelait Saturnin) était garni d'anneaux et de patenôtres ; des simoustes égayaient la bride,

une aigrette se dressait au sommet de la tête, dont les crins étaient liés par une chaîne d'or.

— A ton tour maintenant, dit Saturnin. Jean-Pierre prit dans le vestiaire un costume qui semblait fait pour sa taille exiguë : un petit chapeau militaire, une redingote grise et de grandes bottes; il fut aussitôt baptisé le Petit Caporal. Quant au charmeur, il se déguisa en homme comme il faut, adoptant le costume noir et la cravate blanche ; à son avis, c'était l'habillement le plus grotesque, celui qui imposait le plus aux badauds. Ainsi accoutrés, les deux voyageurs remontèrent à pied le ravin pour soulager la Grise qui, sans trop haleter, hissait son chargement d'eau sur le chemin raide. Quand elle eut atteint le plateau, Jean-Pierre remonta sur le siège, où il prit une leçon de grosse caisse, ce qui rentrait dans son métier de petit caporal. La Grise s'en amusa fort, pensant qu'on faisait ce bruit pour elle.

— Nous voilà donc charlatans, dit Saturnin, qui prit le nom de docteur Saturnus. Tout le monde l'est plus ou moins, de force ou de gré, parce qu'il faut faire des concessions à la bêtise humaine. Le grand point c'est de mentir le moins possible, et tu verras que j'ai trouvé un nouveau genre de charlatanisme qui consiste à dire aux gens la vérité.

Dans les premières villes qu'ils rencontrèrent, Saturnin était connu depuis longtemps : aussi n'eut-il qu'à se montrer sur son char pour attirer la foule. Le petit caporal eût pu se passer de frapper sur la grosse caisse ; il s'y appliqua pourtant de son mieux, pour se faire la main et pour amuser la Grise, qui battait la mesure en piaffant. Les fioles étaient enlevées, parce qu'elles avaient produit un effet merveilleux aux précédents voyages de Saturnus : il suffisait de verser sept gouttes de l'élixir (pas une de plus) dans un litre d'eau claire, et de boire le soir, à neuf heures juste, une cuillerée de ce litre d'eau, pour se préserver de toutes les maladies. Seulement il fallait se coucher tout de suite après, se lever de grand matin, s'abstenir d'eau-de-vie, de tabac, de thé surtout, faire à pied deux lieues par jour, se marier jeune et n'aimer que sa femme. A ces conditions, on pouvait braver toutes les épidémies, grâce aux sept gouttes de l'élixir versées dans un litre d'eau.

Et voyez les miracles de la foi! Tous ceux qui avaient suivi ponctuellement les prescriptions de Saturnus s'en étaient fort bien trouvés; les statisticiens constataient d'année en année une amélioration de la santé publique; les médecins, les apothicaires, les cabaretiers, les débitants de cigarettes, les croque-morts, les cochers de fiacre, les marchands de denrées coloniales, tous ceux qui vivent de nos infirmités et de nos vices, enrageaient tout leur saoûl, voyant leurs profits lésés par ce charlatan qui avait malheureusement le droit d'exercer la médecine. On chercha bien à lui interdire la place publique, mais il comptait beaucoup d'adhérents, surtout parmi les femmes dont les maris étaient devenus plus attentifs : la préfète lui voulait du bien, la générale s'emportait contre ceux qui le traitaient d'empirique; la directrice de l'enregistrement, qui avait trois filles à marier, aurait voulu le retenir dans le pays. Aussi le docteur Saturnus était-il assuré de gagner beaucoup d'argent quand il retournait dans les villes où il avait passé. Mais, cette fois, il avait plus d'ambition que jamais, à cause de la grêle qui venait de ravager Piogre.

C'est pourquoi il descendit dans les pays méridionaux, au trot de la Grise qui, sans se fatiguer, faisait une dizaine de lieues par jour. Il s'arrêtait sur les places publiques, le petit caporal battait la grosse caisse, et les badauds d'accourir :

— Mes amis, leur disait Saturnus, je suis un docteur patenté; j'ai sur moi les papiers qu'il faut pour avoir le droit de médicamenter ses semblables. J'en ai préservé plusieurs de quantité de maladies avec l'eau des Trois Fées et avec les prescriptions imprimées sur le papier que voici. Si je donnais l'eau sans les prescriptions, mon élixir ne servirait de rien; si je donnais les prescriptions sans l'eau, vous n'y croiriez pas, vous êtes trop bêtes. Il vous faut des médecines mystérieuses; vous n'en voudriez pas si vous saviez de quoi elles sont faites : c'est pour cette raison que vos docteurs écrivent leurs recettes en latin. Prenez donc mon eau des Trois Fées, je la donne pour rien à ceux qui en demandent. A mon retour, dans quelques mois, vous me direz l'effet du remède, et tous les nigauds, c'est-à-dire toute la population de cette capitale, en voudront. Allons! petit caporal, un roulement de tambour pour les imbéciles.

Sur quoi Saturnus offrait gratuitement ses fioles avec ses imprimés, et produisait une grande impression sur beaucoup de gens, d'abord parce qu'il paraissait sûr de son fait, puis parce qu'il ne portait ni casque, ni bonnet pointu d'astrologue, et s'habillait comme les hommes sérieux ; enfin parce qu'il injuriait le public, toujours plein de confiance en ceux qui le méprisent collectivement : il n'y a que les affronts personnels qui offensent. Trois mois après, quand il repassait dans la même ville, il vendait ses fioles par milliers et on les lui payait comptant.

— Tu vois, dit-il au petit caporal qui apprenait beaucoup de choses sur le genre humain, je gagne de l'argent et je fais du bien à mon prochain sans être obligé de mentir. Mais il faut toujours l'eau des Trois Fées, et la grosse caisse.

Un jour il s'arrêta dans une très grande ville, devant le palais du roi. C'était fête : les troupes défilaient en bon ordre, les généraux allaient devant sur de beaux chevaux caparaçonnés, le poing sur la hanche, la poitrine saillante, le panache en l'air. Les soldats portaient la tête haute et levaient tous le pied en même temps, la musique sonnait des fanfares, les drapeaux brodés flottaient au vent et s'inclinaient devant le roi, qui, debout sur son balcon, déguisé en maréchal bien qu'il n'eût jamais fait la guerre, portant sur sa poitrine des plaques d'argent, des croix enrichies de pierreries, un petit mouton en or, une écharpe rouge et quantité de chamarrures, paraissait plus grand que son entourage de princes et de dignitaires, parce qu'il était monté sur un tabouret. La place était encombrée de voitures où des femmes parées se tenaient debout pour regarder le spectacle ; les palais étaient pavoisés, les balcons encombrés de gentilshommes, de magistrats, de prélats montés sur leurs ergots, de bourgeois goguelus qui parlaient de leurs aïeux ; enfin sur le pavé, sur les réverbères, sur les piédestaux des statues, sur les terrasses des maisons, jusque sur les coupoles et sur les clochers, se pressait la canaille. Tout à coup un immense éclat de rire s'éleva sur la place : derrière la troupe, Saturnus et le petit caporal venaient d'apparaître sur leur char de parade, traîné par la Grise qui avait pris une allure de circonstance et portait beau.

Saturnus s'arrêta au milieu de la place, entre le palais et la

foule, et cria bien haut, de sa voix grave : — Mes amis, le moins charlatan de vous tous, c'est encore moi.

A ce mot, un féroce (on nommait ainsi les sbires) voulut lui sauter à la gorge et l'étrangler, mais le roi fit un signe, et le féroce, ayant vu que le roi riait, se mit à rire. Saturnus continua tranquillement son discours et vendit toutes ses fioles. Le roi le fit appeler, congédia ses gens et lui dit : — Mon brave homme, tu n'es qu'un bateleur, mais j'ai douze médecins qui le sont plus que toi. Je te donne mille ducats si tu me dis quel est mon mal.

Saturnus répondit gravement : — Ton mal, je le connais, mon pauvre homme.

Le roi fit un haut-le-corps, mais ne sut que dire, parce qu'étant descendu de son tabouret, il se trouva plus petit que le charlatan.

— Tu ne peux plus dormir, reprit Saturnus, et tes médecins t'ont donné des calmants qui t'agitent. Ce qui t'ôte le sommeil, c'est que tu as peur d'être empoisonné par des gens qui ont des souliers à boucles ou poignardé par d'autres gens qui vont pieds nus.

— Qui vous l'a dit, monsieur ? demanda le roi en changeant de ton.

— Je l'ai vu dans vos yeux, sire. Il y aurait un moyen de vous guérir de cette peur : ce serait d'ôter les boucles aux uns et de donner des souliers aux autres. Mais, au bout de quelque temps, ce seraient les premiers qui voudraient vous poignarder, et les seconds qui voudraient vous empoisonner.

— Le monde est méchant, conclut le monarque.

— Non, sire, il est bête. Ces insensés se figurent tous qu'ils seraient plus heureux s'ils étaient à votre place. Le mieux, voyez-vous, c'est de n'y plus penser. Nous allons essayer de vous rendre le sommeil.

— Si vous y parvenez, monsieur, je vous donnerai trente mille ducats.

— Eh bien! sire, commencez par ôter votre habit de roi et les grandes bottes qui vous gênent. En attendant, je vais congédier le petit caporal.

Saturnus se mit à la fenêtre et fit un signe à Jean-Pierre, qui partit au galop pour échapper à la foule ; en quelques minutes il

eut regagné l'auberge, où il mit la Grise à l'écurie, le char dans une remise qu'il n'oublia pas de fermer à clef, puis il monta sur une terrasse qui regardait la mer. Ah! le beau pays : une baie toute bleue, sinueuse, aux courbes molles; une colline verte surmontée de pins qui ouvraient leurs parasols, de beaux pêcheurs presque nus tirant leurs filets sur la plage, des barques légères qui promenaient sur l'eau des musiques et des chansons, un parfum d'orangers et de citronniers se mêlant à l'odeur fraîche de la mer, une lumière vive et douce répandue également partout comme une caresse infinie du ciel. Mais Jean-Pierre, qui regardait en son cœur, ne voyait en ce moment qu'une cour entre deux maisons, le chaume dur d'un champ fauché, des arbres nus plumés par la grêle et, à l'horizon, les escarpements bourrus d'une montagne raide comme un mur. Et il murmura vingt fois entre ses dents :

— Ah! Claudine!

Jean-Pierre était triste, à la fois inquiet et fâché, sans nouvelles de Piogre. Saturnin avait écrit dix fois à la jeune fille, la priant de répondre à des adresses qu'il indiquait; mais la jeune fille n'avait pas encore répondu. Était-ce négligence, oubli peut-être, étourderie ou légèreté de cœur? Était-elle malade? Serait-elle morte? Jean-Pierre n'osait confier sa peine à Saturnin qui n'aimait pas les lamentations et qui lui répétait chaque soir avec une tranquillité désespérante :

— N'aie crainte, elle t'aime, et si elle ne t'aime plus, mieux vaut avant qu'après.

Or, il se trouvait à l'auberge une princesse du Nord qui avait été chassée de son pays, parce qu'elle ne croyait pas à l'immortalité de l'âme. Elle monta sur la terrasse et reconnut le garçon qu'elle venait de voir sur la place du Palais en costume de petit caporal. En ce moment Jean-Pierre était accoudé sur la balustrade et sanglotait, la tête cachée dans ses deux mains. Ce pitre en pleurs avait quelque chose de romantique, et comme les princesses du Nord ont de la vivacité dans l'action, surtout quand elles ne croient pas à l'immortalité de l'âme, Jean-Pierre sentit tout à coup une main qui se posait sur son épaule et s'écria en se retournant :

— Claudine!

En effet, cette grande dame ressemblait à la petite villageoise; mais il ne fallait pas la regarder longtemps pour s'apercevoir que ses cheveux blonds ne vibraient pas et que les parties blanches de sa peau ne devenaient jamais roses. Jean-Pierre eut bientôt reconnu son erreur; cependant la princesse voulut savoir qui était Claudine : elle parlait très purement le français avec une musique nonchalante et un léger roulement d'*r* qui faisait le bruit d'un roucoulement. Jean-Pierre commença par balbutier; puis, se rassurant peu à peu, sortit son secret de son cœur avec le tendre abandon d'une confidence; cependant les étoiles s'allumaient, les langueurs de la nuit enveloppaient la terrasse, la mer était sillonnée de vapeurs luisantes d'où sortaient, avec un bruit de rames aussi léger qu'un battement d'aile, des frémissements de guitare et des chansons qui parlaient d'aimer.

Quant à Saturnus, il était resté avec le roi qui, s'étant habillé comme tout le monde, ressemblait au premier venu, et qui dut se promener deux heures, au long pas du charlatan, sur la terrasse du château qui regardait la mer. Après cet exercice, le monarque eut grand'faim, mais dut se contenter d'un repas frugal : ainsi le voulait l'homme d'Aspremont, qui lui fit gravir ensuite les deux cents marches de l'escalier de service montant à la terrasse supérieure, où était la margelle du puits. Arrivé là, le souverain du royaume (ayant aussi des droits sur Chypre et sur Jérusalem) dut tirer un seau d'eau de ses mains royales; Saturnus versa dans le seau sept gouttes de l'eau des Trois Fées, puis il dit au potentat qui tombait déjà de sommeil :

— Faites cela tous les soirs et vous dormirez.

Ayant ainsi parlé, Saturnus rentra vite à l'auberge et, après avoir cherché partout le petit caporal, le trouva sur la terrasse, assis sur un banc près de la princesse, qui lui tenait les deux mains.

— Hé! Jean-Pierre, c'est neuf heures! lui cria-t-il d'une voix de stentor.

— Bonsoir, Claudine! dit Jean-Pierre en quittant aussitôt la grande dame, qui se mordit les lèvres, mais personne n'en vit rien.

— Avec qui étais-tu? demanda Saturnin quand ils eurent tous les deux regagné leur petite chambre.

— Avec une dame qui est venue.

— Et que faisiez-vous?

— Nous avons causé de Claudine.

— Tout le temps?

— Tout le temps.

— Oh! le dadais! pensait au même instant la princesse.

Le roi dormit cette nuit-là et les nuits suivantes, mais il oublia de faire payer au docteur Saturnus les trente mille ducats qu'il lui avait promis. Cette mauvaise foi lui porta malheur : il se lassa bientôt de tirer l'eau du puits et se remit à trembler en pensant aux pieds nus et aux souliers à boucle. Pour se rassurer, il fit couper une centaine de têtes et ne dormit plus du tout : il eût mieux fait de tenir parole.

Cependant Saturnin et Jean-Pierre partirent de la grande ville un peu plus tôt qu'ils n'avaient résolu; le charmeur craignait la princesse du Nord. Chemin faisant, il instruisit son élève sur la plus belle moitié du genre humain et lui conseilla de se défier des personnes qui ressemblaient à Claudine. Comme ils devisaient de la sorte, ils aperçurent à cent pas de distance un groupe d'hommes armés qui, plantés au milieu de la route, avaient l'air de les attendre.

— Ces hommes sont des voleurs, dit Saturnin; allons droit à eux, c'est le seul moyen de ne pas être dévalisés.

MARC-MONNIER.

La troisième partie à la prochaine livraison.)

TABLEAUX ALGÉRIENS [1]

UNE RAZZIA DANS LE DJEBEL-NADOR (1864)

I

Nous venions de franchir en une marche de nuit les montagnes boisées de Tiaret. Cheminant à travers les dernières échancrures de ce pays accidenté, les deux milliers d'hommes armés dont se composait la colonne expéditionnaire découvraient déjà de vagues profondeurs, marquées de quelques plis, simulant la mer à s'y méprendre. L'immense plaine du Sersou dormait dans l'obscurité sereine, étoilée, qui règne, après les lumineuses journées d'été, entre le coucher du soleil et son lever. Aucun souffle, nulle rosée ne venaient rafraîchir cette terre brûlée jusqu'aux entrailles par les invariables chaleurs d'août.

Le jour commençait à poindre. Une muraille de collines noires, bizarrement découpées sur le ciel, masquait les blancheurs de l'aurore naissante. Nous avancions lentement dans l'ombre crépusculaire, lorsqu'un flot de lumière matinale, s'engouffrant tout à coup entre deux mamelons, vint s'épandre sur la colonne en marche.

Ce fut un réveil subit dans les rangs. Les hommes, tirés de la torpeur habituelle aux marches de nuit, se redressaient sous la caresse du jour. Un joyeux frisson passait sur nos troupes à mesure qu'elles entraient dans ce bain de soleil.

En tête chevauchaient les spahis rouges, avec leur fanion brodé d'emblèmes musulmans. Ils s'avançaient en éclaireurs, le front ceint d'un haïk dont la blancheur contrastait avec le bronze de leurs faces viriles. De jeunes hommes imberbes chevau-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er octobre 1879.

chaient à côté de vieux guerriers à barbe grise, au regard farouche, brillant sous l'arcade profonde de leurs sourcils. Le sang nègre se mêlait au sang barbaresque. Et les fières silhouettes se détachaient dans la poudre d'or soulevée par le sabot des chevaux qui piaffaient, hennissaient, en aspirant l'air vif du matin. Dans cette riche lumière, les burnous écarlates s'avivaient de teintes sanglantes, les caparaçons reluisaient; des scintillements couraient sur les sabres, sur le canon des longs fusils, et des étincelles jaillissaient des étriers massifs qui s'entre-choquaient dans les rangs.

Venaient ensuite nos escadrons de chasseurs, en veston vert, en pantalon rouge garni de basane, le manteau roulé par-dessus les fontes et les bissacs suspendus à l'arçon de la selle; tandis que, sur les deux flancs de la colonne, allaient à l'aventure, en un désordre superbe, les nombreux cavaliers des goums (1) fournis par les tribus amies et placés sous le commandement de leur agha.

Pour se tenir à l'abri des surprises, les convoyeurs arabes avaient pris le flanc droit, le côté opposé au pays occupé par l'ennemi. Ils poussaient devant eux les bêtes réquisitionnées : assemblage pittoresque de chameaux, de chevaux, d'ânes, de mulets, chargés des tentes et des ustensiles du campement.

Suivant la route tracée par la cavalerie, l'infanterie, sans rompre son ordre de marche, serpentait à travers les inégalités du terrain : masse confuse d'uniformes et de baïonnettes dont les rangs, l'un après l'autre, apparaissaient dans l'éblouissement de lumière qui débordait par l'ouverture du petit col. Tour à tour le soleil vint inonder de ses rayons les compagnies du 12e régiment de ligne, la section d'artillerie, avec ses pièces de campagne portées à dos de mulet, puis l'ambulance avec ses cacolets, puis le service administratif avec les vivres, puis le convoi de bœufs qui devait approvisionner la troupe. Des points culminants, on pouvait facilement embrasser, en un seul coup d'œil, cette petite armée, et distinguer au loin son arrière-garde.

(1) Les Arabes désignent sous le nom de goum toute réunion de cavaliers en armes.

Telles étaient les forces placées sous les ordres du colonel Péchot (1), lequel avait mission de s'emparer d'un ennemi rusé, difficile à surprendre, plus difficile encore à poursuivre dans les déserts où il s'enfonçait.

De temps à autre, les cavaliers du goum chevauchaient côte à côte avec nous, opposant à nos allures méthodiques le caprice de leurs cavalcades, et tranchant par la diversité de leurs costumes sur le ton uniforme de nos équipements. Quelle belle désinvolture ont ces hommes intrépides! Quelle adresse à manier le cheval, sans souci des obstacles, par des chemins impraticables! Le passage venait-il à se rétrécir, ils escaladaient aussitôt les escarpements qui se dressaient devant eux. Rien n'entravait leur marche audacieuse, ni les roches glissantes, ni les épaisses broussailles. Éclaireurs de combat, ils ne se laissaient pas longtemps devancer par la cavalerie régulière qui suivait tranquillement le creux des vallons. Souvent ils s'engageaient dans quelque traverse, se perdaient dans un pli du terrain, ou disparaissaient derrière un mamelon; mais on revoyait bientôt galoper leurs chevaux sur une cime et les burnous flottants s'agiter dans le soleil, au milieu d'un nuage de poussière.

Pour donner à l'infanterie le temps de rejoindre, l'état-major parfois s'arrêtait. On mettait pied à terre. Les cavaliers, tout poudreux, se détiraient à côté de leurs chevaux. Les officiers, entre eux, causaient, allumaient une cigarette; puis, chacun remettait le pied dans l'étrier, les rangs se reformaient, et l'on repartait.

Laissant derrière elle la zone montagneuse, la colonne, peu à peu, atteignait la plaine dont les ondulations semblaient se mouvoir et rouler des vagues de lumière jusqu'aux chaînes bleues du Nador.

Partout abandon, solitude, cultures délaissées. En dehors de cette réunion d'hommes armés, la vie ne se manifestait plus que sous forme d'oiseaux traversant le ciel, ou de reptiles s'agitant dans les broussailles. Un vent faible, soufflant du sud, apportait, par intermittences, les bouffées d'une chaleur éner-

(1) Tué devant Paris pendant l'insurrection de 1871.

vante. La poussière en suspens rendait l'air irrespirable. On suffoquait dans les bas-fonds. Par endroits, comme au-dessus d'un four, l'atmosphère surchauffée vibrait sensiblement. La fin de l'étape devenait pénible. Aveuglés de lumière, les yeux se fermaient à demi. A peine échangeait-on quelque parole ; la monotonie des espaces silencieux gagnant les esprits, chacun s'abandonnait paresseusement au balancement continu du cheval dont l'allure s'alanguissait aussi. On atteignit enfin l'emplacement du bivouac. En un clin d'œil, les tentes y furent dressées, et ce lieu solitaire, égayé soudain, retentit du bruit martial de la vie des camps.

II

Le jour suivant, nous marchions en droite ligne sur le Djebel-Nador, foulant d'anciennes traces de campements nomades et des champs d'orge qui, vers la fin d'août, attendaient encore les moissonneurs. Les épis, courbés sur leur tige desséchée, se calcinaient au soleil. De telles ressources pouvaient profiter à l'ennemi : il fut décidé qu'on y mettrait le feu, et la flamme, plus prompte que la faux, anéantit derrière nous les récoltes abandonnées.

Toujours l'immensité morne, inhabitée, semée çà et là d'affligeants tableaux : ici, des moutons morts, noyés par les derniers orages; ailleurs, un chameau à demi dévoré, des flancs duquel s'échappe un énorme vautour, qui, d'un vol lourd, s'enlève dans les airs.

Qu'étaient devenus les douars paisibles, dont les fumées montaient, chaque soir, en spirales irisées au-dessus de la plaine? Les nomades, fuyant encore une fois la domination française, avaient émigré vers la région des Hauts-Plateaux, foyer de fanatisme et d'insurrection. Les chefs religieux y soulèvent aisément une race de pasteurs, belliqueuse et crédule, nourrie dans la haine des infidèles. Chez elle, toute soumission n'est qu'apparente et de courte durée, car les nomades détestent nos mœurs ; ils repoussent avec énergie tout ce qui tend à changer les coutumes de leurs bibliques aïeux. Mais est-il étonnant que

ces derniers représentants du monde ancien, nous voyant vivre en nos maisons étroites, accablés d'affaires, préoccupés d'intérêts de toute sorte, agités par le souci de besoins nombreux, finissent par se demander pourquoi ils changeraient leur libre existence contre un tel esclavage?

Dès que plusieurs années fertiles ont tiré l'Arabe de sa pauvreté habituelle, les marabouts entreprennent des voyages, de tribu en tribu, d'une province à l'autre. Ils prêchent la guerre sainte, échauffent les esprits, prophétisent la délivrance. On s'arme silencieusement. Bientôt les étendards sortent de l'ombre des mosquées, flottent au milieu des combats... Inutiles efforts dont l'avortement certain ne peut que rendre ce peuple encore plus malheureux!

La tribu guerrière des Ouled-Sidi-Chirk avait donné, cette fois, le signal de la révolte. A l'appel de Si Sliman s'étaient levés tour à tour les nomades sahariens, les montagnards des ksours du Djebel-Amour et les impressionnables populations des Harrars. Le soulèvement enflammait le Tell, lorsque le colonel Beauprêtre, avec une poignée d'hommes, avait eu la courageuse idée de s'emparer du chef suprême de l'insurrection. On sait comment notre officier, surpris la nuit aux environs de Géryville, fut massacré avec les siens : épisode fréquent dans l'histoire de notre conquête, et qui caractérise douloureusement une guerre d'embuscade où l'on tombe, héros obscur, sous les coups d'un ennemi qui ne fait jamais de prisonniers.

Châtiés et soumis dans le Tell, les Arabes continuaient au sud une lutte désespérée, prêts à fondre sur de petits convois, à dévaster les fermes isolées, mais n'osant plus s'attaquer à des forces rangées. A l'approche de notre colonne, Si Lalla, qui menaçait Tiaret, avait regagné ses retraites habituelles, au fond d'un pays désert. Cependant ses cavaliers se montraient de nouveau, semant l'alarme dans la province. Les tribus du Nador, jusqu'alors restées neutres, venaient de s'insurger à leur tour; elles accusaient un mouvement vers les Hauts-Plateaux. Ces tribus comptaient de nombreux cavaliers qui pouvaient grossir les forces de l'ennemi : il devenait nécessaire de s'opposer à leur départ.

III

L'oued Suzellem est une rivière souvent tarie. C'est plaisir, au temps des sécheresses, de voir un mince filet d'eau couler encore entre les galets et les lauriers-roses qui tapissent son lit. Sur l'une de ses rives est établi notre bivouac. Les sonneries du réveil ont mis tout le monde sur pied. Le Nador se découpe nettement, baigné d'une lumière tendre ; l'air est si transparent que, pour y atteindre, il semble qu'un temps de galop pourrait suffire, alors qu'une distance de près de cinq lieues nous sépare de ses premières assises.

Vers le milieu de la matinée, la colonne est reformée et l'on se met en marche, les fantassins sans sacs, les cavaliers en selle nue. Une animation inaccoutumée règne dans les rangs. Chacun sent que la journée ne se passera pas sans une rencontre. Quant aux hommes du goum, leur impatience est manifeste. Si, aux heures néfastes, désertant le drapeau français, nos alliés musulmans tournent parfois les armes contre nous, leur fidélité se fixe aussitôt qu'ils entrevoient les bénéfices de la victoire. Que de peine ont les nôtres à contenir la joie fiévreuse dont ils sont possédés! Au contact des longs éperons qui traînent sur leurs flancs, les chevaux s'allument ; mais, tenus en bride, ils mordent leur frein, la bouche blanche d'écume, courbant l'encolure, les naseaux près du poitrail. L'agha monte un poulain de race aux crins naissants, à la queue rasée, splendidement harnaché de velours et d'or. C'est une noble figure de chef que caractérisent une fine moustache, des yeux profonds, l'ovale long et maigre d'un visage osseux, des mains nerveuses enrichies de bagues. Un air de dignité rehausse l'élégance de toute sa personne. Sa longue tunique verte le désigne au milieu des siens. Il est entouré de notables bien montés, bien armés, richement vêtus. Ce luxe, toutefois, n'est pas également soutenu dans la foule de ses cavaliers. Tel d'entre eux n'a d'autre arme qu'un bâton noueux, ou le couteau qui pend à sa ceinture. Tel autre, dépourvu de selle, se cambre en se drapant sur un cheval nu, ainsi que les Grecs de Phidias dans les frises du Parthénon. Il en est plusieurs qui, dans

le plus singulier accoutrement, talonnent des rosses efflanquées dont les os saillants menacent de percer la peau; d'autres n'ont trouvé, pour aller en guerre, que leurs juments de labour. Pauvres bêtes! l'entraînement éveille en elles une ardeur nouvelle : dépensant un reste de vigueur, elles caracolent, comme aux jours passés des brillantes fantasias!

Nous cheminons vers un entassement de mamelons bossués, ravinés en tous sens, où rien ne trahit encore la présence de l'ennemi. Le colonel, de temps en temps, braque sa lunette vers on ne sait quel point éloigné que lui signale l'œil d'aigle de ses chaouchs. On aperçoit bien, sur le tapis de broussailles dont la montagne est veloutée, plusieurs taches d'un blanc douteux, mais il est difficile de deviner là autre chose que ces amas de rochers dont sont hérissées toutes les montagnes de l'Algérie. Cependant, à mesure que nous approchons, les taches blanchâtres changent de forme et de proportion; puis elles se déplacent par un mouvement presque insensible; puis elles se multiplient, s'égrènent en longs chapelets : évidemment ce sont des tribus en marche. Le terrain ondule fortement. Obligés d'enjamber les roches, de se faire jour à travers les palmiers nains, les oliviers sauvages, les massifs de thuyas, les buissons de chêne vert, nos hommes, à tout moment, sont forcés de rompre le rang; l'œil tourné vers les chefs, ils se rallient comme ils peuvent, d'un pas précipité, effarouchant les lièvres et les perdrix de ce pays giboyeux.

Un bruit soudain, auquel on ne peut se tromper, frappe nos oreilles : la colonne qui doit opérer de concert avec la nôtre prend l'offensive. De l'autre côté de la montagne, elle canonne l'ennemi.

Les formes se précisent. Nous voilà maintenant assez près pour voir se dessiner le mouvement d'émigration des tribus rebelles. Sur le versant qui nous fait face, un moutonnement de points blancs, mêlés de points noirs et roux, tranche sur une verdure clairsemée. Plus de doute, nous avons devant nous les convois et les troupeaux des Arabes. Surpris par derrière, épouvantés à notre approche, ils s'efforcent de se jeter en plaine pour gagner le large. Les capricieux enchevêtrements d'un pays mamelonné nous masquent les autres mouvements que peuvent accomplir les tribus en fuite. Cependant, par une échappée, un

œil attentif découvre, au loin, de lourdes poussières ; il parvient même à distinguer dans le vague de l'air de longues files de bétail, fractionnées par masses compactes, et jusqu'aux palanquins de voyage, fondus en vapeur grise à l'horizon.

Nos alliés indigènes, alléchés par cette proie, ne sont plus maîtres de leur fougue. Au vent de la razzia, leurs narines se dilatent. Déjà ils croient saisir le butin dont ils engraisseront le chétif revenu de leurs tentes. Ces hommes qui, tout à l'heure tournés vers l'Orient, la face contre terre, appelaient sur eux les bénédictions d'Allah, ne rêvent plus que guerre et que pillage. Leurs chevaux, la bride lâchée, les emportent dans un impétueux élan qui fait voler la poussière. Ils s'éloignent d'un galop rapide. Nous ne les voyons plus.

Pour les appuyer, le colonel détache sa cavalerie, escadron par escadron. Et l'infanterie, suivant des yeux l'évolution des goums, continue sa marche en avant. On approche. On entend le bêlement des troupeaux, les cris d'alarme que poussent les bergers surpris. Des détonations isolées partent des broussailles. Toutes les pentes sont couvertes de cavaliers qui fouillent les ravins, s'éparpillent à travers bois.

Mais, sur la ligne des crêtes, surgissent au galop de nouveaux Arabes, en même temps que débouchent des uniformes bien reconnaissables, malgré l'éloignement. Ce sont les goums et les turcos de l'autre colonne d'attaque. Cette jonction des deux colonnes produit une confusion telle que, dans l'élan d'une ardeur sauvage, quelques hommes des goums tirent les uns sur les autres. De semblables méprises sont fréquentes en ces soudaines mêlées. Pour y parer, nos indigènes, suivant l'usage, arborent des rameaux de verdure en signe de reconnaissance, et chacun d'eux attache aux tresses de sa coiffure un bouquet de lentisque ou de chêne vert, parure originale qui rappelle la couronne des triomphateurs.

Cependant, un banc de rochers, dont nous n'apercevions que les cimes, s'est subitement enveloppé de tourbillons de fumée. Des obus vont éclater sur ce point. C'est là que, réunissant leurs forces, se sont retranchés les derniers combattants ennemis. A l'abri de ces contreforts élevés, leur feu plongeant peut encore

assurer la retraite de beaucoup des leurs. Les turcos rampent dans les broussailles; nos soldats de ligne se dispersent en tirailleurs et donnent l'assaut. Les rochers sont cernés. La lutte devient plus vive. Au-dessus d'elle plane un nuage bleuâtre. Pendant quelque temps on ne voit plus rien; et le crépitement saccadé de la fusillade retentit sourdement, prolongé par les échos, jusqu'au fond des lointaines vallées.

. . . .

Les rebelles ont fui. Ils n'ont plus à compter que sur la vitesse de leurs chevaux. Que de biens, péniblement acquis, laissés derrière eux! Le regard n'arrive pas à embrasser la totalité du butin abandonné par les tribus.

La razzia est faite. Tous les efforts n'ont maintenant d'autre but que de concentrer un peuple d'animaux effarés et désunis par le bruit de la poudre. Sur les flancs du Nador se meut le bétail refoulé dans tous les sens. Depuis les crêtes jusqu'à la plaine, des cascades de toisons roulent de ravin en ravin, de vallon en vallon, comme les coulées d'une pluie d'orage. Les bêtes se croisent, se mêlent, se bousculent. Les buissons craquent, les pierres s'éboulent sous leur pression déréglée. On n'entend que bêlements, beuglements, hennissements. Des poulains séparés de leurs mères gambadent en gémissant; des chevaux errent sans cavalier; des bœufs affolés, perdant l'équilibre, culbutent dans les ravins. Toujours grossit la houle des innombrables troupeaux que pourchassent les goums, ou que ramènent nos escadrons. Au milieu du brouhaha, les indolents dromadaires marchent dispersés, trébuchant à chaque pas, avec un bagage sur le dos, ou balançant de grands palanquins vides, aux couleurs éclatantes, qui, dans cette étourdissante confusion, jettent çà et là une note étrange.

De temps à autre, pêle-mêle avec les moutons et les bœufs, défilent les prisonniers, par groupes, entre deux rangs de cavalerie indigène, presque tous dépouillés par des mains avides. Dans le nombre se trouvent des vieillards sans burnous, dont le crâne dénudé reluit au soleil comme l'acier poli; des femmes courant, le corps plié, les yeux hagards, la chevelure au vent, avec un nourrisson cramponné à leur dos. Celle-ci montre une

plaie saignante; cette autre, à la place des boucles d'argent qui paraient ses oreilles, a des taches de sang. Sous quelque lambeau de vêtement, les vieilles découvrent leur peau ridée, leurs seins taris; elles se traînent à côté des jeunes, parmi les hommes captifs et les enfants tremblants de peur. Dans leur effroi, ces petits êtres, obligés d'allonger démesurément leurs jambes grêles, se heurtent aux angles des roches, se meurtrissent aux épines des buissons. Une mère passe, jetant des cris lamentables : autour d'elle se pressent des enfants de tous âges; elle va, comme une idiote, l'épouvante au cœur, appuyant sur son sein la tête branlante de son dernier-né, tout ensanglanté, les yeux mourants. Tels sont les prisonniers ramassés, par centaines, dans les montagnes.

Sans s'apitoyer sur leur infortune, les spahis les font avancer avec un air de superbe indifférence, les menaçant parfois de la crosse de leur fusil. L'un de ces sauvages cavaliers a lié, à l'arçon de sa selle, un négrillon de six ans capturé dans la bagarre. Certains chevaux disparaissent sous l'amoncellement des objets ravis : tapis à grands dessins dont les plis balayent le sol, fusils au canon cerclé d'argent, vaisseaux de cuivre, coffrets emplis de l'habillement des femmes, riches haïks de parade, caparaçons brodés de soie et d'or. A ce butin s'ajoutent encore quelques chevaux de prix et nombre de bêtes de somme chargées de métiers à tisser, d'instruments de labour, de tout le mobilier primitif à l'usage des tentes. Et les ravisseurs, cupidement penchés sur les dépouilles qu'ils emportent, comme s'ils craignaient qu'on ne les leur enlevât, promènent autour d'eux des regards fauves.

A peine est-on parvenu à rassembler les troupeaux, que le soleil descend brusquement derrière les montagnes. De légères vapeurs, rougies encore par les feux du couchant, s'amassent autour du croissant de la nouvelle lune. La nuit étend ses voiles sur ce pays troublé, méconnaissable, bouleversé en quelques heures. Au milieu de l'apaisement solennel qui se fait sur la nature, un long mugissement monte de la multitude en mouvement. L'armée est embarrassée de sa victoire. Que va-t-on faire d'un butin si considérable? Comment s'y prendre pour le mener au camp?

L'étrange guerre et l'étrange pays! Voilà nos soldats transformés en pâtres et chassant devant eux chèvres et moutons!

Vingt-cinq ou trente mille têtes de bétail à mettre en marche! Les spahis, habitués dès l'enfance à la vie pastorale, ont naturellement la haute surveillance de ces légions de bêtes, qui toutes veulent suivre un chemin différent, qui vont, viennent et tourbillonnent comme un remous dans l'Océan, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à leur imprimer une marche régulière. Enfin se forme un premier troupeau; un second suit la route frayée, et, l'une après l'autre, refoulées par les cris des cavaliers qui galopent autour d'elles, excitées sans cesse par des coups de feu, par des roulements de tambour, ces masses confuses s'ébranlent peu à peu, se disposent en colonne et s'allongent dans la plaine sur un parcours de plusieurs lieues.

En trop petit nombre pour exercer leur action sur tant de points à la fois, les spahis accélèrent la marche, échelonnés de loin en loin. Il serait téméraire d'espérer qu'ils pourront empêcher le goum de se tailler lui-même sa part de razzia et de la diriger sur ses tentes à la faveur des ténèbres.

La lune s'est voilée. Le reflet douteux des rares étoiles ne permet de distinguer que des formes indécises. Les bêtes fatiguées n'avancent qu'avec lenteur, serrées les unes contre les autres. A travers les plaines tranquilles, on n'entend plus que le bourdonnement sourd d'une foule en marche, d'où s'échappe, par intervalle, le cri proche ou lointain de l'un des cavaliers d'escorte.

Par moment, la lune déchire les brumes qui l'environnent et son croissant brille sur le ciel sombre. Alors, une pâle clarté circule dans les campagnes muettes; elle caresse de lueurs fugitives l'interminable procession; puis tout rentre dans l'obscurité.

Les troupeaux, disciplinés, piétinent maintenant à la file, régulièrement. Tout en surveillant leurs lignes, les conducteurs fredonnent d'une voix nasillarde un de ces airs mélancoliques que l'Arabe a fréquemment sur les lèvres et qui, lorsqu'il voyage, lui font oublier la longueur du temps. Les heures se succèdent, monotones, à refaire, par une nuit silencieuse et douce, le chemin parcouru dans la matinée. Au loin, les animaux nocturnes poussent leurs glapissements plaintifs. Hyènes et chacals feront

bonne chère avec les bêtes restées en route : que de pauvres agneaux, trop faibles encore pour une course si longue, ont succombé à l'excès de leur fatigue!

A l'approche du camp, lorsqu'il faut passer la rivière, le désordre recommence. Mais alors la tête de colonne touche au bivouac, et chacun retrouve sa tente, un souper, le lit et le repos. L'esprit encore saisi des images de la journée, nous nous endormons, bercés par le murmure incessant que produit l'arrivée des troupeaux, massés à grand'peine autour du camp.

IV

La fanfare du réveil retentit au milieu d'une immense bergerie. Malgré les pertes faites en route et les vols commis pendant la nuit, le bétail qui reste auprès du bivouac eût fait honneur à la fortune de plusieurs patriarches.

Notre camp a pris une physionomie singulière. Au centre sont parqués les prisonniers, dans une enceinte formée par l'alignement de toutes les caisses à biscuit et de tous les sacs d'orge réunis. Entassées les unes sur les autres, ces créatures humaines ne présentent qu'un amas de vêtements sales, de loques trouées et de membres nus. Elles ont cet œil craintif des bêtes arrachées à leur liberté. Les hommes, impassibles, conservent une expression dédaigneuse ; mais les femmes, rapprochant à plusieurs reprises leur main de la bouche, font signe qu'elles ont faim, tandis que des enfants, se dérobant avec inquiétude aux regards étrangers, se réfugient effarés dans le sein de leur mère. Le soldat, compatissant aux maux de ces captifs, partage avec eux son pain; le musulman l'accepte, mais il repousse la viande qui lui est offerte, craignant de se souiller en prenant sa part d'une bête qui n'a pas été saignée selon les rites. C'est à l'agha qu'est dévolue la charge de pourvoir à la subsistance de ses coreligionnaires.

En opposition à ces tristes scènes, le camp est animé par les préparatifs de joyeux festins, dans lesquels intervient, sous toutes les formes, l'innocent mouton. Tantôt il rôtit, entier, sur une longue perche; tantôt il n'offre au feu qu'un morceau de poitrine avec le hérissement des côtes. Le sol est couvert d'en-

trailles fumantes, de toisons ensanglantées; les boucheries et les cuisines s'épanouissent au soleil pour fêter la razzia ; réjouissances qui mêlent pittoresquement les uniformes et les burnous.

Au sommet de la tente de l'agha, l'étendard musulman dresse dans l'azur ses boules et son croissant dorés. Les hommes du goum se rangent en cercle autour des poètes ambulants qui sont le complément indispensable de toute armée comme de toute caravane. Ils égayent par leurs chants les veillées du bivouac, exaltant tour à tour dans leurs improvisations la religion, la guerre et l'amour, les trois thèmes de la poésie arabe. Nos austères alliés suivent mélancoliquement les accords langoureux des flûtes de roseau, et les strophes s'envolent, une à une, des lèvres des musiciens, provoquant parfois, parmi les auditeurs, des éclats de rire qui découvrent leurs dents blanches. Si certaines figures reflètent encore l'enthousiasme de la veille, on lit, sur d'autres, les indices d'une préoccupation intéressée. Ces vastes troupeaux qui enveloppent le camp d'une muraille de toisons sont devenus l'objet de nombreuses convoitises. Les bourses sortent de leurs cachettes, les douros se comptent, se recomptent, car il n'est possible aujourd'hui de s'approprier de nouveaux biens que contre argent comptant.

Mais le clairon sonne. Le bétail sans nourriture pâtit autour du camp : il faut le vendre, à tout prix, sans retard. Plus de quinze mille moutons, chèvres et bœufs sont ainsi adjugés au plus offrant. Seuls acquéreurs, les indigènes les obtiennent à des prix dérisoires (1). Et les troupeaux, déjà tant surmenés, se dispersent par des voies différentes, pâturant en chemin sous la conduite de bergers tirés du convoi, pour être les uns versés dans les douars, les autres revendus sur les marchés.

Quant aux prisonniers, ils seront remis entre les mains des chefs arabes, en attendant les négociations avec les tribus.

V

Au-dessus d'une étendue sans bornes de vallées et de montagnes, se dressent des crêtes rocheuses, où les aigles font leurs

(1) De 1 fr. 25 à 2 fr. par toison.

nids. On y arrive par une plate-forme parsemée, ici, de quelques arbres résineux, là, de gros blocs de granit. De ce point élevé, nous regardions, sous nos pieds, le paisible défilé de notre colonne. Une reconnaissance l'avait ramenée dans cette partie du Nador, troublée, trois jours avant, par le bruit des combats. Et, tantôt dans l'ombre, tantôt éclairée, selon les caprices d'un ciel nuageux, elle reprenait le chemin du camp. Rapetissée par la distance, elle semblait une armée de Lilliputiens traversant quelque vallée déserte; son faible bruit, absorbé dans l'espace silencieux, ne parvenait pas jusqu'à nous.

Les détours des crêtes aboutissaient à des terrains fraîchement battus par un passage de troupeaux; on y suivait les traces d'une fuite précipitée : sillons d'herbes foulées, branches froissées, arbustes écartelés, qui gardaient suspendus quantité de flocons de laine.

Parfois, prenant peur tout à coup, nos chevaux s'arrêtaient court devant une forme humaine étendue, immobile, en travers du chemin que nous nous tracions. Çà et là, la silhouette inanimée de quelque Arabe apparaissait derrière un buisson. Des bandes de corbeaux se levaient au bruit de nos pas, volaient un moment, puis allaient s'abattre plus loin. Par leur disposition bizarre, d'immenses blocs arides nous faisaient reconnaître l'endroit même où s'était livré le combat final. Aussi, en débouchant sur un étroit plateau, ne fûmes-nous pas surpris de nous trouver en présence d'une centaine de cadavres, gisant parmi l'encombrement des roches qui, presque toutes, portaient les empreintes d'une lutte violente et des éclaboussures de sang cuites comme un émail sous l'action continue de la chaleur. Un silence sévère régnait sur ce tableau. Nous l'envisagions, le cœur serré.

Le soleil, à son déclin, donnait en plein sur les dépouilles humaines, sur les nudités affreuses. Les membres raidis allongeaient des ombres dures sur le sable : profils lugubres de mains crispées, de pieds retournés, de bouches béantes et tordues dans les dernières convulsions de l'agonie. La vue ne se détournait de certains yeux ouverts, qui semblaient regarder fixement, que pour retomber sur d'autres horreurs, sur des plaies béantes bordées de sang noir, ou de hideux visages blêmes à demi rongés

par les oiseaux fauves. Les teintes livides de la mort avaient plombé le bronze des chairs. De place en place, un cheval était étendu sur le flanc, sans selle ni bride, le ventre ballonné, les sabots en l'air.

Repoussés par l'odeur fétide de toute cette chair morte, nous nous éloignâmes. Du haut d'un rocher, deux aigles serrés côte à côte, attentifs à nos mouvements, guettaient notre départ. La nuit approchait. Des bruits vagues montaient des vallées tranquilles comme la plainte d'un pays attristé. Le couchant, dans toute son étendue, se sillonnait de longues flèches de feu. On voyait courir des vapeurs noires sur une couche de vapeurs enflammées. Le ciel, au-dessus de nos têtes, était limpide et clair, mais, à l'horizon, se rassemblaient des brumes épaisses, masses d'eau mystérieuses qui flottaient indécises sous la molle pression du vent, et qui, peu à peu, dans une teinte humide et sombre, voilèrent les sommets du Djebel-Ghézoun et les pics énormes de l'Ouarensenis. Des flancs de ces montagnes s'échappaient des lueurs qu'on eût prises pour le flamboiement de lointains incendies. Plusieurs nuages noirs, d'une forme étrange, planaient isolés, pareils à des êtres fantastiques que l'ombre aurait subitement créés. Sur ce fond sinistre, un vieux térébinthe, mutilé par la hache des bergers, tordait ses bras noueux.

Le son sec et régulier du sabot de nos chevaux résonnait dans la solitude. Nous avancions sans parler, lorsqu'un bruissement inattendu nous fit détourner la tête. Et nous vîmes se dresser un fantôme de cheval blanc qui, tout en boitant, s'efforçait de venir à nous, avec une jambe brisée et les côtes ouvertes par une blessure profonde. La malheureuse bête, entendant des chevaux passer, instinctivement poussée vers ses semblables, essayait en vain de se mêler encore une fois à ce mouvement familier qui, pour elle, était la vie ; mais, à bout de forces, épuisée, elle chancela, prise d'un mortel frisson. Et sa masse, déjà confondue dans les ténèbres, retomba lourdement sur le sol.

Gustave GUILLAUMET.

MÉDAILLONS CONTEMPORAINS

SULLY-PRUDHOMME

Quand vous entrez pour la première fois dans l'œuvre d'un poète aux pensées graves, mais sincèrement ému dans son recueillement par tout ce qui, de près ou de loin, se rattache aux grandes questions d'art, de science ou de philosophie, ne vous semble-t-il pas que vous pénétrez en pays inconnu, dans une forêt mystérieuse encore inexplorée?

Envahi par une délicieuse sensation de fraîcheur, vous cherchez d'abord à vous orienter dans le clair-obscur de ces hautes futaies, où dans un écho lointain vous croyez entendre le cor de Weber; votre œil surpris et charmé ne distingue à l'entrée qu'un enchevêtrement de ramures confuses ; mais peu à peu le jour se fait, les formes se dessinent, les arbres s'accentuent, tout se précise et tout s'éclaire. Les vieux chênes tordus entre-croisent brusquement leurs grosses branches, les hêtres gris d'argent aux coudes arrondis déploient leurs vastes parasols, les frênes pleureurs et les petits bouleaux élégants frémissent de bien-être au bord des eaux courantes ; vous reconnaissez l'oiseau libre et sauvage à sa chanson d'amour : l'accent guttural des grives, la flûte magique du loriot, la basse profonde des ramiers ; et, sous le rayon tamisé d'une lumière assoupie, vous marchez dans l'enchantement de l'oreille et des yeux... et qui sait ? peut-être dans l'enchantement du cœur.

Ah! voilà le mot éternel de la grande énigme. Nous aurons beau faire, de la première à la dernière page du livre, au début

comme à la fin des mondes, toujours la meilleure part de nous-mêmes se trouvera fatalement engagée dans les problèmes ardus qui plissent le front des austères songeurs.

I

Ouvrons le premier volume, *Stances* et *Poèmes* (1865-1866); le poète a vingt-sept ans.

Quelque riche que puisse être sa rare organisation d'artiste, Sully-Prudhomme n'échappe pas aux saintes et grandes lois de notre nature. Nous sommes heureux de lui rendre cette justice. Ce n'est pas un simple virtuose, un froid égoïste, s'isolant, avec un ingrat plaisir de dilettante, des douleurs et des joies de la grande famille humaine ; bien au contraire :

... Je suis le captif des mille êtres que j'aime :
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux,
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Si nous jetons un regard sur le paradis de ses rêves, nous ne reconnaissons plus le solennel et fastidieux Panthéon des vieux âges, qui permet à un petit nombre d'élus de contempler sans fin de sublimes et impalpables images qui nous sont devenues fort indifférentes. Le dernier refuge où il nous convie, pour les temps futurs, offre au poète quelque chose de plus humain, de plus intime et de plus consolant :

Garde au faîte sacré ta solitude altière,
O Maître indifférent dans la force endormi ;
Moi, je suis homme, il faut que je souffre et j'espère...
Tu peux être éternel, il est bon que je meure,
L'évanouissement est frère de l'amour ;
J'ai laissé quelque part mes dieux et ma demeure,
Le charme de la mort est celui du retour.
... Le paradis vrai ressemble à la patrie...
. . . .
En moi je sentirai les passions renaître
Et la chaude amitié qui ne trahit jamais,
Et tu m'y souriras la première peut-être,
O toi qui sans m'aimer as su que je t'aimais.

Dans la majorité des pièces de ce premier recueil consacrées à l'amour, nous voyons trop rarement le poète se réfugier absolument dans un oubli profond de tout ce qui n'est pas la femme elle-même, rien que la femme. Presque toujours des préoccupations étrangères à l'ivresse du présent, bien que d'un ordre supérieur, des pensées d'art ou de philosophie s'interposent un peu trop froidement dans la fièvre des baisers ; comme si, fatalement obsédé par une idée fixe, il s'ingéniait à vouloir analyser son délire ou l'éterniser :

Tous les corps offrent des contours.
Mais d'où vient la forme qui touche?
Comment fais-tu les grands amours,
Petite ligne de la bouche?

Partout l'air vibre et rend des sons.
Mais d'où vient le délice intime
Que nous apportent ses frissons,
Quand c'est une voix qui l'anime?

et encore dans les vers suivants (*la Forme*) :

O vous, qui tenez enlacés
Les amoureux aux amoureuses,
Bras lisses, lèvres savoureuses,
Formes divines qui passez,
Désirables et douloureuses!

Vous ne laissez qu'un souvenir,
Un songe, une impalpable trace;
Si fortement qu'il vous embrasse,
L'Amour ne peut vous retenir,
Vous émigrez de race en race.

Nous préférons les belles strophes des *Yeux*. L'artiste ému s'y dégage un peu de cette obsession fatigante où le cerveau prime trop rigoureusement le cœur et les sens :

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore;
Ils dorment au fond des tombeaux
Et le soleil se lève encore.

Les nuits, plus douces que les jours,
Ont enchanté des yeux sans nombre;
Les étoiles brillent toujours,
Et les yeux se sont remplis d'ombre.

Oh! qu'ils aient perdu le regard,
Non, non, cela n'est pas possible!
Ils se sont tournés quelque part,
Vers ce qu'on nomme l'invisible;

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Ouverts à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux
Les yeux qu'on ferme voient encore.

Dans tout le recueil, si remarquable à divers titres, une ou deux pièces seulement nous semblent absolument dans le domaine du pur amour, d'une inspiration franche, simple et sans arrière-pensée. — Écoutez :

Le meilleur moment des amours
N'est pas quand on a dit : Je t'aime.
Il est dans le silence même
A demi rompu tous les jours ;

Il est dans les intelligences
Promptes et furtives des cœurs ;
Il est dans les feintes rigueurs
Et les secrètes indulgences ;

Il est dans le frisson du bras
Où se pose la main qui tremble,
Dans la page qu'on tourne ensemble
Et que pourtant on ne lit pas.

Heure unique où la bouche close
Par sa pudeur seule en dit tant !
Où le cœur s'ouvre en éclatant
Tout bas, comme un bouton de rose ;

Où le parfum seul des cheveux
Paraît une faveur conquise.
Heure de la tendresse exquise
Où les respects sont des aveux !

N'est-ce pas un petit chef-d'œuvre, délicieux d'impression, de justesse et de fraîcheur? une page merveilleuse qui s'impose à la mémoire des cœurs, de vraies strophes discrètement capiteuses, à griser tous les amoureux de vingt ans et à faire sourire d'une joie silencieuse et profonde les pauvres jeunes d'autrefois?...

Dans ce même volume, Sully-Prudhomme a su noter ses impressions de mer dans quelques paysages des côtes, tracés à grandes lignes en deux ou trois coups de crayon, comme les maîtres-aquafortistes :

Le long du quai les grands vaisseaux,
Que la houle incline en silence,
Ne prennent pas garde aux berceaux,
Que la main des femmes balance.
Mais viendra le jour des adieux...
. . . .
Et ce jour-là les grands vaisseaux,
Fuyant le port qui diminue,
Sentent leur masse retenue
Par l'âme des lointains berceaux.

N'y a-t-il pas un parfum d'idylle sicilienne dans ces quelques strophes consacrées à une ville de mer :

A Douarnenez en Bretagne,
Quand les pêcheurs vont de l'avant,
Les voiles brunes fuient au vent
Comme hirondelles en campagne.

On respire du sel dans l'air,
Et la plantureuse campagne
Trempe sa robe dans la mer,
A Douarnenez en Bretagne.

Les aïeux n'y sont point trahis;
Le cœur des filles ne se gagne
Que dans la langue du pays,
A Douarnenez en Bretagne.

A Douarnenez en Bretagne,
Les enfants rôdent par troupeaux,
Ils ont les pieds fins, les yeux beaux,
Et sainte Anne les accompagne.

Dans les *Mélanges* et *Poèmes*, qui terminent le volume, l'inspiration nous semble moins heureuse et d'un charme moins pénétrant; le poète y prend, à son insu, un ton didactique qui gêne sa grande allure; la facture est moins précise, la langue moins nette, parfois même un peu confuse, et pourtant, de temps à autre, nous y retrouvons des vers magnifiques d'ampleur et de sonorité; au *Lever du Soleil,* par exemple :

Parmi les globes noirs qu'il empourpre et conduit
Aux blêmes profondeurs que l'air léger fait bleues,
La terre lui soumet la courbe qu'elle suit,
Et cherche sa caresse à d'innombrables lieues.

Sur son axe qui vibre et tourne, elle offre au jour
Son épaisseur énorme et sa face vivante,
Et les champs et les mers y viennent tour à tour
Se teindre d'une aurore éternelle et mouvante.

Il faudrait tout citer dans le poème sur l'*Amérique,* d'une incomparable grandeur :

« Rien des choses d'Europe ici ne m'accompagne,
O terre, je viens nu sous ton soleil nouveau!
Je ne te plante au cœur ni le drapeau d'Espagne
Ni le vieux labarum rougi comme un drapeau;
Sur le premier gazon je veux bâtir ma hutte;
Je mêlerai mon sang au sang des habitants;
Moi, mes fils et les tiens nous unirons sans lutte
En fraternel faisceau nos fronts indépendants;
Imitons la forêt dont les chênes robustes
Puisent au sol commun sans batailler entre eux :
Les racines jamais ne font les parts injustes,
Les cimes en chantant se baisent dans les cieux! »

Et la manière dont il comprend l'*Art* implique une foi robuste et vivifiante bien faite pour nous consoler des pâles élégies sans but des rêveurs affadis :

Le beau reste dans l'art ce qu'il est dans la vie!
A défaut des vieillards les jeunes le diront...
. . . .
Le rêve dégoûté commence à leur déplaire;
L'action sans la foi ne les satisfait pas;
Ils savent repousser d'un front chaste et colère
Ces deuils voluptueux des vaincus sans combats!

Quand de bons forgerons, dans une forge noire,
Fredonnent en lançant le marteau sur le fer,
Le passant qui les voit s'étonne; il ne peut croire
Qu'on puisse vivre un jour dans ce cruel enfer.
Mais eux, avec l'entrain de la force qui crée,
Affrontent la fumée et le four éclatant :
Le travail fait les cœurs; cette douleur sacrée
Donne un si mâle espoir qu'on la souffre en chantant!

Dans le même ordre de pensées, et pour clore dignement ce premier volume, le poète, dans un élan superbe, avec un accent douloureux et profond de sincérité, ne craint pas de prendre directement à partie Alfred de Musset. — Certes, pour la simple facture des vers, Alfred de Musset est loin d'être un virtuose; il nous apparaît surtout, à première vue, comme un aimable dilettante persifleur, qui se moque de nous, de lui-même et de son propre cœur; mais on ne joue pas impunément avec l'amour, et lorsque l'enfant qui n'a su ni mûrir ni vieillir jette son premier cri de douleur, poignant comme un sanglot d'Henri Heine, il nous donne les *Nuits;* et, s'il est maigre de rimes, ah! comme il est riche de passion! Et la vraie poésie, n'est-ce pas la passion qui chante ses douleurs ou ses joies? Ici, la froide raison n'a qu'à passer son chemin; elle n'a rien à voir dans ces pages émues, si merveilleusement naturelles, que tout le monde croirait pouvoir les écrire. Dormez en paix sous l'ombre légère de votre petit saule éploré, pauvre et cher grand poète, éminemment français, qui nous parliez une langue si belle dont on a perdu le secret, la langue de Rabelais et de Montaigne, de Régnier, de Molière et

de La Fontaine, le pur filon d'or de la Renaissance, avant qu'un prétendu grand siècle, au rayon glacial d'un faux soleil, sous l'étrange prétexte de clarifier notre poésie indigène, l'eût appauvrie et canalisée en droite ligne, avec chemin de halage, sans herbes, mais sans fleurs, grâce aux sarclages multipliés du gentilhomme Malherbe et de Monsieur Despréaux. Aujourd'hui il ne s'agit pas précisément de notre langue, mais des tendances désastreuses du poète de Rolla. Évidemment, l'indulgence n'est pas la vertu des jeunes, qui ont trop vécu par anticipation dans l'absolu de leurs pensées, et pas assez dans le relatif de la vie réelle ; il est bien clair que marjolaines, sauges et romarins ont un parfum plus salubre et plus fortifiant que daturas, jusquiames ou belladones ; mais si le poète a respiré des plantes vireuses, il en est la première victime ; on ne choisit pas ses fleurs ; et, quelles que soient ses impressions personnelles, nous ne pouvons qu'applaudir à la sincérité de son génie. — Ce petit débat clos, résumons-nous sur ce premier volume de Sully-Prudhomme : il est riche de promesses, d'une rare élévation de pensées, remarquable par la variété des thèmes et des rhythmes, mais nous laisse de grandes inquiétudes de cœur et de raison en troublant la surface de profonds abîmes qui restent encore à sonder.

II

En 1872, Sully-Prudhomme publiait dans l'édition elzévirienne de Lemerre son deuxième volume (1866-1872) : *les Solitudes*, *les Épreuves, Croquis italiens;* son œuvre maîtresse, où l'expression juste, contemporaine de la pensée jaillit spontanément sous la plume de l'écrivain. Adieu, les fleurs du printemps, les fruits mûrs ont rougi ; et les fruits ont passé la promesse des fleurs. Ici, non seulement l'auteur garde son titre sacré de poète, mais il devient en outre un merveilleux virtuose. Le doigté est précis et puissant. L'organiste parcourt en maître souverain toutes les notes de l'immense clavier ; il possède tous les registres. A la fois clair penseur, et admirable exécutant, il sait produire à point tous ses effets dans leur mul-

tiple variété : flûtes et cromornes, cors et hautbois chantent magistralement leurs grandes symphonies. Il est habile à faire vibrer tous les timbres. On sent que l'artiste est vraiment sûr de lui-même et qu'il respire à l'aise dans son œuvre.

Les Solitudes renferment trois ordres de pensées. Avec les premières, *Joies sans causes*, la *Valse*, l'*Agonie*, les *Caresses*, le poète chemine dans la voie douloureuse, comme un être impressionnable et frileux, irritable et nerveux à l'excès, un vrai fils de la femme, né dans un jour de pluie, un être qu'un rien abat, et qu'un rien relève, frissonnant aux moindres contacts, aux moindres courants d'air du monde extérieur. Citons quelques vers des *Joies sans causes :*

On connaît toujours trop les causes de sa peine,
Mais on cherche parfois celles de son plaisir;
Je m'éveille parfois, l'âme toute sereine,
Sous un charme étranger que je ne peux saisir.

Un ciel rose envahit mon être et ma demeure,
J'aime tout l'univers, et, sans savoir pourquoi,
Je rayonne. Cela ne dure pas une heure,
Et je sens refluer les ténèbres en moi.

D'où viennent ces lueurs de joie instantanées,
Ces paradis ouverts qu'on ne fait qu'entrevoir,
Ces étoiles sans noms dans la nuit des années,
Qui filent en laissant le fond du cœur plus noir?

Est-ce un avril ancien dont l'azur se rallume,
Printemps qui renaîtrait de la cendre des jours?

Dans la *Valse*, qui réveille le souvenir des objurgations de lord Byron, les plaisirs mondains et tourbillonnants donnent le vertige au poète, et les strophes vont d'un rhythme funèbre et saccadé qui fait penser à la fameuse ballade de *Lénore*, aux cailloux crépitants sous le galop macabre du sombre cavalier qui porte en croupe au pays des ombres sa belle échevelée :

L'orchestre est las, les valses meurent,
Les flambeaux pâles ont décru,
Les miroirs se troublent et pleurent,
Les ténèbres seules demeurent,
Tous les couples ont disparu.

Dans les *Solitudes*, le second ordre de pensées se rattache particulièrement au genre descriptif, mais dans la belle acception du mot, pittoresque et élargi comme il convient à notre époque. *L'Une d'elles*, *Effet de nuit*, la *Grande Allée*, pour le bonheur et la précision du détail, la progression et la tenue du motif, sont de tous points remarquables. Voici les premiers vers de l'*Une d'elles* :

Les grands appartements qu'elle habite l'hiver
Sont tièdes. Aux plafonds, légers comme l'éther,
Planent d'amoureuses peintures.
Nul bruit ; partout les voix, les pas sont assoupis
Par la laine opulente et molle des tapis
Et l'ample velours des tentures.

Sa chambre est toute bleue et suave ; on y sent
Le vestige embaumé de quelque œillet absent
Dont l'air a gardé la mémoire ;
Ses genoux, pour prier, posent sur du satin,
Et ses aïeux tenaient d'un maître florentin
Son crucifix de vieil ivoire.

Le *Cygne* est tout simplement une œuvre parfaite, un modèle de pureté attique, un vrai fleuron d'anthologie que le manque d'espace nous interdit de citer en entier et dont un seul fragment ne pourrait être détaché.

Le troisième ordre de pensées caractérisant les *Solitudes* répond à des scènes d'un genre intime et familier, d'un calme reposant et d'une fraîcheur délicieuse ; c'est dans cette région du poème que plane l'âme des choses. Écoutez deux strophes du *Missel* :

Dans un missel datant du roi François premier,
Dont la rouille des ans a jauni le papier,
Et dont les doigts dévots ont usé l'armoirie,
Livre mignon, vêtu d'argent sur parchemin,
L'un de ces fins travaux d'ancienne orfèvrerie
Où se sentent l'audace et la peur de la main,
J'ai trouvé cette fleur flétrie.

Une mélancolique et subtile senteur,
Pareille au souvenir qui monte avec lenteur,

L'arome du secret dans les cassettes closes,
Révèlent l'âge ancien de ce mystique herbier;
Il semble que les jours se parfument des choses,
Et qu'un passé d'amour ait l'odeur d'un sentier
Où le vent balaya des roses.

Et dans les *Vieilles Maisons,* ne croiriez-vous pas entendre chanter en sourdine le petit grillon de Charles Dickens, comme un bon génie du foyer domestique?

Je n'aime pas les maisons neuves,
Leur visage est indifférent;
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.

Leurs portes sont hospitalières,
Car ces barrières ont vieilli;
Leurs murailles sont familières
A force d'avoir accueilli.

Des voix chères dorment en elles,
Et dans les rideaux des grands lits
Un souffle d'âmes paternelles
Remue encor les anciens plis.

J'aime surtout, dans la grand'salle
Où la famille a son foyer,
La poutre unique, transversale,
Portant le logis tout entier.

Si, des *Solitudes,* nous passons aux *Épreuves,* nous constatons encore un sérieux progrès : la forme est plus serrée, la pensée philosophique prend corps et couleur, et toute une série de belles images renfermées dans un petit cadre, et d'un modelé puissant et inaltérable, font penser, comme œuvres d'art, aux toiles inoubliables et si profondément fouillées de Hans Holbein. Nous retrouvons là le sonnet célèbre des *Danaïdes* qui finit ainsi :

Elles tombent, le vide épouvante leurs cœurs;
Mais la plus jeune alors, moins triste que ses sœurs,
Chante, et leur rend la force et la persévérance.

Tels sont l'œuvre et le sort de nos illusions :
Elles tombent toujours, et la jeune Espérance
Leur dit toujours : « Mes sœurs, si nous recommencions! »

La *Grande Ourse* et le *Cri perdu,* depuis longtemps resté dans toutes les mémoires :

Quelqu'un m'est apparu très loin dans le passé :
C'était un ouvrier des hautes Pyramides,
Adolescent perdu dans ces foules timides
Qu'écrasait le granit pour Chéops entassé.

Or ses genoux tremblaient; il pliait, harassé,
Sous la pierre, surcroît au poids des cieux torrides;
L'effort gonflait son front et le creusait de rides;
Il cria tout à coup comme un arbre cassé.

Ce cri fit frémir l'air, ébranla l'éther sombre,
Monta, puis atteignit les étoiles sans nombre
Où l'astrologue lit les jeux tristes du sort;

Il monte, il va, cherchant les dieux et la justice,
Et depuis trois mille ans sous l'énorme bâtisse,
Dans sa gloire, Chéops inaltérable dort.

Et le sonnet à un *Bonhomme*, qu'il faut relire tout entier:

C'était un homme doux, de chétive santé,
Qui, tout en polissant des verres de lunettes,
Mit l'essence divine en formules très nettes,
Si nettes que le monde en fut épouvanté.

Ce sage démontrait avec simplicité
Que le bien et le mal sont d'antiques sornettes,
Et les libres mortels d'humbles marionnettes
Dont le fil est aux mains de la nécessité.

Pieux admirateur de la sainte Écriture,
Il n'y voulait pas voir un dieu contre nature;
A quoi la synagogue en rage s'opposa.

Loin d'elle, polissant des verres de lunettes,
Il aidait les savants à compter les planètes.
C'était un homme doux, Baruch de Spinoza.

A la suite des *Épreuves,* Sully-Prudhomme nous offre ses *Croquis italiens,* dans un ensemble de vers qui semblent nés tout seuls, d'un négligé apparent mais très voulu, d'une grâce inattendue et presque naïve, bien venus, sans efforts, charmants et naturels. Le poète enfin se détend de sa philosophie, comme souriant d'aise, avec un large épanouissement de cœur et de visage. Là, son aimable et facile érudition marche sans pédantisme avec une vraie joie d'écolier en vacances. Il se délasse en respirant à pleines narines de belles fleurs modernes écloses dans l'illustre poussière du monde antique. Ils nous semblent admi-

rables d'un bout à l'autre ces *Croquis italiens,* où l'auteur consent à être simplement lui-même, sans arrière-pensée, heureux à l'air vif du voyage et notant ses impressions comme en hâte. *Parme, Fra Angelico, Devant un groupe antique*, sont de vrais joyaux littéraires ; enchâssons ce dernier dans nos citations :

Bienheureuse la destinée
D'un enfant grec du monde ancien !
Fruit d'un amoureux hyménée,
Il est gai d'une joie innée,
Et deux beaux sangs ont fait le sien.

C'est Pan, bénévole et farouche,
Qui forme son cœur et sa voix :
Il lui met la flûte à la bouche,
L'enfant souffle, le faune touche,
Et la leçon rit dans les bois.

Aux jeux qui font l'homme robuste
Ses muscles tendres durciront;
Il sera fort, il sera juste :
Le gymnase élargit son buste,
Le Portique ennoblit son front.

Orateur de la République,
Contre les Perses odieux
Il parlera le verbe attique,
Il ira, soldat héroïque,
Mourir pour sa ville et ses Dieux!

Dans un autre caractère, les strophes sur la *Voie Appienne* n'eussent-elles pas enchanté l'oreille de Virgile et charmé la pensée de Lucrèce?

Au temps rude et stoïque où l'on savait mourir
Sans plus rien regretter et sans plus rien attendre,
Où l'on brûlait les morts, ne gardant que leur cendre,
Afin que rien d'humain n'eût l'affront de pourrir;

Avant que pour jamais la nuit des catacombes
Eût posé sur le monde un crêpe humide et noir,
Et que la foi, mêlant la terreur à l'espoir,
Eût mis l'éternité douteuse au fond des tombes,

Les tombes n'étaient point d'un abord odieux :
Les Romains qui sortaient par la porte Capène
Sur la voie Appia marchaient, voyant à peine
Ces antiques témoins qui les suivaient des yeux.

Un chaud soleil dorait les dalles de basalte,
Et dans cette campagne au grand sourire clair,
Ces monuments pieux et sereins n'avaient l'air
Que d'inviter la vie à quelque heureuse halte!

La *Peschiera* et les *Transtévérines* nous font ressouvenir des

temps heureux où le peintre Hébert nous donnait ses plus beaux types de Romaines :

Le dimanche, au Borgo, les femmes et les filles,
Lasses d'avoir, six jours, traîné sous des guenilles,
Étalent bravement un linge radieux.
Ce n'est plus le costume éclatant des aïeux :
Quand le peuple vieillit, l'habit se décolore;
Pourtant le rouge vif les réjouit encore...
. . . .
Les bras ronds et charnus sortent des grosses manches;
Le jupon suit tout droit la carrure des hanches;
Le contour d'un sein riche et d'un dos bien arqué
S'accuse avec ampleur, par de beaux plis marqué;
D'un corset rude, ouvert d'une large échancrure,
Le cou ferme se dresse, et pour fière parure
Une flèche d'argent traverse les cheveux
Lourds et lisses, d'un noir intense aux reflets bleus.
Un long clinquant de cuivre étincelle à l'oreille;
. . . .
Et ces fortes beautés sont splendides à voir
Quand toutes, au soleil, le long des grandes pentes,
Par groupes se croisant, vont superbes et lentes.

Nous citerons parmi les pages les plus heureuses du recueil, la *Place Navone*, où parmi les débris des vieux âges on retrouve

.... Ces lampes à trois becs,
De forme florentine, aux supports longs et minces,
Où pend tout un trousseau d'éteignoirs et de pinces,
Et qui, flambeaux naïfs des poètes fameux,
Nous font croire, la nuit, que nous pensons comme eux.

III

Parmi les productions suivantes de Sully-Prudhomme, les *Vaines tendresses* ne nous semblent pas une œuvre capitale. Certes le volume renferme des pages exquises de sentiment et d'un parfum subtil comme les précieux sachets de nos aïeules (*Prière, Au bord de l'eau, Ce qui dure, Un Rendez-vous,* en font foi). Mais nous n'y trouvons rien que le poète n'ait déjà dit, et souvent mieux, d'une manière plus précise et plus complète.

Nous passerons rapidement sur les *Destins,* étude philosophique d'un genre essentiellement didactique, où l'on ressent trop particulièrement l'influence de Lucrèce, auquel le poète se rattache encore plus étroitement dans son livre de la *Justice*. Ce dernier poème, de trop longue haleine à notre gré, nous apparaît comme l'effort d'un esprit supérieur, engagé, pour ne pas dire fourvoyé, dans le monde ingrat et froid de la métaphysique, où il perdrait souvent pied, si d'un brusque mouvement d'ailes il ne remontait parfois à la surface pour aspirer quelques bouffées d'air libre. Assurément une pareille œuvre implique une rare tension d'intelligence, un prodigieux effort de volonté, un flair et un instinct d'observation dont très peu de nos contemporains seraient capables, mais, en fait d'art, nous n'aimons pas à rencontrer tant de difficultés vaincues ; il suffit que la trame du travail apparaisse pour nous laisser froids, en poésie, en peinture, comme en musique. Les œuvres des Cyclopes laborieux peuvent nous étonner un instant, mais ne nous charment pas. Aux formidables musculatures des Titans, nous préférons le paisible sourire des Dieux.

Le *Zénith* nous donne, en quelques pages, la limite de ce que Sully-Prudhomme a cherché dans la *Justice*. Le poète a trouvé là des strophes d'un élan superbe :

Saturne, Jupiter, Vénus, n'ont plus de prêtres.
L'homme a donné les noms de tous ses anciens maîtres
A des astres qu'il pèse et qu'il a découverts...
. . . .
Les paradis s'en vont; dans l'immuable espace
Le vrai monde élargi les pousse ou les dépasse.
Nous avons arraché sa barre à l'horizon,
Résolu d'un regard l'empyrée en poussières,
Et chassé le troupeau des idoles grossières
Sous le grand fouet d'éclairs que brandit la Raison.

Et plus loin :

L'espérance a volé sur vos sublimes traces,
Enfants perdus, lancés en éclaireurs des races...
. . . .
Mais quelle mort! la chair, misérable martyre,
Retourne par son poids où la cendre l'attire ;

Vos corps sont revenus demander des linceuls;
Vous les avez jetés, dernier lest, à la terre,
Et, laissant retomber le voile du mystère,
Vous avez achevé l'ascension tout seuls!

Mais là encore, dans plusieurs passages, le poète a trop laissé déborder la science; nous aimons peu ces transpositions d'art; trop d'expressions techniques font involontairement rêver d'algèbre et de géométrie. Dans un beau zèle malencontreux, dernièrement on s'est mis à chanter la *Science de la poésie*, ou la *Poésie de la science*. Pourquoi vouloir accoupler deux mots qui jurent en se rapprochant? la poésie est une, la science est une; chacune d'elles a sa part assez belle, assez large et assez distincte pour qu'on ne puisse les confondre. Gardons-nous d'assimilations désastreuses. Respectons les ingénieurs qui savent nous construire des ponts solides sur les grands fleuves et nous percer des tunnels sous les hautes montagnes, où nous passons tout droit comme à vol d'hirondelle, mais réservons notre admiration d'artistes pour les poètes qui nous émeuvent.

A ce compte-là, dans notre génération moderne, pour sa franchise de caractère et son élévation de pensées, pour sa dignité d'homme, son espérance et sa foi sincère dans un progrès continu, devant alléger d'abord, et tôt ou tard faire disparaître les souffrances physiques et morales du grand nombre, Sully-Prudhomme a droit à nos sympathies profondes et à nos applaudissements fraternels.

IV

Nous serions coupables d'ingratitude et d'irrévérence si nous achevions cette étude littéraire sans rendre ici, très humblement, un juste et fervent hommage au souverain maître à qui tous, plus ou moins, nous devons d'être ce que nous sommes.

Non seulement Victor Hugo a créé la poésie lyrique du XIX[e] siècle, mais il a su mettre au service de ses belles et généreuses pensées une langue toute neuve, frappée spontanément à l'image de ses conceptions rapides et hardies; une langue riche,

variée, métallique et vibrante, où tous les timbres retrouvent un écho et qui se prête admirablement à toutes les inspirations modernes. Cet inappréciable Trésor du nouveau langage émane d'un profond savoir, d'un grand cœur et d'une intelligence vraiment surhumaine, toute meublée de splendides images, comme les hautes et vastes forêts de l'Océanie sont peuplées d'oiseaux merveilleux.

Sous le ciel de Hollande, quand le chef de la grande école se coucha dans sa gloire, lorsque Rembrandt disparut, l'horizon resta longtemps éclairé. — Ses disciples laissèrent après lui comme une traînée lumineuse, et tous ceux qui, de près ou de loin, s'étaient réchauffés aux rayons d'or de son génie continuèrent dignement son œuvre :

Nicolas Maës, qui, dans les scènes de la vie réelle, nous charme toujours et parfois nous émeut profondément;

Philippe de Koninck, avec ses plaines irriguées qui s'en vont à perte de vue jusqu'à la mer, qu'on devine sans la voir ;

Govert Flinck, ce large et vigoureux portraitiste;

Pieter de Hooch, avec ses études de plein air et ses calmes intérieurs ;

Van der Meer, le merveilleux exécutant qui sait rendre avec une égale perfection tout ce qui passe dans le vaste champ de l'œil ;

Tous ces glorieux aînés venus à la suite du grand maître, nous ramènent involontairement à deux siècles de distance, vers notre pléïade moderne, aux poètes contemporains, dont quelques-uns ont un vrai caractère personnel :

La Muse d'Armand Silvestre, dans sa belle forme attique et si franchement païenne, nous apparaît comme une Léda sans voiles baignant son corps divin en caressant le cou d'un cygne dans les eaux tièdes et parfumées de l'Eurotas.

La Muse de François Coppée, dans sa grâce juvénile, nous semble habillée en garçon, incarnée d'abord dans le *Chanteur florentin* de Paul Dubois, devenu depuis le *Passant* du Théâtre, et finalement l'adorable *Petit Page* des *Intimités,* dans un capiteux et inoubliable poème, vrai paroissien d'amour pour les fervents du siècle.

La Muse d'André Theuriet, essentiellement forestière, parfois attendrie, mais le plus souvent sensuelle et gourmande, est une riche paysanne Lorraine qui veut une jatte de crème à ses fraises de bois.

Et la Muse de Théodore de Banville, comme elle est ondoyante et diverse! Tantôt exquise Parisienne, qui ne marche pas, mais ondule au rhythme de sa pensée riante, dans un froufrou discret de soie et de velours; tantôt vive bohémienne, alerte comme un chat sauvage, qui saute à la corde *funambulesque* pour dire son fait au cercle ébahi des contemporains, avec la verve endiablée de Jean Steen ou d'un Juvénal en belle humeur.

Celle de Leconte de Lisle ne vous semble-t-elle pas une grande fille cuivrée, avec l'anneau d'or aux oreilles? Elle descend gravement les pentes du Bernica, « au bruit des bobres madécasses », en donnant un regard à ces chauds et magnifiques paysages des tropiques, merveilleux de lignes et de couleur, où dans les ciels marins planent des phaétons blancs.

Et la Muse de Sully-Prudhomme ne vous fait-elle pas ressouvenir de l'antique Polymnie rêveuse, accoudée sur une haute roche dominant les mers d'Ionie, et qui, pour s'être attardée dans la contemplation des étoiles, ramène brusquement son *peplum* sur un sein frissonnant?

André LEMOYNE.

LE

POTIER DE TANAGRA [1]

Le soleil ne montait pas encore dans le ciel couleur de la fleur du lin, on n'apercevait pas même les rougeurs de l'aurore, cette pudique immortelle, lorsque le potier Charmide ouvrit sans bruit la porte de sa maison. Tout dormait dans la rue étroite; le bruissement d'une fontaine sur la place voisine faisait seul vibrer les murailles sonores. Le jeune homme secoua la tête, et rentra : son impatience l'avait éveillé trop tôt.

Le sommeil l'avait fui pour cette nuit-là; au lieu de regagner sa couche, il se dirigea vers la petite cour de sa demeure, et s'assit d'un air pensif sur le coin d'un banc de pierre, encombré de poteries. Tout en méditant, il prit distraitement ces produits de son art, et les examina, afin d'en mieux connaître les mérites et les défauts.

C'étaient des amphores au long col, aux flancs sveltes, au profil effilé, propres à contenir des vins précieux; c'étaient des vases pour conserver les olives, d'une forme pareille au fruit lui-même; c'étaient des gobelets aux bords arrondis, aux contours simples et nobles; et si vulgaires que puissent paraître ces objets d'un usage journalier, le potier les aimait, car il les avait faits lui-même sur la roue agile, et ses doigts les avaient façonnés, ainsi que son esprit les avait conçus, dans l'amour des belles formes, qui satisfont à la fois la main et le regard.

Charmide caressa tour à tour ses plus belles amphores, qu'un feu savamment ménagé avait préservées de tout mal pendant la cuisson : il passait ses doigts sur leur col, il étendait la paume de sa main sur leur panse élargie, et son visage exprimait une douceur sereine, le contentement de l'artiste satisfait de son œuvre. L'art du potier était un art alors, et celui qui savait habilement gouverner sa roue était bien vu de ses concitoyens.

Avec un léger soupir, Charmide se leva, et, soulevant un cuveau renversé dans le coin le plus frais de la cour, il retira avec précaution, de dessous cet abri, un objet d'argile qu'il regarda longtemps avec une sorte de respect.

C'était une mince statuette, haute de quelques pouces, si semblable à la forme humaine, que Charmide lui-même doutait de sa réalité.

— Est-ce bien moi qui l'ai faite? se demandait-il en regardant attentivement les traits purs, les membres souples de la figurine. Est-ce moi, mortel, ou bien quelque déesse a-t-elle terminé mon œuvre pendant mon sommeil?

C'était l'image d'une femme aux formes élégantes; drapée jusqu'au col dans les plis multiples d'un vêtement léger, la tête un peu inclinée en avant, un bras replié sur la poitrine, l'autre main rapprochée de son visage, elle souriait avec une grâce mêlée de modestie; ses yeux semblaient chercher à lire dans les yeux de celui qui la regardait... Le jeune artiste la contempla longtemps et soupira encore. La femme que représentait la statuette n'avait jamais daigné lui sourire.

D'un doigt soigneux, il redressa un pli froissé dans la draperie, il creusa légèrement la ligne qui séparait les cheveux épais rattachés par des bandelettes, puis il posa la figurine devant lui : l'œuvre était prête à subir l'épreuve de la dessiccation, en attendant celle du four. Inquiet, craignant de la voir disparaître en poussière, il se décida à la mouler.

Mais le temps le pressait; le soleil déjà levé dorait la crête du mur derrière lui; il se rendit dans la chambre où il dormait la nuit, prit sur une escabelle une figurine presque semblable à l'autre, moins parfaite cependant, mais cuite et légèrement coloriée aux joues, aux lèvres, aux yeux. C'était la plus chérie,

car c'était le premier essai en ce genre de ses doigts encore hésitants.

— Il m'en coûte, lui dit-il, de me séparer de toi, qui depuis tant de jours veilles à mon chevet, comme une muse protectrice, — mais aujourd'hui je l'ai juré, Chrysis saura que je l'aime.

Il emporta la statuette, la mit auprès de l'autre et les compara un instant avec la gravité de l'artiste qui juge son œuvre, puis il sortit de sa maison, laissant la porte entr'ouverte, et se dirigea vers une petite rue voisine, qui descendait doucement sur la campagne.

Il s'arrêta devant une maisonnette de peu d'apparence, et voulut frapper à la porte; elle céda sous sa main, et il entra dans une petite cour dallée. Le léger grincement des gonds fit retourner une vieille femme, occupée à trier des herbes sur un banc de marbre à peine dégrossi.

— Que veux-tu, Charmide? dit-elle en reconnaissant le jeune homme.

— Je viens chercher la guirlande que j'ai commandée hier à ta fille, répondit-il.

— Elle est dans le jardin, qui cueille les fleurs et les plantes aromatiques; tu es bien pressé, mon bel amoureux! Le soleil se lève à peine!

Charmide détourna les yeux sans répondre et fit quelques pas sur les dalles. La cour s'ouvrait en face de lui sur un grand jardin d'une pente presque insensible, qui s'étendait jusqu'à l'Asopos; le petit fleuve baignait la rive ombragée de lauriers-roses, et les fleurs des eaux s'épanouissaient en gerbes brillantes dans les criques vertes. La fraîcheur du matin et celle du printemps donnaient un éclat incomparable aux touffes roses des lauriers, ainsi qu'à la verdure glauque des iris et des nénuphars. Au bout du jardin, dans l'ombre d'un bouquet d'arbres, le jeune homme aperçut la forme élancée de Naïs. Dans un pan relevé de sa tunique, elle ramassait une abondante moisson de plantes et de fleurs; la rosée matinale avait mouillé les plis de sa robe, qui modelait ses jambes fines et nerveuses; son bras nu s'élevait de temps en temps au-dessus de sa tête pour atteindre une haute branche, et l'artiste admira la grâce de ses mouvements agiles.

— Naïs! cria-t-il à pleine voix.

Un écho lui répondit dans les lauriers; la jeune fille tourna la tête, lui fit un signe et continua sa cueillette, en se rapprochant de la maison. Elle s'arrêtait çà et là, se baissait vers la terre, ou étendait le bras vers les arbustes, et ses beaux talons roses relevaient légèrement sa tunique mouillée.

Elle arriva près du jeune homme.

— Je te fais attendre, lui dit-elle avec douceur. Je te demande pardon: je me suis pourtant levée avant le jour, et, pendant une heure, j'ai marché dans la rosée, mais j'avais mal calculé, la guirlande était trop courte; vois, j'ai dû retourner au bord du ruisseau.

Elle parlait d'une voix douce et suppliante, semblant demander grâce de son retard.

Le jeune homme reprit, sans y prendre garde :

— Dépêche-toi, les rues seront pleines de monde, il sera trop tard.

— C'est pour une femme que tu aimes? demanda la vieille d'un air moqueur.

— A ce qu'il paraît, répondit Charmide d'un ton bourru.

Naïs tressait dextrement les herbes et les fleurs, la guirlande déjà longue s'allongeait vite sous ses doigts; le jeune potier la regarda un instant, puis soudain :

— Je n'ai pas le temps d'attendre, dit-il; quand elle sera prête, tu me l'apporteras.

— Soit, dit la jeune fille sans lever les yeux.

Une légère rougeur colora son visage, qu'elle pencha sur la guirlande; mais Charmide était déjà sorti.

Il rangeait machinalement les objets autour de lui, se préparant au travail de la journée, quand la porte de sa maison s'ouvrit lentement, poussée par une main timide, et Naïs resta sur le seuil, attendant un mot d'encouragement. Il se retourna et resta immobile, saisi d'admiration.

Dans l'ombre favorable du portique, la figure de la jeune fille apparaissait comme la statue d'une nymphe, ou de Flore elle-même. Ne pouvant porter sur ses bras encore enfantins la guirlande trop lourde et trop longue, elle l'avait passée deux

fois autour de son cou mince; la masse de fleurs tombait ainsi jusqu'au-dessous de la ceinture; les deux bouts, ramenés en avant jusqu'à ses genoux, forçaient les épaules à plier, les bras à descendre; la tête penchée, les yeux bleus perdus dans l'ombre de ses cheveux blonds et frisés, elle avait l'air d'une jeune victime parée pour le sacrifice.

— Entre donc, dit enfin Charmide, arraché à sa contemplation d'artiste par sa préoccupation d'amoureux.

— Je ne puis plus marcher, dit-elle, c'est si lourd!

Il s'approcha pour la débarrasser, puis, gouverné par son égoïste pensée :

— Traverse la rue, dit-il, je porterai les deux bouts de la chaîne, et tu m'aideras à la poser sur la porte.

Elle obéit, et franchit le seuil sans réplique. Naïs était accoutumée à de pareilles demandes, depuis que sa mère l'envoyait à sa place porter les couronnes qu'elles tissaient toutes deux avec les fleurs de leur jardin, pour subvenir à leurs besoins. Les marchandes d'herbes ne doivent pas refuser les commandes des amoureux, — source intarissable de prospérités, pour qui sait en tirer profit.

Mais Naïs ne semblait pas apporter ici l'enjouement qu'elle montrait ailleurs. Elle s'arrêta devant la maison qui faisait vis-à-vis à celle du potier, et dont la porte ornée de sculptures indiquait un certain luxe. La jeune fille supporta le fardeau de la guirlande jusqu'à ce que Charmide l'eût fixée aux deux pitons de fer posés en haut de la porte et destinés à cet usage; puis, elle resta immobile, pendant qu'il allait chercher sa figurine, qu'il plaça sur le seuil, au milieu d'une brassée de feuillages odoriférants.

— C'est fini, dit Charmide en reculant pour contempler l'effet de son offrande.

— Adieu, répondit, sans le regarder, Naïs d'une voix douce.

— Et ton salaire, tu ne viens pas le chercher? fit le jeune homme en se dirigeant vers sa demeure. Elle le suivit, et, comme la première fois, s'arrêta sous le portique. Il revint vers elle avec quelque menue monnaie qu'il lui présenta. Elle refusa du geste.

— Non, pas cela, dit-elle en même temps. Je t'ai donné mon travail, donne-moi quelque produit du tien.

— Bien volontiers, répliqua le potier. Que veux-tu? Une amphore, celle-ci, avec des figures noires sur un fond couleur de l'aurore? ou bien un vase pour mettre les olives pendant la saison d'hiver? ou bien...

— Non, je veux une de ces figures d'enfant, que tu fais pour amuser les petits...

— Un jouet? Je le veux bien, Naïs, mais n'as-tu pas passé l'âge des hochets?

— J'aime ces figures, dit la jeune fille, tu les fais bien; si petites qu'elles soient, elles ont l'apparence de la vie...

Elle étendit la main pour pendre une poupée de terre cuite qui souriait comme un enfant au sein de sa mère, et elle la regardait avec complaisance, lorsque ses yeux distinguèrent à l'ombre du portique la figurine d'argile, terminée le matin même.

— Tu en as fait deux! dit-elle. Oh! donne-moi celle-là!

Charmide se mit entre elle et sa création.

— Non, dit-il, je regrette de te refuser quelque chose; mais je ne puis te donner cela...

Naïs rougit et recula d'un pas.

— Je comprends, dit-elle, j'ai eu tort... mais, Charmide, tu te prépares bien des chagrins...

— Pourquoi?

— Ce n'est pas à moi de te le dire; cependant tu sais que Chrysis est plus sensible à l'or qu'à la tendresse...

Charmide fronça le sourcil.

— Elle peut aussi se laisser toucher par l'artiste qui sait reproduire l'image de sa beauté.

— Cela se peut, répéta docilement Naïs en courbant son col flexible. Elle se dirigea vers la porte, la tête baissée, ses yeux bleus pleins de larmes.

— Et l'argent, tu l'oublies? fit Charmide. Mon ouvrage a payé le tien, mais les fleurs ont quelque prix...

— C'est Flore qui les donne, dit Naïs en écartant doucement sa main. Si tu penses lui devoir quelque chose, offre-lui une libation.

Elle sortit; et le jeune homme, resté seul, trouva sa cour plus sombre.

— C'est le blanc vêtement de cette fillette, pensa-t-il, qui mettait tant de lumière sous le portique.

. . . .

Il se mit à sa roue, car il avait renvoyé son apprenti pour ce jour-là, et, tout en pétrissant l'argile sous ses doigts, tout en modérant son travail par les mouvements mesurés de son pied, il pensait à la belle fille dont il venait d'orner la porte. Chrysis vivait des dons de l'amour, cela est certain, et Charmide, sans être pauvre, n'était pas de ceux qui pouvaient lui faire de riches offrandes. Il le savait; cependant le jeune homme se laissait aller à croire que ses vœux ne sauraient être repoussés. N'a-t-on jamais vu une femme, fût-elle marchande d'amour, s'éprendre d'un beau garçon qui l'aime, et lui donner pour rien ce qu'elle vend à d'autres, moins fortunés? Charmide était beau, et il estimait sa beauté digne d'attirer sur lui les regards d'une femme libre d'aimer qui lui plaît.

D'ailleurs, s'il ne possédait pas de fortune, il était maître en son art; les vases sortis de ses mains étaient fort goûtés de ses concitoyens, qui aimèrent toujours le rhythme harmonieux des belles formes et la sérénité souriante des belles lignes. S'il n'était pas encore considéré comme un grand artiste, il pouvait l'être du jour au lendemain. Que Chrysis l'aimât, seulement, et dans la joie de son désir satisfait, dans l'épanouissement de son orgueil d'amant, il pouvait faire une œuvre qui passerait à la postérité...

« Que reste-t-il de nous quand nous sommes morts, sinon le « souvenir de nos belles œuvres et de nos grandes actions? »

Charmide ne se sentait pas poussé vers les actions qui laissent une trace dans l'histoire; mais il était sûr de produire un jour une œuvre immortelle.

Il pensait à toutes ces choses et travaillait avec une ardeur croissante, pour tromper l'impatience de connaître son sort. Enfin, il n'y put tenir; il se leva brusquement, trempa ses mains souillées dans un vase plein d'eau pure, et vint se poster sur le seuil de sa porte, pour savoir quel accueil Chrysis avait fait à ses dons.

La guirlande, effeuillée, gisait dans la rue; la brassée de feuillages qui jonchait le seuil, balayée de ci, de là, s'éparpillait de tous côtés, et, dernier outrage plus cruel, la statuette, repoussée d'un pied brutal, brisée en plusieurs morceaux, gisait devant la porte même de Charmide. . . . .

Avec un geste fiévreux, il ramassa son œuvre et en chercha partout les plus petites parcelles; son sang bouillonnait de colère; en ce moment, l'artiste souffrait plus que l'amant. Il rentra chez lui, déposa les débris de la figurine sur son établi, puis il retourna dans la rue, indigné, prêt à enfoncer la porte inhospitalière de Chrysis... Il allait frapper d'une main violente quand cette porte s'ouvrit, et l'esclave de la belle coquette se montra sur le seuil.

— Ta maîtresse? demanda Charmide, enflammé de colère.

Daphné lui rit au nez.

— Elle est au bain. Tu avais mis devant sa porte un tas de choses qui l'encombraient; elle a failli tomber dessus en sortant. Elle était de belle humeur, va! Si tu l'avais vue!

Le rire insolent de l'esclave calma l'irritation du potier.

— Je ne suis pas venu pour te prêter à rire, dit-il d'un air grave. J'avais offert ce don à ta maîtresse, parce que ma statuette lui ressemblait; d'ordinaire, une belle femme est contente d'avoir son image; mais Chrysis n'aime que l'or.

— Eh bien! s'écria Daphné en levant au ciel ses mains rougeaudes, que veux-tu donc qu'elle aime? Est-ce que l'or ne donne pas tout? Toi-même, si tu avais de l'or, elle t'aimerait!

— Tu le crois? fit Charmide interdit.

— J'en suis certaine. Nous aimons les gens riches, nous autres, ajouta-t-elle avec importance; ils sont pleins d'agréments de toute espèce, ils sont parfumés, leurs vêtements sont d'une étoffe précieuse, et leurs conversations se terminent toujours par quelque joli présent.

— Alors je n'ai aucune chance d'être aimé? demanda le jeune homme en contenant sa colère.

— Aucune, mon bel ami, tant que tu n'auras pas une bourse à la main, et tâche que la bourse soit pleine de belles pièces sonnantes!

Elle lui jeta un dernier rire de mépris, et rentra dans la maison.

Charmide demeura un instant indécis. Après tout, cette esclave insolente, qui le raillait, ne connaissait peut-être pas le cœur de sa maîtresse; qui sait si lui-même, en plaidant sa cause avec l'enthousiasme d'un ardent désir, ne pourrait séduire Chrysis? Il se résolut à l'attendre, et laissa sa porte ouverte, afin de distinguer le plus léger bruit dans la rue.

Il n'attendit pas longtemps : un pas pesant retentit sur les dalles, une voix d'homme proféra quelque lourde plaisanterie, un éclat de rire jeune et railleur lui répondit... Charmide fronça le sourcil. Il connaissait bien cette voix, il connaissait aussi ce rire; mais il avait espéré supplanter le riche marchand de laine, il avait rêvé d'adoucir pour lui la méchante ironie de ces lèvres rouges et brillantes comme la fleur du cactus; s'était-il trompé? Il voulut en avoir le cœur net et, courant à la porte, il arriva sur le seuil au moment où Daphné se montrait en face, ouvrant au riche amant la maison de sa belle.

Giton entra en maître. Chrysis allait le suivre. Le potier l'appela par son nom; elle s'arrêta, la tête penchée en avant, comme un oiseau prêt à prendre l'essor.

— Que veux-tu? dit-elle.

Charmide n'était qu'un artisan; mais il était beau, on pouvait s'arrêter pour l'entendre.

— Je veux que tu m'aimes, répondit le jeune homme avec une hardiesse qu'il ne se connaissait pas. Je ne suis pas riche, et je ne puis te mettre au cou ni aux bras les lourds ornements d'or dont te surcharge le ridicule personnage qui vient d'entrer chez toi; mais je suis un maître dans mon art, et je puis faire passer tes traits à la postérité, si tu veux...

Chrysis, qui l'avait d'abord écouté avec indifférence, le regarda d'un air étonné, et, renversant en arrière sa jolie tête sans cervelle, se mit à rire à gorge déployée!

— La postérité! dit-elle au milieu de ses rires, la postérité! Ceux qui viendront quand nous serons morts! La belle affaire! Et qui s'inquiète de ceux-là qui ne sont pas nés? La chaleur du jour t'a troublé le cerveau, Charmide, ou bien, parmi les fleurs

que tu as suspendues ce matin à ma porte, peut-être s'en trouvait-il quelqu'une qui t'a fait perdre l'esprit; cette fleur sombre, peut-être, qui rend triste et prive de la mémoire... Ne m'approche pas, ô beau jeune homme, car la folie parfois est contagieuse!.

Elle riait et montrait ses belles dents; la fleur de ses vingt ans brillait sur ses joues ambrées, et tout son être n'était que souple abandon. Charmide étendit les bras; elle le repoussa, devenant soudain sérieuse. Ses traits se contractèrent; et son regard parut au jeune artisan aussi dur que l'éclat du fer.

— Arrière, dit-elle, ne me touche pas, ma personne est sacrée, c'est mon bien, tout comme tes amphores sont le tien. Tu es un sot, Charmide; avec quelques drachmes, et tu les possèdes, tu pouvais passer quelques jours à mes côtés; au lieu de te conduire en homme sensé, tu m'as débité des folies, et avec tes offrandes ridicules, tu as failli ce matin indisposer contre moi Giton, qui est en ce moment le maître dans mon logis. Tu prétends m'aimer, et tu m'exposes à perdre les bienfaits de cet homme généreux.

— Ce n'est pas pour de l'argent que je voulais ton amour, dit Charmide d'un air sombre.

Il avait reculé et se tenait sur le seuil de sa porte :

— Tu es belle, ô Chrysis la bien nommée; je voulais mouler ton corps souple, comme font les sculpteurs, et conserver à ceux qui viendront après moi le souvenir de ta beauté passagère. Tu refuses? C'est bien. Moi, j'aurais eu honte de te proposer de l'or, quand j'avais quelque chose de plus noble à t'offrir. J'avais rêvé de consacrer ta mémoire, ô femme mortelle! Mais puisque tu préfères l'or...

— L'or, c'est tout, puisqu'il donne tout, s'écria la belle fille en reprenant son air railleur : elle parlait comme avait fait sa servante. Mon corps souple est beau tant qu'il est jeune; mais je n'ai nul désir de vieillir, pour devenir semblable aux Parques, ni de me revoir, quand je serai vieille, telle que je suis maintenant, dans l'éclat de ma beauté. Cesse tes rêveries, Charmide, — et, vois, je m'intéresse à toi, car tu es beau comme Apollon; — apporte une bourse pleine ce soir, et je renverrai Giton pour toi.

Charmide fit un geste de dédain.

— Je ne veux de toi à aucun prix, dit-il, toi qui préfères l'or à tout ce qui vaut qu'on vive. Tu survivras à tes coups, Chrysis, mais pour n'avoir pas voulu m'aimer tu seras punie aux yeux de tes concitoyens ; chacun saura que tu n'aimes que l'or...

— Eh! potier, il n'y a pas de mal à cela ! fit la belle insolente en refermant la porte avec colère.

Charmide ne resta pas longtemps à regarder la muraille devant lui ; il rentra dans sa cour, et, prenant la statuette qu'il voulait mouler le matin, il en écrasa les deux bras dans ses mains tremblantes de colère. Sous ses doigts une autre poignée de glaise prit une forme nouvelle ; un bras se replia sous la poitrine avec un geste d'appel, provocant et hardi ; l'autre main agita une bourse rebondie, le vêtement s'ouvrit et laissa voir le sein nu, l'expression du visage perdit sa modestie, pour devenir audacieuse...

— La voilà telle qu'elle est, dit tout haut Charmide, la voilà, la courtisane qui n'aime que l'or, et qui, pour de l'or, accepte le plus ridicule et le plus laid de ceux qui possèdent des vaisseaux ou des fermes d'un bon rapport. Elle vivra, cette Chrysis effrontée, elle vivra quand nous aurons tous franchi le Styx, et ceux qui viendront après nous se diront : Voilà comment étaient faites les courtisanes de Tanagra !

Il se mit à mouler dextrement les différentes parties de la figurine, et l'après-midi s'écoula dans cette occupation. Plusieurs vinrent acheter des amphores et des gobelets, mais il eut soin à chaque fois de jeter un linge sur le travail, afin de le cacher aux yeux indiscrets.

Le soir était proche, et il n'avait rien mangé, tant il s'acharnait à son œuvre. Les rayons du soleil sur son déclin coloraient en rose cerise la muraille de sa maison, lorsque, devant lui, il vit Naïs qui tenait une écuelle fumante.

— Que veux-tu? lui dit-il en essayant de cacher son ouvrage.

Mais cette fois la figurine reconstruite, debout, ne put retenir le linge qui glissa à terre.

— Ma mère t'envoie un plat fait des herbes de notre jardin. Tu n'es pas sorti de tout le jour, tu dois avoir faim.

— Qui t'a dit que je n'étais pas sorti? commença Charmide.

Il s'arrêta : Naïs rougissante avait baissé la tête, et jouait distraitement avec l'ébauchoir resté sur la table.

— Je l'ai cru, dit-elle, car elle ne savait pas mentir. Je voulais connaître le résultat de ton offrande à Chrysis... Excuse ma curiosité, Charmide, c'est l'intérêt que ma mère te porte, pour t'avoir vu tout enfant, et moi-même...

Elle se tut, craignant de devoir proférer un mensonge.

— Le résultat? Le voilà, fit Charmide en lui montrant la statuette.

A présent que sa colère était assouvie, il avait grand'faim, et il s'assit pour manger.

— C'est Chrysis, dit la fillette ; elle est bien belle, mais tu l'as faite bien hardie!

— Elle n'aime que l'or, elle me l'a dit tantôt : aussi tu vois, je lui en ai mis plein la main!

Naïs sourit faiblement et regarda l'écuelle.

— Est-il bon, notre plat aux herbes? dit-elle; c'est moi qui ai cueilli le fenouil pour le faire.

— Excellent; tu remercieras ta mère d'avoir pensé à moi.

— Ce n'est pas ma mère, dit Naïs en détournant les yeux. O Charmide, tu n'offriras plus de guirlandes à Chrysis?

— Non, certes! Elle n'en fait pas assez de cas. Pourquoi?

— Pour rien... je n'ai pas eu de plaisir à faire celle de ce matin, moi qui aime par-dessus tout à tresser ces fleurs... C'était peut-être un mauvais présage...

Naïs s'était détournée à demi, un dernier rayon de lumière lui faisait un nimbe de ses cheveux d'or; Charmide ébloui la regarda.

— O vierge, lui dit-il, sais-tu que tu es belle, plus belle que Chrysis, aussi belle qu'Hélène, blonde comme toi, et pour laquelle tant d'hommes vaillants sont morts?

— Je ne sais, murmura Naïs, et qu'importe? Nul ne mourra pour moi!

— Mieux vaudrait pour toi vivre! dit le jeune homme.

Il posa l'écuelle et se leva.

— Quelle chose incompréhensible ! dit-il. Tu es moins grande que Chrysis, et cependant mille fois plus charmante ; elle a les traits plus purs, toi tu es encore presque une enfant : — d'où vient ta grâce, et la couleur délicate de tes joues, et la clarté pûre de tes yeux bleus?... O Naïs, ai-je pu vivre jusqu'à ce jour et ne pas voir combien tu étais belle !

Le rayon d'or s'était retiré, les étoiles paraissaient au ciel déjà sombre ; Naïs prit l'écuelle d'une main qui tremblait un peu.

— Bonsoir, dit-elle, Charmide ; que les Dieux protègent ton sommeil !

Il avait envie de la retenir, tant il croyait avoir de choses à lui dire ; mais, avec un geste d'adieu, elle passa devant lui, disparut dans la rue, — et comme le matin, plus que le matin, tout redevint sombre dans la cour du potier.

. . . .

La semaine suivante, un jour de marché, la rue étroite où demeurait Charmide se trouva toute en rumeur : Daphné, curieuse, ouvrit la porte pour savoir ce qui provoquait tant de rires dans ce lieu, ordinairement désert. Devant la maison du jeune homme, sur un banc de bois, au milieu de la vaisselle de tout genre qu'il étalait pour plaire aux gens de la campagne qui apportaient à la ville les fruits de leurs jardins, au milieu des plats, des gobelets et des amphores, se dressait la statuette semblable à Chrysis ; un passant l'avait reconnue ; un autre, attiré par ses rires, s'était arrêté devant l'œuvre fragile, et bientôt les plaisants du marché avaient déserté la fontaine pour établir devant la maison du potier le siège des propos du jour.

— Ah ! Daphné, dit un d'entre eux, se retournant au bruit de la porte sur ses gonds, ta maîtresse ne sera pas contente, quand elle verra comment Charmide la traite.

La servante se retira brusquement, n'osant tenir tête à une douzaine d'hommes échauffés par le rire, cher aux Grecs.

— Charmide, cria un autre, viens donc nous dire pourquoi tu as fait Chrysis avec cette bourse et cet œil effronté ?

Le potier parut sur le seuil de sa demeure, calme en apparence, mais enfiévré par le divin plaisir de cette vengeance exquise.

— Elle m'a trouvé trop pauvre pour m'aimer, quand je lui proposais de la faire aussi belle que cette vierge !

D'un geste rapide, il présenta aux curieux l'image chastement voilée de Naïs, si noble dans son maintien, si modeste dans les moindres plis de son vêtement, que le plus débauché n'eût osé soulever ses voiles par la pensée.

— Chrysis est belle, mais elle n'a point d'esprit, dit un amant jadis trompé par elle ; garde pour toi ta statuette voilée, et vends-moi le portrait de Chrysis.

— Non, à moi, à moi ! crièrent dix voix, pendant que dix mains se tendaient vers la figurine.

— J'en ai pour tous, mes amis, dit Charmide avec la placidité d'un triomphe longtemps attendu. Chrysis est à tous ; il est juste que tous puissent avoir son image, pourvu qu'ils aient de l'argent, puisqu'elle n'aime que cela !

Il fit un signe, et l'apprenti qui tournait sa roue apporta une corbeille pleine de Chrysis en terre cuite.

— Et moi, fit une voix grêle, derrière les acheteurs, ne me représenteras-tu point aussi avec de l'argile, afin que les gens des autres pays sachent comment est fait le plus beau marchand de fruits de Tanagra?

Tous se retournant, éclatèrent de rire à la vue d'un esclave difforme, qui, vêtu d'un simple haillon, criait des figues et des raisins à gorge déployée dans les rues de la ville ; sa laideur lui avait valu plus d'un quolibet, mais il savait répondre et ses reparties l'avaient rendu fameux.

— Certes, je te représenterai tel que te voilà, un fruit dans la main, et la bouche tellement ouverte, qu'on croira voir ton cri s'échapper de ton étroite poitrine.

— Je passerai donc à la postérité ! dit l'esclave d'un air fier, en redressant, au milieu des éclats de rire, son torse déjeté sous le poids de son éventaire.

Ils glosèrent encore quelques instants, puis on se dispersa pour répandre par la ville le bruit de l'ingénieuse vengeance que le potier avait su tirer de la cupide belle.

Quand la rue se fut calmée, quand le bruit des voix sur la place voisine apprit aux voisins que tout était rentré dans l'ordre,

Chrysis, honteuse et voilée, se glissa furtivement dans la maison de Charmide.

— Tu as été cruel, jeune homme, dit-elle...

Il l'interrompit :

— Et toi, tu ne l'étais point, quand tu répondais à mes prières par ton éternel refrain : De l'or! Va, Chrysis, j'ai réfléchi, depuis : tu n'es ni meilleure ni pire que tes semblables, et ce n'est point à vous, filles amoureuses de tous les plaisirs, qu'il faut demander des sentiments délicats...

— Tu ne m'aimes plus, alors? dit-elle attristée. Moi qui venais t'offrir...

— Ce que tu m'as refusé quand je l'implorais ? Tu as peur de moi maintenant et c'est pour m'apaiser que tu viens... Non, Chrysis, je ne me vends point, moi; et quant à toi, ne t'afflige pas ; grâce aux images de ton corps que j'ai répandues par la ville, ta renommée ne peut que croître, tes amants n'en seront que plus nombreux et plus empressés.

— Mais on rit de moi...

— Un peu de honte est bientôt bue, et pense à tout l'or que cela va te rapporter!

Il lui tourna le dos, et elle regagna sa demeure, fort honteuse, mais sans colère, car elle ne l'aimait pas.

Le soir venu, le potier se dirigea vers le grand jardin où, pour la guirlande de Chrysis, Naïs avait cueilli les herbes qui font aimer. La vieille femme l'aperçut et quitta la plate-bande qu'elle sarclait, après la chaleur du jour.

— Écoute, Charmide, lui dit-elle, je t'aime pour t'avoir connu tout petit. Mais j'aime ma fille plus que toi, et tu viens trop souvent depuis quelque temps... Ma fille n'a guère que sa bonne renommée...

— Ma mère, dit Charmide, si je viens souvent, c'est que je voudrais la prendre pour femme, et je crains de lui déplaire...

— Lui déplaire? fit la vieille avec un air narquois. Dis, petite fille, viens ici, et écoute ce jeune homme qui demande s'il te déplaît?

La modestie, attribut des vierges, fermait les lèvres de Naïs, et l'ombre qui descendait du ciel cachait sa rougeur; mais elle dit d'une voix faible :

— Pourquoi me déplairait-il? Il n'est ni méchant ni mal fait!

— Naïs, dit Charmide, veux-tu venir dans mon gynécée? Je ferai de toi des statues que les femmes chastes garderont à leur foyer, comme protectrices des bonnes mœurs.

La petite marchande d'herbes mit sa main dans celle du potier, et, dans l'obscurité croissante, ils échangèrent le serment des fiançailles.

. . . .

Les siècles se sont succédé, Chrysis vit toujours; ainsi que le lui avait prédit Charmide, sa renommée a dépassé les âges.

Henry GRÉVILLE.

3 mai 1880.

L'IDÉAL

Liberté! — Pour ce mot qui passe sur la France,
Le ciel accoutumé s'embellit à nos yeux,
Les cœurs sont traversés d'un souffle d'espérance,
Le sol gaulois tressaille, où dorment les aïeux,
Et pas un ne l'accueille avec indifférence,
L'astre rouge et nouveau qui monte dans nos cieux!

C'est qu'il faut ou renaître ou périr, vieille Europe!
Tu n'as plus d'idéal, de rêve, ni de foi!
Tu connais ton histoire et l'ennui t'enveloppe,
Et, prise du dégoût de tout ce qui fut toi,
Tu regardes tes fils, des palais à l'échoppe,
Nier Dieu, sans lequel on ne fait point de roi!

Que cherchaient cependant les foules en prière?
Qu'imploraient-ils du ciel, des princes tour à tour,
Au pied des trônes d'or ou des autels de pierre,
Les peuples à genoux, le front dans la poussière?
Un vain mot : le Bonheur! et, ne fût-ce qu'un jour,
La fin des lois de sang et le règne d'amour!

Haine, amour, passions, souffle, orage en délire!
Ouragan de l'esprit, tords l'océan charnel!...
J'ai planté sur ma tour, comme une grande lyre,
Mon cœur, pour qu'il résonne à tous les vents du ciel,
Et le présent qu'on voit, le passé qu'on peut lire,
Tout m'a dit : « Le tourment de l'homme est immortel! »

Eh bien donc, s'il est vrai, si le malheur nous mène,
Et quand Schopenhauer lui-même aurait raison,
Puisqu'il n'est plus ni Dieu ni roi sur l'horizon,
Tout homme libre et fier devra, quand vient la peine,
Dans la place publique ou seul dans sa maison,
Supporter fortement sa destinée humaine.

Plus de roi ni de Dieu! plus d'espoir ni de foi!
Plus de cris vers les grands ni d'élan vers le vide!
Oui, mais ce qu'attendaient les peuples de leur roi,
Ce que cherche des yeux l'ascète au front livide,
Puisqu'au fond de l'éther sondé... rien ne préside,
L'homme, qui se connaît, l'attendra-t-il de soi?

Non! marche, — en sachant bien ton chemin sans issue,
Marcheur dont le seul but est d'aller en avant!
Et pour le seul plaisir de la vérité sue,
Sur la terre au soleil, sur la mer dans le vent,
Chargé des deuils sans fin de ton âme déçue,
Tourne dans ta misère, et sois l'orgueil vivant!

Car c'est là la science et tout ce qu'elle enseigne;
La naissance et la mort sont les deux points certains!
La science parfois guérit la chair qui saigne,
Mais non les cœurs blessés par l'Idéal atteints,
Et voici maintenant l'aurore de son règne
Qui fait l'homme artisan de ses propres destins!

O sages d'aujourd'hui, durs comme l'injustice,
Vos aïeux la voyaient, les mages d'autrefois,
Dans le néant des dieux, la vanité des rois!
Mais, tel le vieux Moïse, — ô sublime artifice! —
Pour qu'Israël joyeux crût en un Dieu propice,
Aux lueurs de la foudre ils inventaient des lois!

Ils songeaient : « Cachons-leur le vide du mystère!
Promettons-leur un Dieu qu'ils aimeront d'en bas,
Et quelque Heureuse Terre où diriger leurs pas! »
Alors, s'étant juré de mourir pour se taire,
Ils proclamaient le Dieu, montraient du doigt la Terre,
Remontaient vers la foudre, et ne revenaient pas!

C'en est fait. Entre vous et les imposteurs sages
Morts d'avoir vu l'abîme en le voilant toujours,
D'autres, prêtres mauvais, fourbes à trois visages,
Négociants d'erreurs, hommes des longs discours,
Ont fait des faux Bons-Dieux de si méchants usages
Que l'homme a renié leurs dieux et leur secours!

Ah! l'homme épouvanté fut glacé jusqu'aux moelles,
Quand, chassant du parvis les prêtres sensuels,
Las de tendre sans fin les mains vers les étoiles,
Il chercha d'où venait la voix des Immortels,
Et ne vit rien du tout derrière les autels,
Et reconnut qu'Isis était faite de voiles!

O prêtres! vous aviez pourtant un beau devoir!
Vous le saviez, le mot légué par le génie,
Ce mot NÉANT, qu'ont vu, suant de désespoir,
Moïse au mont Thabor, Christ à son agonie,
Et vous deviez, tout pleins de l'angoisse infinie,
Pâles de l'avoir vu, nous garder de le voir!

Vous avez oublié la mission sublime
Et cette charité qui faisait croire aux dieux!...
Maintenant, nous sentons les souffles de l'Abîme,
A l'heure où l'on priait, passer dans nos cheveux!
Les hommes vous aimaient... Vous avez fait un crime,
Sachant un tel secret, de rire devant eux!

Soit. J'irai libre et seul, levant au ciel la face,
Dans l'orgueil et l'horreur de mon isolement!
Je sais que l'on ne peut atteindre, quoi qu'on fasse,
La Justice, vaine ombre, et, pas même un moment,
Contempler l'Idéal, bonté, puissance et grâce,
Dont pourtant le désir me suit obstinément!

Soit. Je vivrai pareil à ceux de mon époque,
Abandonnant le rêve et l'espoir infinis;
Je sais ce que l'on aime et de quoi l'on se moque;
Je sais trop que les dieux, inventés, sont bannis!
Ce n'est qu'un bien possible et réel qu'on invoque,
Et c'est un grand travail qui veut des bras unis!

A l'action! Il faut des bras, des cœurs, des têtes!
Il faut aider le peuple en son labeur trop dur,
Et faire un bien terrestre, en oubliant l'azur!
Ah! j'ai senti pourquoi les bannières de fêtes,
Au mot de Liberté flottent dans l'air plus pur...
Mais que ferons-nous là, misérables poètes?

Rêveurs aux bras lassés, vos temps sont révolus;
Les beaux âges, les temps des dieux furent les vôtres;
L'action va parler et vos livres sont lus;
Vous aimez trop votre art inutile et point d'autres;
L'enthousiasme est mort, ou ne veut plus d'apôtres;
La patrie en travail ne nous écoute plus!

Non! si je m'étais cru, j'en serais mort de honte!
Non, vous ne mentez pas, rimes au timbre d'or!
Rhythme qui fais plus beau tout ce que l'on raconte,
Viens dire, ô Poésie, à l'Avenir qui monte
Comment tu sais garder les gloires de la mort,
Et que les Vers français, c'est la patrie encor!

Viens le redire à moi qui me plains et qui doute;
Dis que tous auront place à ce soleil nouveau;
Qu'en forgeant du réel on peut rêver le Beau,
Et que le voyageur, tout en suivant sa route,
Comme le paysan lorsqu'il laboure, écoute,
D'un cœur réconforté, la cigale ou l'oiseau;

Et qu'en ce temps où l'homme est seul avec lui-même
Si dédaigneux du ciel qu'il renonce au blasphème,
Tu sauras lui donner, s'il t'écoute et s'il t'aime,
Ce que ne donnent pas les rois ni les dieux vains,
Ce but mystérieux de nos cœurs incertains :
L'impossible en un rêve, et l'oubli des destins!

Jean AICARD.

LE SALON DE 1880

J'ai ouï dire par quelqu'un qui est fort de mes amis et dont je ne saurais soupçonner le témoignage, que M. Paul Bethmont s'était rendu au sein de la commission du budget de la Chambre des députés, et qu'il avait demandé à cette commission d'émettre le vœu que les peintures de M. Paul Baudry, placées dans le foyer de l'Opéra, en fussent retirées.

Les peintures que M. Paul Baudry a faites pour le foyer de l'Opéra sont, en effet, l'œuvre capitale de l'auteur de la *Fortune et l'Amour,* et M. Baudry est un homme d'un grand talent.

Dès son premier voyage en Italie qui lui avait valu le prix de Rome, M. Baudry avait été très impressionné par les maîtres italiens, particulièrement par les Vénitiens du XVe siècle ; et le jour où il reçut la commande des peintures du foyer de l'Opéra, il retourna auprès de ces maîtres pour les revoir et les étudier à nouveau. Je suis, pour ma part, tout à fait d'avis que la commission du budget conseille à l'administration des Beaux-Arts de soustraire aux injures du gaz et au tapage de l'architecture qui les encadre, le fruit des longues et intéressantes études de M. Paul Baudry. Je partage d'autant plus à ce sujet l'opinion émise par l'honorable M. Bethmont, qu'il n'y a aucun inconvénient à priver le foyer de l'Opéra des cartons de M. Baudry qui n'y sont pas vus, et qu'on pourra par suite remplacer sans nul dommage pour la décoration générale.

C'est là, en effet, une des grandes faiblesses de l'architecture de notre temps, de n'avoir pas su faire des autres arts les éléments accessoires mais essentiellement constitutifs de son œuvre. Il paraît indifférent à la plupart de nos architectes d'enchâsser, avec plus ou moins d'égards, les peintures et les sculptures dans leurs édifices; ils croient avoir fait beaucoup quand ils ont simplement réservé la place pour en mettre.

Ce dédain de la « destination » a eu la plus fâcheuse in-

fluence sur l'accord des différents arts à notre époque; et l'on court risque, si l'on n'y prend pas garde, de perdre ce sentiment des conceptions d'ensemble qui a si longtemps fait le juste renom de l'art français.

A l'origine, le tableau, la statue, tout, jusqu'au moindre objet d'art, était conçu non point pour être placé n'importe où, mais en vue d'une destination déterminée. — Aujourd'hui on n'a plus qu'un médiocre souci de l'emploi. On ne commande plus ou presque plus. On achète tout fait. Et lorsque par aventure on fait des commandes, c'est pour donner satisfaction au plus grand nombre d'artistes possible et non plus pour faire œuvre d'art.

Le budget des Beaux-Arts est aménagé de telle sorte que la meilleure partie de ses crédits est attribuée aux acquisitions à faire dans les expositions annuelles. Or, le plus souvent les artistes envoient à ces expositions des ouvrages qu'ils destinent aux collections particulières. La collection publique est leur ressource dernière. C'est elle qui, dans leur pensée, recevra ce dont ne voudra pas la collection particulière.

Ce n'est que dans le cas de plus en plus rare où ils risquent soit de grandes toiles, soit des groupes de sculpture dépassant les dimensions de nos logements ou de nos jardins, qu'ils s'adressent à l'administration pour réclamer une place dans nos musées ou dans nos parcs publics. Il résulte de cet état de choses que l'administration des Beaux-Arts achète à l'issue de nos Salons annuels des ouvrages qui se recommandent parfois par leurs qualités, mais, ce qui arrive plus fréquemment, qui ne sont recommandés que par des influences étrangères à l'art.

Ces acquisitions faites, elle en meuble les musées des départements. Quant aux commandes, l'administration des Beaux-Arts, dans le but de donner, ainsi que je le disais tout à l'heure, satisfaction au plus grand nombre d'artistes possible, divise et subdivise jusqu'à l'émiettement le crédit inscrit sous cette rubrique au budget, sans s'inquiéter s'il y aura contradiction entre les œuvres commandées pour un même édifice ou pour la même partie d'une place publique.

Si l'on procédait autrement, si l'administration des Beaux-Arts commençait, ainsi que cela se pratiquait autrefois, par

ordonner de grands travaux d'ensemble en mettant d'accord l'architecte, le peintre et le sculpteur; si elle imprimait de cette façon aux arts une impulsion dans un sens déterminé, dans un sens approprié aux tendances et aux besoins de notre temps, à la distribution des édifices, au caractère de tel ou tel talent, elle obtiendrait un résultat qui ferait honneur à notre époque, en suscitant des œuvres semblables à celles que nous ont léguées les Ingres, les Delacroix, les Flandrin, les Rude et les David. Elle ferait plus encore, elle rendrait à nos expositions annuelles la vie qui leur fait défaut. On y verrait alors, de la part des artistes, des tentatives faites pour se signaler à l'attention des pouvoirs publics, pour montrer qu'ils aspirent à prendre part à ce grand mouvement de la décoration qui est le véritable but de l'art, parce qu'il assure la durée de ses productions.

J'entends souvent dire que le grand art s'en va. Et comment ne s'en irait-il pas? L'État paye modestement. Les particuliers payent très cher. Pour compenser cette inégalité, l'État n'a qu'une ressource : offrir à l'artiste un cadre digne de lui, qui mette son œuvre en évidence et la perpétue. C'est donc ce cadre qu'il faut tracer, et c'est à l'architecture qu'il faut s'adresser pour lui demander d'en combiner le plan de concert avec la peinture et la sculpture. Mais aussi longtemps que l'administration des Beaux-Arts abandonnera à l'architecture le soin de mesurer à sa guise des « refuges » où elle placera les productions bariolées de la foule innombrable de ses protégés; aussi longtemps que l'administration des Beaux-Arts se bornera à commander au hasard de la faveur des motifs de décoration à tel ou tel artiste, sans avoir égard à la nature de son talent et au respect qui est dû à toute œuvre de l'esprit, les accidents semblables à celui qui s'est produit au foyer de l'Opéra pour les peintures de M. Baudry, deviendront de plus en plus fréquents.

Je le demande d'ailleurs en toute sincérité : si nos Salons annuels sont dépourvus d'accent, y a-t-il eu une époque où le talent ait été plus grand et plus répandu qu'à l'époque où nous vivons?

Quand on possède des artistes comme MM. Meissonier, Falguière, Henner, Bonnat, Fantin-Latour, Mercié, Chapu, Saint-Marceaux, Delaplanche, Dubois, Baudry, Guillaume, Puvis de

Chavannes, Manet, Laurens, Detaille, Neuville, Duez, Cazin, Gervex, Bastien-Lepage, Blanc et tant d'autres, pourquoi ne pas employer ces talents en leur donnant l'occasion de développer les vertus qui leur sont propres?

On pourra me rappeler à ce propos que l'administration des Beaux-Arts a déjà fait appel à la plupart de ces artistes pour la décoration du Panthéon ordonnée par M. de Chennevières, et que cette commande n'a pas donné les résultats promis. J'ai la plus profonde estime pour M. de Chennevières, qui a été un directeur des Beaux-Arts des plus distingués, mais M. de Chennevières s'est trompé en choisissant le Panthéon entre tous les monuments qu'il convenait de décorer, et en y traçant le plan d'une décoration religieuse que ce monument ne comporte pas. M. de Chennevières a en outre commis l'erreur de confier la décoration d'une seule et même travée à des artistes d'un tempérament très différent. L'œuvre de M. Puvis de Chavannes et celle de M. Blanc y sont cependant de celles qui feront honneur à notre époque, la légende y étant traitée avec un heureux sentiment de la modernité.

Quels résultats n'obtiendrait-on pas en abordant la décoration de nos monuments civils avec la volonté de retracer les manifestations si éloquentes du travail humain, et en ayant recours aux artistes que je viens de citer et à ceux que je citerai au cours de cet article?

Il me faut en effet reprendre l'examen du Salon dans la série des compositions, et, pour continuer cet examen, je vais adopter l'ordre alphabétique, bien que cet ordre ne soit pas en faveur pour le moment.

Je rencontre d'abord M. Ballavoine : *la Séance interrompue*. Le titre n'est là qu'un prétexte pour présenter une étude de nu. On pourra peut-être reprocher au faire de M. Ballavoine une certaine indécision, mais sa figure emprunte un grand charme aux oppositions voulues qui en font valoir le modelé, et voilà certainement un artiste dont les qualités de peintre doivent attirer l'attention de l'administration des Beaux-Arts.

Personne ne contestera à M. Becker la ferme volonté de se consacrer à la grande peinture. Il a fait ses preuves dans son ta-

bleau de *Respha protégeant le corps de ses fils contre les oiseaux de proie*. Il a été cependant encore cette année réduit à échafauder une scène dramatique pour son propre compte et une scène dramatique d'une défaite difficile. Cette scène est intitulée : *La Martyre chrétienne*. Que de talent dépensé dans cette vaste toile, qui aurait pu être utilisée à retracer quelque grande page d'un intérêt plus immédiat? J'en dirai autant de M. Paul Besnard. Son tableau *Après la défaite* a été très critiqué, trop critiqué peut-être. Ce tableau est confus et l'on sent que le peintre n'a point apporté dans la traduction de son sujet la foi qui fait les miracles; mais l'effort est grand et M. Besnard est encore de ces hommes qui n'attendent qu'une occasion intelligemment offerte pour faire une œuvre virile et complète. Le talent de M. Bompard, qui a choisi le même motif que M. Ballavoine, est aussi de ceux qu'il ne faut pas laisser échouer dans le banal. Son tableau est un des meilleurs du Salon et il sera certainement récompensé. L'*Ex-voto* de M. Butin est loin de valoir son *Enterrement à Villerville*. M. Butin tourne sur lui-même. Cette année l'évolution n'a pas été bonne. M. Butin reste cependant placé dans un bon rang au Salon de 1880. Bien que possédant à un moindre degré que M. Duez le sentiment du décoratif, M. Butin pourrait, comme ceux dont je viens de parler, participer heureusement à la décoration de nos monuments publics, à la condition toutefois d'être, — j'en dirai autant pour le peintre de *Saint Cuthbert*, — mieux guidé et mieux encadré qu'au glacier de l'Opéra. L'Exposition de cette année a écarté M. Dautan de la voie où son *Christ en croix* l'avait engagé. M. Dautan est franchement venu au moderne. Il faut nous en féliciter. S'il se débarrasse de la préoccupation du détail qui nuit un peu à la simplicité de la composition de son *Coin d'atelier*, il nous donnera bientôt un peintre pleinement maître de lui.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers jours, de « l'art républicain ». J'ignore ce que l'on entend par là. Pour ma part, je demande simplement aux artistes, sans me préoccuper de leurs opinions politiques, d'être sincères devant la nature et impressionnés par les choses de leur temps. Grégoire disait très justement à la Convention que « dans les arts les tyrans étaient la

manière, le faux goût, les systèmes »; et il ajoutait que « l'on ne pouvait raisonnablement demander aux artistes que de se soustraire à cette tyrannie ». S'il fallait cependant introduire dans la langue des arts les termes du jargon politique, je dirais que MM. Bouguereau et Cabanel appartiennent au centre gauche de la peinture, en ce sens que, sous une correction apparente, ils dédaignent les règles et acceptent avec le dessin et avec la couleur des transactions compromettantes.

MM. Bouguereau et Cabanel, dont la peinture habile et parfois savante jouit encore d'une faveur marquée, n'ont point fait école. M. Bouguereau n'a pas cherché à former des élèves. Quant à M. Cabanel, qui a reçu mission de l'État de diriger un atelier à l'École des Beaux-Arts, il s'est toujours montré très éclectique dans son enseignement. Il n'y a pas apporté la conviction qu'y apportait M. Ingres et que l'on rencontre dans les productions très remarquables de M. Moreau. Mais on aurait d'autant plus mauvaise grâce à lui en faire un crime qu'il n'est point absolument coupable de cette indolence. La transformation de l'École des Beaux-Arts, faite en 1863 en vertu du décret impérial du 13 novembre, n'a pas en effet produit les résultats que ses auteurs en attendaient. La création d'ateliers dans l'intérieur de l'École a constitué un enseignement officiel sans conviction, et fait un tort considérable à l'enseignement libre qui a dû renoncer à lutter contre les avantages de la gratuité assurée aux élèves de l'École des Beaux-Arts. Les promoteurs du décret de 1863 avaient pensé que, en augmentant le nombre des cours faits à l'École des Beaux-Arts, en instituant des chaires qu'ils feraient occuper par l'élite des artistes, des écrivains d'art et des savants dans tous les genres, ils mettraient les élèves en mesure d'acquérir des connaissances qui font trop souvent défaut à ceux qui se lancent dans la carrière des arts. Une telle réforme était excellente, et si le décret de 1863 s'était borné à l'introduire, on ne pourrait que l'approuver. Mais la grande erreur fut de créer des ateliers dans l'intérieur de l'École.

Outre que la concurrence fut ainsi anéantie, l'État prit par cette création un rôle qui ne lui appartient pas. Ce que l'on peut légitimement demander à l'État, c'est en effet d'assurer

par de larges subventions à des établissements libres, ou l'institution d'écoles relevant directement de lui, l'enseignem des principes généraux de l'art proprement dit et des scien qui peuvent contribuer à son développement. Mais on ne con pas plus l'administration des Beaux-Arts se faisant profess de peinture d'histoire, que l'on ne concevrait l'Université France instituant des écoles où l'on enseignerait la manière composer des tragédies. Loin de renoncer à son erreur, l' ministration des Beaux-Arts est, dit-on, disposée à multip ces ateliers et à leur donner une plus grande place dans l' fice de la rue Bonaparte, agrandi au prix de lourds sacrifices.

« Les ateliers de peinture établis dans le palais et les ateli de sculpture voisins de la salle de Melpomène, disait M. G laume en 1875, occupent des locaux favorables aux collection ces ateliers ne peuvent être déplacés. Au point où en sont choses, un agrandissement de l'École est indispensable. N savons que cela entraînerait une dépense considérable, et c un grand obstacle. Néanmoins nous recommandons à la soll tude de nos collaborateurs cette question qui, avant d'être po devant les conseils compétents, doit être résolue par l'opini sur laquelle chacun d'eux exerce une influence légitime. »

De ces paroles de M. Guillaume il résulte que ce sont ateliers qui empêchent les collections de se développer. C donc la question du maintien des ateliers qui sera en réalité s mise aux Chambres, quand l'administration des Beaux-Arts l demandera le crédit nécessaire pour l'agrandissement de l'Éc des Beaux-Arts. A ce moment, les pouvoirs publics auron apprécier les résultats de cette partie de l'application du dé du 13 novembre 1863, et il faut espérer que le vote des Chamb sera favorable au régime de la liberté, sans lequel les arts s inévitablement condamnés à être enfermés dans des formu étroites et banales.

Parmi les peintres qui ont eu une réelle influence sur le contemporains, il faut citer M. Jean-Paul Laurens. M. Jean-P Laurens procède de Delaroche. Il cherche comme lui l'arran ment dramatique, et bien que les compositions du disciple soient pas d'un aspect aussi saisissant que les compositions

maître, elles ont un attrait qui a fortement attiré l'attention sur elles. Pendant longtemps, M. Jean-Paul Laurens a emprunté ses sujets à l'histoire du moyen âge. Plus tard il s'est adressé à l'histoire de la Révolution, et sa *Mort de Marceau* lui a valu une véritable popularité. Au Salon de cette année, M. Jean-Paul Laurens expose une toile qu'il intitule *Honorius*, avec ce sous-titre : *le Bas Empire*. L'héritier du Bas Empire, assis sur un trône trop large, retient les attributs de la puissance publique, trop lourds pour ses mains débiles. C'est là ce qu'on appelle une peinture philosophique. Je n'adresserai qu'un reproche à M. Laurens, c'est que sa composition ne rend point la pensée qu'il a voulu rendre. Le teint bistré et les traits durs du jeune homme de race jaune qui figure l'empereur Honorius, ne sauraient nous rappeler la finesse des visages efféminés des derniers empereurs de Byzance, la blancheur proverbiale de leur teint. Devant la toile de M. Laurens, on se croit plus volontiers transporté dans le Zululand ou bien au noir pays où pourront trôner les descendants décolorés de l'empereur Soulouque.

A côté de M. Laurens, voici M. Henner. Quel talent adorable que celui de M. Henner! M. Henner est pénétré des grandes traditions des Italiens, mais il n'est pas soumis à ses modèles au point de ne pas voir la nature et de n'en pas tirer, dans le cadre qu'il s'est tracé, le profit que son œil merveilleusement doué en sait tirer. *La Fontaine* et le *Sommeil* sont deux morceaux de maître. M. Feyen-Perrin est également un artiste convaincu et son tableau de cette année, comme ceux de M. Maignan, comme la *Pêche miraculeuse* de M. Lehoux, dont on me semble méconnaître les qualités, me ramène au sujet que je traitais au début de cet article. Que d'hommes l'on compte dans le Salon de 1880, qui seraient d'excellents ouvriers pour la décoration de nos monuments et qui abandonneraient volontiers les sujets insignifiants qu'ils traitent pour des sujets plus dignes d'eux!

M. Leblant, dont le *Bataillon carré* est des mieux venus, M. Benjamin Constant, M. Mathey, M. Dramard, M. Dupain, M. Le Pic, M. Marchand, M. Robert, ont depuis longtemps tenu leurs promesses de peintres, et ils m'excuseront, comme beaucoup d'autres, de ne pas donner à leurs envois la place

que le cadre de cette *Revue* ne me permet pas de leur octroyer.

J'aurais également voulu rendre aux paysagistes l'hommage qui est dû à leurs efforts. Les paysagistes ont, les premiers, après le grand mouvement qui s'est produit dans l'école anglaise au commencement de ce siècle, apporté dans l'école française la ferme volonté de s'inspirer directement de la nature.

Aujourd'hui, à la suite des Rousseau, des Corot, des Daubigny, nous possédons une pléïade d'artistes dont les plus modestes laisseront des œuvres durables. Et quand à côté de MM. Français, Hannoteau, Harpignies, Lapostolet et Guillemet, j'aurai nommé MM. Luigi Loir, D'Alheim, Auguin, Flahaut, de Cock, Langerock, Pelouse, Appian, Vernier, Matifas, Rapin, Velluet, Lavillette, j'aurai certainement omis bon nombre de ces vaillants artistes que le bon goût du public a depuis longtemps distingués.

Le genre le plus en faveur au Salon de cette année est le « portrait », et ce genre est traité avec plus de sincérité qu'il ne l'était naguère. On remarque même, chez la plupart des artistes qui s'y adonnent, le dessein bien marqué de ne point idéaliser le modèle et de ne plus lui imposer ces attitudes prétentieuses et convenues qui s'accommodent mal de la simplicité de notre accoutrement. Rien n'est plus malaisé à faire qu'un portrait. Rien ne présente plus de difficultés que de placer une figure dans une toile, et de rendre cette toile intéressante par la seule reproduction des traits et de l'attitude de la personne que l'on veut peindre, sans avoir recours aux accessoires destinés à divertir l'œil de l'objet principal du tableau. L'école française a toujours excellé dans le « portrait », et, pour ne prendre que les peintres de ce siècle, David, Gérard et Ingres nous ont donné en ce genre de véritables merveilles. Dans ces dernières années, MM. Bonnat et Carolus Duran ont fait de remarquables portraits. Celui de Mme Vandal, qui a valu au Salon de 1879 la médaille d'honneur à M. Carolus Duran, est une œuvre éminemment distinguée, et la série des portraits de M. Bonnat, depuis celui de M. Robert-Fleury jusqu'à celui de M. le président Grévy, est tout à fait intéressante. Cette année, M. Carolus Duran a été moins heureux avec ses portraits de femme et d'enfant. Dans le portrait de l'enfant aussi bien que dans le portrait de Mme G. P.,

il s'est attardé à la recherche des détails du vêtement, et cette recherche nuit à la facture un peu légère des chairs. Les fonds ont, en outre, moins de transparence que dans le portrait de Mme Vandal. M. Carolus Duran n'en demeure pas moins un vrai maître, en ce sens qu'il est en complète possession de sa manière, et que cette manière est d'une originalité incontestable. Si M. Carolus Duran s'est mépris cette année en ne donnant pas à ses fonds leur limpidité habituelle, M. Bonnat semble affecter de ne pas se préoccuper de ce « détail ». Ses portraits appliqués sur un fond de bitume ne s'y découpent pas toujours agréablement. Le portrait de M. le président Grévy est traité avec vigueur. La placidité du masque du chef de l'État est bien traduite. L'attitude est simple et bonne, mais l'air ne circule pas dans la toile. J'ai entendu louer chez M. Bonnat, dont, je me hâte de le dire, je tiens le talent en haute considération, le modelé attentif des moindres reliefs du visage.

Dans le « portrait », ce soin ne doit pas être poussé jusqu'à fixer la mobilité au point de l'anéantir. Ce que l'on demande au portrait, c'est le rendu de la physionomie de la personne représentée, dans ce que cette physionomie a de vivant. C'est ce qui fait que la moindre esquisse est souvent un portrait plus achevé que telle peinture solide, consciencieuse, mais dont le faire est trop poussé. Ainsi le portrait de Mlle T... par M. Laurens est un des bons portraits exposés cette année, parce que le peintre s'est arrêté au moment précis où il avait saisi l'aspect du modèle sans s'inquiéter du lâché de la facture.

En se plaçant à ce même point de vue, le portrait de M. Antonin Proust par M. Manet est l'un des meilleurs du Salon. On pourra objecter que certaines parties n'y sont pas suffisamment faites, que d'autres y sont trop heurtées. L'important est que, sous le respect de la forme et des valeurs de tons, c'est-à-dire sous un dessin irréprochable, on sente le mouvement et la vie, et, à ce titre, M. Manet est, quoi qu'on en puisse dire, un véritable héritier de Velasquez, qui demeure le maître entre tous.

Il serait assurément excessif de conclure de cette observation que le portrait doit toujours demeurer à l'état d'esquisse,

sous peine de tomber dans les inconvénients de la nature morte. Non. Toute peinture peut être menée au fini, mais à la condition de ne point perdre la saveur de l'impression première. MM. Fantin-Latour, Duez, Jacquet, nous en donnent la preuve : le premier dans un portrait de jeune fille, demeuré naïf tout en étant très recherché dans l'expression ; le second avec son portrait de M. Butin, vigoureusement maintenu dans un bon effet de plein air ; le troisième avec son délicieux portrait de Mme D...

M. Sargent mérite, avec son portrait de Mme P..., de prendre place à côté des artistes que je viens de nommer. C'est là un morceau de premier ordre et qui peut donner grande confiance dans l'avenir du jeune élève de M. Carolus Duran.

Le portrait de M. Saint-Martin par M. Margottet est également de ceux que l'on n'a peut-être pas assez remarqués. Au demeurant, quand un Salon compte des portraits comme ceux que je signale ici, et auxquels il convient d'ajouter ceux de MM. Mathey, Desboutins, Valadon, — je ne parle pas des études toujours intéressantes et parfois magistrales de MM. Baudry, Glaize, Yvon, etc. ; j'omets à dessein le travail à l'aiguille que M. Bastien-Lepage intitule Portrait de M. Andrieux, — il est permis de dire que ce Salon est de nature à donner les plus fermes espérances.

J'ai parlé dans le précédent article des candidats à la médaille d'honneur, qui sont toujours, paraît-il, MM. Morot, Cormon et Bastien-Lepage.

Les candidats au prix du Salon seraient, dit-on, MM. Pelez, Courtois, Guay, élèves de M. Gérôme, M. Wagrez, élève de MM. Pils et Lehmann, et M. Ravaut, élève de MM. Laurens et Butin. Mais on m'affirme que le jury serait disposé à donner cette année le prix du Salon dans la section de sculpture.

Je ne voudrais pas créer de nouveaux embarras au jury, qui me semble en avoir déjà beaucoup ; je dois cependant rappeler les termes de la lettre que M. de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, adressait au ministre à l'époque où il proposa l'institution du prix du Salon.

« C'est, disait M. de Chennevières, en dehors de l'École des Beaux-Arts et en dehors des limites imposées aux concours pour

les grands prix de Rome qu'il s'agirait de trouver le point de départ d'une émulation indispensable à nos jeunes artistes. Je crois, monsieur le ministre, entrevoir ce précieux principe d'émulation dans une institution qui se rattacherait à nos expositions annuelles. Je vous proposerais donc, comme essai à tenter durant quelques années, d'accorder aux jeunes peintres qui auraient montré par leurs œuvres exposées au Salon un tempérament particulièrement apte à profiter des enseignements des grands maîtres classiques, les moyens d'aller à Rome pour y étudier pendant trois ans les chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration des siècles, et de confier au jury chargé de décerner les médailles aux exposants le soin de choisir, entre ces exposants, le jeune pensionnaire dont les envois seraient soumis chaque année au public en même temps que ceux des lauréats de l'Académie des Beaux-Arts.

« Je ne vous parle ici que des peintres, car les envois des pensionnaires de Rome pour la sculpture et l'architecture ne montrent point, Dieu merci ! cet affaiblissement dont nous nous plaignons. La peinture seule me semble devoir être stimulée par cette sorte de concours nouveau, lequel appellerait vers les hautes études de la peinture d'histoire une foule de jeunes gens qui, faute d'encouragement spécial, se laissent aller aux tentations débilitantes du petit art vénal.

« La dépense de la pension du vainqueur, de ce qu'on pourrait appeler le prix du Salon, serait inscrite au budget des expositions, au même titre que les médailles que vous décernez chaque année ; et ainsi le prix du Salon serait, avec les médailles des trois classes et les médailles d'honneur prévues par le règlement, l'une des formes, et non la moins enviée, de nos récompenses dans ce concours général de l'école française qu'on appelle l'Exposition des beaux-arts. »

D'après cette lettre, le prix du Salon devrait être attribué exclusivement à la section de peinture. Mais j'espère qu'en cette circonstance l'administration et le jury pourront se mettre d'accord pour agir dans le sens le plus libéral, c'est-à-dire pour attribuer le prix du Salon au plus digne, sans considération de la section à laquelle il appartient.

X.

REVUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

L'Opéra a donné, le samedi 22 mai, le premier de ces concerts historiques qui doivent composer une espèce de musée rétrospectif, et en même temps une exposition des ouvrages contemporains jugés dignes de figurer sur le programme de l'Académie nationale de musique à la suite de chefs-d'œuvre des maîtres anciens.

Cinq de ces maîtres ont défrayé la première partie de cette soirée : Lulli, Rameau, Gluck, Grétry et Rossini. Il y a entre ces noms bien des noms à inscrire encore, si l'on veut passer en revue tout ce qui s'est produit de marquant à l'Opéra depuis sa fondation. — La suite de la série des concerts historiques donnera à l'administration le moyen de combler ces lacunes et d'évoquer tous les maîtres dont on garde le souvenir, mais dont on n'exécute plus les œuvres.

On a entendu avec intérêt l'air et le chœur d'*Alceste* de Lulli, l'air de l'Amour, des *Fêtes d'Hébé* de Rameau, très bien dit par M[lle] Daram; mais le succès le plus vif a été pour les jolis couplets de l'*Anacréon,* de Grétry, que M. Maurel a répétés à la demande unanime du public, pour les fragments de l'*Iphigénie en Tauride,* de Gluck, et enfin pour le final du troisième acte du *Moïse*, de Rossini.

Le cadre de l'Opéra a pu paraître bien vaste pour l'instrumentation assez élémentaire de Lulli et de Rameau ; en revanche, la puissance du génie de Gluck y est apparue tout entière et en pleine valeur.

Pour Rossini, on ne saurait trop admirer l'inspiration abondante et la magnifique ordonnance de son œuvre. Que de fois

ce final du troisième acte de *Moïse* a dû passer sous les yeux et dans l'esprit des compositeurs de la génération de 1830 !

N'y a-t-il pas, dans les *Huguenots,* un écho de ces sonores et terribles accents, et, dans les ouvrages de la première manière de Verdi, le souffle passionné, l'allure ardente de certaines phrases ne procèdent-ils pas directement de cette source féconde?

C'est à M. Massenet que l'on a offert le périlleux honneur de représenter l'école contemporaine dans cette première séance.

Et c'est lui-même qui, contrairement aux traditions françaises, a accepté aussi la tâche de présenter son ouvrage au public, en conduisant l'orchestre, à la place de M. Altès, chef titulaire.

On a beaucoup discuté sur l'opportunité de cette dérogation jusqu'ici admise pour M. Verdi seulement; M. Massenet, le premier intéressé dans la question, l'a tranchée de la façon la plus simple et la plus probante, en s'asseyant au pupitre.

II

La Vierge est venue, je crois, entre *Marie-Magdeleine* et *Ève* dans la pensée de son auteur ; elle complète, avec ces deux ouvrages, une trilogie dans laquelle le rôle prépondérant est réservé à la femme, qui, tour à tour glorifiée dans sa puissance charnelle, dans l'expansion de sa foi passionnée, devait tenter l'esprit de l'artiste sous cette forme idéalement pure de la Vierge, ignorant les souillures de l'amour terrestre, mais goûtant les joies, souffrant les angoisses de la maternité.

Ce doit être vers la fin de 1873 que le compositeur a écrit les premières notes de cet ouvrage ; c'est en 1879 qu'il l'a achevé. Depuis plus d'un an, l'exemplaire type de la partition, gravée avec un soin et un luxe remarquables, figurait dans la bibliothèque de M. Hartmann, son éditeur, — qui fait pour les publications musicales ce que les Perrin, de Lyon, les Lemerre et les Jouaust ont fait pour l'impression des œuvres littéraires, — lorsque le directeur de l'Opéra a eu la pensée de l'en tirer pour en offrir la primeur à ses abonnés et au public.

Avant d'analyser cette partition, je dirai quel en est le thème.

M. Charles Grandmougin, auteur d'un *Prométhée*, poème antique, publié en 1878, et abondant en vers sonores, est le parolier qui a rimé le livret de *la Vierge,* dans lequel il suit très docilement la légende chrétienne, après avoir, dans le premier ouvrage, proclamé la mort des légendes.

Il explique, du reste, cette évolution dans un sonnet astronomique placé en tête de la brochure de *la Vierge,* — pur scrupule de conscience. — Personne n'en voudra à M. Grandmougin. — « Paris valait bien une messe » : — l'honneur d'inspirer une belle partition vaut bien une concession à la foi courante, aux traditions chrétiennes,

Mystiques floraisons d'un merveilleux passé,

comme le dit l'auteur dans son exorde.

Ce poème comporte quatre scènes, répondant aux quatre périodes principales de l'histoire de Marie. — C'est d'abord la visite de l'ange à Nazareth, l'apparition à l'humble enfant ignorante et troublée, du messager céleste qui la salue au nom de Dieu. — A la seconde scène, la Vierge est devenue la mère glorieuse de Jésus. A ses côtés, elle est assise à un festin de noce, dans Cana; pour la première fois le Nazaréen révèle sa puissance de thaumaturge ; il change l'eau en vin ; les assistants l'acclament. — La mère, enivrée de ce triomphe, est pourtant troublée : elle sent que son fils va lui échapper, et quoiqu'elle ne rappelle pas la parole de l'Évangile : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » on devine qu'elle a entendu cette parole, qu'elle redoute l'oubli de son enfant, elle dirait presque son ingratitude, suivant la version du librettiste qui, passant d'un vol rapide sur les évènements intermédiaires, transporte ensuite l'action à Jérusalem dans la maison de Marie, à cette heure sinistre où Jésus monte au Calvaire, insulté par le peuple, brutalisé par les soldats.

C'est la mise en œuvre d'un tableau bien connu de M. Paul Delaroche. Sous un ciel lourd, au milieu de la foule impitoyable, la mère voit passer, tout sanglant, écrasé sous le poids de la croix, son fils bien-aimé. Elle prie, elle pleure, elle succombe à la douleur, et ceux qui l'entourent ne peuvent que pleurer avec elle, impuissants qu'ils sont à la consoler. La situation est pathé-

tique et des mieux faites pour tenter un musicien du tempérament de M. Massenet.

La dernière partie est consacrée à l'Assomption. Les apôtres, après avoir évangélisé la terre, veulent revoir les traits de celle qui a été leur force et leur espérance dans les temps d'épreuve, et qui dort maintenant son dernier sommeil dans le tombeau de la vallée de Josaphat.

Mais le tombeau ouvert apparaît vide aux yeux des apôtrés. Et aussitôt les voix célestes se font entendre. La Vierge transfigurée, appelée par les anges, monte et plane dans l'éternelle gloire et dans l'éternelle clarté.

III

Les œuvres musicales de M. Massenet que le public a été appelé à connaître jusqu'ici sont déjà assez nombreuses et assez variées pour que le caractère, le tempérament, les tendances du compositeur aient pu se dégager nettement de leur examen.

Il apparaît tout d'abord comme un pittoresque et un sensualiste. Personne mieux que lui ne sait l'art de peindre d'une touche légère et d'un coloris charmant les paysages qui le tentent. Il a la grâce, la poésie et par-dessus tout la jeunesse, qualités inestimables qu'aucune pratique ne saurait donner à ceux à qui la nature les a refusées. Il excelle dans la science de l'effet ; il a une façon d'étendre, d'alanguir la phrase musicale pour la relever tout à coup vers la fin d'un trait piquant, d'un tour imprévu, qui constitue un procédé tout personnel et marque son œuvre d'un paraphe auquel on ne saurait plus se méprendre.

Parmi les qualités qui s'acquièrent par l'expérience, il recherche assidûment la justesse et l'intensité de l'expression dramatique, et, même quand cette expression lui fait défaut, les ressources de son instrumentation lui permettent d'atteindre à une puissance de sonorité qui transporte l'auditeur jusqu'à lui faire oublier le drame.

Le drame même d'ailleurs lui apparaît presque toujours comme un domaine trop circonscrit ; il en recherche les péripéties violentes, les passions enflammées, mais ce qui contente-

rait le vulgaire ne lui suffit pas : il aime à s'envoler au delà de la sphère humaine, vers une région où l'inspiration peut planer, les ailes toutes grandes, dans l'idéal illimité.

C'est pourquoi il a fait *Marie-Magdeleine, Ève*, la *Vierge* où chantent des chœurs invisibles, où la nature et la divinité s'expriment dans des scènes libres de toute convention ; c'est pourquoi il a voulu, dans le *Roi de Lahore,* cette vision du Paradis, cette transfiguration du héros, sans laquelle l'ouvrage ne serait que la représentation d'une aventure d'amour, d'une intrigue de palais.

Si j'examine de près la conception musicale de M. Massenet, par rapport au texte de ses livrets, je le vois encore engagé dans une voie très personnelle. — Alors, en effet, que les compositeurs se préoccupent en général des rhythmes et des périodes et les suivent aussi exactement que possible, il ne s'attache, lui, qu'au sentiment prédominant de la scène. Ce sentiment se caractérise par un mot ; c'est sur ce mot qu'il construit sa phrase musicale ; c'est vers ce mot qu'il fait converger toutes les parties constituant le vers ou la série de vers avec lesquels il est aux prises. Cela ne va pas sans de fréquentes déformations du texte, sans de brusques amputations de mots et de rimes qui, partis du poème, s'égrènent le long du chemin et ne se retrouvent plus dans la partition.

On trouvera un frappant exemple de ce procédé dans l'air de Judas de *Marie-Magdeleine,* où le mot « Sois femme ! » répété et interposé avec obstination sert de pivot à toutes les périodes du morceau.

A ce propos, on pourrait accuser M. Massenet, esprit pourtant fort délicat, de manquer de sens littéraire, ou tout au moins d'affirmer son dédain du sens littéraire, s'il n'était absolument démontré, pour ceux qui étudient ses œuvres dans le détail, qu'il agit en vertu d'un système dont l'excuse se trouve dans les bons effets qu'il en obtient.

On retrouve dans *La Vierge* toutes les qualités natives du jeune maître, avec une haute préoccupation de la ligne, de l'élévation de la pensée et un constant souci de la variété des aspects.

L'ouvrage débute par une description musicale d'une extrême

douceur sur les paroles de la Vierge : « C'est la nuit, tout est calme encore dans la nature », prolongées sur une seule note et traduisant bien le repos doux de ces heures matinales, d'une obscurité vague, au milieu de laquelle s'éveillent peu à peu les harmonies de la campagne.

Avec les premières lueurs de l'aube s'exhale la première prière de Marie : « Je suis bien à vous, Seigneur ! » Ces mots, en vertu du système musical que j'ai indiqué, vont planer sur le morceau et sur toute la scène qui le suit jusqu'à la fin de la première partie. Ils seront comme le point lumineux éclairant la destinée de la Vierge, la marque de son élection divine. L'expression en est d'abord tendre, poétique, pour s'exalter vers la fin jusqu'aux accents de la foi la plus vive.

Des appels très simples de soprani répètent dans l'espace le nom de Marie. Et bientôt le chœur invisible, d'un caractère tout naïf, accompagné de sonneries aériennes, annonce la venue du messager céleste. Aux dernières syllabes de l'*Alleluia*, dit par ces voix d'enfants, après un prélude de quatre mesures, l'ange parle :

Je viens te saluer au nom du Tout-Puissant
Il te bénit, Marie, entre toutes les femmes.

Toute cette phrase de l'ange Gabriel, comme la suite de son rôle et la partie des chœurs célestes, est d'une délicieuse fraîcheur, d'une poésie pénétrante ; la marque personnelle du compositeur y apparaît d'un bout à l'autre. C'est un andantino plein de grâce qui va s'élargissant sur les mots : « Il te bénit ! » caractéristiques dans le duo, comme les paroles de Marie : « Je suis bien à vous ! » qui sont le résumé et la terminaison de cette première scène, tout empreinte de mysticisme et de foi. Elle donne bien l'impression d'une vision de légende, d'une Annonciation entrevue aux pâleurs de l'aube, à travers quelque vieux vitrail, avec l'ange blanc portant le lys symbolique et la Vierge enfant prosternée dans la lumière.

La scène suivante est conçue à un point de vue absolument théâtral. Le premier chœur éclate, après une attaque vive de l'orchestre, qui m'a rappelé les sonorités franches de certaines parties du *Roi de Lahore ;* il est destiné à exprimer la joie des

buveurs conviés aux noces de Cana. Il a plus de mouvement que de gaieté.

Un groupe de jeunes Galiléennes, se montrant de loin Jésus assis à table, met une note exquise dans ce débat tumultueux :

> Jésus! le voyez-vous?.....
> Simple comme un enfant et calme comme un sage
> Parmi les pauvres gens il est allé s'asseoir.

Cette phrase, d'une nuance très délicate, ramène le chœur des buveurs. Après quoi, sur un mot de l'hôte, commence la Danse galiléenne, qui est un des charmes de la partition.

Cette danse, glissante, avec des inflexions molles, est conduite par le chant du violoncelle jouant en notes piquées à une octave plus élevée que les violons. Les cors anglais soutiennent la basse continue, fond sur lequel se détachent les coups discrets et réguliers de la caisse frappée avec une baguette de bois et les sonneries des timbales, du sistre et des cymbales antiques. C'est d'une couleur voilée, mais très caractéristique, et d'une séduisante originalité.

La danse, sur un mouvement qui s'accélère pour s'arrêter brusquement. se termine aux cris de l'hôte et de la foule annonçant le miracle de l'eau changée en vin. C'est par un effet de stupeur plutôt que par des cris que le musicien a traduit ici les impressions de la foule. Au lieu d'une répétition vive du mot Miracle! on a donc un début un peu solennel; mais peu à peu le mouvement s'accentue, s'élargit et aboutit à un ensemble d'une belle allure, une sorte de chœur triomphal : « Gloire à Jésus! » dont la forme archaïque s'allie à une remarquable puissance.

L'air de la Vierge : « O mon fils, on t'acclame », est tout imprégné de tendresse. Cherchant sans doute une opposition favorable, soucieux d'éviter la monotonie, le compositeur a dramatisé la seconde partie de cet air : « Je t'ai sauvé, j'ai tout bravé, car je t'aimais! » Ce mouvement voulu ôte à l'ensemble un peu de ce caractère maternel et touchant qui semble plus conforme à l'esprit du personnage, mais le passage est d'un grand style et d'un accent très frappant.

Il ne faut pas analyser le troisième tableau de l'ouvrage; il faut

le prendre dans son ensemble, car tout s'y tient et s'y mêle avec cette force de cohésion qui est le propre des œuvres magistrales. C'est le Vendredi Saint. La symphonie descriptive s'ébauche aux roulements lointains du tonnerre. C'est une marche ascendante; sur le fond sombre du tableau orchestral éclatent les appels des trompettes lointaines, pareils à des déchirements d'éclairs; la marche s'approche, se dramatise peu à peu; on y sent, avec la lourdeur d'un ciel d'orage, le flux montant et menaçant de la foule qui pousse le Christ au Calvaire. Le chœur, d'un accent sombre et désolé, suit les péripéties de ce drame traversé par les cris désespérés, par les révoltes de la mère contre l'injustice des juges et la cruauté des bourreaux.

C'est une page superbe, d'une inspiration très pure, d'où la préoccupation de flatter les goûts du public est manifestement absente; elle fait le plus grand honneur au musicien qui l'a conçue. Au point de vue comparatif, c'est une curieuse échappée sur le troisième tableau de *Marie-Magdeleine :* le Golgotha. On y entend les mêmes cris, les mêmes insultes, là dominés par la plainte tendre de la Magdaléenne, ici par l'expression de la terreur sacrée et par les sanglots de la Vierge.

Le prélude de la scène finale, destiné à peindre le dernier sommeil de la Vierge, est un andante d'un caractère religieux qui aura le même succès que la symphonie de l'Aurore dans *Marie-Magdeleine*. On a voulu entendre deux fois ce morceau ; il contraste très heureusement avec la marche funèbre qui le suit et sert de prélude aux lamentations des apôtres rassemblés devant le tombeau de Marie. — Je remarque au milieu de cette scène intitulée : « l'Adieu des Apôtres », une phrase très largement étendue et très chantante que l'emploi principal des saxophones, soutenus par les violoncelles, met spécialement en relief.

Le chant des anges appelant la Vierge au ciel reprend en le développant le motif déjà entendu à la première partie, lorsque les voix annoncent l'arrivée de Gabriel ; les voix de femmes sont substituées, cette fois, aux voix d'enfants; le caractère du morceau y perd un peu de sa naïveté, mais l'effet général en est plus direct. Quand j'aurai parlé de la pièce capitale de cette dernière scène : « l'Extase de la Vierge », composition d'un grand souffle,

qui porte d'un coup d'aile l'auditeur jusque dans les hauteurs de l'espace, et signalé au passage le *Magnificat* chanté par les anges que j'aurais aimé un peu moins psalmodique, j'en aurai fini avec l'analyse de cet important ouvrage, analyse aussi complète qu'une unique audition et une lecture au piano me permettent de la faire.

L'interprétation de *La Vierge,* confiée pour les soli à Mlle Krauss (Marie) et à Mlle Daram (Gabriel) a été parfaite. On se rend facilement compte du parti que Mlle Krauss, notamment, a pu tirer d'un rôle aussi complet confié à l'interprétation d'une cantatrice de sa valeur.

L'orchestre, conduit pourtant par l'auteur, a semblé parfois manquer un peu de relief, notamment dans la Danse galiléenne, dont le dessin ne nous est pas apparu assez net pour que le public l'ait exactement appréciée.

Je ne crois pas qu'une œuvre telle que *La Vierge* soit à sa vraie place dans la salle de l'Opéra et, — je dois oser le dire, — devant le public de l'Opéra ; je ne crois pas qu'elle gagne à se présenter à ce public dans la seconde partie de la soirée, après l'audition intéressante, mais fatigante, d'une série de chefs-d'œuvre classiques.

La Vierge, comme *Marie-Magdeleine,* comme *Ève,* est une de ces œuvres au tempérament jeune et généreux, qui veulent être aimées pour elles-mêmes. Aussi gagnera-t-elle à se révéler seule, à accaparer, avec un égoïsme légitime, toute l'attention d'un auditoire disposé à l'étudier et à en pénétrer les intimes beautés.

IV

La part de l'actualité étant faite, je dois revenir sur les petits évènements qui ont rempli les deux quinzaines écoulées depuis ma dernière revue musicale.

Je rencontre tout d'abord un concert donné par deux Hongrois, MM. Hubay-Aggh'azy, violoniste et pianiste, d'un véritable talent; puis, ce sont les débuts heureux de Mlle Marguerite Ugalde, à l'Opéra-Comique, et l'entrée de Mme Montalba, à l'Opéra.

Elle s'y est montrée dans le rôle de Valentine, des *Huguenots.*

Très heureusement douée au point de vue physique, Mme Montalba fait apprécier des qualités de tragédienne qui, jointes à une voix brillante, étendue et bien conduite, lui assurent une place excellente à l'Académie nationale de musique.

Après son début, la jeune cantatrice a été, semble-t-il, tenue en réserve. La reprise de *Sylvia* est la cause possible de cette sorte de disparition. — Le ballet de M. Leo Delibes a été revu avec plaisir, et Mlle Rita Sangalli, qui faisait sa rentrée dans le rôle de la Nymphe, accueillie avec enthousiasme. — La danse est l'art par excellence pour jeter un peu d'animation parmi les flots ordinairement dormants des abonnés. — Tout en applaudissant Mlle Sangalli pour sa vivacité, pour sa force, pour sa grâce voluptueuse, ceux dont les évolutions du corps de ballet et les échappées plastiques qui en résultent ne satisfont pas complètement l'esprit, ceux-là ont retrouvé avec une joie vive ces brillantes et délicates choses qui sont la Chasse des nymphes de Diane, la Valse lente, le *Scherzo,* passages choisis d'une partition dont le succès est maintenant populaire.

Une reprise du *Domino noir* à l'Opéra-Comique a permis à M. Carvalho de faire ce que nous demandions récemment pour les œuvres du répertoire. — Au lieu de l'abandonner au milieu de vieux décors, sous de vieux costumes, aux soins de sujets quelconques, il lui a donné un habit neuf et l'a fait interpréter par une partie de ses meilleurs artistes.

Ce conte de fées, à qui Scribe s'est plu à donner une tournure de comédie, est une des fantaisies les plus charmantes de cet esprit fécond en ressources; la musique spirituelle, fine et toujours jeune d'Auber, est en parfait accord avec cette fable, que les artistes, l'autre soir, ont prise par instants d'un peu haut, sans altérer cependant un succès qui a été très franc.

Mlle Isaac a eu dans ce succès une très grosse part. Sa voix et sa personne, faites pour un genre plus grave, se sont prêtées cependant à merveille aux exigences de la situation. Elle a été acclamée, rappelée, et si elle veut, au deuxième acte, mettre un peu plus de vivacité au service du rôle d'Inésille, tout sera pour le mieux.

Grâce à la voix de Mlle Vidal, les couplets de dame Jacinthe

ont sonné comme un air de bravoure et enlevé un bis éclatant. M. Barré a fait de Juliano un viveur enjoué, et M. Herbert a prêté à Horace une physionomie de jeune premier du Gymnase. Il faut, en ces deux rôles, examiner autant le comédien que le chanteur; cette double épreuve est ici satisfaisante. Le *Deo Gratias* nous a révélé en M. Belhomme une belle voix; le comédien s'est montré sous les traits d'un noir personnage aux cheveux plats, au tricorne caractéristique : un portier de couvent sous le chapeau duquel on aurait volontiers cherché une tonsure. Le bon vieux Gil Pérès, en bonnet de soie noire, n'est plus; M. Carvalho l'a remplacé par un des personnages du *Retour de la Conférence* de Courbet, ou par un grivois homme de robe venant en droite ligne des *Contes rémois*.

Le *Domino noir* est un de ces tableaux de genre qu'il était bon de replacer dans son cadre. En en rajeunissant les couleurs, M. Carvalho ne s'est pas borné à faire preuve de respect pour un répertoire que tout le monde ne respecte pas également : il a donné des gages à l'école naturaliste, qui écrira peut-être les opéras comiques de demain, en faisant servir du vrai champagne et casser de vraies assiettes au courant de la pièce. Ce système pourra devenir onéreux, les assiettes cassées étant un moyen d'action très fréquent dans le répertoire de nos pères. Les recettes, heureusement, permettront ce luxe à l'Opéra-Comique, car le *Domino noir*, tel qu'il nous est rendu, fera certainement recette. C'est une charmante composition d'affiche, pour les lendemains de *Jean de Nivelle*, dont le succès tient contre la chaleur.

Aux premiers jours de juin, on représentera deux nouvelles pièces en un acte, le *Signal* et la *Fée;* la première est de M. Puget, prix de Rome de 1873, la seconde de M. Hémery, jeune musicien qui n'a encore donné que quelques compositions instrumentales.

V

Diverses lettres me sont arrivées au sujet de l'article paru dans le numéro du 15 mai, sur la question du Théâtre-Lyrique. Un de mes correspondants voudrait me voir appuyer sur le côté administratif de cette question, ce qui n'entre point dans mon

cadre. Je crois qu'il suffit, en l'état actuel des choses, d'insister sur cette nécessité, qui s'impose de la reconstitution d'un Théâtre-Lyrique. encore que cette redite soit devenue la pire des banalités.

Quand l'État aura pris la ferme résolution de se rendre aux réclamations qui lui arrivent de toutes parts à ce sujet, il établira un cahier des charges, modifiable après discussion, et sur lequel on pourra baser un système administratif. Jusque-là, dans l'ignorance de ce que l'État et la Ville peuvent et veulent faire, les projets économiques ne seront que des spéculations tout à fait arbitraires. Parmi les auteurs de ces projets, l'un, attaché aux précédents connus, voudra que le Théâtre-Lyrique offre au public un spectacle quotidien, vive de reprises et trouve un trousseau tout fait et une maison toute montée en venant au monde. D'autres, dont je suis, le rêveront plus aventureux, mais aussi dégagé de toute entrave. Ils lui accorderont seize représentations par mois, seulement, trouvant que c'est fort suffisant pour les exigences auxquelles il est appelé à répondre. Ce système administratif apparaît donc tout différent du précédent, lequel semble assez conforme aux idées exprimées dans un mémoire très bien fait adressé par M. Lamoureux, ancien chef d'orchestre de l'Opéra, à M. le sous-secrétaire d'État au département des Beaux-Arts.

Le tableau des dépenses mensuelles d'un théâtre lyrique, qui sert de conclusion à ce document, est établi avec une parfaite connaissance du service; le paragraphe spécial intitulé « Ouvrages à monter », me semble toutefois donner prise à une observation.

L'auteur du mémoire compte, en effet, sous cette rubrique, deux grands ouvrages nouveaux à 60,000 francs l'un, au minimum, trois petits opéras à 10,000, deux ouvrages anciens ou traductions de grands opéras, à 50,000. C'est trop et c'est trop cher.

50,000 francs doivent suffire pour tout grand ouvrage; pour les opéras en un acte, la dépense très variable n'arrivera, en aucun cas, à 10,000 francs, à moins d'un déploiement de luxe extraordinaire et, je ne crains pas de le dire, inutile pour un ouvrage qui n'est communément qu'une simple carte de visite au public.

J'ajoute qu'un théâtre musical qui donnera régulièrement, par an, deux grands ouvrages, aura bien mérité la subvention de l'État et la reconnaissance des compositeurs. Deux grands ouvrages par an, cela fera dix ouvrages en une période de cinq années; le jour où l'un des dix compositeurs sur lesquels on est en droit de compter pourra se dire que, dans cette période de cinq années, il est certain de pouvoir placer un grand ouvrage, ce jour-là on entendra un bruit de métiers dans tous les ateliers lyriques, où bien des partitions commencées dorment aujourd'hui dans la poussière, abandonnées par des auteurs désespérant de l'avenir.

Sur le chapitre des recettes, M. Lamoureux relève une moyenne quotidienne de 2,400 francs; ses renseignements concordent à peu près avec ceux que j'ai recueillis; ils ont été puisés assurément à la même source et se composent d'éléments déjà anciens. Il m'a semblé intéressant de rechercher si cette moyenne ne saurait s'élever, à notre époque, au-dessus de ce chiffre. Cette recherche m'a amené à constater que pendant une exploitation de cinq mois, à partir du 1er janvier 1877, le Théâtre-Lyrique, installé dans la salle de la Gaîté, a pu réaliser une recette quotidienne moyenne de 5,000 francs, sans compter la part proportionnelle de la subvention. Nous voilà loin des modestes chiffres de 1860 à 1864, que j'avais d'abord pris pour point de comparaison, et il ne faudrait certainement pas une prospérité plus haute à un théâtre prudemment administré pour vivre d'une convenable et durable existence.

Une question a été évoquée récemment, qui tient à la question fondamentale dont je m'occupe ici. Il s'agit des représentations gratuites ou à prix réduit, qui seraient données par les théâtres subventionnés dans un but de vulgarisation artistique. C'est un expédient qui pourrait tendre à faire ajourner la reconstitution d'une troisième scène musicale, mais ce n'est qu'un expédient. Il ne satisfera ni les musiciens, ni le public, ni l'État qui ne se trouvera pas par ce fait à l'abri des revendications et n'en devra pas moins arriver à une solution vraiment définitive.

Louis GALLET.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

On ne peut nier qu'en Italie les élections n'aient été gouvernementales plus que dissidentes et plus que constitutionnelles.

Tout d'abord, lorsqu'on les juge en détail, on est frappé de voir un pays démocratique et libéral représenté par un corps électoral aussi incomplet. Mais cette insuffisance une fois admise, il est certain que la majorité des électeurs italiens ont cru répondre, selon le vœu du pays, à la question que le roi Humbert et le ministère Cairoli avaient été précipitamment contraints, par la gauche dissidente, de leur poser.

Le parti de MM. Crispi, Nicotera, Zanardelli avait reçu deux leçons : l'une par la diminution de ses voix, l'autre par l'augmentation des voix de la droite, mais il semble plus résolu que jamais à n'en point profiter, et il vient d'en donner la preuve dans l'élection des quatre vice-présidents de la Chambre.

Le ministère renforcé paraissait avoir le droit de choisir, parmi les groupes parlementaires, celui qui, joint aux forces dont il dispose, lui assurait une majorité définitive. MM. Cairoli et Depretis semblaient donc de loin autorisés à faire cesser, en s'adjoignant les éléments qui leur conviennent, ce qu'ils définissaient, avant le vote, « une politique de crises subites et de luttes inféconde provoquée par d'inexplicables dissentiments ».

Le ministère de gauche a été moins libre qu'auparavant de décider, à son gré et selon son goût, du choix qu'il pouvait faire d'un appoint gouvernemental ; il s'est retrouvé non en face d'amis corrigés, mais en face de coalisés enhardis.

L'Italie n'avait pas abandonné la gauche dans les élections, malgré ses fautes. Le corps électoral s'était prononcé en faveur du ministère pour que celui-ci réduisît les dissidents par la conciliation. L'Italie voulait des réformes par la gauche ; le roi et la nation exprimaient le même espoir, formaient les mêmes vœux, parlaient le même langage, et réclamaient du patriotisme de

la nouvelle Chambre la réalisation immédiate des promesses faites par la gauche à la Couronne et au pays. Ces voix autorisées n'ont point été écoutées.

Dans le discours du Trône, les sentiments de l'Italie sont exprimés avec une grande netteté. « Il faut se mettre résolument au travail, dit le roi Humbert, et poursuivre l'œuvre de réforme à laquelle les aspirations confirmées du pays donnent une nouvelle impulsion. »

« J'espère, ajoute le souverain constitutionnel, que cette législature aura la gloire d'effectuer la réforme électorale désirée de tous. L'extension du vote donnera une expression plus complète à la volonté nationale, que j'ai toujours cherché à interpréter fidèlement. » Combien, hélas! l'attitude des dissidents nous éloigne de ce vœu!

La gauche dissidente seule, faisant le jeu de la droite, avait donc détruit un accord avant la dissolution, démontré par plusieurs propositions et par plusieurs votes, entre la Couronne et le ministère. Rien ne prouve mieux cet accord que les paroles du roi Humbert; car elles sont le programme du ministère comme politique intérieure et extérieure.

Le roi ayant déclaré qu'il est partisan de l'abolition de la taxe sur la mouture, avec la restriction des garanties budgétaires, et qu'il désire la réforme électorale dans la mesure où elle peut être actuellement profitable à l'Italie, envisage la politique extérieure avec des vues si élevées par leur sagesse et par leur libéralisme, que je ne résiste pas au désir de les citer dans leur ensemble :

« La confiance dans notre impartialité nous a fait attribuer un rôle honorable dans l'action diplomatique qui assure la loyale application du traité de Berlin.

« La récente initiative d'une puissance, initiative à laquelle ont déjà adhéré les autres puissances, l'Italie comprise, tend à écarter les difficultés qui n'ont pas encore été résolues. On doit espérer surtout que la pacification des contrées voisines du Montenegro évitera le malheur d'un conflit.

« Je ne manquerai pas, relativement à la question hellénique, avec l'assentiment désormais acquis de tous les gouvernements, de donner notre concours le plus efficace et le plus désintéressé

pour chercher une solution conforme aux engagements communs et aux traditions de notre politique nationale.

« C'est dans ces conditions favorables à la paix, que nous chercherons à conserver longue et honorable, que commencent et j'espère que s'achèveront vos travaux. »

Rien ne devait donc être changé ni dans le fond ni dans la forme en Italie, puisque tous les éléments d'une politique excellente y existaient en germe avant la dissolution de la Chambre, que ces éléments, pour ainsi dire, passaient du domaine de l'incubation dans le domaine des faits vivants, et que tout, sauf l'esprit de MM. Nicotera, Crispi et Zanardelli, marchait vers l'apaisement.

La Couronne, le ministère, la majorité de la Chambre italienne peuvent donc réaliser les mêmes réformes constitutionnelles, poursuivre le même but de politique nationale; seules, des personnalités malfaisantes encourent maintenant la responsabilité de désagréger, de détruire cette union, et de mettre un jour ou l'autre la monarchie en péril, par l'impossibilité où elle se trouvera de contribuer aux réformes.

Le corps électoral italien avait très nettement approuvé l'acte constitutionnel de la dissolution, malgré sa brusquerie. Il s'était donc efforcé d'être l'interprète de l'opinion générale; il avait confirmé par cet effort même et par des résultats incomplets, l'idée juste qu'on a de son épuisement. Les dernières élections italiennes montrent d'une façon irréfutable qu'à la dissolution et au renouvellement de la prochaine législature, il faut joindre la dissolution et le renouvellement du corps électoral, sinon ce corps impuissant recommencerait à donner au pays une Chambre à son image et à sa ressemblance, à laquelle il manquerait, — comme à la Chambre qui a provoqué, en France, la révolution de 1848 — l'adjonction des capacités.

La droite n'a reçu de ses électeurs, auxquels elle-même a promis la réforme électorale, qu'un mandat de confiance pour aider à cette réforme. Ses nouveaux alliés ont bien plus compté sur son esprit gouvernemental, qu'approuvé ses manœuvres de coalition avec une extrême gauche qui reste intransigeante.

Si elle prenait le pouvoir dans ces conditions, elle aurait vite à s'en repentir.

Au cours de la période électorale, le gouvernement avait si bien compris que le nœud de la question était la réforme, qu'il s'était permis une seule manœuvre, celle de faire publier l'information suivante : « Le ministère, ayant la majorité dans les élections, est décidé à présenter d'urgence, à la rentrée, le projet sur la réforme électorale. »

Et vraiment quand je dis que le ministère ne s'est permis que cette manœuvre, je me fais l'écho non des amis de MM. Cairoli-Depretis, mais de ses adversaires. Je n'en donnerai pour preuve que cette citation du *Courrier d'Italie :* « Les adversaires du ministère n'ont pas devant eux un agresseur déloyal et traître. »

La réforme électorale est d'ailleurs admirablement préparée. Le voyage des ministres, des chefs de chaque groupe parlementaire, a réveillé la passion politique dans le pays. Les distinctions d'opinion, dans une Chambre dont chaque membre est unitaire, constitutionnel et libéral, n'étaient guère accessibles à la population jusqu'aujourd'hui. Mais les discours prononcés, entendus, répétés, discutés, et pour ainsi dire répercutés jusqu'au fond des plus petites bourgades, ont fixé dans l'esprit public des points d'entente possible ou de rupture définitive entre les partis. Le pays légal a déjà montré plus d'empressement à voter, et la nation prête à suivre les débats de la Chambre dont elle s'était désintéressée, recommence ainsi son éducation sur les hommes et sur les questions, pour bénéficier de la réforme en connaissance de cause.

Un homme aurait encore pu aider à donner à la législature nouvelle un caractère véritablement parlementaire et aux discussions de la brièveté, de la suite et du bon ton, c'était M. Farini. C'eut été de sa part un acte de vertu civique que d'avoir consenti à réoccuper le fauteuil présidentiel du Parlement italien, en voyant se resserrer l'étrange accouplement du triumvirat Octave-Crispi Antoine-Nicotera et Lepide-Zanardelli avec la droite.

I

La lassitude de gouverner les hommes est fort compréhensible, l'injustice des partis politiques étant l'une de celles qui se

manifestent avec le plus d'imprévu et de cruauté ; mais l'attachement à une cause, le dévouement à cette patrie de l'idée qu'on nomme un parti, doivent aider à secouer toute lassitude, sous peine de manquer au devoir.

C'est ainsi que l'a compris M. Gladstone, malgré sa ferme résolution de ne plus rentrer au gouvernement. La preuve qu'a donnée l'illustre candidat du Middlothian de la sincérité de son renoncement au pouvoir, c'est la liberté avec laquelle il a jugé les questions de politique extérieure dans l'admirable victoire électorale qu'il vient de remporter.

Je ne comprends pas qu'on ait fait des réserves et qu'on ait interprété avec malveillance le mouvement d'opinion si loyalement individuel des discours électoraux de M. Gladstone. Et je comprends moins encore qu'ensuite on ait blâmé la noble résolution de M. le Premier de paraître se contredire personnellement, en jugeant les choses à travers les intérêts et la sécurité de l'État. M. Gladstone, comme la plupart de ceux qui connaissent les secrets mobiles des gouvernements, n'avait cru faire qu'une médisance, ce qui est de bonne lutte, et non répandre une abominable calomnie en disant que l'Autriche avait quelques visées sur l'Orient.

Une fois chancelier de l'Échiquier, peut-être M. Gladstone eût-il à l'égard de l'Autriche conservé son opinion, si le comte Karolyi n'eût pris l'initiative de déclarer positivement que l'Autriche n'avait aucune idée annexionniste.

Enchanté de cette déclaration, M. Gladstone, demi-sceptique et demi-convaincu, a trouvé utile de prendre acte de cette assurance, et a consenti à ne pas vouloir entrer dans les discussions stériles du passé.

La bonne grâce de cette démarche, — qu'on a qualifiée « d'humbles excuses », — m'avait frappée tout d'abord ; j'y voyais le grand et légitime orgueil d'un homme d'État, qui sait, dans le premier instant de son arrivée au pouvoir, faire le sacrifice d'une opinion personnelle ou de la forme de cette opinion, et qui se soustrait pour l'avenir à de petites, et, par conséquent, à d'humiliantes concessions.

Il est d'ailleurs difficile de soutenir que lord Beaconsfield ne

rêvait pas une politique agressive, et que la « bonne nouvelle » de l'alliance austro-allemande ne cachait pas une entente des trois gouvernements à propos d'entreprises fructueuses.

Prévoyant quelques malentendus volontaires ou involontaires, M. Gladstone adresse le 3 mai, à ses électeurs, une lettre où il dit : « Vous conviendrez avec moi que le temps des mots est passé, et que l'heure de commencer l'action est venue. Des déclarations politiques que j'ai faites parmi vous avant les élections, je vous dirai seulement que ces déclarations sont maintenant devenues, dans leur esprit général, d'*honorables engagements* que je tiendrai de mon mieux. »

Et, le 24 mars, il avait dit dans un discours à Peniewick :

« Au lieu de s'indigner, on devrait dire tout simplement : « Nous n'avons pas les intentions qu'on nous attribue. » Si l'empereur d'Autriche et son premier ministre désirent nous envoyer des communications, qu'ils en fassent dans ce sens. Qu'ils disent : « Nous repoussons, nous répudions tous ces projets contre les races dont tant de millions habitent la péninsule des Balkans », et après cela, messieurs, je serai le premier à respecter et à estimer le gouvernement autrichien. Ce gouvernement n'aura plus de raison de se plaindre de moi, et s'il se plaint actuellement, c'est que je suis forcé de parler de projets qui sont aussi coupables que dignes de blâme. » Cela est clair.

Le fait réel, indéniable, est que la lettre du comte Karolyi, avec toutes ses protestations de désintéressement, doit être considérée comme une réponse à une mise en demeure de l'opinion anglaise, et par conséquent à un premier et grand succès de la politique nationale pour M. Gladstone.

D'ailleurs, la réception de M. Goschen par le baron de Haymerle prouve que M. Gladstone a mis brusquement le pied dans une grosse toile d'araignée, mystérieusement tissée.

L'Autriche, après avoir, la première, fait répandre dans la presse officieuse le bruit de la proclamation de l'indépendance de l'Albanie, exagéré l'importance des troubles de Pritzrend, fait aujourd'hui nier cette proclamation et s'applique à diminuer la gravité des soulèvements. Bien plus, M. de Haymerle déclare que la Turquie intéresse son gouvernement au même titre que

la Bulgarie, le Monténegro, la Grèce, qu'enfin la stricte observation du traité de Berlin est le comble de ses vœux sur la solution de la question d'Orient.

Le discours du trône, à l'ouverture de la session parlementaire à Londres, discours de reine constitutionnelle et non plus d'altière impératrice, devait arrêter les suppositions du baron de Haymerle et calmer les craintes de l'Autriche dans leurs soupçons de voir M. Gladstone poursuivre en Orient une politique personnelle de haine contre la Turquie. — « J'espère, dit la reine, provoquer, de concert avec les puissances, la prompte et complète exécution du traité de Berlin. »

Le ministère libéral n'eût certainement pas accepté les clauses du traité de Berlin, mais il a montré un véritable respect des engagements pris par le gouvernement de la reine, facilitant ainsi à la personne royale la transition un peu précipitée de la politique conservatrice à la politique progressive.

Donc, si réellement l'Autriche ne voulait que l'exécution du traité de Berlin, et si elle ne cherchait pas à pêcher en eau trouble sur les rivages de la Turquie, elle eût pu dicter à M. le baron de Haymerle un meilleur accueil pour M. Goschen, et elle a plus de raison d'applaudir aux circulaires de lord Granville qu'à celles de lord Salisbury.

Je disais, dans ma dernière lettre de quinzaine, que la politique de M. Gladstone est une politique de dénouements plus que de nœuds. La presse anglaise, plus savante dans le vocabulaire commercial, appelle la politique du chancelier de l'Échiquier une politique de liquidation. Toutes les démarches faites, toutes les dispositions prises par le nouveau Foreign Office préparent les voies à des solutions au Sud de l'Afrique, en Orient et dans l'Inde. Cette politique est utile à l'Europe, surtout dans la question d'Orient, parce que l'Orient seul engendre l'imprévu et peut mettre en présence, du jour au lendemain, des intérêts puissants, ailleurs amis, là ennemis.

Les propositions anglaises faites aux cabinets européens pour une action convergente sont, depuis le congrès de Berlin, l'acte diplomatique le plus considérable qu'il y ait eu à juger. L'acceptation du fait accompli, tel est le principe qui a dicté la sagesse de ces propositions.

« Sans doute, a dit lord Granville à la Chambre des lords, il y a des fautes dans ce traité, et nous les avons souvent signalées au gouvernement précédent, mais quoiqu'on nous accuse de ne faire qu'une politique de pastiche, je rappellerai que j'ai exhorté sans cesse, alors que j'étais dans l'opposition, le gouvernement à demander aux puissances européennes d'agir de concert, et c'est exactement la politique que nous suivons aujourd'hui. »

Le cabinet de M. Gladstone, auquel on reproche d'être trop favorable à la Russie, déclare par la voix autorisée de lord Granville que « la Russie réglant seule la question des Balkans serait tout aussi dangereuse pour l'Europe qu'un autre État, et que c'est seulement le concert européen qui peut élever une voix écoutée ». Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux anglais, il semble qu'on soit partout en Europe, après la politique du « pourboire », pris d'un beau zèle pour la politique de désintéressement.

Rien n'en témoigne mieux que cet article du *Golos*, dont je cite un remarquable extrait : « Dans les circonstances où se trouve actuellement l'Europe, l'activité du nouveau gouvernement britannique peut avoir une grande importance historique. Dans le cours du dernier quart de siècle, la vie internationale européenne a vécu sous la domination et sous le fléau de la politique belliqueuse, tantôt de la France, tantôt de l'Allemagne, et enfin de la Grande-Bretagne. C'est cette politique qui a donné naissance au système de la paix armée qui trouble l'Europe. La nation anglaise, en renversant le cabinet Beaconsfield, a, la première, donné l'exemple de ce qu'il fallait faire pour se soustraire à ce fléau. M. Gladstone se trouve donc à la tête d'un véritable mouvement historique. On attend de lui la délivrance des fardeaux écrasants de la paix armée. »

Lord Beaconsfield a-t-il fait un discours-programme à Bridgewater chez lord Ellesmere? ne l'a-t-il pas fait? Telle est la question que s'est posée pendant quatre jours la presse européenne. Les uns y ont répondu par des affirmations, les autres par des démentis. La négation, argument cher à l'ancien Foreign Office, n'a point prévalu cette fois, malgré le mensonge de lord Beaconsfield. L'agence Reuter ayant soutenu sa version, et des membres

du Parlement, qui assistaient à la réunion, ayant fait des communications ou des confidences, il a été facile de comparer ces extraits. Or, comme ils se ressemblaient entre eux, ils devaient nécessairement ressembler à l'unique lord Beaconsfield, et nous en citons ceci : « La difficulté n'est pas de savoir ce que les libéraux ont l'intention de faire, mais ce qu'ils ont l'intention de ne pas faire, car leur programme est aussi large que l'espace qui sépare les deux pôles. »

Voilà qui répond magistralement aux discours des membres du cabinet : de sir Ch. Dilke à Chelsea, et du marquis de Hartington au banquet du Devonshire-Club. Dans ces discours, le sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères et le ministre des Indes, traitant de la politique intérieure, déclaraient qu'il ne fallait pas se leurrer d'espérances irréalisables, et que les complications léguées par le précédent ministère ne devaient pas être simplement subies, mais qu'il fallait en éviter les conséquences les plus graves. Sont-ce là les paroles de ceux que lord Beaconsfield prétend être inspirés par le « radicalisme destructeur » ?

Le ministère est complet, grâce à l'élection de sir William Harcourt dans le comté de Derby, le généreux M. Plimsoll ayant donné sa démission pour lui faire place.

L'incident Bradlaugh, qui a passionné l'opinion anglaise, se terminera-t-il par l'exclusion de l'élu de Northampton? Malgré le consentement de « l'athée » à prêter le serment dans une forme moins précise cependant que celui de « fidélité à la vraie foi chrétienne », les dévots ont considéré cette concession comme plus injurieuse que le refus et ont refusé de l'accepter. La Chambre des Communes devient une curie romaine.

Le mot de M. Gladstone : « Sommes-nous compétents pour trancher des questions théologiques ? » a vengé M. Bradlaugh des injures qu'il a subies de la part des bigots, et que d'ailleurs partagent avec lui les philosophes, les libres penseurs, les partisans de la liberté de conscience et de la séparation de l'Église et de l'État. Les vertus chrétiennes des cléricaux et des orthodoxes donnent une fois de plus la preuve de leur intolérance. Quoi qu'il arrive, la protestation de M. Bradlaugh en faveur de la Réforme et de la liberté ne sera pas stérile en Angleterre ; sa

vaillance pour les causes sacrifiées l'a encore une fois bien inspiré.

La loi sur la préservation de la paix en Irlande, votée en 1875, qui était déjà un adoucissement à la loi de 1870, sera enfin rapportée. Elle expire le 1er juin 1880. Malgré les difficultés que des troubles peuvent créer en Irlande au gouvernement désarmé, le ministère libéral a fait sagement de réaliser cette réforme immédiate. Voici ce que dit à ce sujet le discours du trône :

« L'acte pour la préservation de la paix en Irlande expire le 1er juin. Vous ne serez pas invités à le renouveler. Mon désir d'éviter les inconvénients d'une législation exceptionnelle restreignant la liberté ne m'amènera pas à négliger le premier devoir de tout gouvernement, qui consiste à veiller à la sécurité de la vie et des biens des sujets.

« Mais de même que je suis déterminée à remplir ce devoir sacré, je suis persuadée que la fidélité et le bon sens de mes sujets irlandais justifieront la résolution que j'ai prise d'avoir seulement recours aux lois ordinaires, en les appliquant avec fermeté en vue du maintien de la paix et de l'ordre. »

L'influence de l'agitateur irlandais, M. Parnell, semble en avoir beaucoup diminué. Il n'a été choisi comme *leader* des home-rulers que par trois voix de majorité.

En Afghanistan, déjà la politique de pacification porte ses fruits. A Caboul, plusieurs émissaires d'Abdurrhaman ont été envoyés par l'émir, autrefois irréconciliable, pour prêcher l'apaisement et dire qu'il ne fallait plus faire d'opposition aux Anglais.

Le même Abdurrhaman a réprimé des troubles qui avaient éclaté à Bardakskan. Il est maître du territoire situé au nord de l'Indou-Kouch. Koh-Daman est tranquille. On attend la réponse officielle de l'émir aux propositions de l'Angleterre, qu'il viendrait accepter ou débattre à Caboul et qu'il a accueillies, dit le *Times*, « d'une manière fort intelligente et pratique ». L'Angleterre, d'accord avec le Sirdar, retirerait ses troupes, comme l'a dit le marquis de Hartington, après que « tous les engagements pris au nom de la reine auront été respectés, et qu'on aura pris des mesures pour protéger des tribus auxquelles on doit assistance ».

On pourra alors, en revenant au point d'où l'on est parti, payer les frais d'un voyage de conquête de lord Beaconsfield à

travers l'Afghanistan, lesquels, d'après les derniers documents, s'élèvent à deux cent cinquante millions de francs.

II

L'alliance des vieux whigs et des jeunes libéraux, réalisée par M. Gladstone, a frappé M. Sagasta, de même que l'exemple de lord Beaconsfield avait frappé M. Canovas, et, tandis que celui-ci essaye orgueilleusement un petit congrès de Berlin avec la conférence du Maroc, qu'il rêve de doter son pays de quelque conquête cypriote clandestine, qu'il traite ses colonies des Antilles comme lord Beaconsfield traitait ses colonies de l'Inde, qu'il gouverne de haut son souverain avec des façons de vice-empereur, M. Sagasta essaye de copier M. Gladstone et songe aux glorieuses campagnes électorales de M. le Premier d'Angleterre. Il groupe dans un même parti les Chamberlain, les lord Derby, les Bradlaugh, les marquis de Hartington. Nous doutons fort du succès final d'une pareille *olla podrida* en Espagne.

La Constitution de 1876 étant devenue l'égide du manifeste progressiste, le parti libéral dynastique de M. Sagasta se place sous l'égide de la Constitution de 1876.

L'impatience des partis à ressaisir le pouvoir ou à l'occuper donne aux groupes parlementaires en Europe, aux yeux de ceux qui, comme moi, sont forcés de suivre leurs évolutions, l'aspect de troupes de cirque, dans certains exercices où les écuyers et les clowns courent les uns derrière les autres, saluent le public, recueillent l'applaudissement destiné à celui qui les a précédés, et sont suivis d'un autre qui recueille le leur.

Ramener le gouvernement au libéralisme et l'arracher à M. Canovas, tel est le but que poursuit M. Sagasta. C'est une étape à laquelle je m'intéresse, M. Canovas étant de ceux qui m'ont toujours l'air de conduire leur pays à l'abîme.

Les dynastiques libéraux, dont les principaux chefs après M. Sagasta sont MM. Posada Herrera, Alonzo Martinez, le maréchal Martinez-Campos, enfin converti au libéralisme, les maréchaux Serrano, Jovellar et Concha, prétendent que le roi voit sans inquiétude et même d'un œil favorable la création d'un grand

parti libéral. On raconte qu'il n'a point montré visage de Bourbon au marquis de Bedmar, vice-président du Sénat, le jour où il a su qu'il s'associait à une politique ennemie de celle de M. Canovas.

M. Sagasta, chef suprême des confédérés, fut tour à tour ministre de Prim, du roi Amédée, du maréchal Serrano. Il est, pour ses ennemis, beaucoup plus dangereux dans l'opposition qu'au pouvoir, où il ne lui a point été donné, sur trois expériences, de faire une seule fois grande figure.

Les éléments si hétérogènes que M. Sagasta juxtapose, ne pouvant être unis véritablement, seront-ils une force? Ou bien ne précipiteront-ils pas le gros évènement d'une dissolution, dont les bénéfices pourraient bien être réservés aux progressistes-démocrates?

M. Canovas commence, lui aussi, à perdre de son prestige, et il a besoin, sur l'heure, d'une victoire à la conférence du Maroc, afin d'être relevé dans l'opinion, où il a été abaissé. Il s'agit pour l'Espagne de contrecarrer, de diminuer l'influence de la France et de l'Italie. Le sultan du Maroc, encouragé par l'Espagne, par l'Autriche, par l'Allemagne, veut restreindre le droit de protection des consulats aux employés dans les missions et dans les ambassades. La France, l'Italie, le Portugal prétendent garder les droits octroyés par la Convention de 1767 et celle plus récente, uniquement française, de 1863. L'Italie, le Portugal, la France, veulent continuer à étendre le droit de protection au commerce qui ne pourrait lutter contre la violence des Marocains, fort insoumis à leur sultan.

Le Maroc spécule sur le désir de l'Espagne et de l'Angleterre de voir réduire le commerce français et italien. Le même Sidi-Mahomed, qui vint, il y a trois ans, négocier avec M. Silvela la suspension des traités de 1861, vient combattre dans la conférence les avantages conquis par la France, par l'Italie, par le Portugal, depuis un siècle.

Le gouvernement communique de moins en moins des nouvelles de Cuba. Les députés créoles et les amis du maréchal Campos reçoivent, eux, des nouvelles graves : par exemple, le débarquement de Calixto Garcia dans un pays qu'on disait pacifié.

III

Il y a, paraît-il, encore en Russie des partisans de l'horrible Mouraview, partisans si bien cachés durant la terreur nihiliste, qu'on pouvait croire les plus fougueux réactionnaires convertis au libéralisme. La crainte d'une révolution immédiate avait apporté des tempéraments dans certaines natures farouches, et préparé à des accommodements ceux qui craignaient, en ne donnant rien, de tout perdre.

Depuis que le comte Loris-Mélikoff a calmé l'épouvante, depuis que sa fermeté et sa douceur réunie sont ramené la sécurité dans les âmes tourmentées, et remis la révolution à une plus lointaine échéance, les conservateurs se sont rassurés en face d'un danger maintenant éloigné, et ils prétendent n'être tenus à aucune bienveillance, à nulle concession vis-à-vis de brigands qui les avaient placés dans l'alternative de céder ou de mourir.

Une brochure du prince Miechtcherski, très lue et très commentée en ce moment parmi les fonctionnaires, approuvée par les conservateurs, faite pour réveiller les haines assoupies, conseille au général Loris-Mélikoff de recueillir au plus tôt la glorieuse succession de Mouraview.

Le moment est mal choisi pour exalter les hommes volontairement cruels, quand toute la Russie accable de ses rigueurs un homme d'une grande valeur intellectuelle, le comte Tolstoï, malfaisant avec inconscience.

De même que le comte Loris-Mélikoff a été choisi parce qu'il avait su maintenir l'ordre dans son gouvernement, de même M. de Sabouroff succède au comte Tolstoï à l'instruction publique, parce qu'il a exercé une influence bienfaisante comme curateur de l'arrondissement scolaire de Dorpat. Même sans réforme, l'application d'une loi excite les passions ou les apaise.

Si le *Bereg* peut accuser le comte Tolstoï d'avoir *démoralisé* la jeunesse; si le *Golos* peut calculer que, sur 30,000 élèves, près de 10,000 ont été exclus, sous des prétextes futiles, des Universités où toute rentrée leur était interdite, il est curieux de lire en même temps une phrase du discours d'adieu de M. de Sabou-

roff aux étudiants de Dorpat : « Je suis pleinement convaincu que rien ne peut rompre l'union morale qui existe entre moi et les étudiants de l'Université. »

Le comte Tolstoï avait eu le grand tort d'introduire la politique dans l'enseignement, et la tracasserie dans l'administration ; les rapports des assemblées provinciales avec ses services étaient tels, qu'après avoir voté des fonds qu'elles continuaient à verser, les zemtwos laissaient fermer les écoles, découragées de toute protestation.

La Russie apporte aux projets de M. Gladstone un concours d'autant plus facile, qu'elle est d'accord avec l'Angleterre dans toutes les questions de détail sur une intervention pacifique des puissances auprès de la Porte et sur la nécessité de faire exécuter les protocoles inappliqués du congrès de Berlin.

On a beaucoup parlé, au commencement de la quinzaine, d'une guerre immédiate entre la Russie et la Chine. La confirmation de la mort du malheureux Tchong-Kéou, négociateur de la concession de Kouldja, a provoqué, dit-on, le rappel du chargé d'affaires de Russie à Pékin. On ajoute que le gouvernement russe a pris toutes ses dispositions sur terre et sur mer pour être prêt à la moindre attaque.

Je crois, cependant, que l'on épuisera bien des moyens diplomatiques avant de bloquer les ports chinois, ce qui deviendrait pour l'Angleterre, pour le commerce de l'opium dans l'Inde, une véritable ruine.

IV

Les ministres de la Sublime Porte seront certainement changés par les mêmes raisons que Tchong-Kéou a été exécuté. Rien n'est facile comme de sacrifier l'instrument à la politique, cela dénoue d'une façon merveilleuse les situations les plus compliquées.

Voilà un conseil au Divan, bon pour le passé, point pour l'avenir ; car une chose paraît acquise, c'est que dorénavant les puissances, — sauf peut-être l'Autriche et l'Allemagne dont les combinaisons à propos de l'Orient étaient byzantines, — feront en Turquie de la politique occidentale.

Les puissances tiendront à honneur, comme vient de le faire

l'Angleterre, d'exposer publiquement les motifs de leur intervention, de poser en termes précis le but de leur action, ou personnelle ou commune, et, n'admettant pas de faux-fuyant, reprenant la grande tradition diplomatique, que jusqu'à M. de Bismarck la civilisation faisait plus sincère, plus généreuse, plus libérale, elles obligeront, par leur loyauté, la Sublime Porte à être loyale et à tenir ses engagements.

Lord Beaconsfield, il faut en convenir une fois pour toutes, avec la bourrasque de ses exigences, le caprice de ses fantaisies, l'imprévu de ses absolutions et de ses complaisances, avait ahuri la Porte et changé en une préocupation stérile, en une inquiétude démoralisante, des velléités de réformes et le désir, un moment actif, des améliorations. Pouvait-il en être autrement quand, au lieu d'un véritable progrès à réaliser, il fallait équiper à neuf, payer au taux anglais, sans la retenue de 75 p. 100 qui ruine les fonctionnaires turcs, protéger de toute jalousie, de toute haine, ce favori, quelque sujet anglais, insolent, avide, se sentant soutenu, venu là pour être brillant, visant à l'action d'éclat pour servir sir Austin Layard, non l'Angleterre, pour exécuter des variations romanesques sur les thèmes de lord Beaconsfield, plus que pour servir une cause civilisatrice et humaine?

Aujourd'hui nous allons assister, grâce à la mission de l'honorable M. Goschen, à un sérieux essai de moralisation. La France a choisi, pour l'associer à cette œuvre digne d'elle et de son désintéressement, un homme dont la hauteur de vues, dont la connaissance de l'Orient, dont le caractère, sont une garantie de la bienfaisante influence qu'il saura prendre et exercer.

Comme ambassadeur de France, comme ami de la Grèce, M. Tissot, par ses conseils et par sa résolution, peut éclairer sur ses devoirs le sultan Abdul-Hamid, qui n'est point inaccessible aux sentiments généreux, et relever la diplomatie française du rôle effacé ou agité qu'elle a joué à Constantinople, avant, pendant et depuis le traité de Berlin. Peut-être d'ailleurs y sera-t-il aidé un jour par quelques paroles d'un de nos ministres aussi courageuses que celles que vient de prononcer le roi Humbert à propos des frontières grecques.

M. Goschen, M. de Novikoff, diplomate éminent, M. Tissot,

le comte Corti, qui, dans sa préoccupation louable de ne pouvoir être soupçonné de protéger l'Albanie, s'est peut-être un peu trop hâté en protégeant seul le Montenegro, voilà, il semble, un congrès d'ambassadeurs admirablement choisi pour agir avec mesure, mais avec autorité sur la Porte. L'ambassadeur d'Autriche dans ce congrès aura-t-il pour instructions d'écouter le conseil français du *Golos* et de *faire de nécessité, vertu ?*

Le baron de Haymerle, dans son entretien avec M. Goschen, appelle la Turquie un facteur politique. C'est un mot de situation. La politique orientale était vraiment une boîte aux circulaires.

V

La Chambre autrichienne, avant de se séparer, a nommé ses délégués : 23 membres de la gauche constitutionnelle, et 17 membres de la droite. La gauche a refusé d'accepter, comme les années précédentes, les députés qui représentent la Bohême aux délégations, sous prétexte qu'avec une aussi petite majorité, elle ne pouvait compter sur les Tchèques, avec lesquels elle est en guerre, à propos du « décret sur l'emploi des deux langues » en Bohême, en Moravie et en Silésie.

La gauche constitutionnelle, le parti allemand, s'est, en excluant les Tchèques des délégations, vengée de « l'ingratitude » des Polonais qui ont voté avec la droite pour l'annulation des trois élections libérales des propriétaires fonciers de la haute Autriche.

Les questions de langue deviennent des questions « de vie ou de mort » pour l'Autriche, selon l'expression favorite de la presse constitutionnelle. Les séances du Reichsrath ont été profondément troublées à ce sujet. Dans l'une des plus orageuses, le comte Wurmbrand, progressiste, ayant invité le gouvernement à déclarer la langue allemande langue de l'empire, les députés fédéralistes ont failli mettre en plusieurs morceaux les députés de la formule de *tous en un*.

La politique de conciliation du comte Taaffe, si elle n'a pas complètement échoué, n'a gouverné qu'avec des expédients. La violence des partis en Autriche est incompatible avec toute idée de discipline ou de modération. Depuis la présidence du comte

Hohenwart, chef d'un cabinet de droite féodale, — lequel n'est pas guéri de la répression, puisqu'il a fait appel aux gendarmes en pleine séance du Reichsrath et mis en demeure le comte Taaffe de « réprimer avec la dernière énergie toute manifestation », — depuis 1871, jamais les passions n'avaient été plus vives à la Chambre que durant cette session, et le ton des journaux plus offensif contre les gouvernants.

A la droite féodale, le comte Clam-Martinitz a été si hautain, si insolent envers le président du Conseil des ministres, qu'on parlait de le faire sénateur pour le noyer dans la Chambre haute, où la majorité constitutionnelle est une marée montante.

Le comte Taaffe est sérieusement menacé. Il n'a pas plus réussi dans ses essais de conciliation entre les nationalités que dans ses essais d'alliance entre les partis. Partout, autour de lui, où il a voulu la paix, il rencontre la guerre. Les haines de race ont été réveillées par des concessions faites pour les endormir. Aucun parti n'occupant le pouvoir, tous se sentent lésés et sont mécontents. On répète que, forcé de faire une politique de bascule et de mettre dans sa balance tantôt un poids, tantôt un autre, le président du Conseil a perdu toute notion de la mesure.

Le cabinet actuel fera-t-il les élections? On discute à l'infini dans les cercles politiques à ce propos. Les délégations ne devant se réunir qu'en septembre, d'ici-là, bien des évènements peuvent calmer les effervescences. L'action personnelle de l'empereur est très grande sur les libéraux, qui n'ont, en somme, qu'un médiocre intérêt à renverser un ministère de conciliation pour avoir un ministère de coalition.

Les étudiants tchèques ont fait à Prague une manifestation « regrettable », disent les journaux de Bohême, contre le docteur Klsebs, doyen de la Faculté et Prussien d'origine : ils ont crié : « A bas le Prussien ! »

Ce n'est pas pour m'en scandaliser que je le répète.

VI

L'étonnante proposition des lois *facultatives,* que les cléricaux et les progressistes avaient tour à tour peine à comprendre, mais

pour lesquelles ils éprouvaient une égale répulsion, vient d'être subitement éclaircie par un premier refus du pape infaillible, de subir pour l'un de ses clergés des lois interprétées et *facultatives*. Si la papauté louvoie autour du Kulturkampf depuis plusieurs années, M. de Bismarck louvoie de même autour de la curie romaine, exploitant ses concessions ou ses réserves, tantôt contre le parti du centre, tantôt contre le parti libéral-national.

La passion de M. de Bismarck étant de gouverner, il se préoccupe des éléments à dominer en raison de leur résistance; c'est pourquoi il a voulu les lois de mai, le Kulturkampf, et que cependant il n'a pas mis entre Canossa et lui un abîme infranchissable.

Le Vatican, qui ne sait pas plus que M. de Bismarck abandonner une part de puissance, réclame l'abrogation des lois de mai, quitte à faire des concessions à l'État dans l'application des privilèges de l'Église. M. de Bismarck veut garder intactes les lois de mai, quitte à faire à l'Église des concessions dans leur application. Il y a des extrêmes tels qu'ils ne peuvent jamais se rencontrer.

« Cela me fait de la peine, dit le prince-chancelier dans l'une de ces lettres confidentielles prédestinées à devenir publiques, de voir le pape se figurer qu'il obtiendra plus de nous par la lutte et par les menaces que par une entente amicale. »

« Ne pourriez-vous faire comprendre à l'ambassadeur d'Allemagne, écrit confidentiellement Léon XIII au nonce Jacobini, chargé à Vienne des négociations avec M. de Bismarck, que la paix véritable ne peut s'établir entre deux adversaires que par des concessions mutuelles? »

M. de Bismarck a dit un mot qui peint tout entier son peuple, son roi, sa race et la leur: « Pour une nation, rendre ce qu'elle a conquis, pour un État céder ce qu'il a obtenu, c'est la ruine. » J'ajouterai qu'un Prussien se croirait perdu s'il rapportait ce qu'il a emporté, et que le proverbe européen sur la solvabilité morale de nos voisins reste toujours vrai : « Il n'y a que les sots qui travaillent pour le roi de Prusse. »

Donc M. de Bismarck, pour grouper à nouveau une majorité libérale, ou pour mettre au pied du mur la curie romaine, ou pour gouverner à son gré le parti catholique en Allemagne, a

proposé les lois *facultatives*, lois qui permettent au chancelier, ici ou là, de rendre l'exercice du culte aux paysans catholiques par ordonnance de l'État, de rouvrir ou de fermer les églises, de donner ou de refuser l'investiture à un évêque, toujours par ordonnance facultative. La législation de l'arbitraire est une conception qui devait naître dans le pays de l'accord des dissonances.

Le dernier mot de l'État prussien vis-à-vis de l'Église est donc, non pas, comme le dit M. de Bismarck, « concession pour concession », mais : soumission sans conditions.

Le prince de Bismarck ne se déclare pas lassé de cette lutte qui l'amuse pour deux raisons : parce qu'elle est habile, et faite par des faibles.

Ce qu'il aime moins, ce qui l'irrite davantage, c'est la lutte contre les forts, contre ces masses populaires infectées, non d'idées arriérées dont son audace triomphe, mais d'idées avancées dont son esprit s'inquiète. Tandis qu'il rêve de nommer ou de déposer des évêques, la ville de Brême dépose un des députés de M. de Bismarck au Reichstag. Le corps électoral de la ville de Brême, ému des dangers d'oppression que court la ville de Hambourg, déclare que M. Mosle a, par son attitude au Parlement, perdu la confiance de ses électeurs, lesquels, selon l'usage, se sont réunis à la Bourse de Brême au nombre de 8,000 et ont déposé M. Mosle, pour répondre à une lettre de M. de Bismarck qui le félicitait d'avoir voté contre Hambourg.

Si les électeurs hanovriens déposaient aussi M. de Benningsen, comment se ferait la politique de M. de Bismarck ? Quoiqu'il ait joué un peu le rôle de Jean de Nivelle dans la dernière discussion sur la navigation de l'Elbe, au Reichstag, l'éternel candidat au ministère est une grande ressource pour la politique de M. de Bismarck. Il est vrai que quelquefois celui que la *Gazette de Francfort* appelle « le bel attelage », a, selon l'expression de la même *Gazette*, « embourbé davantage le char de l'État ». C'est cependant sur lui que le prince-chancelier compte pour manœuvrer habilement contre ou pour le centre à propos des lois facultatives. Ainsi soit-il.

Δ

CHRONIQUE POLITIQUE

En annonçant comme un fait accompli l'adoption, par la Chambre, de la loi nouvelle sur les réunions publiques, nous avions compté sans l'article 9 qui, resté en arrière par suite d'un renvoi d'amendement à la commission, s'est transformé à l'improviste en un brandon de discorde. Cet article, voté en première lecture et qu'on pouvait croire accepté de tout le monde, maintenait à l'administration le droit qu'elle a possédé jusqu'ici de se faire représenter aux réunions par un commissaire de police, autorisé à signaler au bureau les écarts de la discussion et même à clore la séance, après trois avertissements demeurés infructueux. Quelques adversaires ombrageux de tout ce qui ressemble à une immixtion du pouvoir dans l'exercice de la liberté, ont trouvé cette disposition excessive et demandé qu'elle fût rayée du projet; le gouvernement s'y est refusé. La contradiction a dégénéré en mésentente et la mésentente en conflit. Pendant quatre jours il s'est dépensé, autour de l'article 9, presque autant de paroles que naguère autour de l'article 7 ; un peu plus, et les choses allaient jusqu'à une crise ministérielle. Pour la conjurer, il a fallu recourir à une rédaction mixte qui a laissé encore des mécontents, car elle n'a réuni, au scrutin, que 248 voix contre 210. Parmi les votes opposants, figurent ceux de 78 députés républicains et notamment de 40 membres de l'Union républicaine. M. Lepère, cédant à un scrupule qui l'honore et se comprend parfaitement, n'a pas cru devoir rester aux affaires en présence de ce désaccord public entre lui et les amis politiques dont il était le représentant immédiat dans le cabinet : il a donné sa démission de ministre de l'intérieur.

Disons de suite que cette retraite n'a amené ni complication

ni interrègne : le portefeuille abandonné par M. Lepère a passé de ses mains entre celles de M. Constans, déjà sous-secrétaire d'État, et faisant partie du même groupe parlementaire. M. Fallières, député de Lot-et-Garonne et vice-président de la gauche, a pris à son tour la place laissée vacante par M. Constans. Tout s'est donc borné à un changement de personnes qui laisse entières la composition politique et la tradition du cabinet présidé par M. de Freycinet.

Mais il nous paraît y avoir ici autre chose à considérer que l'incident en lui-même et son dénouement. Ce malentendu qui surgit à la dernière heure, au sein de la majorité, à propos d'une mesure débattue pendant de longs mois et ayant traversé l'épreuve d'une première discussion publique, ce malentendu accuse un défaut qui peut devenir un danger dans la marche des travaux préparatoires de la Chambre. On comprendrait un amendement hostile, combiné à bas bruit et brusquement lancé par un parti d'opposition pour jeter le désarroi au milieu du débat, venant surprendre hors de garde le ministère et la commission ; on ne comprend pas que la commission et le ministère aillent donner contre un obstacle dressé en travers du chemin par des mains républicaines, sans paraître en avoir soupçonné l'existence.

Comment se fait-il qu'ils n'aient pas eu le temps de se concerter par avance sur l'amendement qui allait se produire, et d'arriver à la séance avec une rédaction définitivement arrêtée? Faut-il supposer qu'ils n'avaient pas été prévenus? Et s'ils l'étaient, comment s'expliquer qu'ils n'aient pas évité l'inconvénient, toujours grave, de donner pendant quatre jours le spectacle de tergiversations et de tiraillements dont les adversaires de la République savent toujours tirer parti contre elle? Ce n'est pas la première fois que pareille faute est commise, et nous craignons qu'on n'y retombe plus d'une fois encore. Elle est la conséquence d'un irrésistible esprit de minutie soupçonneuse qui se réveille, en France, dès qu'il s'agit d'une loi touchant à la politique. Chacun voudrait cette loi faite d'une seule pièce, suivant sa conception personnelle, et réglant les choses en vue de l'éventualité spéciale qui le préoccupe ; hors de là, pas de loi ac-

ceptable. Le mal remonte loin dans notre histoire parlementaire, et nous a valu plus d'une crise qui a finalement tourné contre la liberté, sans nous servir de leçon; nous lui devons surtout d'en être encore à la législation de circonstance, en beaucoup de points essentiels à la bonne organisation et à la stabilité d'un pays. La législation de principe devient, en effet, à peu près impossible, avec cette tendance qui transforme le plus simple dissentiment sur une disposition accessoire en différend inconciliable entre hommes professant cependant les mêmes idées générales et ayant le même objectif politique.

De quoi s'agit-il dans la nouvelle loi sur le droit de réunion? De dégager ce droit des rectrictions et des formalités qui en entravaient le libre exercice et le subordonnaient au bon plaisir de l'administration. Ce but est complètement atteint par la suppression de l'autorisation préalable ; il suffira désormais d'indiquer le lieu, le jour et l'heure de la réunion par une déclaration faite quarante-huit heures d'avance : le délai est même réduit à deux heures pour les réunions tenues en temps d'élections ou convoquées par un sénateur, par un député, par un conseiller général dans les limites de sa circonscription. La faculté de se réunir quand on veut ainsi établie, le reste n'est plus qu'une affaire de mesure dans la pratique. Il va de soi que l'autorité, chargée de veiller au maintien de l'ordre en toutes circonstances, ne saurait abdiquer son devoir de surveillance sur les réunions publiques. Ce devoir, qui est l'essence même de ses fonctions, de quelle manière vaut-il mieux qu'elle le remplisse? En attendant, au dehors, qu'un tumulte éclate et que des faits délictueux se produisent? Ou bien en se faisant représenter dans la salle par un agent chargé de surveiller le cours que prend la séance et d'avertir au besoin le bureau? Entre les deux systèmes, la différence, il nous semble, se réduit à bien peu de chose : c'est là pourtant ce qui a divisé la majorité et amené la retraite d'un ministre. Pourquoi? Parce que, d'un côté, on garde l'habitude de voir dans l'autorité l'ennemie naturelle de la liberté, tandis que, de l'autre, on continue à croire qu'il y aurait danger, pour la paix publique, à se départir des procédés par lesquels on l'a protégée jusqu'ici. Double prévention enracinée par les alternatives de

compression et de licence que nous avons eu à traverser, mais contre laquelle il faut réagir énergiquement, si nous voulons faire de la République une vérité — et surtout une vérité durable.

La journée du 23 mai a fourni un nouvel exemple des inconvénients de cette défiance réciproque. On sait que cette date avait été choisie par quelques partisans de la Commune pour faire, au cimetière du Père-Lachaise, une manifestation en souvenir des combats de 1871, et nous terminions notre précédente chronique en exprimant le regret que l'administration eût cru devoir annoncer qu'elle s'opposait à ce projet. Aujourd'hui, plus encore qu'il y a quinze jours, nous pensons que mieux eût valu faire, en cette occasion, ce qu'on avait fait le 18 mars, en n'empêchant pas les banquets communalistes et, le 4 avril, en laissant les amis de Flourens célébrer sur sa tombe l'anniversaire de sa mort. La foule du 23 mai eût été plus considérable sans doute; mais n'avons-nous pas vu cent mille hommes du peuple de Paris sur pied aux funérailles de Raspail, sans qu'il y ait eu une seule arrestation à opérer? Des discours ardents, extravagants peut-être, eussent été prononcés; mais n'est-il pas préférable d'entendre la provocation et d'en mesurer l'effet, que d'avoir à la saisir dans les échos qui la propagent sourdement, avec une puissance augmentée par l'attrait du mystère ? De toute manière, les preuves réitérées déjà acquises du progrès de nos mœurs politiques conseillaient et autorisaient, selon nous, un essai définitif du système de liberté absolue en matière de manifestations, qui, une fois établi, devient le plus efficace des préservatifs contre les menées souterraines et les complots tramés dans l'ombre.

L'injonction du gouvernement a eu, du moins, un résultat dont on peut s'applaudir, au point de vue du respect de la loi : personne n'a entrepris d'y contrevenir ; nous n'avons pas eu de ces appels à la révolte, de ces défis à la répression qui saluaient autrefois les interdictions de ce genre. Les journaux mêmes qui avaient lancé la convocation du 23 mai ont été unanimes à la retirer ; deux associations, — l'Union syndicale des Travailleurs de la Seine et l'Union fédérative, — qui avaient nommé des délégués pour organiser la manifestation, ont publiquement annoncé

qu'elles révoquaient ce mandat. Cela ne s'est point fait, il est vrai, sans d'amères allusions à la défense tyrannique qui venait « faire obstacle à la libre expansion des sentiments du peuple » ; mais l'essentiel est que, même chez les semeurs d'agitations, on ait compris la nécessité de renoncer, sous la République, aux manœuvres à l'aide desquelles on entraînait la population à l'émeute du temps des régimes monarchiques. Il y a là une attestation nouvelle des garanties qu'offrent les institutions républicaines quant à l'action des fauteurs de troubles sur les masses populaires. Les promoteurs de la manifestation du 23 mai eussent mis peut-être moins d'empressement à la contremander, s'ils avaient espéré qu'un mot d'ordre donné dans un sens contraire serait entendu.

La tranquillité a donc été complète; la réunion au Père-Lachaise s'est réduite à deux ou trois cents personnes qui s'y sont rendues isolément et se sont dispersées en quittant le cimetière. L'écho de cette inoffensive journée s'est prolongé, néanmoins, par suite d'un épisode auquel d'ombrageuses susceptibilités ont donné une importance exagérée. Les agents que la préfecture de police avait disposés pour dissiper les attroupements au cas où il s'en serait formé, ont opéré, sur la place de la Bastille, une quinzaine d'arrestations. Dans le nombre des personnes arrêtées se trouvaient six étrangers, à l'égard desquels il a été pris des arrêtés d'expulsion; les autres ont été relâchées après une courte détention, le parquet ayant renoncé à exercer aucune poursuite contre elles. Cet incident a valu de vives attaques à M. Andrieux; on lui a reproché d'avoir poussé les mesures de précaution au delà du nécessaire, d'avoir renouvelé les agissements autoritaires de l'Empire et d'avoir, par là, failli provoquer des désordres au lieu de les prévenir. Le conseil municipal a demandé au préfet de police des explications que celui-ci a refusé de lui donner, en déclinant sa compétence. Le conseil a passé outre et formulé un vote de blâme. D'autre part, les députés de Paris ont délégué trois d'entre eux auprès du nouveau ministre de l'intérieur, pour s'expliquer avec lui sur le même sujet. La réponse de M. Constans ne leur ayant point paru satisfaisante, M. Clémenceau et neuf de ses collègues ont décidé qu'il y avait lieu de

porter une interpellation à la tribune. L'affaire a pris ainsi le double caractère d'un évènement parlementaire et d'un quasi-conflit, attendu que le vote de blâme du conseil municipal a été annulé par un décret du président de la République, comme excédant ses attributions.

De quelque manière qu'on les apprécie et sous quelque aspect qu'on les envisage, ces escarmouches trop fréquentes entre l'administration et les corps électifs sont fâcheuses. Nous n'hésitons pas à ajouter que, dans le cas actuel, elles n'ont pas de raisons suffisantes. Que le préfet de police, ou plutôt ses agents, aient poussé un peu plus loin qu'il n'était nécessaire le zèle à prévenir la manifestation du 23 mai, cela est possible; mais il ne faut pas perdre de vue que cette manifestation était interdite par un avis formel du gouvernement, et qu'il était du devoir des représentants de l'autorité d'assurer le respect de cette décision. En pareille matière, la mesure absolument juste n'est pas toujours facile à observer; on est placé entre l'accusation d'avoir trop fait et celle de n'avoir pas fait assez, suivant la tournure que le moindre hasard vient donner aux évènements. Personne, nous ne craignons pas de le dire, ne professe autant que nous le soin jaloux de la liberté individuelle, la plus essentielle et la plus précieuse de toutes; peut-on dire, toutefois, qu'il y ait atteinte dangereuse à ce principe tutélaire, parce que quinze ou seize personnes ont été arrêtées dans une journée qui, après tout, était bien un peu une journée d'émotions? S'il y a eu erreur palpable ou acte arbitraire manifeste, que l'agent qui s'en est rendu coupable soit réprimandé ou puni; mais faire remonter la responsabilité d'un fait, qu'il est permis de qualifier d'accidentel, jusqu'au chef de la préfecture de police et jusqu'au gouvernement lui-même, dans la personne d'un ministre, c'est incontestablement aller à l'extrême. L'intervention du conseil municipal et du Parlement en des questions aussi spéciales et aussi limitées aboutirait vite à la confusion des pouvoirs; elle jetterait dans l'esprit public une notion absolument erronée sur la manière dont doivent s'exercer, d'une part l'action administrative, de l'autre le droit de contrôle. A cela, aucun parti, aucun groupe républicain n'a rien à gagner : ceux qui font aujourd'hui de l'op-

position peuvent être demain au gouvernement, et ils seront alors les premiers à réclamer les moyens de gouverner.

La question de la police est délicate entre toutes et plus encore à Paris qu'ailleurs. Peut-être y a-t-on trop touché dans ces derniers temps, et avec trop peu de ménagements, en paraissant ne jamais lui trouver que des torts. C'est là un effet assez naturel des ressouvenirs, — on pourrait dire des ressentiments, — du temps passé, où tout ce qui portait le titre de républicain a eu plus ou moins à souffrir d'elle. Aujourd'hui cependant que son rôle politique est fini, grâce au ciel, il ne faudrait pas oublier plus longtemps qu'elle est, dans ses fonctions civiles, un élément indispensable de notre sécurité à tous ; qu'elle a un service où les difficultés sont de tous les instants et les dangers fréquents; qu'elle s'en acquitte, dans l'ensemble, avec un dévouement supérieur de beaucoup à la maigre rémunération qu'elle en retire ; que, par conséquent, tout en lui demandant compte de ses erreurs, elle a droit à quelque indulgence et besoin d'être soutenue contre les préventions et les méfiances qui pèsent sur elle, dans l'accomplissement de sa mission d'ordre public.

Dans son interpellation, M. Clémenceau a formulé contre le ministère un double grief : il lui a reproché d'abord d'avoir interdit la manifestation ; puis, l'ayant interdite et sachant que le projet en était abandonné, d'avoir déployé un luxe de précautions totalement inutile, qui ressemblait à une provocation et qui avait eu pour conséquence des atteintes graves à la liberté des citoyens. Ce dernier argument n'allait à rien moins qu'à représenter la tranquillité publique comme ayant été mise en péril par le gouvernement et sauvegardée seulement par le calme et la modération des promoteurs de la manifestation. Comme tout ce qui dépasse le but, il portait à faux et tombait de lui-même ; la réponse de M. le ministre de l'intérieur sur ce point a été facilement victorieuse. Restait le reproche d'avoir empêché la réunion du Père-Lachaise : ici, M. Constans a transporté la question dans un ordre d'idées tout différent de celui où elle avait été discutée jusqu'ici. Il a déclaré que le ministère s'était opposé à la manifestation par l'unique motif que les appels destinés à la préparer l'avaient ouvertement annoncée, non

comme une simple visite de commémoration au cimetière, mais comme une glorification de la Commune et une excitation à la revanche. Elle devenait dès lors séditieuse et délictueuse; elle ne devait plus être tolérée.

Cette réponse, suivant l'expression du ministre lui-même, trace la limite qui sépare les manifestations permises des manifestations défendues, limite qu'il ne sera pas toujours facile de bien distinguer, mais qui se trouve, ici, très nettement et très fermement indiquée. M. Constans a en même temps porté un coup droit à son adversaire en faisant sentir que personne, dans la Chambre, n'entendait sans doute épouser la cause de la Commune. La réplique de M. Clémenceau a trahi son embarras visible en face du dilemme qui lui était implicitement posé. L'intervention tout à fait imprévue de M. Paul de Cassagnac, auquel voulait se joindre M. Janvier de la Motte, menaçait de faire dériver la discussion. La Chambre a coupé court en prononçant la clôture et en votant, par 299 voix contre 28, l'ordre du jour pur et simple que demandait le ministère. Ces chiffres attestent, en même temps que le petit nombre des partisans de l'interpellation, l'abstention de toutes les droites et de quelques membres des gauches.

Après la loi sur les réunions, la Chambre a voté en seconde lecture le projet qui attribue deux conseillers généraux au lieu d'un aux cantons dont la population dépasse 20,000 âmes. Le scrutin toutefois a révélé un partage d'opinions plus marqué que jamais sur l'opportunité de cette innovation : l'article 1er n'a été adopté qu'à une majorité de 10 voix : 219 voix contre 209; le vote sur l'ensemble a donné 258 voix contre 235; nombre de députés républicains ont, par conséquent, voté avec la minorité. Dans ces conditions, il devient plus qu'improbable que la loi passe au Sénat. Une majorité compacte de 366 voix contre 121 s'est, en revanche, prononcée pour la suppression du privilège qui conférait aux instituteurs congréganistes le droit d'enseigner en vertu d'une simple lettre d'obédience délivréee par leurs supérieurs ecclésiastiques. La réforme de cet abus était d'une telle urgence et d'une équité telle, qu'on doit s'étonner qu'il ait trouvé des défenseurs passionnés; mais la question cléricale était en jeu,

puisqu'il s'agissait de faire rentrer des congréganistes sous le régime de la loi commune, et la discussion a occupé près de trois séances. Une autre journée a été absorbée par une interpellation de M. Robert Mitchell à l'adresse de M. Turquet, sous-secrétaire des Beaux-Arts. La gestion de M. Turquet est, certes, loin de donner satisfaction à tout le monde ; peu de fonctionnaires ont, en ce moment, l'avantage d'être en butte à des critiques aussi vives et, souvent, aussi fondées ; mais les questions qui le concernent n'étaient, sous aucun rapport, du ressort du Parlement. M. Robert Mitchell, qui ne l'ignorait assurément pas, a voulu se donner le plaisir facile de faire perdre une séance à la Chambre : il y a réussi.

Les jours parlementaires deviennent cependant précieux. Nous voici juste au milieu de la session, et, sans qu'il y ait eu précisément de temps perdu, ce qui a été fait n'est rien auprès de ce qui reste à faire. Les tarifs douaniers, pour lesquels un mois, croyait-on, devait suffire, en sont péniblement arrivés au n° 474, et l'on se rappelle que le dernier article porte le n° 650. A la vérité, un grand pas a été fait cette quinzaine; on a franchi l'étape des tissus et filés de coton qui était, naturellement, une des plus longues et des plus épineuses. Comme pour les fers, les laines et le lin, ce sont les droits proposés par le gouvernement qui l'ont emporté, mais non sans avoir eu à soutenir l'assaut prolongé des protectionnistes. Ceux-ci, maintenant, mettent leur confiance dans le Sénat, et le vote de la loi de douane ne sera probablement plus ralenti à la Chambre par aucune discussion opiniâtre; il n'en demandera pas moins encore deux ou trois semaines. Nous renonçons à énumérer les projets qui devraient venir à la suite, et dont la liste s'allonge presque quotidiennement d'inscriptions nouvelles à l'ordre du jour; il devient impossible de dire, entre tant d'appelés, quels seront les élus. Le budget, d'ailleurs, ne peut tarder beaucoup à revendiquer sa place, quoique la plupart des rapports soient encore à déposer. De toutes manières, l'arriéré que la Chambre devra laisser en se séparant sera énorme, et la nécessité d'une reprise de session au mois d'octobre devient manifeste. Quant à la dissolution anticipée dont on faisait si grand bruit pen-

dant les vacances de Pâques, il n'en est, bien entendu, plus question.

Le bilan des travaux législatifs du Sénat est court : il se résume dans l'adoption finale de la loi nouvelle qui abroge les dispositions de celle de 1814, relatives à l'observation forcée du repos dominical. Mais, à défaut de grands débats, le Luxembourg a eu des émotions d'un autre genre. M. Martel, que l'état de sa santé tenait éloigné du fauteuil depuis plusieurs mois, avait décliné dès le commencement de la session l'honneur d'une réélection à la présidence, dont il lui était impossible de remplir les devoirs. Le Sénat, néanmoins, avait persisté à porter ses votes sur lui, espérant que le retour de la belle saison lui permettrait de reprendre ses fonctions. Cet espoir ne s'est pas réalisé. Bien qu'ayant pu revenir de Nice à Paris, M. Martel a besoin de ménagements incompatibles avec le rôle actif de président d'une grande Assemblée; il a donc réitéré sa démission, en exprimant à ses collègues la profonde gratitude que lui inspiraient leurs marques d'affection et d'estime. Force a été de s'occuper d'un choix nouveau.

L'incertitude était assez grande. M. Dufaure, désigné avant tous, refusait formellement de se laisser porter. On avait pensé à M. Léon Say. Mais M. Léon Say venait justement de prendre possession de l'ambassade de Londres, à laquelle il avait été appelé en remplacement de l'amiral Pothuau, en vue spécialement de la négociation du futur traité de commerce, mission pour laquelle le désignaient doublement sa compétence financière et ses convictions connues en faveur de la liberté commerciale. Restaient M. Jules Simon et M. Le Royer, entre lesquels se partageaient des sympathies fort diverses, lorsqu'on apprit que M. Léon Say, rappelé à Paris par quelques-uns de ses amis politiques, venait d'arriver et acceptait la candidature. Le premier moment fut à l'hésitation. Nombre de sénateurs, disposés d'ailleurs à voter pour l'ancien ministre des finances, appréhendaient l'effet que pourrait produire en Angleterre le revirement du nouvel ambassadeur de France et son brusque abandon d'un poste diplomatique à peine occupé, dont il semblerait faire un pis-aller, en le quittant pour venir prendre à Paris une situation

préférée. Ce sentiment se révéla dans la réunion préparatoire tenue par les gauches sénatoriales, la veille du scrutin officiel, pour déterminer le candidat : le nom de M. Léon Say ne réunit que 56 voix contre 53 données à M. Le Royer et un bulletin blanc. Mais, si faible que fût la majorité constatée par ce vote préliminaire, l'esprit de discipline indiquait à tous les sénateurs républicains la candidature adoptée et, le lendemain, M. Léon Say a été nommé président du Sénat par 147 voix, sans que nulle concurrence sérieuse lui fût opposée.

A part quelques réflexions mordantes de la presse anglaise, la détermination de M. Léon Say n'a provoqué et ne pouvait provoquer aucune observation de l'autre côté de la Manche. Le nouveau président du Sénat ne doit pas se dissimuler, pourtant, qu'il a préparé une situation assez délicate à son successeur à Londres, et que lui-même, en prenant possession du fauteuil où il remplace M. Martel, aura à déployer infiniment de tact pour faire oublier les circonstances exceptionnelles de son élection.

On remarquera peut-être que nous n'avons dit mot des congrégations : c'est qu'elles font parler d'elles aussi peu que possible. Elles se réservent et se préparent pour le 29 juin. Le gouvernement, de son côté, est prêt.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Sans avoir complètement cessé, les grèves ouvrières sont partout en décroissance. Malgré quelques incidents tumultueux, elles ont constamment conservé le caractère d'une simple crise économique, d'un débat de tarifs entre ouvriers et patrons. En raison du nombre des grévistes et du ton comminatoire que tendaient à prendre leurs réclamations, on a jugé prudent de faire appel à l'intervention de l'autorité militaire; mais cette intervertion, heureusement, s'est bornée à un déploiement de troupes dont la présence a suffi pour conjurer tout danger, sans qu'elles eussent besoin d'agir.

Par un revirement singulier, c'est à Reims, où les choses avaient paru s'arranger d'elles-mêmes, que le dissentiment s'est prolongé davantage et a pris le caractère le plus aigu. Tandis que, dans le Nord, les manufactures ont, à peu près sans exception, repris leur marche normale, l'industrie rémoise compte encore des ateliers en chômage.

Là comme ailleurs, toutefois, rien n'est venu corroborer les symptômes qui avaient accrédité un moment la supposition d'une tentative d'agitation se rattachant à la politique et fomentée par des excitations venues du dehors. Au fond de ce mouvement, nonobstant l'extension qu'il a prise, il n'y a pas eu autre chose que des questions de salaire et d'heures de travail. Cela est hors de doute aujourd'hui, et c'est ce qu'il importait de constater, car les débats de ce genre ne deviennent dangereux que sous l'influence des ingérences étrangères. Laissés à eux-mêmes, ils se résolvent pacifiquement, par la loi de l'intérêt réciproque. Nous sommes heureux de voir que nos prévisions, sous ce rapport, se sont trouvées justes.

Les élections législatives qui se succèdent continuent a donner des résultats invariablement favorables à la République et un démenti au parti clérical, qui prétend que la France est avec lui.

Deux scrutins ont eu lieu, le 23 mai, dans le département de la Dordogne : il s'agissait de remplacer à la Chambre MM. de Fourtou et de Bosredon, devenus tous deux sénateurs. L'arrondissement de Ribérac a élu M. Lanauve, bonapartiste, mais par 8,084 voix seulement, contre 6,898 données à M. Achille Simon, républicain, alors que, en 1877, M. de Fourtou avait eu 11,596 suffrages contre 5,502. Dans l'arrondissement de Sarlat, le résultat est mieux caractérisé encore : M. de Bosredon y avait été élu, au 14 octobre, par 8,931 voix contre 5,972; cette fois, M. Roger, républicain, l'a emporté avec 8,769 voix, tandis que son concurrent bonapartiste, M. Sorbier, en a réuni seulement 6,648. Ici, la situation électorale est complètement renversée et le parti républicain gagne un siège.

Le même jour, l'arrondissement d'Aurillac (Cantal) nommait M. Adrien Bastid, qui n'avait d'ailleurs qu'un concurrent républicain comme lui.

Dans la première circonscription du Rhône, qui avait à remplacer M. Édouard Millaud, devenu sénateur, il n'y a pas eu de résultat. Sur 15,676 suffrages émis, 5,956 se sont portés sur M. Blanqui; 5,188 sur M. Rochet; 2,650 sur M. Ferrer; 1,902 voix ont été comptées comme nulles ou perdues. L'issue du scrutin de ballottage, qui aura lieu le 6 juin, est encore très confuse.

En 1876, le département des Ardennes avait élu au Sénat M. Cunin Gridaine, « conservateur », par 403 voix sur 583 électeurs inscrits. Appelé à le remplacer, ce même département vient de nommer M. Gailly, actuellement député du centre gauche. M. Gailly, à la vérité, n'a réuni que 285 voix; mais le fait caractéristique, c'est que le seul concurrent qu'il eût, et qui a obtenu 244 suffrages, était un membre de l'Union républicaine. Les partis de droite n'avaient même pas jugé utile de poser une candidature.

Quatre autres élections de députés se préparent. Les collèges électoraux de la troisième circonscription de l'arrondissement de Brest (Finistère), de la première circonscription de l'arrondissement de Lorient (Morbihan), de la deuxième circonscription de l'arrondissement de Limoges et de l'arrondissement de Rochechouart (Haute-Vienne), sont convoqués pour le dimanche 6 juin afin d'élire chacun un député, en remplacement, le premier, de M. de Kerjégu, décédé; le deuxième, en remplacement de M. Ratier, décédé; le troisième, en remplacement de M. Ninard, élu sénateur; le quatrième, en remplacement de M. Codet, décédé.

Un intérêt tout particulier s'attache à l'élection de Brest, où se trouve posée la candidature de Mgr Freppel, l'évêque militant d'Angers.

Paul de Musset vient de mourir, presque subitement, dans sa soixante-quinzième année. Il était l'aîné de six ans de l'auteur des *Nuits* et du *Spectacle dans un fauteuil.* Bien qu'il ait abordé lui-même différents genres de littérature et qu'il ait écrit tour à tour des nouvelles et des romans, des récits de voyage et des études historiques, des pièces de théâtre et des feuilletons dramatiques, laissant partout la trace d'un esprit aimable et distingué, on peut dire néanmoins que son premier titre de notoriété fut toujours d'être le frère du poète illustre qui n'a pas encore été plus remplacé qu'oublié. Assurément, une semblable parenté ne laisse pas de provoquer des comparaisons écrasantes, et l'on a pu dire que le théâtre de Thomas Corneille aurait brillé d'un plus vif éclat s'il n'eût pas disparu dans le rayonnement de celui de Pierre Corneille. En ce qui concerne Paul de Musset, nous n'oserions décider s'il n'a pas plutôt bénéficié du nom de son frère qu'il n'en a été victime. Qui pourrait en effet affirmer que, s'il n'eût pas été couvert par cette grande ombre, l'accueil fait par le public à ses *Femmes de la Régence,* à ses *Nuits italiennes,* à ses *Originaux du* XVIIe *siècle,* etc., eût été plus chaleureux? Ce que, du moins, nous pouvons louer sans réserve dans Paul de Musset, c'est l'affection pieuse qu'il avait vouée à son frère et le soin jaloux avec lequel il défendit toujours sa mémoire.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

E. Littré : *Études et Glanures*. (Didier.) — Sous ce titre modeste, l'illustre écrivain a réuni plusieurs articles détachés donnés par lui, à diverses époques, au *Journal des Savants*, et se rapportant tous, ou presque tous, à l'étude du français et particulièrement du vieux français. Il faut toutefois en excepter les pages finales intitulées : *Comment j'ai fait mon Dictionnaire de la Langue française, causerie*. Ce dernier fragment, tout récemment composé, ferait à lui seul la fortune du volume. Rien de plus intéressant, en effet, rien de plus touchant même que de voir avec quelle simplicité, quelle bonne grâce naïve, quelle modestie, l'éminent académicien parle du monument élevé par lui à la langue nationale. On sait qu'il avait tout près de cinquante-neuf ans quand il s'attela à ce travail formidable, qui ne devait plus lui laisser un moment de repos pendant près de douze ans. Sait-on aussi que, si le *Dictionnaire* de M. Littré (sans le *Supplément*) avait été composé sur une seule colonne, cette colonne ne mesurerait pas moins de 37,525m28 ? Où trouver, en vérité, dans l'histoire un pareil exemple de volonté et de puissance pour le travail? Et l'esprit ne reste-t-il pas confondu d'admiration en voyant aujourd'hui encore, alors que, son édifice entièrement achevé, il pourrait se croire en droit de se reposer, l'illustre vieillard, âgé de près de quatre-vingts ans, cloué sur son fauteuil par la maladie, continuer imperturbablement de consacrer aux distractions de l'étude sa magnifique intelligence plus lucide et plus puissante que jamais!

S. Morin : *Jésus réduit à sa juste valeur*. (Martinon.) — La première édition de ce livre a paru après la publication de la *Vie de Jésus* par Renan, et pour la rectifier au point de vue de la libre pensée. Esprit net et logique avant tout, l'auteur avait cru voir une contradiction entre la grandeur intellectuelle et morale que Renan conservait au Christ, et les textes qu'il trouvait dans les Évangiles. Il a essayé alors de réduire la figure légendaire à ses véritables proportions : au Christ idéalisé de Renan, il a substitué un Christ singulièrement amoindri qui, sans arriver à l'étrange malade de M. Jules Soury, n'est guère au-dessus d'un halluciné. Lequel des deux est le vrai? Nous craignons fort que ce ne soit ni l'un ni l'autre; et M. Morin lui-même ne nous paraît pas bien sûr de l'exactitude absolue du sien. Il se rend compte mieux que personne de l'impossibilité où l'on est, dans l'état présent des textes, et en face de cet amalgame d'éléments de toute provenance qui composent nos Évangiles, de tirer de tout cela les droits réels de celui dont ils prétendent nous rapporter les enseignements et l'histoire. Il est un point seulement qu'il nous semble être parvenu à mettre en lumière d'une façon très nette : c'est l'incompatibilité qu'il y a entre la morale des Évangiles, pris au pied de la lettre, et les conditions de la vie sociale. Au propre, et si les mots y ont le sens qu'ils ont partout, la morale des Évangiles est une morale de cénobites, non une morale d'hommes engagés dans la vie commune; et toute l'habileté des moralistes ecclésiastiques depuis dix-huit cents ans s'est épuisée en vains efforts pour en atténuer la rigueur et en dénaturer l'esprit, afin de l'accommoder aux nécessités de ce monde. Là est pour nous le grand et sérieux côté du livre de M. Morin; et c'est par là aussi que nous ne saurions trop en recommander la lecture à tous les amis de la libre pensée.

L. Vitet : *l'Académie royale de peinture et de sculpture*. (Calmann Lévy.) — « Si la France occupe encore aujourd'hui une si grande place dans le monde des arts, dit l'éminent historien, elle le doit en partie, et bien plus qu'on ne le pense, à notre ancienne Académie. » C'est l'histoire de cette institution, de-

puis sa création en 1648 jusqu'à sa suppression en 1792, que M. Vitet a écrite, histoire non moins intéressante par les faits nombreux sur lesquels elle s'appuie, que par la forme élégante et claire qui est celle de toutes les œuvres signées de ce nom illustre. Véritable modèle de toutes les Académies passées, présentes et futures, l'Académie royale de peinture et de sculpture n'a jamais prétendu réglementer le goût, asservir l'art. Le seul but que s'étaient proposé ses fondateurs fut de sauvegarder et d'affranchir leur profession, d'offrir aux jeunes peintres, à leurs débuts dans la carrière, un appui, un contrôle, des devoirs, des honneurs, ou tout au moins des espérances, et en même temps d'empêcher « qu'abandonnés à eux-mêmes, sans frein, sans garde-fous, ils ne se laissent emporter parfois à des excès d'incorrection, de négligence, voire à de monstrueux caprices ». Peut-être, à ce dernier point de vue, le moment n'est-il pas des plus mal choisis pour donner une nouvelle édition de la savante étude historique de M. Vitet.

Monnier de la Motte : *les Maris entretenus*. (Dentu.) — Longue est la liste des maris entretenus, et l'on pourrait former une curieuse galerie des types divers qu'ils présentent, depuis le viveur fourbu qui a fait une fin en épousant des millions, jusqu'au fainéant de bas étage qui vit du travail de sa femme. Il y avait donc, dans le titre piquant trouvé par M. Monnier de la Motte, une idée susceptible de développements très variés et très neufs. L'écrivain, par malheur, a passé complètement à côté : il n'a vu qu'un seul coin du tableau et le coin le plus banal. Son pinceau n'a encore, d'ailleurs, ni la fermeté ni l'expérience nécessaires pour s'attaquer à un sujet de cette envergure.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus auxquels le défaut d'espace ne nous permet pas de consacrer des notices spéciales.

Librairie Calmann Lévy :

Les Belles amies de M. de Talleyrand, par Mme Mary Summer.

Vercingétorix, drame en cinq actes en prose, par Edmond Cottinet.

Librairie Charpentier :

Fusains et Eaux-fortes, de Théophile Gautier.

Tableaux à la plume, du même.

Librairie Dentu :

Le Châtiment héréditaire, par René de Camors (2 volumes).

La Russie rouge, par Victor Tissot et Constant Améro.

Librairie Alphonse Lemerre :

Le Cahier de Marcel, par Charles Beaumont.

Librairie Plon :

Mer Rouge et Abyssinie, par Denis de Riveyre.

Librairie Quantin :

L'Année archéologique, revue de l'année en France et à l'étranger, avec calendrier archéologique, par M. Anthyme Saint-Paul.

Les Nouveaux conseils de l'enseignement, texte et commentaire de la loi du 27 février 1880, par M. Eugène Pierre, secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés.

Librairie Reinwald :

La Mort et le Diable, histoire et philosophie des deux négations suprêmes, par M. Pompeyo Gener, de la Société d'anthropologie de Paris, précédé d'une lettre de M. E. Littré.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 9610.

LA DURÉE

DU SERVICE MILITAIRE

De toutes les questions qui touchent à l'armée, c'est là assurément la plus grave, la plus difficile, la plus controversée.

De tout temps, elle a été passionnément discutée, et au lendemain de la guerre, elle s'est, la première, imposée aux préoccupations du législateur.

On peut dire, en effet, qu'elle est la base même de notre organisation. Suivant que le service sera long ou court, il faudra adopter des méthodes différentes, modifier tous les détails du système.

Enfin c'est là, en même temps, une question sociale qui intéresse tous les citoyens, qui influe directement sur la prospérité du commerce et de l'industrie, et qui a pris, avec le service obligatoire, une gravité exceptionnelle.

Au moment donc où, après huit années d'expériences, — depuis le vote de la loi sur le recrutement de 1872, — la Chambre est, pour la seconde fois, appelée à statuer, il est utile d'étudier le problème au double point de vue militaire et social, en soulevant toutes les objections, en précisant tous les points, de façon à permettre une solution définitive, ou tout au moins, une opinion rationnelle.

I

La législation ancienne avait en vue la création d'une armée peu nombreuse, formée presque exclusivement de vieux soldats.

Le système de guerre suivi alors n'exigeait pas ces immenses déploiements de troupes que nous avons vus, durant la campagne de France.

De là, successivement, les lois de 1832 et de 1855.

Le service était de sept années, et comme il était impossible d'exiger de la population un sacrifice aussi lourd, une telle perte de temps, le remplacement était autorisé.

Il en résultait fatalement que le contingent appelé ne pouvait tout entier être encadré, car la loi de finances ne permettait pas de retenir sous les drapeaux un nombre d'hommes aussi considérable.

Il fallait, en outre, tenir compte de la partie dite permanente qui comprenait, en plus des officiers, tous les hommes ne se recrutant pas par la voie de l'appel.

Durant les dernières années de l'Empire, la partie permanente a varié entre 260 et 280,000 hommes. Et, comme la loi budgétaire ne retenait sous les drapeaux que 400,000 hommes, il en résultait qu'on ne pouvait accorder au recrutement que la différence entre 260,000, — chiffre de la partie permanente, — et 400,000, total entretenu par le budget.

Il restait donc 140,000 places dans l'armée.

Mais, la durée du service étant de sept années, il fallait diviser ce nombre par sept, pour obtenir le chiffre d'hommes passant sous les drapeaux.

Sous l'Empire, le contingent voté par les Chambres était de 80,000 hommes. Dans la pratique, — sauf de très rares exceptions motivées par les guerres que nous avons eu à soutenir durant cette période, — il n'a été appelé que 25,000 hommes et la durée du service, que la loi fixait à sept années, n'a pas dépassé cinq ans.

Les hommes qui ne venaient pas dans le rang recevoir l'instruction militaire formaient la seconde portion. D'après la loi, ils devaient être appelés pour une période de quelques mois, mais cette disposition a rarement été appliquée.

Ce système ne permettait donc d'avoir que des armées peu considérables, composées d'anciens soldats; armées aguerries, disciplinées, prêtes à tous les sacrifices, bien encadrées, mais

auxquelles il manquait une qualité qui n'est plus à discuter aujourd'hui : le nombre.

C'est avec cette organisation que nous avons soutenu toutes les guerres de l'Empire, que nous avons vaincu à l'Alma et à Solférino, mais c'est avec cette organisation aussi, — modifiée partiellement par la loi de 1868, — que nous avons succombé sous les murs de Metz et à Sedan.

Un système nouveau est donc nécessaire.

La loi de 1872 sur le recrutement a adopté des principes différents. Le service obligatoire est proclamé. Tout le monde est soldat. La substitution et le remplacement sont interdits.

Après de longs débats, la durée du service est fixée à cinq années ; enfin le volontariat d'un an est admis pour les jeunes gens qui seront munis d'un diplôme, ou qui pourront satisfaire à un examen fixé à l'avance.

Tout paraît ainsi définitivement réglé, et cependant la loi contient un vice organique qui va compromettre son fonctionnement.

La classe tout entière est appelée, puisque le service est obligatoire et personnel. 150,000 jeunes gens, réduits à 135,000 environ par la mortalité, seront dans le rang. Mais, la portion permanente étant réduite à 133,000 hommes par suite de la suppression du rengagement, si la loi ne renfermait aucune disposition spéciale, on aurait en même temps sous les drapeaux : 1° 133,000 hommes de portion permanente ; 2° 5 contingents de 135,000 hommes : soit au total plus de 800,000 hommes. Or, ce chiffre est notoirement supérieur à ce que les ressources du pays permettent d'entretenir.

De là, la nécessité de diviser, chaque année, le contingent en deux portions : la première qui passera au service le temps fixé par la loi ; la seconde ne s'exerçant que six mois ou un an.

Par ce procédé, on diminuait chaque classe de plus d'un tiers, — non pour la première année, puisque à ce moment la classe tout entière était appelée, — mais pour les années qui suivaient la première.

C'était là un expédient nécessaire, qui seul, dans la situation où nous plaçait la loi de 1872, permettait de respecter l'équilibre budgétaire.

Et, cependant, cette disposition ne suffit pas pour maintenir le contingent dans les limites rigoureuses fixées par la loi de finances.

Il fallut encore, dans la pratique, réduire la durée du service à quatre années environ, au lieu de cinq.

De la sorte, l'équilibre fut établi, la loi de recrutement fut mise en harmonie avec la loi budgétaire.

Un progrès considérable était accompli sur la législation ancienne. Nous avions le nombre, qui nous avait manqué en 1870, et par le système d'appels adopté, par le jeu des réserves venant successivement grossir les rangs de l'armée active, nous pouvions arriver à réunir un effectif d'hommes supérieur à tous les besoins.

Mais, malgré tous ces avantages, ce système avait deux inconvénients.

Il n'assurait pas aux réserves une éducation militaire suffisante, puisqu'un tiers des hommes environ ne demeurait que six mois ou un an sous les drapeaux.

Ensuite, il était pour la nation une lourde charge, puisqu'il condamnait les hommes à servir quatre années.

Autrefois, avec le remplacement, la durée du service n'avait pas, au point de vue social, une importance aussi grande; mais, avec le service obligatoire, il devenait incontestablement nécessaire de ne pas garder les hommes au delà de ce qui était strictement utile.

Le volontariat d'un an, enfin, faisait naître une inégalité choquante.

Basée sur une idée juste peut-être, — la nécessité de protéger les carrières libérales dans l'intérêt supérieur du pays, — cette institution était bientôt dévoyée. Chaque volontaire d'un an devait payer 1,500 francs; et comme l'État trouvait là un bénéfice, il multipliait outre mesure le nombre des jeunes gens admis. L'abus devint tel, qu'on peut lire dans un rapport officiel que, parmi les volontaires d'un an, il en est qui ont à peine reçu une éducation primaire.

Cette faveur de ne servir qu'une année, au lieu d'être, — comme l'avait voulu le législateur, — une prime accordée à l'in-

telligence et au travail, devint, en réalité, le privilège de l'argent. La loi avait supprimé le remplacement; le ministre de la guerre le rétablissait, sous une forme moins absolue, il est vrai.

De là, l'impopularité qui s'est attachée au volontariat d'un an, impopularité telle aujourd'hui, qu'il n'y a plus à la discuter, et que, dans tous les projets de réorganisation, il faut de toute nécessité, pour obéir à ce sentiment égalitaire tout-puissant en France, trouver des combinaisons nouvelles qui sauvegardent tous les intérêts, mais en faisant disparaître de la loi les articles qui concernent le volontariat d'un an.

II

Le problème est difficile.

Pour pouvoir le résoudre, il importe avant toute chose de poser nettement la question. Ce n'est qu'ensuite qu'il faudra étudier les moyens, quand le principe sera affirmé, et que toutes les objections auront disparu.

La réduction du service militaire est-elle possible?

Sans hésitation, nous répondons : oui.

Elle n'est pas seulement possible, elle est nécessaire, tant au point de vue social qu'au point de vue militaire.

Nous affirmons que tous ces abus qui nous énervent, qui rongent notre armée, ne prendront fin que le jour où le service militaire aura été réduit.

Beaucoup d'officiers, il est vrai, et des plus intelligents, se refusent à admettre le service de trois ans; ils le considèrent comme une impossibilité matérielle; ils déclarent que, s'il est adopté, la France n'aura plus de puissance militaire.

Ces officiers sont de bonne foi, mais ils se trompent, parce qu'ils n'envisagent qu'un côté de la question, parce qu'habitués à vivre au milieu des abus, ils ne comprennent pas que le seul moyen de vaincre la routine est justement de ne donner à l'État que le temps strictement nécessaire pour dresser l'homme.

Une circulaire récente du ministre de la guerre nous fait connaître que l'infanterie seule compte près de 70,000 indisponibles enlevés à tout exercice, perdus pour l'instruction militaire.

C'est plus du quart de la force de l'infanterie. Or, dès qu'il est officiellement reconnu que, pendant son passage sous les drapeaux, l'homme perd d'une façon complète le quart de son temps, n'avons-nous pas le droit par ce fait seul de dire que la durée du service est trop longue ?

Qu'on y réfléchisse : ou bien c'est là la vérité, et alors notre proposition est justifiée, sans qu'il soit utile de plus insister ; ou bien il faut avouer, déclarer hautement que, pour conserver l'abus, pour ménager la routine, on compromet la force même de l'armée, l'instruction militaire des hommes, c'est-à-dire la sécurité du pays, et alors quelle terrible conclusion se dégage de cet aveu !

Autrefois, quand le service militaire avait une longue durée, les hommes, une fois formés, devenaient inutiles dans le rang. On les employait à autre chose.

Le général avait besoin de domestiques ; le colonel voulait des jardiniers; le génie demandait des corvées pour faire ses travaux les plus infimes ; l'artillerie se déclarait incapable de remuer elle-même les vieilles ferrailles qu'elle entassait pieusement dans les arsenaux et dans les forts.

Puis, il fallait des sentinelles d'honneur aux évêques, aux préfets, à tout ce qui dans la société portait un habit plus ou moins brodé.

Cela ne suffisait pas encore. On mit des soldats à toutes les grilles, à toutes les portes, à tous les monuments. On soutint gravement que nos grands établissements de crédit, comme la Banque, courraient des dangers, s'il n'y avait pas là des hommes armés pour les protéger. Partout, à Paris comme en province, on multiplia les postes, et l'on peut affirmer qu'à cette époque, la moitié de nos soldats étaient soustraits au régiment, à l'étude, à la préparation.

La loi de 1872 a permis à l'abus de subsister.

On a, il est vrai, fait grand bruit de quelques réformes partielles : les journaux se sont plu à répéter l'histoire de ce général en chef qui supprimait les factionnaires à la porte de son hôtel ; mais, en réalité, le progrès a été minime, et lorsqu'on peut invoquer ce chiffre de 70,000 indisponibles avoué par le ministre dans

un document officiel, on est amené à conclure que la réforme n'est pas vraiment commencée.

S'il fallait le prouver, il nous suffirait de citer cet exemple, que chaque matin, de chacun des forts qui avoisinent Paris, un soldat (gradé le plus souvent) part à quatre heures du matin, se rend à la place, porteur d'un pli cacheté avec un luxe tout officiel. Vers deux ou trois heures seulement, l'homme est de retour. Que si l'on pouvait entr'ouvrir cette mystérieuse enveloppe, on verrait écrit ces trois mots : « Rien de nouveau. »

Ainsi, voilà un soldat, — et fait plus grave, au point de vue de l'instruction des hommes, un caporal, — soustrait à tout travail, à toute occupation fructueuse, empêché même de prendre sa nourriture avant la fin de la journée, et cela pour une besogne inutile, ridicule.

Ajoutons, pour permettre de mieux apprécier, que les forts sont reliés à la place par un télégraphe, et l'on comprendra alors, par ce seul exemple, que l'abus existe encore, et combien il est nécessaire d'opérer une réforme.

Dira-t-on qu'il faut d'abord vaincre cette routine, et que ce n'est qu'après qu'il sera possible de réduire la durée du service? Mais, ce qui s'est passé depuis la guerre constitue une réponse suffisante. Pour faire cesser le mal, il faut placer brutalement l'autorité militaire dans cette alternative : ou de n'avoir plus d'armée, ou de renoncer à sa chère routine. C'est alors seulement qu'on trouvera le remède.

Ce que nous écrivons est tellement vrai, que, dans la circulaire du général Gresley à laquelle tout à l'heure nous faisions allusion, nous trouvons une démonstration complète. Le ministre, après avoir constaté que l'infanterie seule avait 70,000 indisponibles, ajoutait ces mots : « *Au moment où l'expérience de trois ans va être faite,* il est impossible de maintenir une situation semblable... » Et, à la suite, le ministre demandait aux chefs de corps de rechercher les moyens de faire disparaître l'abus.

On le voit donc, — car la vérité ressort de l'aveu même du ministre, — ce n'est qu'en se décidant à adopter le service de trois ans que l'on imposera la réforme.

Pour l'opérer, il faudra suivre une voie toute autre que celle

indiquée dans le document officiel dont nous venons de parler. Les chefs de corps et les armes diverses profitent de la situation. Il est donc certain qu'ils mettront peu de diligence à étudier la question. C'est au ministre qu'il appartient de chercher, d'imposer une solution d'une façon assez précise et assez formelle pour qu'il n'y ait pas à craindre de révolte.

Si l'on consulte les états d'une compagnie d'infanterie, on voit qu'il ne se passe pas une journée sans qu'une partie de l'effectif soit distraite de son travail naturel. Aujourd'hui, quinze hommes sont demandés par l'artillerie; demain le génie exigera vingt soldats. Nous pouvons citer ce fait qu'il y a un an, dans les nouveaux forts construits autour de Paris, on avait envoyé des compagnies d'infanterie qui, d'une façon permanente, travaillaient pour le génie. Le samedi, seulement, était réservé aux exercices et manœuvres.

Avant toute chose, il faut donc affirmer ce principe que l'infanterie, appelée par le maréchal de Saxe « la reine des batailles », n'est pas la servante des autres armes. Il faut interdire d'une façon complète, absolue, ces corvées, et il faut poser comme règle inflexible que tout officier qui, pour une raison quelconque, cédera, — fût-ce pour une heure, — un homme au génie ou à l'artillerie sera personnellement responsable.

Mais, comment feront l'artillerie et le génie, si on retire à ces deux armes les travailleurs dont elles réclament l'aide, de temps immémorial? Ces deux armes simplifieront leur besogne, elles feront disparaître les inutilités, les dérangements stériles, elles se débarrasseront du matériel hors d'usage, et comme il sera entendu qu'il leur appartiendra de chercher dans leurs propres rangs les travailleurs, elles réduiront le travail, et supprimeront ainsi ces abus constants contre lesquels on ne cesse de réclamer.

Quant aux soldats, enlevés aux exercices par la volonté des chefs, il doit être compris que des inspections constantes, que des visites inopinées auront pour but de s'assurer que l'on a renoncé au système ancien.

Il faut que, dans l'armée française, à toute heure du jour ou de la nuit, chaque colonel puisse se dire : Dans un instant, un officier envoyé par le ministre peut arriver, me demander la liste

de mes hommes, faire l'appel, constater qu'il y a un absent : résultat certain, huit jours d'arrêt *pour la première fois.*

Le jour où une volonté ferme, inflexible, s'imposera de la sorte, le jour où il n'y aura plus de ménagements, plus de ces compromis qui ruinent l'armée, le jour où nul ne sera plus à l'abri des responsabilités d'une faute, d'une négligence, le jour où, sur cette question spéciale, les généraux ne donneront plus l'exemple de la violation constante des règlements, l'armée sera sauvée.

Et, pour qu'une résolution semblable soit prise, pour qu'un ministre de la guerre fasse à ce point acte de virilité, il faut que le service militaire se trouve réduit de façon qu'il ne soit plus permis d'enlever l'homme à son travail naturel, à l'instruction qui lui est donnée dans le rang, sous peine de voir l'avenir même du pays compromis.

On peut donc affirmer hautement, dès le début, que, loin d'être un amoindrissement de notre force, la réforme que sollicite aujourd'hui la nation tout entière deviendra une cause d'accroissement et de puissance. On peut dire que la diminution du service est, avant toute chose, une nécessité militaire qui profitera peut-être plus à l'armée qu'à la nation elle-même.

Est-il besoin maintenant de montrer les avantages sociaux que le pays retirerait de la diminution du service?

Nous sommes entourés de nations qui ont abaissé la durée du service, et la plus redoutable au point de vue de la lutte industrielle et commerciale, l'Angleterre, protégée par sa situation, s'est refusée à adopter le mode de recrutement que nous avons en France. Elle ne compte dans ses rangs que des hommes engagés moyennant une prime d'argent, c'est-à-dire incapables de trouver leur place dans l'industrie ou dans le commerce.

En ce moment même, les chemins de fer se multiplient sur tous les points de notre territoire : 18,000 kilomètres de voies ferrées sont classés, et vont apporter partout une facilité plus grande pour les transactions. Le centre de la France, délaissé jusqu'ici, à demi stérile, va recevoir les calcaires indispensables à son agriculture.

Partout la vie est plus active, le travail se précipite ; l'impôt pesant plus lourdement, il faut se hâter, et activer l'œuvre.

A ce moment, à cette nation industrieuse qui si promptement s'est relevée de ses désastres, on vient dire que la durée du service est abrégée d'une année, que pendant trois cent soixante-cinq jours de plus, ses jeunes hommes vont pouvoir travailler dans le champ, se donner au commerce, à l'industrie, lutter de cette grande lutte qui fait les nations fortes et riches.

Voit-on le résultat? Entend-on le cri de bonheur et de délivrance qui s'échappe de toutes ces poitrines?

Ah! sans doute on a accepté tous les sacrifices, on s'est plié à toutes les exigences de la situation. Le souvenir était chaud encore des désastres subits, des douleurs, des humiliations, de la Lorraine et de l'Alsace amputées, de l'étranger campant, insolent, sur le sol de la patrie.

Pour sauvegarder l'avenir, pour maintenir la paix, pour garantir le travail national, tous les sacrifices étaient consentis, acceptés. Chacun payait les lourds impôts qui avaient été reconnus nécessaires, chacun acquittait cette taxe plus onéreuse, l'impôt du sang. Après de longs débats, le législateur avait fixé à cinq années la durée du service et décrété le service obligatoire. La nation obéit.

Mais, bientôt, on vint dire que ce temps pouvait être réduit, que trois années suffiraient, et alors, dans les villes comme dans les campagnes, cette question fut agitée, elle devint la préoccupation unique, prouvant ainsi toute l'étendue du sacrifice qui avait été accepté.

Et que l'on ne dise pas qu'il faut voir là une preuve que l'esprit militaire a disparu. Plus loin, nous aurons à traiter cette question, nous aurons à voir, une bonne fois, ce qu'il faut entendre par ce mot.

La France n'a pas varié, elle est ce qu'elle était, aussi ardente et aussi patriote, aimant peu la caserne peut-être, mais cela prouve uniquement qu'on n'a pas su rendre la caserne supportable.

De ces deux intérêts, l'intérêt social, l'intérêt militaire, nous n'hésitons pas à dire que le premier doit céder le pas au second. Avant d'être une nation industrieuse, productive, il faut être, il faut, sans provoquer personne, sans rêver des conquêtes inutiles,

être à même de garantir et de défendre son indépendance. Il est donc hors de doute que l'intérêt social doit céder, nous le répétons, devant l'intérêt militaire.

Il faut donner à l'armée le temps qui lui est nécessaire pour dresser les hommes.

Mais, ce serait plus qu'une faute d'exagérer et de maintenir les jeunes gens sous les drapeaux plus qu'il n'est nécessaire, car alors, — nous l'avons démontré, — ce serait la routine.

A quelque point de vue donc que l'on se place, on arrive à une conclusion identique :

La réduction du service s'impose comme nécessité sociale et comme nécessité militaire.

III

Mais, cette réforme est-elle possible?

En trois ans peut-on faire un soldat?

Quelques-uns le nient, et il nous souvient encore d'avoir entendu le général Ducrot soutenant à la tribune qu'un tel résultat était impossible. Ceux qui se prononcent dans ce sens ont le souvenir du passé, ils voient l'armée telle qu'elle a existé jusqu'ici, avec ses défauts, ses abus, ses pertes de temps constantes, ses corvées. Ils ne se rendent pas compte qu'une transformation est nécessaire, qu'elle s'impose.

Ah! sans doute si l'on ne veut rien changer, si l'on conserve les anciens errements, il n'y a rien à faire; mais, nous plaçant toujours à ce même point de vue, que la réforme est plus utile encore à l'armée qu'à la nation, nous disons qu'il y a là une tâche à accomplir qui n'exige qu'une volonté ferme, et qui rendra possible la réforme souhaitée.

Un seul exemple, mais celui-là décisif, et qu'il est de notre devoir de rapporter.

Le 1er mai 1879, le ministre de la guerre adressait aux corps de troupes ses instructions pour l'inspection générale de la cavalerie.

Dans ce document, nous lisons les lignes suivantes qu'il convient de reproduire : *Comme il n'existe pas de manège dans la*

plupart des régiments de cavalerie, une partie de l'année (l'hiver) est à peu près perdue pour l'instruction des hommes.

Ainsi, depuis moins de dix ans, la France a donné à la guerre plus de 2 milliards sur le compte de liquidation, sans compter un budget normal qui s'élève à 574 millions, et l'on n'a même pas songé, avec ces richesses folles, à créer des manèges, de façon à ne pas perdre les longs mois de l'hiver!

C'est la commission du budget, il y a quelques jours, qui a été obligée d'éveiller sur ce point l'attention de l'administration, et pour préciser, pour rendre le doute impossible, c'est celui qui écrit ces lignes qui, rapporteur du budget de la guerre, a fait inscrire d'*office,* pour la construction de manèges, un crédit supplémentaire.

Il est certain que, dans ces conditions, en trois ans on ne peut pas former un soldat. Une seule chose nous étonne, c'est qu'on ait pu parvenir à le dresser en quatre ans.

Pour l'infanterie, la chose est pire peut-être. Il n'est pas une seule de nos casernes qui permette de travailler utilement; de telle sorte que les jours où il pleut, par exemple, on en est réduit à l'étude de la théorie.

Si l'on rêve pour l'avenir une organisation semblable, nous comprenons l'opinion de ceux qui déclarent que le service de trois ans est impossible. Mais, est-ce bien là notre idéal? Ne comprenons-nous pas qu'il faut pousser en avant, qu'il faut employer tout le temps qui nous est accordé? Chacune des heures que le paysan, l'industriel ou le commerçant donne au service, est perdue pour l'agriculture, pour le commerce, pour l'industrie. Il faut donc qu'elle soit gagnée pour la défense du pays, et dès lors il est indispensable de s'ingénier à multiplier les moyens de travail, comme on le fait en Allemagne.

L'armée coûte à la France 574 millions par an, soit plus de 1,500,000 francs par jour. Mais, chacun de nos soldats travaillerait s'il était libre, et gagnerait un salaire moyen que l'on peut fixer à trois francs, chiffre minimum. C'est donc plus de 3 millions par jour que coûte directement ou indirectement l'armée. Est-il permis de perdre du temps? Est-il licite de gaspiller de telles richesses, de jeter au vent la fortune de la France, alors

surtout que le résultat le plus certain de cette conduite est l'amoindrissement de notre force et de notre sécurité?

On demande si le service militaire de trois ans est possible; si, dans ce temps si restreint, on pourra donner l'instruction militaire complète? Mais, comment donc font les Allemands? Quelqu'un de nous serait-il tenté de soutenir que nous sommes moins intelligents, moins aptes à apprendre, et que ce qui peut se faire de l'autre côté du Rhin est impossible chez nous?

Dans l'exposé des motifs précédant le projet de loi relatif à l'augmentation des forces allemandes qui a récemment été voté par le Reichstag, il était dit que le soldat d'infanterie sert à peine deux ans et trois mois, le pionnier et l'artilleur deux ans et six mois, et le cavalier trois ans.

Si les Allemands arrivent dans ces conditions à avoir une armée bien préparée à la guerre, disciplinée, il est impossible de soutenir que la France ne peut obtenir un semblable résultat.

Ce qui est vrai, c'est que les méthodes allemandes sont supérieures aux nôtres, c'est que la routine n'existe pas là comme chez nous, c'est que Sedan n'a pas été pour nous une leçon comme Iéna pour la Prusse.

Nous avons changé nos lois, mais les règlements sont restés, et à côté d'eux, plus forts que jamais, les abus.

Chaque jour, nous les rencontrons, chaque jour nous les voyons s'opposer aux progrès les plus nécessaires. La force d'inertie est telle chez nous, que l'on se borne à des protestations timides. Le mal est signalé, on en a mesuré bien souvent la gravité, mais dans cette nation si patriote, cependant, il ne s'est encore trouvé personne pour appliquer le fer rouge sur la plaie.

« Dieu me garde de toucher aux abus! écrivait Guibert en 1788, car derrière les abus, il y a les hommes. »

C'est encore le même système qui prévaut aujourd'hui. Pour respecter les situations acquises, on laisse faire. On reconnaît, par exemple, que notre cavalerie, moins nombreuse que la cavalerie allemande, inférieure à tous les points de vue, coûte au budget un tiers plus cher environ. Les journaux militaires l'écrivent, les officiers le disent; en haut lieu, nul ne songe à contester. Et, cependant, ces protestations demeurent vaines; la

réforme n'apparaît pas, il ne se produit pas une énergie, une volonté capable de briser la routine, au risque de mécontenter et de léser ceux qui sont tapis derrière elle.

De même pour la durée du service : pour la rendre possible, il faut faire disparaître tous ces vices organiques, supprimer ces empiètements des diverses armes, interdire les violations de règlement, et plutôt que d'entrer résolument dans cette voie, plutôt que de comprendre qu'il y a là un service éminent à rendre à la fois et au pays et à l'armée, on préfère maintenir ce qui existe, et employer toute son énergie à défendre un *statu quo* préjudiciable à tous les intérêts.

IV

Successivement, nous venons de prouver : 1° que la réforme serait aussi utile à l'armée qu'à la population elle-même; 2° qu'elle est possible.

Mais, pour que cette démonstration soit complète, pour qu'elle soit irréfutable, il nous faut aller plus avant, et répondre à des objections essentielles qui ne manqueraient pas d'être présentées.

Et, d'abord, avec le service réduit, comment arrivera-t-on à avoir des sous-officiers, quand, aujourd'hui, il est à peu près impossible de s'en procurer, les hommes restant quatre ans sous les drapeaux ?

A coup sûr, l'objection est sérieuse, mais la réponse est, en réalité, plus facile qu'on ne le pense.

Comment pourrait-on se laisser arrêter par cet argument, alors qu'en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Russie, partout enfin, lorsque la même difficulté s'est présentée, on a eu recours à des moyens qui ont donné de bons résultats ?

Il y a bien longtemps qu'on a reconnu l'impossibilité, avec le service restreint, de former des sous-officiers dans le rang.

Lorsque la loi de 1868 fut adoptée, les officiers furent unanimes à déclarer que l'on ne pourrait plus avoir de cadres. Théoriquement, ces officiers avaient raison, et leur prévision s'est réalisée. Depuis 1868, en effet, sauf de très rares exceptions, nous n'avons plus que des sous-officiers médiocres.

Pour arriver à mettre un homme en état de commander, pour former à la fois un instructeur et un chef, le délai accordé est trop court. Au moment où le sous-officier existe, où il est capable de rendre quelques services réels, son temps est fini, de telle sorte que les officiers sont condamnés à un travail incessant. Chaque classe qui s'en va enlève à l'armée les deux tiers de ses sous-officiers, et il faut invinciblement que les chefs passent leur vie à exercer un métier de professeurs qui empêche leur instruction de se développer dans les sphères supérieures.

Ces vérités sont incontestables, mais ce qui est certain aussi, c'est que depuis que le mal est constaté, on n'a rien fait pour le faire disparaître. Toutes les puissances étrangères ont créé, soit des bataillons d'instruction, soit des écoles militaires : on s'efforce d'attirer des jeunes gens intelligents, on les met à même de commander, et on les verse ensuite dans les régiments.

Ce système a donné partout de bons résultats, et, cependant, ce n'est qu'en France qu'il peut réussir d'une façon complète.

Dans les autres pays, en effet, quel que soit son mérite, le sous-officier n'ira pas au delà de ce grade, tandis que chez nous il peut aisément, avec un peu de conduite et d'assiduité, arriver à l'épaulette.

Pourquoi donc, devant les plaintes unanimes des officiers, ne pas avoir recours à ce procédé si simple, si facile, qui est expérimenté de tous côtés?

Il y a quelques années, on a créé l'école du camp d'Avor. Primitivement, il s'agissait bien de former des sous-officiers, comme cela se pratique en Allemagne, notamment. Mais, bientôt, on a oublié l'idée première, on a renoncé à imiter l'exemple des autres puissances, et l'on s'est borné à préparer les sous-officiers à l'épaulette.

En réalité, on a fait le contraire de ce qui convenait.

Dans son remarquable ouvrage sur *l'Armée française en* 1879, le général Trochu demandait, par région militaire, la création d'écoles de sous-officiers destinés à être versés dans les rangs, pour encadrer les hommes et leur donner l'éducation militaire.

C'est là une nécessité qui s'impose.

Que l'on fasse des écoles préparatoires comme en Allemagne,

ou des bataillons d'instruction comme en Italie, la question importe peu, et il ne peut y avoir qu'un intérêt spécial et technique à rechercher lequel des deux systèmes est préférable.

Ce qui est incontestable, c'est qu'il faut faire quelque chose dans cette voie.

Tous les ans, un certain nombre de jeunes gens s'engagent volontairement avec l'intention de faire leur carrière dans l'armée. N'est-il donc pas possible de prendre tous ceux d'entre eux qui, après examen, seraient reconnus comme ayant une valeur, une instruction première, et de les mettre dans une école de sous-officiers ou dans un bataillon d'instruction, au lieu de les placer dans un régiment où ils n'ont pas la possibilité de travailler, et où trop souvent ils sont médiocrement encouragés?

On obtiendrait par ce moyen un noyau d'hommes capables, aptes au commandement.

Pour augmenter le nombre, on enverrait également à l'école de sous-officiers tous les jeunes gens qui, amenés par le sort, montreraient quelques dispositions.

De là deux résultats certains, également précieux. D'une part, on assurerait aux futurs sous-officiers une instruction militaire plus complète et plus rapide; de l'autre, on délivrerait les officiers de ce travail fastidieux qui s'impose à eux aujourd'hui comme une corvée, et qui les empêche de se préparer utilement à la redoutable mission qu'ils auront un jour à remplir.

Au bout de cinq années, — deux ans d'école, trois ans de régiment, — les sous-officiers seraient admis à concourir pour entrer, non plus à l'école du camp d'Avor, mais à Saint-Cyr, où ils suivraient les cours de la seconde année. Après quoi, ils recevraient l'épaulette.

Les jeunes gens qui auraient contracté un engagement à dix-huit ans, seraient, de la sorte, sous-lieutenants à vingt-quatre ou vingt-six ans.

Cette méthode aurait un avantage immense : elle donnerait aux officiers une même origine.

Aujourd'hui, notre corps d'officiers est divisé en deux classes bien distinctes : ceux qui sortent du rang, ceux qui viennent de l'école. Entre ces deux catégories, il existe malheureusement

certaines barrières, qu'il y aurait utilité grande à faire disparaître.

En outre, il arrive souvent que les officiers qui n'ont pas été à Saint-Cyr ne possèdent pas une valeur suffisante pour exercer des fonctions supérieures.

Avec le système proposé, cet inconvénient si grave disparaît, car, d'une part, l'école de sous-officiers élève le niveau de l'instruction générale, et, de l'autre, l'école spéciale de Saint-Cyr assure à tous les candidats l'unité d'origine.

Au lieu de recourir à cette méthode si simple qui semble indiquée, lorsque l'on examine ce qui se passe presque partout à l'étranger, on a successivement employé tous les expédients.

D'abord, on a garanti aux sous-officiers des emplois civils, pour l'époque où ils sortiraient du service. Malheureusement, ces emplois étaient si inférieurs, ils laissaient entrevoir un avenir si peu enviable, que l'expérience a misérablement échoué et n'est plus aujourd'hui continuée que pour la forme.

Après d'autres essais médiocrement heureux, on est arrivé à faire une loi qui accorde des primes de rengagement.

La loi du 22 juin 1878 est assurément aussi libérale qu'il était possible de le souhaiter. Pour deux rengagements de cinq ans, elle donne, en effet, soit en capital, soit en rente, et sous des formes diverses, une somme qui représente environ 10,500 fr., c'est-à-dire que le sous-officier qui consent à aliéner dix ans de sa liberté, peut mettre de côté par an, — en dehors de sa solde, — une somme supérieure à 1,000 fr. Ces avantages sont incontestablement au-dessus de ce que l'industrie et le commerce peuvent donner à des hommes d'une valeur de second ordre.

Et, cependant, la loi de 1878 n'a pas donné ce que l'on était en droit d'en attendre. Il y a bien des rengagements, mais moins nombreux qu'on ne le pensait; en outre, les sous-officiers qui restent au service sont principalement ceux qui ont une spécialité.

D'où vient cette déception ?

La cause en est aisée à découvrir.

Nous n'avons rien fait pour rendre la vie supportable aux sous-officiers; ils sont traités avec une rigueur extrême.

Tous les officiers sont d'accord pour demander :

1° Que le sous-officier ait le droit de loger en dehors de la caserne, sauf quand il est de service ;

2° Qu'un local convenable lui soit garanti ;

3° Qu'il ait les moyens de se chauffer en hiver, ce qui n'existe pas aujourd'hui, d'une façon absolue ;

4° Qu'il ait le droit de se marier ;

5° Qu'une tenue distincte de celle du soldat lui soit attribuée ;

6° Que la salle de police ne soit plus infligée avec autant de prodigalité, ce qui est à la fois mauvais pour la discipline et humiliant pour les sous-officiers.

Ces mesures très simples auraient un effet certain. Elles amèneraient des rengagements. Leur application ne soulève aucune difficulté, loin de là, elle résout celles qui existent.

Toujours, en effet, les ministres de la guerre ont objecté que l'état du casernement ne permettait pas de donner aux sous-officiers un logement suffisant. En autorisant ces utiles serviteurs à demeurer en ville, l'État aurait évidemment à pourvoir à moins de logements, et dès lors il pourrait triompher des obstacles qui existent aujourd'hui.

Ensuite, on objecte qu'un grand nombre de sous-officiers hésitent à contracter un rengagement de cinq ans. Les mieux disposés ne peuvent souvent aliéner ainsi leur liberté. N'est-il pas possible d'admettre des rengagements d'une seule année donnant droit à certains avantages ?

Par l'emploi de tous ces moyens, il est certain que l'on retiendra les sous-officiers dans le rang. Mais il faut agir, il faut vouloir, il faut corriger les imperfections de la loi.

Enfin, il est utile d'invoquer une dernière considération, toute morale celle-là.

Les désastres de 1870 ont certainement fait naître un certain découragement. L'empressement que l'on mettait autrefois à s'engager a disparu en partie. Le prestige militaire n'est plus le même.

Mais, peu à peu, ces souvenirs perdent de leur force. Chaque année qui s'écoule nous rend à nous-mêmes : la nation reprend sa confiance avec sa force.

Dès lors, il est permis d'espérer que les obstacles très réels que nous avons rencontrés pour le recrutement des sous-officiers iront en diminuant.

Mais, il faut pour cela que le ministre encourage les vocations, et n'effraye pas les jeunes gens par des rigueurs inutiles.

Pour conclure, d'ailleurs, il faut dire que la difficulté est sensiblement la même avec quatre ans qu'avec trois ans de service. Dans les deux cas, on ne peut plus recruter les sous-officiers dans le rang. Il faut des procédés nouveaux, et l'exemple du passé suffit à prouver qu'on ne se décidera à chercher un remède que lorsqu'il y aura impossibilité absolue de demeurer stationnaires.

V

Mais, l'esprit militaire, que devient-il avec le service réduit?

Il y a là une confusion regrettable qu'il est indispensable de faire cesser.

L'armée actuelle, l'*armée nouvelle*, comme l'appelait, après la guerre, M. Lahaussois dans son beau livre, n'est plus et ne peut plus être l'armée que nous avons connue autrefois.

Elle repose sur des principes différents, opposés; il faut donc de toute nécessité ne pas confondre perpétuellement le présent avec le passé, mêler des systèmes contradictoires.

Rien n'est plus déplorable que cette habitude.

Que faut-il entendre exactement par ces deux mots « esprit militaire » ?

Autrefois, avec le service de sept années, ces expressions avaient un sens net et précis.

Lorsqu'un conscrit arrivait au régiment, ses chefs s'appliquaient à lui faire perdre toutes ses habitudes civiles; on lui parlait de devoirs, jamais il n'était question de droits.

Au milieu de notre société, coexistait une autre société restreinte, défendant sa situation, évitant tout contact, reposant sur des systèmes différents, propageant des doctrines souvent opposées.

A ce moment, cette dualité était possible, elle offrait des

avantages certains; par contre, elle présentait d'incontestables inconvénients.

Le choc ne pouvait-il pas naître entre ces deux sociétés rivales? N'était-il pas à présumer que la recherche constante de la liberté dans l'une, que la marche perpétuelle vers l'émancipation serait considérée par l'autre comme criminelle, ou tout au moins comme funeste? De là, la possibilité des coups d'État, des aventures et des entreprises.

Mais, du moins, ces hommes isolés, parqués dans un milieu dont ils ne pouvaient sortir, arrivaient à une obéissance complète, à une malléabilité absolue. Ils perdaient le sentiment de leurs droits, mais ils étaient fortement imbus de leurs devoirs. On ne pouvait voir là des hommes, mais du moins il y avait des soldats rompus à l'idée de sacrifice.

L'esprit militaire, dans le sens ancien du mot, existait.

Il pouvait exister, car l'armée était fermée. On n'y rentrait plus. Au moment d'une guerre, elle ne recevait que peu de réservistes. L'exemple de 1859 prouve, cependant, combien il pouvait être dangereux de mettre en contact, dans les conditions ordinaires, les soldats rappelés avec ceux qui n'avaient pas quitté le rang. *Les congés renouvelables* ont failli perdre la discipline. Le même fait s'est produit en 1870. Qui ne se souvient de l'armée de Sedan presque entièrement composée de soldats rappelés? Qui n'a présents encore à l'esprit les pertes de temps, les actes de rébellion qui, au début de la guerre récente, firent naître de si lugubres appréhensions?

Pour maintenir l'esprit militaire, il fallait de toute nécessité garder les hommes longtemps dans le rang, et conserver à l'armée son autonomie absolue, en se privant du concours des réservistes.

Ces deux vérités ne sauraient être contestées.

Sont-elles possibles aujourd'hui? Est-il admissible de maintenir ces deux conditions primordiales?

Évidemment non, puisque notre organisation actuelle repose sur des principes radicalement différents.

Pour l'ancien esprit militaire, il faut, disons-nous, que le service soit long et la durée en a été réduite à quatre années.

Il faut que l'armée soit un corps fermé, et notre système en fait un corps essentiellement ouvert. L'armée n'existe plus que par le jeu des réserves.

En temps de paix, l'armée compte environ 350,000 hommes sous les drapeaux, cadres déduits. En temps de guerre, elle est portée à 800,000 hommes.

La compagnie d'infanterie, dans l'Ouest et le Centre de la France, a 50 à 60 hommes présents. Au moment de la mobilisation, cette compagnie est forte de 250 hommes.

Ainsi, 200 réservistes pour 50 soldats, tel est le système moderne, tel est le principe essentiel, fondamental, de notre nouvelle organisation militaire.

Est-il possible de confondre ce qui existe avec ce qui a été, et de rêver, pour deux organisations aussi profondément dissemblables, des procédés identiques?

Nous l'avons dit souvent, nous le répétons ici : c'est la cause essentielle de notre faiblesse. Nous avons modifié toutes nos lois, nous ne voulons pas changer nos mœurs. Nous avons su faire plus ou moins bien le travail matériel, nous n'entendons rien au travail moral, philosophique. Nous raisonnons toujours comme si la loi de 1832 subsistait. De là nos hésitations, de là nos erreurs.

Il faut savoir faire la part du feu, juger une œuvre dans son ensemble, et ne pas s'en tenir strictement à la lettre.

Les réformes si profondes opérées par la loi dans ces dernières années ont été mises en œuvre par des hommes imbus de l'esprit ancien. Ne voyons-nous pas aujourd'hui les généraux se refuser à admettre le règlement sur les manœuvres de 1875? Ne savons-nous pas qu'à l'école de tir de Châlons même, alors que la méthode de tir Capdevieille était condamnée et remplacée, les professeurs ont persisté pendant quatre ou cinq ans, plus peut-être, à enseigner d'après cette doctrine?

Et, lorsqu'il en est ainsi, lorsque de tels abus se révèlent pour les choses matérielles, techniques, comment croire que l'esprit général de nos lois sera compris?

Il faut le dire et le répéter bien haut : « L'esprit militaire », — tel qu'il existait avec la législation ancienne, — ne peut plus exister.

Est-ce un bien, est-ce un mal? Nous n'avons pas à le rechercher.

Il ne faut plus rêver comme autrefois le soldat séparé de la société civile, ne vivant que dans son régiment, abdiquant toute idée extérieure, voyant dans le régiment sa patrie, sa famille, son présent et son avenir.

Mais, que le service soit de quatre ou de trois années, l'objection est la même, l'impossibilité est identique. Car si l'on nous dit qu'avec une année de plus, il sera relativement plus facile de dresser l'homme, de faire son *éducation*, — nous ne dirons pas son *instruction*, — il est trop aisé de répondre que c'est là une pensée vaine, car la seconde objection, celle de l'arrivée des réserves, subsiste toujours, et elle suffit à renverser le système.

Faut-il donc conclure que notre armée est vouée fatalement à l'indiscipline?

Non, car dans ce cas il serait plus rationnel de supprimer le budget de la guerre : une armée sans discipline ne saurait exister.

Mais, il faut comprendre que l'esprit militaire doit se transformer, et qu'il ne peut plus être aujourd'hui ce qu'il était autrefois.

Les officiers et les sous-officiers s'efforçaient de prouver à l'homme que l'on était armé contre lui. Le soldat était retenu par la crainte. Partout, il voyait se dresser devant lui le code de 1857.

Aujourd'hui, c'est le sentiment du devoir, c'est l'amour de la patrie qu'il faut inspirer.

A toutes les convocations de réservistes, nous notons soigneusement les impressions; eh bien, le sentiment général dans l'armée est que les hommes de vingt-cinq à trente ans, — réserve, — ou de trente à trente-cinq ans, — armée territoriale, — sont plus zélés, plus empressés, plus disciplinés, — dans le vrai sens du mot, — que les soldats de vingt à vingt-cinq ans.

C'est que, depuis 1870, l'amour de la patrie est entré plus profondément dans les cœurs. Les hommes qui ont vu cette lugubre guerre ont compris qu'il fallait se serrer autour du drapeau.

Puis, il est aisé de saisir que les réservistes mariés, pères de famille, tenant au sol par des liens plus puissants, n'ont pas le même caractère, les mêmes habitudes que les jeunes gens de vingt ans, insoucieux du lendemain.

La discipline repose moins sur la crainte de la punition aujourd'hui; mais elle a des bases plus dignes, plus respectables. C'est avant tout la confiance que le chef inspire au soldat qui crée les dévouements, et fait les armées solides.

Mais, — nous le reconnaissons, — quelque réel que soit ce sentiment, il ne saurait suffire; il faut chercher à réveiller l'esprit militaire,

Et comment?

En comprenant le progrès accompli, la modification survenue.

Autrefois, c'est dans le régiment seulement que se donnait l'*éducation* militaire.

Il faut aujourd'hui que ce soit dans la société même.

Autrefois l'armée était, — comme esprit, — en opposition directe, constante, avec la nation; il faut aujourd'hui que la nation et l'armée soient animées des mêmes sentiments.

Par quels moyens atteindre ce résultat? C'est ce que nous allons brièvement rechercher.

Avant toute chose, il est indispensable que l'instituteur soit soldat.

C'est là une nécessité que peuvent seuls discuter ceux qui ne se rendent pas compte de la transformation accomplie.

Et, comment est-il possible d'inspirer à l'enfant l'amour de la patrie, le sentiment de ses devoirs militaires, si l'homme qui est chargé de guider la jeunesse, de donner les premières leçons, dont l'influence est toujours si décisive, a débuté dans l'enseignement par une sorte de désertion, s'est soustrait à la charge qui doit peser sur tous les Français?

Il y a là une impossibilité morale absolue.

Puis, que de services peut rendre l'instituteur!

Aujourd'hui, il se sert pour apprendre à lire du premier alphabet venu; demain, il recherchera l'ouvrage élémentaire qui racontera nos gloires, qui dira nos douleurs.

Un officier a compris combien cette méthode pouvait être fructueuse; il s'est appliqué à faire des *cahiers de devoirs militaires*. Il raconte aux enfants les services rendus; il épèle ces mots: *Patrie, sacrifice;* pour les petits, il remplace *Polichinelle* par *Bayard* ou *Hoche;* aux grands, il explique familièrement la loi; il cite des exemples; il s'efforce de rendre facile cet aride sujet.

Ce n'est pas seulement auprès de ses élèves que l'instituteur a une mission à remplir. Il doit être dans le village l'arbitre et le guide. Avec notre système actuel, il est incontestable que l'autorité civile a un rôle considérable à remplir. Mais, le plus souvent, les maires ignorent leurs devoirs; ils ne savent pas que c'est sur eux que repose le succès de la mobilisation. De là, ces retards constants aux exercices, aux manœuvres; de là ces punitions trop souvent méritées.

A qui s'adresserait l'ouvrier, le paysan, dans nos campagnes, pour savoir à quelle époque il sera convoqué? Qui consulter sur ces graves questions de soutien de famille, d'exemption, de congé?

A cette heure, personne ne peut donner un renseignement, un conseil.

Avec l'instituteur soldat, la situation change.

Puis n'est-il pas possible, à la veillée, de réunir les anciens qui ont fait leur temps, de causer du régiment, de lire à haute voix quelque livre simple, sévère, tout rempli d'un patriotisme ardent?

Enfin, le dimanche, au lieu d'aller au cabaret, n'y aurait-il pas quelque profit à tirer d'une promenade entreprise avec une bonne carte? N'est-il pas utile de connaître au moins le coin de terre que l'on habite, de savoir se guider, s'orienter?

Nous ne parlons même pas des gymnases, des sociétés de tir. Et, cependant, pour organiser ces réunions, que manque-t-il le plus souvent? Une volonté.

M. de Moltke a dit que « les victoires de la Prusse étaient, pour une bonne part, dues au maître d'école ».

Il y a là une vérité profonde.

C'est l'instituteur seul qui peut donner à la nation l'esprit militaire véritable, l'esprit militaire qui ne se trouve plus seule-

ment dans le régiment, mais qui doit exister partout, en dedans comme en dehors de l'armée.

A cette condition, nous aurons une discipline.

Mais si, insoucieux des progrès accomplis, des expériences faites, nous rêvons un accord impossible, une transaction entre les institutions modernes et les coutumes anciennes, nous n'aboutirons qu'à des résultats mauvais, compromettant l'avenir même du pays.

VI

La réduction du service militaire est possible.

Elle est utile dans l'intérêt de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Elle est indispensable pour l'armée même.

Par elle, seulement, peuvent disparaître les gardes et les corvées, les abus.

Par elle, l'esprit militaire véritable, — celui qui repose sur le sentiment du devoir, sur l'amour de la patrie, — peut s'introduire dans nos rangs.

Par elle, la question des sous-officiers peut recevoir une solution, en imposant les réformes que le bon sens commande.

La réduction du service militaire s'impose.

Mais, quelle méthode employer? A quel système s'arrêter? C'est là ce que nous avons à rechercher dans la suite de ce travail.

Amédée LE FAURE.

LA

GUERRE RUSSO-TURQUE

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

IV

LE DRAME DE PLEWNA (Suite.)

En possession d'une des passes des Balkans, assurés de leurs communications par le Danube, les Russes avaient tout à gagner à ce que le sort de la campagne se décidât en Bulgarie. La concentration de la meilleure armée turque à Plewna livra entre leurs mains, après un siège de trois mois, 80,000 hommes, un immense matériel de guerre et le plus habile général de la Porte. Croit-on qu'ils seraient arrivés en si peu de temps sous les murs de Constantinople et auraient si complètement écrasé la puissance musulmane, si Osman-Pacha, repoussé le 8/20 juillet de Plewna, était allé se retrancher dans les Balkans? Il n'est guère permis de supposer que, même maîtres de Chipka, les Russes auraient osé entrer en Roumélie, avec Osman-Pacha sur leur flanc à Orkhanié ou ailleurs. La lutte se serait prolongée indéfiniment et, pour venir à bout de la Turquie, il aurait fallu à la Russie le triple des forces dont elle disposait à la fin de la campagne.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er juin.

Mieux eût valu sans doute que le commandant en chef eût plus de troupes sous ses ordres, dès le début des hostilités; que les Roumains et les Serbes prissent part à la guerre et enfermassent Osman-Pacha dans Widdin, comme l'exigeait le premier plan de l'état-major russe. Mais, étant donné l'insuffisance des premiers effectifs, les hésitations des Roumains et les menaces de l'Autriche, les Russes devaient s'estimer heureux qu'Osman-Pacha s'arrêtât à Plewna au lieu d'occuper une position inexpugnable à Orkhanié, leur laissant ainsi le temps nécessaire pour recevoir les renforts indispensables. D'ailleurs, sans la terrible leçon des défaites de Plewna, le grand-duc n'eût jamais triomphé des résistances qui s'opposaient à l'augmentation de l'armée active.

Mais, nous demandera-t-on peut-être, si telle était la situation, quel besoin avaient les Russes d'entreprendre contre Plewna cette série d'attaques, toujours repoussées avec des pertes cruelles pour les assiégeants? Que n'adoptaient-ils tout d'abord la tactique qui a fini par leur réussir, celle qui consistait à couper les communications d'Osman-Pacha et à le réduire au moyen d'un investissement régulier?

Le malheur est que cette manière de procéder nécessitait plus de troupes que le commandant en chef n'en avait à sa disposition. La garde et le corps des grenadiers, qui interceptèrent plus tard les communications entre Plewna et Orkhanié, ne furent appelés qu'après la troisième affaire (celle du 13 septembre). Jusqu'à leur arrivée, l'armée russe fut impuissante à empêcher même le ravitaillement de la place assiégée. Les quelques régiments de cavalerie qui se trouvaient sur les derrières de Plewna étaient tout à fait hors d'état d'arrêter les convois turcs, toujours escortés d'une infanterie et d'une artillerie nombreuses.

Quant aux combats malheureux livrés sous Plewna, tout en les regrettant, nous n'oserions affirmer qu'ils furent absolument inutiles. Il importait aux Russes de montrer d'autant plus d'audace qu'ils étaient moins nombreux, afin d'abuser l'ennemi sur leur situation. A ce point de vue, les mouvements offensifs de l'armée du grand-duc héritier, ainsi que les attaques sur Plewna, ne laissaient pas, malgré leur insuccès immédiat, d'offrir certains

avantages aux assiégeants. Sans doute, ils perdaient beaucoup d'hommes, mais ils en tuaient aussi beaucoup aux Turcs qui, s'ils restaient vainqueurs, se trouvaient du moins trop affaiblis pour prendre l'offensive au lendemain de leur victoire.

Le défaut de mobilité de l'armée musulmane était d'ailleurs pour beaucoup dans son attitude défensive. Toute autre armée européenne, placée dans les mêmes conditions, aurait pu devenir fatale aux Russes. A de certains moments, la chaîne qui enfermait Plewna se trouva être si peu solide, que, dans un effort suprême, Osman-Pacha eût pu la rompre. Une fois (le 31 août), il essaya de le faire; par un mouvement offensif dans la direction de Sistowo, il parvint jusqu'à Polechati. Mais les Russes, prévenus par leurs espions de Constantinople qu'une attaque générale sur leurs lignes était décidée pour ce jour-là, avaient pris leurs précautions en conséquence et les Turcs furent repoussés (1).

Les défenseurs de Plewna furent victimes de la même erreur qui avait trompé la population parisienne pendant le siège de 1870-1871. Ils croyaient leur ennemi solidement établi dans des positions inexpugnables, tandis qu'en réalité les Russes ne donnèrent leur premier coup de pioche qu'après la troisième bataille de Plewna (13 septembre). Cette dernière défaite convainquit enfin l'armée assiégeante de la nécessité de recourir au blocus.

La direction générale des travaux d'investissement fut, comme on sait, confiée au général Todtleben. Sans entrer dans des considérations techniques à propos de ce siège, disons seulement que, même après de si terribles épreuves, les tâtonnements, les jalousies et le trouble jeté dans la conduite de la campagne par la présence de l'empereur et de sa cour, ne cessèrent pas d'exercer une influence fâcheuse sur la marche des évènements.

Ainsi, par exemple, quand arriva la garde, spécialement appelée pour tomber sur les derrières de Plewna et couper les

(1) Nous avons entendu, depuis, Osman-Pacha expliquer comme quoi il n'avait entrepris cette sortie que dans un but de reconnaissance.

communications d'Osman-Pacha avec Orkhanié, peu s'en fallut qu'au dernier moment elle ne reçût une toute autre destination. Le tzar, qui se trouvait à Gorny-Studien, était surtout préoccupé de la situation du grand-duc héritier. L'armée du césarewitch, serrée de près par les troupes de Méhémet-Ali, risquait d'être rejetée sur Biela. L'empereur en conséquence insistait beaucoup pour que la garde fût mise à la disposition de son fils, afin de permettre à celui-ci de marcher sur Rasgrad, où il aurait trouvé une solide base d'opérations. On voit de suite combien ce plan était défectueux. Méhémet-Ali n'avait rien négligé pour mettre Rasgrad en état de défense. Or, ramener la lutte aux proportions d'une guerre de places fortes, en greffant, pour ainsi dire, un nouveau siège sur celui de Plewna, c'était jouer le jeu des Turcs qui, très malhabiles à manœuvrer en rase campagne, étaient, en revanche, presque invincibles derrière des remparts.

Mieux valait de beaucoup laisser l'armée du grand-duc héritier se débrouiller avec celle de Méhémet-Ali. Le césarewitch n'avait, dans la circonstance, qu'une chose à faire : harceler l'ennemi de façon à le tromper sur sa véritable force, avancer pour amener les Turcs à prendre l'offensive, et ne reculer qu'autant que son infériorité numérique l'y obligerait. De la sorte on pouvait utiliser toutes les ressources disponibles pour isoler Plewna du reste de l'empire et forcer Osman-Pacha de capituler avec 60,000 hommes d'excellentes troupes, ce qui devait être un coup mortel porté à la résistance turque. — Telle fut l'opinion que soutint le commandant en chef et qu'il finit par faire prévaloir, non toutefois sans difficulté.

Il y avait surtout urgence à profiter de l'incroyable incurie de la Porte qui, sourde aux supplications réitérées d'Osman-Pacha, le contraignait à rester enfermé dans Plewna, où il devait succomber tôt ou tard. Nous avons entendu de la bouche même de l'héroïque guerrier le récit des démarches qu'il entreprit, aussitôt après la bataille du 31 août, pour obtenir l'autorisation de se retirer à Orkhanié, où il aurait organisé un nouveau Plewna adossé aux Balkans et dès lors bien autrement formidable que le premier.

Si, en définitive, le drame de Plewna se joua au profit de la

Russie, les aveugles conseillers du sultan peuvent revendiquer une large part de ce résultat (1).

Le siège de cette place n'empêchait pas les mouvements stratégiques de suivre leur cours. La chute de Plewna n'étant plus qu'une question de temps, il fallait penser à profiter immédiatement de ce succès pour gagner les Balkans. Aussi, à peine la prise de Dubuik eut-elle complété le cercle de fer formé autour d'Osman-Pacha, que deux divisions de la garde furent envoyées avec toute la cavalerie sur le défilé d'Orkhanié. On confia la défense des positions conquises à une division de la garde et au corps des grenadiers. Le général Gourko réussit à occuper Orkhanié et à arrêter près d'Arab-Konak Chakir-Pacha qui marchait sur Plewna pour porter secours à Osman-Pacha.

Les environs d'Orkhanié présentent de tels avantages défensifs, que Chakir-Pacha put, en très peu de temps, se fortifier à Arab-Konak, de manière à défier toute attaque directe.

Instruits par l'exemple des Turcs, les Russes, à leur tour, se retranchèrent à Orkhanié et s'établirent, en face de Chakir-Pacha, dans une position d'où ils pouvaient sûrement empêcher la formation d'un second Plewna, ce qui était le principal but visé par Gourko dans sa marche sur Orkhanié.

L'attaque désespérée de Chakir-Pacha sur les positions du général Gourko ayant échoué, grâce à la résistance énergique du régiment de Moscou, chacun des deux généraux comprit qu'il lui était impossible de prendre de front les positions de l'autre. Ils se bornèrent dès lors à s'observer dans une immobilité forcée, pendant que la grosse partie se jouait entre l'Osma et le Wid.

C'est aussi un rôle de comparse qui était dévolu à l'armée du

(1) A Berlin, on était entièrement persuadé, après la troisième bataille de Plewna, que les Russes n'avaient plus d'autre parti à adopter que de déposer les armes pour les reprendre après l'hiver avec des contingents trois fois plus forts. Plusieurs fois même on fit parvenir au czar l'avis de repasser le Danube et de préparer une nouvelle campagne pour le printemps suivant. Telle n'était pas l'opinion du commandant en chef, qui comptait vaincre Plewna encore à temps pour pouvoir, le même hiver, passer les Balkans. C'est pourquoi déjà, au mois d'octobre, il avait ordonné de préparer les vivres pour l'armée qui serait chargée de ce passage.

grand-duc héritier. Elle devait, en harcelant Méhémet-Ali, l'abuser sur la destination réelle des nombreux renforts nouvellement arrivés à l'armée russe. Ignorant, en effet, que les troupes du césarewitch n'avaient subi aucun accroissement depuis le 31 août, le général turc se montrait singulièrement circonspect dans ses attaques, de peur de se heurter contre la garde et le corps des grenadiers qui venaient d'arriver sur le théâtre de la guerre.

Plusieurs fois Méhémet-Ali prit l'offensive avec assez de vigueur, mais il évita toujours de s'engager à fond. Satisfait du moindre succès, au lieu de le poursuivre, il s'arrêtait comme s'il eût craint de compromettre l'avantage obtenu.

Ainsi, par exemple, à Oblava, Méhémet-Ali aurait pu rompre les lignes russes; mais trompé par la résistance opiniâtre qu'il rencontra de la part des généraux Driesen et Timoféiew, il s'imagina avoir perdu la bataille et cessa ses attaques. Les Russes, de leur côté, croyant l'ennemi vainqueur, battirent en retraite et cela d'autant plus précipitamment qu'au cas où ils eussent été poursuivis, le mauvais état des routes, détrempées par des pluies persistantes, rendait leur situation plus critique. Si l'armée turque n'avait pas commis cette faute grave de s'arrêter ainsi en pleine victoire, le grand-duc Nicolas aurait été obligé, pour porter secours à son flanc gauche, de dégarnir dans de fortes proportions le corps qui assiégait Plewna. Comme ces faits se passaient quelques jours avant l'attaque générale du 30 août, on voit aisément quelles eussent été les conséquences d'une marche hardie de Méhémet-Ali.

Nous ne nous arrêterons pas sur les détails de la prise de Plewna. Ils sont pour la plupart trop connus et présents à la mémoire de tous ceux qui ont suivi avec une anxiété sympathique la résistance d'Osman-Pacha. Nous signalerons un seul fait qui a passé inaperçu et qui mérite pourtant d'être relevé. On sait que c'est sur la ligne du Wid qu'Osman-Pacha se décida à tenter une sortie. Le vaillant défenseur de Plewna a affirmé en notre présence que, dès l'origine, ce choix était arrêté dans son esprit. S'il mettait tant d'obstination à défendre la possession des Montagnes Vertes qui dominent la route de Loftscha, c'était

uniquement pour donner le change aux Russes sur ses véritables intentions.

Or, il n'a tenu qu'à un cheveu qu'Osman-Pacha réussît à rompre le réseau qui l'enserrait et à gagner la route de Sofia. Il fondit avec une telle impétuosité sur les lignes russes, qu'il parvint à percer les deux premières, malgré l'indomptable courage des soldats qui les gardaient. Une batterie perdit tous ses hommes, qui se firent littéralement hacher sur leurs pièces plutôt que de les abandonner.

C'est seulement contre la troisième ligne, défendue par le régiment d'Astrakhan, qu'Osman-Pacha vit ses efforts se briser. Lui-même était loin de compter sur un aussi prompt succès de ses premières attaques, car il avait donné à ses réserves l'ordre de ne se mettre en route que deux heures après le commencement de la bataille. Ce retard le perdit, en le privant de vingt mille soldats qui lui auraient permis de rompre aussi la troisième ligne russe et de gagner la chaussée de Sofia.

Nous en appelons au témoignage du prince Charles de Roumanie et du général Skobeleff. En apprenant qu'Osman-Pacha, dans une conversation avec M. Makeeff, avait exprimé le regret d'avoir trop retardé le mouvement de ses réserves, tous deux n'hésitèrent pas à reconnaître que les Turcs, grâce à la furie de leur attaque, auraient pu forcer les lignes russes.

Il est vrai que, selon le dire d'Osman-Pacha lui-même, il ignorait la marche de Gourko sur Orkhanié : une fois sorti de Plewna, il n'aurait donc pas tardé à le rencontrer sur sa route, c'est-à-dire qu'il serait tombé de Charybde en Scylla. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est que, en dépit de toutes les précautions prises, une sortie d'Osman-Pacha resta possible jusqu'au mois de novembre. La marche du général Gourko sur Orkhanié, recommandée par l'état-major général, mais vivement combattue dans l'entourage de l'empereur, n'avait été décidée que sur les pressantes instances du commandant en chef. Ce mouvement, dont l'importance devait se révéler plus tard d'une façon si éclatante, était appelé, comme on le voit, à rendre de grands services, au cas où Osman-Pacha eût réussi à s'échapper de Plewna.

V

PASSAGE DES BALKANS

Le principal boulevard de la résistance turque venait de succomber, laissant aux mains de l'armée russe quarante mille des meilleurs soldats musulmans, ainsi que leur général le plus renommé. Un nombre à peu près égal avait été mis hors de combat pendant la durée du siège, si fécond en actions meurtrières. C'est donc en tout quatre-vingt mille hommes que coûta à la Turquie l'arrêt de trois mois imposé aux Russes après le passage du Danube.

Restait maintenant à décider ce que ferait l'armée victorieuse. L'hiver était très avancé et d'une rigueur excessive. Il paraissait impossible, dans ces conditions, de continuer la campagne et surtout d'essayer de forcer les passes des Balkans.

Aussi pensait-on généralement que les opérations militaires seraient interrompues jusqu'au printemps prochain. Telle était, du moins, l'opinion des hommes compétents, à commencer par le maréchal de Moltke, dont nous avons rapporté plus haut un propos significatif. Il ne fallut rien moins que l'incroyable ténacité des soldats russes et leur confiance sans réserve dans leur commandant en chef pour donner tort au pronostic d'un stratégiste aussi expérimenté.

Aux yeux des personnes qui se trouvaient sur les lieux, la nécessité de suspendre les hostilités semblait moins rigoureusement indiquée. Bien des raisons militaient, en effet, en faveur d'une énergique continuation de la lutte. Le grand-duc, en particulier, n'hésitait pas à se prononcer dans ce sens et à réclamer surtout le passage des Balkans.

La remise de la campagne au printemps soulevait beaucoup d'objections. Outre une perte de temps considérable, il était presque impossible à l'armée russe de passer l'hiver en Bulgarie. Les graves désordres qui s'étaient manifestés dans l'intendance inspiraient les craintes les plus sérieuses quant au futur approvisionnement des troupes. Déjà en automne l'administration se mon-

trait absolument incapable de satisfaire aux besoins de l'armée. Le surcroît de bouches à nourrir, causé par le grand nombre de prisonniers turcs, ne faisait qu'ajouter aux embarras de la situation.

Au quartier général, on craignait à bon droit qu'au moment où le Danube commencerait à charrier des glaces et où le pont serait enlevé, le ravitaillement de l'armée russe dans la Bulgarie déjà épuisée ne devînt des plus difficiles.

Mais il y avait un motif plus grave encore pour exiger la marche sur Andrinople. C'eût été une faute immense que de ne pas profiter du désarroi dans lequel la chute de Plewna devait nécessairement jeter la Turquie. Il ne fallait pas laisser à l'armée turque le temps de se retrouver, de reprendre courage et d'occuper fortement les passages des Balkans. Jusqu'alors tous les efforts du Séraskiérat avaient tendu à secourir Osman-Pacha; c'est à Plewna que la Porte avait concentré tous ses plus puissants moyens de défense. On devait l'empêcher à tout prix de réunir des forces suffisantes pour rendre les Balkans infranchissables. Surtout il importait de faire ce à quoi l'ennemi s'attendait le moins.

La veille de son départ pour Saint-Pétersbourg, l'empereur tint un conseil de guerre auquel prirent part, outre le commandant en chef, les généraux Todtleben, Obroutscheff, Niepokoïtschitzky et Lewitzky. Le grand-duc demanda (1) la permission d'opiner le dernier. La parole ayant été donnée par l'empereur à Obroutscheff, ce général exposa d'abord les dangers que le corps de Méhémet-Ali, établi non loin du pont de Sistowo, faisait courir à l'armée russe : il fallait avant tout éloigner celle-ci du quadrilatère et la porter plus à l'ouest, tout le pays entre le Lom et Sofia ayant été évacué par l'ennemi. Le pont de Sistowo devait être transféré vers Palanka, en face du chemin de fer qui aboutit à Krajowa. L'armée russe dirigée sur Sofia, Ak-Palanka, Wratza et Berkowze pourrait facilement donner la main aux Serbes, qui avaient enfin reçu l'ordre de se mettre en marche.

(1) Plusieurs officiers généraux de la suite de l'empereur étaient si mécontents de l'issue de ce conseil de guerre, qu'ils en racontaient hautement tous les détails, en critiquant sans réserve la décision adoptée.

Le commandant en chef fit à ce projet les objections suivantes : 1° De Krajowa à Palanka il n'y avait que des steppes et des marais sans route praticable, tandis que Simnitza était seulement à trois jours de marche du chemin de fer Bucharest-Giurgewo ; 2° de Palanka à Wratza, il existait bien un tracé de chaussée, mais la chaussée elle-même n'était pas faite ; la reconnaissance opérée par le colonel Stroukoff ne laissait aucun doute sur ce point. Le général Obroutscheff interrompit le grand-duc en lui disant que rien n'empêchait de construire la chaussée.

Là-dessus, le général Niepokoïtschitzky intervint : « Mais, dit-il, nous avons mis plusieurs mois à faire la chaussée de Simnitza au pont de Sistowo, et ici il s'agit d'une route d'au moins quatre-vingt-dix kilomètres ! De plus, comment voulez-vous transporter le pont de Sistowo à Palanka en remontant le Danube, pendant que ce fleuve charrie des glaces ? »

Le général Obroutscheff n'insista pas et la parole fut donnée au général Todtleben. Celui-ci lut un long mémoire exposant tout un plan dont voici les points principaux : concentrer toutes les forces russes contre l'armée de Méhémet-Ali, la battre ou la forcer à se réfugier dans le quadrilatère. On ferait ensuite le siège des forteresses, pour n'entreprendre qu'au mois de mai le passage des Balkans.

« Ce serait précisément combler les vœux des Turcs, répliqua le commandant en chef ; là où ils sont le plus à craindre, c'est en effet derrière les murailles de leurs places fortes, et nous irions de gaieté de cœur faire leur jeu ! En agissant ainsi, nous sacrifierions nos hommes et notre argent, sans même en recueillir aucun profit ; car, d'ici au printemps prochain, les Turcs auront suffisamment de temps pour mettre les défilés des Balkans en état de défense. »

Après avoir réfuté l'opinion de Todtleben, le grand-duc fit connnaître la sienne. Le plan qu'il proposa était assurément très audacieux, mais n'en fut pas moins exécuté en tous points. Cette campagne extraordinaire, qui aboutit en quelques semaines à la destruction totale de la puissance ottomane, cette marche vertigineuse sur Constantinople, dont la rapidité effrayait les vainqueurs eux-mêmes et faisait le désespoir du télégraphe, elle

était tout entière en germe dans le plan soumis au conseil de guerre.

Nous croyons intéressant de mentionner les principales dispositions adoptées pour le passage des Balkans, parce que, à notre avis, aucun autre épisode de la guerre ne donne mieux que celui-là la mesure de ce dont l'armée russe est capable. Qu'on se figure des sentiers à peine accessibles aux plus hardis chasseurs, qu'on se représente des montagnes de neige tellement hautes, que, quand les soldats entreprenaient de s'y ouvrir un chemin, un cosaque à cheval, avec sa pique, disparaissait tout entier dans la tranchée : voilà les obstacles qu'avaient à franchir, par un froid dépassant 30 degrés centigrades, des troupes sans vêtements fourrés, presque sans chaussures, obligées, qui plus est, de combattre à chaque pas et de traîner les canons sur leurs épaules : voilà un aperçu de ce que résument de souffrance et d'héroïsme ces simples mots : LE PASSAGE DES BALKANS.

Longue est la liste des soldats morts victimes de leur dévouement durant cette pénible marche. Toutefois, à quelque parti qu'on se fût arrêté, de tels sacrifices étaient inévitables. Si l'avis du général Todtleben l'avait emporté, l'armée russe, occupée à une guerre de sièges, n'en aurait pas été moins cruellement décimée par la température sibérienne de cet hiver, et combien moindres eussent été les résultats obtenus ! Il n'était pas jusqu'à la garde de Chipka qui ne fût un service des plus meurtriers. Presque toutes les nuits on trouvait la plupart des sentinelles ensevelies dans la neige. La 24e division, qui occupa momentanément cette position pendant la période la plus dure de l'hiver, fut si éprouvée par le froid, que, vers la fin de décembre, chaque régiment ne comptait guère plus de 300 hommes valides.

Étant donné cette triste situation des armées russes à Chipka et à Orkhanié, c'était un devoir d'essayer de forcer les Balkans et de transporter les troupes sous le climat plus doux de la Roumélie.

Voici, esquissé à grands traits, le plan du commandant en chef :

De l'armée devenue libre après la reddition de Plewna, il fallait détacher le 9e corps et la 3e division de la garde pour les

envoyer au général Gourko. Avec ces renforts, il pouvait non seulement empêcher les troupes de Chakir-Pacha, maintenant commandées par Méhémet-Ali, de devenir le noyau d'une nouvelle armée turque, mais encore il avait la faculté de tourner Arab-Konak pour forcer les Turcs d'abandonner cette formidable position, clé de la Roumélie.

L'armée du grand-duc héritier devait se grossir de la 2e division d'infanterie dirigée sur la Jantra et de la 30e (1), appartenant aussi au 4e corps, envoyée à Tirnowo.

Le 11e et le 4e corps étaient mis également à la disposition du flanc gauche.

Le grand-duc Nicolas gardait sous son commandement personnel à Plewna le corps des grenadiers, la 16e division, la 3e brigade des tirailleurs et la 1re division de cavalerie, troupes destinées à servir de réserve. Cette armée devait repasser les Balkans à la suite soit de Radetzky, soit de Gourko, selon que l'un ou l'autre de ces deux généraux réussirait le premier à forcer le passage à Chipka ou à Orkhanié : elle devait leur venir en aide, s'ils rencontraient dans cette opération des difficultés insurmontables.

La marche sur Sofia était dévolue aux Serbes, qui devaient s'y rendre par Nisch, Pirot et Mitrowitza.

Nous avons dit que ce plan fut adopté par le conseil de guerre. Ajoutons que, contrairement aux bruits qui coururent à ce sujet aussitôt après la prise de Plewna, la question d'entamer des pourparlers relatifs à la paix ne fut nullement agitée au quartier général. La Russie ne reçut d'aucun côté des propositions dans ce sens, et ce n'était certes pas à elle d'en prendre l'initiative.

Sans entreprendre le récit détaillé du passage des Balkans, nous en retracerons les grandes lignes. Le lecteur y verra comment les Russes furent amenés presque malgré eux sous les murs de Constantinople, et pourquoi, nonobstant les ouvertures de paix faites par la Porte dès la fin de décembre, les préliminaires même pour la conclusion de l'armistice se prolongèrent si longtemps.

(1) Cette dernière division fut bientôt remplacée par la 24e, qu'on fut obligé de retirer de Chipka.

La situation des armées russes vers le milieu du mois de décembre était la suivante : l'armée serbe qui opérait à l'extrême droite s'était emparée de Nisch et marchait sur Sofia tout en essayant, par son aile gauche, de se mettre en communication avec l'aile droite russe. Ce résultat fut atteint près de Belgradzik et de Nicola-Planina, où les uhlans de Kharkoff, ainsi que les hussards de Mariuopol formant une brigade de la 4e division de cavalerie, rejoignirent les Serbes et leur fournirent les cavaliers dont l'armée de la principauté avait été complètement dépourvue jusqu'alors.

Le général Gourko occupait Orkhanié avec la garde et le 9e corps. Une brigade de la 3e division d'infanterie de l'armée se trouvait à Tetewen en face de Slatitza (situé de l'autre côté des Balkans), et une deuxième brigade avait pris position près du col de Trajan.

Les passes de Chipka et de Chaskioï étaient gardées par le 8e corps, la 4e brigade de tirailleurs et la landsturm des Bulgares.

Le grand-duc héritier, avec les 11e, 12e et 13e corps, la 2e et la 27e division, occupait la ligne entre Roustchouk et Elena. La 30e division formait la réserve à Tirnowo.

Quant à la réserve générale, elle était restée à Plewna, sous les ordres du commandant en chef.

Le général Gourko était chargé de commencer la marche en avant. Quand il aurait forcé les Balkans, occupé Sofia et pris une position assurée près de Slatitza, alors seulement les troupes s'engageraient dans le col de Trajan. La passe de Chipka devait être forcée la dernière.

Gourko fit savoir qu'il allait commencer, le 25 décembre, son mouvement pour tourner les positions d'Arab-Konak, et qu'en construisant une route, il espérait être de l'autre côté des Balkans le 28. A peine arrivé dans la vallée de Sofia, il se proposait d'attaquer les positions des Turcs en les prenant à revers.

Confiant dans ces promesses, le commandant en chef ordonna à la brigade d'infanterie postée devant le col de Trajan de commencer le 1er janvier son mouvement à travers cette passe, de façon à se trouver de l'autre côté le 5, pour occuper immédiatement Slatitza et Karlowo.

L'armée du général Radetzky, renforcée de la division Skobeleff et de la 3e brigade de tirailleurs, avait reçu la 30e division en remplacement de la 24e si cruellement éprouvée par le froid; elle devait se former en deux colonnes pour commencer le mouvement tournant. Celle de droite, commandée par Skobeleff et composée de la 1re division de cavalerie, de la 16e division d'infanterie, d'une brigade de tirailleurs et des Bulgares, se dirigerait sur Emetli et Chenowo; celle de gauche, sous les ordres de Mirsky et comprenant la 9e et la 30e division, s'avancerait à travers les défilés de Janina et de Chaskioï. Mirsky devait commencer son mouvement le 2 janvier, et Skobeleff le 5.

L'exécution de tous ces plans subit un retard par suite du froid excessif et des violentes tempêtes qui régnaient dans les Balkans. Le général Gourko ne put opérer sa descente que le 31 décembre. Défaits à Taschkesen, les Turcs furent forcés d'abandonner Arab-Konak.

Au reçu de cette nouvelle, le commandant en chef se dirigea avec ses réserves sur Loftscha et Selvi pour gagner Gabrowo, et de là appuyer le passage de Chipka.

Le 7 janvier, la brigade qui se trouvait devant le col de Trajan le franchit au milieu de difficultés incroyables, par un froid de plus de 25 degrés, et prit d'assaut un fort construit à l'extrémité supérieure. C'est la première fois que cette passe a été utilisée par une armée traversant les Balkans.

La colonne du général Mirsky n'était pas moins éprouvée par les rigueurs de la température : elle dut se frayer une route à travers des montagnes de neige, dont la hauteur, en certains endroits, dépassait 5 mètres. 2,000 Bulgares s'offrirent spontanément pour ouvrir une route; ils y travaillèrent avec un zèle qui ne connaissait pas de fatigue, pendant plusieurs jours. Le 8, la colonne réussit à descendre dans la vallée de Tundja avec huit canons de montagne, et engagea immédiatement l'action avec les Turcs qui occupaient Chipka du côté de Kasanlyk. Pour n'être pas imprudente, cette attaque aurait dû se combiner avec celle du général Skobeleff, qui n'était pas encore parvenu au bas de la montée; aussi la première rencontre demeura-t-elle sans résultat. Quelque temps après, Mirsky, averti par

une forte canonnade de l'arrivée de son collègue, renouvela l'attaque qui fut, cette fois, couronnée de succès. Wessel-Pacha capitula avec son armée composée de 35,000 hommes.

L'état-major, arrivé à Loftscha le 7 janvier, expédia sur-le-champ un exprès à Radetzky pour avoir des nouvelles du passage de Chipka. L'idée de tenter une entreprise aussi téméraire ne souriait pas tout d'abord à ce général, non moins ennemi des coups de tête que tenace dans la défense des positions qu'il occupe. Il hésita donc longtemps à exécuter les ordres reçus, mais une fois décidé à franchir la passe, il apporta à cette opération toute son énergie et toute sa sagacité militaire.

Nous nous souvenons encore des journées pleines d'angoisses que nous passâmes à Loftscha, attendant d'heure en heure, et toujours vainement, quelque message de Chipka.

Le moment était si critique, l'entreprise si follement hardie, que l'inquiétude de l'état-major fut bientôt partagée par tous ceux qui accompagnaient le quartier général.

La première nouvelle arriva le 9 janvier, au matin, mais elle n'était rien moins que rassurante : Mirsky, disait-on, a réussi à passer les Balkans et a attaqué Chipka pendant douze heures consécutives; ce combat lui a coûté 2,000 hommes : aussi, ne pouvant plus se maintenir de l'autre côté, il attend la nuit pour commencer sa retraite.

De la colonne Skobeleff on ne savait rien.

Le général turc Wessel-Pacha, voyant que le général Mirsky était forcé d'interrompre ses attaques, se croyait déjà hors de danger.

Loin de se douter du dangereux voisinage de Skobeleff, le général turc fut tout à fait pris au dépourvu par l'arrivée de cette armée qui, littéralement, lui tombait des nues. Entouré d'un côté par Mirsky, de l'autre par Skobeleff, et pour surcroît attaqué de front par Radetzky, force lui fut de déposer les armes.

Le soir seulement, le chef de service télégraphique, le colonel Tchingiskhan (descendant du célèbre conquérant tatar), accourut au quartier général, porteur d'un télégramme de Radetzky ainsi conçu : « Je félicite Votre Altesse Impériale : toute l'armée

de Wessel-Pacha, après une lutte acharnée contre Skobeleff, Mirsky et moi, s'est rendue prisonnière. »

Nous renonçons à décrire l'enthousiasme qui éclata alors dans tout le quartier général. Le grand-duc sortit de chez lui en criant hourrah et en annonçant la grande nouvelle. Des milliers de voix firent écho à ses cris, et bientôt ce ne fut plus qu'un immense vacarme, où se mêlaient les chants et les exclamations joyeuses. Les chefs embrassaient leur généralissime, tandis que la musique jouait l'hymne national : *Bojié tzaria Khrani.* La nouvelle de la victoire causait d'autant plus d'allégresse, qu'on ne pouvait guère l'espérer après le premier télégramme reçu le matin. D'ailleurs, la capture de la garnison de Chipka n'était jamais entrée dans les prévisions les plus optimistes de l'état-major, et ce succès modifiait profondément le plan de campagne à suivre après le passage des Balkans. Au lieu de se fortifier à Kasanlyk et de chercher à tendre la main à l'armée de Gourko, comme on avait d'abord résolu de le faire, il devenait possible maintenant de gagner en hâte le chemin de fer d'Andrinople et de diviser l'armée turque en deux tronçons, dont l'un, celui qui était concentré à Philippopoli, pourrait être rejeté dans les montagnes du Rhodope, et, par suite, coupé de toute communication avec Constantinople.

VI

PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX DE SAN STEFANO

Mais ce qui contribua surtout à la joie générale, c'est que, quelques heures avant d'apprendre la capitulation de Wessel-Pacha, le commandant en chef avait reçu un autre télégramme bien plus important encore. Réouf-Pacha, séraskier de la Porte, faisait savoir que le sultan désirait un armistice, et demandait à qui il fallait s'adresser pour commencer les pourparlers.

Certes, l'annonce des victoires remportées était toujours accueillie avec transport au quartier général; mais la nouvelle que l'ennemi, s'avouant vaincu, demandait à conclure une suspension d'armes, occasionna dans toute l'armée une satisfaction bien au-

trement vive. On commençait à être passablement fatigué de la guerre, et l'idée de revenir prochainement dans leurs foyers souriait bien plus aux officiers et aux soldats que la perspective de nouveaux lauriers à cueillir.

Aussitôt, le grand-duc télégraphia à l'empereur pour l'informer que Méhémet-Ali, qui commandait en chef l'armée de Roumélie, était chargé de demander un armistice. En même temps, il sollicitait l'envoi d'instructions détaillées et de pleins pouvoirs l'autorisant à traiter de l'armistice et de la paix.

Il faut dire que le télégramme de Réouf-Pacha avait mis le grand-duc Nicolas dans un certain embarras. Sans doute le commandant en chef de l'armée russe avait été autorisé verbalement à conclure un armistice; lui-même en avait élaboré les conditions précises ainsi que celles de la paix. La suspension des hostilités ne devait être accordée que si, tout d'abord, les plénipotentiaires turcs souscrivaient aux préliminaires de la paix. Mais un fondé de pouvoirs, pour obtenir créance, doit produire une autorisation écrite, et le commandant en chef n'en avait pas à montrer. On savait bien qu'avant que l'empereur ne quittât Plewna, le grand-duc lui avait remis un projet de pouvoirs avec une note relative aux conditions de paix, en le priant de lui garder le secret vis-à-vis du prince Gortschakoff. Le tzar avait promis de renvoyer ces papiers dûment régularisés; mais, si nos souvenirs ne nous trompent pas, cette promesse n'avait pas été remplie, par suite, on peut le croire, de la mauvaise volonté du chancelier, qui ne tenait pas à voir la conduite des négociations confiée au commandant en chef.

Ce dernier ne laissa pas de répondre, dès le 9 janvier, à Réouf-Pacha que c'était lui qui avait qualité pour traiter de l'armistice et qu'il ne l'accorderait pas avant la signature des préliminaires de paix. Mais, au fond, il aurait été bien embarrassé si les plénipotentiaires turcs fussent arrivés immédiatement et qu'il lui eût fallu exhiber ses pouvoirs.

Enfin, le 11 janvier, une dépêche venue de Pétersbourg annonça au grand-duc qu'à la date du 1er un courrier lui avait été expédié avec tous les documents nécessaires. En même temps, l'empereur l'invitait à ne pas arrêter le mouvement des troupes

pendant la durée des négociations et de poursuivre ses avantages militaires.

Nous verrons par la suite que le commandant en chef fit tout pour arriver à une prompte suspension d'armes. Il ne tint pas à lui que l'armistice ne fût conclu aussitôt après l'arrivée des envoyés turcs.

Nous touchons ici à la période finale de la guerre, marquée par la destruction des dernières troupes ottomanes, la conclusion de l'armistice et l'entrée de la flotte anglaise dans la mer de Marmara. A partir du passage des Balkans, les succès de l'armée russe devinrent si foudroyants et si rapides, qu'ils la conduisirent en peu de temps presque aux portes de Constantinople. Toutefois, au point où nous sommes arrivés, le principal intérêt ne se porte plus sur les évènements militaires : il appartient tout entier aux pourparlers diplomatiques.

Si donc nous croyons pouvoir résumer en peu de mots la marche des troupes russes, nous raconterons en détail les négociations qui remplirent cette période et dont notre séjour au quartier général russe nous a souvent rendu témoin oculaire. Nous nous attacherons surtout à expliquer pourquoi la Turquie ayant demandé un armistice le 9 janvier, c'est-à-dire le jour même où les Russes venaient d'entrer en possession du passage des Balkans, les pourparlers se prolongèrent néanmoins de manière à faciliter aux envahisseurs la conquête de toute la Roumélie jusqu'aux bords de la mer Égée et de la mer Noire. En assignant à qui de droit la responsabilité de ces évènements, nous pourrons en même temps établir, d'après des pièces authentiques, les raisons pour lesquelles l'armée russe n'occupa point Gallipoli et n'entra pas non plus à Constantinople, le jour où les Anglais s'avancèrent jusqu'aux îles des Princes. On verra de combien peu il s'en fallut que l'entrée de la flotte britannique dans la mer de Marmara n'amenât un conflit entre l'Angleterre et la Russie, et à quel fil léger fut suspendue à un certain moment la paix européenne.

Ici il importe au plus haut point de préciser les dates. A diverses reprises, en effet, les retards subis par quelques télégrammes ont plus fait pour le maintien de la paix que bien des

pourparlers. Nous indiquerons donc avec la plus scrupuleuse exactitude les dates d'envoi et d'arrivée des dépêches. Nous n'avons pour cela qu'à consulter le carnet où nous inscrivions jour par jour les faits dont nos relations avec l'entourage du commandant en chef nous mettaient à même d'être toujours exactement informé.

Plus tard nous avons été à même de contrôler et de compléter ces informations par des renseignements puisés à des sources turques officielles, pendant notre séjour à Constantinople.

Reprenons le récit des évènements militaires au point où nous l'avons laissé. Aussitôt après la bataille de Tachkessen, l'armée de Gourko se divisa en deux corps dont l'un se mit à la poursuite de Chakir-Pacha, tandis que l'autre se dirigeait sur Sofia, occupait cette ville sans résistance et y opérait sa jonction avec les Serbes. Le 9 janvier, toutes les troupes du général Gourko, moins le régiment Ismaïloff et les chasseurs, partirent pour Philippopoli. Le lecteur se souvient que le même jour eut lieu la bataille de Chipka, qui devait permettre à l'armée du général Radetzky d'aller à la rencontre de Gourko. Comme nous l'avons déjà dit, la capitulation de Wessel-Pacha modifia le plan de campagne. Privé de l'appui de son collègue, Suleyman-Pacha, avec les 130 *tabors* qu'il avait réussi à réunir, n'était plus un adversaire assez redoutable pour que Gourko eût besoin d'être secouru contre lui par l'armée de Radetzky.

Le commandant en chef put ainsi envoyer immédiatement des troupes sur la ligne du chemin de fer de Jamboli à Tirnowo, pour fermer la retraite à Suleyman-Pacha serré de près par Gourko. Les Turcs furent culbutés devant Philippopoli après une lutte de trois jours, durant laquelle la brigade du général Kartzeff, qui avait accompli le merveilleux passage du col de Trajan, put venir en aide à l'armée de Gourko. Ce succès permit au général Skobeleff d'occuper Tirnowo et de couper la retraite à Suleyman-Pacha. Celui-ci attendait en effet de Tirnowo le matériel nécessaire pour revenir avec son armée à Andrinople. Mais juste au moment où on allait le lui expédier, arriva le général Stroukoff, qui fit évanouir ce projet en occupant la station de Tirnowo. L'unique chance de salut qui restât dès lors à Suleyman-

Pacha, c'était d'essayer de passer sur le corps des Russes commandés par Gourko. Aussi, après avoir refusé le combat le 15, il finit par s'y décider à la nouvelle des évènements de Tirnowo. On sait à quel désastre aboutit cette tentative désespérée.

Une partie de l'armée vaincue parvint à Chaskioï, où elle fut taillée en pièces par Skobeleff. Ceux qui survécurent à cette défaite durent se réfugier dans les montagnes du Rhodope. Un certain nombre d'entre eux, après de longs détours pour éviter l'ennemi, arrivèrent jusqu'à Constantinople en passant par Kavala et Dedeagatsch.

La dernière armée ottomane était détruite, et rien ne s'opposait plus à la marche des Russes sur Andrinople. Les quelques troupes turques opposées aux Serbes furent obligées de battre en retraite vers Kustendil. Là, atteintes par l'armée de la principauté et la 2e brigade de la garde, elles furent dispersées dans la direction de Wranja et de Tirnowatz.

Le 8/20 janvier, le colonel Stroukoff entra dans Andrinople à la tête d'un détachement de cavalerie. La panique était telle, que les chefs turcs avaient renoncé à toute résistance. Ils n'avaient plus qu'une préoccupation : mettre leur vie en sûreté. Les fortifications élevées de longue main autour d'Andrinople étaient si formidables, que, si les Turcs avaient voulu y soutenir un siège, ils auraient arrêté l'ennemi au moins aussi longtemps qu'ils le firent à Plewna. Méhémet-Ali fut nommé commandant des troupes destinées à la défense de la ville. Le noyau de cette garnison devait être formé par vingt-trois bataillons d'Osman-Pacha (1) qui arrivaient à marches forcées de Schoumla par Kotel et Jamboli. Mais dans cette effroyable précipitation des évènements, un retard de quelques heures devenait la ruine d'un Empire. L'armée d'Osman-Pacha traversa Jamboli le 4 ; le 5, vers le soir, l'avant-garde du général Radetzky occupait déjà cette localité. Méhémet-Ali se trouvait à Andrinople et, ignorant que les troupes russes dont l'approche lui était signalée ne se composaient que de six escadrons, il se sauva en toute hâte,

(1) Ne pas confondre avec l'héroïque défenseur de Plewna, Ghazi-Osman-Pacha.

sans autre escorte que deux gendarmes (1). Ayant rencontré à Kizilagatsch l'armée venue de Schoumla, il la détourna par Karikilissa et Wisa vers les lignes de Tchataldstcha, dernières lignes de défense devant Constantinople, où l'on ne put réunir que 12,000 hommes.

L'armée russe formait une sorte d'éventail renversé dont les bords supérieurs étaient figurés par les Balkans, tandis que l'extrémité inférieure était représentée par Andrinople. C'est vers cette ville que convergeaient toutes les troupes, savoir : le 8e corps par Eski-Zagra, Eni-Zagra, Jamboli et Kizilagatsch ; le 4e (suivi du corps des grenadiers) par Eski-Zagra, Harmanly et Mustapha-Pacha ; la garde et le 9e corps par Philippopoli et Harmanly.

Pour donner une idée de ce qu'était cette marche, nous ne voulons citer qu'un fait : les régiments Préobrajensky et Semenowski sortirent de Sofia le 9 janvier ; le 26 janvier, ils saluèrent le commandant en chef à son entrée à Andrinople : ils avaient donc fait, en seize jours, par le temps le plus déplorable, à travers la boue et la neige, un trajet d'environ 350 kilomètres. Encore, de ces seize jours, n'en faut-il compter que dix pour la marche proprement dite, car il y eut six jours de bataille. A Philippopoli, on se battit pendant soixante-douze heures, et trois jours de repos furent accordés aux soldats après cette affaire.

Il est vrai que, sur 5,000 hommes qui étaient partis de Sofia, 2,500 à peine arrivèrent à Andrinople, dans l'état le plus pitoyable, sans chaussures et sans uniformes. Tous les autres étaient demeurés en chemin, faute surtout de chaussures. Dans les engagements avec les Turcs, on avait perdu peu de monde. D'ailleurs tous les retardataires purent rejoindre leurs régiments durant les dix jours de repos qu'obtint la garde à son arrivée à Andrinople.

Pendant que l'infanterie de la garde se délassait de ses fatigues, une partie de la cavalerie, sous les ordres de Stroukoff,

(1) Le gouverneur d'Andrinople, Eyoub-Pacha, dont la coupable négligence fut pour beaucoup dans l'abandon de cette ville, donna le signal de la fuite après avoir fait sauter la poudrière.

continuait sa route vers Liliburgas et Tchorlou, pour de là suivre la direction du chemin de fer du côté de Tchataldstcha.

La 3e division d'infanterie, soutenue par le 4e corps de Skobeleff II, marchait en même temps sur Demotika, et un de ses régiments gagnait par la voie ferrée Dedeagatsch. Précédemment déjà, une brigade de cavalerie avait traversé Demotika, se dirigeant partie sur Rodosto, partie sur Gallipoli.

Le 31 janvier, jour où furent signés à Andrinople les préliminaires de la paix ainsi que de l'armistice, voici quels étaient les points extrêmes occupés par la cavalerie russe : Stroukoff se trouvait à Silivri, une brigade de la cavalerie de la garde à Rodosto, une seconde brigade à une ou deux étapes des lignes de Bulaïr, les grenadiers à cheval à Mustapha-Pacha.

Passons maintenant aux négociations qui amenèrent l'arrêt de l'armée russe et la conclusion de l'armistice.

A leurs premières ouvertures, reçues le 9 janvier, les Turcs avaient reçu la réponse que c'était le commandant en chef personnellement qui avait mission de négocier; que d'ailleurs il ne signerait pas d'armistice avant que les plénipotentiaires de la Porte n'eussent accepté les préliminaires de paix ; enfin, que les troupes russes poursuivraient leur marche en avant, tant que l'armistice ne serait pas signé. La correspondance télégraphique entre Loftscha et Constantinople passait par Trieste.

Nous avons dit qu'une dépêche de Pétersbourg, tout en approuvant la réponse faite par le commandant en chef à la demande de Réouf-Pacha, engageait en même temps le grand-duc à traîner les pourparlers en longueur et surtout à ne pas se hâter de communiquer les conditions de la paix.

Ces derniers mots causèrent une certaine surprise au quartier général. M. Nélidoff, qui remplissait les fonctions de diplomate attaché à l'état-major, croyait voir dans cette recommandation le désir qu'avait le prince Gortschakoff de laisser ignorer aux Anglais les exigences russes jusqu'à l'ouverture du Parlement.

Après avoir reçu la dépêche du grand-duc, Réouf-Pacha demanda que les conditions de la paix lui fussent communiquées par le télégraphe. Mais, conformément aux ordres de l'empe-

reur, le commandant en chef répondit qu'il ne les ferait connaître qu'à la personne qui lui serait envoyée munie de pleins pouvoirs pour les accepter. En même temps, il demandait par dépêche à Pétersbourg si, vu les nouveaux succès remportés sur les Turcs, il n'y avait pas lieu de tenir à ceux-ci la dragée un peu plus haute.

Sur ces entrefaites, le quartier général fut transféré à Kazanlyk. Le commandant en chef y reçut un nouveau télégramme du Séraskiérat, daté du 1er janvier. Réouf-Pacha donnait avis que Server-Pacha et Namyk-Pacha, nommés plénipotentiaires, quittaient le jour même Constantinople pour se rendre au quartier général russe.

Simultanément Abdul-Hamid adresse au tzar la dépêche suivante : « Profondément affligé que des circonstances malheureuses aient amené cette guerre désolante entre deux empires appelés à vivre toujours en bonne harmonie, et ardemment désireux de voir cesser un moment plus tôt une inutile effusion de sang qui répugne également aux sentiments d'humanité bien connus de Votre Majesté Impériale, je viens, aux termes de l'entente établie entre mon gouvernement et S. A. I. le grand-duc Nicolas, de nommer Server-Pacha, mon ministre des affaires étrangères, et Namyk-Pacha, haut dignitaire de l'empire, en qualité de ministres plénipotentiaires chargés d'arrêter de concert avec S. A. I. le grand-duc les bases de la paix et les principes de l'armistice. Ces plénipotentiaires partiront après-demain mardi, 15 janvier, pour Kasanlyk. J'espère que Votre Majesté voudra bien, en attendant la conclusion des négociations, donner les ordres nécessaires pour la cessation des hostilités sur toute l'étendue du théâtre de la guerre. »

L'empereur de Russie répondit qu'il souhaitait lui aussi la paix et le rétablissement des bonnes relations avec la Porte, mais qu'il ne pouvait pas arrêter les hostilités, avant que la Turquie n'eût souscrit aux conditions de la paix.

En même temps l'ordre de poursuivre la guerre avec toute la vigueur possible était renouvelé au commandant en chef.

Ainsi, autant à Constantinople on souhaitait la prompte cessation des hostilités, autant à Pétersbourg on tenait à ne pas suspendre un instant l'action militaire.

La Turquie n'avait-elle d'autre mobile en cette occasion qu'un pur sentiment d'humanité? Il est permis d'en douter. Rappelons-nous que les troupes russes venaient à peine de franchir les Balkans, lorsque le sultan envoyait la dépêche citée plus haut; que Suleyman-Pacha avec 130 *tabors* (chacun de 500 hommes au moins) était occupé à couvrir Philippopoli; enfin qu'Osman-Pacha cherchait à repasser les Balkans pour gagner Andrinople, où Méhémet-Ali était chargé d'organiser une énergique résistance. Pour la Turquie, c'était donc une question vitale que d'arrêter la marche des troupes russes, tout en évitant de se lier les mains au préalable.

Les mêmes considérations, tirées de la situation respective des belligérants, interdisaient aux Russes de cesser les hostilités, avant que leurs préliminaires de paix n'eussent été agréés par la Porte. Pour la Russie, la conduite à suivre était tout indiquée : profiter de la panique causée par le passage des Balkans, étouffer dans son germe toute tentative de réorganisation des forces turques, mettre, en un mot, l'ennemi dans la nécessité d'accepter purement et simplement les dures conditions de paix que le grand-duc tenait en réserve.

C'est ainsi que le commandant en chef, tout en étant sans instructions précises de Saint-Pétersbourg, paraissait comprendre les devoirs de sa situation.

Mais si le refus de suspendre les hostilités peut s'expliquer par des raisons exclusivement militaires, il n'en est pas de même des instructions qui enjoignaient au commandant en chef de traîner les pourparlers en longueur et de faire attendre aux plénipotentiaires la communication des préliminaires de paix. Ces ordres n'étaient évidemment dictés que par des considérations politiques. Nous verrons bientôt qu'ils furent réitérés à diverses reprises, ce qui prouve qu'on y attachait une très haute importance à Saint-Pétersbourg.

Une dépêche du prince Gortschakoff, reçue le 19 à Kasanlyk, laisse entrevoir à quels mobiles il obéissait. Dans ce télégramme, dont l'arrivée devait, selon les calculs du chancelier, coïncider avec celle des négociateurs turcs, le grand-duc est invité, au cas où il n'aurait pas encore fait connaître aux plénipotentiaires les

conditions de la paix, à ajourner cette communication : qu'il cherche plutôt à gagner du temps en demandant aux délégués quelles sont les conditions qu'offre la Porte pour obtenir la cessation des hostilités.

C'était le renversement de tous les usages diplomatiques. Le Nestor de la politique enropéenne n'ignorait pas que l'initiative des conditions de paix appartient, non au vaincu, mais au vainqueur. Il devait donc avoir des raisons bien graves pour tenir au commandant en chef un langage aussi insolite. Ces raisons, la suite de la dépêche les indique, assez vaguement du reste : l'empereur de Russie avait adressé une lettre autographe aux empereurs d'Allemagne et d'Autriche et, avant de poser les conditions de la paix, on désirait à Pétersbourg avoir la réponse des deux souverains, pour arriver à une entente préalable.

D'autre part, on était convaincu au quartier général russe que la Turquie voulait user de moyens dilatoires pour faciliter l'action de lord Beaconsfield qui, pris un peu au dépourvu par la rapidité des évènements, n'était nullement en mesure de secourir efficacement Constantinople.

Cette opinion paraissait justifiée par le peu d'empressement que les deux plénipotentiaires turcs, une fois arrivés au quartier général, mettaient à accepter les conditions russes. Pourtant, en passant à Harmanly, ils avaient rencontré la cavalerie de Stroukoff qui, après une lutte acharnée, venait de s'emparer de cette localité, située à une trentaine de kilomètres d'Andrinople, et importante par sa position sur la ligne du chemin de fer. Il est vrai qu'ils pouvaient encore espérer que Suleyman-Pacha réussirait à se replier de Philippopoli sur Andrinople, de manière à couper la retraite à Stroukoff. Mais ils montrèrent la même obstination, après avoir appris la défaite de Suleyman-Pacha et l'occupation d'Andrinople, évènements bien propres cependant à détruire la dernière illusion qu'ils auraient pu conserver.

Le 19 janvier, les plénipotentiaires turcs arrivaient à Kasanlyk en voiture, accompagnés d'une suite assez nombreuse. Ils furent reçus par M. Nélidoff. Server-Pacha, dans la conversation qu'il eut avec ce diplomate, rejeta toute la responsabilité des hostilités sur Ignatieff. « C'est lui qui voulait la guerre et

qui a tout fait pour l'amener », répéta-t-il plusieurs fois. M. Nélidoff lui rappela alors la condescendance dont la Russie avait si souvent fait preuve pendant les conférences de Constantinople, les efforts personnels que lui-même n'avait pas épargnés quand, après le départ d'Ignatieff, il avait été appelé à gérer l'ambassade russe. « J'avais presque les larmes aux yeux, dit-il, quand je vous suppliais de signer le protocole où, grâce au désir qu'avait l'empereur de conserver la paix, de nouvelles concessions vous étaient accordées. Mais votre incroyable entêtement a rendu toute conciliation impossible. Vous devez comprendre qu'aujourd'hui, après tous les sacrifices qu'elle a faits, la Russie a le droit d'exiger beaucoup. »

L'attitude de Namyk-Pacha fut beaucoup plus calme que celle de son collègue. Sans se laisser aller à de tardives récriminations, il dit à M. Nélidoff : « Dites à Son Altesse Impériale que j'ai beaucoup connu et aimé son père et sa mère (1). Dites-lui que je suis vieux, que je suis brisé moins encore par l'âge que par la douleur de voir ma malheureuse patrie si cruellement éprouvée et moi-même condamné à remplir de si pénibles devoirs. Souvenez-vous que vous avez bu notre eau et mangé notre pain à Constantinople : ne soyez pas impitoyable envers nous. »

M. Nélidoff lui répondit que, personnellement, le grand-duc était très favorable à la Turquie, mais qu'il ne pouvait rien faire : les conditions de la paix avaient été arrêtées avant même la chute de Plewna ; rien n'y avait été ajouté, malgré les victoires remportées depuis. « Mais, continua-t-il, si vous traînez les négociations en longueur, si vous nous imposez de nouveaux sacrifices, nous serons obligés d'augmenter nos exigences. »

Le grand-duc était bien décidé à ne tenir aucun compte des volontés du prince Gortschakoff, qui lui avait derechef enjoint de temporiser et de ne pas communiquer les conditions de la paix. « J'ai, dit-il, promis à Réouf-Pacha de faire connaître aux plénipotentiaires turcs les conditions de la paix, et je tiendrai ma parole. J'aurais honte, dans des conjonctures aussi tristes, de

(1) En 1835, Namyk-Pacha avait accompagné à Pétersbourg, en qualité de secrétaire, la mission turque qui était venue prier la Russie d'occuper Constantinople.

recourir à des finasseries diplomatiques pour arracher aux Turcs un dernier lambeau de territoire. »

Plein d'égards pour les représentants de l'ennemi, le commandant en chef évitait avec le plus grand soin tout ce qui pouvait rendre leur mission plus difficile. Dans la matinée du 8, arrivèrent deux télégrammes chiffrés, à l'adresse des plénipotentiaires turcs. M. Nélidoff demanda au grand-duc s'il ne vaudrait pas mieux ne leur remettre ces dépêches qu'au moment de son entrevue avec eux. Tel ne fut pas l'avis du grand-duc. « Je prends toute la responsabilité sur moi, dit-il ; ne vous inquiétez pas des exigences de Gortschakoff. Ignatieff et lui voudraient nous mettre des bâtons dans les roues, parce qu'ils ne peuvent nous pardonner d'avoir élaboré les conditions de la paix à Bogot en dehors de leur concours. »

Quelques heures après eut lieu l'entrevue du commandant en chef avec les négociateurs turcs. Les deux plénipotentiaires de la Porte, Namyk-Pacha surtout, montraient beaucoup de dignité dans leur malheur. Le grand-duc les accueillit très cordialement.

Pour se conformer, du moins en apparence, au désir du prince Gortschakoff, il leur demanda quel était le but de leur voyage et quelles étaient les propositions qu'ils apportaient de la part du sultan.

« Le sultan, mon maître, répondit Namyk-Pacha, nous a chargés de vous dire qu'il s'en remettait à la générosité de l'empereur russe : il ne pose aucune condition et espère que, vainqueur, vous serez clément aux vaincus. »

Le grand-duc lui déclara que la Russie ne désirait nullement chasser les Turcs de Constantinople ; que même elle aimait mieux les y voir que toute autre nation ; qu'ils devaient accuser l'Angleterre de tous leurs malheurs, et que le seul salut de la Turquie était dans une franche et étroite amitié avec la Russie. Après quoi, il communiqua aux plénipotentiaires les conditions de la paix.

Nous avons dit que le commandant en chef semblait beaucoup désirer la conclusion immédiate de l'armistice. Plusieurs raisons, dont une très grave, le poussaient à arrêter le plus tôt

possible les mouvements des troupes russes. Étant donné l'effroyable rapidité avec laquelle la cavalerie du général Stroukoff marchait en avant, il était à prévoir que les Russes se trouveraient bientôt forcés d'occuper Andrinople et même de se porter sur Constantinople. Or, l'état-major regardait la marche sur la capitale de la Turquie comme impossible, si l'on ne s'assurait point de Gallipoli, dont l'occupation avait été sévèrement interdite par le czar, afin d'éviter un conflit avec l'Angleterre.

Ce même jour, 8 janvier, le grand-duc Nicolas envoya à Pétersbourg un télégramme où il expliquait la communication des conditions de la paix, par toutes les raisons que nous venons d'exposer.

Quelques heures après l'expédition de cette dépêche, on apprit au quartier général que les Turcs avaient abandonné Andrinople, en faisant sauter la poudrière et en détruisant leur matériel de guerre. Cette nouvelle causa au commandant en chef et à son entourage moins de joie que d'inquiétude. Décidément, c'était un succès trop complet! On sentait qu'un courant irrésistible entraînait les Russes plus loin qu'ils n'avaient l'intention d'aller, et l'on se demandait, non sans une certaine anxiété, où et quand s'arrêterait cette campagne trop complètement heureuse. D'ailleurs, n'était-il pas à craindre que des massacres eussent lieu à Andrinople, qu'une révolution éclatât à Stamboul? Et si un changement de gouvernement venait à se produire, cette nouvelle complication ne risquait-elle pas de rendre la conclusion de la paix plus difficile que jamais?

Sous l'empire de ces préoccupations, le grand-duc s'empressa, on le comprend, d'instruire les plénipotentiaires turcs des évènements d'Andrinople, et les engagea à accepter le plus tôt possible les bases proposées.

Le 21 janvier, deux nouvelles conférences eurent lieu avec les négociateurs ottomans. Ils étaient profondément abattus par les nouvelles qu'on leur avait communiquées et qui évidemment ruinaient leurs dernières espérances. Néanmoins, toutes les sollicitations, toutes les instances du commandant en chef pour leur faire admettre les conditions de la paix demeurèrent infructueuses.

Vainement le grand-duc leur fit observer que le temps pressait, et qu'il se verrait peut-être forcé d'augmenter ses exigences, lorsque viendrait la réponse de la Porte. « Chaque heure amène, leur dit-il, un changement dans la position des troupes ; plus les Russes avancent, plus vous êtes exposés à perdre de votre territoire. A présent nous n'avons pas dépassé Harmanly (on ignorait encore en ce moment l'occupation d'Andrinople par Stroukoff). Je me contenterai d'Andrinople comme limite extrême de la ligne de démarcation. Mais si nos troupes entrent d'elles-mêmes dans cette ville, je ne pourrai plus me montrer aussi modéré dans mes demandes. Il est de votre propre intérêt de signer l'armistice au plus tôt, pour ne point en aggraver les conditions. »

Les plénipotentiaires étaient en proie à une visible souffrance. Pendant quelques instants, Server-Pacha se tordit les mains à se les rompre. Mais leur réponse était toujours un *non possumus* absolu.

La conférence n'était pas terminée quand arriva la nouvelle de l'occupation d'Andrinople. Le grand-duc montra la dépêche aux négociateurs turcs. Ce fut un coup de foudre pour le pauvre Namyk-Pacha. « Nous n'existons plus ! s'écria-t-il; la Turquie est perdue. Vous pouvez demander tout ce que vous voudrez, mais soyez miséricordieux. Vous êtes victorieux : souvenez-vous que la magnanimité sied au vainqueur.

— Il ne dépend que de vous, répondit le grand-duc, de hâter la signature de la paix en acceptant les conditions que je vous ai posées. Si vos hésitations se prolongent, je me verrai dans la nécessité de reculer la ligne de démarcation jusqu'à Liliburgas, Mydia et Rodosto.

— Nous devons au préalable en référer à notre gouvernement », reprirent les plénipotentiaires. Bref, on dut leur permettre d'envoyer un courrier à Constantinople pour demander de nouvelles instructions.

Le commandant en chef se décida, en attendant, à se rendre à Andrinople, et engagea les négociateurs turcs à l'y suivre. Si l'armée russe continuait à marcher avec cette rapidité, il était évident qu'elle se trouverait bientôt, malgré elle, devant Con-

stantinople. Au quartier général on se résigna à cette éventualité, malgré les menaçantes complications qu'elle pouvait amener.

Tout en acceptant la responsabilité de la marche en avant, le commandant en chef, dans une des dépêches envoyées le 22 à Pétersbourg, demandait des indications précises sur la ligne de conduite à suivre en cas que la flotte anglaise entrât dans le Bosphore ou débarquât des troupes à Constantinople. Fallait-il s'assurer préventivement de Gallipoli pour empêcher l'entrée des Anglais, ou occuper Constantinople si des désordres graves venaient à y éclater?

Pour sa part, le commandant en chef exprimait l'avis qu'au point où en étaient arrivées les choses, il fallait profiter de ce que les Turcs n'avaient pas accepté les conditions de la paix et pousser la guerre jusqu'au bout, c'est-à-dire occuper Gallipoli, dont la possession serait un gage aux mains des Russes, et entrer à Constantinople pour y mettre fin à la domination turque en Europe.

Les communications télégraphiques entre Kasanlyk et Pétersbourg étant très difficiles, la réponse à cet important télégramme, envoyée de Pétersbourg le 24, n'arriva à destination que le 29. Le quartier général resta donc sans instructions pendant sept jours.

Ce retard, comme on va le voir, contribua beaucoup à la conclusion de l'armistice. En effet, le 27 justement, les délégués de la Porte reçurent l'ordre de souscrire aux conditions quelconques qui leur seraient posées. Quelques heures auparavant, était arrivée au commandant en chef une dépêche de Pétersbourg portant que la marche sur Constantinople devait s'effectuer si, dans un délai de trois jours, les plénipotentiaires turcs ne s'étaient pas exécutés. Sans le retard subi par ce télégramme, il est évident que les troupes russes se seraient mises en mouvement dès le 25 et que les pourparlers auraient été rompus. Mais le 27, les plénipotentiaires acceptèrent tout et le grand-duc, ne jugeant pas à propos d'assumer de plus lourdes responsabilités, consentit à signer l'armistice. Les seules exigences nouvelles qu'il formula concernèrent l'évacuation de toutes les forteresses de la Bulgarie, moins Schoumla et Warna, que les Turcs

gardèrent provisoirement avec faculté d'y amener tout leur matériel de guerre. Les premières demandes n'avaient trait qu'aux forteresses du Danube : Silistrie et Roustchouk.

Aux termes de cet armistice, les Turcs devaient se retirer derrière la ligne des fortifications de Tchataldscha, qui servirait de zone neutre entre les belligérants.

Le 30, les plénipotentiaires, Server-Pacha et Namyk-Pacha, se mirent d'accord sur toutes les questions; le 31, furent signés l'armistice et les préliminaires de la paix.

Le lendemain, les troupes commencèrent à prendre possession des points indiqués dans les stipulations de l'armistice. La garde s'établit sur les bords de la mer de Marmara, depuis Silivri jusqu'à Rodosto et Tchorouglou. Skobeleff, avec le 4e corps, prit position devant Tchataldscha; les grenadiers occupèrent Demotika et Bourgas; le général Kartzeff, Kavak et Dedeagatsch. Le 9e corps resta à Andrinople. Ces positions furent gardées tant que durèrent les négociations définitives.

Le 3 février, le général Ignatieff arriva à Andrinople, muni de pleins pouvoirs pour signer la paix. Les premières conditions qu'il avait mission de proposer étaient bien plus dures encore que celles qui furent depuis acceptées à San Stefano. Il devait notamment exiger que tout le territoire compris entre Mydia d'une part, Liliburgas et Enos de l'autre, fût cédé à la Bulgarie. Kavala et les monts Rhodope devaient avoir le même sort. Autour de Salonique, on ne laissait aux Turcs qu'une mince langue de terre.

Avant que les pourparlers avec Savfet-Pacha (nommé plénipotentiaire turc et arrivé à Andrinople le 1er février) fussent sérieusement engagés, surgit un nouvel incident : l'entrée de la flotte anglaise dans la mer de Marmara.

Le télégramme envoyé par l'empereur au quartier général le 24 janvier et arrivé à destination le 29, prescrivait au commandant en chef de se rapprocher de Constantinople, mais de n'y entrer que si, des désordres graves venant à y éclater, les Turcs eux-mêmes sollicitaient son intervention ; Gallipoli ne devait être occupé en aucun cas.

Le 13 février, de nouvelles dépêches arrivées de Pétersbourg

modifièrent un peu ces instructions : elles laissaient au commandant en chef pleine liberté d'agir selon ses propres inspirations et les circonstances du moment, sans plus s'inquiéter de l'Angleterre.

Lorsque la flotte anglaise vint mouiller aux îles des Princes, c'est-à-dire à moins d'une heure de l'entrée du Bosphore, le grand-duc demanda de nouveau, par dépêche, ce qu'il faudrait faire si les Anglais, étant aux portes du Bosphore, essayaient d'y pénétrer.

Pour faire comprendre le malentendu qui se produisit en cette occasion, nous devons rappeler que les communications télégraphiques entre Andrinople et Pétersbourg avaient lieu principalement ou par Constantinople ou par Trieste, Dedeagatsch et Gallipoli. Dans l'un et l'autre cas, les télégrammes devaient passer par les mains des Turcs (1).

Le lendemain du jour où le grand-duc avait expédié cette dépêche, il reçut de l'empereur une réponse conçue à peu près en ces termes : « Je ne comprends ni tes questions, ni tes hésitations, car je t'ai envoyé des instructions détaillées sur la conduite à tenir au cas où les Anglais entreraient dans le Bosphore. »

Grande fut la perplexité au quartier général : les instructions dont parlait le télégramme impérial n'y étaient pas parvenues. Cependant le temps pressait. En une heure, les Anglais pouvaient être à l'entrée du Bosphore, d'où l'armée russe était distante de trois journées de marche.

En attendant l'arrivée des instructions qui vraisemblablement étaient en route, le grand-duc n'avait qu'un parti à prendre : faire tous les préparatifs nécessaires tant pour une marche forcée sur Constantinople que pour barrer l'entrée du Bosphore.

Déjà, au moment où les Anglais avaient menacé de forcer les Dardanelles, le grand-duc avait proposé à Savfet-Pacha d'oc-

(1) Plus tard seulement, lors de notre séjour à Constantinople, le mot de l'énigme nous fut donné par des personnages turcs absolument dignes de foi. Comme on le verra par la suite, c'est en retardant à dessein l'arrivée d'un télégramme du tzar, que la Porte put empêcher les Russes d'exécuter leur menace et d'entrer à Constantinople. Ajoutons encore que les interruptions continuelles des lignes télégraphiques à travers les Balkans forçaient les Russes d'avoir recours aux lignes turques.

cuper Constantinople avec l'autorisation de la Porte, de mettre les batteries russes à côté des batteries turques, et d'opposer ainsi à l'entrée de la flotte les efforts combinés des deux puissances. Savfet-Pacha s'était montré favorable à cette proposition et avait promis de l'appuyer auprès du Divan.

Mais l'entrée de la flotte anglaise, le silence de la Porte, la démission de Server-Pacha, le ministre des affaires étrangères qui avait signé l'armistice, étaient autant de circonstances faites pour éveiller des doutes sur la parfaite sincérité du gouvernement ottoman.

Les fameuses instructions dont parlait la dépêche de Saint-Pétersbourg ne parvinrent à Andrinople qu'avec un retard de trois à quatre jours. Elles enjoignaient au commandant en chef, *vu l'entrée des Anglais dans le Bosphore*, d'occuper immédiatement Constantinople, sans pourtant s'emparer de Gallipoli, etc. Les mots que nous venons de souligner ne faisaient que rendre plus perplexe la situation du commandant en chef. Les Anglais n'étaient pas entrés dans le Bosphore. Ces instructions n'avaient-elles pas été données sur la foi de quelque fausse nouvelle reçue à Pétersbourg? Ou bien le prince Gortschakoff regardait-il les îles des Princes comme appartenant au Bosphore? Grave question d'où, suivant la solution qu'on lui donnerait, pouvait sortir la guerre ou la paix avec l'Angleterre.

Ce qui compliquait singulièrement la situation, c'est qu'au moment où arriva ce télégramme, la flotte anglaise avait déjà quitté les îles des Princes et se trouvait dans les parages d'Ismid. localité située fort loin du Bosphore.

Ainsi, les ordres donnés par l'empereur se rapportaient à une éventualité qui non seulement ne s'était pas produite, mais paraissait même définitivement conjurée. Comment donc étaient-ils arrivés au moment précis où ils n'avaient plus de raison d'être? Il n'y eut rien de fortuit dans ce retard, dont la véritable cause ne nous fut connue que longtemps après, comme nous l'avons déjà indiqué. Nous avons dit que les télégrammes de Pétersbourg passaient par Constantinople. Quoique la dépêche fût chiffrée, les autorités turques n'eurent pas de peine à en connaître le contenu, qu'elles communiquèrent à l'ambassadeur d'An-

gleterre. Sur leur demande, celui-ci intervint pour que la flotte britannique se retirât à Ismid. Une fois les vaisseaux anglais éloignés du Bosphore, la transmission du télégramme au quartier général russe devenait sans danger comme sans objet.

Dans sa perplexité, le commandant en chef s'arrêta à un moyen terme : ne pouvant plus ni occuper Constantinople, ni attaquer Gallipoli, il voulut du moins prendre ses sûretés contre de nouvelles entreprises anglaises auxquelles il avait plus d'une raison de soupçonner que la Turquie ne restait pas étrangère.

Le 21 février, il fit appeler Savfet-Pacha et lui renouvela sa ferme résolution d'occuper San Stefano, localité située aux portes de Constantinople. Mais, pour couper court aux tergiversations et aux faux-fuyants chers à la diplomatie turque, le commandant en chef déclara que si le 23, à six heures du matin, il n'avait pas reçu du sultan une demande formelle d'occuper San Stefano avec 10 ou 12,000 hommes, il commencerait immédiatement le mouvement vers Tchataldscha et entrerait à San Stefano avec toutes ses troupes. « Nous ne ferons pas feu les premiers, dit-il; mais si l'armée turque s'oppose à notre marche, je regarderai l'armistice comme rompu et j'agirai en conséquence. Moi, je serai à la tête de mes soldats et vous serez à mes côtés. »

Au jour et à l'heure dits, le grand-duc se trouva à la gare avec sa suite. Les plénipotentiaires arrivèrent, déclarant qu'ils n'avaient pas encore reçu de réponse. Déjà l'état-major russe était monté en wagon, quand ils avertirent le grand-duc qu'ils venaient à l'instant même de recevoir pour lui du sultan une invitation à se rendre à San Stefano, mais seulement avec une suite de 1,000 hommes au lieu de 12,000. A ces mots, le commandant en chef entra dans une violente colère : « Si, dit-il, vous n'avez pas compris ce qu'il y avait de généreux dans ma proposition de ne prendre avec moi que 10,000 hommes, tant pis pour vous! Je ne permets pas au vaincu de faire ses conditions au vainqueur, et je me mettrai en marche avec autant de troupes que bon me semblera. »

Au moment où le train arriva à Tchadaldja, le 4e corps commandé par Skobeleff se trouvait déjà sous les armes, prêt à partir. Après l'avoir inspecté, le grand-duc allait reprendre le train pour

continuer la route, quand un colonel turc envoyé par Méhémet-Ali vint lui annoncer que les troupes turques ne reculaient pas et que le train envoyé en avant avec les chevaux et la garde personnelle du grand-duc avait été obligé de s'arrêter.

« Retournez immédiatement et dites que je m'avance à la tête de mes troupes. Savfet-Pacha sera à côté de moi. Nous ne tirerons pas, mais votre premier coup de feu m'atteindra ainsi que lui », répondit le commandant en chef.

Cette menace fit son effet; le train put continuer sa route vers San Stefano, où il arriva le 24, à quatre heures du matin, quelques heures à peine après l'évacuation de la ville par les dernières troupes turques.

Le chef de l'armée russe fut reçu à San Stefano par le ministre de la guerre Réouf-Pacha et par les commandants des troupes échelonnées devant Constantinople. Il prit avec eux les arrangements relatifs aux nouvelles positions que les deux armées devaient occuper.

On le voit, la rupture partielle de l'armistice, ayant pour conséquences un changement dans la délimitation des deux armées et l'arrivée des Russes sous Constantinople, fut provoquée uniquement par l'entrée de la flotte anglaise dans la mer de Marmara et par l'attitude équivoque de la Porte en face de cet évènement. S'il n'en résulta pas des suites plus graves, telles que l'occupation de Constantinople par les Russes et peut-être un conflit avec l'Angleterre, il faut l'attribuer au retard que les autorités turques firent subir au télégramme de l'empereur de Russie. Les allées et venues de la flotte anglaise qui, à un moment donné, intriguèrent tant l'opinion européenne, trouvent leur explication naturelle dans le récit que nous venons de faire.

Une fois le quartier général russe installé à San Stefano, les pourparlers de paix reprirent avec plus d'activité. S'ils n'aboutirent pas plus tôt, la faute n'en doit pas être attribuée exclusivement à la ténacité patriotique avec laquelle les plénipotentiaires turcs défendaient, morceau par morceau, le territoire de leur infortuné pays. Plus d'un obstacle vint aussi de la conduite inqualifiable du général Ignatieff, du peu de confiance qu'on pouvait accorder à ses assertions, de ses exigences tou-

jours nouvelles et des démentis qu'il ne cessait de se donner à lui-même. Si parfois le grand-duc se vit obligé d'exercer une pression sur les délégués turcs à l'aide de quelque démonstration militaire, il sut également en diverses circonstances rappeler le général Ignatieff à la modération, à la véracité, tranchons le mot, à l'honnêteté dans les négociations. L'intervention d'un loyal soldat n'était pas inutile pour couper court à des subtilités byzantines qui ne faisaient que prolonger sans profit une situation déjà suffisamment tendue.

Les bruits qui annonçaient la prochaine réunion d'une conférence internationale stimulèrent encore le zèle des diplomates russes. Il fallait à tout prix se présenter devant l'aréopage européen avec un fait accompli : le 19 *février* (3 mars), le traité de San Stefano fut signé !

***

LES

TRAITÉS DE COMMERCE

ET LEURS EFFETS

La politique économique inaugurée en France par le traité avec l'Angleterre du 23 janvier 1860 doit-elle être maintenue? Faut-il renouveler les divers traités, conclus de 1860 à 1867, avec la plupart des États de l'Europe, tous expirés, dénoncés ou prorogés à titre provisoire ? La France, qui n'a plus ainsi, quant à sa politique économique, que des engagements à très court terme, a-t-elle intérêt à reprendre son entière liberté d'action? Les avantages qu'elle a retirés des traités et de la pratique de la liberté commerciale, dont ils ont été les garants, sont-ils, au contraire, si considérables, si évidents, si certains, qu'elle doive tenir pour suffisante l'expérience faite de 1860 à 1880, renoncer aux incertitudes résultant de la dénonciation des traités et souscrire de nouveaux engagements ?

Tout semble indiquer que le moment de se rendre un compte exact, précis, clair, de la situation économique de la France, des résultats des traités de commerce et de prendre résolument un parti, est venu. Les opinions favorables à la liberté commerciale ont prévalu dans les longues discussions soulevées devant la Chambre des députés par l'examen du tarif général.

D'autre part, les causes qui avaient fomenté le mouvement de réaction protectionniste contre la liberté commerciale et les traités de commerce ont perdu de leur intensité. Les graves évè-

nements politiques, et les faits économiques, éléments principaux de ces causes, s'éloignent ou se modifient.

Il ne faut pas oublier, en effet, que de 1862 à 1877, c'est-à-dire dans quinze années, quatre grandes guerres avaient profondément altéré les conditions politiques et économiques des États en Europe et aux États-Unis : la guerre de sécession, la guerre de 1866 entre la Prusse et l'Autriche, la guerre de 1870 et la guerre d'Orient. En faisant une grande consommation d'hommes et de capitaux, les guerres sont toujours suivies d'une grande déperdition de forces. Tel a été le cas des États-Unis, de l'Allemagne et de la Russie, malgré leurs victoires et leurs agrandissements. En 1864, le dollar-papier est tombé aux États-Unis à 38 cents. De là les taxes douanières, payables en or, destinées d'abord à fournir les ressources métalliques nécessaires au service des emprunts de guerre et converties plus tard en taxes prohibitives. La Russie, qui avait de bonnes finances avant la guerre de 1877, a été obligée de suivre exactement la même voie que les États-Unis, d'avoir recours aux mêmes mesures et d'augmenter encore ses tarifs déjà excessifs. Il ne pouvait en être autrement de l'Allemagne ; ses triomphes, ses conquêtes, la fameuse indemnité des cinq milliards n'ont pas compensé pour elle, au point de vue économique, les pertes de capitaux résultant d'armements exagérés et de guerres glorieuses, mais très coûteuses.

Toutefois c'est à la France qu'il était réservé de fournir pour cette période, en ce qui est de l'influence des faits politiques, l'enseignement le plus curieux. De 1860 à 1880 la France compte deux guerres, la guerre du Mexique et la guerre de 1870. Cependant la France n'a pas surélevé ses tarifs et elle jouit d'une prospérité si extraordinaire, qu'à la veille de quitter le pouvoir, sir Strafford Northcote, chancelier de l'Échiquier, disait à la Chambre des Communes : « Je voudrais bien vous présenter un budget français. »

Si la France n'a pas surélevé ses tarifs, ce n'est pas la faute du parti protectionniste ; il a fait tous ses efforts pour y parvenir. Au fond, ce qui a causé son échec, même avec le concours de M. Thiers, c'est la grande accumulation de capital qui existe

en France. Très ancienne nation, en possession d'un territoire restreint, mais exceptionnel par la variété et la qualité de ses produits, jouissant d'une civilisation dont la puissance s'est montrée dans les différentes étapes de son développement historique, la France s'est trouvée en mesure, avec ses capitaux de réserve, de faire face plus facilement que les États-Unis, que la Russie et que l'Allemagne, non pas seulement à des guerres heureuses, mais même à des guerres malheureuses, et de liquider à la fois les dépenses destinées à acquitter le passé comme à le réparer.

Sans doute les défenseurs du système protecteur soutiennent qu'ils sont écrasés par le fardeau des impôts; ils réclament des taxes compensatrices comme aux États-Unis, en Allemagne et en Russie ; mais leurs plaintes, leurs doléances, en contradiction formelle avec la prospérité de leur pays, n'ont pas été accueillies, tandis qu'elles ont été entendues aux États-Unis, en Allemagne et en Russie.

Eh bien, l'influence économique de ces grands évènements s'éloigne : comme elle se fera de moins en moins sentir, on sera de moins en moins autorisé à l'invoquer.

A côté des grands évènements politiques il faut placer quelques faits économiques d'une importance exceptionnelle, surtout dans la seconde partie de cette période de vingt ans dont nous rendons compte : ainsi les deux famines qui ont ravagé diverses parties de l'Inde et de la Chine en 1875 et 1877, les mauvaises récoltes de l'Europe en 1877, 1878 et 1879, la perte de capitaux considérables dans les emprunts de Turquie, d'Espagne, du Pérou, dans les chemins de fer des États-Unis, ou dans ces vastes entreprises de colonisation et d'exploitations minières du genre de celles révélées par le procès de la banque de Glasgow.

A ces faits économiques comme aux guerres il faut attribuer la déperdition de capitaux qui a provoqué la crise dont l'influence s'est maintenue de 1875 à 1880 dans la plupart des branches de la production. La réaction protectionniste s'est développée parallèlement aux diverses phases de cette crise. On peut considérer qu'elle a atteint son maximum d'intensité en février 1879, lorsque réunie au *Grand-Hôtel,* à Paris, la Société des agriculteurs de France, abandonnant ses traditions libérales, a demandé des

droits protecteurs de 10 p. 100 en moyenne sur tous les produits alimentaires et notamment un droit minimum de 3 francs par hectolitre de blé.

Mais cette réaction protectionniste a rencontré en France une résistance bien autrement sérieuse qu'aux États-Unis et qu'en Allemagne. En Allemagne, au surplus, les concessions qui lui ont été faites par le tarif général de 1879 ont plutôt profité au trésor de l'Empire qu'aux propriétaires et aux manufacturiers. Les tarifs sont demeurés modérés, notamment plus modérés que les tarifs conventionnels français. Quant aux États-Unis, sans nier que leur exemple et les ressources fiscales procurées par le tarif Morrill aient modifié, jusqu'à un certain point, le courant de l'opinion publique en Europe, il n'eût été possible à aucun gouvernement, du moins en France, de suivre leur nouvelle politique économique et d'obtenir sur tous les produits étrangers des taxes *ad valorem* qui, d'un minimum de 30 p. 100, s'élèvent jusqu'à 60, 100 et 135 p. 100. Les droits d'octroi à Paris sur les vins sont excessifs. Les droits de douanes sur les vins ordinaires aux États-Unis équivalent au double.. Sous l'empire du tarif Morrill, l'industrie du coton et celle du fer ont sans doute réalisé aux États-Unis des progrès considérables, bien que n'ayant pas tout à fait les causes et le caractère extraordinaire qu'on leur a attribués. Mais la marine marchande des États-Unis a beaucoup souffert; la condition des ouvriers s'est aggravée par la baisse des salaires et la cherté excessive de tous les produits manufacturés; des grèves formidables se sont organisées. Qu'est-ce qui a oublié, en Europe, la crise terrible du mois de juillet 1877?

Les résultats de la politique protectionniste soit aux États-Unis, soit en Allemagne, n'ont donc pu être invoqués sans réserve par les protectionnistes français. Ils offraient aux défenseurs de la liberté commerciale des arguments qui n'étaient pas sans portée.

Au fond, il en est à peu près de la France comme de l'Angleterre ; elle n'a plus le choix entre la liberté commerciale et le régime de la protection. Sa puissance productive a pris de tels accroissements et se manifeste sous tant de formes, que sa con-

sommation personnelle, malgré ses larges progrès, ne suffit plus à y faire face. Elle est condamnée à exporter, à vendre au dehors, à distribuer sur tous les marchés du globe l'excédent de l'activité de son travail. Par suite, il lui faut s'habituer chaque jour davantage aux luttes internationales du travail et de la production. Par suite, ses grands industriels auront à réunir des qualités de plus en plus rares et à multiplier des efforts de plus en plus soutenus. Manufacturiers doucement enrichis à l'ombre de nos anciens droits sur le fer, sur les fils et tissus de coton, de lin, de laine; armateurs qui veulent affréter de vieux navires en bois; maîtres de forges dont les usines séculaires, disséminées dans les anciens groupes forestiers, sont loin des bassins houillers, des minerais et des canaux; filateurs des Vosges qui faisaient leurs affaires avec les rebuts des grandes filatures alsaciennes; aluniers des pauvres terres de la Champagne, petits verriers du Nord fabriquant la bouteille dans des moules arriérés, — tous sont avides de droits destinés à compenser l'infériorité de leur éducation, de leur énergie ou de leur matériel. Qu'on leur garantisse le marché français, et ils s'endormiront confiants dans leurs pratiques routinières. Comme les fabricants d'Elbeuf, de Louviers, ils n'ont point d'ambition. La France leur suffit, pourvu qu'on la leur abandonne. Que la race anglo-saxonne envahisse le reste du globe, peu importe. Ils n'ont pas la prétention de lutter contre son infatigable activité.

Mais ce sont là des rêves : les peuples, les territoires, les civilisations ne peuvent s'isoler les uns des autres. De même qu'au milieu de la société il y a une vie sociale obligatoire pour les familles, il y a une vie sociale obligatoire pour toutes les sociétés ; il y a une communication nécessaire entre les territoires; il y a des liens nécessaires qui rapprochent les diverses civilisations. La France n'a pas le droit ni le pouvoir de s'isoler ; il faut qu'elle s'associe à la vie commune de l'humanité ; elle a sa fonction à remplir ; elle a sa mission à accomplir ; le territoire qui la constitue n'est pas son patrimoine exclusif; les richesses de tout genre qu'elle y a accumulées, ses inventions, ses arts, ses idées mêmes ne sont qu'un dépôt dont elle doit faire profiter tous les peuples, comme elle-même a le droit et le devoir de profiter des

avantages appropriés aux autres territoires, aux autres climats, aux autres civilisations.

C'est son droit, c'est son devoir et ce doit être par suite son intérêt. C'est ce que nous allons établir en résumant, dans un tableau esquissé à grands traits, mais appuyé sur des chiffres, les principaux mouvements de la production française depuis les traités de commerce. Pour chaque division fondamentale de la production, quelques exemples particuliers serviront à faire mieux comprendre les faits généraux, de même que le caractère social des résultats et des faits sera indiqué en même temps que leur portée économique.

I

L'INDUSTRIE

Le fait décisif de la production au XIXe siècle est le développement extraordinaire de la production industrielle. D'après les calculs les moins défectueux, cette production représentait en 1789 pour la France, sans les bénéfices coloniaux, 900 millions, tandis que la production agricole représentait déjà 2,600 millions. En 1847, la production agricole avait doublé : elle était de 5 milliards, mais la production industrielle avait sextuplé. L'enquête de 1847 l'évalue à 5,500 millions.

On peut affirmer que c'est là le bilan du régime protecteur qui a dominé depuis les guerres de la Révolution jusqu'en 1850.

A partir de 1850, la réaction contre la protection s'est déclarée. Bastiat, Rossi, Michel Chevalier, Léonce de Lavergne, et avant tous Jean-Baptiste Say, l'avaient commencée dans les esprits, en reprenant la glorieuse et libérale tradition des économistes, des physiocrates Quesnay, Turgot, Dupont de Nemours. La législation fut donc progressivement adoucie et la grande réforme de 1860 préparée par une série de réductions portant principalement sur l'abolition de tout droit d'entrée sur les matières premières.

Les traités de commerce sont de 1860 : nouvelle enquête industrielle en 1866. D'après cette enquête, la production indus-

trielle avait doublé depuis 1847; elle représentait 10 milliards. Enfin, en 1875, M. Maurice Bloch, utilisant à la fois des renseignements officiels et des documents privés, est arrivé au total de 12,792 millions et a déclaré que « ces chiffres étaient loin de représenter la valeur totale des produits de l'industrie française ». On la porte à 14 milliards.

Il existe d'autres documents importants sur ce sujet. La chambre de commerce de Paris a fait procéder en 1849, 1860, 1872, à trois statistiques de l'industrie parisienne. Celle de 1849 évaluait la production industrielle de Paris à 1,463 millions, et celle de 1860 à 3,369 millions, avec 101,171 établissements et 550,000 ouvriers. L'enquête de 1872 ne contient pas d'évaluation sur la production, mais elle donne trois renseignements assez précis et assez importants pour en établir une : nombre des établissements, 148,244; nombre des ouvriers, 648,000; montant des salaires, 900 millions. En 1860, la moyenne d'opérations de chaque établissement était de 32,000 francs. Appliquant cette moyenne aux 148,244 établissements de 1872, on obtient un total de 5,700 millions. Retranchant de ce total 60 p. 100 pour la valeur de la matière première, il resterait un profit brut de 2,300 millions sur lesquels, d'après la même statistique, 900 millions seraient à prélever pour salaires.

Certes, voilà des résultats généraux qui font honneur aux traités de commerce. A Paris, la production industrielle s'est accrue de plus de 2 milliards de 1860 à 1872. Dans la France entière elle s'est accrue de plus de 8 milliards.

Le mouvement des salaires va nous en donner la confirmation. Le chiffre de 900 millions de salaires pour l'industrie de Paris est basé sur une moyenne de 5 fr. 80 cent. pour les hommes, de 3 francs pour les femmes et les enfants. Quelle était, en 1860, la moyenne des salaires à Paris? D'après les mêmes documents, le salaire moyen était de 4 fr. 50 cent. pour les hommes et de 2 francs pour les femmes. La hausse a donc été de 50 p. 100 pour les femmes, de 30 p. 100 pour les hommes, moyenne 40 p. 100.

Cette amélioration des salaires est-elle spéciale à l'industrie parisienne? Nullement. Le salaire moyen des hommes pour la

France entière en 1860 était de 2 francs, celui des femmes de 1 franc. Le salaire moyen des hommes est actuellement de 3 francs, celui des femmes et des enfants de 1 fr. 70 cent. tendant vers 2 francs. En 1789, le salaire moyen des hommes était de 1 franc et celui des femmes de 50 centimes.

Donc, vaste développement de la production, grande amélioration des salaires, énorme accroissement des profits.

Passons maintenant en revue nos principales industries et demandons-leur ce qu'elles sont devenues depuis les traités de commerce.

La Houille et la Métallurgie. — La houille est l'aliment de toutes les industries. Il y en a fort peu pour lesquelles le fer ne soit pas un instrument indispensable. En 1859 la France consommait 13 millions de tonnes de houille et 25 millions en 1877. La production indigène s'est élevée de 8 à 17 millions. En vingt ans, sous le régime protecteur, de 1839 à 1859, la consommation avait gagné 9 millions de tonnes; en dix-huit ans de liberté commerciale, de 1859 à 1877, elle en a gagné 12 millions. De là la plus-value extraordinaire des actions charbonnières. Cette plus-value est de 26,000 francs pour Courrière, de 19,000 francs pour Vicoigne, de 23,000 francs pour Lens, de 8,000 francs pour Bruay, de 17,000 francs pour Aniche, sans parler d'Anzin.

Mêmes progrès dans la métallurgie : de 1839 à 1859, l'augmentation avait été de 500,000 tonnes de fonte, de 290,000 tonnes de fer et de 16,000 d'acier. De 1859 à 1877 l'augmentation a été de 664,000 tonnes de fonte, 350,000 tonnes de fer et 217,000 tonnes d'acier. La prospérité est donc grande dans nos usines métallurgiques. De 1860 à 1876 la moyenne des dividendes a été de 10 p. 100 pour le Creuzot, de 9 p. 100 pour Châtillon-Commentry et de 13 p. 100 pour Fives-Lille. Aussi M. d'Adelsward a-t-il déposé, dans l'enquête industrielle faite par la Chambre des députés, que, depuis 1864, c'est-à-dire sous le régime des traités de commerce, il avait fondé à Longwy un groupe métallurgique important, comptant maintenant quinze hauts fourneaux, et tout récemment cédé à une société au capital de 25 millions.

Enfin, pour se rendre bien compte de l'importance de l'ac-

croissement de la production de la houille et du fer, il est essentiel d'ajouter que de grandes découvertes scientifiques ont diminué, dans une proportion notable, l'usage de ces deux matières. De 1630 à 1880, la consommation de la houille par tonne de fer avait été abaissée de 12 à 5 tonnes; depuis 1860 elle a été abaissée à 2 tonnes 1/2. De même la fabrication des rails d'acier Bessemer, qui ont une durée quatre fois supérieure aux rails en fer, a notablement réduit l'application de ce métal.

Les Textiles. — Écartons tout de suite du débat, dans les industries textiles, les deux plus importantes, la *laine* et la *soie*, qui sont acquises à la cause de la liberté commerciale.

En 1859, les importations de laine, fils et tissus ne dépassaient pas 2,500,000 francs; elles se sont élevées à 83 millions en 1879; mais les exportations ont progressé de 187 millions à 356 millions en 1878 et étaient allées à 386 en 1875. Cette immense industrie représente une production annuelle supérieure à 1,200 millions. Depuis les traités de commerce, la production de Reims a été portée de 69 à 156 millions. Celle de Fourmies a quadruplé; elle est de 140 millions. A côté de l'industrie, le commerce : la France importe en 1879 pour 317 millions de laines en masse; elle en exporte pour 112 millions. Grâce à ses relations avec la Plata, Bordeaux est devenu un des grands marchés de laines. En 1859, l'importation des laines en masse n'était que de 146 millions.

En 1873, lors de l'Exposition de Vienne, l'ensemble de la production de l'industrie de la soie fut évalué à 700 millions : on le porte actuellement à 800 millions. Moreau de Jonnès, en 1856, quatre ans avant les traités, ne la portait qu'à 355 millions. Lyon seul atteint aujourd'hui à 500 millions. Les progrès ont donc été considérables. Cependant les exportations de soieries, par suite des tarifs américains, ont perdu au moins 100 millions. Cette perte est invoquée par les avocats de la protection, qui voudraient bien conquérir la riche clientèle des fabricants de Lyon. Mais ces derniers savent à quoi s'en tenir. Les progrès de la consommation intérieure les ont largement compensés. Ainsi une nouvelle branche de leur industrie a pris, depuis dix ans, une grande importance : la fabrication des étoffes de soie mélangée représente

120 millions par an. Il y a mieux encore, l'importance de l'industrie de la soie a eu pour résultat de faire de Lyon le plus grand centre du commerce des soies. En 1859, l'importation des soies de toute nature avait été de 211 millions, elle s'est élevée à 514 millions en 1876; exportations, 173 millions. Quel beau commerce et quels beaux bénéfices! Le kilogramme de soie vaut à un dixième près le kilogramme d'argent fin. Grande industrie, grand commerce, mais aussi quelle grande et intelligente direction! En Chine, au Japon, en Italie, les ouvriers, les contremaîtres français, au courant des meilleurs procédés, surveillent les éducations, choisissent les graines, font filer les cocons, mouliner les soies grèges. Le travail, de même que le capital, de même que l'intelligence, doit s'approprier les ressources, non pas d'un coin de la terre, mais du globe entier.

Ce sont ces hautes idées, cette nécessité inéluctable qui inquiètent nos filateurs de coton accoutumés depuis plus d'un demi-siècle à tailler à merci les consommateurs français; le moindre calicot anglais ou alsacien les exaspère; apprennent-ils qu'un colis de filés a franchi la Douane, ils accourent au ministère et adressent au ministre quelconque qui les reçoit les harangues les plus attendrissantes. Tout est perdu : la filature est ruinée; le travail national est impossible; il faut jeter sur le pavé 100,000 à 150,000 ouvriers. Examinons toutes ces doléances d'un peu près. En 1860, la consommation du coton brut était de 60 millions; elle a été de 87 millions en 1878, et de 1860 à 1878 la valeur du coton brut a diminué. En 1860, les exportations, — déduction faite du quart, formant la part de l'Alsace, — s'élevaient à 6,750,000 kil.; en 1878, elles ont été de 9,700,000 kil.; de 1860 à 1878, les importations de filés étrangers ont augmenté de 36 millions en valeur et celles des tissus de 68 millions; mais il faut défalquer de ces chiffres 25 millions sur les filés et 50 millions sur les tissus pour la part afférente à l'Alsace. L'Alsace a pu être séparée politiquement de la France; elle ne l'a pas été au point de vue économique. En dix-huit ans, la progression des importations se réduit donc à 20 millions de tissus et à 11 millions de filés. Les traités de commerce n'ont donc pas été désastreux. Dans ces filés, dans ces tissus introduits,

il faut encore faire la part aux fils fins que la filature française ne produit pas et qui sont indispensables aux tissages de Roubaix, de Saint-Chamond, de Tarare. Ces filés fins sont pour ces tissages une véritable matière première. En 1860, la filature française comptait 5,400,000 broches; elle en a perdu 1,700,000 avec l'Alsace. Il lui en reste encore 4,650,000; elle en a donc gagné 959,000 en dix-huit ans. Même accroissement dans les métiers. Depuis quelques années, il en a été établi 9,000 à Saint-Pierre-lès-Calais. Au surplus, si les conditions actuelles de l'industrie du coton, si ses bénéfices, si son organisation n'étaient pas suffisants, comment expliquer que les fils et tissus d'Alsace, protégés, il y a dix ans, par des droits de 10 p. 100, puissent si facilement aujourd'hui acquitter ces mêmes 10 p. 100 qui les protégeaient naguère, et laisser des profits? La situation est donc favorable. En 1856, Moreau de Jonnès évaluait la production de la filature à 147 millions, celle des tissages à 187 millions, l'ensemble à 334 millions. Dans sa remarquable déposition devant le Conseil supérieur, M. Cordier a porté cette évaluation à 800 millions. Seulement, il en est de cette grande industrie comme de toutes les autres. Il lui faut se tenir au courant de tous les progrès mécaniques venant d'Angleterre et de tous les caprices de la mode venant des femmes françaises. Les grandes dames ont cessé, après la guerre de 1870, de porter certaines étoffes fabriquées à Mulhouse et imitées à Rouen. Mulhouse avait et possède encore la clientèle aristocratique; Rouen a la clientèle populaire. La rouennerie est démocratique. Le mouchoir rouge ou jaune de Rouen, dont la fabrication est si coûteuse et si intéressante, est un mouchoir populaire. Les femmes du peuple, en ce qui est des robes d'imitation alsacienne, ont suivi les grandes dames. Tel caprice féminin peut enrichir, tel autre peut ruiner.

Faut-il être plus indulgents pour cette belle et riche industrie du lin dont les vitrines, dans les salons de la dernière Exposition, contenaient de si magnifiques produits: stores, rideaux, nappes, écharpes? Elle se plaint également, malgré ses succès, des traités de commerce. En 1860, les importations de matières premières destinées à être transformées représentaient 39 millions, nets de

réexportations ; elles se sont élevées, en 1877, à 85 millions. Il est vrai que la culture du lin diminue : mais l'industrie ne s'en développe pas moins. Elle préfère les lins russes, moins beaux, moins brillants, mais moins chers. De 1860 à 1878, la filature de lin s'est accrue de 150,000 à 200,000 broches. Les tissages n'ont jamais été plus florissants. En dix-huit ans, le nombre des métiers a été porté de 15,300 à 24,000. Exportation de fils et tissus : 1860, 16,500,000 ; 1878, 22 millions.

Industrie du Cuir. — Sans compter la chaussure, la production totale de cette puissante industrie est de 450 millions. Quant à la chaussure, son importance annuelle est de 600 millions, dont près de 100 millions pour l'exportation. Ce sont les cordonniers français qui chaussent les élégants de Londres et les jolies femmes de Chicago. Quel progrès depuis le temps où Adam Smith écrivait :

« Aujourd'hui, dans presque toute l'Europe, un ouvrier à la journée, tant soit peu honnête, aurait honte de se montrer sans porter une chemise. D'après les usages reçus, les souliers sont devenus de même, en Angleterre, un des besoins nécessaires de la vie. La personne la plus pauvre de l'un ou de l'autre sexe, pour peu qu'elle respecte les bienséances, rougirait de se montrer au public sans souliers. En Écosse, aussi d'après les usages, cette chaussure est aussi un des premiers besoins de la vie dans la dernière classe, mais pour les hommes seulement ; il n'en est pas de même, dans cette classe, pour les femmes, qui peuvent très bien aller nu-pieds sans qu'on ait plus mauvaise opinion d'elles. En France, les souliers ne sont d'absolue nécessité ni pour les hommes ni pour les femmes (*Richesse des nations*, liv. V, ch. II). » Ces observations donnent une idée exacte de la civilisation comparée de la France et de l'Angleterre au siècle dernier. Il n'y a pas un quart de siècle que nos paysannes ont toutes cessé de marcher pieds nus. Bien souvent leurs maris portent encore, par économie, leurs souliers au bout d'un bâton. Ils tiennent à prouver qu'ils ont des souliers, mais ils tiennent aussi à ne pas trop les user.

De 1860 à 1878, les exportations de peaux préparées et d'ouvrages en peaux se sont élevées de 91 millions à 254 millions ;

nos tanneurs n'en demandent pas moins protection contre le tan américain!

Mêmes progrès pour les produits chimiques, dont les exportations ont gagné 20 millions; pour la céramique et la verrerie, progression des exportations 15 millions; pour les machines mécaniques, progression des exportations 45 millions; pour l'industrie du papier, progression des exportations 14 millions; pour la chapellerie, progression des exportations 30 millions. Les ouvriers français ne chaussent pas seulement les riches étrangers, ils les coiffent. L'industrie de la chapellerie a une production annuelle de 80 à 100 millions. La casquette populaire représente 25 millions. L'orfèvrerie, la bijouterie, l'horlogerie sont encore mieux traitées. Leurs exportations, de 1860 à 1878, ont passé de 19,500,000 à 75 millions. L'exportation des articles dits de Paris représentait, en 1860, 137 millions et 252 millions en 1878 : plumes de parure, modes, fleurs, parapluies, tabletterie. Bagatelles, sans doute. Il y a deux siècles, un homme d'esprit, le marquis de Lisola, disait déjà, dans un pamphlet célèbre : « Avec leurs bagatelles, les Français s'emparent de l'argent de leurs voisins. » L'enquête de 1872 a constaté l'existence de 7320 maisons d'articles de Paris avec 35,000 ouvriers. Le mouvement de leurs affaires est évalué à 500 millions. Ce qui est plus remarquable encore, c'est l'incroyable développement de l'industrie des confections, qui emploie 1,200,000 ouvriers et qui a une production de 1,400 millions. Cette industrie a pour clients tous les peuples. Elle les habille tous. Nous voilà bien loin de la chemise d'Adam Smith. La fabrication des chemises est devenue une grande industrie. Et cependant la chemise est encore l'emblème de la royauté dans toute l'Afrique centrale. A Paris, 25,000 maisons s'occupent de la confection. Les plus considérables ont des succursales dans la plupart des États voisins.

Terminons par trois grandes industries dont les progrès récents ne sauraient être contestés : 1° l'industrie des ouvrages en métaux : production annuelle 300 millions, plus-value annuelle des exportations depuis les traités, 36 millions; 2° l'industrie des matières grasses et huileuses de toutes sortes : progression des exportations 24 millions; 3° l'industrie des sucres :

progression des exportations de sucre raffiné 100 millions de kilogrammes.

Ces deux dernières industries ont pris, depuis 1860, un développement extraordinaire. Les importations de graisses, d'huiles, de pétrole, se sont élevées à 288 millions, au lieu de 44 millions. Quant à l'industrie des sucres, les progrès sont encore plus marqués, puisqu'avec une importation de sucres bruts de 207 millions de kilogrammes au lieu de 152 millions, la production indigène a été portée de 132 millions à 400 millions de kilogrammes.

Tous ces chiffres attestent d'immenses progrès : un seul les résume tous. De 1859 à 1877, l'importation des matières premières destinées à être transformées par le travail national s'est élevée de 1,205 millions à 2,261 millions.

Ainsi, l'examen particulier du développement des principales industries depuis 1860 confirme entièrement les faits généraux révélés par les statistiques. Sous l'influence de la libre concurrence, la production a pris un nouvel essor. Si quelques branches, comme la laine, le cuir, le sucre, la houille, les industries de Paris, les métaux, l'orfèvrerie et la bijouterie, les confections ont une part plus large dans le progrès, toutes ont une part suffisante.

A ce progrès dans la production correspond une amélioration notable dans la condition du peuple et dans la marche de la civilisation. Ce n'est plus la chemise, les souliers qu'il faut donner à tous, c'est la robe de Mulhouse ou de Rouen, c'est le châle tissé dans les hautes vallées de l'Himalaya, tout exprès pour nos ouvrières, c'est le mouchoir de soie mélangée remplaçant le *madras* de Rouen, c'est le costume complet en drap mis à la portée du plus pauvre ouvrier, c'est la montre de Besançon ; en 1859 on fabriquait 170,000 montres à Besançon ; on en a fabriqué 454,000 en 1878.

Ce sera bientôt la pendule, plus tard le piano, c'est le journal à un sou, c'est le livre à bon marché, c'est la lampe à pétrole qui éclaire les veillées de l'ouvrier, comme les travaux du savant.

L'élévation progressive des salaires, démontrée plus haut, ne suffit pas à expliquer de si grandes améliorations dans la situa-

tion des travailleurs. Il existe une seconde cause : la diminution des prix, tout aussi efficace que la première. Cette baisse des prix s'est opérée sous l'influence de la libre concurrence qui contraint la production à une activité d'ordre supérieur. Le fabricant, les manufacturiers, le négociant, le courtier, tous les agents de la production sont en quelque sorte devenus des citoyens de tous les pays. La solidarité des prix s'impose à eux en même temps que la solidarité des besoins de l'industrie. La grande et décisive erreur des partisans du système protecteur est de vouloir échapper à cette double solidarité. Les tarifs douaniers ne sont pour eux que des forteresses, les unes au dedans, les autres au dehors de l'État, qui doivent les protéger contre cette solidarité. Vains efforts! Les télégraphes, les postes, les chemins de fer, les journaux sont des agents tout-puissants de la première solidarité ; quant à la seconde, il est clair que le bon marché de la houille est une condition première pour procurer la force motrice à tout travail mécanique, que le bon marché des fils de coton est une condition première pour les confections, pour les soies mélangées, pour tous les tissus; que le bon marché de l'acide sulfurique est la condition première de l'industrie des produits chimiques ; que le bon marché du fer et du bois est une condition première pour l'agriculture, la marine et l'industrie; et ainsi de toutes choses.

Tous les débats sur les prix de revient aboutissent à imposer au consommateur des prix factices et à fausser les prix établis sur les marchés. Si la théorie était vraie, tout progrès industriel qui profiterait plus au consommateur qu'au producteur serait irréalisable. Mais le consommateur n'est pas la chose du producteur. Il n'est pas son vassal. Il n'est pas tenu de cuire le pain à son four. Qui produit, produit à ses risques et périls, et c'est le risque lui-même qui est la meilleure garantie de la qualité de la production.

Les filateurs de coton et les actionnaires de mines ou de hauts fourneaux ne considèrent que leurs dividendes : les gouvernements sont tenus de voir au delà. Ils sont chargés de mettre l'accord entre les divers intérêts sociaux; à eux de pourvoir à ce que la balance soit équitablement maintenue. Or, les droits de

douanes ont principalement pour objet et pour résultat de l'altérer. On ne doit d'impôts qu'à l'État; on n'en doit à aucune industrie : telle est la marque à inscrire sur cette balance.

II

L'AGRICULTURE

Cette solidarité s'impose d'une manière plus stricte, plus fatale encore à la production agricole. En effet, si, pour les États prospères, la condition de tous les ouvriers, c'est-à-dire du plus grand nombre, s'est améliorée, la première conséquence de cette amélioration doit être la sécurité et l'abondance de l'alimentation. Quand les traités de commerce ont été conclus, l'agriculture française traversait une des périodes les plus heureuses dont elle ait été favorisée. Cette période a duré dix-huit ans, de 1857 à 1875. De tous les faits économiques de notre siècle, cette longue succession de magnifiques récoltes est l'une des plus considérables. Pendant ces dix-huit années, l'agriculture française a donc réalisé d'immenses bénéfices; elle était libre-échangiste; elle votait avec résolution contre les propositions du gouvernement de M. Thiers. Mais, à partir de 1876, la série des bonnes années s'est arrêtée; trois récoltes manquées, 1877, 1878, 1879, — cette dernière très mauvaise, — ont irrité les agriculteurs. Eux aussi réclament contre les traités de commerce; eux aussi sollicitent des taxes protectrices contre le blé, contre les viandes, contre le vin, contre le bois, contre la laine, la soie, le lin étrangers.

Leurs réclamations sont-elles fondées? La réponse n'est pas difficile. D'une part, et sous l'empire des traités, l'agriculture française a joui, de 1857 à 1875, d'une admirable prospérité. D'autre part, et par le fait des intempéries des années suivantes, elle a été rudement éprouvée. Les traités de commerce ne sauraient lutter contre les sécheresses, les pluies, les gelées. Les agriculteurs sont bien contraints de le reconnaître; mais, ajoutent-ils, des droits protecteurs, en faisant hausser les prix,

auraient apporté une compensation. C'est ici qu'ils méconnaissent la solidarité des prix comme celle des besoins. Si le blé, c'est-à-dire le coût de la vie, est à 20 francs dans le Minnesota et qu'on puisse le livrer à 27 fr. 50 cent. au Havre sur wagon, de quel droit le faire payer 35 francs au consommateur français? De quel droit la stérilité des récoltes serait-elle mise à sa charge, lorsque c'est le producteur qui a profité des années d'abondance? Et dans un État démocratique où le suffrage universel domine, où le peuple est aisé, où le travail est demandé, comment ne pas comprendre que la sécurité et l'abondance de l'alimentation sont des nécessités premières qui ne sauraient être livrées à la bonne volonté des cultivateurs ou aux hasards de la température? Comment ne pas voir que cette masse de producteurs qui fabriquent pour tant de peuples, qui distribuent sur le globe, chaque année, pour 3,500 millions de produits, dont 1,700 millions de produits industriels et 1,800 millions de produits agricoles ou naturels, a le droit d'avoir son pain garanti et de l'acheter tantôt dans les plaines du haut Mississipi, tantôt dans les montagnes du Chili, tantôt sur le plateau de l'Inde, de même qu'il demande le café à Java ou au Brésil, le sucre à la Havane ou à la Louisiane, le coton aux États-Unis et à l'Égypte, les laines à l'Australie, les merrains à la Bosnie, le riz à la Cochinchine, le thé à la Chine et la soie au Japon?

Adam Smith écrivait, il y a un siècle, que le capitaliste était citoyen du monde; à plus forte raison le consommateur. Non seulement il a droit de demander à chaque peuple, à chaque territoire, à chaque climat les produits qu'ils fournissent en plus grande quantité et de meilleure qualité, ce qui augmente ses jouissances tout en lui facilitant la formation du capital par l'économie des frais de production; mais c'est dans l'application plus générale du grand principe de la division internationale du travail et de la production qu'il trouve aujourd'hui les garanties, les ressources nécessaires, soit pour satisfaire à des besoins de plus en plus exigeants, soit pour parer aux insuffisances des récoltes de plus en plus difficiles à régler.

Comment l'Europe occidentale et la France en particulier ont-elles si heureusement et si facilement échappé aux mau-

vaises récoltes successives de 1877 à 1879 ? Pourquoi l'Inde et la Chine, au contraire, ont-elles été si cruellement éprouvées? Repliées sur elles-mêmes depuis longtemps, vivant des souvenirs de leur ancienne grandeur, l'Inde et la Chine sont encore séparées des autres grandes agglomérations humaines. Elles se suffisent de temps immémorial à elles-mêmes, on plutôt elles doivent se suffire. Telle n'est pas la condition de l'Europe occidentale. Chaque année l'Angleterre, la nation la plus riche et la plus productive du globe, doit acheter la moitié des aliments nécessaires à 34 millions d'Anglais ; la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, peuplées de consommateurs riches, ne se suffisent pas davantage. La France elle-même, malgré son sol et son ancienne culture, importe en moyenne plus de denrées alimentaires qu'elle n'en exporte.

Voilà le point de vue supérieur auquel il faut se placer pour apprécier les véritables conséquences des progrès de l'agriculture dans le Far-West des États-Unis, dans le Canada, au Chili, en Australie, au Cap et même dans l'Inde. Ces progrès sont le gage de la sécurité et de l'abondance de l'alimentation des peuples les plus industrieux, les plus riches, les plus consommateurs de l'Europe. Ils sont dès lors un bienfait, un bienfait dont toutes les classes ouvrières de l'Europe occidentale ont pu apprécier l'importance pendant le terrible hiver de 1879-1880. Le prix du blé n'a pas dépassé 32 francs l'hectolitre. En 1816, 1847, 1854, 1857, 1864, il avait été plus cher.

Ces progrès sont-ils de nature à décourager la production agricole dans l'Europe occidentale? Peut-être la modifieront-ils en Angleterre, en Hollande, en Belgique et dans quelques départements de la France. Déjà dans les comtés du Nord-Ouest de l'Angleterre et dans la Normandie, la terre à blé se convertit en prairies.

Telle fut jadis la révolution agricole signalée par Caton l'ancien. Les blés d'Afrique eurent alors la même influence qu'aujourd'hui les blés d'Amérique. Pour Caton et son temps le beurre, le fromage, le lait, la viande sont plus rémunérateurs que le blé et exigent moins de labeur. Ajoutons que dans toute l'Europe, par la variété de ses productions, résultats de ses cli-

mats, de ses terres, de ses cultures si différentes, la France, qui produit à la fois blé, avoine, maïs, seigle, tous les légumes, tous les genres de vins, betteraves à sucre, houblon, colza, tous les fruits, est certainement le territoire le mieux approprié à la révolution agricole qui s'accomplit sous l'influence de faits inévitables.

Au surplus, dans les révolutions agricoles, le temps est un facteur si important, que les agriculteurs ont toujours les moyens de se retourner. Elles n'ont rien de subit ni de violent. La culture du blé sera encore longtemps productive en France, surtout pour la terre qui n'aura pas à faire face à la fois à la rente du propriétaire et au profit du fermier. Il est même probable que la seule conséquence de cette révolution sera de laisser l'option au propriétaire de cultiver directement ou de diminuer sa rente. Dans le premier cas il conservera son capital intact; dans le second il en sacrifiera une partie pour s'éviter la peine, les soucis, les avances de la culture directe.

D'après des calculs autorisés, le prix de revient actuel, et probablement pour quelques années, du blé américain en Europe ne dépassera pas 42 shillings le quarter, c'est-à-dire 20 à 21 francs l'hectolitre. Ce n'est pas là un prix désastreux pour le producteur français en général, et c'est, pour le consommateur, la certitude de manger toujours du pain et du pain blanc à un prix raisonnable.

En effet, la chemise, le soulier, la montre, le châle, la robe de Mulhouse, l'habillement complet, ne sont pas les seules grandes étapes de l'amélioration du plus grand nombre des consommateurs français en ce siècle. Il y a aussi le pain blanc. Il n'y a pas quarante ans, le boulanger était encore rare dans nos campagnes; chaque propriétaire avait son four et cuisait son pain par quinzaine, on alignait sur des planches les gros pains de vingt livres. Du pain de quinze jours ! Nos dents n'y mordraient plus. Aujourd'hui le pâtissier apparaît. Il ne vient cependant qu'après le boucher, l'épicier et le mercier. C'est que les progrès de tout genre ont été immenses dans nos campagnes, provoqués par le magnifique réseau des routes départementales et vicinales. Elles ont trouvé dans les chemins de fer, qui devaient, disait-on, les faire dé-

serter, un nouvel élément de prospérité. Les gens riches, qui les avaient abandonnées, au siècle dernier, y reviennent aujourd'hui. Ce retour a eu pour conséquence de favoriser celui des capitaux. De là les améliorations dont nous allons rendre compte.

De 1856 à 1876, la moyenne des terres ensemencées s'est accrue d'un million d'hectares. Le rendement à l'hectare s'est élevé, pour le froment, de 13 fr. 30 c. à 14 fr. 58 c. La moyenne de la production, de 1836 à 1856, avait été de 80 millions d'hectolitres; elle a été de 100 millions de 1856 à 1876. En 1874 la récolte a atteint 120 millions, et en 1875, 134 millions d'hectolitres. Quant aux prix, la moyenne, qui avait été de 21 fr. 66 c. dans la première période, s'est élevée à 23 fr. 58 c. dans la seconde. La production des autres céréales a augmenté d'un dixième; celle des pommes de terre a doublé.

Pour la production vinicole, la moyenne de 1850 à 1860, qui avait été de 37 millions d'hectolitres, prix moyen 20 francs, a été portée de 1860 à 1876, à 56 millions d'hectolitres, prix moyen 30 francs. Les exportations ont passé de 2,519,000 hectolitres en 1856 à 3,333,000 en 1876, avec une hausse notable dans les prix, — 232 millions de francs contre 320 millions.

De 1839 à 1859, la production sucrière avait gagné 62 millions de kilog.; de 1859 à 1878, elle en a gagné 270 millions. Mêmes progrès pour certaines autres productions : œufs, exportations, 1859, 13 millions, 1878, 37 millions; beurre, 1859, 22 millions; 1878, 86 millions; fruits de toute espèce, 7 millions en 1859, 36 millions en 1878 ; pommes de terre, 18 millions au lieu de 3 ; légumes, 20 millions au lieu de 9 ; graines, 26 millions au lieu de 13 ; truffes, 9 millions.

La moyenne des exportations de produits agricoles de la France, sans comprendre les sucres raffinés, s'est élevée de 542 millions (1857-1860) à 943 millions (1874-1878).

L'agriculture forestière a notamment réalisé de très grands progrès. En 1862, son revenu moyen annuel était évalué à 95 millions. On l'estime actuellement à 236 millions.

A ces progrès, comme à l'amélioration générale des cultures, se rattache la diminution des moutons qui a été de 4 millions de têtes, compensée par le poids et la qualité de la viande et de la laine.

La France devient un jardin. Il y a des départements où le mouton n'a plus de parcours. Sans tenir compte des pertes occasionnées par la guerre de 1870 et par la séparation de l'Alsace-Lorraine, la race bovine, qui comptait 10,950,000 têtes en 1862, en comptait 11,720,000 en 1878.

Les laines françaises sont toujours recherchées, mais absolument hors d'état de suffire aux demandes croissantes de notre plus grande industrie. En outre de 150 millions de viande, nos moutons produisent chaque année 60 millions de kilos de laine, valant 100 millions de francs. La consommation est du double, sans compter le commerce qui a exporté en 1878 pour 90 millions de laines brutes. La production séricicole, tombée en 1857 à 7 millions de cocons, se relève lentement. Pour la soie comme pour la laine, comme pour le blé, comme pour les bois, les huiles, la houille, la France doit demander aux autres peuples la matière première qu'elle transforme. Chaque année Lyon, Saint-Étienne, Nîmes, ont besoin de 3 millions de kilos de soie. Les cocons indigènes n'en fournissent pas le tiers. Il en est de même pour les huiles. La culture de nos oliviers se maintient sur 129,000 hectares, mais le lin, le colza, l'œillette, le chènevis ne suffisent pas à la demande. L'huile n'est pas seulement un aliment ou un moyen d'éclairage ; sa fonction industrielle, chimique, artistique, est immense.

Ces divers résultats indiqués par les agronomes les plus distingués, notamment par M. de Lavergne et M. Barral, viennent d'être confirmés dans un rapport des plus intéressants adressé au gouvernement par la Société nationale d'agriculture, après une enquête spéciale.

Si ces résultats partiels sont remarquables, s'ils accusent un développement continu dans la production, les résultats généraux ne sont pas moins significatifs. En 1877, dans la dernière édition de l'*Économie rurale de la France,* M. Léonce de Lavergne évaluait le revenu agricole du pays à 7,500 millions de francs, malgré la perte de l'Alsace-Lorraine représentant 4 1/2 p. 100 de la population et 1/30e du territoire. En 1850, il avait évalué ce même revenu à 5 milliards; il portait alors la valeur du sol à 54 milliards. Il a admis depuis une plus-value de moitié pour la

valeur du sol et la somme de 8 milliards pour l'ensemble des revenus. L'administration des contributions directes porte la plus-value à un chiffre supérieur, presque au double de 1850. D'après ses estimations, la valeur de l'hectare en moyenne serait de 1,860 francs.

Comment s'est distribuée la plus-value de revenu, fondement de l'accroissement du capital foncier? En 1850, M. de Lavergne répartissait ainsi le revenu rural brut par hectare : salaires 50 fr., rente 30 fr. bénéfice de l'exploitation 10 fr., impôts 5 fr., divers 5 fr. La répartition actuelle doit être faite : 80 fr. aux salaires, 52 fr. rente, 16 fr. bénéfice d'exploitation, impôts 6 fr., divers 6 francs.

Ainsi le capital foncier rural porté à 80 ou 90 milliards, la rente rurale à 2,600 millions, les salaires agricoles à 4 milliards, les bénéfices d'exploitation à 900 millions, tels sont les grands résultats qui expliquent les immenses ressources de la France, la bonne distribution de la richesse, la concorde sociale dans les campagnes. Le salaire agricole a été augmenté d'un tiers : de 1 fr. 35 c. à 2 francs. La rente a profité d'une proportion un peu plus élevée. C'est la conséquence du mouvement des prix. De 1860 à 1873, le prix moyen du kilogramme de viande a été porté de 1 fr. 11 c. à 1 fr. 80 c., celui du litre de lait de 0 fr. 16 c. à 0 fr. 23 c., celui du vin a doublé.

III

LE COMMERCE ET LA NAVIGATION

Avec de si grands progrès dans la production industrielle et agricole, il est tout naturel que des changements notables se manifestent dans les mouvements généraux du commerce. En 1827, le commerce général de la France représentait 920 millions, — en 1847, 2,339 millions, — en 1859, 5,412 millions, — et en 1877, 8,940 millions. Sous le régime protecteur, la progression était de 140 millions par année; elle a été de 185 millions depuis les traités. Mêmes résultats pour le commerce spécial. De 1847 à 1859, il avait doublé : 1,866 millions contre 3,907. De 1860 à

1878, il a encore doublé en s'élevant à 7,830 millions. Seulement la base du second doublement est le double du premier.

Deux arguments sont invoqués contre ces résultats :

1° La navigation, la marine marchande serait ruinée :

En 1827, la marine française transportait 700,000 tonneaux, 1,589,000 en 1847, 3 millions en 1860, 5,571,000 en 1878. Il est vrai que les progrès des pavillons étrangers sont plus considérables encore : 1827, 915,000 tonneaux ; 1847, 2,700,000 ; 1860, 3,850,000 ; 1878, 10,543,000. Mais c'est un fait commun à tous les peuples, même à l'Angleterre. En définitive, sous le régime des traités, la marine marchande a gagné 2,571,000 tonneaux; de 1827 à 1860 elle n'en avait gagné que 2,300,000.

Il s'opère néanmoins dans la marine des changements importants, dont le principe est la substitution de la vapeur à la voile. Le navire à vapeur accomplit quatre voyages pendant que le navire à voile ne peut en faire qu'un. Il est plus rapide, plus exact. Il peut recevoir un plus grand tonnage. C'est un instrument, c'est une machine d'ordre supérieur. La capacité moyenne des navires à vapeur en France est de 400 tonneaux ; celle des navires à voiles tombe à 50. La navigation à voiles ne compte en France que onze navires de 1,000 tonneaux ; la navigation à vapeur en compte 74. En 1877, sur un mouvement total dans nos ports de 14,400,000 tonneaux, la navigation à vapeur a pris 9,880,000 tonneaux.

2° Les importations tendent à excéder les exportations.

« Nos exportations, disait déjà Adam Smith, il y a cent ans, paraissent, sur les registres des douanes, l'emporter de beaucoup sur nos importations, ce qui fait un merveilleux sujet de triomphe pour les politiques subtils qui regardent ce qu'ils appellent la balance du commerce comme l'infaillible mesure de la prospérité nationale. » Appliquons cette judicieuse remarque d'Adam Smith. En 1859, les exportations, commerce spécial, ont été de 2,266 millions contre 1,640 millions d'importations. En 1876, les importations ont été de 3,988 millions contre 3,575 millions d'exportation. D'après ces chiffres, la France de 1876 aurait été moins prospère que celle de 1859. Mais si on décompose les chiffres, on aboutit précisément au résultat inverse.

En 1859, la France a importé pour 1,205 millions de matières premières; en 1876, pour 2,582 millions. En 1859, la France a exporté pour 1,402 millions de produits fabriqués et en 1876 pour 1,850 millions. La différence provient de l'excédent d'importation des denrées alimentaires qui, de 373 millions en 1859, s'est successivement élevée en 1874 et 1875, années de bonnes récoltes, à 989, à 801 millions; puis à 1,007, 1,037 et 1,492 millions en 1876, 1877 et 1878.

Au fur et à mesure que s'accroissent leurs ressources, les peuples riches accroissent leurs jouissances. Ils améliorent, ils varient leur alimentation, leur vêtement, leur logement; ils accumulent les matières premières. Ils agissent sur le globe comme les familles riches autour d'elles. Leurs revenus, toujours plus considérables, se convertissent en achats toujours plus élevés. Leur puissance d'achat est le signe même de leur richesse; elle est en raison directe de leur puissance de production. Aussi M. Fawcett (*Free Trade and Protection*) a-t-il été autorisé à dire, en ce qui concerne la France : « Que de même qu'autrefois elle avait coutume de recevoir moins du dehors qu'elle ne lui donnait, de même elle avait coutume depuis quelques années de recevoir plus qu'elle ne donnait, ce qui prouvait qu'au lieu de devoir à l'étranger, c'était maintenant l'étranger qui était son débiteur. »

IV

LA RICHESSE GÉNÉRALE

Les données qui précèdent se résument ainsi : la production industrielle a été portée de 8 à 14 milliards, la production agricole de 5 à 8 milliards, le mouvement commercial de 5 milliards 1/2 à 9 milliards, le mouvement maritime de 3 à 6 millions de tonneaux; les profits ont augmenté; partout les salaires ont progressé d'un tiers ou de moitié.

De pareils résultats doivent s'accuser dans l'état général de la France par des traces irrécusables. Ces traces, seuls quelques protectionnistes attardés dans leurs études et dans leurs opi-

nions ne les ont pas encore reconnues. La rente 5 p. 100 à 120 francs, le 3 p. 100 à 85 francs; des budgets toujours en excédent malgré des diminutions d'impôts et des dépenses très élevées; une abondance de capital circulant telle, que la Banque prête à 2 p. 100 et que le Trésor emprunte à 1 p. 100, des millions mis à la disposition de toutes les entreprises; les produits des contributions indirectes portés de 1,100 millions en 1859 à 2,137 millions en 1878, ceux des contributions directes de 473 millions à 716 millions, le solde des caisses d'épargne de 769 millions à 1,016 millions; l'avoir de 5,923 sociétés de secours mutuels (au lieu de 4,327) de 28 à 70 millions; les valeurs assurées par les Compagnies d'assurances contre l'incendie de 40 milliards en 1857 à 98 milliards en 1878; le montant des assurances sur la vie élevé à 1,644 millions; le montant des valeurs successorales porté de 2,443 millions en 1859, à 4,700 millions en 1876; — voilà comment se chiffrent les progrès accomplis. Progrès d'autant plus extraordinaires qu'ils ont eu lieu malgré une guerre désastreuse, une invasion qui a coûté 14 milliards, la perte de l'Alsace-Lorraine comprenant 1,400,000 hectares d'une grande production et 1,600,000 habitants, d'une grande richesse.

On a cherché à expliquer ces résultats par une baisse sensible dans la valeur des métaux précieux, conséquence d'un excès d'importation. Or, de 1847 à 1860 l'excédent des importations sur les exportations de métaux précieux avait été de 4,366 millions. De 1860 à 1873, cet excédent est tombé à 1,444 millions.

L'influence des chemins de fer est autrement sérieuse. Dans un travail récent (février 1880) publié par le *Nineteenth Century*, M. Gladstone a essayé de faire la part respective des effets de la liberté commerciale et des chemins de fer sur les exportations du commerce anglais. Il est arrivé à cette conclusion que, de 1830 à 1878, l'influence des chemins de fer était représentée par un accroissement annuel de 25 millions de francs dans les exportations et que l'influence de la liberté commerciale pouvait être évaluée à 25 millions par année de 1842 à 1852, à 80 millions de 1842 à 1860, à 60 millions de 1860 à 1870 et à 75 millions de 1870 à 1878.

Appliquant aux exportations françaises la même méthode, mais la complétant, notamment en ce qui concerne les routes et chemins vicinaux, nous sommes arrivés à établir : 1° que, de 1860 à 1869, l'influence des chemins de fer et l'influence de la liberté commerciale avaient été, dans le mouvement des exportations, des facteurs d'égale puissance; mais que, de 1870 à 1876, la liberté commerciale avait été de beaucoup le facteur le plus efficace. En effet, dans ces dernières années, les exportations ont augmenté de 870 millions, tandis que le réseau ferré restait le même. De sorte que c'est précisément dans la période où ses effets ont été le plus contestés que la liberté commerciale a exercé le plus d'action.

Pour les esprits habitués à se rendre compte des causes réelles des faits économiques, ces conclusions ne présentent rien qui les surprenne. L'influence de la liberté commerciale n'est qu'une connaissance plus exacte et qu'une application plus intelligente des lois économiques qui président à l'œuvre de la production, à la formation comme à la distribution du capital.

La liberté des échanges n'a pas seulement pour but de compenser les inégalités des climats, des territoires, des espèces végétales et animales, des races humaines elles-mêmes. Elle ne se propose pas seulement d'équilibrer les forces ; elle fait davantage, elle les augmente. Elle les augmente en réclamant à chaque climat, à chaque territoire, à chaque espèce, à chaque race, les productions qu'ils fournissent avec la moindre action. Par suite, le capital se forme, s'agglomère, se multiplie plus facilement et plus vite. En 1875, l'Angleterre a vendu à la France pour 300 millions de matières premières que la France n'aurait pu produire ou se procurer qu'au prix d'une trop grande déperdition de forces; de même la France a vendu à l'Angleterre pour 500 millions de produits fabriqués que l'Angleterre n'aurait pu produire ou se procurer qu'en se livrant à des travaux moins rémunérateurs pour elle.

En un mot, il y a une division naturelle de la production, de l'œuvre du travail entre les peuples, entre les territoires, comme entre les diverses branches d'une même industrie.

Ce qui est vrai pour la formation de la richesse est tout aussi

vrai pour sa distribution. Les taxes de douanes peuvent être des moyens indirects de changer les voies naturelles de cette distribution. Elles produisent les mêmes effets que les impôts, en contraignant les consommateurs à payer pour les objets dont ils ont besoin un prix supérieur à celui moyennant lequel le libre commerce les leur procurerait. On calcule que, dans le coût du kilogramme de fils de coton n° 28, la façon revient à 0 fr. 95 c. Il est clair qu'un impôt de 1 franc par kilogramme constituera un impôt considérable pour une nation qui consommera 60 millions de kilogrammes de ce coton. Si des droits aussi élevés frappent la houille, le fer, la laine, les denrées alimentaires, il est clair qu'à côté du budget officiel les consommateurs auront à solder un budget secret au profit d'un certain ordre de producteurs. M. Amé a évalué à plus de 2 milliards la prime payée, de 1820 à 1850, aux producteurs de fer en France.

Donc pas d'incertitudes sur les résultats des traités de commerce, sur les avantages de la politique économique qu'ils ont établie. En effet, par la nature, la variété, le prix de ses productions, la France devait être l'un des peuples auxquels la liberté des échanges présenterait le plus d'avantages. En 1878 la France a exporté pour 1,654 millions de produits manufacturés, elle n'en a importé que pour 370 millions. Elle a donc prélevé sur l'acheteur étranger les bénéfices des transformations généralement chères qu'elle fait subir à la matière première.

Ce sont ces bénéfices et ceux qu'elle réalise sur ses exportations agricoles de toute sorte, vins, sucres, beurre, fromages, huiles, fruits de tout genre, — bénéfices inconnus que les livres de douanes n'indiquent pas, — qui lui donnent une si grande puissance d'achat. Toute la controverse vient aboutir à cette question : la puissance d'achat des nations est-elle la mesure de leur pauvreté ou celle de leur activité et de leur force ?

E. FOURNIER DE FLAIX.

LETTRES INÉDITES

DE

HECTOR BERLIOZ

SA VIE

RACONTÉE PAR SA CORRESPONDANCE INTIME

PRÉFACE

Il y a, dans l'humanité, certains êtres doués d'une sensibilité particulière, qui n'éprouvent rien de la même façon ni au même degré que les autres, et pour qui l'exception devient la règle. Chez eux, les particularités de nature expliquent celles de leur vie, laquelle, à son tour, explique celles de leur destinée. Or, ce sont les exceptions qui mènent le monde ; et cela doit être, parce que ce sont elles qui payent de leurs luttes et de leurs souffrances la lumière et le mouvement de l'humanité. Quand ces coryphées de l'intelligence sont morts de la route qu'ils ont frayée, oh ! alors vient le troupeau de Panurge, tout fier d'enfoncer des portes ouvertes ; chaque mouton, glorieux comme la mouche du coche, revendique bien haut l'honneur d'avoir fait triompher la révolution : « J'ai tant fait que nos gens sont enfin

dans la plaine! » Berlioz fut, comme Beethoven, une des illustres victimes de ce douloureux privilège : être une exception ; il paya chèrement cette lourde responsabilité.

Fatalement les exceptions doivent souffrir, et, fatalement aussi, elles doivent faire souffrir. Comment voulez-vous que la foule (ce *profanum vulgus* que le poète Horace avait en exécration) se reconnaisse et s'avoue incompétente devant cette petite audacieuse de personnalité qui a bien le front de venir donner en face un démenti aux habitudes invétérées et à la routine régnante? Voltaire n'a-t-il pas dit (lui, l'esprit s'il en fut) que personne n'avait autant d'esprit que tout le monde? Et le suffrage universel, cette grande conquête de notre temps, n'est-il pas le verdict sans appel du souverain collectif? La voix du peuple n'est-elle pas la voix de Dieu?...

En attendant, l'histoire, qui marche toujours et qui, de temps à autre, fait justice d'un bon nombre de contrefaçons de la vérité, l'histoire nous enseigne que partout, dans tous les ordres, la lumière va de l'individu à la multitude et non de la multitude à l'individu; du savant aux ignorants et non des ignorants au savant; du soleil aux planètes et non des planètes au soleil. Hé quoi! vous voulez que trente-six millions d'aveugles représentent un télescope, et que trente-six millions de brebis fassent un berger? Comment! c'est donc la foule qui a formé les Raphaël et les Michel-Ange, les Mozart et les Beethoven, les Newton et les Galilée! La foule! mais elle passe sa vie à *juger* et à *se déjuger*, à condamner tour à tour ses engouements et ses répugnances, et vous voudriez qu'elle fût un juge! Cette juridiction flottante et contradictoire, vous voudriez qu'elle fût une magistrature infaillible? Allons, cela est dérisoire. La foule flagelle et crucifie, *d'abord,* sauf à revenir sur ses arrêts par un repentir tardif qui n'est même pas, le plus souvent, celui de la génération contemporaine, mais de la suivante ou des suivantes, et c'est sur la tombe du génie que pleuvent les couronnes d'immortelles refusées à son front. Le juge définitif, qui est la postérité, n'est qu'une superposition de minorités successives : les majorités sont des « conservatoires de *statu quo* »; je ne leur en veux pas; c'est vraisemblablement leur fonction propre dans le mécanisme gé-

néral des choses; elles retiennent le char, mais enfin elles ne le font pas avancer; elles sont des freins, — quand elles ne sont pas des ornières. Le succès contemporain n'est, bien souvent, qu'une question de mode; il prouve que l'œuvre est au niveau de son temps, mais nullement qu'elle doive lui survivre; il n'y a donc pas lieu de s'en montrer si fier.

Berlioz était un homme tout d'une pièce, sans concessions ni transactions : il appartenait à la race des « Alceste »; naturellement il eut contre lui la race des « Oronte », — et Dieu sait si les Oronte sont nombreux! On l'a trouvé quinteux, grincheux, hargneux, que sais-je? — Mais à côté de cette sensibilité excessive poussée jusqu'à l'irritabilité, il eût fallu faire la part des choses irritantes, des épreuves personnelles, des mille rebuts essuyés par cette âme fière et incapable de basses complaisances et de lâches courbettes; toujours est-il que, si ses jugements ont semblé durs à ceux qu'ils atteignaient, jamais du moins n'a-t-on pu les attribuer à ce honteux mobile de la jalousie si incompatible avec les hautes proportions de cette noble, généreuse et loyale nature.

Les épreuves que Berlioz eut à traverser comme concurrent pour le grand prix de Rome furent l'image fidèle et comme le prélude prophétique de celles qu'il devait rencontrer dans le reste de sa carrière. Il concourut jusqu'à quatre fois, et n'obtint le prix qu'à l'âge de vingt-sept ans, en 1830, à force de persévérance et malgré les obstacles de toute sorte qu'il eut à surmonter. L'année même où il remporta le prix avec sa cantate de *Sardanapale,* il fit exécuter une œuvre qui montre où il en était déjà de son développement artistique, sous le rapport de la conception, du coloris et de l'expérience. Sa *Symphonie fantastique* (épisode de la vie d'un artiste) fut un véritable évènement musical de l'importance duquel le fanatisme des uns et la violente opposition des autres peuvent donner la mesure. Quelque discutée cependant que puisse être une semblable composition, elle révèle, dans le jeune homme qui la produisait, des facultés d'invention absolument supérieures et un sentiment poétique puissant qu'on retrouve dans toutes ses œuvres. Berlioz a jeté dans la circulation musicale une foule considérable d'effets et de com-

binaisons d'orchestre inconnus jusqu'à lui, et dont se sont emparés même de très illustres musiciens : il a révolutionné le domaine de l'instrumentation et, sous ce rapport du moins, on peut dire qu'il a « fait école ». Et cependant, malgré des triomphes éclatants, en France comme à l'étranger, Berlioz a été contesté toute sa vie; en dépit d'exécutions auxquelles sa direction personnelle de chef d'orchestre éminent et son infatigable énergie ajoutaient tant de chances de réussite et tant d'éléments de clarté, il n'eut jamais qu'un public partiel et restreint; il lui manqua « le public », ce *tout le monde* qui donne au succès le caractère de la *popularité :* Berlioz est mort des retards de la popularité. *Les Troyens*, cet ouvrage qu'il avait prévu devoir être pour lui la source de tant de chagrins, *les Troyens* l'ont achevé : on peut dire de lui, comme de son héroïque homonyme Hector, qu'il a péri sous les murs de Troie.

Chez Berlioz, toutes les impressions, toutes les sensations vont à l'extrême; il ne connaît la joie et la tristesse qu'à l'état de délire; comme il le dit lui-même, il est un « volcan ». C'est que la sensibilité nous emporte aussi loin dans la douleur que dans la joie : les Thabor et les Golgotha sont solidaires. Le bonheur n'est pas dans l'absence des souffrances, pas plus que le génie ne consiste dans l'absence des défauts.

Les grands génies souffrent et doivent souffrir, mais ils ne sont pas à plaindre; ils ont connu des ivresses ignorées du reste des hommes, et s'ils ont pleuré de tristesse, ils ont versé des larmes de joie ineffable; cela seul est un ciel qu'on ne paye jamais ce qu'il vaut.

Berlioz a été l'une des plus profondes émotions de ma jeunesse. Il avait quinze ans de plus que moi; il était donc âgé de trente-quatre ans à l'époque où moi, gamin de dix-neuf ans, j'étudiais la composition au Conservatoire, sous les conseils d'Halévy. Je me souviens de l'impression que produisirent alors sur moi la personne de Berlioz et ses œuvres, dont il faisait souvent les répétitions dans la salle des concerts du Conservatoire. A peine mon maître Halévy avait-il corrigé ma leçon, vite je quittais la classe pour aller me blottir dans un coin de la salle de concert, et là je m'enivrais de cette musique étrange, passionnée,

convulsive qui me dévoilait des horizons si nouveaux et si colorés. Un jour, entre autres, j'avais assisté à une répétition de la symphonie *Roméo et Juliette* alors inédite, et que Berlioz allait faire exécuter, peu de jours après, pour la première fois. Je fus tellement frappé par l'ampleur du grand final de la « Réconciliation des Montaigus et des Capulets » que je sortis en emportant tout entière dans ma mémoire la superbe phrase du frère Laurent : « Jurez tous par l'auguste symbole ! »

A quelques jours de là, j'allai voir Berlioz, et, me mettant au piano, je lui fis entendre ladite phrase entière.

Il ouvrit de grands yeux, et me regardant fixement : « Où diable avez-vous pris cela? dit-il. — A l'une de vos répétitions », lui répondis-je. Il n'en pouvait croire ses oreilles.

L'œuvre total de Berlioz est considérable. Déjà, grâce à l'initiative de deux vaillants chefs d'orchestre (MM. Jules Pasdeloup et Édouard Colonne), le public d'aujourd'hui a pu connaître plusieurs des vastes conceptions de ce grand artiste : la *Symphonie fantastique,* la symphonie *Roméo et Juliette;* la symphonie *Harold;* l'*Enfance du Christ;* trois ou quatre grandes ouvertures; le *Requiem*, et surtout cette magnifique *Damnation de Faust* qui a excité depuis deux ans de véritables transports d'enthousiasme dont aurait tressailli la cendre de Berlioz, si la cendre des morts pouvait tressaillir. Que de choses pourtant restent encore à explorer! Le *Te Deum*, par exemple, d'une conception si grandiose, ne l'entendrons-nous pas? Et ce charmant opéra, *Béatrix et Bénédict*, ne se trouvera-t-il pas un directeur pour le mettre au répertoire? Ce serait une tentative qui, par ce temps de revirement de l'opinion en faveur de Berlioz, aurait de grandes chances de réussite, sans avoir le mérite et les dangers de l'audace; il serait intelligent d'en profiter.

Les lettres qu'on va lire, et pour lesquelles la direction de la *Nouvelle Revue* m'a fait l'honneur de me demander ces quelques lignes en guise de préface, ont un double attrait : elles sont toutes inédites, et toutes écrites sous l'empire de cette absolue sincérité qui est l'éternel besoin de l'amitié. On regrettera, sans doute, d'y rencontrer certains manques de déférence envers des hommes que leur talent semblait devoir mettre à l'abri de qualifications

irrévérencieuses et injustes : on trouvera, non sans raison, que Berlioz eût mieux fait de ne pas appeler Bellini un « petit polisson », et que la désignation d' « illustre vieillard », appliquée à Cherubini dans une intention évidemment malveillante, convenait mal au musicien hors ligne que Beethoven considérait comme le premier compositeur de son temps, et auquel il faisait (lui Beethoven, le symphoniste géant), l'insigne honneur de lui soumettre humblement le manuscrit de sa *Messe solennelle* œuvre 123, en le priant d'y vouloir bien faire ses observations.

Quoi qu'il en soit, et malgré les taches dont l'humeur acariâtre est seule responsable, ces lettres sont du plus vif intérêt. Berlioz s'y montre pour ainsi dire *à nu;* il se laisse aller à tout ce qu'il éprouve ; il entre dans les détails les plus confidentiels de son existence d'homme et d'artiste : en un mot, il ouvre à son ami son âme tout entière, et cela dans des termes d'une effusion, d'une tendresse, d'une chaleur qui montrent combien ces deux amis étaient dignes l'un de l'autre et faits pour se comprendre. Se comprendre ! Ces deux mots font penser à l'immortelle fable de notre divin La Fontaine : « Les deux Amis. »

Se comprendre ! entrer dans cette communion parfaite de sentiments, de pensées, de sollicitude à laquelle on donne les deux plus beaux noms qui existent dans la langue humaine, l'Amour et l'Amitié ! C'est là tout le charme de la vie ; c'est aussi le plus puissant attrait de cette *vie écrite,* de cette conversation entre absents qu'on a si bien nommée la *correspondance.*

Si les œuvres de Berlioz le font admirer, la publication des présentes lettres fera mieux encore : elle le fera aimer, ce qui est la meilleure de toutes les choses ici-bas.

Ch. GOUNOD.

I

La vie de Berlioz ne nous est guère connue que par les *Mémoires* qu'il a publiés de son vivant, non pour le vain plaisir d'écrire des confessions, mais pour laisser une notice biographique exacte qui, par le récit de ses luttes et de ses déboires, pût servir d'enseignement aux jeunes compositeurs. Aussi, tout en parlant avec détails de sa carrière d'artiste, a-t-il été sobre de confidences sur sa vie privée. Il en a omis les particularités les plus intéressantes, et, quand il en a rapporté certains épisodes, il l'a fait avec toutes les restrictions possibles, ou les a présentés sous un jour dramatique qui leur enlève leur plus grand charme, la sincérité de l'expression. A bien des égards, il lui était difficile d'agir autrement. S'il est permis à un écrivain de dissimuler des faits personnels sous la fiction du roman, il y a quelque chose de pénible à voir un homme de talent abuser de sa célébrité pour dévoiler au public l'intimité de sa vie et éparpiller devant lui le tiroir aux souvenirs. Berlioz n'a donc raconté que ce qu'il pouvait dire sans nuire à sa dignité. Mais la postérité est tenue à moins de réserve, surtout quand une existence se présente comme celle-là, toute pleine des agitations d'un caractère exceptionnel et des tourments d'un génie incompris et opprimé.

Une partie de la *Correspondance* de Berlioz, recueillie et publiée récemment avec un grand soin par M. Daniel Bernard, a commencé de mettre au jour nombre de points laissés dans l'ombre par les *Mémoires*. Mais ces lettres ne nous entretiennent encore que de ses travaux, de ses voyages. Elles ne nous révèlent pas le Berlioz entrevu dans les *Mémoires*. La nature fougueuse, ardente à la polémique de l'artiste, s'y répand en acerbes revendications; son cœur reste fermé, ne livre aucun des secrets qui l'agitent; son esprit ne nous fait pas assister à l'éclosion et au développement des conceptions qui le hantent.

Berlioz n'a vraiment et sincèrement ouvert son âme qu'à une seule personne, à Humbert Ferrand. Parmi tous les amis qui l'ont entouré de leur sollicitude, il ne semble pas qu'il en ait rencontré de plus dévoué; à coup sûr, c'est celui qu'il a le plus

aimé. Depuis leur première rencontre, en 1823, jusqu'à sa mort, en 1869, rien n'a pu altérer la profonde affection qu'il lui portait. Éloignés l'un de l'autre par les tracas d'une carrière à faire ou par les soucis d'intérêts à soigner, ne trouvant l'occasion de se voir qu'à de rares intervalles, Berlioz et Ferrand ont dû recourir à une correspondance active et très détaillée pour se tenir mutuellement au courant des moindres incidents de leur vie. Pour Berlioz surtout, très expansif, prompt à l'enthousiasme, s'exaspérant contre les difficultés de sa position, dominé par une imagination d'une mobilité excessive, c'était là un besoin absolu. Sa correspondance avec Humbert Ferrand, embrassant presque toute sa vie, devient de la sorte une autobiographie d'autant plus intéressante qu'elle a été écrite au jour le jour, en dehors de toute préoccupation du public.

La première lettre un peu importante que nous possédions de cette correspondance porte la date du 10 juin 1825. Berlioz avait alors vingt-deux ans. Il se trouvait à cette époque critique de la vie de l'artiste et de l'écrivain où, la vocation l'emportant sur des aspirations mal définies, l'avenir se décide sans retour.

Il venait de faire exécuter à Saint-Roch une messe à grand orchestre, qui ne lui rapportait rien, mais qui redoublait sa résolution de se consacrer uniquement à la musique. Par contre, il échouait au concours pour le prix de Rome, ce qui déterminait sa famille à lui supprimer sa modique pension d'étudiant en médecine. Avec la joie d'affirmer son talent et l'orgueil d'attirer pour la première fois sur son nom l'attention du public et de la presse, commençaient les embarras qui, jusqu'à son dernier jour, ont pesé sur sa vie. Le moment paraît donc bien choisi pour pénétrer dans son existence et en suivre les diverses péripéties.

C'est de la Côte-Saint-André, son pays natal, où il s'était rendu en hâte pour conjurer l'orage qui le menaçait après son échec de l'Institut, que Berlioz écrit à Humbert Ferrand.

La Côte-Saint-André (Isère), ce 10 juin 1825.

« Mon cher Ferrand,

« Je ne suis pas plutôt hors de la capitale, que je ne puis ré-

sister au besoin de converser avec vous. Je vous avais moi-même engagé à ne m'écrire que quinze jours après mon départ, afin de ne pas demeurer trop longtemps ensuite sans avoir de vos nouvelles; mais je viens vous engager aujourd'hui à le faire le plus tôt possible, parce que j'espère que vous ne serez pas assez paresseux pour vous contenter de m'écrire une fois et pour me laisser languir pendant deux mois, comme l'homme de la douleur éloigné du rocher de l'Espérance et qui voudrait bien aller prendre une glace à la vanille chez Tortoni (Potier, in. lib. Blousac, page 32).

« J'ai fait un voyage assez ennuyeux jusqu'à *Tarare;* là, étant *descendu* pour *monter* à pied, je me suis trouvé, comme malgré moi, engagé dans la conversation de deux jeunes gens qui m'avaient l'air *dilettanti,* et dont, comme tels, je ne m'approchais guère. Ils ont commencé à m'apprendre qu'ils allaient au mont Saint-Bernard faire des paysages et qu'ils étaient élèves de peinture de MM. Guérin et Gros; sur quoi je leur ai appris à mon tour que j'étais élève de Lesueur; ils m'ont fait beaucoup de compliments sur le talent et le caractère de mon maître; tout en causant, l'un des deux s'est mis à fredonner un chœur des *Danaïdes :* « Les *Danaïdes!* me suis-je écrié; mais vous n'êtes donc pas dilettante?... — Moi, dilettante? m'a-t-il répliqué; j'ai vu trente-quatre fois Derivis et Mme Branchu dans les rôles de Danaüs et d'Hypermnestre. — Oh!... » Et nous nous sommes sautés au col sans autre préambule.

« Ah! monsieur, Mme Branchu!... Ah! M. Derivis!... Quel talent!... quel foudre!... — Je le connais beaucoup Derivis, a dit l'autre. — Et moi donc! j'ai l'avantage de connaître également la sublime tragédienne lyrique. — Ah! monsieur, que vous êtes heureux! On dit qu'indépendamment de son prodigieux talent, elle est, en outre, fort recommandable par son esprit et ses qualités morales. — Certainement, rien n'est plus vrai. — Mais, messieurs, leur ai-je dit, comment se fait-il que, n'étant pas musiciens, vous n'ayez point été infectés du virus dilettantique, et que Rossini ne vous ait pas fait tourner le dos au naturel et au sens commun? — C'est, m'ont-ils répondu, qu'étant habitués à rechercher en peinture le grand, le beau et surtout le

naturel, nous n'avons pu le méconnaître dans les sublimes tableaux de Glück et de Saliéri, non plus que dans les accents à la fois tendres, déchirants et terribles de Mme Branchu et de son digne émule. Conséquemment, le genre de musique à la mode ne nous entraîne pas plus que le feraient des arabesques ou des croquis de l'école flamande. »

« A la bonne heure, mon cher Ferrand, à la bonne heure! voilà des gens qui sentent, voilà des connaisseurs dignes d'aller à l'Opéra, dignes d'entendre et de comprendre *Iphigénie en Tauride*. Nous nous sommes donné mutuellement nos adresses, et nous nous reverrons à Paris au retour.

« Avez-vous revu *Orphée,* avec M. Nivière, et l'avez-vous saisi passablement?...

« Travaillez-vous toujours avec la même ardeur à notre affaire? Rappelez-moi un peu au souvenir de M. Berlioz; je ne suis point étonné qu'il soit dilettante, parce qu'il faut savoir la musique pour apprécier le grand opéra, et qu'il faut l'ignorer pour entendre jusqu'au bout un opéra séria de Rossini. Or, il est, je crois, dans ce dernier cas.

« Adieu; tout va bien pour moi; mon père est tout à fait dans mon parti, et maman parle déjà avec sang-froid de mon retour à Paris.

« Votre ami. »

Dans ses *Mémoires,* Berlioz nous trace, de son séjour à la Côte, un tableau évidemment exagéré, trop chargé en couleur par places, et qui contraste avec les dernières affirmations de la lettre qu'on vient de lire. Il raconte notamment une scène où sa mère, désespérée de le voir résister à la volonté de la famille, l'accable de sa malédiction. Il est certain que, sans aller aussi loin, sa présence à la Côte dut soulever quelques orages. Il eut principalement à lutter contre les idées religieuses et les préventions de sa mère à l'endroit de tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait au théâtre. Il réussit pourtant à convaincre ses parents; il en obtint l'autorisation de revenir à Paris et les ressources nécessaires pour continuer ses études musicales.

L'accord ne fut pas toutefois de longue durée. Berlioz était

à peine depuis cinq mois à Paris, que déjà son père, ne voyant aucun changement se produire dans sa position, en revenait aux reproches. Une occasion s'offrit : Berlioz refusait d'obtempérer à l'injonction qui lui était faite de retourner à la Côte, la pension fut supprimée, — définitivement cette fois. — Il n'eut plus à compter que sur lui-même. L'année qui suivit fut une rude année de misère. Le compositeur en fut réduit à entrer comme choriste au théâtre des Nouveautés.

En 1827, l'Institut mit au concours une scène lyrique à grand orchestre, dont le sujet était : *Orphée déchiré par les Bacchantes*. Cette fois Berlioz fut admis en loge, mais sa partition ne put pas même être exécutée ; on verra par suite de quelles circonstances, dans la lettre suivante, écrite au lendemain de la deuxième exécution de sa messe à Saint-Eustache :

« Paris, ce 29 novembre (1827).

« Mon cher Ferrand,

« Vous avez gardé à mon égard, ainsi qu'à l'égard de Berlioz et de Gounet, un silence inexplicable. Je sais que vous avez fait une seconde maladie, plusieurs personnes nous l'ont appris ; mais n'aviez-vous pas à votre disposition la plume de votre frère pour nous faire part de votre convalescence ? Pourquoi nous laisser ainsi dans l'inquiétude ? Nous avons cru pendant longtemps que vous étiez allé en Suisse. « Mais, disais-je toujours, quand cela serait, je n'y vois pas une raison pour ne pas nous écrire, il y a des postes en Suisse comme ailleurs. » Je crois donc qu'il faut attribuer votre silence, non pas à l'oubli, mais à l'insouciance mêlée de paresse dont vous êtes abondamment pourvu. J'espère cependant que vous retrouverez assez d'activité pour me répondre.

« Ma Messe a été exécutée le jour de la Sainte-Cécile avec un succès double de la première fois ; les petites corrections que j'y avais faites l'ont sensiblement améliorée ; le morceau (*Et iterùm venturus*) surtout, qui avait été manqué la première fois, a été exécuté celle-ci, d'une manière foudroyante, par six trompettes, quatre cors, trois trombones et deux ophicléides. Le chant du

chœur qui suit, que j'ai fait exécuter par toutes les voix à l'octave, avec un éclat de cuivre au milieu, a produit sur tout le monde une impression terrible; pour mon compte, j'avais assez bien conservé mon sang-froid jusque-là, et il était important de ne pas me troubler. Je conduisais l'orchestre; mais, quand j'ai vu ce tableau du Jugement dernier, cette annonce chantée par six basses-tailles à l'unisson, ce terrible *clangor tubarum*, ces cris d'effroi de la multitude représentée par le chœur, tout enfin rendu exactement comme je l'avais conçu, j'ai été saisi d'un tremblement convulsif que j'ai eu la force de maîtriser jusqu'à la fin du morceau, mais qui m'a contraint de m'asseoir et de laisser reposer mon orchestre pendant quelques minutes; je ne pouvais plus me tenir debout, et je craignais que le bâton ne m'échappât des mains. Ah! que n'étiez vous là! J'avais un orchestre magnifique, j'avais invité quarante-cinq violons, il en est venu trente-deux, huit altos, dix violoncelles, onze contre-basses; malheureusement, je n'avais pas assez de voix, surtout pour une immense église comme Saint-Eustache. Le *Corsaire* et la *Pandore* m'ont donné des éloges, mais sans détails : de ces choses banales comme on en dit pour tout le monde. J'attends le jugement de Castil-Blaze, qui m'avait promis d'y assister, de Fétis et de l'*Observateur;* voilà les seuls journaux que j'aie invités, les autres étant trop occupés de politique.

« J'ai été entendu dans un très mauvais moment; beaucoup de personnes que j'avais invitées, entre autres les dames Lefranc, ne sont pas venues à cause des troubles affreux dont le quartier Saint-Denis était le théâtre depuis quelques jours. Berlioz n'y était pas : il n'est arrivé qu'avant-hier d'un petit voyage aux environs d'Auxerre, chez une de ses parentes. Quoi qu'il en soit, j'ai réussi au delà de mon espérance; j'ai vraiment un parti à l'Odéon, aux Bouffes, au Conservatoire et au Gymnase. J'ai reçu des félicitations de toutes parts; j'ai reçu, le soir même de l'exécution, une lettre de compliments d'un monsieur que je ne connais pas, et qui m'a écrit des choses charmantes. J'avais envoyé des lettres d'invitation à tous les membres de l'Institut, j'étais bien-aise qu'ils entendissent exécuter ce qu'ils appellent de la musique inexécutable; car ma Messe est trente fois plus difficile

que ma cantate du concours, et vous savez que j'ai été obligé de me retirer parce que M. Rifaut n'a pas pu m'exécuter sur le piano, et que M. Berton s'est empressé de me déclarer inexécutable même à l'orchestre.

« Mon grand crime, aux yeux de ce vieil et froid classique (à présent du moins), est de chercher à faire du neuf. « C'est une chimère, mon cher, me disait-il il y a un mois ; il n'y a point de neuf en musique ; les grands maîtres se sont soumis à certaines formes musicales que vous ne voulez pas adopter. Pourquoi chercher à faire mieux que les grands maîtres ? Et puis je sais que vous avez une grande admiration pour un homme qui, sans doute, n'est pas sans talent,... sans génie... C'est Spontini. — Oh ! oui, monsieur, j'ai une grande admiration pour lui, et je l'aurai toujours. — Eh bien ! mon cher, Spontini... aux yeux des véritables connaisseurs, ne jouit pas... d'une grande *considération.* »

« Là-dessus, vous pensez bien, je lui ai tiré ma révérence. Ah ! vieux podagre, si c'est là mon crime, il faut avouer qu'il est grand, car jamais admiration ne fut plus profonde ni plus motivée ; rien ne peut l'égaler, si ce n'est le mépris que m'inspire la petite jalousie de l'académicien.

« Faut-il m'avilir jusqu'à concourir encore une fois ?... Il le faut pourtant, mon père le veut ; il attache à ce prix une grande importance. A cause de lui, je me représenterai ; je leur écrirai un petit orchestre bourgeois à deux ou trois parties, qui fera autant d'effet sur le piano que l'orchestre le plus riche ; je prodiguerai les redondances, puisque ce sont *là les formes auxquelles les grands maîtres se sont soumis, et qu'il ne faut pas faire mieux que les grands maîtres,* et, si j'obtiens le prix, je vous jure que je déchire ma Scène aux yeux de ces messieurs, aussitôt que le prix sera donné.

« Je vous parle de tout cela avec feu, mon cher ami ; mais vous ne savez pas combien peu j'y attache d'importance : je suis depuis trois mois en proie à un chagrin dont rien ne peut me distraire, et le dégoût de la vie est poussé chez moi aussi loin que possible ; le succès même que je viens d'obtenir n'a pu qu'un instant soulever le poids douloureux qui m'oppresse, et il est retombé

plus lourd qu'auparavant. Je ne puis ici vous donner la clef de l'énigme ; ce serait trop long, et, d'ailleurs, je crois que je ne saurais former des lettres en vous parlant de ce sujet ; quand je vous reverrai, vous saurez tout; je finis par cette phrase que l'ombre du roi de Danemark adresse à son fils Hamlet :

« *Farewell, farewell, remember me.* »

Berlioz fait ici allusion au grand drame de toute sa vie, à son amour pour miss Smithson. Il se défend, dans ses *Mémoires,* d'en raconter les douloureuses péripéties ; il est plus explicite dans ses épanchements avec H. Ferrand ; il y est moins dramatique, mais plus passionné, plus vrai, plus sincère aussi.

Miss Smithson était venue à Paris en mars 1827 avec une troupe anglaise dont faisaient partie Kean, Macready et Kemble, pour donner des représentations du théâtre de Shakespeare sur la scène de l'Odéon. Grande, bien faite, d'une tournure élégante, elle avait une voix d'une délicatesse exquise, qui prêtait à l'expression de la douleur et de la tendresse un charme irrésistible. A Londres elle faisait peu de sensation. A Paris elle souleva un enthousiasme indescriptible. Berlioz la vit pour la première fois dans le rôle d'Ophélia. « L'effet de son prodigieux talent ou plutôt de son génie dramatique sur mon imagination et sur mon cœur, dit-il, n'est comparable qu'au bouleversement que me fit subir le poète dont elle était la digne interprète... Shakespeare me foudroya... Je vis, je compris, je sentis que j'étais vivant et qu'il fallait me lever et marcher. » Berlioz, pauvre et inconnu, ne pouvait songer à parvenir jusqu'à son idole, encore moins à s'en faire aimer. Après quelque temps passé dans un complet accablement moral et physique, il se releva, voulant par un effort suprême faire rayonner son nom jusqu'à elle. Il tenta, ce que nul compositeur en France n'avait encore tenté, de donner un concert composé de ses œuvres, dans la salle du Conservatoire. Son programme contenait des fragments de son opéra les *Francs-Juges*, dont Ferrand avait composé le poème, et la *Scène héroïque grecque*, faite également en collaboration par les deux amis. Quelques jours après ce concert il écrit :

Paris, ce vendredi, 6 juin 1828.

« Mon cher ami,

« Vous séchez sans doute d'impatience de connaître le résultat de mon concert ; si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que j'attendais le jugement des journaux ; tous ceux qui ont parlé de moi, à l'exception de la *Revue musicale* et de la *Quotidienne*, que je n'ai pas encore pu me procurer, doivent vous parvenir en même temps que ma lettre.

Grand, grand succès ! Succès d'étonnement dans le public, et d'enthousiasme parmi les artistes.

On m'avait déjà tant applaudi aux répétitions générales de vendredi et samedi, que je n'avais pas la moindre inquiétude sur l'effet que produirait ma musique sur les auditeurs payants. L'ouverture de *Waverley*, que vous ne connaissez pas, a ouvert la séance de la manière la plus avantageuse possible, puisqu'elle a obtenu trois salves d'applaudissements. Après quoi est venue notre chère *Mélodie pastorale*. Elle a été indignement chantée par les solos, et le chœur de la fin ne l'a pas été du tout ; les choristes, au lieu de compter leurs pauses, attendaient un signe que le chef d'orchestre ne leur a pas fait, et ils se sont aperçus qu'ils n'étaient pas entrés quand le morceau était sur le point de finir. Ce morceau n'a pas produit le quart de l'effet qu'il renferme.

« La *Marche religieuse des Mages*, que vous ne connaissez pas non plus, a été fort applaudie. Mais, quand est venu le *Resurrexit* de ma Messe, que vous n'avez jamais entendu depuis que je l'ai retouché et qui était chanté pour la première fois par quatorze voix de femmes et trente hommes, la salle de l'École royale de musique a vu pour la première fois les artistes de l'orchestre quitter leurs instruments aussitôt après le dernier accord, et applaudir plus fort que le public. Les coups d'archet retentissaient comme la grêle sur les basses et contre-basses : les femmes, les hommes des chœurs, tout applaudissait; quand une salve était finie une autre recommençait, c'étaient des cris, des trépignements !...

« Enfin, ne pouvant plus y tenir dans mon coin de l'orches-

tre, je me suis étendu sur les timbales, et je me suis mis à pleurer...

« Ah! que n'étiez-vous là, cher ami ! Vous auriez vu triompher la cause que vous défendiez avec tant de chaleur contre les gens à idées étroites et à petites vues ; en vérité, dans le moment de ma plus violente émotion, je pensais à vous et je ne pouvais m'empêcher de gémir de votre absence.

« La seconde partie s'ouvrait par l'ouverture des *Francs Juges*. Il faut que je vous raconte ce qui était arrivé à la première répétition de ce morceau. A peine l'orchestre a-t-il entendu cet épouvantable solo de trombone et d'ophicléide sur lequel vous avez mis des paroles pour Olmerick, au troisième acte, que l'un des violons s'arrête et s'écrie : « Ah ! ah ! l'arc-en-ciel est l'archet de votre violon, les vents jouent de l'orgue, le temps bat la mesure. » Là-dessus, tout l'orchestre est parti et a salué par ses applaudissements une idée dont il ne connaissait pas même l'étendue ; ils ont interrompu l'exécution pour applaudir. Le jour du concert, cette introduction a produit un effet de stupeur et d'épouvante qui est difficile à décrire ; je me trouvais à côté du timbalier, qui, me tenant un bras qu'il serrait de toutes ses forces, ne pouvait s'empêcher de s'écrier convulsivement, à divers intervalles : « C'est superbe!... C'est sublime, mon cher!... C'est effrayant! il y a de quoi en perdre la tête!.... » De mon autre bras, je me tenais une touffe de cheveux que je tirais avec rage ; j'aurais voulu pouvoir m'écrier, oubliant que c'était de moi : « Que c'est *monstrueux*, colossal, horrible! » Enfin, vous connaissez notre scène héroïque grecque, le vers : *Le monde entier* n'a pas pu produire la moitié de l'effet de cet épouvantable passage. A la vérité, il a été fort mal exécuté ; Bloc, qui conduisait, s'est trompé de mouvement en commençant : *Des sommets de l'Olympe*... Et, pour ramener l'orchestre au mouvement véritable, il a causé un désordre momentané dans les violons qui a failli tout gâter. Malgré cela, l'effet est aussi grand et peut-être plus grand que vous ne vous imaginez. Cette marche précipitée des auxiliaires grecs, et cette exclamation : « Ils s'avancent! » sont d'un dramatique étonnant. Je ne me gêne pas avec vous, comme vous voyez, et je dis franchement ce que je pense de ma musique.

« Un artiste de l'Opéra disait le soir de ma répétition à un de ses camarades, que cet effet des *Francs Juges* était la chose la plus extraordinaire qu'il eût entendue de sa vie. — Oh ! après Beethoven, toutefois ? disait l'autre. — Après rien, a-t-il répondu ; je défie qui que ce soit de trouver une idée plus terrible que celle-là. »

« Tout l'Opéra assistait à mon concert ; après, c'étaient des embrassades à n'en plus finir. Ceux qui ont été le plus contents sont : Habeneck, Dérivis, A. Nourrit, Dabadie, Prévost, Mlle Mori, A. Dupont, Schneitzoeffer, Hérold, Rigel, etc. Il n'a rien manqué à mon succès, pas même les critiques de MM. Panseron et Brugnières, qui trouvaient que mon genre est nouveau mais mauvais, et qu'on a tort d'encourager cette manière d'écrire.

« Ah ! mon cher ami, envoyez-moi donc un opéra ! *Robin Hood !*... Que voulez-vous que je fasse si je n'ai pas de poème ? Je vous en supplie, achevez quelque chose.

« Adieu, mon cher Ferrand. Je vous envoie des armes pour combattre les détracteurs ; Castil-Blaze, ne se trouvant pas à Paris, n'a pu assister à mon concert ; je l'ai vu depuis ; il m'a cependant promis d'en parler. Il ne se presse guère ; heureusement je puis m'en passer, et largement.

« J'ai appris hier seulement que l'article du journal *le Voleur*, qui m'est le plus favorable, est de Despréaux, qui a concouru avec moi à l'Institut ; ce suffrage d'un rival m'a beaucoup flatté. »

Tout ce bruit ne suffit pourtant pas à attirer l'attention de miss Smithson, absorbée par ses triomphes, et Berlioz continua à se débattre en silence avec sa passion. Pour oublier ses tourments il s'échappait dans la campagne, semant l'inquiétude parmi ses amis. Listz et Chopin le suivirent toute une nuit à travers la plaine Saint-Denis, craignant qu'il n'attentât à ses jours. La lettre suivante se termine curieusement par le récit d'une de ces courses qu'il entreprenait afin de vaincre le moral par la fatigue physique :

28 juin 1828.

« O mon ami, que votre lettre s'est fait attendre ! Je craignais que la mienne ne fût égarée.

« L'écho a bien répondu...

« Oui, nous nous comprenons pleinement, nous sentons de même ; ce n'est pas tout à fait sans charme que nous vivons. Quoique, depuis neuf mois, je traîne une existence empoisonnée, désillusionnée, et que la musique seule me fait supporter, votre amitié est aussi un lien qui m'enchaîne et dont les nœuds se resserrent de jour en jour pendant que les autres se rompent (ne faites pas de conjectures, vous vous tromperiez). Je ferai tous mes efforts pour aller passer quelque temps à la Côte dans un mois et demi ; aussitôt que mon départ sera fixé, je vous en avertirai et vous donnerai rendez-vous chez mon père.

« J'attends avec la plus vive impatience le premier et le troisième acte des *Francs Juges,* et je vous jure sur l'honneur que je vais vous envoyer une copie du *Resurrexit* en grande partition et une de la Mélodie. Je vais les faire copier le plus tôt possible, et je vous les expédierai dès que je pourrai les avoir.

« L'allocution dont vous me parlez est d'un artiste de votre connaissance et qui justifie le jugement que vous en portez : c'est Turbri. Puisque vous devez voir Duboys, il faut que je vous rapporte la conversation que j'ai eue avant-hier avec Pastou, son ancien maître de musique. Je le rencontre dans la rue Richelieu, et, sans me donner le temps de lui dire bonjour : « Ah ! que je suis aise de vous voir ! me dit-il; je suis allé vous entendre. Savez-vous une chose? c'est que vous êtes le Byron de la musique. Votre ouverture des *Francs-Juges* est un *Childe-Harold,* et puis, vous êtes harmoniste !... Ah ! diable ! L'autre jour, dans un dîner, on parlait de vous, et un jeune homme a dit qu'il vous connaissait et que vous étiez un bon garçon. Eh ! je me .... bien que ce soit un bon garçon, lui ai-je dit ; quand on fait de la musique comme ça, qu'on soit le diable, ça m'est bien égal ! — Je ne me doutais pas, quand nous avons applaudi ensemble Beethoven, avec cris et trépignements, qu'un mois plus tard, sur la

même banquette, dans la même salle, ce serait vous qui me feriez éprouver de pareilles sensations. Adieu, mon cher, je suis heureux de vous connaître. »

« Concevez-vous un pareil fou?

« Je me suis trouvé à dîner, il y a quelque temps, avec le jeune Tolbecque, le fashionable des trois. Lorsqu'il entendit parler de mon projet de concert dans le temps, il trouvait que c'était *le comble de l'amour-propre,* et que ce serait sans doute *endormant*. Eh bien, il est venu exécuter à mon orchestre malgré cela, et, dès la première ouverture, il s'est fait en lui une telle révolution, que, « devenu pâle comme la mort, m'a-t-il dit, je n'avais pas la force d'applaudir des *effets qui m'arrachaient les entrailles;* vraiment, cela emporte la pièce! »

« Cela soulage singulièrement, de courber sous le joug ces petits farceurs.

« J'ai beaucoup de choses en train dans ce moment-ci et rien de positif; deux opéras se préparent pour Feydeau, un pour l'Opéra, et je vais sortir tout à l'heure pour aller voir M. Laurent, directeur des théâtres anglais et italien : il s'agit de me faire mettre en opéra italien la tragédie anglaise de *Virginius*. Aussitôt que j'aurai quelque chose de positif, je vous l'écrirai.

« Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre ami pour la vie. »

« 28 juin, huit heures plus tard.

« Je viens, non pas de chez M. Laurent, mais de Villeneuve-Saint-Georges, à quatre lieues de Paris, où je suis allé depuis chez moi à la course... Je n'en suis pas mort... La preuve, c'est que je vous l'écris... Que je suis seul!... Tous mes muscles tremblent comme ceux d'un mourant!... O mon ami, envoyez-moi un ouvrage; jetez-moi un os à ronger... Que la campagne est belle!... quelle lumière abondante!... Tous les vivants que j'ai vus en revenant avaient l'air heureux... Les arbres frémissaient doucement, et j'étais tout seul dans cette immense plaine... L'espace... l'éloignement... l'oubli... la douleur... la

rage m'environnaient. Malgré tous mes efforts, la vie m'échappe, je n'en retiens que des lambeaux.

« A mon âge, avec mon organisation, n'avoir que des sensations déchirantes ; avec cela, les persécutions de ma famille recommencent, mon père ne m'envoie plus rien, ma sœur m'a écrit aujourd'hui qu'il persistait dans cette résolution. L'argent... toujours l'argent!... Oui, l'argent rend heureux. Si j'en avais beaucoup, je pourrais l'être, et la mort n'est pas le bonheur, il s'en faut de beaucoup.

« Ni pendant... ni après...

« Ni avant la vie?

« Quand donc?

« Jamais.

« Inflexible nécessité!...

« Et cependant le sang circule; mon cœur bat comme s'il bondissait de joie.

« Au fait, je suis furieusement en train; de la joie, morbleu, de la joie! »

« Dimanche matin.

« Mon cher ami, ne vous inquiétez pas de ces malheureuses aberrations de mon cœur; la crise est passée; je ne veux pas vous en expliquer la cause par écrit, une lettre peut s'égarer. Je vous recommande instamment de ne pas dire un mot de mon état à qui que ce soit; une parole est si facilement répétée qu'elle pourrait venir jusqu'à mon père, qui en perdrait totalement le repos : il ne dépend de personne de me le rendre; tout ce que je puis faire, c'est de souffrir avec patience, en attendant que le temps, qui change tant de choses, change aussi ma destinée.

« Soyez prudent, je vous en prie; gardez-vous d'en rien dire à Duboys; car il pourrait le répéter à Casimir Faure, et, de là, mon père le saurait.

« Cette effroyable course d'hier m'a abîmé : je ne puis plus me remuer, toutes les articulations me font mal, et cependant il faut que je marche encore toute la journée.

« Adieu, mon cher ami.

« Je vous embrasse. »

Jusqu'où est allé, en réalité, l'abandon de Berlioz par sa famille? On pourrait croire, à s'en tenir à ses *Mémoires,* que, jusqu'à son départ pour Rome en 1831, il s'est débattu seul contre la plus affreuse misère. Il est vrai que ses productions ne lui rapportaient rien; les quelques leçons qu'il donnait devaient être d'un maigre rapport; les articles qu'il publiait de-ci, de-là, ne pouvaient non plus lui fournir des ressources suffisantes. Il vivait pourtant, gêné, très gêné parfois, mais non dans le dénuement. Les concerts lui occasionnaient des dépenses, la gravure de ses partitions se faisait à ses frais. On est porté à conclure que, malgré tout, sa famille finissait par lui venir en aide. Si, dans les mois qui ont suivi le retrait de la pension, son père lui a tenu rigueur, il ne semble pas qu'il ait persisté à lui refuser les moyens de vivre. Cela est indiqué clairement dans la lettre qu'on vient de lire. On le verra encore plus d'une fois se plaindre de la parcimonie de ses parents et parler de *pension* mal servie, de refus d'argent, toutes choses impliquant des envois plus ou moins réguliers de subsides. On va voir aussi qu'il lui est arrivé d'aller passer les vacances à la Côte-Saint-André. Il venait de remporter le second prix au concours de l'Institut, et cela avait sans doute converti un peu la famille, qui ne voulait croire à son talent qu'autant que le monde officiel l'aurait reconnu solennellement. Il est certain que, dans son contentement, elle avait fait les frais du voyage.

« Paris, ce 29 août 1828.

« Mon cher Ferrand,

« Je pars demain pour la Côte; je vais enfin revoir mes parents après trois ans de séparation; je pense que rien ne vous empêchera d'accomplir votre promesse, et que j'aurai le plaisir de vous voir dans le courant du mois prochain. Je repartirai le 26 septembre sans remise; ainsi, arrangez-vous pour venir à la Côte le plus tôt que vous pourrez. Mais écrivez-moi pour m'en prévenir huit jours d'avance, parce que je pourrais me trouver à Grenoble si vous ne m'avertissiez pas. Auguste, qui est à Blois dans ce moment-ci, m'a engagé sa parole de venir me retrouver

à la Côte. Je vais lui écrire de s'entendre avec vous pour que vous fassiez le voyage ensemble depuis Belley ou Lyon; j'espère qu'il y aura moyen d'arranger cela et que vous m'arriverez tous les deux à la fois. Je vous apporte les deux morceaux que vous attendez, et que je n'ai pas pu remettre au jeune Daudert, parce qu'ils n'étaient pas finis de copier. Ainsi, adieu; je compte recevoir une lettre de vous le 8 ou le 10 septembre; n'y manquez pas.

« Votre ami. »

« Grenoble, ce lundi 16 septembre 1828.

« Mon cher ami,

« Je pars demain matin pour la Côte, d'où je suis absent depuis le jour de l'arrivée de votre lettre. Il m'est impossible d'aller vous voir; partant le 27 de ce mois, je ne puis absolument pas parler à mes parents d'une absence. J'avais déjà causé de vous avec ma famille; on s'attendait à vous voir, et votre lettre a redoublé l'impatience avec laquelle on vous désirait. Ce désir, de la part de mes sœurs et de nos demoiselles, est peut-être un peu intéressé; il est question de bals, de goûters à la campagne, on cherche des cavaliers aimables, ils ne sont pas communs ici, et, quoique ce soit peut-être un peu pour moi que ce remue-ménage se prépare, je ne suis pas le moins du monde fait pour y répandre de l'entrain ni de la gaieté. J'ai vu Casimir Faure dernièrement chez mon père; il est à la campagne chez le sien, et nous ne sommes séparés que par une distance qu'on franchit en deux heures. Robert est venu avec moi, il est le ménestrel adoré de ces dames. Arrivez au plus tôt, je vous en prie; votre musique vous attend.

« Nous lirons *Hamlet* et *Faust* ensemble. Shakespeare et Gœthe! les muets confidents de mes tourments, les explicateurs de ma vie. Venez, oh! venez! personne ici ne comprend cette rage de génie. Le soleil les aveugle. On ne trouve cela que bizarre. J'ai fait avant-hier, en voiture, la ballade du *Roi de Thulé* en style gothique, je vous la donnerai pour la mettre dans votre

Faust, si vous en avez un. Adieu; le temps et l'espace nous séparent; réunissons-nous avant que la séparation soit plus longue.

« Mais laissons cela.

« Horatio, tu es bien l'homme dont la société m'a le plus convenu. » Je souffre beaucoup. Si vous ne veniez pas, ce serait cruel.

« Allons! vous viendrez.

« Adieu.

« Demain je suis à la Côte.

« Après-demain mercredi, j'aurai à aider ma famille pour la réception de M. de Ranville, procureur général, qui vient avec mon oncle passer deux jours à la maison. Le 27, je pars; la semaine prochaine, il y a grande réunion chez la cousine d'Hippolyte Rocher, la belle mademoiselle Veyron.

« Voyez! »

Humbert Ferrand avait fondé pendant son séjour à Paris, avec Cazalis et de Carné, la *Revue européenne*. Il proposa à Berlioz, qui s'en défendit tout d'abord en se retranchant derrière son incompétence, de le charger de la critique musicale. Excité, pressé par Ferrand, il finit cependant par écrire sur Gluck, Spontini et Beethoven quelques articles admiratifs, qui parurent dans la *Revue*. Dès qu'il eut goûté cette joie si vive d'exprimer ses opinions, d'attaquer ses adversaires et de les confondre, Berlioz ne déposa plus cette arme si terrible entre ses mains, et qui devait lui faire tant d'ennemis. Voici deux lettres dont la seconde a trait à ce sujet :

« Paris, ce 11 novembre 1828.

« Mon cher ami,

« Je vous remercie de votre obligeance; je suis seulement honteux de ne l'avoir pas fait plutôt; mais, quand je vous ai adressé les ouvrages que vous me demandiez, j'étais si malade, si incapable, que j'ai préféré attendre quelques jours pour vous écrire.

« La Fontaine a bien eu raison de dire : « L'absence est le plus grand des maux. » Elle est partie! elle est à Bordeaux depuis quinze jours; je ne vis plus, ou plutôt je ne vis que trop; mais je souffre l'impossible; j'ai à peine le courage de remplir mes nouvelles fonctions. Vous savez qu'ils m'ont nommé premier commissaire de la Société du Gymnase-Lyrique. C'est moi qui suis chargé du choix et du remplacement des musiciens, de la location des instruments et de la garde des partitions et parties d'orchestre. Je m'occupe dans ce moment-ci de tout cela. Les souscripteurs commencent à venir; nous avons déjà deux mille deux cents francs en caisse. Les envieux écrivent des lettres anonymes; Chérubini est en méditation pour savoir *s'il nous servira* ou *s'il nous nuira;* tout le monde clabaude à l'Opéra, et nous allons toujours notre train. Je ne fais encore rien copier, j'attends pour cela votre lettre.

« Vous me demandez combien coûterait la gravure de notre Scène grecque. Il y a bien longtemps que je me suis informé du prix de la lithographie; mais elle coûte en France un tiers de plus que la gravure. Les planches gravées de notre ouvrage reviendraient à sept cent cinquante francs, avec l'impression d'une cinquantaine d'exemplaires.

« Je n'ai pas encore revu l'auteur d'*Atala,* il est à la campagne; je lui parlerai de votre Scène aussitôt que je le verrai.

« Si vous voyez Auguste, excusez-moi auprès de lui de ce que je ne lui écris pas; dites-lui que je suis étonné de n'avoir pas encore appris son voyage à la Côte; il m'avait bien dit, en partant, qu'il irait voir mon père.

« J'ai rencontré avant-hier Flayol au cours d'anglais; il vous dit mille choses.

« Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. »

« Mon cher ami,

« Je vous réponds sur-le-champ; il s'en faut de beaucoup que je renonce à notre opéra, et, si je ne vous en ai pas parlé, c'est que je ne voulais pas vous en rompre la tête davantage, pensant

que vous ne doutiez pas de l'impatience avec laquelle je l'attends ; ainsi achevez-le le plus tôt possible.

« Je travaille dans ce moment-ci pour les concerts de M. Choron ; celui-ci m'a demandé un oratorio pour des voix seules avec accompagnement d'orgue ; j'en ai déjà fait la moitié, et je pense qu'il sera exécuté d'ici à un mois et demi, cela me fera un peu connaître dans le faubourg Saint-Germain.

« Connaissez-vous assez M. d'Eckstein pour me donner une lettre de recommandation près de lui? J'ai appris qu'il était collaborateur d'un grand journal mensuel (1), à la tête duquel se trouve M. Beuchon, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel;* ce journal va paraître dans quelque temps ; il est conçu sur un plan très vaste, et les arts y occuperont une place distinguée. Si je pouvais inspirer assez de confiance pour cela, je voudrais être chargé de la rédaction des articles de musique ; voyez si vous pouvez me servir là dedans. Si M. d'Eckstein me présente, il est présumable qu'on m'acceptera ; d'ailleurs, on peut me mettre à l'épreuve.

« Souffrez-vous toujours de vos dents? Je vous envoie pour vos étrennes un air sublime de *la Vestale*, que vous ne connaissez pas, parce qu'il a été supprimé depuis plus de dix ans. Vous me paraissez triste, vous avez besoin de pleurer, je vous le donne comme un spécifique. Plus, un autre air de *Fernand Cortez*, que vous ne connaissez pas non plus par la même raison, et qui est peut-être le plus beau de la pièce.

« Adieu.

« Votre ami pour la vie. »

En 1829, Berlioz se présenta pour la quatrième fois au concours du prix de Rome ; pour la troisième fois, il fut admis à concourir et entra en loge. On verra dans une des lettres qui vont suivre avec quelle ironique amertume il raconte les motifs qui déterminèrent les juges à lui refuser le premier prix. Jamais on n'a flagellé les haines puériles de l'orthodoxie officielle, à l'endroit des novateurs, avec autant de verve et d'indignation.

(1) *Le Correspondant.*

Ces insuccès répétés à l'Institut lui faisaient d'ailleurs le plus grand tort. Sa famille ne cessait pas de les lui reprocher, et en profitait pour lui marchander les subsides qui lui étaient indispensables. Son amour pour miss Smithson en souffrait bien davantage encore. En vue de mériter l'affection d'Ophélie et d'être digne d'elle, le malheureux Berlioz faisait des efforts surhumains afin de conquérir la célébrité et la fortune. Nul artiste ne s'est agité à un pareil degré; mais, à cette agitation, il ne gagnait guère que le renom d'original. L'attention publique se préoccupait plus de la bizarrerie apparente de son caractère que de la valeur réelle de ses œuvres. Beaucoup ne voyaient en lui qu'un fou.

De fait, l'exaltation de son esprit était extrême et ne devait pas peu contribuer à éloigner de lui miss Smithson. Si, comme on va le voir, Ophélie était secrètement touchée des hommages du jeune compositeur, la brusquerie des allures de celui-ci venait effacer l'impression produite par la violence et la sincérité de sa passion. La famille de la jeune actrice, — hostile à toute union avec un jeune homme sans avenir et sans talent de l'aveu de tout le monde, — ne devait pas éprouver grande difficulté à lui faire repousser les prétentions de Berlioz. Ceci explique les vicissitudes et les alternatives auxquelles nous initie la partie de la correspondance à laquelle nous arrivons :

« Paris, ce 2 février 1829.

« J'attendais toujours, mon cher et excellent ami, que ma partition de *Faust* fût entièrement terminée pour vous écrire en vous l'adressant; mais, l'ouvrage ayant pris une dimension plus grande que je ne croyais, la gravure n'est pas encore finie, et je ne puis me passer plus longtemps de vous écrire.

« J'ai, il y a trois jours, été, pendant douze heures, dans le délire de la joie : Ophélie n'est pas si éloignée de moi que je le pensais; il existe quelque raison qu'on ne veut absolument pas me dire avant quelque temps, pour laquelle il lui est impossible dans ce moment de se prononcer ouvertement. « Mais, a-t-elle « dit, *s'il m'aime véritablement,* si son amour n'est pas de la nature

« de ceux qu'il est de mon devoir de mépriser, ce ne sera pas « quelques mois d'attente qui pourront lasser sa constance. »

« Oh! Dieu! si je l'aime véritablement! Turner sait beaucoup d'autres choses sans doute, mais il s'obstine à me jurer qu'il ne sait rien; je n'aurais pas même su cela, si je n'avais pas arraché une partie de mon secret à sa femme. Je m'apercevais seulement, depuis quelque temps, qu'il me parlait de mes affaires avec plus de confiance et avec un air riant; un jour, il n'a pu s'empêcher de sortir de son flegme britannique en me disant : « Je réussirai, je vous dis, j'en suis sûr; si je pars avec elle pour « la Hollande, je suis sûr de vous écrire dans peu d'excellentes « nouvelles. »

« Eh bien, mon cher ami, il part dans quatre jours avec elle et sa mère; il est chargé de leur correspondance française et de l'administration de leurs intérêts pécuniaires à Amsterdam.

« Et c'est elle, c'est Ophélie qui a arrangé tout cela, qui l'a voulu fortement. Donc elle veut lui parler beaucoup et souvent de moi, ce qu'elle n'a pas encore pu faire, à cause de la présence continue de sa mère, devant laquelle elle tremble comme un enfant.

« Écoutez-moi bien, Ferrand; si jamais je réussis, je sens, à n'en pouvoir douter, que je deviendrais un colosse en musique; j'ai dans la tête, depuis longtemps, une *symphonie descriptive* de *Faust* qui fermente; quand je lui donnerai la liberté, je veux qu'elle épouvante le monde musical.

« L'amour d'Ophélie a centuplé mes moyens. Envoyez-moi les *Francs Juges* au plus tôt; que je profite d'un moment de soleil et de calme pour les faire recevoir; la nuit et la tempête sont trop souvent là pour m'empêcher de marcher; il faut absolument que j'agisse maintenant. Je compte sur votre exactitude et j'espère que vous m'enverrez votre poème avant dix jours. J'ai reçu, il y a peu de temps, une lettre de ma sœur aînée, en réponse à une immense épître de moi, dans laquelle je m'étais expliqué ouvertement sur mes projets pour le mariage, sans dire, bien entendu, que je fusse fixé dans mon choix. Nancy m'a répondu que mes parents avaient lu ma lettre (c'était ce que je voulais); et, d'après ce qu'elle me dit, il paraît qu'ils s'attendaient tellement

à cela, qu'ils n'en ont pas été surpris ; et, lorsque j'en viendrai à leur demander leur consentement, j'espère que la commotion sera très légère. Je vais lui envoyer ma partition à Amsterdam. Je n'ai mis que les initiales de son nom. Comment ! je parviendrais à être aimé d'Ophélie, ou du moins mon amour la flatterait, lui plairait ?... Mon cœur se gonfle et mon imagination fait des efforts terribles pour comprendre cette immensité de bonheur sans y réussir. Comment ? je vivrais donc ? j'écrirais donc ? j'ouvrirais mes ailes ? *O dear friend ! O my heart ! O life ! Love ! All ! all !*

« Ne soyez pas épouvanté de ma joie ; elle n'est pas si aveugle que vous pouvez le craindre ; le malheur m'a rendu méfiant ; je regarde en avant, je n'ai rien d'assuré ; je frémis autant de crainte que d'espérance.

« Attendons le temps, rien ne l'arrête ; ainsi nous pouvons compter sur lui.

« Adieu ; envoyez-moi les *Francs Juges,* vite, je vous supplie. »

« Avez-vous lu les *Orientales* de Victor Hugo ? Il y a des milliers de sublimités. J'ai fait sa *Chanson des pirates* avec accompagnement de tempête ; si je la mets au net et que j'aie le temps de la recopier, je vous l'enverrai avec *Faust.* C'est de la musique d'écumeur de mer, de forban, de brigand, de flibustier à voix rauque et sauvage ; mais je n'ai pas besoin de vous mettre au fait, vous comprenez la musique poétique aussi bien que moi. »

« 18 février 1829.

« Mon atmosphère d'espérance ne s'est pas rembrunie, au contraire... *Elle* n'est pas encore partie, elle quittera Paris vraisemblablement vendredi prochain.

« Singulière destinée que celle d'un amant dont le vœu le plus ardent est l'éloignement de celle qu'il aime !

« Tant qu'elle restera ici, je ne pourrai point obtenir de réponse positive ; on m'assure que j'aurai quelques lignes de sa main en réponse à ma lettre, qui lui sera remise à Amsterdam. Oh ! Dieu ! que va-t-elle me dire ?...

« *Farewell, my dear, farewell, love ever your friend.* »

« Paris, ce 9 avril 1829.

« Ah ! pauvre cher ami ! je ne vous ai pas écrit, parce que j'en étais incapable. Toutes mes espérances étaient d'affreuses illusions. Elle est partie, et, en partant, sans pitié pour mes angoisses dont elle a été témoin deux jours de suite, elle ne m'a laissé que cette réponse que quelqu'un m'a rapportée : « Il n'y a rien de plus impossible. »

« N'exigez pas, mon cher ami, que je vous donne le détail de tout ce qui m'est arrivé pendant ces deux fatales semaines ; il m'est survenu, avant-hier, un accident qui me met aujourd'hui dans l'impossibilité de parler de cela, je ne suis pas encore assez remis. Je tâcherai de trouver un moment où j'aurai assez de forces pour retourner le fer qui est demeuré dans la plaie. »

De cette explosion de désespoir, Berlioz passe sans transition, avec un retour de calme fait pour surprendre, aux plus prosaiques détails :

« Je vous envoie *Faust*, dédié à M. de La Rochefoucauld; ce n'était pas pour lui !... Si vous pouvez, sans vous gêner, me prêter encore cent francs pour payer l'imprimeur, vous m'obligerez. J'aime mieux vous les devoir qu'à ces gens-là. Si vous ne me l'aviez offert, j'avoue que je n'aurais pu me décider à vous les demander.

« Je vous remercie mille fois de votre opéra ; Gounet le copie dans ce moment-ci ; nous allons mettre en jeu tous les ressorts pour le faire recevoir sûrement. Il est superbe ; il y a des choses sublimes. Oh ! mon cher, que vous êtes poète ! Le finale des Bohémiens, au premier acte, est un coup de maître ; jamais, je crois, on n'aura présenté de poème d'opéra aussi original et aussi bien écrit ; je vous le répète, il est magnifique.

« Ne soyez pas fâché si je vous laisse si vite. Je vais à la poste porter la musique, il est déjà deux heures ; je suis si souffrant que je vais me recoucher en rentrant.

« Il y a trente-six jours qu'elle est partie, ils ont toujours vingt-quatre heures chacun ; et *il n'y a rien de plus impossible !*

« Adieu. »

« J'ai demandé à Schott et à Schlesinger, qui ont de la musique d'église, s'ils avaient ce que vous me demandez ; mais ils n'ont rien que de très grand.

« J'ai fait un *Salutaris* à trois voix avec accompagnement d'orgue au piano ; je l'ai cherché toute la journée pour vous l'envoyer, je n'ai pas pu le retrouver ; comme il ne valait pas grand' chose, je l'aurai vraisemblablement brûlé cet hiver. »

Jusqu'au jour de son départ pour Rome, où il se rendait en qualité de pensionnaire de l'Académie de France, les lettres de Berlioz se succèdent à intervalles assez rapprochés pour qu'on trouve, dans leur seule lecture, une histoire suffisamment détaillée de cette période de son existence. Il n'est guère besoin de notes pour rappeler des évènements importants, pour donner la raison de faits qui ont pu se produire.

« Paris, ce 3 juin 1829.

« Mon cher ami,

« Voilà bientôt trois mois que je n'ai reçu de vos nouvelles ; j'ai voulu attendre toujours, pensant que peut-être vous étiez en voyage ; mais il paraît que vous n'avez pas quitté Belley, car ma sœur m'écrit, il y a peu de jours, que vous lui avez envoyé des airs suisses dont elle me charge de vous remercier. Il y a donc nécessairement quelque chose d'extraordinaire.

« Je vous ai envoyé *Faust* avec les exemplaires sans titre du *Stabat;* vous ne m'en avez pas accusé réception, je n'y conçois absolument rien. Peut-être y a-t-il quelque nouvelle lutte anonyme ? Votre père intercepte peut-être notre correspondance ? Peut-être ajoutez-vous foi vous-même aux absurdes calomnies qu'on a répandues sur mon compte auprès de votre famille !

« Je ne vous ai pas envoyé les titres du *Stabat;* Marescot est

reparti pour la province, et je ne sais où le prendre. *Faust* a le plus grand succès parmi les artistes; Onslow est venu chez moi un matin me déconcerter par les éloges les plus passionnés; Meyerbeer vient d'écrire de Baden à Schlesinger pour lui en demander un exemplaire. Urhan, Chélard, beaucoup des artistes les plus marquants de l'Opéra se sont procurés des exemplaires, et, chaque soir, ce sont de nouvelles félicitations. Dans tout cela, rien ne m'a frappé comme l'enthousiasme de M. Onslow. Vous savez que, depuis la mort de Beethoven, il tient le sceptre de la musique instrumentale. Spontini vient de monter à Berlin son opéra du *Colporteur,* qui a obtenu un immense succès; il est extrêmement difficile sur l'originalité, et il m'a assuré qu'il ne connaissait rien de plus original que *Faust.* « J'aime bien ma « musique, ajoutait-il, mais en conscience je me crois incapable « d'en faire autant. »

« A tout cela je ne répondais guère que des bêtises, tellement j'étais troublé de cette visite inattendue.

« Le surlendemain, Onslow m'a envoyé un exemplaire de la partition de ses deux grands quintetti.

« C'est, jusqu'à présent, le suffrage qui m'a le plus touché.

« J'ai payé ce que je devais à l'imprimeur, une élève m'étant survenue.

« Je suis toujours très heureux, ma vie est toujours charmante; point de douleurs, jamais de désespoir, beaucoup d'illusions; pour achever de m'enchanter, les *Francs Juges* viennent d'être refusés par le jury de l'Opéra. M. Alexandre Duval, qui a lu le poème au comité, m'a dit qu'on l'avait trouvé long et obscur; il n'y a que la scène des Bohémiens qui a plu à tout le monde; du reste, il trouve, lui, que le style est très remarquable et qu'il y a *un avenir poétique là-dedans.*

« Je vais me le faire traduire en allemand. J'achèverai la musique; j'en ferai un opéra comme le *Freyschütz,* moitié parlé, moitié mélodrame, et le reste musique; j'ajouterai quatre ou cinq morceaux, tels que le finale du premier acte, les quintetti, l'air de Lénor, etc., etc. On m'assure que Spohr n'est point jaloux et cherche, au contraire, à aider les jeunes gens; alors, si j'ai le prix à l'Institut, je partirai dans quelques jours pour Cassel; il y

dirige le théâtre, et je pourrai faire entendre là les *Francs Juges*. Quel que soit le résultat final de tout ceci, je ne suis pas moins extrêmement sensible aux peines que cet outrage vous a coûtées, et je vous en remercie mille fois. Il me plaît, à moi, beaucoup. Je prépare un grand concert pour le commencement de décembre, où je ferai entendre *Faust* avec deux grandes ouvertures et quelques mélodies irlandaises, qui ne sont pas gravées. Je n'en ai encore terminé qu'une; Gounet me fait beaucoup attendre les autres.

« La *Revue musicale* a publié un article fort bon sur *Faust;* je ne l'ai pas fait annoncer encore dans les autres journaux.

« Je ne puis pas me livrer à la moindre composition importante; quand j'ai la force de travailler, je copie des parties pour le concert futur, et je n'ai pas beaucoup de temps à y consacrer; on me tourmente pour des articles de journaux. Je suis chargé de la correspondance, à peu près gratuite, de la *Gazette musicale de Berlin*. On me traduit en allemand, le propriétaire est à Paris dans ce moment et il m'ennuie. Pour le *Correspondant*, un seul article a paru; comme dans le second, j'attaquais l'école italienne, M. de Carné m'a écrit avant-hier pour me prier d'en faire un autre sur un sujet différent. On a trouvé que j'étais un *peu dur* pour l'école italienne. La *Prostituée* trouve donc des amants même parmi les gens religieux. Je prépare une notice biographique sur Beethoven.

« J'ai mes entrées au théâtre allemand; le *Freyschütz* et *Fidelio* m'ont donné des sensations nouvelles, malgré le détestable orchestre des Italiens, dont la voix publique fait enfin justice; les journaux d'aujourd'hui surtout le tuent.

« On m'a offert de me présenter à Rossini; je n'ai pas voulu, comme vous pensez bien; je n'aime pas ce Figaro, ou plutôt je le hais tous les jours davantage; ses plaisanteries absurdes sur Weber, au foyer du théâtre allemand, m'ont exaspéré; je regrettais bien de ne pas être de la conversation pour lui lâcher ma bordée.

« Mon pauvre Ferrand, je vous écris de bien longues digressions qui ne vous intéressent guère; je suis porté à craindre que mes lettres n'aient plus pour vous l'intérêt d'autrefois. S'il ne

s'était pas fait en vous quelque étrange changement, seriez-vous resté depuis si longtemps sans répondre à ma lettre, qui accompagnait le paquet de musique? C'est pendant la semaine sainte que vous avez dû la recevoir. Vous ne m'avez pas même écrit un mot d'amitié après que je vous ai annoncé que je perdais toutes les espérances dont j'avais été bercé. Je ne suis pas plus avancé que le premier jour ; cette passion me tuera ; on a répété si souvent que l'espérance seule pouvait entretenir l'amour! Je suis bien la preuve du contraire. Le feu ordinaire a besoin d'air, mais le feu électrique brûle dans le vide. Tous les journaux anglais retentissent de cris d'admiration pour son génie. Je reste obscur. Quand j'aurai écrit une composition instrumentale, immense, que je médite, je veux pourtant aller à Londres la faire exécuter ; que j'obtienne sous ses yeux un brillant succès !

« O mon cher ami, je ne puis plus écrire, la faiblesse m'ôte la plume.

« Adieu. »

« 15 juin 1829.

« Oui, mon cher ami, il est entièrement vrai que je n'ai pas reçu de vos nouvelles jusqu'à ce 11 juin ; et il m'est impossible de concevoir ce que sont devenues vos lettres ; peut-être le découvrirez-vous ; j'en doute.

« Je serais enchanté d'être annoncé dans le *Journal de Genève*, si vous pouvez l'obtenir. Je vous prie de ne pas vous laisser entraîner par votre amitié en parlant de mon ouvrage (*Faust*) : rien ne paraît plus étrange aux lecteurs froids que cet enthousiasme qu'ils ne conçoivent pas. Je ne sais que vous dire pour le sommaire d'article que vous me demandez ; voyez celui de la *Revue musicale*, et parlez de chaque morceau en particulier ; ou, si cela ne convient pas au cadre du journal, appuyez davantage sur le *Premier chœur*, le *Concert des Sylphes*, le *Roi de Thulé* et la *Sérénade*, et surtout sur le double orchestre du *concert* dont la *Revue* n'a pas fait mention ; puis quelques considérations sur le style mélodique et les innovations que vous aurez le mieux senties.

« Je ne fais rien annoncer dans les autres journaux, parce que

j'attends tous les jours la réponse de Gœthe, qui m'a fait prévenir qu'il allait m'écrire et qui ne m'écrit pas. Dieu ! quelle impatience j'éprouve de recevoir cette lettre. Je suis un peu mieux depuis deux jours. La semaine dernière, j'ai été pris d'un affaissement nerveux tel, que je ne pouvais presque plus marcher ni m'habiller le matin ; on m'a conseillé des bains qui n'ont rien fait ; je suis resté tranquille, et la jeunesse a repris le dessus. Je ne puis me faire à l'impossible. C'est précisément parce que c'est impossible que je suis si peu vivant.

« Cependant, il faut sans cesse m'occuper, j'écris une vie de Beethoven pour le *Correspondant*. Je ne puis trouver un instant pour composer ; le reste du temps il faut que je copie des parties.

« Quelle vie !

« Adieu. »

« 15 juillet 1829.

« Mon cher ami,

« Je vous réponds courrier par courrier, comme vous me le demandez. J'ai reçu vos deux actes sans encombre. Je trouve le dernier magnifique ; l'interrogatoire surtout est de la plus grande beauté ; le dénouement vaut mille fois mieux que celui dont nous étions convenus. Les observations que j'ai à vous faire portent uniquement sur la coupe des morceaux de musique et le rapprochement trop fréquent de sensations semblables, qui amèneraient une monotonie désagréable au premier acte ; mais nous reparlerons de cela.

« Vous auriez déjà reçu depuis longtemps la musique que je dois vous envoyer, mais il faut bien finir par vous avouer le motif de ce retard. Depuis mon concert, mon père a pris une nouvelle boutade et ne veut plus m'envoyer ma pension ; de sorte que je me trouve tellement à court d'argent, que les trente ou quarante francs que coûterait la copie de mes deux morceaux m'ont arrêté jusqu'à présent ; je n'ai pas voulu demander à Auguste de me les prêter, parce que je lui dois déjà cinquante francs. Je ne puis pas copier moi-même, puisque, depuis quinze jours, je suis enfermé à l'Institut ; cet abominable concours est pour moi de la

dernière nécessité, puisqu'il donne de l'argent et qu'on ne peut rien faire sans ce vil métal.

Auri sacra fames quid non mortalia pectora cogis !

Mon père n'a pas même voulu fournir à la dépense de mon séjour à l'Institut, c'est M. Lesueur qui y a pourvu. Je vous écrirai dès que j'aurai des nouvelles à vous apprendre. Le jeune Daudert, qui part le 12 du mois d'août, se chargera de vous porter la musique si je puis l'avoir à cette époque.

« Je suis trop abattu pour vous écrire plus longuement. J'oubliais de vous dire que Gounet a fini son deuxième acte.

« Adieu. Je suis bien aise que vous ayez fait la connaissance de Casimir Faure.

« On donne la *Vestale* ce soir pour la première fois depuis sept mois, et je ne puis y aller ; j'aurais eu des billets de Mme Dabadie. C'est elle qui me chantera ma scène, elle me l'a promis.

« 21 août 1829.

« Mon cher ami,

« Je vous envoie enfin la musique que vous attendez depuis si longtemps, il y a de ma faute et de celle de mon imprimeur. Pour moi, le concours de l'Institut m'excuse un peu, et toutes les nouvelles agitations, *the new pangs of my despised love,* me justifient malheureusement trop de ne penser à rien. Oui, mon pauvre et cher ami, mon cœur est le foyer d'un horrible incendie ; c'est une forêt vierge que la foudre a embrasée ; de temps en temps le feu semble assoupi, puis un coup de vent... un éclat nouveau... le cri des arbres s'abîmant dans la flamme, révèlent l'épouvantable puissance du fléau dévastateur.

Il est inutile d'entrer dans les détails des nouvelles secousses que j'ai reçues dernièrement ; mais tout se réunit. Cet absurde et honteux concours de l'Institut vient de me faire le plus grand tort à cause de mes parents. Ces messieurs les juges, qui ne sont pas *les Francs-Juges*, ne veulent pas, disent-ils, m'encourager dans une fausse route. Boïeldieu m'a dit : « Mon cher ami, vous

aviez le prix dans la main, vous l'avez jeté à terre. J'étais venu avec la ferme conviction que vous l'auriez; mais, quand j'ai entendu votre ouvrage!... Comment voulez-vous que je donne un prix à une chose dont *je n'ai pas d'idée*. Je *ne comprends pas* la moitié de Beethowen et vous voulez aller plus loin que Beethowen! comment voulez-vous que je comprenne? Vous vous jouez des difficultés de l'harmonie en prodiguant les modulations; et moi qui *n'ai pas fait d'études harmoniques,* qui *n'ai aucune expérience de cette partie de l'art!* C'est peut-être ma faute! je n'aime que la musique qui me berce. — Mais, monsieur, si vous voulez que j'écrive de la musique douce, il ne faut pas nous donner un sujet comme Cléopâtre; une reine désespérée qui se fait mordre par un aspic et meurt dans les convulsions! — Oh, mon ami, on peut toujours mettre de la grâce dans tout; mais je suis bien loin de dire que votre ouvrage soit mauvais; je dis seulement que je ne le comprends pas encore, il faudrait que je l'entende plusieurs fois avec l'orchestre. — M'y suis-je refusé? — D'ailleurs, en voyant toutes ces formes bizarres, cette haine pour tout ce qui est connu, je ne pouvais m'empêcher de dire à mes collègues de l'Institut, qu'un jeune homme qui a de pareilles idées et qui écrit ainsi, doit *nous mépriser du fond de son cœur*. Vous êtes un être volcanisé, mon cher ami, et il ne faut pas écrire pour soi; toutes les organisations ne sont pas de cette trempe. Mais venez chez moi, faites-moi ce plaisir, nous causerons, *je veux vous étudier*. »

« D'un autre côté, Auber me prend à part à l'Opéra, et, après m'avoir dit à peu près la même chose, sinon qu'il fallait faire ces cantates *comme on fait une symphonie*, sans égard pour l'expression des paroles, il a ajouté : « Vous fuyez les lieux communs; mais vous n'avez pas à redouter de faire jamais de platitudes; ainsi le meilleur conseil que je puisse vous donner, c'est de chercher à écrire platement, et, quand vous aurez fait quelque chose qui vous paraîtra horriblement plat, *ce sera justement ce qu'il faut*. Et songez bien que, si vous faisiez de la musique comme vous la concevez, le public ne vous comprendrait pas et les marchands de musique ne vous achèteraient pas ». — Mais, encore une fois, quand j'écrirai pour les boulangers et les

couturières, je n'irai pas choisir pour texte les passions de la reine d'Égypte et ses méditations sur la mort. O mon cher Ferrand, je voudrais pouvoir vous faire entendre la scène où Cléopâtre réfléchit *sur l'accueil que feront à son ombre celles des Pharaons ensevelis dans les pyramides*. C'est terrible, affreux! c'est la scène où Juliette médite sur son ensevelissement dans les caveaux des Capulets, environnée vivante des ossements de ses aïeux, du cadavre de Tybalt; cet effroi qui va en augmentant!... ces réflexions qui se terminent par des cris d'épouvante accompagnés par un orchestre de basses!

« Dans tout cela, mon père se lasse de me faire une pension dont je ne puis me passer; je vais retourner à la Côte, où je prévois bien de nouvelles tracasseries, et pourtant je ne vis que pour la musique, elle seule me soutient sur cet abîme de maux de toute espèce. N'importe, il faut que j'y aille et *il faut* que vous veniez me voir; songez donc que nous nous voyons si rarement, que ma vie est si fragile, et que nous sommes si près! Je vous écrirai aussitôt après mon arrivée.

« *Guillaume Tell?...* Je crois que tous les journalistes sont décidément devenus fous; c'est un ouvrage qui a quelques beaux morceaux, qui n'est pas absurdement écrit, où il n'y a pas de *crescendo* et un peu moins de grosse caisse, voilà tout. Du reste, point de véritable sentiment, toujours de l'art, de l'habitude, du savoir-faire, du maniement du public. Ça ne finit pas; tout le monde bâille, l'administration donne force billets. Adolphe Nourrit, dans le jeune Melchtal, est sublime; Mlle Taglioni n'est pas une danseuse, c'est un esprit de l'air, c'est Ariel en personne, une fille des cieux. Et on ose porter cela plus haut que Spontini! J'en parlais avant-hier avec M. de Jouy, à l'orchestre. On donnait *Fernand Cortez*, et, quoique l'auteur du poème de *Guillaume Tell*, il ne parlait de Spontini que comme nous, avec adoration. Il (Spontini) revient incessamment à Paris; il s'est brouillé avec le roi de Prusse, son ambition l'a perdu. Il vient de donner un opéra allemand qui est tombé à plat; les succès de Rossini le font devenir fou : cela se conçoit; mais il devrait se mettre au-dessus des engouements du public. L'auteur de la *Vestale* et de *Cortez* écrire pour le public!... Des gens qui applau-

dissent le *Siège de Corinthe,* venir me dire *qu'ils aiment Spontini,* et celui-ci rechercher de pareils suffrages!... Il est très malheureux; le non-succès de son dernier ouvrage le tue.

« Je fais des mélodies irlandaises de Moore, que Gounet me traduit; j'en ai fait une, il y a quelques jours, dont je suis ravi. Ces jours-ci, on va présenter un opéra pour moi à Feydeau, j'en suis fort content; puisse-t-il être reçu!

« Vous me promettez toujours quelque chose et vous ne faites rien; cependant nous touchons à une révolution théâtrale qui nous serait favorable, songez-y! La Porte-Saint-Martin est ruinée, les Nouveautés de même; et les directeurs de ces deux théâtres tendent les bras à la musique; il est vraisemblable que le ministère va donner l'autorisation d'un théâtre d'opéra nouveau; je vous le dis parce que je le sais.

« Adieu. »

HECTOR BERLIOZ.

(La suite à la prochaine livraison.)

POÈTES GRECS CONTEMPORAINS

ÉCOLE IONIENNE (1)

II

André Kalvos est né à Zante, vers 1796. Il est le compatriote et le contemporain de Solomos. Kalvos fit, comme l'illustre auteur de l'*Hymne à la Liberté,* ses études en Italie; mais il les fit beaucoup plus complètes, et, tandis que Solomos peut être défini tout entier par le noble titre de poète, il faut ajouter à ce titre, pour Kalvos, ceux de savant et de lettré.

Ami de Foscolo, son compatriote comme Solomos, Kalvos obtint de ne pas le quitter, devint son secrétaire, le suivit d'abord à Genève en 1816, puis à Londres, en 1819. Mais l'intimité des deux poètes se rompit tout à coup. Leur irritabilité nerveuse ou la susceptibilité de leur caractère fut la cause de leurs premières querelles; après s'être brouillés plusieurs fois ils se pardonnèrent, puis enfin, ils rompirent définitivement vers 1821.

Kalvos, marié à Londres à une jeune Anglaise, utilisa ses connaissances en donnant des leçons de grec. Il eut en Angleterre la réputation d'un savant, alors même qu'il n'avait pas de nom dans la nouvelle littérature grecque.

Jamais poète ne fut doué de plus de vigueur native, de plus d'originalité que Kalvos. Il a l'inspiration haute et le mouvement passionné; il a l'image large et la forme châtiée. Son style lui appartient à lui seul. Il écrit un grec qui n'est ni l'idiome

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 mars 1880.

vulgaire, ni la langue que les savants de son pays avaient déjà adoptée.

Mais le grec ancien qu'il enseignait exerça sur sa forme, sur son rythme une influence qui lui fit dédaigner les exigences du public auquel il s'adressait. Il résiste au goût moderne et cherche orgueilleusement à sa pensée un tour particulier. Kalvos invente un rythme à lui, tourmenté comme une création individuelle.

En Grèce, le peuple ne comprit pas l'auteur des *Odes;* seuls les lettrés admirent la puissance, l'art répandus dans les poésies de Kalvos. Si le Zantiote avait vécu dans sa patrie, parlant chaque jour la langue vivante, occupé seulement à retrouver dans les mots nouveaux leur similitude avec les mots anciens, Kalvos aurait été le premier poète de la Grèce.

Il eût fallu, comme Solomos, qu'il entendît, à Zante, Tricoupis lui dire : « Chante avec les Grecs si tu veux que la Grèce te chante. »

La Grèce n'a pas chanté l'auteur des *Odes*. Pour le faire comprendre, il faudrait presque le traduire à la foule; mais Kalvos occupe dans les lettres grecques une place que de grands poètes populaires peuvent lui envier.

Qu'on en juge par les citations suivantes (ode Ire, l'*Amour de la patrie*) :

Dans la joie ou dans la tristesse, — lorsque la lumière embellit — les montagnes et les flots, — c'est toi, ô Zante, que j'ai devant les yeux — toujours.

Et lorsque les divines — roses se recouvrent — du manteau noir de la nuit, — c'est toi qui es de mes rêves — la seule joie...

La vague ionienne fut la première — à embrasser le beau corps; — les zéphyrs ioniens furent les premiers — à caresser le sein — de Cythérée.

Et lorsque l'astre du soir — illumine le firmament — et que pleines d'amour — et de voix mélodieuses voguent — les nacelles sur les flots,

Cette même vague, — ces mêmes zéphyrs caressent encore — le sein des belles filles de Zante, — virginales entre les vierges.

Ton air exhale des parfums, — ô mon île adorée! — et la mer recueille — les aromes — de tes citronniers aux pommes d'or.

L'astre éternel — mûrit pendant le jour — tes fruits, et les larmes de la nuit — se transforment pour toi en lis...

Puisse le sort ne pas me donner — une tombe sur la terre étrangère. — La mort est douce — alors seulement que nous nous endormons — au sein de la patrie.

Le premier recueil des *Odes* de Kalvos, *la Lyre*, fut publié à Genève en 1824. La même année, parut une traduction française de M. Stanislas Julien. En 1826, il se publiait à Paris un second recueil d'odes nouvelles de Kalvos, suivi d'un choix de poésies de Christopoulos, traduites par l'auteur des *Helléniennes*, P. de C. (M. Pauthier de Censay). Il y a une coïncidence curieuse dans ce fait que les traducteurs de Kalvos ont été, l'un et l'autre, deux des meilleurs sinologues de notre temps.

Désirant nous reporter au texte primitif, nous ne ferons que consulter les documents qui nous sont fournis par les premiers traducteurs de Kalvos. Il y a cinquante ans, on se préoccupait bien plus de donner aux traductions une forme française que de trouver l'expression exacte de la forme originale.

Kalvos regarde de loin le drame sanglant de la patrie révoltée. Les héros qui remportent des victoires éclatantes, ce sont ses frères ; les catastrophes terribles qui fondent sur la Grèce, fondent sur son pays. Le poète ne peut combattre pour la délivrance du sol natal, mais son cœur est soulevé par les tempêtes du patriotisme. Il chante l'épopée tragique d'un peuple qui meurt dans l'espoir de revivre ; naïveté sublime, qui doit lui conquérir le sourire de la Fortune !

Après le massacre du patriarche et des primats grecs à Constantinople, l'une des grandes douleurs des patriotes fut d'apprendre la destruction complète du bataillon sacré à Dragashan, en Valachie. C'était la fleur de la jeunesse grecque, les fils des plus grandes familles, étudiants venus de tous les points de l'Occident, accourus sous les ordres d'Ypsilanti.

On sait que le premier mouvement de l'insurrection avait eu lieu en Valachie. Les patriotes voulaient allumer le feu de la révolte de tous les côtés à la fois, pour lui donner plus de puissance en lui donnant plus d'étendue. Le sang des premiers martyrs de la liberté n'a pas été répandu en vain : la Grèce, depuis, en a recueilli la glorieuse moisson.

C'est au bataillon sacré que Kalvos adresse ces belles strophes :

...La fortune vous a ravi — les lauriers de la victoire — et vous a tressé de myrte — et de cyprès funéraires — une autre couronne.

Mais lorsqu'on meurt — pour la patrie, — les feuilles de myrte sont précieuses; — ils sont beaux les rameaux — de cyprès...

Lorsqu'il s'approchera — de la terre qui vous a reçu, — le Temps changera sa course — et respectera — vos tombeaux.

Et lorsque nous aurons rendu — sa pourpre antique — et son sceptre à la Grèce, — auprès de vous chaque mère — conduira ses fils.

Versant des larmes, — elle embrassera le tumulus sacré — en disant : Imitez-le, ô mes fils! — le glorieux bataillon, — le bataillon des héros!

Un autre désastre plus terrible parce qu'il ne frappait point des soldats, mais des êtres innocents, remplit d'horreur le monde civilisé : nous voulons parler des massacres de Chio. Tout le monde, en France, connaît le récit de ces massacres devenus populaires (si l'on peut se servir d'un tel mot pour un tel fait) par des complaintes, par des images répandues et chantées jusque dans nos campagnes.

Voici quelques strophes de l'ode de Kalvos sur Chio :

... Aux rivages — déserts de Chio — les nymphes de la mer — poussent les vagues — en gémissant.

Les corps blancs comme le lait — des vierges de Chio, — tu ne les baignes plus, — onde pure et sacrée — de l'Égée...

Là où dansaient en rondes sacrées — les Muses grecques, — là où leurs pieds battaient — les cadences joyeuses,

J'entends les tambours, — durs et orgueilleux, — je vois l'étendard ennemi — teint de sang, — au-dessus des murailles il flotte...

Enfants égorgés, — flancs chastes des mères souillés, — cheveux blancs des vieillards — ensanglantés,

Vous avez crié vengeance : — Vos vœux sont exaucés. — Jamais sur la terre les immortels — ne laissent les criminels — impunis.

S'ils échappent à la faux de la Mort, — ils trouveront le poison — sur les lèvres de l'hyménée, — des serpents autour de toutes — leurs coupes.

Mais le plus affreux châtiment — de ces infâmes, — le plus terrible — est autre :

Plus de repos, — la privation de la tranquillité des justes! — Que la guerre fasse une ruine — de la Grèce entière — plutôt que de subir — le sort de Chio!

Le châtiment ne tarde pas à venir, Chio sera vengé, Kanaris est là.

LES BRULOTS

Iles embaumées et vertes — de la mer Égée, — heureuses terres — où la joie et la paix — habitaient naguère,

Que sont devenues — vos vierges — dont le cœur était comme une douce flamme, — les lèvres comme des roses fraîches, — le sein pareil au lait?

Dans vos jardins féconds — le basilic dessèche en vain; — pas une main n'est là — pour l'arroser...

Libres, sans frein, — à travers les vignes courent — les chevaux, et sur leur dos — le souffle des vents — est seul assis.

Sur le rivage, — du haut des airs — s'abattent sans crainte, — en poussant des cris, les mouettes — et les éperviers.

Sur le sable, je vois — la trace profonde de pas gravés — d'hommes et d'enfants. — Mais où sont les hommes? — Où sont les enfants?

Quel horrible, quel triste spectacle — autour de moi! — A qui ces cadavres — flottant sur les vagues? — A qui ces têtes?...

Là-bas, là-bas, sur la mer — vole la flotte — des féroces barbares.

Vois comme le soleil — dore leurs voiles, — comme les flots — reflètent en tremblant — les éclairs des sabres.

— De leurs poupes s'échappe, — assourdissant, — le bruit de mille cymbales — et monte le chant — de leur odieux triomphe...

Voici d'autres îles encore — qui attendent la rage de l'ennemi; — voici des villes battues par les flots — et une terre habitée par des peuples innocents.

Pour les vainqueurs, — troupe de héros, — Chio et Chypre ne suffisent plus. — Elle ne vous suffisent pas, — de Cydonie, de Cassos et de Crète, — les demeures...

Grecs! pourquoi aucun de vous — ne paraît-il encore? — Pourquoi, pourquoi ne vous élancez-vous là, — parmi les vaisseaux flottants — de l'ennemi?...

Voilà que, rapides — comme les ailes des mouettes, — viennent d'elles-mêmes deux terribles nacelles.

Le bruit a cessé — des instruments; — le chant des infidèles — s'est tu. — La joie insolente a passé.

Je n'entends plus que le souffle — du vent qui passe — à travers les mâts — et les cordages, et qui les déchire — en sifflant — avec violence.

Je n'entends que la mer, — qui tourne en mugissant — autour des vaisseaux.

Quels cris et quelle épouvante! — Qui jette l'alarme, — qui répand la terreur! — Des voiles sans nombre — s'ouvrent pour la fuite...

Ah! comme à mes regards — soudain disparaît — la flotte ennemie.

Je ne vois plus — que la fumée et les flammes — qui touchent aux cieux.

Par delà cette mer, en feu, victorieuses — s'élancent toutes deux — les noires — nacelles.

Elles volent dans l'espace, — s'enfoncent et disparaissent. — Un cri s'est élevé sur leur passage. — L'univers prête l'oreille.

Kanaris! Sur la terre — retentit — le nom du héros : Kanaris! L'écho des siècles à venir — répétera : Kanaris!

Les triomphes maritimes des Grecs ont inspiré à Kalvos une autre belle ode. Nous ne pouvons résister au désir, comme dernière citation, de la donner presque en entier :

LA MER

Terre aimée des Dieux, — Grèce, mère des héros, — chère douce patrie, — la nuit de la solitude t'a couverte, — nuit sombre des siècles.

Ainsi, dans le chaos immense — des solitudes célestes, — l'obscurité des ténèbres — étend ses vastes — voiles de deuil.

Et dans la profonde noirceur, — dans l'espace infini, — se promènent les flambeaux silencieux, — des étoiles mélancoliques.

Les villes, alors, s'effacent; — les bois disparaissent; — la mer dort, — ainsi que les montagnes. — Le bruit des vivants cesse.

A l'horrible empire — de la mort ressemble — la nature tout entière. — De là-bas ne vient jamais un écho — ni d'hymnes ni de lamentations.

Mais des halliers célestes — les Heures ouvrent — les barrières du matin, — et les infatigables coursiers — du Soleil s'en échappent.

Dorés, ardents, ils brûlent — les routes de l'air. — De leur pied rapide jaillit la lumière. — Les cieux sont éclairés — par leurs crinières éclatantes.

Maintenant, l'aube — éclaire les fleurs. — Sur le sein humide de la terre, — maintenant apparaissent à la lumière — les travaux des hommes laborieux.

Les lèvres parfumées du jour — baisent le front reposé de l'univers, — et ils s'enfuient, les songes, les ténèbres, — le sommeil et le silence. — De nouveau, les champs, la mer, l'air, — s'emplissent de bruit.

A la bouche de la caverne — s'avance le grand lion. — Sa redoutable crinière, — il la secoue en rugissant.

L'aigle quitte — ses sommets abrupts. — Ses ailes battent — les nuages, et l'Olympe — retentit de son cri.

Une nuit de longs siècles — a pesé sur la Grèce, — une nuit de longue servitude, — soit lâcheté des hommes, — soit volonté des immortels.

Le pays, alors, semblait comme un temple en ruines — où les chants se taisent, — sur lequel dorment — les feuilles immobiles du lierre...

Depuis l'Athos boisé — jusqu'aux rochers — de Cythère, roulant — son char paresseux — à travers les cieux,

La triple Hécate — voyait les navires dans les golfes de la mer Égée — voguer sans gloire — et fuir les combats.

Alors, ô brillante — fille de Jupiter, seule consolatrice — des peuples asservis, — tu te souvins de ma patrie, — ô Liberté!...

Déchirée par mille et mille — proues, la mer écume; — les vergues ailées des navires — se déploient comme des drapeaux — dans les airs.

Enfants aimés de la mer, — courageux fils de la Grèce, — soldats de la liberté,

Salut, salut à vous! — gloire de ces admirables rochers — de Spezzia, d'Hydra, de Psara,— qui jamais ne furent effleurés—par la crainte du danger.

O main céleste, — je te vois dirigeant — le gouvernail et les poupes héroïques — des navires semant la terreur. — Les voilà grondants. Ils détruisent les forteresses flottantes — des ennemis innombrables. — Leurs vaisseaux, les voiles, les mâts, — les matelots, tout est dévoré — par le feu.

La mer engloutit leurs débris. — O ma lyre, — célèbre la victoire. — Lorsqu'on chante les héros, — les dieux aiment — à entendre les hymnes.

Un souffle antique passe sur ces odes. Le lyrisme est là sincère, les images sont simples et grandes, le sentiment fort et contenu,la pensée noble. Tout dans la forme et dans l'idée s'enchaîne avec art, avec mesure, sans exagération, sans fausse recherche d'enthousiasme ; c'est de la vraie poésie.

Pourtant, nous l'avons déjà constaté, Kalvos est presque oublié ; sa langue n'est pas celle qu'on parle à Zante, ni ailleurs en Grèce. Il est trop soucieux du tour de sa phrase et du choix de ses mots. Il se souvient plutôt de Pindare que des chants clephtiques. Il violente, par des inversions trop hardies, ce grec moderne dont les allures franches se prêtent si aisément au lyrisme, dont les irrégularités mêmes sont une richesse de plus pour une plume habile.

Solomos, malgré les hésitations de ses débuts, s'était fait un instrument puissant de la langue vivante que l'on parlait autour de lui. On l'accuse quelquefois aujourd'hui de n'avoir pas été *très fort en grec*. C'est possible, mais on n'en fait la remarque ni en le lisant ni en le chantant, et il faut le disséquer pour voir les imperfections.

Kalvos, lui, connaissait mieux la grammaire et le vocabulaire antiques ; mais il y a dans sa langue et dans son rhythme quelque chose de factice qui devait nuire à sa popularité. Si pleins d'art et de science qu'aient été ses vers, ils n'ont pas été acceptés par les oreilles grecques. Habitués depuis des siècles aux chansons populaires, bercés par leur harmonie, les compatriotes de Kalvos ont refusé de subir la tyrannie de ses innovations. Malgré la poésie de ses hymnes, malgré la perfection de sa forme, il n'a pas en Grèce la réputation qui lui est due.

Kalvos perdit, en 1826, sa jeune femme et sa fille unique, fruit d'un mariage d'amour. Le cœur brisé, le poète reprit le chemin de la patrie. A peine fixé à Corfou, il fut nommé professeur de philosophie à l'Académie ionienne, poste qu'il occupa fort peu de temps. Ses chagrins intimes, sa pauvreté, le malheur qui l'accablait jusque dans des maladies insupportables, aigrissaient son caractère. Cette irritabilité nerveuse, dont nous avons parlé dans ses rapports avec Foscolo, n'avait fait que s'accroître et le rendait d'un commerce difficile. Parfois il s'emportait au point de se brouiller sur l'heure avec ses plus chers amis. Sa bonté naturelle l'en faisait repentir, et il s'efforçait alors de ramener ceux qu'il avait éloignés. Ses leçons, à Corfou, lui rapportant à peine de quoi vivre, ou il ne fit plus de vers, ou il n'en publia point. On a de lui, à cette époque, seulement quelques articles de littérature insérés dans des journaux et des revues. Son cours de philosophie n'a pas été imprimé.

Lassé par la misère, il retourna encore une fois à Londres. Vers la fin de sa vie, il y contracta un nouveau mariage. Il y mourut en 1859.

III

La révolution grecque de 1821 à 1829 est la période épique de la Grèce moderne. Elle a eu ses chantres : Solomos et Kalvos. Tous deux ont été uniquement inspirés par elle dans la patrie et à l'étranger. La forme de la poésie est différente parce qu'elle a été, pour ainsi dire, vécue différemment, mais l'enthousiasme est le même.

Lorsque le nouveau royaume indépendant eut été créé, les Ioniens désirèrent de toute leur âme être réunis à la Grèce libre. Leurs souhaits furent lentement exaucés, après un demi-siècle de luttes patientes. Ce long travail, où l'obstination devait jouer un plus grand rôle que l'héroïsme, fut exclusivement l'œuvre des hommes politiques. Les débats du Parlement ionien, les déclarations hardies de ses députés, firent des journalistes, des pamphlétaires, plus que des poètes.

Parfois des protestations armées vinrent courageusement sou-

tenir la voix des élus de la nation : ainsi, en 1849, le soulèvement des paysans de Céphalonie dirigé par les fils des meilleures familles de l'île. L'un de ces jeunes hommes était notre noble ami, le docteur Metaxas, dont nous pourrions raconter des traits dignes de la Grèce ancienne et auquel les premiers évènements de sa vie ont donné un caractère antique. Cette révolte, aisément vaincue par les *protecteurs* anglais, jeta en exil des patriotes déterminés dont le courage, trempé au feu comme le bon fer, n'a point plié.

Cependant la poésie, si elle n'avait plus la première parole, ne s'était point tout à fait tue.

Solomos et Kalvos n'avaient pas eu de rivaux, mais ils avaient eu des disciples. Les évènements semblaient diminués, après la grandeur conquise, après la révolution triomphante. Ne pouvant plus emboucher la trompette du combat, on entonna le chant de la victoire, et ceux qui n'avaient pas renoncé à la langue des dieux accordèrent leur lyre sur un mode plus tendre :

Maintenant que de la paix — brille l'étoile d'or, — que nos vers célèbrent — le calme des temps, — avant que n'éclate — une nouvelle tourmente guerrière — élevant l'écume de ses flots, — avant que le glaive soudain — ne sorte du fourreau...

Le poète qui écrit ces vers, et qui, inspiré par le calme des temps, chante Corinne et Pindare, les noces d'Alexandre, etc., avec une douceur exquise, c'est Tertsetis, le compatriote et l'ami de Solomos.

Né vers 1800, Tertsetis fit ses études à Paris et en Italie. Il rentra de bonne heure en Grèce, non dans la tranquille Zante, sa patrie, mais dans le nouveau royaume encore agité par les secousses de la guerre et les difficultés de son organisation.

Il fut le secrétaire et l'ami du vieux héros Kolokotronis qui lui dicta ses *Mémoires*.

Tertsetis a écrit en langue vulgaire. Son rythme n'est pas, comme celui de Kalvos, un rythme savant et nouveau, mais il est familier aux oreilles grecques ; c'est le rythme clephtique, La grâce des images, le choix des mots, la souplesse de la pensée, donnent une saveur particulière aux poésies de Tertsetis ;

Il mêle sans cesse la fable antique et les sentiments modernes; il fait revivre l'ancienne Grèce dans la nouvelle.

Le patriote des sept îles croit à l'indépendance de la race grecque tout entière. C'est à la patrie grecque qu'il dédie son premier poème :

O mon Hellade, — tombe de mes héros, — belle terre où j'ai joui pour la première fois — des rayons du soleil et vu les astres de la nuit; — sur ton calme rivage — j'ai vu la lune dorer la tête de tes belles filles, — tandis que l'écho m'apportait — la voix de tes pallicares, — chantant Miaoulis et Psara — et les charmes de l'amour.

Le patriotisme et les doux rêves des cœurs tendres se heurtent ou se mêlent sans cesse dans l'œuvre de Tertsetis. Les sujets que choisit le poète sont parfois un singulier mélange de paganisme et de christianisme, et la juste critique qu'on peut faire de lui, c'est qu'il n'est pas suffisamment préoccupé des unités de la conception et de la composition. Aussi, tout ce qu'a écrit Tertsetis est-il plein de contrastes, et l'on pourrait dire de décousu, lorsqu'on le juge dans l'ensemble; mais combien le détail est charmant! Quelle grâce naïve dans le récit, quelle mollesse et quelle douceur à la fois dans ces poèmes où domine la note élégante et lyrique!

Dans *Corinne et Pindare*, il fait concourir les deux poètes; tandis que la muse de Tanagre se recueille, Pindare semble préluder. Voici ce qu'il chantera :

Amour, toi qui domptes les cœurs des jeunes mortels, — qui subjugues les dieux mêmes et les soumets au charme de la beauté, — tu as blessé de tes flèches un jeune homme dans l'illustre cité d'Athènes. — Il aime une vierge de dix-huit ans; — elle, fille d'un stratège, lui, pauvre et sans nom. — Humble violette de la montagne, — comment oser atteindre jusqu'à l'arbre altier?

Le jeune Athénien arrache aux pirates sa bien-aimée et ses compagnes, et il obtient la main de la belle fille pour prix de sa bravoure. C'est la légende antique d'Hyménée. On célèbre ce mariage par des danses, des chants et des festins.

Et depuis, — lorsque l'étoile du soir éclaire de ses pâles rayons un jeune

couple — et que la première nuit vient, — on entoure les époux. — Des millions de flambeaux resplendissent; la nuit ressemble au jour; — la jeune épouse, les yeux humides de larmes, — marche au milieu du cortège; les amis du jeune homme le tiennent par la main, — et tous, de leurs voix mélodieuses, chantent : Hymen, ô Hyménée! — Et des rossignols répètent le cri : O Hymen, ô Hyménée!

La facile harmonie des vers de Tertsetis les a fait aimer de ses compatriotes. Ils y retrouvent l'homme modeste qu'ils ont connu durant bien des années, serviable et bon, à la bibliothèque du Parlement d'Athènes, poste qu'il a occupé de 1844 à 1874, jusqu'à sa mort.

Tous les ans, le jour de l'anniversaire de l'indépendance, un auditoire d'élites entourait Tertsetis dans la salle de la bibliothèque, pour l'entendre parler du passé et de l'avenir de la patrie grecque. Ses discours, ou plutôt ses causeries, étaient pleines de cette naïveté charmante et fine qu'on retrouve dans tous ses vers.

On a de Tertsetis un drame en italien, *la Mort de Socrate;* car lui aussi, comme ses compatriotes, subissait l'influence de sa première éducation italienne. Dans ce poème, comme dans ses productions grecques, la forme dramatique n'est qu'une convention. Le poète reste toujours ce qu'il était réellement : un poète élégiaque.

IV

Si vous demandez à un Grec occupé d'autre chose que de littérature : « Connaissez-vous les poésies de Jules Typaldos, de Zante? » il se peut qu'il vous réponde non; mais si vous ajoutez : « Comment! vous n'avez jamais lu, jamais entendu : *l'Aubade, les Deux Fleurs, l'Enfant et la Mort?* » votre interlocuteur s'écriera charmé de sa découverte : « Ah! c'est donc de lui? » M. Jules Typaldos a eu le rare bonheur d'avoir, de son vivant, tous les plaisirs de la célébrité sans en avoir les ennuis. Ses vers ont été connus de toute la Grèce avant que son nom fût prononcé.

M. Typaldos a chanté pour chanter; c'est en 1856 seulement que, sans éclat, on dirait presque avec regret, il a enfin consenti à publier un recueil de ses poésies.

Il y a vingt ans, M. Braïla, dans un article de la *Pandore,* revue d'Athènes, saluait le nouveau poète ionien :

« La poésie de M. Typaldos, écrivait M. Braïla, ressemble au pur cristal, reflétant les rayons qui frappent sa surface. Son inspiration est surtout idyllique. Il ne cherche pas à grandir son sujet pour se grandir lui-même, à l'alourdir pour se donner du poids. Quoique maître de tous les mystères de l'art, et possédant tous les secrets du savoir poétique, il ne se laisse pas entraîner par une ambition exagérée, qui, le trompant lui-même, tromperait en même temps son lecteur. La simplicité, par conséquent le charme de la poésie président à l'inspiration, à la composition, à la versification de M. Typaldos. Le résultat est une harmonie qui pénètre les âmes, facilite et assure la popularité à l'œuvre du continuateur des grands poètes d'Ionie. »

Nous faisons un choix parmi ses poèmes les plus connus :

AUBADE. — LA FUITE

Éveille-toi, ma bien-aimée. — La nuit est paisible ; — la nature même sommeille, — tout est silencieux.

Seule, la lune pâlie — qui veille comme moi, — vogue dans la solitude — sereine du firmament.

Puisqu'une volonté cruelle — veut nous séparer, — nous trouverons bien un coin de terre — pour y vivre ensemble.

Éveille-toi, ma bien-aimée. — La nuit est tranquille. — Ma petite barque nous attend — sur le rivage désert.

Elle brillait, la lune, — pleine de pitié, — et les deux amants — la regardaient ensemble.

Rame, mon bien-aimé ; rame, — pour que nous allions loin — avant que la brise souffle — sur les eaux immobiles.

Elle voit la terre qui s'éloigne — comme un nuage obscur. — Elle lui adresse ses adieux — avec un soupir.

Adieu, vallon ; — adieu, sources claires et fraîches ; adieu, — belles matinées que chantent les oiseaux. — Adieu pour toujours !

Ma mère, loin de toi, — sur la terre étrangère, — m'a porté un amour ardent, — irrésistible.

Rame, mon bien-aimé ; rame, — pour que nous allions loin — avant que la brise ne souffle — sur les eaux immobiles.

Le rythme de *La Fuite* a une grâce incomparable. Cette répétition du mot « bien-aimé » ajoute à l'allure de la strophe une tendresse qui va croissant à chaque redite.

LES DEUX FLEURS

A peine brillait du matin — l'étoile si douce, si douce; — l'air répandait ses parfums — sur le premier jour de mai.

Avant que n'eussent commencé — les chants, les fêtes, les danses, — au milieu des fleurs non cueillies, — tu apparus, la première, toi.

Marie, tu apparus la première. — Je te rencontrai — près de la petite église abandonnée, — où nous sommes, si souvent depuis, retournés ensemble.

Tes cheveux tombaient abondants — sur ton cou gracieux; — ta poitrine était ornée — d'une rose virginale.

De ta belle main, — tu me l'offris tendrement. — Prends-la, me dis-tu. — Et mon cœur tressaillit.

Une année après, Marie, — je revins au même lieu, — près de l'église déserte — où je t'avais vue pour la première fois.

Mais, au lieu de tes regards célestes, — au lieu de ta forme aérienne, — être angélique et ravissant,

Dans l'herbe non foulée, — je vis la pierre funéraire — qui, blanche, te recouvre — avec une croix noire.

Seul dans cette désolation, — sur ta tombe — je me jetai à genoux, Marie, — et je l'embrassai avec passion.

Des lis qui poussaient tout autour, — je cueillis un seul, — pâle et blanc comme toi, — comme toi virginal.

Et je l'ai joint à la rose — que tu m'avais donnée, toi. — La rose avec le lis, — double et amer souvenir!

L'un symbole de la mort, — l'autre de la jeunesse et de la beauté. — La joie toujours, ici-bas, — est sœur de la douleur.

Le fatalisme antique domine cette mélancolie. Quand le Destin, maître des Dieux, a frappé, le poète pleure, non pour maudire ou pour toucher l'Implacable, mais pour gémir sur le sort des humains.

L'ENFANT ET LA MORT

Un enfant gracieux, — fleur de mai, — est assis au bord — de la rivière. — Il y regarde, — se penche sur l'onde, — suit des yeux les fleurs qu'il y jette.

Dans l'eau se reflètent, — resplendissants, ses beaux — cheveux dorés. — L'eau court et fuit, — en se jouant avec la lumière, — à travers les rives couvertes de fleurs.

L'Enfant : Rivière ingrate, — de tes bords — fleuris de myrtes, — tu emportes ton onde, — rivière ingrate. — sur la terre étrangère.

Moi, dans les bras — de ma mère — je me tiens attaché, — plein de joie... — Pourquoi quitter les bras de ta rive, — de ta rive en fleurs?

Mais soudain, sortant de l'onde, — un vieillard tout blanc — apparaît. — L'enfant regarde — sa barbe blanche. — Il voit ses yeux, — et il tressaille.

La Mort : Que fais-tu là — petit enfant?

L'Enfant : Ma mère va venir, — je l'attends.

La Mort : Viens, mon petit, — dans mon sein. — Pour toi, j'ai quitté — ma demeure.

L'Enfant : Tes vêtements sont humides. — Moi, dans ton sein, — j'aurai froid.

La Mort : Les fleurs que tu cueilleras, — je les poserai sur mon sein — de peur qu'il te paraisse glacé...

L'Enfant : Elle viendra me chercher, — et si elle ne me trouve pas, — ma pauvre mère, — elle pleurera.

La Mort : Ta mère reconnaîtra — mes pas; — elle te retrouvera dans mes bras.

Elle reviendra pour toi, — toujours, — de l'aube matinale — à la nuit tombante.

L'Enfant : Pour Noël, — pour demain, elle me prépare — une robe toute blanche — et une guirlande de fleurs.

La Mort : Mon enfant, — je t'en ornerai, moi. — Je te conduirai, comme un ange, — dans l'église.

L'Enfant : Vieillard, ma bonne mère — me chante des chansons — en me berçant — dans ses bras.

La Mort : Dans mes bras, à moi, — tu t'endormiras pour toujours.

L'Enfant : La nuit, ma mère, — en se réveillant, — me cherchera — pour m'embrasser.

La Mort : Pendant la nuit — triste et sereine, — je te poserai, — cher petit, — tout doucement — dans ses bras ouverts, — pour qu'elle te possède — dans son sommeil...

L'Enfant : Ton visage est pâle, — ton regard éteint. — Vieillard, j'ai peur de toi.

La Mort : Et pourtant, tu répands — sur moi la lumière — qui efface la triste pâleur de mon aspect.

L'Enfant : J'entends ma mère — qui soupire.

La Mort : C'est l'air qui mugit — à travers les branches.

L'Enfant : Quels sont ces gémissements — qu'apporte l'air?

La Mort : La vague gronde — en battant les rochers. — Viens...

La mère infortunée — accourt. — Son cher enfant, — elle le cherche. — Elle le voit, comme un lis, — penché au milieu des fleurs. — Elle l'embrasse, tremblante, — mort.

C'est dans la tristesse, dans la douleur que se plaît l'inspiration de Typaldos. Il a aussi la note patriotique ; sa cadence mélancolique se prête mieux aux doux sentiments de l'âme; mais il sait aussi trouver dans son cœur des sentiments plus

forts. Son élégie sur le *Clephte mené au supplice* rappelle les ballades clephtiques dans le tour de l'idée et dans la forme :

Adieu, hautes montagnes et sources de cristal, — aurores baignées de rosée, nuits de lune, — et vous, jeunes Clephtes aimés, qui avez fait trembler les Turcs.

Ce n'est point la maladie qui m'accabte, et pourtant je vais mourir. — Mais, quand même la balle frappe le corps, — l'âme ne meurt pas. — Je serai petit oiseau, noire hirondelle, — et je viendrai à l'aube vous voir combattre. — Lorsque le combat aura cessé et que la lune pâle se lèvera, — je me poserai sur un jeune cyprès. — Je pleurerai alors sur les braves gisant à terre.

Voici la garde du pacha! Tais-toi, Clephte.

Adieu, hautes montagnes; adieu, ruisseaux intarissables! — Mes frères, ensevelissez-moi sur la colline, — pour que j'entende de là-haut les rossignols lorsqu'ils annonceront avril. — Et lorsque de Sainte-Sophie, de la grande église, — sortiront enfin les hymnes sacrés avec les fumées de l'encens, — je deviendrai un oiseau tout blanc pour m'envoler vers la grande cité. — Mon chant s'élèvera, mélodieux, vers le paradis.

A peine eut-il achevé qu'il tomba mort. — Là où on l'ensevelit, un cyprès a poussé ; — et, à chaque nouvelle aube de mai, — un oiseau solitaire, perché sur le sombre cyprès, — regarde vers l'Orient, vers la grande cité, — et chante un chant triste et plaintif.

La lyre de M. Jules Typaldos n'est pas restée muette depuis la publication de son recueil. De temps à autre il imprime quelques pièces détachées, mais qui ne font pas oublier ses premières poésies.

Retiré à Florence, il se consacre à la traduction de la *Jérusalem délivrée;* deux ou trois chants publiés dans les revues d'Athènes ont donné les prémices de ce beau travail aux compatriotes de M. Typaldos. Fidèle à l'amour de l'Italie, qui est le trait dominant de l'école Ionienne, il a été mieux inspiré que ses prédécesseurs en faisant le contraire de ce qu'ils ont fait. Au lieu d'écrire lui-même en italien, M. Typaldos traduit en grec les chefs-d'œuvre de l'Italie. Les deux littératures sont sœurs. Elles ont été tour à tour inspiratrices l'une de l'autre; mais c'est une conquête pour les lettres lorsque l'une d'elles retrouve son originalité native.

V

Les îles Ioniennes, enfin, sont réunies à la Grèce. Plus de gouverneur anglais pour défendre aux Ioniens de manifester leur amour à la patrie grecque. Cette annexion est comme une nouvelle espérance pour les autres pays grecs asservis. La Crète ne tardera pas à faire un effort désespéré pour conquérir une liberté qui doit, cette fois encore, lui échapper.

Un souffle d'héroïsme a passé de nouveau sur la race Hellène. La tourmente guerrière et ses ravages ont enraciné la vaillance des Grecs au lieu de la détruire. Durant deux ou trois ans, il y a eu en Crète une nouvelle révolution de 1821. Des combats acharnés, des victoires sanglantes, des défaites suivies de massacres, comme dans ce couvent d'Arcadi que son abbé fit sauter, en immolant à la fois les vainqueurs et les enfants crétois qui s'y étaient réfugiés, frappant les uns, et sauvant par la mort les autres de la honte de l'esclavage.

La Crète fut vaincue : le Turc y resta; mais l'héroïsme dont les insulaires et leurs frères du continent et dès îles firent preuve ramena dans le cœur des Grecs la foi en eux-mêmes. Ce réveil patriotique, cette révolution crétoise inspirèrent des poésies qui formeraient des volumes. Il en restera quelques-unes.

Dans un de ces poèmes : *le Serment*, M. Gérasimos Marcoras peint le retour d'une troupe de réfugiés crétois après la fin de la guerre. A ce moment, les îles et toutes les autres parties de la Grèce étaient pleines de réfugiés. On en comptait plus de 60,000.

L'héroïne Eudoxie retourne dans sa patrie. Elle est orpheline.

Son père, sans peur, s'était jeté au milieu d'ennemis innombrables, — rapide comme les balles, qui, le rencontrant, lui percèrent la poitrine. — Sa mère, durant le cours d'une lune, fut écrasée — par la douleur de la séparation, et elle rejoignit dans l'Hadès son époux.

L'orpheline espère retrouver son fiancé ; mais Manthos lui-même n'est plus.

Fidèle à son devoir, il est tombé avec ceux qui, — étonnant l'armée des infidèles, — ont trouvé l'amère liberté de la mort dans le feu d'Arcadi; — dont les ossements, non ensevelis, sont répandus sur le sol sacré, — tandis que leurs âmes sont aux étoiles et leurs noms dans le cœur des Grecs.

La jeune fille se traîne jusqu'aux ruines d'Arcadi, où l'ombre de son fiancé lui apparaît. Il lui fait le récit de la destruction d'Arcadi, parle en héros et en patriote.

Mort, il raconte sa mort.

Ses dernières pensées étaient pour Eudoxie, pour la patrie adorée, pour les terres, les forêts, les montagnes de Crète, sur lesquelles, tandis que son rêve s'envolait vers l'exilée, ses yeux s'abaissèrent pour ne plus se relever.

Elle écoute et se trouve indigne, n'ayant pas souffert comme lui de le rejoindre. Elle veut pleurer sur la terre, jusqu'à ce que ses larmes aient longtemps arrosé « les lis de sa tombe », et alors elle aura mérité de le rejoindre.

Mais la mort du fiancé lui a donné droit au bonheur. Ceux qui ont héroïquement soutenu le combat suprême attendent Eudoxie pour qu'elle « bénisse les braves tombés au champ d'Arcadi ».

Nous essayerons, dans quelques extraits, de suivre le texte du *Serment* et de donner, malgré l'impuissance d'une traduction, une idée de l'harmonie du vers de M. Marcoras :

Dans la rapide nef courant sur tes eaux, — maintenant que la nuit tranquille est sans souffle, — sais-tu, ô mer, quelle tempête — agite ces âmes éprouvées?

Elles reviennent, les femmes avec les enfants, aux lieux ensanglantés — où la croix fut vaincue par le croissant. — Les malheureux! rien ne les console, — ni la clarté du ciel, ni le calme des flots. — Fixes, secs, indifférents à toute la nature, — leurs yeux restent plongés dans l'abîme du désespoir.

Et s'ils élèvent les regards vers les profondeurs de la voûte immense et déserte, — on dirait que, lentement, ils y mesurent le malheur de leur sort.

Le pilote craint de leur dire que demain — le navire touchera la patrie... Les esclaves ont-ils une patrie?

Divine Espérance, toi qui, au loin, dans les tourments, dans l'épreuve, — as soutenu trois années entières tous ces cœurs, — reviens, oh! reviens! A la proue des navires, pose-toi! — Que l'époux, la jeune fille, le petit enfant

te retrouvent, — ainsi que, le rameau vert au bec, — virent un jour les habitants de l'arche une colombe blanche.

Viens! Espérance. Que leur destinée nouvelle s'abrite à ton ombre. — Que vers toi. ils lèvent leurs yeux consolés. — Pose doucement ta main sur leur poitrine, que l'angoisse oppresse. — Et du sein de la mère, ô divine Espérance, fais couler ton lait aux lèvres de l'enfant...

Le navire glisse sans s'arrêter. La pléiade — voguant, à travers les cieux, marque minuit. — Tout, les flots, les airs, sont mollement endormis. — Les étoiles qui, là-haut scintillent et tremblent, — paraissent autant d'yeux d'anges fixés tristement — sur la terre abreuvée de sang et de larmes.

Tous les passagers reposent à bord, excepté Eudoxie. Elle veille en songeant au passé et à l'avenir. Elle cherche à voir la première la forme confuse de la patrie.

Oh! quelle est cette rougeur au fond du ciel? — Frais nuages du matin, soulevez-vous et laissez — son regard plonger où son âme s'élance! — Grands dieux! ne sont-ce pas les montagnes de Crète?... D'abord elle pâlit, et soudain, une rougeur, — semblable à celle qui réchauffe l'horizon en face d'elle, couvre son visage. — Elle lève avec amour ses bras étendus; — et tandis qu'ils tremblent, comme des roseaux flexibles, on dirait qu'elle veut en faire des ailes pour voler.

Elle se penche vers celles qui dorment, veut crier; — mais, haletante, ne trouve pas de voix. — Soudain, comme la flamme qui couve — et puis s'élance tout à coup, — claire, pleine, forte, échauffée par l'obstacle même, — sa voix éclate avec le nom de la patrie!

Comme à la trompette de l'archange — les morts se réveilleront hagards, étonnés, — ainsi se réveillent femmes, jeunes filles, enfants. — La Crète! Ce mot n'a-t-il pas retenti? — Ce n'est pas une illusion de la pensée, ce n'est pas le mensonge d'un rêve. — Non! les lèvres d'Eudoxie le prononcent, ce mot. — L'écho magique ne s'est pas encore tu.

Oh! comme elles s'élancent pour voir ces montagnes adorées — que montre, immobile, la main de la jeune fille! — De quelle voix, lorsqu'elles découvrent de loin le sommet de l'Ida, — elles s'écrient et répètent : La Crète! la Crète!

Le poème est plein de ces beautés sans tache; pures comme le ciel ionien qui les inspire. Les descriptions de la nature y sont admirables.

La nuit est venue. — La sombre noirceur des cieux — recouvre le gazon dans la vallée et les branches sur la montagne; — les eaux et les rochers de la mer s'assombrissent. — Dans le désert du firmament, nulle étoile pâle ne brille; — seule, la lune, en se cachant, passe — et donne un reflet argenté à quelque bord de nuage. — On n'entend pas un cri. On n'aperçoit nulle part un voyageur. — Palais et chaumières ont ouvert leurs portes au

sommeil. — Les oiseaux ne bougent plus dans les ténèbres; — ils enfoncent la tête sous leur aile, chaud abri. — L'herbe, la fleur, à cette heure, se sont transformées — en oreiller pour l'insecte, en lit pour le papillon. — L'agneau se couche dans la bergerie, le chevreuil dans le bois. — Toutes les créatures reposent à ton ombre, ô créateur!

Il ne faut pas chercher, dans l'œuvre de M. Marcoras, une composition savante, un intérêt dramatique; mais les défauts d'enchaînement de l'idée principale du sujet, M. Marcoras les fait oublier dans le détail de ses œuvres par la beauté des images, par l'élévation des sentiments, par le charme de l'expression.

VI

Ceci n'étant pas un cours de littérature, il ne peut être parlé de tous les poètes de l'école ionienne. Faire connaître seulement les plus populaires aux lecteurs étrangers à la Grèce, tel a été notre but; c'est pourquoi nous n'avons rien dit de Jean Zampelios, de Corfou, qui a écrit dix ou douze tragédies sur des faits de l'histoire nationale, lesquelles ne sont pas sans valeur malgré leur manque d'action dramatique.

Nous ne parlerons pas non plus du fils de Jean : Spiridion Zampelios, ni de Candianos Roma, de Zante, ni d'Antoine Manoussos, de Corfou, poète soldat, qui chante la Grèce et se bat pour l'indépendance italienne, ni de Mavrojannis, poète journaliste, qui célèbre en marin les beautés de la mer et donne en homme politique des conseils à ceux qui conduisent le char de l'État. Nous nous tairons sur Panajotti Panas, de Céphalonie, sur Georges Martinélis, de Corfou, et sur beaucoup d'autres dont on peut trouver les vers et les noms dans les anthologies.

Mais si quelqu'un s'étonnait de ne pas voir figurer dans cette étude un poète célèbre, Aristotelès Valaoritis, que la Grèce a perdu et pleuré il y a quelques mois, c'est que Valaoritis, quoique Ionien, appartient à celle des sept îles qui, par sa situation géographique et par son génie, se rapproche le plus du continent.

Comme poète, d'ailleurs, il se rattache à une autre école que nous apprécierons plus tard.

Qu'il me soit permis, avant de terminer cette étude, faite un peu à vol d'esprit, comme certains paysages sont vus à vol d'oiseau, d'emprunter quelques citations à un poète ionien satirique et humoristique. Le rire est médiocrement goûté par le peuple grec, qu'une longue infortune a prédisposé à la mélancolie, à la tristesse plus qu'à la gaieté.

Solomos a aussi laissé deux ou trois satires pleines de verve et d'esprit. Mais le poète ionien satirique par excellence, c'est M. André Lascaratos, de Céphalonie.

M. Lascaratos a écrit en prose dans l'idiome de son île. Il a été, bien avant la *Lanterne* d'Henri Rochefort, l'éditeur et le rédacteur d'un recueil périodique : *la Lanterne*, où il n'épargnait pas non plus les vices sociaux et les hommes au pouvoir.

Il frappe sur les ambitieux politiques, puis il se mesure avec le clergé, dans un livre plein d'amère passion : *les Mystères de Céphalonie*. Ceux qu'il fustigeait le frappent à leur tour et l'excommunient ; alors il les accable de nouveaux coups.

Mais il n'entre pas dans mon cadre de parler des ouvrages en prose de M. Lascaratos, malgré leur verve et leur originalité. Nous les signalons pour expliquer le caractère batailleur du poète.

La traduction des vers de M. Lascaratos est difficile, la lecture en est compliquée pour les Grecs eux-mêmes lorsqu'ils ne connaissent pas Céphalonie.

C'est pourquoi il faut choisir non ceux qui ont le plus de vigueur et d'allure, mais ceux qui ont un caractère assez général pour être compris ailleurs qu'en Ionie.

D'où vient le nom des talara (mot grec pour thaler, argent)?

Lorsque Dieu eut créé l'univers, — Lixouri (ville où le poète est né) et divers autres pays, — il se dit en lui-même : Ah! maintenant, il ne me reste plus — qu'à créer l'homme. — Et tandis qu'il tenait encore dans ses mains Adam, — il lui dit : Toi, Adam, sois la bête des bêtes!

C'est-à-dire, sois au-dessus de tout! — Aie l'âne à ton service. — Nourris-toi de rougets et de barbues. — Que les vallons se cultivent à ton profit;

— que les chiens t'obéissent humblement; — que les poules pondent leurs œufs pour toi... Je t'ai fait à mon image et je t'aime.

Je te bâtis une petite maison dans mon paradis, — avec tous les biens fournis par ma générosité divine. — Tu peux manger les bons fruits — sans que cela te coûte un liard; — mais j'exige, messire Adam, — que tu ne touches point à mes talaris.

L'argent, c'est le fruit de sagesse. — Celui qui le possède a le savoir, est lettré; — il est charmant, il est doué de tous les mérites; — tout le monde l'admire — et le loue... — Mais l'argent, aussi, est un poison — qui fait de l'âme une boue des égouts.

N'y touchez pas, Adam; car alors, — votre innocence croulera. — Vous ne pourrez plus vivre heureux dans mon Éden. — C'est le diable qui a fait les talaris; — surtout laissez-les...

Dieu avait alors en Asie — un grand et beau jardin, — et pour que les diables n'entrassent pas — déplanter les choux, — parmi les haies de roseaux — il avait tendu des pièges en fer.

Mais, ainsi que cela arrive encore de nos jours — lorsque nous posons des souricières, — qu'une souris est prise, — les autres passent sur le piège — démonté par la première victime; — ainsi les diables entraient — et dévastaient le pauvre jardin.

Un jour qu'Adam et sa femme parcouraient gaiement — leur bienheureuse solitude,... — voilà un petit diable devant eux... — Mille excuses, dit le démon. — Je ne suis pas venu pour mal faire. — Je passe et je vais à mes occupations. Je colporte de la toilette pour en vendre.

A peine Ève entend-elle ce mot de toilette, — qu'elle prend des airs gracieux...

Le diable étale ses marchandises, que convoite Ève; mais Adam n'a pas d'argent.

Ève pleure et dit : C'est toujours comme ça.—Tu cherches des prétextes. — Achète-moi ces robes; achète à crédit. — Tu paieras au mois d'août. — Miaou, miaou, miaou.

Au mois d'août se récolte le raisin de Corinthe en Grèce. Adam ne résiste pas au miaou, miaou de son épouse adorée; il a acheté à crédit; mais le mois d'août vient et la récolte est mauvaise. Le diable réclame son argent: comme le père des hommes n'en a pas, le diable vient trouver Ève, seule, et lui fait voler l'argent du bon Dieu, « le fruit de sagesse ».

Ce vol, Dieu l'aperçoit avec son télescope.

Il sonne alors, plein de colère. — Tout essoufflés accourent devant lui

bonnets bas, — Michel et Gabriel, les archanges, — habitués à remplir avec leurs longues jambes — les plus lointaines missions.

Amenez-moi, dit le bon Dieu, le diable, mes anges. — Au fait, suivez moi ; — je vais le relancer moi-même.

Les anges le suivent. — Il va d'abord à la maisonnette d'Adam. Il appelle les époux, — et, prenant Adam par le nez : — Ah ! voilà les tours que tu me joues, — s'écrie-t-il. — Coquin ! voleur ! tu me le paieras !

Et toi, Ève, tu mériterais...

Le diable avait filé. Il s'en allait en chantant : Ta-la-ra, ta-la-ra. — Et l'enfer, tout joyeux, retentit de son chant : Ta-la-ra. — Et de ce ta-la-ra, on a donné au corps du délit le nom de talara.

Les Grecs sourient de ces chants qui, composés pour nous, seraient plus gouailleurs et nous feraient rire. J'ai dit que les épreuves nationales avaient rendu les Grecs mélancoliques : ne me suis-je pas trompée? De telles épreuves nous ont-elles, à nous, fait perdre notre gaieté? Non.

Les peuples d'Orient qui s'enivrent de lumière, comme les peuples occidentaux s'enivrent de vin, semblent avoir le soleil triste.

Juliette LAMBER.

LE CHARMEUR

TROISIÈME PARTIE

I

Quand la Grise fut à cinquante pas des inconnus, elle s'arrêta net en voyant qu'ils la couchaient en joue. — Va toujours, lui dit Saturnin. Elle obéit, parce que c'était son devoir, mais fort étonnée de ce qu'on lui ordonnait de faire ; sa surprise redoubla quand elle vit se relever les canons des fusils. Saturnin s'était dressé sur le siège, les bras croisés, et regardant fixement les voleurs. Quand il fut à trente pas d'eux, il leur cria : « Face contre terre ! » Aussitôt les bandits se jetèrent à plat ventre dans la poussière. La Grise n'y comprenait rien, ni Jean-Pierre qui, au premier moment, avait pâli. Saturnin descendit du siège et, après avoir désarmé les malandrins, les attacha fortement l'un à l'autre avec des cordes qu'il avait dans son bagage ; après quoi il les fit lever et leur commanda de marcher devant.

— Ils sont bons enfants, murmura Jean-Pierre.

— Pas plus méchants que les autres, répondit Saturnin. Ils volent et tuent beaucoup moins que ne font les usuriers et les gens de guerre ; seulement, comme ils sont très pauvres et très paresseux, ils ont trouvé ce moyen de gagner leur vie sans beaucoup de travail. Leur métier réussit dans ce pays parce qu'ils effrayent les bourgeois qui se laissent détrousser de bonne grâce. Mais il suffit de leur faire peur, et ils deviennent doux comme des moutons.

— Comment leur avez-vous fait peur ?

— En les regardant. Si tu apprends à regarder, tu mèneras le monde. N'as-tu pas vu le crapaud fasciner le rossignol? Si tu avais appris à lire, tu saurais qu'il y a le bon et le mauvais œil, l'œil malin, comme disaient les poètes et les prophètes. On a vu des hommes dont le regard brisait le marbre, imposait silence au tonnerre et même aux orateurs du Sénat romain. Mithridate, roi de Pont, possédait une telle puissance dans les yeux, que, sans parler, il donnait des ordres. Les malades qui ont la jaunisse ne peuvent supporter la fascination du loriot, d'autres sont ensorcelés par des sauterelles, et j'ai connu dans ma jeunesse un paysan qui prenait des convulsions à l'approche d'une chauve-souris. C'est que tout est sympathie et antipathie dans la nature. Dis-moi pourquoi ce chêne, au bord de la route, se laisse enlacer par le lierre et ne peut supporter le voisinage de l'olivier? Pourquoi le romarin et le laurier se détestent? Pourquoi le noyer fait peur aux autres plantes qui ne croissent pas sous son ombre? Pourquoi ce figuier là-bas aime la rue? Pourquoi la vigne est si heureuse au pied des peupliers? C'est qu'il y a quelque chose qui va de l'un à l'autre, une attraction ou une répulsion qui ne s'expliquent pas, une âme qui jouit ou qui souffre. C'est par la même raison que les rois de France et Pyrrhus guérissaient les écrouelles, et que mon regard effraye les voleurs.

Jean-Pierre écoutait sans bien comprendre ; la Grise, toujours étonnée, mais rassurée, suivait au pas les hommes attachés qui marchaient devant. Saturnin reprit, après une pause : « Il y a peut-être encore ceci. » Et il montra le vêtement qu'il portait sur le corps, — non le costume noir, car il le quittait en voyage pour se mettre à son aise, — mais une belle tunique en laine rouge qui éclatait au soleil.

— Votre gilet de flanelle? demanda Jean-Pierre.

— Mon gilet de flanelle, répondit gravement Saturnin. Ne sais-tu pas qu'il met les taureaux en fureur? Peut-être un jour mettra-t-il des armées en fuite.

Ils en étaient là de leur entretien quand ils arrivèrent au pied d'une montagne sur laquelle était perché un couvent. Saturnin ordonna aux voleurs d'y monter, et, la route étant carrossable, il

dit à la Grise de les suivre. Arrivé à la porte du monastère, il demanda le supérieur, et lui parla ainsi :

— Mon père, voici une douzaine de pauvres gens que j'ai trouvés sur la grande route où ils détroussaient les voyageurs. En exerçant ce vilain métier, ils offensaient Dieu dans son sixième et dans son huitième commandement; j'ai donc pensé que je ferais bien de vous les confier, afin que vous pussiez les remettre sur la bonne voie. Ce qui les a poussés là, c'est un peu la faim, et ils trouveront chez vous à dîner tous les jours; c'est un peu la paresse, et par conséquent ils me semblent nés pour la vie contemplative. Enfermez-les dans des cellules d'où ils ne puissent sortir; voici leurs armes qui pourront vous servir contre eux, s'ils font les méchants. Mais je pense qu'ils seront très doux et qu'ils ne vous voleront rien, d'autant plus qu'il n'y a rien à prendre chez vous, si ce n'est de l'argenterie d'église, mais ils la respecteront, parce qu'ils sont fort dévots : je les ai vus se signer devant toutes les croix plantées sur la route. Vous avez, de plus, des parchemins et des tableaux qui ne risquent rien, par la raison que ces hommes ne savent pas lire et n'ont pas le goût des beaux-arts. Je les crois d'assez mauvaises mœurs, mais c'est à vous de les corriger; je sais d'ailleurs, ayant lu l'histoire de votre couvent, que vous avez donné asile à de pires coquins, notamment à quatre empereurs d'Allemagne. Accueillez donc ces pécheurs, et attirez-les dans votre ordre; je suis sûr que vous en ferez d'excellents moines, si vous leur parlez beaucoup de l'enfer et si vous leur donnez à manger suffisamment.

Le supérieur éprouva plus de surprise que de plaisir; cependant, n'ayant su que répondre, il enferma les bandits dans des cellules séparées; on leur passait chaque jour, par le guichet, de bonnes paroles avec des fruits et du pain de maïs. Au bout de huit jours, les moines avaient fait amitié avec les nouveaux venus qui les amusaient par le récit de leurs aventures; il en résulta que deux ou trois religieux se sauvèrent une belle nuit, le fusil sous le bras, pour aller détrousser les voyageurs, en quoi ils eurent grand tort, parce qu'on le sut, et que les journaux mal intentionnés en prirent occasion pour déblatérer contre les ordres monastiques. Mais les malandrins n'eurent garde de quitter le

couvent où ils avaient trouvé ce qu'il leur fallait : étant devenus très gras, on les voyait chaque jour, après dîner, passer plusieurs heures en contemplation devant l'infini, les mains croisées sur leur ventre. Il n'y en eut que deux ou trois qui restèrent maigres et qui, étant tombés dans la contrition, moururent de fort mauvaise humeur.

Cependant Jean-Pierre et Saturnin étaient arrivés dans la résidence d'un prince-évêque (il y en avait alors) dépossédé depuis plusieurs années de sa principauté. A vrai dire, c'était un excellent homme et qui, dans toute autre situation, eût été parfaitement heureux; mais le malheur avait voulu qu'il fît deux métiers qui n'allaient pas bien ensemble : étant bon évêque, il était forcé d'être mauvais prince, — et, s'il eût été bon prince, il aurait fait le plus grand tort à sa religion. Aussi gouvernait-il fort mal; il avait, de plus, une cour de vieux garçons qu'il aurait obligés à se marier, s'il n'eût été que prince; mais, étant évêque, il avait dû les contraindre au célibat, c'est-à-dire aux mauvaises mœurs. Aussi le peuple était-il devenu mécréant; or, l'évêque, estimant que toute hérésie est un péché, persuada au prince que tout péché est un délit; le prince dut sévir et acheter à l'étranger de l'artillerie; il y eut une émeute tous les mois, — si bien qu'un puissant voisin vint rétablir l'ordre en s'installant dans un des palais de l'évêque :

— Je vous laisse l'autre, dit rondement le puissant voisin qui était galant homme; je vous laisse, de plus, toutes les églises où vous ferez tout ce qu'il vous plaira; je vous porterai le plus grand respect et je vous donnerai de l'argent. Seulement, pour vous épargner du tracas, je gouvernerai à votre place. Vous voilà content, je pense, et nous allons être une paire d'amis.

Mais l'évêque ne fut pas content : il tenait, on ne sait pour quel motif, à être prince. Aussi s'enferma-t-il dans son palais, et l'on cria partout qu'il était couché sur la paille humide des cachots. Cependant on le vénérait plus que jamais, le peuple cessa de s'insurger contre lui, et des processions de pèlerins lui apportèrent des cadeaux de toutes les parties du monde. Tout allait donc pour le mieux, mais l'évêque s'obstinait à ne pas sortir, bien qu'il fît beau temps, et que la porte de son palais fût ouverte.

Aussi s'ennuyait-il beaucoup et avait-il les jambes enflées; ses médecins ne le guérirent pas, bien qu'ils eussent beaucoup de science, parce que chacun d'eux le croyait atteint d'un mal différent. On vint lui dire un jour qu'il y avait sur la place un charlatan qui vendait une eau merveilleuse. Aussitôt l'évêque manda Saturnus, qui lui dit : « Prenez mon bras, et allons nous promener. »

L'évêque n'en voulut rien faire : qu'eût-on pensé en le voyant dans les rues? Tous les vieux garçons de sa cour le retenaient prisonnier, et lui assuraient que sa cause était perdue s'il avait le malheur de prendre l'air. Ayant à choisir entre ses jambes et sa cause, il ne pouvait hésiter un seul instant : il sacrifiait ses jambes.

— Laissez-moi faire, on ne vous verra pas, — lui dit Saturnus qui courut aussitôt sur la place et prit dans le caisson de la carriole un petit paquet qu'il mit sous son bras. Puis il congédia Jean-Pierre en lui annonçant qu'il ne rentrerait qu'assez tard dans la nuit. Il y avait dans ce paquet le costume de paysan que le pitre portait en voyage, quand il quittait l'uniforme de petit caporal. Saturnus engagea l'évêque à endosser la grosse veste et à enfiler le large pantalon de velours : ainsi vêtu, le prélat n'avait plus rien de vénérable et paraissait beaucoup plus petit qu'en soutane : aussi put-il passer impunément à travers la valetaille qui ne se dérangea même pas pour le regarder. Il eut l'occasion de remarquer que ses gens fumaient et juraient dans l'antichambre, couchés sur les bancs après l'heure de l'audience, et que des femmes pimpantes montaient l'escalier secret, ce qui leur était défendu. Après quoi l'évêque loua un fiacre et fit le tour de la ville. On lui avait dit que toutes les boutiques étaient fermées, les rues désertes, le peuple morne depuis l'arrivée du puissant voisin; à son grand étonnement, il trouva partout des foules bruyantes et joyeuses, et parcourut de nouveaux quartiers, très somptueux, dont on ne lui avait jamais parlé. Nul ne prenait garde à lui, pas même les gens dévots qu'il reconnut et qui s'agenouillaient autrefois sur son passage. De jolis uniformes circulaient, des robes tapageuses, des loques tragiques de mendiants, des serviettes blanches posées à plat sur des chevelures noires,

çà et là quelque grave soutane ou un froc jovial ; des files de chevaux, de mulets, d'ânes et de bœufs, attelés ou non, se croisaient ou se suivaient à travers cette cohue bariolée : les balcons riaient, couverts de grandes gens, les marchés criaient pleins de peuple, les jardins chantaient remplis de musiciens; la joie éclatait partout dans un immense bourdonnement dominé par les fanfares militaires et par les tintements des cloches, mais aucune voix d'en-haut ni d'en-bas ne venait dire à toute cette agitation de plaisir et de travail : « Calmez-vous, taisez-vous et saluez ; vous voyez bien ce petit homme en habit de paysan ? C'est une Grandeur, une Éminence, une Sainteté qui passe. »

Saturnus comprit que ce spectacle affligeait le vieillard, et fit signe au cocher de mener son cheval hors de la ville. C'était une belle journée d'octobre; le ciel jetait sur les lignes pures des collines, sur l'infinie majesté de la plaine, sur les arcades glorieuses des aqueducs, une brume lumineuse et conciliante qui accordait toutes les couleurs. Les pins étaient nobles, les feuillées légères : il n'y avait pas un tronc d'arbre, une touffe d'herbe, une ruine, un caillou qui n'eût sa tournure et comme un secret désir d'être beau.

— Voilà des amis qui ne changent pas, dit Saturnus.

— Vous avez raison, répondit l'évêque.

Fut-ce le soleil, ou la promenade, ou la fidélité de la nature, ou l'absence des gens médiocres qui entourent d'ordinaire les souverains? Je ne sais, mais l'évêque eut faim et consentit à souper dans une auberge de campagne, à l'ombre de branchages verts appuyés sur quatre piliers blancs. La chère était plus que simple, mais le vin gai, couleur de soleil, et une bonne fraîcheur montait de la rivière; l'évêque déclara que, depuis sa jeunesse, il n'avait jamais mangé de meilleur appétit. Le soir, il voulut retourner à pied à la ville. Quand il fut rentré furtivement dans son palais, il apprit qu'on l'y avait cherché toute la journée, et que, ne l'y trouvant pas, on avait fait courir le bruit que le puissant voisin l'avait fait enlever pour lui tordre le cou. Les vieux garçons de la cour s'agitaient pour lui nommer un remplaçant, chacun d'eux voulant l'être. Celui qui avait le plus de chances d'être élu était le plus vieux, parce qu'on espérait qu'il mourrait vite ; cependant

un des jeunes comptait quelques adhérents, parce qu'ils le croyaient atteint d'une maladie de cœur. L'évêque rentra dans sa chambre, où il reprit l'habit sacerdotal, puis il manda tous les vieux garçons qui, en le voyant, firent la grimace et poussèrent des cris de joie; il les mit à la porte et ferma lui-même à clef l'escalier secret. Cela fait, il congédia tous ses camériers, tous ses gardes; et, en se mettant au lit sans le secours d'un valet de chambre, il constata que l'enflure de ses jambes avait diminué. Alors, comme il avait acquis la plus grande confiance en Saturnus, il but une cuillerée d'eau puisée dans une amphore où le charmeur avait versé sept gouttes de l'élixir; aussi ne fit-il qu'un somme jusqu'à l'aube. A peine levé, il se rendit chez le puissant voisin pour lui annoncer qu'il renonçait à être prince, et qu'il lui abandonnait ses deux palais, confessant qu'il ne faut pas tant de place pour un homme seul. De plus, il refusa toute indemnité en argent, ayant reconnu, dit-il, qu'on dînait fort bien pour vingt sous dans une taverne au bord de la rivière. Là-dessus, les deux rivaux se touchèrent dans la main et devinrent une paire d'amis.

Cependant Saturnin avait quitté l'évêque, emportant une forte somme d'argent pour une œuvre pie et une croix de commandeur qu'il destinait au petit caporal. En rentrant à l'auberge, il trouva le char dans la remise, la Grise à l'écurie, mais il ne trouva pas Jean-Pierre qui avait disparu. L'hôtelier lui dit qu'une belle dame était venue demander le pitre, et qu'après deux heures d'entretien, elle l'avait emmené dans une chaise de poste. Saturnin se souvint alors (et il se repentit de n'y avoir pas assez pris garde) qu'il avait été suivi sur la grande route, pendant plusieurs lieues, par une berline attelée de quatre chevaux. Ce soir-là même, à Piogre, le coucou ne chanta pas neuf heures. Était-ce Gongon qui l'avait dérangé en l'époussetant? Était-ce Jean-Pierre qui avait oublié le salut promis : « Bonsoir, Claudine? » Tout ce que nous savons, c'est qu'à neuf heures le petit caporal courait les grandes routes avec une princesse septentrionale, et que Gongon jurait ses grands dieux qu'elle n'avait pas touché le coucou.

II

Quand un accident arrive, il y a toujours quelqu'un qui en est heureux; ce quelqu'un, cette fois, fut Magloire. Dès sa sortie de l'hôpital, le pédon était revenu au village où sa mère, qui le croyait mort, l'avait reçu à bras ouverts. Mais le maître d'école, le prenant à l'écart, lui dit de la voix qu'il empruntait quand il gourmandait sa classe : « Je sais tout. »

Magloire pâlit, pensant que sa frasque avait été découverte; le maître d'école, heureux de l'effet produit, continua :

— Un jour que tu étais pris de vin, tu t'es fendu le crâne en tombant sur ta bouteille. Ne le nie pas, je t'ai vu à l'hôpital, et j'ai causé avec le professeur de médecine légale qui t'a examiné : il n'y a rien de caché pour la science. Voilà ce que c'est que d'avoir méconnu mes conseils. Je t'ai toujours dit : « Magloire, occupe ton cerveau, apprends l'orthographe. C'est l'ignorance qui conduit au désordre. » Tu n'as pas voulu me croire et tu ne saurais reconnaître un adjectif qualificatif d'un adjectif déterminatif. C'est ce qui t'a perdu.

Magloire, tout à fait rassuré, partit d'un grand éclat de rire.

— Tu n'es qu'un ingrat, reprit le maître d'école en se dressant de toute sa hauteur. Pendant ta maladie, je me suis occupé de toi; j'ai obtenu de l'administration que ta place te fût conservée. Maintenant je t'abandonne à tes vices et je ne te connais plus.

A ces mots, M. Parlantin sortit majestueusement. Magloire se tourna vers sa mère et lui dit : « Donne-moi à boire. » Tout en buvant, il se fit raconter les nouvelles de Piogre. La grêle, dont il avait déjà vu les ravages, ne l'affligea guère : il ne possédait plus rien; il pensa seulement que le vin allait renchérir; on se rattraperait sur l'eau-de-vie. Le départ de Jean-Pierre lui fit plaisir; la place était libre. Alors il se regarda dans un miroir et, observant qu'il avait encore sur le front une cicatrice, il la couvrit de son chapeau, qu'il ne quitta plus. Comme on l'avait rasé à l'hôpital et nourri sainement, il se trouva le teint frais et le visage encore jeune; mais ses habits laissaient à désirer.

— Donne-moi de l'argent, dit-il à sa mère.

Il n'y avait plus un liard dans la maison; mame Begnule alla chez Gongon, qui lui prêta un écu de trois livres, en lui faisant signer un reçu : cela suffisait alors pour l'étoffe d'un vêtement, mais il fallait le coudre; Begnule y passa plusieurs nuits. Magloire la pressait en l'appelant mère Lambin, car il voulait se montrer à Claudine avec tous ses avantages, et il trouvait le temps long. En attendant, il avait repris son métier de pédon, et le messager n'y étant plus, il ne manquait pas d'ouvrage. Le jour où il étrenna son costume neuf, il aperçut de loin, en rentrant au village, Claudine qui l'attendait sur la borne de la Plantée; ce fut elle qui l'aborda en disant :

— Vous n'avez rien pour moi?

— Non, Claudine. Mais pourquoi me dis-tu *vous?*

— Je ne dis *tu* qu'à Jean-Pierre.

— C'est une lettre de lui qu'*on* attend?

— Ce sont mes affaires, dit Claudine, qui lui tourna le dos en rentrant précipitamment : cet homme ne lui plaisait pas. Elle n'en alla pas moins à sa rencontre tous les jours, à l'heure où il revenait d'ordinaire à Piogre; mais chaque jour il rentrait un peu plus tard et le soleil se couchait un peu plus tôt. Jamais le pédon n'avait de lettre pour elle, et il le lui disait avec un rire de travers qui n'annonçait rien de bon. Au bout d'un mois, comme il n'apparaissait qu'à la brune, elle ne s'aventura plus sur la grande route et alla l'attendre à l'entrée du chemin des Roches, dans la rue où les commères se tenaient assises devant leurs portes pour voir passer les filles qui se promenaient par bandes en se donnant le bras et en riant très haut. Tout ce monde parlait de Claudine; mais elle ne s'en doutait pas et se tenait debout, les yeux tournés vers la Plantée, par où le pédon devait venir. Magloire arrivait enfin, sifflant un petit air gouailleur, et criait en passant devant elle : « Il n'y a rien! »

En même temps, Begnule et Gongon tenaient de longs conciliabules. Jean-Pierre n'écrivait pas et ne reviendrait jamais : pour quoi faire? Après la grêle, adieu paniers! Les vendanges étaient faites, et il n'y avait plus *sistance* dans le pays. Cette espèce de Crazet devait gagner beaucoup d'argent par les Alle-

magnes ou les *Étalies,* et qui a du bien n'aime plus rien; un qui est riche et un qui triche, c'est tout un : attendez-le sous l'orme! Mais Magloire, voilà un joli homme : propre et rangé, avec un dur métier tout de même; travaillant rude fort et ne gagnant pas lourd, mais capable avec ses deux bras de se remplumer, si on lui donnait de quoi. Et puis il fallait un homme dans la maison; on parlait de rôdeurs qui couraient le pays; toutes les nuits, Gongon entendait du bruit dans le galetas; de *bon vrai,* ce n'étaient ni les rats ni la fouine. Un matin, après une nuit de bise, en ouvrant sa cuisine, elle l'avait trouvée pleine de suie; quelqu'un s'y était laissé *dévaler* par le trou de la cheminée : c'était clair comme le jour. Conclusion : Magloire devait épouser Claudine; les deux vieilles se le disaient journellement entre trois et quatre heures, en buvant leur café au lait. Mais toutes les fois que Gongon abordait ce sujet avec sa nièce, elle n'obtenait qu'une réponse, toujours la même :

— Jean-Pierre doit revenir le lendemain de Noël et je l'attends.

— Attendons le lendemain de Noël, dit Gongon à Begnule avec un hochement de tête et un clignement d'œil prouvant qu'elle était sûre de son fait. C'est qu'elle connaissait le monde et disposait de l'avenir; aussi passait-elle pour maîtresse-femme. Begnule, moins rassurée, conseillait pourtant à Magloire de laisser faire le temps.

Enfin, un soir d'octobre, le pédon revint plus tôt que de coutume, et, ne trouvant pas Claudine à l'entrée du chemin des Roches, il courut la chercher jusque dans la cour ouverte entre les deux maisons : « Une lettre, une lettre! criait-il de toute sa voix. Une lettre pour M[lle] Claudine Gaudy. Une lettre!... »

Gongon devint soucieuse, Claudine ne se hâta pas d'accourir aux cris du pédon : il paraissait si heureux, qu'il devait apporter de mauvaises nouvelles. Cependant elle descendit l'escalier et paya le port : les timbres-poste n'étaient pas encore inventés. Ce qui l'étonna, ce fut de n'avoir à payer qu'un sou : la lettre venait de la ville et, par conséquent, n'était pas de Jean-Pierre. Cependant la jeune fille alla s'enfermer dans sa chambre; puis, les volets tirés, la fenêtre baissée, elle alluma sa chandelle et

brisa le cachet en tremblant. Son premier regard courut au bas de la page, où elle trouva pour toute signature : *Un ami inconnu.*

— Ce n'est pas lui, dit-elle. Puis, avant de lire (son esprit n'avait pas d'impatience et les idées lui venaient l'une après l'autre), elle se demanda qui pouvait être cet ami inconnu qui lui écrivait. Comme elle n'en trouva pas, et qu'elle n'admettait point qu'un inconnu pût être son ami, elle regarda de nouveau l'adresse, pour s'assurer que la lettre était bien pour elle ; enfin, elle lut ce qui suit lentement, pesant chaque mot, et recommençant vingt fois la lecture avant d'arriver au bout :

« Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous informer, par la présente, que quelqu'un que vous savez bien et qui ne vous écrit pas, jouit d'une très mauvaise réputation dans le pays étranger où il a élu domicile. Outre les carottes qu'il tire à la population avec le charlatan dont il est le complice de ses escroqueries, on lui reproche : primo d'abord d'être adonné à l'ivrognerie, secondement de mener une vie de bâtons de chaise avec les femmes perdues de la localité. Si vous voulez plus de détails, écrivez poste restante à la ville aux initiales X. Y. Z. Je vous adresse ces lignes sans autre intérêt que pour votre gouverne et que vous cessiez d'être mise dedans par un individu qui ne mérite pas votre fréquentation. C'est dans ces sentiments que je vous prie d'agréer les miens et que je me signe :

« *Un ami inconnu.* »

Quand Claudine eut achevé sa lecture, elle sourit en secouant la tête, et regarda le coucou suspendu dans sa chambrette, en face de la fenêtre, depuis le départ de son ami.

— N'est-ce pas, lui dit-elle tout haut, que c'est un mensonge ?

Le coucou chanta. Alors, complètement rassurée, elle eut un éclat de rire jeune et frais qui égaya toute la maison.

— Tu es bien gaie aujourd'hui, dit Gongon, et tu brûles la chandelle en plein jour. Allons, viens manger ta soupe.

Claudine mit la lettre dans sa poche et sortit en riant toujours, puis, prenant son pot de soupe, elle courut sous la tonnelle d'où partit, de minute en minute, une roulade de joyeuse humeur. Pendant ce temps, Gongon soufflait la chandelle et fer-

mait toutes les portes à double tour; c'était son dada de fermer les portes. Ce rire l'agaçait : trop fière pour solliciter une confidence, elle était fâchée de ce que Claudine ne lui dît rien. Aussi grommelait-elle en descendant l'escalier :

— C'est ce finaud de Crazet qui lui a écrit pour lui faire des *mamours*. Et la *bécasse* y croit.

Claudine, qui avait son idée, mangea sa soupe et but un grand verre d'eau, puis courut chez la fripière, qui « tenait du papier de poste » et des pains à cacheter, qu'elle appelait des oublis. Rentrée dans sa chambre, la jeune fille écrivit d'un trait de plume :

« Je n'ai pas d'ami inconnu, mais j'ai un ennemi connu qui perd son temps. Je le prie de garder pour lui ses lettres et de m'apporter celles de Jean-Pierre. »

Le lendemain, avant que le pédon fût parti, Claudine alla jeter ce billet, adressé à M. X. Y. Z., dans la grosse boîte noire qui n'était levée qu'une fois par jour, vers sept heures du matin. Le soir venu, à l'entrée du chemin des Roches, Magloire, qui ne rentra que fort tard, passa devant la jeune fille sans lui rien dire.

— Il n'y a rien pour moi? lui demanda-t-elle.

— Non, répondit-il d'un ton bourru. Est-ce que par hasard *on* voudrait des lettres tous les jours?

— Allons! pensa Claudine, il a lu mon billet et j'avais deviné juste.

Mais quinze jours après, le 27 octobre, vint une lettre timbrée de Regensburg, qui coûtait trente-deux sous et qui était signée Jean-Pierre. Claudine mit une heure à la lire et la relut trois fois.

« Mademoiselle, disait cette lettre, il m'en coûte beaucoup, veuillez le croire, de renoncer à un établissement où j'avais mis le bonheur de ma vie. Vous êtes assurément la personne la plus accomplie qui se puisse voir, et je ne retire rien de ce que je vous marquai sur le pouvoir de vos qualités et de vos charmes; mais la Providence, en séparant nos destinées, m'a relégué sur des bords où je suis retenu par les liens du devoir et de l'honneur. Adieu donc, adorable Claudine; oubliez un infortuné qui

emportera dans la tombe, avec le souvenir de vos appas et de vos mérites, le regret éternel de les avoir perdus. »

— Ce n'est pas Saturnin qui a écrit ce galimatias, pensa Claudine. Ce n'est pas Jean-Pierre qui l'a dicté. C'est copié dans un livre. N'est-ce pas? demanda-t-elle au coucou en levant les yeux. Mais aussitôt elle poussa un cri : c'était le soir où le petit caporal s'était évadé avec une princesse polaire. L'horloge était penchée à gauche, le balancier ne bougeait pas, le coucou ne chantait plus.

— Qu'est-ce qu'il y a? demanda Gongon qui était accourue.

— Laisse-moi! cria Claudine en se tordant les bras; laisse-moi, je t'en prie; laisse-moi, si tu ne veux pas que je meure. Au nom de Dieu, laisse-moi!

Elle se jeta sur son lit en sanglotant. Pendant tout un jour, elle resta enfermée dans sa chambre, sans répondre à sa tante qui l'appelait et qui un moment la crut morte. Cependant, en regardant par le trou de la serrure, Gongon la vit debout sur une chaise et s'ingéniant à réparer le coucou, qui n'allait plus. Le balancier, remis en mouvement, s'arrêtait de minute en minute; l'oiseau sortait de sa cachette quand l'aiguille, tournée par Claudine, atteignait le sommet du cadran; mais la pauvre bête ne savait plus ce qu'elle faisait et chantait de force, onze fois à midi, douze fois à une heure.

— Ce n'est pas moi qui l'ai touché, au moins, cria Gongon à qui l'on ne demandait rien. Ce qui inquiétait le plus la vieille, c'est que sa nièce avait refusé de dîner, mauvais signe! La pâleur, la fièvre, les larmes, tout ça passe; mais quand on ne mange pas, voyez-vous, c'est signe de crevaison.

— Mais enfin qu'est-ce qu'elle a? demanda mame Begnule.

— Elle a que son coucou ne va plus.

Begnule répéta la chose à Magloire, qui se frotta les mains, et quand sa mère lui demanda pourquoi il était si content, il répondit en faisant claquer ses doigts :

— Donne-moi à boire.

Cependant Claudine avait décroché l'horloge et, à force de regarder les rouages, elle finit par comprendre comment cela tournait. Jean-Pierre lui avait répété un jour ce mot de Saturnin :

— Ce n'est pas tout de croire, si faut-il faire.

Elle croyait de vrai cœur que le bonheur de la maison était attaché au coucou, mais quand le coucou n'allait pas, il fallait le faire aller, et elle y parvint à force de zèle et de courage. Quand elle vit le pendule se trémousser gaiement en cadence et l'oiseau sortir à l'heure juste en chantant autant de fois qu'il fallait, elle eut dans sa tristesse une lueur d'espérance.

— Quelque malheur est arrivé, pensa-t-elle, mais il peut être réparé.

Puis elle reprit la lettre de Regensburg et constata que le papier était exactement pareil à celui qu'elle avait acheté chez la regrattière. Alors seulement elle consentit à prendre un peu de nourriture, ce qui rassura Gongon que le jeûne terrifiait. Il n'y avait plus que deux mois jusqu'à Noël; Claudine les passa dans sa petite chambre, occupée à faire son trousseau, ne sortant même plus le soir pour aller à l'entrée du chemin demander des lettres au pédon, qui d'ailleurs n'en recevait plus pour elle. Les premiers temps, de semaine en semaine, la poste de la ville avait remis à Magloire une grande feuille de papier plié, cacheté, portant l'adresse de Claudine; il avait pu ainsi suivre les voyageurs à la piste et savoir ce qu'ils faisaient, ce qu'ils pensaient, ce qu'ils avaient sur le cœur, leurs inquiétudes, leurs reproches, leur étonnement de rester sans nouvelles de Piogre, les soupçons qui leur venaient et qui tombaient sur la pauvre Gongon. Jean-Pierre soupçonnait la vieille tante d'intercepter ses lettres et disait sur un ton de menace :

— Si c'est elle, je le saurai tôt ou tard et elle me le paiera!...

Une autre fois il avait dicté ceci :

— Si Magloire était encore pédon, je l'accuserais, mais je sais qu'il est mort.

— Mort et enterré, chanta Magloire en pouffant de rire.

L'avant-dernière épître, très longue, était enfermée dans un pli adressé à la regrattière, mais Magloire l'avait ouverte en reconnaissant sur l'enveloppe l'écriture de Saturnin. Arriva une dernière lettre qui était d'une autre main; Jean-Pierre s'était défié de son compagnon de voyage.

— C'est un malin qui veut nous éprouver, disait-il, et Dieu

sait ce qu'il t'écrit ; c'est pourquoi je me sers aujourd'hui d'un écrivain public.

Puis plus un mot ; la correspondance avait cessé brusquement depuis la fin d'octobre ; depuis lors aussi Claudine ne sortait plus : qu'est-ce que cela voulait dire ?

— La fine mouche, se demandait Magloire, était-elle parvenue à se mettre en rapport avec Jean-Pierre et avec Saturnin ?

Le pédon était inquiet, fâché, perdait la tête. Le plus sûr était de brusquer les choses. La maison de Claudine, à l'extrémité du village, habitée par deux femmes, donnant au levant sur une cour sans voisins, au midi sur un chemin peu fréquenté, au couchant et au nord sur la campagne, semblait faite exprès pour encourager les voleurs. La fenêtre de Claudine était la seule qui s'ouvrît du côté des Roches, où ne passaient la nuit que des chouettes et des renards ; les contrevents n'étaient pas fermés hermétiquement, parce que Claudine aimait à être éveillée par la première blancheur de l'aube ; une main pouvait passer sans peine entre les volets pour les ouvrir. La fenêtre, à guillotine, pouvait être poussée en haut du dehors, mais elle criait alors d'une façon lamentable ; Magloire le savait bien, car il rôdait souvent autour de la maison.

— Vos fenêtres font trop de bruit, dit-il un soir à Gongon qui était en train de baisser la sienne.

— Il faudrait les graisser, répondit la vieille, mais l'année est mauvaise et je n'ai pas de quoi.

— Laissez-moi faire, reprit le pédon qui courut chez lui et revint avec un pot d'huile rance.

Il fit l'opération de ses propres mains, et en moins de rien, tous les châssis glissèrent aisément dans les coulisses avec un frôlement si léger, que Gongon elle-même ne l'entendait pas. Claudine ne se doutait de rien ; elle était sous la tonnelle et pensait à Jean-Pierre. Mais quand elle rentra dans sa chambre, l'odeur de l'huile la suffoqua; elle vit sur le plancher l'empreinte d'un soulier que faisait une grosse tache de boue. Elle n'en dit rien à Gongon, craignant de l'effrayer, mais résolut de ne pas dormir cette nuit-là. Triste soirée de novembre ! Les arbres, effeuillés par la grêle, achevés par l'automne, nageaient dans le

brouillard qui montait de la rivière et qui, toujours plus épais, finit par les engloutir. Claudine ferma ses contrevents, mais préférant à l'odeur de l'huile le froid humide de la nuit, laissa sa fenêtre ouverte. L'horloge lui tenait compagnie ; le tic-tac du balancier lui répétait incessamment qu'elle n'était pas seule, et l'oiseau de demi-heure en demi-heure sonnait sa fanfare, comme pour lui dire :

— Je suis là !

Tout à coup Claudine entendit du bruit dans le champ, comme des pas sur des feuilles sèches. L'oreille tendue, elle s'avisa que le bruit se rapprochait, qu'une échelle était posée contre le mur et que de gros souliers montaient peu à peu vers elle en faisant craquer les échelons. Puis une chose qu'elle ne put distinguer glissa entre les contrevents qui s'ouvrirent aussitôt ; une ombre se dressa devant la fenêtre ouverte. En ce moment, le coucou chanta subitement minuit d'une voix si forte et si brave, que l'ombre surprise fit un soubresaut, l'échelle secouée fléchit à gauche et Claudine entendit le bruit d'une lourde chute. Alors elle referma les contrevents et porta contre la fenêtre tous les meubles qu'elle put remuer sans bruit ; puis elle dit au coucou : « Merci », et s'endormit en murmurant : « Bonsoir, Jean-Pierre. »

Magloire était tombé sur le dos dans l'herbe ; il en fut quitte pour des contusions qui le retinrent au lit une quinzaine de jours.

Pendant ce temps ce fut un autre pédon qui fit son service ; aussi Claudine reçut-elle une lettre de Saturnin, qui disait ceci :

« J'ai été longtemps inquiet et j'ai fait demander de tes nouvelles ; je sais maintenant pourquoi tu ne nous as pas écrit : c'est que tu n'as pas reçu nos lettres. Magloire, que nous croyions mort, est redevenu le facteur du village ; ce billet que je t'écris est pour lui plus que pour toi. S'il ne te le remet pas, qu'il y prenne garde ! Je sais sur lui des choses qui pourront abréger sa vie : à bon entendeur, demi-mot. Quant à toi, ma chère Claudine, patience et courage ! Tu recevras bientôt une seconde lettre de moi qui t'apprendra des choses que toi seule dois savoir. »

Ce billet troubla fort la jeune fille : le nom de Jean-Pierre ne s'y trouvait pas même une fois. Pourquoi Saturnin disait-il :

Patience et courage ! Elle pensait toujours malgré elle, au soir où le coucou n'avait pas chanté. La seconde lettre de Saturnin lui fut apportée par un berger d'Aspremont qu'elle ne connaissait pas et qui attendait la réponse. Cette fois le charmeur parlait de Jean-Pierre, mais en termes si obscurs, que la pauvre fille n'y comprit rien, sinon qu'elle était menacée d'un grand malheur. La lettre répétait plusieurs fois :

« Défie-toi de Magloire. »

Elle se terminait cependant par un mot plein de promesses :

« Va nous attendre à la Plantée, le lendemain de Noël, entre quatre et cinq heures : j'y serai. »

— J'y serai ? pensa-t-elle ; pourquoi n'a-t-il pas dit : « Nous y serons... »

Le lendemain de Noël, avant quatre heures, elle attendait à la Plantée : elle y était allée par les champs, en cachette, sans rien dire à Gongon ; son cœur battait de crainte et d'espoir, surtout de crainte. Elle s'était dit la veille :

— Si le coucou m'éveille à cinq heures juste, c'est que Jean-Pierre reviendra.

A cinq heures juste elle ouvrit les yeux et le coucou chanta aussitôt, mais elle était déjà éveillée. Alors elle s'était dit :

— Attendons le jour ; s'il fait beau, je verrai Jean-Pierre.

Avant l'aube, elle ouvrit ses contrevents ; le ciel était pur du côté du nord et nuageux du côté du midi. Alors elle s'était dit :

— Si la bise se lève, tout ira bien ; mais si c'est le bourguignon (le vent d'ouest), je suis perdue.

Le vent qui se leva fut le joran (celui du nord-ouest), qui amène tantôt de la pluie, tantôt du soleil. Alors Claudine pensa qu'elle devait attendre le premier mot de Gongon : si c'était une parole maussade (le cas était probable), Jean-Pierre reviendrait, mais si Gongon se réveillait de bonne humeur, mauvais augure ! Gongon ne se réveilla ni gaie ni triste et son premier mot fut celui-ci :

— Je n'ai plus de chicorée pour le café.

Toute la journée se passa ainsi pour la pauvre fille anxieuse, interrogeant le sort qui ne voulait pas lui répondre. Enfin, quand elle partit pour la Plantée, elle se dit que si elle ne ren-

contrait personne en chemin, elle pourrait compter sur son ami. Elle ne rencontra personne, mais il lui parut voir une ombre d'homme, allongée par le soleil couchant, qui s'enfonçait dans le chemin du cimetière. Il faisait beau : les branches enchevêtrées des noyers, les vastes ramures des tilleuls étincelaient, couvertes d'un givre rose. Mais le joran lançait des bouffées froides aux oreilles et aux mains de Claudine qui grelottait. A quatre heures seize minutes, le soleil disparut derrière la montagne, qui devint toute noire, et presque aussitôt après la Plantée s'obscurcit, le givre blafard donna aux rameaux une couleur d'ossements; les tilleuls se dressaient dans l'air brun comme des squelettes. Tout à coup, du chemin du cimetière, sortit un homme qui paraissait se diriger vers le village, mais qui se retourna brusquement, pour marcher droit sur Claudine et lui barrer le chemin. L'heure était bien choisie, le lieu propice, la Plantée déserte, le village assez éloigné pour ne pas entendre des cris de femme, la soirée assez sombre pour cacher le méfait et le malfaiteur. Magloire avait un long passé à venger : ses terres perdues, ses prétentions repoussées, ses complots avortés, la scène de la croisée, l'escalade récente qui lui avait si mal réussi : ces mécomptes accumulés le remplissaient de haine et de rage. Depuis bien des jours, il avait besoin de casser quelque chose : les derniers meubles de sa mère étaient en morceaux. Le sang lui montait à la tête et ses oreilles bourdonnaient comme celles d'un homme qui va perdre la raison. Il exécrait Jean-Pierre; que voulait-il de Claudine? Il ne songeait plus à l'épouser, sentant bien qu'il lui faisait horreur; il l'avait longtemps guettée cependant, espérant la surprendre, et si elle s'obstinait à ne pas sortir, il comptait sur ce rendez-vous du 26 décembre que les lettres de Jean-Pierre lui avaient dénoncé. Il l'avait vue quitter furtivement sa maison, traverser les champs, arriver seule à la Plantée; il s'était alors caché dans le chemin du cimetière pour laisser venir la nuit, puis jeté entre elle et le village pour lui couper la fuite. Que risquait-il maintenant? Plus rien. Il n'avait plus une minute à perdre : si Jean-Pierre allait venir! Elle était là, sous sa main, déjà vaincue, déjà perdue : en un clin d'œil il l'aurait saisie, bâillonnée, entraînée dans le cimetière sans gardien, dont

il avait d'avance enfoncé la porte : le soir, aucun vivant n'y va, les morts font peur. Il marcha donc sur elle et il allait l'atteindre, quand un bruit soudain qu'il n'avait jamais entendu le fit reculer en trébuchant : c'était une lamentation aiguë, stridente, qui se répandit au loin par le village et par la campagne : les chiens hurlèrent, les bœufs mugirent ; les villageois se souvinrent que le jour de la grêle un gémissement pareil, venu des Roches, les avait déjà terrifiés. Mais cette fois la clameur durait, plus sinistre et plus lugubre, se prolongeant dans la nuit et venant du cimetière, comme si les morts attaqués dans leurs tombes appelaient au secours. Claudine soufflait dans le cor que Saturnin avait rapporté des Alpes.

III

Pauvre Saturnin! En perdant Jean-Pierre, il s'était senti d'autant plus affligé, qu'il redoutait les princesses du Nord, lesquelles n'apprennent rien de bon aux jeunes gens, surtout en voyage; ce qui le consolait, c'était l'idée qu'on ne peut être bon cavalier si l'on n'est jamais tombé de cheval. Mais la Grise, qui n'avait jamais réfléchi sur ces questions, ne pouvait se consoler de ne plus porter son jeune maître : aussi courait-elle sans entrain, avec une mélancolie qui lui aurait valu bien des coups de fouet, si Saturnin n'avait pas compris ce qui lui tenait au cœur. Aussi lui disait-il souvent, pour la faire marcher : — « Hue, la Grise! Nous allons chercher Jean-Pierre. » Je ne sais si elle comprenait, je peux affirmer seulement qu'à ce nom elle relevait la tête et allongeait le trot; cependant elle n'aimait plus le métier qu'elle faisait dans les villes. Pendant que le charlatan haranguait la foule, elle regardait tous les visages levés autour d'elle, en cherchant parmi eux quelqu'un qui n'y était pas. Saturnin lui-même était fatigué, inquiet pour Claudine encore plus que pour Jean-Pierre : aussi résolut-il de prendre le plus court pour retourner au pays. Ce fut alors qu'il écrivit à la jeune fille les deux lettres qu'on a vues, en la priant de répondre au plus vite et de confier sa réponse au courrier d'Aspremont. Il reçut, dans une belle ville au bord de la mer, les quatre pages

toutes simples, un peu tristes, mais pleines d'affection, que Claudine avait écrites en courant : elle n'y disait rien de l'escalade nocturne. Saturnin voulut aussitôt se remettre en route et alla chercher la Grise à l'écurie ; le char était déjà dehors, à la porte de l'auberge. — Mais, au moment d'être attachée, la jument se cabra comme si elle était ivre et partit au galop. En moins d'une minute, elle eut rejoint un jeune homme qui attirait les yeux par son déguisement de petit caporal. Elle se mit alors à tourner plusieurs fois autour de lui pour qu'il lui dît quelque chose, tout étonnée qu'il ne prît point garde à elle, tant il était abîmé dans ses réflexions. Enfin Jean-Pierre leva la tête et reconnut la Grise : — Comment ! c'est toi, lui dit-il, pauvre bête ! Qu'est-ce que tu fais là?

La Grise le conduisit auprès de Saturnin, qui tendit la main au garçon, comme s'il l'avait quitté la veille. Puis le voyant pâli, amaigri, titubant, ne tenant plus sur ses jambes, il lui dit cordialement :

— Tu as besoin d'un bon dîner et d'un bon somme. Hé ! la Grise, à l'écurie ! Nous ne partons que demain.

Mais la Grise ne voulut pas aller à l'écurie : pourquoi lui faire quitter si tôt son maître? A peine l'avait-elle vu. Pour lui complaire, on dîna dans la cour de l'auberge, plaisir assez rare en décembre, mais c'était un pays de soleil. Jean-Pierre mangea beaucoup et but quelques verres de vin qui l'eurent bientôt restauré, car il était jeune ; après quoi il fit des caresses à la Grise et causa philosophie avec Saturnin.

— Mon cher vieux, lui dit-il familièrement, vous ne vous moquerez plus de moi avec vos simagrées et vos calembredaines. Je sais à présent qu'en dehors et au-dessus du monde il n'y a rien ; rien dans le ciel, rien entre ciel et terre ; ce que vous appelez Dieu, c'est rien. Le bien et le mal n'existent pas : toutes les religions, tous les empires ont été fondés par le vol et par le meurtre. Le premier homme fut un singe, la première femme une guenon ; leur race n'a fait de progrès qu'en grimaces. Le règne animal n'a d'autre loi que la raison du plus fort : chacun lutte pour vivre et se nourrit de son voisin, si le voisin ne se défend pas : l'homme mange l'oiseau, qui mange l'insecte, qui

mange l'homme. La vie est une souffrance; le bien suprême, c'est le néant.

Voilà ce que Jean-Pierre avait appris en moins d'un mois de la princesse boréale. Saturnin se garda bien de le contredire, car il savait par expérience que la discussion fournit des arguments à ceux qui croient avoir des opinions. Jean-Pierre parla d'abondance assez longtemps, mais il eût parlé bien davantage si on l'avait interrompu; il était fâché de ne point horrifier le charmeur qui le laissait dire. Enfin, à bout de paroles, il lui demanda un peu brusquement :

— Qu'avez-vous à répondre ?

— Absolument rien, dit Saturnin; tu m'as converti tout à fait et je n'ai plus qu'à te suivre. Je reconnais avec toi qu'il n'y a ni bien ni mal, et que vivre c'est souffrir. Par conséquent, nous n'avons rien de mieux à faire que de nous tuer. Adieu, la Grise !

La Grise rentra aussitôt à l'écurie, et Saturnin, prenant le bras de Jean-Pierre, le conduisit d'abord chez un apothicaire auquel il commanda une potion noirâtre, et de là sur une hauteur qui commandait la ville et le pays :

— Allons, bois-moi ça, lui dit-il en lui tendant la fiole. Ce n'est pas mauvais et ça ne fait pas mal au ventre. Tu t'endormiras tout de suite et tu ne te réveilleras jamais.

— Un moment ! balbutia Jean-Pierre qui devint rêveur.

La ville était à ses pieds, une ville peinte en vives couleurs qui chantaient dans la lumière. Des dômes, des flèches en marbre blanc et noir, des campaniles aux fines découpures se dressaient partout par-dessus les palais bariolés. Tout près, dans une promenade, marchaient de belles filles drapées dans de longs voiles blancs qui leur couvraient le visage; tout autour, des arbres encore verts mêlés à d'autres qui ne perdaient jamais leurs feuilles donnaient à cette fin d'automne une gaieté de printemps. Plus loin le ciel et la mer se contemplaient amoureusement comme deux grands yeux bleus attachant l'un sur l'autre un regard doré.

— C'est pourtant beau, murmura Jean-Pierre.

— Rien n'est beau, répondit Saturnin. Le beau et le laid, c'est comme le bien et le mal, ça n'existe pas. Ce marbre, c'est

de la chaux et de l'acide carbonique; ces monuments que tu vois représentent la souffrance de millions d'hommes qui travaillaient malgré eux pour vivre et qui auraient mieux fait de mourir. Ces femmes qui se promènent sont des guenons déchues. Il n'y a pas de ciel : l'espace est un grand vide ouvert de tous les côtés; pour voiler le soleil, il suffit d'un petit nuage. La mer, c'est de l'eau salée, n'en bois pas. Bois plutôt ceci.

— C'est une lâcheté de se tuer, dit Jean-Pierre.

— Qu'est-ce qu'une lâcheté, puisqu'il n'y a ni bien ni mal?

— Il faut accepter la lutte...

— Pour quoi faire? Ah! si nous étions encore dans nos vieilles idées, je comprendrais ce qui te retient. Tu pourrais me dire : « Il faut vivre, si ce n'est pour soi, du moins pour les autres. » Mais qu'est-ce que les autres? Une bande de malfaiteurs. Ils te mangeront si tu ne les manges pas.

— Et la pauvre Grise?

— Elle aime son râtelier, rien de plus. Tu es pour elle un être plus fort qui lui donne chaque jour son picotin d'avoine.

— Magloire le lui donnait aussi.

— Mais il la battait.

— Pourquoi donc est-elle si tendre avec moi?

— Pour ne pas être battue. Vas-tu croire à l'amour des bêtes à présent? Autant vaut croire à l'amour des femmes.

— Quant aux femmes, vous avez cent fois raison. Je n'en ai connu que deux : la première, une paysanne, n'a plus pensé à moi dès que j'ai tourné les talons; l'autre, une dame *du haut,* m'a jeté au bout d'un mois sur une grande route, en m'offrant de l'argent encore!

— Et tu l'as refusé?

— Pour qui me prenez-vous?

— Est-ce que tu ne luttes pas pour la vie? Eh bien! l'argent, c'est la vie, c'est le pain quotidien, le beurre aussi, un habit chaud pour l'hiver, une maison et le reste. A ta place, j'aurais accepté cet argent.

— Vous auriez fait une vilenie.

— Qu'est-ce qu'une vilenie, puisqu'il n'y a plus ni bien ni mal?

Jean-Pierre se tut et Saturnin se réjouit dans son cœur, parce qu'il venait de constater une fois de plus que les nouvelles théories ne changent pas les vieilles habitudes. De plus, il venait d'apprendre qu'on n'a pas besoin de savoir lire pour être un philosophe très avancé. Quand le soir fraîchit, il ramena Jean-Pierre à la ville et ne lui adressa pas la parole, parce qu'il le voyait pensif et ne redoutait pas les idées qui viennent d'elles-mêmes à un jeune homme : elles valent beaucoup mieux d'ordinaire que celles qui leur sont transmises par les princesses du Nord. Les rues étaient pavées de monde et ce monde paraissait heureux de vivre : les belles femmes voilées de blanc échangeaient avec les passants des sourires, les mendiants eux-mêmes demandaient l'aumône avec un air de bonne humeur et la recevaient en riant; une bouquetière offrit des fleurs à Jean-Pierre et, quand il lui dit qu'il n'avait pas d'argent, elle lui répondit : « Prenez-les tout de même. » Un capucin, monté sur un tréteau, pérorait en plein vent et disait en patois des choses gaies; de l'autre côté de la place, un artiste ambulant, prêchant à sa manière avec des poupées de bois peint, montrait le duel légendaire entre Polichinelle et le diable; la foule allait allègrement d'un tréteau à l'autre et n'avait pas l'air de trouver que la vie fût un mal. Jean-Pierre, qui était un peu las, parce qu'il avait marché toute la nuit précédente, voulut rentrer à l'auberge, où le souper lui rouvrit la bouche; il s'enquit alors de plusieurs choses et demanda des nouvelles du pays. Saturnin lui lut la lettre de Claudine :

« Dites à Jean-Pierre que je l'aime bien et que je l'attends le lendemain de Noël. Je n'ai pas bien compris ce que vous m'écrivez sur lui; il y a eu quelque chose et je ne sais quoi, j'y vois trouble. Si c'est une maladie, rassurez-moi vite; si c'est un chagrin, je veux le savoir, à moins que ce ne soit un secret; si c'est une faute, ne m'en dites rien, et puis, si vous me le disiez, je l'aimerais tout de même... »

En entendant ces derniers mots, Jean-Pierre fondit en larmes et cacha sa tête dans ses mains. Saturnin continua sa lecture et arriva au passage où Claudine parlait du coucou :

« Il est tombé malade un soir, le 27 octobre. Mais je l'ai guéri toute seule. Depuis lors il chante et je n'ai plus peur. »

— Le 27 octobre, dit Jean-Pierre qui devint tout pâle.

— Le 27 octobre : souviens-toi bien. C'est le soir où tu nous as quittés. Peut-être y a-t-il quelque chose entre terre et ciel.

Saturnin borna là sa morale et n'eut pas tort ; l'expérience lui avait appris qu'en adressant trop de reproches aux jeunes gens, on leur ôte la peine de se les faire eux-mêmes. Aussi vit-il Jean-Pierre passer de longues heures la tête baissée, les mains croisées sur ses genoux, avec des frissons, des rougeurs subites, la grimace qu'on fait en avalant quelque chose d'amer. Le pauvre garçon se rappelait une aventure dont Saturnin ne voulut pas savoir les détails, et il se la répétait durement, en se frappant le cœur avec une honte chaste. Il avait repris son habit de paysan, ne pouvant plus voir le masque forain qui avait attiré les yeux de la princesse. Cependant la Grise trottait vivement, faisant de longues étapes pour abréger le chemin du retour. Elle arriva la veille de Noël au fond du ravin où jaillissait l'eau des Trois Fées.

— Il faut te baigner dans cette eau, dit Saturnin à Jean-Pierre ; je sais qu'elle te fera du bien.

En effet, le garçon sortit de l'eau soulagé, délassé, comme s'il avait secoué tout le poids du voyage. Il lui restait pourtant quelques doutes, et il demanda timidement à son guide s'il faut vraiment croire aux choses qu'on ne sait pas.

— Quelles choses sait-on ? répondit Saturnin. Plus nous avançons, plus nous découvrons d'inconnus qui nous épouvantent ; plus les siècles s'accumulent derrière nous, les mondes par-dessus nos têtes, plus se multiplient les populations, autrefois imperceptibles, qui vivent sur un brin d'herbe ou dans une goutte d'eau. La science, en marchant, ne fait qu'étendre et éloigner de plus en plus l'espace illimité des brumes où l'œil ne peut atteindre. Oserais-tu affirmer qu'il n'y a rien dans ces brumes, toi qui ne sais même pas ce qui peut tenir dans ta main ?

Le lendemain, les voyageurs se remirent en route et arrivèrent le jour de Noël au village d'Aspremont. Tout en cheminant, Saturnin disait à Jean-Pierre :

— Malheur à celui qui est seul ! Il y eut une fois un philosophe qui se cloîtra chez lui, ferma sa porte et sa fenêtre et ne

voulut plus rien recevoir du dehors pour goûter l'ivresse de la solitude ; alors il nia le monde et finit par s'adorer lui-même ; quelques jours après on le trouva mort. L'âme isolée périt d'inanition : si rien ne lui vient de dehors, elle ne peut vivre. L'homme se nourrit de tout ce qui l'environne : non seulement de blé et de raisin, mais d'air et de jour : qui te dit que toutes ces choses d'où tu reçois la vie n'en aient pas, et qu'une âme extérieure ne respire pas autour de toi pour aviver la tienne? Quand le soleil au printemps, le feu en hiver, en été le frais de l'ombre ou l'eau d'une source te donnent une saine et longue impression de bien-être, qui te dit que tu n'as pas auprès de toi une protection vivante qui te veut du bien? Il est plus d'existences entre terre et ciel que n'en peuvent rêver les philosophes. Et sans t'en douter, tu es sous leur influence : tu te sens accablé sous leur poids quand la nature est en colère, et tu redeviens léger comme elles aussitôt que l'orage a passé. Ces êtres innombrables peuplant l'espace où il n'y a pas de vide, appelle-les comme tu veux : anges, lares ou fées ; fais-en des dieux si tu veux ou n'en admets qu'un seul, peu importe ; l'inconnu est si grand que toutes les croyances y peuvent tenir. L'essentiel est d'avoir la foi que tu n'es pas seul et que, si tu te conduis mal, il y a au-dessus de toi des âmes invisibles qui souffrent. Il en est peut-être que tu as offensées ; tu le sauras cette nuit. As-tu du cœur? Tu monteras ce soir à la pierre aux Fées avec une jarre non vernissée et pleine de lait que tu leur offriras. Tu y retourneras demain à l'aube et tu trouveras leur réponse dans la jarre.

Le soir, en effet, Jean-Pierre monta sur la montagne en tenant sur son épaule une jarre de lait. Le chemin était rude et couvert de neige où le pénitent entrait jusqu'à mi-jambes ; quand il atteignit la sapinière, il crut voir des fantômes formidables qui étendaient les bras pour lui barrer le chemin. Il s'enfonça pourtant dans la forêt, avec un frisson de terreur, de remords peut-être : il lui semblait que tous ces bras blancs se baissaient vers lui pour le saisir ou pour l'écraser. Cependant il se rassurait par moments, quand il voyait entre les cimes des sapins briller une étoile, une seule, luisante et tremblante, qui marchait

avec lui. C'est ainsi qu'il atteignit la pierre aux Fées ; il y déposa sa jarre et revint la chercher à l'aube ; il la trouva pleine d'or.

A Piogre, à Piogre ! Allons ! la Grise, on rentre au pays. Tu vas revoir l'écurie fraîche en été, chaude en hiver, où tu as passé de si bonnes nuits après le picotin d'avoine ; tu auras sans doute une caresse de Claudine, que tu aimes, et une bourrade de Gongon, que tu n'as jamais pu souffrir ; petit malheur, n'est-ce pas? Les bourrades ont du bon, elles font valoir les caresses. Ainsi pensait la Grise, qui s'encourageait à trotter. Quand elle reconnut le pays, elle se mit au galop ; en quoi elle eut tort : il ne faut jamais se hâter de jouir, disent les sages. La carriole était fatiguée du voyage, et une roue de derrière, qui avait cessé d'être neuve, se cassa. On perdit une heure pour la réparer, il est vrai qu'on avait de l'avance ; mais il fallut ensuite aller à pas de grue. A cent toises de la Plantée, on entendit le bruit du cor et la Grise s'arrêta.

— Descendons, dit Saturnin, c'est Claudine qui nous appelle.

Les deux hommes coururent vers les tilleuls ; le gémissement de la trompe étouffait le bruit de leurs pas. Claudine, exténuée, fléchit dans les bras de Jean-Pierre, en lui disant à l'oreille :

— N'aie crainte, je suis bien, je t'attendais.

Quant à Magloire, on ne le trouva que le lendemain, couché dans le fossé de la route : il avait le visage défait, ne pouvait plus parler, sa jambe et son bras droits étaient morts.

Quand Gongon sortit de la grange, où elle s'était réfugiée en entendant la trompette du jugement dernier, elle fut tout étonnée de voir arriver Saturnin, qui ramenait la Grise, puis Jean-Pierre et Claudine qui revenaient lentement, en s'arrêtant à chaque pas. Le premier mouvement de la vieille fut un geste d'effroi.

— Hé ! là, bon Dieu ! cria-t-elle en levant ses deux bras au ciel, est-ce qu'il faudra donner à manger à tout ce monde?

Saturnin la tira de cette inquiétude en ouvrant sa besace, d'où il fit sortir tout ce qu'elle voulut : de la viande salée, des œufs frais, des tommes blanches. Gongon se mit de bonne hu-

meur et, tirant de sa poche un morceau de sucre, elle l'offrit à la Grise, qui se dit avec stupéfaction :

— Qu'est-ce qu'elle a?

Seul, Jean-Pierre était triste ; il emmena Claudine à l'écart et lui dit tout honteux :

— Écoute. J'ai quelque chose sur le cœur.

— Le 27 octobre, n'est-ce pas?

— Le 27 octobre, oui, Claudine. Il faut que tu le saches; après quoi, si tu ne m'aimes plus... Et Jean-Pierre pleura. Mais Claudine ne voulut rien entendre et trouva un moyen de lui fermer la bouche. Comment s'y prit-elle? Dieu le sait, et moi aussi, mais je ne le dis pas.

IV

Jean-Pierre acheta la maison de Claudine et eut encore de quoi indemniser les victimes de la grêle; tout l'or de la jarre y passa, sans compter l'offrande du prince-évêque, qui aurait pu tomber en de pires mains. Seul, le maître d'école refusa sa part de butin, quand il apprit que le trésor venait de la pierre aux Fées.

— Ce qui démoralise les masses, déclama-t-il, c'est l'ignorance et la superstition. Plutôt que de les encourager, je mourrai sur la paille.

C'était bien de sa part. La noce n'eut lieu qu'en avril, parce qu'on ne se marie pas en hiver : il fait trop froid pour sortir en robe blanche; d'ailleurs, Gongon voulait bien faire les choses, et n'avait pas de chambre assez grande pour tout le monde qu'elle devait inviter. Il était donc convenu qu'on festoierait en plein air; encore eût-il mieux valu attendre jusqu'au mois de juin pour avoir plus de légumes : il ne fallait pas songer à faire venir de la ville des primeurs, qui sont toujours hors de prix. Enfin, puisque Jean-Pierre était *si tellement* pressé (ces hommes sont tous les mêmes !), on se rabattrait sur les laitues. Ce que Gongon ne disait pas, c'est qu'elle voulait retarder la noce le plus possible, craignant d'habiter la petite maison; l'idée de déménager lui faisait horreur. Jean-Pierre lui avait préparé,

dans la chambre du rez-de-chaussée, un salon meublé comme elle l'entendait : papier à fleurs, six chaises en bois de noyer, toutes pareilles, avec le canapé, deux fauteuils assortis, le tout recouvert de velours d'Utrecht; mame Begnule n'avait jamais rien vu « de si comme il faut ». Mais Gongon ne pouvait se faire à l'idée de céder sa chambre à Jean-Pierre. Elle lui dit cent fois : « Attendez au moins que je meure! » C'était sa manie de parler toujours de sa fin prochaine, mais elle l'annonçait depuis si longtemps, qu'on n'y croyait plus. D'autres fois, elle tâchait de prouver à son futur neveu qu'il faisait une sottise de se marier :

Qui femme a et âne mène,
N'est sans fastide ne peine.

Mais Jean-Pierre n'était pas de cet avis : il avait une tête de fer. Ce qui cuisait aussi le sang de Gongon, c'était l'idée que sa nièce ne saurait jamais tenir un ménage : — Elle est si bête, disait-elle à mame Begnule, que je ne lui donnerais pas une assiette à relaver.

Enfin le grand jour arriva, et véritablement tout se passa le mieux du monde. Le curé récita sa leçon sans faute et fit un discours très bien, moitié français, moitié latin, où il dit que le mari doit être soumis à sa femme et que la femme doit entretenir son mari. Peut-être voulait-il dire le contraire, mais comme les femmes étaient en train de comparer leurs toilettes, et les hommes de penser au dîner qui les attendait, on n'y prit pas garde. Le repas fut splendide : on mangea tout ce qui pouvait être mangé dans le pays, on jeta des dragées aux enfants qui n'avaient pu être de la fête, et mame Begnule fourra dans ses poches tout ce qui put y entrer, pour le porter à ce pauvre Magloire que la paralysie tenait *à plat de lit*. Le lendemain, Gongon dut émigrer dans la petite maison, et n'en mourut pas, au contraire : elle devait vivre trente-trois ans encore, à la grande joie de ses neveux qui lui rendaient la vie douce : elle mourut en sa quatre-vingt-dix-septième année, dans la saison des prunes qu'elle aimait trop.

L'histoire n'est pas finie. Les deux époux vécurent long-

temps, vieillirent ensemble, aussi heureux qu'on peut l'être sans enfants, car ils n'en eurent pas : on ne fait plus de Jean-Pierre ni de Claudine. Peut-être fut-ce un bien, car ils ne s'en aimèrent que mieux. Saturnin s'endormit un jour sur la pierre aux Fées et ne se réveilla plus; dès lors le maître d'école devint un personnage dans le pays : les superstitions s'en allèrent. On tailla le bloc erratique et l'on en fit le soubassement d'une école rurale supérieure, où l'on apprit aux adultes des deux sexes la mythologie comparée, la sociologie, et l'histoire de la civilisation. Dès lors, les garçons ne voulurent plus aller aux champs et les filles ne voulurent plus garder les vaches : celles-ci lurent des romans et mirent des robes à traîne; ceux-là passèrent leur vie au cabaret pour y discuter les intérêts matériels et moraux du pays. Le jeune vicaire, qui avait remplacé le vieux curé, voulut résister au mouvement en prêchant les peines éternelles; alors le maître d'école, qui était devenu tout-puissant, prohiba la confession, interdit le célibat des prêtres et soumit au vote populaire l'adoption des dogmes et l'élection des curés. Les électeurs choisirent un ecclésiastique inconnu qui se maria; dès lors les femmes ne mirent plus le pied à l'église. Peu à peu les villageois émigrèrent à la ville, où les hommes se firent politiciens et entrèrent dans l'administration; les filles qui étaient jolies s'adonnèrent à un métier lucratif, les autres devinrent institutrices, deux ou trois se marièrent avec des hommes qui ne les comprirent pas et qu'elles rendirent très malheureux. Des laboureurs, des ouvriers étrangers ont acheté petit à petit tout le village : aussi ne le trouvera-t-on plus sur la carte : il est aujourd'hui peuplé d'Allemands qui lui ont donné un nom allemand. Enfin, des anciens habitants, il ne resta plus dans Piogre que Claudine et Jean-Pierre, qui vécurent très vieux en s'aimant bien; le coucou cessa de chanter quand ils moururent.

MARC-MONNIER.

LES

PETITS BOUQUETS

Les jolis bouquets à deux sous.
Voyez, voyez, fleurissez-vous!

La marchande au passant jette sa note claire
Et les jolis bouquets reluisent au soleil.
Ils sont là gentiment rangés sur l'éventaire,
Petits, mais fleurant bon et d'aspect tout vermeil.

Roses, muguets des bois, violettes de Parme,
Liés d'un brin de fil avec un art coquet,
Cela tient en deux doigts et voilà le bouquet.
C'est frais, c'est doux, c'est tendre : au fond tremble une larme.

Le passant qui s'arrête, avec un air vainqueur,
En passe galamment un dans sa boutonnière,
Et le petit bouquet fleurira sur son cœur,
Lui donnant jusqu'au soir sa douceur printanière.

La poésie aussi fait des bouquets gentils,
Des mignons qui pourtant disent le mot suprême,
Muguet, bouton de rose ou bleu myosotis,
Et souvent quatre vers chantent mieux qu'un poème.

Les jolis bouquets à deux sous!
Voyez-les donc! Fleurissez-vous!

DE QUOI M'EN VOULEZ-VOUS?

D'un sourire en passant je mendiais l'étrenne.
Elle me dit, baissant sur moi son bel œil noir :
« Je vous en veux! » — De quoi peut-elle m'en vouloir,
Celle qui de Paris est aujourd'hui la reine?

De quoi m'en voulez-vous, Muse douce et sereine?
Est-ce de vous aimer sans cesse et sans vous voir,
Comme on respire l'air du ciel sans le savoir?
De quoi m'en voulez-vous, dangereuse sirène?

Elle mit ses doigts blancs entre mes doigts épais,
Elle sourit et dit : « Eh bien, faisons la paix! »
Et puis elle ferma ses lèvres de madone.

Ce pardon dans ma main était délicieux.
Pourtant depuis ce jour je reste soucieux :
De quoi m'en voulais-tu, Bonté qui me pardonne?

HIER, AUJOURD'HUI, TOUJOURS

On t'aimera toujours, hier, aujourd'hui, demain.
Toujours on fêtera l'heure de ta naissance.
L'arbuste avec le temps ne tient plus dans la main,
Mais le bois ne perd pas sa précieuse essence.

On t'aimera toujours, hier, demain, aujourd'hui.
Le sel de la bonté conserve la jeunesse,
Et sans déclin fleurit la grâce enchanteresse
Au front noble courbé sur les douleurs d'autrui.

Quand viendront les hivers pour nous autres arides,
Toi, de l'âge et du temps tu braveras le cours.
Tu prendras des rayons quand nous prendrons des rides;
Hier, aujourd'hui, demain, on t'aimera toujours!

PÈRE ET FILLE

Oui, la voilà bien mon Odette!
O cher artiste, c'est charmant.
Comment payer ce diamant?
Allons, c'est encore une dette!

Oui, nous voilà bien tous les deux,
Elle souriante et moi sombre,
Ses yeux d'étoile et mes yeux d'ombre,
Que tu n'as pas faits trop hideux.

C'est bien elle! Sa tête brune
Qui rit, se cachant dans sa main,
Je rêve d'hier, elle à demain,
L'aube près d'une vieille lune!

Ma barbe est trop noire à mon gré,
Et le plastron de ma chemise
(Grosse faute que j'ai commise)
N'était pas assez bien tiré.

Ne m'adresse pas d'autre épreuve
De mon portrait, même plus blanc.
Je le voudrais moins ressemblant,
Et la figure... un peu plus neuve.

Mais avec ton art triomphant,
Aimable artiste, multiplie
Et répète, je t'en supplie,
Le sourire de mon enfant!

SUR LA TOMBE DE THÉOPHILE GAUTIER

Paisible moissonneur du Beau, dors sur ta gerbe!
Dors, l'auréole au front, sur ton œuvre superbe,
O poète parti pour l'immortalité.
Avec ta prose peinte et ton beau vers sculpté,
C'est le ciel maintenant qui remplit ta prunelle.
Si là-haut, aux heureux de la vie éternelle,
Tu le décris ainsi que la terre autrefois,
Ils croiront voir leur ciel pour la première fois!

Louis **RATISBONNE.**

ANGLETERRE ET RUSSIE (1)

> « The natural alliance of the future is that of orthodox Russia and liberal England, to defend the independence and develope the liberties of the populations of the Balkan Peninsula. »

Voici un livre original, passionné et qui vient bien à son heure. Il a été composé au jour le jour pendant quatre années, riches en évènements militaires et diplomatiques, depuis le début de la guerre de Serbie jusqu'à la fin de l'administration de lord Beaconsfield. C'est de la chronique vivante, de la polémique fougueuse, de la diplomatie enthousiaste : il contient à la fois une sorte de journal des émotions éprouvées par le patriotisme russe en cette phase nouvelle de la question d'Orient, une apologie de la politique slave, et, sous forme d'appel à l'Angleterre, un programme pour régler définitivement la destinée des peuples compris entre la frontière hongroise et le Bosphore. J'ajoute que les initiales dont l'ouvrage est signé trahissent (plus encore qu'elles ne cachent) le nom d'une femme, d'une Russe, à qui la « guerre sainte a coûté une bien chère affection, qui a voué sa vie à la défense de la cause slave et qui a entrepris d'associer à la même œuvre l'Angleterre et la Russie, Londres et Moscou. A Moscou, elle appartient au grand comité slavophile, présidé par M. Aksakoff; à Londres, elle compte pour amis tous les chefs du parti libéral. Et sa devise pourrait être la phrase que je lui emprunte pour servir d'épigraphe à cette étude : « L'alliance naturelle de l'avenir sera celle de la Russie ortho-

(1) *Russia and England, from* 1876 *to* 1880, by O. K. London, 1880.

doxe et de l'Angleterre libérale, unies pour défendre l'indépendance et développer les libertés des peuples des Balkans. »

Au moment où les chancelleries et la presse examinent et confrontent les diverses hypothèses imaginées pour la solution du problème oriental, lorsque les puissances européennes vont de nouveau se rencontrer à la conférence de Berlin, — je voudrais rechercher dans ces « mémoires » politiques d'une Russe, amie des libéraux anglais, quelle serait en Orient l'entente cordiale et l'action commune de l'Angleterre et de la Russie.

I

L'histoire diplomatique des quatre dernières années reste à faire : ce livre sera certainement, avec le récit anonyme sur la guerre russo-turque dont la *Nouvelle Revue* a commencé la publication, un des plus précieux documents à consulter. Toute la première partie intitulée « la Nation russe et la guerre », est, au vrai, comme la confession même d'une âme slave, de sa foi, de ses espérances, de ses terreurs, de ses colères, de ses retours de joie et de sa déception finale, à mesure que les évènements exaltent ou abaissent la fortune de la patrie. C'est à Moscou plus qu'à Saint-Pétersbourg qu'a palpité la fibre nationale, et qu'a retenti l'écho des grandes émotions publiques; et l'auteur a bien soin de distinguer ce qu'elle appelle les deux Russies : l'une, celle de Saint-Pétersbourg, qui n'est guère, selon l'expression de Pierre le Grand, qu'une fenêtre ouverte sur l'Occident; l'autre, celle de Moscou, qui a la tradition de la race, la suite dans le dessein, l'énergie dans l'action. Et à cet égard, tous s'accordent à constater que, dans la dernière crise, c'est de Moscou que l'étincelle est partie; c'est à Moscou que la guerre s'est préparée et décidée ; c'est Moscou qui a entraîné après elle le peuple, l'armée, le gouvernement, l'empereur même. Or Moscou, c'est d'abord le comité slave, seul organe en Russie qui exprime les vœux de la nation, qui ait chance d'en faire parvenir le témoignage au souverain, qui soit comme le représentant de l'opinion publique. Dans les jours d'enthousiasme et de passion, comme au temps de Rurik le vent des tempêtes, Moscou est le lieu

saint où chacun vient puiser l'inspiration et s'armer pour la croisade. O. K. est une vraie fille de Moscou, et elle nous traduit les sentiments, le langage de la ville sacrée ; près d'elle est le grand apôtre du parti, M. Aksakoff, une figure étrange et puissante, où il y a de l'illuminé, du tribun, du journaliste et de l'homme d'État.

C'est un drame que la guerre russo-turque, et ce livre nous fait assister à chacun des actes. D'abord l'insurrection de Serbie, les collectes à Moscou pour venir en aide aux Slaves du Sud, le départ des premiers volontaires, la lutte. Puis, après un assez long intermède diplomatique, l'entrée en campagne de la Russie, les premiers succès, les revers, et surtout cet épisode de Plewna, qui a surexcité la conscience religieuse et nationale, comme jadis le siège de Sébastopol. Il faut lire les discours prononcés à cette occasion par M. Aksakoff, modèles d'éloquence à la fois tribunitienne et presque sacerdotale, bien faits pour soulever un peuple chez lequel le devoir politique est en même temps article de foi et de piété. C'est alors que, comme une réponse aux prières ferventes de toute la Russie, Plewna tomba : une allégresse infinie s'empare de toute la nation, éclaire d'un rayon la parole de l'apôtre moscovite et persuade aux diplomates de la nouvelle école, au général Ignatieff en particulier, que l'heure est venue de désarmer à jamais l'ennemi héréditaire. Le comité de Moscou n'aura certes pas connu de jours plus heureux que ceux qui séparent la chute de Plewna et le traité de San Stefano.

Mais (et ici commencent les désillusions) ce traité même, si exclusif qu'il ait pu paraître à l'Europe, ne satisfait pas les espérances nationales ; — et d'ailleurs de toute part les protestations s'élèvent : l'Autriche et l'Angleterre se plaignent, lord Salisbury écrit sa circulaire, un congrès est résolu. A partir de ce moment, la Russie, celle de Moscou du moins, se voile la face, elle estime qu'elle s'est sacrifiée pour rien, qu'elle a versé inutilement le plus pur de son sang, et que l'Autriche et l'Angleterre d'un côté, les diplomates de Saint-Pétersbourg de l'autre, sans compter l'Allemagne qui déserte ses alliances, lui font perdre à elle et à ses frères du Sud tout le bénéfice d'une action héroïque

et sublime. L'œuvre même du congrès n'a fait que porter le dernier coup, elle a mis le comble aux déceptions de la Russie, et, le 4 juillet 1878, M. Aksakoff disait au comité de Moscou : « Nous voici réunis pour les funérailles de nos espérances », tandis que le *Messager* officiel du gouvernement même reconnaissait que « la Russie avait le droit d'attendre d'autres résultats après les sacrifices d'une guerre victorieuse ».

Le *Messager* ajoutait : « Les difficultés de la question d'Orient ne gisent pas en Turquie, elles sont en Europe. » Et certes la Russie en a fait l'épreuve. Elle a vu, à cet égard, dans le dernier congrès, l'Europe se distribuer en de nouveaux groupes, selon les intérêts que les discussions mêmes du congrès avaient révélés. Et c'est en examinant les nouvelles combinaisons diplomatiques ébauchées à Berlin, que O. K. a cru devoir rappeler et exprimer la seule politique qui, selon elle, réponde d'une part aux nécessités de l'Orient, de l'autre à la tradition même et aux intérêts permanents des puissances.

II

Au congrès de Berlin s'est accomplie une véritable révolution diplomatique. Avant la réunion des plénipotentiaires, les trois Empires de Russie, d'Allemagne et d'Autriche étaient encore liés par leur triple alliance, l'Angleterre restant en dehors, attentive surtout au développement de sa puissance asiatique, et jalouse de garder sur le Bosphore l'influence et la tutelle nécessaires à son action européenne. Lorsqu'au contraire le congrès eut terminé ses séances, il était clair que la Russie se sentait froissée et abandonnée par l'Allemagne, que l'Autriche-Hongrie avait été l'objet des faveurs spéciales du grand-chancelier, et que l'Angleterre, garantie par sa convention particulière avec le sultan, serait disposée à laisser l'Autriche se faire en Orient la sentinelle des ambitions russes. Et, en effet, l'année qui suivit amena les conséquences naturelles de ces principes : après une guerre de plume, dont la presse n'a pas perdu le souvenir, le prince de Bismarck achevait de se dégager de l'alliance russe pour lier absolument sa politique à celle de l'Autriche-Hongrie,

et il faisait à Vienne, dans l'été de 1879, cette visite qui équivalait à un pacte conclu ; et l'Angleterre, de son côté, accueillait si favorablement l'augure de l'alliance nouvelle, que le marquis de Salisbury ne put contenir les élans de sa joie en apprenant la bonne nouvelle (*good tidings of great joy*), et qu'il donna à ses sentiments une expression retentissante. La curiosité des chancelleries a été, alors, fort impatiente d'apprendre s'il y avait un instrument signé pour sanctionner ces alliances nouvelles; mais l'important, c'était moins la consécration que le fait même; l'échiquier de l'Europe était changé.

Il est facile de se figurer l'émotion que durent produire en Russie de tels évènements. Vis-à-vis de l'Allemagne, l'antipathie slave, non contenue même par la prudence ou l'amitié qui régnait encore dans les sphères officielles, se donna libre carrière, et nul n'ignore ce qu'est le slavisme déchaîné contre le germanisme. Mais l'atteinte fut plus forte encore et le ressentiment plus amer à l'endroit de l'Angleterre et de l'Autriche. D'autant que nombre d'écrits en Europe, journaux, revues, brochures, livres, saluaient le rapprochement de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Allemagne comme un trait de génie, et relevaient particulièrement ce qu'il y avait d'heureux et de fécond à faire en Orient de l'Autriche, la véritable héritière de la Russie dans le protectorat des peuples des Balkans. Il semblait que, de la sorte, le problème oriental eût reçu sa suprême solution, et que l'Europe en fût quitte à jamais. L'Angleterre, conservatrice de l'empire turc, gardait son crédit à Constantinople; et, de plus, grâce à la convention anglo-turque, s'étendait peu à peu en Asie Mineure. L'Autriche, placée par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à un excellent poste de vedette, restait en observation sur les Balkans, — contenue d'ailleurs en de justes limites par le voisinage de la Grèce, et surtout par la jalouse vigilance des Magyars qui ne laisseraient pas pénétrer un nouveau contingent de populations slaves. — L'Allemagne enfin, heureuse d'avoir suscité un obstacle à la Russie et d'avoir hâté vers l'Est le développement de la monarchie austro-hongroise, demeurerait fidèle à son rôle de courtier (mækler), qui lui permet d'intervenir en temps utile.

Comme tous les patriotes russes, O. K. n'a pu se défendre de son emportement contre ce coup de politique. En femme qu'elle est, elle a cru n'avoir pas assez de mépris envers ceux qui en sont les auteurs. Le marquis de Salisbury surtout, qui a tant irrité les défenseurs de la cause slave depuis la conférence de Constantinople, a le don d'exciter sa verve. Elle a tout un chapitre d'ironie mordante sur celui qu'elle appelle l' « Ange annonciateur » de la bonne nouvelle, le révélateur de l'évangile diplomatique. Pour elle, les constituants de Manchester, devant qui le noble lord a tenu son discours enthousiaste, sont comme les bergers de Bethléem, aussi ignorants, sans doute, dans sa pensée, et aussi simples d'esprit que ceux de la Bible. Elle félicite, au reste, le marquis d'avoir découvert qu'il existait un empire d'Allemagne, et que cet empire était en bons termes avec l'Autriche. Quant à l'Autriche même, qui n'a cessé d'étonner le monde par son ingratitude, est-il bien sûr, demande O. K., qu'elle soit autre chose qu'un gouvernement? « Ce n'est ni une nation ni un État, écrit-elle : chaque pas qu'elle fait vers le sud accroît la prépondérance de l'élément slave, en sorte qu'au fond l'extension de l'Autriche en Orient ne peut être que favorable à la cause slave, et que si lord Salisbury se figurait trouver dans l'Autriche un boulevard contre la Russie, il serait forcé un jour de reconnaître qu'au contraire il a servi les desseins de la Russie même. »

O. K. remarque encore (et le détail est piquant) que déjà le prince de Talleyrand avait eu l'idée de confier à l'Autriche ce que les Allemands d'aujourd'hui nomment sa mission dans l'Est, mais qu'à l'origine cette mesure était destinée précisément à affaiblir l'Angleterre. Et d'ailleurs, ajoute l'auteur en manière de conclusion, mais non sans menace, la Russie ne permettra pas à l'Autriche de s'emparer de la péninsule des Balkans. « Il est plus probable (je traduis ses paroles), que l'avenir verra l'Autriche-Hongrie et les États des Balkans se convertir en une confédération du Danube, où dominerait l'élément slave. » Et ce jour-là, selon un mot qui plaît assez à Moscou, à côté de « l'homme malade » de Constantinople, il y aurait la « femme malade » de Vienne et de Pesth.

Ou plutôt (et ici O. K. commence l'exposé de sa propre doc-

trine politique), pourquoi perpétuer ainsi des conflits qui n'ont pas de raison d'être ? De la diplomatie adoptée et suivie par le torysme anglais, par lord Beaconsfield et le marquis de Salisbury, l'auteur en appelle à l'autre Angleterre, à l'Angleterre libérale qui est au torysme ce que Moscou est à Saint-Pétersbourg. Elle s'adresse à des hommes d'État tels que Gladstoue, lord Hartington, John Bright, W. Harcourt, pour leur dire ce qu'est la politique russe, ce que doit être la politique anglaise, et quel lien doit les réunir l'une à l'autre. Le livre a été écrit lorsque lord Beaconsfield était encore au pouvoir, et O. K. trouvait dans l'opposition menée par M. Gladstone un puissant appui et un encouragement même à ses idées. Aujourd'hui que le libéralisme a repris les affaires, que M. Gladstone est de nouveau à la barre, et qu'il prétend appliquer en Orient les principes de conduite exposés pendant la campagne du Midlothian, ce livre prend une valeur tout autre, et il est permis d'y lire peut-être le programme même de la nouvelle diplomatie britannique.

III

Le premier article de ce programme est que l'Angleterre et la Russie n'ont pas en Orient d'intérêts divergents. Elles peuvent et doivent agir d'accord. Pour l'Asie, leur tâche est la même, dans des régions différentes : à l'une l'Inde, à l'autre l'Asie centrale, et que toutes deux y remplissent leur mission de civilisation et de gouvernement. Pour l'Europe, ce qui a longtemps causé la diversité entre les deux pays, c'est que, en face de la Russie attentive aux intérêts sacrifiés des Slaves et des populations chrétiennes, l'Angleterre prenait l'attitude d'une protectrice de la Turquie même. Mais, s'il est bien entendu (et les dernières déclarations de M. Gladstone à M. Goschen en font foi), qu'il s'agit de respecter, non pas le gouvernement et l'administration du sultan, mais le territoire et le sol de l'Empire, il n'y a pas d'obstacle à l'harmonie des deux puissances. La Russie demande (je transcris les expressions mêmes d'O. K.), « l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, mais l'élimination de l'autorité du Sultan ». C'est précisément le vœu formé par les libé-

raux anglais, et dont M. Gladstone, soit il y a quelques mois, à Édimbourg, soit il y a quelques semaines à Downing street, s'est toujours fait l'interprète. De même la Russie et l'Angleterre s'accordent encore à dire : « La terre des Balkans appartient aux populations des Balkans. »

Quels seront donc, selon la formule répétée à satiété et qui a encore fourni un titre de chapitre à O. K., les « héritiers de l'homme malade »? Comme si la conduite de l'Europe dans toutes les occasions précédentes n'était pas ou ne devait pas être le garant de sa conduite à venir! L'Europe a successivement aidé à l'affranchissement de la Grèce, de la Moldavie, de la Valachie, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Serbie, du Montenegro : pourquoi ne continuerait-elle pas son œuvre? Pourquoi les peuples des Balkans ne seraient-ils pas livrés à eux-mêmes (*farà da se*), comme ont fait les Italiens? Ces races d'Orient, qui ont survécu à la domination ottomane, ont évidemment chance d'avenir et de durée. Le mot d'ordre est (et ici M. Gladstone et M. Aksakoff ont le même langage) : « La terre slave aux Slaves, la terre grecque aux Grecs. » En ce sens, la réunion de la Roumélie à la Bulgarie est désirable, et ainsi que le témoignait la *Correspondance politique* de la semaine dernière, le sentiment public, dans ces provinces, se prononce chaque jour avec plus d'éclat pour une mesure que justifient d'ailleurs toutes les considérations de race, de langue, de croyance, qui font foi dans la politique moderne. L'Albanie réclame son autonomie. La Grèce a droit à l'Épire, à la Thessalie, à la Crète, aux Iles, et, ajoute O. K., qui n'est jamais en reste avec lord Beaconsfield, à Chypre, si l'Angleterre en est lasse. Les provinces seront autonomes ou s'amalgameront les unes avec les autres, selon qu'en auront décidé les prescriptions toutes-puissantes qui règlent aujourd'hui ces questions. En sorte que les « héritiers de l'homme malade », ce seront les sujets mêmes de la Turquie, et qu'ils n'auront pas trop acheté d'une longue servitude le droit d'être enfin libres et de devenir indépendants. En tout ceci, la Russie n'élève aucune prétention territoriale et ne permet à nulle puissance d'en élever une. C'est à cette condition que l'Angleterre libérale est prête à la soutenir, à lui laisser parmi les peuples des Bal-

kans le grand-renom et la gloire qu'elle possède, à lui dire enfin, par la bouche de M. Gladstone : « La tradition, l'honneur et le sentiment de l'Angleterre lui font aussi un devoir d'être le champion des petits États, des petites principautés. » L'Autriche, elle, serait mal venue à préconiser une autre politique, et M. Gladstone a raison de lui rappeler que la page la plus brillante de ses annales diplomatiques est celle où le comte de Beust a écrit qu'il fallait favoriser sur les Balkans le développement d'États autonomes.

Reste une grave question, ce que lord Derby appelait « le dernier mot du problème oriental » : Constantinople. Qui aura Constantinople? Ici O. K. s'empresse de faire observer que Constantinople n'a plus la même importance qu'autrefois, avant le percement de l'isthme de Suez; elle s'attache à démontrer que, ni comme station commerciale, ni comme point stratégique, elle n'a la même valeur, et qu'il serait exagéré de prétendre qu'aujourd'hui encore Constantinople est la clef de l'empire du monde. N'importe : tout le prestige de la ville sainte lui est resté, il en est d'elle comme des deux ou trois cités où, un jour, l'humanité a vu s'accomplir quelque grand évènement : ni la mémoire, ni même le désir des hommes ne s'en détache. Et l'intérêt de sa possession est tel, qu'une sorte de conjuration empêche, sinon d'y songer, au moins d'en parler. O. K. raconte à ce propos une anecdote qui a son prix : Il paraît que, durant son séjour à Londres, le comte Schouvaloff, questionné un soir sur ce fait de savoir si les Russes entreraient à Constantinople, répondit : « Constantinople, mon Dieu! Quant à Constantinople, nous sommes dedans. » Traduite en bon français, la phrase veut dire simplement : « Nous sommes déçus. » Mais les Anglais susceptibles avaient pu croire vraiment que les armées russes avaient pénétré dans la ville, et, le lendemain, tous les journaux, à commencer par le *Times*, contenaient des articles indignés sur l'ambition et le parjure moscovites. Je ne sais pas si jamais l'empereur Alexandre a assigné Constantinople comme but à la dernière guerre, je ne sais pas si au fond de chaque âme slave ce nom ne serait pas gravé en lettres de feu : mais la diplomatie, depuis Nesselrode jusqu'au prince Gortschakoff, a toujours nié que ce fût

l'objectif russe. Il est vrai qu'elle a immédiatement ajouté (et avec quelque raison) qu'elle ne pouvait consentir à voir une autre puissance européenne s'en emparer. En sorte que deux solutions seulement semblent possibles : ou bien laisser Constantinople au Sultan, comme jadis Rome appartenait au pape (et encore y aurait-il à craindre qu'un Victor-Emmanuel ne forçât les portes); ou bien déclarer la ville port neutre, et la placer sous les ordres d'une commission européenne, de même que les bouches du Danube. L'empereur Alexandre le redisait encore à l'ambassadeur anglais, lord Augustus Loftus, à Livadia : « Tout ce qui a été dit ou écrit sur le testament de Pierre le Grand et sur les vues de Catherine II n'est que chimère : l'acquisition de Constantinople serait un malheur pour la Russie, et je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai pas ces intentions. »

Ces explications une fois données, et l'évidence bien établie que la Russie n'a pas d'arrière-pensées, l'auteur du livre qui me sert de texte demande franchement à l'Angleterre son alliance, et s'applique à la persuader, en combattant tous les préjugés, toutes les objections que de longues années ont amassés entre les deux pays. Il faut voir ici à l'œuvre la souplesse, la grâce et l'habileté de l'écrivain russe, qui, de plus, ne l'oublions pas, est une femme. Son premier soin est de laver la Russie de toutes les taches qui la souillent; elle s'épuise en efforts pour disculper la conduite de son gouvernement en Pologne, en Circassie, en Sibérie ; elle explique la nécessité du régime autocratique en Russie par les mêmes raisons que donnaient Voltaire et Diderot, et elle réédite la théorie du « despotisme éclairé ». En même temps, elle proteste contre les détestables horreurs du nihilisme, et laisse l'Europe espérer que le jour n'est peut-être pas loin où la Russie connaîtra, elle aussi, les bienfaits du régime parlementaire. Se tournant enfin vers l'Angleterre même, l'Angleterre libérale surtout, elle lui prouve que, sauf l'éclipse passagère de la guerre de Crimée, sa politique traditionnelle est l'alliance avec la Russie, depuis Canning jusqu'à M. Gladstone. Elle en appelle au témoignage des grands historiens anglais, qui, tous, en effet, Froude, Carlyle, Freeman, se sont déclarés pour la cause des Slaves. Et elle finit par un cri d'espoir et de confiance.

Oui, « cecy est un livre de bonne foy », — c'est un plaidoyer sincère, — et dans l'état où est aujourd'hui l'Europe, les idées qu'il défend ne courent plus le risque d'être traitées de chimériques. Les esprits, à l'heure présente, ne peuvent guère choisir qu'entre deux politiques pour ce qui regarde l'Orient, selon qu'ils préfèrent laisser à la Russie et à l'Angleterre, ou remettre à l'Autriche le soin de régler l'héritage de « l'homme malade ». Est-ce bien ou mal conseiller l'Autriche que de ne pas la laisser s'engager trop avant dans cet empire de l'Est, où l'Allemagne, insensiblement, la pousse et la précipite? La monarchie de Habsbourg n'est-elle pas en danger de compliquer à l'infini son rôle, et de redoubler ses difficultés, si dans la fédération déjà trop large et trop lâche qui est la sienne, elle laisse pénétrer encore des éléments nouveaux? N'est-elle pas effrayée par la prédiction de Louis Kossuth qui voyait dans cet avenir d'annexions « comme un oiseau prophète de mort »? Et n'appartient-il pas en effet à la Hongrie de réagir contre cette tentation d'accroissement qui serait sa perte? C'est le slavisme surtout qui s'agite sur les Balkans. Le slavisme a dû ses premières lueurs d'indépendance à la grande sœur du Nord, à la Russie : il serait vain et impolitique de prétendre étouffer en lui la voix de la reconnaissance. Si, en outre, l'Angleterre s'associe aux efforts de la Russie pour obtenir l'émancipation complète de ces peuples trop longtemps asservis, si elle assure leur avenir, où serait le péril pour l'Europe, je le demande? Ce n'est certes pas naïveté de la part de M. Gladstone, qui obéit tout ensemble à un sentiment de justice et aux suggestions de l'intérêt politique bien entendu. A en juger par le passé, je ne vois pas que la Russie ait fait preuve en Orient de ce que, par ouï-dire, l'Europe appelait son ambition et son machiavélisme. Je conclus avec O. K. que l'Angleterre libérale et la Russie moderne ont chance de s'entendre, et que si l'Europe se joint à elles, l'Orient connaîtra peut-être enfin les jours du droit et de la liberté.

CORIOLIS.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Dans la vallée des Champs-Élysées, à Janina, courent des bruits joyeux. Les chênes de Dodone murmurent au souffle de la mer d'Ionie, et prédisent la fin d'une occupation sacrilège. Les Turcs, nouveaux Alcides, après avoir entassé Pélion sur Ossa, pour fermer l'Olympe aux Grecs, vont être chassés à leur tour. Déjà les sommets du Pinde, qui séparaient la Thessalie de l'Épire, s'abaissent et redeviennent la chaîne sacrée qu'habitaient les Muses. Sur le mont thessalien, la nymphe Othreis annonce la réouverture des portes du ciel. L'Épire du fils d'Achille, la Thessalie des fils d'Hercule seront de nouveau des frontières helléniques.

Ces espérances agitent le cœur des amis de la Grèce par la simple vertu de ces paroles écrites :

« Dans le cas où la Sublime Porte et la Grèce ne parviendraient pas à s'entendre sur la rectification de frontières indiquée dans le 13e protocole des conférences de Berlin, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne et la Russie se résèrvent d'offrir leur médiation aux deux parties pour faciliter les négociations. »

Lord Beaconsfield n'ayant plus à participer à cette médiation, la Grèce peut être assurée, sinon d'être favorisée par toutes les puissances, au moins de n'être trahie par aucune d'elles.

La formule de M. Gladstone à propos des nationalités orientales : « Les Balkans aux peuples des Balkans, la Grèce aux Grecs, » va recevoir une fois de plus la sanction pratique du fait.

Le principe des nationalités contient, pour les peuples opprimés et conquis, des éléments de transformation aussi complets dans les lois internationales, que le principe de la nation, en 89, contenait d'éléments de transformation pour les castes opprimées et conquises de notre pays. Le grand mouvement français qui rendit aux Gaulois la terre prise par les Francs et fit des biens seigneuriaux des biens nationaux, ne fut pas plus fécond en actes de justice que ne le sera le grand mouvement européen qui rendra aux peuples des nationalités orientales les terres que la Turquie a conquises.

Le système des petits États, la Russie et l'Angleterre semblent l'admettre, peut subsister à côté des grands États, comme le système des grandes propriétés à côté de celui de la petite propriété. Mais la conquête, le servage, l'oppression doivent être poursuivis, disparaître par la réforme; sinon ils aboutissent à la révolution ou au soulèvement.

Après la reconnaissance des droits de l'homme, peut-être verrons-nous la reconnaissance du droit des hommes! Qui sait si, au nom des principes de 1789, l'égalité du fort et du faible ne sera pas proclamée devant la loi internationale, comme fut proclamée l'égalité des citoyens riches ou pauvres, nobles ou roturiers devant la loi nationale française?

Quelque chose de nouveau s'essaie en Europe, dans les conférences, dans les commissions. La diplomatie ne procède plus des gouvernements personnels. Elle subit les mœurs parlementaires. Peu ou point de mystères; des documents sont rendus publics avant même d'être soumis au cabinet ou au souverain auquel on les destine. Les pièces diplomatiques sont livrées, aussitôt après leur envoi ou leur échange, au jugement de l'opinion. Les délégués nommés par les gouvernements reçoivent le mandat de voter comme les membres d'une Chambre haute. Il n'est pas jusqu'à ce mot de « Convention » qui ne prépare et ne promette quelque futur grand Parlement européen, créé pour légiférer sur les rapports et sur les intérêts internationaux.

Nourrissons l'utopie libérale d'une Convention dotant l'Europe — comme corollaire au principe de l'égalité devant la loi, et à celui des droits de l'homme, — de l'égalité des nations et

du droit des minorités. Rêvons une sorte de Landstag de l'avenir où les plus petits peuples auraient une voix, non pour la taire, comme au fidèle conseil fédéral de M. de Bismarck, mais pour l'élever de façon qu'elle soit écoutée.

En attendant l'heure de la justice par tous et pour chacun, la Grèce accepte la protection des puissances ; elle l'a sollicitée d'abord ; maintenant, ses droits admis, elle la réclame.

Une commission internationale technique sera nommée à la conférence de Berlin, pour fixer la délimitation des frontières grecques et turques. Quoi qu'on en ait dit, cette commission représentant les puissances n'a rien à craindre de la Turquie elle-même, ni de ses intrigues auprès de la ligue albanaise.

L'influence de la Sublime Porte, d'ailleurs, est beaucoup plus grande auprès des Albanais du Nord, qui haïssent les Slaves, sont musulmans et catholiques, qu'auprès des Albanais du Midi, qui pratiquent la religion grecque, parlent grec, — la langue albanaise n'existant qu'à l'état de patois et n'ayant jamais été enseignée.

L'Épire est peuplée de colonies grecques depuis l'antiquité la plus reculée. Les premières se répandirent d'Argos à Janina, et se fixèrent dans le golfe d'Arta. Les Albanais sont Grecs de cœur, et j'en connais dont le patriotisme grec est aussi jaloux, aussi courageux, aussi dévoué, que celui des Athéniens. Les Albanais disent, non pas « quand nous deviendrons Grecs », mais « quand nous le redeviendrons ».

Les plus grands Grecs des grandes insurrections étaient Albanais.

Non seulement la commission internationale ne courra aucun danger, mais elle sera reçue avec enthousiasme et acclamée ; — s'il le faut, Jupiter lui-même descendra de l'Olympe pour déclarer que les Épirotes sont Grecs, — et Scanderberg se soulèvera dans son cercueil à Croïa pour jeter son cri de guerre et de haine aux Turcs.

I

Tant que sir Austin Layard demeurait à Constantinople, les pachas étaient convaincus que la mission de M. Goschen n'était

qu'une punition passagère imposée au Divan, et qu'aussitôt après le départ de l'envoyé extraordinaire de Sa Majesté britannique, M. l'ambassadeur ordinaire d'Angleterre reprendrait, avec ses fonctions, la politique d'autrefois.

Il y a quinze jours on affirmait que l'ambassadeur non rappelé conseillait à la Sublime Porte de changer un cabinet timide, et d'inaugurer une sérieuse politique de dignité ! — lisez obstination! — Fut-ce, comme on le raconte, par les causeries de M. Layard qu'on sut d'avance à Stamboul que M. Goschen serait plus que froidement accueilli à Vienne? Est-ce sur les insinuations de l'ambassadeur tory que le corps diplomatique, à Constantinople, avait résolu de se montrer froid envers l'ambassadeur extraordinaire du cabinet libéral anglais? M. Layard avait fait entendre à ses collègues qu'il fallait voir dans le membre du Parlement un intrus, dont le succès serait du plus mauvais exemple, créerait un précédent et placerait les ministres plénipotentiaires dans une infériorité égale à celle des généraux vis-à-vis des délégués de la Convention sous la Révolution française?

La résistance, commandée par M. Layard, s'organisait donc partout à Byzance, au palais du Sultan, dans les ambassades; et Top-Kané, l'arsenal, n'avait pas assez de munitions. Le *Vakit*, journal officieux, annonçait le débarquement de M. Goschen comme celui d'un homme qui marche à toute vapeur vers une défaite. M. Goschen devait attendre avant d'être reçu par le Sultan; M. Goschen aurait à introduire une foule de modifications dans le discours qui accompagnait ses lettres de créance; M. Goschen serait obligé, par les complications qu'on lui créerait, de demander de nouvelles instructions à son gouvernement; il ne pourrait s'entendre avec les représentants des puissances à Constantinople pour remettre une note collective à la Porte, etc.

Or, M. Goschen a été immédiatement reçu par le Sultan, et n'a fait que deux insignifiantes modifications à son discours. M. Goschen a loué l'Empereur de sa préoccupation du bonheur de ses sujets. Sa Hautesse a répondu qu'elle désirait, « plus que les puissances mêmes, voir la solution des questions en cours de débat ». Tout cela, pourquoi? Parce que M. Layard, entre ses

prédictions et cette réalisation, a quitté Constantinople sur le navire qui avait amené M. Goschen. « L'Hélicon, dit Pausanias, fait perdre leur venin aux serpents qui l'habitent. »

L'ambassadeur de Turquie à Londres, Musurus-Pacha, avait été mandé avant l'arrivée de l'ambassadeur extraordinaire de M. Gladstone. Le Sultan, après son entrevue avec M. Goschen, chargea Musurus-Pacha de faire pénétrer dans l'esprit des ministres la conviction qui avait pénétré son propre esprit. Il le fit assister au conseil et approuva les paroles suivantes : « La Turquie a tout intérêt à se prêter aux vues de l'Angleterre, en ce moment désintéressée; ce n'est pas pour former une coalition contre la Turquie que lord Granville et M. Gladstone agissent, mais au contraire pour terminer toutes les affaires qui pourraient sans cesse amener des désordres et menacer la Turquie ».

Rien, absolument rien, n'a été fait à Constantinople depuis le traité de Berlin. Lord Salisbury, avec l'impertinence qu'il a toujours affectée en parlant de la Turquie, disait ces derniers jours à la Chambre des lords : « Le concert européen, dont parlent les libéraux pour charmer la Sublime Porte, est un concert dont aucun des musiciens n'a l'intention d'exécuter son morceau. »

Voilà un jugement qui explique toutes les connivences de sir Austin Layard dans l'inexécution des protocoles. Pourquoi placer des instruments aux mains de dilettanti qui refusent de jouer?

La Turquie est en vérité bien excusable de n'avoir essayé aucune des réformes que l'Angleterre se chargeait si singulièrement de lui faire réaliser.

Pour l'Arménie, j'ai raconté en son temps les intrigues de sir Austin Layard, l'indélicatesse de Midhat-Pacha, lequel d'ailleurs vient de donner sa démission, les effets de costumes du colonel Baker, la jalousie de l'armée turque contre les beaux officiers anglais, bien payés, auxquels généraux et soldats refusaient d'obéir. Aussi les Arméniens, qui par le traité de Berlin devaient voir leur « sécurité garantie contre les Circassiens et les Kurdes », sont-ils plus que jamais pillés et volés. Les begs kurdes, que l'influence anglaise avait envoyés en exil à Alep

et qu'on eût mieux fait, selon l'avis du nouveau ministre Abeddin-Pacha, de dompter sur place, sont revenus. Ils ont terriblement puni, en rentrant, ceux qui les avaient dénoncés.

Tandis que les chrétiens sont opprimés en Syrie, les musulmans sont opprimés dans la Roumélie orientale. A Kisdjali, les réfugiés s'étant soulevés ont été réduits brutalement à l'obéissance.

En Albanie, beaucoup d'intrigues se sont nouées et dénouées, qui n'ont point disposé le sultan à calmer une agitation dont sa politique bénéficiait vis-à-vis de l'Autriche. Aujourd'hui les soldats turcs abandonnent la ligue. La presse, en Autriche, qui avait la première répandu le bruit de la proclamation de l'indépendance *entière* de l'Albanie, diminue la gravité des évènements. Les nouvelles, inquiétantes avant la mission de M. Goschen, deviennent tout à coup rassurantes. La ligue est en dislocation, les Albanais manquent de vivres. Les tribus montagnardes catholiques sont descendues, elles inquiètent les Albanais musulmans et les troupes turques par leur nombre. On parle d'une bataille décisive qu'on ferait livrer à ces bandes, sans trop les soutenir, autour de Golobosme, où les Monténégrins sont fortifiés. Après le grand coup commencerait la débandade à laquelle l'insuccès servirait de prétexte.

La Porte, livrée à elle-même, eût peut-être fait des réformes ; mais l'influence tory, l'influence de l'alliance austro-allemande lui ont été néfastes. Maintenue dans une politique passive quant aux réformes, elle a été active dans des agitations qu'elle exploitait.

A l'heure présente, l'Angleterre veut des réformes en Turquie. Elle les veut fermement, et, s'il y a au palais un personnel intéressé à les craindre, le sultan, à coup sûr, les désire. Un grand nombre de fonctionnaires se prêteraient sincèrement à l'essai d'une administration honnête. Ils y auraient profit, car la plupart ne sont point payés.

L'Europe, grâce à la ferme initiative de l'Angleterre, se montre résolue à tenter un dernier effort pour convaincre la Turquie de la nécessité d'un changement de politique. Si la Porte s'y refuse, qu'elle prenne garde ; l'idée pourrait alors

mûrir de rejeter en Asie les nomades qui, depuis Mahomet II, campent en Europe.

II

L'Angleterre du cabinet Gladstone a donc pris dans la question d'Orient une attitude qu'approuvent les puissances désintéressées, que subissent les puissances intéressées.

Pour juger de l'approbation qu'emporte la conduite du ministère libéral et le bénéfice qu'il tire déjà au milieu de difficultés incontestables de sa franchise, de sa loyauté, de son intelligente acceptation du fait accompli en ce qui concerne le traité de Berlin, il faut lire un article du *Times*, jusqu'ici adversaire de M. Gladstone et de lord Granville, dont je citerai deux passages importants :

« Les intérêts anglais, dit le journal de la Cité, engagés dans les affaires d'Orient, sont trop sérieux pour qu'on reste impassible quand arrive une crise dans la marche, ordinairement lente, de la décomposition de la Turquie. Le gouvernement précédent avait cru qu'il restait encore du temps pour l'arrangement graduel des questions que le traité de Berlin n'a pas définitivement résolues. Le gouvernement actuel trouve — et avec raison peut-être — que le moment est arrivé de faire, de concert avec l'Europe, un pas de plus en avant. »

Et plus loin :

« La question d'Orient dans son ensemble n'est pas la création d'un gouvernement ou d'une puissance isolée, elle est l'effet naturel de causes qui agissent depuis un temps immémorial. Aucun gouvernement ne saurait la négliger et un gouvernement anglais moins que tout autre.

« C'est parce que le ministère Gladstone a compris tout cela dès l'abord que le *Times* lui prêtera désormais son appui. »

Un premier pas a été fait, à Londres, dans le sens des réformes libérales.

Le gouvernement tory n'avait jamais voulu présenter le bill de réforme à propos des enterrements dans les cimetières consacrés. Il craignait de perdre l'appui du petit clergé et, malgré

un vote favorable de la Chambre des lords, le cabinet Beaconsfield avait retiré la loi réformatrice.

Voici le texte de la proposition du lord chancelier, proposition déjà acceptée et votée :

« Notre projet accorde l'accès de toutes les parties du cimetière, sans distinction aucune, à quiconque veut s'y faire enterrer, et à quelque secte religieuse qu'on appartienne. C'est au plus proche parent du défunt qu'il appartiendra de désigner, selon ses convictions, le mode de cérémonie religieuse dont doit être accompagné l'enterrement. Enfin on aura la faculté de se passer de toute cérémonie, si on le désire. »

Les dissidents, plus fanatiques ou plus enthousiastes que les membres de l'Église anglicane, religion de l'État, religion triomphante, n'avaient pardonné à lord Beaconsfield ni son origine israélite, ni le retrait de ce bill sur les inhumations, et ils ont, dans les dernières élections, prêté un puissant concours aux libéraux.

C'est ce qui explique leur mécontentement lorsque M. Gladstone se montra favorable, dans l'incident Bradlaugh, à la modification du serment, et leur colère à la nouvelle de la nomination du marquis de Ripon comme vice-roi des Indes.

Lord Ripon est catholique romain, papiste, comme on dit encore en Angleterre, et lord Granville a été obligé de défendre, à la Chambre des lords, dans le vice-roi des Indes, le choix du gouvernement libéral, avec le même courage qu'avait déployé M. Gladstone à la Chambre des Communes, pour réclamer la tolérance en faveur de l'élu de Northampton.

La brochure de M. Gladstone : *Un bon Anglais peut-il être catholique et sujet fidèle à la reine?* a été commentée, citée, par lord Cranmore ; les différents écrits du lord chancelier, annotés, ont été relus, et l'adversaire du cabinet a terminé sa harangue par cette accusation :

« Est-ce que le gouvernement libéral veut acheter les suffrages des catholiques? »

Lord Granville, répondant, a rappelé avec hauteur le *test act,* et, parlant de l'intolérance de lord Cranmore, le ministre libéral a ajouté :

« On dirait, à entendre l'honorable membre, que la liberté de conscience n'est pas inscrite dans notre Constitution. Je lui rappellerai cependant qu'en vertu de la loi toutes les fonctions publiques sont accessibles aux catholiques, comme aux juifs, comme aux protestants. En confiant à un catholique le gouvernement général des Indes, nous n'avons donc violé ni la lettre, ni l'esprit de la loi. »

A propos d'une adresse des libéraux de Middlesex à M. Herbert Gladstone, pour le remercier des services qu'il a rendus à leur cause en acceptant une candidature dans leur district, M. Gladstone a expliqué aux électeurs de son fils les difficultés de la politique libérale, succédant à une politique exubérante, brouillonne, partout engagée, et qu'on ne peut dégager du jour au lendemain, surtout dans les questions de politique extérieure, qu'avec des ménagements et la préoccupation de l'honneur de l'Angleterre plus que des intérêts d'un parti.

Ce discours très clair, très ému, on peut dire, a été fort applaudi. Qui voudrait, parmi les libéraux, d'un succès acheté par un échec de la politique nationale ? Triomphe oblige comme noblesse. Dans l'opposition, on peut user de moyens qui troublent la quiétude publique; on se dit qu'il faut avertir l'opinion, la garantir de surprises dangereuses; au gouvernement, il faut tirer parti des éléments politiques quels qu'ils soient, pour rassurer.

M. Gladstone a dû résister à la pression des radicaux et à l'opinion, qui réclamaient la destitution de sir Bartle-Frere et son rappel immédiat. Le cabinet espère que, sachant l'Angleterre informée de son infraction au devoir, lorsque sous sa seule responsabilité il déclarait la guerre aux Zoulous, sir Bartle-Frere donnera sa démission. — Dans le cas où ce serait une espérance vaine, M. Gladstone se verrait forcé de déclarer simplement pourquoi le fonctionnaire du gouvernement tory est maintenu.

M. Gladstone vient de prouver une fois de plus qu'il possède le génie fiscal. Son dernier discours au Parlement est un triomphe qu'est forcée de constater l'opposition elle-même. La France applaudira aux paroles du lord chancelier, qui réclame de la Chambre des communes son aide pour l'extension des rapports commerciaux entre l'Angleterre et la France.

En Afghanistan, les districts de Caboul et de Candahar sont tranquilles. Le général Roberts a remis son commandement au général Ross qui le remplace dans le Maidan. — Lord Hartington, récemment interrogé sur l'Afghanistan à la Chambre des Communes, répond qu'il n'a cessé de poursuivre la clôture des opérations militaires. Il cherche à créer un établissement qui présente des garanties de paix et accepte le protectorat de l'Angleterre à la frontière des possessions anglaises, limitées par le traité de Gandamak; le ministre des Indes ajoute : « Lord Ripon, avant de décider si les positions militaires doivent être ou avancées ou reculées, prend conseil pour juger en connaissance de cause. »

III

Depuis l'avènement du ministère Gladstone et la chute de son féal Beaconsfield, le chancelier allemand semble trouver, lui le perpétuel vainqueur, un amer plaisir à la défaite. Il combat de préférence les mauvais combats. Avec ce qui lui reste de fortune, il parvient encore à vaincre ses adversaires, après avoir été vaincu par eux. Mais combien cela durera-t-il?

L'exemple de ce reste d'audace heureuse nous est donné dans la question de Hambourg. Malgré les votes du Reichstag et du Landstag, malgré la voix du député de la ville libre, le chancelier a fini, en somme, par obtenir du Conseil fédéral, non point que Hambourg fût déchue de ses droits, mais que par une habile combinaison elle les perdît. Sans doute, les navires de la ville libre pourront toujours s'armer librement dans le beau port en forme de croissant, pour la pêche à la baleine, au hareng ; mais, à leur rentrée ou à leur sortie, ils auront à subir les tribulations, que, bien instruits, ne leur ménageront point les douaniers de l'Empire placés à l'embouchure de l'Elbe, à Cuxhaven.

Ainsi le commerce de l'Allemagne du Nord se déshabituera de choisir pour entrepôt une ville gardant des franchises inutiles, si on n'en bénéficie qu'après les avoir payées. Hambourg restera pour la navigation un port sûr, mais qu'on ne peut

atteindre qu'à travers une passe dangereuse! La ville ne sera point incorporée dans le Zollverein, mais elle sera traitée, selon l'expression du docteur Buscham, « en corps étranger qui obstrue le trafic national ».

Singulière politique, violente et tortueuse, que celle de M. de Bismarck! Quand il ne brise pas l'obstacle, il l'use. Les moyens les plus variés, les plus imprévus, souples ou brutaux, sincères ou hypocrites, il les emploie aujourd'hui indifféremment, parce que tout lui résiste et qu'il veut triompher comme aux temps disparus, où tout lui cédait. Par lui, l'esprit des hommes politiques de l'Allemagne est tour à tour tenu dans la crainte de l'inconnu, dans la stupéfaction du fait, dans le blâme du moyen, constante inquiétude, constante surprise, constant mépris, qui classe ceux qu'il dirige, qu'il gouverne, ou qu'il opprime, en trois catégories de gens : ahuris, harassés, écœurés.

Comme M. de Bismarck excelle à feindre des airs de hauteur lorsqu'il est prêt à se soumettre! Quelles façons de désintéressement quand il met tout en œuvre pour réussir, et combien il prend la peine d'affecter d'être clair au moment où il est le plus résolu à embrouiller une question! Quiconque abuse des grands procédés se trouve réduit tôt ou tard à se servir des petits. Le prince-chancelier a commencé par la guerre, continué par le tournoi; il finit par le cirque. Voyez ses comparses : il les affuble de tous les costumes, les oblige à passer, à repasser dans des cercles de papier crevé, à faire de la haute et basse voltige. Après avoir rempli un premier rôle dans la revue du Kulturkampf, M. de Bennigsen accepte de jouer celui d'arlequin. D'abord protecteur secret des socialistes, il fut plus tard leur adversaire le plus tenace. L'allié d'un jour des progressistes, le national libéral de l'aile droite, formant groupe avec l'aile gauche, bouda M. de Bismarck dont il est aujourd'hui le serviteur. Plusieurs fois en pourparlers avec les conservateurs libéraux, chargé dans ces derniers temps de missions auprès du centre, M. de Bennigsen, à cette heure, recommence par où il avait commencé. Attentif aux voltes-faces du prince-chancelier, il cherche à constituer avec son groupe, avec l'aile gauche du parti national libé-

ral, avec les progressistes, une majorité que M. de Bismarck n'a pas pu créer avec le centre.

Tous les compromis, toutes les promesses, toutes les ruses, — et une apparente sincérité dans la publication des pièces diplomatiques échangées avec le Vatican, n'a pas été la moindre de ces roueries! — ont été exploités, mis en œuvre, pour faire ratifier aux ultramontains l'acceptation du Kulturkampf.

De même que la loi militaire a été votée par les libéraux sous la menace d'une guerre, de même on voulait faire voter aux catholiques une loi fatale à l'Église par la menace d'une rupture avec l'Église.

Il ne manquait plus au chancelier, en face des résistances qu'accumule sa politique ruineuse, malfaisante, fatale, que d'ajouter la fantaisie à ses exigences par des lois dites facultatives et discrétionnaires. Les Parlements refusent à M. de Bismarck l'approbation de projets déterminés, parce qu'ils craignent de mettre un instrument de domination dans ses mains, et, de ces mêmes Parlements, le prince-chancelier exige le vote de lois indéterminées, par conséquent tyranniques.

Il semble qu'on puisse ajouter à des procédés aussi inqualifiables qu'ils sont insensés. M. de Bismarck sera pour l'histoire une preuve de plus que les grands hommes ne perdent pas impunément le sens moral. En ce moment, ses dupes se plaignent, ses alliés exigent des garanties, ses admirateurs s'attiédissent, ses croyants doutent, ses créatures se découragent. Parler de ses amis est inutile : il n'en a pas!

Son fidèle serviteur, Busch lui-même, convient dans sa gazette officieuse que jamais éléments plus souples n'ont résisté davantage à la main de M. de Bismarck : le prince de Reuss, ambassadeur allemand à Vienne, Mgr Jacobini, le pape Léon XIII; le premier fait pour réfléchir l'image, — rien de plus, — de toutes les pensées du chancelier; le second choisi pour ne prendre que l'empreinte légère des idées qu'on le charge de transmettre; le troisième, Sa Sainteté en personne, désireux de contribuer à la paix de l'Église en Allemagne.

Avec tout autre que M. de Bismarck, quel conflit pouvait surgir? Aucun. Les premiers mots échangés d'adoucissement

aux lois de mai, de conciliation, eussent donné le ton à toutes les négociations. Mais le prince-chancelier déclare que le culte est un des rouages du gouvernement et ne peut lui échapper. Il veut replacer lui-même les évêques, ou les renommer, ou les briser. Comme Napoléon Ier, il rêve un clergé obéissant, gouverné, soumis, relevant de l'État plus que de l'Église.

Le Vatican, pour ne point rompre les négociations, eût-il cédé si les ultramontains allemands, qui connaissent M. de Bismarck, en avertissant la curie romaine qu'ils ne ratifieraient pas ses concessions, n'eussent supplié le pape de résister?

M. de Bismarck, à chaque nouvelle d'une opposition du centre, s'emporte, déclare qu'il a sacrifié M. Falk, accepté M. de Puttkamer, si favorable aux intérêts religieux; qu'il est las de sa condescendance, qu'il reprend ses propositions de paix, qu'il *anéantira* le centre, et traitera l'Église comme le socialisme. Puisque les humbles catholiques allemands n'émeuvent pas Léon XIII par leurs souffrances, lui, le prince-chancelier, en bon apôtre, leur rendra l'exercice et les cérémonies du culte.

Aux accusations d'intolérance, aux reproches de ne jamais répondre que par les formules de *non possumus*, jetés au Vatican par la presse du chancelier, l'*Aurora,* journal de la curie romaine, répond : « Contrairement aux assertions de M. de Bismarck disant que l'Église donne son appui seulement en théorie, l'Église était disposée à donner un appui réel à l'État, en pacifiant les esprits de plusieurs millions de catholiques allemands. L'*Aurora*, dans une série d'articles curieux, relèvera les erreurs contenues dans les documents prussiens. »

Le discours de M. de Puttkamer donne aux dénonciations de la presse « stipendiée », comme dit la *Germania,* une sanction officielle.

« Le bref pontifical, dit le ministre des cultes, faisant croire à des concessions, la circulaire ministérielle du 15 mars les fixe immédiatement; mais à peine la circulaire est-elle publiée, qu'une dépêche du cardinal Nina détruit l'effet du bref : « Le gouvernement voulait rétablir l'administration régulière des diocèses : sur douze évêchés prussiens, quatre seulement ont une administration régulière. » Je détache cette phrase admirable :

« L'État voulait remédier au manque de prêtres; le Vatican ne s'y est pas prêté. »

Cela se comprend, dit la *Voce della Verità :* « Les exigences de la Prusse, formulées dans ce projet de loi, dépassent même celles des lois de mai. C'est à juste titre que les catholiques repoussent ce projet, que la Diète prussienne ne pourrait pas voter sans manquer à sa dignité. »

Les ultramontains prétendent qu'après avoir formé le complot de leur faire voter le Kulturkampf, sous prétexte d'application plus favorable de la loi, M. de Bismarck les accule à la responsabilité, vis-à-vis des populations privées de l'exercice du culte, de paraître refuser les concessions de M. de Bismarck.

Ils ont, au cours même des débats, accusé M. de Bismarck de n'avoir jamais désiré aucun accord, pour prouver que c'est la faute du centre et du Vatican si les négociations n'ont pas abouti. A cela, la *Gazette de Cologne* répond par un article évidemment dicté :

« Le chancelier s'est exprimé avec énergie contre ce qu'il appelle une intrigue parlementaire déjà souvent employée contre lui, par laquelle on répand sous main que le rejet de la loi lui serait indifférent. »

Le prince de Hohenlohe n'a-t-il pas posé nettement les bases de la conciliation, j'allais dire les conditions du marché? Si le Vatican n'a pas voulu s'y soumettre, du moins il ne peut nier qu'elles ne lui aient été proposées, puisque le gouvernement prussien a l'impudence de faire publier la dépêche du prince de Hohenlohe, que voici dans toute sa crudité : « Le gouvernement ne fera de concessions dans le domaine politico-religieux que si le centre se montre souple dans les questions civiles. »

C'est à cette dépêche que M. Windthorst répond avec hauteur : « On exige du pape qu'il intervienne sur le terrain séculier et qu'il impose l'obéissance au parti du centre. Messieurs, notre parti obéit sans réserve au saint-père dans les questions ecclésiastiques; mais le pape n'a aucun ordre à nous donner dans le domaine civil. Nous ne descendrons jamais au rôle d'instrument politique dans les mains d'un gouvernement. »

Aujourd'hui, c'est à M. de Bennigsen à sauver la situation.

C'est au prince de Hohenlohe à travailler. « Il est plus valide et plus jeune, » dit M. de Bismarck.

La seconde Convention de Berlin a lieu le 16 juin. Entre celle-ci et la première, un évènement politique, prévu par les esprits politiques clairvoyants, s'est accompli. Rien de plus simple, et pourtant que de choses contenues et sous-entendues dans ces trois faits : lord Beaconsfield a été renversé, M. Gladstone s'est affermi au pouvoir par son attitude dans la question turco-grecque. M. de Bismarck part pour Kissingen et n'assistera pas à la conférence.

IV

L'Autriche, malgré sa mauvaise humeur contre M. Gladstone, malgré la froide réception faite à M. Goschen par M. de Haymerle, semble avoir pris son parti de la délimitation des frontières helléniques et ne veut pas être la dernière à prendre part aux travaux de la Convention. Elle a désigné son représentant et adhéré à la note collective.

Peut-être le cabinet a-t-il réfléchi à l'inconvénient de trop embrasser, et l'élément slave, qui ajoute tant de complications, tant de résistance à la politique conciliante du comte Taaffe, paraît-il, à l'empereur lui-même comme au grand parti allemand de l'Autriche-Hongrie, peser assez dans la balance de l'Europe pour emporter la politique de bascule.

L'ordonnance officielle sur l'emploi de la langue tchèque et de la langue allemande en Bohême avait provoqué de tels troubles, suscité tant de jalousies, que l'empereur avait cru devoir se rendre à Prague.

La personne sympathique, l'attitude véritablement constitutionnelle de l'empereur-roi de Hongrie exerce une grande influence sur l'esprit de ses peuples, et il est particulièrement populaire parmi les Tchèques.

Le voyage de l'empereur François-Joseph en Moravie et en Bohême avait donc une grande importance pour la politique d'empire. Lui aussi fait de l'équilibre et cela est nécessaire, car

l'unité n'est vue dans certaines provinces qu'à travers lui, et sa conduite peut ou nouer ou dénouer une situation.

A Prague, au milieu des antagonismes provoqués par cette question de langues, l'empereur faisait scrupuleusement son devoir de conciliateur en allant un jour au théâtre allemand, le lendemain au théâtre national tchèque. Son voyage a donc eu les meilleurs résultats.

La politique, en Autriche, ne se fait pas plus aisément qu'ailleurs, et la preuve c'est que le comte Taaffe est attaqué dans tous ses actes, tandis que le voyage de l'empereur, inspiré par lui, est approuvé.

Les haines nationales qui se taisent en face du souverain s'excitent dans la presse, s'expriment dans les Parlements et se réveillent dans l'opinion à propos de la politique du cabinet. Les Allemands déclarent tout perdu, parce que le gouvernement accepte l'usage de la langue tchèque. Les Polonais de Gallicie contestent le droit des Ruthènes à parler leur langue; les Tchèques envoient des adresses à M. Gladstone pour humilier le comte Taaffe et célèbrent le lord chancelier d'Angleterre, « seul défenseur des nationalités ».

La Chambre des seigneurs a été rude pour la « politique de conciliation ». Les orateurs les plus modérés y ont prétendu que « l'émotion nationale était poussée au comble de l'exaspération, par le fait seul de l'idée exprimée de conciliation ». On a dit et répété à la tribune que l'ordonnance sur les langues était une violation du droit constitutionnel, que, qui veut trop prouver ne prouve rien, que la politique du comte Taaffe est injuste, non conciliante, que le dualisme ne peut pas être le trialisme. M. de Schmerling a prouvé, aux applaudissements de la Chambre haute, qu'une majorité obtenue par des moyens spécieux et artificiels n'aide pas à la transition, mais facilite une décadence, et il a terminé par cette formule, très répétée depuis dans les clubs, qu'il n'est pas pour « les expérimentations politiques ».

On a rappelé à la Chambre des seigneurs, non sans quelque raison, que, puisque les ordonnances sur les langues avaient amené des conflits en Dalmatie et en Gallicie, il était facile de

prévoir qu'elles en provoqueraient en Bohême, où le sentiment autonomiste est plus excité.

Le comte Taaffe est cependant bien injustement accusé de « menacer la Constitution, d'attaquer les lois fondamentales ». Quoique ayant protesté de son attachement aux principes de l'Empire qu'aucune accusation, répète-t-il, ne lui fera abandonner, le comte Taaffe a été pris de découragement et a donné sa démission après le vote de la Chambre des seigneurs et la clôture du Reichsrath ; mais, l'empereur ne l'ayant pas acceptée, il est probable qu'il attendra la reprise des travaux parlementaires pour la renouveler.

Le voyage de l'empereur étant une approbation de la politique du cabinet, l'apaisement viendra peu à peu, dans une saison où la politique se fait au nom du souverain plus que sous la responsabilité des ministres.

C'est dans la presse autrichienne qu'on parle le plus de la résistance possible de la Turquie aux injonctions de l'Angleterre. Les journalistes accumulent leurs prévisions, leurs jugements, et entassent des projets qui paraissent plutôt encombrer que déblayer la voie de Salonique.

V

Si la Turquie s'obstine, et que les puissances s'entendent pour une démonstration, la Russie voudra occuper des territoires, répète-t-on à Vienne, et, dans ce cas, l'Autriche ne se laissera pas devancer.

En Russie, quoi qu'on dise, l'esprit public se secoue, et la haine de la Turquie, un moment apaisée, renaît dans l'esprit des enthousiastes des comités slaves. C'est d'ailleurs un courant dérivatif auquel les hautes classes ne sont pas fâchées d'ouvrir une issue. Le *Golos*, organe de l'aristocratie russe à Saint-Pétersbourg, prêche un peu l'ancienne croisade, pousse M. Goschen à être tenace, et engage l'Angleterre à employer les grands moyens contre « le malade ». On devine, dans les sous-entendus de la politique russe en ce moment, que l'opinion, si la Grande-Bretagne

reculait devant les mesures extrêmes, pourrait bien encore obliger l'empereur à reprendre l'œuvre commencée. C'est, du moins, ce que la presse de Saint-Pétersbourg, et surtout celle inspirée par Moscou, donne à entendre.

Il y a une ironie peu dissimulée dans l'appréciation des journaux russes, à propos du rôle que l'Allemagne a joué à la conférence de Berlin en 1878, et de celui qu'elle joue aujourd'hui. La presse française est, dans ce jugement, tout à fait d'accord avec la presse russe.

Le *Journal Officiel de la République* exprimait, en ces termes, les regrets qu'inspire aux Français, sans distinction de parti, la mort de l'impératrice de Russie :

« Elle représentait sur le trône de Russie l'esprit de charité et de bienfaisance. La France s'associera avec émotion à la perte que vient de faire la famille impériale de Russie, dans la personne de cette souveraine si digne de tous les respects. »

L'impératrice a succombé à une longue et douloureuse maladie. Peut-être les émotions de la guerre turco-russe y y avaient-elles contribué, car nul ne conteste que l'impératrice n'ait pris une part active aux préliminaires des hostilités, et qu'elle n'ait, la première à la cour, protégé les manifestations en faveur des frères slaves. C'est grâce à son aide et à ses encouragements, que les premiers volontaires purent partir. Elle défendit les comités slaves de Moscou des accusations dont ils furent l'objet, et empêcha que leur inspirateur, M. Aksakof, fût inquiété. Nouveau Pierre l'hermite, M. Aksakof prêchait la croisade, et ce fut lui qui échauffa l'opinion au point de faire d'une guerre politique une guerre nationale.

C'est au moment de la mort de l'impératrice que les mêmes questions s'agitent dans les Balkans. La Russie, malgré son impatience des solutions, suit le travail de la diplomatie anglaise avec un calme relatif, si l'on se reporte au fanatisme de 1877.

Quoique la citation soit longue, je trouve la Russie et ce que la presse allemande appelle « ses visées », si justement appréciées dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg,* que je n'hésite pas à reproduire l'article entier :

« Quelques organes prétendus accrédités de la presse étran-

gère croient pouvoir affirmer que la politique de M. Gladstone est chimérique, abstraite, au point qu'il n'atteindra jamais le but qu'il poursuit. Il ne tient pas suffisamment compte, disent-ils, des visées ambitieuses de la Russie, de son désir de jouer un rôle prépondérant au moment de la solution définitive de la question d'Orient.

« Ces réflexions profondes peuvent être réfutées par cette simple réponse : que l'ambition politique des grandes puissances n'aura pas d'objet dans le cas où elles se décideront à restituer la péninsule des Balkans aux populations indigènes. Dans cette dernière question, la Russie sera tout aussi impartiale que dans le passé, car elle n'a de préférence ni pour les Serbes, ni pour les Bulgares, ni pour les Monténégrins.

« La Russie ne craint pas l'agrandissement de la Grèce, comme on le croit dans les hautes sphères de Vienne. Au contraire, elle appuiera volontiers les justes revendications grecques au sujet des frontières, car ce sera un nouveau pas vers l'apaisement définitif de la péninsule des Balkans.

« Nous n'hésitons pas à dire que la conférence supplémentaire de Berlin prouvera la véracité de nos assertions. »

C'est par une réponse de sir Ch. Dilke à M. James que nous avons les dernières nouvelles officielles les plus certaines sur l'état des relations entre la Chine et la Russie. Le sous-secrétaire d'État au Foreign Office nous apprend que le gouvernement chinois propose encore l'abrogation du traité de Kouldja, conclu entre la Russie et l'ambassadeur Chung-How. Sir Ch. Dilke assurait que ses informations ne lui permettaient pas d'augurer si le gouvernement de Saint-Pétersbourg accepterait ou repousserait cette proposition. Nous ajouterons, nous, à ces renseignements de source autorisée ceux des agences, qui toutes parlent de grands préparatifs commencés par la Russie et la Chine, en vue de l'éventualité d'une guerre prochaine.

L'apaisement se fait peu à peu dans les classes troublées en Russie. La retraite du comte Tolstoï, celle probable du général Greigh, ministre des finances, aussi impopulaire que le ministre de l'instruction publique, calment un peu l'opinion. Le général Greigh est accusé d'avoir, par son insuffisance, contribué à la

pauvreté de la Russie, à l'abaissement de son crédit. Il n'a. paraît-il, depuis deux ans, non seulement su créer aucune ressource, mais pas même utiliser et augmenter celles qui existent.

L'empereur a fait grâce aux assassins du général Mesentzow. La clémence est devenue en Russie de plus en plus populaire; c'est la meilleure machine de guerre pour combattre le nihilisme.

VI

En Italie, l'impuissance des partis à créer une majorité de gouvernement est chaque jour plus manifeste.

De M. Crispi et de M. Nicotera, comme de la belle Philis, on ne peut espérer alors qu'on désespère toujours!

Tantôt nous apprenons que les dissidents se sont détachés de la droite et rapprochés du ministère; et, le jour même, tandis qu'à peine nous avions eu le temps d'interroger notre opinion à cet égard, de rassurer nos craintes, de faire taire nos doutes, nous recevons la nouvelle, trop prévue! que les dissidents ont reformé contre le ministère leur coalition avec la droite.

Je ne peux me représenter la Chambre du Parlement italien que comme une Chambre de ministres, non comme une Chambre de députés, et chaque fois qu'un nom revient au cours d'une discussion, je ne me dis pas : Voilà un homme politique instruit, au courant d'une question, soucieux des intérêts de ses électeurs ou de la richesse nationale, mais : Encore un candidat au ministère, qui essaye son discours ministre!

La lassitude que la Chambre italienne doit avoir d'elle-même gagne l'esprit de ceux qui suivent ses discussions. Lorsque l'imagination en s'exerçant rencontre l'ennui, rien de plus lamentable. Il m'est toujours impossible de me représenter les cinquante tonneaux des Danaïdes, et, lorsque je me suis peint quatre ou cinq fois Sisyphe roulant son rocher, combien je suis fatiguée!

Ainsi de la Chambre italienne.

Vraiment, les électeurs du suffrage restreint ne peuvent pas faire autre chose que ce qu'ils ont fait. Engagés homme à homme dans des compétitions électorales, ils ont averti les dissidents qui se croyaient plus nombreux, averti la droite qui se prétendait

certaine du succès, averti le ministère d'avoir à réaliser l'unique programme qu'il ait publié après la dissolution : le vote de la réforme électorale.

Je me tourne vers le pays, que son Parlement ne représente plus, et je constate avec joie que l'agitation en faveur de la réforme électorale fait de sérieux progrès. Un grand meeting a eu lieu le 13, à Rome, après un meeting à Bergame, un autre à Livourne, et toutes les villes italiennes se disposent à propager le mouvement.

Jeudi, M. Crispi devait interpeller le ministère. Cette interpellation est ajournée après la discussion du budget. Le ministère a quelque répit pour s'occuper de la réforme électorale.

L'acceptation de M. Farini et son retour au fauteuil présidentiel avaient donné l'espoir qu'il obtiendrait une trêve de quelques jours. Cet espoir s'est réalisé, puis la guerre a recommencé, puis nous avons un armistice jusqu'à ce que les hostilités reprennent.

L'article premier de la loi de réforme prouve à quel point le corps électoral serait rajeuni et fortifié : « Sont électeurs tous les Italiens âgés de vingt et un ans, sachant lire et écrire et possédant une des qualités mentionnées dans les deux articles suivants » ; c'est-à-dire ceux qu'on appelait autrefois en France les *capacités*, et tous ceux en outre qui payent un impôt direct de 40 francs ou qui, pour leur commerce ou leur maison d'habitation, payent un loyer de 200, 300, 500 ou 600 francs, suivant l'importance des villes qu'ils habitent.

M. Farini usera certainement de toute son influence, qui est grande sur la Chambre italienne, pour l'amener à voter la réforme durant cette session. Il nous semble qu'en cela il peut se trouver d'accord non seulement avec le gouvernement, mais avec la droite elle-même, car si MM. Sella, Minghetti, Visconti-Venosta trouvent utile à leurs travaux de se coaliser avec les dissidents pour faire échec au ministère, ils sont assez patriotes, assez constitutionnels et assez libéraux pour voter avec le gouvernement la loi de réforme électorale. C'est ce que je souhaite et, ce dont je pourrai juger par moi-même, car ma prochaine lettre sera datée de Rome.

VII

A la conférence du Maroc, en Espagne, malgré les beaux discours de M. Canovas, les représentants de l'Italie, de l'Autriche et de la France s'opposent résolument à une interprétation nouvelle des traités français de Louis XV avec l'empereur du Maroc en 1767, du traité anglais de 1856, du traité espagnol de 1861, de la convention française de 1863. — Tout ce qui, dans ces traités, n'était pas contesté par l'envoyé marocain a été voté à l'unanimité, mais aussitôt que Sidi-Mahomed a proposé de restreindre la protection, l'Italie, le Portugal, la France et plus tard l'Autriche se sont trouvées d'accord pour s'opposer à des modifications.

Le délégué du sultan affirme que le commerce étranger prime à ce point le commerce indigène, qu'il excite des jalousies, et que le gouvernement marocain deviendra de plus en plus impuissant à protéger les étrangers.

Les restrictions du Maroc, de l'Angleterre et de l'Espagne, ingénieusement appuyées sur des menaces de périls qu'on ne peut conjurer, ont pour but de forcer les gouvernements italien et français à prendre leurs agents dans les villes, et point à la campagne. Or, les achats ne peuvent se faire que par des agents ayant des relations avec les populations des campagnes.

La conférence a bien des raisons de n'aboutir qu'au *statu quo*.

Les troubles qui ont eu lieu à Barcelone ont-ils effrayé les dynastiques libéraux, qu'à peine coalisés ils ont laissé prendre à M. Canovas un avantage signalé dans le premier vote où ils eussent pu se compter?

Après son vote de confiance au Sénat, M. Canovas avec son audace habituelle a piétiné sur ses adversaires, un moment défaits ; il a déclaré qu'il gouvernerait avec la proscription absolue de la liberté des cultes, et qu'il se faisait honneur d'être le défenseur résolu de l'unité religieuse.

Le ministre aurait pu choisir comme moyen d'exécution des conjurés de Mayari, les anciens autodafés. Mais il n'est plus

temps de donner ce conseil à M. Canovas, puisque Cuba est, d'après ses assurances, complètement pacifiée.

Calixto Garcia Iniguès s'est donc véritablement sauvé dans la *sierra de Cobre,* ne trouvant aucun partisan. Personne n'a lu sa proclamation, fort belle d'ailleurs, mais plaisamment datée alors du « quartier général de l'armée libératrice ».

VIII

Notre chère voisine, que nous aimons pour elle-même, comme eût dit M. de Balzac, vient de remporter une victoire libérale dans les élections du 8 juin, victoire dont personne ne peut se réjouir plus que moi. Si je parle peu de la Belgique, ce n'est pas que je ne suive avec intérêt ses luttes contre le cléricalisme, que je n'admire la constitution de ses comités électoraux, son organisation de l'instruction laïque; mais j'ai une telle confiance dans l'esprit libéral du peuple belge, dans l'intelligence des classes bourgeoises, dans le dévouement de son Roi à la Constitution, que je ne me sens jamais le devoir de la défendre; aussi quel chagrin j'eusse ressenti si la victoire du 8 juin 1880 n'eût pas complété celle du 11 juin 1878, et si j'avais pu craindre que le pays fût de nouveau livré au cléricalisme.

La signification des dernières élections est complète, la victoire est définitive; la nation belge ne veut plus que marcher dans la voie du progrès sans jamais retourner en arrière.

Le cabinet de Bruxelles, affermi, peut donc ne pas être d'accord avec le Saint-Siège sur la question des écoles, et le Saint-Siège de son côté peut, sans danger pour la laïcité, combattre et condamner la nouvelle loi scolaire. M. Frère-Orban, sur la question des écoles, aura désormais vis-à-vis du cardinal Nina, l'attitude pacifique et facile que donne une complète victoire.

IX

En Suisse, le procès de Stabio, — où très heureusement l'acquittement a été prononcé pour les acccusés conservateurs et pour les accusés radicaux, — semble avoir modifié l'attitude des

partis. Les débats ont tellement passionné le pays, que beaucoup de gens ne se sont plus trouvés assez avancés, et que voulant mettre en accord leur jugement particulier dans l'affaire et leur opinion générale, ils se sont rapprochés des radicaux.

On attribue la victoire des radicaux, qui ne sont plus en majorité dans les Chambres, à l'appoint de l'aile gauche du centre qui s'est détachée à la suite du procès de Stabio.

Le projet Fazy a triomphé au grand Conseil par 54 voix contre 46. L'Église, à Genève, est séparée de l'État, le budget des cultes est supprimé. La loi étant constitutionnelle, le peuple doit l'approuver, mais il n'est pas douteux qu'il ne l'approuve. Les intrigues de M. Mermillod avaient fait faire un grand pas à la question, et ce n'est pas M. Carteret et son Église catholique libérale nationale qui peuvent arrêter la manifestation d'un libéralisme mûri.

Voici le texte de la loi :

« La liberté des cultes est garantie. — L'État et les Communes ne salarient aucun culte. — Nul ne peut être contraint de contribuer aux dépenses du culte. »

MM. Alexandre Martin, ultramontain, et Carl Vogt l'ont votée. M. Carl Vogt, qui est libre penseur, a dit que le meilleur moyen de diminuer les cléricaux était de les poursuivre avec des mesures de liberté.

La *Revue de Lausanne* publie un très remarquable article sur les fortifications de la frontière suisse, article auquel la présentation du rapport du département militaire au Conseil national et au Conseil des États, et les discussions qui en résultent, donnent une grande actualité.

Le Conseil fédéral est d'avis de ne prendre aucune résolution hâtive, à propos de ces questions, qu'il livre aux commissions techniques. Les journaux allemands, qui réclament des fortifications sur la rive droite du Rhin, des forts de barrage et des navires blindés sur le lac de Constance, peuvent attendre.

Le Conseil fédéral est invité, par la Commission chargée de l'examen des travaux militaires, à vouer sa sollicitude à la question des frontières, mais il est à remarquer que les tendances au militarisme sont, en Suisse, dans une période de décroissance.

X

Après trente-six tours de scrutin, le général Garfield, de l'Ohio, a été élu candidat républicain à la présidence des États-Unis, battant à la fois, quoique inconnu, le général Grant, M. Sherman, M. Blaine, — qui, nous en convenons, était notre candidat, — M. Washburne et M. Edmunds. Les démocrates s'entendront-ils pour opposer un candidat unique au candidat unique des républicains? Nous ne le croyons pas. Nous constatons, après l'avoir attendu, le fait de ce vote; mais un de nos collaborateurs et l'un des hommes qui, en France, peuvent traiter avec le plus d'autorité les questions américaines, étudiera, dans notre prochain numéro, les causes d'un vote qu'il définit lui-même comme étant surtout anti-grantiste.

Δ

CHRONIQUE POLITIQUE

La question de l'amnistie plénière est ramenée à l'ordre du jour dans des conditions toutes nouvelles et par suite d'une circonstance presque fortuite. La cérémonie de la distribution des nouveaux drapeaux à l'armée, ajournée à plusieurs reprises, se trouve définitivement fixée au 14 juillet, date anniversaire de la démolition de la Bastille par le peuple de Paris en 1789. L'idée a aussitôt surgi d'associer à cette solennité militaire une grande fête publique, puis de fixer ce jour d'une manière permanente pour une célébration nationale qui se renouvellerait chaque année. Le projet, appuyé par toute la presse républicaine, s'est transformé en proposition législative que la Chambre des députés a votée dans sa séance du 8 juin. La création d'une fête nationale amenait tout naturellement à sa suite la pensée d'un acte de clémence et d'oubli, qui effacerait les dernières traces de nos discordes civiles. Le mot d'amnistie est venu presque de lui-même sous toutes les plumes et sur toutes les lèvres.

Nulle date, commençons par le dire, ne pouvait être mieux choisie que celle du 14 juillet pour solenniser le souvenir de la fondation de la liberté en France. Plusieurs autres avaient été suggérées tour à tour, mais toutes évoquaient plus ou moins des réminiscences sanglantes et douloureuses, toutes risquaient de blesser les sentiments personnels de certaines classes de la nation, toutes avaient un cachet de parti. Celle-ci, à la vérité, rappelle un combat, mais un combat où le seul vaincu fut la tradition de despotisme et d'oppression symbolisée par la sinistre forteresse de la porte Saint-Antoine et qui, sans l'aveuglement de la cour, aurait pu avoir un lendemain de réconciliation et de concorde entre la société ancienne et la société nouvelle. Quarante-huit heures après avoir démoli la Bastille, la population parisienne n'accompagnait-elle pas des cris de « vive le Roi ! » Louis XVI

traversant la capitale, sous la seule escorte des députés du Tiers État à la Constituante? Avec un souverain plus résolu dans ses bonnes intentions, autrement entouré et mieux conseillé, le 14 juillet pouvait être l'aurore d'une ère de liberté, sans déchaîner les violences de la Révolution.

Cet anniversaire d'affranchissement, que n'assombrissent point les douloureux ressentiments des luttes ultérieures, ne pouvait recevoir de consécration plus belle que la solennité patriotique qui va rassembler les délégués de tous les corps composant l'armée de la France, autour du président de la République définitivement fondée, pour recevoir de ses mains les nouveaux emblèmes de la patrie libre qu'ils ont à défendre. C'est l'achèvement de l'œuvre commencée par la génération de 1789 et traversée de tant de vicissitudes, que va célébrer la génération de 1880. L'œuvre a mis près d'un siècle à s'accomplir. Dans ce long intervalle, elle a passé par bien des épreuves, rencontré bien des obstacles, subi bien des haltes apparentes, compté bien des jours sombres; en réalité, elle n'a pas été interrompue un seul instant. Tout a contribué à son progrès, même les évènements qui semblaient les plus menaçants pour elle. En remontant par la pensée le cours de ces quatre-vingt-dix années, en se reportant du point d'arrivée au point de départ, deux grands enseignements se rencontrent à chaque pas : le premier, qu'une nation ne doit jamais désespérer de l'avenir ; le second, qu'il n'est point de jugements irrévocables en matière politique, soit sur les choses, soit sur les hommes.

La journée qui amène avec elle ces retours vers le passé était assurément la meilleure des occasions pour remettre en avant la pensée d'une amnistie plénière : ne rappelle-t-elle pas que tous les partis ont eu leurs condamnés et leurs bannis, que toutes les condamnations et tous les bannissements ont eu leur terme? Il est vrai que, par deux fois en un an, le gouvernement et la majorité de la Chambre, d'accord en cela avec la presque unanimité de l'opinion publique, ont écarté la proposition qui se représente aujourd'hui ; mais le temps marche et les questions avec lui, surtout les questions d'opportunité. Des deux objections que soulevait l'amnistie plénière, il y a quelques mois encore,

l'une a été victorieusement réfutée par les faits, l'autre vient de disparaître. On alléguait le trouble que le retour des hommes de la Commune jetterait dans les esprits, sinon même les désordres qu'ils pourraient provoquer dans la rue; les trois quarts d'entre eux sont maintenant rentrés en France depuis un temps assez long pour que l'épreuve soit faite, et toute crainte de ce côté est écartée. On considérait, d'autre part, avec plus de raison, que les pouvoirs publics ne pouvaient, sans s'amoindrir et s'affaiblir, paraître céder à la pression comminatoire des groupes extrêmes et de la presse radicale, qui affectaient impérieusement de lui imposer l'amnistie; une élection récente est venue, sous ce rapport, détendre la situation de la façon la plus heureuse.

Le 23 mai, les électeurs de la première circonscription lyonnaise, appelés à nommer un député en remplacement de M. Édouard Millaud, élu sénateur, avaient donné 5,956 voix à M. Blanqui, 5,188 à M. Rochet, 2,650 à M. Ferrer. Ces deux derniers appartenaient à des nuances plus ou moins avancées du parti républicain; en face d'eux, M. Blanqui représentait là, comme partout où son nom est prononcé, cet insaisissable programme de revendications inexpliquées qui se résume, en définitive, dans la négation de tout gouvernement. La majorité relative de 768 voix, qu'il avait obtenue dans ce premier scrutin, avait porté au comble l'exaltation de ses partisans, qui le proclamaient d'ores et déjà élu. Le désistement de ses deux concurrents semblait en effet lui laisser le champ libre et la victoire assurée, lorsque, quatre ou cinq jours avant la date fixée pour le scrutin de ballottage, surgit la candidature de M. Ballue, suscitée par le comité central électoral des radicaux lyonnais. Le 6 juin, cette candidature improvisée triomphait avec 8,280 voix, tandis que M. Blanqui en obtenait seulement 5,948, six de moins que quinze jours auparavant. Pour que rien ne manquât à l'éclat et à la signification de cette défaite, le candidat de la révolution perpétuelle et de la résistance à la loi s'est trouvé en minorité dans toutes les sections du quartier de la Croix-Rousse; une seule section du quartier des Terreaux lui a donné la majorité. La déconvenue a été en proportion des espérances qui escomp-

taient déjà la victoire. Nous n'avons point pour habitude d'attacher une importance exagérée au résultat des élections partielles, soit dans un sens, soit dans l'autre ; elles sont, à nos yeux, des incidents de la vie quotidienne de tout pays libre, dont il faut se garder de tirer des inductions poussées trop loin. Mais nous n'hésitons pas à considérer le scrutin lyonnais du 6 juin comme un évènement véritable et comme un des évènements les plus heureux qui pussent survenir, au moment précis où il s'est produit.

Il n'écarte pas seulement les embarras parlementaires qu'eût encore une fois suscités l'élection illégale de M. Blanqui ; il en finit avec cette candidature de pure turbulence, et atteste le progrès des idées de légalité, même dans les milieux les plus accessibles à l'esprit d'impatience. M. Ballue s'est chargé tout le premier d'en déterminer le sens, en disant dans la lettre de remercîments adressée à ses électeurs : « Vous avez compris enfin que ce n'est point par de stériles protestations, par des défis et des menaces, que l'on peut coopérer à cette œuvre d'apaisement et d'oubli, qui s'appelle l'amnistie, et que nous voulons tous. » Le Comité central s'est montré plus explicite encore : la proclamation par laquelle il félicite ses concitoyens du résultat obtenu, débute en ces termes : « Citoyens, vous venez de remporter une grande victoire et de donner un grand exemple. La victoire, elle a été remportée sur les propagateurs d'un principe faux, destructeur des sociétés libres qui, par une méconnaissance délibérée des lois, tentent d'implanter un absolutisme populaire substituant la force au droit... » Ce langage, tout nouveau, n'a pas eu moins de retentissement que l'élection elle-même ; il n'est pas jusqu'aux organes les plus irrépressibles de la presse parisienne qui n'y aient fait écho, et, chose remarquable, personne ne s'est présenté pour reprendre la thèse contraire. Il semble que les enfants perdus de l'agitation à tout prix aient senti le terrain auquel ils s'étaient habitués brusquement manquer sous leurs pas. Certes, ce serait trop présumer de leur sagesse que de supposer qu'ils se résigneront à rentrer une fois pour toutes dans le rang ; mais c'en est fait de la vieille tactique, à l'aide de laquelle ils se jetaient sans cesse en travers de la tranquillité publique ; le suffrage universel, s'exerçant dans sa pleine liberté, s'est chargé de

les rappeler au sentiment de la légalité plus efficacement que n'aurait pu le faire aucune mesure préventive et répressive. C'est chose nouvelle dans notre histoire, et la nouveauté du fait en augmente la portée.

En présence de ce changement d'attitude du parti qui avait jusqu'ici réclamé l'amnistie par voie de mise en demeure, le gouvernement reprend la liberté de ses résolutions. Il ne devait pas, il ne pouvait pas céder à la sommation de quelques-uns, et nous avons été avec lui lorsqu'il s'y est refusé; mais rien ne l'empêche plus de céder à un vœu devenu presque général depuis huit jours et dont la fête nationale du 14 juillet favorise l'accomplissement. Le ministère commettrait une faute s'il ne répondait pas à l'élection lyonnaise en prenant l'initiative spontanée de l'acte de clémence définitive qu'il avait eu raison jusqu'ici de ne pas vouloir se laisser arracher. Les adversaires du développement normal et pacifique des institutions républicaines n'ont plus qu'une thèse et qu'un prétexte à leur disposition : il faut les leur enlever. Le moment est de ceux que des hommes politiques clairvoyants doivent saisir au passage, pour faire disparaître une difficulté qui, autrement, sera sans cesse en travers de leur route.

Aucune considération sérieuse d'ordre public ne justifierait la résistance du gouvernement ou même son hésitation. Il suffit d'un regard jeté sur la situation pour reconnaître qu'elle est à l'abri de toutes les tentatives contre lesquelles il y avait lieu d'être constamment en garde en d'autres temps. Jamais la prospérité générale ne s'est développée au milieu d'une sécurité plus exempte de soubresauts et d'alertes. La Bourse ne connaît plus les inquiétudes fiévreuses qui s'emparaient d'elle parfois, même aux jours les plus brillants de l'Empire. La hausse constante et la fermeté soutenue des cours, non pas seulement pour la rente, mais pour toutes les valeurs offrant quelques garanties, — sans parler de celles qui en présentent fort peu, — témoignent de la confiance sans réserve de l'argent, comme le rendement toujours croissant des impôts témoigne de l'activité des affaires industrielles et commerciales. Nous entendons bien des cris d'alarme; mais nous ne voyons pas que, parmi ceux qui les poussent, per-

sonne songe à emporter sa fortune à l'étranger pour la mettre à l'abri de ce péril imminent dont on fait si grand bruit. Aucun des régimes monarchiques par lesquels nous avons passé depuis le commencement du siècle, n'a donné, on peut le dire hardiment, le spectacle d'une tranquillité aussi dégagée de craintes pour le lendemain chez toutes les classes de la nation.

Que peut-on appréhender contre cette paix profonde, qui a pour assises la liberté même au milieu de laquelle elle n'a cessé de grandir, de la part des quelques hommes de 1871 qui restent encore hors de France, à supposer qu'ils eussent la pensée folle d'une entreprise subversive? Le vote de Lyon dit assez haut que leur règne est passé. En fait, le reste de prestige qui les environne aux yeux de leurs adhérents d'autrefois tient beaucoup plus à leur éloignement qu'à leurs personnes. Une fois rentrés en France, on sera surpris de voir la rapidité de leur effacement en tant qu'agitateurs. Eux-mêmes auront bien vite acquis le sentiment d'un état de choses qu'ils apprécient mal de loin, et ceux qui voudront continuer à jouer un rôle comprendront qu'il n'en est point de possible, sous la République, en dehors des limites tracées par les institutions et les lois.

C'est là l'effet essentiel de la liberté, effet dont nous recueillons chaque jour davantage le bénéfice, sans nous en rendre encore bien compte. Elle neutralise les provocations en les laissant se produire au grand jour, en mettant le peuple à même d'apprécier quel vide cachent ces grands mots si puissants sur son imagination quand il ne les entend prononcer qu'à demi-voix. Nous en avons, à l'heure actuelle, un exemple frappant sous les yeux. Le parti clérical a entrepris par toute la France une croisade de discours contre les décrets du 29 mars. Ses orateurs les plus habiles, les plus autorisés, promènent leur éloquence d'une ville à l'autre, et d'arrondissement en arrondissement à Paris. Ils ne se contentent pas de faire appel au sentiment catholique contre la « persécution » à laquelle ils prétendent que la religion est en butte; ils plaident hautement la cause de la royauté. Ces jours-ci, on a pu entendre l'un d'eux, M. Ernoul, lancer à son auditoire ce belliqueux appel : « Debout ! la France chrétienne, debout et combattons ! Combattons jusqu'à la dernière goutte de notre sang

pour qu'il n'y ait pas deux France, — mais une seule France, la France royaliste, la France catholique! » Les collaborateurs de l'ancien ministre de la justice vont répétant la même chose un peu partout. Réprimé par l'intervention ou par les poursuites de l'autorité, ce langage aurait valu à ceux qui le tiennent le renom de martyrs et à leur thèse plus d'une sympathie. Tenu librement, reproduit par les journaux, il n'a fait que constater publiquement l'alliance intime de la cause cléricale et de la propagande monarchiste, et avertir bon nombre de ceux qui se fussent peut-être associés à une campagne religieuse qu'on voulait les enrégimenter pour une campagne politique.

Le parti clérical a cependant remporté une victoire signalée sur le terrain électoral. Mgr Freppel, évêque d'Angers, a été élu député dans la troisième circonscription de Brest, par 8,778 voix contre 4,242 données à M. Glaizot, candidat républicain. Mais il est arrivé à ce propos une chose étrange. On devait supposer que l'élection du prélat qui personnifie avec le plus d'éclat, d'ardeur et d'autorité l'idée de l'ultramontanisme en France, remplirait de joie le cœur de tous les amis des congrégations. Une partie de la presse catholique, au contraire, se montre préoccupée des conséquences de ce triomphe, dont elle semblerait attendre plus d'embarras que d'avantages. Elle redoute l'excès même de la ferveur que Mgr Freppel met au service de sa cause, et appréhende que sa participation aux débats parlementaires ne mène à rien de bon. Nous croyons, en effet, que la place d'un évêque, à l'heure où nous sommes, est partout ailleurs que sur les bancs d'une Chambre républicaine et le souvenir du rôle joué par Mgr Dupanloup à l'Assemblée nationale nous confirme dans cette manière de voir. Peut-être ne sera-t-il point mauvais, pourtant, d'entendre à la tribune politique ce que peut avoir à dire un homme du talent de M. l'évêque d'Angers, en faveur de ce pouvoir ecclésiastique qu'il met avec tant d'opiniâtreté en dehors et au-dessus de la loi civile, dans ses sermons, ses mandements et ses écrits.

La Chambre en a enfin terminé avec le tarif des douanes, dont elle a voté les deux cents derniers articles au pas de course, toutes les grosses questions se trouvant réglées. Malheureuse-

ment, cette loi de première nécessité, dont le commerce et l'industrie attendent la promulgation avec une impatience égale en France et à l'étranger, paraît destinée à faire une halte fort longue dans la commission du Sénat. On sait déjà que la majorité de cette commission est acquise au système protecteur. Ses premières décisions présagent un remaniement considérable du projet adopté par la Chambre. Il n'est guère d'article pour lequel M. Pouyer-Quertier ne demande une augmentation de droits, et jusqu'ici il a souvent obtenu gain de cause auprès de ses collègues. Ce sera donc une bataille en règle à livrer de nouveau, pied à pied. De plus, la lenteur du travail préparatoire menace d'ajourner à une époque indéterminée le commencement de la discussion publique, surtout si la commission maintient sa résolution première de ne point diviser la loi en sections et d'attendre qu'elle en ait terminé l'examen complet pour rédiger son rapport. Il faut ensuite compter avec l'éventualité à peu près certaine d'amendements qui exigeront que la loi fasse retour à la Chambre. L'espoir de la voir aboutir avant la fin de la session actuelle doit donc être abandonné dès à présent, et peut-être faudra-t-il s'estimer heureux si elle est prête pour la fin de l'année. C'est une prolongation indéfinie du provisoire qui tient tant d'intérêts en suspens et en souffrance, prolongation dont la commission sénatoriale, et particulièrement M. Pouyer-Quertier, seront responsables devant le pays.

Une nouvelle, toutefois, est venue troubler leur tactique et pourrait les contraindre à y renoncer. On a appris qu'avant de quitter l'ambassade de Londres, — où, soit dit en passant, il aura pour successeur M. Challemel-Lacour, — M. Léon Say avait tenu à remplir, dans la mesure du possible, la mission spéciale qui avait été le motif principal de sa nomination à ce poste. Malgré l'état encore incertain de notre législation douanière, il a pu, grâce au bon vouloir qu'il a rencontré chez M. Gladstone et ses collègues, arrêter les bases du futur traité de commerce franco-anglais. La signature de ces préliminaires, officiellement annoncée dans un discours public par un des membres du cabinet britannique, a jeté, au sein de la commission protectionniste du Luxembourg, une émotion qu'il lui a été impossible de contenir.

M. Feray, qui la préside et personnifie toutes ses tendances, s'est rendu auprès de M. de Freycinet pour lui demander des explications. La réponse de M. le ministre des affaires étrangères est fort simple : il a cherché, en préparant l'avenir, à regagner d'un côté, au profit des intérêts généraux français, le temps que des calculs égoïstes cherchent à faire perdre de l'autre. La leçon est pour la commission sénatoriale ; nous verrons comment elle la prendra.

En dehors de ses votes complémentaires sur les tarifs, la Chambre n'offre que deux scrutins à enregistrer. Par le premier, elle a adopté un projet de loi tendant à assurer le secret du vote dans les élections, à l'aide d'enveloppes identiques fournies par le gouvernement et dans lesquelles devra être enfermé le bulletin de chaque électeur. Par le second, elle a autorisé le garde des sceaux à poursuivre devant la justice M. le duc de Padoue, prévenu d'avoir contrevenu à la loi en participant à deux élections politiques dans des lieux différents — à Paris et à Rambouillet — au cours de la même année. La commission avait conclu au refus de l'autorisation, en raison du peu de gravité des faits et des circonstances qui peuvent expliquer ce double vote par une erreur ; mais la Chambre n'a pas pensé qu'il convînt de soustraire un de ses membres à des poursuites qui, en pareil cas, eussent inévitablement atteint un simple particulier. C'est donc un arrêt de justice distributive, sans aucun caractère politique, qu'elle a prononcé contre le député bonapartiste de la Corse. La politique n'avait rien à voir non plus dans la loi sur le secret des bulletins. Elle a cependant provoqué les protestations de M. Janvier de la Motte, qui a déclaré y voir un acte de méfiance contre les bureaux d'élections, une injure pour l'indépendance des électeurs, une entrave à l'expression du suffrage universel. Ce sont de bien gros mots pour une mesure fort innocente et dictée par les meilleures intentions. M. Janvier de la Motte eût été davantage dans la mesure et dans le vrai, en disant que l'emploi de l'enveloppe créera plus de complications pour le dépouillement des bulletins qu'elle n'aura d'efficacité réelle. C'est surtout dans les petites communes que certains électeurs, placés dans une situation de dépendance, ont intérêt

à dissimuler la manière dont ils votent. Or, à ceux-là, il sera toujours difficile d'éluder la surveillance dont ils peuvent être l'objet.

La grande affaire parlementaire de la quinzaine a été la mise en discussion de la loi sur l'administration de l'armée, destinée à trancher enfin la grave question des rapports entre l'intendance militaire et les commandants de corps. La loi du 24 juillet 1873 a donné à ces derniers la haute main sur l'intendance, mais sans régler le détail des attributions et des pouvoirs respectifs. C'est cette lacune qu'il s'agit aujourd'hui de combler. Comme tout ce qui touche à l'organisation de l'armée, le nouveau projet soulève les plus vives controverses, même parmi les hommes spéciaux, et le débat a déjà rempli plusieurs séances sans avancer beaucoup vers une solution. Il a d'ailleurs été interrompu à quatre reprises différentes par des interpellations renvoyées du mois dernier à celui-ci, et qu'il a bien fallu liquider. Toutes étaient à l'adresse de M. le ministre de l'intérieur. M. Robert Mitchell a interpellé sur la suspension de certains maires dans le département du Gers; M. Villiers, sur les poursuites pour contraventions exercées à plusieurs reprises contre le journal *le Triboulet;* M. Baudry d'Asson, sur l'annulation des vœux émis par les Conseils généraux, et, en particulier, par le Conseil général de la Vendée, contre les décrets du 29 mars; M. Blachère, enfin, « sur la politique intérieure du gouvernement en matière de révocations. » Aucune de ces interpellations, au surplus, n'a été suivie d'une proposition d'ordre du jour, et la dernière, seule, a offert un instant d'intérêt, par suite d'un incident qui a amené le général Farre à la tribune. Le prince de Léon ayant reproché au ministre de la guerre de désorganiser l'armée, le général Farre a répliqué en soldat, par quelques paroles d'énergique protestation : après quoi le débat est tombé de lui-même. Une cinquième discussion du même genre, provoquée samedi par M. Paul de Cassagnac, a été plus bruyante, sans être ni plus concluante ni plus utile. Fidèle à ses habitudes et à sa tactique, le député du Gers, sous prétexte de demander des explications électorales, a provoqué une de ces tumultueuses fins de séance sur lesquelles, d'ailleurs, la Chambre et le public commencent à se blaser.

Au Sénat, un seul vote pour trancher la question, si fâcheusement demeurée en suspens, de la valeur des diplômes délivrés par les jurys mixtes sous le régime de la loi de 1875. Sur une proposition de M. Baragnon, il a été décidé que ces diplômes demeureraient entièrement assimilés à ceux délivrés par l'Université. La mesure était de toute équité ; aussi a-t-elle réuni une majorité inaccoutumée : 224 voix contre 31.

Il est difficile encore de prévoir quand sera abordé le budget. M. le ministre des finances a proposé la date du 17, qui a été adoptée en principe. Mais le rapport général n'est pas prêt, et il serait peu régulier d'aborder l'examen du budget particulier de chaque ministère, sans avoir au préalable épuisé la discussion d'ensemble qui doit précéder. Peut-être, malgré tout, faudra-t-il recourir à cet expédient, pour ne pas avoir à laisser le budget entier au compte de la session d'automne. De toutes manières, on se trouve acculé à l'inconvénient que nous avions signalé dès la reprise des travaux parlementaires, au mois d'avril. Le budget de 1881 devra, comme tous ceux qui l'ont précédé, être voté en hâte à la dernière heure. Une fois encore, on dira : « A l'année prochaine, la discussion sérieuse! » Puis, l'année prochaine, on se heurtera aux élections pour le renouvellement de la Chambre. Il y a pourtant, dans notre situation financière, malgré ce qu'elle présente de prospère et de rassurant, des points qui auraient besoin de la lumière de ce grand débat public, sans cesse reculé, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, et auquel il serait regrettable qu'on se décidât trop tard.

En attendant, M. le ministre des finances a été amené, par une proposition de M. de Gasté, à s'expliquer sur les intentions actuelles du gouvernement en ce qui touche la conversion de la rente 5 p. 100. M. de Gasté voulait que la Chambre prît l'initiative immédiate de cette mesure, en acceptant le projet qu'il lui avait soumis. M. Magnin a réclamé pour le ministère, comme l'avait fait l'année dernière M. Léon Say, pleine et entière liberté de décision et d'appréciation, quant au moment à choisir pour opérer la conversion. C'était dire implicitement que ce moment n'est pas encore arrivé.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Outre les scrutins enregistrés dans notre chronique politique et qui ont fait évènement, trois autres élections législatives ont marqué la journée du 6 juin. Elles ne présentent, au surplus, qu'un intérêt de simple constatation, la lutte s'étant bornée partout à des candidats républicains. M. Pénicaud, à Limoges, et M. Pouliot, à Rochechouart (Haute-Vienne), ont été élus sans concurrents. A Lorient, il y a ballottage entre MM. Mathieu, Boy et Journault.

Les préfets des départements où existent des établissements relevant de l'ordre des Jésuites, ont été appelés à Paris pour recevoir les instructions précises de M. le ministre de l'intérieur, touchant l'application, maintenant prochaine, des décrets du 29 mars.

A l'exception des maisons consacrées à l'éducation, pour lesquelles on sait qu'un délai a été réservé jusqu'à la fin de l'année scolaire, tous les établissements de la compagnie de Jésus devront être fermés dans la matinée du 30 juin. Tous les cas d'échappatoire ont été prévus et aucun moyen dilatoire ne sera admis, aucun sursis accordé.

Dans les cas particuliers, où la conservation d'une propriété l'exigerait, il pourra être permis d'y laisser à titre de gardiens un ou deux membres de la congrégation, mais jamais davantage.

Si les congréganistes refusaient catégoriquement de se dissoudre sur la première sommation qui leur en serait faite, il serait passé outre immédiatement et la dissolution serait au besoin opérée par la force.

A partir du moment où la dissolution aura été effectuée, l'accès des oratoires ou chapelles actuellement ouverts dans les divers établissements appartenant à la compagnie de Jésus, seront rigoureusement interdits au public.

Enfin, il demeurera interdit aux membres des associations dissoutes de se réunir à nouveau dans un autre local quelconque, fût-ce le domicile d'une tierce personne, ainsi que l'a prévu la loi.

Le 30 juin au soir, par conséquent, l'ordre des Jésuites, en tant qu'association organisée, aura cessé d'exister en France.

L'impératrice de Russie, qui était venue, l'hiver dernier, demander au climat de notre Midi un rétablissement qu'elle n'y avait trouvé qu'en partie, a succombé, dans les premiers jours de ce mois, à Saint-Pétersbourg. Elle était fille de Louis II, grand-duc de Hesse, et avait épousé l'empereur Alexandre, alors prince héritier, le 28 avril 1841.

A Paris, nous avons à enregistrer la mort de M. Hippolyte Passy et celle du général Aymard.

Le premier pouvait être appelé le doyen des économistes français. Ministre à plusieurs reprises, sous le règne de Louis-Philippe et sous la prési

dence de 1848, il avait été surtout, pendant sa longue carrière, l'infatigable avocat de la liberté commerciale. On peut le mettre, à côté de Michel Chevalier, au premier rang des hommes auxquels la France est redevable de son émancipation économique.

Le nom du général Aymard restera intimement attaché à l'histoire de notre armée depuis quarante ans. Après avoir fait ses premières armes en Algérie, il fut de la guerre de Crimée, de la guerre d'Italie, de la guerre du Mexique, enfin de la guerre de 1870, où il faisait partie de l'armée de Metz. Après avoir commandé le 16e corps d'armée, de 1873 à 1878, il était, au moment de sa mort, gouverneur militaire de Paris, poste dans lequel va lui succéder le général Clinchant, son ancien compagnon d'armes au Mexique. Le général Aymard n'était pas seulement un vaillant soldat, un officier de haute distinction, c'était un caractère, et les regrets qui éclatent autour de son cercueil disent à quel point il avait l'estime publique. La Chambre lui a rendu un hommage mérité, en décidant que ses funérailles auraient lieu aux frais de l'État.

Lors de l'achèvement du tunnel du Saint-Gothard, au mois de mars dernier, nous avons eu l'occasion d'indiquer quel sérieux préjudice peut causer à notre commerce cette voie nouvelle qui, mettant l'Allemagne en communication directe avec l'Italie, doit détourner des voies françaises le transit de l'Angleterre et du Nord de l'Europe pour l'Orient et les Indes. Nous avons dit également qu'il n'était pour nous qu'un moyen de lutter contre le trafic allemand par le Saint-Gothard : ouvrir à travers le Simplon une route plus courte qui servît mieux les intérêts et les besoins des nations voisines.

Mais le Simplon est situé hors de notre territoire, loin de nos frontières, en plein pays étranger. Des hommes politiques ont appréhendé de voir un tunnel de cette importance, clef de tout un réseau de premier ordre, construit presque uniquement en vue de sauvegarder les intérêts français, échapper à notre action et devenir même, en cas de guerre, un danger pour nous. En raison de cette crainte, on s'est mis à chercher si, dans nos Alpes frontières, il n'y aurait pas un point assez bas, d'accès assez facile pour permettre l'établissement d'une voie ferrée et le creusement d'un tunnel qui resterait sous notre contrôle. Après des études faites sur le terrain, un projet a été présenté au gouvernement lui demandant d'accorder son appui à une ligne partant de Collonge pour aboutir à Milan, en traversant le massif du Mont Blanc.

M. Daniel Colladon, le savant ingénieur à qui l'on doit les belles machines à perforer du Saint-Gothard, et dont la compétence est incontestée en ces matières, a comparé ce projet à celui plus ancien du Simplon; il conclut à la supériorité de ce dernier. Le premier avantage que doit retirer la France de la construction d'une ligne de cette nature, c'est d'offrir au transit un parcours rapide et de moindre durée que celui des lignes en concurrence. Or la ligne Calais-Dijon-Pontarlier-Lausanne-Simplon-Milan donne un raccourci de 140 kilomètres sur les distances cumulées de Calais-Collonge-Mont-Blanc-Milan. Quelles que soient les facilités que pourra présenter tout autre point, on conçoit que, dans la lutte qui va s'ouvrir avec le Saint-Gothard, la question de vitesse prime toutes les autres. A cette considération vient s'ajouter

la question des difficultés d'exécution. Nous ne pouvons fournir ici des données techniques sur l'un et l'autre projets; mais ceux qui voudront les examiner verront quels gigantesques travaux d'art nécessiteraient l'accès et la percée du Mont Blanc, alors que le Simplon, situé à un niveau bien inférieur, peut être atteint sans rampes exagérées ni viaducs.

Les arguments tirés de l'ordre politique ne militent pas d'ailleurs sérieusement en faveur du Mont Blanc. La République n'a pas à craindre d'attaques des nations sœurs du Midi. Mais une guerre vînt-elle même à éclater entre la France et l'Italie, que le tunnel du Simplon ne serait pas d'un grand secours à ce dernier pays. La Suisse resterait toujours comme une barrière infranchissable avec sa neutralité. La situation au fond ne serait pas autre du côté du Mont Blanc, car là aussi nous ne sommes couverts que par la zone neutre du Chablais et du Faucigny, dont la garde est également confiée à la Suisse. Le point de vue stratégique n'a donc point de rôle capital à jouer dans cette question où il s'agit, pour la France, d'étendre son champ de trafic et de protéger contre la concurrence du Saint-Gothard le courant commercial qui lui est actuellement acquis. C'est au seul point de vue économique que doit être pesée la décision à prendre et, de ce côté, nous le répétons, la supériorité appartient sans conteste au tracé par le Simplon.

Dans ses séances des 2 et 3 juin, le Jury a décerné les récompenses aux exposants du Salon de cette année.

Le prix du Salon avait été d'avance attribué à la sculpture. Il a été accordé à un débutant, M. Suchetet, auteur de *Biblis changée en source*, statue couchée, plâtre.

Dans la section de peinture, trois candidats se trouvaient en présence pour la médaille d'honneur : MM. Morot, Cormon et Bastien-Lepage. M. Morot a exposé le *Bon Samaritain;* M. Cormon, *Caïn;* M. Bastien-Lepage, *Jeanne d'Arc*. M. Morot l'a emporté au troisième tour de scrutin.

Dans la sculpture, la médaille d'honneur a été donnée à M. Thomas, membre de l'Institut, prix de Rome en 1848, qui a envoyé la statue en marbre de Mgr Landriot, archevêque de Reims.

Le Jury avait d'abord décidé qu'il n'accorderait à la peinture que deux premières médailles. M. Dagnan-Bouveret, qui a exposé *Un Accident,* en avait eu une ; M. Lerolle, qui a exposé *Dans la Campagne,* avait eu l'autre. Sur l'avis de l'administration des Beaux-Arts, que quatre médailles de première classe étaient attribuées par le règlement à la peinture, le Jury a décerné les deux autres à M. Pelez et à M. Cazin.

Dans la même section, les deuxièmes médailles ont été données à MM. Urbain Bourgeois (*Portrait de Mme ****), Dantan (*Un Coin d'atelier*), Besnard (*Après la défaite*), Le Blant (*le Bataillon carré*), Courtois (*Dante et Virgile aux Enfers*), Renouf (*la Veuve*), Rozier, Guillon (*la Ville de Vézelay*), Rougeron (*une Prise d'habits*), Lhermitte (*l'Aïeule*), Vernier (*la Vente des coquillages à Saint-Waast-la-Hougue*), Vély (*Le cœur s'éveille*), de Monvel (*Sur les hauts plateaux*), Gilbert (*Un Coin de la halle aux poissons*), Eugène Feyen (*Retour en bateau des pêcheuses cancalaises*).

Ont obtenu ensuite les troisièmes médailles : MM. Haquette, Ballavoine,

Barillot, Foubert, Beaumetz, Bonnefoy, Auguin, Marais, Hareux, Julien Dupré, Quost, Valadon;

MM. King, Dawant, Lix, Bompart, Motte;

MM. Edelfeldt, Mourillon, Paul Peraire, Aublet, Lascher, Rivery; Mme Muraton.

Enfin, le jury a décerné des mentions honorables à MM. Artz, Beyle, Boucher-Doumingue, Collin, Boudier, Calmettes, Dupaty, Desbrosses, Auguste Flameng, Gœneutte, Jadin, Michel Lévy, Laugée, Maure, Paul Pompon, Picknell, Sauzet, Sauvaize, Salomé, de Winter, Matifas, Raub, Frappa, Morlot, Saubès, Piot-Normand, Fleury, François Martin, Claude, Dardoise, Devé, Popelin, Packer, Desmarets, Lionnel, et à Mmes Demout-Breton, Noémie Guillaume, Collin-Libour et Leleu. On voit que les dames ont eu la part belle dans la distribution des récompenses de cette année.

Une seule première médaille a été accordée à la sculpture. C'est M. Lanson qui l'a obtenue pour son groupe de *Judith*.

MM. Suchetet (qui a déjà eu le prix du Salon), Louis Lefèvre (*Premières joies*), Paris (*Orphée et Eurydice*), Barrau (*la Poésie française*), Boisseau (*le Génie du Mal*), Dumaige (*François Rabelais*), Gemito (*Portraits de MM. Meissonier et Paul Dubois*) et Lombard ont remporté les deuxièmes médailles.

Viennent ensuite MM. Lange, Enderlin, Longepied, Rodier, Richard, Lecourtier, Gatti, Gustave Doré, Coulon, Broussard, Plé, Roger, Vaudet et Borel (ces deux derniers graveurs sur médailles), qui ont eu les troisièmes médailles; et MM. Cornu, Saint-Gaudens, Mouly, Robert, Basset, Bélard, Ogé, Beer, Bion, Gobebski, Perrin, Pézieux, Lormier, Dardefeuille, Mlle Thomas, qui ont eu les mentions honorables.

De même que pour la sculpture, les membres du jury ont déclaré ne pouvoir décerner qu'une seule première médaille à l'architecture. Elle a été donnée à l'unanimité à M. Paulin, pour ses plans du *Temple de Thésée à Athènes*.

Trois médailles de deuxième classe ont été accordées à MM. Deslignières, Colla et Dauphin; et neuf de troisième classe à MM. Blondel, de la Rocque, Jaffem, Dutocq, Petitgrand, Boudin, Brunot, Nenot et Ricquier.

La première médaille dans la section de gravure a été décernée à M. Waltner. Trois médailles de deuxième classe ont été données à MM. Lamotte, Jules Robert et Monziès; et neuf médailles de troisième classe à MM. Thibault, Gaujeau, Rousseau, Brehat, Paulquier, Grellet, Lhuillier, Vion et Bouselié.

Le Congrès littéraire international, inauguré l'année dernière à Londres, doit tenir sa seconde session à Lisbonne au mois de septembre prochain. L'association a saisi l'occasion du troisième centenaire de Camoëns, pour acquitter d'avance en partie la dette de reconnaissance qu'elle va contracter envers l'hospitalité portugaise. Elle s'est jointe aux Portugais résidant à Paris pour faire écho de loin aux éclatantes manifestations par lesquelles le Portugal entier, sous les auspices du souverain, célèbre cette année la mémoire de son immortel poète. Une solennité de circonstance a été organisée à la salle Herz le jour même où commençaient à Lisbonne les fêtes nationales. A côté du nom de Victor Hugo, à qui avait été dévolue la présidence d'honneur, figuraient dans le comité ceux de M. le comte de Beust, ambas-

sadeur d'Autriche; Mendès Leal, ministre plénipotentiaire de Portugal; Torrès Caicedo, ministre plénipotentiaire du Salvador; Lepère, ancien ministre de l'intérieur, et Pierre Zaccone. L'idée était heureuse, elle a trouvé, dans le monde artistique et littéraire, un accueil auquel s'est associé le monde politique lui-même, et qui, d'une simple fête de circonstance, a fait une chaleureuse manifestation de sympathie et de cordialité inaltérables.

L'essai du canon de 100 tonnes du cuirassé italien *Duilio* a été, comme on sait, marqué par un grave accident. En dehors des tristes conséquences qu'il a eues et des dégâts qu'il a causés, cet accident a éveillé les plus sérieuses préoccupations, tant au point de vue de la construction des bouches à feu de grandes dimensions, qu'en ce qui touche plus spécialement leur emploi dans la marine.

Ce n'est pas qu'en lui-même le fait qui vient de se produire soit bien étonnant : le type des canons Armstrong, caractérisé par un tube peu épais en acier recouvert de frettes en fer appliquées les unes sur les autres sans adent, sans crochet, par le simple effet du retrait, serait tout naturellement appelé à donner naissance à des évènements de cette nature. Outre que, dans le canon du *Duilio,* une arête de rupture était indiquée dans le tube au point où s'est produit le déculassement, il est probable qu'en raison de la différence d'élasticité entre le métal du tube et celui du corps de la pièce, une séparation a dû se produire après quelques coups entre ces deux parties et que le tube, résistant seul aux énormes effets de la poudre, n'a pu les supporter.

Mais c'est là précisément le grand danger de ces pièces composées de métaux de résistances différentes et dont il est presque impossible d'apprécier la qualité. Si l'on peut, en effet, produire de l'acier en petite masse, surtout sur de faibles épaisseurs, possédant l'homogénéité, la régularité de structure indispensable, si l'on est parvenu, après tant d'années de recherches constantes, à produire dans nos fonderies françaises la fonte en grande masse qui forme le corps de la plupart de nos grosses pièces d'artillerie, il en est tout autrement de l'acier. Nous ne parlons pas du fer des canons anglais, qui jamais ne pourra travailler dans les mêmes conditions que l'acier dont leurs tubes sont formés, mais de l'acier, qu'à la suite de l'usine Krupp, un grand nombre de pays tendent à adopter pour la fabrication des corps de canon. Irrégulier dans sa constitution moléculaire, dans ses facultés de résistance ou d'élasticité, l'acier en grandes masses ne peut être encore fabriqué, croyons-nous, dans des conditions de sécurité complète : on voit dans des blocs d'acier fondu et martelé la résistance à la traction très suffisante aux deux extrémités d'un lingot, diminuer de plus de moitié dans la partie du milieu. Continuera-t-on dans de pareilles conditions les coûteuses tentatives entreprises actuellement? C'est ce qui peut paraître douteux. Reviendra-t-on aux pièces à corps en fonte qui, avec des conditions complètes de sécurité, ne permettent pas, il est vrai, de réaliser des conditions balistiques aussi satisfaisantes que les autres? C'est là une question que l'évènement du *Duilio* et les faits récents constatés dans les différentes artilleries vont plus que jamais mettre à l'ordre du jour.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ch. Louandre : *la Noblesse française sous l'ancienne monarchie.* (Charpentier.) — Voilà une étude historique très consciencieuse, très serrée, bourrée de faits et s'appuyant sur des documents aussi précis que nombreux. M. Louandre n'a pas eu la prétention de refaire à neuf toute l'histoire de la noblesse, une histoire déjà faite et qui d'ailleurs n'aurait plus qu'un intérêt rétrospectif. Aujourd'hui que la noblesse est une institution morte qu'on peut étudier et juger sans parti pris, son but a été de résumer dans une vue d'ensemble les faits les plus marquants, de nature à faire connaître la constitution organique de cette classe privilégiée, son rôle dans l'ancienne société, et les transformations qu'elle a subies jusqu'au jour où l'Assemblée nationale l'a scellée dans sa tombe. C'est ainsi qu'après nous l'avoir montrée tirant ses origines de Rome et de la Germanie, puis se recrutant, après l'invasion, chez les Francs et chez les Gallo-Romains, il nous la fait voir luttant sans cesse pour s'imposer aux rois, depuis les vassaux de Louis le Gros jusqu'aux seigneurs de la Fronde, tout en s'humiliant devant eux à l'occasion et cherchant à étayer sa propre légitimité de celle de leur droit divin. Nous voyons la noblesse donnant son sang sans marchander, mais portant sur les champs de bataille tous ses défauts de caste, une confiance aveugle dans sa supériorité, et le mépris de tous ceux qui ne lui appartenaient pas; se faisant gloire de vivre dans l'inaction, ou, quand elle se décide à en sortir, n'entendant entrer dans la vie active qu'à la condition expresse d'occuper tous les hauts emplois et de constituer à son profit une féodalité administrative; s'arrangeant en même temps pour se soustraire à l'obligation de payer les impôts et se dérober à l'action des lois pénales; demeurant enfin une caste privilégiée même après avoir cessé d'être un élément constitutif de l'ordre social comme dans les temps féodaux; et de nos jours encore se résignant mal aux conquêtes de 89, regardant toujours en arrière, témoignant une hostilité tenace au gouvernement républicain et au suffrage universel, bien moins par la crainte qu'ils lui inspirent que par l'égalité politique qu'ils consacrent.

M. Ch. Louandre paraîtra sévère pour la noblesse. Mais ce n'est point sa faute, car il laisse toujours, avec une bonne foi parfaite, le soin aux faits eux-mêmes de parler et de conclure. Ce livre est assurément la meilleure réponse qu'on puisse opposer à ceux qui calomnient 89 : il montre « quels funestes résultats ont produits, à tous les points de vue, les distinctions de privilège que la fatalité des évènements et les vices de l'organisation sociale avaient établis, sous l'ancien régime, entre les enfants de la partie commune ».

Paul de Saint-Victor : *les Deux Masques.* 1re série : *les Antiques;* 1er vol. : *Eschyle.* (Calmann Lévy.) — Voici une œuvre maîtresse, qui s'annonce comme devant être l'une des plus puissantes et des plus fouillées, des plus pleines et des plus colorées que nous ayons lues depuis longtemps. Sous ce titre générique des *Deux Masques* (la tragédie et la comédie), l'éminent écrivain qui s'est fait une place si haute dans le domaine de la critique, a entrepris d'étudier avec tous les développements qu'elles comportent quelques-unes des grandes époques de l'art dramatique. Il a divisé ce vaste travail en trois séries : le théâtre grec, le théâtre de Shakespeare, le théâtre français depuis ses origines jusqu'à Beaumarchais. Le compact et substantiel volume qu'il nous donne aujourd'hui n'est que le tome premier de la

première série (le second tome devant traiter de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane); il est tout entier consacré à la grande figure d'Eschyle. Nous voyons successivement défiler devant nos yeux ces gigantesques compositions, grandes et profondes comme des mondes, qui s'appellent *les Perses*, les divers *Mythes de Prométhée*, les *Suppliantes*, les *Sept chefs devant Thèbes*, les *Atrides*, l'*Orestie* enfin avec ses quatre divisions : *Agamemnon, les Choéphores, les Erynnies, les Euménides*. Le plan que s'est tracé M. Paul de Saint-Victor en s'attaquant à ce redoutable sujet est original et nouveau. « On a beaucoup écrit, dit-il, sur le théâtre grec. En reprenant un sujet si souvent traité, j'ai tenté de faire autrement, sinon mieux, que mes devanciers. La mythologie et l'histoire tiennent dans mon travail autant de place que l'esthétique littéraire. Replacer les tragédies et les comédies grecques dans le milieu qui les a produites, éclaircir et élargir leur étude en l'étendant sur le monde antique, par les aperçus qui s'y rattachent et les rapprochements qu'elle suggère, soulever le masque de chaque dieu et de chaque personnage entrant sur la scène, pour décrire sa physionomie religieuse ou son caractère légendaire ; commenter les quatre grands poètes d'Athènes, non point seulement par la lettre, mais par l'esprit de leurs œuvres et par le génie de leur temps; tel est le plan que je me suis tracé. » Ce plan, M. Paul de Saint-Victor l'a traité largement, avec une science et une hauteur de vues qu'on ne saurait trop admirer, et en même temps avec cette forme merveilleuse, si pleine d'éclat et de mouvement, qui lui est particulière. Si, lors de la plus prochaine élection, cette œuvre magistrale n'ouvre pas toutes grandes devant son auteur les portes de l'Académie française, ce sera tant pis pour l'illustre compagnie, car jamais elle n'aura mieux donné raison à ceux qui l'accusent d'obéir trop souvent à des préventions et à des partis pris.

J. Bertillon : *la Statistique humaine de la France*. (Germer Baillière et Cie.) — Pour ne coûter que 60 centimes et faire partie de la modeste publication qui a pour titre général *la Bibliothèque utile*, ce petit volume n'en est pas moins un travail de vrai mérite et de haute portée. Il résume, discute et éclaire, sous une forme faite pour intéresser et frapper même le lecteur le moins adonné aux études sérieuses, cette grande question à la fois sociale et nationale du mouvement de la population en France. On sait à quelles considérations de tout ordre touche ce problème démographique, dont se préoccupent tous ceux qui ont en souci l'avenir du pays. M. J. Bertillon aborde tour à tour chacune des parties du sujet, en homme qui cherche à instruire sans faire étalage de science. Les chapitres consacrés au *Danger qui menace la nationalité française*, au *Mariage*, à la *Natalité*, à la *Mortalité*, sont à lire pour tout le monde; les « conclusions » appellent l'attention des sociologistes et des législateurs.

Henri Rivière : *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*. (Calmann Lévy.) — Nos lecteurs connaissent ces pages à la fois émouvantes et pittoresques où l'intrépide marin, rendu à ses loisirs d'écrivain après les tragiques péripéties de l'insurrection néo-calédonienne, en a pour la première fois retracé l'historique complet. La réunion en volume des articles publiés par la *Nouvelle Revue* rend plus saisissant encore l'effet du récit, par le groupement de tous les détails. Les caractères distinctifs du style de M. Henri Rivière, où une sorte de simplicité pénétrante s'allie à une originalité sans affectation, y prennent également un nouveau relief.

Lucien Biart : *La Capitana*. (Charpentier.) — Après ses récits détachés de la vie mexicaine dans la *Terre chaude* et la *Terre tempérée ;* après ses larges études du *Bizco* et de *Benito Vasquez*, M. Lucien Biart a commencé une nouvelle galerie de ces tableaux où il excelle. Pour en rehausser l'intérêt, il a eu l'ingénieuse idée de les relier entre eux par l'intervention constante d'un même personnage qui rappelle, avec une physionomie différente, le *Bas de cuir* des admirables romans de Fenimore

Cooper. C'est dans les *Clientes du docteur Bernagius* qu'il a présenté pour la première fois au public ce type admirablement trouvé d'un vieux médecin français ayant passé sa vie au Mexique, et racontant, avec une bonhomie à la fois naïve et pleine de finesse, les épisodes sans nombre auxquels il s'est trouvé mêlé. L'*Eau dormante* nous avait donné un second chapitre de ces attachants mémoires. *La Capitana* en est un nouvel épisode et non le moins bien réussi. Le docteur Bernagius, se reportant au temps de sa jeunesse, nous raconte comment, allant d'Orizaba à Puebla pour passer ses examens, il tomba aux mains de la bande d'explorateurs de grand chemin commandée par la Capitana et quelles émouvantes aventures s'en suivirent. Le récit de ces aventures encadre une double peinture de mœurs d'un véritable intérêt historique, car elle nous initie aux secrets du banditisme mexicain, en même temps qu'à ceux de la justice et de l'administration du pays. A travers tout cela, l'excellent docteur promène sa passion pour la science et sa candeur à l'endroit des choses de ce monde, avec l'inaltérable sérénité qui forme le trait dominant de son caractère. Cette figure sympathique et amusante, ce brave homme qui ne connaît d'émotions que celles que lui donne l'histoire naturelle, et qui se trouve par une sorte de supériorité inconsciente à la hauteur de tous les évènements, sans jamais en être troublé, est une véritable création, et les créations sont devenues rares, par la littérature à l'emporte-pièce qui a pris le haut du pavé. De ces contrastes du type qu'il a composé, M. Biart sait tirer, avec le style sans efforts dont il a le secret, des effets d'une puissance et d'un attrait surprenants.

Tullo Massarani : *L'Art à Paris.* (Renouard.) — L'art à Paris, tel que l'a entendu M. Massarani, ce n'est point l'art parisien, mais bien l'art moderne, tel qu'on a pu le juger dans un coup d'œil d'ensemble, en 1878, lors de l'Exposition universelle. Une série de promenades artistiques à travers les diverses salles du palais du Champ de Mars ont fourni à l'érudit écrivain l'occasion de passer en revue toutes les écoles modernes, depuis celles de Russie, de Suède et de Norvège jusqu'à celles de Grèce, d'Espagne et d'Italie. Bien que M. Massarani se soit placé à un point de vue très particulier pour juger nos principaux maîtres contemporains, ses jugements n'en sont pas moins marqués au coin d'un goût très affiné. « S'il y a une conclusion à tirer, dit-il en terminant, de tout le spectacle magnifique des arts et des industries modernes, une conclusion, dis-je, qui soit de nature à nous réconforter, à nous donner bon espoir et bon courage, elle ne peut être que celle-ci : le présent ne doit pas refaire, il ne doit pas non plus oublier le passé, il doit le continuer. »

Raoul de Navery : *les Voyages du Camoëns.* (Hennuyer.) — On parle beaucoup, depuis quelque temps surtout, du Camoëns et des *Lusiades;* mais la plupart ne connaissent guère du poème que le titre et du poète que le nom. Pour le poème, ce n'est point la faute des traducteurs, car les traductions des *Lusiades* abondent, et l'on a pu dire plaisamment, en forçant un peu les choses, qu'elles comptent presque autant de traducteurs que de lecteurs. Il en était différemment jusqu'ici pour le poète; sa vie n'avait pas encore été racontée comme elle méritait de l'être. A peine sait-on vaguement que Camoëns fut un hardi voyageur, un intrépide marin, et cela à une époque où les pérégrinations lointaines et la vie de la mer étaient semées de vicissitudes bien autres qu'aujourd'hui. Il y avait là une lacune que M. Raoul de Navery vient combler de la façon la plus opportune, au moment où se célèbre avec tant d'éclat le troisième centenaire de l'auteur des *Lusiades.* Le titre du volume indique que l'écrivain s'est principalement attaché à la partie aventureuse de l'existence du Camoëns; mais, par le fait, c'est une biographie complète qu'il a reconstruite avec le soin le plus consciencieux, en s'entourant de tous les documents qui pouvaient le guider à travers les obscurités de son sujet; il lui arrive même de révéler, en

passant, des fragments à peu près ignorés de l'œuvre poétique de l'illustre voyageur. Le livre, remarquablement écrit, unit à l'intérêt de l'histoire l'intérêt du roman et s'adresse aux curieux en même temps qu'aux lettrés. Ajoutons qu'il est édité avec un soin typographique qui mérite d'être signalé.

Henry Gréville : *Cité Ménard.* (Plon et Cᵒ.) — L'auteur de *Lucie Rodey* a voulu montrer qu'elle n'excellait pas seulement à peindre les scènes et à analyser les sentiments du milieu social où elle vit. La *Cité Ménard* est une de ces vastes ruches populaires où s'agitent côte à côte, dans un rapprochement forcé que ne connaissent pas les gens à large existence, des vingtaines de petits ménages. Là, le drame est de tous les instants et se présente sous toutes les formes. C'est ce panorama aux aspects changeant sans cesse, plus souvent tristes que gais, qu'a entrepris de dérouler aux yeux de ses lecteurs la femme d'un talent si délicat qui se cache sous le pseudonyme masculin, devenu aujourd'hui transparent, d'Henry Gréville. Le succès l'a suivie sur ce terrain comme sur tous les autres, parce qu'elle y a apporté la sincérité communicative, la simplicité de touche et l'absence de prétention qu'elle apporte dans tout ce qu'elle fait. Il y a, dans ce volume, beaucoup de pages émouvantes et aussi des pages qui attestent, de la part de l'auteur, une observation très attentive du sujet où il s'aventurait pour la première fois. Le danger, en ces sortes d'excursions, est toujours de glisser sur la pente creusée par les *Mystères de Paris*, et depuis lors par tant d'autres romans du même genre. Henry Gréville a su éviter l'écueil et nous conduire chez le peuple sans nous faire rouler dans les bas-fonds de la populace.

Marc-Monnier : *les Contes populaires en Italie.* (Charpentier.) — M. Marc Monnier a passé de longues années en Italie et connaît par le menu tous les dialectes, tous les patois de la péninsule. Aussi a-t-il pu puiser à pleines mains dans les volumineux recueils où MM. Vittorio Imbriani, de Gubernatis, Bernoni, Pitré et Mᵐᵉ Coronedi Berti ont réuni les traditions des rues et des champs de leur harmonieux pays. Ces traditions populaires ont bien du charme, surtout quand l'auteur qui les a recueillies a le bon goût de n'y rien mêler de son propre fonds. Le choix de contes siciliens, napolitains, bolonais, milanais, toscans, etc., que nous offre M. Monnier, a précisément ce caractère : on sent qu'ils ont été écrits sous la dictée de narrateurs illettrés, rencontrés au bord du chemin. Ce qui les distingue presque tous au premier abord, c'est la grande part qu'ils font à la fantaisie du merveilleux. « Le peuple, dit M. Monnier, comme les enfants, n'aime pas la prose et ne s'intéresse guère aux réalités de chaque jour. La poésie qui le frappe n'est pas simple, enfermée dans un enclos, renfermée dans un foyer. » Notons encore l'honnêteté de ces contes plébéiens; s'il y a dans leurs histoires certains détails scabreux, ils ne s'en amusent point, ne s'y arrêtent pas, en pesant dessus comme fait l'Arétin ou en voletant tout autour comme fait La Fontaine : ils les montrent si ingénuement qu'il faut avoir l'imagination bien corrompue pour s'en offusquer. Peut-être certains lecteurs trouveront-ils un peu de monotonie dans la longue succession de ces contes. Quant à nous, nous avouons hautement tout le plaisir que nous avons eu à les lire et nous dirons volontiers avec M. Monnier : « Les contes de nourrice se sont maintenus jusqu'à présent chez les naïfs et les illettrés des pays incultes. On fait bien de les recueillir avant qu'ils s'évaporent tout à fait, à cette lumière égale et triste qui s'appelle le bon sens ou la raison. »

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus auxquels le défaut d'espace ne nous permet pas de consacrer des notices spéciales.

Librairie Quantin :

Monographie du VIIIᵉ arrondissement de Paris, étude archéologique et historique par Hippolyte Bonnardot, avec gravures dans le texte et planches à l'eau-forte d'après d'anciennes gravures.

Revue des arts décoratifs (mensuelle)

Première livraison avec une introduction de M. le marquis de Chennevières.

Lord Beaconsfield et son temps, par Cucheval Clarigny.

Librairie Plon :

Les Drames à toute vapeur, par Camille Debans.

Inventaire des richesses de la France, publication officielle de la commission instituée près le ministère des Beaux-Arts. Volume comprenant Versailles, Châlons-sur-Marne, Orléans et Montpellier.

Le Mari, par Ernest Daudet.

Librairie Alphonse Lemerre :

Les Guerres de la Paroisse, par Auguste Saulière.

Poésies de Sully-Prudhomme, 1878-1879 : Lucrèce ; la nature des choses (1er livre) ; la Justice.

La Nièce du curé, par Georges Glatron.

La Chanson de l'alouette, par A. de l'Estoile. Première partie : *la Statue*.

Librairie Calmann Lévy :

Mes Souvenirs, 1806-1833, par Daniel Stern (Mme d'Agoult).

Librairie Marpon et Flammarion :

Première série du supplément à l'*Astronomie populaire*, par Camille Flammarion.

Histoire du dix-neuvième siècle, par Michelet : 1er volume comprenant le *Directoire* et *les origines des Bonaparte*.

Librairie Charpentier :

Introduction à l'histoire du nihilisme russe, par Ernest Lavigne.

La Fille de M. Toinet, par Eugène Giraud.

Mademoiselle de Maupin, par Théophile Gautier ; édition bibliographique avec un portrait de l'auteur dans sa jeunesse.

Les Lettres d'Éverard, suivies de : *Pamphlets d'Église*, — *la Politique ultramontaine*, — *le Septennat*, par P. Lanfrey.

Cinq mois au Caire et dans la basse Égypte, par Gabriel Charmes.

Librairie Dentu :

Fleurs d'adultère, par Aurélien Scholl.

Vipère, étude de femme, par Charles Joliet.

Le Nouveau Sinaï, solution de tous les poèmes de la vie et de la mort.

Librairie Hachette et Cie :

Parallèle des trois premiers rois Bourbons. Premier volume des *Écrits inédits de Saint-Simon*, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, par M. Faugère.

France, Algérie et colonies, par Onésime Reclus (avec 120 gravures sur bois).

Promenades archéologiques : Rome et Pompéi, par Gaston Boissier, de l'Académie française.

Dictionnaire des professions, guide pour le choix d'un état, indiquant les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir, etc., par M. Édouard Charton, membre de l'Institut.

Le Roman d'un brave homme, par Edmond About.

Librairie Sandoz et Fischbacher :

Les Révolutions du droit. Études historiques destinées à faciliter l'étude des institutions sociales, par Henri Brocher de la Flichère, docteur en droit.

Les décrets du 29 mars, justifiés par la législation de l'Église et des rois. Mémoire à consulter.

Supprimer le prêtre, serait-ce supprimer la Religion? par J. Terson.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME

ARMÉE. — MARINE

Pages.

Ernest LEBLANC . . . . . La Gendarmerie, son histoire et son rôle; les inconvénients du régime mixte. . . 531
Amédée LE FAURE . . . . La Durée du service militaire. 713

BEAUX-ARTS. — THÉATRES

Henri de BORNIER . . . . Revue du Théâtre : Drame et Comédie 421
Louis GALLET. . . . . . . Revue du Théâtre : Musique. 666
La Question du Théâtre-Lyrique 357
X.. . . . . Le Salon de 1880. . . . . . 189, 411, 654

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Émile BERR. . . . . Nos Mœurs économiques : Les Chambres syndicales de patrons 299
E. FOURNIER DE FLAIX. . Les Traités de commerce et leurs effets. 774

ÉTUDES HISTORIQUES

G. DUPLESSIS. . . . . . . Le Saint-Simon inconnu. 376
Gilbert-Augustin THIERRY. Épisodes de l'histoire de la contre-révolution : la Conspiration du 12 mars 1814. . . . . 5, 241
***. . . . . La Guerre russo-turque, d'après des documents inédits 473 738

ÉTUDES ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

Juliette LAMBER . . . . . Poètes grecs contemporains : École ionienne 839
André LEMOYNE . . . . . Médaillons contemporains : Sully-Prudhomme. 616
Bulletin bibliographique. 235, 468, 711 946

POÉSIES

		Pages.
Jean AICARD	L'Idéal	649
Émile BLÉMONT	Paysages normands	402
Louis RATISBONNE	Les Petits Bouquets	890
SULLY-PRUDHOMME	Sonnet : A Léontine Beaugrand	188

MYTHOLOGIE. — PHILOSOPHIE. — RELIGION

Marius FONTANE	Dieux védiques	136
Élie RECLUS	Orphée aux Enfers	507

POLITIQUE

CORIOLIS	Angleterre et Russie	894
	Lettres sur la politique extérieure . . . 197, 431, 679	905
	Chronique politique . . . 218, 453, 698	930
	Journal de la quinzaine . . . 236, 465, 709	941

ROMANS. — NOUVELLES

Alfred ASSOLLANT	Grace Sharp	162
Jules de GLOUVET	Le Forestier	103
Henry GRÉVILLE	Le Potier de Tanagra	633
Albert LEROY	Confidences interrompues	390
MARC-MONNIER	Le Charmeur . . . 325, 568	861

SCIENCES

Jacques BIANCHON	Thomas Edison et ses inventions	91

VARIÉTÉS

Hector BERLIOZ	Lettres inédites : Sa vie racontée par sa correspondance intime	807
Ch. GOUNOD	Préface aux lettres inédites d'Hector Berlioz	801
Gustave GUILLAUMET	Tableaux algériens : Une razzia dans le Djebel-Nador (1864)	601
E. LITTRÉ	Un Naufrage en 1791 sur la côte de Madagascar	282
Henri RIVIÈRE	Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie	49

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 9666.





